UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

Ἀλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

BINDING LIST DEC 10 1926

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME CINQUIÈME—XXI DE LA COLLECTION

206142
4:10:26

MONTRÉAL:
PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

1885

AP
21
R34
v. 21

TABLE DES MATIERES

DU

TOME VINGT-ET-UNIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE."

JANVIER 1884

PAGES

Les anciens peuples de l'Amérique, par Ernest Marceau 1
Les cieux et leurs habitants, par Giulio 10
Le château de Trélor, par Alexandre Rocoffort 17
Les fées, par M. J. A. Poisson 31
A travers le Canada, Xavier Marmier 33
Les Sœurs de Charité, par Georges Gellé 46
Sonnet, Alice Adam 48
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 49
Chronique du mois, par Philippe Masson 57

FÉVRIER

A travers le Canada, par Xavier Marmier 65
Pierre Corneille, par Joseph Desrosiers 80
Le château de Trélor, par Alexandre Rocoffort 87
Contes et récits canadiens, par E. L. C. 99
Bibliographie, par Galus 107
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 115
Chronique du mois, par Philippe Masson 123

MARS

Les chants du soldat, par Chs. M. Ducharme 129
Le château de Trélor, par Alexandre Rocoffort 139
Pierre Corneille, par Joseph Desrosiers 152
Les cieux et leurs habitants, par Giulio 162
Bibliographie 168
Fleurs et peinture de fleurs 176
Feu l'honorable Joseph Cauchon, par X. X. X 177
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 181
Chronique du mois, par Philippe Masson 188

AVRIL

Le château de Trélor, par Alexandre Rocoffort 193
Travaux de l'Université John Hopkins et des sociétés historiques en Amérique, par Claudio Jannet 205
Les cieux et leurs habitants, par Giulio 212
Chant des Hirondelles, par Chs. M. Ducharme 220
La littérature et la politique en Italie, école de Joseph Mazzini, par Giulio 222
Livadia, par Jacques Bret 227
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 241
Chronique du mois, par * * * 251

MAI

Les cieux et leurs habitants, par Giulio 257
Livadia, par Jacques Bret 265
Les poètes du foyer chrétien, par Joseph Desrosiers 275
L'ancienne noblesse du Canada, par Benjamin Sulte 298
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 307
Chronique du mois, par L. C. 316

JUIN

Nos jeunes gens, par Stanislas Côté 321
Des appels comme d'abus en France, par Edmond Lareau 332
Feuilles d'érable et Zéphyr, par Chs. M. Ducharme 339

L'ancienne noblesse du Canada, par Benjamin Sulte 341
Livadia, par Jacques Bret 349
Chronique du mois, par R. Errol Bouchette 361
Revue scientifique, par Octave Cuisset 372

JUILLET

Les journalistes acrobates, par Chs. M. Ducharme 385
L'ancienne noblesse du Canada, par Benjamin Sulte 396
Livadia, par Jacques Bret 406
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 434
Chronique du mois, par R. Errol Bouchette 442

AOUT

Livadia, par Jacques Bret 449
Lettre aux visiteurs français qui accompagnent M. le curé Labelle, par Benjamin Sulte 469
Etudes historiques de M. Rameau, par E. Rameau de St. Père 471
L'ancienne noblesse du Canada, par Benjamin Sulte 486
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 497
Chronique du mois, par René de Joly 505

SEPTEMBRE

Livadia, par Jacques Bret 513
La statue de Cartier, par Benjamin Sulte 523
Exploration de la Baie d'Hudson, par Andrew R. Gordon 524
Fille à marier, par Salvatore Farina 536
L'ancienne noblesse du Canada, par Benjamin Sulte 548
Poëme lu par l'auteur à la soirée d'adieu aux délégués français donnée à Québec, le 3 septembre 1885, par M. J. A. Poisson 557
Revue scientefique, par Oct. Cuisset 561
Chronique du mois, par René de Joly 569

OCTOBRE

Exploration de la Baie d'Hudson, par Andrew R. Gordon 577
Un soir sur l'onde, par Chs. M. Ducharme 589
Fille à marier, par Salvatore Farina 603
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 625
Chronique du mois, par René de Joly 633

NOVEMBRE

De l'harmonie dans ses rapports avec la religion, à l'occasion de la fête de Ste. Cécile, 22 novembre, par J. S. Raymond, Ptre 641
Nuit d'été—Le Cimetière Huron.—Souvenir de l'Ancienne Lorette, par Ernest Gagnon 652
Huit jours en Alsace en 1884, par J. J. Weiss 654
Jacques-Cartier, à l'occasion du 250ième annivsrsaire de son arrivée à Québec, par M. J. A. Poisson 672
Fille à marier, par Salvatore Farina 673
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 688
Chronique du mois, par René de Joly 696

DÉCEMBRE

André Hofer et l'insurrection du Tyrol en 1809 705
Huit jours en Alsace, par J. J. Weiss 721
1885 et 1886, par M. J. A. Poisson 735
Fille à marier, par Salvatore Farina 737
Revue scientifique, par Oct. Cuisset 750
Chronique du mois, par René de Joly 759

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-ET-UNIÈME.

LES ANCIENS PEUPLES DE L'AMERIQUE

III

A chaque pas qu'on fait dans l'histoire des races qui peuplèrent jadis notre continent, les reliques de ce passé lointain deviennent de plus en plus intéressantes, et témoignent des progrès constants de la civilisation. Faut-il voir là le développement naturel et progressif d'une race unique s'acheminant petit à petit vers cet état de société si perfectionné, qui émerveilla les Espagnols quand ils débarquèrent en Amérique ; ou bien sommes-nous en présence de peuples d'origine différente, prenant la place d'autres peuples depuis longtemps disparus, ou anéantissant les possesseurs du sol à mesure que les hordes envahissantes se déversaient sur ces pays nouveaux pour elles ? Encore un problème dont les données sont tout à fait incomplètes et par conséquent insolubles. Quelques-uns des peuples qui nous restent à étudier, ont certainement entre eux des affinités, des points de ressemblance qui permettraient peut-être de les rattacher à la même souche ; mais il en est d'autres qui diffèrent entre eux d'une manière si évidente, si palpable que l'idée d'une origine commune est absolument inadmissible. « De nouvelles découvertes permettront peut-être de retrouver « la filiation de ces races intéressantes, leur point de départ, leurs « migrations successives et la durée de leur établissement dans ces « régions de l'Amérique où tant de travaux curieux restent comme « leurs témoins impérissables.» (1)

Quoiqu'il en soit, les écrivains ont donné aux peuples qui paraissent avoir occupé l'Amérique après les habitants des Cavarnes le nom de *Mound builders*, (littéralement en français, *constructeurs de tertres*,) faute du nom véritable de cette race sur laquelle l'histoire et la tradition sont muettes et dont l'existence ne nous est connue que par les

(1) L'Am. prehist, page 198,

constructions grossières par les matériaux employés, mais importantes par leur nombre et par leur masse dont ils ont couvert presque tout le nouveau continent.

Ces *Mounds* sont des tertres artificiels en terre, généralement construits avec une régularité mathématique et affectant les formes les plus diverses. Les uns sont ronds, ovales, carrés ; les autres polygonaux ou triangulaires ; on en trouve même qui représentent des animaux : quadrupèdes, oiseaux, serpents, insectes. Leur hauteur varie de quelques pouces à une centaine de pieds, et leur diamètre de trois à mille pieds. Tantôt jetés irrégulièrement dans les plaines sur une étendue de plusieurs milles, tantôt élevés au sommet des collines, ils sont parfois groupés symétriquement dans une enceinte aussi construite en terre. Mais quelles que soient leurs formes et leurs dimensions, tous présentent entre eux une analogie remarquable, preuve évidente qu'ils sont l'œuvre d'une race unique, soumise aux mêmes influences, obéissant aux mêmes besoins et agissant sous l'empire des mêmes causes.

Ces monuments couvrent les vallées du Mississippi, de l'Ohio, du Missouri, du Wyoming, de la Susquehanna, du Yazoo, du Tennessee. On les trouve encore sur les rives du St-Laurent, dans toute la partie occidentale de l'état de New-York, dans l'Orégon, le Colorado, la Californie et jusque dans l'Amérique centrale.

Il ne faudrait pas croire que ces constructions puissent être confondues avec les tertres funéraires qui se retrouvent dans toutes les parties du monde. Leur forme, leur disposition souvent étranges, les objets qu'on y a découverts, tout les distingue clairement de ces derniers. Sans doute quelques-uns de ces *mounds* n'avaient pas d'autre destination, mais ceux-là se reconnaissent facilement.

L'Ohio paraît avoir été le centre d'où les Mound Builders ont rayonné sur toute l'Amérique. Le nombre des tertres qu'on y rencontre est considérable. « On ne saurait l'évaluer à moins de 10,000 ; « celui des enceintes fortifiées à moins de 1,500 ; et on a calculé qu'en « additionnant, dans ce seul Etat, la longueur des tertres de toutes « sortes élevés par l'homme, on atteindrait une longueur de 300 « milles. »

Quelques-uns de ces monuments au dire d'ingénieurs compétents, exigeraient des mois de travail à des milliers d'hommes munis des ressources de l'industrie moderne, et pourtant ils ont dû être élevés par l'homme seul, car il paraît prouvé au-delà de tout doute que les Mound-Builders n'avaient aucune bête de somme. On est étonné à

---

(1) L'Am. prehist., page 87.

l'aspect de constructions si régulières, de ces objets d'une fabrication supérieure qu'ils renferment, et l'on ne peut se défendre d'admettre que leurs auteurs jouissaient d'une civilisation relativement avancée à laquelle ils n'avaient pu arriver qu'après une existence déjà très longue. On ne trouve nulle part ailleurs des monuments de la nature des mounds américains, il est donc impossible de supposer que les Mound-Builders en aient apporté l'idée d'un autre continent, et il faut en conclure que la civilisation dont ils sont la preuve a dû naître et se développer sur place peut-être pendant de longs siècles.

Les mounds avaient échappé à l'attention des premiers pionniers de l'Amérique, occupés avant tout à satisfaire leur insatiable cupidité. Carver, en 1776, Harte, en 1791, furent les premiers qui les signalèrent avec quelque précision, et Brackenridge en décrivit quelques-uns en 1814. Mais une fois l'attention fixée sur eux, les découvertes se multiplièrent et bientôt des fouilles vinrent mettre au jour les objets les plus divers et les plus curieux : des poteries quelquefois grossières, souvent très fines et recouvertes de dessins et même de médaillons, des haches, des pointes de flèches en pierre ou en cuivre, des pipes de terre ou de pierre, des ornements en mica ou en cuivre recouverts d'une mince feuille d'argent, des aiguilles en ivoire ou en os, des perles, des débris d'étoffes tissées, sans parler des ossements d'animaux, ni des squelettes humains trouvés en très grand nombre dans quelques-uns de ces mounds.

La forme, la position, les dimensions de ces constructions et la nature des objets qu'on y a découverts. ont porté les savants à en chercher la destination et à les classifier ; mais les données sont fort incomplètes, et ici encore il faut bien se garder d'accepter comme certaines des conclusions dont les prémisses sont parfois tout entiéres dans l'imagination de leurs auteurs. Néanmoins nous donnons ici sans chercher à la discuter la classification à laquelle se sont arrêtés MM. Squier et Davies dans leur ouvrage intitulé : «Ancient monuments of the Mississippi Valley.

10 *Travaux défensifs*, 20 *Enceintes fortifiées*, 30 *Temples*, 40 *Tertres à sacrifices*, 50 *Tertres funéraires*, 60 *Tertres figurant dez animaux.*

Il nous serait impossible de faire entrer dans le cadre de cet article une description même sommaire, des monuments les plus importants de chacune de ces classes, et nous devons nous borner à n'en mentionner que quelques-uns qui nous paraissent plus intéressants que les autres. Nous emprunterons souvent nos descriptions à M. le marquis de Nadaillac dont nous analysons le travail si plein d'intérêt et d'érudition.

« Tout l'espace qui sépare les Alleghanys des Montagnes Rocheuses,»

dit-il, « est couvert d'une succession de camps retranchés, de forti-« fications colossales, généralement exécutées en terre... Ces travaux « viennent témoigner de l'intelligence des peuples que nous avons « regardés pendant si longtemps comme sauvages et barbares : on peut « reconnaître un véritable système de forteresses reliées entre elles, « des tranchées profondes, des passages secrets creusés sous le lit des « rivières, des observations sur les hauteurs, des murailles concentri-« ques pour protéger les entrées, et même des casemates.» (1)

L'une des plus intéressantes de ces enceintes fortifiées est celle de *Fort-Hill*, dans l'Ohio. « Cette forteresse, tel est le nom qu'il convient « de lui donner, s'élève sur une éminence qui domine une petite rivière, « le *Paint-Creek*. Les murs renferment une superficie de cent onze « acres. Au-dessus du ruisseau, qui formait une défense naturelle, « ils n'ont guère que 4 pieds de hauteur, partout ailleurs cette hauteur « est de 6 pieds, et leur épaisseur atteint jusqu'à 35 pieds. Plusieurs « portes facilitent l'accès. L'une d'elles conduit à une enceinte proba-« blement carrée, mais dont les murs ont été en grande partie détruits ; « aucun fossé ne les défend, et on peut facilement y reconnaître les « traces d'un vaste incendie. Squier place dans cette seconde enceinte « les demeures des habitants, construites en adobes (larges briques « séchées au soleil), ou bien de simples huttes couvertes avec des « herbes, des branches d'arbres, la peau des animaux que la chasse « avait procurés. A l'intérieur des fortifications on distingue deux « petits enclos, l'un semi-circulaire, l'autre circulaire. C'étaient pro-« bablement les lieux consacrés à des rites religieux ou au conseil des « chefs. Ce sont là de pures conjectures : les mœurs, les rites, le « mode de gouvernement de ces hommes restent un problème pour « nous. » (2)

Mentionnons encore *Ancient-Fort*, sur la rive du *Petit Miami*, à 42 milles de Cincinnati. La longueur de cette enceinte est de trois à quatre milles, et la hauteur des murs atteint parfois jusqu'à 20 pieds. Le professeur Locùe, qui en a le premier donné la description, estime qu'il est entré dans sa construction plus de 750,000 verges cubes de terre. Un fait digne de remarque, c'est qu'on ne trouve presque jamais de traces d'excavation dans le voisinage des mounds ; il faut donc croire que les matériaux en étaient apportés de fort loin.

Les murs des camps retranchés sont quelquefois construits en pierre, comme à Bourneville, dans l'Ohio, mais dans aucun cas ces pierres ne sont équarries, ni appareillées, ni reliées entre elles par un mortier. Des excavations, généralement de forme circulaire, marquent dans les

---

(1) L'Am. prehist., page 90 et 91.

(2) L'Am. prehist., page 92.

enceintes l'emplacement des huttes des habitants. Leur profondeur est d'environ deux pieds et leur diamètre de trente. La place du foyer y est indiquée par la présence d'argile calcinée, des cendres, de fragments de charbon et d'ossements d'animaux aussi calcinés. Il se trouvait le plus souvent au centre de l'habitation.

Parmi les monuments qu'on a nommés *enceintes sacrées* le groupe le plus remarquable se trouve à Newark, dans la vallée de Scioto.

Il se compose d'un octogone d'une superficie de 50 acres, d'un carré de 20 acres ,et de deux cercles dont l'un a 20 et l'autre 30 acres de surface. Les murs du grand cercle ont 12 pieds de haut sur 50 pieds de large à leur base. Un fossé intérieur de 35 pieds de largeur les protège. L'ensemble de toutes ces constructions qui se rattachent à ce groupe, d'après un relevé fait par le colonel Whittlesey, couvre une superficie de 12 milles carrés, (Lubock et Bancroft disent 4 milles) et la longueur des tertres est de plus de deux milles. « Les « larges entrées défendues par des talus de 35 pieds de hauteur, par des « fossés de 13 pieds de profondeur ; les allées, véritables labyrinthes, « qui ajoutent aux difficultés de l'accès ; les mounds de forme étrange, « dont l'un représente le pied d'un oiseau avec le doigt médiau de 155 « pieds et les doigts latéraux de 110 pieds de longueur, tout frappe « vivement l'explorateur. Sur ces ruines abandonnées les arbres de la « forêt ont grandi depuis des siècles, d'autres les avaient précédés, « leurs troncs gigantesques en décomposition attestent leur existence. » (1)

Les monuments de cette catégorie se trouvent surtout dans les Etats de l'Ouest; et tout, dans leur position et leur mode de construction, indique qu'ils n'étaient pas destinés à la défense. Au lieu d'être placés, comme les fortifications, sur des hauteurs difficiles d'accès, ils sont le plus souvent établis sur le bord des cours d'eau et dans les vallées. Leur forme est toujours régulière : carrée, circulaire et quelquefois polygonale ou elliptique. Les hommes qui les ont construits connaissaient évidemment l'art de mesurer les surfaces et de calculer les angles ou les diamêtres.

Malgré le nom donné par Squier à ces enceintes, il est impossible d'y voir des temples ; leur nombre, l'étendue de terrain qu'elles couvrent s'opposent à cette théorie. Tout au plus pouvaient-elles être destinées à la demeure des prêtres, selon un usage commun à différents pays. M. Ferguson [2] croit qu'elles étaient des bourgades. Selon lui, le petit enclos, presque toujours accolé au grand, était réservé au chef ;

---

(1) L'Am, prehist., 102.

(2) Monuments mégalithiques, Traduction Hamard, page 259.

mais comment expliquer alors qu'on n'y ait trouvé aucune trace d'habitation, aucun foyer? Le mystère plane donc encore ici sur ces ruines majestueuses auxquelles la science moderne ne parviendra probablement jamais à arracher leur secret.

C'est avec plus de raison qu'on a nommé *temples* des pyramides tronquées, rondes, ovales, carrées ou polygonales, invariablement surmontées d'une plateforme à laquelle on arrive par une suite de plans inclinés. Cette plateforme était probablement destinée au sacrificateur. Ces tertres se trouvent en grand nombre dans les états du Sud et de l'Ouest. Ils deviennent plus rares vers le Nord ; cependant on en rencontre quelques-uns jusqu'au lac Supérieur qui semble avoir marqué la limite septentrionale des établissements des Mound-Builders.

Formés parfois de deux troncs de pyramides superposés, les temples atteignent, dans certains cas, des hauteurs considérables, et s'il faut en croire le récit des explorateurs, on en aurait découvert un, dans ces derniers temps, à 25 milles d'Olimpia, [Washington], dont la plateforme se trouverait à 300 pieds du sol ; mais en général cette hauteur varie de 40 à 100 pieds. Dans l'un de ces mounds situés à New-Madrid, les fouilles ont mis au jour une chambre intérieure formée de pieux d'orme et de cèdre plantés verticalement, reliés entre eux par des fragments de cannes, et revêtus d'un enduit, brut à l'extérieur, lissé avec soin et recouverts d'une couche de peinture rouge à l'intérieur. On y a trouvé des disques en syénite et de nombreuses poteries parmi lesquelles un vase moulé sur un crâne humain qui était encore engagé.

Les *tertres à sacrifices* sont de forme carrée ou parallélogrammique, invariablement renfermés dans une enceinte et surmontés d'un autel toujours déposé sur le sol même du mound. L'autel est en pierres plates ou en argile durcie soit au feu, soit au soleil ; ses dimensions varient d'une façon considérable : en tel endroit il a jusqu'à 50 pieds de longueur sur 15 pieds de largeur ; ailleurs au contraire il n'a que quelques pouces carrés. Les fouilles pratiquées sous ces autels ont donné des armes, des outils, des poteries, un grand nombre de pipes et d'ornements de cuivre, et jusqu'à de simples cailloux ne portant aucune trace de travail humain. Tous ces objets comme les autels eux-mêmes, portent les marques d'un feu violent, ce qui semble indiquer que les offrandes étaient purifiées par les flammes. D'après une opinion récemment émise, ces monuments auraient été des sépultures où la crémation était le rite employé. Il est certain au reste que plusieurs des anciens peuples d'Amérique avaient coutume de brûler leurs morts, et ce fait par conséquent ne serait pas isolé. Mais rien ne prouve que l'une des deux hypothèses soit plus vraie que l'autre.

En supposant que les Mound-Builders aient été dans l'habitude de

brûler quelquefois leurs morts, on a la preuve qu'ils les inhumaient au moins dans certains cas. Les nombreux *tertres tumulaires* qu'on rencontre dans presque tous les Etats de l'Union, attestent l'existence de ce rite funéraire chez ces peuples intéressants. Ces mounds, de beaucoup les plus nombreux, étaient encore utilisés en certains endroits pour y ensevelir les morts, longtemps après la disparition de leurs constructeurs, en sorte qu'il devient parfois difficile de les étudier avec fruit. Cependant les sauvages que trouvèrent les Européens à leur arrivée n'en sauraient être les auteurs, et tous s'accordaient à dire que ces constructions n'avaient pas été élevées par leurs ancêtres.

Le nombre de squelettes que les tertres tumulaires renferment est parfois considérable. Ainsi M. Putnam en a compté plus de 600 de tout âge et de tout sexe dans les mounds de la vallée du Petit Miami, Ohio, et pas moins de 50 dans un seul tertre du Tennessee. Tous les rites, toutes les formes de sépulture usités chez les anciens peuples de l'Europe, s'y retrouvent. Le corps était tantôt déposé horizontalement, tantôt replié sur lui-même, ici couché sur le côté, là sur le dos, etc. La crémation était aussi l'un des rites en usage. « Dans le « Missouri, on recouvrait le corps d'une véritable carapace en terre « glaise ; puis on allumait un immense bûcher » (1) Ce rite se retrouve dans l'Ohio.

A côté des cadavres inhumés on déposait des outils, des ornements, des vases remplis d'aliments. Quelquefois les corps étaient enveloppés de bandelettes d'écorce, et assez souvent enfermés dans des cercueils faits de six pierres plates qu'on recouvrait de terre.

Quelques-unes des poteries trouvées dans ces tertres sont très-fines et témoignent d'un art avancé. Il fallait à l'ouvrier une grande habileté et une grande patience, pour fabriquer ces vases aux formes élégantes, entièrement faits à la main, sans le secours d'aucune machine, la roue du potier même était inconnue aux Mound-Builders.

Une autre variété de tertres funéraires a reçu le nom de *Chambered Mounds*, à cause d'une cellule placée au centre du tertre et dans laquelle on déposait les cadavres. Ces cellules étaient construites avec des poutres, tantôt avec des pierres brutes, quelquefois disposées en forme de voûte pour mieux résister à la pression des terres. C'est surtout dans les Etats du Centre qu'on rencontre ces chambres sépulcrales.

Mais les plus curieux de tous les monuments laissés par les Mound Builders, sont sans contredit les tertres figurant des animaux. On les trouve dans tout le *Far West;* mais ils sont plus nombreux dans le

---

(1) L'Am. préhist., page 115.

Wisconsin que partout ailleurs ; on les y compte par milliers. Ils représentent des hommes, des mammifères qui atteignent jusqu'à 200 pieds de longueur, des oiseaux dont les ailes ont près de 100 pieds, des serpents, des lézards, des tortues, etc., etc. On a même trouvé dans le Minnesota une araignée dont le corps et les pattes couvrent un acre de terrain, et dans le Wisconsin un singe qui peut avoir 160 pieds de longueur et dont la queue, contournée en demi-cercle, ne mesure pas moins de 320 pieds (1). Il ne faut pas oublier le grand serpent de *Brush Creek*, dans Adams county, Ohio. Déroulé, il aurait 700 pieds de longueur. Au reste, le serpent se retrouve partout sous forme d'emblême, dans ce qui reste des races américaines, et parait avoir joué un grand rôle dans leur mythologie.

Ces constructions gigantesques dont nous avons essayé de donner une idée, exécutées avec des moyens si primitifs et par l'homme seul, sont bien propres à frapper d'étonnement; mais cet étonnement redouble quand on songe que ces peuples si longtemps réputés barbares avaient pu concevoir et mener à bonne fin le creusement de canaux considérables, pour établir des communications par eau entre les différentes parties du pays qu'ils habitaient. C'est dans le Missouri qu'on a découvert les traces de ces travaux. Le directeur de l'exploration géologique de cet état, M. C. Swallow, en décrit un qui a 50 pieds de largeur, sur 12 pieds de profondeur. "Il en existe sur divers "points. Tous sont systématiquement conçus, et exécutés avec une " grande intelligence des difficultés du terrain, et sans doute aussi des " besoins de la population. Les tremblements de terre ont oblitéré " sur bien des points leurs tracés, les progrès de la culture nivellent " incessamment les levées ; mais il est facile aujourd'hui encore de " reconnaître l'œuvre de l'homme, et on a pu suivre sur un parcours " de soixante dix milles, une série de canaux qui mettaient le Missis- " sipi en communication avec Big Lake, Cushion Lake et Cullins " Lake." (2)

En terminant cette trop courte et trop imparfaite esquisse des monuments laissés par les premiers habitants de l'Amérique, nous devons encore nous poser les questions que nous faisions en commençant. Qu'étaient ces peuples ? D'où venaient-ils ? Comment ont-ils disparu ? Et comme toujours il nous faut avouer notre ignorance presque absolue de tout ce qui concerne l'histoire de ces races dont l'existence nous a été si inopinément révélée.

---

(1) Conant "Foot Prints of Vanished races", page 96 et 101.

(2) L'Am. prehist., pages 134 et 135. M. de Nadaillac cite ici une lettre de M. Carlton, publiée par Conant dans l'ouvrage que nous avons déjà mentionné, "Foot Prints of Vanished Races," page 78.

L'étude des ruines et de ce qu'elles recèlent a donné naissance à deux courants d'opinions contraires au sujet de la disparition des Mound Builders. Les uns veulent voir, dans les sauvages de l'Amérique du Nord, les descendants dégénérés de ces peuples intelligents; les autres prétendent que les constructeurs des tertres sont disparus sans laisser de postérité. M. de Nadaillac n'adoptant ni l'une ni l'autre de ces théories, émet l'opinion que les peuples si avancés, dont les monuments en ruine jonchent toute l'Amérique centrale, avaient pour ancêtres les Mound Builders refoulés vers le sud par une nouvelle race venue du Nord ou du Nord-Ouest. "Peut-être", dit-il, " serait-il possible de retrouver les traces des Mound Builders chez les " Aztecs, où les téocallis en pierre rappellent par leur forme les mounds " coniques ; chez les Mayas dont nous raconterons les remarquables " monuments," et il conclut en disant : " Nul n'a prétendu rattacher " les grands Romains aux Huns et aux Germains, il est tout aussi " impossible que les Mound Builders aient laissé pour descendants les " Indiens du seizième siècle." (1)

Sans accepter ni rejeter aucune de ces hypothèses, nous devons répéter encore une fois que l'état actuel de nos connaissances ne saurait nous permettre de tirer aucune conclusion à ce sujet ; et nous devons nous résigner à laisser sans solution, au moins jusqu'à ce que les données soient plus certaines, une foule de problèmes si pleins d'intérêt pour la curiosité humaine et pour la science.

Le sujet qu'embrasse le titre de ce travail est loin d'être épuisé, au contraire nous n'avons guère fait que l'entamer. Il nous reste à parler d'autres peuples encore plus intéressants que ceux dont nous venons d'esquisser à grands traits les monuments. C'est ce que nous ferons dans un second article, aussitôt que nos loisirs nous le permettront.

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, Novembre 1884.

---

(1) L'Am. prehist., page 196.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

VII

(Suite).

LA GRAVITÉ SUR LE GLOBE DE SATURNE. — LÉGÈRETÉ DU GLOBE LUI-MÊME SURTOUT À SA SURFACE. — COMMENT LES ASTRONOMES PEUVENT RÉUSSIR À PESER UNE PLANÈTE.—SATURNE PROBABLEMENT UN GLOBE TOUT GAZEUX.

Nous avons dit plus haut que la masse de Saturne est de cent deux fois supérieure à celle de la Terre, et que son rayon varie, d'après les diverses latitudes, entre 64 et 54 mille kilomètres : ce qui le fait dix fois plus long que celui de notre globe. Si maintenant nous nous rappelons que la gravité est en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances, il nous sera facile de calculer combien serait augmenté le poids d'un corps qui, de notre monde, serait transporté en celui de Saturne. En tenant compte de la masse de cette planète, le nouvel hôte de ces lieux se sentirait attiré avec une force cent deux fois plus grande que dans sa planète natale ; mais, d'un autre côté, se trouvant à la surface, à une distance dix fois plus grande de son nouveau centre d'attraction, son poids serait cent fois moindre ; et ainsi, ce corps n'aurait son poids augmenté que d'un dixième environ.

Ainsi en serait-il d'un corps qui se fixerait sur Saturne en un point rapproché des pôles ; à l'équateur ou près de là, ce serait tout le contraire : au lieu de devenir plus pesant, il deviendrait plus léger. Pour ne pas parler toujours nous-mêmes, nous prierons un de nos compagnons de voyage de nous donner la raison de ce revirement inattendu. Et, sans aucun doute, plusieurs voix s'élèveront ensemble pour l'assigner à la rapidité avec laquelle la planète tourne, dans son mouvement diurne, autour de son axe. Nous connaissons déjà la longueur du

diamètre équatorial de Saturne, et de là nous déduisons sa circonférence qui est de plus de 380,000 kilomètres. Tout point situé sur l'équateur parcourt donc, en vertu de la rotation diurne, cet immense espace en dix heures et quatorze minutes seulement ! ce qui suppose une vélocité de plus de trois kilomètres à la seconde. Rien d'étonnant dès lors à ce que la force centrifuge, nulle au pôle et très peu considérable dans les latitudes polaires, contrebalance, à l'équateur et dans les régions voisines, la force de gravité et la diminue d'un sixième. Si Saturne accélérait seulement deux fois et demie sa rotation diurne, la gravité serait réduite à rien, et les corps n'auraient plus aucun poids. Une différence de poids semblable, mais de beaucoup moindre, eu égard à la force centrifuge et à la petitesse du rayon équatorial, s'observe aussi, comme chacun le sait, entre les pôles et l'équateur de la terre. Mais la diminution qui en résulte n'est que de 1-289 ; rien de plus.

Pour éclaircir davantage la question, quelque membre de notre caravane, observateur plus attentif ou plus réfléchi, ne manquera certainement pas de remarquer qu'au moment même où nous nous arrêtons sur l'équateur de Saturne à discuter du poids des corps, l'anneau de la planète nous passe précisément sur la tête. Et bien peu y penseront, vu que l'amas habituel des brumes saturniennes leur en dérobe la vue. Or, cet anneau, par suite de l'attraction qu'il exerce surtout sur les corps situés à l'équateur et partant plus rapprochés de lui, contribue aussi sans aucun doute à diminuer leur tendance vers le centre de la planète et ainsi à les rendre plus légers.

Entre les chiffres donnés jusqu'ici, ceux qui ont trait au volume de Saturne sont calculés sur le globe de la planète tel que nous le voyons avec l'atmosphère vaporeuse d'une profondeur inconnue qui en forme la surface extérieure. Tout compris donc, le globe de Saturne nous apparait, comme nous avons dit, six cent soixante-quinze fois plus volumineux que la Terre, tandis qu'il ne l'emporte que de deux cent fois sur elle par la masse. Evidemment, pour qu'une quantité de matière relativement si petite parvienne à remplir un tel volume, il faut qu'elle soit proportionnément beaucoup moins dense que la matière de notre globe, et qu'elle soit raréfiée, surtout dans ses couches supérieures, à un point très-rare ici-bas. Ceci s'exprime en disant que la densité moyenne de Saturne est de soixante-treize centièmes, un peu plus de la moitié de celle de la Terre. Ainsi, quoique, absolument parlant, Saturne pèse cent deux fois plus que notre planète, ou 105 trillions et 268 milliards de tonnes de mille kilogrammes chacune, cependant, un globe égal au globe terrestre, mais formé dans les mêmes conditions de matière saturnienne, pèserait la moitié moins que notre planète.

Peut-être ici plus d'un parmi nos voyageurs, en entendant les astro-

nomes parler si à l'aise du volume et du poids d'astres qui, après tout, se visitent avec le télescope à des millions de kilomètres, se demandera comment ils peuvent les connaître. Rien de plus facile en théorie. Quant au volume, l'astronome n'a qu'à fixer une extrémité de la planète et ensuite une autre au point diamètralement opposé. Naturellement, les deux rayons visuels forment un petit angle, dont les côtés, en se prolongeant jusqu'aux extrèmités du diamètre de la planète, forment avec elles un triangle complet. Ceci posé, il mesure l'angle que font entre eux les deux rayons visuels, par exemple, un angle de 20", comme il arrive pour Saturne au moment où il est plus près de la Terre. Dès lors, connaissant la distance de la Terre à la planète, l'astronome sait quelle est la longueur des côtés du triangle. Et, étant donnés les deux côtés d'un triangle et l'angle inclus entre ces deux côtés, il n'est pas un élève de géométrie qui ne puisse calculer la longueur du troisième côté, c'est-à-dire précisément le diamètre de la planète ; et une fois qu'il aura ainsi obtenu un ou plusieurs diamètres, selon le plus ou moins de régularité du globe, il pourra tout aussi facilement en calculer la surface et le volume.

Et la masse? direz-vous.—L'astronome la calcule par effets confrontés avec les lois bien connues de la gravité. Il observe, par exemple, la perturbation qu'une planète produit sur le cours d'une autre, en accélérant son mouvement, en la retardant ou en la faisant dévier, selon les diverses positions dans lesquelles elle se trouve par rapport à elle. Sachant d'ailleurs la distance de l'une à l'autre, il peut calculer exactement la masse qui produit de tels effets. Ensuite, la masse comparée au volume nous donne, sans plus d'efforts, la densité véritable. Tout cela, en théorie et abstractivement. Les difficultés pratiques dans la solution soit des problèmes spéciaux, soit en particulier de celui de la distance duquel dépendent tous les autres, nous les laissons aux astronomes qui sont, et pour cause, beaucoup moins nombreux que les voyageurs.

Maintenant, revenons au point de la petite densité du globe de Saturne. On peut faire, sur la constitution physique de cette planète, deux hypothèses. La première, c'est que sous l'enveloppe atmosphérique se cache un noyau solide. Dans cette supposition, quelques-uns entraînés par l'imagination, se sont représenté les corps de la surface, doués, par suite de leur ténuité, d'une légèreté égale ou même supérieure à celle de notre globe. D'après eux, il ne serait point rare d'en trouver de plus légers que l'air lui-même, avec l'inconvénient facile à prévoir, et cependant non prévu, de les voir s'élever dans les régions élevées de l'atmosphère, s'ils n'étaient bien solidement fixés au sol. N'est-ce pas, en effet, ce qui arrive aux ballons qui, en vertu de leur égèreté relativement à l'air dans lequel ils sont plongés, s'élèvent vers

le ciel et vont, s'ils ne sont étroitement enchaînés, en s'élevant toujours davantage, jusqu'à ce qu'ils rencontrent une couche d'air dont le poids spécifique soit égal au leur ?

Dans ces conditions, les habitants de Saturne, peut-être comme compensation pour la prison cellulaire à laquelle l'obscurité de l'atmosphère les tient condamnés, auront l'avantage d'une locomotion plus libre : ils ne voyageront plus attachés au sol comme nous, hommes terrestres, mais ils voleront, ou mieux, nageront comme des poissons dans cet air dense et compacte. C'est de telles puérilités que l'astronomie populaire de Flammarion est émaillée ; il n'oublie pas même de nous y donner un paysage de Saturne. Et tout cela, pour rapetisser au service de l'incrédulité l'importance du genre humain dans l'univers, pour renverser les idées de la Révélation chrétienne et supplanter Dieu lui-même, pour leur substituer le culte de la Nature infinie.

Mais la science fait une guerre inexorable aux interpolations insensées de l'incrédulité. Quelle valeur peut-on attribuer à l'hypothèse d'un paysage en Saturne, quand il est très-vraisemblable, aux yeux des meilleurs astronomes, que toute cette planète est encore dans un état gazeux ? Nous laissons de côté la fiction de l'anneau et des lunes visibles, d'après lui, dans un ciel tout couvert de nuages éternels. Mais l'hypothèse d'une écorce solide, moins dense que l'atmosphère qui l'entoure, est entièrement opposée à l'analogie et aux lois physiques, dans la théorie moderne de la formation des planètes. Cette théorie veut que les substances soient distribuées d'après leur densité du centre à la périphérie, comme elles doivent l'être tant qu'elles sont séparées, et aussi qu'elles se maintiennent dans le même ordre pendant la solidification graduelle du globe. Comme l'existence d'un noyau solide en Saturne reste controversé ; comme même elle est improbable, nous attendrons de plus amples éclaircissements sur les choses avant de discuter si les habitants de Saturne marchent le front haut ou nagent librement dans l'air.

VIII

LES ANNEAUX DE SATURNE ET SES HUIT LUNES.

La chose la plus remarquable en Saturne est l'apparence de son majestueux anneau. Il se montre à nous comme une roue immense, entièrement détachée de la planète et formant comme une couronne tout autour de son équateur. Nous nous en formerions une idée presque exacte en nous la représentant non comme une torque, mais comme une gimblette très écrasée, ou même mieux comme une rondelle de carton, tant est grande la disproportion qui existe entre sa largeur qui est de

47,000 kilomètres (à peu près quatre diamètres terrestres,) et sa grosseur, qui est de 60 kilomètres ou à peu près. Ajoutons, quant aux autres mesures, que le bord externe de cet immense collier, quelque peu elliptique dans sa courbe, lancé dans l'espace à environ 24,000 kilomètres de la planète, a un immense diamètre de 284,000 kilomètres.

Inutile de chercher sous quels aspects ce satellite se présenterait aux peuples de Saturne, si tant est qu'ils existassent ou fussent capables de le découvrir. Aux habitants de l'équateur, auxquels il se montre dans le sens de sa plus petite dimension, il apparaîtrait à peine comme une mince bande plombée sur la voûte céleste. Puis en allant vers les pôles, cette bande serait vue s'élargir de plus en plus et prendre l'apparence d'un cintre de plus en plus abaissé, si bien qu'à la fin, elle formerait au ciel un arc d'inexprimable magnificence, ou mieux, d'inexprimable tristesse, eu égard à la pâleur des rayons lumineux qu'il reçoit du Soleil.

On peut ensuite imaginer les combinaisons auxquelles sont soumises les éclipses de cet arc, soit que lui-même s'interpose entre l'observateur et le Soleil, soit que la Planète projette son ombre sur la partie opposée de l'arc ; et de plus, les éclipses du Soleil et des huit lunes. Ce sont là de beaux sujets de calcul ou de rêveries, mais privés de quelque chose de mieux, de toute réalité, car l'atmosphère de Saturne, faut-il le redire ? est si épaisse, que sous elle nous ne verrions rien de toutes ces merveilles, et que partant nous ferons mieux de parler de l'anneau tel qu'il se montre à notre globe.

Or, à nous il se présente sous des conditions diverses, tantôt plus en raccourci, tantôt moins, étant comme il l'est, incliné, de même que l'équateur saturnien, de 28° environ au plan de notre écliptique. Galilée eût la mauvaise fortune de s'adonner à cette étude précisément à une époque où la perspective de l'anneau allait en diminuant. Ayant découvert deux renflements sur les côtés de la planète, il crut pouvoir par là parvenir à en connaître mieux la nature. Mais, dans de nouvelles observations, il vit ce phénomène disparaître et rejeta la faute sur les lentilles de son télescope. En bonne vérité, leur seule faute était de n'être pas assez fortes pour lui faire voir le fil ténu auquel se réduit l'anneau quand il se présente exactement de côté.

Dans des conditions plus favorables, et avec de meilleurs instruments, non seulement Helvétius découvrit l'anneau en 1659, mais les astronomes qui suivirent remarquèrent deux anneaux concentriques, indépendants l'un de l'autre et séparés par un intervalle de 3,000 kilomètres environ. Ils en distinguèrent trois dans la suite, ayant observé une crevasse qui divise en deux l'anneau extérieur. Dans ces trois zones, la plus rapprochée de nous est quelque peu obscure ; celle du milieu est plus brillante, et l'autre est d'une composition plus légère et plus

transparente, en sorte qu'elle laisse voir en arrière le corps de la planète. D'autres observèrent ensuite entre la zone interne et les zones externes de l'anneau, jusqu'à onze zones séparées les unes des autres par des intervalles bien définis.

De quoi se compose cette majestueuse couronne de Saturne? La transparence de l'anneau interne semblerait indiquer qu'il est d'une nature gazeuse ; mais alors, en regardant au travers le corps de la planète, on en verrait l'image quelque peu déplacée par suite de la réfraction ; ce qui n'a pas lieu. Nous devons donc admettre qu'il est composé d'une matière réduite en parties extrêmement petites, peut-être même à l'état nébuleux. De même on regarde les zones externes comme formées de nuages circulaires de particules moindres ou plus fixes par suite de leur nombre ou, en même temps, plus considérables à cause de leur volume.

Après avoir ainsi privé le système annulaire de Saturne d'une solidité intrinsèque, capable de prévenir sa chute sur la planète, il devenait absolument nécessaire de supposer les particules qui le composent animées d'une force prodigieuse de translation. Comment autrement pourrait-il contrebalancer la très forte attraction du centre? D'après les calculs, les particules les plus rapprochées de la planète accomplissent leur révolution en six heures environ, et les plus éloignées en douze heures seulement, parcourant ainsi une périphérie, comme l'on dit, de 284,000 kilomètres.

Malgré cela, la perpétuité de cette couronne ne paraît pas plus assurée que celle de beaucoup d'autres de nos jours. Déjà, depuis quelque temps, les astronomes observent avec inquiétude certains changements dans la splendeur et la configuration de cet anneau, qui sont loin d'être de bon augure. Il en est même qui osent parler du cas possible où nous-mêmes ou nos neveux aurions, dans un temps peu éloigné, à assister à une destruction complète de ce royaume dissolu. Ce serait la fin du monde pour les habitants de Saturne ; rien de moins, et la question de leur existence serait arrivée à une solution. Pour l'astronome terrestre, il pourrait s'en consoler, en voyant que les huit lunes de cette planète lui restent et lui offrent un champ assez vaste d'observations.

Qu'il nous suffise de dire que le plus éloigné de ces satellites, connu sous le nom de Japhet, obéit à son gouvernement, malgré les 4,000,000 de kilomètres qui le séparent de la métropole. Il le fait toutefois avec une certaine lenteur, puisqu'il prend 79 jours et 7 heures à accomplir son tour, et avec cela, un des huit mois parallèles et tous divers du calendrier saturnien. La route est si longue, que nous devons lui compatir. Mimas, un autre satellite, n'a par contre un mois que de 22 heures, tandis que le mois d'Encelade est de 1 jour et 8 heures ; celui

de Téthys, de 1 jour et 21 heures ; celui de Dioné, de 2 jours et 17 heures, et enfin celui de Rhéa, de 4 jours et 12 heures. Leurs orbites suivent tout naturellement la même proportion.

La variété et la merveilleuse harmonie du système de Saturne ressort assez, même du petit nombre de phénomènes que nous avons considérés comme en passant. Comme dernière preuve de son immensité, citons, en finissant, ce Japhet qui en donne déjà une par l'étendue de son orbite. Son volume est plutôt celui d'une planète que celui d'un satellite ; son diamètre égale presque le diamètre de Mercure. Et pourtant, Titan, son compagnon, le surpasse, car son diamètre est de 6,800 kilomètres, plus grand par conséquent que celui de trois planètes du système solaire, Vénus, Mercure et Mars.

Cependant, tant de beautés et de magnificences, quelque voisines, quelque domestiques qu'elles soient, sont invisibles sur le globe de Saturne. *Les cieux racontent la gloire de Dieu :* aucun monde, dans le système solaire, ne la raconte avec plus d'éloquence que le monde de Saturne. A qui donc la raconte-t-il ? Evidemment à des êtres raisonnables, capables de l'entendre d'un monde différent ; il les raconte à l'homme.

GIULIO

LE CHATEAU DE TRELOR [1]

V

(*Suite*)

Ils débouchèrent enfin dans les grands champs, et devant eux, à un kilomètre au plus, se dressait dans la brume lumineuse, la masse noire du château.

—Nous voilà sauvés, monsieur le comte, dit joyeusement Catherine. Je suis à deux pas de Trélor, et vous pouvez rentrer à Rosay par le chemin du bourg. Il faut nous quitter.

—Quittons-nous, dit le jeune homme, Et il restait en place.

—Soyez tranquille, reprit-elle d'un son de voix légèrement moqueur, je ne parlerai à personne de ce retour de noces.

—Et pourquoi?

—Oh ! pour une petite bourgeoise comme moi, cela ne tire pas à conséquence. Mais que dirait-on dans votre monde, si l'on savait qu'un brillant officier et une jeune fille ont traversé, seuls tous deux, la nuit, la forêt de Verrières?

—Si l'on vous connaissait on absoudrait l'officier.

—On condamnerait la pauvre fille. Voilà votre justice.

—D'ailleurs, qu'importe? reprit René, d'une voix un peu tremblante. Jamais, de notre vie, nous ne nous aurons autant parlé ; à peine nous rencontrerons-nous de temps à autre. Mon congé touche à sa fin, bientôt je serai reparti pour Brest, et vous aurez oublié tout ce qui s'est passé à la noce de la petite Suzanne.

—Qui peut lire dans l'avenir ? dit Catherine.... Encore une fois, adieu, monsieur le comte. Je vous suis reconnaissante, plus que je ne puis le dire, de m'avoir accompagnée.

(1) Du *Correspondant*.

Le saluant d'un gracieux mouvement de tête, elle rajusta sa mante noire sur ses épaules, et s'éloigna. René la contempla un instant, immobile, puis baissant les yeux, il vit se détacher sur la blancheur du sentier un petit objet qu'il ramassa, et reconnut la rose rouge que Catherine portait tout à l'heure dans ses cheveux. En ce moment elle revenait sur ses pas, regardant à terre.

—Qu'y a-t-il ? demanda René.

—En arrangeant ma mante, là, à l'instant, j'ai perdu la fleur de ma coiffure.... Vous ne la voyez pas ?

—Non, mademoiselle.

Elle leva les yeux sur lui, et il se sentit rougir.

—Elle sera tombée dans le bois, reprit-elle. Je vous remercie ; il est inutile que vous la cherchiez.

Saluant encore, elle partit, tout à fait, cette fois. Lui, s'éloigna pensif dans la direction de la chaumière, mais, au détour du chemin, il se retourna, et regardant alternativement Mlle Ferrand s'avancer vers Trélor, et la rose qu'il tenait à la main, un singulier rapprochement se fit dans son esprit, entre ce château, cette jeune fille et cette rose.

—Le château n'est plus à toi, se dit-il avec un sourire contraint, la jeune fille ne le sera jamais, la rose seule te reste... Ah ! au diable le sentiment !... A-t-on jamais vu un marin plus mélancolique ?...

Et il partit en courant.

Pendant ce temps Catherine était entrée dans sa chambre, où elle avait réveillé en sursaut sa fidèle Manon, endormie à l'attendre au coin du feu.

—Bonté du ciel ! cria la vieille..... Ah ! c'est donc toi ?..... Enfin ! Tu m'as bien inquiétée, ma petite... Comme il est tard !... Approche-toi de la cheminée, et chauffe-toi, pendant que je vais te défaire... Tiens, tu n'as plus ta rose rouge dans tes cheveux... Tu l'as perdue ?...

—Dis plutôt semée, ma bonne. Et là où elle est, poussera peut-être tout un rosier.

VI

La petite Marcelle est triste et rien dans ses vingt occupations journalières, ne peut l'arracher à cette tristesse, Ses oiseaux l'appellent par un gazouillement de joie quand elle vient à portée de la volière, ils s'accrochent avec des airs engageants au treillage, mendiant gentiment une miette de pain ; elle passe sans les voir. Ses fleurs préférées éclosent, s'épanouissent. se fanent, sans qu'elle daigne les cueillir ; ou, si elle en prend une par habitude machinale, elle l'effeuille, distraite,

marchant au hasard par les allées du jardin, le regard noyé dans le vide. Jusqu'à son petit épagneul favori, Sly, qu'elle repousse quand il vient sauter devant elle, et qui s'éloigne tout honteux, lui lançant ce regard parlant des chiens rebutés qui semble dire : Alors, c'est fini, tu ne veux plus jouer avec moi ?

La petite Marcelle est triste et tout le monde l'est autour d'elle. Il règne à la Chaumière comme une sorte de mystère pénible, cette inquiétude vague ressentie par des gens qui s'aiment, qui sentent peser sur eux un commun et douloureux secret, et ne peuvent ou n'osent s'en expliquer franchement. René est devenu taciturne, sombre, et si sa mère ou sa cousine l'interrogent, susceptible et amer. Il entreprend de longues promenades à pied, rentre las et sans courage, aux heures de repas, et lorsque la comtesse lui conseille d'aller voir quelques parents ou amis des environs, il répond qu'il est mieux à Rosay, où il trouve le repos et le silence dont il a besoin. Un matin, il veut partir de Brest et reprendre la mer, le lendemain il a le dégoût de sa carrière et parle de démission. Ce n'est plus l'officier plein d'entrain qui arrivait, il y a cinq mois, prendre gaiement part à la fête de Noël. A voir et suivre jour par jour les rapides progrès de cette métamorphose chez son fils, la comtesse elle aussi est devenue tout autre. Elle n'a pas perdu cette sérénité de caractère qui rend son autorité si doucement ferme dans le gouvernement de sa maison, mais la régularité pure de ses traits s'est masquée d'un voile de langueur, et de nombreux fils d'argent viennent rayer l'or de ses tresses blondes. Quant au vieux Firmin, il s'en va hochant plus que jamais la tête, et ne répondant que par sa phrase ordinaire : "Tout ça, c'est des mystères," à sa femme qui le questionne sans cesse, raisonnant, marmottant, épiloguant à perte de langue.

Ce malaise des esprits, véritable épidémie règnante à la colonie de Rosay, Marcelle en a bien deviné la cause. Pouvait-elle échapper à ses yeux, à son cœur de vingt ans ? Elle a calculé que les premiers symptômes du mal remontaient à six semaines environ, époque de la noce de la petite Suzanne, cette noce où René a rencontré Mlle Ferrand et d'où il est revenu tout changé. Elle a remarqué que son cousin rentrait toujours de ses soi-disant promenades de santé par le même chemin, celui de Trélor. En faut-il davantage pour comprendre qu'il va rêver et rôder autour du château ? Y faire des visites peut-être ? Enfin le petit manège qui se répète tous les dimanches, à la grand'-messe, a été bien vite percé à jour par la vigilante curiosité de la jeune fille. C'est toujours la même scène, un trio muet : René fixant hardiment, dans sa naïveté d'homme et d'amoureux, les yeux sur sa belle ; Catherine s'assurant de temps en temps de son triomphe, par de furtifs éclairs lancés à travers ses cils baissés ; et Marcelle, par le va-et-vient

de sa mobile prunelle, saisissant au passage et comptant les coups de ce tournoi sentimental. Tout un drame dans ces trois regards.

Marcelle est vaillante, elle affrontera le danger. Ce que n'ose faire la comtesse, par un instinct bien légitime de pudeur maternelle, cette enfant le risquera, avec toute l'audace de l'innocence, Elle confessera René. Ce n'est pas qu'elle ne craigne de faire éclater en plein jour cet amour encore latent, de lui donner ainsi droit de cité à la chaumière, le pouvoir d'être discuté, examiné, admis peut-être. Et quand la pauvrette descend en elle-même, ne trouve-t-elle pas au fond de son brave petit cœur, une double tristesse de voir le chagrin de ceux qu'elle aime comme de découvrir que son René, son marin, son héros, n'a d'yeux et de pensée que pour une autre? Et quelle autre ! N'importe !... Il faut à tout prix sortir de cette cruelle situation, et ce n'est qu'elle qui puisse y réussir. Elle le doit à la comtesse, sa bienfaitrice ; elle s'exalte au point de s'en faire un cas de conscience. Car la généreuse fille n'est maintenant poursuivie que d'une idée qui s'est logée dans sa cervelle avec une ténacité qui ne se démentira pas, maintenant qu'elle a pris possession de cet esprit mûri trop tôt à l'école de la misère. Tout enfant, Marcelle a assisté, témoin triste et impuissant, à la lutte désespérée de son père contre la ruine et la banqueroute ; elle l'a vu en mourir, elle fera tout ce qui est en son petit pouvoir pour aider ses bienfaiteurs à reconquérir un peu de leur ancienne splendeur, car elle sait déjà, dans sa précoce expérience, qu'aujourd'hui c'est un double crime que de supporter à la fois le poids d'un grand nom et celui de la pauvreté. Un mariage inespéré offrirait à René la chance singulière d'une rentrée sous le toit paternel. Refoulant en elle-même les scrupules de sa délicatesse naturelle qui devrait repousser l'idée d'une pareille alliance, Marcelle poursuivra sans relâche la réalisation de ce projet. C'est un devoir, une mission... Elle n'y faillira pas.

L'occasion à la fois crainte et cherchée par elle, ne se fait pas longtemps attendre. Elle aperçoit, un matin, René assis sur le vieux banc de pierre, au bout de la charmille. La tête basse, les coudes aux genoux, il rêve à son ordinaire, traçant machinalement du bout de sa canne, des demi-cercles sur le sable. L'heure, le lieu, la solitude, tout est favorable. La lumière du soleil de mai à son lever éclaire, douce et chaude, les grappes de lilas ; les abeilles réveillées de leur sommeil d'hiver butinent dans le calice des premières fleurs ; les oiseaux rapprennent leurs refrains oubliés, tout rit, tout brille, tout chante, et cette jeune fille va parler de l'amour d'un autre, interroger, discourir, raisonner, et d'après les réponses qu'on lui fera, juger, approuver ou blâmer. Ne nous étonnons pas, la jeunesse a de ces audaces et de ces renoncements de soi-même. Ne la plaignons pas, elle a tant de trésors en main qu'elle peut bien en jeter au vent sans compter.

Marcelle fait de loin un demi-cercle autour du banc sur lequel son cousin demeure absorbé dans ses réflexions. Elle glisse sans bruit derrière les massifs d'arbustes. Elle se trouve maintenant derrière lui ; il ne l'entend pas. Elle approche doucement, retenant son souffle, ressentant les coups sourds de son cœur qui lui saute dans la poitrine. Elle se décide enfin, passe les mains de chaque côté de la tête de René et lui applique résolûment ses doigts roses sur les yeux.

Il se lève en sursaut ?

—Catherine !... Oh ! pardon..... Marcelle.....

—Non ; Catherine..... Tu avais bien dit.

Et le forçant à se rasseoir à côté d'elle :

—Eh bien, puisqu'il s'agit de Catherine, parlons-en.

Il voulut protester, tout honteux :

—Marcelle, je t'assure...

—Tais-toi donc, maladroit ! Profite de ma bonne volonté, puisque je consens à t'arracher un secret que tu brûles de confier au premier venu... Tu aimes Mlle Ferrand, tu n'oses pas l'avouer, mais tu es malheureux, et rien que la vue de ta souffrance nous fait souffrir tous. Est-ce là ce que tu veux, et prends-tu plaisir à nous faire de la peine ?

—Moi ?... Dieu m'en préserve, dit René s'efforçant de sourire. Je ne puis nier que je trouve Mlle Ferrand charmante, mais de là à l'aimer il y a loin. Tu as l'imagination prompte, Marcelle ; c'est naturel chez une petite fille, mais peu à peu à ton insu, tu t'es bâti tout un roman dans l'esprit...

—Oh ! l'esprit ne se trompe pas quand c'est le cœur qui le guide... Et moi, je t'aime, René, et de bonne amitié.

—Oui, je le sais, petite cousine, reprit-il plus affectueusement, et je n'ai pas besoin à mon tour, de te dire tout l'attachement que j'ai pour toi. Ta question vient d'un bon sentiment, et je t'en remercie, mais je n'ai pas de secret comme tu le penses. Ainsi donne-moi la main et restons-en là.

Il se leva pour s'éloigner. Ce n'était pas le compte de Marcelle, qui changea vivement ses batteries. Sans bouger de place, et continuant à agencer en petit bouquet trois boutons d'églantine qu'elle avait trouvés à portée de sa main :

—Alors, tu ne veux pas de moi pour avocat ? dit-elle tranquillement.

Il se retourna.

—Pour avocat ? répéta-t-il étonné.

—Sans doute. Tu ne te fais pas assez d'illusions, n'est-ce pas ? pour croire que l'idée d'un mariage entre toi et Catherine Ferrand serait bien accueillie par ta mère ?

—Et par toi ?

—Il ne s'agit pas de moi. Est-ce que je puis avoir une opinion? Je ne suis qu'une petite fille.

—Pleine de bon sens et de raison.

—Non, non, j'ai l'imagination prompte, et je me bâtis des romans dans l'esprit...

Il était revenu s'asseoir près d'elle.

—Je t'ai fâchée tout à l'heure, ma petite cousine, dit-il tendrement, pardonne-moi. C'est vrai que je suis bien maussade depuis quelque temps..... Ainsi tu approuverais, toi, l'idée de...

—Je n'ai pas dit cela..... il s'agit d'ailleurs de ma tante et non de moi. Si, par hasard, tu pensais à ce mariage, il faudrait voir s'il est possible, et si, pour compenser les... les obstacles qu'il rencontrerait, il offrirait au moins quelques avantages.

—Des avantages?..... mais il en aurait de très-grands, dit vivement René, qui donnait maintenant dans le piège depuis qu'il y entrevoyait une lueur d'espoir. Songe donc, un seul jour suffirait à nous faire reconquérir Trélor et cela sans lâche compromis, sans marché douteux au point de vue de l'honneur. Nous y rentrerons le front haut, car, il faut bien le dire, Mlle Ferrand subit comme moi le penchant qui nous pousse l'un vers l'autre..... Et puis, si tu savais, Marcelle, comme elle mérite qu'on l'aime ! Si tu l'avais vue, comme moi, à cette noce de paysans, bonne, affable, sachant dire à chacun le mot juste et propre à l'intéresser ! On la sentait aimée de tous..... C'est la vraie providence du pays. Et quand tu la connaîtras, comme je veux l'espérer, tu apprécieras bien vite sa raison, son intelligence, son esprit simple et élevé à la fois.

—Oui ! enfin, tu l'aimes..... C'est tout ce que je voulais savoir.

Elle s'était levée brusquement, et René, la regardant, s'aperçut que ses yeux étaient pleins de larmes.

—Marcelle, qu'as-tu?..... Ah ! tu m'as trompé ! tu as feint de m'approuver pour m'arracher mon secret. C'est mal.

—Non, j'ai bien fait, dit-elle, s'efforçant de cacher ses pleurs.

Il faut connaître les peines de ceux qui vous aiment. Tu vas me suivre, nous allons trouver ta mère, et tu lui diras tout.

—Oh ! non, jamais..... ou pas encore.....

—Si, maintenant, il le faut. Elle souffre de ta tristesse, de ton silence ; tu ne dois pas lui en laisser ignorer la cause, lorsque moi je la sais.

—Marcelle, je t'en prie...

—Si tu n'y vas pas, j'y vais moi-même. Ainsi, décide-toi.

Il était là, debout devant elle, torturé, ne sachant à quoi se résoudre. Elle le prit par le bras, et l'entraînant vers la maison, le tirant de toutes ses petites forces, comme on fait d'un enfant récalcitrant, et, répétant d'une voix sourde, presque irritée :

—Allons, je le veux, viens !..... Viens donc !

Moitié résistant, moitié résigné, il se vit amené par elle jusqu'auprès de la chambre de la comtesse. Marcelle ouvrit la porte, et voyant Mme de Trélor seule :

—Ma tante, dit-elle d'une voix ferme, voici René qui a un secret à vous confier. Il hésite encore ; demandez-lui, je vous en prie. Moi, je veillerai à ce que personne ne vous dérange.

Elle disparut, le laissant seul avec sa mère. Tous deux se regardèrent un moment, elle un peu inquiète, lui très embarrassé.

—Que nous veut cette petite folle ? dit la comtesse. Est-ce une plaisanterie ?

—Non, ma mère, dit René prenant son parti, c'est sérieux, et je suis bien aise, après tout, de ce tête-à-tête un peu forcé, pour causer avec vous.

—S'il en est ainsi, tu vas au-devant de mes désirs, cher enfant, répondit Mme de Trélor, L'état où je te vois depuis quelque temps me chagrine tellement, que si tu n'étais pas venu à moi, c'est moi qui, malgré ma répugnance à le faire, t'aurais interrogé, car j'espère qu'il ne peut y avoir de secret inavouable entre nous..... Voyons, qu'y a-t-il ?

—Si vous me voyez préoccupé, c'est que je songe beaucuup en ce moment à notre situation, qui ne peut durer longtemps la même, et à notre avenir qui m'effraie. Ne croyez pas que je regrette d'avoir embrassé la carrière de marin, traditionnelle d'ailleurs dans ma famille ; mais, enfin, je ne ferai pas le modeste avec vous, et je crois avoir rempli mon devoir envers mcn pays. Personne ne me blâmera de donner ma démission pour me consacrer à vous, ma mère, à cette vie de famille qu'il vaut mieux aborder trop tôt que trop tard. J'ai aujourd'hui vingt-six ans, et je viens vous demander si vous ne croyez pas qu'il soit temps de me marier.

La comtesse ne répondit pas tout d'abord, sentant la gravité de la réponse qu'elle allait faire.

—Mon enfant, dit-elle souriant tristement, c'eût été mon rêve le plus cher que de te voir au bras d'une jeune femme digne de porter et de transmettre le nom de notre maison. Mais où le trouverons-nous cet oiseau bleu ?..... Nous le voulons de fine race et de noble cœur, et notre pauvreté, car nous sommes pauvres, suffirait à effaroucher celui que nous voudrions choisir.

—Je n'ignore pas, ma mère, qu'il me faut faire un grand sacrifice, si je veux fermement réaliser ce projet. Or il s'agit, vous l'avez compris, de relever le nom de Trélor. Ce n'est pas une grande alliance de plus dont nous avons besoin ; certes, notre arbre généalogique peut en montrer avec orgueil, et des plus hautes. Non ; le but à poursuivre, c'est de rétablir notre antique fortune, et sans doute trouverons-nous,

en cherchant autour de nous, une honnête bourgeoise, noble de sentiments sinon de race, vertueuse, intelligente, et qui serait heureuse d'échanger une richesse loyalement acquise contre cette couronne de comtesse que vous lui enseigneriez à porter si dignement.

—Déroger alors ? dit la comtesse.

—Mon Dieu ! ma mère, c'est là un bien gros mot.

—Il n'y en a qu'un qui serve, René. N'espérez pas mon consentement à un pareil mariage.

—C'est le mariage, en tous cas, qu'ont fait bien d'autres gentilshommes, en ce temps de bouleversement social et de mélange de toutes les classes. Le duc, notre voisin, a épousé la fille d'un armateur de Nantes, et le marquis de Losnac, l'héritière d'un gros filateur du département.

—Ils ont fait ce qu'ils ont voulu. Mais nous.....

—Nous, ma mère, nous ne pouvons pas plus que d'autres empêcher la marche du temps et des choses. Autrefois, on appelait ce genre d'union une mésalliance ; aujourd'hui.....

—Aujourd'hui aussi ; et vous le savez bien.

—Soit, mais je suis dans une situation particulière. Ruiné, non pas de mon propre fait, tout le monde comprendra, approuvera même, que je cherche une héritière, et que, si sa fortune est de source pure, je l'épouse.

—On dirait à vous entendre, René, que vous l'avez trouvée ?

Le jeune homme se tut, embarrassé, et fit quelques pas dans la chambre.

—L'avez-vous trouvée ? reprit la comtesse anxieuse.

—Je le crois, dit enfin René à voix basse.

—Allons, fit-elle tristement, je vois que vous ne pouvez la nommer hautement. Faut-il, mon fils, que vous ayez fait un choix indigne pour de l'argent !...

—L'argent !...Dites l'amour, ma mère, car je l'aime éperdument !

—Mais, pour Dieu, qui est-ce donc ?.....

—Ne cherchez pas : c'est Catherine Ferrand.

—Catherine !.....

—Catherine !.....

—Oui..... Oh ! je sais ce que vous allez me dire !..... C'est la fille de nos régisseurs, c'est la dernière à qui je devrais penser. Ce ne serait plus déroger, ce serait descendre tout à fait. Bref, ajouterez-vous, un mariage inacceptable, dégradant aux yeux du monde..... Eh ! que me veut-il le monde ? Je ne le connais pas, moi ; je suis un marin, un sauvage ! Après nous avoir délaissé, renié presque dans notre chute, de quel droit viendra-t-il, ce monde égoïste, nous imposer sa loi, nous condamner à la misère, lorsque nous cherchons à nous relever ?

—Sachez d'abord, René, que nous ne sommes pas tombés, dit la comtesse frémissante d'émotion. Personne ne nous délaisse, ne nous renie..... On y serait mal venu ! Notre honneur est intact, et c'est vous qui, par un tel mariage, lui porteriez la première atteinte ! Mais tu ne réfléchis pas, mon enfant ! Le grand-père de cette fille s'est enrichi, Dieu sait par quels moyens, aux dépens de ta famille. Son père a triplé cette fortune dans un commerce douteux ; il a été l'ennemi acharné de nous tous.....

—Ennemi politique, pas autrement.

—Pas autrement ! s'écria la comtesse Hermine, comme si la haine de son cœur, las de trente ans de souffrances, s'était éveillée subitement !... Pas autrement ! Dois-je croire que tu n'as rien su, ou que tes voyages loin du pays t'ont fait tout oublier ?... Mais, mon pauvre enfant, ton grand-père est mort à la peine, après avoir au retour de l'émigration, combattu dix ans, pour arracher Trélor des mains d'un intendant rapace, qui, sous prétexte de garder leurs biens à ses maîtres, s'y était installé en souverain. Et lorsque le vieux Ferrand, bisaïeul de Catherine, fut bien forcé de lâcher prise, il avait dévoré plus d'un débris du domaine, lui laissant des cicatrices que la légèreté de ton père n'a fait qu'agrandir. Voilà l'origine de cette belle fortune, achevée dans le commerce par Pierre Ferrand, avec une rapidité qui a étonné toute la contrée ! Et puis... tu me forces à dire plus que je ne voudrais... quand je repasse dans ma tête les événements survenus à l'époque de la mort de ton père... ces débats, cette lutte électorale, cette hostilité grandissante d'une ingrate famille, notre obligée devenue notre ennemie... puis l'humiliation, la ruine, cette étrange maladie de Jacques Ferrand, sa retraite à Mauvers, où il semble cacher comme un remords... Vois-tu René... non, je ne puis croire qu'il n'y ait pas dans l'affreux malheur qui nous a rendus, moi veuve et toi orphelin, quelques circonstances mystérieuses...

—Que dites-vous ? interrompit vivement René. Vous vous égarez, ma mère, et vous êtes injuste pour une famille d'honnêtes gens. Ils ont peut-être profité des bontés de mes parents, je ne le nie pas ; ils l'avaient mérité par leurs bons offices, rendus d'aïeul en petit-fils, depuis un siècle. Enrichis dans l'agriculture, ils nous ont en somme rendu service, car, jamais, au moment où il y avait urgence de régler les dettes de mon père, nous n'eussions trouvé un acquéreur pour Trélor, payant sans marchander et argent sur table... Maintenant, si vous saviez ce qu'est devenue cette petite Cafherine, cette paysanne que vous avez vu jouer dans la cour du château. L'éducation en a fait une femme intelligente, élevée d'esprit et de sentiment, aussi noble que belle... Et puis, ma mère, et puis... je l'aime comme un fou ! Depuis un mois, je souffre, je lutte, je combats... je vous le jure, j'ai

combattu mon amour... il n'a fait que s'accroître devant les obstacles dont j'ai cherché à l'entourer... Il m'a pris tout entier, il me dévore, il me brûle, et c'est pour cela, ma chère mère, que je viens tomber à vos pieds et vous dire : Ayez pitié de moi ! permettez-moi de l'épouser, donnez-la moi, et vous, mère chérie, voyez sans colère venir à vous cette nouvelle fille qui, pour rouvrir la porte de Trélor, ne demande qu'à vous aimer, vous vénérer comme je vous vénère et vous aime... Non, non, ne parlez pas !... Je me sauve, je vous laisse... Réfléchissez, et quand vous me répondrez, que ce soit avec votre tendresse et pas avec votre fierté.

René, tombé insensiblement devant sa mère, lui tenait les deux mains serrées. Il y déposa un long baiser. Puis, comme redoutant un mot de réponse à cette tirade qui lui avait soulagé le cœur, il sortit vivement, égaré, enfiévré, comme un fou. Sur les marches du perron, il rencontra sa cousine, et l'enlevant dans ses bras, toute suffoquée, il l'embrassa à pleines joues :

—Marcelle, tu es mon bon ange !

Elle retomba sur ses pieds, et le vit s'enfuir en courant dans le jardin.

—Son bon ange ! pensa-t-elle... Je n'aurais pas demandé tant que cela !

VII

Mlle Ferrand triomphait, et le triomphe lui allait à merveille. Ce caractère tout d'une pièce, était de ceux qui ne ploient pas, qui marchent droit à travers la vie, par une voie bonne ou mauvaise, et qui devant un obstacle, le rompent ou s'y tuent, dédaignant les chemins détournés. Les gens ainsi doués vont parfois très loin. L'altière beauté de Catherine, toute rayonnante de succès, avait forcé le pauvre comte dans sa dernière ligne de défense. Un mot encore et il se rendait à merci. La victoire pourtant n'avait pas laissé que d'être difficile, non pas tant par la résistance de l'ennemi, que par le manque d'occasion de l'aborder. C'était bien peu que les entrevues du dimanche, où l'on pouvait se voir à la messe et, avant et après, causer en public pendant dix minutes au plus. Heureusement, ne se trouve-t-il pas, dans le simple exercice des droits réciproques de deux voisins, vingt prétextes à se rencontrer ! Justement, une contestation s'était élevée bien à point, au sujet d'une haie séparant un champ de Trélor du verger de la Chaumière. Il avait fallu choisir des experts, les faire agréer par les deux parties ; de là, échange de démarches, de pourparlers, dont Pierre Ferrand avait facilement laissé le soin à sa fille, tout satisfait qu'il était de la voir mordre, comme il disait aux devoirs de propriétaire.

La question s'étant embrouillée, on avait décidé de la trancher à l'amiable, et Catherine, accompagnée de son porte-respect Manon, n'avait pas reculée devant une visite à Rosay, visite qui y avait mis tout le monde en l'air, depuis la petite cousine Marcelle jusqu'au vieux Firmin. La fine mouche s'était montrée tellement conciliante, pleine d'une déférence sans bassesse et d'une courtoisie sans embarras, qu'elle avait étonné son monde et renversé bien des préventions.

Cette pointe chez l'ennemi avait sans doute coûté à l'orgueil de Mlle Ferrand. Au fond, elle détestait la comtesse Hermine et sa nièce. Il y avait entre ces femmes et elle, une digue infranchissable de préjugés, ou même de faits accomplis ; c'était la haine sourde de la richesse contre la race, du possesseur contre le dépossédé, du présent contre le passé. N'importe, il fallait vaincre à tout prix. Une fois la bataille gagnée, la nouvelle comtesse se chargeait bien de montrer qu'elle épousait René, et non sa famille, et qu'elle était seule la châtelaine de Trélor.

Quelle joie alors de rentrer de plain-pied dans ce grand monde, que la jeune orgueilleuse ne connaissait encore que par des regards hautains ou protecteurs ! Quel plaisir de frayer avec ces femmes de race et de haut renom, et de venir s'asseoir, égale entre égales, au milieu d'elles, non pas s'y haussant de par sa fortune, mais semblant y reprendre tout naturellement une place abandonnée, qu'on serait trop heureux de voir réoccupée. Quelle belle vengeance de tant de dédains subis, et quel beau rêve réalisé pour cette plébéienne anoblie !

A la Chaumière, la tendresse trop faible de la comtesse, à peine soutenue quelques jours par sa fermeté habituelle, n'avait pas tardé à céder devant tantôt la volonté impérieuse, tantôt les prières de René. Tel est le sort de presque toutes ces résistances de mère. Mais au château, Catherine éprouvait plus de peine à convaincre son père, qui ne renonçait qu'à regret à son candidat, le fils du meunier.

—Encore, disait-il, si c'était au profit d'un franc bourgeois, d'un industriel comme nous autres ! Mais non, un gentilâtre, un beau damoiseau, qui croira nous faire beaucoup d'honneur en nous épousant !...

—Ecoutez donc, mon père, répondait Catherine, c'est un Trélor.

—Ah ! voilà le grand mot lâché !.. Un Trélor !... C'est un oiseau rare, une espèce à part, n'est-ce pas ?... Mais qu'a-t-il donc de si merveilleux, ce nom-là pour que tu en sois ensorcelée ?... Les Trélor ! des gens qui ont pour tout domaine un méchant lopin de terre que je couvrirais avec mon mouchoir !

—Le fait est qu'il est assez grand pour cela, disait en riant Catherine, au moment où savourant une prise, son père étalait avec complaisance un énorme foulard, et le secouait avant de s'en servir.

—Je te prie de ne pas te moquer de moi... Libre à toi d'avoir des

petits carrés de batiste grands comme la main... On voit bien que tu veux faire l'aristocrate, et que tu aspires à devenir une Trélor... Tous Trélor ! Eh bien, et moi quest-ce que je serai?... Ferrand comme devant !

—Vous, disait-elle l'embrassant d'un air câlin, vous serez toujours le meilleur et le plus aimé des pères.

—C'est bon, c'est bon, reprenait-il radouci. Il faut toujours que mademoiselle fasse ses quatre volontés... Mais avant de t'anoblailler, penses-y !... Tu vas épouser un homme qui ne daignera pas se décroiser les bras, et qui ne sait faire œuvre de ses dix doigts... Oui, j'entends : il est marin, dis-tu?... La belle affaire !... C'est très gentil de faire aller les bateaux sur l'eau, mais ce n'est pas travailler, cela ! Du reste, nous verrons.

Et il sortait, se dérobant comme toujours devant la discussion, mais pour revenir plus tard à l'assaut avec une persévérance que les échecs multipliés ne rebutaient pas.

D'ailleurs, sous sa grosse enveloppe, le madré compère cachait sans doute quelque plan à double jeu, car, en peu de jours, sa conduite devint tout autre, et il parut se rallier aux visées de sa fille, avec une promptitude qui aurait dû mettre en éveil celle-ci. Aveuglée par son dévorant désir de devenir comtesse, elle ne remarqua pas non plus que le vieux père Jacques, depuis une longue entrevue avec son fils, ne répliquait plus rien aux projets dont venait souvent l'entretenir Catherine. Enfin, pendant les visites quotidiennes de René, admis définitivement comme soupirant, sinon comme prétendu officiel, Pierre Ferrand se montrait d'une affabilité pleine de rondeur et de bonhomie. Cette rapide conversion devait sembler suspecte ; mais, pour s'étonner, Catherine trouva trop naturel qu'on recherchât avant tout une alliance comme celle des Trélor, et le double bandeau de l'amour et de l'ambition couvrait ses yeux qui ne demandaient qu'à rien voir.

Les choses ne marchaient pas moins vite à la chaumière. René, pour persuader sa mère, avait bien à propos trouvé un auxiliaire imprévu dans sa cousine Marcelle. Poursuivant toujours son idée, la pauvre enfant, dans son ardeur de dévouement, se serait accusée elle-même d'égoïsme, en agissant d'autre sorte. Assiégée ainsi par tout ce qu'elle aimait, la comtesse résistait encore. Ce fut la mère qui se rendit, non par une faiblesse maternelle inconnue à cette âme fortement trempée, mais pour qu'on ne pût dire que l'orgueil de Mme de Trélor ait été le seul obstacle à ce qui pouvait être un décret de la providence en faveur de son fils.

René fut donc agréé comme un prétendant à la main de Mlle Ferrand. Le jour fixé pour la demande officielle, Catherine toute au bonheur de voir son plan se dérouler au gré de ses désirs, se prome-

nait de bonne heure sur la terrasse du château. La matinée était fraîche et pure. Notre héroïne s'était arrêtée à regarder là-bas, sur la Loire, un canot monté d'un homme seul qui ramait avec énergie pour remonter le courant très fort en cet endroit. Les coupsd'avirons se succédaient sans relâche, et la petite embarcation n'avançait à chaque élan que d'une ligne presque imperceptible. Le batelier ne se décourageait pas ; il savait qu'une fois le rapide franchi, sa barque glisserait ensuite sans effort sur les eaux tranquilles. A cette idée, Catherine sourit. Elle pensait qu'elle aussi, en ce moment, traversait un pas difficile, mais que ce n'était là que le dernier obstacle, et qu'au premier détour du chemin, elle allait conquérir sa place dans ce monde jaloux, belle, riche, noble et heureuse épouse du premier gentilhomme de la contrée. Que pouvait-elle craindre à présent? Elle avait longtemps lutté, heure par heure, pied à pied ; le jour du triomphe se levait enfin. Le canot qui remontait la Loire avait franchi le courant, et marchait dès lors paisiblement vers son but. L'ambitieuse fille y vit un présage pour son bonheur à venir, et rentra fière et satisfaite au château.

Cependant Mme de Trélor, accompagnée de son fils, prenait dans son humble équipage, le chemin de cette demeure d'où elle était partie pauvre, mais la tête haute, et où elle rentrait en solliciteuse. On devine les pensées qui lui étreignaient le cœur. Elle eut un instant de défaillance, puis se retrouva. Ni modeste, ni hautaine, avec une simplicité de grande race, elle entra dans le salon du château, où, empesé, solennel, et haut cravaté, Pierre Ferrand se promenait, agité déjà comme un ours en cage, tandis que sa fille brodait à la fenêtre dans un calme apparent.

On s'assit. Après les quatre phrases banales de rigueur, Mme de Trélor exposa le but de sa visite, insistant sur les qualités morales et la grâce de Catherine, qui avaient séduit son fils, sur l'intelligence et l'élévation des sentiments qui feraient de la jeune comtesse une femme digne du nom qu'elle porterait ; le tout dit avee un choix exquis d'expressions où un esprit sagace eût pu deviner un dégagement complet des volontés de René, mais aussi avec une courtoisie sans apprêt qu'enviait Pierre Ferrand pour la réponse qu'il allait faire.

Le pauvre homme se remuait sur sa chaise, s'inclinait, souriait, puis se redressant dans sa dignité de père, tremblant de perdre déjà le sang-froid qu'il s'était tant promis de garder pour jouer son rôle étudié d'avance, et balbutiant des mots entrecoupés : "Certainement... très flatté, madame la comtesse. .. il est certain que. .."

René crut devoir venir à son secours. Il ne s'était mêlé encore à la scène que par des regards d'enivrement lancés à Catherine, qui, silencieuse, auprès de son père, ne trahissait sa pensée que par des coups d'œil furtifs où brillait par éclairs son orgueil assouvi. Le jeune

homme repri pour son compte la demande faite par sa mère, et la changea en déclaration, bien superflue en ce moment. Egaré par la joie et l'amour, il perdit vite la notion et la dignité de sa situation, il pria, supplia, et dépassa si bien la mesure comme le but que le bonhomme Ferrand, se remettant de son émotion première, crut voir là le joint cherché depuis longtemps : "Ils grillent d'envie de ce mariage, se dit-il. La mère couve des yeux les millions ; le fils est ensorcelé par les yeux noirs de ma Catherine. Je vais les dégriser en serrant la vis."

Prenant son air le plus important :

Madame la comtesse, et vous, monsieur, je veux d'abord vous dire combien nous sommes touchés, moi et ma fille, de l'honneur que vous nous faites. Vous me permettrez pourtant, avant de vous donner une réponse catégorique, de vous poser une question. . une petite question. Car enfin... je ne veux pas dire que la noblesse n'ait pas du bon... Elle en a eu, surtout... Mais, il faut en convenir, n'est-ce pas ? elle est aujourd'hui détrônée par la richesse. Et nous-mêmes... tenez, mon pauvre père vous le dirait s'il n'était pas cloué par la maladie au coin du feu. Nous-mêmes, croyez-vous, madame la comtesse, que nous aurions gagné deux bons millions tout ronds, si nous n'avions pas travaillé sans relâche ? Eh bien ! tout homme doit travailler, c'est-à-dire avoir un état. Voyez-vous, c'est la grande loi de notre siècle : on ne vaut que par ce qu'on gagne... Donc, mon cher monsieur, quel est votre état ?

—Mon état ? répéta René un peu surpris de la question... Mais, vous le savez, je suis officier de marine.

—Je me fais sans doute mal comprendre... Je voulais dire : Quelle carrière comptez-vous prendre ?

—Mais aucune.. Je suivrai celle que j'ai embrassée.

—Ah ! c'est impossible !... Et pour peu que vous réfléchissiez, vous serez de mon avis. L'état de marin est glorieux, si vous voulez, mais complétement désintéressé... Et des galons dorés à la casquette et sur la manche ne constituent pas une dot bien magnifique.. D'ailleurs, c'est votre rôle de n'envisager que l'amour dans le mariage... C'est fort joli... mais, nous autres parents... et j'en appelle à madame votre mère..., nous avons le devoir d'examiner ce que j'appellerai le *côté affaires*... Nous sommes en présence d'un contrat, n'est-ce pas ? Eh bien, j'apporte moi un capital présent ; apportez, vous, un captial futur. C'est bien le moins, vous m'avouerez... J'en reviens donc à ma question : que comptez-vous faire, jeune homme, et combien croyez-vous pouvoir gagner ?

ALEXANDRE ROCOFFORT.

(*A continuer*)

LES FÉES.

I.

On vante avec raison les progrès de notre âge.
Au passé qui vieillit le siècle dit adieu
Et l'homme enorgueilli de son puissant ouvrage,
Moderne Prométhée, au ciel ravit le feu.
Des éléments vaincus il s'érige en vrai maître ;
Le ciel n'est plus qu'un champ qu'il mesure au compas.
Partout plonge son œil avide de connaître
Et la foudre soumise illumine ses pas.

Cependant, au milieu de ces nobles trophées,
Il tombera parfois sous un mal inconnu.....
Le temps des douces fées
Serait-il revenu ?

II.

Le savant dont l'œil suit dans les célestes sphères
La course d'un soleil récemment découvert,
Le marin qui s'en va dans les deux hémisphères
Braver l'été torride et le brumeux hiver,
Ces hommes, vrais pionniers du monde qui s'éveille,
Jetant aux temps futurs leurs noms prédestinés,
Orgueilleux des progrès d'une ère sans pareille,
Méprisent du passé les récits surannés.

Pourtant, regardez-les ! Ployant sous leurs trophées
Ils succombent aussi sous un mal inconnu.....
Le temps des douces fées
Serait-il revenu ?

III.

Voyez-vous s'éloigner ce superbe navire ?
Il court vers l'orient qui lui promet de l'or.
L'espace est son domaine et la mer son empire
Des rives de Golconde aux bancs du Labrador.

Le marin ne craint plus les rochers de Sicile
La sirène aux accents qui font frémir les flots :
Pourtant son cœur se trouble et, conquête facile,
Son âme a des soupirs ; sa gorge, des sanglots.

Il confie à la mer ses plaintes étouffées.
Exilé du foyer, son cœur s'est souvenu.....
Le temps des douces fées
Serait-il revenu ?

IV.

Seriez-vous revenus, ô temps qu'avec délice
Dans des vers immortels les bardes ont chantés,
Sirènes aux doux chants, vous dont le sage Ulysse
A fui, mais en tremblant, les charmes redoutés ?
Revenez-vous encor, forces mystérieuses
Qui troublez la raison et pénétrez les cœurs,
Qui planez au-dessus des cimes orgueilleuses
Sur les puissants esprits et sur les fronts vainqueurs ?

D'où viennent ces soupirs, ces plaintes étouffées
Et ce trouble du cœur que l'homme a méconnu.....
Si, temps des douces fées,
Tu n'es pas revenu ?

V.

C'est que l'Etre Eternel fit des lois immuables,
L'esprit pour concevoir et le cœur pour aimer.
Il mit tout près de l'homme, ô desseins admirables !
Un être faible et doux pour plaire et pour charmer.
L'homme a beau voyager de l'Equateur au Pôle,
De l'aurore au couchant, un charme le poursuit.
Car à l'humble foyer, attentif à son rôle,
A travers la distance un cœur ami le suit.

Ambitieux, l'amour se rit de tes trophées.
Le mal qui nous consume est un mal bien connu.....
Nos femmes sont les fées
Et leur règne est venu !

M. J. A. Poisson.

A TRAVERS LE CANADA[1]

DE L'OCÉAN A L'OCÉAN

Joliet, Joliet, deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes
Depuis l'heure sublime où de ta propre main
Tu jetas d'un seul trait sur la carte du monde
Ces vastes régions, zone immense et féconde,
    Futur grenier du genre humain.

.....

Plus de forêts sans fin : la vapeur les sillonne.
L'astre des jours nouveaux sur tous les points rayonne,
L'enfant de la nature est évangélisé,
Le soc du laboureur fertilise la plaine,
Et le surplus doré de sa gerbe trop pleine
    Nourrit le vieux monde épuisé.

.....

Des plus purs dévouements merveilleuse semence.
Qui de vous eût jamais rêvé cette œuvre immense !
O Joliet, et vous, apôtres ingénieux,
Humbles soldats de Dieu sans reproche et sans crainte
Qui portiez le flambeau de la vérité sainte
    Dans ces parages inconnus.

.....

Et toi, de ces héros, généreuse patrie,
Sol canadien que j'aime avec idolâtrie,
Dans l'accomplissement de tous ces grands travaux
Quand je pèse la part que le ciel t'a donnée,
Les yeux sur l'avenir, terre prédestinée,
  J'ai foi dans tes destins nouveaux.

Je me rappelle la matinée où, pour la première fois, j'entendis M. L. Fréchette moduler ce chant patriotique. C'était à une distribution de prix, dans l'école des frères de la Doctrine chrétienne, où avait

(1) De la *Revue Britannique.*

bien voulu m'accompagner. Dès la première strophe, il conquérait son auditoire. Le vénérable prêtre qui l'avait courtoisement invité à prendre la parole le remerciait par ses regards attendris (1). D'une extrémité de la salle à l'autre, on l'écoutait en un profond silence. Puis les applaudissements éclatèrent, et l'on se demandait qui était ce jeune homme, dont le nom ne figurait pas sur le programme de la fête et dont la voix vibrante produisait une si vive émotion.

C'était le poète de Montréal, auquel l'Académie française venait de décerner une de ses couronnes les plus enviées. C'était un de ces Canadiens qui, de par-delà l'Atlantique, conservent religieusement la langue de leurs aïeux. C'était le descendant d'une des familles de l'ancienne France qui nous disait en vers harmonieux les traditions et l'avenir de la Nouvelle-France :

Glorieuses sont ses traditions
Immense est son avenir.

Nos chers Canadiens ! ils ont été au dix-huitième siècle, comme dans les derniers temps de nos belles provinces d'Alsace et de Lorraine, ils ont été abandonnés par une de ces horribles transactions qu'on appelle des traités de paix. Ils étaient en bien petit nombre et bien peu en état de se défendre quand l'Angleterre les prit, persuadée qu'elle allait promptement les angliciser.

Ah ! comme ils ont combattu pour garder leur religion, leur idiome, leur nationalité. On glorifie le courage qui se manifeste sur le champ de bataille en une heure d'effervescence. N'est-il pas plus admirable le courage de chaque jour qui se maintient résolûment dans une lutte pénible pendant de longues années ?

Par leur union dans leur catholicisme et le souvenir de leur origine, les Canadiens ont résisté aux convoitises britanniques, au fanatisme protestant, aux violences administratives et judiciaires des premiers gouverneurs que l'Angleterre leur imposait. Ni les menaces, ni les promesses n'ont pu les détacher de leur foi ni les détourner de leur but. Enfin ils ont obtenu le pacte équitable qu'ils désiraient.

Graduellement, leur force augmentait. A la lettre, ils accomplissaient la sentence de la Genèse : Croissez et multipliez. Sur notre sol canadien à jamais illustré par tant d'actes d'héroïsme et de piété, on ne comptait, en 1763, pas plus de 65,000 Français ; il y en a maintenant 1,300,000 (2).

On sait que, depuis 1867, les possessions de l'Angleterre dans l'Amé-

---

(1) M. Hamelin, curé de Ste-Clotilde, mort récemment.

(2) Paul de Cazes, *Notes sur le Canada*, p. 79.

rique du Nord constituent un état fédératif auquel on a donné le nom de *Dominion*. Il se compose à présent de sept provinces : Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, Manitoba, la Colombie, l'île du Prince-Edouard. Les affaires générales de la confédération se traitent à Ottawa. Là se réunit le Parlement ; là est la résidence du gouverneur-général.

En ce qui tient à ses propres domaines, à ses lois, à son culte, à ses intérêts particuliers, chaque province forme un Etat indépendant. Il a son budget spécial, son parlement, son gouverneur. " A Québec, dit H. Fabre dans une de ses instructives et spirituelles conférences (1), le lieutenant-gouverneur, le premier-ministre, les premiers magistrats sont toujours des Canadiens-Français. C'est affaire entendue. Au parlement, au palais, on parle surtout notre langue. A Ottawa, au parlement fédéral, rien ne se fait sans nous. A Québec, au parlement provincial rien ne se fait que par nous. Par une route longue, parfois pénible, nous sommes revenus au point de départ. Si le drapeau qui flotte sur la citadelle de Québec n'est plus le drapeau français, la ville que ce drapeau abrite est aussi française qu'en 1760."

De l'Atlantique au Pacifique, du lac Supérieur bien au-delà du cercle polaire, la confédération canadienne a une surface bien plus grande que celle de l'Europe. De l'Atlantique au Pacifique, elle aura comme la république de Washington, son chemin de fer. Il est déjà fait jusqu'aux montagnes Rocheuses. Il doit être achevé en 1886. Heureux ceux qui voyageront sur un tel chemin, à travers une contrée si vaste et si intéressante.

On a souvent décrit les montagnes et les vallées par lesquelles passe le Transcontinental des Etats-Unis.

De Québec à la Colombie, le Transcontinental du Dominion canadien aura plus de 1,200 lieues de longueur. Une partie du terrain qu'il traverse est fort peu connue. Je voudrais essayer d'en donner une idée avec des livres véridiques. Il y en a en diverses langues de l'Europe, surtout en français, un grand nombre dont M. Faribault, le savant et zélé bibliothécaire de Montréal, avait fait une collection qui, malheureusement, a été incendiée. Il en est plusieurs que je me réjouis de posséder et que je puis citer à coup sûr.

En 1804, M. le capitaine Lewis et M. Clarke furent chargés par le gouvernement américain d'explorer les sources du Missouri et de chercher quelques cours d'eau par où l'on pourrait descendre à l'océan Pacifique. Ils traversèrent les montagnes Rocheuses et découvrirent deux affluents de la Colombie, la magnifique rivière. Par là ils atteignirent le grand Océan.

---

(1) Conférences du 21 mars 1884.

Leur expédition dura près de trois années. Dans le récit qu'ils en firent, on trouve de curieuses notions sur les lieux qu'ils parcoururent et les diverses peuplades d'Indiens qu'ils rencontrèrent (1).

En 1841, sir George Simpson a été de Londres au nord-ouest du continent américain, jusqu'à l'île de Vancouver, par le Canada, par les terrains appartenant alors à la Compagnie de la baie d'Hudson. Gouverneur de cette puissante société, il voyage comme un roi dans ses domaines. Pour traverser les lacs et les rivières, on lui donne les rameurs les plus alertes, pour cheminer dans les forêts et les prairies, les meilleurs chevaux et les guides les plus expérimentés. Il est reçu solennellement dans les forts de la compagnie, et les tribus d'Indiens lui envoient de divers côtés des députations pour lui offrir leurs vœux. Il est, disent ces pauvres naïves peuplades, le puissant magicien. Elles le prient de protéger leurs chasses, leur pêches et leurs wigwams.

A de précieux renseignements, M. Simpson a joint dans sa relation de jolies descriptions et des épisodes agréables (2).

Plus émouvant est le livre de deux autres Anglais : lord Milton et le docteur Chealdle (3).

Très animée et, à certaines pages, très touchante est la relation de M. Butler, un vaillant officier et un homme de cœur (4).

J'ai pour les voyageurs anglais un sentiment particulier de gratitude. Je leur dois les lectures les plus attachantes et les plus sûres directions.

C'est bien sûr que les livres de *travels* qui paraissent en Angleterre, imprimés sur beau papier, et parsemés de gravures et coquettement cartonnés ne sont pas tous de premier ordre. Il y a là, ainsi qu'en d'autres pays, l'explorateur naïf qui, lorsqu'il a fait quelques pas hors de sa case s'écrie, comme le rat de La Fontaine : "Ah ! que le monde est grand !" Il y a le *snob*, tel que Thackeray nous l'a dépeint dans ses pages humoristiques, le touriste qui s'en va le lorgnon sur l'œil, le nez au vent, et croit avoir tout vu quand il a écrit les noms de quelques monuments sur son carnet. Il y a aussi le sectaire, le fanatique dont on ne saurait sans réserve admettre les écrits, car souvent sa passion trouble son jugement.

Mais le vrai voyageur anglais, le lettré, le gentleman, le chercheur, peut défier tous ses rivaux. Rien n'égale sa hardiesse, sa résolution, et sa patience. Nul obstacle ne l'arrête, nul péril ne l'effraie. Là où

---

(1) *History of the expedition across the Rocky Montains and down the river Columbia to the Pacific Ocean*, 2 vol. in 8° ; *A journal of voyages under the command of Capt. Lewis and Clarke*, by Patrick Gass, 1 vol. in 8°.

(2) *The Overland Journey round the world*, 1841

(3) *The North West Passage by land*, 1862.

(4) *The Great Loan land*, 1869.

il veut aller, il ira certainement, et ce qu'il veut savoir, coûte que coûte, il le saura.

Nous devons dire que nul voyageur n'est comme lui protégé par sa nationalité. Un Anglais jeté par hasard sur une plage inconnue trempe son doigt dans l'eau, le porte à sa bouche et dit : "De l'eau salée ! ceci est à l'Angleterre." Et c'est vrai. L'Angleterre étend sa puissance sur le monde entier, et là où elle ne possède pas une parcelle de terrain, elle a dans la maison d'un marchand, ou d'un missionnaire, son drapeau. Elle a un agent dont le premier devoir est de faire respecter tout ce qui tient à l'empire britannique. En aucun pays le voyageur anglais ne sera impunément lésé ; c'est dans l'univers le *civis romanus*.

Aux livres que je viens de citer, il faut joindre plusieurs ouvrages canadiens, entre autres :

Les excursions d'un artiste, par M. le docteur Kane de Toronto ;

Esquisse du Nord-Ouest, par Mgr Taché ;

Les Canadiens de l'Ouest, par M. Joseph Tassé ;

Mélanges d'histoire et de littérature, par Benjamin Sulte ;

Ocean to Ocean, par M. Grant ; et plusieurs conférences de M. H. Fabre, et dernièrement un de nos écrivains de Paris, M. de Lamothe, a publié un livre qui ne peut être oublié (1).

Dans ces récits de voyages à travers les régions du Nord-Ouest, à tout instant reparaît le souvenir de la France, par une audacieuse entreprise, par un fructueux labeur, par un homérique combat, par une mission évangélique, et l'on est émerveillé de tout ce qui a été fait en un si vaste espace par une si minime population.

" Ah ! disait l'empereur d'Autriche, François Ier en regardant le vieux château de Habsbourg, le berceau de sa famille, nous avons commencé petitement."

Ainsi peut dire notre impériale colonie du Canada.

Très restreint était le budget de l'ancienne France, mais si grand le cœur, si fervente la foi !

Avec deux petits bâtiments de soixante tonneaux, Jacques-Cartier, ayant reçu la bénédiction de son évêque, traverse l'Atlantique et remonte le St-Laurent.

Avec un frêle canot d'écorce, l'humble jésuite Marquette et le géographe Jolliet découvrent le Mississipi (2).

---

(1) *Cinq mois chez les Français d'Amérique.*

(2) Le père Marquette était d'une ancienne famille de Laon alliée à la famille du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle, le fondateur des écoles de la Doctrine chrétienne. En 1685, des écoles de filles furent fondées selon les principes de la Salle par M. Marquette, un parent du Jésuite. Les religieuses qui les dirigèrent portaient

Avec une chétive embarcation, l'héroïque, l'infortuné Cavelier de la Salle descend le grand fleuve jusqu'à son embouchure, et découvre la terre féconde à laquelle il donne le doux nom de Louisiane (1).

Quelques tentes au milieu des bois, en face des sauvages, une chapelle dont la cloche était suspendue à un arbre, une maison d'éducation pour les enfants pauvres, une maison de refuge pour les malades, voilà le commencement de Montréal, la noble ville où s'élève aujourd'hui une magnifique cathédrale et de superbes collèges, où l'on voit de riches magasins, où l'on compte 170,000 habitants (2).

Quelques aventureuses excursions d'ici, de là, dans les pays inconnus, voilà le commencement des plus étonnantes explorations, l'origine de ces pionniers canadiens qu'on a nommés *voyageurs*, *coureurs des bois*, qui ont étonné le géographe par leurs connaissances pratiques et le romancier par leurs aventures. Ils ont franchi les lacs, les rivières, les déserts. Ils ont été, au nord, jusqu'à l'extrémité de la baie d'Hudson, et, à l'ouest, jusqu'à ces barrières gigantesques qu'on appelle les montagnes Rocheuses. Au sein de ces montagnes s"élève à une hauteur de 1,500 pieds, une roche pyramidale, la roche Miette. Ce nom lui vient d'un Canadien français qui grimpa sur ce pic escarpé, s'assit à son sommet et se mit tranquillement à fumer sa pipe, les pieds pendant sur l'abîme (3).

Une autre cime de ces montagnes porte le nom du général Frémont. Il est d'origine française, ce vaillant général, cet intrépide explorateur. Son père était un Lyonnais d'une famille distinguée. La révolution l'obligea d'émigrer ; il alla en Amérique. Ainsi qu'un grand nombre de nobles proscrits, il n'avait pour toute ressource sur la terre étrangère que les talents d'agrément acquis en de meilleurs jours, et souvent il était obligé de s'arrêter pour gagner par son travail le moyen de continuer sa route. Dans une de ces haltes en Virginie, il devint amoureux d'une jeune fille, elle aussi l'aima, et, après de longues instances, il finit par obtenir de ses parents la permission de l'épouser. M. Frémont se fit alors une nouvelle patrie de cette contrée où son cœur avait trouvé un cœur dévoué et renonça à retourner en France, où sa famille avait péri. A un esprit romanesque il joignait un vif

---

le nom de *sœurs Marquette* (Gilmary Shea *Discovery and exploration of the Mississipi valley*, p. 42.)

(1) *Découvertes et Établissements de Cavelier de La Salle de Rouen*, par Gabriel Gravier, 1870.

(2) Dernièrement, M. Beaugrand, l'habile typographe, a publié un recueil de divers plans et de diverses vues de Montréal, depuis 1611 jusqu'en 1803. C'est une œuvre d'art et une curieuse page d'histoire.

(3) Ed. Delessert, *les Indiens de la Baie d'Hudson*, page 81.

désir de connaître des choses nouvelles, et il entreprit de visiter avec sa jeune femme les districts où les Européens n'avaient pas encore bâti leurs demeures, où il ne devait rencontrer que des Indiens. Dans un de ses voyages naquit, en 1813, son fils Charles, destiné à faire tant d'étonnants voyages.

"En 1731, un gentilhomme canadien, M. de Varennes de La Verandrye, accompagné de ses fils, de son neveu, d'un missionnaire, le père Messager, et d'une cinquantaine d'hommes, franchit pour la première fois les hauteurs des terres au nord-ouest du lac Supérieur. Dans une première expédition qui dura quatre années, il reconnut le cours de la rivière Winnipeg, les bords du lac du même nom, le cours inférieur de la rivière Rouge et de l'Assiniboine.

"Le besoin de renouveler ses provisions et munitions de toute nature le contraignit à revenir sur ses pas en 1735, et il dut attendre près d'un an, dans la région du lac des Bois, qu'on lui expédiât du Canada tout ce qu'il fallait pour continuer son entreprise. Pendant cette période d'inaction forcée, en 1736, un des fils du courageux explorateur fut tué par les Sioux dans une île du lac Lacroix. Vingt de ses compagnons et un missionnaire périrent avec lui.

"Les provisions arrivées, La Verandrye reprit le chemin de l'ouest; il remonta la rivière Saskatchewan, traversa en 1742 le Missouri supérieur, puis la rivière Pierre-James, et arriva enfin aux montagnes Rocheuses, dont le premier parmi les blancs, il fit l'ascension.

" En 1745, il rentrait enfin au Canada, après une absence de quatorze années passées en plein pays indien, au milieu de dangers de toute sorte. Créé chevalier de St-Louis et autorisé à entreprendre de nouvelles explorations, il se disposait à repartir, malgré son âge avancé, lorsque la mort vint le surprendre (1)."

Dans le cours de leurs longs voyages, dans leurs fréquents rapports avec les Peaux-Rouges, des Canadiens ont pris goût à la vie de ces peuplades et ont épousé des Indiennes.

De ces mariages est issue une race de métis grande, forte, bien faite, et généralement douée d'une étonnante faculté des sauvages, la faculté de se guider dans les bois et les prairies, par leurs minutieuses observations et leurs tenaces réminiscences.

Ce qu'ils ont une fois remarqué, jamais ils ne l'oublieront, et ils remarquent tout, un pli imperceptible dans la prairie, un arbre d'une forme singulière dans la forêt, une pierre dans la cascade.

Autant de souvenirs, autant de précieuses indications dans leur trajet.

Ces descendants de nos anciens colons ne sont pas riches. Il en

---

(1) H. de Lamothe, *Cieq mois chez les sauvages d'Amérique*, p. 277.

est qui chassent tant qu'ils peuvent le bison. C'est une de leurs principales ressources. D'autres sont employés par la Compagnie de la baie d'Hudson. Les plus heureux sont ceux que des prêtres intelligents et zélés réunissent en communautés agricoles, comme autrefois les Indiens de l'Amérique du Sud dans les missions.

Dans les déserts du Nord-Ouest, à 900 lieues de Québec une de ces communautés a été, dans l'espace de quelques années, visitée et décrite par plusieurs Anglais avec une religieuse émotion.

"Elle est établie, dit le capitaine Butler, sur les bords du lac Saint-Albert et dirigée par des prêtres catholiques français de l'ordre des Oblats. Celui qui a voyagé à travers l'empire colonial de l'Angleterre, c'est-à-dire à travers un tiers de la terre habitable et une moitié des régions désertes du monde, celui-là a souvent rencontré, au milieu des peuplades sauvages, des hommes qui s'occupent d'elles avec une tendresse touchante. Si vous demandez qui sont ces hommes si généreux et si dévoués, on vous répondra que ce sont des missionnaires français, et si vous les visitez dans leur solitaire cabane, vous verrez autour d'eux les mêmes indices, les mêmes témoignages d'une foi surhumaine. Je ne parle pas par ouï-dire, ni selon ce que j'ai lu. Je me rappelle ce que j'ai vu moi-même !

"Hélas ! à ces bons religieux de St-Albert, j'apportais de douloureuses nouvelles : la bataille de Sedan, le centre de la France envahi par les soldats allemands, Paris bloqué par la sauvagerie des savantes hordes teutonniques (1).

"A quatre milles d'Edmonton, dit M. Grant, devant nous, sur une colline, s'élève l'église de St-Albert, la maison de l'évêque et la maison des sœurs. Nous trouvons à l'évêché plusieurs prêtres qui revenaient de diverses missions. Le prélat, M. Grandin, nous fait un cordial accueil ; nous montre sa demeure, son jardin, son église, dont on ne peut sans étonnement observer la structure quand on songe qu'il n'y a pas dans toute la contrée une scierie, qu'il a fallu tailler avec de petits instruments les bois de charpente et de menuiserie. Nous visitons aussi l'école des sœurs de l'orphelinat. Il y a là vingt-quatre enfants de métis ou d'Indiens, de la tribu des Pieds-Noirs ou des Cris. Ces pauvres petites créatures étaient abandonnées, en une année terrible, dans les habitations ravagées par la petite vérole. Les bonnes religieuses nous ont charmés par leur courtoisie. Aux protestants comme aux catholiques, elles imposent par leur pieuse existence un profond respect. Elles sont toutes d'origine française ; de même les prêtres auxiliaires (2)."

---

(1) *The great Lone Land.*

(2) *Ocean to Ocean*, p. 182.

Je ne puis résister au désir de citer une autre mention d'une de ces œuvres de la France en si lointain pays, une page du livre du docteur Milton et du docteur Cheadle.

"Sur une hauteur, près d'une rivière et d'un petit lac, s'élève le village de St-Alban, administré par un prêtre français, très intelligent et très agréable, M. Lombard. Il parle parfaitement l'anglais et l'idiome de la peuplade des Cris. Nous entrons dans sa maisonnette, composée de deux pièces, une petite chambre à coucher et une salle dont le mobilier n'est pas brillant, quelques chaises, une table grossièrement taillée, quelques images appendues aux murs, un portrait du pape et un portrait de l'évêque de la rivière Rouge. C'est tout. M. Lombard nous a donné là un dîner qui, après nos jours de voyage, nous a paru splendide : de la viande séchée, du poisson, des légumes. De longtemps nous ne devions rien voir de pareil. Ensuite, il nous a conduits dans son petit royaume. Il nous a montré la chapelle, le couvent, les écoles de la communauté, puis les riches champs de blé et les bestiaux superbes de plusieurs métis, et le pont construit sur la rivière, le seul pont qui existe dans la baie d'Hudson. Le bon prêtre est très occupé d'améliorer la condition matérielle de ses paroissiens. Il a employé une grande partie de ses ressources à leur procurer de meilleurs instruments d'agriculture, et il construit un moulin qui sera mis en mouvement par des chevaux.

"Depuis la rivière Rouge, nous n'avions pas vu un si florissant village. Il faut avouer que les entreprises et l'influence des prêtres catholiques sont bien supérieures à celles des missionnaires protestants. A la Croix, à St-Alban, à Ste-Anne, en plein désert, les prêtres canadiens, bravant la fatigue et les dangers, ont fondé de salutaires institutions. Ils réunissent autour d'eux des métis, des Indiens, et leur enseignent les éléments de la civilisation avec les éléments de la religion. Les délégués des sociétés bibliques jouissent indolemment de leur confort dans leur établissement de la rivière Rouge (1). Peut-être en été, se mettront ils en route pour visiter quelques établissements voisins (2)."

Les missions catholiques et les comptoirs de la compagnie de la baie d'Hudson sont les oasis de cette région du Nord, cette *great lone land*, selon l'expression de M. le capitaine Butler.

La baie d'Hudson, découverte par le vaillant et malheureux navigateur qui lui donna son nom, est, après la Méditerranée, la plus

---

(1) Une colonie fondée en 1811 par le comte de Selkirk sur les bords de la rivière Rouge à sa jonction avec l'Assiniboine. Il y a là plusieurs églises protestantes, une cathédrale, une maison de sœurs de Charité et des écoles.

(2) *The North West passage by land*, p. 180.

grande mer intérieure. Elle n'a point conduit les intrépides marins d'Angleterre au passage du Nord-Ouest ; mais elle est devenue célèbre par le commerce.

En 1670, parut une ordonnance de Charles II, qui octroyait au prince Rupert et *aux aventuriers anglais*, ses associés, et à leurs successeurs, le monopole du trafic des fourrures dans toute l'étendue des terres arrosées par les rivières qui tombent dans la baie d'Hudson. La compagnie devait s'efforcer de christianiser les dissidents et de faire quelques découvertes géographiques. Pour ses diverses opérations, pour défendre ses privilèges, elle était autorisée à armer des navires et à bâtir des forts.

Peu à peu, sur divers points de son immense territoire, elle fit des constructions que l'on appela des *forts*. Deux seulement méritent ce nom. Elles sont entourées de murailles en pierre, avec des bastions aux quatre coins (1). Les autres ne sont défendues que par des pallissades en bois, et quelques-unes n'ont pas la moindre apparence de rempart.

Pendant un siècle, les successeurs des associés du prince Rupert s'enrichirent aisément. Dans chacun de leurs districts, ils mettaient en mouvement tous les Indiens et acquéraient à peu de frais les fourrures précieuses : martres et loutres, hermines et renards bleus, lynx et castors, ours et bisons.

Mais, en 1783, ils virent s'élever devant eux une fatale concurrence : la compagnie du Nord-Ouest, composée en grande partie de Canadiens.

Heureux événement pour le pauvre Indien, obligé jusque-là de subir les rigueurs du monopole. Il se vit recherché par les deux compagnies. Elles se disputaient ses fourrures et lui en donnaient un bon prix. Elles ajoutaient à leur libéralité la liqueur magique : le rhum. Leurs agents se disputaient à main armée les terrains de chasse et de pêche, et, plus d'une fois, des collisions sanglantes éclatèrent dans des forêts où l'on n'avait à craindre ni juges ni gendarmes.

Après de longues hostilités, les deux compagnies finirent par comprendre que, dans leur intérêt, elles feraient mieux de s'unir ; et d'un commun accord, la compagnie du Nord-Ouest se fondit dans celle d'Hudson.

En 1867, la puissante compagnie du dix-septième siècle abandonna au Dominion, pour la somme de 7,500,000 francs, son immense territoire. En même temps son monopole fut aboli.

Elle ne continue pas moins ses fructueuses opérations. Selon la loi actuelle, dans toute l'étendue du Dominion, le commerce des fourrures est libre. En réalité, la Compagnie d'Hudson en a encore les prin-

(1) R. Ballantyne, *Hudson's Bay*, p. 30.

cipaux bénéfices. Elle régit comme par le passé son ancien empire. Et quel empire ! De Paulina, sur la rivière Rouge, au fort Anderson, sur le Mackenzie, il y aussi loin que de Londres à Moscou. De Kingport au Pellybanks, il y a une plus grande distance que de Paris à Samarcande, et la compagnie règne sur cet espace. Elle nourrit, elle habille les neuf dixièmes de ses sujets. Il n'y a pas à la surface du globe un lieu plus sauvage que le terrain où est construit le fort de la Providence. Cependant, le fusil avec lequel l'indien de ce district, tue l'élan ou le bœuf musqué a été forgé à Londres ; la couverture dont il se revêt a été tissée à Whitnay ; son couteau vient de Sheffield ; son collier de grains, de Birmingham (1).

Quelle que soit leur forme de structure, les bâtiments que l'on appelle *fort de la baie d'Hudson*, grands et petits sont ces établissements de commerce. Là est dans chaque district l'entrepôt des fourrures qui seront transportées en Angleterre, et l'entrepôt des marchandises que l'on donnera à l'Indien en échange de l'animal qu'il a patiemment élevé, ou des pelleteries qu'il a conquises par son courage et son adresse.

Ni or, ni argent, ni billets de banque n'apparaissent dans ces transactions. Comme le cowrie dans certaines contrées de l'Afrique, comme autrefois le vadmel en Islande, la peau représente ici la valeur monétaire.

Par exemple, un cheval est estimé soixante peaux. Pour ce capital, l'Indien peut se faire donner dans le magasin un fusil évalué à quinze peaux ; une capote, dix peaux ; une couverture, dix peaux ; des balles et de la poudre, dix peaux ; du tabac, quinze peaux ; total, soixante. Ce qu'il voudrait surtout, c'est de l'alcool. Jadis, on cédait à ses ardentes convoitises, en adoucissant la dangereuse boisson, selon le tempéramment de diverses peuplades. Pour le Cri, le verre d'alcool était noyé dans trois verres d'eau ; pour le Pied-Noir, dans six verres. Malgré cette précaution, la maudite liqueur enflammait encore les cerveaux. Maintenant, il est absolument défendu aux employés de la compagnie d'accorder à l'Indien une seule goutte de rhum ou d'autres spiritueux. Mais les spéculateurs qui, en vertu de la liberté de commerce, peuvent aussi trafiquer avec lui, ne craindront pas de l'enivrer pour faire un meilleur marché.

Le cercle des opérations de la Compagnie d'Hudson a été divisé en quatre départements : le département de Montréal, l'Ottawa, le golfe Saint-Laurent, la baie des Esquimaux ; le département du sud, le long des rives du lac Supérieur ; le département du Nord qui s'étend

---

(1) Capt. Butler, *The Great Lone Land*, 211.

jusqu'aux régions glaciales ; le département de la Colombie, au-delà des montagnes Rocheuses, jusqu'aux confins de l'Amérique russe (1).

En attendant le chemin de fer, on ne peut s'aventurer dans ces deux derniers départements sans l'assistance de la compagnie.

Là, de loin en loin s'élèvent sur cette terre déserte, comme des îlots sur l'Océan, les maisons de la compagnie. Là, le voyageur épuisé de fatigue, affamé, glacé, trouve un refuge, un foyer, puis ce qui lui sera nécessaire pour se remettre en route : des bateliers, des guides, des chevaux et une bonne quantité de provisions, car il fera peut-être 80 ou 100 lieues avant de retrouver une habitation humaine. La meilleure des provisions est le *pemmican*, fait avec la chair de bison, coupée par tranches, séchée, broyée, imprégnée de graisse fondue et comprimée dans un sac en cuir. La plupart des Indiens mangent cette masse compacte toute crue, les raffinés la font cuire. Crue ou cuite elle ne tenterait guère un Brillat-Savarin (2). Mais c'est une chose solide que ni la chaleur ni l'humidité ne détériorent. C'est, en un très petit volume, un aliment très substantiel. Deux livres de pemmican suffisent pour rassasier huit personnes (3).

Par malheur, pour faire le pemmican, il faut abattre beaucoup de bisons. Pour satisfaire aux besoins du moment, on dévaste l'avenir.

Il y a des peuplades dont la vie est liée à celle d'une plante ou d'un animal : dans les îles de l'Océanie, à l'arbre à pain ; dans le Sahara, à la fécondité des dattiers ; sur les rives de la Kolyma, en Sybérie, au passage des harengs ; dans le Groënland, au phoque ; en Laponie, au renne ; dans les prairies incultes de l'Amérique du Nord-Ouest, au bison.

Autrefois, entre les montagnes Rocheuses, le Mississipi, les forêts du Texas et la rivière Saskatchewan, paissaient des troupes innombrables de bisons. L'Indien n'en prenait que ce qui lui était absolument nécessaire. L'Européen est venu, qui, pour le plaisir de chasser et de tuer, pour montrer sa prestesse de cavalier et son habileté de tireur, a fait dans ces bandes paisibles d'effroyables ravages. Puis les industriels ont appris un emploi lucratif de la peau et des cornes de bison ; puis les trappeurs et les voyageurs ont reconnu l'extrême utilité du pemmican, si nutritif, si facile à transporter, et les nobles animaux sont maintenant de tout côté pourchassés avec une féroce cupidité, attirés dans des pièges, rassemblés dans des pallissades où on les égorge par milliers. Ils se retirent de plus en plus

(1) R. Ballantyne, *The Hudsons bay*, p. 29.

(2) Le pemmican préparé en Angleterre pour les expéditions arctiques, a plus de saveur. Il est fait avec les meilleurs morceaux de bœuf, des raisins de Corinthe et du sucre.

(3) *Ocean to Ocean*, p. 211.

vers le nord et, d'année en année, leur nombre diminue. On peut prévoir le jour où ils disparaîtront.

Les Peaux-Rouges ont été aussi, par l'invasion de la race blanche, graduellement refoulés dans les sombres parages du nord et vers les montagnes du soleil couchant.

XAVIER MARMIER,
De l'Académie française.

(*A continuer*)

LES SŒURS DE CHARITÉ

J. L***

Au cœur de nos cités, il est de saintes filles
Qui, pour soigner le pauvre, ont quitté leurs familles...
Providence du faible et du déshérité.
Les petits orphelins les appellent : ma mère ;
L'homme leur dit : ma sœur, elles disent : mon frère...
Ce sont les sœurs de charité.

Quand vous verrez passer ces pauvres créatures,
Si pleines de vertus, si simples et si pures,
Chastes anges du ciel qu'on croirait parmi nous
Venus pour nous aimer en exil volontaire,
Oh ! qui que vous soyez, petits, grands de la terre,
Sur leur passage inclinez-vous !

Vous les verrez partout ; leur pieux ministère
Ne leur a point prescrit les murs du monastère,
Le cloître, saint refuge, abri des cœurs blessés...
Aux douleurs d'ici-bas elles mêlent leur vie ;
Elles vont vers tous ceux dont l'appel les convie,
Vers les souffrants, les délaissés ;

Partout où le malheur établit son repaire,
Où la femme sanglote, où l'homme désespère,
Dans chacun des réduits de notre enfer humain,
Le cachot, la mansarde, insalubre demeure ;
Partout où l'on gémit, où l'on souffre, où l'on pleure,
Où l'on a froid, où l'on a faim !

Elles vont !—Rien ne peut attiédir leur courage ;
Dans la pieuse ardeur de leur sublime ouvrage,
Elles savent braver le dégoût et l'horreur.
La guerre, les fléaux, la mort même, o prodige !
Semble avoir dépouillé pour elles son vertige ;
Elles l'approchent sans terreur !

Au berceau de l'enfant, au chevet du malade,
Leur main calme et guérit, et leur voix persuade.
Sur le chemin que l'homme ici doit parcourir,
Anges gardiens du pauvre elles semblent le suivre,
Enseignant à la fois à l'enfance à bien vivre,
A la vieillesse à bien mourir.

D'une constante ardeur leur âme est transportée ;
C'est en vain que pareil à l'antique Protée,
Le mal change sa forme et déguise ses traits ;
Il a beau se glisser fugitif et mobile,
La sœur de charité, plus forte et plus habile,
Le poursuit jusqu'en ses retraits.

Partout elle l'atteint... Ténèbres dans l'enfance ;
Détresse chez le pauvre ; à l'hôpital souffrance ;
Blessure dans les camps ; crime dans la prison ;
Esclavage en Afrique ; au désert barbarie...
A chacun de ces coups que le monstre varie,
Elle apporte la guérison.

.....

C'est pour ce dur labeur, pour cette rude tâche,
Pour veiller sur le pauvre et l'aimer sans relâche,
Que la modeste sœur qui passe devant nous,
A l'appel de la Foi qui combat et qui prie,
Quitta son doux foyer et sa chère patrie...
Sur son passage inclinons-nous !

GEORGES GELLÉ.

Québec, décembre 1884.

SONNET [1]

à M. Georges Gellé

Quand du rythme divin et de la poésie
L'autre jour, pour les pauvres, vous suiviez les lois,
J'écoutais, ravie, la parole choisie,
Et mon cœur tressaillait au son de votre voix.

Poète harmonieux, la svelte fantaisie
Dans vos récits, se mêle au vieil esprit Gaulois ;
Il reste sur la lèvre un parfum d'ambroisie
Quand on a lu vos vers acclamés tant de fois.

Oh ! laissez librement chanter votre génie
Quand au fond des grands bois tout remplis d'harmonie,
Le rossignol a fait résonner sa voix d'or,

Le rêveur attardé sous le feuillage, écoute ;
Et soudain oubliant les ronces de la route,
Il murmure charmé : Pourvu qu'il chante encor.

Alice Adam.

Québec, 24 décembre 1884.

(1) Pièce envoyée par l'auteur au *Nouvelliste* et publiée dans le numéro de ce journal du 29 décembre.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE—Le microphone du Dr Hugues— Les aérostats— La plume électrique d'Edison—Plus d'inhumations prématurées — Téléphonie à longue distance— Nouvelle application de la photographie—Le méridien unique.

Nous avons vu comment l'étude du téléphone de Bell avait conduit Edison à la découverte du phonographe. Le téléphone envoyait instantanément à distance la voix humaine ; le phonographe l'enrégistrait, la clichait, et permettait de la reproduire après un temps quelconque. Le premier avait vaincu l'espace, le second, le temps. Mais presque aussitôt est apparue une modification aussi merveilleuse du téléphone, dans la découverte du microphone, qui est pour l'ouïe ce que le microscope est pour la vue.

En effet, non content de transmettre à distance comme le téléphone le fait, les sons tels qu'ils sont émis, le microphone les transmet prodigieusement amplifiés, tout comme le microscope transmet à la vue l'image des objets en les amplifiant d'une manière considérable.

On se rappelle le télégraphe imprimant, inventé en 1860, par le Dr. Hugues de New-York, et dont j'ai dit quelques mots à la page 627. C'est au même Dr. Hugues que l'on doit le microphone.

M. Hugues faisait des expériences d'acoustique avec le téléphone, cherchant à se rendre compte de l'effet que produiraient des vibrations sonores transmises à un conducteur traversé par un courant électrique. Un fil tendu sur un circuit téléphonique ne lui donna aucun résultat ; les deux fragments du fil brisé produisirent des sons faibles qui furent amplifiés notablement quand ces fragments de fil furent réunis au moyen de clous de fer, et mieux encore avec uue chaîne de montre en acier.

En poussant plus loin l'expérience, M. Hugues constata que la fine limaille, ou les poussières métalliques augmentent considérablement la puissance de transmission des sons ; il obtint aussi de bons résultats avec le charbon, le platine et le mercure- Il imagina alors de mercu-

riser des bâtons de charbon en les plongeant, chauffés au rouge, dans un bain de mercure. M. Hugues a choisi le fusain qui, non mercurisé, est impropre à la transmission des courants. Voici comment il décrit lui-même l'opération :

"Je le chauffe graduellement, et le plongeant ensuite tout d'un coup dans le mercure, le métal s'introduit instantanément dans le charbon et le métallise pour ainsi dire. Le fusain chauffé à blanc dans un creuset de fer contenant de l'étain, du zinc, ou tout autre métal s'évaporant facilement, se trouve également métallisé, et il est dans de bonnes conditions si le métal est à l'état de grande division dans les pores de ce corps, ou s'il n'entre pas en combinaison avec lui. Le fer introduit de cette manière dans le charbon est un des métaux qui m'ont donné les meilleurs effets. Le charbon de sapin quoique mauvais conducteur, acquiert de cette manière un grand pouvoir conducteur."

Un conducteur de cette sorte, placé dans un circuit, manifeste une sensibilité extrême et transporte le son avec une grande énergie et une fidélité absolue. Le moindre attouchement sur la plaque vibrante est répercuté avec force : dans une expérience, le son du tic-tac d'une montre fut transmis avec une netteté parfaite à travers une force résistante représentant un espace de 100 milles ; une mouche courant sur la plaque produisit l'effet d'un cheval au trot, et sa trompe émit dans la marche un bruit qui ressemblait à celui de la trompe de l'éléphant. En somme, des sons imperceptibles jusque-là à une oreille humaine, deviennent perceptibles par le simple expédient qui consiste à interrompre le circuit voltaïque à l'aide d'une matiére conductrice divisée en fines particules, et grâce à cet expédient, le tour de force du géant *Fine-Oreille*, qui entendait l'herbe pousser, n'appartient plus à la fable, mais est devenu tout à fait à la portée des simples mortels. Avec une petite pile portative et un circuit dans sa poche, les inconvénients de la surdité seront bientôt annihilés, car les sourds entendront tout comme s'ils ne l'étaient pas. Le champ est ouvert et les perfectionnements amèneront sans doute un emploi et une utilisation vraiment pratique du microphone.

Outre la propriété d'amplifier les sons, le microphone transmet la parole, la musique, les plus légères inflexions de l'accent et du timbre avee une netteté complète et une puissance de beaucoup supérieure à celle du téléphone à conducteur homogène. Voici l'explication du phénomène produit dans l'appareil du Dr Hugues :

"Deux courants vibrants parcourent le circuit téléphonique, un courant électrique et un courant de vibrations sonores ; le second modifie le premier, mais d'une manière peu sensible, nulle même, si le fil reste homogène et continu, mais si celui-ci, comme dans le conducteur dont je viens de parler, est composé d'une série de petites divi-

sions, la modification devient manifeste : les molécules du mercure éprouvent des tassements et des écarts alternatifs, ce qui équivaut à des allongements et à des raccourcissements alternatifs du conducteur. C'est en conséquence de ce phénomène que le courant agissant sur le téléphone, éprouvant les mêmes variations qui impressionnent le conducteur, produit la transmission à distance des sons recueillis par celui-ci."

L'appareil est lui-même d'une simplicité tout-à-fait élémentaire. Il se compose d'une planchette posée sur une table, mais isolée de manière à ne pas être impressionnée par les vibrations étrangères qui pourraient être communiquées à la table : une serviette pliée, un mouchoir, de la ouate, deux bouts de tube en caoutchouc font parfaitement l'affaire.

Sur la planchette est fixé un pôle de charbon supportant une plaque de même substance posée verticalement et appuyée légèrement sur une tige horizontale également en charbon. Le tout est placée dans un circuit voltaïque parcouru par un courant aboutissant à un cornet de téléphone ordinaire. La planchette impressionnée par le son le plus léger, le communique à la plaque de charbon, et à travers le courant à la plaque vibrante qui se trouve au fond du cornet téléphonique.

Un microphone de ce système placé à une extrémité d'une vaste salle, permet d'y entendre considérablement amplifié, le bruit des conversations tenues à voix basse à l'autre bout, et y apporte jusqu'aux plus légères inflexions de la voix.

*
* *

L'invention des aérostats par les frères Mongolfier, sur la fin du dix-huitième siècle, souleva dans le monde entier un enthousiasme extraordinaire et les imaginations s'égarèrent aussitôt, dans les espérances fantastiques qui sont loin de s'être réalisées. On est bien obligé de reconnaître en effet, que, même dans le cas où l'on parviendrait à résoudre définitivement le problème de la direction à volonté, la navigation aérienne ne pourra jamais être qu'un objet de curiosité ou d'agrément, utile sans doute dans certaines circonstances exceptionnelles, mais en général sans avantage réel, pour les transports quelque peu lourds.

Le premier ballon important, construit par les frères Mongolfier en 1783 était fait en toile doublée de papier et soutenu par un réseau de ficelle. Il cubait 30,000 pieds avec un diamètre de 120 pieds, et son poids était de 550 livres. Sa force d'ascension, produite par la raréfaction de l'air contenu dans le ballon au moyen de la chaleur, était de 900 livres environ. Quelques années après, on abandonna le système de l'air raréfié pour adopter l'emploi du gaz hydrogène qui pèse, à volume égal, 14½ fois moins que l'air atmosphérique.

Depuis leur invention jusqu'à nos jours bien des expériences ont été faites dans la navigation aérienne, et de nombreux aéronautes ont payé leur audace par une mort terrible. Ainsi en 1819, Mme Blanchard, qui avait déjà opéré plusieurs ascensions heureuses, mais qui avait imaginé le jeu dangereux de lancer des pièces d'artifice du haut de son ballon, périt comme on l'avait prévu : une mèche d'artifice mit le feu au gaz, et l'aéronaute tomba sur une maison de la rue de Provence, à Paris, où elle se fracassa les membres.

En 1824, un officier de la marine anglaise nommé Harris, qui avait déjà fait plusieurs expériences, s'éleva, accompagné d'une jeune dame à une hauteur considérable, mais la soupape mal construite, sans doute, n'ayant pu être refermée, la descente fut extrêmement rapide et Harris fut tué en touchant terre. Sa compagne ne fut que légèrement blessée. Puis Mosment, à Lille, et l'Anglais Sadler, en 1824, quelques mois après le fatal accident de Harris : il avait heureusement traversé le Canal St Georges, entreDublin et Holyhead, large de quarante lieues, lorsqu'un vent violent poussa le ballon contre des constructions élevées. Sadler fut précipité sur le sol où on ne releva qu'un cadavre mutilé.

Et combien d'autres pourrais-je citer dans le martyrologe de la navigation aérienne !

Parmi les ascensions les plus célèbres au point de vue de la science, on peut citer celle que firent au commencement du siècle, les illustres Biot et Gay-Lussac, de l'Académie des Sciences. Ils s'élevèrent jusqu'à la hauteur prodigieuse de 4000 toises, ou 24,000 pieds dans le but de faire des observations sur la composition des couches atmosphériques et sur la température. Vers la même époque, le savant Anglais Robertson, faisant les mêmes expériences à Hambourg, ses observations se trouvèrent parfaitement d'accord avec celles des deux savants français.

Dans ces derniers temps, on a construit des ballons énormes. Ainsi, on a beaucoup parlé, il y a une quinzaine d'années, du *Géant* qui a fonctionné à Paris et dont la capacité était de 240,000 pieds cubes, soit huit fois plus que la Mongolfièré de 1783 ; mais le plus grand aérostat qui ait été vu encore jusqu'à ce jour est le *ballon captif* inauguré dans la cour des Tuileries en juillet 1878. Commencé le 11 juillet, le gonflement de ce ballon monstre ne fut achevé que le 20 du même mois.

Alors eut lieu l'enlèvement de cette masse énorme sous la direction de M. Henri Giffard. Quatorze personnes, entre autres M- et Mme Godard, MM. Tissandier et Darbois, Mme Darbois et autres aéronautes distingués se trouvaient dans la nacelle qui pouvait en contenir quarante. Le ballon s'est élevé à une hauteur de 400 mètres, (plus de 1300 pieds) et est redescendu avec la même facilité et sans qu'aucun des voyageurs fût incommodé par le mouvement, le tout aux applaudissements d'une foule immense.

Ce ballon contenait 25000 mètres cubes de gaz, ou environ 800,000 pieds cubes, ou quatre fois plus que le géant. L'enveloppe était formée de six couches d'étoffe de toile de soie et de caoutchouc superposées ; elle était peinte extérieurement en blanc pour combattre l'effet des rayons du soleil, et parfaitement imperméable au gaz. La hâuteur du ballon était de 180 pieds, son diamètre exact de 130 pieds et son poids total n'exédait pas 4 tonnes.

La construction de cette sphère gigantesque avait nécessité 20,000 pieds de couture ou environ quatre milles ; le filet qui la maintenait, avec ses 60 000 mailles, avait exigé 120,000 pieds de cordes de trois lignes de diamètre. Le cable qui retenait le ballon captif, d'une longueur de plus de 2000 pieds, pesait 5,500 livres pouvant supporter une tension de 66,000 livres, tandis que la force de tension du ballon chargé de voyageurs, ne représentait que 11000 livres, soit six fois moins que la force du cable qui s'enroulait autour d'un treuil de 23 pieds de longueur sur sept de diamètre, actionné par une machine à vapeur de 200 chevaux.

Depuis l'invention des aérostats on a fait, à diverses époques et dans les différents pays, des essais pour résoudre le grand problème de la direction des ballons. Quoique les résultats aient été bien souvent très peu favorables, les chercheurs ne se sont pas découragés. Les expériences qui viennent d'être faites à Meudon, près de Paris, semblent devoir enfin nous permettre d'espérer un succès définitif. Ces expériences, qui feront époque dans l'histoire de la science, ont été entreprises avec *le Dirigeable.*

Le Dirigeable a été construit dans l'atelier de Meudon, sous l'habile direction des capitaines Renaud et Krebs.

Voici la relation d'un essai qui a été fait en 1884 : "A midi, le ballon s'est élevé lentement au-dessus du parc de Chalais. Une lègère brise venant du nord-est l'a entraîné dans la direction de Billancourt ; il a franchi le viaduc de la ligne de Versailles, dominant toute la vallée, et les assistants ont pu le voir planer majestueusement pendant quelques minutes sur la Seine. Arrivé à la hauteur du pont de Billancourt, il a viré de bord sous l'action de son gouvernail, et l'hélice ayant été mise en mouvement, il a repris en sens inverse la route aérienne qu'il venait de parcourir. A une heure précise, après plusieurs manœuvres habiles, l'aéronaute descendait sur la pelouse du parc. On a été frappé de la précision avec laquelle l'aérostat obéissait à l'action de son gouvernail et se maintenait dans la direction rectiligne."

Il est reconnu que, pour qu'un ballon offre à l'air une résistance suffisante, il est indispensable que sa surface présente une rigidité absolue, sans quoi l'enveloppe détendue n'est plus qu'une surface flottante faisant voile, et dans les plis de laquelle le vent s'engouffre. Et

ce fait se produit chaque fois qu'en opérant un mouvement de descente on laisse échapper une certaine quantité de gaz. Pour obvier à cet inconvénient capital, MM. Renaud et Krebs ont eu l'ingénieuse idée d'établir dans l'intérieur de l'aérostat un ballonet compensateur. Chaque fois que les nécessités de la manœuvre exigent une déperdition de gaz, on insuffle dans ce ballonet, au moyen d'un ventilateur, une quantité équivalente d'air, et la surface extérieure reprend sa rigidité première.

A l'arrière de la nacelle du Dirigeable se trouvent deux grandes palettes horizontales en forme de rames qui servent à modérer la descente. L'hélice a 23 pieds de diamètre et peut faire 46 tours à la minute. La force motrice, susceptible d'atteindre huit chevaux-vapeur, est obtenue à l'aide d'une machine dynamo-électrique, construite dans des conditions de légèreté exceptionnelle. Enfin le générateur d'électricité est une pile puissante quoique d'un petit volume, dont le fonctionnement ne laisse rien à désirer. Mais elle a deux graves inconvénients auxquels on cherche à obvier : la durée de son action est trop limitée pour permettre d'exécuter de longues excursions, et les éléments dont elle se compose sont d'un prix très-élevé. Ces difficultés une fois écartées, la question des ballons dirigeables sera résolue dans un sens pratique.

*
* *

La plume électrique d'Edison est une de ces productions merveilleuses auxquelles le célèbre inventeur nous a accoutumés depuis sept ou huit ans. Elle est mue par une pile électrique composée de deux éléments actionnés au moyen de bichromate de potasse, et perfore le papier qui lui est soumis à raison de 10,800 trous à la minute, représentant des caractères d'écriture courante ou des notes de musique. Ce papier est ensuite placé sous une presse d'un système simple et ingénieux. Un rouleau de feutre imprégné d'encre d'imprimerie, passe ensuite dessus et à travers les trous, s'imprime sur une autre feuille placée sous la première. Les trous formés par la plume sont si rapprochés que l'impression laisse dans les lignes qu'ils forment des solutions de continuité à peine visibles à l'œil nu. On peut obtenir jusqu'à 10,000 copies d'une simple feuille de papier ainsi perforée ; le tirage est assez rapide pour produire 400 à 500 exemplaires à l'heure.

L'emploi de cet appareil peut, paraît-il, donner une économie de 60 o/o sur la lithographie, avec une rapidité d'exécution infiniment plus grande.

*
* *

Une nouvelle assurément bien importante vient d'être donnée. D'après une découverte récente, l'emploi de l'électricité deviendrait un moyen absolument efficace pour éviter les inhumations prématurées. Les muscles placés sous l'influence de l'électricité resteraient froids si le sujet était un cadavre, et il y aurait une élévation de température que constaterait aisément un thermomètre, dans le cas où la vie existerait encore. L'épreuve serait tellement certaine qu'il n'y aurait pas d'erreur possible.

*
* *

Les ingénieurs de la compagnie internationale du Téléphone Bell viennent de faire des expériences de la plus haute portée : Ils ont réussi à tenir une conversation entre St-Petersbourg, Russie, et Bologne, Italie, la distance étant de plus de 600 lieues. Les instruments employés dans cette circonstance étaient le transmetteur Blake et le récepteur Bell, et la conversation a été tenue avec une parfaite régularité malgré des circonstances climatériques peu favorables.

L'expérience a eu lieu pendant la nuit, alors que les lignes télégraphiques n'étaient pas occupées. Encouragés par un si beau succès, les expérimentateurs espèrent qu'avant peu, on pourra établir un système général de téléphone, à l'instar du système général de télégraphie, qui permettra de tenir une conversation régulière entre deux points quelconques du globe, si éloignés qu'ils soient l'un de l'autre.

*
* *

La photographie vient de trouver le moyen *d'indiquer la fraude dans les vins.*

Il résulte, en effet, d'un rapport consulaire adressé au ministère du commerce en France, que plusieurs négociants de Marseilles ont fait "photographier" des vins reçus d'Algérie.

La photographie révèle les altérations du vin par les changements dans sa couleur, etc., et fait connaître son âge et sa qualité, ainsi que les falsifications.

On sait, en effet, que la plaque photographique est plus impressionnable que la rétine de l'œil humain, et de même que l'on photographie le ciel pour découvrir les planètes, il est naturel d'étudier, au moyen des ressources qu'elle offre, les modifications invisibles à l'œil nu qui se produisent dans les différentes matières, et notamment dans les vins.

Voilà une découverte qui a son importance, et qui pourrait singulièrement simplifier la besogne dans l'examen des substances alimen-

taires, si maltraitées aujourd'hui au grand détriment de la santé et de la bourse des malheureux consommateurs.

*
* *

La conférence internationale de Washington, pour l'adoption d'un méridien unique, vient de terminer ses travaux par l'adoption de Greenwich, en Angleterre, comme premier méridien commun.

Autrefois, l'île de Fer, l'une des Canaries, près de la côte occidentale de l'Afrique, avait servi de point de départ pour compter les longitudes, sans doute parce qu'on la considérait comme placée à l'extrème limite du monde. Une ordonnance de Louis XIII, rendue en 1634, y fit passer le premier méridien. Ce dernier adopté par la plupart des Etats européens, n'était plus guère employé dans ces derniers temps que par les Allemands. Depuis 1792, la France l'avait remplacé par le méridien de Paris. Les Anglais et les Américains suivaient celui de Greenwich. Les débats de la conférence ont failli plus d'une fois se clore sans qu'aucune décision ne fut prise, les délégués francais optant pour Paris, et les Anglais pour Greenwich. Enfin il paraît qu'on est parvenu à s'entendre sur cette grave question, et désormais, le méridien de Greenwich sera employé pour tous les besoins ayant une portée internationale. Paris se trouve à 20° ouest d'après le méridien de l'île de Fer et à 2°2/3 ouest de Greenwich.

*
* *

L'électricité n'est pas près de finir de nous étonner par la découverte de merveilleuses applications. Voici que, grâce à une invention faite par un directeur de ménagerie, elle va supplanter les armes à feu ou autres dans la chasse aux animaux dangereux. La seule arme à employer sera une canne électrique d'un mètre (3 pieds 4 pouces.) Les expériences qui ont été faites ont donné, parait-il, les résultats suivants : trois lions touchés successivement avec la baguette ont donné tous les signes de l'épouvante et ont reculé en tremblant. Un tigre s'est acculé dans un coin de sa cage et a paru tout étourdi ; l'ours a mieux résisté et il a fallu plusieurs coups de canne pour lui faire éprouver une sensation désagréable.

Un éléphant dont on a touché le bout de la trompe a eu un accès de rage ; mais c'est sur le boa constrictor que l'expérience a réussi le mieux : à la première passe, le monstrueux reptile fut complètement paralysé ; il est resté six heures sans mouvement, et ce n'est qu'au bout de trois jours qu'il a pu reprendre toute sa liberté d'action.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

SOMMAIRE.— Tremblement de terre en Espagne— Mort d'Edmond About— Guerre franco-chinoise—Explications de M. Ferry sur la retraite du général Campenon —Extrait d'un discours de Mgr Freppel—Avalanches en Espagne—La dynamite à Londres. Explosion dans les édifices du Parlement. Arrestation de Cunningham. Désaveu des dynamitards par Parnell et la ligne nationale irlandaise.

CANADA :— Maladie de Mgr Bourget— Départ de Mgr Smeulders— Quarantenaire politique de Sir John Macdonald—Ouverture du parlement du Canada.—Statue de Sir Georges Etienne Cartier.

Les derniers jours de l'an 1884 ont été des jours de ruines, de deuil et de désolation pour l'Espagne, où un tremblemeut de terre, survenu le 28 décembre, a causé des désastres affreux et fait des milliers de victimes.

Les oscillations se sont produites de l'ouest à l'est, et il y a eu trois secousses. La première, peu violente, a heureusement donné l'alarme et permis à un grand nombre de personnes de sortir de leurs demeures dont les décombres les auraient ensevelies.

Les secousses ont duré une minute.

C'est à Albaquero, près de Grenade, qu'il y a eu proportionnellement le plus grand nombre de victimes ; presque toutes les maisons y ont été renversées et deux cents habitants y ont péri.

La moitié de Vellez-Malaga, ville de 30,000 habitants, a été détruite.

La population d'Arenas del Rey a péri sous les ruines.

A Afarnetijo, dans la province de Malaga, deux cents maisons se sont écroulées.

La ville d'Albumelas, qui comptait 2000 habitants, a vu disparaître la moitié de sa population.

Près Periana, une montagne a complètement disparu, et à Periana même, il y a eu 300 morts et 16 blessés.

La province de Grenade a été également très éprouvée.

La façade de la cathédrale de Grenade s'est inclinée d'une manière alarmante, beaucoup de toits et de cheminées se sont écroulés.

Plus de la moitié des habitants d'Albumelas ont péri.

L'Alhambra a été détruit en grande partie.

La cathédrale de Séville et surtout la Girajda ont été endommagées.

Narja, ville de 5,000 habitants, Benajorza, Albumelas et Lafarranja sont en partie démolies ; le nombre des morts est considérable.

A Estepona, port de mer à quarante milles au sud-est de Malaga, une église, une grande partie des édifices municipaux et un grand nombre de maisons ont été sérieusement endommagés ; mais les navires mouillées dans le port, paraissent n'avoir pas souffert.

La petite ville de Canillas, près de Malaga, est en ruines, et sa population de 2,000 âmes a été sérieusement éprouvée.

A Loja, Motril et Alhama, peu de maisons atteintes, mais beaucoup d'habitants blessés et plusieurs tués.

A Antequera, ville située au nord-ouest de Malaga, un café dans lequel se trouvaient un grand nombre de personnes s'est écroulé ensevelissant tout le monde.

C'était jour de fête. La population était presque toute entière dans les rues, dans les salles de bal et de concert, lorsque le tremblemeut de terre s'est produit ; la panique s'est emparée des promeneurs ; des hommes, des femmes, des enfants se sont jetés à genoux, implorant la miséricorde divine et baisant des images saintes.

Antequera, comme toutes les vieilles cités espagnoles, était fière de ses nombreuses églises ; sept d'entre elles sont détruites.

L'on s'imagine aisément la triste situation faite aux survivants de ces catastrophes, et toutes les horribles miséres en découlant.

Lugubre adieu de l'an écoulé !

Douloureuses étrennes de l'an nouveau !

Partout, des comités se sont organisés, et partout la charité catholique a fait des merveilles. Le roi Alphonse a donné l'exemple. Sa Majesté a visité les victimes, leur a dit des paroles consolantes, et, ce qui est mieux, leur a fait distribuer abondamment des vivres et des secours pécuniaires.

Après tant de malheurs, de nouvelles secousses, qui surviennent de

temps à autre, semblent en présager de nouveaux. On dirait l'Espagne sur un volcan.

Le 16 janvier courant, une forte secousse a été ressentie à Grenade, vers dix heures du soir.

Depuis cette date, à diverses reprises, en de nombreux endroits, de violentes secousses sont venues renouveler la frayeur des habitants, et causer des dommages considérables.

A tous ces maux, la température ajoute les siens et se montre très-inclémente. La neige est tombée en quantité extraordinaire et les gelées sont très-fortes.

Les plantations de canne à sucre sont détruites. Les orangers et oliviers ont beaucoup souffert. La situation est très critique. Il se produit encore des mouvements géodésiques- Le vent et la neige ont démoli les cabanes de ceux qui, pour se mettre en sûreté, se sont enfuis des villes.

A Frigiliana, ville à 27 milles à l'est de Malaga, la population exaspérée par la faim et le froid a attaqué les maisons des riches propriétaires. Une autre secousse de tremblement de terre s'est produite à Canillas.

*
* *

Le 18 janvier, une dépêche de Paris annonçait la mort de M. Edmond-François-Valentin About, écrivain célèbre dont, malheureusement, la carrière littéraire est loin d'être à l'abri du reproche.

Journaliste qui a eu sa vogue, romancier et feuilletonniste recherché, nouvelliste tapageur, auteur de pièces théâtrales, pamphlétaire bruyant, M. Edmond About a mis le plus souvent son talent distingué au service de l'erreur, des préjugés et du mauvais vouloir de la libre-pensée contre l'action éminemment civilisatrice de l'Eglise catholique.

M. About était né le 14 février 1828 ; il allait donc atteindre bientôt le commencement de sa cinquante-huitième année. Il est mort juste au moment où, ayant été élu dans le courant de l'été dernier, membre de l'Académie française, il allait être appelé à y prononcer son discours de réception, vers la fin de ce mois-ci.

Edmond About a eu le triste honneur d'être l'un des brillants dans cette légion d'écrivains malhonnêtes qui ont mis la pensée au service des faux principes et des mauvaises mœurs. Il a contribué avec tant

d'autres à former cette France dégradée qui vient de donner au monde le scandale de la femme Clovis Hugues, coupable de meurtre, libérée, exonérée et acclamée !

*
* *

Mieux vaut tard que jamais : les disciples de Confucius commencent à comprendre la nécessité d'apprendre les manœuvres militaires ! Dès le 3 janvier, une dépêche annonçait que le gouvernement chinois avait loué les services de cinquante-cinq sergents instructeurs allemands.

Les Chinois ont besoin d'apprendre vite, car la patience du gouvernement français a pris fin à l'égard de ces violateurs des traités et de ces dresseurs de guet-apens. La France est déterminée à ne plus s'en laisser imposer par ces représentants d'une barbarie plusieurs fois séculaire et considérée comme incurable. Aussi, dès le 4 janvier, le ministère Ferry a-t-il accepté la résignation du général Campenon, pour le remplacer par le général Lewal. Ce remaniement ministériel indiquait que la guerre contre la Chine allait être poussée vigoureusement. Le télégraphe a représenté le général Lewal comme l'un des militaires les plus distingués d'Europe, et lui a attribué l'intention de modifier complètement le régime administratif de l'armée.

Le nouveau ministre de la guerre a fixé au chiffre de 6,400 les renforts qui seront envoyés au Tonquin en février. Il est déterminé à agir sans merci, et à traquer les Chinois jusqu'au cœur même de Pékin, s'il le faut.

*
* *

Vers le 14 janvier, M. Ferry a donné à la chambre des députés français des explications sur la retraite ministérielle du général Campenon. Le premier ministre a déclaré que le général n'entrait pas dans les vues du gouveruement sur la guerre du Tonquin. Il a déclaré de plus que le gouvernement voulait faire occuper le Tonquin jusqu'aux frontières de Chine, insistait sur l'exécution rigoureuse du traité de Tien-Tsin et avait résolu d'employer tous les moyens possibles pour abattre l'orgueil chinois.

*
* *

L'éminent évêque d'Angers, Mgr Freppel, en recevant son clergé à l'occasion du nouvel an, a prononcé avec son éloquence magistrale un discours dont voici l'un des traits les plus saillants :

"Je ne puis m'empêcher de trouver à tout le moins fort étrange la prétention récemment affichée de vouloir imposer au clergé une neutralité absolue entre les partis qui divisent l'opinion. Ah ! si ces partis avaient tous à l'égard de l'Eglise une attitude également bienveillante, et que la religion n'eût d'ailleurs rien à redouter d'une issue quelconque des luttes politiques, on comprendrait peut-être de notre part une telle impassibilité. Je dis peut-être, car, même dans ce cas, des considérations d'un autre ordre ne permettraient pas une indifférence aussi déraisonnable à des hommes qui, citoyens d'un pays libre ou se croyant tels, ont bien le droit d'exprimer leur sentiment sur les conditions de sa grandeur et de sa prospérité."

*
* *

L'année nouvelle menace de devenir plus désastreuse que toutes ses aînées. Les épouvantables malheurs qui l'inaugurent font naître les plus graves inquiétudes. Après les tremblements de terre, en Espagne, ce sont les avalanches qui, en Italie, brisent les fils télégraphiques, et engloutissent grand nombre de petits villages. A la date du 22 janvier, on ne comptait pas moins de 140 personnes tuées par ces avalanches.

A tant de maux physiques causés par les désordres de la nature, viennent s'en ajouter d'autres, matériels et moraux, aux conséquences d'une portée plus redoutable pour l'avenir, dûs ceux-ci aux inspirations de l'enfer et à la méchanceté humaine.

Tristes jours que les nôtres qui voient la dynamite, instrument des sociétés secrètes, employée pour la destruction de la fortune publique et de celle des particuliers, cherchant à amonceler partout des ruines, et partout à semer la mort.

Samedi, le 24 janvier courant, à Londres, les édifices du Parlement anglais ont été secoués par deux violentes explosions de dynamite.

La première a eu lieu vers deux heures et dix minutes de l'après-midi ; la deuxième trois minutes après.

Le samedi est jour de visite aux chambres du Parlement, et ce jour-là, les visiteurs, tant femmes que hommes, étaient nombreux. On s'ima-

gine aisément la panique qui eut lieu ! plusieurs personnes ont été renversées et gravement blessées.

La force de la deuxième explosion a été telle qu'un homme qui se trouvait à une distance de trois cents verges des édifices parlementaires a été soulevé de terre.

Tous les carreaux des fenêtres de la Chambre des Communes ont été mis en pièces, les bancs des galeries bouleversés ; toutes les boiseries de la Chambre des pairs ont été brisées, et une grande ouverture faite dans le plancher de la galerie. Dans *Westminster Hall*, les statues de Henri IV et de Georges IV ont été renversées.

Le fait qu'un nombre extraordinaire de femmes visitèrent, ce jour-là, les édifices, a fait supposer que les auteurs de ces explosions étaient des femmes, ou des hommes travestis en femmes. Mais, comme toujours, en ces déplorables circonstances, il y a beaucoup de mystères. On a arrêté un Irlandais, nommé Cunningham, supposé être sinon l'agent principal, au moins le complice des auteurs de ces infâmes complots dont on espère saisir le fil par lui.

Le résultat le plus funeste de ces explosions est une haine plus accentuée que jamais contre l'Irlande. Un très-grand nombre d'ouvriers irlandais ont été renvoyés par leurs patrons. Néanmoins, Parnell a répudié formellement toute connivence avec les dynamitards et ceux-ci, d'un autre côté, ont été dénoncés énergiquement dans des résolutions adoptées en plusieurs assemblées de la ligue nationale irlandaise.

*
* *

Parlons maintenant de la Province de Québec depuis si longtemps négligée par notre chronique.

Les derniers jours de l'an dernier ont été attristés par la nouvelle de la maladie de Mgr Bourget, archevêque de Martianapolis. Cette nouvelle a produit partout dans notre province, et particulièrement dans le diocèse de Montréal, une émotion douloureuse qui s'est manifestée par de ferventes prières adressées à Dieu pour lui demander la guérison du saint prélat et par l'intérêt tout spécial avec lequel le public a suivi les bulletins constatant l'état de santé du vénérable vieillard, et dont plusieurs laissaient entrevoir la menace d'un deuil prochain pour l'Eglise du Canada. Heurensement, la maladie a perdu de sa gravité

vers le 9 janvier, et depuis lors, l'état de santé de Sa Grandeur n'a fait que s'améliorer.

*
* *

En même temps que leur parvenait la nouvelle de la maladie du distingué prélat qui a eu la charge de leurs âmes durant si longtemps, les catholiques de Montréal étaient appelés à assister au départ pour Rome, de Son Excellence Mgr Henri Smeulders, Commissaire apostolique.

Ce départ a eu lieu le lundi, 29 décembre. Bien que son Excellence eut refusé de recevoir des adresses pour l'occasion, Elle n'a pu empêcher la population catholique de se presser autour d'Elle et de l'acclamer de nouveau, à son départ, comme lors de son arrivée.

*
* *

Sir John Macdonald, chef du parti conservateur et premier ministre, de la Puissance du Canada, a été en décembre et durant ce premier mois de l'année, l'objet d'ovations et de banquets enthousiastes, à l'occasion du quarantième anniversaire de son entrée dans la vie politique et parlementaire.

A Montréal, la réception faite à l'éminent homme d'Etat le 12 janvier, et le banquet donné en son honneur le lendemain, cnt pris les proportions les plus grandioses.

Près de 600 convives assistaient au banquet du 13, et M. Hall, en présentant la santé de Sir John Macdonald, dit qu'on avait dû refuser la vente de centaines de billets d'admission, vû que la salle ne permettait pas de recevoir plus que le nombre des hôtes présents.

Au cours de sa réponse, Sir John a rappelé que c'est à Montréal qu'il est entré dans la vie publique, et qu'il a prononcé son premier discours politique. Il était loin de penser alors que, quarante ans plus tard, il serait dans cette même ville le héros fêté d'une démonstration publique aussi solennelle.

*
* *

A part les faits relatés ci-dessus, l'attention publique dans la Province de Québec a été violemment émue par des dénonciations hardies faites par le correspondant parisien de *L'Etendard* contre les antécé-

dents de M. Savary qui, sous le pseudonyme de Chs Quénault, collabore au journal québecquois *Le Canadien*, et par le *Nouvelliste*, révélant certaines transactions des propriétaires-rédacteurs de *L'Electeur*. Ces dénonciations ont donné lieu à des discussions vives qui ont duré plusieurs semaines.

*
* *

Jeudi, le 29 janvier, s'est ouverte, à Ottawa, avec les cérémonies ordinaires, la troisième session du cinquième parlement de la Puissance du Canada. A la chambre des Communes, M. Taschereau, nouveau député élu de Beauce, a prononcé l'adresse en réponse au discours du Trône. Il a été secondé par M. Townsend qui vient de remplacer Sir Charles Tupper, comme représentant de Cumberland.

Quelque temps avant l'ouverture du Parlement, a eu lieu le dévoilement solennel de la statue de Sir Georges Etienne Cartier, au milieu d'un immense et enthousiaste concours. Sir John A. Macdonald et Sir Hector Langevin ont été les deux orateurs de cette fête éminemment patriotique.

Cette statue est en bronze et placée sur un piédestal en granit qui a une hauteur de sept à huit pieds. C'est une œuvre remarquable due à M. L. P. Hébert, artiste-sculpteur, de Montréal. Notre compatriote a été choisi, pour l'exécution de cette œuvre, entre plus de vingt compétiteurs dont plusieurs sont des artistes distingués de l'Europe et des Etats-Unis.

La statue de Sir Georges Etienne Cartier a été dressée à environ cent pieds de l'extrémité droite du Palais Législatif.

PHILIPPE MASSON.

A TRAVERS LE CANADA[1]

DE L'OCÉAN A L'OCÉAN

(*Suite*)

" Pauvres Indiens, dit M. Butler avec un généreux sentiment de commisération, en lisant les livres de l'ancien temps si poétiquement remémorés par Longfellow, nous y trouvons des noms des tribus indiennes qui, jadis, ont tenu des conseils, ont fait la guerre et la paix, et dont il ne reste maintenant plus aucune trace. D'autres ont donné leurs noms à des lacs, à des rivières : Erie, Huron, Ottawa, Seneca, Cayuga. Mais depuis le jour où l'Européen découvrit le continent occidental et y fut si bien accueilli par les Peaux-Rouges, jamais ces nomades enfants de la nature n'ont été accablés comme ils le sont maintenant. Ce n'est plus contre les pionniers de France, d'Angleterre, d'Espagne, qu'ils ont à lutter. Le monde entier est ligué contre eux. De terribles actes de rapacité et de cruauté ont été commis dans ces régions de l'Occident. Plus lamentables encore sont ceux qui s'accomplissent en cette glorieuse civilisation du dix-neuvième siècle. Si le long de la frontière américaine, depuis le golfe du Mexique jusqu'aux possessions anglaises, un Indien se rend coupable d'un meurtre ; s'il enlève à un colon un cheval ou un bœuf, le crime est aussitôt signalé dans tous les journaux des Etats-Unis. Mais les vols innombrables, les meurtres féroces accomplis par les sauvages blancs, on n'en parle point. Le pauvre Peau-Rouge n'a pas de télégraphe pour raconter ses misères et ses douleurs.

" S'il voulait se soumettre comme l'Africain et l'Asiatique, s'il voulait être son esclave, on le laisserait vivre. Mais parce qu'il ne veut point bâtir, planter pour nous, parce qu'il persiste à vivre de sa vie de pêcheur et de chasseur, à errer dans les belles prairies que le Grand-

(1) De la *Revue Britannique.*

Esprit lui a données, parce qu'il a cette noble qualité que nous affectons de vénérer dans nos assemblées, parce qu'il veut être libre, nous le tuons. Oui, depuis le nord du Texas jusqu'à la plus lointaine montagne du Nord, tuer l'Indien, c'est la solution de la difficulté indienne.

"La peuplade des Cris est peut-être la seule qui n'ait pas souffert de l'injustice des blancs. Elle possède encore ses prairies et ses terrains de chasses. Mais ses jours sont comptés, et déjà, au fond de sa solitude, elle peut entendre le roulement des flots de la prochaine immigration.

"De l'Atlantique au Pacifique, c'est partout la même histoire. D'abord l'homme blanc, l'hôte honoré, puis l'avide chasseur vendant l'eau-de-vie, le poison, puis le colon, l'exterminateur (1)."

Ces enfants de la nature étaient pourtant très belliqueux, très fiers de leur courage, et souvent très cruels dans leurs victoires, mais d'une patience à toute épreuve dans leurs souffrances, d'une bonté et d'un dévouement sans bornes pour leurs parents et leurs amis.

Avant l'arrivée des Européens ils avaient peu de besoins: ils n'avaient point trempé leurs lèvres à cette terrible liqueur qu'ils appellent l'eau de feu, qui les dévore ; ils ne connaissaient point ces verroteries et ces quincailleries pour lesquelles ils vendent, comme Esaü pour un plat de lentilles, leur droit d'aînesse.

Simple était leur vie, simple aussi leur idée d'un autre monde ; ils pensaient qu'après leur mort ils iraient revivre dans de belles et vastes prairies, où ils auraient toujours une douce température et des chasses et des pêches faciles et abondantes (2).

A présent, ces pauvres déshérités conduisent souvent l'étranger, de forêt en forêt dans le domaine de leurs aïeux. Ce sont des guides très doux et très fidèles.

Meilleur encore est le métis. A l'agilité et à l'instinct des Peaux-Rouges, il joint la force musculaire et la persévérance de la race européenne. Quelleque soit sa nourriture, souvent même en pleine disette, on le verra pénétrer comme le trappeur dans les bois, frayer avec ses patins un sentier sur la neige, suivre tout un jour le pas rapide de ses chiens attelés au traîneau. Il est très bon batelier ; il rame d'un bras vigoureux, et quand il arrive à un rapide, il prend tranquillement son canot sur ses épaules, le transporte par terre de l'autre côté de la cascade, puis le remet à l'eau.

Il fabrique très habilement ces légères embarcations avec des écorces de bouleau ; ici, comme dans les contrées septentrionales de l'Europe,

---

(1) *The great Lone Land.*

(1) Jacques-Cartier, *Seconde navigation*, chap. x ; Nicolas Perrot, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages*, chap. IX.

le bouleau est d'une grande utilité. Au siècle dernier, M. Hearne trouvait au nord de la baie d'Hudson des Indiens qui, n'ayant aucun ustensile en fer, cuisaient leur quartier d'élan ou de bison dans des vases en écorce de bouleau. Et comment? La pièce de viande était mise au fond du vase, les Indiens la faisaient bouillir en jetant à diverses reprises dans l'eau qui la recouvrait des pierres rougies au feu (1).

Le bouillon ainsi préparé n'était, il faut le dire, pas très clair, et le morceau de venaison pouvait bien être criblé de petits cailloux. Mais les bonnes gens n'y regardaient pas de si près. On les eût bien étonnés en leur révélant quelques-uns de nos raffinements culinaires.

Au fort Garry, lord Milton et le docteur Cheadle ont pris pour les aider dans leur voyage, quatre métis d'origine canadienne, et n'ont eu qu'à s'en louer. L'un d'eux avait seulement un penchant un peu trop vif pour la bouteille, et il disait naïvement dans son rustique dialecte : "Je boive pas souvent, mais quand je boive, je boive comme il faut."

Cependant il parvint à se maîtriser et fit très bien son service.

Un autre métis canadien, nommé Louis Aattenote a suivi nos voyageurs, avec sa femme et ses enfants, jusque dans la Colombie ; il n'avait qu'un bras, l'autre ayant été brisé par l'explosion d'un canon de fusil. Cette infirmité ne l'a pas empêché de travailler vaillamment pour eux et de leur être très utile en de pénibles occasions.

Les légendes du moyen âge racontent le châtiment des châtelains qui, dans leur passion pour la chasse, ont profané par leur tapage le saint jour du dimanche et conduit leur meute à travers les champs du laboureur. Bürger a glorifié ces légendes par un de ses chants les plus populaires : *Der Wild Jager.*

Sans manquer aux prescriptions du dimanche, sans endommager les moissons du pauvre, ne méritent-ils pas un sévère avertissement les chasseurs qui poursuivent les innocentes bêtes du Bon-Dieu ; les oiseaux qui égayent le passant par leurs mélodies et préservent les plantes du fléau des insectes ; les oiseaux qui, des pays lointains, reviennent avec confiance nicher dans nos bois ou le long de nos rivières, et les inoffensifs, les doux, les gracieux animaux, l'isard, le chamois, la gazelle ? Une Volkssage de la Suisse nous fait voir comme les cigognes se souviennent d'un acte de cruauté, et Coleridge a dit la punition de celui qui avait tué l'innocent albatros :

> He prayeth well who loweth well
> Both man, and bird, and beast (2).

N'est-ce pas pour avoir voulu tuer des perdrix, des grouses, des

---

(1) *Voyage à l'Océan Nord*, t. II p. 109.

(2) Il prie bien celui qui aime bien l'homme, l'oiseau, la bête (*The oid Mariner*).

cygnes, que MM. Cheadle et Milton, ces deux braves gentlemen ont pendant plusieurs mois subi de rudes souffrances ?

Dans l'espoir de faire des chasses extraordinaires, ils ont eu l'idée de passer l'hiver, en pleine campagne, à 30 lieues environ du fort Carlton, de se construire une cabane avec des poutres de sapins posées l'une sur l'autre et réunies aux quatre coins par des mortaises. Avec des lattes et de la terre glaise, ils se sont fait une cheminée, une porte avec deux planches, une vitre avec une feuille de parchemin. Leurs guides leur ont procuré les seuls moyens de locomotion que l'on puisse employer dans ces plaines septentrionales, dès le commencement de la mauvaise saison : des raquettes, des traîneaux. La raquette est une espèce de patin long et large en bois léger. Avec cet instrument, l'Indien comme le Lapon, marche rapidement sur la neige. Les traîneaux, fort étroits et de 8 à 9 pieds de longueur, sont faits avec des planchettes de quelques centimètres d'épaisseur (1). A ces frêles véhicules on attelle, à la suite l'un de l'autre, une demi-douzaine de chiens.

Ces chers animaux, ces fidèles compagnons de l'homme dans toutes les conditions de la vie et dans toutes les contrées, ont ici un rude métier. Il n'y a ici ni chien terrier, ni chien d'arrêt, ni chien couchant, ni chien de berger, ni lévrier, ni griffon, ni le savant chien du régiment, ni le galant havanais. Tous les chiens du Nord-Ouest américain, comme ceux du Kamtschatka et d'autres régions arctiques, sont astreints à la même tâche. Tous doivent être attelés à de grossières machines avec de grossières courroies pour traîner l'homme et ses bagages.

On dit qu'ils sont souvent rebelles, qu'ils se roulent avec colère dans la neige, brisant leurs liens, renversant le traîneau. Je le crois bien. L'état de bêtes de somme les humilie, l'esclavage les indigne, les mauvais traitements les révoltent.

Ils obéissent plus aisément à la parole de l'homme qu'aux coups de fouet. Ces bons chiens du Nord-Ouest, on pourrait les citer comme des philologues. Ils comprennent le dialecte des Peaux-Rouges et l'anglais et le français. Mais ce qui exerce sur eux la plus grande action, c'est la langue française très accentuée avec d'énormes jurons.

M. Butler, que je me plais à citer parce qu'il exprime dans son livre pour tous les êtres souffrants tant de généreux sentiments de sympathie, M. Butler raconte cette curieuse histoire :

Un haut dignitaire de l'Eglise canadienne faisait, en hiver, une tournée dans les missions du Nord-Ouest. Ses chiens cheminaient lentement. Arrivés au pied d'une colline, ils s'arrêtèrent comme s'ils ne

---

(1) Pour tailler ces planchettes et faire d'autres ouvrages en bois, longtemps les Indiens du Nord n'ont eu d'autres ustensiles que des dents de castor. S. Hearne, tome II.

pouvaient aller plus loin. Le conducteur faisait claquer inutilement son fouet.

"Ah ! lui dit le prélat, vous m'avez fourni un mauvais attelage.

—Non, monseigneur, répliqua-t-il, mais c'est mon respect pour vous qui m'empêche de lui donner toute sa vigueur. Si vous voulez me permettre d'employer mon moyen habituel, vous verrez comme il marchera.

—Faites, répondit le prélat.

Alors le conducteur se met à crier d'une voix vibrante :

"Sacré nom d'un chien ! sacré nom du diable ! mille tonnerres !

Et d'autres mots encore plus retentissants.

Aussitôt les bonnes bêtes se relèvent, tirent le traîneau et, d'un pas rapide, gravissent la colline.

Dans leurs campements, les deux vaillants voyageurs n'ont point trouvé le gibier qu'ils espéraient, et l'hiver est venu dès le mois d'octobre, le terrible hiver du Nord, le froid aigu dans leur cabane, auprès de leur foyer, le froid mortel en dehors. Un jour, lord Milton, enveloppé des pieds à la tête dans des vêtements de laine et d'épaisses fourrures, a entrepris d'aller à quelques lieues de distance trouver un trappeur indien avec lequel il espérait faire une chasse fructueuse. M. Cheadle vêtu de même, est parti pour aller au fort Carleton chercher de nouveaux approvisionnements. Tous deux ont failli périr. Leurs membres se raidissaient, le sang se glaçait dans leurs veines. Il a fallu de longues et vigoureuses frictions pour leur rendre le mouvement et la vie.

Au mois de mars, la rigueur du froid s'adoucit. Les deux courageux voyageurs ont à la porte de leur cabane un singulier thermomètre auquel les membres de notre Académie des sciences n'ont sans doute jamais songé : c'est la peau d'un vilain animal que les Indiens appellent *skunk*, qui par l'effet d'une glande, est imprégné d'une mauvaise odeur. Quand le froid est très vif cette odeur disparaît. On la sent de nouveau quand l'air s'attiédit, plus encore quand il est chaud, en sorte que ses diverses exhalaisons indiquent divers degrés de température.

Au mois d'avril, la neige fond, la glace se brise. On ne peut plus voyager en traîneaux. Les chiens se reposent de leur rude labeur. On se met à la recherche des chevaux qui ont été abandonnés dès le commencement de l'hiver, et on les retrouve alertes et vigoureux, point amaigris.

J'ai vu en Islande, sur la plage de Reykiavick, les jolis poneys abandonnés aussi en plein air dans la saison noire et glaciale. Ils s'en vont fouillant du pied la neige, et n'en tirent que du varech et des arêtes de poisson. Dans la prairie américaine, les chevaux sont plus heureux ; ils s'abritent sous les rameaux d'une forêt, et broutent sous la neige une herbe tendre et nutritive.

Lord Milton et M. Cheadle se remettent en marche avec leurs guides et en trois semaines arrivent au fort Pitt, où ils se reposent quelques jours. Je pense qu'ils ont éprouvé une réelle satisfaction à s'asseoir à une table, à coucher dans un lit, à savourer une bonne tasse de thé ou un verre de porter. Quand on en a été privé pendant quelque temps, ces simples choses de la maison semblent des raffinements de Sybarites.

Cependant, à en juger par plusieurs récits de voyage, notamment par le curieux livre de M. George Ruxton (1), il y a dans la vie sauvage du trappeur de puissantes séductions. Ceux qui s'y sont livrés rentrent difficilement dans les habitudes de la vie civilisée.

Le 28 avril, la petite caravane quitte le fort Pitt, traverse la Sascatchewan, au moyen d'un radeau que son nouveau guide fabrique en quelques minutes avec des branches de saules et des courroies. Le 4 mai, elle arrive à l'un des principaux établissements de la Compagnie d'Hudson, au fort Edmonton.

Là, les deux amis doivent faire de sérieux préparatifs pour continuer leur voyage. Ils vont s'aventurer dans les montagnes Rocheuses pour atteindre le fort Kamloop, dans la Colombie. Jusque-là, nul moyen de renouveler leurs provisions, si ce n'est par quelques bons coups de fusil ou quelques pêches heureuses.

Ils partent avec six chevaux de selle, six chevaux de bagage, deux sacs de farine, quatre sacs de pemmican, du thé, du sel, du tabac.

Ils traversent des rivières qui, jusqu'à présent, n'ont été sillonnées que par de légères embarcations en écorce, mais qui, un jour, porteront de lourds bateaux.

Ils traversent de longues et mornes landes, des rocs arides et des marécages où flottent des nuées de moustiques, où tourbillonnent d'énormes taons que les métis appellent des *boule-dogues*.

Ils entrent dans une forêt plus longue que la forêt hercynienne ; ils y cheminent, ils y campent pendant plusieurs semaines. Par ses rameaux épais, elle leur enlève toute perspective : par son dôme de feuillage, elle leur dérobe l'aspect du ciel. Un matin, en sortant de cette zône ténébreuse, ils s'arrêtent émerveillés du spectacle qui se déroule à leurs yeux, une immense ligne de collines couvertes de sapins. Au-dessus de cette verte ceinture, des cimes gigantesques, des glaciers qui, aux rayons du soleil, reluisent comme des lames d'or et d'argent.

Ce sont les montagnes Rocheuses, ces trois grandes chaînes de granit qui se rejoignent aux Cordillères et s'étendent sur un espace de plus de 1,000 lieues. D'un côté, elles touchent au golfe du Mexique ; de l'autre, à l'océan Arctique.

---

(1) *Adventures in Mexico and the Rocky Mountains.*

Là est le partage des eaux du continent américain. A l'est, coulent les affluents du Missouri ; à l'ouest, ceux de la Colombie et du Rio-Colorado.

Là, les neiges perpétuelles couvrent des sommités bien plus élevées que le mont Blanc (1).

A 3 ou 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer s'ouvrent dans ces montagnes plusieurs défilés par lesquels on peut d'une chaîne à l'autre descendre dans la Colombie. Mais qu'ils sont longs ces défilés, et rudes et dangereux. Un Annibal ne pourrait y faire passer sa bande d'éléphants. Il n'y a point eu là un Napoléon pour tracer dans ces sauvages terrains une route comme celle du Simplon, ni un fervent disciple de l'Evangile pour y fonder un couvent comme celui du Saint-Bernard.

Telles étaient ces gorges solitaires quand le premier trappeur s'y aventura, telles on les voit encore pleines d'obstacles et de périls. Tantôt elles sont coupées par des torrents ou des rivières, tantôt divisées en plusieurs embranchements, et l'on ne sait lequel choisir.

Tantôt il faut grimper comme les moutons blancs du pays (2) sur d'étroites crêtes de roc au bord des précipices, puis redescendre dans des marécages mobiles comme les *tondras* de la Sibérie, puis traverser des forêts où les détritus des plantes, les arbres séculaires morts de vétusté ou brisés par l'orage et entassés les uns sur les autres, forment à tout instant des barrières infranchissables.

Pendant leur séjour à Edmonton, MM. Cheadle et Milton avaient bien cherché à recueillir les meilleurs renseignements et à se procurer les choses essentielles pour leur courageux voyage. Mais ils ne pouvaient obtenir, sur cette région de la *lone land*, que des notions insuffisantes, et ils ne pouvaient prévoir les accidents qui bouleverseraient leurs calculs.

Dès leur entrée dans les montagnes, deux de leurs chevaux de bagage sont enlevés par une rivière qu'ils essayaient de traverser à la nage. Le brave Louis Battenote réussit par ses efforts à en sauver un. L'autre disparaît dans l'impétueux courant ; il portait une précieuse cargaison, le portefeuille des deux amis, leurs lettres de crédit, leurs fourrures, leurs vêtements, et leur provision d'allumettes, de sel, de thé, de tabac. Tous ces trésors étaient perdus.

Quelques jours après, ils construisent un radeau pour traverser une

---

(1) Le mont Brown, le mont Hooker, de 15,700 à 16,000 pieds. — M. Sommerville, *Physical Geography*, p. 137.

(2) Ces moutons ressemblent à des chèvres. Mais ils ont un poil blanc, doux, laineux, dont on fait dans la Colombie de belles couvertures. Ils grimpent sur les rocs les plus élevés et sautent comme des chamois.

autre rivière. La frêle embarcation chavire et peu s'en est fallu que les deux nobles voyageurs ne fussent avec leurs guides engloutis dans les flots.

Puis, voilà que, par une fatale erreur, ils dévient de la direction qu'ils devaient suivre et tournent de côté et d'autre, cherchant la meilleure voie, et de nouveau se trompent, puis s'égarent dans une forêt encombrée de troncs d'arbres où leurs chevaux trébuchent à chaque pas, hérissée de plantes épineuses qui leur déchirent les jambes, et pas un signe d'habitation humaine, pas un secours, pas un conseil.

C'est le désert dans une immense étendue, non pas l'aride désert où l'Arabe fait ses ablutions avec du sable et s'agenouille à l'ombre de son chameau, mais le désert des eaux qui ne fécondent aucun labeur, le désert des bois qui n'alimentent aucun foyer, le désert des fruits que nulle main n'ira recueillir, le désert des fleurs qui éclosent inaperçues et répandent leurs inutiles parfums dans les airs (1), les richesses de la terre sans le roi, le temple de Dieu sans le prêtre, la Thébaïde sans l'homme.

En partant d'Edmonton le 8 juin, lord Milton et M. Cheadle comptaient arriver en cinquante jours au fort Kamloop. Le 31 juillet, ils étaient encore bien loin de leur but, et leurs vivres étaient épuisées, et ils n'avaient plus assez de poudre pour pouvoir chasser.

Après de longues délibérations, ils se décidèrent à immoler un de leurs chevaux, ce qui leur faisait grand'peine. La pauvre bête fut tuée d'un coup de fusil ; ils allumèrent du feu et s'assirent par terre, et tandis que la femme de Louis Battenote préparait le nouveau repas, ils raccommodaient leurs mocassins et leurs vêtements.

Des bifstecks de cheval, après la dure patée du pemmican et la longue diète, c'était un prodigieux festin. Pour que rien n'y manquât, ils firent infuser dans de l'eau bouillante des feuilles et des fleurs d'une azaléa ; ils roulèrent dans leurs pipes des petites feuilles sèches de saule. En savourant ces deux gourmandises, ils croyaient boire un vrai thé de Chine et fumer un pur tabac de la Havane.

Pourquoi pas ? Que ne peut-on faire avec des songes ? *La vida es sueno*, dit Calderon. Le roi rêve qu'il est roi, le pauvre rêve qu'il est pauvre. Nous sommes en un monde si singulier que vivre c'est songer (1).

Nos vaillants voyageurs voudraient cependant bien pouvoir songer qu'ils vont prochainement arriver à la Colombie.

---

(1) Gay, *Elegy in a country churchyard.*

(1) Estamos
En mundo tan singular
Que el vivir solo es sueno. (Jornada II.)

Egarés dans un dédale de rivières, de forêts, de marécages, ils errent à l'aventure affaiblis par toutes sortes de privations, épuisés de fatigue, très résolus pourtant à accomplir leur projet. On ne peut lire leur récit, sans être émus de leurs souffrances en admirant leur fermeté. L'honnête Battenote qu'ils ont vu si actif et si laborieux, est tombé dans le découragement et leur annonce l'intention de les quitter pour retourner à Edmonton avec sa femme et son fils. Ils le rassurent, ils le réconfortent et le déterminent à rester encore avec eux.

Ils ont sacrifié un second cheval. Ils en font sécher la chair pour l'emporter comme du pemmican. C'est une coriace nourriture. Ils en trouveront une meilleure à Victoria. En route pour Victoria.

Une découverte accidentelle leur donne une agréable émotion. Ils ont remarqué des troncs d'arbres fendus par une hache, et des arbustes scindés par un couteau. Des hommes ont été là et peut-être ne sont pas loin.

Un autre jour, ils distinguent sur le sol l'empreinte d'un pied d'homme.

Heureuse découverte ! Elle fortifie leur espoir.

Bientôt, en effet, ils arrivent à une cabane d'Indiens où on leur donne des pommes de terre qu'ils dévorent avant qu'elles soient cuites, puis à une autre où l'on peut leur servir du lard, des choux, des gâteaux et du thé. Quel luxe !

Tandis qu'ils se délectent en ce merveilleux festin, dans la même cabane arrive le chef du fort de Kamloop, un Canadien français, M. Martin, qui les invite courtoisement à loger au fort. "Nous ne pouvions, disent-ils dans leur livre, nous attendre à une telle hospitalité, avec notre misérable apparence, nos vêtements et nos mocassins en lambeaux, nos cheveux longs, ébouriffés, nos barbes en désordre, nos visages décharnés, et nous n'avions en ce moment nul moyen de prouver notre identité. Mais M. Martin ne douta point de la vérité de notre récit, et nos misères étaient finies."

Finies, en effet, les misères de ce long voyage, et MM. Milton et Cheadle ont eu l'une des meilleures satisfactions que l'on puisse avoir en ce monde, la satisfaction d'avoir accompli par le courage et la persévérance une noble tâche.

Dans la Colombie, ils ont repris leur existence de gentilshommes. Ils ont été à Victoria, à New-Westminster, à l'île Vancouver, aux mines de Cariboo, emmenant avec eux dans les meilleurs hôtels Louis Battenote, sa femme et son fils, magnifiquement vêtus.

Ils sont partis pour San-Francisco ; de là pour l'Angleterre. Louis Battenote est retourné dans son pays, où il raconte avec enthousiasme à ses amis, les indiens et les métis, les choses incroyables qu'il a vues : les bateaux à vapeur, les voitures attelées de quatre chevaux, les théâtres avec leurs décors, et l'hôtel d'Yale où un Français lui a fait boire du

vin de Champagne, si loin va l'hôtellier français et si loin le vin de Champagne.

Le livre de ses deux nobles patrons, celui du capitaine Butler et quelques autres nous montrent le côté sombre du Nord-Ouest canadien.

Le fait est qu'il y a là une quantité de terres où très-probablement on ne verra jamais ni une filature, ni un café chantant, ni une imprimerie, ni une assemblée parlementaire, toutes choses qui indiquent la gloire de la civilisation.

Là, le hardi trappeur va encore chercher au péril de sa vie les fourrures qu'il livrera au comptoir du marchand pour quelques pauvres provisions.

Là, les peuplades d'Indiens achèvent leur destinée. Elles tomberont délaissées, oubliées dans la solitude des bois. Un jour, en fouillant sous un amas de détritus, on découvrira le squelette d'un Sioux, d'un Iroquois, d'un Huron, et l'ethnographe ou le géologue gagnera une médaille d'or en présentant à quelque académie un rapport sur l'importance de ces exhumations.

Dans une autre zone, voici les houillères qu'on a découvertes au nord de la Saskatchewan, les mines d'argent dans une petite île du lac Supérieur, les pépites d'or dans les rivières qui coulent à l'est des montagnes Rocheuses ; dans celles de l'Ouest, les mines d'or les plus riches peut-être qu'on ait jamais vues (1).

Quand on commença à exploiter ces pactoles, un mineur recueillit en quelques mois 1,500,000 francs ; un autre, 100,000 francs en un jour ; un autre, dans le même nombre d'heures, la somme fabuleuse de 120,000 dollars (600,000 francs) (2).

La plupart de ces fortunes si promptement conquises ont été, en d'extravagantes fantaisies, aussi rapidement perdues.

Les deux vigoureux pionniers qui avaient découvert les mines de Cariboo, un Prussien et un Ecossais ont eu un sort cruel. De la crique où ils avaient amassé leur premier trésor, ils ont été avec une ardente convoitise chercher d'autres *placers*. On a trouvé l'Ecossais mort de faim dans un bois, et MM. Milton et Cheadle ont vu à Victoria, le Prussien, malade, implorant dans les rues la charité des passants (3).

L'*auri sacra fames !* Qui pourrait dire les misères qu'elle a produites, les passions les plus désordonnées, les vices de toute sorte, les crimes sanglants ?

Par bonheur, le Dominion canadien a des richesses meilleures que les mines si fascinantes et si funestes. Il a ses fleuves, près desquels

---

(1) *The North West Passage*, p. 357.
(2) *The North West Passage*, p. 358.
(3) *The North West passage*, p. 358.

le Rhin et le Danube sembleraient des ruisseaux ; ses lacs, vastes et profonds comme des mers ; ses prairies couvertes d'une herbe excellente qui conserve en hiver sa force nutritive ; ses forêts inépuisables, ses terrains agricoles.

De la rivière Rouge aux montagnes Rocheuses, l'étendue de la France, on compte 50 millions d'hectares de terres labourables.

Travaillez ; prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

Ici, le fonds ne manque pas et, en un grand nombre de districts, on le cultive aisément. Pas n'est besoin d'y mettre de l'engrais ni d'alterner les semences. On peut chaque année y récolter du blé à pleins boisseaux (1). Le long de l'Assiniboine, le sol donne des moissons de soixante et dix fois la semence. M. Grant cite un colon qui avait acheté sa propriété pour 50 livres sterling (1,250 francs), et qui a pu vendre sa récolte de pommes de terre d'une seule année 450 livres sterling (2).

Cette fortunée région n'est point peuplée. La Compagnie de la baie d'Hudson n'avait nulle envie d'y attirer des habitants et de la défricher. Elle ne pensait qu'à ses chasseurs et à ses trappeurs, elle aurait voulu que tout son domaine ne fut qu'un parc d'animaux à fourrures (3).

Les Etats-Unis, au contraire, par tous les moyens possibles, toutes les histoires de journaux, toutes les promesses, toutes les *barnumeries* imaginables, attiraient de leur côté l'immigration.

Le Canada est resté longtemps ignoré, délaissé. Maintenant d'année en année, de plus en plus son importance se révèle, et des colons lui arrivent de tous les Etats de l'Europe.

En 1870, la ville de Winnipeg, la capitale de la province de Manitoba, n'avait que 1,000 habitants. Elle en a aujourd'hui 30,000 (4).

Dans d'autres provinces l'accroissement de la population n'est pas moins considérable.

Quand on apprend à connaître ce loyal pays, on a foi en lui ; quand on le voit, on l'aime ; quand on y a vécu quelque temps, on voudrait y rester.

Déjà, sur ses bateaux à vapeur et ses chemins de fer, quel mouvement !

Que sera-ce quand cette royale confédération de France et d'Angleterre aura terminé son œuvre gigantesque, quand la veine vitale de

---

(1) *North West Passage*, p. 39.
(2) *Ocean to Ocean*, p. 77.
(3) *North West Passage*, p. 39.
(4) *North West Passage*, p. 39.

son nouveau chemin de fer se déroulera à travers ses prairies, ses forêts, ses montagnes, de Québec à Victoria, de l'Atlantique au Pacifique, *Ocean to Ocean*?

A trois lieues de Montréal, Cavalier de la Salle fonda au dix-septième siècle un village qu'il appela *la Chine*. Il croyait être là sur le chemin de la Chine.

Il avait raison.

Ce chemin de la Chine, du royaume de Cathay, de l'Inde, c'était le rêve de Christophe Colomb. Il pensa qu'il l'avait découvert quand il arriva aux Antilles, et il donna aux indigènes de Saint-Domingue, de Cuba, le nom d'*Indiens*, qui a été appliqué à toutes les peuplades primitives de l'Amérique.

Plus tard, avec quelle ardeur, avec quelle convoitise matérielle et quelle noble ambition, ce chemin a été cherché par mer au nord-ouest? C'est une longue, grave, triste histoire depuis Frobishar jusqu'à Hudson, jusqu'à Franklin, jusqu'aux deux expéditions préparées en 1851 avec une touchante pensée par lady Franklin.

A ces deux expéditions s'était associé un de nos jeunes et brillants officiers de marine, René Bellot, mon ami. De la première, il était revenu joyeux, plein d'espoir. Il a péri dans la seconde. Il est mort au milieu des glaces, victime de son courage. Les Anglais ont rendu à sa mémoire un solennel hommage.

Le fameux passage du Nord-Ouest? Il est trouvé. Il est dans le Dominion canadien. C'est le plus direct et le plus court.

J'avoue que je ne comprends pas bien ce besoin de célérité qui nous tourmente, qui est une des maladies de notre temps.

Lorsque George Stephenson, appelé à comparaître devant le comité de la Chambre des communes qui devait examiner son invention, annonça qu'il comptait faire avec sa locomotive 12 milles (4 lieues) à l'heure, la plupart de ses juges le regardèrent avec un sentiment de pitié. Ils ne pouvaient admettre qu'au moyen d'une machine en fer on voyageât si vite, et le pauvre Stephenson leur apparaissait comme un fol (1).

Quatre lieues à l'heure! Nos hommes d'affaires, nos touristes, nos élégantes pousseraient de beaux cris, si on leur proposait une telle locomotion. Les trains omnibus sont pour eux d'absurdes véhicules à reléguer avec les vieilles malles-poste dans les ombres du passé. Il leur faut l'*express*, le *rapide*, l'*éclair*. Quelquefois l'éclair parait encore trop lent. Ceux qui ont lu les *Mille et une Nuits* se rappellent que les génies obéissant à la lampe d'Aladin étaient plus agiles.

Pourquoi donc cet effervescent désir de promptitude? Comprend-on

---

(1) S. Smiles, *The life of G. Stephenson*, p. 163.

mieux le prix du temps? Le temps que l'on gagne à voyager plus vite, en fait-on un meilleur usage?

Non, pas que je sache.

Mais on ne se met plus en route pour voyager, comme autrefois, à pied, à cheval, dans la vénérable cariole de famille, ou la patiente patache. Un modèle de locomotion, c'est ce que j'ai vu jadis en Suède, une diligence attelée de deux chevaux sagaces qui trottinaient tout doucement dans le vallon et grimpaient au petit pas la colline, afin de donner à chaque passager le temps de contempler le paysage qu'ils se plaisaient eux-mêmes à voir.

A midi ou une heure, on arrivait dans une ville intéressante, et l'on y restait jusqu'au lendemain. On allait aînsi, en une semaine, de Lund à Stockholm. Maintenant, avee le chemin de fer, on fait le même trajet en quinze heures.

Ils ne méritent pas le bonheur de visiter la Suède ceux qui y vont pour la parcourir en chemin de fer.

Maintenant, on ne part plus pour voyager; on part pour arriver.

Il y avait au siècle dernier, en Danemark, un honnête écrivain, Kund Rahbek, qui s'est fait un certain renom par ses écrits sur l'art dramatique. Pour accroître ses connaissances, il entreprit d'étudier les principaux théâtres d'Allemagne. Il alla à Berlin, à Vienne, à Weimar, et de peur d'être troublé dans ses réflexions, entre ces différentes villes, chemin faisant, il fermait les yeux pour ne rien voir.

Ceux qui, de nos jours, voyagent par le rapide ou l'express, n'ont pas besoin de clore les paupières pour ne rien voir. La terre, les eaux, les bois, les villages, les villes se confondent à leurs yeux en une vague apparition et fuient en arrière comme des ombres fantastiques.

Le voyageur ainsi casé dans son wagon est arrivé à l'état de denrée commerciale, plus commode que celles dont les employés de gare doivent prendre soin. Lc président du conseil d'administration d'une de nos grandes lignes de chemins de fer, un homme d'esprit, me disait un jour: "Le voyageur est un colis qui se camionne tout seul."

Qu'on me pardonne cette disgression de vieux rétrograde, et, puisqu'on attache tant d'importance à la vitesse, je dirai qu'au nord-ouest du Dominion est le chemin par lequel on ira plus vite que par tout autre en Chine et au Japon.

"De Paris, dit M. H. Fabre, on ira en neuf jours à Québec, dont trois dans le golfe Saint-Laurent, à l'abri des tempêtes; de Québec, en quatre-vingt-huit heures, sur les bords du Pacifique (1).

De là, en deux semaines, à Yokohama.

---

(1) Conférence du 20 mai 1884.

Il ne faut pas moins de trente jours pour arriver au même point par le chemin de New-York à San-Francisco.

Par la voie de San-Francisco, sur un espace de plusieurs centaines de lieues, on ne voit que des plateaux desséchés, des rocs arides ; çà et là quelques pâles broussailles ou quelques brins d'herbe. Rien de plus (1).

Par le chemin de Québec, on traverse des forêts magnifiques, des pâturages excellents, des champs où la terre végétale n'a pas moins de 5 à 6 pieds de profondeur.

Ceux qui ont étudié cette région du Nord-Ouest pensent qu'elle peut faire vivre 50 millions d'habitants. "Si, à ce Nord-Ouest, dit M. de Lamothe, on ajoute les 100 millions d'hectares du haut et du bas Canada et des provinces maritimes, les immenses étendues, encore inexplorées pour la plupart, de la terre de Rupert et du Labrador, on arrivera aisément au chiffre de 100 millions d'êtres humains pour la population future de l'Amérique du Nord. Si notre race maintient vis-à-vis de ses rivaux anglo-saxons les proportions numériques d'aujourd'hui, c'est une population néo-française de 40 millions d'âmes qui prospérera un jour au nord des grands lacs et du 49e parallèle (2)."

Dans le territoire du Dominion, vaste comme l'Europe, combien sont-ils ces Canadiens, nos frères, ces descendants des gentilshommes, des laboureurs, des ouvriers et des soldats qui fondèrent cette glorieuse colonie qu'on appelle la *Nouvelle-France ?* Combien sont-ils ? Environ 1,300,000 (3).

En ce petit nombre, quelle force !

Dans l'histoire des anciennes colonies de la Phénicie, de la Grèce, de Rome et des colonies modernes des Vénitiens, des Génois, des Espagnols et des Portugais, des Anglais et des Hollandais, on ne trouverait pas l'exemple d'une colonie comme celle que Jacques-Cartier implanta, il y a trois siècles et demi, sur les rives du St-Laurent, si faible numériquement, mais si résolue, si ardente au combat, et si humaine, si facilement conduite aux aventures, et patiemment attachée à son labeur ; si fidèle aux traditions de ses pères et si bien informée des idées nouvelles.

---

(1) *Ocean to Ocean*, p. 350.

(2) *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, p. 335.

(3) On en compte de plus environ 500,000 dans la confédération américaine, principalement dans les Etats voisins du Canada. Ils forment la majeure partie de la population de Fall-River et exercent une notable influence dans d'autres villes importantes. Ce qui fait surtout leur force, c'est leur attachement inébranlable à la langue et à la nationalité et leur admirable esprit d'union. (*Paris-Canada*, 27 septembre 1884.)

Avec sa petite légion d'hommes et ses minimes ressources, à 1,000 lieues de la mère patrie, qui devait la soutenir, et qui souvent la délaissait, que de chose elle a faites !

Elle a maintenant, comme une grande nation, ses annales glorieuses, ses héros, ses poètes, ses savants, ses artistes. Elle a des établissements industriels, des bateaux à vapeur, des chemins de fer de premier ordre. Elle a les institutions de charité les plus admirables, et les plus beaux collèges ; trois universités, des écoles primaires en chaque village (1), et l'an dernier, sous les auspices de son illustre gouverneur, M. le marquis de Lorne, elle a, d'accord avec la colonie de race anglaise, fondé sa Société royale : Académie des lettres, Académie des sciences.

Dès son origine, à travers toutes ses luttes et ses calamités, elle a sans cesse grandi. Désormais, elle grandira bien autrement.

Selon les calculs des statisticiens, notre colonie canadienne doit, dans cent ans, occuper près de la moitié du Dominion, et l'on y comptera 40 millions d'âmes.

J'espère que, dans cet accroissement, elle conservera ses qualités distinctives et sa nationalité, comme le *Gulf-stream* conserve sa couleur et sa chaleur jusque sur les plages de l'Islande, entre les vagues de l'Atlantique.

Les Groënlandais disent que les aurores boréales sont produites par les âmes des morts qui viennent à la surface du ciel voir les lieux qu'ils ont aimés.

Dans cent ans, je voudrais être au milieu des aurores boréales du Nord-Ouest, pour voir dans toute sa prospérité et sa splendeur la noble fille de la France religieuse et monarchique du seizième siècle : la Nouvelle-France.

Xavier Marmier,
De l'Académie française.

---

(1) Voir l'excellent livre de M. Chauveau, ancien ministre de l'instruction publique au Canada. 1 vol. in-8o. Québec, 1871.

PIERRE CORNEILLE [1]

Messieurs,

On célébrait en France, au mois d'octobre dernier, le deuxième centenaire de la mort de Pierre Corneille.

Cette manifestation, essentiellement artistique et littéraire, a eu en même temps un caractère religieux qui ne doit pas échapper à notre attention.

A Paris, dans l'église Saint-Roch où reposent les cendres de Corneille, a eu lieu un service funéraire auquel ont assisté, sur invitation, une foule d'hommes éminents. L'Académie française, les societés des auteurs dramatiques et des gens de lettres y avaient envoyé des députations.

Devant cette assemblée nombreuse et distinguée M. l'abbé Millaut, curé de Saint-Roch, a prononcé un court mais excellent éloge du grand poète, proposant à l'admiration et à l'imitation de ses auditeurs l'esprit de foi dont Corneille fit la règle de sa vie, et le sentiment chrétien dont il anima ses œuvres. Ce discours, au dire des journaux, a produit une vive impression.

La partie artistique et littéraire de la fête a eu lieu à la Comédie française où l'on a joué *Polyeucte* et le *Menteur*. Entre les deux pièces, le directeur de la Comédie française, entouré de tous les sociétaires et des pensionnaires, a lu l'éloge de Corneille par Racine.

Rouen, la ville natale de Corneille a aussi célébré avec grande pompe ce deuxième centenaire. Visite à l'emplacement de la maison où est né le poète, pèlerinage à la maison de campagne de son père, représentation *du Cid* et *d'Horace*, grande réunion et force discours, tel a été le programme de la fête. Le plus remarquable des discours qui y ont été faits nous paraît celui de M. Gaston Boissier qui, parlant au nom de l'Académie, a censuré énergiquement les tendances de l'école réaliste. C'était une justice due au souvenir de celui qui fut avant tout le poète de l'*idéal*.

---

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 25 janvier 1885.

Tout cela, messieurs, a une grande signification.

D'un côté, nous voyons l'Eglise reconnaître dans l'auteur de *Polyeucte* et le traducteur de l'*Imitation*, un de ses fils dévoués, et lui accorder à ce titre, le secours de ses prières en même temps qu'elle loue hautement sa foi et ses vertus.

D'un autre côté neus voyons toute la société, on peut dire toute la nation française témoigner solennellement son admiration ponr le poète qui a affirmé si hautement ses sentiments religieux et dans sa vie et dans ses œuvres.

C'est-à-dire que si l'on a honoré le génie de Corneille, on a aussi, bon gré, mal gré, rendu gloire à la religion qui a si souvent et si heureusement inspiré son génie.

Pour nous, messieurs, qui faisons partie d'une société dout le but est de mettre les lettres au service de la religion, c'est en quelque sorte un devoir de joindre nos hommages à ceux qu'on vient ainsi de rendre à la mémoire de Corneille. C'est daus ce but que je vous invite aujourd'hui à jeter un coup d'œil sur cette belle et noble figure, et à étudier avec plus d'attention la vie et les œuvres du grand poète.

I.

Pierre Corneille, fils de Pierre Corneille maître des eaux et des forêts en la vicomté de Rouen, naquit à Rouen en 1606, c'est-à-dire à l'aurore de ce dix-septième siècle qui brilla d'un si vif éclat dant l'histoire de la France. Malgré les maux causés par la Renaissance et la Réforme la société française était encore à cette époque profondément chrétienne et catholique. On conservait dans les familles les traditions des âges de foi, si propres à fortifier les caractères.

Corneille fit ses études dans un collège dirigé par les pères Jésuites. Certes, l'élève fit honneur à ses maîtres, mais moins sans doute à leurs yeux par la gloire qu'il acquit dans la carrière des lettres que par son attachement inviolable aux principes religieux qu'on lui avait inculqués. Corneille se plut dans la suite a reconnaître les avantages qu'il avait reçus de ses études chez les bons pères et il leur témoigna toujours la plus grande estime.

En sortant du collège, Corneille se destina d'abord au barreau et se fit même recevoir avocat : mais déjà sa véritable vocation se révélait. "Plaidant pour les intérêts même les plus humbles, comme l'a très bien dit M. l'abbé Millaut dans son allocution à St-Roch, il entrait comme malgré lui dans des considérations si hautes, il avait des vues si larges des aperçus si profonds, son style était si pompeux et si magnifique qu'on oubliait bientôt le mur mitoyen ; peut-être lui-même quelquefois n'en parlait-il pas assez. et souvent il perdait sa cause."

En 1625, il fit la comédie de *Mélite*. Cette pièce, quoique bien

imparfaite, commençait déjà la réaction contre le mauvais goût qui régnait alors sur le théâtre. Elle fut bien accueillie du public et son auteur la fit suivre de plusieurs autres comédies.

Si vous demandez, messieurs, ce qui fit choisir à Corneille le genre dramatique, je vons rappellerai que c'était alors, de tous les genres de la poésie, le plus encouragé. Le théâtre était devenu tout-à-fait à la mode. Le cardinal de Richelieu, qui cherchait dans ce divertissement une distraction aux travaux et aux soucis du gouvernement, payait généreusement plusieurs poètes qui travaillaient pour le théâtre sous sa direction.

Or Corneille qui était l'aîné de sept enfants, et que la mort de son père avait chargé de l'entretien de cette famille, devait, tout en suivant une vocation véritable, faire de la poésie un gagne-pain. Après avoir fait jouer ses première pièces à Rouen, il vint à Paris, où il entrevoyait plus de chances de succès, et il fut un de ceux dont le cardinal encouragea les travaux, comme je viens de le dire. Dans les comédies qu'il avait composées apparaissaient bien déjà un talent original, de la raison, et le sentiment des convenances, mais ces pièces trop dans le goût de l'époque n'auraient pas suffi pour transmettre à la postérité le nom de leur auteur.

Il n'avait fait qu'une tragédie, *Médée*, dont quelques passages sont d'une vigueur qui atteint au sublime. Il était ensuite revenu à la comédie.

Ce fut alors qu'un de ses amis lui conseilla de chercher des sujets chez les auteurs tragiques espagnols. Il suivit ce conseil et fit le *Cid*. Cette pièce qui était la révélation d'un genre nouveau aussi bien que d'un talent ignoré, fut accueillie avec enthousiasme par le public, mais elle souleva en même temps une violente opposition. Le cardinal de Richelieu lui-même, dont le goût littéraire était du reste assez faible, se mit à la tête des adversaires de Corueille. Mais par une heureuse contradiction il ne lui retira pas pour cela la subvention pécuniaire qu'il lui accordait, et sa nièce, Mme la duchesse d'Aiguillon, aussi intelligente que pieuse, se fit un devoir de protéger Corneille, qui, par reconnaissance, lui dédia le *Cid*.

Le beau, comme la vérité, finit toujours par triompher. Les critiques acerbes et injustes n'empêchèrent pas qu'on ne dit bientôt en proverbe : « Cela est beau comme le *Cid*, » et la postérité, tout en reconnaissant de grands défauts dans cette pièce, n'a pas renversé le jugement des premiers admirateurs de cette belle tragédie.

Sûr désormais de lui-même, Corneille donna successivement au théâtre *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte*. Ce fut, dans sa carrière poétique, l'époque des chefs-d'œuvres. Ces pièces portèrent sa gloire à son comble, et lui valurent le nom de *Grand*. Celles qu'il composa ensuite

leur furent plus ou moins inférieures. Après avoir donné la *Mort de Pompée*, Corneille voulut revenir au genre qu'il avait cultivé à ses débuts, et il fit, en 1642, la comédie du *Menteur*, dans laquelle, disent les critiques, il a créé la bonne comédie, comme il avait créé la grande et véritable tragédie. Il fit aussi la *Suite du Menteur*, puis revenant à la tragédie, il écrivit *Théodore*, (1645), *Rodogune*, (1646), *Héraclius*, (1647), *Don Sanche*, 1651 et *Nieomède* 1652. Sans valoir ses premiers chefs-d'œuvres, ces pièces sont encore dignes du grand Corneille, et elles furent accueillies favorablement du public. Il n'en fut pas ainsi de *Pertharite*, qui tomba misérablement à la première représentation, en 1653. Cet échec semble l'avoir dégoûté du théâtre et nous le voyons demeurer pendant six ans sans rien écrire pour la scène. Ce fut alors qu'il entreprit de traduire en vers français l'*Imitation de Jésus-Christ*. Selon quelques auteurs il avait fait ce travail pour réparer le mal qu'il avait pu occasionner par ses pièces de théâtre. Mais d'autres, comme Fontenelle, y voient simplement l'effet de sa piété, des conseils des pères jésuites et de l'activité de son génie qui ne pouvait demeurer oisif. Fontenelle ajoute que ce travail eut un succès prodigieux, mais il trouve qu'il y manque ce qui fait le mérite et le charme de ce livre : la simplicité et la naïveté.

Mais quel qu'ait été le succés de cette traduction et de ses chefs-d'œuvres dramatiques, Corneille cependant ne fut jamais riche. "Ce n'est pas, dit Fontenelle, qu'il eût été fâché de l'être, mais il eût fallu le devenir par une habileté qu'il n'avail pas et par des soins qu'il ne pouvait prendre." Il menait une vie très simple, demeurant sous le même toit que son frère Thomas, avec qui il était très lié.

Les deux frères avaient épousé les deux sœurs, les demoiselles de Lampérière. M, de Lampérière s'était fait prier pour accorder la main de sa fille à Pierre Corneille, qu'il ne jugeait pas de noblesse assez ancienne. Il avait fallu l'intervention du tout puissant Cardinal pour 'y décider.

A en juger par les descriptions qu'en font les auteurs du temps rien ne devait être plus charmant que ce double ménage où la gloire semblait être laissée à la porte afin de faire la place plus grande aux calmes et pures jouissances du foyer domestique. Le poète Ducis a représenté les femmes des deux Corneille comme

> Deux tendres sœurs qui, sans débats,
> Veillaient au bonheur des deux frères,
> Filant beaucoup, n'écrivant pas !

Après vingt-cinq ans de mariage, dit de Boze, les deux frères n'avaient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes, situés en Normandie ; il ne fut fait qu'à la mort de Pierre.

Autre détail curieux raconté par Voisenon. Thomas Corneille avait le travail beaucoup plus facile que Pierre. Celui-ci, quand il était embarrassé pour trouver une rime, levait une trappe et la demandait à son frère qui la lui donnait aussitôt.

Ainsi que je l'ai dit, Pierre Corneille fut six ans sans écrire pour le théâtre. Il s'y remit en 1659, à la sollicitation du riche surintendant Fouquet. Il donna *Ædipe* qui réussit fort bien, dit Fontenelle. Cependant cette pièce est médiocre, aussi bien que la *Toison d'or*. Le génie de Corneille apparut mieux dans *Sertorius*, représenté en 1662. C'est cette pièce qui faisait demander à Turenne : "Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre? "

Les tragédies que Corneille écrivit ensuite ne montrèrent qu'une triste décadence. On connait les épigrammes de Boileau, sur *Agésilas* et *Attila* :

Après Agésilas :
Hélas !
Après Attila !
Holà !

Mais Boileau aurait dû montrer plus de ménagement pour cette grandeur déchue, pour l'astre à son déclin.

Racine avait alors commencé à écrire et sa jeune renommée fit pâlir la vieille gloire de Corneille. Celui-ci essaya cependant de lutter, mais il n'avait plus la vigueur et le feu de ses premières années. Et puis le goût du public avait aussi changé, et son heureux rival, en cherchant à attendrir les cœurs, l'emportait sur l'austère écrivain qui cherchait avant tout à élever les âmes. Corneille aurait dû le comprendre, et n'aurait pas eu ainsi le malheur de se survivre à lui-même. Sa dernière pièce, *Suréna*, fut jouée en 1674. Corneille avait alors soixante-huit ans. Sa laborieuse carrière s'acheva dans lesilence et l'obscurité, et aussi, il faut le dire dans la pauvreté.

Si l'on ne doit pas ajouter foi à la légende de Thèophile Gauthier, qui a montré le grand Corneille attendant pieds nus dans la boutique d'un savetier, pendant que celui-ci lui raccomode son unique paire de souliers, il n'en paraît moins certain que l'auteur de *Polyeucte* passa ses dernières années dans un état de gène qui devint de l'indigence quand on lui supprima la pension que Colbert lui avait accordée. Tombé malade il n'avait pas de quoi se faire soigner quand Louis XIV instruit de sa misère par Boileau, selon les uns,, par le père La Chaise selon les autres, envoya deux cents louis au vieux poëte. Quelque temps après, le 1er octobre 1684, celui-ci rendait le dernier soupir, dans sa maison, rue d'Argenteuil. Il était âgé de soixante-dix-huit ans et trois mois.

Dangeau, dans son journal de la cour, mentionne le fait en ces

termes : "On apprit la mort du bonhomme Corneille, fameux par ses comédies. Il laissa une place vacante à l'Académie."

Voilà certes, une oraison funèbre assez courte et assez étrange. Telle qu'elle est cependant, elle fait encore un bel éloge de Corneille. Cette *bonhomie*, à mes yeux ne dépare pas son génie. Elle me fait voir dans le grand poète l'homme à l'esprit droit, aux mœurs simples et patriarcales, qui, pour avoir été «fameux par ses comédies,» ne se croit pas exempt de mener la vie commune, et ne pose pas en demi-dieu devant le public ; l'homme de bien, l'homme bon, qui travaille et vit pour sa famille, le chrétien humble et sincère qui pratique avec fidélité tous les devoirs de sa religion. Voilà ce que nous pouvons voir dans ce *bonhomme*, dont les façons bourgeoises n'ont pas attiré l'attention du courtisan de Louis XIV, mais dont le nom sera immortel, et dont la mémoire sera plus honorée que celle du grund roi lui-même !

Heureusement les écrivains du temps n'ont pas tous été aussi laconiques que Dangeau au sujet de Corneille. Fontenelle, son neveu, a écrit sa biographie, et il trace ainsi son portrait, au physique et au moral :

" Corneille était assez grand, et assez plein, l'air fort simple et commun, toujours négligé et peu curieux de son extérieur. Il avait le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste."

On a fait remarquer avec raison que des traits propres à être transmis à la postérité ne pouvaient pas donner un air commun, et que Fontenelle ne paraît avoir compris ce que c'est que la véritable distinction. Ce qui est certain c'est que Corneille ne se mettait pas en peine de paraître et de briller par son extérieur et par ses manières. Il ne savait même pas dire ses vers avec grâce.

" Il savait les belles lettres, l'histoire, la politique, dit encore Fontenelle, mais il les prenait principalement du côté qu'elles ont rapport au théâtre... Il parlait peu, même sur la matière qu'il entendait si parfaitement. Il n'ornait pas ce qu'il disait et pour trouver le grand Corneille, il le fallait lire.

" Il était mélancolique ; il lui fallait des sujets plus solides pour espèrer et pour se réjouir que pour se chagriner ou pour craindre. Il avait l'humeur brusque, et quelquefois rude en apparence ; au fond il était très aisé à vivre, bon mari, bon parent, tendre et plein d'amitié... Il avait l'âme fière et indépendante ; nulle souplesse, nul manège. S'il était sensible à la gloire il était fort éloigné de la vanité.

"A beaucoup de probité naturelle il a joint dans tous les temps de sa vie beaucoup de religion et plus de piété que le commerce du monde n'en permet ordinairement. Il a eu souvent besoin d'être rassuré par

des casuistes sur ses pièces de théâtre, et ils lui ont toujours fait grâce en faveur de la pureté qu'il avait établie sur la scène, des nobles sentiments qui règnent dans ses ouvrages et de la vertu qu'il a mise jusque dans l'amour."

Thomas Corneille, de son côté, nous apprend que son frère, pendant les trente dernières années de sa vie, récitait tous les jours son breviaire, suivant une pratique assez répandue alors parmi les laïques. Nous savons aussi qu'il était assidu aux offices et fréquentait les sacrements. A Rouen, il avait été marguillier de la paroisse de Saint-Sauveur. A part *l'Imitation de Jésus-Christ*, il avait encore traduit en vers français les *Louanges à la Sainte-Vierge*, de Saint-Bonaventure, *l'office de la Sainte-Vierge*, les sept psaumes de la pénitence, les vêpres et complies, les *Instructions et prières crhétiennes*, les *Hymnes du Bréviaire Romain*, etc.

Le Père Claude de Lidelle, jésuite, qui avait été son professeur, ayant composé un ouvrage intitulé "La théologie des Saints", voulut le communiquer à son ancien élève. Celui-ci lui adressa une épître en vers où apparaissaient les plus beaux sentiments de foi et de piété. Parlant des effets de la grâce divine, le poète s'exprime ainsi :

J'en connais par toi l'efficace
Savant et pieux écrivain,
Qui, jadis, de ta propre main
M'as élevé sur le Parnasse.
C'était trop peu pour ta bonté,
Que ma jeunesse eût profité
Des leçons que tu m'a données ;
Tu portes plus loin ton amour,
Et tu veux qu'aujourd'hui mes dernières années,
De tes instructions profitent à leur tour.
Je fus ton disciple et peut-être
Que l'heureux éclat de mes vers
Eblouit assez l'univers
Pour faire peu de honte au maître ;
Par une plus sainte leçon
Tu m'apprends de quelle façon
Au vice on doit faire la guerre.
Puissé-je en user encor mieux !
Et comme je te dois ma gloire sur la terre
Puissé-je te devoir un jour celle des cieux !

Corneille avait été admis en 1647 à l'Académie française.

"Il était très bon académicien, dit à ce sujet Racine. Il aimait et cultivait nos exercices et y apportait cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies... De tous il était le plus modeste à parler, à prononcer même en matière de poésie"

JOSEPH DESROSIERS.

(*A continuer*)

LE CHATEAU DE TRELOR [1]

VII

(*Suite*)

René tombait du ciel. Etourdi de sa chute, il resta un instant sans répondre.

— Mon père, protesta Catherine, une pareille question en ce moment !.....

—Laisse-moi parler, fillette : ceci me regarde, interrompit Ferrand. Sa fille ne lui faisait plus peur : il était lancé. C'était si bon d'humilier un peu ces nobliaux qui pensaient lui faire beaucoup d'honneur en voulant épouser ses écus.

—Il y a évidemment, monsieur, dit René, un malentendu entre nous. Je ne me rappelle pas que vous m'ayez jamais parlé d'abandonner ma carrière de marin.

—Parce que j'ai cru que cela allait sans dire ! Mais que diable ! ce n'est pas un état cela ! Vos appointements sont maigres, pour ne pas dire nuls... Et, au premier jour, vous pouvez attraper un boulet ou vous noyer dans un naufrage... Le beau régal pour votre femme et vos enfants ! Croyez-moi, jeune homme, il faut laisser ce métier-là aux meurt-de-faim.

—C'est votre avis ! fit ironiquement René, qui se sentait perdre patience. Devant cette apostrophe brutale à ce qu'il regardait comme l'honneur de sa vie, le sentiment de sa dignité lui revint. Il osa dès lors, pour la première fois, regarder sa mère, qui, impassible, sembla lui dire dans un sourire attristé : "Tu vois, mon pauvre enfant !"

—Tenez, j'ai mieux à vous offrir, poursuivit Ferrand. Donnez votre démission. Je vous mets à la tête de mes carrières de plâtre, avec 20,-

000 francs de traitement, et je vous prends pour associé. Nous fondons la maison Ferrand, de Trélor et Cie.

Catherine s'avança frémissante vers son père.

—Vous ne pensez pas ce que vous dites? lui dit-elle d'une voix irritée, et lui posant la main sur le bras.

—Te tairas-tu, toi?... s'écria-t-il en la repoussant, furieux de la voir contrecarrer son projet. Ce ne sont pas là tes affaires !

—Vous ne comprenez donc pas, dit René se contenant à peine, qu'épousant Mlle Ferrand dans les conditions d'une pareille différence de fortune, je ne puis donner ma démission ?

—Pourquoi pas?..... Avez-vous peur de vivre aux crochets de votre femme? Mais, encore une fois, puisque je vous offre une somme de 20,000 francs par an que vous gagnerez par votre travail?... Est-ce de voir mon nom avant le vôtre dans la raison sociale qui vous offusque? Qu'à cela ne tienne !... Je suis bon prince, moi. Au lieu de Ferrand de Trelor, nous mettrons de Trélor Ferrand. Cela fera même mieux.

—C'est indigne ! s'écria Catherine..... Elle se tut subitement devant un regard effrayant de son père, un regard de fauve qu'elle ne lui connaissait pas.

—Dites donc, monsieur, que vous voulez acheter mon nom, dit fièrement René.

—Et quand cela serait? répondit crûment le parvenu. Mes moyens me le permettent... Oh ! soyez tranquille ; je payerai comptant.

C'en était trop. La comtesse se dirigea lentement, sans mot dire, vers la porte. D'un geste son fils l'arrêta.

—Accordez-moi un seul instant, ma mère. Je comprends que vous ayez hâte de sortir d'ici.

—René ! supplia Catherine...

—Excusez-moi, mademoiselle, c'est à votre père que je m'adresse... Monsieur, continua-t-il en se tournant vers Pierre Ferrand, je consens à croire que vous n'aviez nulle intention de me blesser par votre étrange proposition. Elle s'attaque à des sentiments intimes dont la délicatesse a pu vous échapper. Je suis venu ici vous adresser une demande que je vais renouveler en termes précis, vous priant d'y répondre de même- Sachez d'abord que je tiens à garder mon nom intact et ma liberté entière. Je m'appelle le comte de Trèlor, j'ai vingt cinq ans, je suis officier dans la marine française, sans autre ressource que ma paie d'enseigne de vaisseau. J'aime Mlle Catherine, et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

—Non, mon cher monsieur, répondit Ferrand un peu démonté par cette fermeté, mais ne lâchant pas prise. Je vous l'ai dit: donnant, donnant !..... Vous ne voulez pas?..... Vous n'aurez pas ma fille.

—C'est bien, monsieur, balbutia René... Je regrette... Il chancela,

s'accrochant de la main à un meuble pour ne pas tomber. Une lutte terrible se livrait en lui, mais, dans un suprême effort de volonté :

—Mademoiselle, dit-il à Catherine, vous entendez les conditions qu'au dernier moment m'impose monsieur votre père. Si profond que soit mon amour, vous avez le cœur assez haut placé pour comprendre où est mon devoir.

Puis, allant à la comtesse, qui debout, près de la porte, le regardait dans un sentiment de tendre admiration, il lui prit et lui baisa respectueusement la main.

—Pardonnez-moi, ma mère, de vous avoir imposé ce sacrifice et causé ce nouveau chagrin. Mais vous m'avez trop souvent montré, d'enseignement et d'exemple, le droit chemin de l'honneur, pour vous étonner qu'à l'épreuve je ne puisse m'en écarter d'une ligne... Venez.

Il salua ses hôtes, et prenant le bras de la comtesse, il disparut avec elle.

Et tandis que Catherine, muette de stupeur et de colère, restait comme hébétée, les pieds cloués au sol, le bonhomme redevenu fuyant et sournois comme devant, s'en allait à ses champs, se frottant les mains, et disant :

—Allons, allons, le tour est joué !... dans un mois, le fils Giraud pourra faire sa demande.

VIII

Trélor, le... 1882.

" Accours, ma chère Clémence ! Viens vite à Trélor où je ne puis plus vivre sans ton amitié, sans une main qui me soutienne... Mon rêve, mon beau rêve est envolé... Mon mariage est rompu, et lui est parti.....

" Quand je cherche dans ma pauvre tête brisée à me rendre compte de ce que j'éprouve, il me semble que j'ai été précipitée d'une montagne dont j'allais atteindre le sommet. Etourdie de ma chute, je reste inanimée, sans un projet, sans une idée... Et cependant, je ne puis demeurer en cet état..... Viens vite, ma chérie !

" Comment cela s'est passé,... je n'en sais presque rien. La rapidité de la foudre ! Vois-tu, cela allait trop bien, pour bien finir... Il avait vaincu les scrupules de la comtesse ; moi, de mon côté, j'avais persuadé mon père... Je le croyais du moins. Mais quand je l'ai entendu me dire oui si vite, j'aurais dû soupçonner quelque chose... Que veux-tu ? J'étais si sûre de mon triomphe !... J'ai péché par orgueil, j'en suis cruellement punie. Mon père avait son projet, dont il ne voulait rien me dire à l'avance, car il avait peur de moi comme toujours. Il savait

que je ne l'aurais pas approuvé. Aussi se réservait-il de poser ses conditions, le jour même de la demande... C'est ce qu'il a fait. Il a exigé que René quittât sa carrière, et mit son nom dans ses entreprises industrielles. Il l'a fait dans des termes qui ont blessé l'orgueil des Trélor : il a été... pardon du mot, brutal, oui, brutal ! René n'a vu là qu'une chose, c'est qu'on lui achetait son nom. Il a fièrement repoussé cette offre maladroite, et emmené sa mère, heureuse au fond, j'en suis sûre, de voir se rompre une alliance qu'elle n'acceptait qu'à contre-cœur.

" Tu me diras : Tout espoir n'est pas perdu. Je l'ai cru ou plutôt j'ai voulu l'espérer. Je voulais amener mon père, étonné de ma douleur et, malgré tout, un peu honteux, à faire une démarche conciliante à la Chaumière. Il préférait attendre quelques jours, par convenance disait-il. Et quand il s'est décidé, René était parti !..... Parti pour Brest et de là pour les colonies, pour l'Inde, je ne sais où..... Mon père, lui, le savait-il?..... En tout cas, c'est fini, va ! je le sens bien...

" J'ai parfois des accès de rage..... Pourquoi voulais-je ce mariage en somme? Est-ce que j'aimais M. de Trélor?... Non ! Je te l'ai dit vingt fois, tu en es témoin. J'avais su le rendre amoureux fou, voilà tout. Où était le crime? Aurait-il été bien à plaindre d'avoir pour femme une fille tournée comme moi, lui apportant deux millions dans son tablier de ménagère? Et que lui demandais-je?.... De me dévouer à lui, le relever, lui restituer la fortune de sa famille, le rendre heureux enfin, et pour simple récompense de tant de bienfaits, rien que la clé de ce monde fermé, orgueilleux de privilèges détruits et jaloux d'une splendeur éclipsée !—Il vendait son nom ! disait-il— Eh bien, après?.. Qu'est-elle donc pour eux cette valeur du nom, pour que rien ne puisse l'égaler?... Mais non, vois-tu, Clémence, nous n'obtiendrons jamais rien de ces gens-là. C'est une phalange impénétrable, où d'aïeux en petits-fils, on apprend dès l'enfance à ne pas desserrer les rangs.

Nous aurons beau accumuler les millions, sou par sou, par notre travail, nous aurons en vain la beauté, l'intelligence, la noblesse de sentiments qui vaut toutes les noblesses..... Tous nos efforts pour nous rapprocher d'eux se briseront toujours sur le mur de fer qui nous en sépare... Oh ! ce monde, je le hais.

" Et encore... suis-je en droit de prononcer ce mot?... Ah ! c'est là que tu vas voir toute ma misère !... Depuis ce malheureux jour où tout l'échafaudage construit par moi, lentement, pièce à pièce, s'est écroulé en cinq minutes, je ne me sens plus la même. Je m'interroge jusqu'au fond de l'âme ; je n'y trouve qu'un chaos de pensées encore confuses, contradictoires... J'aurais dû bondir sous l'outrage, n'est-ce pas? Ma fierté blessée m'imposait le devoir d'oublier celui qui me sacrifiait à son orgueil?... Non ! je le vois toujours là, relevant la tête, et de ses yeux,

si doux d'ordinaire, lançant un regard superbe, tout de surprise et de dédain, à mon père, qui, sans vouloir rien comprendre, développait toujours ses malencontreuses exigences..... Il était transformé..... Moi, je voulais parler et n'ai rien pu dire... J'étais écrasée !... Et si tu avais vu avec quelle grandeur simple il m'a saluée, et m'a dit un adieu dont j'ai saisi toute la douleur, puis, allant vers sa mère toute interdite elle-même, mais fière, j'en suis sûre, de le voir ainsi se révéler; lui demandait pardon et l'emmenait !... Ah ! cette scène !... Je vivrais cent ans que j'en pourrais toujours retracer le plus mince détail. J'en revois les péripéties, j'en répète les moindres mots ; la nuit, *je la joue* en dormant... Et quand je suis parvenue à secouer cet affreux rêve, je me rendors plus calme, et par une sorte de mirage qui m'élève au-dessus des difficultés, des soucis et des chagrins de l'heure présente, je crois parfois toucher au but si longtemps visé, pour retomber au réveil dans l'implacable réalité.

" Tu vois, ma pauvre amie, à quel point j'ai l'esprit malade ! Qu'est devenue cette brillante *Audace*, dont tu enviais tant la résolution, la force et la vaillance? Je suis maintenant plus indécise, plus faible et plus timide qu'un enfant... Ah ! je veux te revoir, te parler ; j'ai besoin de toi... Quand viens-tu?...

" Plus que jamais ton amie,

" CATHÉRINE."

IX

Il n'était que trop vrai : René était parti. Devant les brutales conditions que lui avait posées Pierre Ferrand, la fierté de sa race s'était réveillée. En quelques minutes, un terrible combat s'était livré dans son âme entre l'amour et le devoir. Il avait bien vite compris qu'il ne pouvait ni imposer un nouveau sacrifice à sa mère, ni abandonner une carrière qui était, aux yeux du monde, la seule sauvegarde de son honneur en présence d'un tel mariage, mariage d'argent pour les indifférents et les sceptiques. Après un si grand effort de volonté, la réaction ne s'était pas fait attendre. Pris le soir même d'un violent désespoir, le jeune comte vit que l'absence était le seul remède à ce qu'il allait souffrir. La comtesse comprit la difficulté, le danger même de le forcer à rester. René écrivit sans tarder au ministère pour obtenir un embarquement, et le jour même, il était sur la route de Brest, son port d'attache.

Le départ précipité du marin avait bien attristé la petite colonie de la Chaumière dont il était la gloire et la vie. On peut penser le bruit qu'avait fait dans la contrée la rupture d'un mariage qui était la grande

nouvelle à six lieues alentour; aussi la comtesse Hermine s'était-elle plus astreinte que jamais à ne pas sortir de son petit enclos. On avait raconté la scène passée au château de vingt manières différentes : Mme de Trélor n'avait daigné rien rectifier des variantes brodées sur un thème si fertile. Tout le monde ignorait la vérité, jusqu'au vieux Firmin, qui, d'ailleurs détestant les Ferrand, était au fond plus satisfait qu'il n'osait le faire voir, et expliquait la chose à sa femme par son mot ordinaire :

—Dans tout çà, vois-tu, il y a des mystères !

Et il complétait sa pensée en levant les bras et les yeux au ciel.

Seule dans le secret, la petite Marcelle cherchait à consoler la comtesse.

—Tout cela est peut-être heureux, lui disait-elle en s'asseyant d'un air câlin à ses pieds, lorsqu'elle la voyait rêver à la fenêtre. Le premier moment a sans doute été pénible, et j'ai même à ce sujet un gros pardon à vous arracher, je m'accuse d'avoir poussé à ce mariage. Ne m'en veuillez point, bonne petite tante. J'étais persuadée qu'il serait heureux. C'est vrai que vous aviez eu beaucoup de peine à consentir mais, une fois la chose décidée, votre juste fierté a dû se blesser de la rupture... Et voilà notre René parti, désespéré... Quand voudra-t-il revenir ? Dieu seul le sait !.... Ah ! c'est très triste, j'en conviens ; mais en somme, tout à une fin. René reparaîtra un jour guéri de son amour.... Mlle Catherine sera mariée, et... ou sinon... eh bien, M. Ferrand aura réfléchi, sa fille l'aura persuadé, amené à composition, et ce noble plébéien daignera peut-être nous accepter sans conditions.

—Oh ! cela, jamais ! s'écria la comtesse, d'un ton d'indignation qu'elle prenait bien rarement. Si René revenait à ses premiers projets après le refus qu'il nous a fait essuyer, je ne le reverrais de ma vie. Et puis, ajouta-t-elle se radoucissant bien vite, qu'est ce que c'est pour une enfant comme toi, que tous ces raisonnements à perte de vue sur une question qui ne regarde que les grandes personnes ? Voyons, dis-moi tout, chère fille !

Et Mme de Trélor attirait Marcelle dans ses bras, lui parlant tendrement à l'oreille.

Laisse-moi lire au fond de ce bon petit cœur-là. Ne possède-t-il pas un secret dont toi-même ne te douterais qu'à moitié ? Et dans tous ces plans d'avenir que tu formes pour ton cousin, ne jouerais-tu pas un rôle plus important que tu ne veux le croire ?... Allons, un bon examen de conscience, bien sincère, ma chérie, et ne crains pas de m'en dire le résultat.

Marcelle avait rougi dès les premiers mots de Mme de Trélor sur ses véritables sentiments à l'égard de René, mais son sang froid lui revint vite. Elle embrassa la comtesse et se releva.

—Non, chère tante, dit-elle d'un ton ferme, ne cherchez pas si loin. Dans ce petit cœur-là, comme vous dites, il n'y a pas autre chose que tendresse et reconnaissance pour vous, amitié solide et franche pour René. C'est bien assez pour le remplir. A peine a-t-il souvenir de quelques petits rêves d'enfance, évanouis devant la réalité de la vie. Je l'ai plus vite comprise que bien d'autres cette réalité. Vous le savez je puis dire que mes yeux ne se sont ouverts que pour voir le malheur autour de moi. On vit double en ces cas-là ; on n'a guère envie de s'attarder. J'ai dix-huit ans d'âge réel, mais trente pour l'expérience, et, sans vous, je n'aurais pas connu même un jour de tranquille bonheur. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que je m'inquiète de ce que va devenir mon cousin en face de cette passion qui le ronge ?... Car, ce n'est pas fini, allez ! On ne guérit pas si promptement.

—Qu'en sais-tu ? dit la comtesse, en la regardant bien en face.

—Je le suppose, reprit-elle un peu embarrassée. Mais ce dont je suis sûre, c'est que dans tout ce que vous ferez pour le bonheur de René, je ne veux jouer que le rôle, déjà bien assez beau pour moi, de votre fille et de son frère... Quel autre pourrais-je remplir ? Je suis orpheline, sans fortune...

—Ah ! voilà ton secret, pauvre chère petite !...

—Encore une fois, ma tante, je n'ai pas de secret... Nous finirions par nous disputer. Tenez, j'entends Nanette qui me cherche, sans doute ; je vais la rejoindre.

Et Marcelle s'esquivait, ne laissant guère la comtesse plus satisfaite qu'avant leur entretien.

Seule dans son petit salon, essayant vingt genres d'occupation, sans en trouver un qui pût fixer son esprit et distraire sa pensée errante, Catherine n'était pas plus heureuse. Elle boudait son père, qui, mécontent à présent de lui-même autant que de sa fille, passait la journée presque entière aux champs ou dans ses carrières. Le bonhomme comprenait trop tard qu'il avait fait fausse route, et que ce n'était pas en attaquant de front, comme il l'avait fait, les projets de Catherine, qu'il l'amènerait jamais à épouser son protégé Giraud. La tristesse régnait à Trélor aussi bien qu'à la Chaumière. Mlle Ferrand était dans le vrai quand, écrivant à son amie Clémence, elle se disait bien changée. Au lieu de cet air d'indomptable volonté et de fière conscience de sa propre valeur, c'était l'empreinte d'un chagrin sans trève et d'un orgueil abattu que revêtait cette physionomie, d'ailleurs toujours régulière. L'ovale du visage s'allongeait, une pâleur mate en égalisait le teint. Les yeux, plus enfoncés sous la ligne pure des sourcils, lançaient parfois un trait de sombre fureur, puis le regard s'adoucissait dans l'expression d'uue pitié attendrie. Elle restait souvent songeuse, immobile, comme sous le coup d'un évènement imprévu qui la frappait de stupeur en interrompant le cours de sa fortune. Il se passait,

dans cette altière nature, une transformation radicale et comme une substitution, d'un être moral à un autre, phénomène que, dans l'ordre physique la science appelle *métastase*. Quel était le dieu créateur de ce nouvel état ? Catherine aurait-elle bien pu le nommer ? Cherchait-elle à se tromper elle-même, ou trouvait-elle un charme nouveau à bercer son esprit dans une mélancolie sans but ? Si elle avait appliqué sa fermeté ordinaire à interroger son cœur, elle y aurait vite lu le nom de celui qui était la cause et l'objet de ses pensées. Trois minutes avaient suffi pour opérer cette métamorphose. Le jeune comte de Trélor, si doux si tendre, si soumis, s'était subitement relevè, dressé de toute sa hauteur. Ce n'était plus cet instrument maniable entre les mains ambitieuses de Catherine, c'était une puissance, peut-être supérieure à la sienne. Elle avait trouvé son maître.

Cette sorte de solitude entre un père tout à sa vie positive, et un grand-père infirme qui n'habitait même pas sous le toit de Trélor, convenait d'ailleurs, à cette tristesse que la jeune fille ne pouvait calmer qu'en l'endormant. Clémence Perrier, cette amie de pension seule confidente de ses projets et de ses peines, était accourue à son appel. Petite bourgeoise simple et paisible, ne voyant dans la vie que de grands devoirs et de petits bonheurs, elle n'avait rien compris aux aspirations grandioses et aux malheurs de titan foudroyé, dont Catherine lui faisait l'émouvant tableau. Elle la plaignait, cherchait à la consoler, la jugeait exaltée, même un peu folle. A son arrivée elle avait admiré les splendeurs de Trélor, mais en trouva bientôt le séjour monotone et triste. La rue des Blancs-Manteaux lui manquait ; son mari, d'ailleurs, la rappelait énergiquement à son comptoir de mercerie en gros, pour l'inventaire de la fin du mois. Elle partit au bout de six jours, faisant bien promettre à son amie de venir la voir au jour de l'an.

—Nous tirerons les rois, en famille, dit-elle ; cela te distraira, et tu nous resteras jusqu'à la fin du carnaval.

C'était encore à Mauvers, auprès de son grand-père, que Catherine supportait mieux la longueur de ses sombres journées. Elle prenait un austère plaisir à le soigner. Et quand elle l'avait bien installé dans son fauteuil, enveloppé de ses couvertures, et qu'elle avait réussi à transformer l'âtre en un énorme brasier, qui ranimait les membres grelottants du vieillard, c'était entre eux deux des causeries sans fin sur le passé. Car, par un phénomène souvent constaté, le père Jacques se rappelait mieux les évènements d'il y a vingt ans que ceux de la veille, et le mariage projeté, puis rompu de Catherine, lui laissait peu de trace dans l'esprit. Adversaire déclaré, nous l'avons dit, d'une pareille alliance, il s'était réjoui d'en voir échouer la réalisation, mais tout cela était presque oublié. Le grand-père racontait donc, en détails

cent fois répétés le gros hiver de 1840, pendant lequel il passait la Loire en carriole pour aller au marché de Bourgueil, les battues au loup dans la forêt de Verrières, et l'inondation de 1856, qui avait ruiné en quelques jours tant de braves gens du pays. A tous ces récits, la mémoire du vieillard mêlait quelques traits fantastiques, et la jeune fille n'écoutant que d'une oreille, y trouvait un charme à laisser errer sa pensée flottante, comme celle d'un enfant que sa nourrrice endort au murmure de *Peau d'Ane* ou du *Petit Poucet.*

A quelque temps de là un grave évènement vint apporter un changement complet dans la vie de Catherine. Comme elle rentrait de Mauvers un soir de décembre, à la nuit tombante, un homme à chevai arrivant au grand trot devant le perron de Trélor, venait chercher au plus vite Mlle Ferrand. Son père, parti de bonne heure pour la foire de Langeais, y avait arrosé de libations un peu trop répétées un marché qu'il y avait conclu, et saisi par le froid au sortir de l'auberge, était tombé frappé d'apoplexie, sur la place même de la ville. Tremblante d'effroi, Catherine fit atteler, et en moins d'une heure, arriva au chevet du lit où agonisait le malade, que le curé avait recueilli au presbytère. Ce fut inutilement qu'on tenta les moyens les plus énergiques, pour lui faire reprendre ses sens, Pierre Ferrand mourut au milieu de la nuit, sans avoir pu prononcer une parole,

Cette fin si prématurée prit Catherine au dépourvu. Certes, son père ne lui avait jamais témoigné une bien vive tendresse ; c'était un de ces hommes trop privés d'éducation et de finesse de sentiments, pour avoir pu supporter la prospérité qui lui avait matérialisé l'esprit et endurci le cœur. Elle eut pourtant un chagrin vrai, surtout le sentiment d'un profond isolement, Ne voulant renoncer à aucun prix au séjour de Trélor, elle tenta d'y amener son grand-père, mais inutilement ; le vieux Jacques éprouvait décidement une invincible répulsion pour le château.

Cette jeune fille de vingt-trois ans résolut donc, au mépris de ce qu'on pourrait dire, de vivre seule, avec sa vieille nourrice, dans cette superbe demeure. D'ailleurs, les formalités de la succession, la vente qu'elle sut réaliser à bénéfice, de l'établissement industriel de son père, l'occupèrent un temps et distrairent ses chagrins. Le printemps revint et avec lui les jours plus longs, la lumière, la sève réveillée partout sur la terre. Catherine entreprit de longues promenades à pied, témoin charmé du renouveau des êtres et des choses, de cette lutte entre la vie fécondante et la matière inerte. Elle parcourut en tout sens la forêt de Verrières, reportée sans cesse à cette nuit d'avril, où René, la reconduisant au retour de la noce de le petite Suzanne, lui avait parlé pour la première fois. Il faisait alors bon comme à présent : un temps doux, chaud, inspirant la langueur et provoquant la rêverie. Mais

quels sentiments différents agitaient l'âme et troublaient les sens de la jeune fille !... C'est que l'amour d'un seul coup de sa baguette enchantée, avait fondu ce cœur de fer où parlaient maintenant tout haut les instincts méconnus de la nature et les droits vengés de la jeunesse.

X

Partie à l'aurore pour mieux jouir d'une matinée qui s'annonçait superbe, Catherine gagna rapidement ses bois favoris. L'air était calme, léger, la senteur fraîche de la rosée évaporée s'accentuait au voisinage du parc, du parfum des roses, et sous l'ombre déjà épaisse des massifs, le vert du gazon se piquait, dans les traversées obliques du soleil levant, des mille petits grelots blancs du muguet. Un sémillant concert de fauvettes et de pinsons s'éparpillait dans le ciel, rhythmé au loin par les coups de clochettes des vaches allant au pâturage. Alerte et svelte dans une simple robe de grenadine noire qui dessinait sa taille ronde, un petit chapeau plat, sans ornement, posé sans apprêt sur ses cheveux de jais, avec cette complète absence de coquetterie, qui était un de ses grands charmes, la jeune châtelaine de Trélor repaissait ses regards de ce tableau matinal. Tout autour d'elle était riant, pur et reposé. A peine entrée dans la forêt, pour mieux pénétrer dans l'océan de verdure qui s'offrait à elle, Catherine, au lieu d'aborder la grande avenue, s'engagea à gauche dans un chemin de traverse sinueux, ménageant un nouveau point de vue à chacun de ses détours, et qui, au bout d'une demi-lieue, amenait à un petit étang perdu dans la profondeur des bois. La jeune fille s'arrêta. Si discrète qu'eût été sa marche, le bruit en avait inquiété tous les habitants craintifs de cette retraite. En face d'elle, sur l'autre rive, trois chevreuils, se désaltérant à travers les joncs, prirent l'éveil. Le brocard se levant fièrement, regardait d'un air insolent qui venait envahir ses Etats tandis que les deux chèvres allongeant le cou, baissant la tête, semblaient flairer de loin cette hôtesse imprévue et suspecte. Tous trois s'enfoncèrent enfin avec prudence, mais sans trop de frayeur, dans le taillis. Une troupe de halbrands, s'élevant l'un après l'autre des hautes herbes marécageuses, tournoya longtemps, avec des cris effarouchés, au-dessus de l'asile dont on la chassait, puis disparut derrière les cîmes des grands arbres. Encore quelques frôlements d'animaux fuyant dans le feuillage, deux ou trois cris moqueurs d'un merle ou d'un geai s'envolant du fourré, puis tout murmure cessa. L'étang était désert, et le rivage solitaire.

Mlle Ferrand connaissait bien cet endroit- Il se nommait l'Etang-aux-Loups, et avait une mauvaise réputation dans la contrée. Il

passait pour hanté, surtout la nuit au clair de lune. Mais qu'y avait-il à craindre par cette lumineuse matinée de mai ? D'ailleurs Catherine était brave. S'asseyant sur un tertre, à l'ombre de quelques beaux chênes, et tout en contemplant cette scène muette, si éloquente pourtant dans sa majesté sauvage, elle avait laissé tomber son ombrelle à ses pieds, allongeait alternativement ses bras blancs sortant nus de leur courte manche noire, et cueillait d'un geste machinal, les campanules et les pâquerettes à sa portée, pour s'en composer un petit bouquet agreste.

Depuis combien de temps était-elle là, abîmée dans ses rêveries journalières ?... Elle se lève brusquement, cherche autour d'elle... Rien. Elle ne s'est pas trompée pourtant ; c'est une succession de coups sourds, répétés, comme frappant le sol... C'est le trot d'un cheval... Le subit frisson d'un pressentiment la saisit... D'où vient ce bruit ? Elle regarde anxieusement dans la direction d'une allée qui débouche là bas... et retombe assise, immobile, attérée. En face d'elle, de l'autre côté de l'étang, un cavalier arrêté sur son cheval tout en nage, semble chercher à se reconnaître, promenant ses regards en tous sens, les fixant enfin sur elle. La pauvre fille n'a pas relevé la paupière, mais elle en est sûre, c'est lui, c'est René. Hésitant quelques secondes, il prend vite son parti et tourne au bord de l'eau, foulant les grandes herbes au pas de son cheval dont Catherine les yeux baissés, le sein palpitant, entend le clapotage dans les roseaux. Il s'arrête à vingt mètres d'elle, met pied à terre, et s'avance d'un air timide, traînant sa monture par la bride.

—Mademoiselle, dit-il d'un ton sourd et tremblant, je vous ai reconnue... et je tiens à vous dire que le malheur qui vous a frappée pendant mon absence...

Sa voix se trouble, il se tait.

—Je vous remercie, balbutie-t-elle à son tour... Et levant les yeux, elle s'arrête aussi devant la silhouette élancée, pleine de distinction du jeune cavalier.

—Vous devez vous trouver bien seule, mademoiselle. N'avez-vous pas songé à vous rapprocher de vos parents... de vos amis ?

—Je n'ai d'autre parent que mon grand-père, reprit-elle un peu raffermie. Quant aux amis...—elle eut un sourire amer, — j'y crois peu. Je suis néanmoins reconnaissante des marques d'intérêt que l'on peut me témoigner, mais j'ai appris de bonne heure à vivre seule, et je ne cherche et ne désire le secours de personne.

Elle lui fit un léger salut auquel il répondit en s'inclinant.

—Excusez mon importunité et adieu.

Il s'éloigna lentement, sombre, en proie à une angoisse visible. Comme à l'entrée d'une allée, il s'apprêtait à chausser l'étrier, il vit, en

se retournant, Catherine appuyée debout contre un arbre, une main sur les yeux. Elle lui sembla défaillir. N'y tenant plus, il attacha vivement son cheval à une branche, et courut à elle.

—Catherine !... vous pleurez ?

Elle se redressa frémissante et voulut s'éloigner, marchant au hasard sous bois. Il la suivait, pas à pas, et d'une voix snppliante :

—Qu'avez-vous, Catherine ?... Répondez-moi !...

—Je vous en prie ! murmura-t-elle, semblant l'éloigner d'un geste.

—Parlez-moi !

De peur de s'évanouir, elle revint vite, toute chancelante, sous le grand chêne qui l'avait abritée, s'y laissa tomber assise, les yeux fermés, les bras inertes. René restait debout, interdit, n'osant se mettre à genoux devant elle.

—Catherine !... Parlez-moi, je vous en prie, je vous en conjure !... Après avoir tant souffert loin de vous, suis-je assez malheureux, en vous retrouvant, de voir que c'est ma présence, mon retour, qui vous causent cette peine, et de ne rien pouvoir pour vous consoler ?... Si vous consentiez à parler, un mot, un seul, suffirait peut-être à dissiper entre nous un dissentiment... Ce qui s'est passé l'an dernier...

Elle lui lança un regard qui l'arrêta net. Il y lut de la colère, du mépris, crut même y surprendre un sentiment de tendresse offensée.

—Ainsi, commença-t-elle d'une voix basse et vibrante, vous m'aimez, dites-vous ! Vous ne reculez devant aucun obstacle, naissance, fierté, de race, scrupules de fortune, opinion du monde. Votre mère résiste, vous la persuadez. Vous triomphez de tout ; les cent barrières qui nous séparent tombent l'une après l'autre devant votre amour ; vous parvenez jusqu'à moi comme les chevaliers, vos aïeux, conquéraient la dame de leurs pensées, en dépit de toutes les forces des hommes ou de la nature liguées contre eux...Et sur une phrase de mon père, devant une proposition,... faite mal à propos, je le veux, mais dont nous aurions eu si facilement raison !... votre orgueil se réveille, se révolte, et vous rompez brusquement, vous détruisez d'un seul mot tout l'édifice si patiemment élevé de notre bonheur !... Et pour rendre la rupture plus sûrement irrémédiable, vous partez, vous reprenez la mer comme ayant hâte de mettre un monde entre vous et moi, moi que vous aviez offensée, insultée par votre refus, et que vous abandonniez lâchement, oui, lâchement ! Et vous osez me rappeler ce cruel moment !... Croyez vous que je n'ai pas assez souffert, et est-ce pour cela que vous êtes revenu ?

ALEXANDRE ROCOFFORT.

(*A continuer*)

CONTES ET RECITS CANADIENS.

LE CADRE !...

" Et moi je soutiens que la beauté n'est pas chose absolue, subjective, immuable ; qu'elle n'existe pas en soi ; que telle raison, tel milieu, tel site, donnent à ce qu'ils entourent un charme fugitif mais irrésistible ! Pour une femme, comme pour une toile, un marbre, un opéra, il faut un décor, un cadre !..... A la tribune, Mirabeau resplendissait ! Mettez donc la Venus de Milo dans l'arrière-boutique d'un revendeur, l'Antinoüs à l'étalage d'un pharmacien !..... Et si je ne craignais de faire honnir ma fatuité, j'ajouterais que, pour ainsi parler, j'ai, personnellement, d'excellentes raisons !—Vous les demandez ?..... Soit !... "

***

Je n'avais pas encore quitté le petit séminaire de Québec. Aujourd'hui, je suis revenu de ces folles idées. Mais alors !... Oh ! alors, chérubin sans marraine, l'éternel féminin m'emplissait de mélancolies mystérieuses. J'éprouvais auprès des femmes un alanguissement extatique, une fascination inconsciente. J'avais sans cesse la tête emplie de quelque amourette, née de l'imagination seule, mais toujours prête à tomber dans le cœur, et je cherchais avidement celle qui devait en déterminer l'éclosion..—Imbécile, va !...—Pardon, mesdames.

Cette année-là, je quittai ma famille, durant les vacances, pour aller passer quelques jours chez un de mes camarades de classe, qui possède, près de Rimouski, une propriété charmante.—Jacques Mauroy était un brave garçon, un peu fou, que j'aimais comme l'on s'aime lorsqu'on a partagé la monotonie des pensums et les rigueurs du régime cellulaire. Très jeune ayant perdu sa mère, il avait toujours vécu à la campagne qu'il adorait. Son père, grand commerçant du pays, l'avait un peu laissé croître à sa guise, et il lui tardait, chaque année, de s'envoler

vers Rimouski, où les vacances s'écoulaient joyeuses entre quelques amis et... sa sœur.

Lorsqu'un véhicule assez primitif m'eut transporté du paquebot à la porte de la résidence de mon compagnon d'études, je me vis en présence d'une grande jeune fille, laquelle m'annonça fort délibérément que, son père étant en voyage, Jacques avait dû s'absenter pour le remplacer, mais qu'il ne pouvait tarder, et, qu'en attendant, on m'allait conduire dans ma chambre. Fatigue, étonnement ou timidité, je balbutiai quelques remerciements plus ou moins heureux, et je suivis la vieille servante qui faisait craquer l'escalier sous ses talons lourds.

J'achevais à peine de réparer le désordre de ma toilette quand la porte s'ouvrit violemment, et Jacques me serra dans ses bras. Les premières questions échangées ;

" Pardonne-moi, dit-il, de te recevoir ainsi. Mon père sera deux jours absent ; demain tu t'ennuieras, mais après, bonne et joyeuse vie ! Le gibier abonde ; j'aime à croire que tu vas donner à mes concitoyens une haute idée de ton adresse. Et puis nous allons être en famille ! Lucien et Emma arriveront samedi, et Frédéric, ton cher Frédéric, sera ici demain... Voilà qui va être charmant !... Ah ça ! mais !... je crois que tu te fais beau !... Est-ce pour les soixante printemps de Marguerite ? Ici, mon bon Georges, on vit comme il vous plait. En attendant le diner, prends ton pantalon le plus...collégien, enfonce ce sombrero sur tes blonds cheveux, *Xanthe Menelue*, comme dit le bon sire Homerus, et avant que le soleil ait disparu, viens voir mon domaine. "

***

Volontiers, en France, on raille le méridional de son chauvinisme, des louanges exaltées qu'il prodigue à son pays. C'est peut-être un défaut de sa riche nature de ne pouvoir contenir cet enthousiasme. Mais comme on le comprend bien quand on a sous les yeux un spectacle comme celui qui s'offrit aux nôtres après quelques instants de marche ! Devant nous, une série de mamelons s'élargissaient en perdant de leur hauteur et se fondaient avec la plaine. Le long des plateaux, de grands carrés de champs dépouillés de leurs moissons empiétaient sur les forêts primitives. Partout se retrouvait cette lutte de l'homme contre la nature, sensible surtout dans cette partie du pays. A mesure que les coteaux se rapprochaient, les défrichements triomphaient des révoltes d'un terrain sauvage. Au loin grondait le St. Laurent dont les derniers éclats du soleil couvraient la surface d'innombrables paillettes d'argent. Les troupeaux harassés regagnaient les étables, les grillons unissaient leurs notes tristes aux appels effarés des oisillons. Un formidable silence étreignait la plaine, d'où montait la vague harmonie du crépuscule. Ce

spectacle, nouveau pour moi, m'avait si singulièrement ému, que lorsque nous revînmes, à travers les sillons desséchés, je me sentais l'âme tout assoiffée de poésie et d'amour.

***

Le diner fut charmant. Henriette, à qui j'avais été présenté comme le meilleur des amis et le plus gai des rhétoriciens, le présidait. O brutalité de la matière ! Le voyage avait à ce point développé mon appétit, que je ne songeai, une heure durant, qu'à me venger de mon abstinence. Je dus, cependant, confesser que j'étais musicien, Jacques m'ayant entendu chanter à diverses reprises. Le repas terminé, avant de regagner nos appartements, mon ami pria sa sœur de se mettre au piano. Elle y consentit sans minauderies et choisit une pâle mélodie de Gounod je crois, de cette école porno-mystique, qui me remplit d'indignation, moi, Wagnérien convaincu. Jacques accompagnait la ritournelle sur les bras de son fauteuil, attendant la dernière note. Je profitai de ces loisirs pour examiner la musicienne.

Je l'avais de trois quarts, et la lumière douce des bougies répandait sur son visage des demi teintes vacillantes. Elle n'était pas jolie. Ses traits étaient gros ; les lignes indécises ; les épaules affaissées ; ses cheveux noirs encadraient une tête mal distribuée. Ses yeux, mal fendus et ternes, portaient une expression d'ennui, que je n'hésitai pas à mettre sur le compte de l'horrible instrument. Néanmoins, l'ensemble ne déplaisait pas ; ce n'était point un visage ordinaire ; une de ces physionomies banalement blondes et correctes que les pensionnats confectionnent à l'envi. On pouvait ne la pas trouver à son goût, mais on était forcé de la regarder.

Le morceau s'éteignit. Je lui décernai quelques éloges courants, et vingt minutes après je rêvais au soleil couchant, à Jacques, au gibier que j'allais tuer, à tout, hormis à la pianiste.

***

Jacques avait raison, la semaine s'écoula délicieusement. Aux tintements argentins de l'*Angelus*, on partait, joyeux, pour ne rentrer le plus souvent qu'aux dernières lueurs du jour. Le pays était splendide, le gibier abondait ; M. Mauroy nous traitait en fils. Pourtant, au bout d'une huitaine, je voulus partir avec les autres. Mais Jacques s'y opposa, son père se joignit à lui, et, ma foi !... je cédai.

Au fond, je ne demandais pas mieux. J'aimais Jacques, mais l'amitié sincère est un peu égoïste, et je lui en voulais de n'avoir pu être tout entier à moi. Je désirai vivre quelques jours à ses côtés sans que nul

ne vint partager ses pensées. Par hasard, son père fut précipitamment appelé à Ottawa pour affaires, nous restâmes seuls. Ce furent trois journées délicieuses. Nous vivions dans une communauté intime d'affections, de désirs et de rêves ! Oh ! ces promenades inconscientes ! ces échanges de confidences ! ces songes de la vingtième année ! ces projets d'avenir grandioses ! Nous nous tracions une voie dont rien ne saurait nous distraire, où nous marcherions tous deux la main dans la main, car on va plus vite et plus loin appuyé sur le bras d'un ami. Et rien ne nous effrayait ! Illusions ! illusions ! que vous êtes douces à caresser, chères ombres ! et, lors même que vous nous échappez, rapides, quelle volupté de vous avoir serrées entre nos bras impuissants

Mais, morbleu, je deviens verbeux, et voilà que je tourne à l'élégie quand je devrais être tout à l'idylle.

***

Mon premier jugement sur Henriette s'était confirmé. Ce n'était pas une fille ordinaire. Très intelligente, la libre vie qu'elle avait vécue en pleine nature, avait favorisé l'éclosion de ses tendances. Elle tenait de l'homme en bien des points : franche, vive, hardie, presque entièrement dépouillée des préjugés et des ridicules de son âge et de son sexe, elle ignorait ces réticences, ces roueries, ces hypocrisies, bienfaits —avec tant d'autres—de l'éducation. Elle abhorrait les madrigaux et n'en commettait jamais ; comme elle avait toujours habité la campagne, elle était amoureuse et fière de son pays, au point de laisser voir le chauvinisme sous l'enthousiasme. Comme les filles du village, infatigable, elle parcourait les bois et les combes, ne reculant ni devant l'âpre chaleur du jour, ni devant le souffle mordant de l'automne naissant. Un jour, elle déclara vouloir nous accompagner à la chasse ; et le moins intrépide des trois ne fut pas celle—j'allais dire celui—qu'on pense.

Nous étions devenus bons amis ; en bien des points nos opinions différaient, mais ni l'un, ni l'autre, ne voulions faire de mutuelles concessions. Elle abordait franchement de vastes sujets ; et c'était merveille de nous voir dans le potager, ou sur les racines tortueuses d'un arbre, discuter, gravement, inflexiblement, beaux arts, littérature, éducation, sociographie, mariage, etc., rien n'était épargné. Ah ! nous avons semé là des théories bien remarquables !—Un jour, je me rendis plus vite, et j'éprouvai un singulier plaisir à reconnaître et à proclamer sa victoire. C'était la première manifestation d'un sentiment dont je ne m'étais pas senti envahir . . . j'aimais Henriette.

***

Oh ! passionnément !—Comment ?—Comme ça.—Pourquoi ?—Parce que.—Raisonnez donc l'amour ; expliquez-le ! Il est parce qu'il est. Il y avait trop longtemps qu'il couvait dans mon âme pour qu'au premier souffle il n'éclata pas. J'étais arrivé l'amour à la main prêt à en faire offrande ; l'autel était trouvé, voilà tout.

Cela était si simple que je n'essayai pas une minute de m'abuser. Il était trop tard. Seulement, je fis appel à tout ce que je pouvais posséder de logique, pour me démontrer l'inanité de mes soupirs. Je me convainquis mathématiquement de l'impossibilité d'une issue favorable. Tout nous séparait : âge, fortune, situation sociale, idées. Un élève de philosophie rêvant aux fiançailles, vous voyez cela ! Et, d'ailleurs, suffisait-il que je fusse amoureux ? Comprendrait-elle mes sentiments ? Les approuverait-elle, les partagerait-elle ? Mais je lui étais parfaitement indifférent ! Non ! non ! folies ! chimères ! Je me couchai très calme et résolu de partir au plus vite. Que dire ? J'avais été si maladroit, si brutal, ne craignant ni de la contrarier, ni de la railler, ni de la contredire, qu'elle devait m'exécrer. Au réveil, j'étais plus fou que jamais, et je ne pensais à rien moins qu'à attendre le retour de M. Mauroy pour lui faire part de mes intentions. Je voulais bien laisser à ma famille le soin de la demande en règle.

Mais elle ?... Mon exaltation tomba pour renaître plus vive. Elle ne m'avait rien dit, rien laissé deviner qui pût... mais ne s'était-elle pas aperçue de mon changement ? N'en avait-elle pas compris la cause ?... Qui sait si... de son côté ?... Mais oui !... D'ailleurs je saurais bien me rendre compte...

Le soir, sans un mot échangé, je n'avais plus de doutes. J'aimais, j'étais aimé... Ah ! mes amis ! vous en rirez peut-être, mais jamais depuis, en dépit de toutes les passions et de toutes leurs ivresses, jamais je ne me suis senti si heureux.

***

La fin des vacances était proche ; mes parents m'avaient impérieusement rappelé et je partais le lendemain. Partir !... Cette idée me remplissait d'angoisse. La suprême journée s'écoula tristement. Vers le soir, Jacques proposa une dernière promenade. Nous n'avions point fait cent pas, qu'un domestique arriva, effaré. Mathieu, le fermier de la métairie, gravement indisposé, faisait demander monsieur. Henriette et moi, nous continuâmes notre marche, au hasard. Je ne sais comment nous arrivâmes dans un petit kiosque de chaume, à l'extrémité de la terrasse, où, d'ordinaire, on s'abritait de la grosse chaleur. Il était cinq heures de l'après-midi. Comme au jour de mon arrivée le temps était magnifique. La vallée déjà s'endormait ; une douce brise caressait nos

têtes ; les bruits vagues du crépuscule emplissaient l'air. Nous nous taisions émus, recueillis, regardant sans voir, écoutant sans entendre ; tout à coup :

—Vous êtes souffrant, monsieur Georges.

—Non, mademoiselle... je suis triste.

—Triste ?... Et pourquoi ?

—Vous me le demandez ?

—Ah oui ! la rentrée. Eh bien, vous retrouverez Jacques. Vous vous consolerez tous les deux. Une année, surtout la dernière, est bien vite passée. Et puis, ajouta-t-elle en baissant la voix, vous reviendrez aux vacances prochaines.

—Je le veux bien... si cela ne vous déplait pas...

—A moi !...

Je la regardai : Elle était charmante dans sa robe de drap bleu noir, la tête couverte d'une grande cape blanche, d'où s'échappaient de petites mèches brunes tordues sur la nuque. Je l'avais vue dix fois ainsi, sans la trouver jolie. Il me semblait ce soir-là que ses traits avaient une expression nouvelle. D'expirantes lueurs se jouaient sur son visage. La silhouette s'enlevait vivement sur la draperie sombre de la charmille. Elle empruntait à cette mâle nature une beauté vigoureuse ; elle semblait la Nymphe de ces lieux.

Et voilà qu'au milieu du silence, voilà que moi, qui, tremblant et timide osais à peine la regarder tout à l'heure, je tombe à ses pieds, poussé par une force inconnue. Que lui dis-je ? Ah ! il me serait bien impossible de me le rappeler ! Mon cœur, à flots pressés, déborda. Tout ce que je sentais, tout ce que je rêvais, elle le sût. J'étais incapable de me modérer comme de feindre. C'était l'hymne éternel que je chantais à ses pieds. Certes, ma bouche novice balbutiait, mais quelle ardeur embrasait mon âme ! Et elle comprit vite que ce n'étaient point là de vagues phrases ! Elle voulait que je travaillasse pour elle ; que mes pensées et mes actes lui fussent consacrés ! Oui, cela vous parait stupide maintenant, et à moi aussi !... Mais alors, que de majesté dans ces enfantillages ! Nous engageâmes notre avenir, pleinement, pieusement, à la face de la nature dont la douce harmonie nous semblait un murmure de solennelle approbation de Dieu.

***

Je commençai ma philosophie dans un état d'exaltation inouï. On s'étonna de mon enthousiasme, on m'en félicita ; on finit par le craindre, car il m'enlevait toute gaieté. Celle de Jacques, toujours fou, me choquait. Je lui faisais de vertueuses remontrances. Par lui j'avais des nouvelles d'Henriette qu'il tenait au courant de mes succès. Je

la vis une fois, à peine, assez pour me donner une ardeur nouvelle. Est-ce que je m'appartenais ?

Les vacances arrivèrent enfin. Mais il est une fatalité ; au moment où j'allais le rejoindre, Jacques fit une grave maladie. Lorsqu'il fut rétabli, j'étais à Montréal où l'on m'avait envoyé étudier le droit. J'espérais le revoir bientôt, quand j'appris la mort soudaine de M. Mauroy. Il laissait des affaires fort embrouillées, et, faisant abstraction de ses goûts personnels, son fils prit avec l'aide d'un oncle la direction des affaires. Je souffris cruellement de cette première séparation ; mais les lettres de mon ami relevaient mon courage. Je tins à rester digne d'elle. L'avouerais-je ? La mort de M. Mauroy, en diminuant les divergences de fortunes, me causait une réelle satisfaction. Je ne sais trop pourquoi, les vacances s'écoulèrent encore sans qu'il me fut possible de descendre à Québec, où, depuis leur malheur, les Mauroy s'étaient fixés.

L'année suivante, aucun obstacle ne m'arrêta. Enfin ! C'était au début d'octobre, une journée brumeuse et froide. A la gare, personne. Je me dirigeai vers la maison ; justement ces dames recevaient. Ah ! quelle émotion en montant l'escalier. M'aimait-elle toujours ? Que me dirait-elle ? C'était une grande personne, maintenant. J'évoquais le souvenir du petit Kiosque. Quelle joie de pouvoir lui dire : Me voici, fidèle à nos engagements, voulez-vous de moi ? . . .

On m'introduisit dans un salon fort sombre ; la nuit tombait, et les grands rideaux laissaient à peine passer une grise lueur. Entourées d'un cercle assez nombreux de visiteurs j'aperçus deux femmes : l'une âgée, jaune, froide ; l'autre . . . l'autre . . . c'était Henriette, mais changée, grand Dieu ! Je m'inclinai devant elle sans pouvoir prononcer une parole. La tante m'adressa quelques compliments de bienvenue, la nièce laissa tomber brusquement sa tête sur sa poitrine, me tendit la main, et, à bout de bras, serra la mienne toute tremblante, d'un mouvement sec. Il parait que c'était la mode. Je demandai des nouvelles de Jacques : il allait bien ; une affaire l'avait retenu, mais il ne pouvait tarder. On me présenta comme un de ses amis intimes ; puis la conversation reprit son cours.

J'étais tellement saisi que je n'avais pas la perception bien claire de mon identité. Quoi ! c'était cette même Henriette, que . . . Et du fauteuil où je m'étais affaissé, j'écoutais, oppressé, hagard. La pièce avait un aspect singulier. Froide et sombre, on s'était efforcé d'appeler l'art au secours de la nature. Le mobilier était riche, mais lourd et d'un goût douteux. Des fleurs et quelques plantes grasses devaient jeter une note gaie dans ce solennel ennui ; mais les pauvrettes languissaient loin du soleil, et leur mine lamentable ajoutait encore à la tristesse des lieux. Il y avait là deux ou trois dames, leurs filles, et

quelques jeunes gens, des amis de Jacques. Le tout appartenait à la classe aisée, ce produit hybride des artisans et de la riche bourgeoisie, qui n'a que les défauts de celle-ci sans posséder les qualités des premiers. L'entretien n'avait rien de transcendant. On passait avec une aimable facilité de la réception du lieutenant-gouverneur au sermon de la veille. Un des jeunes gens, un négociant en farine très distingué, me parut s'occuper beaucoup d'Henriette. Un autre s'était longtemps préparé à la médecine sans pouvoir être reçu. Ils paraissaient fort au courant des faits divers. Une petite blonde, à mine évaporée, l'œil louché, vers une glace, rajustait les bandeaux de ses cheveux.

Et au milieu de tout cela, Henriette, tranquille, souriante, remplissait consciencieusement son rôle de maîtresse de maison. Les traits étaient toujours durs, ses formes lourdes. Son œil ne jetait plus ces vives lueurs qui l'illuminaient jadis. Elle avait perdu les grâces de la jeune fille sans acquérir les beautés plus robustes de la femme. Elle avait dans l'attitude des poses prétentieuses, dans la voix des inflexions étudiées à une piastre le cachet. Cette pièce froide, ces meubles criards, ces fantoches aux ficelles mal disimulées, elle semblait avoir toujours vécu parmi eux, n'avoir jamais eu d'autre cadre. J'étais muet, anéanti : Mon idéal s'envolait, et je n'avais pas la force de me cramponner à lui. J'avais envie de fuir, de lui jeter mon horreur à la face, et je n'osais. La douleur annihilait la colère. Au milieu d'un silence j'entendis sa voix molle dire à l'une des poupées qui prenait congé : " Ah ! que tu es heureuse d'aller à leur bal, ma chère ! tu me conteras tout au moins !"—Oh ! qu'elle était laide !

E. L. C.

BIBLIOGRAPHIE.

JULIANA !

Nous commencerons très probablement dans un de nos prochains numéros un roman canadien encore inédit.

Juliana, tel est le titre de cette œuvre pleine d'intérêt à laquelle tout présage le plus grand succès.

Juliana est une infortunée que son mari a abandonnée. Le cas n'est malheureusement ni nouveau ni rare parmi nous.

L'auteur nous montre à quelles luttes terribles, à quelles angoisses incessantes la pauvre abandonnée est exposée.

C'est une situation cruelle que celle où se trouve son héroïne, et cependant elle n'oublie pas qu'elle a juré fidélité à celui dont elle porte le nom, elle tient son serment noblement, simplement. Elle prie, et Dieu qui entend toutes nos prières lui envoie le calme et l'apaisement.

C'est là, on le voit, une œuvre morale. Ajoutons qu'il est impossible après l'avoir lue de conserver le moindre doute.

Ce récit n'est pas une fiction, c'est une triste et saisissante réalité.

Tout ce que nous raconte l'écrivain érudit, qui se cache sous les initiales E. L. J. (un français, connu jusqu'ici surtout par ses poésies, M. Georges Gellé,) est vrai, rigoureusement vrai. On le sent du reste.

La femme, dont il nous raconte les souffrances, existe.

L'auteur l'a rencontrée, il la connait et nous la montre telle qu'elle est, telle que la peuvent voir ceux qui vivent à ses côtés.

Son travail, sous ce rapport, surtout, est véritablement remarquable, il dénote un talent d'observation surprenant, une profonde connaissance du cœur humain et de ses faiblesses.

Ajoutez à cela un style châtié, élégant, plein de force et de naturel, et vous aurez une faible idée de cette œuvre qui obtiendra, nous n'en doutons pas, le plus grand et le plus légitime succès.

LITTRÉ ET CARO ;

OU

LE POSITIVISME ET LE SPIRITUALISME AUX PRISES.

Dans le monde où règne l'idée, l'apparition d'un livre de M. Caro est toujours un événement. On sait que ce penseur éloquent, doublé d'un écrivain, ne signe rien qui ne soit de main d'ouvrier. L'œuvre dont nous allons parler, et qui date des derniers jours de 1883, ne trompe point cette attente. Elle ne peut qu'ajouter à la faveur dont jouissent les travaux du célèbre académicien.

M. Caro a pensé, cela est évident, qu'au milieu du grand trouble où se débattent les consciences, l'heure était propice aux plus hautes et légitimes revendications de l'âme humaine. Contre la science positive, cette souveraine du jour, il s'est levé, agitant la bannière du spiritualisme ; des principes remis en question il s'est fait une arme, et pied à pied, disputant le terrain à celle d'où l'on veut qu'émane désormais toute lumière, il l'a forcée, sous l'étreinte de son implacable logique, à regarder du côté du ciel. Honneur à lui !

Aujourd'hui la science brutale, ne reconnaissant d'autre sceptre que le scalpel, prétend localiser la pensée dans la substance nerveuse ; aujourd'hui les restes d'un homme de bien et le cadavre d'un supplicié, égaux devant le bistouri, passent sous le niveau des mêmes méthodes expérimentales ; aujourd'hui, sans souci de la majesté de la mort, les grands prêtres du positivisme, courbés sur leurs tables de dissection, recherchent à travers les circonvolutions d'un cerveau minutieusement pesé, ce qui a bien pu tenir de phraséologie vaine sous le réseau de la triple enveloppe... Honneur à lui, donc, pour son courage. Honneur à lui, car l'instant d'une telle passe d'armes est merveilleusement choisi.

De quel limon la doctrine triomphante pétrira-t-elle la nouvelle humanité ? De quelles lueurs prétend-elle éclairer sa conscience ? Par quels trésors tangibles lui sera-t-il donné de remplacer le cortège soi-disant chimérique de nos illusions perdues ? Telles sont au fond, sinon dans la forme, les interrogations dont M. Caro serre son redoutable antagoniste. Et pour l'atteindre plus sûrement, il va, champion hardi, chercher l'ennemie vers les hauteurs où son inviolabilité croit se couvrir de l'égide d'un nom. C'est là qu'il lui plait d'engager la lutte, dans le rayonnement non encore obscurci du philosophe qui, incarnant le système durant sa vie, le fait bénéficier, même après lui, des respects dûs à une austère personnalité.

De là, le double titre du livre de M. Caro édité par Hachette à la fin de 1883 : *M. Littré et le positivisme.*

M. Littré !... pour la grande masse, il faut le dire, ce nom représente surtout l'auteur du *Dictionnaire*, et aussi l'inventeur de cette genèse non moins bizarre que peu flatteuse, d'après laquelle l'homme descendrait directement du singe. Ajoutons que plus d'un de ceux à qui il advint d'apercevoir le savant, se sentaient un peu embarrassés de contredire à cette théorie. On se représentait volontiers le petit vieillard pelotonné sur une branche de son arbre généalogique, croquant à belles dents quelques débris savoureux de théologie.

C'est un autre Littré que montre M. Caro. Sans doute, il n'oublie pas et ne pouvait oublier l'infatigable ordonnateur de ce monument immense, élevé aux clartés de l'Histoire, pour assurer à chaque mot de la langue, "son état civil tout entier, dans le présent et dans le passé." Par quelques pages fort curieuses il nous fait assister aux menus détails de ce labeur herculéen qui suffirait à la gloire de plusieurs, labeur mené à fin en moins de quinze années, parmi toutes les vicissitudes de la guerre, de la commune et d'une pire ennemie, la vieillesse maladive et chagrine.

Tel Cuvier reconstituait avec quelques vertèbres retrouvées, le squelette d'un animal antédiluvien : ainsi l'éminent biographe de M. Littré, s'aidant de notes, de fragments, de préfaces, de confidences recueillies ça et là, parvient à remettre sur pied son... homme, et, tâche infiniment plus délicate, réussit presque à nous le faire aimer. La figure ne pouvant être agréable, il l'a fait sympathique ; peintre généreux, il s'attache à nous le rendre sur les propres indications du modèle. Il nous montre cette singulière puissance du chercheur déjà en germe dans l'enfant, développée sous les influences d'un milieu spartiate. Chez ce laborieux, en effet, la vie tout entière ne fut que la mise en pratique des traditions de famille. Né d'un sang républicain dont thermidor voulut voir la couleur, Littré n'a jamais failli à son origine. Dans la poussière des gouvernements qui s'écroulent et s'élèvent tour à tour, républicain il était, républicain il reste, —mais républicain parlementaire, rigide à lui-même, facile aux autres, ennemi des persécutions de quelque part qu'elles viennent, partisan d'une justice égale pour tous, tolérant dans le choc des opinions, laissant luire à son propre foyer le doux reflet du christianisme dont il ne veut d'ailleurs ni se réchauffer, ni s'éclairer. Bel exemple à suivre par tous ses compatriotes et par ceux des nôtres qui se disent libéraux et se montrent friands de liberté !... mais pour eux seuls ! Ainsi nous le voyons grandir, ayant sucé le lait des forts au sein d'une mère qu'il adore et que, morte, il pleurera presque jusqu'à en mourir. Déjà, avant cette épreuve, dans une de ces heures de découragement que n'évitent pas les plus fermes, il hésite entre le suicide et le mariage : le mariage l'emporte sur le suicide, cette lâcheté qui constitue un crime. Il se marie et fait bien. Sa compagne,

et, plus tard, une fille issue de leur union, deviennent les associées de son labeur ; elles lui rendent l'existence plus sereine, en l'illuminant de leur pieuse affection. Voilà pour la part du cœur ; le reste, nous apprend M. Caro, est au travail. Et quel travail ! de jour et de nuit, sans trêve, infatigable dans son universelle curiosité, fouillant les textes, s'assimilant les langues, laissant sa trace féconde dans les annales de la médecine comme dans les journaux et revues scientifiques. La santé est débile, la volonté de fer. En entendant énumérer ses efforts et leurs résultats on se demande, rêveur, si c'est bien là l'œuvre d'une seule existence. Il n'est pas jusqu'à la poésie que M. Littré ne prétende atteindre, d'une aile moins puissante, il est vrai, qu'ambitieuse, si l'essor ne l'emporte jamais au dessus du niveau de la strophe qu'on connaît. Les honneurs ne manquèrent d'ailleurs point au soir de sa vie. Comblé serait peu dire, il en mourut accablé.

En somme, limeur assidu, non artiste de premier jet, gâtant parfois pour vouloir trop polir, "organisateur plutôt qu'inventeur," selon la définition de M. Caro, mais nourri de la moëlle des génies de haut vol, mais n'ignorant rien de ce que peut savoir l'homme, tel est celui qui, l'un des premiers, ayant salué Auguste Comte comme un bienfaiteur de l'humanité, devait recueillir l'héritage de sa doctrine pour en faire ensuite son bien propre. C'est à titre d'héritier du positivisme, dont il devint la personnification illustre après l'avoir refondu à son creuset, que M. Littré se voit pris à partie par l'un des chefs reconnus de l'école spiritualiste. Seulement, avant d'entrer en lice, notre chevaleresque polémiste s'est complu à faire connaître, sous son meilleur jour, le tenant avec lequel il se propose de rompre une lance. Et c'est ce qui explique l'intéressante étude par laquelle débute son travail—cent pages résumées ici en cent lignes, à notre regret et au plus grand dommage de tous les lecteurs de cette Revue, qui savent avec quel charme expose le brillant professeur, et de quelles séductions de forme l'écrivain qui est en lui se plait à revêtir les arètes vives de sa pensée.

*
* *

La seconde partie du livre de M. Caro dont nous parlons, de beaucoup la plus développée, est tout entière consacrée à la discussion. M. Caro y apparait dans l'éclat de ses multiples aptitudes. Après un exposé rapide de la doctrine d'Auguste Comte,—ce puissant remueur d'idées, qui se manifesta par une brochure modeste et s'évanouit dans l'auréole du pontife,—il nous montre M. Littré, d'abord disciple, perfectionnant ensuite le maître, pour s'y substituer enfin. Comte avait pris, pour base de ses spéculations, la science de M. Littré qui, nous l'avons dit déjà, n'est pas un génie créateur, s'approprie l'idée, mais en

l'allégeant, par un contrôle sévère, de tous les *ægri somnia* dont, vers la fin de sa vie, l'initiateur s'était plu à l'envelopper. Chez lui, au premier enthousiasme avait succédé la réflexion. Il avait reconnu des lacunes, des erreurs : il s'efforça d'y parer.

Envisagée sous ses grandes lignes, la philosophie de la nouvelle école tient dans ces deux propositions : exclure la métaphysique, réduire la connaissance à la science positive, qui doit suffire à tout. Le programme est simple, comme on le voit ; pas assez encore, semble-t-il. Ecoutez plutôt :

" ... En adoptant le nom du positivisme comme un mot d'ordre, dit M. Caro, la plupart de ceux qui s'y rallient ont singulièrement simplifié la doctrine. Ils l'ont réduite à cette question qui me parait être la suprême transformation qu'il doit subir, et qui, sous cette forme renouvelée et plus saisissante pour la masse des esprits, pourrait bien être la question la plus grave de ce temps : " La science (et par là il faut entendre, dans les habitudes du langage nouveau, la science positive) ne suffit-elle pas à donner à l'homme tout ce qui lui est nécessaire, aussi bien dans l'ordre idéal que dans l'ordre industriel et physique ? Qu'avons nous besoin d'autre chose ? Et à quoi bon nous troubler l'esprit de vains reflets et de lueurs trompeuses quand nous avons là, sous la main et sous les yeux, la source inépuisable des clartés qui ne trompent pas, l'expérience sensible et le contrôle indiscutable dans la vérification des faits ? Le principe de toute certitude, le critérium de toute évidence, tout est là. Que voulons-nous de plus ? "

Et, dans un beau mouvement d'éloquence, répondant à ces points interrogatifs, M. Caro de s'écrier :

" Vraiment, cela suffit-il ? Peut-on croire, en effet, que la science positive satisfasse toutes les aspirations de cette noble ambitieuse, la pensée humaine ? Quel domaine limité, étroitement mesuré, impossible à maintenir dans ses strictes limites, que celui de l'expérience positive ! ...

Non, cela ne suffit pas ; l'auteur de cette apostrophe a raison et il le prouve. Dans des pages que traverse le souffle d'une vigoureuse et impitoyable logique, il démontre victorieusement l'impuissance de la science positive pour toutes les recherches ayant trait aux phénomènes de l'esprit. La psychologie et la morale, notamment, la trouvent désarmée : sur toutes questions s'y rattachant, son flambeau fuligineux ne projette que de vaines clartés. Malgré ses efforts, son talent, son âme, M. Littré ne peut arriver à les constituer scientifiquement. Il le sent, et il s'en attriste. Sa sensibilité personnelle éclate parfois, brisant le moule de la froide doctrine. Les régions mystérieuses l'attirent. Tandis que d'autres se bornent —méthode facile— à supprimer de tels problèmes, lui, selon l'heure, élève ou plonge son regard vers l'inacces-

sible ou l'insondable. Il reconnait un infini « qui touche et borde de tous côtés nos connaissances, » et il écrit cette phrase mélancolique qui, bien que non rimée, vaut mieux que ses poésies :

" C'est un océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. "

La conclusion est qu'il ne faut point s'aventurer sur cette mer inconnue ; navigateur timide, il jette l'ancre au roc de la science et renonce à l'espoir de toute découverte. Mais alors, nous servant de l'heureux emprunt fait par M. Caro à une formule du droit romain, ne sommes-nous pas autorisés à constater là une *diminution de tête* pour l'esprit humain ? Mais alors, ayant jeté par dessus bord Dieu, l'âme immortelle, l'absolu devoir, tout ce lest idéaliste transmis de Platon à Bossuet, en passant par Leibniz et Kant, —comment le remplaceronsnous ? Lorsque l'homme se sera mis à la place de la Divinité, quel encens se brûlera-t-il à lui-même ? Et alors enfin, selon le titre à effet d'un livre de William Mallock fort en vogue en Angleterre : *Is life worth living ?* " La vie vaudra-t-elle la peine d'être vécue ? "

Oui, répondent les positivistes. Aimer, connaître, servir, voilà les satisfactions de l'âme, les véritables *vivendi causae*, le triple terme de la satisfaction humaine. Au lieu de l'individu, le genre humain ; la félicité sociale au lieu du bonheur individuel.

Pure utopie ! La compensation bonne peut-être pour quelques grands cœurs, devient nulle au regard des âmes médiocres qui sont la monnaie courante de ce bas-monde.

" . . . Nous sommes toujours tenté, dit M. Caro, d'arrêter M. Littré et de lui demander comment, réduit aux phénomènes qu'il voit et qu'il constate scientifiquement, à l'aide de ces données strictement positives, il peut se forger de tels rêves de félicité au milieu des misères et des luttes de l'heure présente, et se construire ces palais magiques où habite une humanité transfigurée, ces *templa serena*, œuvre d'un poète et d'un rêveur ? "

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'avec la doctrine positiviste la vie demeure décolorée. Du ciel fermé nul rayon ne descend plus sur elle. Que voulez-vous que devienne la pensée, si vous la découronnez de ses plus superbes audaces, si, pour employer l'énergique expression du brillant académicien français, vous supprimez *ces coups d'Etat de l'homme sur l'Inconnu* ?

" Heureusement, ajoute M. Caro, la source inconnue n'est pas tarie d'où sortent les belles et bonnes âmes ; elles naissent ici et là, souvent en contradiction flagrante avec les systèmes qu'elles doivent inaugurer dans le monde, et ce sont ces âmes-là qui sauvent l'humanité de la logique. "

En dépit de cette espérance, la conclusion du livre est attristée. Après avoir souhaité que la lutte des nouvelles idées contre les anciennes reste dans la conscience et ne descende pas dans la rue, l'auteur craint qu'en tout cas le triomphe du positivisme ne fasse perdre à la vie son prix élevé. Dès l'instant qu'il n'y a plus *d'au delà*, le dévouement, vertu de dupe, disparait, et, du même coup aussi, l'exaltation de l'honneur et de la conscience. Scrupules, remords, rêves ou chimères, adieu ! " Il se formera ainsi une race dure, pratique, calculatrice, positive à outrance dans le mauvais sens du mot. " Et ceux-là souffriront qui seront restés fidèles au culte de l'idéal. Comme au déclin des philosophies antiques, le suicide reprendra faveur. Les *irréconciliables de la vie* sauront retrouver le tronçon de l'épée qui servit à Brutus ou à Caton, et, sur la foi de ces désespérés, ils se jetteront dans les bras de la mort.

Eh bien ! non. Que le maître, à son tour, nous permette de faire nos réserves. Ici, le tableau nous semble poussé au noir. Sans doute, le vent de l'erreur passe sur notre époque ; un inexpliquable vertige saisit les intelligences et les rejette du côté de la terre, quand elles voudraient s'élancer vers l'infini. Une partie de ceux qui ont mission de nous conduire ont arraché de la boussole l'aiguille directrice. La vérité les offusquait : ils l'ont renvoyée à son puits, noyant au plus profond de l'eau les fragments brisés d'un miroir où ils avaient honte de se reconnaître. Rien de plus strictement exact. Mais de ce que l'orage souffle, faut-il en conclure que nos croyances doivent être déracinées ? Abandonnons M. Littré aux enchantements relatifs de la psychologie cérébrale et de son *psycho-chimisme*—un bien joli mot que Molière eut revendiqué pour ses Purgon et ses Diafoirus ! Laissons ses disciples croire à une matière organisée capable d'atteindre à des fins ; que ces dévots des croyances laïques — mais non encore obligatoires, même en France, Dieu merci ! — honorent de leur culte une doctrine qui, viciée dans sa semence, ne peut produire que des tiges desséchées . . . L'âme de l'univers n'est point destinée à périr pour autant ! La conscience parle plus haut que la substance nerveuse. Plus haut que la nature égoïste et étroite, sur les réalités nues, longtemps encore de ses grandes ailes planera l'esprit. Au-dessus de leur République scientifique, il y aura toujours le Royaume des cieux.

M. Caro, malgré de légitimes tristesses, ne nous semble d'ailleurs pas éloigné de se rallier à notre opinion, lorsque de sa plume—telle une fléche de Parthe—il lance cette raillerie barbelée qui clôt le débat :

" Il en sera ainsi jusqu'au jour où quelque penseur hardi s'avisera qu'il y a quelque chose au-delà de la physique et de la chimie, et, par un coup de génie inattendu, découvrira l'âme et Dieu. "

Ce jour-là luira peut-être plus tôt qu'on ne pense.

Tel est, résumé à larges traits, le livre que nous n'avons pu que feuilleter avec vos lecteurs et qui mérite d'être suivi ligne à ligne. A qui le fera nous promettons une délicieuse sensation de rafraîchissement. C'est une de ces fortes études dont on revient affermi dans sa foi, retrempé pour les hasards de la bataille. Jamais, le penseur de haute envergure dont s'enorgueillissent deux académies n'a été plus maître de l'idée, mieux servi par l'expression. Jetant, à pleins rayons, la lumière sur les diverses faces d'un sujet qui a ses obscurités, il a su, sans rien lui enlever de sa précision, dégager la langue des formules abstraites qui effrayent et qui rebutent.—L'œuvre est telle qu'elle peut être goûtée de ceux-là même qui ne tiennent pas bureau de philosophie. Les sentiers par lesquels nous guide l'auteur sont loin d'être arides : la poésie n'en a point été bannie, sans y épandre quelques fleurs, et le reflet des dogmes consolants dont, depuis tant de siècles, vit le monde, les illumine partout de ses pures clartés.

GALUS

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Système des poids et mesures en Chine.—Utilisation de la chaleur solaire.—Découverte de mines de fer dans le Nord-Ouest.—Prix des cablegrammes.—La Drosère, plante insectivore.—Bibliothèques publiques de Paris.—L'orgue monumental du Trocadéro.—Nouvelles tours de Babel.—Poissons chanteurs. — Manufacture du tabac en France. — Téléphone. — Tonneau monstre.

Rien n'est nouveau sous la calotte du ciel, et les Chinois semblent nous avoir devancés de longtemps dans les arts et dans les sciences. Aux temps reculés où l'Occident était plongé dans les ténèbres les plus épaisses de la barbarie, la civilisation la plus avancée règnait dans l'Extrême Orient, en Chine, au Japon, aux Indes.

De tous les systèmes de po s et mesures en usage jadis, ramassis informe des incohérences les plus absurdes, les plus arbitraires, est sorti en France, en 1792, le système métrique, système admirable, basé sur la nature immuable et sur la numération décimale, dont toutes les branches se rapportent à une unité unique, l'unité de longueur, le mètre, prise dans la nature elle-même. Cette unité est en effet la quarante millionième partie du méridien terrestre. La simplicité de ce système, sa stabilité, résultant d'un point de départ naturel, rationnel, forme toute sa valeur.

Eh bien ! le système français a été devancé de quarante siècles par les Chinois, dans la voie d'un système des poids et mesures basé sur une unité unique et naturelle et sur la numération décimale ; et ce qui n'existe pas dans le système métrique, c'est la relation intime qui existe entre les poids et mesures et l'échelle tonique, c'est que cette échelle est elle-même le point de départ de tout le système. L'histoire de l'origine du système chinois tient un peu de la légende, mais il est facile d'en déduire les faits réels.

Sous l'empereur Hoang-ti, qui règnait en Chine au vingt-septième siècle avant Jésus-Christ, il y a de cela 4600 ans, le philosophe Lyng-lun fut chargé de compléter le système musical, qui avait été découvert deux cent cinquante ans auparavant, et surtout de fixer les règles à suivre pour la fabrication des instruments. Matériellement il devait commencer par choisir le bambou qui était déjà employé depuis long-

temps comme diapason. En conséquence, il se rendit lui-même dans la province de Siyung, située au nord-ouest de l'empire, où, sur le versant nord d'une chaîne de hautes montagnes, croît une espèce particulière de bambou qui, à cause de l'uniformité de sa texture ni trop dure ni trop molle, convenait essentiellement pour la fabrication des instruments à vent, et surtout pour l'établissement d'un instrument étalon. Il coupa un pied et l'essaya.

La tradition rapporte que l'instrument donna le même son que sa propre voix quand il n'était excité par aucune émotion, et en même temps, le bouillonnement des eaux du grand Hoang-ho, ou Fleuve-Jaune, qui coulait dans les environs, rendit le même ton. Pendant les expériemces, l'oiseau fabuleux Fung-Hiang, accompagné de sa femelle, vint se percher sur une branche voisine, et tous deux commencèrent à chanter. Or, dans ce chant, chacun des deux oiseaux fit entendre six notes séparées. Ces notes sont appelées dans l'échelle du système, inventé par Lyng-lun, les six notes mâles, ou graves, et les six notes femelles, ou aigües. D'ailleurs, la note inférieure grave correspondait avec le ton obtenu par le philosophe lui-même et rendu avec fidélité par les eaux du Fleuve-Jaune. Alors Lyng-lun essaya de reproduire l'échelle entière sur son instrument, ce à quoi il réussit avec un plein succès.

Il s'agissait maintenant de fixer les règles pour déterminer la longueur des instruments, de manière qu'ils pussent être construits dans n'importe quel lieu. Mais ici se présentait une grave difficulté ; il n'existait aucun mode rationnel pour la comparaison des mesures de longueur ; et admettant la longueur de l'échelle phonique sur l'instrument, on ne pouvait guère s'en rendre compte d'une manière absolue; n'ayant aucun multiple ou sous-multiple pour établir la comparaison. La difficulté que Lyng-lun rencontrait le conduisit à la résolution du problème. Il conçut de choisir comme points divisionnaires de l'échelle, les dimensions d'une graine de semence, et il s'agissait d'en trouver une qui se fit remarquer surtout par sa dureté et son uniformité. Il s'arrêta à une espèce de millet, le *sorghum rubrun*, dont la graine a une couleur brun-foncé, la graine de cette espèce a l'avantage d'être plus dure et plus uniforme que celle des autres espèces, et elle a une forme légèrement elleptique parfaite. Les graines du sorghum rubrun ayant été placées sur toute la longueur de l'échelle tonique, bout à bout, dans le sens du grand axe, il se trouva que 81 graines remplissaient exactement tout l'espace ; d'un autre côté, en rangeant les grains de la même manière sur le tube, mais dans le sens du petit axe, il en fallut exactement 100 pour remplir l'échelle. C'est ainsi que les divisions 9×9 et 10×10 se rencontrèrent exactement. Suivant la division ainsi obtenue, la longueur de l'échelle fut appeiée *pied musical* ou *pied*

linéaire, ce dernier étant adopté, avec sa subdivision décimale, comme mesure de longueur. La dimension du petit axe du grain fut appelée *fen* (ligne) ; 10 *fen*=1 *tsun* (pouce) ; 10 *tsun*=1 *che* (pied) ; 10 *che*=1 *chang* ; 10 *chang*=1 *ny*. Le *fen* fut lui-même subdivisé en dixièmes et centièmes.

Lyng-lun détermina également les règles pour fixer le diamètre de l'instrument, car si la justesse du son dépend essentiellement de la longueur, il est nécessaire pour la pureté que le tube ne soit ni trop large ni trop étroit. En conséquence, il fixa la circonférence intérieure à neuf fois le grand axe du grain.

Avec ces dimensions de 81 grains pour la longueur et 9 grains pour la circonférence intérieure, le tube qui comprend l'échelle tonique contient exactement 1200 grains, et ce volume a été pris comme unité pour les mesures de capacité des matières sèches. Cette unité est appelée *yo ;* 10 *yo*=1 *ko* ; 10 *ko*=1 *cheng ;* 10 *cheng*=1 *ten ;* 10 *ten*=1 *hu*. Nous voyons par là la corrélation étroite qui existe entre les mesures de longueur et de capacité, et celle de l'échelle musicale.

Les 12 notes sont comprises dans l'échelle. Si donc les 1200 grains contenus dans le tube sont partagés entre les 12 notes, il y aura 100 grains pour chacune, et le poids de ces 100 grains a été adopté par Lyng-lun comme unité de poids. Cette unité est divisée et subdivisée d'après le système décimal, un grain devenant la plus petite division inférieure. A une époque plus rapprochée, les monnaies furent rapportées elles-mêmes à ce système, car un des poids chinois correspondant à notre once devient le poids du métal entrant dans la principale pièce de monnaie. Ainsi le *tael* moderne pèse environ une once d'argent et dérive de l'unité principale donnée par l'étendue de l'échelle tonique.

Il résulte donc de ces faits que le système des poids, mesures, monnaies, tonique, procède rationnellement d'une unité constante, unique, prise dans la nature elle-même, que ce système est basé tout comme le système métrique français sur la numération décimale, qu'il est employé en Chine depuis 4600 ans, et que par conséquent, il a devancé le système métrique de 4500 ans.

*
* *

De tout temps l'homme, arrivé à un certain degré de civilisation, a cherché à utiliser les forces vives de la nature, qu'il trouvait dans le mouvement de l'air, de l'eau, et à différentes époques, il a tenté de tirer parti de la chaleur solaire, soit comme calorique, soit comme force motrice. Théoriquement, on a résolu ce dernier problème, mais comme les expériences ont été justement faites dans les contrées où la science

et l'industrie sont dans un état constant de progrès, mais qui, par contre, sont soumises aux plus bizarres caprices de température, on a dû renoncer à profiter d'une force que d'épais nuages semblent se faire un malin plaisir de paralyser à tout moment. Cependant, il est des régions où cette force pourrait certainement rendre d'immenses services, ainsi dans les contrées qui sont constamment exposées à un soleil de feu où le combustible manque presque totalement, où l'eau impure a besoin d'être purifiée par la distillation pour devenir potable, où l'on ne peut pas compter sur les forces motrices naturelles. Là, il n'y aurait plus lieu de représenter un inventeur attendant patiemment l'occasion d'un bon rayon de soleil, au besoin plusieurs jours, pour cuire la côtelette de son déjeuner, bouillir l'eau pour son café. Un soleil de feu plane chaque jour, pendant toute l'année, d'un horizon à l'autre, et serait constamment au service de ceux qui voudraient l'employer utilement.

Je ne parlerai pas ici des appareils compliqués qui ont été construits pour accumuler d'énormes quantités de chaleur solaire destinée à faire mouvoir de grandes machines, mais bien d'un appareil très simple devant servir aux usages ordinaires de la cuisine. Cette machine est due à M. Mouchot, professeur au lycée de Tours, et elle lui a servi avantageusement dans une mission scientifique en Algérie, dont il faisait partie, pour faire le pain, cuire des œufs, des pommes de terre, de la viande ; pour distiller du jus de figues dont on fait une espèce d'eau-de-vie, et enfin pour vaporiser de l'eau en quantité suffisante pour que la vapeur pût être utilisée comme force motrice.

L'appareil de M. Mouchot est très simple, ai-je dit. Figurez-vous un abat-jour de lampe renversé, doublé à l'intérieur de feuilles métalliques brillantes destinées à réfléchir les rayons pour les concentrer en un point central ou foyer. Au centre de cette espèce d'entonnoir s'élève perpendiculairement un tube de verre figurant la cheminée de la lampe. Ce tube qui se trouve dans le foyer central et qui est doublé d'une enveloppe intérieure noire emmagasine et retient la chaleur concentrée, et la distribue aux objets que l'on veut chauffer à la manière des fourneaux de poèles.

La construction de cet appareil repose sur ce principe que la lumière et la chaleur lumineuse traversent le verre, mais que la chaleur obscure ne le pénètre pas, mais s'emmagasine à l'intérieur. La doublure noire du tube retient plus sûrement encore cette chaleur.

***

Pendant les six dernières semaines, des dépôts importants de minérais de fer ont été découvers proche de la ligne du Pacifique Canadien,

dans la zône concédée à la compagnie. Ces dépôts, suivant les apparences, seraient les plus riches de tous ceux qui auraient été trouvés en Canada. Le premier et le plus important se trouve dans le township de Tudor, comté de Hasting, Ontario, à environ quatorze milles de la Coe Hill Mine. La découverte a été tout à fait accidentelle. On était à abattre de grands arbres. En tombant, ces arbres emportèrent avec leurs racines, uue grande quantité de terre tout autour, ce qul mit la veine minérale à découvert. Il parait que cette veine ouvrait une largeur de soixante pieds sur une longueur considérable. Depuis l'analyse, le minérais, très riche d'ailleurs en fer, ne contient point d'acide titanique ni de souffre. Il existe un autre dépôt proche de celui-ci, à partir du chemin de fer. Dans le township du Lac, et à une petite distance du chemin de fer, il y a deux autres dépôts, récemment découverts, dont l'un a certainement une longueur de 3000 pieds au moins.Un embranchement joint cette ligne à la ligne principale. L'analyse a donné 65 pour cent de fer métallique et deux dix millièmes de phosphore, mais pas de soufre ni d'acide titanique. Les travaux ont été poussés vigoureusement à la Coe Hill Mine. Le puits principal a environ 100 pieds de profondeur, et la valeur du dépôt augmente à mesure qu'on s'enfonce. La seconde veine, qui court parallèlement à la première, parait avoir beaucoup plus d'extension qu'on ne l'avait d'abord supposé.

***

Les prix des télégrammes par le cable transatlantique ont considérablement varié depuis 1866, date de la mise en opération du premier cable. D'abord de $100 pour vingt mots ou moins, les prix ont été réduits successivement à $25 pardix mots, $10 par dix mots, 50 cents du mot. En 1880, par suite de la concurrence des compagnies, on paya douze centins du mot. Aujourd'hui, le prix est fixé à 40 centins par mot en y comprenant la signature et l'adresse.

***

Une des plantes les plus curieuses qui existent dans la nature est la drosère à feuilles rondes, ou *Rossolis* (rosée du soleil), la plante carnivore par excellence. Lorsqu'un insecte vient à se poser sur une des feuilles de la drosère, celle-ci se referme, pressant le petit animal, pendant qu'une sécrétion liquide transparente l'empoisonne ou agit sur lui à la manière du suc gastrique sur les aliments que nous prenons ; enfin l'insecte disparait : il est *mangé* et digéré par la plante, sans qu'il en reste aucune trace.

M. Ch. Darwin est l'un des savants qui ont le plus particulièrement étudié cette plante curieuse.

M. Darwin a été amené à la découverte des propriétés vraiment extraordinaires de la drosère à feuilles rondes. Sur la feuille de cette plante, se dressent, d'après lui, 100 à 150 appendices filiformes secrétant chacun une gouttelette d'un liquide visqueux analogue au suc gastrique. L'insecte qui touche à l'une de ces gouttelettes se trouve englué, tandis que les appendices, ou tentacules, se replient et l'enserrent. Une couple d'heures après, la feuille se détend et ne laisse voir aucune trace de l'insecte.

Le célèbre physiologiste a recueilli des quantités assez considérables de ce suc secrété par la drosère à feuilles rondes, et il parait qu'il serait parvenu par son emploi systématique, à produire des digestions artificielles, ce qui semblerait prouver le bien fondé de ses observations.

La drosère est une plante assez commune, mais ses propriétés remarquables n'ont été étudiées que depuis une dizaine d'années au plus.

***

Voici un relevé curieux du chiffre des richesses que renferment les bibliothèques publiques de Paris.

Bibliothèque nationale, 1,700,000 volumes imprimés, 80,000 manuscrits, 1,000,000 d'estampes, cartes et gravures, 120,000 médailles.

Bibliothèque de l'Arsenal, 200,000 volumes, 8,000 manuscrits.

Bibliothèque mazarine, 200,000 volumes, 4,000 manuscrits, 80 modèles exécutés en relief et représentant des monuments pélasgiques de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie Mineure.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 160,000 volumes, 35,000 manuscrits.

Bibliothèque de la Sorbonne, 80,000 volumes.

Bibliothèque de l'Ecole de Médecine, 35,000 volumes.

***

L'orgue monumental installé dans la salle des Fêtes du palais du Trocadéro lors de l'exposition universelle de Paris, en 1878, n'a pas moins que 60 pieds de haut et 50 de large. Il se compose de quatre claviers, soixante-six jeux et 4,070 tuyaux ; il est mû par une force hydraulique. Deux escaliers en spirale permettent aux visiteurs d'en examiner tous les détails mécaniques.

***

La prochaine exposition universelle de Paris qui est annoncée pour l'année 1889 se fera remarquer par deux monuments gigantesques qui étonneront le monde par l'audace inouie de leur conception et de leur

exécution, et nous rappelleront la fameuse tour de Babel qui ne put jamais être achevée. Il s'agit de deux tours dont l'une aura mille pieds de hauteur et l'autre douze cents, et qui surpasseront donc de beaucoup tout ce qu'on a vu dans le genre, dans les temps anciens et modernes. En effet, les monuments connus les plus élevés sont, la flèche de la cathédrale de Cologne, 520 pieds, la grande pyramide de Chéops, 490 pieds, le Munster de Strasbourg, 470 pieds, la fameuse coupole de Saint-Pierre, à Rome, 440 pieds, les tours de Notre-Dame, à Anvers, de Saint-Rombant, à Malines, de Saint-Michel, sur l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, 400 pieds ; les deux tours de Notre-Dame de Montréal n'ont guère plus de 240 pieds.

La première de ces tours sera construite par M. Eiffel, un grand constructeur de ponts que l'habitude du grandiose pousse incessamment vers l'impossible, vers l'irréalisable. Sa tour de 1000 pieds, construite en fer, formera un immense échafaudage du haut duquel la vue pourra embrasser un horizon de plus de quatre-vingts milles et s'étendre jusqu'à Rouen par un temps clair, et avec l'aide d'un bon télescope. L'écartement entre les pieds des montants aura près de 400 pieds, en sorte que la tour couvrira à sa base un espace de quatre arpents. Les montants obliqueront vers un point convergent au sommet qui sera une plateforme carrée de 30 pieds de côté. A 230 pieds du sol se trouvera un premier étage qui auro 240 pieds de côté, soit près d'un arpent et demi, et qui sera surmonté d'une coupole vitrée. Il y aura au-dessus, trois autres étages, et l'édifice sera couronné par une lanterne. On aura accès dans cette pyramyde gigantesque au moyen d'ascenseurs.

M. Bourdais est l'auteur du proiet de la seconde tour qui dépassera l'autre de 200 pieds ; elle sera construite entièrement en pierre.

L'objectif de M. Bourdais est essentiellement utilitaire ; il veut réaliser le problème de l'éclairage de la ville de Paris au moyen d'un foyer unique de lumière électrique.

D'après le projet, la tour aura 100 pieds de diamètre à sa base et 70 au sommet, c'est-à-dire, à 1000 pieds, hauteur à laquelle commencera la lanterne-phare de 200 pieds d'élévation, destinée à servir de soleil nocturne. La tour comprendra sur toute sa hauteur un vide de 60 pieds de diamètre qui servira à faire des expériences scientifiques. Le mur plein n'aura que 7 pieds à la base et 32 pouces au sommet. La différence comprendra l'espace occupé par les balcons, colonnades, etc..

La plate-forme de la tour aura la dimension effrayante de plus de 8000 pieds carrés (un cinquième d'argent) à mille pieds en l'air, et pourra contenir 2000 personnes. Au-dessus, la lanterne éclairera Paris à l'aide de puissants foyers électriques.

" Pour l'éclairage d'une première zône, M. Bourdais se bornera à projeter un cône colossal de lumière sur la capitale. Pour l'éclairage des quartiers un peu éloignés, où l'agglomération des toits intercepterait la lumière venant directement de la tour, il compte employer une série de miroirs paraboliques qui seront placés sur divers points de Paris, et qui restitueront aux rues la lumière qu'ils recevront de la tour—soleil—lune—phare monstre comme vous voudrez l'appeler."

L'accès de la tour aura lieu par quatre ascenseurs.

Si extraordinaires que soient ces projets on ne doute pas de leur réalisation, car par le temps de merveilles où nous vivons, le mot impossible tend à n'avoir plus de signification dans aucune langue.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

SOMMAIRE. — Le Parlement fédéral — Gordon — Une loi votée par le Sénat des Etats-Unis, interdisant le travail aux étrangers.—Lr question ouvrière à Londres et à Rome—Nouvelle secte juive, nommée Néo-Israël. Son fondateur, assassiné. Son programme. Son extension. Les espérances qu'elle inspire—Franc-Maçonnerie— O'Donovan Rossa et madame Dudley.

Nous avons annoncé dans notre chronique de janvier l'ouverture du parlement fédéral. Les débats qui ont suivi l'*Adresse* en réponse au discours du Trône, ont roulé, dans les deux chambres, sur le sujet ordinaire depuis quelques années : la supériorité du libre-échange sur le système protectionniste, la supériorité de la protection sur le système libre-échangiste. On a argumenté fort de part et d'autre, sans imposer ses arguments, sans se rendre, ni de près ni de loin, aux arguments d'autrui.

Au Sénat, les représentants français de la province de Québec ont enrégistré un nouveau protêt contre la violation, perpétrée en cette Chambre, des droits de la langue française. L'hon. M. Bellerose, au nom de ses compatriotes, a formulé ce protêt en termes énergiques, et c'est dans les mêmes termes, et dans la même circonstance, qu'il a dénoncé et réprouvé le fait que l'honorable M. Théodore Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec, soit venu au Sénat prendre possession d'un siège que le frère du nouveau possesseur avait accepté et occupait en attendant l'occasion favorable de le céder à son frère, et d'obtenir pour lui-même un poste dans le service civil.

L'un des actes les plus importants de la Chambre des Communes, jusqu'à ce jour, a été la nomination— faite sur la proposition du premier ministre, Sir John A. Macdonald — d'un comité chargé de présenter un rapport sur le meilleur projet de loi de faillite, mais surtout de s'enquérir avec soin des désirs du commerce, concernant une pareille loi.

Dans sa séance du 10 février, la Chambre des Communes a adopté les résolutions présentées par l'honorable Premier-Ministre, relatives à la nomination d'un " président des comités généraux de la Chambre." Dans certaines circonstances exceptionnelles, ce nouvel officier remplacera le président de la Chambre, mais sa fonction principale et la plus ordinaire sera de présider les comités généraux, chaque fois que les communes se constitueront en comité général. Jusque-là, la prési-

dence des comités généraux ne créait pas un titre spécial dévolu à un député en particulier ; c'était une fonction à laquelle étaient appelés successivement les divers membres que l'Orateur désignait à tour de rôle.

L'hon. M. Royal, député de Provencher, Manitoba, proposant, et M. Girouard, député de Jacques-Cartier, secondant, ont présenté et fait adopter alors l'amendement suivant :

" Et que le membre élu pour servir comme Député-Orateur et président des " comités, sera tenu de posséder une connaissance complète et pratique de la langue " qui n'est pas celle de l'Orateur en titre."

Le vote sur les résolutions susdites a manifesté la force respective des deux partis : les conservateurs, appuyant les résolutions du Premier Ministre, ont obtenu une majorité de 62 voix.

C'est un député catholique d'Halifax, et parlant parfaitement le français, M. Daly, que les communes ont investi de la nouvelle charge. Elles ne pouvaient faire un choix meilleur, parait-il.

A part les faits ci-haut relatés, la session n'a guère présenté encore d'autres faits intéressants. La présentation de quelques projets de loi, diverses interpellations, diverses motions demandant production de certains documents, ont fourni matière à quelques explications et discussions qui n'ont servi jusqu'à ce jour qu'à renseigner plus ou moins les chambres, et à plus ou moins préparer les travaux de l'avenir. Le parlement fédéral après un mois de session, n'est pas encore sorti de la ligne des préliminaires.

*
* *

Gordon, personnage réel dont la vie ressemblait si fort à un tissu de légendes, a été tué le 27 janvier.

La nouvelle de sa mort n'a été officiellement confirmée que vers la fin de la première quinzaine de février. Il a été assassiné au moment où la trahison des pachas égyptiens ouvrait au Mahdi les portes de Khartoum.

Il naquit, le 28 janvier 1823, à Woolwich, reçut son éducation à l'école militaire de cet endroit, fut bientôt nommé sous lieutenant de génie, et, en cette qualité suivit la campagne de Crimée. Plus tard, il fut envoyé en Chine où commença sa vie d'aventures, racontée dans l'extrait que nous reproduisons ci-dessous :

" La révolte des Taïspings prenait des proportions formidables et les rebelles étaient rendus aux portes de Shanghaï. Gordon fut mis à la tête des troupes organisées par les négociants de la ville. Il les repoussa et porta la guerre dans le territoire des rebelles.

" Il les repoussa dans toutes les rencontres, prit plusieurs de leurs villes et les força de lever le siège de plusieurs autres, et, ce qui fut son plus grand honneur fut la

discipline sévère qu'il imposa à son armée, il enleva à la guerre ce caractère de barbarie qui en est le trait dominant dans l'extrême Orient.

" Cette humanité lui réussit si bien que dans plusieurs circonstances les prisonniers devinrent de fidèles soldats.

" Finalement, il porta le dernier coup à la rébellion par la prise de Chanff-Chou-Fou ; il fut ensuite rappelé en Angleterre et se retira après avoir reçu le grade le plus élevé de l'armée chinoise. C'est de cette épisode que lui vient le nom de *Chinese Gordon* qui lui est toujours resté.

" Depuis 1865 à 1871, il demeura en Angleterre. Puis, après avoir rempli une mission à Galatz, il remplaça Sir Samuel Baker, au service du Khédive comme gouverneur de la Haute-Egypte. Il gagna la confiacce des tribus par sa justice et son humanité.

" En 1877, il fut nommé gouverneur-général du Soudan où il réprima plusieurs révoltes et en 1879, laissant le pays en pleine paix, il revint en Angleterre.

" Ce fut la connaissanee qu'il avait acquise du pays et son influence sur ses habitants qui porta le gouvernement à le choisir pour protéger la retraite des Européens et des Egyptiens menacés par le Mahdi.

" On sait comment son entreprise a échoué et comment, abandonné par son gouvernement dans une situation pleine de périls, il s'est maintenu toute une année par une espèce de prodige jusqu'à ce qu'il soit tombé victime de la trahison, au moment où une expédition tardive, mal conçue et mal conduite, venait échouer à son tour presque aux portes de Khartoum.

Le général Stewart qui commandait cette dernière expedition a été tué lui-même avant d'arriver à Khartoum.

*
* *

Durant le cours de ce mois, le Sénat des Etats-Unis a adopté une loi déclarant nul le louage des services des étrangers, et cela, dans le but de protéger le travail des citoyens américains. L'on a exempté néanmoins les artistes étrangers de l'application de cette loi. Par l'effet de cette loi, tout citoyen américain louant les service d'un étranger qui n'a pas l'intention de fixer définitivement sa demeure aux Etats-Unis, et qui n'est pas artiste de profession, est sujet à une amende dont le montant sera versé dans la caisse publique. Au cours de la discussion sur cette loi que plusieurs sénateurs voulaient rendre encore plus rigoureuse, l'un d'eux a parlé avec indignation de cette foule de Canadiens qui vont dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, y prendre la place, le salaire et le pain des ouvriers américains. Triste condition que celle de nos chers compatriotes émigrés, nos frères qui, là-bas, sur la terre d'exil, sont dénoncés comme des violateurs des privilèges nationaux et s'entendent reprocher l'humble salaire qu'ils gagnent si péniblement, et le pain de leurs familles.

*
* *

La question ouvrière est la grande question sociale de notre époque. A Londres, une députation d'ouvriers sans occupation s'est présentée

le 18 février, à lord Harcourt, secrétaire de l'Intérieur, pour lui demander du travail. " Nous ne demandons pas l'aumône," ont-ils dit ; nous demandons de l'activité pour nos bras. Nous demandons à gagner notre pain, sans humiliation et sans honte, mais à la sueur de nos fronts."

Il n'en fallait pas plus pour être ému ; lord Harcourt l'a été. Il a répondu à la députation que la classe d'ouvriers qu'elle représentait, avait droit à des attentions et à des sollicitudes particulières. Néanmoins, a-t-il ajouté, il est difficile de décider quel est le meilleur mode de soulagement à apporter à cette détresse. L'expérience nous a démontré qu'il n'est pas sage d'entreprendre des travaux publics, à seule fin de soulager la misère publique.

Lord Harcourt leur a promis que le gouvernement réfléchirait sérieusement sur les moyens à prendre pour les soulager, et s'efforcerait de stimuler le zèle des associations *philanthropiques*.

Qu'est-ce que fera la philantropie anglaise ? Elle mettra peut-être sur la plaie un baume, un adoucissant aux vertus factices et qui, ne pénétrant pas à l'intérieur, ne guériront pas.

A peu près dans le même temps que la députation des ouvriers anglais s'adressait à lord Harcourt, cent représentants des industries rançaises sont venus à Rome solliciter une audience du Souverain-Pontife. A leur adresse, le Pape a préparé une réponse, sous forme de lettre Encyclique, établissant les règles des relations des patrons avec les ouvriers.

Ubi Petrus, ibi Christus. Là où est Pierre, là est le Christ, Celui qui est la voie, la vérité et la vie, le Verbe qui s'est toujours complu au milieu des hommes de bonne volonté, Celui qui institua Moïse, comme plus tard Il institua Pierre, pour conduire son peuple vers la Terre Promise, Celui qui sut donner la manne du ciel aux Juifs traversant le-désert, Celui qui se donne lui-même, et qui a enseigné aux hommes à dire : Notre Père... donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien !

*
* *

La dernière malle européenne vient de nous apporter des détails tout-à-fait intéressants sur les faits et gestes d'une nouvelle secte judaïque qui s'intitule *Néo-Israel.* Les journaux anglais, italiens et surtout les feuilles romaines s'en occupent, et l'organe du Vatican, l'*Osservatore romano*, a publié sur les agissements de cette secte, une lettre de Vienne, que nous allons résumer succinctement.

Une dépêche, adressée d'Odessa, annonce que Joseph Rabinovics, un avocat juif, a été le fondateur de cette secte, et que les prosélytes nombreux qu'il gagnait parmi ses coreligionnaires, lui ont valu d'être assassiné par une poignée de juifs fanatiques orthodoxes.

La nouvelle secte reconnait l'accomplissement, en la personne de Jésus, des prophéties et des figures de l'Ancienne-Alliance, et les doctrines et les faits du Nouveau-Testament.

Voici quelques extraits du programme religieux qu'elle a publié :

Celui qui réunit tout en lui, nous l'avons trouvé, après de scrupuleuses recherches dans tous les livres de l'histoire de notre peuple, les fils d'Israël, nous l'avons trouvé en Jésus de Nazareth, *celui*-là même qui a été crucifié à Jérusalem avant la destruction de notre dernier temple.

Les sages d'Israël, ses contemporains n'ont pas su le comprendre, ni s'approprier la nouvelle doctrine et le but salutaire que Jésus proposait à ses frères juifs, comme ils n'ont pas non plus compris que Jésus attribuait une valeur particulière à l'observation des prescriptions de la loi, se rapportant à la raison et au cœur, et non aux cérémonies mesquines et aux œuvres extérieures, qui variaient continuellement selon les lieux, les temps et la condition politique des juifs.

Nous autres juifs, qui vivons en l'an 5644, nous pouvons dire que seul Jésus, et uniquement Lui, voulait apporter à ses frères la vraie félicité, Lui qui avait annoncé la paix à tout son peuple.

Eh bien, notre amour pour nos frères juifs nous impose de qualifier de saint le nom de ce Jésus et de le vénérer, nous devons graver profondément dans nos cœurs ses paroles de vérité et d'amour, lesquelles nous ont été transmises par écrit et expliquées par les évangélistes ; ces paroles, nous devons les faire apprendre à nos enfants dans les écoles ; de ces paroles nous devons parler partout où nous pourrions nous trouver ; nous devons conserver dans nos maisons, les Evangiles comme une vraie bénédiction et y joindre d'autres saintes écritures que nous tenons de nos vrais sages.

La secte nouvelle compte déjà plusieurs centaines de familles juives. Et, dit *L'Univers*, ce qui donne une importance au mouvement, c'est qu'il part du groupe hébreu slave, le plus important du peuple dispersé.

Et *L'Univers* ajoute :

Nous voyons dans ce mouvement un indice heureux pour un commencement de relèvement du peuple d'Israël, qui ne doit s'accomplir que le jour où il aura rempli la grande mission historique qui lui a été assignée par la Providence. Le jour où la multitude des nations sera entrée dans l'Eglise, tout Israël y entrera aussi, et ce n'est qu'ainsi qu'il pourra être sauvé. La nouvelle secte n'a pas encore la foi nécessaire pour être qualifiés d'israélites chrétiens ; puisse-t-elle au moins entraîner dans cette voie de relèvement ses frères du groupe slave, qui est non-seulement le plus nombreux, mais aussi celui dont Rabinovics, dans l'une de ses thèses, constate la condition douloureuse et misérable, arrivée au plus haut point de démoralisation.

*
* *

L'odieuse secte maçonnique manifeste partout ses vues ambitieuses et anti-catholiques. Aux Etats-Unis, elle a fait briser et jeter dans le Potomac, la pierre que le Pape avait envoyée comme contribution au monument de Washington. Elle a même voulu convertir en une démonstration sectaire la fête relative à l'inauguration de ce monu-

ment. Ses agissements ont provoqué une énergique protestation portant au moins treize mille signatures.

En France, la secte maudite a été mise en émoi par certaines révélations contenues dans les mémoires que M. Andrieux, ancien préfet de police, a mis au jour de la publicité, et la *Loge* de Lyon, dont il était encore membre, a décrété son expulsion.

*
* *

Février a aussi fourni un moment d'émotion aux dynamitards du monde entier, une tentative de meurtre sur O'Donovan Rossa. La nouvelle Judith, madame ou mademoiselle Dudley, (?)— (on n'a pas encore pu savoir au juste si elle est fille, mariée ou veuve !)—n'a pas eu la main heureuse de la femme biblique. Il est vrai qu'elle a voulu se servir du pistolet, et qu'elle a déclaré que c'était la première fois qu'elle s'en servait. Grosse tentative pour un premier usage ! Aussi a-t-elle manqué son coup, le premier, qui n'a fait que blesser Rossa. Les quatre autres,— car elle a fait feu cinq fois — ont été déchargés sur le sol. C'est elle-même qui l'a déclaré au reporter d'un journal. " Il me faisait peine," a-t-elle dit, " de tirer sur un homme à terre, et qui " criait : " Pour l'amour de Dieu, ne me tuez pas." Ces paroles me rendi- "rent nerveuse. Je ne pourrais pas tuer un homme à mes pieds, me deman- " dant grâce. . . Je tirai donc les autres balles sur le trottoir, afin que, " si je fusse saisie par quelqu'un, le tremblement de mes nerfs ne me " fit pas décharger mon arme sur un innocent."

Si elle eût réussi, elle aurait purgé la terre d'un affreux monstre. Mais l'on ne peut pas, en principe, approuver cette exécution sommaire de la justice. La fin ne justifie pas les moyens.

PHILIPPE MASSON.

LES CHANTS DU SOLDAT

Il est là, sur le rayon, ce petit livre à l'air martial, au caractère belliqueux, narguant ses voisins et excitant la jalousie des in-octavo en agitant malicieusement le ruban fascinateur de sa cent-septième édition.

Qnel exploit fameux a donc illustré ses premières armes ; quel Goliath moderne a-t-il donc terrassé, pour venir ainsi parader aux champs de la poésie épique, tout couvert des lauriers de la popularité ?

Sa gloire nous étonne ? pourquoi ne pas soulever alors un coin du rideau flottant qui voile son histoire et surprendre le secret de l'auréole mystérieuse qui l'entoure.

Il fait froid dehors : la bise non contente de folâtrer sur de blanches pelouses ou de gémir sous la sombre verdure des pins, pénètre sous les toits et se plaît... l'audacieuse, à paralyser nos plumes. Déclarons-lui la guerre, lecteurs, chassons-la de nos retranchements ! Comment ? en faisant brûler durant quelques instants autour de nous, la flamme ardente du patriotisme. L'amour de la Patrie, l'honneur des armes françaises, qui conduisirent un jour, des milliers de Français, au centre de la froide Russie, dans le somptueux palais des czars, sont plus puissants parfois contre le froid, que ce feu bien nourri, cette fusillade d'un nouveau genre, où les charbons incandescents remplacent les balles, où les tisons flambants supplantent la mitraille.

Le patriotisme est "le meilleur des foyers," a dit un écrivain moderne ; oublions donc un moment la bise, en parcourant les pages brûlantes du petit livre de Paul Déroulède, et, touriste aimant à contempler les beautés de la nature, sans vouloir en relever encore les défectuosités, cueillons quelques pétales de ces fleurs guerrières, que le fier soldat saura toujours nommer avec orgueil : *Vive la France*, *Ils sont là*, *le Clairon* et les *Chasseurs à pied.*

***

Depuis longtemps on souhaitait des chants dignes de la valeur française, des chants que le militaire pourrait fredonner sans crainte, au

sein de la famille et dans les camps. L'expérience n'avait que trop bien prouvé le danger des chansons licencieuses et bachiques d'autrefois, par les tristes désastres qu'elles occasionnèrent. L'auteur de *La Moabite* a comblé cette lacune, en présentant au public ses " Chants du Soldat." La critique leur fit bon accueil et Paul de Saint Victor salua leur apparition en disant : " Le talent est grand, mais l'inspiration est plus haute encore. Le poète se soucie moins de ciseler ses vers que de les tremper. Leur éclat est celui des armes, leur cadence semble réglée sur celle d'une marche gerrière. Il n'entre que du fer dans les cordes de cette lyre martiale, c'est de l'héroïsme chanté."

Les chants de Paul Déroulède, peuvent se diviser en deux groupes principaux, car sa muse est légère, gracieuse, fantastique même, dans les pièces intitulées : *A la Belgique*, *La Cocarde*, *Enthousiasme*, et grave, patriotique, bouillante d'indignation et de colère dans celles intitulées : *A la France*, *le Clairon*, *le Turco* et *la Marseillaise*.

Une perle de grâce, c'est le chant : *A la Belgique*, il mériterait d'être cité en entier, mais n'abusons point, et contentons-nous de quelques couplets :

Salut ! petit coin de terre,
  Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
  L'hospitalité ;

Où tout ce que l'on vous donne,
  Sourire ou pitié,
N'a jamais l'air d'une aumône,
  Mais d'une amitié ;

Où les âmes si sereines
  Ont les yeux si doux,
Que les tourments et les haines
  S'y reposent tous !

. . . . . .

Puis, douce comme une mère,
  Tu nous a bercés ;
Mieux encor, chère infirmière
  Tu nous a pansés,

Tu nous a mis sur nos plaies
  Saignantes encor,
Ce baume, les larmes vraies,
  La foi, ce trésor !

Sous cette robe de laine
  Que nous vénérons,
Va ! tu n'es rien moins qu'une reine.
  Reine à trois fleurons !

Les arts sont ton diadème
Rien ne l'obscurcit ;
Et je t'admire et je t'aime ;
Salut et merci !

Et salut, petite terre,
Grande de bonté,
Qui rend si douce et si chère,
L'hospitalité !

Et l'histoire de *La Cocarde*, n'est-elle pas touchante ?

Ma cocarde a les trois couleurs,
Les trois couleurs de ma Patrie.
Le sang l'a bien un peu rougie,
La poudre, bien un peu noircie ;
Mais elle est encor bien jolie,
Ma cocarde des jours meilleurs.

Et maintenant d'où je la tiens ?
C'est presqu'un roman, son histoire !
Dieu m'en garde d'en faire gloire,
Mais elle était, on peut m'en croire,
Elle était sous sa tresse noire :
Je l'ai vue et je m'en souviens.
.....
Oh ! la bonne et belle Française !
Le grand cœur et les jolis yeux !
Vous demandez, cher curieux,
Si je l'ai prise, audacieux,
La cocarde de ses cheveux ?
Moi la prendre, qu'à Dieu ne plaise !

Mais tout pensif, je regardais,
Je contemplais, parlant à peine,
Ce front d'enfant, cet air de reine,
Ces trois couleurs, dans cet ébène,
Et je me disais, l'âme en peine :
" Tout cela reste et je m'en vais ! "
Le clairon sonne : adieu, cocarde !
Adieu chansons... et cependant
" Ah ! si je l'avais ce ruban..."
Et je m'arrêtai tout tremblant,
Mais elle alors si simplement :
" Tenez, dit-elle, et Dieu vous garde ! "

Comme exemple d'originalité fantastique et piquante, Paul Déroulède nous donne : *Enthousiasme.*

Sur la pelouse d'un parc, les Turcos ont placé leurs feux :

Et le bûcher est fantastique,
Et sur leurs manteaux pour tapis,
Psalmodiant leurs chants d'Afrique,
Les Arabes sont accroupis.

La flamme monte et se ravive ;
Leurs yeux brillent, joyeux miroirs ;
Et les torrents de pourpre vive
Vont ruisselants sur les fronts noirs.

L'hôtesse les aperçoit de sa fenêtre et, tout en émoi, les yeux humides, elle se penche vers le capitaine qui dort :

" Ah ! monsieur, quels hommes splendides
Que ces enfants du soleil d'or ! "

Le capitaine se réveille :
Splendides, madame.—Et ce pas ?
Puis ces poses, quelle merveille !
Ils sont artistes, ces soldats !

—Artistes en diable, madame.
—Et ce grand feu, comme il est fait !
Ils ont le secret de la flamme !
—En effet, madame, en effet !

—Tenez, les voilà qui s'élancent,
Qui raniment leurs feux... et puis...
Jesu-Maria, mais c'est qu'ils dansent !
Oh ! ces Turcos sont inouïs !

Ces beaux chants, cette ronde ardente,
Tout cela vous trouble à l'excès,
Et l'on pense à l'Enfer du Dante,
—N'est-ce pas, monsieur ?—J'y pensais.

—On leur donne ce bois, sans doute ?
—Pas le moins du monde.—Ah ! vraiment ;
Ils le ramassent sur la route ?
—Encore moins, madame.—Comment ?...

Mais alors... c'est mon bois qu'on brûle !
Mais ils me volent mes fagots !
Mais ils n'ont ni foi, ni scrupule !...
Ce sont des bandits, vos Turcos !

***

Paul Déroulède est un de ces cœurs enthousiastes qui croient encore à l'avenir glorieux de la France, à sa réhabilitation aux yeux des nations, en fait de bravoure et d'héroïsme, à sa résurrection sur les pages

mémorables de la victoire : aussi doit-il l'immense succès de son livre, aux accents patriotiques de sa lyre. Les extraits suivants de son premier chant : *Vive la France*, nous donnent la note juste des espérances et des convictions du poëte :

Non, France, ne crois pas ceux qui te disent lâche ;
Ceux qui voudraient nier ton âme et ses efforts :
Sans gloire et sans bonheur, tes fils ont fait leur tâche,
Mais ils l'ont faite, et Dieu ne compte plus tes morts.

J'ai vu de pauvres gens, tomber sans une plainte ;
D'autres,—je les ai vus—ont combattu joyeux,
Et, preux chevaliers de cette guerre sainte,
Sont morts, l'amour dans l'âme et le ciel dans les yeux.

.....

Oui, Français, c'est un sang vivace que le vôtre !
Les tombes de vos fils, sont pleines de héros ;
Mais sur le sol sanglant, où le vainqueur se vautre
Tous vos fils, ô Français, ne sont pas aux tombeaux.

Et la revanche doit venir, lente peut-être,
Mais en tout cas fatale, et terrible à coup sûr ;
La haine est déjà née, et la force va naître :
C'est au faucheur à voir si le champ n'est pas mûr.

Et voilà comment le chantre de la guerre franco-prussienne cicatrise les blessures causées à sa patrie, par une campagne malheureuse. Dans *le Clairon*, Paul Déroulède chante l'héroïsme du vieux brave qui, blessé mortellement, continue cependant à sonner la charge :

.....le sang coule,
Mais sa main, qui le refoule,
Suspend un instant la mort.
Et de sa note affolée
Précipitant la mêlée,
Le vieux Clairon sonne encore.

Il est là, couché sur l'herbe,
Dédaignant, blessé superbe,
Tout espoir et tout secours ;
Et sur sa lèvre sanglante,
Gardant sa trompette ardente,
Il sonne, il sonne toujours.

Puis, dans la forêt pressée,
Voyant la charge lancée,
Et les Zouaves bondir,
Alors le Clairon s'arrête,
Sa dernière tâche est faite,
Il achève de mourir.

Ces couplets du *Clairon* s'adressent au vieux soldat qui a subi l'épreuve du feu, mais la jeunesse n'est point oubliée. Elle a un chant qui lui est propre. C'est *Le Turco:*

C'était un enfant, dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus.
De joie et d'amour sa vie était pleine ;
Il ne connaissait le mal ni la haine ;
Bien aimé de tous, et partout heureux.
C'était un enfant, dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus.

Et l'enfant avait embrassé sa mère,
Et la mère avait béni son enfant.

L'enfant part, il se bat en brave, une toux violente le saisit et le médecin voyant son œil cave lui conseille de partir, mais le jeune héros répond :

Non, je ne veux pas quitter notre armée
Tant que les Prussiens sont dans mon pays.
Je veux jusqu'au bout, chasser ces bandits ;
Je veux pouvoir dire à ma mère aimée :
Si je te reviens, c'est qu'ils sont partis..
Non, je ne veux pas quitter notre armée,
Tant que les Prussiens sont dans mon pays.

L'armée française est victorieuse, les Allemands fuient de tous côtés, mais un jour, jour néfaste pour la patrie, les remparts de l'ennemi s'élevaient dans la plaine immense et il fallut monter à l'assaut :

Et le régiment des Turcos s'élance,
Et le régiment des Turcos périt...

L'enfant est tombé, frappé d'une balle, mais un vieux soldat l'a recueilli :

Et le grand Arabe est là qui le garde,
Au bord d'une source, au fond d'un ravin.
Au loin le canon mugit et bombarde ;
Levant doucement sa tête hagarde
Son regard mourant s'anime soudain.
Et le grand Arabe est là qui le garde
Au bord d'une source, au fond d'un ravin.

Où sont les Prussiens ? Réponds, réponds vite.
Les avons-nous bien vaincus cette fois ?
Sommes-nous en France, et sont-ils en fuite ?
Et l'enfant, voyant que l'Arabe hésite,
Reprit tristement de sa douce voix :
Où sont les Prussiens ? Ah réponds-moi vite
Dis, les avons-nous vaincus cette fois ?

Et le vieux Turco se prit à lui dire :
Oui, petit Français, tu les as vaincus.
—Alors je m'en vais, veux-tu me conduire ?
O ma chère mère !... et dans ce sourire
L'enfant s'endormit et ne parla plus.
Et le vieux Turco ne cessait de dire :
Oui, petit Français, tu les as vaincus.

Le premier couplet des *Chasseurs à pied* est des plus gracieux :

Le soleil du matin a chassé les étoiles ;
Les flocons lumineux tombent en voltigeant.
Sur la terre la neige a jeté ses longs voiles,
Et les branches de bois se couronnent d'argent.

Puis vient le récit d'un acte vraiment héroïque.

Les Vitriers, armés de leurs baïonnettes, veulent déloger l'ennemi d'une ferme, ils s'aventurent sur un ravin, mais la glace est fragile et elle cède bientôt sous leurs pas. Le prussien jubile de les voir ainsi désarmés et s'avançant sur la crête du ravin, il leur offre de se rendre, mais eux refusent énergiquement et ce n'est que sur les instances réitérées de leur vieux commandant, qu'ils se laissent enfin hisser sur la rive et amener par les dragons bleus. Le tour du vieux chef arrive enfin :

J'ai sauvé mes soldats, dit-il, et non pas moi !
Et, repoussant alors la corde qu'on lui lance,
Il se laisse engloutir par le gouffre glacé :
Les pauvres prisonniers saluent le trépassé,
Et, voyant cette fin, ils ont cette espérance :
La France n'est pas morte encor.—Vive la France !

S'il est un chant, où le poète proteste en termes énergiques, contre l'hymne prétendu national, l'hymne de la révolution, que tout vrai Français flétrit du nom de " Marseillaise," c'est bien dans le suivant :

Ah ! ne la chantons plus, par pitié pour nous-mêmes ;
Le jour venu, marchons sans cri et sans blasphèmes.
.....
Vous l'aimez, n'est-ce pas, notre hymne populaire ?
Vous aimez ses élans et sa sainte colère :
Vous y cherchez toujours, fils encore orgueilleux,
Le sublime passé de vos puissants aïeux ;
Et vous vous rappelez, à cette voix féconde,
Nos trois couleurs flottant aux quatre coins du monde,
Les peuples confondus et les rois affolés ;
La grande France enfin, vous vous la rappelez ?
Eh bien, rappelez-vous qu'au jour de la défaite,
Qu'à Sedan—ce nom seul vous fait courber la tête—

Rappelez-vous, Français, qu'en ce jour de malheurs,
Tandis que les vaincus se rendaient aux vainqueurs,
Tandis qu'ils emportaient, dans leur âme meurtrie,
Le spectre mutilé de la pauvre Patrie,
Qu'ils pleuraient la défaite et quittaient les combats,
Enfin qu'ils s'avançaient, sans armes, nos soldats,
O coup que rien n'efface ! ô mal que rien n'apaise :
Le clairon prussien sonnait *la Marseillaise.*

Paul Déroulède est ici l'écho de la vraie France et nous voyons ce que la vraie France pense des effervescences poétiques de Rouget de l'Isle et de ses admirateurs enthousiastes. Une petite anecdote racontée par le *Figaro*, semble trouver ici sa place : Laurent Jan, un ami intime de Merimée et de Balzac, rencontra un jour, une bande de voyous braillant le refrain :

Ils viennent jusque dans vos bras,
Egorger vos filles et vos compagnes.
Aux armes ! citoyens, formez vos bataillons ;
Marchons, qu'un sang impur abreuve vos sillons.

Tout indigné, l'artiste saisit à la gorge celui qui hurlait le plus fort et imposant silence aux autres, il leur dit d'une voix tonnante :

—" Vous mentez tous : vous n'avez pas de filles car vous les mettez aux Enfants Trouvés ; vous n'avez pas de compagnes, car vous n'avez que des femelles ; vous n'avez pas de sillons, car vous êtes d'ignobles bohêmes du pavé parisien, sans logement et sans foyer. Le plus impur de tous les sangs, c'est le vôtre : taisez-vous ! "

Si tous avaient le courage d'un Laurent Jan ou d'un Paul Déroulède, le chant favori de la radicaille dormirait depuis longtemps du sommeil qu'il mérite.

***

Comme on le voit, Paul Déroulède sait dans ses vers :

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère

suivant un précepte de Boileau.

Son luth soupire d'abord de douces mélodies, puis les cordes s'échauffent peu à peu et, bientôt, la note patriotique s'élève à des hauteurs prodigieuses, mais sans disparaître dans le vague, sans nager dans l'infini, sans friser même l'invisible à l'œil nu ; elle plane alors au-dessus de la patrie et, embrassant de son regard d'aigle, les grandeurs classiques de la France d'autrefois et le fol orgueil des faiseurs de pamphlets, des chercheurs de doctrines d'aujourd'hui, elle ne peut s'empêcher de consacrer au grand dramaturge, dont on vient de célé-

brer le deuxième centenaire, ces sons prophétiques, dernier appel de la vraie France, à ses enfants ingrats et pervers :

O France, écoute bien celui-là, c'est Corneille !
Un autre est orateur, poète, historien ;
Il te forme l'esprit ou te charme l'oreille,
Celui-là, c'est Corneille ! ô France, écoute bien !

Et si tu veux reprendre et retrouver ta force,
Si tu veux te guérir du coup qui t'ébranla,
Aspire cette sève, au cœur de ton écorce :
Sinon, vieil arbre mort, les bûcherons sont là.

.....

Le même sang pourtant, coule bien dans vos veines.
L'air que nous respirons traverse bien nos bois,
Les vins de nos côteaux et les blés de nos plaines
Mûrissent bien encore au soleil d'autrefois.

Oui, cette terre ardente, et diverse, et fertile,
Bonne à tous les produits, prête à tous les essais,
Ce sol puissant, ces eaux vives, ce ciel mobile,
Tout cela, c'est la France ! Où donc sont les Français ?

Où donc ce peuple fier de son sang et prodigue,
Que le danger commun trouvait prompt à s'unir ;
Ce peuple, qui jetait le défi de Rodrigue,
Et qui, l'ayant jeté, savait le soutenir ?

Le devoir et l'honneur, l'héroïsme et la gloire :
Ce faisceau de gandeur aux immortels liens,
Ces mots qui sont la langue et qui furent l'Histoire,
Ces grands mots qu'un Corneille a fait cornéliens,

Quel fou les a raillés, de sa lèvre flétrie ?
D'où nous vient sur nos dieux ce doute désolé ?
Quel être sans famille, a nié la Patrie ?
Qui donc a dit : " Tu mens ! " quand Corneille a parlé.

Ah ! la fraternité des peuples vous enchante ?
Eh bien ! l'heure est propice à vos enivrements,
Votre chanson est belle et vaut bien qu'on la chante
Regardez-les passer, vos frères allemands !

.....

Il est sous le soleil des heures de vertige
Où la vertu d'un peuple hésite et s'interrompt,
Où, couvrant de grands mots l'instinct qui la dirige,
La peur même, la peur n'a plus de rouge au front.

C'est là, c'est au travers de ces époques noires
Qu'un ennemi rampant s'est glissé jusqu'à nous ;
Ses monstrueux anneaux ont étouffé nos gloires,
Et la France enlacée est encore à genoux.

Pauvre France, que Dieu te protége... et te change !
Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé.
Tu parles déjà haut, de l'avenir qui venge,
L'avenir qui répare, est-il donc commencé ?

.....

Et toi, Corneille, toi, Père du grand courage,
Redis-nous ces leçons, dont tu formais des cœurs,
Le calme dans l'effort, la haine après l'outrage
Redis-nous la Patrie, et refais-nous vainqueurs !

Après des vers aussi magnifiques, on ne s'étonne plus que l'auteur des *Enfants et Mères*, Marie Jenna ait pu dire du talent de Paul Déroulède :

" Au temps de nos désastres, tous ceux qui en France, tiennent une lyre, en ont fait sortir un chant de douleur ou de colère, mais je n'ai rien trouvé de comparable à ces pages, tombées au jour le jour, d'un cœur de soldat, maniant à la fois l'épée et la plume, ne chantant que ce qu'il voit, ce qu'il sent, ce qu'il souffre.

" Ah ! ce n'est pas là un enthousiasme factice, une colère s'échauffant au fond d'un cabinet. C'est noble, c'est vrai, c'est simple, comme la vie de l'homme qui se dévoue pour son pays.... je n'aurais jamais cru, moi qui ai placé la poésie si loin des champs de bataille, que je pusse être ainsi émue, par des chants guerriers : c'est que je ne croyais pas qu'on put y mettre tant de cœur ! "

On ne pouvait mieux peindre le caractère des *Chants du Soldat*, ni mieux analyser le sublime sentiment qui les domine.

Un jour viendra peut-être, permettons-nous de l'espérer pour notre mère-patrie, un jour viendra où selon l'expression du poète, le faucheur trouvera son champ mûr pour la faux. Alors le soldat français s'armera et, animé d'un courage nouveau, par les mâles accents de Paul Déroulède, ne connaissant plus la défaite et n'ayant plus qu'un souverain : Dieu ; qu'une patrie : la France, il s'élancera encore une fois contre les hordes prussiennes et reviendra victorieux d'une lutte gigantesque, en remerciant la Providence, d'avoir exaucé enfin le plus cher de ses vœux :

Enfin, c'est là surtout le vœu de ma jeunesse,
C'est seul pourquoi je vis, c'est à quoi seul je tiens :
Que la Patrie en deuil se reprenne et ne laisse
Que la Prusse aux Prussiens !

CHS. M. DUCHARME.

Janvier 1885.

LE CHATEAU DE TRELOR [1]

X

(*Suite*)

— J'espérais que vous me rendriez plus justice, répondit tristement René. Car, à défaut d'un amour que vous n'éprouviez pas, Catherine, votre simple raison aurait dû vous révéler l'affreux combat qui s'est livré dans mon âme, à la révélation subite des humiliantes conditions de votre père. J'ai senti en ce moment que toute ma tendresse,... et vous savez si elle prenait de moi tout ce que je pouvais vous donner... j'ai compris que toute cette tendresse se briserait toujours devant cet implacable honneur, dont ma mère était là l'image vivante... Je ne pouvais vous épouser qu'en restant au service... Et vous-même l'aviez compris.

—Ce que j'ai compris ?... C'est que vous n'avez pu me sacrifier, non pas cet honneur qui ne courait pas tant de dangers que vous le dites, mais un seul instant d'amour-propre et de vanité. Comment n'avez-vous pas vu, à votre tour, qu'il ne s'agissait que de céder en apparence aux idées de mon père ?... que, moi, je n'aurais jamais consenti à ce qu'il vous demandait ?... qu'en vous épousant je ne voulais que la gloire de rendre Trélor à son ancien maître, et relever la grandeur de son nom et l'éclat évanoui de sa fortune ?... Si vous n'avez vu là qu'un désir coupable au lieu d'une légitime ambition, c'est vous qui n'avez rien compris.

—Mais alors, dit René troublé, un seul mot de vous aurait tout éclairci. Pourquoi ne l'avez-vous pas dit ?

—Eh ! quand ma surprise et l'ordre formel de mon père ne me l'auraient pas défendu, pouvais-je parler devant la honte de me voir ainsi marchandée ?... J'ai voulu tout réparer ensuite... vous étiez parti ! Votre amour, votre parole engagée, la certitude de me laisser blessée, humiliée, rien n'a pu ébranler votre intraitable orgueil... Ah !

---

(1) Du *Correspondant*.

soyez content ! Si vous avez voulu vous venger de mon père sur moi, vous avez atteint le but. Frappée juste au moment de la réalisation de mes espérances, naufragée à l'entrée du port, je n'ai pu me relever, me sauver... Je me suis abandonnée, sans but dans la vie ; maintenant, sans projet, abattue et découragée, je ne suis plus que l'ombre de moi-même... Ah ! René, René ! que vous m'avez fait de mal !

—Catherine !... que dites-vous ?... Mais non, vous ne pouvez souffrir autant que moi, puisque vous ne m'aimez pas.

—Eh ! qui te l'a dit, malheureux !

A ce mot échappé du cœur de la jeune fille, René, chancelant, ébloui, fléchit le genou.

—Ah ! tu m'aimes, tu m'aimes !... ne dis pas non, Catherine, ne te reprends pas, supplia-t-il en la voyant se détourner toute en pleurs et secouer la tête... Ah ! que je suis heureux ! Dieu me devait cela, après les tortures que j'ai endurées !.. Peux-tu comprendre ce supplice ?... Se sauver comme un fou, vouloir fuir au bout de la terre et tuer sa pensée en l'écrasant sous un travail incessant, aller, venir, se jeter dans mille occupations diverses, tâcher à tout moment d'échapper à soi-même... et toujours, partout, se sentir poursuivi de la même idée qui vous obsède le jour, du même rêve qui vous hante la nuit, toujours fléchir sous le poids d'un amour sans espoir !... Grâce au ciel, c'est fini : tu m'aimes ! Comment te l'ai-je laissé dire, et ne l'ai-pas deviné ?... Tous nos malheurs sont finis, plus de tourments, plus d'obstacles !... Nulle puissance au monde ne peut plus nous séparer...

Agenouillé devant elle, il lui avait pris délicatement la main pour la porter à ses lèvres. Elle la lui retira sans colère, et se reculant confuse, elle le repoussa d'un geste tendre qui semblait ne vouloir l'éloigner qu'à demi.

—Ne craignez rien, dit-il de sa voix la plus caressante. Je me relève, je ne m'approche pas de vous... Mais dites-moi encore une fois que vous m'aimez, Catherine, et que vous acceptez mon amour et mon nom.

Elle fixa son regard sur lui, d'un air triste et tendre.

—C'est impossible, dit-elle.

—Pourquoi, grand Dieu ?

—Je vous l'ai dit, mon ami, poursuivit-elle doucement, je ne suis plus la même. Vous n'avez plus devant vous l'audacieuse Catherine Ferrand que vous aimiez, et qui ne reculait devant rien pour parvenir au but de son ambition. Mon orgueil abattu a cédé devant la froide raison. Vous avez surpris le secret de ma tendresse, je ne la désavoue pas. Je suis profondément touché de votre amour; et ne vous oublierai jamais, René... Mais il faut nous séparer... Oh ! ne dites pas non, et laissez-moi parler. Croyez vous que, depuis près d'un an, je n'aie

pas pensé à vous, moi aussi ? J'ai bien réfléchi, et, je vois clairement aujourd'hui que le roman de notre passion ne peut avoir de dénouement. Votre mère restera inflexible dans son refus.

—Je la convaincrai, n'en doutez pas !

—Non, René. La tentative d'une union aussi en dehors des conventions mondaines que la nôtre ne se renouvelle pas. Si vous m'appliez votre femme, jamais la comtesse de Trélor ne consentira à me nommer sa fille. A défaut d'orgueil j'ai encore assez de fierté pour ne vouloir pas accepter un de ces titres sans l'autre.

Elle s'était reprise, et lui parlait d'une voix mesurée, se tenant debout, bien en face de lui.

—Catherine !... Est-ce bien vous que j'entends ? dit encotre René. Quand le bonheur vient à nous, ne jouons pas avec lui, ne le repoussons pas par des scrupules exagérés !... Vous ne connaissez pas la comtesse ; elle ne pourra résister à la double prière de notre amour partagé... Vous ne le croyez pas ?... Eh bien, si elle refuse, je suis décidé à tout, à présent que je me sais aimé. J'adore et je vénère ma mère, mais, en somme, je suis le chef de la famille. Je suis majeur, maître absolu de mes actions.

—Ne dites pas cela, René !... Je ne le veux pas.

—J'userai de mes droits...

—Non, taisez-vous !... Voici trop longtemps que je vous écoute, fit-elle en avançant d'un pas. Laissez-moi partir.

— Vous ne partirez pas sans m'avoir promis, m'avoir juré...

Elle s'arrêta et le regarda de cet air résolu d'autrefois, auquel personne ne résistait.

—Je vous en prie, dit-elle d'un ton doux et ferme.

Elle s'éloigna.

—Eh bien, pars donc, chère créature, lui cria le jeune homme, tu ne m'échapperas plus, et rien... j'en fais serment sur la mémoire de mon père... rien ne m'empêchera de te nommer ma femme devant Dieu !

Enivré, les yeux remplis de douces larmes, il suivit longtemps du regard la pure silhouette noire qui s'enfonçait entre les troncs élancés de la futaie. Quand elle eut disparu, il se mit à marcher, allant au hasard sous les effluves énervantes de cette journée de printemps, tout à l'extase de sa jeunesse en fièvre et de son amour exalté. Reprenant enfin possession de lui même, il voulut retrouver son cheval, qu'il entendait hennir au loin, sans bien distinguer la direction d'où lui venait cet appel familier. Il s'engagea dans un sentier, revint sur ses pas croyant s'être trompé, et piqua droit dans le taillis. Comme il apercevait de nouveau l'étang à travers les branches, il parvint devant une petite enceinte d'ifs et de cyprès taillés à hauteur d'homme, d'où émergeait une grande croix de pierre surélevée de deux larges marches.

C'était un simple monument funéraire, dressé sur le lieu même et en mémoire de la mort du comte Maxime. René frissonna. Là, à deux pas de l'endroit où son père avait été trouvé, un soir d'hiver, étendu, la tête brisée, sur la glace de cet étang, lui, René, venait d'engager sa vie... Comme pour écarter un triste présage, il s'agenouilla au pied de la croix, où se lisait, gravée dans la pierre, pour tout souvenir, une seule date : 20 décembre 1866. Après une courte prière, il se releva, et chassant les noires idées passagères qui venaient d'obscurcir sa joie, il rejoignit son cheval qui s'était détaché et broutait en l'attendant au bord de l'eau. Puis en homme fort d'une résolution irrévocablement prise, il s'éloigna au grand trot dans la direction de la Chaumière.

XI

René avait dit vrai. Pas un jour, pas un instant de son long voyage, sa pensée, si souvent tentée par les diverses péripéties d'une croisière aux Antilles, ne s'était laissé distraire de la passion qui l'avait pris tout entier. Ce jeune cœur de gentilhomme, imbu dès l'enfance des principes d'une fidélité, d'une loyauté, qui ne savaient ce que c'est que transiger, s'était encore affermi à l'austère école de la mer. L'amour en y pénétrant l'avait attendri, mais sans le faire dévier d'un pas dans ce qu'il regardait comme le sentier du devoir. Accepter les conditions que lui dictait Pierre Ferrand, donner sa démission et paraître tenir de la fortune de sa femme son existence oisive et luxueuse, équivalait à se déshonorer. Nous l'avons vu détruire d'un mot son plus cher espoir, devant l'idée seule d'un douteux compromis. Il n'avait pu assister à la ruine de son honneur, il s'était enfui, mais n'était pas de ceux qui trouvent bien vite l'oubli dans l'absence et le temps, et après plus de huit mois d'une stérile tentative pour échapper à son obsession, le navire qui le portait revenant en France, il avait demandé et obtenu un nouveau congé. Qu'espérait-il ? Il ne pouvait retourner au château, y reprendre son roman au chapitre interrompu. Sa mère s'en fût offensée, il le comprenait à l'inquiétude visible qu'elle avait éprouvée, après le premier moment de joie causé par son retour. Savait-il, d'ailleurs, dans quelle disposition d'esprit il retrouverait la jeune fille ? Ne devait-il pas respecter son deuil ?... Toutefois la mort de Pierre Ferrand changeait bien les choses... René hésitait, sollicité en tous sens par de vagues projets, formés et abandonnés successivement l'un après l'autre, lorsque sa rencontre avec Catherine vint lui offrir et hâter une solution.

En rentrant à la Chaumière, il n'y trouva que Marcelle ; sa mère

était au bourg, où elle visitait quelques malades. Comme il l'attendait avec une impatience fiévreuse :

—Tu l'as revue, lui dit sa cousine le regardant fixement.

—A quoi l'as-tu deviné ?

—Je le lis dans tes yeux.

—Chère petite, dit le jeune homme attendri, et embrassant bien fort Marcelle toute rougissante ! Tu me devines, toi, tu me comprends. Je sais même que tu me protèges...

—Nous perdons notre procès, mon pauvre ami. Ta mère sera inébranlable.

—Moi aussi !

—Ne va pas contre sa volonté, René... Ou, moi, je t'abandonne.

—Laisse-moi faire, petite cousine. Les choses iront mieux que tu ne penses.

La comtesse Herminie rentra, et René lui demanda un entretien, non plus en fils suppliant comme l'an dernier, mais en homme décidé à poursuivre et atteindre son but. Il se trouva surpris, malgré l'avertissement de Marcelle, en présence d'une résolution égale à la sienne. Mme de Trélor l'écouta sans rien dire, attachant sur lui son regard calme et triste. Un peu désappointé de ce silence :

—Eh bien, ma mère, dit-il enfin, parlez !... Répondez-moi.

—Mon fils, dit la comtesse d'un ton grave, vous me rendrez cette justice que j'ai poussé jusqu'à la dernière limite possible une complaisance pour vous que je devrais, sans doute, me reprocher. Je me suis prêtée à une démarche qui répugnait à tous mes sentiments, à toutes mes convictions. Je n'en augurais rien de favorable ; l'expérience a prouvé que je voyais juste. Vos idées d'alliance n'ont pas réussi ; elles ne pouvaient réussir. Lorsque vous êtes parti, plein d'un désespoir bien naturel, j'ai compté sur le temps et l'éloignement pour guérir votre cœur et l'ouvrir à la raison ; dès la première heure de votre retour, j'ai vu que je m'étais trompé. Aussi je m'attendais à cette explication ; mieux même, je la désirais. Vous le voyez, je ne vous répondrai pas à la légère. Après une froide et impartiale réflexion, avec un chagrin plus vif que celui même que je vais vous causer, c'est un devoir pour moi de vous dire : il faut renoncer, mon cher enfant, au projet que vous caressez si chèrement depuis un an..

—Je ne vous entends pas, ma mère, fit René stupéfait... Je vous ai soumis à une cruelle épreuve, j'en conviens, en vous exposant à entendre poser à mon mariage des conditions qui blessaient mon honneur et révoltaient votre dignité... Mais aujourd'hui celui qui les exigeait est mort, et sa fille...

—Sa fille les exigera à son tour... Oh ! ne dites pas non... Si ce n'est pas sur ce point qu'elle vous fera céder, ce sera sur un autre,

peut-être encore plus inacceptable... Notre histoire n'est pas neuve, mon pauvre ami... Nous ne sommes pas les premiers, qui, représentants d'une famille autrefois puisante, voient peu à peu décliner leur position, leur influence, leur fortune, à mesure que s'élève en face d'eux, bâtie sur leur ruine, la faveur insolente et chaque jour accrue de leurs intendants, de leurs créatures. Nous en sommes là, et depuis longtemps. Que nous est-il resté ?—L'honneur. Ne l'entachons pas, gardons-le comme un trésor ; et réfugions-nous dans notre dignité, fière et intacte, comme dans une forteresse imprenable aux vainqueurs du siècle. Nous n'avons pas à traiter avec eux, encore moins à faire alliance. C'est un sévère langage que je vous tiens là, René, mais c'est celui que vous tiendraient vos aïeux, votre père même, et restée seule en ce monde pour vous le faire entendre, je faillirais à moi comme à eux en vous l'épargnant. Vous me pardonnerez une cruauté dictée par la tendresse la plus profonde.

—Je vous comprends cette fois, ma chère mère, reprit le jeune comte tout ému, et je sais combien la vie a été dure pour vous. Je vous approuverais si je ne voyais que la richesse à reconquérir dans cette union, mais vous savez bien que l'amour seul parle en moi, comme, j'en suis sûr aujourd'hui, il a pénétré dans le cœur de Catherine...

—A qui le ferez-vous croire, mon fils ?... Et ne viendrait-il pas un jour où vous en douteriez vous-même ? Ce serait là pour vous le plus amer des remords.

René comprit que sa prière ne pourrait rien contre une si ferme résolution, mais il comptait sur Catherine, Catherine domptée par l'amour, prête à tous les sacrifices, pour persuader la comtesse.

—Cessons, dit-il, un entretien inutile et pénible pour nous deux, ma mère. Nous le reprendrons plus tard.

Il partit aussitôt pour Trélor. Chemin faisant, il songeait en souriant qu'il y revenait tout tremblant de joie et d'espoir, après l'avoir quitté la mort dans le cœur. Comme il s'en approchait, il s'étonna d'en voir les volets fermés, et fut frappé de cet air morne et abandonné que revêt aussitôt une demeure dont l'âme est absente. Il fit le tour du château ; partout la solitude, le silence. Un pressentiment le saisit. Apercevant enfin une servante, il courut à elle.

—Mlle Ferrand est-elle ici ? lui cria-t-il encore de loin.

—Mademoiselle ?... Elle est partie, monsieur le comte.

—Partie !

—Il y a une heure.

—Et où est-elle allée ?

—Elle ne l'a pas dit, monsieur le comte... Mais faut croire que c'est pour longtemps, car elle a emmené man'zelle Manon. Même que la

pauvre vieille, toute bousculée pour faire les paquets, grognait comme ça tout bas :—

—Quelle idée d'aller à Paris !...

A Paris ! René n'en demandait pas davantage.

—Elle me fuit, se dit-il regagnant tout bouleversé la Chaumière... Ell veut m'échapper... Connait-elle quelqu'un à Paris ?... Eh ! oui ! cette Mme Perrier, sa seule amie... Ah ! je saurai bien la retrouver !...

A peine rentré chez lui, il donna l'ordre à Firmin de préparer cheval et voiture pour le mener à la gare. Le vieux serviteur, se doutant de ce qui se passait, obéit en grommelant.

Nerveux, troublé, mais poussé par une irrésistible passion, René annonça en deux mots son départ à sa mère.

—Je ne ferai rien sans votre consentement, lui dit-il, mais vous me pardonnerez un jour d'avoir couru après le bonheur.

Mme de Trélor le regarda un moment en silence, avec une indicible expression d'amour et de tristesse. Sa pensée se reportait du fils au père ; elle ne se rappelait que trop, la pauvre femme, ces départs pour Paris, précipités, fiévreux, entrepris sous l'empire d'un entraînement insensé, dont il ne lui revenait, à elle, qu'humiliation et douleur !... Saisissant à deux mains le front de René, elle y posa un long baiser. Et le repoussant avec douceur :

Que Dieu te protége et t'éclaire ! fit-elle gravement.

Puis comme Marcelle suppliait son cousin de rester :

—Laisse-le, ajouta-t-elle en la retenant, nous n'y pouvons rien, ma chère fille...

Debout sur le seuil, la comtesse Hermine suivit des yeux la petite voiture qui s'éloignait, et disparut au détour de la grande route. Son courage faiblit. Elle se retourna ; Marcelle s'appuyait sur son épaule en sanglotant.

—Ma pauvre,... ma seule enfant ! dit-elle la tenant longtemps embrassée.

Les jours se succédèrent alors à la Chaumière dans une triste monotonie. Pendant les premiers temps de cette nouvelle solitude, les deux femmes évitèrent d'un tacite accord, de dire un seul mot sur ce qui était pourtant l'unique objet de leurs pensées. On eût dit chacune d'elles sous l'empire d'une crainte réciproque, d'irriter une plaie si récente et si vive. Une telle réserve ne pouvait durer, et ce fut le cœur le plus jeune qui céda le premier. La pauvre petite se forgeait des scrupules, s'ingéniait à se trouver des causes de remords. Dans un élan de prompt sacrifice d'elle-même, de besoin de se dévouer pour ceux à qui elle ne savait témoigner assez de reconnaissance, n'avait-elle pas poussé sa tante à consentir tout d'abord à ce mariage ?... N'était-elle pour rien dans cette démarche malheureuse d'où était venu tout le

mal ? . . . Elle avait, trouvait-elle, trop de reproches à se faire, pour ne pas avouer hautement sa faute. Un jour qu'elle vit la comtesse plus sombre que de coutume, elle lui fit donc sa confession entière, s'accusant, exagérant son crime, assumant toutes les responsabilités, si bien que Mme de Trélor, touchée de tant de candeur et d'ardeur à s'humilier, ne put s'empêcher de sourire, et fut néanmoins forcée d'accorder un pardon simulé de ces torts imaginaires. Une tendresse si profonde, une telle générosité de sentiments, cette pureté, cette fraîcheur qui la suivaient, l'entouraient, cherchant sans cesse à fondre un jeune chagrin dans son chagrin éprouvé, finirent par apporter comme un baume endormeur et bienfaisant à l'esprit las de la comtesse Hermine. Par une instinctive réaction, qu'un misanthrope appellerait faiblesse, et dont il faut, au contraire, admirer et bénir la force, un cœur abattu par la douleur se reprend aussitôt à l'espérance et à la vie, au moindre contact de la vie d'autrui. C'est là le rôle charmeur de la jeunesse. Son influence rayonne et pénètre sans qu'elle s'en doute. Elle ranime, active et vivifie tout autour d'elle. Ce fut donc là le rôle de Marcelle,

> . . . . . Tant est puissant, sur la nature humaine,
> Ces deux signes jumeaux de paix et de bonheur :
> Jeunesse de visage et jeunesse de cœur.

Les nouvelles de René ne tardèrent pas, d'ailleurs, à parvenir à la Chaumière, précipitant une crise rendue inévitable par son départ. Il avait retrouvé—qui en eût douté ?—Catherine à Paris, ou sous l'égide calme et raisonnable de son amie Clémence, elle avait cherché à lui échapper. Elle n'y avait pas réussi longtemps. Eut-elle osé dire qu'elle le regrettait ? . . . Dans ce nouveau milieu, libre et caché dans l'océan parisien, loin de l'action contraire du voisinage des siens, il emportait d'assaut un aveu qu'on ne lui avait guère défendu. Dans l'ivresse de son bonheur conquis, il avait, sans ménagement, dès sa première lettre, demandé en termes aussi résolus que respectueux, le consentement de sa mère à son mariage avec Catherine Ferrand.

Toute préparée qu'elle fût à ce coup, la comtesse Hermine dut faire appel à toute l'énergie, tout le sang-froid qu'elle avait gagnés en vingt ans d'épreuves. Elle se recueillit dans de longues méditations, se demandant ce qu'elle pouvait céder à son amour maternel, sans se départir du strict austère devoir. La saine raison l'emporta dans cet esprit si profondément juste. Elle ne voulut pas forcer le comte de Trélor à inaugurer sa vie nouvelle par le scandale des *sommations*, mais c'était trop exiger d'elle que de lui demander d'accueillir comme une fille celle en qui, de tout temps, elle avait vu une ennemie, et qui la bravait encore en forçant la porte de sa maison. Elle envoya son consentement, et pria René de ne jamais lui présenter sa femme.

Le jeune comte s'attrista de cette décision ; il n'en fut pas ébranlé. Trop engagé, trop épris surtout pour reculer, il obtint de sa fiancée que leur union fut consacrée sans le moindre apparat. C'est donc dans ce paisibre et discret quartier du Marais, devant l'autel d'un couvent retiré, que Catherine Ferrand, assistée de quelques membres de la famille de son amie et des quatre témoins obligés, devint comtesse de Trélor. Ni fêtes, ni soirées, ni repas. On était en plein cœur d'été ; René enleva sa femme une heure après la cérémonie, et partit avec elle pour la Suisse et le Tyrol.

On a beau recommander le silence à la Renommée, ce n'est pas pour rien qu'elle a cent bouches. Les étapes successives des deux époux, mariés à bas bruit, furent suivies de loin par les hôtes de la Chaumière, grâce aux indiscrétions d'une amie de la comtesse, de passage à Paris en ce moment-là. Il surent le jour du contrat, celui de la cérémonie. " C'est à présent le mariage civil, pensait Mme de Trélor... Dans une heure le mariage religieux." Plus tard : " Ils doivent être à Vevey aujourd'hui... à Venise ;... à Insprûck..." Tout en feignant d'ignorer au moins ces détails, Marcelle était au courant de tout par Firmin que sa Maîtresse ne voulant pas troubler le cœur innocent de sa nièce, avait pris pour confident. Si René avait pu penser quelles constantes sollicitudes le suivaient en voyage, l'éclat de sa lune de miel s'en fut bien un peu assombri...

La vieille Nanette rentra un matin de novembre toute bouleversée d'une course aux environs. Passant près du château, elle y avait vu tout en mouvement ; on ouvrait les fenêtres, on secouait des tapis, on ratissait les allées. La curiosité l'emportant sur le trouble qu'elle avait éprouvé, elle s'était enquis de tous ces apprêts chez le jardinier... M. le comte et Mme la comtesse René avaient annoncé, par dépêche, leur arrivée pour le soir même. Le vieux Jacques Ferrand se mourait, et une lettre pressante du bon curé de Trélor était venu suprendre le jeune ménage à Vienne, en plein bonheur.

XII

Dans le désarroi d'un voyage de 500 lieues entrepris précipitamment, le comte et sa femme descendirent à la petite gare de Trélor, énervés de cette inquiétude particulière, croissant d'heure en heure, à l'approche du but où vous attend un événement fatal. Sans même toucher barre au château, ils se firent conduire à Mauvers, et mirent pied à terre, dans la cour, à vingt pas de la haute maison aux vitres éclairées d'une grande flambée que Catherine connaissait bien. La nuit tombait, le nt soufflait par violentes bourrasques. Une ombre noire parut au

bruit, sur le seuil de la porte. Les jeunes gens, avançant craintifs, serrés l'un contre l'autre, reconnurent le curé du village.

—C'est vous? leur dit-il... Dieu soit loué ! Vous arrivez à temps... Suivez moi, je vais le prévenir.

—Me reconnaîtra-t-il? demanda Catherine à voix basse.

—Soyez-en sûre, madame ; il vous demande à tout moment... Vous aussi, monsieur le comte. Son esprit, si affaibli depuis un an, au point qu'il a paru insensible à la nouvelle de votre mariage, a repris tout à coup sa vigueur ancienne... L'approche de la mort produit souvent ce réveil de l'intelligence.

Le prêtre fit sortir de la chambre les serviteurs qui s'y trouvaient, et ferma la porte avec soin. S'approchant du vieillard, qui, enveloppé de couvertures, tremblotait toujours au coin du feu, il lui posa délicatement la main sur les genoux, étendant l'autre bras jusqu'au dossier du fauteuil pour lui cacher le reste de la chambre.

—Préparez-vous à une grande joie, lui dit-il doucement... Voici votre petite-fille Catherine, qui vient vous voir.

Jacques Ferrand poussa un soupir de contentement, et, de ses yeux grands ouverts, chercha dans le vide. La jeune femme lui mit un long baiser au front, puis le contempla sans rien dire. A la vue de ces traits émaciés, de cette face inerte, au teint parcheminé d'où toute la vie semblait s'être retirée pour se concentrer dans le regard; de ces membres amaigris, secoués par le tic-tac intermittent de la fièvre, un saisissement de tendre pitié étreignit le cœur de Catherine. Elle revit en un instant ses jeux d'enfance, ses songes de jeunesse, ses longs jours de rêverie devant cet âtre enflammé, ses soins assidus, bien qu'inutiles, donnés à son grand-père. Puis ses projets ambitieux, ses tourments d'amonr, mille pensées, mille souvenirs, lui affluèrent au cerveau avec une telle force, qu'elle s'affaissa aux pieds du vieux Jacques, dans une explosion de douleur, et y pleura longtemps, prolongeant d'elle-même une crise où se détendaient dans les larmes ses nerfs tendus de fatigue et son esprit surexcité.

Le malade lui avait posé sa main décharnée sur la tête. Puis, comme obéissant à une idée qui l'obsédait :

—Et lui? demanda-t-il péniblement.

—Non, lui dit tout bas le prêtre !... Je vous ai conseillé de n'en rien faire.

—Je le veux !... Je dois parler, cria le vieillard avec une énergie qui fit relever Catherine effrayée.

—Non, soyez en paix, Dieu ne vous impose pas ce sacrifice, et vous absout de vos fautes.

—Je ne m'absous pas, moi, poursuivit le vieillard d'une voix rauque... Il faut que je parle, ou je serai damné !...

Il s'agitait, se soulevait à demi sur son siège, comme réveillant une force réservée pour une action suprême, depuis longtemps méditée :

—Qu'il vienne vite !... là !... là !... Et de son doigt tremblant, il désignait une chaise en face de lui, de l'autre côté du foyer.

Le curé céda ; il vint chercher René, qui, debout, au fond de la chambre, assistait muet et surpris à eette scène étrange ; puis s'adressant à Catherine :

—Et vous, madame, éloignez-vous ; ce spectacle est trop pénible...

—Non !... qu'elle reste, insista le vieux Ferrand !... Il faut qu'elle sache..., qu'elle expie pour moi...

Sa voix devenait claire, vibrante. Un effort surhumain de volonté lui rendait sa vigueur passée.

—Venez donc, monsieur le comte, fit le prêtre résigné. Il faut obéir aux mourants... Du courage ! et soyez clément... Dieu l'a été.

René s'approcha, interrogeant autour de lui d'un regard de stupeur. Il s'assit à l'endroit désigné ; un jet de flamme éclaira en plein sa tête blonde et sa taille pleine de noblesse.

—C'est lui !... C'est son portrait vivant, murmura le vieillard, pressant convulsivement le bras du prêtre.

—Grand père !... articula, d'une voix troublée, Catherine qui, instinctivement, se serra debout contre son mari.

D'un geste Jacques la fit taire. Il étreignit un instant son front à deux mains, comme pour en arracher une indomptable résolution ; puis il se redressa, et les doigts entrecroisés ainsi que pour la prière, la tête basse et branlante, les yeux à terre, il commença d'une voix à la fois humble et farouche :

—J'ai bien aimé votre famille, monsieur le comte... C'était tout naturel !... Je suis né sur vos terres... A peine au monde, j'ai été élevé par le comte Roger, votre grand-père... Il a été si bon pour moi... Quand j'ai été grand, je l'ai servi de mon mieux... C'est lui qui m'a donné Mauvers... " Jacques, me disait-il souvent, j'aimerais mieux perdre mon bras droit que de te perdre..." C'est vrai, je faisais tout pour lui, les achats, les ventes... les marchés... Et je ne l'ai jamais trompé... Oh ! non, pas d'un sou !.. J'en jure Dieu !... J'ai toujours bien fait ses affaires... Mais j'ai fait aussi les miennes... Dame ! pour nous, voyez-vous, tout est là... Vous autres, messieurs, qui venez riches au monde, vous pouvez chercher autre chose... Mais nous, c'est tout ou rien... On est fort, on est brave, on travaille..., c'est pour gagner de l'argent... Et j'en ai gagné ! Et puis j'ai eu mon fils,... Pierre, un garçon intelligent, actif, pas dépensier... J'en étais fier, voyez-vous !... Je crois bien que pour lui j'aurais mis le feu aux

quatre coins du pays... Je lui ai appris l'agriculture, il y a joint l'industrie, tout lui a réussi... Il est devenu riche, et une fois riche, l'ambition vous vient... Je suis devenu ambitieux pour lui... C'est ce qui m'a perdu...

Le vieux Jacques se sentit épuisé par un effort trop prolongé ; sa voix devenait embarrassée, sifflante. Il se tut. On n'entendit un instant que le battement, lent et régulier, du balancier de la vieille horloge, au fond de la chambre. Chacun demeurait muet, immobile. Et c'était si triste, si frappant aussi, d'écouter ce vieillard mourant, que pas une voix ne s'éleva pour l'empêcher de continuer.

—C'est moi qui ai poussé Pierre à se présenter au Conseil général contre votre père... Ah ! dame !... c'est que ce n'était plus comme du temps du comte Roger !... Ce ne serait pas à moi à le dire... mais voyez-vous, le comte Maxime a été dur pour nous... Il m'a fait des misères, un procès... Enfin, j'ai voulu me venger... Pierre a été nommé. Votre père était exaspéré... Deux jours après l'élection, je le rencontre... je...

Il s'arrêta encore tremblant plus fort.

—Père Jacques !... c'est assez, lui dit doucement le prêtre, voulant s'approcher de lui.

Il le repoussa d'un signe, et, reprenant avec peine sa respiration, continua à mots brefs, entrecoupés.

—Je revenais..... à la nuit tombante..... de marquer des arbres à la forêt de Verrières..... ma cognée à la main..... Il neigeait..... le vent grondait dans les branches. En longeant l'Étang-aux-Loups..... je le vois, devant moi..... Il rentrait de la chasse..... à cheval.....Il arrive droit sur moi, m'accable de reproches..... disant que j'étais un ingrat, un misérable....., que je l'avais trahi..... Je ne réponds rien, et voulais le quitter... Il me barre le chemin, m'injuriant toujours..... La colère me prend..... je dis : " Laissez-moi passer !....." Et je mets la main sur la bride du cheval, qui se cabre..... La cravache me coupe la figure..... Je vois rouge, je lance à tour de bras ma cognée, dont le coin sonne sec comme sur du bois gelé..... Il chancelle, lâche les rênes..... La bête fait un écart sur l'étang glacé.....

Un cri d'effroi retentit. Catherine, défaillante, est tombée aux pieds de René, qui, lui, s'est dressé, pâle, l'œil hagard, terrible, fixé sur le vieux Jacques. Celui-là se tait, accablé, la tête basse, les bras ballants, et, tout au fond de la chambre, agenouillé dans l'ombre, le prêtre murmure une prière. Enfin le moribond se relève à moitié, achevant d'une voix qui s'éteint peu à peu.

—On a cru à une chute..... Moi, je me suis sauvé..... grisé, fou..... toute la nuit, à travers la forêt..... dans la neige..... Et depuis. glacé....., glacé toujours !.....

—Il étend le bras vers René, cherchant à le voir d'un regard déjà vitreux, sans flamme. Et dans un soupir :

—Je suis heureux....., d'avoir parlé..... Pardon !..... grâce !.....

C'est son dernier mot. Un tremblement convulsif le saisit, le renverse inanimé, raide sur le dossier du fauteuil. Le curé rappelle les serviteurs, on s'empresse, dans cette confusion, cette hâte stérile autour d'une agonie pour trouver des soins impuissants. Tout est vain. Le meurtrier du comte Maxime ne ressentira plus le frisson dont il souffrait depuis seize ans.

C'est par une nuit noire, une froide nuit de novembre, que le comte et la comtesse René, brisés de fatigue, hallucinés comme d'un affreux songe, rentrent, unis enfin, dans ce château de Trélor, où ils avaient rêvé la vie heureuse et l'avenir souriant. Lui, s'y était vu, après deux ou trois campagnes lointaines, fixé enfin par les devoirs de famille, entre sa femme chérie et sa mère réconciliée. Elle y triomphait déjà à la pensée d'avoir atteint le but poursuivi pendant toute sa jeunesse, et trouvé l'amour sur la route de l'ambition. Un seul mot a suffi pour leur fermer ce bonheur entrevu. Ils ne seront plus jamais seuls désormais ; un secret sera toujours là, en tiers dans leurs caresses, dans leurs projets, dans leurs actions. Il ne pourra regarder le front pur et blanc de Catherine sans y voir une goutte de sang ; elle n'aura jamais une lueur de tendresse pour René, sans que ne vienne l'assombrir cette terrible pensée : son père a été tué par mon aïeul.

ALEXANDRE ROCOFFORT.

(*A continuer.*)

PIERRE CORNEILLE [1]

(*Suite et fin.*)

La vie de Corneille, nous venons de le voir, a été celle d'un chrétien vraiment digne de ce nom. Ses œuvres furent aussi celles d'un chrétien, et n'en furent pas moins belles pour cela. Nous en étudierons maintenant le caractère et le mérite. Mais d'abord nous devons bien nous rappeler en quelles circonstances ces œuvres furent composées.

A l'époque où Corneille commençait à écrire, les lettres françaises étaient encore loin de la perfection à laquelle elles devaient atteindre un peu plus tard. La langue elle-même était à peine formée. Malherbe était venu, il est vrai, et son travail patient et opiniâtre avait fait faire à la poésie, ou du moins à la versification, un progrès marqué, en même temps qu'il avait donné les règles fondamentales du goût et de la correction. Saint François de Sales avait écrit ses lettres et ses traités, où la beauté du style et du langage s'allie si bien à l'élévation, à la force et à la clarté des pensées. Agrippa d'Aubigné, le fougueux huguenot, avait publié ses satires pleines d'énergie et d'une correction de style qui a lieu de surprendre chez un homme plus habitué à manier l'épée que la plume. Le goût de la littérature et de toutes les choses de l'esprit, réveillé par la Renaissance, avait survécu aux troubles sanglants des guerres religieuses et le grand Cardinal allait remettre les lettres plus en honneur que jamais. Mais ce goût n'était pas encore épuré. Les règles n'étaient pas encore fixées, on tâtonnait, on cherchait le chemin, et, comme il ne pouvait manquer, étant surtout donné le caractère mobile et enthousiaste des Français, dans ces recherches et ces tâtonnements, on se jetait dans les extrêmes et l'on passait d'un excès à un autre. Ronsard et ceux de la Pléïade, trop épris de l'antique, avaient voulu faire parler grec et latin à la muse française. Malherbe voulant réagir contre cette tendance, s'était montré d'un rigorisme parfois exagéré. Cependant l'amour de l'antiquité païenne

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 25 janvier 1885.

était encore le goût dominant, et s'il portait les écrivains à imiter la correction des auteurs grecs ou latins, il constituait en même temps une entrave au développement d'une littérature originale et nationale. Un autre défaut dans lequel tombaient la plupart des poètes et des écrivains en cherchant à éviter la bassesse, c'était l'affectation dans l'expression des sentiments, la recherche des tournures galantes. Nous aurons à constater ces défauts chez Corneille lui-même.

Quant à la condition dans laquelle se trouvait le théâtre au moment où Corneille y fit ses débuts, il faut lire ce qu'en a dit Racine en faisant l'éloge de son illustre rival :

" En quel état se trouvait la scène française, lorsque Corneille commença à travailler ! Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les acteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance. Point de mœurs, point de caractère ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

" Dans cette enfance, continue l'auteur d'*Athalie*, ou pour mieux dire, dans le chaos du poème dramatique parmi nous, Corneille, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si j'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin, inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement le vraisemblable et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart désespérèrent de l'atteindre."

Le temps nous manquerait, messieurs, pour examiner en détail chacune des pièces de Pierre Corneille. Nous nous arrêterons seulement aux principales.

J'ai dit avec quel enthousiasme fut accueilli le *Cid*. Cette pièce fut traduite, du vivant même de Corneille, dans toutes les langues de l'Europe, excepté la turque et l'esclavone. L'Espagne elle-même, à laquelle Corneille avait emprunté le sujet du *Cid*, le lui redemanda, après qu'il l'eut ainsi transformé, et Corneille, qui avait imité Guilhen de Castro fut à son tour imité par le poète espagnol Diamante.

Cependant on signale de grands défauts dans cette pièce. L'apologie du duel qu'elle renferme choque le sentiment chrétien, et ce fut, dit-on, la véritable raison de l'opposition que Richelieu fit au *Cid*. Le rôle superflu et si mal trouvé de l'infante, des situations forcées, de l'enflure, de l'exagération et des répétitions, tout cela aurait pu faire tomber une œuvre ordinaire. Mais le génie de Corneille a su racheter ces défauts.

Nulle part, si ce n'est dans *Polyeucte*, il n'a si heureusement innové. En vain l'accusa-t-on de plagiat ou d'imitation servile. Son Cid est français ! Et l'on peut comprendre l'enthousiasme des spectateurs émus, emportés par le souffle guerrier et chevaleresque qui anime ce drame, et qui, sans doute, faisait trouver louable la vengeance que Rodrigue tire de l'insulte qu'on a faite à son père. La vieille France se retrouvait là, avec son indomptable vaillance et sa généreuse fierté. C'était un grand pas vers le drame national, et l'on doit regretter que Corneille n'ait pas persisté dans une voie qui l'aurait conduit à des sujets comme *Roland* ou *Jeanne d'Arc*.

Au lieu de cela, il revient, dans *Horace* et *Cinna*, aux modèles tirés de l'antiquité païenne. Mais il en tire merveilleusement parti, tant sous le rapport des idées qui sont pleines d'élévation, que sous le rapport de la forme qu'il soigne de plus en plus. Et puis, il faut bien remarquer que chez Corneille, comme chez Racine, le paganisme n'est, le plus souvent, qu'à la surface ; que si les emportements furieux de Camille et d'Horace, la haine atroce d'Emilie conviennent bien à des païens, la clémence d'Auguste, la magnanimité de Sévère, et celle de Cornélie sont des vertus chrétiennes. Si Corneille a eu des éloges pour avoir fait parler les Romains avec la fierté et la pompe qui conviennent aux maîtres de l'univers, il n'a pourtant pas toujours observé la vérité historique. Et l'on a pu dire avec raison qu'il peignit les Romains si grands, d'après son âme. Oui, c'était en lui-même que le poète trouvait cet idéal de la vertu portée au degré héroïque, et ces caractères que nous admirons étaient des créations de son génie chrétien. Mais bientôt ce génie prit un plus libre essor.

Dans *Polyeucte*, Corneille s'éloigna encore une fois de la forme païenne. Il est vrai que mal faillit lui en advenir, et que *Polyeucte* fut sur le point d'être rejeté du théâtre, justement à cause de l'opinion alors généralement admise que la religion chrétienne ne pouvait pas fournir de sujet à la poésie. L'hôtel Rambouillet s'était prononcé contre *Polyeucte*, et ce fut l'avis d'un pauvre comédien qui seul encouragea Corneille et le dissuada de retirer sa pièce.

Maintenant que nous avons devant nous les quatre grandes œuvres du poète, nous devons considérer ce qui fait le mérite principal et ce qui constitue en même temps le caractère particulier du théâtre de Corneille ; je veux dire le nouveau ressort qu'il donna à la tragédie. Ce n'est plus par la terreur et la pitié, comme le faisaient les poètes grecs, qu'il prétend émouvoir ; ce n'est pas non plus par les aventures extraordinaires et les intrigues compliquées auxquelles avaient recours les dramaturges français au commencement du dix-septième siècle. La terreur, la pitié, la surprise peuvent produire de grandes et vives

émotions, mais elles doivent finir par lasser, et dans tous les cas, leur effet moral, étant passager, est nécessairement borné.

Le génie de Corneille, s'astreignant à observer les règles que les classiques grecs ont imposées à la tragédie, s'inspirant en même temps des grands poètes de la catholique Espagne, excite dans les spectateurs un sentiment nouveau, l'admiration.

Or, on ne saurait admirer que ce qui est beau, que ce qui est grand.

Aussi Corneille nous met-il sous les yeux ce que l'on peut considérer comme l'idéal de la beauté morale, l'acte le plus grand que l'homme puisse accomplir, puisque c'est celui qui le rend plus semblable à Dieu, le sacrifice !

Dans le *Cid*, l'amour est sacrifié à l'honneur.

Dans *Horace*, les liens de la famille sont sacrifiés à la patrie.

Dans *Cinna*, Auguste immole son ressentiment à la clémence.

Mais c'est *Polyeucte* qui nous fera voir le sacrifice parfait et le véritable héroïsme.

Dans les autres pièces, c'est encore un sentiment humain qui triomphe. Mais ici tout ce qui est humain est sacrifié, anéanti. C'est Dieu qui l'emporte ; c'est à Dieu que *Polyeucte* immole son amour, son honneur, sa fortune et sa vie !

Et si *Polyeucte* est, dans l'ordre des idées, la plus belle création du génie de Corneille, il l'est aussi au point de vue de l'art.

Sublimité des pensées, diversité des caractères, clarté dans l'exposition, rapidité de l'action, vivacité des dialogues, intérêt habilement ménagé et toujours croissant, telles sont les qualités que l'on admire dans cette tragédie. Les trois unités y sont parfaitement observées, et quoi qu'en ait dit Voltaire, c'est bien sur *Polyeucte* que l'intérêt se concentre du commencement à la fin. La générosité avec laquelle Sévère, obéissant au désir de Pauline, intercède en faveur de son rival, ne l'emporte pas sur l'héroïsme du martyr. L'admirable Pauline elle-même, immolant une noble passion à l'obéissance filiale et ne vivant plus que pour l'époux à qui son père l'a donnée, n'empêche pas qu'on ne voit au premier plan *Polyeucte*, le glorieux athlète du Christ, foulant aux pieds tous les bonheurs de la terre, et ne voyant plus dans la mort qu'un passage à la gloire !

« Après *Cinna* et *Polyeucte* il n'y a plus rien » dit Fontenelle. Il a raison, en ce sens que Corneille n'a rien écrit de plus beau. Mais plusieurs de ses créations subséquentes sont encore dignes de son génie. Ainsi dans *la Mort de Pompée*, nous admirons la générosité de César, qui prend à tâche de venger la mort de son rival, et la grandeur d'âme de Cornélie, qui, jurant une haine mortelle à César, lui dénonce cependant le complot que de lâches assassins ont tramé conte lui.

Dans *Nicomède*, nous voyons un caractère original, unique, on peut

le dire, celui d'un héros qui, circonvenu par ses ennemis, lutte seul et victorieusement, par la seule force du dédain et de la raillerie, contre 'ombrageuse ambition d'un tyran, contre les perfidies d'un diplomate, et, ce qui est peut-être plus dangereux encore, contre la haine d'une belle-mère !

On a critiqué, avec raison, l'intrigue trop compliquée d'*Heraclius*. Mais on y entend avec admiration le fier langage que Pulchérie tient au tyran Phocas, et la réponse de Léontine au même tyran qui lui demande de lui faire connaître lequel, de Martian et de Léonce, est son fils.

Le secret n'en est su ni de lui, ni de lui ;
Tu n'en sauras non plus les véritables causes ;
Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.
L'un des deux est ton fils, l'autre ton empereur.
Tremble dans ton amour, tremble dans ta fureur.
Je te veux toujours voir, quoique ta rage fasse,
Craindre ton ennemi dedans ta propre race,
Toujours aimer ton fils dedans ton ennemi,
Sans être ni tyran ni père qu'à demi.
Tandis qu'autour des deux tu perdras ton étude,
Mon âme jouira de ton inquiétude,
Je rirai de ta peine, ou, si tu m'en punis,
Tu perdras avec moi le secret de ton fils.

Le tragi-comédie de *Don Sanche* d'Aragon, quoique manquant d'intérêt, plait cependant par la noblesse des caractères.

Sertorius même, quoique cette pièce ait été composée à l'époque où le génie de Corneille touchait à son déclin, nous montre encore des Romains dignes d'*Horace* et de *Cinna*.

Cette élévation, cette sublimité de pensées, qui forme le caractère général et distinctif de ses œuvres, Corneille l'a rendue dans des vers d'une force et d'une concision qui n'ont jamais été surpassées, et qui n'appartiennent qu'à lui. Aussi a-t-on appelé *cornélien* ce vers sans épithète et d'une simplicité extrême en apparence, mais où l'idée est exprimée dans des termes d'une justesse parfaite, et avec une énergie qui la grave à la fois dans les mémoires et dans les cœurs.

Mais pour bien comprendre et apprécier ce poète, il faut de l'étude et de la réflexion, et on le goûte mieux à la lecture qu'au théâtre, A part certaines exceptions, il ne plaît pas autant à la jeunesse qu'à l'âge mûr. Cela vient sans doute des défauts qui existent même dans ses plus belles compositions. Corneille est inégal. Trop souvent le mauvais goût du temps contre lequel il lutte, réagit sur lui ; et alors l'enflure, l'exagération, la préciosité, la galanterie viennent s'étaler à côté des passages les plus sublimes. Et il fallait que ce génie fut bien puissant pour nous faire oublier de pareilles faiblesses.

Ce grand poète, nous l'avons déjà dit, n'avait pas le travail de la composition facile. Quand il n'est plus soutenu par le feu de l'inspiration, l'expression semble lui faire défaut, sa pensée devient obscure et son langage affecté, quelquefois même incorrect. Mais soudain l'éclair du génie vient rallumer le feu sacré, l'inspiration reparait, un trait, un vers, un mot nous fait remonter vers les hauteurs, et nous avons alors des dialogues comme celui de don Diégue et du comte de Gormas, d'Horace et de Curiace, des entretiens comme celui d'Auguste avec Cinna et Maxime, des scènes comme celles du dénouement de *Polyeucte.*

Mais nous comprendrons encore mieux Corneille en le comparant à quelques autres poètes dramatiques, et en premier lieu à son rival, Racine. Il y a longtemps, du reste, qu'on a fait ce parallèle dont la conclusion varie suivant les goûts.

Corneille a en partage la grandeur et la force. Il veut toujours instruire, et l'on a pu dire avec raison que ses œuvres ne sont qu'un long *Sursum corda !*

Racine est plus tendre, plus passionné. Il a mieux observé et mieux compris le cœur humain. C'est aussi au cœur qu'il s'adresse. Il veut attendrir, mais c'est en faveur du beau et du bien.

Corneille a plus de génie créateur, le souffle de l'inspiration chez lui est plus ardent, plus impétueux. Mais il ne se soutient pas, et il manque de goût.

Racine ne s'élève pas aussi haut, mais il ne descend pas si bas que Corneille. Il a un goût parfait et il a su éviter tous les défauts qui déparent les chefs-d'œuvres de son devancier.

Le style de Corneille n'est pas toujours correct, sa phrase est souvent embarrassée.

Rien n'égale l'élégance et la correction du style de Racine, la pureté de son langage et l'harmonie de ses vers.

Corneille a plu surtout aux hommes, et Racine aux femmes, « à l'exception, dit Fontenelle, de quelques femmes qui valaient des hommes. »

Parmi celles-là, je signalerai Mme de Sévigné, dont l'opinion, à mon avis n'est pas d'une mince valeur, et je citerai ce qu'elle écrivait à sa fille à propos de la tragédie de Racine, *Bajazet.* " Il y a là, dit-elle, des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine : sentons-en toujours la différence. Vive notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi. En un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y ! "

Ces deux grands poètes ont un mérite commun, celui d'avoir

fait des œuvres chrétiennes même sous la forme païenne que le goût de l'époque leur imposait. Tous deux sont des moralistes, mais Corneille, en montrant de quelle manière l'homme peut vaincre ses passions, en affirmant continuellement les préceptes austères du devoir, atteint plus sûrement son but que Racine, chez qui les passions ne sont réprimées que par des habitudes morales.

Ainsi que le dit un auteur contemporain : " Corneille, très pénétré des vérités chrétiennes, n'éprouva dans sa vie aucun doute. Ayant voué sa vie au devoir, il fit du devoir le principal fondement de son art. De là, dans ses compositions les meilleures, quelque chose de clair et de haut, accessible à toutes les intelligences, et profitable à toutes les âmes."

" L'honneur du grand Corneille, dit M. de Géruzez sera surtout d'avoir donné et représenté la dignité de l'âme humaine. A ce titre aucun de ses successeurs, pas même Racine, ne peut lui être égalé."

Nous comparerons maintenant Corneille à Shakespeare, et en même temps aux poètes de l'école moderne, qui semblent s'inspirer plus ou moins du grand dramaturge anglais.

Il faut d'abord remarquer que les deux poètes n'ont pas le même objet en vue. Corneille veut instruire, veut élever l'âme du spectateur. Shakespeare veut avant tout émouvoir sa sensibilité. Le ressort qu'il emploie de préférence ce n'est pas l'admiration, c'est l'horreur.

Dans les tragédies de Corneille, l'homme immole ses passions au devoir.

Dans celles de Shakespeare, les passions n'ont d'autre frein que celui de la nature ou de la nécessité.

Corneille nous montre comment la volonté de l'homme, dirigée vers le bien, peut accomplir des actions et des sacrifices héroïques. Ses héros peuvent dire avec Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'univers !

Dans Shakespeare, nous retournons aux sombres dogmes du paganisme : c'est la fatalité qui gouverne tout.

Corneille se plait à mettre en scène la vertu, le courage, la grandeur morale. Il est évidemment là dans son élément. Il réussit beaucoup moins à peindre le vice. Les criminels qu'il met en scène répugnent encore à s'abaisser.

Shakespeare, au contraire, nous montre le plus souvent de grands criminels et nous fait assister à d'épouvantables forfaits. La nature ne suffisant pas à lui fournir les types horribles qu'il recherche, son imagination a créé un monstre, Caliban, chez qui la difformité physique s'allie à la difformité morale.

Corneille a montré les hommes tels qu'ils devaient être. Shakespeare

les montre tels et souvent pires qu'ils sont en réalité. Si l'un exagère l'idée de la grandeur, et crée des caractères au-dessus de l'humanité, l'autre exagère l'idée du mal.

Shakespeare excelle à peindre les passions. Il met à nu le cœur humain, avec une vérité et une énergie effrayantes. En cela il l'emporte sur Corneille, qui s'applique plutôt à exprimer de belles idées qu'à peindre des sentiments.

Enfin Corneille, sans paraître viser à l'effet, réussit à nous captiver le plus souvent par une intrigue des plus simples, et tout en s'astreignant à suivre les règles de l'unité.

Shakespeare vise beaucoup plus à l'effet, et pour y arriver il a besoin de multiplier les évènements tragiques. Il ensanglante souvent la scène et le dénouement de ses tragédies amène parfois une véritable hécatombe, comme dans *Hamlet*, *Othello* et le roi *Lear*.

Par le but qu'il poursuit et les moyens qu'il emploie, Corneille est beaucoup plus moral que le poète anglais, tandis que ce dernier est plus émouvant, plus pathétique. Mais ce n'est pas l'âme, ce sont les sens qui sont ainsi remués. Cependant Shakespeare sait encore établir la différence entre le bien et le mal ; il moralise, et la catastrophe dramatique chez lui est encore le triomphe du bien.

Mais les auteurs français, qui ont marché sur ses traces, ne sont plus autre chose que des impressionistes. " La passion a tout envahi, dit M. de Géruzez, on veut à tout prix émouvoir des spectateurs blasés, et l'on oublie qu'on ruine ainsi le fondement sur lequel on s'appuie, car la sensibilité, au rebours des autres facultés, s'émousse par l'exercice, et demande, lorsqu'elle n'est pas contenue dans de justes limites, des excitations chaque jour plus violentes."

Ajoutons que les dramatiques modernes, loin d'imiter Corneille, montrent le plus souvent le devoir sacrifié aux passions, prêchent ouvertement l'immoralité, et l'irréligion. Telle a été surtout l'œuvre de Victor Hugo qui, par ses merveilleuses facultés, aurait pu devenir le plus grand poète de la France, si l'orgueil et l'absence de principes religieux ne l'avaient jeté hors du droit chemin. Véritable génie, mais cerveau mal équilibré, il semble ne vivre que pour *l'antithèse*, et dans ses drames, le mal est le bien, la courtisane est pure, le prêtre infâme, le prince idiot et le bandit vertueux.

Quelques auteurs dramatiques ont cependant tenté une réaction en faveur de la vérité et de la saine morale. M. Henri Bornier, dans la *Fille de Roland*, veut, comme Corneille, élever les âmes et les cœurs. Il a des accents que n'aurait pas désavoués le vieux maître ; sa poésie est belle et son drame bien conduit. Mais ses caractères, tout nobles qu'ils soient, ne sont pas coulés dans le moule d'airain où Corneille façonnait ses héros. Gérald lui-même, tout magnanime et héroïque

qu'il se montre en se sacrifiant pour réparer la faute de son père, laisse encore voir de cette disposition rêveuse que les romantiques ont mise à la mode. Et quoiqu'on ait admiré beaucoup l'expression de son désespoir quand son père lui révèle son déshonneur en lui apprenant qu'il est le fils d'un traître, je trouve qu'il y a là des phrases à effet dont Corneille n'aurait pas eu besoin.

Mais si les poètes chrétiens du jour n'ont pas encore atteint à la hauteur du grand Corneille, ils n'en ont pas moins droit à des éloges pour marcher ainsi sur ses traces. A coup sûr, c'est la bonne voie ! Mais réussiront-ils à détourner le public de ces spectacles où il va chercher des sensations violentes et des émotions malsaines ?

Je ne le crois pas, quelque confiance que j'aie dans ces efforts du talent et du génie même. Nous ne sommes plus au temps de Corneille. Au point où en sont les choses, et étant donné l'affaissement du niveau moral et intellectuel, les beautés les plus sublimes du *Cid* ou de *Polyeucte* seraient impuissantes à lutter contre des productions immorales et corruptrices comme *Ruy Blas*, *Le Roi s'amuse* ou *Adrienne Lecouvreur*. Je crois même qu'en certains lieux on leur préfèrerait *La Fille de Madame Angot !*

Le théâtre ne réforme pas les mœurs, et il n'est que l'expression des croyances et des sentiments qui gouvernent la société. C'est donc ses mœurs qu'il faudra réformer d'abord, et pour cette tâche il faut une action plus puissante que celle de l'art dramatique. Je ne veux pas dire qu'*en théorie* l'art dramatique ne puisse servir à la cause du bien. Mais il devrait pour cela réunir des conditions de décence, de gravité, d'austérité même qui supposerait un état de société bien différent du nôtre ; quelque chose comme l'*âge d'or*, ce rêve des poètes ! Corneille, sans doute, aurait alors de dignes interprètes, et des auditeurs capables de l'apprécier pleinement.

Pour le moment, au milieu du matérialisme et du réalisme qui ont envahi le domaine de l'art, nous devons nous réjouir de trouver encore autant d'admirateurs du vieux poète chrétien. Ce culte qui, loin de s'affaiblir, va toujours croissant, ainsi que l'ont prouvé les éclatantes manifestations du deuxième centenaire, prouve que l'art moderne avec toutes ses séductions, n'a pas encore étouffé les aspirations de l'âme vers l'*idéal !* C'est le beau, le beau, splendeur du vrai, qui fait reconnaître sa puissance !

Comme l'a très bien dit M. Gaston Boissier, " notre siècle a beaucoup de profit à tirer de la lecture des ouvrages de Corneille... Au moment où il semble que notre littérature " aspire à descendre," il est utile, il est sain de la faire vivre dans le commerce d'un grand poète qui la ramène sur les hauteurs."

Nous ne voyons pas encore, il est vrai, s'étaler au milieu de nous le

dévergondage littéraire et artistique qui a envahi la France, mais nous devons avouer que le matérialisme fait grandement sentir son influence sur notre société. Si l'on s'occupe d'art ou de littérature ce n'est plus que pour y chercher des émotions, des jouissances passagères, des divertissements frivoles, quand ils ne sont pas dangereux. Le feuilleton, le roman judiciaire, le drame à sensations, voilà ce que je vois encouragé au milieu de nous.

Nous devons donc, messieurs, et ce sera la conclusion pratique de cette étude, nous devons lutter contre des tendances déplorables. Nous devons travailler à réformer le goût du public, en çommençant par réformer et perfectionner le nôtre. Rappelons-nous ce que Corneille avait si bien compris, que le but de l'art et de la littérature ne doit pas être de flatter les sens, mais d'élever les âmes vers l'idéal du beau et du bien, c'est-à-dire vers Dieu !

Prenons pour règle et pour devise les paroles que le poète met dans la bouche de Polyeucte, au moment où il va renverser les idoles :

Faisons triompher Dieu : qu'il dispose du reste !

JOSEPH DESROSIERS.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(*Suite.*)

IX.

DE SATURNE À URANUS. LA DÉCOUVERTE D'URANUS.

Si, dans ce voyage à travers les mondes planétaires, nous avions invité nos lecteurs à nous suivre, non pas des yeux et de l'esprit, mais tels qu'ils sont en chair et en os, nous serions, au sortir de Saturne, et en route pour Uranus, dans une des plus dures impasses dans lesquelles puisse se trouver un guide : celle de devoir nous retourner vers l'honorable caravane, et de lui dire : Messieurs, je regrette de vous l'annoncer : mais nous avons manqué l'occasion ; on ne passe plus !

—Oh ! quelle occasion ! s'écrieraient à la fois plusieurs voix altérées, au milieu des murmures d'un mécontentement général.—Et le pauvre guide aussitôt : Je veux dire, messieurs, qu'Uranus se trouva de fait à passer près de Saturne, il y a quelques années ; de la Terre les deux planètes se voyaient sur la même ligne, et, rendus dans la première, les voyageurs se trouvaient à moitié chemin de la seconde : sur 732 millions de lieues, il ne leur en restait plus que 368 à parcourir. Mais depuis lors les deux astres se sont beaucoup éloignés l'un de l'autre. Saturne qui, plus rapproché du Soleil, a une plus petite orbite et va plus vite, a laissé derrière lui ce pauvre Uranus qui a toutes les peines possibles à accomplir son immense révolution autour du soleil. Si vous voulez bien vous donner la peine de regarder, messieurs, vous verrez en effet qu'Uranus a été laissé dans la constellation du Lion, à un tiers du ciel d'ici.—Il nous faudra par conséquent attendre le retour de la planète, conclura quelque vieux voyageur dès longtemps habitué aux accidents de voyage et partant plus patient.—Et le guide de répondre : Comme il plaira à ces messieurs, mais ils voient que cette planète ne sue pas à courir ; ou plutôt, la course qu'il lui faut fournir est si longue qu'elle ne peut le faire qu'en 84 ans. Si nous voulons l'attendre ici, i

nous faudra rester 28 ans. Peut-être serait-il mieux de nous retirer de nouveau en Saturne. Il nous emporterait avec lui autour du Soleil et nous ferait rencontrer Uranus de l'autre côté en un temps plus ou moins long. Au reste, faites ce qui vous semble le mieux. Où allons-nous?—Aussitôt les jeunes gens surtout de s'écrier tous ensemble : Où allons-nous? parbleu, nous retournons en arrière. Nous visiterons Uranus une autre fois.—A vos ordres ! répliquerait le guide. Mais, pour ce qui est d'un second voyage de la terre à Uranus, avant de l'entreprendre, je vous conseillerais de bien vous informer des facilités que le ciel voudra bien vous offrir dans ce but. De Saturne à Uranus seulement, au point où ces planètes sont les plus rapprochées, il y aurait 368 millions de lieues de 4 kilomètres chacune à parcourir, c'est-à-dire la bagatelle de 1472 millions de kilomètres. Or avec un train filant 50 kilomètres à l'heure, si nous supposons le jour de 24 heures précises et l'année de 365 jours, il ne faudrait, comme chacun de ces jeunes gens l'a déjà calculé, pas moins de 3360 années pour accomplir ce trajet. Il faudrait plus du double, 6684 ans, pour transporter avec la même vitesse ces messieurs de la Terre à cette planète, et elle n'est pourtant pas encore la dernière de notre système.

Quelle résolution prendraient nos voyageurs dans de pareilles circonstances, nous ne le savons pas, et de fait, peu il importe de le chercher, car, grâce à Dieu, ni nos lecteurs, ni nous, ni aucun autre ne pouvons nous trouver dans cette impasse. L'imagination s'épuise à calculer le temps qu'il faudrait à notre corps pour se rendre, je ne dis point jusque dans les mondes lointains des étoiles, mais aux confins mêmes du système solaire. Heureusement, outre le corps, il est en nous un élément immatériel et spirituel, une âme sensible et raisonnable : et, grâce à elle, l'homme, habitant microscopique d'un grain de poussière imperceptible dans l'univers, franchit du regard et de la pensée, et cela instantanément et sans se mouvoir, les distances les plus longues, et il se fait partout présent, même sur les dernières limites de la création.

Comme ils sont matériels, ces astronomes qui, pour rabaisser l'homme, parlent toujours de la petitesse de la Terre ! Ils raisonnent à peu près comme ces deux ignorants Indiens qui concluaient des petites dimensions d'une église à la petitesse du Dieu qui l'habitait. En parcourant l'une après l'autre les planètes, ils ne manquent jamais de faire remarquer comment, vue de là, la Terre apparaît toujours de plus en plus petite : dès Saturne, de fait, et partant d'Uranus et de Neptune, elle devient invisible. Elle doit donc être inconnue et inconnue sans remède non pas seulement à toute l'immensité de l'univers, mais encore, dans les limites étroites de notre système, aux mondes qui gravitent à une grande distance d'elle. Mais, pour l'amour de Dieu, que peut faire à la dignité de l'homme de pouvoir, oui ou non, être vu lui-même ou son habitation

des globes nébuleux de Saturne et d'Uranus? Il lui suffit, pour connaître sa grandeur royale, de savoir qu'il embrasse du regard de ses facultés, vrais rayons de l'image divine, ces mondes eux-mêmes qui ne peuvent ni le découvrir ni le connaître lui-même. C'est vraiment étrange que l'on essaie de faire tourner à l'avilissement de l'homme les conquêtes astronomiques qui sont pourtant la plus étonnante démonstration de sa grandeur ; et surtout qu'on le fasse en parlant d'Uranus et de Neptune, deux des plus belles conquêtes de l'astronomie moderne.

Il y eût en 1881, un siècle qu'Uranus fut découvert. Il est étonnant qu'on n'ait pas célébré solennellement ce centenaire aux frais des peuples. Si l'heureux explorateur eut été un Voltaire, la fête eût certainement eû lieu ; mais ce fût un bon Anglais, fils d'un organiste, musicien lui-même d'abord, et ensuite, observateur passionné des cieux, devenu enfin le grand astronome Guillaume Herschel. Tous savent comment, après avoir contemplé une fois les beautés célestes, au moyen d'un télescope médiocre qui lui était tombé sous la main, leur fervent admirateur, trop pauvre pour acheter un instrument semblable, se mit en œuvre d'en fabriquer un lui-même, et, comment, ayant réussi après un travail infini, il en fit d'autres et d'autres encore, jusqu'à ce qu'il parvint à construire son fameux télescope de 1m 47 de diamètre et de 12m de longueur et à découvrir ainsi des milliers de mondes célestes. De toutes ses découvertes, nulle ne lui valut plus de réputation que celle d'Uranus ; et pourtant, Uranus n'est point, comme tant d'autres, un soleil parmi les astres, mais tout simplement une humble planète de notre planète.

Herschel observait une nuit un groupe d'étoiles dans la constellation des Jumeaux, quand il remarqua que l'un de ces astres avait un diamètre extraordinairement grand et des contours parfaitement définis. Il applique alors au télescope une lentille oculaire grossissant 460 fois les objets, puis une autre, les grossissant 932 fois ; et voilà que le diamètre de l'astre en question grandit en proportion, tandis que les autres d'alentour se maintiennent tels qu'ils étaient dès le commencement, des points scintillants d'un diamètre inappréciable. C'était déjà un indice certain sur la nature de l'astre observé : il n'était point une étoile. Le vigilant astronome se remit à l'épier pendant les nuits suivantes : et bientôt il arriva à la certitude que l'astre changeait de position par rapport à ses voisins. Il n'y avait dès lors plus aucun doute : c'était ou bien une planète ou bien une comète. Herschel prit cet astre pour une comète. Ainsi aussi firent les autres astronomes dans ces commencements. Mais quand ils eurent pu calculer son orbite par leurs observations, les plus habiles furent convaincus que c'était une toute nouvelle planète, qu'il fallait ajouter dans notre système, audelà de Saturne, réputé jusques-là la dernière province de l'empire du Soleil. Quant au nom à donner à la nouvelle planète, il y eut aussi quelque hésitation. Pendant un temps assez long,

on continua à l'appeler Herschel du nom de celui qui l'avait découverte. Mais ensuite prévalut la dénomination mythologique d'Uranus. Uranus, comme on sait, fut le père de Saturne et l'aïeul de Jupiter ; ainsi, ces planètes sont placées d'après l'ordre généalogique de cette famille divine, plus connue qu'honorable et les astres du fils et du petit-fils sont tout naturellement audessous de celui consacré par notre âge à leur vénérable grand-père.

X

COMMENT ON PEUT DISTINGUER UNE PLANÈTE PARMI LES ÉTOILES.

Plusieurs de nos compagnons de route auront suivi attentivement les raisonnements d'Herschell, au moment où il découvrait Uranus : ils auront été heureux d'acquérir une connaissance précieuse, voir même nécessaire pour un explorateur des mondes célestes, à savoir, quels sont les signes auxquels se reconnaît une planète parmi les étoiles. Le premier de ces signes, qui frappe à première vue et qui s'observe même à l'œil nu chez les astres les plus éclatants, c'est la diversité de la lumière : elle est scintillante et agitée dans les étoiles, tranquille et uniforme, comme celle de la lune dans les planètes. A ce caractère se joint la différence très marquée qu'elle présente sous le rapport de la netteté des contours. C'est ce qu'on remarque surtout, quand on fixe sur un astre, quelle que soit sa grandeur, non plus l'œil nu mais l'œil armé d'un télescope. Avec cet instrument, une étoile apparaît comme un point lumineux, à confins bien déterminés, elle se gonfle même en une sphère dont l'œil peut saisir le relief et la convexité.

Il y a un autre fait, qui n'est pas sans causer un étonnement peu agréable aux jeunes explorateurs des mondes célestes, la première fois qu'ils fixent une étoile au moyen d'un télescope ; que dis-je aux jeunes explorateurs, les plus vieux et les plus exercés ne manquent jamais eux-mêmes d'en recevoir une pénible impression. C'est que le télescope, au lieu de grossir les étoiles et de nous les faire voir, ce qu'elles sont en réalité, comme d'immenses soleils, les diminue plutôt et nous les présente seulement comme des points lumineux dont il redouble beaucoup la splendeur. Ce fait est dû à l'infinie distance à laquelle se trouvent ces astres, distance telle qu'en dépit de tous les moyens pris pour en augmenter les apparences, leur diamètre reste, à nos yeux, une ligne imperceptible, ou mieux, un simple point lumineux. Il n'en est pas ainsi des planètes. Bien que très grande et même exhorbitante, leur distance n'est jamais telle qu'elle rende leur diamètre inappréciable aux regards ; leur diamètre devient plus sensible encore avec le télescope et plus les lentilles sont puissantes, plus il en est ainsi. Voilà

pourquoi, voyant le diamètre d'Uranus augmenter au bout de son télescope, Herschell pouvait en conclure que cet astre n'était pas semblable aux étoiles qui l'entouraient.

Il y a enfin un troisième caractère : les planètes changent de place relativement aux étoiles, tandis que celles-ci gardent toujours entr'elles la même position. L'immense éloignement des mondes sidéraux non seulement réduit à des dimensions imperceptibles à nos yeux, le diamètre de ces Soleils, mais encore les mouvements dont ils sont très probablement animés. Et pourtant, si nous en jugeons par ce qui se passe dans notre système, ces mouvements doivent être très rapides et très étendus ! Etant donnée la distance, si le Soleil parcourait l'orbite de Neptune, avec ses 8896 millions de kilomètres en diamètre, il est certain qu'il est peu d'étoiles à l'égard desquelles il paraîtrait avoir changé de position. En retour, combien peu nombreuses sont les étoiles dont le mouvement de millions et millions de kilomètres connus de Dieu seul, se révèle à la Terre, comme un déplacement à peine appréciable, malgré les télescopes les plus perfectionnés ! Aussi la disposition des mondes sidéraux nous apparaît dans le ciel toujours la même, et telle la crurent les anciens, quand ils appelèrent *fixes* les étoiles. De fait, les cartes des constellations transmises par l'antiquité sont parfaitement exactes aujourd'hui et l'on n'a pu remarquer entr'elles aucun changement appréciable.

Il en est tout autrement des *planètes* ; si même elles ont reçu ce nom qui veut dire *errantes* en grec, c'est par opposition à la stabilité des étoiles. Quelque lent que soit leur mouvement, qu'elles accomplissent leur révolution autour du Soleil en 84 ans comme Uranus ou en 165 ans comme Neptune, leur déplacement sera encore de 4o l'année ou de 2o au moins, c'est-à-dire, très visible pour un astronome qui les observe à des intervalles de temps assez éloignés. Pour les planètes plus rapprochées, même à quelques jours d'intervalles, leurs changements seront appréciables.

XI.

LE MONDE D'URANUS. ÉTAT NÉBULEUX DE SON GLOBE.

Les planètes que nous avons explorées jusque-là, Jupiter et Saturne, sont l'une et l'autre très brillantes ; Uranus au contraire se montre à peine sur la voûte céleste comme un astre de sixième grandeur et échappe aux regards de quiconque n'a pas des yeux de lynx. Cette apparente petitesse vient sans doute de l'énorme éloignement de cette planète, laquelle gravite à environ 2840 millions de kilomètres de nous ; mais elle a aussi une raison d'être dans son volume, lequel est petit en

comparaison de celui des autres colosses planétaires. En effet, Uranus n'a un diamètre que quatre fois plus grand que la Terre, savoir 52,000 kilomètres et ne l'emporte en volume que 73 fois sur elle. C'est bien peu à côté des globes gigantesques de Jupiter et de Saturne, mais non, en comparaison des quatre planètes, plus voisines du soleil, Mercure, Vénus, la Terre et Mars, qui, tous ensemble, sauf pour la densité, ne formeraient pas un corps égal à Uranus.

Mais sa masse est loin de correspondre à son immense volume. Uranus, pesé par les astronomes en la manière décrite précédemment, ne se trouve avoir un poids que de 15 fois supérieur à celui de notre globe ; d'où il résulte pour qui compare sa masse à son volume, qu'Uranus est cinq fois moins dense que la Terre. Ainsi devient plus vraisemblable que jamais l'opinion du P. Secchi, d'après laquelle les quatre grandes planètes seraient toutes des globes ni solides ni liquides, mais composés de matière à l'état nébuleux et tout à fait différents du nôtre. Même l'atmosphère, qui en forme l'enveloppe externe, découverte et analysée au moyen du spectroscope, a été trouvée différer de l'atmosphère terrestre, ressembler en partie à celle de Jupiter et de Saturne et s'en distinguer par des caracteres tout particuliers.

Le spectre d'Uranus nous montre en effet deux raies spéciales très rapprochées du vert et de l'azur ; le jaune y manque entièrement. Ce fait prouve que l'uniformité de la matière dans l'univers, si hautement exaltée par les incrédules pour des fins bien connues, existe de fait, mais non sans exception. Sans sortir du système solaire, voilà déjà trois astres, et bientôt nous aurons à le redire de Neptune, dont l'atmosphère contient des matières jusqu'à présent du moins inconnues sur notre globe ; et, si cette différence se rencontre dans l'enveloppe extérieure, rien n'empêche ou plutôt l'analogie veut qu'il en soit de même des parties plus cachées dans l'intérieur de ces globes.

Ce sera donc une bonne chose, au lieu d'inviter nos amis à descendre dans le globe d'Uranus, où ils ne trouveraient ni air convenable à respirer, ni vraisemblablement terrain solide où mettre le pied, de leur faire contempler du dehors le spectacle, non observé tout d'abord, de cette immense masse nébuleuse qui, dans le silence et les ténébres de ce ciel lointain, s'avance majestueusement autour de l'immense ellipse fixée à sa course par le Créateur des mondes. Sur cette orbite de 19,200 millions de kilomètres, la grandiose planète marche lentement (n'oublions pas que nous parlons des corps célestes), en raison de 6,700 mètres à la seconde ; aussi, pour accomplir cette révolution, lui faut-il fatiguer pendant 84 ans et 8 jours. Le 21 mars 1865, Uranus était, pour la première fois, revenu au point où Herschell l'avait découvert, le 12 mars 1781.

GIULIO

BIBLIOGRAPHIE.

MONSEIGNEUR DE LAUBERIVIÈRE

CINQUIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC, 1739–40

Cet opuscule renferme un certain nombre de documents en partie déjà publiés en 1881, dans l'*Abeille*, avec une *Introduction* et des *notes* de M. l'abbé Tanguay.

Cette notice commence par des lettres de Mme la comtesse de Chabons, arrière petite nièce de Mgr Lauberivière, adressées à Mgr Taschereau, archevêque de Québec, ou à M. l'abbé Auvergne. Une de ces lettres était accompagnée de l'acte de baptême du sujet de la *notice*.

François-Louis de Pourroy de Lauberivière naquit le 16 juin 1611, et fut baptisé le lendemain, à Grenoble (Isère), sur la paroisse de Saint Hugues.

Son père était Claude-Joseph, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président en la chambre des comptes de cette province, et sa mère Marianne de Saint-Germain de Mérieux. Il eut pour parrain Messire François-Louis de Pourroy, conseiller au parlement de cette province, et pour marraine dame Marie Guilliet, épouse de M. Depluvinet.

Il avait trois frères : Pierre, qui suivit la carrière des armes ; Charles, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique et devint chanoine de la cathédrale de Grenoble ; et François, ancêtre de la famille Quivsonas.

Né dans le sein de la probité et de la vertu dont il avait reçu les semences comme un bien héréditaire, élevé dans un des sanctuaires les plus épurés de la discipline et de la science ecclésiastiques, il devint, même dans sa jeunesse, un modèle pour tous.

Il fut bientôt pacé à la tête d'un des principaux chapitres par les vœux de M. Romans, son parent.

Mais le ministre alla l'y chercher pour le nommer évêque de Québec; ce choix fit hésiter cet ecclésiastique encore si jeune, qui ne se décida d'accepter que sur le conseil de personnes éclairées. Il s'occupa dès lors uniquement d'assurer l'efficacité de son ministère en cherchant un nombre suffisant de collaborateurs. L'évêque de Grenoble lui prêta

son concours empressé, et les rapports plus intimes que ces circonstances établirent entre lui et le nouvel évêque lui donnérent l'occasion d'apprécier ses hautes qualités. " Que ne puis-je, dit-il, dans sa lettre aux curés de son diocèse, à l'occasion de la mort prématurée de Mgr de Lauberivière, que ne puis-je vous rendre tout ce que j'ai recueilli de ce respectable confrère dans les derniers entretiens dont il voulut bien m'honorer !..... jeunesse, grâces extérieures, talents naturels et acquis, prudence prématurée, c'étaient autant d'avantages qui se réunissaient à toutes les autres qualités plus estimables, pour assurer par son moyen l'exécution des desseins que Dieu avait sur lui."

Puis, annonçant à son clergé le triste événement de la mort du jeune évêque, le prélat s'écrie qu' " il meurt comme il a vécu, en saint et en saint que les siècles les plus purs du Christianisme eussent vénéré comme un martyr de la charité."

Des lettres des Rév. Pères Canot et Galpin, jésuites qui avaient accompagné Mgr de Lauberivière dans la traversée de l'océan, font connaître l'opinion que ces religieux s'étaient formée de la vertu du nouvel évêque.

" Sa grande jeunesse, dit le 2nd, avait d'abord effrayé ; on ne croyait pas qu'un prélat de 29 ans fût propre pour un pays où il n'est pas aisé d'avoir qui consulter dans les affaires difficiles. Sa vue seule fit dissiper toute crainte ; une grande modestie, un air gracieux, nous annonçaient qu'on pouvait tout espérer de lui pour le bien du diocèse."

" On peut dire, pour faire son éloge en deux mots, ajoute le P. Galpin, qu'à l'âge de 28 ans seulement, c'était un prélat accompli, d'une douceur qui attirait tous les cœurs, d'une prudence consommée, d'une sainteté qui le faisait infiniment respecter ; en un mot, c'était un apôtre, un saint qui n'était point gêné et qui ne gênait personne."

La *notice* donne des relations très détaillées sur le zèle de Mgr de Lauberivière à soigner et visiter les malades à bord du vaisseau où la peste s'était déclarée, sur les circonstances de sa mort soudaine et inattendue, sur sa sépulture hâtive et enfin sur les guérisons obtenues par son intercession. En voici la liste :—

1° Celle de Mme Saint Antoine, religieuse professe de la communauté du Saint Sacrement ;

2° Celle d'un enfant de Québec, appelé Antoine Pepin ;

3° Celle de M. François Mailhot, lieutenant de Montréal, et de dame Jeanne Véron, épouse de sieur Godefroi, écuier, de Québec ;

4° Celle de Hector-Joseph Beaumer, enfant de sieur Guillaume Beaumer, habitant de la Pointe-aux-Trembles, en l'île de Montréal ;

5° Celle de Mme de Rouville, de Boucherville ;

Et enfin 6° celle d'Elizabeth Bériau, fille de 18 ans.

On peut ajouter à ces guérisons un fait non moins étonnant qui se

passa durant la traversée de l'Atlantique. Une femme avait, dans un moment de trouble, laissé tomber son enfant dans la mer. L'enfant disparut dans l'abîme. Dans sa désolation, la mère éplorée alla se jeter aux pieds du jeune et pieux évêque de Québec, à qui elle avait déjà vu opérer tant de prodiges de charité. Celui-ci se mit aussitôt en prières ; l'enfant reparut sur les flots, et les matelots descendant dans une chaloupe, le prirent et le rapportèrent plein de vie et de santé à sa mère. " Cet événement miraculeux, dit un historien, attesté par une foule de témoins, fut promptement annoncé à Québec, dès que le navire eût jeté l'ancre dans le port et redoubla encore l'allégresse générale que l'arrivée du nouvel évêque excita dans tout le pays."

La correspondance et les documents qui suivent et que le compilateur n'a pas publiés, peuvent servir à compléter la *notice* déjà si intéressante.

M. l'abbé Casgrain a aussi intercallé, dans l'Histoire de l'Hôpital Général de Québec, un extrait des Annales de cette communauté qui donne une idée de l'impression profonde et de la douleur universelle causée en Canada par la mort d'un si digne évêque.

E. L.

***

CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS NOUVEAUX

I

M. Delorme, agent du chapitre de la cathédrale de Québec, à Paris, à son frère M. Hazeur, chanoine, à Québec.

A Paris, le 21 mars 1739.

..... L'on dit que nous aurons pour évêque M. de Lauberivière, qui n'est âgé que de 29 à 30 ans. Il est fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble. Il a un frère président de la chambre des comptes au même endroit. Il a demeuré dix ans à Saint Sulpice. C'est un homme, dit-on, d'une grande piété et qui a du savoir. Il est arrivé de Grenoble depuis environ quinze jours et il demeure au Séminaire de Saint Sulpice.

Je l'ai été voir et lui ai fait mon compliment qu'il a reçu très gracieusement.

Comme il était fort tard, lorsque je le vis, il me pria de le venir voir

souvent pour prendre avec moi les lumières et les connaissances qui lui étaient nécessaires pour le Canada.

Je ne manquerai pas, comme vous pouvez croire, d'y retourner..... Il m'a paru d'une physionomie très prévenante et un air assez poli. Il est, dit-on, très pieux et a parfaitement bien fait dans la licence.

II

Le même au même.

le 1er juillet 1739.

J'ai été rendre visite à M. Dosquet ; il me reçut avec beaucoup de marques d'amitié. Il me demanda ce que je pensais de notre nouvel évêque. Je lui dis qu'il paraissait fort jeune, mais que je croyais qu'il ferait bien dans le pays, ayant de l'esprit et beaucoup de piété.

III

L'évêque de Québec au ministre.

Paris, 19 avril 1740.

Mon départ est fixé au 9 du mois prochain..... Je ne chargerai pas beaucoup le vaisseau ; si vous voulez bien m'accorder deux tonneaux et demi, et le passage pour l'aumônier (1) et deux domestiques, je n'en demanderai pas davantage.

(Signé) † Fr. L. Év. de Québec.

IV

M. Delorme à M. Hazeur.

A Paris, 21 mai 1740.

Il n'y a rien à craindre de la part du nouvel Evêque pour les préventions ; du moins il ne m'en a pas paru susceptible.....

(1) M. Pierre Paris, Secrétaire du prélat.

Il cherche le bien et veut travailler, à quelque prix que ce soit, à se concilier tous les esprits, bien vivre avec son chapitre et avec tout le monde sans aucune partialité. Quoique fort jeune, il m'a paru prudent en bien des rencontres. Il a dans le fond de l'esprit, de la piété, du zèle et beaucoup de douceur. Il ne mène avec lui qu'un aumônier, un valet de chambre et un laquais qui lui servira dans la suite de cuisinier. Son dessein est de loger au Séminaire de Québec et d'y vivre, peut-être, comme il a fait, depuis sa nomination à l'épiscopat, au Séminaire de Saint Sulpice de Paris, buvant et mangeant au réfectoire avec les séminaristes.

V

Le Gouverneur au ministre.

6 août 1740.

..... Cette maladie est une fièvre continue accompagnée de violents transports au cerveau et quelquefois d'éruption.

Elle est depuis sept semaines dans le vaisseau. Il y a cent soixante malades ; mais il n'est mort que quinze à vingt personnes. Mgr l'évêque, Mess. les officiers et les passagers à la table sont en bonne santé. Le vaisseau est en rivière depuis plus d'un mois.

VI

Le même au même.

10 août

..... M. de la Saussaye m'a envoyé cent dix malades, tant de son équipage que passagers ; je les ait fait mettre à l'Hôtel-Dieu.

Mgr l'évêque arriva ici le 8 au soir dans un canot que je lui avais envoyé. M. Deschaillons, commandant en l'absence de M. le général, lui a fait rendre, à son arrivée, tous les honneurs militaires en usage en pareilles occasions. Les officiers de la juridiction l'ont harangué. Le Conseil Supérieur lui a député quatre conseillers pour le complimenter, et de mon côté je lui ai fait le meilleur accueil qu'il m'a été possible.

NOTA.—Les députés du Conseil étaient MM. Frs. Et. Cugnet, premier conseiller, Nicolas Lanoullier, Jacques Delafontaine et Guillaume Estèbe.—Le 27 août, le Conseil en corps assista au service du prélat.

VII

Extrait d'un acte du Chapitre de la cathédrale de Québec.

Ajourd'hui, vingt-troisième août mil sept cent quarante, le chapitre s'est assemblé au son de la cloche et selon la forme ordinaire, après avoir célébré la messe du Saint Esprit, où se sont trouvés M. de Lotbinière, doyen ; M. Miniac, archidiacre ; M. Hazeur, pénitencier ; MM. Plante, Maufils, Fornel, Tournancour, Falaise, chanoines ; M. Poulin, absent à cause de la paroisse qu'il dessert ; au sujet du décès de Monseigneur François-Louis Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec, qui est mort ce matin à sept heures, et comme il est nécessaire de pourvoir à la juridiction et de nommer des Grands-Vicaires pour avoir la conduite du diocèse, le chapitre a déclaré le siège vacant, et a procédé à l'élection des dits Grands-Vicaires, et à la pluralité des voix a nommé M. Miniac, archidiacre du chapitre, pour Vicaire Général de tout le diocèse, etc.

VIII

Lettre d'une Religieuse.

25 octobre 1740.

..... La fâcheuse maladie que le vaisseau du Roi a apportée en Canada nous cause beaucoup de peine et d'embarras. Mgr notre nouvel évêque en est mort douze jours après son arrivée à Québec, où il est extrêmement regretté, car il avait plu à tout le monde en se montrant seulement le jour de son entrée en cette ville. Tout ce qu'on remarquait en lui gagnait le cœur de ses ouailles, et il se promettait de faire beaucoup de bien dans cette colonie.

Mais Dieu, dont les desseins sont autant adorables qu'impénétrables, nous a privées des avantages que sa présence nous aurait procurés. Nous ne l'avons pas vu ; nous savons qu'il avait parlé des communautés de manière à nous donner lieu d'espérer un très-doux gouvernement... La maladie dont il est mort est une espèce de pourpre qui a dégénéré en charbon. Tous deviennent noirs comme des nègres sitôt qu'ils ont expiré : on les enterre promptement, et Mgr même fut inhumé dès le jour de son trépas et couvert dans son cercueil.

IX

M. Delorme à M. Hazeur.

A Paris, le 16 février 1741.

.... Vous avez eu la peste qui vous a été portée en Canada par le vaisseau le *Ruby*, qui a fait périr bien du monde, entre autres M. de Lauberivière, notre évêque, après avoir donné dans la traversée des marques de son zèle, de sa piété et de sa charité auprès des malades qui étaient dans le vaisseau. C'était un homme d'un vrai mérite qui, quoique jeune, se serait fait au pays, dont, je suis persuadé, il aurait gagné le cœur des peuples par sa grande douceur et son affabilité. Il y a paru à son arrivée par les éloges qu'en ont faits tous ceux qui ont écrit en France. C'était un fruit mûr pour le ciel. Le Seigneur l'a tiré à lui pour des raisons que l'esprit humain ne saurait pénétrer et auxquelles nous devons nous soumettre.

X

Le même au même.

A Paris, le 11 mai 1741.

..... La perte, dit-on, que l'on a faite de M. Berthier, chirurgien, n'est pas grande : car il n'était pas de ces gens célèbres dans son art. Je crois qu'il n'a pas peu contribué à avancer les jours de notre pauvre évêque par la manière brusque dont il l'a traité. Ce sont ces saignées, si souvent réitérées, qui ont donné le transport au cerveau et causé ensuite la mort à notre jeune prélat.

XI

Extrait des archives du Chapitre de la cathédrale de Québec.

Le dit jour vingtième août mil sept cent quarante, en conséquence des représentations de M. le Gouverneur-Général et de M. l'Intendant, à raison de la maladie contagieuse le chapitre a fait l'inhumation et enterrement du corps de Mgr Pourroy de Laubèrivière, évêque de Québec, décédé ce matin, qui a été inhumé dans le chœur de l'église

cathédrale, à côté de la tombe du premier évêque de Québec. Son service a été différé au premier jour libre. La dite inhumation a été faite par M. de Lotbinière, doyen, qui a signé le dit acte d'inhumation avec le secrétaire *ad hoc* du dit chapitre. Fait les jour et an que dessus.

(Signé) CHARTIER DE LOTBINIÈRE, doyen,
J. FORNEL Ptre secrétaire *ad hoc.*

XII

Le 24 septembre 1748, sur les trois heures après-midi, en exécution de l'ordre à nous donné par Messire Henri-Marie de Pontbriand, évêque de Québec, conseiller du Roi, etc. Nous, soussigné, chanoine théologal et official de Québec, accompagné de MM. de Godefroy de Tonnancour et Poulin, aussi chanoines de la même église, MM. les autres chanoines duement avertis n'ayant pu s'y trouver, avons fait la levée du corps de feu Messire..... Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec, décédé le vingtième jour du mois d'août de l'an mil sept cent quarante..... d'heureuse mémoire, ci-devant inhumé..... dans le chœur de l'ancienne église cathédrale et paroissiale de Québec, au-dessous de la première marche du grand autel, et l'avons placé et inhumé du côté de l'épitre, trente pieds plus haut afin qu'il se trouvât à un pied et demi au dessous de la première marche du grand autel dans le milieu de l'église nouvellement bâtie, dans la nef de laquelle il se serait trouvé, s'il n'avait été relevé. Avons aussi béni la fosse et chanté le libéra et oraisons convenables, et de plus avons pris et retiré trois des vertèbres du corps de mon dit Seigneur de Lauberivière par ordre exprès de mon dit Seigneur de Pontbriand, évêque de Québec, en présence des dits MM. les chanoines, du Sr le Bansais faisant les fonctions curiales dans la dite église, du Sieur Roussel, ancien marguillier et préposé à la construction de l'édifice de la dite nouvelle église et de plusieurs personnes auxquelles nous avons déclaré publiquement que par ordre de mon dit Seigneur de Pontbriand nous ne prenions les dits trois os des vertèbres du corps de mon dit Seigneur évêque de Lauberivière que pour les remettre à Sa Grandeur, de tout quoi nous avons rapporté le présent procès-verbal et porté sur les Registres du chapitre pour valoir et servir à qui il appartiendra, sous nos seings les dits jour et an que devant.

(Signé) DE LAVILLANGEVIN, Thgal,
POULIN, Secrét.

FLEURS ET PEINTURE DE FLEURS

Parmi les innombrables publications, qui, à cette époque de l'année, encombrent en France les librairies, nous avons remarqué un aimable livre : *Fleurs et peinture de fleurs* (1 vol. in-8, librairie Didier à Paris). L'auteur en est M. Loir-Mongazon, professeur à l'Université catholique d'Angers. Le sujet est tout nouveau et n'avait été jusqu'ici traité par personne.

L'auteur, amateur des voyages et curieux de belles choses, a parcouru les musées de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne et des Pays-Bas ; et, partout, parmi les merveilles qu'ils renferment, il a regardé avec préférence les tableaux des fleurs. Il a ensuite réuni ses souvenirs en un volume, et, les disposant en ordre avec l'aide des historiens et des chroniqueurs, il en a fait un livre agréable à lire, autant par le sujet que par la manière dont il est traité.

La vie des peintres de fleurs de profession occupe une assez grande place dans l'ouvrage, et des renseignements, souvent cherchés à des sources lointaines, y éclairent des points restés, jusqu'ici, obscurs dans leur histoire, et donnent à l'auteur occasion de raconter quelque anecdote rare et curieuse.

Nous voyons, en outre, sous le pinceau de tous ces peintres—et c'est un des intérêts de l'ouvrage—les caractères de la peinture de fleurs varier selon les temps, les pays et le talent des peintres. Nous rencontrons d'abord les fleurs ornant les manuscrits du Moyen-Age ; elles sont imparfaites et charmantes.

Viennent ensuite les fleurs éclatantes de la Renaissance italienne et les nobles bouquets de Monnoyer. Puis, on arrive aux fleurs semblables à des pierres précieuses, peintes avec tant d'art autour des déesses symboliques, des portraits et dans les jardins de Breughel, ainsi qu'aux vierges délicieuses du Jésuite d'Anvers, Daniel Seghers. Enfin, la Hollande, après avoir reçu de la main de De Heem, d'admirables *natures mortes* mêlées de fleurs et de fruits, arrive à l'expression parfaite de son amour pour les fleurs avec l'habile et savant Van Huysum.

Ce tableau, sous la plume de M. Loir-Mongazon est disposé avec art, et l'intérêt y croît à mesure qu'on avance, d'une manière semblable à celle dont l'harmonie augmente dans une symphonie de Mozart.

FEU L'HONORABLE JOSEPH CAUCHON [1]

Joseph Cauchon est né le 31 décembre 1816. Ses ancêtres étaient de Dieppe, en Normandie, et vinrent s'établir en Canada vers l'an 1636.

Il commença son cours classiqne, en 1830, au Petit-Séminaire de Québec et le termina en 1839.

Cette même année, il commençait l'étude du Droit et était admis au barreau, durant l'automne de 1843 ; mais il s'y montra à peine, ayant un goût bien prononcé pour le journalisme et ayant même déjà pris part à la fondation du *Journal de Québec*, dont il a été rédacteur en chef jusqu'à l'époque où il entra dans le cabinet MacKenzie.

En 1840, il publia, à l'usage des collèges et des écoles supérieures, un traité élémentaire de physique, qui fut bien acceilli par le public et les institutions.

En 1841, il rédigeait temporairement la partie politique du journal *Le Canadien*, en l'absence de son rédacteur en chef, M. Etienne Parent. Il le rédigeait de nouveau, encore temporairement, durant le printemps et l'été de 1842, et, le 2 décembre de la même année, il prit part à la fondation du *Journal de Québec* en compagnie de M. Augustin Côté, qui en est encore l'éditeur-propriétaire.

Ce journal prit, dès le début, la plus large part aux grandes luttes constitutionnelles que se livrèrent, d'un côté, le despotisme appuyé sur l'ancienne oligarchie officielle et, de l'autre, les partisans du gouvernement parlementaire et de la pleine responsabilité ministérielle au peuple. Ces luttes commençaient, en 1843, par la retraite du ministère LaFontaine-Baldwin et se terminaient, en 1848, par la rentrée au pouvoir des mêmes hommes.

Le *Journal* se montra indépendant des partis, jusqu'en 1843 ; mais s'étant rendu compte de la nature de la crise ministérielle qui venait de se produire, il prit franchement partie pour les ministres résignataires, et M. Cauchon devint leur ami personnel et leur soutien constant, soit dans la presse, soit dans la Chambre où il a occupé un siège

---

(1) (Du *Journal de Québec.*)

pour le même collège électoral, le comté de Montmorency, sans interruption, de 1844 à 1867. Il fut élu neuf fois au parlement du Canada-Uni, dont quatre fois à la suite d'oppositions excessivement acharnées.

M. Lafontaine se retirait de son plein gré de la vie publique, en 1851, et était remplacé par MM. Hincks et Morin comme chefs du cabinet. M. Hincks avait recherché et M. Morin accepté l'alliance des radicaux du Haut-Canada, qu'ils avaient jusque-là repoussés et combattus. Ils offrirent à M. Cauchon la place d'assistant-secrétaire provincial, avec un siège dans la chambre ; mais il refusa dans une lettre où il donna longuement ses motifs, et alors s'engagea, entre le premier ministre et lui, une correspondance qui fut publiée et qui eut beaucoup de retentissement.

Après l'accomplissement de l'Union des deux Canadas au détriment de la province française, celle-ci, unie comme un seul homme à cause des dangers qui menaçaient son autonomie, avait fait alliance avec les libéraux du Haut-Canada qui l'abandonnèrent à plusieurs reprises. Il devint alors évident, pour M. Cauchon, que les alliés naturels du Bas-Canada étaient les conservateurs du Haut-Canada, qui, ayant renoncé à leur doctrine impossible du passé, et s'étant franchement ralliés au gouvernement parlementaire, soutenaient les Canadiens-français lorsqu'ils étaient abandonnés de leurs propres alliés, et il abonda dans ce sens dans le *Journal de Québec.*

La polémique acharnée qui en résulta dura trois ans et aboutit à la chute du ministère Hincks-Morin.

Défait par l'abandon des radicaux, M. Hincks, pour les punir, livra le pouvoir aux conservateurs en donnant à ceux-ci l'appui de ses amis restés fidèles.

M. Cauchon arrivait au pouvoir, en janvier 1855, avec le portefeuille du domaine public. Il fit d'incroyables efforts pour placer sur un bon pied le vaste département qui lui était confié, et quand il se retira il emporta avec lui les regrets des colons qu'il protégea énergiquement et efficacement. Il se montra remarquable surtout par son inflexible volonté, son esprit d'initiative et d'organisation et son talent d'administration.

Il publia, en 1856, un rapport sur la colonisation, le caractère agricole du pays, le commerce de bois et nos forêts, qui est resté comme un modèle dans son genre et qui est certainement consulté avec les nombreuses cartes qui l'accompagnent. Il fit faire aussi, sur une vaste échelle, la carte géographique, physique, topographique et marine du Canada. Son but était de faire connaître le pays dans tous ses détails et d'y attirer l'émigration européenne en y indiquant les meilleurs centres de colonisation.

A la suite d'un malentendu entre lui et ses collègues, malentendu dont il serait peut-être difficile d'apprécier le caractère à la distance où nous nous trouvons, il laissa le pouvoir dans le printemps de 1857, et resta dans l'opposition jusqu'à 1859. Il se sépara de cette dernière en découvrant que ses chefs, pour monter (momentanément) au pouvoir, en 1858, avaient consenti à donner au Haut sur le Bas-Canada une prépondérance représentative dans la Chambre populaire, et, dans le printemps de 1861, il arrivait dans le cabinet avec le portefeuille des Travaux publics.

Au printemps de 1862, le gouvernement, dont il faisait partie, se trouva dans une minorité de sept et M. Cauchon dut de nouveau prendre sa place sur les banquettes de l'opposition.

Cependant, en 1864, le parti radical laissa d'impuissance échapper les rênes du gouvernement et il se fit une alliance entre les chefs de tous les partis, à l'exclusion des radicaux du Bas-Canada, Sir Etienne Taché et MM. J. A. Macdonald et Cartier agissant pour les conservateurs des deux provinces et M. Brown pour les radicaux du Haut-Canada.

Cette alliance, qui fut appelée *coalition*, eut pour cause l'impossibilité de gouverner plus longtemps le pays en face de l'hostilité existante entre les deux Canadas, et qui se reproduisait sous toutes les formes et dans toutes les occasions avec des circonstances chaque fois plus aggravantes.

La condition primordiale de l'alliance fut un changement de constitution qui, tout en conservant aux provinces leur autonomie, devait cependant donner satisfaction au nombre dans une représentation collective et distincte des législatures locales. C'est de cette alliance qu'est sortie la confédération de toutes les provinces de l'Amérique britannique du Nord, sous le nom de Canada.

Quand la question de la confédération se produisit, elle créa presque de la consternation, surtout en Bas-Canada. On y connaissait le présent, mais l'avenir, obscur pour tous, semblait pleim de danger et peut-être de péril, et de sérieuses appréhensions dominaient toutes les sphères de la société depuis les plus hautes jusqu'aux plus basses, à tel point qu'un journal conservateur qui aurait pris résolument et habilement le contre de la question, était certain d'entraîner avec lui les populations et de rendre impossible cette constitution qui est aujourd'hui un grand fait; mais M. Cauchon, à la suite de longues méditations sur l'ensemble et les détails du projet de constitution et ses résultats probables, écrivit en faveur de la confédération une série d'articles qui, de l'aveu même de ses adversaires, entraînèrent l'opinion du Bas-Canada et de ses représentants.

En 1866, M. Cauchon était unanimement élu maire de Québec; il l'était aussi unanimement, eu 1867.

Le 14 octobre 1866, lorsque le feu dévora une partie du faubourg Saint-Roch et presque toute la paroisse de Saint-Sauveur, réduisant en cendres près de deux mille maisons, M. Cauchon, comme premier matrat, rédigeait et adressait, concurremment avec les sommités des clergés, catholique et protestant, et d'autres citoyens de distinction, au monde entier une circulaire pour appeler sa commisération sur d'aussi navrantes infortunes, et il recevait pour les malheureux incendiés environ $500,000 dont $387,000 en argent et le reste en marchandises. Il déploya, dans cette circonstance malheureuse, une incessante énergie et les incendiés durent la plus large part de leur succès en Angleterre aux rapports d'amitié qui existaient entre leur maire et les hommes éminents qui prirent l'initiative de la charité, à Londres et dans les autres villes de la Grande-Bretagne. M. Watkin, membre du Parlement Impérial, l'auteur même du mouvement en Angleterre, l'a formellement déclaré dans une lettre qu'il adressait au comité de secours à Québec.

En 1867, M. Cauchon était unanimement élu au comté de Montmorency et pour les Communes fédérales et pour l'Assemblée législative provinciale ; mais peu de temps après il acceptait la présidence du Sénat et abandonnait par là même son siège dans la chambre des Communes.

Lors des élections générales pour les Communes, en 1872, il abandonna le Sénat pour se présenter dans Québec-Centre, où il eut pour adversaire M. James Ross, le marchand millionnaire qui a été fait sénateur, l'an dernier. Tout Québec a encore présent à la mémoire la terrible lutte qui eut lieu durant cette élection qui ensanglanta les rues de la ville. M. Cauchon sortit victorieux de cette lutte.

Plus tard, il entra dans le cabinet Mackenzie où il demeura jusqu'à ce qu'il fut nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, en 1877, poste qu'il a occupé pendant cinq ans. A l'expiration de son terme d'office, le 2 décembre 1882, M. Cauchon entra dans la vie privée avec une santé qui laissait beaucoup à désirer. A la suite de spéculations malheureuses, qui ont englouti sa fortune, il a dû, sur le conseil de ses médecins, abandonner toute occupation quelconque et se résigner à un repos absolu. Il laissa Winnipeg, l'automne dernier, pour aller demeurer avec son fils, Joseph, qui est établi sur une ferme à Qu'Appelle, dans le territoire du Nord-Ouest. C'est chez lui qu'il est décédé, lundi soir, le 23 de février, à l'âge de 68 ans, 1 mois et 23 jours.

M. Cauchon a convolé trois fois en mariage. Il laisse deux enfants de son premier mariage : Joseph, chez qui il est mort, et Joséphine, épouse de M. Petrus Gauvreau. De son second mariage, un fils, Nolan, qui étudie au collège de Saint-Boniface, à Winnipeg.

Il n'a pas eu d'enfants de son troisième mariage.

X. X. X.....

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE : — Les grottes de Fish River en Australie. — Manufacture du tabac en France.—Téléphone.

J'ai visité autrefois les grottes de Han, dans les Ardennes belges, fameuses par leurs stalactites et leurs stalagmites, et leur souvenir est demeuré ineffaçable en moi. Quand on songe à l'extrême lenteur avec laquelle ces dépôts calcaires se forment, aux dimensions extraordinaires qu'ils ont acquises dans le présent âge, l'imagination se confond dans la supputation de leur haute antiquité. J'aurai peut-être à revenir un jour sur ces célèbres grottes de Han. En attendant, je traduis de M. J. E. Richter, une description des grottes de Fish River, dans la Nouvelle-Galle du Sud, en Australie, qui me paraissent non moins intéressantes.

Les grottes de Fish River, en Australie, sont situées à environ 80 milles de Sydney, et à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans une région montagneuse et des plus pittoresques. Elles ont été découvertes pour la première fois en 1866, par des colons qui s'étaient mis à la poursuite de maraudeurs (*bush rangers*).

A part la vue des grottes qui attirent un nombre considérable de visiteurs curieux d'en admirer les merveilles, la région environnante offre encore un intéressant sujet d'investigation aux géologues et aux amateurs de l'étude de la nature. Un mur ou bordure de calcaire dur comme le silex, de plusieurs centaines de pieds de hauteur, s'étend à travers la contrée sur une longueur de quelques milles, tantôt s'allongeant avec une rigidité perpendiculaire sous une forme régulière et pleine, et tantôt se creusant de larges voûtes semblables à des ponts pour livrer passage à des cours d'eau. Une de ces voûtes donne accès à un courant qui s'y engouffre mystérieusement pour ne reparaître que plus d'un mille au-delà, sans que, jusqu'ici, on soit parvenu à préciser sa course souterraine. Il n'existe pas de doute que ce courant traverse des cavernes inconnues surpassant peut-être en beauté celles qui ont été découvertes déjà, et qui font les délices de tous ceux

qui ont eu le bonheur de les visiter. Dans les temps passés, cette bordure immense de calcaire, si élevée aujourd'hui au-dessus du niveau de la mer, et à 80 milles du rivage actuel, a dû être la limite de l'Océan, et sa base a dû servir de domaine et de champ de reproduction à des myriades de coquillages. En déterrant un fragment de pierre détaché sans doute depuis de longues années du mur, et enfui sous l'herbe dans la terre rouge, on découvre diverses coquilles sur sa surface corrodée et paraissant en relief. Les plus grandes de ces coquilles n'avaient pas plus d'un pouce et demi de section. La ligne de jonction du calcaire avec les autres roches est bien tranchée en différents endroits. Du côté ouest, on rencontre au-dessus un schiste durci de formation silurienne ; de l'autre côté, c'est un schiste plus tendre. Un autre cours d'eau, après s'être créé un passage par un pont au travers du mur calcaire, rejoint immédiatement le premier. C'est proche de la jonction de ces deux courants que sont situées les grottes aujourd'hui connues, et qu'un gardien officiel fait voir aux visiteurs : elles ont été sagement réservées par le gouvernement de la Nouvelle-Galle du Sud contre l'accaparement de la spéculation et contre l'ingérence privée ; les grottes de Fish River sont demeurées et demeureront propriété nationale. Là où les deux cours d'eau se sont ménagé un passage de plusieurs centaines de verges à travers le mur, on découvre des traces suffisamment nombreuses qui indiquent que, précédemment, ces courants ont d'abord creusé leur lit sur un niveau beaucoup plus élevé, mais que, d'âge en âge, ils sont descendus de plus en plus bas jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur niveau actuel.

Les grottes de Fish River sont singulièrement attrayantes. Les galeries inextricables, les chambres immenses, les passages se succédant ou s'enchevêtrant, ont un aspect tellement splendide, que ceux qui les ont vues une fois éprouvent l'ardent désir de les revoir toujours, sans que leur admiration puisse jamais se lasser. Les formes majestueuses dans leurs stalactites et leurs stalagmites, leurs variétés infinies, offrent à la vue un caractère de grandeur et de majesté dont la beauté n'a jamais été surpassée ailleurs, et quand la scène est éclairée par la lumière au magnésium ou bien par la lumière électrique, on se sent comme transporté dans un monde inconnu, féerique, au milieu duquel l'imagination se perd. On ne vit plus, on rêve, et quel rêve ! Le grandiose, le sublime, le fantastique, se confondent, s'entassent, se multiplient dans une confusion majestueuse qui ne laisse à la pensée que l'admiration d'un ensemble d'une splendeur incomparable. Les stalactites aux mille formes descendant du plafond, les végétations coralines, les ornementations d'une délicatesse extrême semblables à des frisures de dentelle, les gigantesques colonnes, les rideaux traînants, les arches chatoyantes,

toutes ces merveilles façonnées par la main mystérieuse de la nature présentent à l'œil ébloui tant de beauté, des reflets, des jeux de lumière si bizarres, si fantastiques et en même temps si sublimes, que rien que la vue elle-même ne saurait donner une idée de la scène muette à laquelle on assiste.

Il y a une bonne route carrossable qui conduit de la gare de Tanara aux grottes, distantes de 36 milles.

Le calcaire des grottes de Fish River est de couleur bleu-brunâtre, compact et dur. Il se brise facilement sous le choc du marteau, laissant des cassures aigües semblables à celles du silex. Il est susceptible d'acquérir un beau poli, presque égal à celui de la pierre verte de la Nouvelle Zélande, si fort en vogue maintenant en Australie pour la bijouterie ornementale. En certains endroits, là où autrefois la configuration du sol obligeait les animaux de l'espèce kangaroo à passer souvent dans un étroit sentier, le calcaire est usé et si parfaitement poli par les pieds de ces animaux indigènes, que le visiteur peut s'y mirer comme dans les meilleures glaces.

La longueur des grottes connues aujourd'hui, avec tous les tours et détours, les montées et les descentes, embrasse une étendue de plusieurs milles. Il faut trois bonnes journées pour les visiter convenablement, mais un amateur studieux trouverait amplement à dépenser trois autres jours et plus pour inspecter les étranges accidents de terrains ainsi que les vues des forêts que l'on trouve dans les environs et qui constituent un type à part, le type australien vraiment unique dans la nature.

Les nombreuses fissures que l'on observe dans le calcaire de ces environs sont dues à des bouleversements volcaniques. A la suite de ces révolutions, un grand nombre de fissures ont été remplies par des dépôts de silicates colorés, ce qui dénote la présence d'oxydes de fer et probablement d'autres métaux. Ces oxydes sont aussi la cause des colorations si variées, si diversifiées, que l'on observe avec tant de plaisir dans les ornementations de calcaires des murs et des voûtes, dans les grottes, lesquelles colorations produisent des effets de lumière si extraordinairement beaux.

Pendant les quelques premières années qui suivirent la découverte des grottes, les salles les plus accessibles furent en partie dépouillées indignement par des visiteurs peu scrupuleux qui brisaient et emportaient les plus belles stalactites pour en orner leurs demeures. Le gouvernement a mis fin à un pillage aussi regrettable en prenant les grottes sous sa charge et sous sa haute protection. Depuis ce temps, les différentes issues ont été closes par des portes en fer, et l'on ne peut à présent visiter les cavernes que sous la direction d'un gardien officiel

dont les services sont absolument gratuits. Les curieux n'ont donc à leur charge que les dépenses encourues pour l'éclairage, et les frais de subsistance pendant le séjour. Mais le gouvernement ne s'est pas contenté de pourvoir à la conservation de ces merveilles, il a voulu aussi en rendre l'accès commode à tous par des améliorations considérables et un entretien judicieux ; ainsi une bonne route vous conduit dans toute l'étendue des grottes sans que vous soyez obligé, comme autrefois, de marcher à quatre pattes ou même de ramper à la manière des chenilles pour franchir des passages qui, souvent, n'avaient que 10 à 12 pouces de hauteur. Des ponts ont été jetés au-dessus des précipices et des pièces d'eau, des échelles ou des escaliers, établis pour les descentes et les montées rapides, des garde-fous en fer placés dans les endroits dangereux, et enfin le sol a été débarrassé partout où des roches gênantes et inutiles obstruaient le chemin.

Il serait difficile, il serait oiseux, de chercher à comparer les grottes de Fish River avec les grottes du Mammoth, dans le Kentucky, ou avec celles de Luray, en Virginie, récemment découvertes, car toutes trois ont leurs caractères propres, particuliers, bien distincts, bien nettement tranchés.

Les Mammoth ont leur immensité, et leurs murs couverts de rosettes ; les Luray, leurs ornements imitant la marqueterie ; les Fish River, leurs incrustations tachetées ou filiformes, et leurs draperies ornant les murs et les plafonds.

Les observateurs de la nature extérieure, accoutumés à rencontrer la perfection de la symétrie, des formes, des couleurs, là où la chaleur et la lumière combinent leur puissance pour les développer, seront surpris de trouver ici, comme dans les autres grottes célèbres, que les plus charmantes formes, les scènes les plus admirables, les couleurs les plus variées se soient lentement et silencieusement développées dans ces galeries souterraines, à une température n'excédant pas 60° F., au milieu de ténèbres aussi épaisses que dans les endroits les plus sombres du noir Tartare des anciens. Ces faits bouleverseront assurément les assertions des théoriciens qui prétendent que les plus riches couleurs ne peuvent être produites que par l'action de la chaleur ou de la lumière, ou bien de la lumière et de la chaleur combinées.

Dans certaines salles, nous nous trouvons quelquefois en présence de ce qu'on prendrait volontiers, à première vue, pour le travail filigrane parfait d'un souffleur de verre, comme si un ouvrier habile dans le métier avait passé par là avec un appareil portatif et avait, comme au hasard, pratiqué son art çà et là, en jetant ses inspirations les plus capricieuses sur les murs, sur les stalactites, dans les niches, sur les arcades sous ses pieds, et sur les dômes à 50 pieds au-dessus de sa tête.

Par endroits notre attention était attirée sur les côtés par des objets singuliers : on aurait dit des tas de pommes de terre et de navets étendus sur le sol et en apparence recouverts d'une couche d'un demi pouce de neige fraîchement tombée. Ce n'était pas de la neige, mais une espèce de champignons ou quelque chose de ressemblant ; comme la neige, ils surgissaient en quelques minutes, et comme elle, sans doute, ils se réduisaient avec le temps et donnaient naissance à des carbonates désagrégés ; les pommes de terre n'étaient que des concrétions nodulaires formées probablement de la même substance. Proche de là, et en d'autres endroits, les parois présentent l'apparence de murs grossièrement crépits, ou de l'extérieur d'une maison de paysan allemand, blanchie à la chaux. Ailleurs, comme si de jeunes garçons s'étaient amusés à jeter des pelottes de neige au mur, on voit des taches blanches comme la neige et molles comme elle.

Quatre grottes ont directement issue à l'extérieur, on les nomme : Elder Cave, Nettle Cave, Lurline Cave et Lucas Cave. La Grotte Impériale (Imperial Cave), la plus belle de toutes, a été découverte il y a deux ans. La Grotte de Lucas est remarquable par sa forme topographique : elle se contourne en descendant toujours jusqu'à ce qu'arrivé à son extrémité, on se retrouve exactement sous son entrée extérieure, mais à 200 pieds plus bas.

Reposons-nous un instant ici et considérons la lenteur extraordinaire qu'a mise la nature à créer les innombrables groupes de stalactites que nous avons devant nous. D'après de longues et persévérantes observations qui embrassent plus d'un siècle, faites sur les formations calcaires des grottes, tant en Europe qu'en Amérique, il n'aurait pas fallu moins de mille ans pour former, dans les circonstances les plus lentes, un pied de longueur des stalactites. Il est également certain, d'après les résultats des observations faites dans les mêmes grottes, que les mêmes longueurs d'agrégations calcaires sous forme de stalactites, ont été produites en 100 ou 200 ans, mais les cas dans lesquels ces formations ont eu lieu étaient différents. Parfois la goutte d'eau chargée de sels calcaires, qui suinte du plafond, descend lentement et ne se reproduit que toutes les deux ou trois minutes ; alors, une grande partie de l'eau s'évapore au contact de l'air ou d'un courant d'air, laissant un plus grand résidu cristallin en haut. D'autres fois, l'écoulement est presque continuel. Aux grottes de Fish River, les seules observations qui aient été faites l'ont été par le gardien. Il nous a dit qu'à l'entrée de la grotte, et avant que le sentier eut été creusé, il avait accidentellement brisé une stalactite de huit pouces de longueur en la heurtant avec sa tête, il y seize ans de cela. La nouvelle stalactite, qui a par conséquent seize années d'existence, avait environ ⅜ de pouce de

longueur sur 1/8 de diamètre, le diamètre de l'ancien tronc brisé étant de 3/8 de pouce. Lors de notre visite, il s'écoulait une ou deux minutes entre la chute de chaque goutte d'eau. A ce compte, la stalactite brisée aurait mis un espace de 360 ans pour acquérir une longueur de 8 pouces qu'elle avait lors de sa rupture, soit 540 ans pour un pied.

Dans un endroit mesurant 150 pieds carrés, nous comptâmes 36 stalactites de un à quinze pouces de longueur par pied carré, ce qui ferait 5,000 pendants délicats dans un espace aussi réduit. Les plus longues stalactites observées dans ces grottes ont environ 20 pieds, et les plus hautes stalagmites, 10 pieds. Un grand nombre d'entre ces dernières affectent des formes particulières souvent les plus bizarres, comme des figures humaines, des moines et des nonnes encapuchonnés, des statues et des statuettes avec leurs draperies.

Partout dans notre voyage souterrain, nous rencontrions des bassins et des mares de 4 pouces à 20 pieds de diamètre, remplis d'une eau aussi claire que du cristal, et cela, dans les endroits les plus étranges, les plus inattendus : sur le haut d'un monticule ou sur ses pentes, sur des terrasses ou dans des niches ; tandis que, dans le voisinage, on voit une nappe d'eau mesurant habituellement moins de 6 pouces de profondeur, et cent pieds de longueur, dont le fond, étincelant de perles et autres concrétions, présente l'aspect de nodules brillants, du marbre, d'œufs d'oiseaux, etc., intercalés de pièces de corail, et jette un reflet qui fatigue le regard pour peu que l'on persiste à le fixer.

Dans la grotte des Châles (Shawl Cave), la nature s'est évertuée à déployer une profusion de châles d'une richesse inflnie, et l'on y admire une foule de draperies pendant de la voûte qui ont jusqu'à 10 et 20 pieds de longueur sur une largeur de 2 à 3 pieds et une épaisseur de 3 à 6 lignes. L'illusion est extraordinaire et la féerie complète. On se croirait dans un palais enchanté. Quelques-unes de ces draperies sont blanches, tandis que d'autres sont chamarrées de blanc, d'œillet, de jaune et de brun, de toutes les couleurs que l'on voit s'entremêler dans l'agathe et dans quelques autres pierres précieuses. Une lumière placée derrière les draperies révèle des parties opaques, d'autres translucides, ce qui produit un effet de la plus grande beauté. Un mince filet d'eau s'écoule du bord inférieur de chaque châle.

Les Bassines à Sel (Crystal Salt Pan) sont des bassins nombreux et peu profonds remplis de nappes semi-circulaires d'une eau étincelante, qui se succèdent en gradins et se déversent l'une dans l'autre. Ces bassins sont quelquefois à sec, et alors, ils représentent assez fidèlement pour la forme et la profondeur, ces bassines qui servent à évaporer les eaux salées dans les fabriques de sel de cuisine ; comme ces

bassines après une opération, le fond en demeure recouvert de cristallisations fines et brillantes, de là leur nom significatif. Les piliers que l'on rencontre dans cette partie des grottes rappellent assez aux visiteurs les tronçons de colonnes que l'on trouve encore debout dans les ruines monumentales de l'Italie, de la Palestine, de la Grèce.

On rencontre, dans les grottes de Fish River, de nombreuses cascades et chutes d'eau solidifiées ou pétrifiées. Quelques unes sont d'un blanc immaculé, d'autres présentent la couleur bleuâtre du plomb taillé : il en est de bariolées, comme certaines draperies, de blanc, d'œillet, et de jaune, tandis que le plus grand nombre sont d'un noir ou d'un brun transparent. Cette dernière coloration prévaut aussi dans les puits de diamants où le calcaire est revêtu d'une couche cristalline.

***

Une des plus curieuses machines en usage dans la fabrication du tabac est celle qui sert à faire les cigarettes : le tabac est tassé par l'ouvrière dans une espèce de rigole à portée de la machine à laquelle on présente un énorme rouleau de papier fin ; elle le saisit aussitôt, le coupe à l'endroit voulu, remplit de tabac l'étroite feuille, la roule, la ferme à l'un des bouts et lance la cigarette finie par un tube dans un panier disposé pour la recevoir. Une autre machine non moins curieuse est celle qui sert à vérifier le poids des paquets de tabac. Les paquets préparés par une autre machine sont présentés à la machine à vérifier qui s'en empare au moyen d'une griffe et les place sur une balance qui, s'ils ont le poids voulu, les laisse retomber dans un panier placé au centre ; si le paquet est trop lourd la balance les rejette à droite, et dans le cas contraire, elle les rejette à gauche.

Les manufactures françaises au nombre d'une vingtaine emploient plus de vingt mille ouvriers, dont au-delà des neuf-dixièmes sont des femmes, et elles livrent à la consommation environ quatre-vingt millions de livres de tabac sous les différentes formes dans lesquelles il est employé.

***

Sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre, les phares flottants ont été récemment reliés avec la terre ferme au moyen de cables télégraphiques ; en deux circonstances la distance respective des phares à la côte était de 9 et de douze milles, et la communication téléphonique établie a fonctionné à la perfection. Ce succès doit être suivi de l'adoption générale de ce système de communication.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

SOMMAIRE :—L'honorable Joseph-Edouard Cauchon, et sa puissance comme polémiste.—Il fonde le chemin de fer du Nord.—Isolement : fait significatif de sa mort.—L'honorable Pascal Poirier, premier sénateur Acadien.—Réception qui lui a été faite à Moncton.—Banquet qui lui a été donné à Ottawa.—Inauguration des fontions présidentielles de Grover Cleveland ; composition du nouveau ministère—Ouverture du Parlement de Québec.—Insurrection du Nord-Ouest ; explications de Sir John A. MacDonald.—Avortement de la guerre anglo-russe.

Nous publions dans quelques pages précédentes la biographie de l'honorable Joseph Cauchon, biographie extraite du *Journal de Québec* dont M. Cauchon fut l'un des fondateurs, et durant plus de trente ans, le directeur et le plus actif rédacteur.

Ce dont on ne parle pas assez, au cours de la biographie susdite, ce dont n'ont pas assez parlé les divers journaux qui ont prétendu apprécier les actes publics de M. Cauchon, c'est l'incroyable force dont Dieu l'avait doué pour tous les combats du journalisme et de la vie parlementaire. Jamais homme n'a vu amoncelées à la fois, contre lui, en certains moments, plus de haînes sauvages, plus de jalousies féroces, plus de préjugés aveugles et d'irritations inconscientes, et, pour cela même, capables des derniers excès. Pour nous, qui sommes né, qui avons grandi et vécu dans cette vieille cité de Québec que M. Cauchon a remplie si longtemps des foudres éclatantes de ses polémiques et de la renommée de ses hauts faits d'armes parlementaires ; pour nous qui avons appris à faire nos premières lectures des journaux, dans ces articles de maître et à jamais mémorables, que le redoutable polémiste adressait tantôt à Georges Brown, le plus fanatique et le plus puissant ennemi de notre nationalité, de notre langue, et de notre religion ; tantôt à ce farouche *Witness* de Montréal, non moins intolérant et injuste alors qu'aujourd'hui, mais assurément plus sérieux et moins insignifiant ; tantôt à l'ancien *Pays* et à l'école impie des Dessaulles, des Blanchet, et de l'*Institut-Canadien*, etc., etc. ; pour nous qui, intéressé dès notre tout jeune âge, à la fortune publique de M. Cauchon par les liens de la plus forte admiration, avons suivi longtemps avec un œil d'envie la carrière étrange de cet homme supérieur, nous croyons savoir qu'aucun homme, dans notre pays du moins, a dû parfois faire face à plus d'orages et a su mieux y résister.

Nous croyons que, sans cet infatigable athlète, sans cet éternel

rediseur qui répétait, autant qu'il le fallait, les arguments qui méritaient d'être acceptés, notre province de Québec n'aurait pas encore, à l'heure qu'il est, obtenu le chemin de fer du Nord. Quelles longues et terribles luttes de géant il a soutenues pour amener la réalisation de cette entreprise? Sans doute il a eu des collaborateurs, mais c'est surtout contre l'honorable Joseph Cauchon que le Grand-Tronc, ses alliés et tous les adversaires de l'entreprise ont déchaîné leur fureur, et c'est surtout l'honorable Joseph Cauchon qui s'appliqua à mettre à découvert et à ruiner leurs menées hostiles, et qui réussit à faire accepter l'idée d'un chemin de fer du nord. Aussi, quel dût être son bonheur lorsqu'en juillet 1872, il vit Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec venir en grande pompe, faire la bénédition solennelle de l'inauguration des premiers travaux du chemin. Nous croyons encore entendre la parole émue et reconnaissante qu'il fit entendre en cette circonstance.

Nous devons dire néanmoins que M. Cauchon n'employa pas toujours les moyens les plus acceptables pour assurer le succès de cette grande entreprise, et que l'appel qu'il crut devoir faire aux souscriptions des municipalités de la rive nord, n'obtint pas l'assentiment de toutes les autorités religieuses et politiques de la Province, attendu que, prétendait-on en certains cercles, ce mode des souscriptions muuicipales tendait par sa nature à léser les droits des minorités.

Malheureusement, les dernières années de la carrière politique de M. Cauchon ont terni la splendeur de son passé. Le rédacteur du *Journal de Québec*, le députe du comté de Montmorency, devint l'allié et l'aide le plus efficace des causes et des hommes qu'il avait le plus énergiquement combattus jusque-là. Aussi, en est-il résulté ce fait significatif : c'est qu'après sa mort, aucun parti n'ose le réclamer comme sien. Il meurt dans l'isolement, et les journaux, qui ont l'habitude de faire beaucoup de bruit autour des noms de personnalités beaucoup moins remarquables, n'ont presque rien dit d'un homme dont les luttes, dans le journalisme et dans les parlements, peuvent prêter ample matière à plusieurs gros volumes.

***

Les derniers jours de février ont amené la nouvelle si réjouissante, pour toute la Puissance du Canada, mais surtout pour la vaillante race acadienne, de l'élévation de M. Pascal Poirier au Sénat. Jusqu'à ce moment, le peuple acadien ne comptait pas de représentants au Sénat. S'il faut en croire les éloges unanimes de la presse de tous les partis, M. Pascal Poirier est tout-à-fait digne de bénéficier le premier de l'honneur conféré, en sa personne, à la race qu'il représente.

L'honorable Pascal Poirier est né à Shédiac, N. B., en 1852, et fit un cours d'études classiques au collège de Saint-Joseph de Memramcook, N. B.

En 1872, il était nommé maître de poste de la chambre des Communes, où son intelligence, ses manières et son esprit d'ordre le rendirent de suite très-populaire parmi la députation et tout le personnel.

En 1874, à l'âge de 22 ans, il publia un ouvrage très-bien fait et qui a été très-apprécié, intitulé : " Origine des Acadiens."

En 1877, il fut admis membre du barreau à Montréal, mais il n'exerça jamais la profession d'avocat.

M. Poirier a aussi écrit " L'Abbé Queylus " qui est en cours de publication. A différentes reprises, pendant la vacance du Parlement, il fit dans les principaux centres acadiens des provinces maritimes et ailleurs, des lectures dans lesquelles il traita surtout les questions de nature à intéresser ses compatriotes.

Les lecteurs de la *Revue Canadienne* pourront se rendre compte de la popularité attachée au nom du nouveau et du premier sénateur acadien, en lisant ce compte-rendu, publié par le *Daily Transcript* de Moncton, de la grande réception qui a été faite en cet endroit à M. Poirier, le 3 mars dernier :—

L'honorable Pascal Poirier, Sénateur acadien pour le Nouveau-Brunswick, est arrivé à Moncton mardi après-midi. Un nombre considérable d'amis s'étaient réunis au restaurant Getchell, où M. Poirier avait été invité.

On fit à l'honorable Monsieur, une grande réception à l'occasion de son élévation au Sénat, où, le premier parmi les acadiens français, il a eu l'honneur d'être élevé.

L'assemblée était présidée par le Dr L. N. Bourque, qui proposa d'abord la santé du sénateur ; celui-ci y répondit chaleureusement.

Il parla d'abord des progrès du Nouveau-Brunswick, et en particulier des progrès des Acadiens-Français qui, à force de courage et d'énergie, se sont élevés, degré par degré, au sommet de l'échelle sociale, de sorte qu'aujourd'hui ils se trouvent représentés dans toutes les classes.

Il termina en remerciant l'assemblée de la bienveillance et de l'attention qu'elle lui avait accordées.

Aux Acadiens—fut répondue par MM. Girouard, Légère, Babang, Cormier et autres, qui, tous, approuvèrent le Sénat dans le choix qu'il a fait pour représenter les Acadiens au Sénat.

Aux Dames—Répondue par M. Poirier qui rendit amplement justice aux Dames sous tous les rapports.

Après avoir fait honneur aux huitres et aux rafraîchissements de toutes sortes, on improvisa un petit concert. Le Dr. Bourque se mit au piano et, accompagné par M. White, violoniste, rendit plusieurs beaux morceaux. M. Légère chanta plusieurs chansons, tant comiques que sentimentales.

L'on ne se sépara qu'après une heure très avancée de la nuit, en chantant *God save the Queen.*

Cette démonstration doit être chère à tout Acadien-Français, car c'est la première fois qu'un des leurs a l'insigne honneur d'être élevé au Sénat.

L'on sait que par la mort de M. Muirhead un siège avait été laissé vacant au Sénat. Les Acadiens firent tant qu'ils obtinrent du gouvernement qu'un Acadien-Français fut nommé pour le remplacer.

Les Acadiens sont représentés maintenant dans tous les départements publics du gouvernement, sauf cependant au banc de la justice, mais espérons, toutefois, que cet honneur leur sera bientôt conféré.

M. Poirier viendra résider à Richebucto, comté de Kent.

Le nouveau sénateur a été tout dernièrement, à Ottawa, le personnage fêté d'un banquet auquel ont souscrit plusieurs des membres les plus distingués du Sénat et des Communes, et un grand nombre de littérateurs, de journalistes et de fonctionnaires du service civil.

Parlant des discours prononcés en cette circonstance par M. Pascal Poirier et l'honorable M. Landry, ancien gouverneur-général du Nouveau-Brunswick, et maintenant député de Kent aux Communes, un journal de Montréal a dit :—

Sans lire le texte même de ces discours, on ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme qu'ont provoqué ces deux nobles enfants de l'Acadie dans l'exposé patriotique qu'ils nous ont fait des émouvantes péripéties que présente leur histoire. Les luttes des Acadiens ont été des luttes de géants ; leur résurrection, comme ils l'ont dit, est quasi aussi miraculeuse que celle de Lazare. Et certes ! il serait difficile que d'aussi beaux exploits que les leurs pussent être célébrés en paroles plus éloquentes et avec des accents plus patriotiques.

* *
*

Mercredi, le 4 de mars courant, a vu l'inauguration officielle des fonctions du nouveau Président des Etats-Unis, Grover Cleveland.

Le nouveau Président s'est immédiatement mis à l'œuvre, et a appelé, comme ses collaborateurs dans le cabinet, des hommes distingués et pratiques, presque tous avocats éminents, à l'exception de Daniel Manning, le Secrétaire du Trésor, qui s'est distingué dans le journalisme.

Voici les noms des nouveaux ministres :—

Thomas F. Bayard, Secrétaire d'Etat ; Daniel Manning, Secrétaire du Trésor ; Lucius Q. C. Lamar, Secrétaire de l'Intérieur ; William Crowninshield Endicott, Secrétaire de la guerre ; William C. Whitney, Secrétaire de la marine ; William F. Villas, Maître-Général des postes ; Augustus H. Garland, Procureur-Général.

*
* *

Jeudi, le 5 mars, a eu lieu l'ouverture du parlement de la province de Québec.

Voilà donc notre attention appelée à suivre les phases et les œuvres de deux législatures. Pour le moment, à part l'exposé budgétaire par lequel l'honorable Tilley a démontré l'excellence de la situation financière de la Puissance, et l'exposé si franc et si net de l'honorable M. Robertson, Trésorier de la Province de Québec, il ne s'est encore rien passé, soit à Ottawa, soit à Québec, qu'il soit urgent de mentionner particulièrement. Nous préférons du reste attendre la clôture des deux Parlements, pour présenter dans un seul tableau spécial et d'un simple

coup-d'œil, les travaux faits et les dispositions législatives nouvelles adoptées.

***

Des dépêches toutes récentes annoncent la nouvelle d'un soulèvement dans le Nord-Ouest. L'une d'elles disait même que Louis Riel, à la tête de cinq cents Métis armés, s'était emparé du fort Carlton, lundi matin.

Dans la séance de la Chambre des Communes, lundi, le 23 mars, Sir John, le premier ministre du gouvernement fédéral, répondant à une interpellation de l'honorable M. Blake, chef de l'opposition a répondu :

..... Qu'il est vrai qu'un certain nombre de Métis, qu'il a lieu de croire conduits par Riel, ont coupé les fils télégraphiques et interrompu les communications entre qu'Appelle et la partie sud de la Saskatchewan. On allègue que plusieurs des opérateurs du télégraphe ont été faits prisonniers.

La cause immédiate du soulèvement n'est pas connue. Certaines questions relatives aux réclamations des Métis n'ont pas été réglées. Quelques-unes de ces réclamations sont injustes ; d'autres sont sur le point d'être réglées.

***

Les plus fraîches nouvelles du Nord-Ouest annoncent que le détachement de police sous la conduite du major Crozier,—parti de Carlton avec une centaine d'hommes, pour le Lac des Canards, d'où il voulait rapporter les provisions qui s'y trouvaient emmagasinées,—a été cerné, le 26 mars, par une centaine de Métis, et que, se voyant débordé, il a été forcé de retraiter à Carlton. Pas moins de douze hommes du détachement de police ont été tués, dans cette rencontre, et il y a eu onze blessés. Le nombre des rebelles tués est inconnu.

Le détachement conduit par le major Crozier fut de retour au fort Carlton presqu'en même temps qu'y arrivaient le colonel Irvine avec deux cents hommes.

D'après le résumé,—extrait d'un journal montréalais,—des dépêches relatives à l'insurrection du Nord-Ouest, voici quel est le nombre de troupes actuellement en route pour le théâtre des opérations militaires :—

Partis de Winnipeg : 250 hommes d'infanterie, et une demi-batterie.
Partis de Toronto : 580 hommes d'infanterie.
Partis de Québec : 125 hommes de la Batterie A avec deux pièces de campagne.
Partis de Kingston : 100 hommes de la Batterie B.

Une compagnie est aussi organisée à Battleford, et il en existait déjà une à Prince Albert, celle qui a pris part à l'escarmouche d'avant-hier. Le capitaine Moore, qui la commandait, est un ancien militaire anglais bien connu à Winnipeg et à Montréal. Il est établi à Prince Albert depuis sept à huit ans, il y possède des moulins à scie et à farine d'une grande importance.

Le 65ième, de Montréal, a reçu instruction de se préparer à partir au premier avis ; mais à moins de nouvelles complications, il n'est pas probable que ses services soient requis.

PHILIPPE MASSON.

LE CHATEAU DE TRELOR [1]

(*Suite et fin.*)

XIII

Catherine passa les premiers jours de son retour à Trélor dans une sorte d'engourdissement moral. Elle éprouvait la sensation immédiate subie à la suite d'un coup violent. C'était de l'éblouissement, de la stupeur, accrue encore par une profonde lassitude. Avec les forces physiques, le sentiment de la situation actuelle lui revint. Elle était si loin de penser que l'étrange maladie de son grand-père, qu'elle considérait comme une simple bizarrerie, pût cacher un si sombre mystère ! Quelle chute pour elle et quelle ironie du sort !... A l'entrée de ce monde, ardemment convoité, un coup de foudre l'arrête !... Elle ferait encore bon marché de cet orgueil qui a régné sur sa première jeunesse ; il s'est d'ailleurs fondu à la flamme de son amour. Mais cet amour même est humilié. Elle ne peut, ne veut l'étouffer dans son cœur ; elle le subit pourtant comme une honte. S'exaltant de toute la passion, faite de respect comme de tendresse, qu'elle éprouve pour celui qui a bravé sa mère, son rang et la fierté de sa race pour l'élever à lui, elle se trouve d'autant plus indigne de cette dignité, déshonorée par cet honneur. L'idée fixe qu'elle avait du sang d'assassin dans les veines la poursuivait, la hantait, et dans l'excès du mépris qu'elle prenait d'elle-même, elle eût voulu parfois s'enfuir, disparaître, ou bien s'anéantir dans la mort pour effacer la trace d'une infamie qui rejaillissait sur elle.

René, le premier moment d'étourdissement passé, réagit énergiquement contre la pensée atroce que son père était mort ainsi assassiné. Il voulut se persuader que cela n'était pas. Jacques Ferrand avait sans doute perdu la raison. N'était-il pas probable que dans l'affaiblissement de son cerveau, il eût procédé de sa haine réelle pour le comte Maxime à un acte imaginaire de vengeance ? Malgré lui, pourtant, des doutes vinrent l'assaillir ; certains mots échangés entre les vieillards du pays, quelques phrases grommelées autrefois par Firmin et qu'il ne

s'était pas expliquées, se réveillèrent dans sa mémoire. Pour en avoir le cœur net, il s'en ouvrit au bon curé de Trélor.

—Mon cher ami, lui dit celui-ci, tout est possible. La singulière maladie du père Ferrand, à laquelle les médecins eux mêmes n'ont rien compris, peut venir d'un remords longtemps gardé comme un secret ; comme l'altération de ses facultés mentales l'aurait tout aussi bien conduit à s'accuser faussement. Pour rendre hommage à la vérité, je dois dire que le vieux Jacques, quoique souffrant et vivant depuis longtemps d'une manière bizarre, n'a jamais donné signe de folie ou d'égarement. J'ai bien entendu certains propos mystérieux, qui ont couru le pays lors de la mort du comte votre père, mais cela n'a pas été bien loin. Votre digne mère n'en a rien su et a toujours cru fermement à un accident de cheval. Nous n'en saurons pas davantage aujourd'hui, mon cher enfant... Qu'y faire? Rien. Le mieux est de s'en rapporter à la miséricorde divine qui, elle, est certaine et sans bornes.

Cette enquête avortée mécontenta René. Il sentait naître en lui, pour Catherine, un sentiment qu'il eût voulu bannir : la pitié. Elle ne lui en était pas moins chère, mais, au fond de sa pensée, il la plaignait quand il aurait voulu la mettre sur un trône et se prosterner devant elle. Étrange amour que celui de ces deux cœurs, qui s'étaient longtemps cherchés et venaient enfin de s'unir, pour se sentir aussitôt armés l'un contre l'autre d'une mutuelle défiance. Le moindre mot faisant allusion au secret sanglant leur était interdit, et ce silence même devenait, pour chacun d'eux, une preuve de plus de la souffrance de l'autre. Si lui, faisant effort pour échapper à cette obsession, affectait un moment l'entrain et la gaieté d'un esprit sans chagrins et sans préoccupations, il lisait bientôt, dans un regard de Catherine, combien elle s'affligeait, pour lui-même, de cette joie de commande. Et quand la jeune comtesse, pour ne pas attrister son mari, voulait se montrer libre de soucis et heureuse malgré tout, c'était une telle tension de volonté, trahissant son angoisse, que René l'attirait à lui d'un geste de plaintive tendresse, et que la pauvre femme tombait toute en pleurs dans ses bras.

Un jour, n'y pouvant plus tenir, il voulut la convaincre.

—C'était trop souffrir, après tout !..... Pour lui, il ne croyait pas un mot de cette histoire..... Fallait-il ajouter foi aux trop scrupuleux remords d'un vieilard à l'agonie !..... Eh bien, oui, il y avait eu longtemps antagonisme entre son père et les parents de Catherine..... Pouvait-on conclure de là à un meurtre?..... Le pays, d'ailleurs, tout entier savait bien que le comte Maxime était mort d'une chûte de cheval, au retour de la chasse..... Et que leur importait, après tout ?... Ils étaient unis, ils s'aimaient, rien ne devait les empêcher d'être heureux. Là était la vérité ; le reste n'était que mensonge et folie !

—Pourquoi tant te défendre contre la réalité ? répondait-elle. Tu es bon et généreux, mon pauvre ami ; mais je t'aime trop pour me pardonner.

Il en résulait pour les jeunes époux une existence retirée et mystérieuse qui donna naissance à force commentaires dans les environs, et dont l'écho douloureux se fit sentir à la Chaumière. Ce fut, pour la comtesse Hermine, une rude épreuve. Son fils était là, près d'elle, et vivant comme si elle n'existait plus pour lui. Il y avait certes entre eux trop de sentiments contrariés, de fiertés blessées, pour qu'ils pussent retrouver la douce intimité des jours heureux. Mais pas un mot, pas un signe !..... Cette femme implacable avait-elle donc pris sur lui tant d'empire !..... Ou lui-même était-il donc si changé, que c'en était fait pour toujours du doux et loyal enfant d'autrefois ?..... Pourtant qui sait s'il n'eût pas suffi d'une parole de regret, de soumission, d'une part ; d'une seconde d'émotion, d'une larme, d'une main tendue de l'autre, pour amener en un instant le pardon et l'oubli. Entre braves gens, il y a tant de chances de s'entendre !

C'est précisément ce que se disait Marcelle. Elle suivait son idée de réconciliation avec acharnement. Guettant depuis longtemps le retour de René, elle jugea le moment venu de risquer une tentative suprême. Mais comment s'y prendre ? Aller droit au château provoquer une explication ?..... C'était bien aventureux. La pauvre enfant ruminait dans sa jeune cervelle vingt projets sans en adopter un seul, et dans ses visites de charité aux familles pauvres des environs, elle trouvait toujours moyen, soit en allant, soit en revenant, de passer sur le chemin qui longeait le parc de Trélor, rôdant autour de ce jardin des Hespérides sans oser y pénétrer. Son bon ange lui vint en aide.

Apercevant un matin la jeune comtesse dans une allée, au bord même de la haie qui les séparait, elle rassembla tout son courage et l'appela d'une voix timide.

—Madame !.....

Catherine se retourna, et Marcelle fut frappée de la pâleur répandue sur son visage, et qui en accentuait encore la beauté.

—Mademoiselle de Verville, je crois.

—Oui, madame..... Excusez-moi de vous arrêter..... Je voudrais vous demander un moment d'entretien.

—A moi ? dit Catherine étonnée..... Ou plutôt à M. de Trélor.

—Non, dit vivement Marcelle, à vous-même.

—J'en suis trop heureuse, mademoiselle..... Mais il nous sera gênant de causer ainsi. Voyez-vous à dix pas d'ici une petite porte qui coupe la haie ? Elle vous permettra de venir auprès de moi.

Et bientôt après, les deux jeunes femmes étaient assises sur un banc

de pierre, au pied d'un grand tilleul. Quoi qu'on fut en décembre, l'air était doux et le parc ensoleillé.

—Parlez maintenant, dit Catherine.

Et comme Marcelle se taisait, embarrassée et rougissante :

—Vous fais-je peur ? demanda-t-elle en souriant.

—Un peu, je l'avoue.

—On m'a donc faite bien noire à vos yeux ?

—Oh ! non, ce n'est pas cela... C'est que le sujet que je voudrais aborder est si grave.....

—Parlez sans crainte, mademoiselle, dit Catherine... Et d'une voix triste : Je ne suis pas maintenant en disposition d'esprit à me fâcher de rien.

—Eh bien..... encore une fois pardonnez-moi si ma question est indiscrète..... Vous opposez-vous à ce que mon cousin revoie sa mère ?

—Moi ! Et qui a pu vous dire cela ?

—Personne, croyez-le bien, madame..... J'avais supposé que vous aviez gardé quelque rancune.....

—Envers la mère de René ?..... Oh ! ne craignez pas de le dire, et laissez-moi vous remercier de m'avoir franchement posé cette question. Vous êtes venue au-devant de mon désir. Sachez-le donc, je n'ai ni haine ni aversion. J'aimais sincèrement M. de Trélor, je n'ai pu résister à son amour, et si je suis entrée, malgré le vœu de la comtesse, dans sa famille, c'est à elle de me conserver une rancune que le temps vaincra, j'espère, et que je ne saurais partager. Voilà tout ce que je puis vous dire..... Soyez assurée que je ne vous cache rien, et si René, que je laisse absolument libre d'agir comme il l'entend, n'est pas allé se jeter dès son retour aux pieds de sa mère, dites-vous, mademoiselle, qu'il n'y a là aucun mauvais vouloir de ma part. Accusez plutôt une destinée que nous subissons et que nous n'avons pas faite..... Dispensez-moi de vous en dire davantage, et n'ayez surtout aucun regret d'avoir parlé ; je vous en suis plus reconnaissante que je ne saurais dire.

—Alors qui nous sépare ? s'écria Marcelle..... Prenez René par la main, amenez-le à la Chaumière.....Nous nous jetterons tous trois aux pieds de ma tante..... Vous vous mettrez entre lui et moi, et je suis sûre que c'est vous qu'elle embrassera la première !

—Joli rêve, mais rêve d'enfant, dit Catherine avec un pâle sourire. Mme de Trélor et son fils sont trop fiers tous deux, l'une pour revenir sur sa décision de me fermer sa porte, l'autre d'y aller frapper sans moi.

—Enfin, si je puis croire à vos paroles, et j'y crois, dit Marcelle émue, vous me permettez de les redire à qui peut les entendre, et ce sera moi qui vous remercierai, madame !

—Je vous ai dit la vérité, mais, si vous m'en croyez, vous la garderez pour vous. Sachons acccepter notre sort..... Je sais que vous avez un excellent cœur, mademoiselle; vous venez de le prouver encore. Vous aurez alors plus que votre part de douleur dans la vie, mais ne vous en plaignez pas. Il paraît qu'ici-bas, il faut souffrir ou faire souffrir : mieux vaut encore être du côté des victimes.

—Vous êtes triste, madame... Ma démarche vous aurait-elle déplu ? Je ne veux pas le croire..... Je vous laisse; excusez-moi de nouveau... Pour moi, je suis toute contente, et je n'ai pas perdu ma matinée, puisque, malgré tout, je garde l'espérance..... Puis, prenant la main de Catherine, elle lui dit tout bas :

—Au revoir, *ma cousine !*

Elle partit en courant.

En voyant s'éloigner cette généreuse enfant, qui portait ingénuement, avec une grâce toute mignonne, le cachet de sa race, Catherine sentit un soupçon de jalousie lui traverser l'esprit. Chassant aussitôt cette mauvaise pensée, elle remontait vers le château, quand elle aperçut, au détour d'un massif, René, qui, debout sur un petit tertre, était arrêté, songeur et regardant au loin Marcelle s'acheminer dans le sentier de la Chaumière. Catherine s'approcha doucement sans être vue de son mari, et le faisant retourner brusquement, lui surprit des larmes dans les yeux. Elle eut un serrement de cœur.

—J'en étais sûre, pensa-t-elle. Déjà des regrets ?

Ce jour fut une douloureuse étape dans la vie désormais brisée de Catherine. Que lui servait d'avoir rendu au comte de Trélor l'ancienne fortune de ses ancêtres, si elle lui apportait aussi en partage la tache ineffaçable d'un crime ? Elle le sentait bien, ce remords pesait sur lui comme sur elle, et bien que se montrant toujours affectueux et bon, jamais René ne consentirait à présenter à sa mère la petite fille de Jacques Ferrand le meurtrier de son père. Des tortures de l'âme naquit chez la pauvre femme un affaiblissement de sa santé même. Plus rien de cette activité d'autrefois, de cette dépense sans compter des forces du corps et de l'esprit ; plus de longues promenades à cheval, de surveillance laborieuse des travaux de la terre. La jeune comtesse restait absorbée, des journées entières, assise à la fenêtre de son petit salon, les yeux fixés à l'horizon, sans rien voir. Elle ne retrouvait un vague sourire que devant les tendres inquiétudes de son mari. L'espoir même de lui donner bientôt un héritier de son nom, espoir qui aurait dû la combler de joie, se troublait de l'arrière-pensée que cette créature à naître, chérie d'avance, serait, pour le regard de son père, marquée d'une tache originelle au front. Raffinement de scrupules excessifs dans une conscience troublée, dira-t-on.—Qu'on se souvienne que Catherine aimait aussi à l'excès, avec toute l'ardeur d'une convertie, mais avec

toute sa fierté native, et que l'amour haut placé ne souffre, comme l'hermine, aucune souillure à sa robe blanche.

René s'alarma tout à fait. Un des médecins les plus en renom de Tours fut mandé et insista pour un prompt changement d'air, de milieu, d'habitudes. Il fallait détourner les idées fixes qui semblaient hanter la jeune femme, et l'arracher, par une distraction forcée, à cette maladie noire, très dangereuse à l'approche de l'événement qui devait la rendre mère. Ils partirent aussitôt, accompagnés de la seule Manon, et c'est dans une villa des environs d'Hyères, solitaire et bien abritée, vrai nid d'amoureux au bord de la Méditerranée, que naquit une petite fille blonde, vivace et bien portante, qui rendit quelques jours de joie à ces deux cœurs éprouvés. Catherine ne se releva pas de cette crise ; toute sa vie semblait avoir passé dans celle de son enfant. Dès qu'elle put sortir, elle se fit porter et installer sur un petit promontoire de quelques centaines de pas de large, à l'ombre d'un bois de pins maritimes. Là, sous cette sombre verdure, au pied de ces troncs d'arbre à l'écorce rouge, qui coupaient à ses yeux les changeantes nuances bleues de la mer et du ciel, elle passa des jours tristes et tranquilles, songeant et se souvenant. A la voir ainsi, immobile, à demi couchée sur un lit de coussins dissimulés par un large peignoir qui l'enveloppait tout entière, et dont le blanc mat, assorti à sa pâleur, repoussait sa noire chevelure et l'éclat fébrile de son regard, un voyageur passant à l'improviste eût pu croire à l'apparition de quelque nymphe antique, se reposant un instant sur cette rive enchantée, avant de se replonger dans les flots. Retrouvant parfois un reste d'énergie, elle se soulevait et prenait une plume toujours à sa portée :

" Encore un mot d'adieu, ma bonne Clémence..... Quand j'ai bien regardé mon cher mari et embrassé ma petite Anne, c'est vers toi que mon esprit s'en va. Accorde-moi une dernière faveur. Tu vas vieillir heureuse, entourée de tes enfants..... Si, un jour, ma fille a du chagrin et te demande secours, console-la, conseille-la, et montre-lui le droit chemin. Dis-lui que sa mère a mis toute sa confiance en toi... Ah ! ma Sagesse, c'en est fini de ta pauvre Audace !..... J'ai été trop fidèle à ce surnom..... J'ai voulu monter trop haut, je suis tombée et me suis brisée dans ma chute..... Voilà toute mon histoire.....Adieu ! Sois bénie pour ta constante amitié..... Une de mes dernières pensées sera pour toi....."

Par un radieux matin, comme le soleil et la mer de Provence savent seuls en donner, Catherine, étendue à l'ombre dans son bois favori, se sentit si faible et à la fois si libre de toute douleur, qu'elle comprit que c'était la fin. Elle apercevait à cent pas d'elle son mari marchant sur la plage, à côté de Manon qui tenait la petite Anne dans ses bras.

—René ! appela-t-elle faiblement.

Il n'entendit pas. Elle guetta le moment où il tournerait la tête, et lui fit signe. Il accourut. Elle lui prit la main, et l'attirant doucement vers elle :

—Te souviens-tu de cette nuit dans la forêt de Verrières, au retour de la noce de la petite Suzanne ?..... C'est là que tu m'as parlé vraiment pour la première fois..... Nous aurions dû terminer là notre roman à peine commencé..... Il eut mieux fini..... Il fera bon cet été dans la forêt..... Tu y promèneras quelquefois la petite Anne.....

—Catherine !..... dit effrayé le jeune homme. Et comme il faisait un pas, elle comprit sa pensée.

—Non, reste !..... Laisse la pauvre enfant... Elle est bien là-bas... au bord de la mer, et dans les bras de Manon..... Tu m'as rendu aussi heureuse que je pouvais l'être, mon pauvre ami..... Je souffre à la pensée de la peine que va te faire ma mort..... Dieu m'a pardonné....., pardonne moi, toi aussi, ma vanité....., mon fol orgueil d'autrefois.... Et ne m'en veuille pas..... de t'avoir tant aimé.....

Sa voix se brisa. Elle fixa sur lui un regard d'inexprimable tendresse, puis, dans un soupir :

—Mon amour !..... Prends-moi dans tes bras.....

Eperdu, comme dans un affreux rêve, il l'étreignit en sanglotant dans un long baiser..... Et sentant la tête de la jeune femme fléchir sur son épaule, il la reposa doucement sur sa couche, inerte, la paupière mi-close, le sourire aux lèvres.....

XIV

René n'a pu se consoler. Dans l'égarement de sa douleur, il n'a eu d'abord qu'une pensée : fuir. Sombre, farouche, sourdement irrité contre sa mère, qui, depuis plus d'un an, attend vainement un mot de lui, il a prié les amis de sa femme, Clémence et son mari, de veiller de loin sur sa petite fille, confiée d'ailleurs aux soins de la fidèle Manon. Il n'a fait que traverser Paris pour demander au ministère un embarquement immédiat, et voilà de long mois que, sans quitter d'une minute le bord de sa frégate, il n'a confessé son malheur qu'à la mer, cette grande berceuse des âmes souffrantes. Maintenant il est calme, résigné, aussi loin du désespoir que de l'oubli.

Là-bas, à 2000 lieues de lui, dans cette petite Chaumière blottie sous un nid de verdure, la comtesse a dû prendre tristement son parti de la perte de son seul enfant. Ce n'a pas été sans lutte ni même sans remords. Dans la complète ignorance d'un crime qui l'avait rendue veuve et dont la honte, rejaillissant sur Catherine, avait déterminé son malheur et sa mort, Mme de Trélor s'interrogeait sur le passé, pensant

parfois qu'elle avait été trop dure. Qu'aurait-elle dû faire, alors ?..... Accueillir cette héritière d'une famille ennemie comme la fille rêvée par elle, la femme digne de son fils, qu'elle eût vue avec joie lui succéder dans son titre et son rang ? Et, cela, après l'affront qui avait récompensé la générosité de sa démarche première ?..... Elle ne devait, ne pouvait y songer. N'était-ce pas assez de donner son consentement forcé au mariage, pour éviter à René un scandale qui l'aurait atteint aussi bien qu'elle ?..... Et depuis ? N'avait-elle pas attendu jour par jour, heure par heure, une lettre, un signe qu'elle ne pouvait faire, un mot qu'elle ne pouvait dire, et qui, tombé des lèvres de ces deux enfants, leur eût ouvert ses bras ?..... Non, rien ! ni le jour du mariage, ni le séjour à Trélor et le départ subit pour le Midi, ni la naissance de sa petite-fille, ni la mort de Catherine et le départ de René, rien ne lui a été appris que par la rumeur publique, par des bouches étrangères. Même en partant pour sa longue campagne, il n'a voulu laisser aucune trace de sa route, et a même pris soin de dérober à sa mère l'endroit où il a laissé, orpheline, en des mains mercenaires sans doute, cet enfant qu'il devait cependant tant aimer.

Le sceau révélateur d'une existence brisée a frappé de son empreinte le visage de la comtesse Hermine ; il n'a pu altérer les traits de son immuable beauté. L'âge et le chagrin les ont burinés ; on y lit en lettres ineffaçables ces deux mots : *Jamais plus !* Elle pourra revoir son fils, elle ne retrouvera pas le René des anciens jours..... C'est bien fini.

—Eh bien, non, ce n'est pas fini ! se dit Marcelle. Ce vaillant champion du foyer, ce petit lutteur infatigable pour le bonheur des siens, espère encore. René reviendra bien un jour ou l'autre, on peut en être sûr. Mais à qui a-t-il confié la petite Anne ?..... Il a eu honte sans doute de remettre aux mains de la comtesse de Trélor la fille de Marguerite Ferrand. Mais alors où est elle ?..... C'est encore un mystère à éclaircir. En tout cas, il ne peut l'oublier. Il ne peut oublier sa mère, ni moi, ni son pays même, car il semble qu'on doive toujours être attiré malgré soi là où on a souffert et aimé..... Attendons et espérons. L'avenir ne peut rien nous amener qui ne soit plus heureux que le présent..... D'ailleurs Trélor est toujours là-haut, sombre et fermé, sur la colline. C'est à moi d'organiser une surveillance alentour. J'aurai ma petite police, et personne ne pourra en approcher sans que je le sache.

Cependant un petit héritage inattendu est venu relever la situation précaire de Mme de Trélor. La Chaumière a pu être réparée, ce dont elle avait grand besoin. Tout autour d'elle a pris un air, sinon de luxe, au moins d'aisance relative. Mais ce n'est pas à un embellissement, jugé bien inutile, de sa demeure, que la comtesse a consacré ce

modeste surcroît de ressources. Toute son ambition se bornait à reprendre le rôle de bienfaitrice des malheureux qu'elle avait dû abandonner en quittant Trélor. Marcelle s'est faite son lieutenant dans cette guerre à la pauvreté, et entre ces deux femmes, c'est une rivalité à qui fera le plus de bien, une ardeur de sœur de charité à découvrir quelque famille indigente pour la secourir. Y a-t-il lieu de s'étonner si elles trouvèrent dans cette tâche volontaire un véritable charme et comme un soulagement à leurs peines ? Le malheur et la misère sont frère et sœur ; ils peuvent, l'un l'autre, se soutenir et se consoler.

La comtesse Hermine, étant allée une après-midi d'été, au bourg de Trélor, aperçut, à l'entrée du grand pont de pierre, Marcelle qui revenait de l'autre côté de la Loire. Cette rive du fleuve est assez déserte, la comtesse n'y connaissait personne, et de plus, l'apparence de fatigue, le costume légèrement en désordre, les chaussures poudreuses de la jeune fille, semblaient annoncer qu'elle venait de faire une longue route en plein soleil et en pleine poussière. Sa tante l'interrogea.

Elle rougit beaucoup, sans doute sous l'action de la chaleur.

—Ne me grondez pas, chère marraine. J'ai découvert une famille si malheureuse que j'ai voulu sans tarder lui porter secours.

—Bien loin d'ici ?

—Oh ! très loin... Trois lieues au moins. Vous ne pourriez y aller à pied.

—Ce sont donc des gens bien intéressants pour que tu ailles les visiter à une si grande distance ?

—Intéressants !.....Je crois bien ! J'ai été émue aux larmes en entendant le récit de leurs malheurs.

—Je ferai atteler et j'irai les voir.

—Non !... non, chère tante, dit vivement Marcelle.... Ils viendront un jour à la Chaumière, et vous ne pourrez vous empêcher de les aimer quand vous les aurez vus..... Permettez-moi de ne pas vous en dire davantage.

Mme de Trélor pensa que la charité a sa pudeur, et n'insista pas. Les deux femmes rentrèrent au logis.

Deux jours après, la comtesse écrivait seule dans sa chambre, les volets mi-clos contre la chaleur du jour, quand sa nièce entra, et d'une voix mal assurée :

—Chère marraine, dit-elle, voulez-vous en savoir plus long sur ma course d'avant-hier ?

—J'ai confiance en toi, Marcelle, tu le sais. Mais si tu tiens à me donner des détails sur tes protégés inconnus...

—Oui..... D'abord installez-vous dans votre fauteuil, et laissez-moi me mettre bien en face de vous....., comme cela.

Marcelle s'assit sur un tabouret aux pieds de sa tante, et lui posa ses mains jointes sur les genoux, dans une attitude déjà suppliante.

—Que de cérémonies ! dit la comtesse en souriant. Ce sera donc bien long !

—Ah ! C'est toute une histoire..... Figurez-vous que ce pauvre homme vit tout seul avec son enfant.....

—Un homme seul ?..... Mais est-ce bien convenable que tu ailles ainsi ?.....

—Oh ! il est veuf..... d'ailleurs bien élevé, très supérieur à sa situation actuelle. Son père....., brave paysan jadis à son aise, s'était ruiné, et lui, resté orphelin, se sentant jeune, actif, intelligent, embrassa la carrière de..... de commerçant, au loin, très loin, aux colonies..... Il a beaucoup voyagé, revenant de temps à autre dans son pays.

—Ici !..... en Touraine ?

—Non..... non. En..... en Bretagne, je crois. Pendant un séjour qu'il y fit, il connut une jeune fille très riche, mais de condition très inférieure, et qui sut le rendre amoureux d'elle, ne cherchant à l'épouser que pour son titre.

—Comment, son titre ! Mais son père était paysan, m'as-tu dit !....

—Ai-je dit son titre ?.... . Je voulais dire son rang, sa position. Le seul obstacle à son mariage était le refus de sa mère à donner son consentement.

—Sa mère ?.....Mais il était orphelin !.....

—J'ai dit orphelin ?..... Ah ! oui....., de père seulement. Epris jusqu'à la folie de cette fille qui l'entourait de toutes les séductions, i passa outre..... Oh ! il a eu tort !

—Grand tort, dit gravement la comtesse.

—Il en fut bien puni, reprit Marcelle. La femme à qui il avait sacrifié sa famille, son repos, son avenir, tomba malade et mourut, lui laissant un enfant. Fou de douleur, n'osant plus revoir ceux qu'il avait abandonnés, il confia ce cher petit être à des étrangers, et repartit pour les pays les plus lointains, espérant en route, non pas perdre le souvenir,—il ne l'eût pas voulu,— mais recouvrer ses forces et retremper son courage. Rien, dans ces voyages qui l'avaient tant charmé, n'a pu cette fois le distraire. Rien n'a pu combler le vide affreux de ce cœur si plein d'amour autrefois. Et le voilà aujourd'hui, après une longue absence, de retour au pays, se cachant aux yeux de tous, enfoui dans une demeure de pauvre, à deux pas de sa mère qu'il tremble et brûle à la fois de revoir, pour implorer son pardon..... N'est-ce pas, ma chère tante, que c'est une bien malheureuse situation ?

—Mais, fit la comtesse en éveil, tu m'as dit qu'il était de Bretagne.

Marcelle se tut, toute rouge et comme prise en défaut.

—Oui....., de Bretagne....., ou d'ailleurs peut-être. Mais....., mais sa mère est ici.

—Ah ! sa mère est.....

A son tour, Mme de Trélor s'arrêta, jetant à sa nièce un regard qui la démonta tout à fait.

—Voyons, Marcelle, je n'y comprends plus rien..... Il se cache, dis-tu ?

—Pour une raison bien simple. Il possède dans les environs une très jolie demeure, mais ne peut s'y montrer, comptant bien repartir sans être reconnu, s'il n'obtient pas le pardon qu'il implore. C'est pour cela qu'il habite, à quelques lieues d'ici, chez une vieille servante à qui il avait confié sa fille.

—Ah !..... c'est une petite fille ?

—Oui.

—N'as-tu pas dit aussi que ce... que cet homme avait épousé une femme riche ?... Sa fille, au moins, n'est donc pas pauvre... et tu vas secourir ces gens-là ?

—Mais, pas en argent, chère tante !... Ils en ont plus que nous... Tenez ! voici en deux mots ce que j'ai promis de faire pour cet homme si malheureux, c'est d'aller me jeter aux pieds de sa mère... et Marcelle s'agenouillait insensiblement devant la comtesse, et de lui dire :— Il vous a résisté, il vous a abandonnée, il vous a fait souffrir... Il a bien souffert, lui aussi, et vous a toujours aimée.....Vous, avez-vous pu l'oublier ?..... L'enfant prodigue est revenu, repentant, accablé de remords, brisé par les plus dures épreuves..... Soyez clémente !..... Un simple élan de votre cœur maternel, et il retrouvera, sinon le bonheur perdu, au moins la paix avec lui-même..... Un seul mot de pardon, et vous le verrez tomber en pleurant à vos pieds.

—Que dis-tu, Marcelle ?..... C'est là l'histoire de René !..... Est-ce que je rêve ?..... Non !..... René est là, près d'ici ?..... Ce serait trop cruel si ce n'était pas vrai !..... Qu'il vienne donc, le malheureux enfant !.....

Sans rien dire, la jeune fille courut à la porte, l'ouvrit toute grande, et dans le cadre de pleine lumière qui illuminait le vestibule, la comtesse, défaillante d'émotion, eut, avant de fermer les yeux, la vision de son fils, s'avançant tremblant de crainte et de joie, et tenant une enfant blonde et rose par la main..... Une minute après, René sanglotait aux pieds de sa mère, lui prenait les deux mains dans les siennes, et les couvrait de ses baisers et de ses larmes. Comme frappée d'une idée subite, la comtesse saisait la petite Anne toute étonnée, la contemplait un instant avec anxiété, et reconnaissant à n'en pas douter les traits particuliers à la beauté traditionnelle des Trélor, l'attira sur son cœur, et confondit deux têtes, bien chères désormais, dans un même et long embrassement.

Les hôtes de la Chaumière ont repris leur vie simple et calme d'il y six ans. Las des épreuves de la mer comme des orages de sa vie, René a donné sa démission et, recouvrant sa liberté, a pris la ferme résolution de se consacrer aux siens. Il a rouvert sa chambrette d'étudiant, et parfois, au milieu des objets familiers qui l'entourent, de ses meubles et de ses livres, en vue de ce petit jardin où il a si souvent joué avec sa petite cousine, il serait tenté de croire que les dernières années de son existence n'ont été qu'un long et pénible rêve, si ses visites quotidiennes au cimetière de Trélor ne le rappelaient à la réalité, et si un souvenir toujours vivace ne hantait souvent son cœur trop plein naguère d'un être adoré, pour qu'il put se reprendre, de longtemps, aux tentations de la jeunesse.

Pendant qu'une ère de paix et de joie relative s'est inaugurée à la Chaumière, le superbe Trélor, fermé, silencieux, endormi dans la verte ceinture de son parc négligé, a pris peu à peu l'aspect mélancolique des manoirs abandonnés. Nul ne peut songer à l'habiter, et il ne rouvrira ses portes un jour que devant cette enfant devenue grande, dont la petite tête se couronne déjà du double héritage d'un grand nom et d'une grande fortune. Quant à la comtesse, elle n'a même pas voulu franchir une seule fois la grille d'entrée de son ancienne demeure. Elle a pardonné à tous, morts et vivants, elle n'a pas fait grâce au château.

Un autre sujet d'inquiétude poursuit encore cette noble femme, à qui l'existence s'est montrée si dure. Depuis qu'elle considère sa tâche terminée, Marcelle, préparée par l'exercice de la charité à un genre de vie plus austère encore, a souvent manifesté son intention de se consacrer tout à fait à Dieu. La comtesse Hermine a remarqué d'ailleurs que les jours où René semble un peu renaître à l'espérance, sa cousine parle beaucoup moins de ses projets de retraite absolue ; mais que, si le jeune comte retombe sous l'empire de ses sombres pensées, la pauvre fille annonce décidément à sa tante sa ferme intention de partir.

Alors la petite Anne arrive, prise d'un de ces gros chagrins pour un rien qui font sangloter les enfants. Et ce n'est ni vers cette grand'-mère qui l'effraie encore un peu, ni vers ce père attristé trop souvent, qu'elle vient demander aide et protection. C'est à Marcelle qu'elle accourt, Marcelle qui l'enlève dans ses bras et la console par un baiser. La comtesse souriant à cette scène familière, attire à son tour la jeune fille à elle, et lui montrant la pauvrette qui retourne gaiement à ses jeux accoutumés, lui dit doucement à l'oreille :

—Et celle-là..... crois-tu qu'elle te laissera partir ?.....

ALEXANDRE ROCOFFORT.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ JOHN HOPKINS ET DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES EN AMÉRIQUE (1)

I.—La société américaine dans les Etats primitifs en est arrivée à ce point de développement intellectuel où les études scientifiques trouvent des esprits curieux pour les cultiver ou au moins pour s'y intéresser. Les sciences naturelles devaient dans ce magnifique pays attirer tout d'abord l'attention et grouper les premières les adeptes. Elles tiennent encore aujourd'hui la plus grande place dans les publications des deux plus anciennes sociétés savantes des Etats-Unis, le *Smithsonian Institute* de Washington, qui est connu dans le monde entier, et l'*American philosophical Society* de Philadelphie, dont Franklin fut un des fondateurs. La science sociale a eu son tour, et l'*American social science Association*, qui est organisée sur le modèle de la *British Society for promotion of science*, et qui tient ses assises périodiquement dans les principales villes de l'Union, a déjà publié des travaux fort remarquables.

Les sciences historiques devaient être les dernières à intéresser ce peuple, qui vit si puissamment dans le présent et escompte l'avenir de son continent avec tant d'ardeur. Leur heure est venue cependant quand il s'est formé des classes ayant le loisir, aimant à remonter dans le passé de leur propre famille, et surtout s'étant développées au contact de la haute éducation européenne. Les Sociétés historiques du Massachussetts, de New York, de Connecticut, de Pensylvanie, du Maryland, de la Caroline du Sud, l'*American antiquarian Society*, la *Société historique de Québec*, ont fourni de précieux contingents à la science. Entre toutes ces institutions, une des plus remarquables est la *John Hopkin's University* de Baltimore, ainsi appelée du nom de son fondateur qui, en outre de ses chaires de haut enseignement, consacre des fonds considérables à la publication d'*essais* sur les sciences historiques et politiques. Ces essais sont publiés sous forme de fascicules

(1) Du *Polybiblion*, livraison de mars.

in-8 répartis en séries : il en a paru déjà vingt-quatre (1). Tous ne sont pas d'une valeur égale ; mais quelques unes contiennent des études de premier ordre sur l'histoire des institutions américaines. Nous citerons seulement les quatre premières de M. H.-B. Adams, sur l'*origine germanique des towns de la New-England, les Constables normands en Amérique, les Tithingmen Saxons en Amérique, les Communautés villageoises de Cap Ann et de Salem.—Les anciens Manoirs du Maryland* et *les institutions paroissiales* de cet Etat, les *terres communes de East Hampton dans Long Island* ont fourni à deux autres écrivains la matière d'études non moins intéressantes.

Nous ne pouvons les analyser ici : nous dirons seulement qu'elles ouvrent des horizons tout nouveaux à l'histoire des colonies américaines en montrant, contrairement aux théories préconçues de Tocqueville, que les fondateurs de Massachussetts comme du Maryland n'avaient pas l'intention de constituer un ordre social nouveau, mais étaient au contraire guidés dans leurs établissements lointains par la tradition historique et sociale de la mère-patrie.

Les nouveaux Etats qui se forment dans l'Ouest depuis le commencement de ce siècle, ont eux aussi une histoire que les collaborateurs de la *John Hopkins University* ont la bonne pensée de recueillir dans les documents dispersés un peu partout et surtout dans des souvenirs et des traditions qui disparaissent plus vite encore, sous le flot incessamment renouvelé des idées et des hommes, dans le Nouveau-Monde que partout ailleurs. Dans cette série d'études, celles consacrées aux *Towns indiens, français et anglais de l'Ohio*, aux *institutians anglaises françaises du Wisconsin* ont un intérêt si particulier pour nous que nous devons au moins les mentionner.

II.—Le deuxième fascicule de la seconde série que nous venons de recevoir, et qui est intitulé : *Les lois territoriales des districts miniers*, touche à la fois à l'histoire et à la science sociale. L'auteur, M. Charles Howard Shinn, rappelle en effet un passage que nous avions remarqué dans l'évangile du socialisme américain contemporain, *le Progrès et la Pauvreté*, dans lequel Henri George invoque à l'appui de sa thèse contre la légitimité de l'appropriation privée du sol les usages établis spontanément parmi les mineurs dans les placers aurifères.

Ces usages sont fort curieux et valaient assurément la peine d'être recuillis parmi les survivants de l'époque de la fièvre d'or 1848-1849. C'est ce qu'a fait M. Charles Howard Shinn, avec une méthode parfaite et au prix d'une somme considérable d'investigations.

---

(1) Ces publications sont faites à Baltimore chez N. Murray, agent de l'*Hopkin's University ;* mais l'on peut aussi se les procurer à Londres, chez Putnam's Sons. Le prix de chaque fascicule varie de 25 à 50 cents (1 fr. 25 à 50). La souscription à une série de douze fascicules est de trois dollars (15 fr. 75).

Il nous montre ces aventuriers, qui se réunissaient de tous les points du globe avec une rapidité prodigieuse dès que le précieux métal était signalé, établissant au bout de quelques jours un gouvernement rndimentaire approprié à leurs besoins. Les *placers* et les gites de quartz aurifères étaient en effet situés dans des lieux déserts où il n'y avait aucune autorité constituée ni aucune organisation sociale. Le procédé employé était la convocation dans le *saloon* le plus vaste du lieu, d'une assemblée générale de tous les hommes réunis sur le *placer*, des *freemen* comme ils s'appelaient. Là on faisait les règlements ou lois dont on avait un besoin urgent, et on élisait un pouvoir administratif. C'était, dans les localités où les gens de la New-England dominaient, un *Committee* de cinq membres, chargé d'arbitrer toutes les disputes moyennant un salaire fixé à l'avance, et, là où les hommes de race espagnole étaient les plus nombreux, un *alcade* dont les pouvoirs étaient beaucoup plus absolus, mais qui cependant pouvait toujours être déposé par l'assemblée générale. Voilà certainement un des plus curieux exemples de formation spontanée du pouvoir, de *pacte social* que l'histoire réelle enregistre ! En 1866, il y avait environ un millier de *camps* de mineurs ainsi organisés. Leur nombre a depuis lors diminué dans les anciens districts, mais de nouveaux camps se forment journellement dans les mêmes conditions sur les gites découverts récemment. En appendice, l'auteur publie les *Placer Laws of Cœur d'Alène district*, dans l'Idaho, qui datent de 1884.

Les *lois* votées par ces assemblées avaient pour objet de déterminer les conditions que devait remplir l'occupation d'un terrain aurifère pour s'imposer au respect des survenants : elle devait être indiquée par un signe apparent, généralement un avis écrit ; mais surtout elle était limitée à un très petit espace. Le *claim* n'avait pas plus de dix pieds carrés dans les premiers placers d'alluvion, ceux de la Nevada ;— plus tard ils furent portés à quarante et à cent pieds, quand les gîtes superficiels commencèrent à s'épuiser. Le défaut de travail effectif pendant un délai fort court faisait perdre ce droit rudimentaire de propriété. Les *lois* de la plupart des camps de mineurs défendent de retenir un lot pour un absent ou de réunir plusieurs lots par achat dans la même main. La plupart attribuent double lot au *prospector* qui a découvert la mine.

Voilà quel était leur principal objet. A côté de cela elles empêchent d'occuper exclusivement le passage (*canon*) qui donne seul accès à une vallée ; elles règlent l'usage des eaux nécessaires pour laver les sables et statuent sur le déplacement des chemins et des habitations qui gêneraient les recherches des mineurs.

Cette législation s'appliquait d'abord exclusivement à des placers où l'on trouvait des *pépites* (*nuggetts*) dans les sables d'alluvion : de là

l'espace si resserré des lots de mineurs. Quand on exploita des quartz aurifères, il fallut naturellement reconnaître aux *claims* une étendue plus large, allonger les délais pendant lesquels le droit du possesseur était conservé indépendamment de l'exploitation effective, et surtout régler la manière dont ces *claims*, à la superficie si étroitement délimitée, s'étendraient dans le sens de la couche de quartz.

On est étonné de la simplicité et du sens pratique avec lequel les mineurs réglèrent ces questions si délicates. Ce qui est non moins remarquable, c'est la spontanéité avec laquelle se formèrent les associations indispensables même dans cette période tout à fait primitive. Il ne pouvait s'agir ici que d'association de travailleurs ; mais on admit bientôt sur les gîtes de quartz que les possesseurs de *claims* contigus pouvaient, en concentrant leur travail en société sur le lot de l'un d'eux, conserver leurs droits sur les autres *claims*. Puis ce furent des associations pour amener l'eau nécessaire. Souvent on exécutait ces aqueducs, en comptant chaque jour de travail comme une part, une action, dans la propriété de l'eau amenée.

A lire l'intéressant mémoire de M. Charles Howard Shinn, il semble que ces camps de mineurs n'aient pas été le théâtre d'autant de meurtres et de scènes de violence qu'on le dit généralement. Il constate que le repos du dimanche était généralement observé dans ces foules assoiffées d'or. Quand même beaucoup de mineurs se livraient ce jour-là au jeu et à la débauche, il n'y en a pas moins là un fait qui témoigne bien haut en l'honneur du peuple américain.

Ces règlements sur l'occupation des terrains miniers ont été reconnus par la jurisprudence comme légaux Aujourd'hui encore ils valent comme détermination de la possession sur les terres publiques qui sont encore inoccupées, et constituent un titre légal à la *présomption* en faveur de l'occupant.

Il y a plus : les lois des Etats-Unis de 1866 et 1872, sur les terrains renfermant des gîtes métalliques (par opposition aux gisements de loi), se sont inspirées en grande partie de cette loi des mineurs. L'étendue des *locations* de ces terrains est strictement limitée à quinze cents pieds de longueur de la veine ; sa longueur, *suivant les règlements locaux*, varie entre vingt-cinq pieds au minimum et trois cents au maximum. L'exploitation dans certaines conditions est nécessaire pour maintenir le droit de l'acquéreur. Mais quand ensuite le terrain fait l'objet d'une *vente*, la propriété perpétuelle est constituée, car ces dispositions, on le verra dans un instant, ne s'applique qu'aux *locations* temporaires et provisoires.

Cette législation spontanée des mineurs amériaicns n'est pas unique dans l'histoire, comme le suppose l'auteur de ce mémoire. On en trouve une semblable pour les gîtes diamantifères du Cap, et l'on doit

regretter qu'il n'ait pas connu l'*intéressante note sur la région diamantifère de l'Afrique australe* de M. Chaper. (Paris, G. Masson, 1880, in-8.)

L'ancienne législation espagnole sur les mines, qui a été remplacée par une législation semblable à notre loi de 1810, il y a peu d'années seulement, organisait à peu près les *pertinnencias* comme les *claims* des mineurs de la Californie et du Nevada. Aussi il est à croire que beaucoup de ces mineurs, étant d'origine espagnole, ont pu importer certaines traditions dans cette organisation si originale à première vue. Nous engagerions même l'auteur américain à étudier les coutumes des mines européennes *antérieures au quinzième siècle*, c'est-à-dire à l'ère des galeries transversales d'épuisement ; il serait étonné de la similitude de ces coutumes avec les faits qu'il a observés dans l'Amérique contemporaine.

Ces faits ne prouvent absolument rien contre le principe du droit de propriété, quoi qu'en ait prétendu Henri George. La propriété des mines a toujours été réglementée d'une manière spéciale, à cause du caractère tout particulier de *don gratuit* de la nature qu'elle présente à l'origine. Mais dès que les couches superficielles ont été épuisées, qu'il a fallu un travail de longue haleine, c'est-à-dire l'emploi du capital, toutes les législations, y comprise celle des États-Unis, ont dû appliquer plus ou moins, à l'exploitation des mines, le régime de la propriété perpétuelle et héréditaire. La transformation graduelle de la législation spontanée des mineurs, que nous indiquions tout à l'heure, est déjà une preuve de cette *loi économique naturelle.*

III—La *John Hopkins University* nous envoie en même temps un autre fascicule, intitulé : *Les rudiments de la société chez les enfants.* Un professeur, M. John Johnson, décrit minutieusement les usages observés par les élèves d'un collège situé dans le Maryland, le *Mac Donogh Institute*, qui a à sa disposition un parc de 800 ares en forêts, et où, à la différence des malheureux internes de nos lycées, les élèves peuvent librement chasser et jouer. Si le professeur américain avait décrit ces jeux avec *humour*, nous lui saurions gré d'avoir fait connaître les mœurs scolaires de l'Amérique, et de nous avoir fourni des éléments de comparaison avec les nôtres. Mais M. Johnson est comme le monsieur à système que rencontre Topffer dans un de ses *Voyages en zigzag.* Il a le cerveau fatigué par la lecture mal digérée des ouvrages de John Lubbock, d'Évans et autres érudits *en sauvagerie ;* il mêle à cela les théories de Darwin, et prétend trouver dans les usages spontanés des collégiens américains des phénomènes d'atavisme, qui reproduisent les formes par lesquelles les sociétés humaines ont passé dans le cours des siècles. Nos polytechniciens et nos élèves de Saint-Cyr ne se doutent pas, assurément, que leurs *brimades* fourniront un jour aux disciples

de Darwin et de Lubbock des matériaux *d'un prix inestimable* pour la *sociologie.*

Cet opuscule est un des exemples de la dépense inutile de travail et de papier à laquelle peuvent entraîner les déviations de l'érudition. Il est heureusement unique en son genre dans la collection de la *John Hopkins University.* Sa troisième série d'études, qui est en voie de publication, doit avoir pour objet les institutions actuelles des États-Unis. On annonce comme sous presse des études sur le *Gouvernement local en Virginie,* sur les *lois territoriales de la New-England,* sur le *Gouvernement municipal de Baltimore,* dues à des hommes très compétents et qui auront une valeur scientifique incontestable.

IV.—Ces pages étaient écrites, quand nous avons reçu le programme d'une nouvelle société historique bien digne, par l'objet qu'elle poursuit, de nos vives sympathies : c'est l'*American Catholic historical Society,* qui a été fondée le 4 juillet dernier, 108e anniversaire de l'indépendance des États-Unis, dans le but de servir de centre de communication à toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire du catholicisme, de recueillir tous les documents manuscrits et imprimés relatifs à l'histoire de chaque diocèse, d'établir une bibliographie catholique complète des États-Unis, de former à Philadelphie une bibliothèque et un musée historiques, enfin de patronner les publications relatives à l'histoire ecclésiastique du pays. Elle fait remarquer que beaucoup de matériaux précieux pour cette histoire ont péri faute d'un centre qui les recueillit, et que maintes assertions erronées ont été mises en circulation, faute d'être contrôlées par des hommes compétents. Jadis chaque diocèse, chaque abbaye avait son historiographe et faisait tenir régulièrement des chroniques, qui sont devenues les sources les plus précieuses pour la connaissance du moyen âge. Aujourd'hui la vie est si compliquée qu'un seul homme ne suffit plus à la tâche : il faut la collaboration d'un groupe de savants, et surtout la perpétuité d'efforts que peut seule réaliser une société. L'*American Catholic historical Society* fait appel non-seulement à toutes les sociétés catholiques américaines, en leur demandant de lui envoyer des notices sur leur fondation et leur histoire, mais encore aux savants chrétiens de tous les pays. Les communications doivent être adressées au secrétaire M. F. X. Reuss, nº 3643, Market Street à Philadelphie. La cotisation des membres titulaires est fixée à cinq dollars par an, celle des membres correspondants à deux dollars.

L'*American Catholic historical Society* émettait le vœu qu'il fût formé dans chaque diocèse une société historique locale correspondante. La *Catholic Review,* dans son numéro du 31 janvier 1885, nous apprend qu'il s'en est fondé une à New-York, sous le haut patronage de Son Éminence le cardinal Mac-Closkey. Elle a pris le titre d'*United States*

Catholic historical Society. Elle a élargi notablement le programme de la société de Philadelphie, en ajoutant à tous les objets que celle-ci embrasse "la recherche de toutes les preuves du Christianisme, de la vérité catholique que peuvent fournir l'ethnologie, la linguistique et le développement politique des États-Unis." Si, comme les noms si honorables de ses fondateurs nous en sont un gage, cette société remplit ce vaste programme, ses travaux n'intéresseront pas seulement le continent américain ; ils s'imposeront à l'attention de tout le monde savant.

Dans les travaux de ces sociétés, deux sujets auront un intérêt tout particulier pour le public français. Le premier sera la part si considérable prise par les prêtres français émigrés aux États-Unis pendant la Révolution à la fondation des premiers diocèses et si bien continuée par les missionnaires que notre pays a envoyés jusqu'à ces dernières années où le clergé indigène devient suffisant. Le second sera le rôle de pionniers de la foi rempli par les Canadiens français qui, depuis Joliet et le Père Marquette, n'ont pas cessé de se répandre dans la vallée supérieure du Mississipi et y ont jeté les premiers fondements de la civilisation et de la Religion. Cette étude devra prendre pour point de départ le beau livre de M. Joseph Tassé : *Les Canadiens de l'Ouest* (4e édition, Montréal, 2 vol. in-8.) Nous saisissons cette occasion de signaler, dans le même ordre d'idées, les remarquables lettres sur les Canadiens des États Unis que publie *L'Etendard* de Montréal sous la signature de *Frontenac*, et les *Légendes du Nord-Ouest*, recueillies par M. Dugast, prêtre de l'archevêché de Saint-Boniface (in 8, Montréal, Cadieux et Dérome, 1884). Elles conservent le souvenir des héroïques travaux apostoliques des prêtres canadiens dans l'immense Far-West canadien.

Le Canada ne tardera pas, nous en sommes sûrs, à prendre une excellente place dans le mouvement pour les études historiques, à côté des États Unis.

CLAUDIO JANNET.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(*Suite.*)

XII

ÉTAT DU GLOBE D'URANUS.—FROID ET TÉNÈBRES.—SAISONS IMAGINAIRES.—UN MONDE À L'ENVERS DES AUTRES.

La lumière et la chaleur solaire, déjà si faibles en Saturne, ne sont plus en Uranus que 1-368 de ce qu'elles sont sur la Terre. Aussi est-il ridicule, en parlant d'Uranus, de mentionner des saisons et même des jours, quand les calculs nous démontrent qu'en plein midi, cette planète est éclairée comme le serait la Terre par 1584 pleines lunes.

Quant à la chaleur solaire, elle n'empêcherait certainement pas ce globe entier de n'être qu'un dur rocher de glace, même dans les régions les plus exposées au soleil, s'il y avait jamais eu là quelques liquides accessibles au froid. Et dans de telles conditions, quel est l'homme raisonnable qui penserait à introduire en Uranus des étés ou des printemps, des zones torrides ou tempérées, quand même il ne voudrait pas croire à l'état nébuleux de cette planète ?

Que si, faisant abstraction du fait, nous demandions à l'imagination ce qui adviendrait dans le cas où Uranus recevrait du Soleil autant de chaleur que nous en recevons nous-mêmes, nous aurions à nous représenter ses saisons comme tout à fait différentes des nôtres. Et d'abord, elles seraient incomparablement plus longues ; car, une année uranienne équivalant à 84 années terrestres, chaque saison serait de 21 ans bien comptés. Pensez-y ; 21 ans de printemps pourraient sans doute passer, mais 21 ans d'un été tropical ! et qui pis est, 21 ans d'un hiver polaire ! Outre cette longue durée, les saisons en Uranus auraient encore un caractère tout différent des saisons sur la Terre, par suite de la très-forte inclinaison de l'axe de rotation de cette planète sur le plan de son orbite. En Jupiter, comme nous l'avons vu, cette inclinaison est presque nulle. Ce globe immense s'avance dans son orbite, non pas obliquement, comme les autres, mais presque droit, et ayant toujours le Soleil dans le plan de son équateur. Il s'ensuit

que chaque latitude jouit toute l'année du même sourire du Soleil, et partant d'une température uniforme, sans saisons possibles. La Terre au contraire, avec son inclinaison de 23° 27', amène l'une après l'autre dans le plan de son orbite et sous les rayons perpendiculaires du Soleil, toutes les régions dites tropicales, à 23° 27' en deçà et au delà de l'Equateur. Ainsi se fait-il que, dans les deux hémisphères, toutes les régions, même celles qui s'étendent des tropiques aux pôles, ont, à différentes époques, une température autre que ne le comporteraient leurs latitudes.

Or, nous le demandons, que seraient ces variations si l'axe terrestre était incliné non plus de 23° 27' mais bien de 76°, c'est-à-dire trois fois plus qu'il ne l'est, et même davantage ?

C'est en effet avec cette inclinaison que notre Uranus parcourt son orbite. Son axe est presque couché sur elle comme pour frapper avec l'un des pôles, si quelque obstacle venait à se rencontrer sur son chemin. Par suite de là, les régions tropicales s'étendent en Uranus jusqu'au 73ème degré vers les deux pôles. Si notre globe était dans de pareilles conditions, tous les pays les plus septentrionaux de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, même la Nouvelle Sibérie, le Groëenland et les rives incertaines de l'océan antarctique deviendraient tout à coup des régions tropicales, verraient, pendant l'été, le Soleil plomber sur la tête de leurs habitants et fondre, par ses rayons de feu, les glaces accumulées durant l'hiver sur leur surface. Les glaces en effet ne manqueraient pas de se former près d'un pôle, même elles s'étendraient sur des régions aujourd'hui tempérées, lorsque le Soleil se serait retiré pour éclairer et réchauffer par sa présence le pôle et l'hémisphère opposés et aurait ainsi laissé ces régions dans l'obscurité et le froid. Que si la lumière et la chaleur du Soleil étaient en Uranus ce qu'elles sont sur la Terre, étant donnée la longueur de son année et de ses saisons plus de 20 ans chacune), quelles ne seraient pas les horreurs de la chaleur et du froid auxquelles seraient soumises les zones de cette planète, tour à tour torrides et glaciales, sans jamais pouvoir être dites tempérées !

Mais nous errons et nous n'explorons plus, quand nous suivons ainsi les rêves de notre imagination. Observons plutôt les merveilles nombreuses et variées que l'art divin a semées dans le monde d'Uranus.

En regardant Uranus d'une station plus rapprochée de lui que la Terre, nos compagnons de voyage y remarqueraient bientôt, sans l'aide d'un télescope, non pas une, mais deux et même trois singularités qui induiraient à regarder ce monde, et il l'est en effet, comme construit à l'envers des autres. D'abord, ils verraient, ce qu'ils n'ont jamais vu à l'œil nu de notre planète, qu'à une distance variant entre 196 et 600

mille kilomètres, il y a quatre lunes ou satellites qui accomplissent, les unes en 49 heures, les autres en 13 jours, leurs révolutions mensuelles autour de ce globe. Pour qui vient de Saturne et y a observé un tout autre éclat d'ornements et un tout autre luxe de courtisans, ni leur présence, ni leurs noms étranges d'Ariel, Umbriel, Titanie et Oberon, ne seront choses bien remarquables. Mais ce qui ne manquerait pas de frapper un observateur à l'œil exercé et à l'esprit inquisitif, c'est la marche de ces satellites uraniens, toute différente de celle fournie par leurs voisins en Saturne.

En premier lieu, il ne verrait pas sans étonnement ces lunes tourner sur un plan presque vertical à celui de l'orbite, tandis que tous les astres (ceux que nous avons vu en Saturne et en Jupiter, et notre Lune elle-même) font leur révolution autour de leur globe sinon parallèlement à son orbite, du moins en formant avec elle un angle presque imperceptible. Par conséquent, si un observateur se plaçait sur un point de l'orbite terrestre et s'il regardait notre planète quand elle s'avance du fond de l'horizon, il remarquerait à peine que la Lune décrit une ellipse autour de la Terre. Cette ellipse vue de fil lui apparaîtrait comme un mouvement rectiligne d'abord de droite à gauche et ensuite de gauche à droite. Il en serait de même de toutes les autres planètes.

Le cas est tout différent pour Uranus. Placés de la même manière pour l'attendre dans sa carrière, comme nous verrions ce colosse s'avancer vers nous la tête en bas avec un de ses pôles en avant, de même aussi nous verrions ses satellites décrire sans cesse autour de lui des cercles se déroulant en spirales et qui nous apparaîtraient dans toute leur étendue. Spectacle, certes, bien capable d'exciter en nous la terreur et l'admiration !

Pour que nos vaillants explorateurs pussent remarquer cette singularité d'un monde qui marche, d'après nous, en désordre, il suffirait que leur guide les plaçât, comme c'est d'ailleurs son devoir, au point précis où cette perspective leur fût donnée. Il pourrait d'ailleurs se dispenser d'expliquer cette apparente bizarrerie d'Uranus, car chacun voit facilement qu'elle se lie intimement avec l'inclinaison extraordinaire de cette planète sur son orbite. Comme tous les autres, les satellites uraniens tournent autour de leur planète à peu près dans le plan de son équateur. Puis donc que le cercle équatorial d'Uranus se meut presque verticalement par rapport à son orbite, il est évident que ses satellites doivent, eux aussi, former sur l'orbite des plans presque verticaux.

Reste une dernière singularité de ce monde renversé, et elle ne saurait échapper aux regards de tant d'observateurs attentifs. C'est elle surtout qui nous montrera combien ce monde est fait à l'envers des

autres. Pendant que tous les autres satellites, la Lune par exemple, font leurs révolutions autour de leurs planètes du couchant au levant et se conforment au mouvement diurne de l'astre principal, les satellites d'Uranus tournent, au contraire, du levant au couchant. On en conclut, dans l'impossibilité où l'on est, par suite de l'éloignement de cette planète, de l'observer directement, que le mouvement diurne d'Uranus suit la même direction.

A quelle cause peuvent s'attribuer ces singularités qui font d'Uranus un monde si différent des autres ? Les physiciens démontrent par l'expérience, en faisant tourner sur elle-même une goutte d'huile, que la marche des autres planètes s'explique parfaitement par l'hypothèse d'une nébuleuse primitive, qui se serait mue sur elle-même et de laquelle tous ces corps se seraient détachés, pour former autant de globes animés d'un mouvement semblable. S'il en est ainsi, il nous faut supposer que cette formation s'est faite au commencement d'une manière très-orageuse, puisque les deux planètes les plus éloignées, Uranus et Neptune, ont été si violemment disloquées. Mais comment pourrions-nous retracer clairement les bourrasques de cet océan sans limites, nous, qui ne pouvons même pas suivre les tournants d'un tout petit ruisseau ?

XIII

LA DÉCOUVERTE DE NEPTUNE.

Le 18 septembre 1846, un jeune mathématicien français, qui n'avait encore fréquenté aucun observatoire et qui s'était jusque-là confiné dans l'étude exclusive des formules astronomiques et des observations faites par d'autres, écrivait au docteur Gall, de l'observatoire de Berlin, pour l'inviter à pointer son télescope sur le 5e degré *est* de l'étoile *delta* du Capricorne, par le 336° 32' de longitude. " Là, lui disait-il, doit se trouver une planète non encore observée, mais réclamée nécessairement par la théorie moderne sur le système astronomique."

Gall reçut la lettre le 23 du même mois, et, le soir venu, ayant fixé avec son télescope la région du ciel indiquée, il y découvrit un astre dont nulle carte sidérale ne faisait mention, et qu'il reconnut immédiatement être une planète, à la rondeur et netteté de son disque. Sa position était celle indiquée, avec une différence de moins d'un degré, c'est-à-dire, la planète était par le 327° 24' au lieu d'être par le 326° 32'.

Ainsi fut découvert Neptune, la dernière planète du système solaire et la plus éloignée. Il n'est pas de guide, quelque habitué qu'il fût à des voyages célestes, qui pût ainsi conduire les astronomes dans un monde inconnu d'eux tous et qu'il ne verrait pas lui-même.

L'auteur de cette découverte, à jamais mémorable dans l'histoire de l'astronomie, puisqu'elle donna le coup de grâce au système de Copernic, fut Louis Le Verrier, jeune encore alors, comme nous avons dit, et simple mathématicien, sans études pratiques d'astronomie. Nous ajouterons une circonstance qui, pour être généralement tue dans l'éloge de Le Verrier et on sait pourquoi, n'en sera que plus agréablement reçue de nos voyageurs. Celui qui découvrit Neptune était un fervent catholique ; et, bien que simple laïque, bien que savant, il gardait, sur son bureau, comme le compagnon inséparable de ses calculs astronomiques, ce Crucifix qu'il tenait à avoir, comme il l'eût de fait en mourant, pour guide dans un voyage bien différent vers les régions célestes.

Combien plus beau, plus sublime et plus scientifique était le culte de Le Verrier pour son Crucifix, que le stupide fétichisme de certains naturalistes, lesquels, en plein XIXe siècle et au milieu de l'Europe civilisée, retournent à des superstitions mortes partout, excepté parmi les nègres les plus abrutis, s'entretiennent dévotement avec une nature inerte, avec un globe gazeux, avec un satellite pétrifié, et les adorent comme les parties d'un dieu qui n'est pas !

Le prix et l'importance de cette grande découverte de Neptune ne consistent pas seulement en ce qu'elle nous révéla l'existence d'une nouvelle et gigantesque planète, dernière perfection de notre système, ou encore l'immense étendue du domaine solaire que nous savons par là s'exercer à la distance énorme de 4 milliards et 400 millions de kilomètres. La découverte de Neptune devint surtout fameuse pour la manière dont elle se fit, tout à force de calcul et sur le seul principe de la gravitation universelle. Le Verrier en déduisit l'existence de la planète, en décrivit l'orbite et en fixa la position, sans l'avoir jamais vue.

Nous l'avons dit plus haut, par suite des perturbations qu'une planète produit dans l'orbite d'une autre, hâtant son cours quand elles se rapprochent, le ralentissant quand elles s'éloignent, les astronomes peuvent calculer la masse de la planète qui exerce son attraction, si par ailleurs ils connaissent la distance. La raison en est que la gravitation opère en raison directe de la masse et à l'inverse du carré de la distance.

Après avoir jugé ainsi de toutes les planètes, il sembla tout d'abord qu'il n'y avait plus rien à ajouter : les masses calculées se correspondaient et les perturbations de chaque orbite se produisaient en parfaite harmonie. Mais, on ne tarda pas à voir qu'on s'était trompé : les positions réelles d'Uranus, telles que marquées sur les registres des observatoires, ne concordaient plus avec celles voulues par la théorie. On se vit, en fin de compte, forcé de suspecter qu'il y avait quelque

perturbateur inconnu, lequel, perdu entre les millions d'astres scintillants à la voûte céleste, se donnait le malin plaisir de jeter les astronomes dans la confusion, tantôt en ralentissant la course d'Uranus, tantôt en l'accélérant du fond de sa cachette.

Le perturbateur existait ; mais comment venir à bout de le découvrir ? Quand même on aurait connu sa masse et sa distance, on aurait toujours eu à calculer les positions diverses qu'il eût dû prendre pour expliquer les perturbations d'Uranus. Mais on ne savait rien du tout ; et l'existence même de la planète ne se fondait que sur l'hypothèse de la gravitation. Encore fallait-il être sûr que les lois, observées dans les planètes plus rapprochées du soleil, régissaient aussi Uranus. Et de cela qui pouvait en être certain ?

Le Verrier n'était point de ceux qui, ayant entre les mains une hypothèse bien établie sur grand nombre d'observations, la croient renversée par le seul fait qu'une nouvelle observation semble lui être contraire. Il regarda comme absolument universelle la loi de la gravitation, et ensuite, il chercha un point d'appui solide d'où il pût l'appliquer aux perturbations d'Uranus. Il y a en astronomie une formule, connue sous le nom de Titius son auteur, un astronome du siècle dernier, et laquelle exprime en peu de termes la distance moyenne de toute planète au Soleil. Supposé que cette formule pût s'appliquer à la planète cherchée, Le Verrier arriverait à connaître sa distance ; celle-ci le conduirait à la détermination de sa masse et de ses positions, eu égard aux perturbations d'Uranus. Et ainsi, il pourrait savoir sur quel point précis un astronome aurait à pointer son télescope le jour où il voudrait considérer cet astre.

C'est de cette manière, mais certes non pas aussi facilement que nous pouvons le décrire, que le jeune français tira de sa cachette ce perturbateur d'Uranus et en fit la conquête pour le compte de l'empire solaire. Neptune devint le trophée du système dont peu auparavant il semblait faire la ruine.

XIV

LE GLOBE DE NEPTUNE ET SES SATELLITES. — CE QUE DIT LA SCIENCE TOUCHANT L'HABITATION D'URANUS ET DE NEPTUNE.

Plus nous nous éloignons de notre petite planète et plus nous nous enfonçons dans les immenses profondeurs de l'univers ; plus nous sentons notre esprit et notre imagination saisis de la magnificence de la création, et plus aussi nous nous formons une idée parfaite de la gandeur et de la toute-puissance du Créateur. Ce Neptune, il y a peu d'années encore inconnu et perdu au milieu des millions d'étincelles et

de lumières qui semblent à nos yeux émailler le firmament et rien de plus, finit magnifiquement l'hymne répétée à travers les espaces célestes à la gloire de ce grand Dieu qui fit ce grandiose atome de l'univers qu'on appelle notre système.

Le quatrième entre les colosses planétaires, en ordre mais non en grandeur, Neptune, avec un diamètre plus de 4 fois et un volume 85 fois plus grand que la Terre, s'avance lentement et majestueusement dans la carrière qui lui est assignée. Son orbite mesure en circonférence 27 milliards et 548 millions de kilomètres, et la planète, se mouvant sur elle-même avec une vitesse de 5370 mètres seulement à la seconde, la parcourt tranquillement en 164 ans, 281 jours terrestres. C'est là la durée de l'année en Neptune.

Globe nébuleux comme Uranus, ainsi qu'on peut le conjecturer de sa très-petite densité (à peine 1-5 de celle de la Terre), il jouit aussi, comme cette planète, du privilège de tourner à l'envers des autres ; c'est ce qu'indique le satellite découvert près de lui, et probablement l'un de ceux que la distance seule nous empêche de voir.

Mais la constitution de son atmosphère lui est entièrement propre, comme le démontrent les singuliers caractères que présente sa lumière tamisée par le prisme. Le R. P. Secchi remarque dans le spectre de Neptune trois raies noires principales, la première entre le jaune et le vert, la seconde correspondant à la ligne *b* du spectre solaire et la troisième dans l'azur. De plus, la lumière jaune y est très-vive, mais le rouge y manque tout à fait, tandis qu'elle abonde en vert et en cette teinte *vert de mer* qui lui fit donner le nom de Neptune. Ceci démontre la présence dans cette atmospère de substances étrangères à la composition de la nôtre, étrangères même à notre globe, car nul gaz, à notre connaissance, n'absorbe ainsi les rayons de la lumière. Neptune est donc, lui aussi comme Uranus, un monde à l'envers du nôtre, et de plus, intrinsèquement différent d'Uranus lui-même. L'artiste divin ne voulait pas être soupçonné d'avoir manqué d'idées neuves et voilà pourquoi il a voulu varier sans cesse ses types !

Il n'est point nécessaire de faire observer ici que le soleil vu de Neptune n'est plus un soleil, mais une étoile nocturne, quoique resplendissant d'une clarté extraordinaire et mesurant un diamètre de 64". En vain, dirait-on, pour augmenter la beauté d'une telle vision, que même ainsi, le soleil brille comme quarante millions d'étoiles de première grandeur ; car cette somme se réduit de fait à la lumière donnée par 500 lunes, c'est-à-dire, à 1-900 de la lumière que nous recevons du Soleil. La chaleur solaire se propage dans le monde neptunien d'après la même proportion. Si nous nous rappelons le froid atroce et les épaisses ténèbres que nous avons trouvés en Saturne, où pourtant l'influence lumineuse et calorique du Soleil arrive dix fois

moins affaiblie, nous n'inviterons pas nos compagnons de route à se jeter, même en imagination, au milieu de l'obscurité de Neptune : ils s'y égareraient, ni encore moins au milieu de ses glaces, car au premier mouvement ils tomberaient engourdis.

Telles sont les notions que possède l'astronomie sur les conditions physiques de Neptune ; telles sont les réponses qu'elle donne à ceux qui lui demandent s'il y a sur cette planète quelques êtres vivants. Elle leur montre Neptune et Uranus comme deux immenses globes très probablement à l'état gazeux, si faiblement éclairés du soleil que leurs midis ne valent pas un de nos crépuscules polaires et si peu échauffés par lui, eu égard à l'éloignement et à l'inclinaison de l'axe, que le cercle glacial du pôle serait un vrai Sahara en leur comparaison. Après quoi, l'astronomie conclut : " Voilà tout ce que je puis vous dire ; et à celui qui me prête davantage, vous pouvez dire avec confiance qu'il se joue de la simplicité d'un étranger dans le pays."

De bon compte, l'astronomie ne décide ni pour ni contre l'existence d'êtres vivants et raisonnables en Uranus et en Neptune. Une seule chose peut se déduire de ses observations, c'est qu'on ne trouve dans ces planètes aucune des conditions de température, de lumière et d'air, indispensables ici-bas à la vie des organismes telle que nous la connaissons.

Mais, dira-t-on, est-ce que des espèces infinies d'organismes, capables de vivre dans des conditions différentes de celles qu'offre la terre, ne sont pas possibles ? Nous répondons : c'est là entrer dans le monde des possibles et sortir de celui d'une science qui se vante d'être positive et de n'admettre que ce qui est prouvé soit par l'expérience directe, soit du moins par l'analogie. La question ici est une question de fait, non une question de possibilité. Or, sur le fait l'observation directe se tait ; et l'analogie, si elle fait quelque chose, contredit. Toute la diversité de conditions auxquelles la vie s'accommode sur notre globe, des cercles polaires aux tropiques, des cimes de l'Himalaya aux profonds abîmes de l'océan, ne peut en rien se comparer à la différence qu'il y a entre notre globe et les mondes célestes. Par conséquent invoquer l'autorité de la science en faveur de la vie planétaire est tout simplement une sottise ou un mensonge.

Est-ce à dire que, pour nous, les mondes planétaires sont tous déserts et que de tous ces mondes il n'y a pas une voix qui s'élève pour louer le Créateur ? Nous ne le disons point ; mais ceci peut se faire de diverses manières, et lesquelles de ces manières sont les plus probables, nous le saurons mieux quand nous aurons accompli notre voyage à travers tous ces mondes.

GIULIO.

CHANT DES HIRONDELLES.

Envolons-nous à tire d'aile,
  Vers nos séjours chéris
Envolons-nous à tire d'aile
  Le zéphir nous appelle,
  Dans les vallons fleuris ;

Chantons des hymnes, des berceuses,
  Les chansons du retour
Chantons des hymnes, des berceuses,
  Nous revenons joyeuses,
  Aux premiers feux du jour ;

Laissons nos ailes dans l'espace
  Légères, se bercer,
Laissons nos ailes dans l'espace
  Sur la brise qui passe,
  Doucement reposer ;

Un vert roseau là-bas s'incline,
  Sur le flot gémissant
Un vert roseau là-bas s'incline
  Et la plage lutine
  Le caillou blanchissant ;

Voici des mousses, des feuillages,
  De beaux lilas en fleurs ;
Voici des mousses, des feuillages,
  Des fleurettes sauvages,
  Aux brillantes couleurs ;

Voilà des bosquets, des prairies,
Un ruisseau qui s'enfuit ;
Voilà des bosquets des prairies,
Vers ces touffes fleuries,
Dirigeons-nous sans bruit ;

D'un crin, d'une plume soyeuse
Tressons nos frais séjours,
D'un crin, d'une plume soyeuse
Sous la feuille dormeuse,
Protégeons nos amours !

CHS. M. DUCHARME.

Juin 1884.

LA LITTERATURE ET LA POLITIQUE EN ITALIE.

ÉCOLE DE JOSEPH MAZZINI.

Dans toute révolution, derrière la foule qui se meut comme les vagues et les agitateurs vulgaires qui la soulèvent, il y a toujours un meneur dont le cœur est un abime et dont le bras caché est une redoutable puissance. Sur le premier plan de la scène où s'est joué de nos jours l'inique mystère de l'Unité Italienne, l'histoire verra sans doute un lâche ambitieux, Victor Emmanuel, un diplomate sans conscience, le trop fameux Cavour et un Judas éhonté, Napoléon III ; mais derrière, dans les coulisses, dirigeant la machine et en guidant tous les mouvements, elle ne pourra manquer de surprendre l'insaisissable Mazzini.

De fait, Mazzini fut l'âme de la révolution italienne. Garibaldi n'agissait que sous ses ordres et toutes les fois qu'un Orsini faisait éclater une bombe sur le passage d'un adepte suspect ou taxé de tiédeur, il était toujours facile de reconnaître la main cachée qui l'avait poussé à ce forfait.

Nul scrupule ne troublait sa conscience, nulle crainte n'agitait son cœur. Aussi nul obstacle n'entrava ses projets et nulle puissance ne put en empêcher la réalisation. Il put tout, parce qu'il osa tout.

Son Dieu, à lui, ce fut l'Italie ; sa fin dernière, l'indépendance politique de sa patrie ; ses moyens, tout, même parfois le juste.

Qu'un homme pareil songe à former une école littéraire et à s'en faire ouvertement le chef, et l'on verra bientôt se vérifier à la lettre le mot de Joseph de Maistre : " Les conspirations et les révolutions sont un acheminement vers la barbarie." Une étude même superficielle de la littérature mazzinienne nous en aura bientôt convaincu.

Sans doute, il serait faux de cultiver la littérature pour la littérature et de penser avec Renan que *toute belle phrase est une bonne action.* La littérature, comme d'ailleurs tous les arts, a une fin plus noble à atteindre. Même, pour nous, elle n'a de valeur réelle que le jour où elle est mise au service d'une haute pensée ou d'un sentiment généreux.

Mais il y a loin de là à ce que Mazzini prétendait en faire. Plein de

mépris pour tous les classiques, pour Manzoni lui-même, qu'il appelait des *eunuques de la pensée*, il voulut rendre la littérature italienne une incessante provocation à la révolution armée. Aux jeunes gens il écrivait : " l'art ne doit être qu'un hymne de guerre ; sa mission est de pousser les hommes à traduire leurs pensées en actions..... Il doit transformer les penseurs en apôtres et plus tard en soldats."

Voilà donc, et sans déguisement, le but révolutionnaire vers lequel il dirigea son école, le critère suprême à la lumière duquel il jugera des hommes et des choses. Quiconque aura endossé le manteau écarlate, fût-il un sot, deviendra un génie ; fût-il un forban, il recevra un diplôme de vertu. C'est là *l'Idée* pour cet italien teutonisé et, hors de l'idée, il n'est ni bon sens, ni talent, ni génie sur lequel il ne déverse les épithètes de mystique, de courtisan, de réactionnaire, ou, ce qui résume tout sous sa plume fièvreuse, de revenant du moyen-âge.

Depuis lors, les hommes ont changé, les locutions aussi ; l'esprit révolutionnaire est resté le même. Aujourd'hui les noms de Jésuites, de cléricaux, et d'ultramontés remplacent tous ces vieux mots du jargon révolutionnaire. C'est un progrès dont volontiers nous tiendrons compte à nos contemporains.

On le comprendra facilement, avec un pareil but, Mazzini dut être l'ennemi juré de l'Autriche. Il le fut en effet. Cependant, poussé par les sectes, il détesta le Pape plus encore que l'Autriche. A son exemple, son école littéraire tira de son carquois toutes les flèches possibles contre ce double ennemi. C'était du reste le mot d'ordre : " Cette école, dit-il quelque part, jettera le gant à tout et à tous ; Pape, empereur, oppresseurs étrangers et domestiques. Elle proclamera le principe populaire, le seul qui soit véritablement progressiif et national en Italie ; elle aura pour devise : *Dieu et le Peuple.*"

Ainsi, celui qui se faisait complaisamment appeler le *Prophète de l'Idée*, partit d'une triple négation pour en arriver à une réforme littéraire : la négation des traditions nationales, la négation de la religion nationale et la négation des classiques. Luther avait voulu procéder de la même manière en religion et Descartes en philosophie ; tous deux n'avaient, en dépit des crocs-en-jambe donnés à la logique et au bon sens, réussi qu'à créer la confusion et le désordre. Il nous reste à voir si Mazzini fut plus heureux en littérature.

Une loi morale veut que le tyran se trouve toujours sous la peau du révolutionnaire. Mazzini n'y échappa point. En poursuivant son œuvre, il s'aperçut bientôt que "sans théorie déterminée, sans principe souverain, sans *credo* enfin, toute œuvre réformatrice devient impossible dans les lettres tout comme dans la politique. Il se proclama donc le gand prêtre de la littérature et le juge suprême de tous les grands talents. A ses yeux, la barbarie a règné en Italie pendant

cinq siècles, de Charles V jusqu'à lui, et, si vous lui demandez la raison de cette condamnation sommaire prononcée contre des écrivains d'un mérite incontestable, l'agitateur vous répondra : " Leurs écrits respirent l'adulation du pouvoir, la vénération aveugle et étroite du préjugé, la malignité jalouse contre tous ceux dont le cœur brûla d'amour pour la patrie italienne ;" ce qui veut dire, ils ne furent pas révolutionnaires ; donc ils ne sauraient être classés parmi les hommes intelligents.—Que si vous l'interrogez encore et voulez savoir de sa bouche pourquoi lui, non tout autre, fut le vrai père des lettres italiennes, il vous dira, avec l'humilité qui a caractérisé tous ses semblables, que lui mieux que tout autre a pu révèler *les secrètes impulsions et aspirations du grand nombre.*

On connut alors en Italie une maladie dont le Canada est loin d'être exempt : la critique de parti. Comme, chez nous, le talent cesse aux frontières des zônes azurées, bleues ou bleuâtres, écarlates, rouges ou rougeâtres sous lesquelles le plus souvent le hasard seul le fit planter sa tente, de même en Italie, de par Mazzini, il fut fait défense d'avoir de l'esprit en dehors du camp révolutionnaire. Ce fut certainement là l'un des coups les plus terribles portés à la littérature italienne : cette critique déloyale découragea des écrivains d'avenir et elle poussa à des hardiesses regrettables plus d'un jeune homme qui eût, sans elle, respecté les règles traditionnelles de l'art.

L'influence de Mazzini, on peut le voir, fut délétère pour la littérature italienne. Elle ne fut pas la seule.

A côté de son école, grandit une autre, celle de Foscolo, ou mieux, de Byron. En voici une peinture exacte, due à l'énergique pinceau de l'un des savants écrivains de la *Civilta Cattolica :*

" Le scepticisme et la violence sont ses caractéristiques. Les écrivains ne masquent pas leur but. La lutte qu'ils proclament et qui suinte de toutes leurs paroles, c'est la lutte contre le monde entier et contre Dieu lui-même qu'ils accusent en blasphémant de protéger le mal qui triomphe autour d'eux. Leur enthousiasme est plus sur les lèvres que dans le cœur, comme leur patriotisme est plus apparent que réel. Ils répandent la malédiction et la haine beaucoup plus que l'amour, ils adorent la force et méprisent le droit, ils épouvantent plutôt qu'ils n'attirent, ils éblouissent plutôt qu'ils ne convainquent, et quand ils sont fatigués de maudire les hommes et de blasphémer Dieu, ils se roulent dans la boue du matérialisme, comme les Catons du paganisme. Tout, dans leurs écrits, dépasse la réalité ; bons ou mauvais, leurs personnages sont des géants de vices ou de vertus. Leur muse est toujours la haine ou le mépris : pour eux, la fin dernière de l'homme est le néant : " Vivre ou mourir, enseignent les maîtres de cette école littéraire, que nous importe? La vie et la mort ne sont rien en elles-mêmes."

Théoriquement, cette école va au scepticisme ; mais un instinct du cœur la retient sur le bord du précipice. Quant à la forme, il est clair qu'elle est en complète harmonie avec l'idée dominante de ses principaux auteurs ; c'est une forme contournée, échevelée, bien souvent frénétique et mugissant comme un torrent qui a brisé ses digues et renversé ses remparts naturels."

Le lecteur veut-il savoir jusqu'à quel point les écrivains de cette école ont surexcité les haines politiques, chauffé l'imagination des jeunes gens, élevé la manie du grotesque et de l'exagération et fait revivre un style violent et étrange? Qu'il lise la Bataille de Bénévent, par F. D. Guerrazzi. Dans cet ouvrage, il trouvera la quintessence de tout cela et, de plus, la calomnie contre le Pape érigée en principe, le mépris des choses saintes vulgarisé et le blasphème contre Dieu employé comme effet de théâtre. Voici du reste ce qu'en dit Mazzini :

" Les idées de ce roman roulent affolées dans ma tête comme les ondes d'une mer orageuse ; comme il les présente, les hommes du XIIIe siècle prennent la physionomîe de ceux du XIXe. L'ennui de la vie, l'incertitude sur la fin dernière de l'homme, le profond mépris pour la race humaine, la défiance, le désespoir : tels sont les éléments qui forment le caractère des acteurs de ce drame.

Quant au but moral de ce livre : " Je loue Guerrazzi d'avoir peint le crime dans toute sa noirceur, et d'avoir représenté la vengeance qui le suit sous les couleurs infernales qu'elle revêt ; mais il me fait peine de voir qu'il n'a dépeint que crimes et forfaits et qu'il les ait fait paraître comme les seuls éléments de la vie des nations ; il me fait peine que bien des pages soient d'une indifférence, d'une misantropie, étrangères au caractère de l'auteur et que de cette misantropie érigée en principe, plus d'un puisse en arriver à désespérer des hommes et des choses." Mais là où se révèlent les tendances effrayantes de cette école, c'est dans le *siège de Florence*, le livre le plus horrible qui soit sorti du cerveau d'un homme. Former une génération de blasphémateurs, remplir l'esprit des lecteurs de désespoir et d'amertume, faire de la littérature un champ-clos dans lequel les imprécations contre Dieu se croiseraient avec les imprécations contre Dieu : tel fut le but évident de l'écrivain. Richepin seul pouvait plus tard lui disputer cette ignominieuse tactique. Nos lecteurs nous excuseront de ne pas entrer dans les détails. Ils seraient tels que leurs oreilles en tinteraient douloureusement. Qu'il nous suffise de leur dire que le génie de Byron et celui de Machiavelli firent alliance dans le cerveau de Guerrazzi.

Malheureusement pour l'Italie, ses livres se répandirent dans toute la péninsule avec une rapidité effrayante : ils furent lus et recherchés avec une avidité fièvreuse et il arriva un jour que Guerrazzi put se vanter d'avoir été l'écrivain national. National ! oui, hélas ! mais non

patriotique, car il sema, grâce à son style et son amour de la licence, un vent qui devint tempête et qui aujourd'hui est devenu ruine et dévastation.

Plaise à Dieu que nous n'ayons jamais dans notre sein des hommes de génie qui nous coûtent aussi cher !

Bientôt, nous l'espérons, nous pourrons étudier quelques-uns de nos auteurs canadiens à la lumière des principes chrétiens qui nous animent. Comme ils nous paraîtront grands à côté de ces grands hommes de la révolution ! Sans doute, ils ne sont point sans tache, mais qu'ils ont de beautés pour racheter les petites souillures dont leurs livres portent la trace.

GIULIO.

LIVADIA [1]

I

L'ombre commençait à s'étendre sur le château et en accusait fortement les arêtes, lorsque la tante Pradine, accoudée à une fenêtre, aperçut enfin Livadia qui rentrait à cheval à côté de son père. Le vieux comte et la jeune fille, montés sur leurs chevaux légers dont la longue queue flottait jusqu'à terre, formaient un si gracieux ensemble, que la vieille fille ne put s'empêcher de les admirer un instant avec orgueil, avant d'aller reprendre ses fonctions de maitresse de maison et donner le dernier coup d'œil au repas qu'on allait servir. Les deux cavaliers étaient loin encore et revenaient lentement comme après une longue course. Tout à coup, cependant, Livadia donna un vigoureux coup de cravache ; la frémissante bête qu'elle montait bondit et s'enleva dans un galop si rapide, qu'elle traversa la longue avenue comme un éclair ; on entendit un éclat de rire, vibrant et sonore, et la belle enfant, tout affolée de sa course, s'arrêta au pied du perron et jeta les guides à son domestique. Le comte la suivait de près.

Ils rentrèrent au château, le jour s'éteignit rapidement, et une demi-heure après, lorsqu'on servit le souper dans l'antique salle à manger, la nuit était tout à fait venue. Livadia raconta à sa tante, en quelques traits rapides, les divers incidents de sa promenade ; le comte prit son repas en silence, et bientôt ses deux compagnes l'imitèrent. La double enveloppe de tristesse et de monotonie qui pesait sur eux, un instant soulevée, les couvrit de nouveau, et le repas s'acheva dans un funèbre ennui.

Livadia s'était levée de table ; elle s'approcha d'une fenêtre, appuya son front contre les vitres humides et regarda le paysage si mélanco-

(1) Du *Correspondant.*

lique des environs de Kief. Autour du château de famille quelques arbres, quelques buissons, quelques champs cultivés ; mais à l'horizon, à perte de vue, le steppe balançant, au vent du soir, ses grandes herbes mystérieuses, aux mouvements immenses, aux ondulations infinies. Pourquoi était-elle née dans la tristesse irrésistible de ce sombre paysage, cette belle fille aux yeux noirs, si pleine de vie et de santé, qu'on l'eût dit éclose au soleil du Midi ? Mais non, c'était bien l'héritière de cette antique souche slave dont l'origine se perdait dans la nuit des temps ; elle en avait les ardeurs et les ruses, les élans et les désespoirs, et ce caractère fougueux des races primitives. Le comte Nelsor, dont elle était la fille unique, resté veuf de bonne heure, avait appelé près de lui sa sœur Pradine, qui avait reçu autrefois en France un brillante éducation, et lui avait confié le soin d'élever Livadia. Pradine n'avait jamais été belle, et comme, déjà à l'âge où elle eût pu se marier, la fortune de la famille était compromise, les partis n'étaient point venus et elle avait dû rester vieille fille :

—Où vas-tu, Lyda ? dit-elle en voyant sa nièce qui se disposait à sortir.

—Voir le clair de lune, tante Pradine, répondit Livadia en riant.

Tante Pradine haussa légèrement les épaules, et quand la jeune fille fut sortie, s'accoudant sur la table et regardant son frère en face :

—Savez-vous bien, Nelsor, qu'il serait temps ? dit-elle.

—Déjà ? murmura le comte qui sembla sortir d'une pénible rêverie.

—D'ailleurs, ajouta Pradine, nous ne pouvons plus tarder. Toutes les terres qui pouvaient être détachées du château ont été vendues ; et le peu d'argent qu'elles ont produit est dépensé. Vous ne comptez pas vivre comme un ladre, je suppose, Nelsor ?

—Pour cela, non, je vous l'affirme, mais...

—Vous n'êtes pas né général, mon frère, reprit la vieille fille, et vous ne savez pas tirer parti de vos positions. Comptez donc vos cartes et voyez quel beau jeu vous avez en mains, Vive Dieu ! jamais la fortune de Nelsor n'a été si brillante !...

—Vous plaisantez, ma sœur.....

—Mais non. Cherchons ensemble, si vous le voulez. Le comte Durkine, notre voisin, marie son second fils et veut lui donner un domaine ; celui-ci le tente et il ne tient qu'à vous d'en tirer un bon prix.....

—J'en conviens, soit..... mais après ?

—Après ?..... cela vous permet d'avoir pendant deux années un luxe très-suffisant dans la plus belle cité du monde..... et Livadia fera le reste, ajouta-t-elle avec un rire nerveux.

—En êtes-vous sûre ?

—Mais regardez-la donc ? Etes-vous déjà si vieux que la beauté de votre fille ne vous touche plus ? Et ne savez-vous pas que les Français..... mais d'ailleurs, Nelsor, vous n'avez qu'à choisir : ici la vieillesse et la misère, le nom de votre père humilié et notre maison éteinte ; là-bas, la vie, le mouvement, une gloire nouvelle, et Livadia plus belle que jamais, au bras d'un riche et noble Français.

—Vous avez toujours raison, Pradine. Et, en vérité, je ne sais pourquoi je tiens à ces prairies et à ces murailles. Ecrivez, je vous prie, un mot à Durkine, et arrangez l'affaire avec lui. Je crois, comme vous, qu'il faut prendre son parti.

—Vous ne le regretterez point, Nelsor, et, quand vous verrez votre fille bien mariée, quand vous saurez que le nom et l'honneur de la famille sont sauvegardés, nous pourrons avoir une vieillesse tranquille et choisir l'endroit où il nous plaira de nous reposer.

Au même instant rentrait Livadia ; la jeune fille sembait émue et son teint était animé. Elle tendit son front à son père, embrassa sa tante et monta chez elle sans dire un mot. Nariska, sa femme de chambre, l'attendait pour la déshabiller :

—Va-t'en, lui dit-elle brusquement.

Habituée aux fantaisies de sa maîtresse, Nariska sortit, et Livadia se mit à parcourir sa chambre d'un pas agité et frémissant :

—Demain matin, répétait-elle parfois ; oui, cela vaut mieux ; il faut bien en finir..... et pourtant !.....

Elle s'arrêtait, et sa narine gonflée, ses sourcils froncés, témoignaient de la lutte que lui causait une décision intérieure.

—Oui, c'est bien cela ! je lui dirai..... je lui ferai comprendre que c'est impossible..... Nous autres Russes, nous sommes positifs, nous savons où nous devons aller..... et quand une chose est arrêtée.....

Au même instant, la porte de la chambre s'ouvrit, et tante Pradine entra, un peu craintive ; Livadia frappa du pied, visiblement irritée :

—Ne te fâche pas, Bella, dit la vieille fille, je veux te parler d'une chose grave à laquelle ton père vient de se décider.

—Dites, ma tante, répondit-elle toujours sombre et debout.

—Livadia, nous allons quitter la Russie. Ton père veut te faire voyager, voir la France..... nous partirons bientôt.

La jeune fille baissa la tête, restant muette, puis dit brusquement :

—C'est bien !

Elle courut à la fenêtre, et l'ouvrit pour aspirer plus largement l'air.

—Que fais-tu, mon enfant ? s'écria tante Pradine. Tu prendras froid, reviens, je t'en prie.

Livadia ne répondit pas ; mais elle enleva le peigne qui retenait sa magnifique chevelure, dont la lune fit étinceler les teintes dorées. Tante Pradine la contempla avec une si visible admiration, que la fantasque enfant éclata de rire, et prenant la vieille fille par le bras, elle la reconduisit câlinement jusqu'à la porte, en lui disant :

—Il ne faut pas veiller, ma tante, cela ne vaut rien à votre âge. Et d'ailleurs, franchement, Lyda veut rester seule. Bonsoir, tante Pradine, bonsoir.

Et la tante partie. Livadia, subitement calmée, ferma la fenêtre et se coucha, comme si un grand apaisement se fut fait en elle. Ce départ arrivait à propos pour éclairer ses incertitudes, et la journée du lendemain paraissait nettement tracée à son esprit lucide et déterminé.

Le château de Nelsor était situé au sud-est de Kief, à quelque distance du Dniéper, dont le passage donnait un peu de vie à la monotonie des steppes. Cette partie de la Russie, malgré l'absence de sources et de mouvements de terrain, est particulièrement féconde. Autrefois couvertes de forêts, qu'on a eu le tort de défricher, elle présente maintenant à l'œil une succession de plaines immenses, semées de bouquets d'arbres éloignés, et traversées par des cours d'eau dont on ne soupçonne l'existence qu'au moment même où l'on arrive sur leurs bords, car ils coulent dans des lits profonds et encaissés, sans faire naître sur leurs rives aucune végétation arborescente et sans prévenir au loin de leur présence par le vallonnement du sol. La fertilité de ces steppes est due à une couche d'humus noirâtre qui les recouvre sur une assez grande épaisseur et qu'on appelle *tchernoziom* (terre noire). Ce tchernoziom, attribué à la lente décomposition des herbes, se dessèche rapidement à la chaleur du soleil qui en fait une poussière, et reprend consistance avec la même promptitude sous l'action de la pluie. Il est merveilleusement approprié aux besoins de ces climats violents où le baromètre subit les variations les plus fantastiques, où la chaleur est aussi terrible pendant l'été que le froid est intense pendant l'hiver, où il faut que la culture et les habitants s'ingénient à lutter dans une même année contre ces deux ennemis. C'est grâce à lui, que les steppes sont couverts naturellement de cette splendide végétation qui ne se compose pas seulement de graminées, mais de plantes beaucoup plus hautes, ombellifères, légumineuses, et même d'arbustes, malgré la rigueur des hivers qui détruit annuellement tous ces trésors pour ne les laisser repousser qu'au printemps. Quand ces steppes sont défrichés, ils produisent de magnifiques terres à blé, et l'on ne peut entrevoir le moment où leur fertilité diminuée par la production, demandera le secours d'engrais artificiels. En quelques semaines, ces plaines, désolées par le froid de l'hiver, se couvrent, sous l'influence du prin-

temps, de plantes qui grandissent à vue d'œil. Les troupeaux sortent de leurs misérables réduits, et le berger vient reprendre sa place sur ces petits tertres arrondis, appelés *kourganes*, jetés dans ces solitudes comme des jalons destinés à marquer d'immenses routes, et que les travaux les plus récents ont démontré devoir être des tumuli. Les moissons sortent de terre en flots pressés et abondants, les tiges s'élancent, les maigres rameaux se recouvrent d'un éclatant feuillage. Cette contrée est d'ailleurs le berceau de la race slave, le lieu de prédilection où elle s'est établie au sortir de l'Asie, et d'où ses branches ont rayonné en Pologne et en Bohême. C'est là que s'est conservé le type primitif, dans toute sa pureté, ce type singulier et sauvage, une race douée de précieuses aptitudes et que tant de siècles n'ont pu encore civiliser.

Sous la rude écorce du *moujik* se cache une âme tendre, mélancolique, souvent capable d'enthousiasme et trempée pour résister aux plus violentes tempêtes. La lutte continuelle contre le climat est une des causes de cette tristesse et de cette énergie ; c'est à elle aussi et à la brusque opposition des saisons qu'il faut attribuer ce qu'il y a parfois d'outré, de déréglé, de heurté chez les Russes. Ces exagérations de caractère sont dans la note des exagérations de la nature. Pendant d'interminables hivers, il leur faut lutter contre le froid, l'obscurité, la distance, une nourriture malsaine et fastidieuse. Quelle monotonie dans ces longues veillées, à peine éclairées par la lueur vacillante des *loutchines*, sortes de torches faites d'éclats de bois résineux. Le paysan ne peut même pas s'attacher à sa misérable *izba*, quoiqu'il en soit propriétaire depuis l'émancipation des serfs, car il sait qu'un jour ou l'autre, elle sera la proie du feu du *coq rouge*, comme ils l'appellent, qui dévore l'une après l'autre toutes ces légères habitations. On comprend alors de quelle immense joie, de quelle ivresse ils sont saisis lorsque apparaît leur merveilleux printemps. Les premières pluies, qui en sont le signal, leur paraissent elles-mêmes délicieuses, et les enfants entonnent en leur honneur un chant populaire. Puis ce sont les premiers oiseaux dont ils célèbrent l'apparition et dont un naïf calendrier annonce jour par jour le retour. " L'hirondelle, dit la légende russe, revient du paradis et en ramène la chaleur." Leur oreille est si exercée à guetter le moindre son, le premier murmure, qu'un de leurs écrivains, Tourguénef, a pu dire : " Au seul mouvement des feuilles, j'aurais, les yeux fermés, reconnu la saison ou le mois de l'année."

Qu'adviendra-t-il de ces Slaves ? Quand finira le schisme funeste qui les tient éloignés de la vraie foi et par conséquent de la vraie civilisation ? Quel rôle encore inconnu leur sera assigné dans l'édifice des peuples humains ? C'est le secret de Dieu. Mais une insatiable ambi-

tion les dévore et se manifeste par l'éclosion des idées les plus bizarres et les plus passionnées. Eux aussi, ils veulent avoir leur tour de gloire, de puissance, de jouissance, d'autorité, et ces désirs causent les plus violentes perturbations dans des natures mal préparées, mal équilibrées et n'ayant qu'une notion confuse de la grandeur réelle et des hautes destinées de l'homme. La religion n'entre point dans leur vie intellectuelle et morale ; elle manque d'indépendance et par là même d'autorité. Le clergé moscovite est réduit à un état d'asservissement et d'impuissance, visible surtout dans ses rapports avec les classes élevées, qui considèrent les popes avec un orgueil voisin du mépris. Mais l'impiété, l'absence de foi, le désordre des idées n'atteint pas seulement l'aristocratie ; le mal ronge toutes les classes, prend toutes les formes, s'attaque à tous les âges et semble être d'autant plus violent que l'amour de leur race est plus développé.

Livadia avait été élevée sans discipline, au milieu de ces luttes et de ces aspirations qui trouvaient un écho dans son ardente nature. Pour elle, ni frein ni barrière : le steppe partout et tous les chemins ouverts pour arriver au but.

Elle se réveilla avant le jour et se leva rapidement sous l'empire de l'idée qui la dominait. Elle s'habilla sans bruit, et s'enveloppa d'un long manteau à capuchon et descendit les escaliers, plus légère que la brise, plus rapide qu'une ombre.

En quelques instants elle fut dehors, et, laissant derrière elle le château endormi, elle traversa la longue avenue et déboucha dans la plaine. Comme elle en connaissait les moindres détours ! comme elle savait se guider au milieu des herbes flottantes et encore sombres sous la lumière douteuse du crépuscule ! Arrivée à l'un des *kourganes* dont nous avons parlé, elle jeta un long regard autour d'elle, et ne trouvant pas ce qu'elle cherchait, elle s'assit, les yeux tournés vers l'orient. Quelques minutes après, le soleil lança sa première flèche d'or qui éclaira subitement la crête des herbes, agitées par un léger frisson, et vint glisser jusqu'aux pieds de la jeune fille. Elle semblait absorbée dans une contemplation enthousiaste, dans une ardente évocation de l'infini qu'elle connaissait mal, dans un amour passionné de ces immenses beautés. Tout à coup elle tressaillit, un jeune homme venait de toucher sa main et de prononcer son nom. Elle se leva, fit un effort et dit avec calme :

—C'est vous, Wladimir ? Vous voyez que je vous attendais, c'est ce matin même que je vais vous parler pour la dernière fois.

—Non, Lyda, non ! s'écria-t-il, ne me dites rien, car je lis dans vos yeux que vos paroles ne seront pas bonnes. Laissez-moi jouir encore du bonheur de vous voir et de contempler près de vous ce sublime spectacle.

—Vous savez, Wladimir, reprit Livadia, que je n'ai jamais aimé les illusions et les songes. Si je l'avais pu, j'aurais été votre femme et je vous aurais aimé, car nous avons été élevés ensemble ; la maison de votre père touchait à la nôtre et, depuis notre plus petite enfance, les mêmes rêves, les mêmes désirs ont agité nos cœurs ; mais de grands obstacles nous séparaient, et si je suis venue ce matin, c'était pour vous dire moi-même qu'il n'y faut plus songer, afin que vous le croyiez de ma bouche qui ne vous a jamais trompé.

—Est-ce toujours votre nom ? est-ce toujours votre ruine, qui vous séparent de moi ? s'écria Wladimir, devenant subitement ironique.

—Oui, dit sourdement Livadia, je ne puis pas vous épouser parce que vous êtes pauvre.

—Livadia, ce n'est pas vous qui parlez, ce n'est pas ma compagne d'enfance, la bien-aimée de ma jeunesse, ma Livadia, fille de nos steppes et de notre Russie ; dites, dites-le, ce n'est pas vous ? Votre famille, depuis les temps les plus reculés, a respiré l'air de nos plaines, le sang qui coule dans vos veines est pur de tout alliage, c'est celui que vos ancêtres ont tant de fois répandu pour cette terre de Russie, est-ce parce que votre noble race a produit en vous une fleur plus belle que les autres, et comme l'expression parfaite de sa puissance, que vous voudriez nous être infidèle ? Qu'est-ce que l'argent, à côté de l'amour et de toutes les nobles passions qui devraient vous posséder ? Ecoutez, la Russie souffre, elle a besoin de tous ses enfants. Que de fois nous avons formé de vastes projets pour sa gloire ! Que de fois j'ai juré entre vos mains de lui consacrer ma vie ! Vous deviez m'aider dans cette tâche. Livadia, souvenez-vous de cette belle image de nos poètes : " Nos steppes sont vierges, les siècles ont passé sur eux sans laisser de trace ; le vent du matin, qui fait ondoyer les hautes tiges, ne laisse point son empreinte, et la fécondité de la terre garde pour l'avenir ses superbes promesses ; ainsi en est-il de la race slave ! " Mais pour ces vastes projets, il nous faut le concours de tous les dévouements. Livadia, je vous appelle au nom de mon amour, je vous appelle au nom de la Russie. Voulez-vous que je vous révèle les projets qui se forment pour sa délivrance ? voulez-vous participer aux secrets des libérateurs ?

—Wladimir, ne me tentez pas, interrompit Livadia. J'ai trouvé sur mon berceau un nom et un passé que mes ancêtres m'ont légué et que je ne laisserai pas humilier. Je suis née trop fière pour descendre de mon rang. J'ai vu la fortune de mon père s'échapper de ses mains, et cette douleur a creusé son front ; cette fortune, je veux la lui rendre parce qu'avec elle seulement nous pouvons ne pas déchoir. Wladimir, vous ne connaissez pas Livadia si vous croyez qu'elle consentirait jamais à descendre, même avec vous, du rang social dans lequel elle est

née. Une *izba* ne peut suffire à une fille noble qui a vu le jour dans un château. Par votre nom, je pourrais être à vous, mais c'est tout ce que vous avez à m'offrir ; nous serions pauvres et impuissants : ce pays qui a vu l'orgueil de ma race n'en verra jamais la décadence ; vous savez, Wladimir, si les jougs me sont odieux, et si, entre tous, celui de la pauvereté n'est pas le plus cruel. En aucun pays, je n'entends courber le front sous la gêne, mais ici moins qu'ailleurs. Je pars, je quitte la Russie, et je saurai trouver ce que cette terre ingrate m'a refusé.

—Vous partiriez, Livadia, au moment même où le sang slave fermente et se soulève ! Mais ne sentez-vous pas que c'est impossible... que vous ne le pouvez pas... que je ne le veux pas !.....

La jeune fille se leva, pâle et froide. Cependant une émotion violente l'agitait, car les battements de son cœur soulevaient son lourd manteau. Mais sa voix ne trembla pas quand elle reprit avec un calme glacé :

—Depuis hier ma décision est prise ; j'ai fermé mon passé, il ne m'appartient plus, je ne verrai plus que l'avenir.

—Et moi aussi, s'écria-t-il en s'abandonnant à toute violence ; je ne verrai que l'avenir, mais cet avenlr vous donnera à moi. Je l'ai juré, Livadia, je le veux ! Nul être au monde ne me fera rétracter mon serment. Tous les moyens me serviront, toutes les puissances terrestres me prêteront leur concours. Vous serez étonnée de ce que vous verrez ! Qui êtes-vous donc pour essayer d'étouffer votre jeunesse, d'apaiser votre cœur, d'oublier votre patrie ? Livadia, vous ne savez pas ce que vous entreprenez, vous ne savez pas ce que vous souffrirez, et vous reviendrez, je vous le prédis, j'en suis sûr !

—Wladimir, vous êtes fou, murmura Livadia.

Elle arracha une touffe de fleurs, l'enfonça avec rage dans son corsage, et tout d'un coup, comme à bout de forces, s'élança vers le château en criant à pleine voix et sans se retourner :

—Adieu, Wladimir ! adieu !.....

—Jamais ! répondit-il.

Et l'écho du château de Nelsor répéta faiblement : Jamais ! pendant que Livadia rentrait dans la longue avenue et, troublée, anéantie, se glissait dans sa chambre et se jetait sur son lit.

Wladimir resta longtemps au pied du *kourgane*, la tête cachée dans ses mains ; c'était une nature violente et passionnée, un Slave rebelle à la civilisation moderne. Il descendait de noble famille, son père, le comte Pierre Warousof, avait été un soldat courageux, mais prodigue, qui était mort dans un combat en Asie, ne laissant à son fils pour tout héritage qu'un nom et un château sans terres. Wladimir avait connu de bonne heure cette contradiction douloureuse d'une position sociale

élevée qui s'écroule faute de fortune, et elle avait développé chez lui une haine profonde contre la société tout entière. Il accusait de son humiliation les institutions russes, les gens au pouvoir, tous ceux qui possédaient ce qu'il n'avait point ; il se faisait l'écho de toutes les plaintes, il écoutait avec une âpre joie le récit de toutes les souffrances, nourrissant sa haine du mécontentement des autres et formant de gigantesques projets pour renverser l'ordre de choses établi ; à tout prix, il voulait reconquérir sa puissance. Comme il était doué d'une haute intelligence et qu'une flamme vive animait ses moindres paroles, comme il était grand et beau et qu'il avait un regard pénétant, il avait inspiré à Livadia une dangereuse sympathie. Quand il lui parlait de la Russie, quand il couvrait des grands mots de liberté et de dévouement sa haineuse ambition, il faisait passer en elle des élans d'enthousiasme ; la fière jeune fille se laissait prendre au désir de délivrer sa patrie des maux dont elle souffrait et qu'elle connaissait bien, et Wladimir, enivré par le succès, avait décidé que cette belle Livadia serait sa femme et que cette beauté et ce grand caractère le serviraient en ses projets. Il savait bien qu'il exerçait sur elle une sorte de fascination, il connaissait mieux que personne les mots par lesquels on éveillait l'exaltation toujours prête à éclater en elle ; il était habile à se montrer par les grands côtés, à ne point découvrir ce que ses idées pouvaient avoir de vulgaire et de personnel, et à s'enveloppet d'un mystère qui séduisait l'imagination de la jeune fille.

Mais au moment où il se croyait sûr du triomphe, Livadia lui avait échappé brusquement par un de ces énergiques mouvements dont sa forte volonté était capable, et Wladimir la connaissait assez pour sentir toute la gravité du coup que cette décision venait de lui porter. Il avait la rage au cœur, il avait aussi un amour blessé, car il aimait ardemment la fille de Nelsor. Livadia le délaissant parce qu'il était pauvre, avait mis le comble à ses haines et abattu le dernier rempart qui arrêtait le débordement de cette onde agitée.

Le soleil était déjà haut quand le comte Warousof sortit de son douloureux rêve et, jetant un regard de défi du côté où elle était partie, s'éloigna et disparut dans les grandes herbes.

Dans le château, personne ne troubla le repos de Livadia, qu'on supposait dormir profondément. Vers midi seulement, comme on allait servir le principal repas, son père frappa à la porte de sa chambre. La jeune fille était devant son miroir ; elle achevait de placer dans ses cheveux des fleurs fraîches qu'elle avait cueillies à sa fenêtre : en voyant entrer le comte, elle courut à lui et l'entourant de ses deux bras :

—Bonjour, père, dit-elle, comment êtes vous ce matin ? Oh ! la grande nouvelle que tante Pradine m'a annoncée hier soir. J'en ai rêvé ! C'est bien vrai, nous partons ?

—Oui, nous allons partir, enfant, dit le comte en passant silencieusement la main sur la tête de sa fille..... cela te fait donc grand plaisir ?.....

—Vous le voyez, père... seulement, je vous demanderai une grâce. Que ce soit le plus tôt possible !.....

—C'est mon désir, et, comme d'habitude, nous nous rencontrons dans un même sentiment.

—Demain, voulez-vous ?

Le comte sourit de l'impétuosité de sa fille.

—Demain, c'est impossible, enfant, mais dans huit jours, je te le promets.

—Huit jours ! c'est bien long ! mais, si c'est nécessaire, je saurai attendre. Nous autres Russes, nous sommes faits de courage et de ténacité, n'est-ce pas, père ?

—Qui le dirait, en te regardant ? répondit-il.

Livadia se retourna et se vit dans la glace. Quand elle le voulait, tout était suave, gracieux, caressant dans son gracieux visage ; dans sa taille souple et élégante, cette pure beauté ne semblait envelopper qu'une âme d'enfant, douce comme un rayon de lune, et bien téméraire eût paru celui qui en aurait autrement jugé.

Livadia sourit et descendit au bras de son père s'asseoir pour une des dernières fois en face de tante Pradine dans la sombre salle à manger du château, tout entourée des nombreux portraits de ses ancêtres.

II

Le même jour, le comte Nelsor eut une entrevue avec le comte Durkine pour la vente du château. Le vieux Slave apporta dans cette affaire la fierté qui ne le quittait jamais et déclara, avant d'entrer en pourparlers, qu'il exigeait une condition : un secret absolu jusqu'après son départ. Il entendait quitter ses terres comme un seigneur qui part pour un voyage de quelques mois et non comme un homme ruiné qui réalise les restes de sa fortune. D'ailleurs ces restes étaient encore fort beaux. Le vieux Nelsor et la tante Pradine avaient été prévoyants et n'avaient pas attendu que le désastre fût complet avant de songer à rétablir l'édifice. Le comte Durkine, qui savait à quoi s'en tenir, accepta tout ce que voulut son voisin et le contrat fut signé.

Quand Nelsor tint sous ses yeux ce monceau d'argent, il ne put se défendre d'un mouvement de joie. Les quelques hésitations et le chagrin qu'il avait eu parfois de se séparer de son domaine s'évanouirent entièrement.

Tante Pradine était enchantée : elle s'attribuait secrètement la plus

large part de cette décision, et, comme elle seule connaissait la France, il lui semblait qu'elle était appelée à en faire les honneurs à son frère et à sa nièce. Tout ce que ce cœur de vieille fille renfermait de rêves déçus, d'ambitions inassouvies, de téméraires et irréalisables projets, s'était concentré sur ce nouvel arrangement de vie avec une passion qu'on eût dit d'un autre âge. Ce fut avec une activité fébrile qu'elle donna tous les ordres pour le départ et en surveilla l'organisation. Pendant huit jours, tante Pradine fut partout à la fois ; elle fit mettre en caisse la vieille argenterie de famille si richement armoriée, les diamants et les fourrures de la comtesse, sa belle-sœur, et quelques étoffes de prix rapportées de Turquie par le comte Nelsor, dans un voyage de jeunesse. Elle s'occupa même des vêtements de Livadia, qui, en proie maintenant à une prostration singulière, ne pensait à rien, n'avait de goût à rien. Quand la vieille fille lui disait avec empressement :

—Voyons, Lyda, mon enfant, il faut songer au départ, à tout ce que tu désires emporter.

Livadia répondait avec impatience :

—Mais je vous l'ai dit, ma tante, ce coffret sous mon bras, et Pérolef, mon cheval cosaque.

Malgré tous ses efforts, Pradine n'en put tirer davantage et dut penser elle-même à ce qui était nécessaire à sa nièce. Livadia passa la plus grande partie de cette semaine accoudée à sa fenêtre, les yeux perdus dans le steppe. Elle n'exprima pas un désir, pas un regret. Un matin elle prit l'argent que son père lui avait donné pour ses fantaisies de voyage et le distribua entièrement à ceux qui l'avaient servie. Ces pauvres gens pleuraient et la bénissaient ; son père ne put s'empêcher de la blâmer de sa folle générosité.

—D'ailleurs, ajouta-t-il, tu as agi sans discernement, car tu n'as rien donné à Nariska. Je sais qu'elle doit nous suivre, mais, malgré sa fidélité, elle doit avoir de la peine à quitter son pays.

—J'y ai réfléchi, mon père, répondit Livadia, et j'ai trouvé que puisque j'avais désiré l'emmener, elle n'avait pas besoin d'autre récompense.

Maintenant que le départ était décidé, maintenant qu'elle avait rompu ses liens avec le passé, Livadia se sentait envahie par la langueur morale. On ne lui avait point appris à résister aux penchants de sa nature, et chez elle le type aussi se manifestait dans toute son intégrité. A l'exaltation succédait un rapide abattement, à l'ardeur du combat, à la flamme vive de la pensée, un découragement et comme un affaissement subit. Elle courait ainsi d'un extrême à l'autre avec la singulière mobilité de sa race. Elle était maintenant tout à ses rêveries, tout au sentiment douloureux de la séparation avec son pays et ses

souvenirs d'enfance. Quand elle ne songeait pas, appuyée à la fenêtre, elle parcourait la maison en tous sens pour graver chaque chose en son esprit. Elle était souvent accompagnée de deux grands lévriers blancs, tachetés, qu'elle avait élevés.

La veille de son départ, elle sortit avec eux et les emmena dans le steppe. Elle était suivie d'une cigogne, oiseau respecté dans tous les pays slaves et que les poètes ont chanté à l'envi. La cigogne, à l'aspect songeur et triste, qui reste de longues heures perchée sur un pied dans l'attitude de la réflexion, marche sans bruit, avançant ses longues pattes dans les hautes herbes, et s'envole à de grandes hauteurs pour y chercher les secrets des cieux, est bien l'oiseau de ces pays mélancoliques, et l'on comprend qu'il ait inspiré à la race slave un attachement superstitieux. Heureux celui qui l'aperçoit le matin, au réveil, allongeant son grand cou sur le bord de l'eau ! Heureux celui qu'elle laisse approcher sans frayeur et qui peut caresser de la main son manteau noir et blanc ! Plus heureux encore, celui dont elle choisit le toit pour se reposer après avoir longtemps tournoyé dans les airs avec ses compagnes en poussant de mystérieux appels !

Celle qui accompagnait Livadia était venue depuis quelque temps s'abattre sur le château de Nelsor. La jeune fille l'avait vue, son imagination en avait été joyeuse ; elle l'avait attirée près d'elle à force de soins et de caresses, et l'oiseau s'était si bien habitué à elle, qu'il la suivait de loin dans ses longues courses à travers la prairie. Parfois, quand Livadia fatiguée s'asseyait sur un tertre arrondi, la cigogne, après avoir erré autour d'elle, s'envolait au-dessus de sa tête et faisait retentir ses grands cris sauvages ; elle traçait dans les airs d'immenses circuits, des détours sans fin, anneaux d'une trame invisible que la jeune fille suivait de l'œil en rêvant. C'était comme un génie qui planait sur sa tête, ce bruit d'ailes caressait ses songes. Puis, quand l'oiseau fatigué descendait lentement des régions célestes et venait se poser non loin d'elle en inclinant la tête, à demi caché par les herbes :

—Qu'es-tu, lui disait-elle, devin mystérieux ?

Et la cigogne s'approchait lentement, avec majesté. Plus d'une fois, Livadia avait pu effleurer du bout des doigts les longues plumes de son aile, elle attachait à sa présence une importance superstitieuse, il plaisait à cette fille slave d'être honorée des faveurs de la cigogne.

Livadia marcha longtemps sans regarder derrière elle ; la solitude était profonde, le vent, qui ne rencontrait nul obstacle sur son passage, courait rapidement avec de longs murmures, et c'est à peine si de loin en loin on entrevoyait une légère fumée qui trahissait la présence de quelque pauvre habitation. Livadia semblait la reine superbe de ces contrées sauvages ; ses deux chiens la suivaient, ardents, élancés, et plus loin, en arrière, l'oiseau révéré semblait protéger sa marche.

Enfin elle s'arrêta, tourna sur elle-même en regardant de tous côtés et s'assit. Les deux chiens se couchèrent à ses pieds ; le silence le plus profond régnait autour d'eux. Au loin les herbes s'agitaient mollement, leurs innombrables panaches se balançaient, les uns diaphanes, les autres trop lourds pour leur tige légère ; des frémissements de longs sillons se traçaient tout d'un coup dans leurs profondeurs sous le passage de quelque animal invisible ; des oiseaux s'envolaient, d'autres revenaient trouver leur nid ; bientôt un grand lièvre, au poil clair, montra ses oreilles tout près de la jeune fille. Les chiens se levèrent, appuyèrent leur museau contre la terre en respirant bruyamment, puis regardèrent leur maîtresse. Bien souvent, dans leurs longues promenades, Livadia s'était amusée à les faire chasser ; elle les regardait au loin, dans la plaine, suivre l'animal poursuivi, elle les excitait ; souvent même, quand elle était à cheval, elle les suivait avec ardeur. Elle comprit donc leur muette prière :

—Allez, dit-elle à demi-voix.

Les chiens n'attendaint qu'un signal, ils s'élancèrent en aboyant, le lièvre bondit devant eux et une course folle les entraîna. Livadia les suivit des yeux pendant quelques minutes :

—Adieu mes pauvres compagnons, dit-elle, je retourne au château sans vous et je vous laisse ici votre joyeuse liberté. Chassez, courez, poursuivez toute proie qu'il vous plaira.

Elle se retourna tristement et reprit, à pas lents, le chemin de Nelsor, pendant que la voix des deux lévriers s'éteignait dans le lointain et que son amie la cigogne volait bien haut dans les airs, apparaissant et disparaissant tour à tour.

Le grand jour se leva enfin ; les voyageurs devaient partir de grand matin et voyager à l'aide de relais jusqu'à Moscou, où ils prendraient le chemin de fer. Tous les domestiques du château étaient réunis dans la cour, silencieux et respectueux. Le comte Nelsor, un peu ému, prit les rênes que lui tendait son vieux cocher Nicolas. Pradine et Livadia montèrent près de lui. Nariska et Sandrowitch suivait dans un léger chariot, traîné par Pérolef. Le vieux comte fit un geste d'adieu et lâcha la main à ses chevaux qui s'élancèrent au grand trot ; aussitôt un immense cri sortit spontanément de la poitrine de tous ces braves gens :

—Vive le comte Nelsor ! vive la comtesse Livadia !

Les voyageurs se retournèrent avec des larmes dans les yeux, et la voix vibrante de Livadia leur cria avec enthousiasme :

—Vive la Russie ! vivent les Slaves !

Puis les chevaux excités redoublèrent de vitesse et les entraînèrent en un instant loin du vieux château.

Le long de la route, ils reçurent encore quelques touchants adieux

de la part des paysans qui avaient été prévenus de leur départ. Ces pauvres *moujiks* se réunissaient sur le passage de leurs maîtres, par familles, les uns jouant du vieil instrument national, la *balalaïka*, d'autres récitant quelque *pesuy* populaire, d'autres enfin agitant des branches chargées de fleurs sauvages. Le comte et sa fille les remerciaient du geste et de la voix, plus émus et troublés qu'ils ne l'eussent voulu, et la voiture passait comme un trait de feu. Vers le milieu du jour, ils atteignirent la lisière du steppe et entrèrent dans le pays plus pittoresque qui avoisine diretement la ville de Kief. Les yeux alanguis de Livadia, constamment fixés sur la plaine, ne distinguèrent bientôt plus que les cimes grêles du poirier sauvage, un des rares arbustes de ces contrées, dont les poètes russes ont fait l'emblême de l'amour méconnu. Le vent, qui, dans cette course rapide, bourdonnait à ses oreilles, semblait lui parler encore du pays qu'elle abandonnait ; elle crut même entendre distinctement le mot : jamais ! qui tomba lourdement sur son cœur :

—Père, donnez-moi les rênes. Vous êtes fatigué, je serai contente de conduire.

Le comte lui céda sa place, et Livadia prit d'une main exercée la direction de l'attelage. Désormais toute à ses chevaux, elle n'avait plus à craindre les incursions indiscrètes de ses souvenirs.

Les voyageurs s'arrêtèrent quelques jours à Moscou. Le comte Nelsor désirait y prendre de ses vieux amis des lettres d'introduction près des Russes établis à Paris, afin de se créer tout de suite de sûres relations. Tous ceux auxquels il en parla se firent un plaisir de le présenter à leurs amis français. On eut peine à lui faire accepter une lettre pour l'ambassade, car ces nouveaux venus de Saint-Pétersbourg n'avaient point les prédilections du vieux Moscovite ; mais tante Pradine déclara que c'était indispensable, et Nelsor l'écouta. Enfin, tout étant prêt, on se mit en route et en quelques jours les chemins de fer les amenèrent à Paris.

JACQUES BRET.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Edison et l'avenir de l'électricité.—Notes rétrospectives sur les machines électriques.—Le système métrique français.—Mort d'un inventeur millionnaire.—Poissons chanteurs.—Tonneau monstre.

Dans le numéro du mois de décembre 1884, j'ai donné une notice sur la vie encore si peu avancée mais déjà si remplie du célèbre électricien américain, Edison. M. Thomas Edison est d'ailleurs connu du monde entier pour ses travaux et ses merveilleuses inventions. A peine âgé de trente-huit ans, il s'est élevé au rang des plus hautes célébrités scientifiques contemporaines, et son nom demeure attaché d'une manière impérissable aux progrès extraordinaires réalisés dans la science électrique et dans ses applications. Il vient de publier, dans le *Herald* de Boston, un article remarquable dans lequel il passe en revue la situation actuelle de la science électrique, et exprime ses espérances sur de nouveaux progrès dont elle sera la source. Je traduis quelques passages de cet article qui ont trait à l'avenir de la télégraphie électrique, du téléphone, de la lumière incandescente et des applications de l'électricité comme force motrice. On ne lira pas, sans doute, sans intérêt ces réflexions d'une portée considérable venant d'une autorité aussi compétente.

Au sujet de la télégraphie électrique, M. Edison s'exprime ainsi :

" On ne peut s'attendre à des modifications bien importantes dans la télégraphie électrique. Cette branche est déjà depuis si longtemps en pleine marche, les perfectionnements ont été si nombreux, qu'il reste très-peu à faire. Quelqu'un de ces jours, sans doute, on verra le système sextuple qui permettra de faire avec un seul fil, le même travail que l'on fait actuellement avec six fils. Quoiqu'aucun essai n'ait encore réussi dans ce sens, commercialement parlant, la grandeur expansive de la télégraphie en fait une nécessité. Cette amélioration permettra aux lignes télégraphiques actuelles de faire plus de travail, et amènera une grande réduction du capital à engager pour les lignes qui seront construites dans l'avenir. La nécessité de réduire les dépenses courantes doit conduire à l'emploi d'un système de télégraphie

autographique qui permettra aux compagnies de se dispenser de la partie du travail qui demande le plus d'habileté. Cette innovation sera également avantageuse pour le public, car un tel système reproduira à une distance quelconque le *fac-simile* du message original de l'expéditeur. Plusieurs inventions dans ce sens ont été expérimentées, et leur adoption n'est plus qu'une question de temps. L'accroissement des correspondances transmises par les cables et les réclamations du public pour obtenir de plus bas prix conduiront nécessairement à des améliorations dans la télégraphie sous-marine. Le système double est déjà employé pour plusieurs cables atlantiques, donnant à un fil la capacité de deux par les méthodes ordinaires. Le système quadruple sera certainement bientôt appliqué à la télégraphie sous-marine comme à la télégraphie terrestre. Les compagnies engagées dans la télégraphie des villes, afin d'assurer une plus grande promptitude pour délivrer les quotations, seront bien forcées de mettre en usage les appareils télégraphiques imprimants, lesquels donneront une rapidité et des garanties d'exactitude infiniment plus grandes que ceux qui sont aujourd'hui en usage. Les compagnies ont déjà reconnu cette nécessité et elles cherchent à produire un instrument qui puisse répondre aux besoins des gens d'affaires. Les expériences faites en ce moment, dans mon opinion, s'appuient sur une base fausse. Les caractères sur les bandes sont obtenus par l'opération d'un mécanisme, à travers les électro-aimants. Les inventeurs cherchent à augmenter la rapidité de l'impression en forçant la rapidité du mécanisme. Les améliorations que l'on peut atteindre par ces moyens sont de peu de valeur, car l'accroissement de vitesse auquel peut arriver le mécanisme est très-limité. Ils seront forcés d'adopter un principe tout à fait différent pour contrôler la construction. Quand l'expérience aura démontré cette erreur, il ne sera pas difficile d'assurer des inventions capables de délivrer les quotations avec une célérité pouvant satisfaire toutes les exigences. Mais tous ces perfectionnements sont d'un ordre secondaire et tels que les besoins de la télégraphie peuvent en développer suivant le cours des choses."

M. Edison, considérant l'avenir de la télégraphie, continue ainsi :

" Le développement du téléphone en est encore à son enfance. Dans les premiers temps, les habitants des villes seuls ont joui des avantages du service téléphonique ; plus tard ce service atteignit les faubourgs, et enfin il s'étendit entre les cités voisines. Le service intérieur n'est en aucune façon, satisfaisant, et le service extérieur est loin d'être meilleur. Les affaires ont atteint un tel accroissement, qu'elles ont rapidement débordé les installations actuelles. Les compagnies comprennent cette situation pénible, et tâchent d'y remédier par tous

les moyens qui sont en leur pouvoir. Le résultat de leurs efforts sera tout à l'avantage du public, et conséquemment, du développement commercial du téléphone. Les taux du tarif sont si élevés que la majorité des habitants ne peut profiter des avantages du service, à moins que plusieurs souscripteurs n'aient connection avec le même fil. Mais ce cas présente un grave inconvénient, c'est que chaque souscripteur entend n'importe quelle conversation qui vient par le fil. De récentes expériences ont prouvé que cet inconvénient peut être évité, et que l'un des souscripteurs au même fil peut mettre sa conversation à l'abri de l'indiscrétion des autres. La perfection de ces expériences aura pour conséquence une grande extension du téléphone dans les maisons privées, et la généralisation de son emploi pour les besoins ordinaires.

" Les tentatives qui ont été faites pour étendre l'usage du téléphone à de grandes distances, ont déjà donné ample satisfaction pour les affaires commerciales, et elles promettent d'excellents résultats. Des conversations ont été échangées entre Cleveland et New-York ; entre New-York et Boston, la correspondance téléphonique est maintenant journalière, quoique dans une mesure restreinte. La grande difficulté pour les longues distances téléphoniques vient de la perte du courant par induction statique sur la terre et sur les fils tendus à proximité. Si un simple fil pouvait être placé assez haut pour passer au-desus du sommet des montagnes, on pourrait se chuchotter à l'oreille à travers l'espace et autour du monde tout à son aise, ou si ce fil pouvait être tendu de la terre à la lune, la connection pourrait aussi être établie. Des résultats parfaits viennent d'être obtenus sur une ligne du gouvernement dans l'Arizona avec une distance de mille milles environ. Le fil était tendu à travers une contrée dépourvue d'arbres, et la correspondance s'est établie avec beaucoup plus de succès qu'on n'en obtient entre New-York et Hartford. La perte de l'énergie de l'électricité par l'absorption statique et par le courant des vagues électriques, est la cause qui milite contre la possibilité de la téléphonie sous-marine à travers l'Océan. Une chose, cependant, est incontestable dès à présent, c'est que le temps est proche où le téléphone aura un plein succès dans un circuit pour une distance de 300 milles au moins, et où un souscripteur pourra communiquer au moyen du téléphone avec 75,000 maisons de commerce. Plus que cela même, il est probable qu'au moyen de stations de répétitions, les communications pourront être établies entre toutes les parties des Etats-Unis. Mais pour en arriver aux téléphones à longues distances, il faut des appareils spéciaux et de gros capitaux. Je n'hésite pas à prédire, d'après les succès qui ont déjà été obtenus, que les souscripteurs de New-York pourront bientôt converser avec ceux de Philadelphie, Washington, Providence, Boston et même Chicago, et cela, avec autant de facilité que l'on correspond

actuellement au moyen du télégraphe électrique. D'ailleurs, quoique à première vue cela semblerait devoir être le cas, il n'est pas vraisemblable que la prospérité des compagnies télégraphiques en soient affectées. Le téléphone, dans le sens pratique des choses, satisfait à un besoin que le télégraphe ne pourrait rencontrer."

Enfin M. Edison traite comme suit la question de l'éclairage électrique :

" Les progrès réalisés par le télégraphe et le téléphone seront égalés si non surpassés par l'éclairage électrique. Une expérience de deux années prouve au-delà de tout doute que la lumière électrique pour les usages domestiques peut être produite et vendue à aussi bon compte que le gaz. Quand on considère qu'après l'exploitation des chemins de fer, celle du gaz d'éclairage est la plus grande entreprise commerciale et industrielle du monde, que dans les Etats-Unis seuls il y avait, en 1883, 863 compagnies avec un capital total de $290,000,000 environ, que pendant la même année les compagnies de gaz ont réalisé un revenu brut de $9,600,000, et un bénéfice net de $4,600,000, et que le nombre total des consommateurs dans cette ville était de 120,000 desservis par 860 milles de tuyaux, on peut juger s'il y un vaste champ préparé pour l'éclairage électrique. Il n'est pas probable que cet éclairage prenne une bien grande part aux affaires du gaz ou qu'il devienne pour lui un concurrent sérieux. La demande pour une lumière interne est limitée. Les affaires les plus productives pour les compagnies de gaz se font avec les consommateurs ordinaires. C'est ici que la lumière incandescente trouve sa place. Quoique ce système d'éclairage ne date que de deux ans dans son application, il y a à présent vingt et une villes qui ont des stations centrales en activité, et dans un grand nombre d'autres localités, on va en établir pendant l'année 1885. La lumière incandescente est la forme la plus parfaite d'éclairage artificiel qui se soit produite. Elle donne une clarté absolument stable, sans émanation délétère. Elle n'enlève pas l'oxigène de l'air atmosphérique, ne donne pas naissance à de l'acide carbonique, et elle est très-agréable à l'œil. Le consommateur achète son électricité mesurée par un compteur dont l'enrégistrement de consommation a infiniment plus de précision que les compteurs de gaz n'en peuvent atteindre, quel que soit l'usage qu'on en fasse, pour l'éclairage ou pour d'autres objets. Elle est si facile à contrôler, les appareils nécessaires sont si peu coûteux, qu'elle peut être employée comme pouvoir moteur dans une infinité de cas. Ainsi dans une maison, on peut l'employer pour faire tourner de petits ventilateurs, pour mouvoir une machine à coudre, pour pomper de l'eau, pour actionner des armoires montantes ou des élévateurs, et pour cent autres usages domestiques qui exigent à présent un travail

plus ou moins pénible. Là où de petites machines à vapeur doivent être entretenues à grands frais, vu les intermittences obligées, le moteur électrique sera d'une valeur incalculable. L'électricité comme agent d'éclairage a donc sur le gaz ce grand avantage de pouvoir servir à volonté comme pouvoir, et son usage pour cet objet est aussi simple que pour l'éclairage, qui peut être mis en opération en tournant une clé, tout à fait comme on tourne un robinet pour livrer passage au gaz. La valeur du fluide électrique comme moteur dans les maisons, ainsi qu'on le voit, est à peine moins grande que comme agent d'éclairage."

Venant à la considération du pouvoir, M. Edison parle des méthodes actuelles et des machines en usage pour produire le courant comme étant très-embarrassantes et trop coûteuses, et il dit qu'on en arrivera à produire l'électricité directement du charbon. Il exprime la plus grande confiance dans la réussite des chemins de fer électriques :

" Il ne sera pas difficile d'appliquer l'électro-moteur aux grandes lignes de chemins de fer. Les lignes devront être divisées en sections de 16 milles, et les stations actionneront chacune sur une longueur de huit milles au moyen d'un rail central qui, par conséquent, devra être entièrement isolé. Les conditions si désagréables actuellement du voyage en chemin de fer disparaîtront ; plus de fumée qui vous étouffe, plus de poussière de cendre qui vous aveugle et vous cause des douleurs atroces, si, lorsque vous mettez le nez à la portière, elle vous vole dans les yeux ; enfin, plus de bruit assourdissant, tandis que les conditions de rapidité, de confort et de sûreté seront aussi favorables, si pas plus qu'à présent. Au point de vue économique, les compagnies et par suite le public par l'abaissement des tarifs, trouveront le plus grand avantage dans l'adoption du système des chemins de fer électriques.

" Un grand nombre d'expériences ont été faites en vue d'adopter l'électricité à la traction des voitures. Le grand inconvénient vient de ce que le pouvoir moteur doit être obtenu indirectement de l'électricité emmagasinée ; la déperdition de l'énergie est si rapide, et le poids du réceptacle si grand, qu'à moins qu'il ne surgisse des perfectionnements radicaux dans l'emmagasinage de l'électricité, ou qu'on ne parvienne à la produire directement du charbon, nous ne pouvons espérer pouvoir employer utilement le fluide subtil pour le charroyage dans les rues. Mais chaque jour amène de nouveaux éléments qui avancent la solution du problème, et il n'y a pas de doute que, dans un temps rapproché, nos voitures pourront être mues par ce pouvoir. Quand ce temps sera venu, nous trouverons la carrière de l'électricité grandement élargie : nous verrons des voitures sans chevaux, des yachts sans vapeur ni voiles, et une foule d'autres applications de l'é

lectricité dont on n'a aucune idée aujourd'hui. Alors aussi, le grand problème de la navigation aérienne pourra facilement être résolu."

Après ces citations du grand électricien embrassant le présent et l'avenir de la science électrique, je vais donner quelques considérations rétrospectives sur le télégraphe, la lumière et les moteurs électriques.

A l'exposition de machines électriques qui a eu lieu à Philadelphie, au mois de septembre de l'année dernière, on remarquait parmi deux cent cinquante pièces exposées, l'appareil télégraphique original de Morse bréveté en 1846. Le transmetteur, monté sur un bloc de pin, est très-imparfait. Les armatures sont reliées avec des fils grossiers et pauvrement isolées et la sonnerie consiste en un marteau ordinaire frappant sur un morceau de fer. Le mouvement d'horlogerie qui actionne le cylindre autour duquel s'enroule la bande de papier est d'une exécution plus parfaite. Sur la carte attachée à l'objet exposé, un admirateur a écrit ces vers :

" The steed called Lightning, says the Fates,
Was tamed in the United States.
'Twas Franklin' hand that caught the horse
That was harnessed by Professor Morse."

Le coursier appelé Eclair, dit la Renommée,
Fut dompté aux Etats-Unis.
Ce fut la main de Franklin qui captura le cheval
Qui fut harnaché par le Professeur Morse,

J'ai dit, dans le numéro d'octobre 1884, page 627, quelques mots de la belle invention de Morse, qui, perfectionnée depuis, est généralement en usage.

Ainsi que le dit M. Edison, l'éclairage électrique n'est entré que depuis une couple d'années dans la phase économique et pratique. Mais il y a environ douze ans, le professeur Tyndall mit au jour une lampe électrique réglée par un mouvement d'horlogerie, dont le prix devait être au moins dix fois plus élevé que les lampes actuellement en usage. Cette lampe était imparfaite en tous points, donnant une lumière tout à fait instable. Le courant était fourni par une batterie voltaïque qui, non seulement, coûtait fort cher, mais qui était très-embarrassante, exigeant le travail d'un aide pendant un ou deux jours pour la préparer. Les machines dynamiques n'étaient pas inconnues alors, mais elles coûtaient également cher, et on considérait les batteries comme meilleures. Considérant le déploiement des lampes à l'exposition électrique, et la grande variété et le nombre de machines

dynamiques, il semble presque incroyable qu'un homme tel que le professeur Tyndall ait pu exhiber avec une espèce d'orgueil, il y a douze ans seulement, sa pauvre lampe réglée par un mouvement d'horlogerie et actionnée par quelques centaines de cellules dans une batterie voltaïque.

Le moteur électrique ne date pas d'hier ; en effet, son invention est vieille d'un demi siècle, et elle fut provoquée par les travaux du professeur Henry sur l'électro-magnétisme.

Le premier appareil donnant le mouvement direct circulaire fut construit en 1832 par Hurgeon. D'autres appareils suivirent bientôt, mais ce fut celui de Davenport, de Branton Vt., qui attira le plus particulièrement l'attention en 1837. C'était une machine ayant une roue motrice de sept pouces seulement de diamètre, adaptée à un tour. Elle développait une énergie étonnante, vu les proportions réduites du propulseur. En avril 1837, Sturgeon annonça qu'il avait réussi à appliquer le moteur électrique à la navigation, et en 1842, Davenport fit circuler une locomotive sur un chemin de fer. Mais au sujet de la navigation, le professeur russe Jacobini semble être celui qui ait le mieux réussi jusqu'en 1837. Voici comment il parle lui-même de sa première expérience pratique :

" Pendant l'automne, j'ai fait la première expérience de navigation électrique sur la Néva, avec une chaloupe munie de roues à palettes qui étaient actionnées par une machine électro-magnétique. Quoique nous ayons voyagé pendant toute la journée et le plus souvent avec une charge de dix à douze personnes, je n'ai pas été très-satisfait de ce premier essai, car il y avait dans la construction et dans l'isolement des appareils de nombreux défauts auxquels on ne pouvait remédier sur place, ce qui m'a causé beaucoup d'ennui. Ces réparations et améliorations exécutées, les expériences recommenceront sous peu, et si le Ciel me conserve la santé qui est quelque peu délabrée par des travaux continuels, j'espère que d'ici à un an je pourrai équipper un vaisseau électro-magnétique d'une force de quarante à cinquante chevaux."

Dans toutes ces expériences, la source de l'électricité était une batterie galvanique portée par la locomotive elle-même, navale ou terrestre. Mais il y en avait d'autres dans lesquelles le moteur agissait au moyen de conducteurs isolés placés sur la voie. En 1840, un Anglais, M. Pinkers, inventa un chemin de fer d'après ce système. De la station, source de l'électricité, le courant était dirigé sur la locomotive par deux conducteurs en cuivre qui étaient fixés sur des poutres d'isolement entre les rails. Deux blocs glissants de cuivre et dépendant de la locomotive, restaient en contact avec les deux conducteurs respective-

ment, et de là aux deux blocs, le courant passait à la machine : " Le pouvoir est appliqué, non à la locomotive, mais à la voie, et c'est là que se trouve l'originalité de l'invention. Deux courants d'électricité, négative et positive, sont appliqués aux rails, et de là se communiquent à l'engin. Le premier est fourni par deux aimants qui, par un procédé d'attraction et de répulsion, font mouvoir le char. Précédemment, le pouvoir avait été employé sur le char lui-même ; ici le pouvoir réside dans les raills, et un mécanicien peut demeurer dans une ville avec sa batterie, et envoyer un train à une distance quelconque."

En 1873, M. Hallez de Arros, de Nantes, en France, parlant d'une invention dont il était l'auteur, dit : " la batterie ou source du pouvoir électrique peut être montée sur le véhicule, ou bien elle peut être établie dans une position fixe, et le courant peut être transmis par des conducteurs étendus le long des rails, ou par des rails eux-mêmes."

Le grand inconvénient du premier mode, ainsi que le signale M. Edison, vient du poids considérable que comportent les appareils, et qui sont une surcharge pour la voiture.

***

Le bibliothécaire de la Société Géographique de Paris a récemment publié un tableau indiquant les pays où le système métrique français a été adopté et rendu obligatoire, en Europe et en Amérique. Le tableau donne la population de ces contrées, et fait voir que les peuples qui font usage de ce système sont bien plus nombreux que ceux qui ne l'admettent pas. Les Etats-Unis, le Canada et l'Agleterre sont dans la minorité. Ainsi contre une population de 241,972,011 âmes qui emploient le système français, il n'y a eu que 97,639,825 qui ne l'adoptent pas.

***

L'inventeur de la machine agricole " La Moissonneuse," l'Américain Cyrus McCormick, vient de mourir laissant une fortune d'une vingtaine de millions de piastres que lui a rapportée sa célèbre invention.

L'apparition de cette machine, *la moissonneuse*, a introduit un élément de progrès radical dans l'agriculture qui en est redevable à l'Amérique comme elle l'est également pour une autre invention non moins considérable, *les élévateurs*. L'une a simplifié la production, l'autre l'expédition des grains. Une autre invention qui a produit un progrès remarquable dans l'économie domestique et dans les confections d'habits et de chaussures, *la machine à coudre*, si répandue aujourd'hui, est aussi d'origine américaine. Ces trois inventions partan

des Etats-Unis se sont répandues rapidement dans un pays où la fièvre de la vélocité règne en maîtresse, et où le haut prix de la main-d'œuvre exige la simplification du travail.

*
* *

A propos des dernières opérations de l'amiral Courbet à Formose, on signale un fait des plus curieux. Pendant les belles nuits orientales, les marins en rade à Ramsui étaient fort surpris d'entendre des sons bizarres. Une espèce de chant plaintif sortait de la mer phosphorescente.

Au bout de quelque temps, les marins découvrirent que ces sons étaient produits par des poissons chanteurs.

Grande fut la stupéfaction des équipages, et cependant, le fait n'a rien d'extraordinaire, si les poissons qui vivent dans l'eau douce sont en général muets " comme des...," il n'en est pas de même des espèces qui vivent dans la mer, et dont plusieurs produisent des bruits intentionnels, profèrent des sons au moyen de leur vessie natatoire et des muscles annexés, si bien qu'on peut dire que ces poissons ont une voix et chantent.

Parmi ces poissons bavards et chanteurs, se placent en première ligne les *grondins*, que l'on appelle à Marseilles *gournaous*, *galinettes* et *bélugans*. L'un d'eux est connu des pêcheurs sous le nom de *pétaïre*, nom significatif. Le *sourel*, *l'estranglo bello mero*, grogne avec énergie, et il n'est pas un pêcheur à la ligne, sur les côtes de Provence, qui n'ait eu occasion de s'en apercevoir. Un autre poisson des côtes de France produit aussi des sons assez forts : c'est la *dorée* ou *San Piarré*.

Dans l'océan, les *maigres*, sorte de grands poissons analogues au *Pei-Quova* et aux *ombrines*, vivent en bandes et chantent, surtout à l'époque de la fécondation.

Un savant naturaliste marseillais avait eu, dans le temps, l'idée de mettre à profit, pour la pêche, cette aptitude des poissons chanteurs, et il avait disposé au fond des eaux, en captivité dans des nasses, des grondins mâles destinés à attirer par leur chant les poissons de l'autre sexe qui s'engageaient dans les filets tendus autour de ces appâts marins. La tentative a plus d'une fois réussi ; mais comme il faut beaucoup de patience, ce genre de pêche ne séduit qu'un petit nombre d'amateurs.

***

A l'exposition de Paris de 1878, on admirait dans la section Autriche-Hongrie un tonneau monstre qui surpasse de beaucoup le fameux tonneau d'Heidelberg, le plus grand qui avait été construit jusqu'à ce

jour. Le tonneau hongrois construit en chêne, avec des douves de huit pouces d'épaisseur, a 18 pieds de diamètre et autant de longueur. Il a coûté $4,000 et il a fallu trois wagons pour le transporter démonté à Paris. Sa capacité est de mille hectolitres ou 22,000 gallons, et il peut contenir 150 à 160 personnes. Lors de l'exposition, l'intérieur représentait un jour de vendange en Hongrie.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

Le cabinet Ferry n'est plus. Le 30 mars dernier, la Chambre des députés français l'a chassé du pouvoir par un vote de 306 contre 149. " Cette exécution légitime,"—a dit l'*Univers*,—" frappe en même temps " que le principal coupable, la majorité des exécuteurs et tout le ré- " gime républicain." Et le même journal ajoute :—" Ce serait un grand " coup si les conservateurs croyaient aux principes, étaient organisés " et qu'un chef autorisé sut leur dire, comme un jour le fit Louis- " Napoléon : La situation du pays m'impose des devoirs, je veux les " remplir."

Hélas ! en France, comme ailleurs, les partis politiques ne se soucient guère des devoirs imposés par la situation sociale et les crises ministérielles. Ce qui n'empêche pas la chute d'un ministère d'être un grand coup et pour les victimes qu'elle désole et pour ceux des ambitieux, dont elle favorise les visées.

L'orage parlementaire qui a renversé M. Ferry a été provoqué par M. Ferry lui-même demandant un crédit de 200 millions, en disant que le vote de ce crédit ne serait pas considéré comme une marque de confiance. C'était impudent et imprudent, en face d'une Chambre affolée par la nouvelle du revers de Lang-Son.

En effet, l'impression douloureuse causée par la dépêche annonçant et l'évacuation de Lang-Son et la blessure du général de Négrier s'était accrue par suite de la comparaison toute logique qui s'établissait entre cette dépêche et une autre relativement rassurante dont le président du conseil avait donné lecture dans une précédente séance. Si M. Thiers eut vécu, il aurait pu répéter son mot de jadis :—" Prenons tout au sérieux, rien au tragique ! " C'est au tragique, qui n'est pas toujours sérieux, que le tout a été pris. " A la douleur," dit une feuille radicale, qui pleure sur le sort de ses anciens amis,—" a succédé l'irri- " tation excitée, exaspérée par mille bruits aussitôt répandus, et par " les commentaires que la presse et un public nerveux et impression- " nable comme est le pubic parisien n'ont pas manqué de faire."

Le grand organe des catholiques français, l'*Univers*, appréciant avec impartialité et justice, les événements qui ont donné lieu à la chûte du cabinet Ferry, distribue la part des responsabilités comme suit :—" Il

" ne faut pas l'accuser seul (M. Ferry) et lui infliger toute la responsa-
" bilité de nos désastres, de notre abaissement. Il n'a été le maître, il
" n'a pu faire tant de mal que par la volonté de la Chambre..... M.
" Ferry, c'est l'homme du régime, c'est l'expression de l'idée républi-
" caine telle que la conçoivent et la veulent appliquer toutes les frac-
" tions à peu près politiques du parti révolutionnaire. C'est au nom
" de cette idée que, d'accord avec M. de Freycinet, M. Grévy, M.
" Brisson, M. Clémenceau, et tant d'autres, il a fait et les décrets
" contre les congrégations, et l'article 7 contre l'enseignement chrétien,
" et tous les actes de persécution dont souffre l'Eglise."

***

Les anciens ministres sont demeurés chargés de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Les deux Chambres ont voté unanimement un premier crédit de 50 millions pour le Tonkin, se réservant de compléter les 200 millions et même, au besoin, d'aller au-delà, lorsqu'il y aurait un ministère qui pourrait faire connaître ses projets. Toutefois, M. Paul de Cassagnac a fait ses réserves pour l'avenir, et M. de Kerdrel, au nom d'une partie de la droite du sénat, a lu une déclaration rappelant que l'opposition n'entendait encourir aucune responsabilité pour l'expédition du Tonkin, qu'elle a toujours blâmée.

Enfin, après beaucoup de tâtonnements, l'on a trouvé des successeurs à M. Ferry. Les décrets nommant les nouveaux ministres ont été publiés par le *Journal officiel*, le matin du 7 avril. Voici les noms :

Présidence du conseil et justice.—M. Brisson. *Affaires étrangères*—M. de Freycinet. *Intérieur.*—M. Allain-Targé. *Instruction publique et cultes.*—M. Goblet. *Travaux publics.*—M. Sadi Carnot. *Agriculture*—M. Hervé-Mangon. *Commerce.*—M. Pierre Legrand. *Guerre.*—M. le général Campenon. *Marine.*—M. le contre-amiral Galiber. *Finances.*—M. Clamagerau. *Postes et télégraphes.*—M. Sarrien.

La plupart des ministres appartiennent à l'union démocratique où à la gauche radicale. Les ministres députés sont au nombre de sept ; les sénateurs au nombre de trois : MM. de Freycinet, le général Campenon et Clamageran. M. Galiber, le ministre de la marine, n'appartient à aucune des deux Chambres.

En dehors des ministres de la guerre et de la marine, le nouveau cabinet ne compte que des avocats et des ingénieurs ; les ingénieurs sont MM. de Freycinet, Sadi Carnot et Hervé Mangon.

Voici comment l'*Univers* apprécie ce ministère :—

" Il a d'abord l'inconvénient grave d'être bicéphale ; il a deux têtes dans MM. Brisson et de Freycinet, et c'est une de trop.... D'autre part, l'union républicaine,

exclue du partage des portefeuilles, fait grise mine au cabinet Brisson-Freycinet. Certainement, elle ne le renversera pas tout de suite ; il faut bien partir en vacances, et comment le remplacer ; mais dès la rentrée, MM. Brisson et de Freycinet auront à compter avec les amis de M. Jules Ferry, qui se sont repentis et repris, et dont le grand homme sera peut-être redevenu possible.

* * *

Le nouveau cabinet a pu obtenir les crédits refusés à son prédécesseur ; cinquante millions ayant été accordés déjà, la Chambre a voté au ministère Brisson cent cinquante millions. Il paraîtrait que le gouvernement estime encore cette somme insuffisante, mais il estime aussi que la prudence est la mère de la sûreté. Il ne faut pas aller trop vite en besogne ; l'époque électorale est proche, et il ne serait pas bon d'effaroucher maintenant le paysan français qui tient à sa bourse comme tous les paysans du monde, et qui aura à déclarer sa pensée en ce jour des rétributions.

* * *

Il y a, en France, des hommes qui osent, le vendredi saint, célébrer des cérémonies sacrilèges, avec l'intention hautement avouée d'insulter au Dieu crucifié ! La chose a été faite cette année même, et à l'avance, l'on a organisé, pour ce jour de deuil sacré, des réjouissances impies publiquement annoncées avec un cynisme révoltant.

Heureusement il y a aussi une France catholique, et celle-là sait présenter au monde catholique des spectacles bien consolants. La journée même du vendredi saint, à Lyon, *trente mille femmes* chrétiennes (chiffre officiel) ont gravi la colline de Loyasse, devenue un nouveau Calvaire, pour prier et pleurer à l'endroit où s'élevait jadis la Croix enlevée huit jours auparavant par le conseil municipal de Lyon.

En présence de l'acte anti-chrétien de la municipalité, et comme pour protester contre cette impiété, des dames protestantes, appartenant aux premières classes de la société lyonnaise ont pris part à la manifestation et se sont confondues avec les catholiques dans un même sentiment de réprobation.

Un témoin oculaire rapporte que, de deux à trois heures, le cimetière présenta un coup-d'œil inoubliable. Malgré la foule immense qui l'envahissait, nulle part le moindre incident, ni l'acte le moins irrrévérencieux.

Les dames manifestantes ont envoyé une délégation au maire pour lui demander à acheter la croix jadis élevée à Loyasse et démolie par la municipalité.

* * *

Le soleil des derniers jours d'avril a été voilé par certains nuages précurseurs d'un orage entre la France et l'Egypte.

M. Barrère, consul-général de France au Caire, ayant été obligé de se rendre à Paris pour y prendre part aux travaux de la commission internationale du canal de Suez, Nubar pacha a profité de l'absence du consul pour faire supprimer le *Bosphore égyptien*, journal français, coupable d'avoir publié un article pouvant provoquer le mécontentement de l'Angleterre.

La suppression a été faite brutalement ; la force armée a enfoncé les portes des bureaux du *Bosphore égyptien*, brisé les presses, fermé les ateliers.

Nubar pacha mis en demeure de s'expliquer, a d'abord rejeté sur la Porte la responsabilité de cet acte. Le gouvernement français ayant récusé cet expédient et ayant intimé au pacha un *ultimatum* sévère, Nubar a télégraphié, en réponse, que la Porte a approuvé la suppression du journal, et que lui même est en consultation à ce sujet avec l'Angleterre.

Un journal français s'écrie à ce propos :—" En quoi la France a-t-elle à se préoccuper de l'opinion de l'Angleterre en cette matière, et de ses conseils au gouvernement égyptien ? C'est à celui-ci qu'elle s'en prend, et point à la Grande-Bretagne ; tant pis pour l'Egypte, si étant dans les griffes de celle-ci, elle blesse par obéissance envers elle, les droits et les intérêts d'autrui. C'est son affaire, c'est elle qui est responsable, et la réparation doit être d'autant plus impérieusement réclamée que l'Egypte s'abrite sous une autorité que la France ne connait ni ne doit connaître."

Qu'en adviendra-t-il ?

***

Grande excitation en Espagne par suite de l'opposition faite par les libéraux et les républicains à la nouvelle loi sur l'instruction publique.

M. Pidal a voulu, dans cette loi, accorder au clergé le droit de fonder des universités et des écoles avec un personnel ne dépendant pas de l'enseignement officiel ; rendre obligatoires partout les cours de religion, de morale et de théologie, et accorder aux évêques, tout autant qu'au conseil supérieur de l'instruction publique, le droit de surveiller les programmes et les cours.

M. Pidal aurait agi en conformité de vues avec le nonce apostolique.

***

Est-ce un coup manqué ! Le conflit anglo-russe, inévitable au commencement d'avril, semble moins à redouter.

L'on dit que les Russes, prenant prétexte d'un changement de position, des avant-postes afghans, avaient attaqué l'armée afghane à Pendjeb le 30 mars, et l'avaient chassée de la ville. Les Afghans se battirent avec acharnement, mais la pluie rendait peu efficaces leurs fusils se chargeant par le canon. Deux compagnies d'Afghans défendirent une position jusqu'à la mort. Tous restèrent sur le terrain. Les autres Afghans se sont retirés en ordre parfait jusqu'à Meruchax, sans être poursuivis. Les Saracks sont restés neutres, mais ont saccagé le camp afghan. Les pertes russes seraient graves. Les officiers anglais sont restés sur le théâtre de la bataille jusqu'au moment où les Afghans ont effectué leur retraite, puis ils ont regagné le camp du général Lumsden.

L'Angleterre a reçu d'abord de la Russie les explications du général Komaroff, qui ont semblé la satisfaire. Néanmoins, le mécontentement anglais pourrait bien renaître par suite d'une dépêche du général Lumsden contredisant les dires de Komaroff. Il paraîtrait même que le cabinet de Londres, après réflexions faites sur la dépêche de Lumsden, aurait décidé de renouveler sa protestation, contre la conduite du général Komaroff à Pendjeb.

Voici la teneur du télégramme de Lumsden, télégramme daté de Tirpul le 17 avril :—

Le rapport du général Komaroff est inexact. La rive gauche de la Koushk que revendique le général russe a toujours été occupée par les Afghans. Le général Komaroff dit que près du pont il a trouvé des retranchements occupés par les Afghans. Je réponds que les Afghans occupaient cette position avant la marche en avant des Russes et l'arrangement du 17 mars.

Le général Komaroff dit : " Pour éviter un conflit j'ai laissé mes troupes à cinq kilomètres de la position afghane." L'assertion est peut-être vraie en ce qui concerne le gros des troupes mais des détachements russes se trouvaient à Kizil-Tepe, à un mille des positions afghanes et les vedettes russes étaient très en avant de ce point. Le général Komaroff prétend que l'arrogance et l'audace des Afghans augmentaient chaque jour. Je réponds que la chose peut être exacte mais il est certain que les provocations incessantes des Russes ont seules déterminé l'attitude des Afghans. Ceux-ci ont fait tous leurs efforts pour éviter un conflit et ce n'est que grâce à leur extrême patience pendant deux mois que la paix a été maintenue si longtemps.

Le général Komaroff dit que le 29 mars il a envoyé une sommation énergique au commandant afghan et que celui-ci lui a répondu que, conformément aux conseils des Anglais, il refusait de se retirer de l'autre côté de la rivière. En réponse, je dis qu'il m'a été affirmé que cette assertion est complètement fausse. Le commandant afgnan n'a jamais rien écrit de semblable. Le géneral Komaroff dit qu'il a envoyé ensuite une lettre privée conçue dans les termes les plus amicaux. Pas un membre de la commission n'a vu cette lettre, mais on a dit au capitaine Delashoe que la lettre avait été reçue quelques heures avant l'attaque des Russes. J'ai demandé une copie de cette seconde lettre. Le général Komaroff dit : " Le 30, pour appuyer ma demande je me suis avancé avec mon détachement vers les positions afgnanes comptant

encore sur une issue pacifique, mais une attaque de cavalerie et les coups de canon des Afghans m'ont obligé à accepter le combat." Je réponds : Les Russes se sont avancés pour attaquer les Afghans et naturellement ceux-ci ont été obligés de se défendre. L'engagement n'a pas commencé par des feux d'artillerie, comme le prétend le général Komaroff, car on a entendu la fusillade plusieurs minutes avant que le premier coup de canon n'ait été tiré.

PHILIPPE MASSON.

* * *

Nous sommes en pleine insurrection. Qui aurait pensé que de pauvres Métis pussent ainsi forcer le gouvernement à faire droit à leurs justes réclamations ? On les méprisait, on se figurait que l'on avait affaire à des adversaires que la simple vue des troupes effrayerait ! Ah ! on est bien désillusionné ; non-seulement les Métis et leurs alliés, les Peaux Rouges, n'ont pas fui devant nos volontaires, mais ils leur ont résisté d'une manière qui dissiperait toute illusion à ce sujet, si nous en avions encore.

Tout le Nord-Ouest est en armes. Riel a organisé la résistance avec tant d'habileté, qu'il en coûtera bien du sang et de l'argent au pays avant que la révolte soit étouffée.

Une rencontre sanglante a déjà eu lieu, le 24 courant, entre nos volontaires et les partisans de Riel, à une quinzaine de milles au sud de Batoche. Je ne sais vraiment pas si nous pouvons crier victoire. Lorsque l'on a une dizaine de morts, cinquante blessés, et que l'on évacue le champ de bataille, on est bien près d'avoir subi une défaite ! Enfin, laissons à d'autres le soin de décider du résultat de ce combat, et bornons-nous à jeter un coup-d'œil sur la situation présente : Quatre mille volontaires sont disséminés sur ce vaste territoire du Nord-Ouest. Les postes de Swift Current, de Batoche, de Calgarry et d'Edmonton sont à l'abri d'un coup de main, mais attaqués isolément ils ne pourront résister à l'assaut d'un millier de Sauvages et de Métis. Les troupes se trouveront à de trop grandes distances pour pouvoir être d'aucun secours aux places assiégées.

La discorde parmi les rebelles pourra seule sauver nos braves volontaires.

* * *

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(*Suite.*)

XV

DISTANCE DES ASTÉROÏDES AUX PLANÈTES VOISINES ET À LA TERRE.— COMMENT LEURS ORBITES S'ENTRELACENT.—LEUR VOLUME.

S'il était vrai que le peuple des astéroïdes fût né de l'explosion d'une planète gravitant autrefois entre Mars et Jupiter, il serait facile de concevoir qu'à ce moment formidable, les fragments, lancés dans toutes les directions, durent aller se fixer les uns ici, les autres là, les uns plus près de Jupiter, les autres près de Mars. Il s'ensuivrait qu'ils décriraient autour du centre commun, le Soleil, des orbites plus étendues ou plus restreintes, selon qu'ils se rapprocheraient de l'une ou l'autre de ces planètes. Quoi qu'il en soit de cette origine peu vraisemblable des astéroïdes, leur distribution entre les deux planètes avoisinantes est absolument telle. Si leurs mouvements combinés les disposaient sur une ligne droite entre Mars et Jupiter, ils occuperaient un espace de 67,340,000 lieues, de quatre kilomètres chacune. Le plus éloigné du Soleil et de la Terre, et partant le plus proche de Jupiter, dont il n'est séparé que par une distance de 46 millions de lieues, est Hilda ; Méduse, au contraire, est l'astéroïde le plus rapproché de Mars et de nous ; elle n'est éloignée de Mars que de 22 millions de lieues. Ainsi, cette zône du ciel qu'on regardait comme déserte au point de n'avoir pas même un habitant, est au contraire si peuplée d'astres, qu'il y a à peine un vide entre eux et leurs voisins.

Deux choses frappent celui qui considère la distribution des astéroïdes dans leur zône. La première, c'est qu'ils sont de beaucoup plus nombreux du côté de Mars que du côté de Jupiter : c'est peut-être dû à ce que, la distance étant plus grande, beaucoup de ces petits astres sont invisibles à nos yeux ; dans ce cas, la différence ne serait qu'apparente. L'autre, c'est que souvent, à la même distance, on trouve deux, quatre, six et même sept astéroïdes. Ainsi, en prenant pour unité la distance entre le Soleil et la Terre, à la distance de 2,77, on voit tout

ensemble Cérès, Pallas, Lœtitia, Alcmène, Thisbé, Sirona et Gallia. D'où il suit que si, par exemple, Alcmène parcourait son orbite en 1,860 jours, Thisbé en 1,861, Gallia en 1,865, et que si leurs orbites étaient sur le même plan, les plus lents finiraient par être rejoints par les plus rapides, et qu'il en résulterait chaque fois pour ces petites planètes un cataclysme facile à imaginer.

Mais le Créateur y a pourvu en donnant aux orbites de ces astéroïdes une inclinaison diverse : quelques-unes d'entre elles, contre tout ce qu'on remarque dans les planètes, forment un tel angle avec l'écliptique qu'elles sortent du zodiaque. Par exemple, Pallas s'éloigne de 32° de l'écliptique ; et parfois, Euphrosine fuit de l'équateur jusqu'à la distance de 49° ; alors elle nous apparaît comme l'une des étoiles polaires de l'hémisphère boréal en attendant qu'elle aille prendre une position identique dans l'hémisphère austral. La divesrité qui existe entre les distances, les inclinaisons et même les excentricités explique comment ces centaines d'astres peuvent tourner, se suivre, entrelacer leurs orbites avec une harmonie indescriptible, sans que jamais un choc imprévu vienne en altérer la beauté. Qui a vu parfois des jongleurs maintenir en mouvement dans les airs une vingtaine de boules qui montent et descendent sans jamais se rencontrer, et qui a admiré leur étonnante dextérité trouverait sans doute indigne de la Sagesse Divine de dire qu'Elle a voulu représenter un semblable jeu dans cette zône élégante du ciel ; qu'il n'hésite pas cependant, en pensant que les boules sont des centaines de petits mondes lancés au milieu d'un labyrinthe d'orbes planétaires à des millions et des centaines de millions de kilomètres.

Ce qui rend cette danse plus compliquée encore, ce sont les efforts faits par Jupiter et Mars pour la troubler par leurs attractions incessantes ; Jupiter surtout, en raison de sa masse immense, doit exercer une grande influence. Aussi, celui qui considère combien Hilda et même Ismène sont rapprochées de cette planète, pensera qu'elles sont dans un danger continuel d'être jetées hors de leurs voies et attirées par elle ; et eependant, depuis que le monde est monde, elles ont passé des milliers et peut-être des centaines de milliers de fois dans le voisinage immédiat de Jupiter, là où son influence sur elles était plus grande et plus grande aussi leur tendance vers lui, et elles ont toujours eu la force de déjouer sa puissance et de rentrer librement dans le chœur de leurs sœurs.

Et ceci n'est pas le fait propre de Hilda et de sa voisine ; c'est la condition commune de tous les astéroïdes en raison de la distance plus ou moins grande qui les sépare de leurs puissantes voisines. Aussi, est-il arrivé plusieurs fois que l'un d'eux, découvert auparavant par des observateurs, disparaissait ensuite et avait à être recherché du côté où

l'avait attiré en dehors de son orbite l'influence de l'une des deux planètes ou quelquefois l'influence réunie des deux.

C'est ce qui rend vraisemblable l'hypothèse d'après laquelle ces petites planètes ne seraient pas dues à l'explosion d'une planète primitive, mais à l'empêchement mis par l'attraction de Jupiter à la formation d'une grosse planète régulière dans cet espace céleste ; quelques-uns ont voulu même en voir un indice dans la distribution des astéroïdes, dans leur zône, dans l'ordre de leurs groupements et de leurs intervalles. Ainsi se seraient formés ces joyaux du firmament ; Vesta, le plus grand, n'a que 400 kilomètres de diamètre, Cérès en a 350, Pallas 270, Junon 200, Egée 160, Eunomie 150, Hébé et Lœtitia 145, Isis 140, Amphitrite 130 et ainsi les autres jusqu'à Sapho, Maïa, Atalanta et Echo, qui peuvent mesurer à peine 30 kilomètres : tous ensemble, les astéroïdes forment une masse moindre qu'un tiers du globe terrestre. Il en est sans aucun doute un très grand nombre beaucoup plus petits encore, et par conséquent invisibles de la Terre, même avec les meilleurs instruments.

Sur de tels globes, la gravité ne nous fixerait point au sol comme sur le nôtre ; un habitant de Méduse qui observerait le temps où Mars s'est éloigné sur son orbite jusqu'au delà du Soleil, pourrait, sans un effort bien violent, sauter de l'astre dans les espaces terrestres. Pour nous, plus prudents, nous nous contenterons de passer tranquillement de ces astéorïdes à la station la plus rapprochée, c'est-à-dire en Mars, qui est de toutes les planètes la plus connue et la plus semblable à la nôtre.

XVI

LE GLOBE DE MARS.—SON VOLUME ET SA MASSE.—LES JOURNÉES EN MARS.—DOUCEUR DU CLIMAT, EXAGÉRÉE TOUTEFOIS PAR QUELQUES-UNS.—LES TACHES DE MARS.—NEIGES DOUTEUSES, NUÉES, MERS ET CONTINENTS.

Vu de la terre, Mars, à l'égal de Jupiter et de Vénus, resplendit au ciel étoilé comme un astre de première grandeur. Sa couleur de sang, qui le fit dédier par les anciens au dieu de la guerre, le rend facilement reconnaissable, quand il se montre la nuit sur l'horizon : ce qui, nous le regrettons pour nos explorateurs, n'aura lieu cette année que dans la dernière saison.

Mais la belle figure que fait Mars, même à côté de Jupiter, est due à sa proximité et non à sa grandeur ; car, loin d'être comparé avec la reine des planètes, Mars ne peut même pas l'être pour la masse avec notre globe. Son diamètre est un peu plus que la moitié du nôtre et

mesure 6,850 kilomètres, et sa circonférence 21,500 ; son volume n'est que 16-100 du volume de la terre, c'est-à-dire 7,5 plus grand que celui de la Lune. Quant à sa masse, elle se réduit aux 106-1000 de la masse terrestre : d'où il suit, étant donné le rayon de Mars, que le poids d'un corps transporté de notre planète à la surface de ce globe diminuerait des ⅔. Plus d'un de nos explorateurs serait heureux d'arriver là et de sentir ainsi tout d'un coup allégé le poids de sa personne et de ses habits ; il pourrait du moins voyager à pied sur ce monde nouveau et en contempler à loisir les beautés.

Sans avoir à supporter les intolérables rigueurs des planètes plus éloignées, un voyageur trouverait en Mars nombre de choses curieuses, tout à fait imprévues. Les astronomes, il est vrai, remarquent une grande ressemblance entre les conditions de Mars et celles de la Terre. La journée, en notre planète voisine, n'est plus celle dont les planètes éloignées jouissent, ou mieux, dont elles ne jouissent pas du tout, étant données les ténèbres qui les enveloppent et la brièveté des 10 heures rapides qui s'écoulent d'un minuit à l'autre. En Mars, le jour est de 24 heures, 37 minutes et 23 secondes ; il est partant peu différent du nôtre. La lumière s'y répand en quantité suffisante, et la température, surtout pour qui a les moyens d'aller à la recherche des climats plus modérés, y est agréable ou du moins tolérable.

Nous ne voudrions pas pourtant exagérer, comme certains, ces béatitudes et taire les circonstances qui en troublent la sérénité. Avant tout, l'année de Mars embrassant une période de 1 an et 321 jours terrestres, il s'ensuit que chaque saison y est presque deux fois aussi longue que les nôtres. Pour l'été, c'est assez bien, vu le peu de chaleur solaire reçue là-haut ; mais pour l'hiver, la perspective est loin d'être aussi consolante. En prenant pour unité la distance de la Terre au Soleil, on trouve que la distance moyenne de Mars au même astre est égale à 1,52. Tout naturellement le diamètre apparent du Soleil diminue dans la même proportion aux yeux d'un voyageur rendu dans cette planète, et aussi l'intensité et l'étendue de son influence calorique et lumineuse : cette influence est donc à peu près un quart de celle que nous éprouvons dans les mêmes circonstances. Il est dès lors facile de calculer quelle serait, dans nos zônes tempérées, la rigueur d'un hiver dont la température serait des trois quarts plus basse que la température ordinaire et dont le froid aurait de plus toute liberté de devenir plus âpre par suite de la longueur du temps. Dans de semblables conditions, les seules zônes en Mars dignes de s'appeler tempérées, d'après notre manière de parler, seraient les régions tropicales.

Cette température de Mars ne saurait d'ailleurs être contrebalancée par la radiation de sa chaleur interne sur tous les points de la surface. Que, selon l'hypothèse de la nébuleuse primitive, l'on suppose le globe

de Mars formé Dieu sait combien de milliers de siècles avant la Terre, ou qu'on le pense créé en même temps qu'elle, la petitesse de sa masse explique assez comment il a dû se refroidir plus promptement que notre globe par la radiation de sa chaleur dans l'espace et comment il doit avoir maintenant une température interne moins élevée que lui.

D'un autre côté, l'aspect de notre voisin, étudié au bout des meilleurs télescopes, semble indiquer que sa température est peu différente de celle de la Terre. Le P. Secchi, dans son ouvrage sur le Soleil, donne la courte description suivante de Mars : " Près des pôles, l'on découvre des taches blanches qui augmentent ou diminuent selon les saisons : indice certain que ce sont des amas de neige ou de nuages. Pendant l'hiver, ces taches s'étendent assez loin à l'entour des pôles, mais en été, elles ne forment plus qu'un cercle très étroit. Les autres taches, plus éloignées des pôles, ont deux teintes bien distinctes, rouge et azurée, dans lesquelles se trouvent parfois intercalés du jaune et du blanc. Les taches azurées correspondent aux mers, les rouges aux continents et les jaunes aux nuages ; le jaune paraît blanc par le rapprochement des autres couleurs."

C'est avec une juste réserve que le P. Secchi laisse indécise la question si les taches polaires de Mars sont dues à des nuages ou plutôt à des neiges, comme quleques-uns l'affirment trop à la légère. Le seul argument sur lequel ils s'appuient, est que ces taches s'élargissent l'hivers et se rétrécissent l'été : ce qui n'aurait pas moins lieu dans le cas où elles seraient produites par des nuages, comme on peut l'observer sur notre globe dans quelques régions, nuageuses pendant la saison froide et plus sereines au temps des chaleurs. Pour qui fait attention à ce qu'on a dit plus haut touchant la chaleur, possible en Mars d'après les lois qui régissent les autres planètes, il est clair que l'extension de ces neiges polaires dans des latitudes aussi basses que les nôtres serait un fait étrange. Car, en raison du froid beaucoup plus grand de cette planète, elles devraient s'étendre à l'équateur et se maintenir baucoup plus longtemps. Ainsi la ressembance entre les conditions climatériques de Mars et de la Terre est loin d'être aussi parfaite que quelques-uns le supposent. Et cependant nous n'avons rien dit de la ténuité de l'atmosphère en Mars, laquelle pourtant favorise le refroidissement et s'oppose à la conservation de la lumière solaire.

Les taches vertes, visibles sur le disque de Mars, sont considérées comme les indices des mers et les rouges comme les marques des continents. La perfection des instruments d'optique les plus récents en montre les contours si clairs et si précis, qu'on a pu dessiner des cartes géographiques de Mars d'une merveilleuse exactitude. Au contraire de ce que nous voyons sur la surface de notre globe, les parties émergées

surpassent un peu en étendue les océans, surtout dans l'hémisphère boréal ; ainsi, pendant que nos continents apparaissent plutôt comme des îles sur les cartes géographiques, en Mars, les océans ont souvent l'aspect de mers intérieures reliées entre elles par de nombreux canaux souvent très longs et étroits. Ces eaux nous apparaissent de couleur tantôt plus noire tantôt plus claire, probablement d'après leur profondeur diverse. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la distribution des eaux sur la surface de Mars, ce sont les changements observés par less astronomes sur quelques points du globe. Ainsi en comparant les dessins du golfe Kaiser, faits en 1830 par Mädler, en 1862 par Lokyer, en 1877 par Schiapparelli, et aussi ceux de la mer, de Lokyer, faits successivement pendant les mêmes années, on remarque des différences telles qu'on ne saurait les attribuer à l'erreur des dessinateurs. Il faut donc dire s'ils ne se trompèrent pas en marquant par des teintes diverses les mers et les continents, que ces changements sont dus soit à des éboulements, soit à des déluges, soit au travail des eaux sur les substances friables ou solubles des rivages. Ces changements ne sauraient être qu'en partie comparés à ceux qui eurent lieu dans l'antiquité, lors de l'effondrement de l'Atlantide, ou dans les temps modernes, lors de la formation du Zuiderzée.

Pourquoi les continents de Mars paraissent ils rouges ? on ne le sait pas d'une manière certaine. Si cette teinte doit s'attribuer, comme l'écrit le P. Secchi, en partie du moins au contraste des couleurs, on ne peut cependant nier qu'elle ne soit en partie aussi la teinte vraie et propre des régions émergées des eaux. Mais ces régions sont-elles revêtues d'herbes et de plantes comme nos campagnes et nos monts ou comme les parties incultes et désertes de notre globe ? Rien n'empêche de le penser. Mars a une atmosphère, il a ses nuages et ses pluies, il a partant l'humidité nécessaire. Quoique les conditions de la température n'y soient que peu favorables à une végétation pareille à la nôtre, cependant il n'est pas nécessaire de s'éloigner beaucoup des lois de l'analogie pour concevoir un monde de plantes qui y poussent et ornent ces continents. Alors, en regardant Mars, ce n'est plus le sol mais bien l'habit dont il est revêtu que l'on voit ; habit qui doit être rouge d'après l'apparence de la planète. Par conséquent, là-haut la clorophylle des feuilles est toujours rouge ou jaunâtre, comme celle des érables à l'automne ou comme en partie du moins celles de plusieurs plantes à l'état sauvage ou cultivées dans nos jardins.

Que les partisans de la vie universelle s'attachent à cette opinion, cela va sans dire. Le peu de satisfaction que nous procurerait la vue de prés, de forêts, de plaines et de montagnes, tous de la couleur d'une orange, ne saurait certes en détruire la probabilité : si nous étions nés en Mars, cette teinte nous semblerait la teinte naturelle des végétaux

et elle nous paraîtrait la plus convenable. Mais, parmi les astronomes qui touchent ce point (car le plus grand nombre ne s'engagent pas dans le dédale de ces questions insolubles), la plupart supposent que cette couleur rouge des continents de Mars est la couleur du sable ou du sol de cette planète. L'un des astronomes-romanciers, étonné de leur peu de finesse, les avertit que c'est là nier la végétation en Mars. Ces astronomes le savaient avant de recevoir cet avis. Il ajoute que leur opinion est évidemment absurde, puisqu'il y a sur cette planète tous les éléments et toutes les forces physiques nécessaires à la vie végétative. Plaisante argumentation à laquelle nul astronome n'a encore et pour cause trouvé le temps de répondre !

XVII

L'ORBITE DE MARS.—LES LOIS DE KÉPLER.—LES SATELLITES DE MARS.

Nous avons déjà fait observer que l'année en Mars dure un an et 331 jours terrestres : c'est donc là le temps que cette planète prend pour accomplir sa révolution annuelle autour du Soleil. Quant à sa configuration, l'orbite de Mars est non seulement elliptique comme celle des autres planètes ; elle est encore et surtout remarquable par sa grande excentricité ; il en résulte qu'il n'y a pas une différence moindre de 40 millions de kilomètres entre le maximum et le minimum de sa distance du Soleil. Aussi les diverses positions de la planète sur son orbite, circonstance de peu d'importance par rapport aux saisons terrestres, ont une influence considérable sur les saisons de Mars ; grâce à cette excentricité, l'aspect plus ou moins brillant de Mars à la voûte céleste peut, lui aussi, s'expliquer facilement. Mais, ce qui a rendu l'orbite de cette planète à jamais célèbre dans l'histoire de l'astronomie, c'est la découverte de trois lois fameuses que fit Képler, en l'étudiant pendant 17 années consécutives. La première de ces lois formulée comme il suit : *les orbites des planètes sont elliptiques autour du Soleil placé à l'un des focus*, aussi bien que les deux autres que nous ne donnons point de peur d'effrayer les lecteurs peu habitués aux formules mathématiques, furent ramenées par Newton au grand principe de la gravitation universelle et devinrent ainsi le fondement de l'astronomie moderne. Or ce qui facilita pour Képler la découverte d'une ellipse dans l'orbite de Mars, fut précisément sa grande excentricité.

Tuttle, l'un ce ces naturalistes incrédules qui n'ont pas d'yeux pour voir la beauté de l'univers, objectait puérilement contre l'harmonie de notre système que Mars est privé de satellites, tandis que Saturne, à qui son anneau devrait suffire, en a toute une escadre. S'il était

jusqu'à présent difficile de résoudre cette objection, non qu'elle fût sérieuse mais précisément parce qu'elle ne l'était nullement, aujourd'hui la réponse est devenue tout à fait facile. On a découvert des satellites même autour de Mars et Tuttle doit s'estimer satisfait.

Les deux petites lunes de Mars furent découvertes en 1877 par Asaph Hall, à l'Observatoire de Washington, à l'aide du plus puissant télescope qui se soit jamais fabriqué. On peut même les voir avec des instruments moins parfaits, quand une fois on sait où elles se trouvent, car tous le savent, lorsqu'il s'agit d'objets à peine visibles, il est bien plus facile de les apercevoir, si l'on en connait la position que si l'on est obligé de les chercher au hasard.

L'astronome qui les découvrit, appela bien à propos les deux satellites de Mars du nom de deux ministres homériques du dieu de la guerre : Phobos (peur ou fuite), le plus rapproché de la planète, Deinos (frayeur), et non Deimos comme d'autres écrivent, le plus éloigné. Tous les deux sont très petits : le plus grand pourrait à peine couvrir Paris ; ils gravitent très près de la planète, Phobos à 6,000 kilomètres seulement, c'est-à-dire une moitié du diamètre terrestre, et Deinos à 20,000, tandis que l'on compte 344,000 kilomètres de la Terre à la Lune. D'après ces données, pour vaincre l'attraction de la planète centrale et les empêcher de tomber sur elle, il était nécessaire de les animer d'un mouvement très rapide. C'est ce que l'on observe. Phobos accomplit sa révolution en 7 heures et 37 minutes, faisant ainsi entrer trois de ses mois en un seul jour, pendant que son compagnon, dont l'orbite est plus vaste, la parcourt en 30 heures et 18 minutes ou un jour et demi

Si maintenant il plaît à nos explorateurs de revoir pour quelques jours leur planète natale, de s'y reposer des fatigues du voyage et d'y raconter à leurs amis les merveilles et curiosités des mondes célestes, nous sommes heureux de leur annoncer que de Mars à la Terre il n'y a, dans les circonstances favorables, qu'un court trajet de 56 millions de kilomètres. Que si, dans ce moment, la route est quelque peu plus longue, le bonheur de revoir la patrie leur en adoucira les ennuis. Pour le guide, il se rend directement dans le monde de la Lune avec l'espoir d'y revoir, après quelques semaines, toute la caravane qui voulut bien le suivre jusqu'ici.

GIULIO.

(*A continuer.*)

LIVADIA [1]

II

A peine arrivée, Livadia manifesta un enthousiasme complet ; la vie, le mouvement, le bruit incessant des voitures, l'inépuisable variété de tout ce qu'il y avait à voir et à entendre, l'enivraient sans qu'elle cherchât à s'en défendre. Ce fut tante Pradine qui chercha un hôtel et des domestiques, et arrangea le tout comme elle l'entendit. Livadia avait déclaré que tous ces détails lui étaient indifférents, et dès les premiers jours, entraînant son père, elle sétait mise à parcourir musées, jardins, églises, tout ce qui tentait sa curiosité. Sa mobile et souple nature s'assimilait rapidement tous ces détails parisiens qui lui étaient nécessaires pour ne pas avoir l'air sauvage en entrant dans les premiers salons, et son goût, naturellement sûr et original, la guida si bien dans l'achat de ses toilettes que l'expérience la plus consommée n'eût pu mieux choisir. Quinze jours après leur arrivée, l'hôtel étant prêt, les chevaux russes installés à l'écurie, et Nariska déjà formée aux habitudes nouvelles de sa maîtresse, Nelsor et Pradine conduisirent dans le monde la belle enfant dont le succès allait être si rapide.

La saison d'hiver touchait à sa fin, on était aux premiers jours d'avril ; déjà quelques familles pensaient à leur résidence d'été, d'autres se hâtaient de réunir leurs amis dans de dernières fêtes, plus brillantes et plus nombreuses que jamais. Livadia, patronnée par tout ce que la société russe avait à Paris de plus noble et de plus raffiné, fut accueillie partout avec une admiration qu'expliquaient sa beauté, son grand nom et le charme de sa personne. C'était à qui la présenterait, à qui la recevrait plus tôt et plus longtemps que les autres. Quand elle entrait au bal, au bras de son père, souvent revêtue de quelque riche étoffe orientale, qui relevait l'originalité de sa démarche, on se sentait dominé par cette forte nature, par ce grand air de fierté et de liberté qui semblaient émaner des steppes où elle était née.

—Quelle belle personne ! disait un jeune attaché d'ambassade, Luc

(1) Du *Correspondant*.

de Borneville, à son ami Jean d'Espinay. Il n'y a pas à le nier, mon cher, elle écrase nos Parisiennes, même les plus jolies. Leurs petites mines gracieuses ne peuvent tenir devant cette royale beauté.

—C'est vrai, répondit Jean. Elle est parfaite. J'ai beau chercher, je ne puis lui trouver un défaut. Ces Russes ne font rien à moitié.

—As-tu causé avec elle ?

—Non, pas encore. On m'a bien présenté, mais je lui ai trouvé l'air si grand, si *reine*, comme tu le disais tout à l'heure.....que, je te l'avouerai tout bas, j'avais remis à une autre fois l'honneur d'un entretien.

—Eh bien, moi, je serai plus courageux. J'y vais. Mais, la voilà qui se lève au bras de Louis d'Ardennes. Il est brave, le marquis ! Sais-tu qu'il en a l'air amoureux.

—Allons donc ! Lui, si calme, si tranquille, si bien dressé par sa mère.....

—Regarde-le attentivement, mon cher ; voilà quelques jours que je l'observe ; il n'est plus le même. Quand la comtesse Livadia paraît, il la dévore des yeux, il ne la quitte plus et s'en va sitôt qu'elle est partie.

—Louis amoureux de cette belle Russe, reprit Luc en souriant ; ma foi, cela ne me serait jamais venu à l'esprit. Je ne me serais pas imaginé que " le lac tranquille," comme nous l'appelions à Vaugirard, prendrait des allures si déterminées.

—Que veux-tu ? c'est le feu et l'eau ; c'est souvent comme cela dans les mariages.

—Hum ! alors, cela fait de la fumée.

Au même instant Livadia et le marquis passèrent près d'eux. Les deux jeunes gens s'inclinèrent, et la belle Russe leur envoya un salut si gracieux, accompagné d'un si doux et charmant sourire, qu'ils en furent tout pénétrés.

—Sais-tu si elle est riche ? demanda Jean à son ami, sitôt qu'ils se furent éloignés.

—On le dit. Ils mènent grand train. Le père a des terres du côté de Kief ; il paraît que c'est une très vieille famille.

—Avec une non moins vieille tante, reprit Jean. As-tu vu ce monument-là, mon cher ?

—Oui, je l'ai aperçu à l'Opéra, vendredi. C'est un chef-d'œuvre de la vieille Russie ; elle doit remonter aux temps héroïques.

—Attention ! voilà la comtesse assise. Regarde-moi, je vais m'avancer de son ôté.

Et deux minutes après, Jean d'Espinay entraînait Livadia dans une valse rapide, puis s'arrêtait un instant pour ne pas la fatiguer et pour profiter d'une conversation gracieuse, vive, originale, qui ne lui faisait

plus peur, tant la jeune fille savait mettre de charme et d'esprit sous son air de noble fierté.

Au bout de quelques semaines, dans ce Paris où tout va si vite, Livadia avait une véritable cour, et son nom était connu de tous ceux qui se piquent d'élégance et de distinction. Elle était avec tous presque familière, suivant la liberté des mœurs russes, et si digne en même temps qu'on n'eût pas osé lui adresser une parole trop hardie. Sa gaieté n'avait pas l'entrain forcé et superficiel des Parisiennes ; elle semblait lui venir tout naturellement, comme la simple expansion de la sève abondante qui coulait dans ses veines et de l'étincelante jeunesse qui éclatait dans toute sa personne. Qui l'eût observée cependant lorsque, au retour d'un bal, elle s'enfonçait dans les coussins de la voiture, ou, le matin, dans les heures de répit que le monde laisse à ses fervents, eût surpris son regard absorbé et comme désolé par un vide immense. Mais courageuse, brave comme toujours, elle se relevait rapidement et ne permettait pas même à sa pensée de s'alanguir dans la tristesse.

—En avant ! et vivent les Slaves !

C'était le cri par lequel elle se remontait elle-même et s'efforçait d'éteindre l'impétuosité de ses aspirations.

Parfois aussi elle priait son père de l'accompagner dans quelque promenade au bois, et, montée sur Pérolef, il lui semblait retrouver les enivrements de ses longues courses de jeunesse. Elle se laissait emporter par le galop rapide du fougueux cheval cosaque, elle distançait le vieux comte, elle buvait un peu l'air de liberté, et revenait plus souriante et plus forte que jamais. Bientôt ces promenades matinales furent connues, et on se donna rendez-vous pour voir passer la belle Livadia dans son élégant costume d'amazone. Quelques jeunes gens, parmi lesquels Louis d'Ardennes, nos deux causeurs, Gabriel de Barèges et même quelques nobles Italiens, demandèrent parfois la faveur d'accompagner le comte Nelsor et sa fille dans ces excursions printanières.

—Allons, disait joyeusement Livadia, qui va gagner de mon russe ou de vos anglais ?.....

Et lâchant la main à Pérolef, elle s'élançait en avant, bondissant comme un oiseau sur son léger cheval et suivie, tant bien que mal, par ses amoureux inquiets. Si l'on rencontrait quelque fossé un peu profond, quelque barrière un peu haute : hop ! disait simplement Livadia en flattant de la main Pérolef.

Et Pérolef sautait avec une sûreté merveilleuse, au grand effroi des jeunes gens qui ne pouvaient pas toujours la suivre. Cependant Louis d'Ardennes sautait toujours. Livadia était touchée de l'hommage délicat dont témoignait cette ardeur belliqueuse qu'elle sentait ne point

faire partie de la nature du jeune homme, mais être due seulement au sentiment qu'elle lui inspirait. Quant aux autres, elle ne leur en voulait pas s'ils ne pouvaient l'imiter, trouvant tout simple que des Français ne pussent faire ce que faisait une Russe.

—Tout va bien, disait de temps en temps Pradine au vieux Nelsor. Félicitez-vous, mon frère.

—Je le crois, ma sœur, répondait le vieux comte. Paris est aux mains des Slaves !

—C'est absolument vrai..... Je m'en doutais déjà en Russie.

—Il ne s'agit plus maintenant que de coloniser les pays conquis.

—Et cela ne tardera pas, foi de Pradine, vous verrez.

III

La journée, qui avait été jusque-là terne et brumeuse, s'éclaira tout à coup d'un brillant éclat de soleil, à l'heure où la file des voitures se rendant à Longchamps pour le grand prix commença à encombrer toutes les avenues qui conduisent à l'hippodrome. Les piétons, partis à l'avance pour ne pas être en retard et déjà couverts d'une fine poussière, les employés de magasin se tenant tant bien que mal sur leurs chevaux de louage ou entassés dans des véhicules découverts qui n'ont de nom dans aucune langue, les fiacres plus lents que jamais et assurés de leurs gains, des omnibus, des chars à bancs contenant de gaies et nombreuses familles, tenaient la tête de cette foule avide qui se dirigeait vers le bois de Bonlogne. Puis apparaissaient les premiers attelages, ceux qu'un intérêt quelconque obligeait d'arriver de bonne heure, quelques *dogs-carts* haut perchés, conduits par leurs maîtres, avec une habileté savante ; des officiers d'armes légères, vifs et alertes sur leurs petits chevaux, et portant crânement leur joli uniforme de chasseur ou de hussard ; d'autres, appartenant à la grosse cavalerie, massifs, solennels, imposants sur leurs énormes chevaux, les landaus à demi découverts pour protéger la délicatesse d'une jeune femme ou d'un enfant contre la rapidité de la course ; quelques vénérables calèches, fraîchement repeintes ; enfin, sur les côtés de la longue file, d'élégants *gentlemen*, montés sur des chevaux du plus pur anglais et dépassant les voitures en donnant de temps à autre de corrects coups de chapeaux. Les promeneurs endimanchés faisaient entendre des murmures animés, bruit de voix confuses et continuelles qui dominait le roulement même des voitures. Parfois un embarras, un arrêt subit dans cet interminable défilé, retardait la marche de tous ces gens pressés d'arriver ; mais le plus souvent tous ces véhicules, petits et grands, se côtoyaient, se dépassaient, se croisaient avec une si merveil-

leuse dextérité qu'on se demandait ce qu'on devait le plus admirer, de l'habileté des cochers ou de la soumission des nobles bêtes qui obéissaient au moindre mouvement de la main.

Pour qui eût étudié la physionomie générale de ceux qui passaient dans les avenues, se rendant aux courses, l'impression eût été singulière, tant était grand le contraste entre la hâte avec laquelle on y allait et l'air froid et ennuyé des personnages. Beaucoup, allongés dans leurs voitures, n'échangeaient pas une parole et ne semblaient pas même voir ce qui se passait autour d'eux ; d'autres lançaient d'un air indifférent de successives bouffées de cigarettes ; les femmes, strictement voilées, jouaient négligemment et d'un air alangui avec leurs ombrelles ou leurs évantails.

On eût pu croire vraiment que la fête était seulement pour ces braves figures de curieux, plantés sur leurs deux pieds, qui regardaient passer les autres et avalaient la poussière pendant que leurs larges bouches riaient des mésaventures d'un chien égaré dans la bagarre, ou poussaient des sons admiratifs à l'apparition d'un attelage plus magnifique. Mais ce n'était point là que se cachait la vraie passion, elle était sous le masque pâle et uniforme de tous ces gens à l'aspect si froid et si dédaigneux ; et qui eût pu voir tous les calculs, tous les projets, toutes les ambitions, toutes les frénésies qui se cachaient sous leur placidité, eût été épouvanté de la violence de ces beaux indifférents.

Avec ce temps excellent, cet enthousiasme que l'habitude n'éteint pas, et toutes les convoitises que cette course met en jeu, la réunion devait être superbe, et elle le fut en effet. Peu à peu les tribunes se remplirent d'une foule élégante et agitée ; les lorgnettes se déployèrent ; les voitures vinrent se ranger le long des pistes sous les rayons du soleil qui faisait étinceler l'argent des harnais et le galon des livrées ; les cavaliers, parcoururent l'enceinte au trot de leurs chevaux ; la foule, émue et bourdonnante, se massa par groupes pittoresques aux meilleurs endroits. Enfin, jeunes gens, bookmakers, parieurs, banquiers et le reste se réunirent en groupes animés, qui au pesage, qui au départ, qui à l'arrivée, qui plus sourdement et pour cause, autour de buvettes ambulantes et de tentes improvisées. Les femmes n'étaient pas moins ardentes. Il fallait les voir, tantôt se dresser sur leurs pieds en allongeant leurs tailles cambrées, tantôt se courber sur elles-mêmes pour prendre une note ou saisir leur lorgnette. Les célébrités de la mode, restées dans leurs voitures, jouaient gros jeu en étalant leurs toilettes tapageuses que les grandes dames regardaient en passant, de côté et du haut de leur tête. Enfin les jockeys efflanqués, les propriétaires animés, les fonctionnaires ayant conscience de leur mission, les gardes de Paris impassibles, quelques Anglais excentriques, les marchands de gâteaux obséquieux et les enfants épeurés complétaient ce tableau si

étrange, si changeant, du champ de course de Longchamps le fameux jour du grand prix.

Le marquis d'Ardennes et Luc de Borneville étaient arrivés tous deux des premiers, à cheval sur leurs jolis pur-sang. Les premières courses furent belles, mais calmes, et rien ne vint relever l'intérêt ou ralentir l'impatience du public. Les lorgnettes braquées sur l'entrée des voitures, les deux jeunes gens, qui avaient d'abord étudié à fond les tribunes, semblaient attendre quelqu'un avec une impatience augmentée par chaque minute qui s'écoulait. La comtesse Livadia n'était pas là.

La veille encore, cependant, elle leur avait dit qu'elle se faisait fête de ces courses et quelle n'y manquerait pas pour tout l'or du monde. Cependant la journée s'avançait, dans quelques instants on allait courir le grand prix, et elle était toujours absente, ils en étaient bien sûrs. D'ailleurs, ils n'étaient pas seuls à l'attendre et bien d'autres avaient été déçus comme eux. Tout à coup, du côté de la porte, on entendit un murmure dans la foule ; à ce moment tout le monde était arrivé, on n'entrait plus et les chemins étaient relativement libres. Mais un spectacle inaccoutumé avait ranimé l'ardeur de tous ces regards, les ombrelles s'agitaient, les gens éloignés accouraient déjà lorsqu'on vit apparaître l'objet de tant de curiosité. C'était une légère voiture russe, attelée d'une troïka de trois chevaux de front, russes aussi, que conduisait une jeune fille d'une beauté éclatante, à demi soulevée sur son siège par les difficultés de l'entrée, soutenant son bel attelage de la voix et du geste, et ayant près d'elle un vieillard de l'air le plus digne et le plus imposant. Elle était vêtue d'une robe sombre qui dessinait toutes les élégances de sa taille ; son large chapeau, éclairé d'une plume de flamant rose, se détachait sur sa chevelure blonde. Au moment d'entrer et par un mouvement audacieux, elle osa enlever d'un coup de fouet ses frémissantes bêtes qui s'élancèrent dans l'enceinte avec une telle impétuosité qu'un cri d'effroi partit de la foule. Mais Livadia les contint d'une main si habile, qu'elles décrivirent une courbe parfaite et vinrent avec une docilité voulue se ranger à l'endroit qu'aavait choisi d'un coup d'œil leur belle maîtresse. Un murmure d'admiration à peine contenu et cependant discret s'éleva des tribunes, de nombreux saluts, venus de toutes parts, allèrent trouver la charmante souveraine qui, souriante, calme, tranquille sur ses chevaux calmés, à la tête desquels s'était placé son fidèle cosaque, rendit quelques saluts, envoya quelques sourires et se tint debout dans sa voiture, attentive seulement à la course qui allait commencer.

Sur la piste, les jockeys passaient et repassaient au trot allongé de leurs montures, et les paris s'engageaient avec ardeur. On entendait des voix brèves, anxieuses, jeter un nom ou un chiffre, quelques spécu-

teurs semblaient se livrer à des calculs profonds, d'autres affectaient une insouciance dégagée de toute préoccupation et lançaient une somme folle, comme au hasard, entre deux sourires. Enfin les chevaux se rangèrent et s'alignèrent au départ, les jockeys se soulevèrent sur leurs étriers et, au signal, sélancèrent sur la voie. La course fut superbe et disputée avec acharnement. Les amateurs eurent les émotions les plus vives. Trois fois on crut la victoire assurée aux Anglais ; trois fois le cheval français du comte de Lagrange reprit l'avantage. Au dernier moment encore, on ne pouvait prédire le succès. Les jockeys frappaient et semblaient enlever dans leurs bras nerveux les chevaux dont les naseaux blanchissaient d'écume ; la foule avide, penchée en avant, haletante, contenait à peine son émotion ; les lorgnettes étaient braquées de tous côtés sur la lutte qui touchait à son terme ; un instant encore et le cheval anglais allait gagner, lorsque le français bondit dans un élan si prodigieux qu'il dépassa son rival avec la rapidité de l'éclair et gagna d'une longueur au milieu des hourrahs. La passion. longtemps contenue, éclata tout d'un coup ; des cris, des bravos, des vivats, retentirent de tous côtés ; des discussions s'élevèrent, des murmures parcoururent les groupes, le nom du vainqueur et de son jockey circula de bouche en bouche, depuis les belles dames de la tribune jusqu'aux enfants juchés dans les arbres, et les hommes graves s'occupèrent à payer leurs dettes ou à compter leur gain.

Livadia avait eu un moment de vif plaisir en voyant s'engager la lutte entre ces beaux coureurs si habilement dirigés ; mais point habituée aux mesquines proportions du turf, elle trouva que la fin du combat manquait de gandeur, que les jockeys essoufflés et les chevaux fumants perdaient de leur beauté, qu'il n'y avait entre le vainqueur et le vaincu qu'une victoire de convention, et enfin, lorsque la course entra dans la période des règlements et qu'elle vit chacun compter sa bourse, elle pensa que ce spectacle n'avait rien d'héroïque et ne valait pas ce qu'on en disait. Le marquis d'Ardennes venait de s'approcher de sa voiture et de la saluer. Plusieurs autres jeunes gens en firent autant ; la bonne petite princesse Barloni, qui passait au bras du général son oncle, l'apercevant, voulut la complimenter sur son bel attelage. Livadia descendit vers elle, et elles se mirent à causer, la petite princesse en vraie parisienne, vive, gaie, changeante comme une toupie, d'une agilité surprenante dans tous les mouvements de sa personne rondelette ; Livadia, grande, élancée, un peu grave et dominant du regard cette foule agitée :

—Eh bien, ma toute belle, dit la princesse, que pensez-vous de nos courses ? Est-ce assez palpitant ?

—Je m'en étais fait une autre idée, répondit Livadia, il me semble qu'il y a beaucoup d'enthousiasme pour une bien petite gloire.

—Voyez-vous cette paladine, reprit la princesse en riant. Vous aviez sans doute rêvé, ma mignonne, un tournoi en champ clos avec des cavaliers qui s'égorgeraient pour vos beaux yeux. Mais, chez nous, maintenant, ces choses-là sont tout à fait démodées, et nous sommes bien obligés de nous enflammer pour des luttes de chevaux.

—Et comment va s'en aller tout ce monde? demanda Livadia, en jetant un regard autour d'elle. Les avenues n'y suffiront pas.

—Oh! pour cela vous avez raison, et ce n'est pas le plus beau de la fête, n'est-ce pas, marquis? Ceux qui ont l'adresse ou la chance de partir les premiers peuvent s'en tirer; mais les autres! quelles longueurs! quelles queues interminables d'équigages sous une poussière étouffante et un soleil de plomb! On n'avance pas, on regrette d'être venu, on perd sa toilette, et on boude jusqu'à ce qu'on soit rentré chez soi.

—Mais c'est affreux! s'écria Livadia, je m'en doutais vaguement, et je ne consentirai jamais à mettre mes cosaques dans une pareille bagarre. Au lieu de rentrer, je vais tourner le dos à Paris et aller faire un tour dans les bois de Clamart. Cela nous rafraîchira, mes chevaux et moi, qu'en dites-vous, père?

—Mais c'est une idée délicieuse, s'écria la petite princesse, c'est un trait de génie. Et je veux aller avec vous, vous me donnerez bien une place, ce sera charmant. Et me voilà ravie de monter dans votre merveilleux attelage. Mon bon oncle, je vous en prie, allez dire au prince qu'il ne m'attende pas, que je m'en vais en forêt, que nous avons trouvé une manière russe de clore la journée du grand prix et de ne pas retourner à Paris comme tout le monde, que j'espère qu'il ne nous arrivera aucune aventure, que d'ailleurs nous aurons bonne escorte, car vous venez avec nous, n'est-ce pas, messieurs?

Elle se tourna vers les jeunes gens qui s'inclinèrent en signe d'assentiment, et sautant comme un oiseau dans la voiture où Livadia venait de ressaisir les rênes, elle fit au général un petit geste de la main en lui criant:

—Adieu, adieu, mon bon oncle..... et merci.

La troïka s'ébranla et se dirigea du côté de Boulogne, doucement, comme quelqu'un qui s'évade, pendant que commençait la dernière et insignifiante course de la journée,

Quand ils furent sortis de la foule et que la légère voiture roula sur la route déserte, la princesse fut prise d'un accès d'enthousiasme. Elle se mit à battre des mains, et si elle n'avait pas craint le bouillant attelage, elle eût sauté au cou de Livadia. Le comte Nelsor ne pouvait s'empêcher de sourire de la joie de l'aimable Parisienne. Aux côtés de la voiture, le marquis d'Ardennes et Jean d'Espinay trottaient gaiement. Cet entrain gagna Livadia, et voyant la route libre et les chevaux avides de courir:

—En avant ! cria-t-elle, un temps de galop jusqu'à Boulogne.

Elle enleva ses cosaques qui bondirent comme des sauvages, se ramassèrent un instant sur eux-mêmes et partirent tous trois avec tant d'ensemble et de rapidité que les deux cavaliers se virent un instant distancés. Pris de dépit, ils s'allongèrent sur le cou de leurs chevaux, les cinglant d'un vigoureux coup de cravache et coururent follement après la vertigineuse troïka. La princesse effrayée, mais n'osant rien dire, se pelotonnait comme un chat sur les coussins de la voiture, se taisant et fixant deux yeux inquiets sur la longue route qui se déroulait devant eux. Cette course effrénée dura longtemps ; Livadia semblait y mettre une passion profonde ; les yeux brillants, le cou allongé, les bras tendus, elle s'enivrait de la vitesse, du danger, de l'air qui la frappait rudement au visage. Les deux jeunes gens l'avaient presque rejointe à force de volonté, et la bande emportée faisait résonner au loin les échos de la route sous les coups rapides des sabots des chevaux. Bientôt on aperçut dans le lointain la petite ville de Boulogne et il fallut songer à se ralentir. Mais les petits cosaques étaient enivrés à leur tour et avaient sans doute cru retrouver les libertés illimitées du steppe. Livadia eut de la peine à leur faire sentir qu'il fallait se calmer, et elle dut y employer tant de force et d'adresse, que toute sa personne en fut agitée.

—Voulez-vous que nous nous reposions un instant sous bois ? dit-elle à la princesse de sa voix harmonieuse. Je vous ai fait faire une si folle équipée que je vous dois maintenant un peu de repos, sous peine d'encourir les reproches du prince.

—Volontiers, ma toute belle.

—Vos chevaux resteront sans doute assez tranquilles en les attachant à un arbre, reprit Livadia en s'adressant aux jeunes gens, et Sandrowitch pourra les surveiller en même temps que les miens.

Puis, passant son bras sous celui de la jeune femme, elle l'entraîna dans le bois, suivie de son père et des deux jeunes gens. Le sentier était étroit et déjà tout encombré de branches folles ; la princesse et Livadia devaient à tout instant se relever, se baisser et écarter quelque rameau gourmand, et leurs voix retentissaient joyeuses et timbrées. Enfin elles arrivèrent à une éclaircie entourée de châtaigniers, et la princesse se laissa tomber sur l'herbe avec délices :

—Je n'en puis plus, dit-elle. Je ne suis pas habituée à de semblables promenades. Il faut être de fer comme vous, ma mignonne, pour y résister.

—Eh bien, reprit Livadia, nous voilà rendus. Asseyez-vous, messieurs, et reposons-nous tous sous ces beaux ombrages.

On se mit à causer, à deviser gaiement ; tous ces personnages, élevés dans le luxe et dans la raideur qu'il impose, étaient supris de se

trouver libres et joyeux et de jouir d'un plaisir que le bon peuple goûte si souvent. La princesse ayant découvert des fraises sauvages se mit à pousser des cris de joie, puis elle cueillit de gros bouquets de pervenche et de muguet, prétendant que jamais elle n'avait vu de si jolies fleurs, et que les jardiniers étaient faits pour fausser le goût des malheureux qui étaient obligés de les avoir à leur service. Livadia la laissait faire ; un sourire mélancolique était revenu sur ses lèvres ; il était dans sa destinée de goûter vivement un plaisir, mais d'en sentir non moins rapidement la déception. A quelle cause intime remontait cette disposition de son cœur ? c'est ce qu'elle était trop fière pour s'avouer jamais. Relevant ses beaux yeux sur le marquis d'Ardennes, elle le fixa un instant avec une force et une anxiété douloureuse, puis elle poussa un soupir et murmura à demi-voix :

—Allons ! il le faut, et toujours en avant !

Le jeune homme se retourna au murmure de cette voix inconsciente et Livadia tressaillit :

—Qu'y a-t-il ? dit-elle un peu brusquement.

—J'ai cru que vous me parliez, répondit Louis d'Ardennes.

—Ne serait-il pas temps de partir ?

—Je crois, en effet, mon enfant, répondit le comte Nelsor, et je vais ramener la princesse.

Le marquis était tout près de Livadia ; elle lui prit le bras simplement, sans affectation, sans trouble, et marcha avec lui, suivie de Jean d'Espinay, vers la lisière du bois où les attendaient les chevaux, Le jeune homme était radieux, et sa bonne figure franche s'épanouissait, éclairée de temps en temps par les rayons du soleil couchant, pendant que son cœur battait dans sa poitrine. On retrouva les chevaux, la princesse revint toute rouge et ravie, et chacun reprit sa place. L'ombre des arbres s'allongeait déjà sur la route, et quand on rentra à Paris, le soleil était presque disparu et le crépuscule étendait son voile :

—Louis, dit Jean d'Espinay à son ami, profitant d'un moment où ils étaient un peu en arrière. je te félicite, tu es un homme heureux.

Le marquis ne trouva rien à répondre, tant la joie qui l'inondait était profonde. Enfin, faisant un effort :

—Je n'ose y croire, murmura-t-il ?

—Sois donc tranquille, c'est moi qui te l'assure, ton bonheur est certain. Tu le mérites d'ailleurs, mon brave ami. Mais vrai, tu es un homme heureux !.....

JACQUES BRET.

(*A continuer.*)

LES POETES DU FOYER CHRETIEN.[1]

Il me faut un air sain, une franche lumière,
Des cœurs dont la fierté puisse égaler le mien,
Il me faut les parfums purs, la fraîcheur première,
L'épanouissement exquis des fleurs du bien.

EUGÈNE ROSTAND.

Je lisais l'autre jour dans la vie de Monseigneur Dechamps, cardinal archevêque de Malines, qu'étant étudiant il employait ses moments de loisir à lire les œuvres des poètes, en particulier de Lamartine et de Victor Hugo, alors catholique. "Et jusque dans sa vieillesse, ajoute l'auteur, le cardinal remerciait Dieu de lui avoir ménagé dans ce goût un préservatif contre la tentation des lectures mauvaises."

Je viens aujourd'hui recommander le même préservatif contre le même danger.

A l'heure qu'il est le matérialisme artistique et littéraire fait, ici comme ailleurs, des progrès alarmants.

Par le théâtre, les livres, les journaux, une foule de productions malsaines s'introduisent au milieu de nous et y sont accueillies avec la faveur la plus déplorable.

En essayant, dans la faible mesure de mes forces, de réagir contre cette invasion du laid et du mal, je me conforme à l'esprit de l'Union Catholique.

Je n'entends pas faire un travail approfondi de critique littéraire, mais simplement indiquer les ouvrages qui me semblent les plus propres à répandre le goût du Beau et du Bien.

---

(1) Conférence lue devant l'Union Catholique de Montréal, le 20 mai 1885.

I.

Les mots de poésie et de poète, quoique jouissant généralement de la considération qui s'attache au genre le plus élevé de la littérature, ont cependant le privilège, assez inexpliquable à mon sens, de provoquer chez quelques uns des sourires d'ironie et de dédain.

J'admets bien qu'il faut tenir compte de la diversité des goûts.

J'admets bien aussi que nombre de poètes, dévoyés ou ineptes, n'ont rien fait pour rehausser la poésie dans l'estime des gens de bien et des gens d'esprit, et même ont fait tout ce qu'il faut pour qu'elle soit méprisée ou ridiculisée.

Mais il n'en est pas moins vrai que même en admirant le talent des poètes on ne les prend pas toujours suffisamment au sérieux.

Il importe donc de rappeler que le poète n'est pas un simple amuseur, et que la poésie n'est pas seulement un passe-temps.

La poésie exerce un pouvoir immense, pour le bien ou pour le mal. Elle donne à la pensée des ailes de feu, qui la font pénétrer et l'impriment à la fois dans les intelligences et dans les cœurs.

Mais écoutons Schiller définir la mission du poète.

" Ou donc est le chanteur, qui apporte avec lui la joie, qui de sa voix harmonieuse remplit l'âme d'émotion et l'élève vers Dieu par ses célestes leçons ?

" Le voici, le chanteur !... Une douce harmonie dort dans les cordes de sa lyre. Le chanteur célèbre les chastes amours ; il loue tout ce qui est grand, tout ce qui est bon ; il donne une voix aux désirs du cœur, aux pensées de l'âme.

" Ce n'est pas à moi de commander au chanteur ; il est au service d'un maître plus élevé, il obéit à l'inspiration qui l'entraine. Lorsque le vent d'orage passe à travers les airs, nul ne sait d'où il vient, où il souffle. Pareille à la source qui jaillit des profondeurs de la terre, ainsi la poésie du chanteur jaillit du fond de son âme, et elle éveille la troupe des secrètes pensées qui dormaient de leur sommeil mystérieux dans nos cœurs. "

L'histoire nous fait connaître la noble origine de la poésie et l'influence qu'elle a exercée.

C'est dans la Bible, le livre par excellence, le livre de Dieu, que nous trouvons les plus anciennes et les plus belles conceptions poétiques, les cantiques de Moïse et de Débora, le livre de Job, les Psaumes de Daniel, le cantique des cantiques, les livres des Prophètes.

Et je n'ai pas besoin de rappeler ce que cette poésie, devenue l'organe de l'Esprit-Saint, le véhicule de la parole incréée, a fait pour le bonheur du genre humain.

Chez les nations païennes les plus anciennes traditions nous montrent les premiers poètes comme des interprètes de la divinité. C'est Linus, Orphée, Musée, à la fois poètes, musiciens et prêtres. Leurs chants

émeuvent les rochers et domptent les tigres, c'est-à-dire qu'ils adoucissent la férocité des mœurs. Leur rôle est de civiliser les sociétés naissantes. Un peu plus tard, les chants de Tyrtée enflamment le courage des Lacédémoniens et les conduisent à la victoire, et les Athéniens captifs obtiennent leur grâce en récitant à leurs geôliers des vers d'Euripide.

Les poëtes continuent à s'autoriser de la divinité ; c'est un dieu qui les inspire et qu'ils invoquent. Mais bientôt ils se mentent à eux-mêmes ; leurs chants ne portent plus à la vertu mais au vice. Parfois ils auront bien encore de nobles accents pour chanter les gloires de la patrie, pour célébrer les beautés de la nature et les charmes de la vie champêtre. On les verra même prendre le fouet de la satire, et dénoncer les scandales d'une société corrompue. Mais en général, dans l'atmosphère empoisonnée du paganisme, la poésie manque de souffle et ne peut prendre son essor. Il faut le Christianisme pour lui rendre des ailes.

Les premiers chrétiens ne font que prier, mais leur prière s'exhale en accents magnifiques. Ce sont les hymnes de l'Eglise, et les poëtes sont des martyrs, des confesseurs, des docteurs, des saints.

Au moyen-âge, lorsque les langues nouvelles sont à peine formées, nous voyons cependant abonder les poètes, et vraiment, ce fut l'âge d'or de la poésie, à en juger par les honneurs et les attentions dont on entourait les ménestrels, ces poètes ambulants que saint Louis ne dédaignait pas d'admettre à sa table.

"Jamais," dit M. de Montalembert, "la poésie n'a joué un rôle aussi populaire et aussi universel qu'alors. L'Europe semblait un vaste atelier de poésie, d'où sortait chaque jour quelque œuvre, quelque cycle nouveau. Tous les sujets dignes d'un culte littéraire ont été chantés par ces génies méconnus, et glorifiés par eux devant les contemporains : Dieu et le ciel, la nature, l'amour, la gloire, la patrie, les grands hommes, rien ne leur a échappé."

Ces poètes des âges de foi furent, eux aussi, des artisans de la civilisation chrétienne. Plus tard, la Renaissance et la Réforme dévoyèrent la poésie, non seulement en imposant à la pensée chrétienne la forme païenne, ce qui était un contre-sens, mais en matérialisant, en *paganisant* la pensée elle-même. Cette œuvre ne s'opéra pas en un jour. Les génies du XVII siècle, Corneille et Racine, prennent encore leur vol vers les hauteurs de l'idéal chrétien. L'influence de ces deux maîtres, du premier surtout, a été immense et au lieu de diminuer elle s'est encore accrue avec le temps, comme l'a bien prouvé la célébration si pompeuse du deuxième centenaire de l'auteur de *Polyeucte*.

Au XVIII siècle le matérialisme et le paganisme triomphent, et la poésie, en France du moins, se meurt.

Au commencement du 19e siècle une renaissance chrétienne a eu lieu Malheureusement elle n'a été ni complète, ni permanente, ni universelle. Aujourd'hui le christianisme et le paganisme se disputent encore le terrain de l'art et de la littérature, et le mal, hélas semble l'emporter. Mais pour l'une ou l'autre cause l'influence de la poésie apparait d'une façon évidente et qui a lieu de surprendre, dans ce siècle du positivisme où le monde semble n'avoir de pensée que pour le progrès matériel et les grandes inventions physiques. Oui, par une singulière contradiction, notre siècle rend hommage à la poésie, et il honore les poètes, vivants ou morts. Comptons par exemple les fêtes qui ont eu lieu dans ces dernières années pour célébrer les centenaires des grands poètes, de Burns, en Ecosse, de Moore, en Irlande, de Schiller en Allemagne, de Camoëns en Portugal, de Corneille en France. Et voyons les honneurs que l'Angleterre rend a son poète lauréat, Tennyson, l'Amérique à Longfellow, j'ajouterais la France à Victor Hugo, si je pouvais croire que les manifestations qu'on a faites à l'auteur des *Châtiments* s'adressaient plutôt au poëte qu'au personnage politique, au partisan de la révolution.

II.

Ayant revendiqué l'importance et l'utilité de la poésie, considérons maintenant quels sont les poètes que nous devons introduire à notre foyer.

C'est un vaste champ d'étude qui s'ouvre devant nous. Il y aurait beaucoup à dire sur la poésie biblique, sur les hymnes de l'église, sur les poètes du moyen-âge, et sur les admirables classiques du XVIIe siècle, restés si profondément chrétiens malgré la renaissance, et si vraiment français, sous leurs allures grecques, romaines ou espagnoles.

Mais obligé de restreindre les bornes de notre travail nous laisserons de côté pour aujourd'hui les anciens et les classiques, pour nous occuper seulement d'œuvres qui ont à la fois l'attrait et les dangers de la nouveauté.

Les poètes français du XIXe siècle sont très nombreux. Il nous faut donc faire un choix parmi ces beaux chanteurs, car il va sans dire que tous n'ont pas un égal mérite, et sous le rapport des idées et des principes, et au point de vue purement littéraire.

D'abord, en ce qui concerne les trois principaux d'entre eux, Lamartine, Musset et Victor Hugo, il nous faut faire de grandes restrictions.

Lamartine, surtout quand il s'est inspiré de l'Ecriture Sainte, a écrit d'admirables vers. *Le Crucifix*, la *Pensée des Morts*, la *Poésie Sacrée*, l'*Hymne au Seigneur*, *Le Tombeau d'une Mère* portent bien l'empreinte du sentiment chrétien, mais même dans les *Méditations* et dans les

Harmonies nous voyons l'inspiration se matérialiser et la religion du poète se transformer en *religiosité*, confiner même au panthéisme. On peut y voir les signes précurseurs des écarts bien plus déplorables que ce poète a faits dans *Jocelyn* et dans *La Chute d'un Ange.*

" Lamartine, comme la plupart des poètes de nos jours, n'a pas connu le but solide auquel la philosophie supérieure à tous les arts doit conduire le poète. . . Au fond, ce qui domine dans l'âme de Lamartine, c'est une mélancolie sceptique." (1)

Musset ne peut être cité que par de rares extraits, tant il a offensé la religion et la morale. Et l'on ne saurait assez vivement déplorer l'abus que ce poète a fait d'un talent sinon plus grand du moins plus touchant et plus sympathique que celui de Lamartine et de Victor Hugo.

Quant à ce dernier, il a si obstinément mêlé le bien et le mal dans ses œuvres qu'il faudrait faire un recueil spécial de celles où il lui a plu de se montrer raisonnable, honnête et chrétien.

> Mais comme lui, pourtant, qui sait chanter et peindre !
> Qui voit-on comme lui, d'un seul coup-d'aile atteindre
> Ou le fond de l'abîme, ou la hauteur des cieux ? (2)

Théophile Gauthier et Sainte-Beuve sont des adversaires déclarés de l'idéal chrétien.

Il faut aussi ranger dans le camp ennemi M. Leconte de Lisle, le meilleur poète descriptif de notre époque, mais un contempteur orgueilleux et systématique de toute croyance religieuse, et particulièrement, cela va sans dire, du dogme catholique ; madame Ackerman, dont les vers sont d'un lyrisme parfait, mais ne portent que l'expression de l'impiété et du blasphême ; Sully-Prud'homme qui, lui aussi, montre un art consommé et un goût délicat, mais qui, dans le domaine des idées, s'en tient à une sorte de spiritualisme athée où la science prend la place de Dieu.

D'autres sont allés plus bas encore et ont pris à tâche de diviniser la passion. L'hommage qu'ils ont refusé à Dieu, ils l'ont rendu à la chair, et leur muse ne le cède pas, en sensualisme, aux poètes païens de la Grèce et de Rome.

C'est sans doute pour compenser ce qui leur manque sous le rapport des idées et des principes que ces poètes modernes ont pris à tâche de donner à la forme toute la perfection dont elle est susceptible. Mais leur soin à cet égard a dégénéré en recherche et en affectation.

Ce culte de la forme apparait surtout chez les poètes qu'on a appelés

---

(1) Godefroy ; *Histoire de la Littérature Française.*
(2) Louis Veuillot.

les *Parnassiens* et dont le plus remarquable est M. François Coppée L'auteur des *Poèmes modernes* fait partie de l'école spiritualiste, mais c'est plutôt par aspiration que par conviction. S'il a compris les sentiments purs, honnêtes, élevés, on peut lui reprocher aussi une tendance à excuser toutes les faiblesses du cœur et à pactiser avec l'erreur. Sa muse est trop attachée à la terre : ce n'est qu'à grand peine qu'elle prend son essor vers le ciel.

Nous devons faire un reproche analogue aux deux poètes descriptifs, M. Theuriet et M. André Lemoyne. Le premier a gâté l'incomparable fraîcheur de ses tableaux en y introduisant du sentiment tout païen ; le second se contente de peindre la nature avec un art parfait, mais sans enthousiasme et sans élan vers le Créateur.

Parmi les poètes que nous pouvons appeler spiritualistes par opposition aux adorateurs de la matière dont j'ai parlé tout à l'heure, nous comptons Chênedollé, De Vigny, Mme Desbordes-Valmore, Mme de Girardin, Barbier, Turquety, Maurice et Eugénie de Guérin, Reboul, Brizeux, Violeau, Pommier, V. de Laprade, Lacaussade, Prosper Blanchemain, Bornier, Déroulède, Mme Ségalas, Mme Siefert, de Beauchesne, Marie Jenna, Jules Lacroix, Joseph Autran, Millien, Aicard, Veuillot, Pailleron, etc., etc. Mais au sein même de c ette école spiritualiste, nous devons constater que tous n'ont pas montré une égale fermeté de principes—que plusieurs ont mêlé l'ivraie au bon grain. Cependant le nombre des partisans sincères et convaincus de l'idéal chrétien est encore assez grand. Il me reste à en signaler quelques-uns, en les choisissant un peu au hasard.

III.

Une des figures les plus sympathiques parmi les poëtes français du XIXe siècle est assurément celle de Brizeux, le chantre de *Marie* et des *Bretons*. Mais il est aussi l'un de ceux chez qui le sens chrétien s'est malheureusement altéré. On peut dire que s'il est religieux, ce n'est pas tant par conviction que par l'attrait du souvenir et par l'aspiration instinctive d'une âme poétique vers l'idéal suprême. Les vers suivants décrivent bien l'état de cette âme où le doute et l'indifférence luttent contre les croyances du jeune âge.

" Amour ! religion ! nature ! à mon aurore,
Ainsi vous m'appeliez de votre voix sonore ;
Et comme un jeune faon qui court, à son réveil,
Aux lisières du bois saluer le soleil,
Hennit, en retrouvant la lumière sacrée,
Et le reste du jour, errant sous la fourrée,

Le soir, aspire encor de ses larges naseaux
Les feux qui vont mourir dans la fraîcheur des eaux :
Amour ! religion ! nature ! ainsi mon âme
Aspira les rayons de votre triple flamme,
Et dans ce monde obscur où je m'en vais errant,
Vers vos divins soleils je me tourne en pleurant,
Vers celle que j'aimais, et qu'on nommait Marie,
Et vers mon ancien Dieu dans ma douce patrie !
Oh ! lorsqu'après deux ans de poignantes douleurs,
Je revis ma Bretagne et mes genêts en fleurs ;
Lorsque, sur le chemin, un vieux pâtre celtique
Me donna le bonjour dans son langage antique ;
Quand, de troupeaux, de blés, causant ainsi tous deux,
Vinrent d'autres Bretons avec leurs longs cheveux,
Oh ! comme alors, pareils au torrent qui s'écoule,
Mes songes les plus frais m'inondèrent en foule !
Je me voyais enfant, heureux, comme autrefois,
Et malgré moi, mes pleurs étouffèrent ma voix.

Mais en regrettant, chez Brizeux, l'affaiblissement de la foi, nous pouvons toujours admirer la fraîcheur, la vérité et la délicatesse qui distinguent sa poésie, et qui n'ont été surpassées par aucun des lyriques ou des descriptifs de notre époque. " Si sa religion fut quelquefois bien vague, dit Godefroy, ses aspirations furent toujours idéales et généreuses."

Hyppolite VIOLEAU, un autre Breton, inférieur à Brizeux sous le rapport du talent poétique, a beaucoup mieux que lui réalisé le type du poète chrétien et dans sa vie et dans ses œuvres.

Louis Veuillot, dans la préface qu'il a écrite pour les *Loisirs poétiques*, a raconté la vie simplement héroïque de cet orphelin que la pauvreté réduisit à entrer dans un atelier, et qui dut au dévouement de ses sœurs de pouvoir recevoir les premières leçons. Frêle existence, que la tempête assaillit de bonne heure, mais qui s'épanouit à la chaleur du foyer domestique et sous le souffle de l'amitié. Ayant obtenu un modeste emploi au bureau des hypothèques, Violeau y rencontra un jeune homme de son âge avec lequel il se lia très étroitement, et qui devint le confident de ses projets et de ses rêves. Il était bien humble, le bonheur qu'il rêvait : un modique revenu, une petite maison à la campagne, où, entouré de sa mère et de ses sœurs, il ferait de beaux vers " en l'honneur du bon Dieu ! "

Son emploi lui permit de se livrer à sa véritable vocation. " Comment," dit Veuillot, " la poésie est-elle apparue entre cet atelier et ce bureau des hypothèques ? Comment une fleur dont on va tout-à-l'heure admirer la beauté élégante et les parfums charmants s'est-elle épanouie sur ce terrain déshérité de toute culture et de tout soleil ? Il n'y a

point d'autre raison ni d'autre explication que la raison qui fait, au mois de mai, paraître la violette sous les buissons du chemin."

Les *Loisirs poétiques* traduisent encore une grande inexpérience littéraire, mais rien de plus frais, de plus pur, de plus suave que cette première gerbe de fleurs que le poète dépose aux pieds de la Reine des vierges, en lui dédiant son livre.

Violeau n'est pas un penseur cherchant le secret de toute chose, scrutant la terre et les cieux, à la façon des poètes philosophes. Sa philosophie, à lui. est toute simple et toute naïve—c'est celle du catéchisme, mais vraiment ne suffit-elle pas à un chrétien..... et à un poète ?

Dans la pièce qu'il adresse aux poètes chrétiens, il affirme hautement ses croyances.

Dieu sera ma force et ma joie,
Dans l'avenir comme aujourd'hui !
Je n'entrerai pas dans la voie
Qui me détournerait de lui.

Que ma voix soit semblable au murmure de l'onde,
A la plainte des vents, à la foudre qui gronde !
Qu'elle s'attache à l'homme ou célèbre Sion,
Qu'elle s'éteigne en pleurs ou se déroule en flammes,
Mon amour et ma foi resteront dans mon âme
Et me diront ma mission.

Je suis chrétien ! Dans la carrière
Je m'élance en criant : Je crois !
Je me signe, ouvrez la barrière,
Pour arme j'ai choisi la croix !

....

Nul n'a si bien compris que Violeau la mission et les devoirs du poète.

Je parlerai du Ciel à celui qui l'oublie,
Car le plus malheureux m'occupera toujours.
Je lui dirai : La foi, c est le manteau d Elie
Que l'amour a jeté sur le fleuve des jours.

Qu'importe après cela si ma douce prière
N obtient de l'insensé qu'un sourire moqueur,
Pourvu qu'en arrivant au bout de ma carrière
Pas un vers, pas un mot ne pèse sur mon cœur.

Le genre à la fois simple, gracieux et grave de Violeau apparait bien dans les vers intitulés *Le berceau et la tombe*, qu'on a souvent cités.

Le berceau de l'enfant à rideau de gaze,
Le doux balancement du genou maternel
Et les songes légers, et la première extase
Qui rayonne aux fronts purs comme un astre éternel.

La tombe a le gazon qui la couvre et la presse,
Elle a le saule vert qui penche ses rameaux,
Elle a le rosier blanc qu'une abeille caresse,
Et la prière tendre et le chant des oiseaux.

Tous les deux font rêver même l'indifférence ;
A l'amour du penseur ils ont partout des droits ;
Ils sont pleins de sommeil, de paix et d'espérance ;
Sur l'un veille une mère et sur l'autre une croix,

Ils parlent tous les deux d'une aurore vermeille,
L'un à l'enfant naissant et l'autre à l'homme mort ;
Le berceau donne un monde à l'enfant qui s'éveille,
La tombe donne un ciel au juste qui s'endort.

Le sujet de cette pièce fait présager le *Livre des mères*, qui est supérieur aux *Loisirs poétiques* sous le rapport de la forme littéraire. Quant au fonds, c'est la même foi, la même ardeur sincère et naïve. Les vers du poète sont toujours une exhortation au bien.

Des pièces qui composent ce recueil, celle qui a pour titre *La pèlerine de Rumengol*, que Violeau a dédiée à sa mère, est la plus remarquable. Ce n'est pourtant que l'histotre très-simple d'une pauvre femme venant implorer la sainte Vierge en faveur de son fils qui va tirer à la conscription. Mais que de foi dans cette prière naïve !

Nous, pauvres laboureur, nous ne vons donnons rien
Nous venons cependant, vous nous connaissez bien
Et vous êtes la bonne Vierge !

Vous sauverez mon fils ! vous nous l'avez donné,
Et vous ne voulez point que seul, abandonné,
On le chasse de sa montagne ;
Non, vous ne voulez point qu'on enchaîne ses pas
Dans les murs d'une ville où l'on ne parle pas
Le doux langage de Bretagne !

Notre enfant est à nous ! je ne croirai jamais
Que l'heure du repas arrive désormais
Sans que ma table nous rassemble !
Mais notre vie à nous n'est-ce pas de le voir ?
On partage avec joie un morceau de pain noir
Tant qu'on peut le manger ensemble !

La même simplicité touchante apparait dans l'*Adieu de la nourrice* au petit enfant qu'on lui a confié et qu'on lui reprend :

Tu me regretteras sans doute,
Et lorsqu'aux champs tu reviendras,
Peut-être tu reconnaîtras
Ma chaumière au bord de la route.
Si tu pouvais te souvenir !....
Tiens regarde bien le men-hir
Et la croix où l'oiseau se pose ;
Vois, mon amour, regarde encor ;
Là, des genêts aux grappes d'or,
Ici, des champs de trèfle rose.

.....

Adieu, qu'un ange t'accompagne,
Et te garde dans le chemin !
Adieu ! tu chercheras demain
Ta pauvre mère de Bretagne.
Pourquoi n'es-tu pas mon enfant ?
Ici, le bon Dieu nous défend
D'éloigner les fils qu'il nous donne ;
Pour eux il nous dit de souffrir ;
Aussi nous aimons mieux mourir
Que de les céder à personne.

Après Dieu, ce que le poëte chante avec plus d'amour c'est le bonheur du foyer domestique, les douceurs de l'amitié et les charmes de la patrie, de cette terre de Bretagne si chère au cœur de ses enfants. D'autres poètes ont chanté la famille et le sol natal, mais en lisant les vers de Violeau on peut se convaincre que ce sont les cœurs purs qui savent le mieux aimer.

IV.

Jasmin est, je crois, le poète qui ressemble le plus à Violeau pour l'esprit de foi, la simplicité et le pur enthousiasme. Il eut encore cela de commun avec le poète breton que ses débuts furent difficiles et que ses premières occupations étaient loin de le porter vers la carrière poétique.

Après avoir été à l'école, grâce à la charité d'un bon prêtre, il avait pris le métier de coiffeur, et quand il voulut se livrer à son goût pour la poésie, il provoqua le mécontentement de sa femme, qui, parait-il, comptait plus sur le peigne que sur la lyre pour faire bouillir le pot-au-feu du ménage. Ponr empêcher son mari d'écrire des vers, elle lui enlevait plumes, encre et papier. De là des querelles conjugales, peu sérieuses, il est vrai, grâce à la bonhomie de Jasmin. Mais ces disputes furent justement pour le poète l'occasion de révéler son talent.

Charles Nodier, passant un jour dans les rues d'Agen. entendit une

de ces altercations. Il entra chez le coiffeur et fut mis au courant du sujet de la querelle. Il lut les vers de Jasmin, et frappé de leur mérite, il eut le don de persuader à la jeune femme qu'elle ne pouvait mieux faire, même au point de vue financier, que de laisser son mari suivre sa véritable vocation.

Jasmin a écrit dans la langue d'*oc*, l'ancienne langue des troubadours, et qui est encore la langue du peuple dans le midi de la France ; et si ce fut une gloire et un bonheur pour ses compatriotes, c'est un malheur pour ceux qui ne sont pas versés dans ce dialecte, et qui ne peuvent apprécier ses poésies qu'au moyen d'une traduction.

Il s'est plu à peindre les mœurs de son pays et ses sujets sont empruntés à la vie du peuple. Mais dans ces simples récits il a mis toute son âme, et c'était une belle âme ! Nature impressionnable et sensible, comme celle des méridionaux, il ressent profondément la joie et la douleur. Il pleure, il fait pleurer sur les infortunes qu'il décrit ; mais l'instant d'après les larmes font place au sourire et le soleil brille après les nuages.

Ses poèmes eurent un grand succès et il vit la fortune et la renommée frapper ensemble à sa porte. Mais il refusa d'abandonner son humble métier, ne donnant que ses loisirs aux travaux poétiques. Et il fit le plus noble usage de son talent. Un grand nombre de ses poèmes furent composés et publiés au profit des pauvres et l'on a calculé qu'il n'a pas donné, durant sa vie, moins de douze mille conférences ou lectures pour des buts de charité. Son cœur, on le voit, débordait de pitié et de tendresse pour les pauvres, mais en les plaignant il les exhorte continuellement à la patience et à la résignation. En même temps il enseigne aux riches comment ils doivent faire l'aumône.

Ce n'est pas assez, pour tuer la misère,
Qu'en passant, d'un air apitoyé,
Ils jettent deux sous dans la rue
Au pauvre déguenillé qui ouvre la bouche de faim !
Qu'ils s'en aillent l'hiver, quand il gêle, qu'il *grésille*,
Dans ces maisonnettes encombrées de famille,
Et s'ils voient le manœuvre, au visage rêveur
Dire à ses enfants qui pleurent :
« Ah ! pauvrets, que le temps est dur ! »
Oh ! que la charité, là, sans être aperçue,
Tombe ! mais sans bruit, sans sonner,
Car il est amer de la recevoir
Autant qu'il est doux de la donner !

La popularité de Jasmin s'accrut au point qu'il dût passer la plus grande partie de son temps à aller de ville en ville, répondant aux appels

qu'on lui faisait, semblable, disent ses biographes, aux troubadours du moyen-âge. Partout il recevait l'accueil le plus enthousiaste : discours, députations, arcs de triomphe, pluies de fleurs &c. &c. A Paris, l'hôtelier chez qui il logea voyant la file de visiteurs illustre qui assiégeait son hôtel, se plaignit d'avoir été trompé par son hôte qui, disait-il, devait être sûrement quelque prince déguisé. Il ne reçut pas un accueil moins flatteur à la cour. Ses poèmes furent couronnés par l'Académie-Française : il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et fut aussi décoré de l'ordre de Saint-Sylvestre. Le ministre de l'instruction publique lui écrivait : Vos actions égalent votre talent. Vous bâtissez des églises, vous secourez l'indigent ; vous avez fait de vos facultés une puissance pour le bien et votre muse est une sœur de charité." En faisant son oraison funèbre le cardinal Donnet l'appela le saint Vincent de Paul de la poésie.

Les principales œuvres de Jasmin sont *l'Aveugle de Castel-Cuillé*, qui a été traduit en anglais par Longfellow, *Les deux jumeaux*, *Marthe-la folle*, et la *Semaine d'un fils*.

Au risque d'être long j'exposerai le simple sujet de ce dernier poème.

Hilaire un ancien soldat, devenue manœuvre de maçons, est tombé gravement malade. Ses deux enfants, Abel et Jeanne, prient pour sa guérison et leur prière naïve et fervente, est exaucée. Mais avant que leur père soit complètement rétabli, le maître qui l'emploie lui fait signifier brutalement que s'il ne se rend pas à l'ouvrage la semaine suivante sa place sera donnée à un autre. Le vieillard veut se lever : impossible. Alors son fils Abel, garçon de quatorze ans, qui écrit au bureau du percepteur, va trouver ce maître exigeant et il revient annoncer à son père que tout va bien ; qu'un ami se charge de travailler pour lui la semaine prochaine, et que sa place lui sera gardée.

> Sauvé par un ami ! ...Il y a donc des amis encore ?
> Oh ! comme je le voudrais, pour notre vie amère !
> Mais hélas ! tout s'explique au chantier le lundi :
> Il y a de bons fils encore.... et des amis, peut-être plus !

Oui, c'est Abel qui a pris la place de son père au chantier, et malgré son jeune âge et sa taille frèle il en vaut deux à l'ouvrage. L'amour filial décuple ses forces. Mais il se cache de son père, et celui-ci le croit tout le jour occupé à ses écritures. Cependant Hilaire se rétablit. Le voilà bientôt assez fort pour sortir, et le vendredi, il veut aller au chantier voir et remercier cet ami généreux qui travaille pour lui. En approchant il voit un rassemblement au pied de la bâtisse. Il interroge. Oh ! malheur ! un manœuvre est tombé de l'échafaudage. C'est peut-être son ami... Son cœur se serre. Il se précipite. On veut l'arrêter

mais il s'ouvre un passage. Hélas ! c'est son enfant, c'est Abel qui vient de tomber et qu'il voit étendu sanglant sur le sol.

A sauver son *petit* tout le monde s'empresse
Hélas ! le jeune agonisant
N'a plus besoin de rien : il soupire seulement :

—" Maître, je n'ai pu achever la semaine ;
Mais, au nom de ma pauvre mère,
Oh ! ne renvoyez pas mon père ! "

Et le père qui l'entend se frappe, crie et pleure
Abel le reconnait enfin,
Penche sa tête sur lui, et pendant un demi-quart d'heure
Tient sa main dans ses mains,... et lui rit en mourant.

Si je me suis arrêté longtemps au poëte provençal c'est que je trouve en lui une démonstration complète de ma thèse en faveur de la poésie, un exemple de l'influence que le poète fidèle à sa mission peut exercer en faveur du bien.

V.

Jean Reboul, de Nîmes, eut cela de ressemblance avec Violeau et Jasmin qu'il vécut comme eux dans une humble condition. Comme Jasmin était coiffeur, Reboul était boulanger durant le jour et poète le soir. " Voulez-vous des petits pains ? " disait-il à Dumas qui était allé le voir, " Alors restez ; voulez-vous des vers ? Revenez à cinq heures."

Mais le principal point de ressemblance entre Reboul et les deux poètes dont je viens de parler c'est l'esprit chrétien et catholique.

Reboul n'avait dans sa bibliothèque que deux livres : la Bible et Corneille. Formée à pareille école, sa poésie est grave, austère, souvent mélancolique et toujours profondément religieuse.

Dans ses compositions de longue haleine, l'inspiration ne se soutient pas et il manque d'intérêt. Il est trop philosophe pour devenir vraiment populaire. Cependant il a de nombreux passages pleins de vigueur et de feu, et des morceaux d'une délicatesse exquise. Tels sont les vers intitulés : *L'Ange et l'Enfant* et *l'Hirondelle du Troubadour*.

L'amour de la terre natale, les souvenirs d'enfance et les regrets de la maison paternelle qui ont si souvent servi de thème aux poètes, ont aussi inspiré Reboul et de la manière la plus touchante :

Revenez, revenez, beaux jours de mon enfance,
De votre aspect riant charmer ma souvenance,

Comme dans le désert brûlant et spacieux
Sur la vaste oasis se reposent les yeux.
Mon cœur, mon pauvre cœur, à la tristesse en proie,
En fouillant le passé vous retrouve avec joie,
Jours naïfs, plaisirs purs, emportés par le temps
Ainsi que le parfum des fleurs par les autans.

Nous venons de voir les poètes plébéiens et artisans. Voici maintenant le poète gentilhomme, le comte Achille DU CLÉSIEUX, un Breton, comme Brizeux et Violeau, et un chrétien aussi convaincu, aussi fervent que ce dernier. Le premier recueil de poésies qu'il a publié a pour titre : *Exil et Patrie.* L'exil, c'est la terre avec ses luttes, ses orages et ses douleurs que nous adoucissent les consolations de la foi et les promesses de l'espérance. La patrie, c'est le ciel vers lequel notre âme aspire sans cesse et doit prendre son vol un jour.

Le poème d'*Armelle* est, je crois, l'œuvre la plus importante de M. du Clésieux. Il y raconte l'histoire d'un jeune homme et d'une jeune fille qui s'aiment de l'amour le plus pur. Mais le jeune homme est d'une famille noble, et sa mère lui a fait jurer, sur son lit de mort, de ne jamais épouser Armelle, afin de ne pas désespérer son vieux père par une mésalliance.

Le cœur du jeune homme se brise. Alors Armelle, qui ne lui cède pas en générosité et en abnégation héroïque, lui conseille de partir pour un long voyage. Il part et ne revient qu'après des années, portant toujours en son cœur et son amour et sa résolution inébranlable d'être fidèle à son serment. Armelle est devenue orpheline. Elle veut entrer au couvent, et c'est lui qui lui en donne les moyens.

Un jour, dans une église, un jeune homme priait,
Il venait de doter au couvent l'orpheline
Et deux fronts rayonnaient d'une grâce divine.

Au bout de cinq ans Armelle meurt, et le jeune homme voit couronner son sacrifice.

M. Godefroy, comme M. de Sainte Beuve, constate que la poésie de M. du Clésieux est fort négligée. "Mais," ajoute-t-il, "si l'énergie de la pensée doit être préférée à l'élégance de la forme, si la noblesse du sentiment est supérieure à l'harmonie du rhytme, si la force de l'idée surpasse l'éclat des images, nous n'hésiterons pas à donner une place à part dans la littérature de notre siècle au poète, homme de bien et de dévouement, qui peut résumer toutes ces inspirations dans cet élan sublime :

N'avoir qu'un seul amour : l'humanité souffrante ;
Qu'un seul drapeau : la croix, vaincue ou triomphante,
Qu'un seul nom : le vôtre, Seigneur !

En passant de M. du Clésieux à M. Victor de LAPRADE, nous nous trouvons encore en noble et bonne compagnie. Le nom de Laprade est loin d'être inconnu en Canada, quand ce ne serait que pour les beaux vers qu'il a adressés à nos zouaves canadiens lors de leur passage en France :

Allez votre chemin, Français du Nouveau-Monde,
Race de nos aïeux tout-à-coup ranimés !
Allez, laissant chez nous une trace féconde,
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes croisés, vous êtes deux fois frères ;
Marchez aux mêmes cris et dans les mêmes rangs,
Faisant dire comme eux par vos actions guerrières :
" Quand Dieu frappe un grand coup, c'est par la main des Francs !"

M. de Laprade, il faut le dire, ne s'est pas toujours montré aussi franchement catholique. L'amour de la nature l'a entraîné d'abord jusqu'au panthéisme. Mais il a su revenir de ses erreurs. Du reste, je ne veux, de ses œuvres, signaler en ce moment que le volume publié peu de temps avant sa mort, et intitulé : *Le livre d'un père.* Ce sont des poésies détachées où le poète parle à ses enfants, répandant sur ces jeunes têtes tous les trésors de l'amour paternel, mais leur adressant en même temps d'utiles leçons et les façonnant à porter le joug austère du devoir. Le ton de ces poésies est donc tour à tour enjoué et grave, avec cette teinte générale de mélancolie dont la vieillesse ne peut se défendre et que l'aspect riant de l'enfance peut à peine dissiper. Rien de plus gracieux que les vers adressés par le poète à son cher petit Paul :

Petit enfant, petit oiseau
Quand tu fredonnes dans ma chambre,
Je me crois en plein renouveau,
Fut-ce aux tristes jours de décembre.

Petit oiseau, petit enfant !
Les murs noirs, les pages méchantes,
L'ennui, le brouillard étouffant,
Tout s'éclaircit lorsque tu chantes.

Il fait soleil dans la maison
Sur chaque meuble où tu te poses ;
Ton sourire à chaque saison
Donne des lilas et des roses.

Je cesse un moment de souffrir ;
Tes baisers sont mes seules trèves.
Dans tes yeux je vois se rouvrir
Le ciel clos de mes anciens rêves.

Des fleurs vives de ta gaieté
Dieu veut que ma force renaisse . . .
Sitôt que l'enfant a chanté,
Le père a repris sa jeunesse.

C'est encore un aimable enjouement qui règne dans *Le petit ménage du père*, fait chaque matin par les deux sœurs.

Car on veut tout remettre en place
Livres, papiers, tout l'attirail,
Pour que l'ordre et la bonne grâce
Ornent ma table de travail.

Sur les bronzes de l'étagère,
Sur les cadres d'or du trumeau
Comme une hirondelle légère
On fait voltiger le plumeau.

Et tandis qu'on passe et repasse,
Sur mes genoux, en fredonnant,
On revient, et vite on embrasse
Le front du père rayonnant.

Mais la voix du père et du poète prend un accent plus grave et plus élevé dans les pièces intitulées *La France*, *Le petit soldat*, *Prière du matin*, *Pèlerinage*, *Travaillons !*

Mes enfants, il faut qu'on travaille !
Il faut tous, dans le droit chemin,
Faire un métier, vaille que vaille,
Ou de l'esprit, ou de la main.

Nul ici-bas ne se repose.
Il n'est rien d'inerte et d'oisif,
Ni l'oiseau, ni même la rose,
Ni ce vieux front chauve et pensif.

Nous pouvons agrandir la vie,
L'emplir de lumière et d'amour,
Rien qu'en travaillant, purs d'envie,
A notre pain de chaque jour.

Il n'est point de peine perdue
Et point d'inutile devoir ;
La récompense nous est due
Si nous savons bien la vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse,
Surtout s'il a fallu souffrir,
Travaillez donc, et sans faiblesse.
Ne plus travailler, c'est mourir.

Le livre se termine enfin par cette exhortation pleine de force et de grandeur :

Ne soupirons plus mollement,
Fuyons toute lyre énervante,
Arrière, le faux sentiment !
Place à la foi ferme et vivante !

Il faut de plus mâles sauveurs
Dans l'affreux orage où nous sommes.
Nous avons eu trop de rêveurs . . .
Soyez des hommes !

A côté du *Livre d'un père* de Laprade, du *Livre des mères* de Violeau, nous devons placer le *Livre des jeunes mères* de M. DE BEAUCHESNE, les *Poésies paternelles* de M. Arthur TAILHAND, et *La Chanson de l'Enfant* de M. Jean AICARD. Beaucoup de poètes, à commencer par Victor Hugo, ont chanté les charmes de l'enfance, et ils l'ont fait dans des vers d'un sentiment exquis. Mais parmi eux j'indique de préférence ceux qui ont su mieux surnaturaliser l'amour paternel ou maternel, et faire entendre la voix du devoir aux parents et aux enfants.

Le livre de M. Jean Aicard, *La Chanson de l'Enfant*, est d'un grand mérite littéraire. "M. Aicard," dit un critique, "joint à la force ou à l'élévation du sentiment, l'habileté, la science consommée de l'expression. Ses vers ont à la fois la pensée et la forme, l'idée et le mot. On se sent en présence d'un artiste consciencieux, à l'âme ardente et délicate, qui ne recule devant aucune fatigue, aucun sacrifice, pour donner à sa pensée le relief et la lumière dont elle a besoin." (1)

On me saura gré, je crois, de citer une page de ce livre.

ENCORE DIVINS.

Ils ont, les chers enfants, nos yeux, notre visage ;
Ils agitent de petits bras ;
Les anges sont ainsi : l'homme est à leur image,
Mais ils ne nous ressemblent pas.

Ils ont de petits pieds, mais délicats et roses,
Mais qui n'ont pas encor touché
Ce sol dur où nos pas heurtent à tant de choses ;
Leurs petits pieds n'ont pas marché.

Ils ont aussi des mains frêles, qu'ils savent tendre,
Qu'ils savent joindre pour prier,
Mais leurs doigts transparents sont trop faibles pour prendre
Et ne pourraient pas travailler.

(1) Jules Levallois.

Ils ont des yeux, mais purs, qui ne cherchent encore
Que le sourire maternel ;
Beaux yeux d'enfants, joyeux et frais comme l'aurore,
Tout bleus des souvenirs du ciel.

Ils ont l'oreille aussi, mais qui n'est attentive
Qu'aux rhytmes et qu'aux chants légers,
Et le bruit de la voix humaine les captive
Mais les mots leur sont étrangers.

Et la parole, ils l'ont, mais juste assez pour dire
" Ma mère ! " dans un bégaiement ;
O ! langage divin qui s'achève en sourire !
Parole qui jamais ne ment !

Ils ont, les chers enfants, nos yeux, notre visage ;
Ils agitent de petits bras ;
Les anges sont ainsi : l'homme est à leur image,
Mais ils ne nous ressemblent pas.

On peut mettre en parallèle avec ces vers de M. Aicard ceux qu'un autre poëte, M. Eugène ROSTAND a écrits dans un recueil intitulé *Poésies simples*. On remarquera que ces deux poëtes se ressemblent par la délicatesse des pensées et le soigné du travail.

LE NID

Chut, parlez bas.—Au fond de la chambre bien close
Silencieuse et tiède où la mère repose,
Voyez-vous s'arrondir, à côté du grand lit,
Dans l'ombre où tombe à peine un vague reflet rose,
Cette blancheur flottante, et ce voile à longs plis ?

Cela, c'est le berceau ; quelque chose de frèle,
Et qui fait aux plus forts plier les deux genoux ;
Un nid, un oreiller mignon, une nacelle,
Deux rideaux blancs baissés, d'ou sortent des bruits d'ailes
Et des gazouillements d'oiseau confus et doux.

.....

Le berceau ! nom béni de toute langue humaine,
Béni de la pauvresse et béni de la reine,
Chaste et doux, imprégné de grâce et de fraicheur.
Nom céleste, éclairé d'une lueur sereine ;
Nom vierge, où l'on croit voir vraiment de la blancheur.

Ecoutez ! Pouvez-vous tenter l'effort suprème
Que Jésus autrefois enseigna ? Pouvez-vous
Redevenir enfant, et comme en un baptême
Laver ce que la vie a souillé de vous-même ?
Venez, j'écarterai les grands rideaux jaloux,

Et je vous montrerai cet ange qui sommeille,
Ces blonds cheveux si fins qu'un rayon ensoleille,
Ce front que terniront, ce semble, les baisers,
Cette bouche qui rit, tout en dormant, vermeille,
Ces petits bras jetés en arrière ou croisés.

Mais s'il restait en vous une seule pensée
Que vous ne puisssiez pas à Dieu dire tout haut,
N'approchez-pas. Dans l'ombre où ce Dieu l'a placée
Laissez cette âme intacte et que rien n'a froissée,
Car il faut être pur pour toucher au berceau.

Parmi les poètes qui se sont inspirés des pures émotions de la religion et du foyer nous devons signaler M. Prosper Blanchemain, dont les lettres françaises ont pleuré la perte, il y a quelques années. Ses œuvres sont divisées en cinq volumes ayant pour titre : *Poèmes et poésies, Foi, Espérance, et Charité, Idéal, Fleurs de France, Sonnets et Fantaisies* "On y trouve partout," dit M. Godefroy, "les plus nobles inspirations de l'âme, les plus saintes affections du cœur, l'amour de Dieu, de la famille, et de l'humanité. . . Nous devons une estime profonde à cette poésie dont toutes les pensées sont honnêtes et pures."

Le manque de temps m'oblige à ne faire, des œuvres de ce poète, que deux courtes citations qui suffiront cependant à donner une idée de son talent.

AUX AMIS ÉLOIGNÉS

Ainsi que l'Océan le cœur a son reflux,
On se quitte, on se perd, et l'on ne se voit plus.
Pourtant on garde en soi d'intimes sympathies
Que l'espace et le temps n'ont jamais amorties,
L'ange du souvenir, l'ange à la douce voix
Vous parle encor bien bas des heures d'autrefois.
Lentement, par degrés, l'hymne pieux s'élève,
On sent couler des pleurs, on espère et l'on rêve.
O mystère indicible ! O vœux irrésolus !
Ainsi que l'océan le cœur a son reflux.

LARME ET PERLE.

Ou vas-tu, perle brillante,
Qui sors du fond de la mer ?
—Ou vas-tu larme brûlante
De la douleur fruit amer.

—Moi, d'une couronne altière
Je vais orner le milieu.
—Moi je porte la prière
Et le deuil d'une âme à Dieu !

Voici encore une gloire pure couronnant un nom illustre. M. le comte Anatole de SÉGUR, frère de Mgr. de Ségur, a écrit de fort belles poésies, qui devraient être dans toutes nos bibliothèques. Leurs seuls titres, *La maison* et *Sursum corda* indiquent la nature et l'objet de ces chants. Le morceau suivant fait voir avec quel sentiment profond et vrai ce poète admire et décrit la création, et comment son inspiration s'élève facilement de la terre au ciel.

PENSÉE DU SOIR

L'azur devient plus sombre, et l'horizon est d'or.
L'astre mourant du jour quitte à regret la plaine
Là-bas dans la forêt la voix lente du cor
Murmure et jette au loin une note lointaine.

Tandis que le soleil au couchant brille encor
La lune, au bord du ciel levant son front de reine,
Colore l'Orient de sa clarté sereine
Et complète du soir le sublime décor.

Ineffable moment qui tous deux les rassemble !
Le ciel serait trop beau s'ils y brillaient ensemble,
La nuit succède au jour et l'hiver à l'été.

Du soleil de nos ans quand l'âge éteint la flamme,
L'astre plus doux du soir se lève dans notre âme,
Et la splendeur fait place à la sérénité.

Au risque d'abuser de votre patience en prolongeant cette énumération, je mentionnerai encore le recueil de poésies intitulé *Du grave au doux* et dont l'auteur est M. Paul COLLIN. Sentiments honnêtes et purs, versification soignée, style gracieux et facile, voilà ce que l'on trouve dans cette poésie aux allures si peu prétentieuses.

DEUX NOVEMBRE.

RONDEL.

Deux novembre ! le glas sonne
La fête des trépassés.
Sur les tombeaux délaissés
Déposons une couronne.

Le souvenir qu'on leur donne
Réchauffe nos morts glacés.
Deux novembre ! le glas sonne
La fête des trépassés.

Regrets trop vite effacés !
Espérons que douce et bonne
Là-haut, leur âme pardonne ;
Mais les aimions-nous assez ?
Deux novembre ! le glas sonne
La fête des trépassés.

Nous avons vu la poésie religieuse et la poésie intime. Les poètes modernes n'ont pas fait vibrer moins éloquemment la fibre patriotique. M. Paul Déroulède, dans ses vers plein d'énergie et de feu, apprend à aimer la patrie, et il en a certes le droit, puisque prêchant d'exemple il a versé son sang pour la France. Son patriotisme est du meilleur aloi, pur, ardent, généreux, et sa poésie a l'accent entrainant du clairon des batailles.

M. de Bornier s'est aussi très-heureusement inspiré du sentiment patriotique. Sa patrie, sa France à lui, c'est celle des âges de foi ; ses héros et ses modèles ce sont Charlemagne et ses preux. C'est dans la bouche des chevaliers chrétiens du moyen-âge qu'il met les nobles enseignements, les leçons de dévouement, de fidélité et d'abnégation qu'il adresse aux français. Sa tragédie *La fille de Rolland* est trop bien connue aujourd'hui parmi nous pour qu'il me soit nécessaire d'en démontrer les grandes qualités, et elle a été trop bien interprétée, ici même, pour que je crois utile d'en faire aucune citation.

Cette pièce et celle d'*Attila*, du même auteur seraient le commencement d'une régénération du théâtre, si le théâtre pouvait être régénéré.

Outre ses pièces dramatiques M. de Bornier a aussi publié un recueil de poésies lyriques, où l'on trouve beaucoup de naturel et de fraicheur.

La pièce suivante, qui a été retranchée de la *Fille de Roland*, me parait avoir de l'actualité.

CHANSON DE BERTHE

Ils vont partir pour les guerres lointaines
Les chevaliers chercheurs des grands périls,
Et le roi dit, fier de ses capitaines :
Combien sont-ils ?

Au loin, au loin, pour la douce patrie,
Ils ont trouvé le jour des grands périls,
Et l'ennemi, déjà tremblant, s'écrie :
Combien sont-ils ?

Voyez là-bas sous les rouges bannières,
Les chevaliers sauvés des grands périls :
Combien sont-ils ? se demandent les mères,
Combien sont-ils ?

Je veux, en terminant, signaler un écrivain qui est peu connu comme poète, quoiqu'il soit très-célèbre comme prosateur. Le journaliste, chez M. Veuillot, a complètement éclipsé le disciple d'Apollon. Cependant ses poésies méritent d'être lues.

Par son caractère et le genre de ses travaux ordinaires, M. Veuillot devait choisir de préférence le genre satirique. Il y déploie la même verve, la même finesse d'esprit et la même élévation de sentiments que dans ses autres ouvrages. Mais il n'a pas seulement sifflé : il a chanté. "Son âme", dit Godefroy "ne reste pas fermée aux sensations du vrai, du bien et du beau, elle s'ouvre à toutes les tendresses, à toutes les émotions." Nul n'a si bien ressenti les beautés de la nature, et le charme de la vie des champs. Et si l'on veut savoir l'influence que la musique exerçait sur lui, qu'on lise les deux sonnets intitulés *La sonate en la majeur* et *Les trois maîtres*, et surtout l'interprétation, en vers, de la *Symphonie pastorale.*

.....

Ecoutez ! écoutez ! sous la feuillée épaisse
Ecoutez cet oiseau qui gazouille sans art :
C'est le printemps en fleur, la joie et la jeunesse ;
C'est l'hymne de l'amour, c'est un chant d'allégresse
Que n'a point su Mozart.

Tout s'émeut, tout répond ; la nature, ô merveille !
Partout silencieuse a partout mille voix ;
Un immense concert de tous côtés s'éveille ;
Tout y fait sa partie, et le vent, et l'abeille,
Et la plaine et les bois.

Mais tout ce bruit divin me laisse encore entendre
Le calme battement de mon cœur adouci ;
Là pour bénir le ciel, chante une voix plus tendre,
Ne laisse pas, Seigneur, le monde me reprendre ;
Fais que je meure ici !

Epris à ce point du beau artistique, M. Veuillot avait necessairement, au sujet de la poésie et de la littérature, des idées élevées et un goût délicat, quand même son bon sens, si remarquable, n'aurait pas suffi pour le guider dans ses appréciations. Voici comment il comprend ce que c'est qu'un poète :

Le poète est celui qui pleure.
Non pas que je trouve à mon gré
L'élégiaque et le navré
Qui versent des larmes à l'heure ;
Nul pleureur n'a vraiment pleuré !

Comme sous peine que tout meure
L'eau reste en l'épaisseur du pré,
Ainsi dans l'artiste inspiré
Le trésor des larmes demeure.
.....

C'est dire que la poésie n'est pas une affaire de sentimentalité ; qu'elle ne doit pas affaiblir l'âme par de vagues rêveries ou des attendrissements sans fin, mais la fortifier, l'encourager et l'élever.

La véritable muse est celle qui console,
C'est le présent de Dieu. . . . .

C'est à cette muse que j'ai voulu rendre hommage ; c'est elle que je voudrais voir connue et appréciée.

C'est pour elle et pour ses nobles interprètes que je demande droit d'entrée et place d'honneur au foyer chrétien.

JOSEPH DESROSIERS.

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

Voici, je crois, le sujet le moins compris de notre histoire. A part cinq ou six hommes sans préjugés, instruits, aimant avant tout la vérité, il règne généralement dans le milieu canadien-français une impression défavorable à notre ancienne noblesse. Cela est dû au fait incontestable que les deux générations dont nous formons partie en ce moment n'ont vu que la décadence de ces familles autrefois si remarquables. Quand je dis : ancienne noblesse, je commence vers 1650 et je termine vers 1800.

Il est rare que l'on parle des origines de la race canadienne-française sans mentionner la noblesse. Les écrivains étrangers surtout se plaisent à affirmer que tout, ici, était sous la dépendance des nobles—ce qui signifie une classe de gens qui jouissent tandis que les autres travaillent. Cette erreur, dans laquelle il entre autant de malice que d'ignorance, est plus répandue aujourd'hui parmi nous qu'on ne le croirait, et c'est pourquoi nous allons nous en occuper dans cet article.

La France renfermait, au dix-septième siècle, un grand nombre de familles nobles dont les privilèges constituaient, depuis longtemps, une source d'abus. Ces familles étaient alors divisées en deux catégories bien distinctes : 1° les nobles qui exerçaient des charges importantes ou qui possédaient des domaines ; 2° ceux qui, n'ayant plus ni terres, ni fonctions, ni revenus, vivaient des miettes de la table royale.

Au Canada, nous n'avons eu personne appartenant à la première de ces classes. Pourquoi ? Parceque nous étions trop petits, trop peu riches, trop éloignés de l'Europe pour tenter leur ambition.

Quelques membres de la seconde série se sont fixés parmi nous, mais à titre d'*habitants* (1) ou de militaires : par conséquent ils appartiennent au peuple canadien-français et non pas à la noblesse comme on l'entend généralement.

La position de ces derniers, au Canada, a pu être facilitée, plus ou moins, par leurs parents de France, mais ils n'ont exercé ni charges à

---

(1) Dans les îles françaises des Antilles, le mot "habitant" avait exactement le même sens qu'au Canada.

titre de nobles ni tiré de revenus autrement que du travail de leurs mains.

Il serait temps que l'on nous montrât la preuve que nous avons été gouvernés, ou plutôt opprimés par la noblesse. Ce que j'ai constamment reproché à la France est de nous avoir livrés aux marchands, aux exploiteurs du commerce ; d'avoir mal entendu la valeur réelle de la colonie et de n'avoir pas prévu son avenir—mais non pas d'avoir permis aux honnêtes gens de la noblesse ruinée de venir travailler à nos côtés !

II

La commission du marquis de la Roche (1598) lui donnait le pouvoir "de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentilshommes, en fiefs, châtellenies, comtés, vicomtés et baronnies," mais on sait qu'il ne résulta rien de ce projet, car la Roche ne mit pas même à la voile pour visiter le Canada.

En 1624, alors que la famille de Caen avait en main le commerce de pelleteries du Saint-Laurent, et avant que l'on eut entrepris de mettre une seule charrue dans le sol de Québec ou des environs, le roi accorda à Guillaume de Caen, à titre de fief noble, le cap Tourmente, l'île d'Orléans, et autres îles du voisinage. Une petite ferme pour les bestiaux, au pied du cap Tourmente, fut tout l'entreprise noble de de Caen, qui perdit ses terres et son titre en 1627 à la formation de la compagnie des Cent-Associés.

Jacques LeNeuf de la Poterie obtint en 1636 la terre ou seigneurie appelée ensuite Portneuf ; en 1649, on lui accorda un petit terrain près les habitations des Trois-Rivières. Nombre d'années plus tard la première concession devint la baronnie de Portneuf et l'autre le marquisat Dusablé.

Le sieur Muis d'Entremont passant en Acadie avec Charles-Amador de Latour, en 1651, reçut une terre érigée pour lui en baronnie et c'est pourquoi on nomme presque toujours ce seigneur le baron de Pobomcoup.

Le 9 avril 1656, la compagnie des Cent-Associés érigea la terre de Coulonge en châtellenie, au nom de Louis d'Ailleboust.

Ce sont là tous les actes en faveur de la noblesse que nous révèlent les documents jusqu'à l'abolition de la compagnie des Cent-Associés, en 1664. Ils n'ont de poids que pour la curiosité du lecteur.

Le grand fief de la Citière, qui s'étendait du lac Saint-Louis à la rivière Saint-François du lac Saint-Pierre n'a été qu'une concession sur le papier ; il n'y était attaché ni titre noble ni privilège.

Après sa courageuse défense des Trois-Rivières (1653) M. Pierre Boucher avait été nommé gouverneur de cette place. M. de Lauzon, gouverneur général du Canada, étant retourné en France, quatre ans plus tard, désirait que l'on fît davantage pour un homme de si grand mérite. Il s'adressa en conséquence au marquis Isaac de Pas de Feuquières, vice-roi de l'Amérique, lequel obtint des lettres de noblesse et les envoya à M. Boucher en 1661, accompagnées d'une missive flatteuse. Louis XIV prenait en main, cette même année, la conduite des affaires du royaume—ce fut son premier acte en faveur du Canada.

L'idée de la création d'une noblesse canadienne remonte donc à Henri IV. Elle fut reprise par Richelieu qui promit aux Cent-Associés (1627) de leur faire accorder un certain nombre de lettres de noblesse. Trente-quatre ans plus tard, un premier Canadien fut anobli—c'était Pierre Boucher. Louis XIV voulût préparer pour la colonie du Canada une noblesse territoriale, afin de développer la colonisation, de procurer au peuple des chefs liés à ses plus intimes intérêts, et capables d'organiser la milice sur un pied aussi militaire que possible.

III.

En suivant l'ordre des temps, les deux Juchereau, les deux Le Gardeur, les deux LeNeuf sont les premiers nobles (1632-1636) que mentionnent nos annales. Qu'ont-ils fait ici? Leur devoir comme cultivateurs, comme militaires, comme Canadiens dans le plus respectable sens du mot. Chacun d'eux possédait de l'instruction et lorsqu'on les a appelés à remplir des commandements ils se sont montrés dignes du pays—plus que cela : ils ont plaidé la cause des habitants.

Après eux vint M. de Lotbinière qui était de noblesse de robe et s'est identifié à tous nos sentiments. Ses descendants ont agi de même ; de même aussi les Denys, les Gauthier, les Saint-Ours, les Joybert, les Contrecœur, les Verchères, les Morel, les Robineau, et plusieurs autres bien connus. Je mets ces familles au rang de la noblesse mais sans connaître leur origine ; nobles ou roturières, elles ont noblement fait leur devoir en consacrant leur vie à la Nouvelle-France et je ne sache pas qu'on puisse leur rien reprocher. C'est d'elles que parlent les écrivains actuels lorsqu'ils font allusion à la noblesse française du Canada.

MM. de Chavigny, d'Ailleboust, Fleury d'Eschambault, la Tesserie, Gourdeau, et autres, arrivés de France avant 1670, et qui ont laissé leur descendance dans le pays mêlée aux habitants, ont tous exercé des fonctions publiques, dans des conditions qui les honorent et qui honorent également leurs administrés. Ils devaient leur position à leur

valeur personnelle. En tous temps, ces familles ont été aimées et respectées par un peuple qui se gêne cependant bien peu d'exprimer ses antipathies ! L'introduction de ces personnes dans le Canada comblait un vide, car à part les cultivateurs, base de la colonie, il fallait quelques hommes de profession, habitués à l'art d'administrer ; les habitants ne pouvaient encore tirer de leurs rangs une classe semblable, classe à laquelle, par la suite, ils fournirent tant d'excellents sujets ; ils furent heureux de se voir aider par des familles de talent et qui, ayant leur fortune à faire comme eux, se mirent à l'œuvre avec courage, oubliant leur noblesse de sang ou de rang—si toutefois elles sortaient de ce milieu, ce qui, je le répète, n'est point prouvé, sauf dans deux ou trois cas—mais c'est là que les écrivains ont cru voir la noblesse de la Nouvelle-France, et j'accepte leur idée en passant.

Chartier de Lotbinière, Rouer de Villeray, les deux d'Ailleboust, les deux Juchereau, les deux Le Neuf, les deux Le Gardeur, les deux d'Amours, les trois Denys, Robineau de Bécancour, Gourdeau, étaient venus isolément de France, entre les années 1636 et 1650. Les noms qu'ils portaient et la considération que leur accordaient les autorités civiles et religieuses de la colonie me donnent à croire que ces personnages appartenaient à la noblesse ; en tous cas, ils remplirent ici le rôle de ce corps important.

Il y a une ressemblance remarquable entre la physionomie des premiers habitants, des premiers officiers civils et des premiers seigneurs du Canada, c'est-à-dire avant 1670. Les uns et les autres n'avaient qu'un but : créer un avenir à leurs enfants. Si les mots "noblesse" et "seigneurs" n'avaient pas agacé les nerfs de quelques historiens, la vérité serait mieux connue aujourd'hui ; on ne parlerait plus de privilèges qui n'ont jamais existé ; on saurait que tout le mal de la colonie provenait du monopole du commerce et non pas des seigneurs ni de la noblesse—car les intérêts de ces deux classes d'hommes étaient identiques à ceux de l'habitant.

IV

Dans un rapport au ministre, l'intendant Talon écrivait en 1667 : "La noblesse du Canada n'est composée que de quatre anciens "nobles, et de quatre autres chefs de familles que le roi a honorés de "ses lettres l'année dernière." Les quatre anciens devaient être Jacques Le Neuf de la Poterie, Charles Le Gardeur de Tilly, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, tous venus de France et mêlés journellement aux affaires de la colonie.

Je dois mentionner aussi Louis-Théandre Chartier de Lotbinière et Louis Rouer de Villeray, qui paraissent tous deux être de familles nobles.

Parmi les "anciens nobles," dont parle Talon, je classerais M. Pierre Boucher et M. Pécaudy de Contrecœur anoblis en 1661, l'un en qualité d'habitant du Canada, l'autre comme officier militaire, et passé dans la colonie en 1665 avec le régiment de Carignan.

Je n'ai pas pu identifier les "quatre autres chefs de familles" anoblis en 1666.

Talon continue : "Outre ce nombre, il peut y avoir encore quelques nobles entre les officiers qui se sont établis dans le pays. Comme ce petit corps est trop peu considérable pour bien soutenir, ainsi qu'il est naturellement obligé, l'autorité du roi et ses intérêts en toutes choses, mon sentiment serait de l'augmenter de huit autres personnes les plus méritantes et les mieux intentionnées, en laissant les noms en blanc, ainsi qu'il a été fait l'an passé." Il soumet en même temps les noms de cinq colons : Jean Godefroy, Charles Lemoyne, Simon Denys, Mathieu Amyot, Louis Couillard. De son côté, M. de Tracy, vice-roi, propose Jean Bourdon, Jean Juchereau, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, et Pierre Boucher.

Le nom de Pierre Boucher, qui se trouve ici comme celui d'un candidat au titre de noblesse, ferait supposer que ses lettres de 1661 auraient été révoquées ou annulées de quelque manière. Voici ce que j'en pense : En dépit de plusieurs arrêts du souverain, de faux nobles figuraient partout en France et "s'évertuaient à s'affranchir du payement de la taille." Au mois de mars 1666, le conseil du roi prescrivit la recherche des porteurs de lettres usurpées ; de plus, il fut décidé que tout anoblissement postérieur à l'année 1643, date de la mort de Louis XIII, devenait nul, quitte au roi à renouveler ceux qu'il jugerait à propos. Il est pénible d'avoir à dire que les nouvelles patentes s'obtenaient à prix d'argent. Louis XIV, en besoin de fonds pour monter sa marine, taxait la vanité humaine, ainsi qu'il s'exprimait plaisamment. J'aime à croire que le Canada n'entrait pas pour une forte somme dans les revenus basés sur ce calcul royal et que la France seule était visée. Quoiqu'il en soit, la spéculation ne réussit pas mal, dit-on. Le pouvoir, mis en appétit, alla encore plus loin. Nombre de gens accolaient à leur nom le titre d'écuyer, sans y avoir droit. Il se présenta un financier qui, moyennant une forte somme une fois versée, acheta le privilège de poursuivre en justice et de faire condamner à son profit les porteurs frauduleux de ce qualificatif, autrefois très distingué mais alors tombé dans un grand discrédit. Les premiers frappés par cet événement inattendu furent, le croirait-on ! La Fontaine, le fabuliste et Racine, le poète tragique.

Jean Godefroy et Charles Le Moyne reçurent leurs lettres de noblesse en 1668. Ils ne durent point les payer cher, car, la correspondance échangée à ce propos entre Talon et Godefroy se termine par le tableau de la pauvreté de ce brave colon chargé de famille.

Nous n'avons pas la date des lettres de noblesse accordées à Simon Denys de la Trinité, et à Charles Couillard des Islets, mais le 24 avril 1678, le roi écrivait au conseil souverain de Québec lui enjoignant d'enregistrer les lettres en faveur de Jean Godefroy, Simon Denys, Charles Couillard et Charles Le Moyne, lesquelles, jusque là, n'avaient point été reconnues par le conseil de Québec parcequ'elles étaient adressées au parlement de Paris. Ce ne fut que le 3 mai 1681 que celles de Godefroy furent enregistrées.

Pierre Boucher reçut de nouvelles lettres, parait-il, puisqu'elles furent brûlées, en 1701, dans l'incendie du séminaire de Québec. En 1707, le roi lui en accorda une troisième édition—la seule dont le texte nous soit connu.

En 1671, écrit M. l'abbé Faillon, "le sieur Jean-Vincent-Philippe de Hautmesnil étant repassé en France pour s'y marier, demanda la confirmation de la noblesse déjà accordée en 1654, à son père Pierre-Philippe de Marigny. Il lui fut répondu que le roi confirmerait sa noblesse lorsqu'il serait repassé en Canada avec sa famille, et en effet, par ses lettres patentes, ce prince exigea sa présence dans ce pays, comme condition rigoureuse de la continuation de cette grâce."

La baronnie des Islets (non pas la seigneurie de Louis Couillard sieur des Islets) accordée à Talon en 1671 et changée en comté d'Orsainville quatre ans plus tard, paraît avoir été la première terre après Pobomcoup, à laquelle fut attaché un titre de noblesse.

Le 5 décembre 1672, le conseil de Québec enregistra la généalogie des sieurs Joybert, seigneurs d'Aulnay et de Soulanges, originaires de la Champagne. L'année suivante, dans une assemblée solennelle, le comte de Frontenac, gouverneur-général, réunit la noblesse, le clergé et le tiers-état, selon les anciennes coutumes françaises ; le roi désapprouva cette démarche, sur le principe qu'il ne fallait pas entendre tant de gens à la fois !

Un autre comté noble, celui de l'île d'Orléans, fut créé en faveur de M. Berthelot en 1676.

A la suite de ses travaux de découverte et de fondation, Robert Cavelier de La Salle reçut des lettres de noblesse, en 1675.

Par suite de son mariage avec Marie-Anne Le Neuf, fille de Jacques Le Neuf de la la Poterie, le sieur René Robineau de Bécancour était devenu, en 1671, propriétaire de la seigneurie de Portneuf et y avait fixé sa famille. Vers 1682, ce fief fut érigé en baronnie. Jusqu'à la conquête (1760) l'un des Robineau a porté le nom de baron de Port-

neuf. L'aîné des fils de René ci-dessus s'établit à Bécancour dont il était seigneur en vertu de l'héritage paternel ; il est souvent cité avec le titre de baron de Bécancour, mais je n'ai rien découvert indiquant que cette terre ait été érigée en baronnie.

V

Le dix-septième siècle vit arriver au Canada nombre de fils de famille parfaitement ruinés et quelque peu titrés ; ils se mirent à l'œuvre de ce côté ici de l'océan, dans l'espoir de se faire une carrière. La porte était ouverte à toutes les ambitions légitimes. Disons à l'honneur de ces jeunes gens que la plupart d'entre eux se montrèrent dignes des vieux noms qu'ils portaient. On leur accorda des terres—ce qui ne se refusait à personne. Ceux que leur instruction et une vocation particulière poussaient vers les professions ou vers le métier des armes, se virent également bien accueillis. Les uns et les autres complétaient l'organisation de la Nouvelle-France, et, pour tout dire, grâce à eux, nous nous sommes trouvés supérieurs en capacités aux colonies anglaises, pourtant beaucoup plus fortes que nous par l'argent et par le nombre d'hommes.

Ce qui manque ordinairement aux colonies, c'est une classe à la fois éclairée, dirigeante, et intéressée pour son compte au bien-être des habitants. Colbert saisit cette idée du premier jour de son entrée au pouvoir. Sur les bases déjà solides de nos familles rurales, il plaça la noblesse de talent et de bonne volonté ; il appela à ce rang supérieur une dizaine de Canadiens susceptibles de l'honorer dans leurs personnes et dans leurs enfants. Dès lors, tout marcha avec plus d'ordre ; si quelqu'un a eu raison de se plaindre du résultat ce n'est certes point l'habitant.

Charlevoix dit : " Plusieurs des officiers du régiment de Carignan avaient obtenu des terres avec tous les droits de seigneurie. Ils s'établirent presque tous dans le pays, s'y marièrent, et leur postérité y subsiste encore (après soixante-et-dix ans). La plupart étaient gentilshommes, aussi la Nouvelle-France a-t-elle plus de noblesse ancienne qu'aucune autre de nos colonies, et peut-être que toutes les autres ensemble."

Jusqu'ici, nous n'avons pas de renseignements assez complets pour dire combien il y avait de fils de la noblesse parmi les émigrés : c'est à peine si nous pourrions en citer dix bien constatés comme tels. La parole de Charlevoix nous tient lieu de preuve pour les autres.

On a supposé qu'un grand nombre de gens qui s'établirent parmi nous appartenaient à la noblesse — à cause de leurs noms. Le " de " frappe toujours les imaginations, quoiqu'il ait une origine roturière.

La vraie noblesse de France n'en faisait usage que rarement, pour rétablir l'euphonie dans un nom. Le tiers des familles de nos habitants portent la fameuse particule. Pourquoi? Parce que l'on désignait autrefois les roturiers et le menu peuple par ces mots: un tel de tel endroit; exemple: de Blois, de Lorme, de Vaux, comme aussi du Charme, du Breuil, du Rocher. Règle générale: le "de" ou "dit" provient d'une localité, d'un incident de la vie de l'individu ou d'une terre. Condé, Rohan, Vendôme, Montmorency, Bourbon, se passaient bien du "de".

On rencontre dans nos archives une foule de noms qui ressemblent à ceux de la noblesse. Ce sont, parmi les simples habitants: Lemaître de ou dit Lottainville, Guyon du Buisson, Douaire de ou dit Bondy, Lefebvre de ou dit Belle-Isle, Fafard de ou dit Longval, Volant de ou dit Saint-Claude, Janson de la Palme, Jarry de la Haye—et mille autres. "De" et "dit" avaient une valeur semblable: ils indiquaient simplement le sobriquet.

Certaines expressions des anciens documents nous surprennent aujourd'hui. Dans les contrats du dix-septième siècle nous rencontrons "honorables hommes Jean Cochon, Jean Le Moyne, Jean Godefroy;" ce mot honorable n'avait aucun rapport avec la noblesse; c'était un terme d'égard et de politesse dont le peuple faisait usage en parlant d'un individu considérable parmi les siens. De même aussi "honnête femme Marguerite Hertel" doit se prendre dans le sens de son temps pour "respectable et recommandable." On disait également des personnes qui avaient le vernis et l'usage de la société: "Ce sont d'honnêtes gens." Les notaires, les missionnaires et les officiers civils du premier siècle de la colonie, c'est-à-dire de 1640 à 1760, se faisant l'écho de leur entourage, gratifiaient d'expressions flatteuses ceux qui figuraient au-dessus du commun dans les paroisses. "Ecuyer" ne se donnait pas à la légère; "honorable homme" passait plus facilement; "monsieur" se faisait un peu moins prier, mais le "sieur" fourmille, envahit tout, déborde les registres des églises et les actes des tabellions!

Par la pratique établie avant 1665 de qualifier Jean-Paul Godefroy, Mathieu d'Amours, Robert Giffard, et quelques autres, du titre d'honorable homme, quoiqu'ils n'appartinssent pas alors à la noblesse, on voit qu'il existait, même avant 1665, une classe influente en ce pays, équivalant à la noblesse de sang en France.

Les Canadiens anoblis, ou que la profession des armes, de hautes fonctions publiques, etc., nous font remarquer au milieu de leurs contemporains, tels que Le Moyne de Maricour, Boucher de Niverville, Hertel de Cournoyer, Godefroy de Roquetaillade, Sabrevois de Bleury, Trottier de Beaubien, Mouet de Moras, avaient dû emprunter ces noms à des localités ou à des familles de France dont ils aimaient à

conserver le souvenir. Lorsque Pierre Le Moyne commença à servir dans la marine, il y avait parmi les sous-secrétaires d'Etat un M. d'Iberville, qui peut-être protégea le jeune Canadien et lui laissa son nom que celui-ci devait illustrer.

Les d'Hozier, juges d'armes de la noblesse de France, portaient le surnom de Sévigny ; est-ce d'eux que notre Le Moyne de Sévigny a emprunté son nom?

Les titres de noblesse ne comportaient ni rentes, ni pensions, ni commandements, ni privilèges, sauf l'exemption de la taille. Chacun payait sa position de sa personne et de ses talents, avant et après l'avoir obtenue, comme sir Louis H. Lafontaine, sir Hector Langevin et tous ceux qui ont reçu des titres parmi nous depuis trente ans.

"Il n'y a dans ce pays, écrivait Charlevoix en 1740, à peu près, aucune seigneurie, mêmes celles qui sont titrées, à laquelle le droit de patronage soit attaché, car, sur la prétention de quelques seigneurs, fondée sur ce qu'ils avaient fait bâtir l'église paroissiale, Sa Majesté, étant en son conseil, prononça en l'année 1685, que ce droit n'appartenait qu'à l'évêque tant parcequ'il est plus en état qu'aucun autre de juger de la capacité des sujets, que parce que la portion congrue des curés est payée sur les dîmes, qui appartiennent à l'évêque. Le roi, dans ce même arrêt, déclare que le droit de patronage n'est point censé honorifique."

Il serait temps que l'on expliquât en quoi consistaient les privilèges de la noblesse du Canada, contre lesquels plusieurs s'élèvent de nos jours.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Louis Pasteur.—Les désinfectants.—Formations remarquables de roches basaltiques.—Impureté de la neige.—Pluie artificielle.—Consommation du coton.—La Gymnote.—Le Tonnerre.

On a beaucoup parlé et écrit dans ces derniers temps sur les découvertes de M. Pasteur au sujet de l'inoculation de cette effroyable maladie qu'on appelle la rage.

Depuis la grande découverte de la vaccine par l'illustre Dr Jenner, en 1776, les savants se sont grandement occupés à rechercher les moyens de prévenir les autres maladies contagieuses par une semblable voie. A l'aide du microscope, on est parvenu à constater que des êtres infiniment petits, auxquels on a donné le nom de *microbes*, étaient la cause des maladies des hommes et des autres animaux, et la grande question était de découvrir comment ces maladies pourraient être prévenues par l'inoculation du poison dilué ou adouci, qui était lui-même la cause de ces maladies.

M. Pasteur a fait de merveilleuses découvertes dans ce sens, mais précédemment, il s'était déjà fait connaître par ses nombreux et importants travaux scientifiques.

M. Louis Pasteur est né à Dole, département du Jura, en 1822. Nommé d'abord professeur de physique et de chimie à Besançon, puis à Dijon, il remplit enfin la même charge à Strasbourg en 1849, à l'âge de 27 ans. En 1857, il dirigea l'Ecole Normale, à Paris, et en 1863, il fut appelé à la chaire de chimie à la Sorbonne. Il fut obligé de résigner cette haute fonction par suite d'une paralysie du côté. Mais il se remit graduellement de cette infirmité et se retrouva capable de continuer ses travaux, et pour le mettre à même de consacrer tout son temps à ses recherches, le gouvernement français lui octroya, à partir de 1874, une pension annuelle de 12,000 francs qui a été portée récemment à 20,000.

Dans un de ses premiers travaux, il avait découvert que les substances cristallisées d'origine organique, quoiqu'ayant les mêmes propriétés chimiques, ont réellement des propriétés physiques différentes,

spécialement dans la réfraction de la lumière, ainsi pour le sucre de canne et le sucre de raisins, dont le premier dévie à droite et l'autre à gauche, le plan de polarisation de la lumière polarisée. Il fit de nombreuses découvertes sur la fermentation alcoolique, et prouva que ce phénomène de la fermentation, c'est à dire la conversion du sucre en alcool et acide carbonique, est dû à la vitalité du germe de la levure de bière. Dans cet ordre d'idées, le célèbre chimiste allemand Liebig était d'un avis contraire, mais les expériences de M. Pasteur étaient si nombreuses, si nouvelles, et en même temps si absolument exactes, que le succès de sa doctrine fut assuré. Finalement il conçut l'idée de faire des expériences pour s'assurer si la levure, si la fermentation, pouvaient se produire d'elles-mêmes dans les liquides sucrés, spontament, sans la préexistence d'un germe. Ses expériences démontrèrent, hors de doute, que cela ne se pouvait pas, que c'était impossible, et ainsi fut définitivement résolu un problème important, objet depuis longtemps de longues controverses entre les savants. Alors il trouva, une méthode basée sur ce fait acquis, pour la conservation des vins et de la bière, méthode qui consiste à les chauffer pendant une demi-heure à la température de 46 à 48° Contigrades, ou 114 à 118° Fahrenheit. A cette température, le germe de la fermentation est détruit et ne peut par conséquent plus exercer aucune action sur le liquide.

A partir de 1870, M. Pasteur porta toute son attention sur les maladies contagieuses telles que l'anthrax ou charbon des animaux, le choléra, la rage. Toutes ces maladies sont causées, ainsi qu'il est dit plus haut, par des parasites microscopiques, et il prétendait qu'en inoculant le virus très-dilué et en très-petite quantité, un sujet devient moins apte à être atteint par la maladie que tout autre sujet qui n'aurait pas été inoculé.

M. Toussaint avait déjà fait, en France, des essais avec le sang d'animaux atteints du charbon, mais M. Pasteur réussit, lui, à isoler le germe même de la maladie, à *le lever* dans une goutte de sang, et en le conservant sur certaines substances, ce germe perdit de sa force en tant que poison, de manière qu'inoculé, il ne reproduisit pas la maladie. Des injections du virus dilué protégèrent les animaux à tel point, lors d'une contagion, que très-peu de bêtes furent atteintes du charbon dans des circonstances où sans l'inoculation, des troupeaux entiers auraient péri.

Les derniers travaux de M. Pasteur se rapportent à la rage des chiens, et au commencement de l'année dernière, il fit connaître dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences de Paris, que pour l'inoculation du virus de la rage, des chiens avaient été préservés contre les effets de la morsure d'autres chiens atteints d'hydrophobie. Cette découverte eut un immense retentissement dans le monde entier, et les

résultats des expériences de M. Pasteur furent publiés et commentés par les journaux de tous les pays. En la personne de M. Pasteur, la France scientifique peut justement prétendre à un nouveau titre à la reconnaissance de l'humanité.

Dans le cours de ses expériences, M. Pasteur imagina de prendre le cerveau de l'animal comme siège de son opération : il pratiqua une incision dans le crâne avec un petit instrument, et introduisit le virus. Par cette méthode, les effets de l'inoculation se manifestent en quelques jours au lieu de douze à quarante, temps après lequel les effets de la morsure d'un chien enragé se produisent. Il croit par là avoir suffisamment prouvé que la rage est une maladie du cerveau. Il a constaté que le virus, après avoir successivement passé par trois singes, devenait tellement atténué qu'après son application à un chien, celui-ci n'éprouva pas de mal ; mais que lorsqu'il a passé par le lapin ou le cochon d'Inde, il devient plus énergique que celui qui est transmis par la morsure d'un chien enragé. La méthode consiste à inoculer successivement plusieurs lapins et finalement un chien qui devient ainsi inapt à contracter la rage.

Voici du reste comment M. Pasteur conduit l'expérience justificative de sa méhode. Il prend vingt chiens inoculés et par conséquent présumés affranchis contre la rage, et vingt autres chiens qui ne l'ont pas été. Il expose ces quarante chiens à la morsure de chiens atteints d'hydrophobie. Les vingt premiers n'éprouvent aucune atteinte de la maladie, tandis que tous les autres meurent enragés.

Des moyens préventifs de ce genre permettront peut-être un jour à notre pauvre humanité d'affronter le choléra, la fièvre jaune et autres maladies qui la décime de temps à autre.

* * *

Il a été prouvé par l'expérience que les meilleurs moyens à employer pour prévenir et contrôler le choléra et autres maladies épidémiques et contagieuses consistaient dans l'emploi judicieux des désinfectants, dont je crois l'occasion opportune de dire quelques mots, le choléra étant venu jusqu'à nos portes l'an passé, et pouvant chercher à les franchir pendant la saison prochaine.

L'usage général des désinfectants s'est beaucoup répandu depuis quelques années, et il est peu de maisons privées qui n'en tiennent constamment à leur portée ; du reste, il ne devrait y en avoir aucune. Dans presque toutes les grandes villes, en Angleterre et aux Etats-Unis, lorsque le choléra nous menaçait, les conseils municipaux, per-

suadés que le meilleur moyen de prévenir cette terrible maladie était l'emploi des désinfectants, prenaient tous les arrangements nécessaires pour être à même d'en distribuer gratuitement en quantité suffisante à tous les habitants, si le fléau se déclarait. Armé de ces moyens efficaces, on a pu attendre avec un calme relatif l'arrivée d'une épidémie qui avait à juste titre épouvanté nos pères.

On connait un grand nombre de désinfectants ou de substances données pour tels, que l'on vend à des prix variables. Parmi ces désinfectants ou soi-disants désinfectants, les uns sont très-bons, tandis que d'autres sont absolument sans valeur. Tout le monde connaît le chlorure de chaux dont l'usage est si répandu. Ce désinfectant est très-efficace à cause du chlore gazeux qu'il dégage lorsqu'il est exposé à l'action de l'air atmosphérique, ou qu'il est humecté avec un acide étendu, comme le vinaigre, par exemple. On l'emploie avec le plus grand avantage en tout temps, particulièrement pendant les chaleurs de l'été et les épidémies, pour désinfecter les endroits suspects Le camphre aussi est un excellent désinfectant, et c'est aussi un insecticide de premier ordre ; il en est de même de l'essence de térébenthine, du pétrole ou huile de charbon, mais l'odeur de ces deux derniers est peu goûtée quoiqu'on s'y habitue assez facilement ; mais l'odeur du camphre est assez agréable, et son emploi s'est rapidement généralisé dans les hopitaux et, en temps de guerre, dans les ambulances. La chaux qui absorbe l'acide carbonique et fixe l'ammoniaque peut rendre de grands services en cas d'épidémie. Qui n'a ressenti le bien-être que l'on éprouve en respirant un air pur, frais et sain lorsqu'on entre dans des appartements nouvellement blanchis à la chaux? Enfin le charbon est bien connu pour ses qualités désinfectantes.

Mais de tous les désinfectants connus, le plus important, le plus efficace, est certainement l'acide carbolique, et il forme la base d'une foule d'agents de désinfection que l'on vend aujourd'hui. Cet acide est trop puissant pour pouvoir être employé seul, et on l'emploie généralement mélangé avec quatre-vingts ou quatre-vingts-dix pour cent d'autres substances inertes, telles que la craie, le sable, ou simplement dilué avec de l'eau. Une petite quantité du mélange jetée dans les water-closets ou d'autres lieux dans lesquels stationnent des matières en décomposition, diminue, si elle ne détruit pas tout à fait, le danger de l'épidémie, et adoucit et purifie singulièrement l'atmosphère.

Malgré l'efficacité de l'acide carbolique, beaucoup de personnes répugnent à en faire usage à cause de son odeur forte. Cependant on peut aisément s'y habituer, et d'ailleurs, il est infiniment plus avantageux de respirer un air pur qui renferme une odeur peu agréable, qu'un air contenant une odeur agréable, mais qui est impur et dangereux pour la santé. Il est à remarquer que l'odeur de l'acide pur est bien

plus facilement acceptable que celle de l'acide brut ; aussi on doit recommander de se servir de l'acide carbolique le plus pur possible, dilué avec quatre-vingts à quatre-vingts-dix pour cent d'eau, ou bien mélangé avec la même proportion de craie en poudre fine ou blanc d'Espagne, c'est-à-dire que pour quatre-vingts ou quatre-vingts-dix parties d'eau ou de craie, on emploie vingt ou dix parties d'acide ; c'est d'ailleurs sous la forme de poudre qu'il est le plus commode à employer.

L'acide carbolique est un liquide dont la couleur varie du jaune pâle au brun foncé, suivant son degré plus ou moins grand de pureté ; les espèces les moins pures vont presque jusqu'au noir. Sa couleur plus ou moins sombre est due à des substances goudronneuses qui lui donnent une odeur repoussante. Son odeur caractéristique le fait facilement distinger. C'est un poison violent, et pris à l'intérieur, son action est presque certainement mortelle. En cas d'empoisonnement de cette nature, il faut sans perdre un seul instant administrer de l'huile de ricin (huile de castor) et de l'huile douce, mais jamais une gotte d'eau, et appeler immédiatement un médecin.

Il faut le manier avec les plus grandes précautions, car il est très-érosif, il attaque rapidement la peau et les chairs. Si un accident arrive, on doit se hâter de frotter la place attaquée avec de l'huile ou du carbonate de soude ou soda C'est le meilleur remède. On peut aussi laver avec de l'eau.

On trouve dans le commerce des poudres désinfectantes ayant pour base l'acide carbolique, mais outre que l'achat de ces poudres, surtout lorsqu'on en fait un grand usage, ne manque pas d'être très-coûteux, il y a cet inconvénient que l'on ne peut être bien sûr de la vraie composition de ce que l'on achète. Par économie et par mesure de sûreté, il est, dans tous les cas, préférable de les préparer soi-même, ce qui est une opération fort simple. Vous achetez, je suppose, une once d'acide carbolique liquide, le plus pur possible pour vingt-cinq cents, vous mélangez bien intimement cet acide avec quatre ou neuf onces de blanc d'Espagne finement pulvérisé, vous y ajoutez si cela vous plaît une couleur quelconque ; vous avez ainsi cinq onces d'une poudre désinfectante double, ou dix onces de la même poudre simple, que vous renfermez dans un flacon bien bouché pour vous en servir au besoin.

Ceci d'ailleurs, est pour ce qui concerne la maison et les lieux où les personnes doivent aller souvent. Mais quand il s'agira de désinfecter les cours, les étables, les poulaillers, etc., on pourra faire usage de l'acide brut qui se vend beaucoup meilleur marché.

En faisant sa poudre désinfectante soi-même, elle coûtera tout au plus la moitié de ce qu'elle coûterait si l'on devait l'acheter, et de plus, on saura à quoi s'en tenir sur la composition et la force de l'article.

On se demande comment il se fait que les recherches des chimistes ne les aient point encore amenés à la découverte d'un désinfectant suffisamment énergique, mais qui ne soit pas un poison ? Pourquoi sommes-nous obligés pour nous préserver de terribles maladies comme le choléra, de substituer, à une mauvaise odeur, une odeur désagréable ? La raison en est que le but de la désinfection est de détruire des êtres organisés parasites, comme le microbe, qui sont la cause de ces maladies, et que des poisons seuls peuvent les atteindre avec efficacité. En fait de désinfectants le charbon est peut-être le plus inoffensif pour ceux qui l'emploient : il n'est pas dangereux et il ne répand pas de mauvaise odeur ; mais il est à remarquer qu'il est plutôt anti-putride que désinfectant dans le sens propre du mot.

Un désinfectant doit pouvoir détruire les êtres organisés inférieurs qui sont la cause de la maladie ; le rôle de la chimie en ce sens est de trouver une substance de la plus grande efficacité possible pour atteindre ce but, mais dont l'emploi soit en même temps le moins désagréable possible pour l'homme. L'acide carbolique remplit ce double but, et son usage s'est rapidement répandu dans le monde entier.

M. Pasteur prévoit que le bisulfure de carbone deviendra le meilleur des antiseptiques, comme il est un des moins chers. C'est aussi, d'après lui, le meilleur des insecticides connus. Cette substance, à l'état brut, a une odeur repoussante, mais on peut lui enlever cette odeur par la rectification. Dans cet état on peut l'employer en l'aromatisant avec des parfums.

* *
*

On a découvert récomment, dans les carrières, près de l'avenue Montplaisant, à Orange, New-Jersey, une curieuse formation de roche qui a singulièrement attiré l'attention des savants et des curieux en général. L'intérêt excité par cette découverte est tel que le professeur Geo. Cook, du Bureau géologique du New-Jersey s'est transporté sur les lieux pour en faire un examen géologique. Son rapport révèle ce fait curieux que cette formation et le fameux *Giant's Causeway* (chaussée du Géant) en Irlande, sont presque identiques. Ce roc est d'origine volcanique, et il est disposé en colonnes de 15 à 40 pieds de hauteur, coupées aussi nettement que si elles eussent été coulées dans des moules ; leur forme hexagonale et pentagonale fait supposer qu'elles sont dues à des formations cristallines.

Aux deux extrémités de la carrière, les colonnes sout verticales, tandis que vers le milieu elles divergent en différentes directions. Les colonnes qui se trouvent dans la partie nord sont les plus élevées et

les plus grosses, quelques-unes mesurant jusqu'à quatre pieds pour la largeur des côtés, tandis que les plus petites ne représentent que des faces d'un pied.

Elles appartiennent, dit le prof. Cook, à la même classe de roches, tant pour la composition que pour la structure, que le *Giant's Causeway* en Irlande, mais les dimensions en sont bien plus considérables, comme on en peut juger en comparant les chiffres précédents avec ceux que donne une description des principales curiosités de l'Irlande constatant que "le diamètre des piliers varie de 15 à 20 pouces" et que "quelques-uns ont jusqu'à 20 pieds en hauteur."

Ces colonnes de basalte ont indubitablement une origine ignée, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'elles reposent sur une base de grès rouge dont la montagne est principalement composée, et qui est une roche de formation antérieure à celle du basalte lui-même. L'explication la plus plausible est que celui-ci, lorsqu'il était en fusion, a été poussé avec force au travers de fissures produites dans le grès pendant une éruption volcanique. On croit qu'il y a eu plus d'une éruption, ainsi que l'inclinaison des couches semblerait l'indiquer. La manière de travailler la roche pour obtenir les colonnes est très-simple : elles ont en effet des coupures si nettes que, sans beaucoup d'efforts, les ouvriers peuvent les déloger et les rouler à la base de la carrière presque dans leur intégrité. Quoiqu'il y ait de nombreuses carrières et beaucoup de formations volcaniques dans la montagne, celle-ci est jusqu'ici la seule qui présente les particularités dont il vient d'être parlé.

* * *

Un examen approfondi de l'eau de neige, montre que cette neige magnifique de blancheur contient une foule d'impuretés que l'on était loin de s'attendre à y rencontrer, et prouve l'inanité de cette opinion que l'eau provenant de la neige fondue peut remplacer l'eau distillée. Voici les impuretés ordinaires que l'on découvre dans l'eau provenant de la fonte de la neige : des infusoires et des algues ; des microbes, des mites ; des fibres de bois, des fils de laine, des débris d'ailes de papillons, de peaux de larves ; des fibres de coton, des débris d'herbes, de fleurs, de pommes de terre et de grains, des poussières de fer et de charbon, et une foule d'autres substances infiniment petites, mais visibles au microscope.

* * *

Une curieuse invention a été faite dernièrement en Australie, laquelle doit servir à provoquer la pluie par les temps de sécheresse. L'appareil consiste en un ballon sous lequel est attaché une charge de dyna-

mite. Le ballon est envoyé dans les nuages et la dynamite est mise en feu par le moyen d'un fil électrique communiquant avec la terre. L'explosion fait crever le nuage qui se répand en pluie sur le sol. Des expériences doivent être entreprises dans les districts secs de la Nouvelle Galle du Sud, et l'on regarde à l'avance le succès comme certain.

* *
*

La consommation générale du coton s'élève aujourd'hui à près de dix millions de balles ou trois milliards et demi de livres, et l'on prévoit que d'ici à cinq ans, elle arrivera au chiffre de quinze millions de balles, ou plus de cinq milliards de livres.

Sur le chiffre actuel, l'Angleterre entre pour 12 livres par tête d'habitant, les Etats-Unis, ainsi que l'Europe continentale, pour 6 livres.

Les Indes Orientales importent en cotons fabriqués 2 livres par tête, la Chine et le Japon, un quart de livre.

*
* *

Le Jardin Zoologique de Londres vient de faire l'acquisition d'un des plus grands spécimens de gymnotes (gymnotus electricus) qui aient été vus. Elle a six pieds de longueur.

On sait que la gymnote est une espèce d'anguille qui habite les lacs de l'Amérique Centrale, et qui a la propriété singulière de lancer de puissantes décharges électriques quand elle est excitée.

Le célèbre voyageur de Humbolt, quand il visita les contrées où l'on trouve la gymnote, n'en rencontra pas qui allassent au-délà de cinq pieds cinq pouces dans les eaux du Rio Grande et aux environs, bien que les Indiens lui eussent affirmé qu'on en prenait parfois de plus longues. De Humbolt croyait que les Indiens exagéraient lorsqu'ils lui parlaient de la puissance extraordinaire des gymnotes, mais ces indigènes avaient sans doute l'expérience de la chose, tandis que l'illustre voyageur dans ses expériences, eut soin de n'opérer qu'avec des gymnotes déjà épuisées.

Il admet qu'il serait imprudent de s'exposer au premier choc de grandes et fortes gymnotes irritées, mais il dit qu'il n'est pas à sa connaissance qu'aucun homme ait été tué par la décharge électrique.

Le voyageur rapporte comment les Indiens s'y prennent pour capturer les gymnotes : ils manœuvrent pour faire entrer dans les eaux où ils ont reconnu qu'il y a des gymnotes, des mules et des chevaux sauvages qui abondent dans les contrées environnantes. Les gymnotes, troublées dans leur repos, s'irritent et lancent des décharges qui, sans tuer directement les chevaux, les frappent si violemment qu'elles les étourdissent

et que souvent ils se noient. Mais la puissance électrique des poissons s'épuise bientôt ; ils deviennent alors inoffensifs, et peuvent être pris sans danger pour les hommes ; De Humbolt eut un jour l'imprudence de mettre ses deux pieds en même temps sur une gymnote qu'on venait de sortir de l'eau ; il en reçut une commotion telle, dit-il, qu'il n'en avait jamais éprouvé en maniant une bouteille de Leyde de grande dimension : toute la journée, il en ressentit une violente douleur dans toutes les parties du corps.

D'après cela, il ne serait certainement pas prudent de jouer avec la gymnote de six pieds dont j'ai parlé en commençant, laquelle, vu ses dimensions, doit être douée d'une très-grande puissance.

Alexandre de Humbolt, dont il est ici question, est mort en 1859, à l'âge de quatre-vingts ans. Il s'est acquis une réputation universelle par ses voyages et ses nombreux travaux sur l'histoire naturelle.

***

Lors d'un récent congrès de médecins allemands, le Dr S. Hoppe, de Hambourg, a donné lecture d'un mémoire dans lequel il cherche à démontrer que l'électricité du tonnerre est formée par le frottement de particules de vapeur provenant de l'évaporation de l'eau. Cette opinion est appuyée sur diverses expériences dans lesquelles l'air froid comprimé étant dégagé avec force dans un vaisseau en cuivre contenant de l'air humide chaud, il se produisait ainsi une grande quantité d'électricité. Il conclut que l'ascension d'une colonne d'air humide chaud à travers une atmosphère plus froide existant au-dessus des couches chaudes, devra être suivie par des coups de tonnerre si le courant chaud acquiert une suffisante vélocité pour prévenir la neutralisation de l'électricité produite par le frottement de l'air. D'après cela, dans son opinion, les régions exemptes de forêts sont plus exposées aux coups de tonnerre que celles qui sont boisées, là où les arbres contrarient l'ascension des courants d'air humide.

Oct. Cuisset.

ERRATA.

Dans le No. d'avril, page 249, à la fin de la septième ligne à partir du bas, on trouve *appât* pour *appeau* qui est le mot propre dans le cas. En terme de chasse ou de pêche, l'appât est une pâture destinée à être dévorée par l'animal. L'appeau est un sifflet imitant le cri d'un oiseau, ou bien un animal dressé pour attirer d'autres animaux de même espèce dans un piège où l'on veut les prendre.

O. C.

CHRONIQUE DU MOIS

SOMMAIRE.—Les troubles du Nord-Ouest.—Fin de la révolte des Métis.—Soumission de Riel.—Belle conduite des troupes.—Les revendications des Métis.—La presse francophobe.—Nobles paroles de S. E. le Gouverneur-Général.—L'achèvement du Pacifique Canadien.—Prorogation de la Législature de Québec.—La crise industrielle aux Etats-Unis.—Le conflit Anglo-Russe.—Mort de Victor Hugo.—Le Congrès des Catholiques de France.—L'œuvre du vœu National.

L'heureuse nouvelle de la pacification du Nord-Ouest a été accueillie par l'opinion publique avec un sentiment de vive satisfaction.

Il n'y a qu'une voix dans tout le pays pour féliciter le général Middleton et ses vaillants soldats sur leurs brillants succès. Ces éloges sont d'autant mieux mérités qu'il a suffi d'une courte campagne de deux mois pour étouffer la révolte des Métis et prévenir le danger d'un soulèvement des tribus indiennes.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, quel parti le gouvernement va t-il tirer de ce nouveau triomphe sur les malheureux Métis?

Pour l'honneur de la Confédération, il faut espérer qu'une réforme radicale va s'opérer dans l'administration des territoires du Nord-Ouest; il faut que nos hommes d'Etat fassent cesser, au plus tôt, les abus de toutes sortes dont ces populations souffrent depuis si longtemps.

On ne saurait oublier, cependant, que les causes les plus justes sont bien compromises lorsque les préjugés et la haine aveugle s'efforcent d'étouffer la voix de la justice.

A peine le chef des Métis avait-il fait sa soumission, qu'un tolle général s'élevait dans la presse anglaise. Pour comprendre jusqu'à quel point l'orgueil de race se montre impitoyable, il suffira de lire les lignes suivantes traduites d'un des journaux anglais les plus influents de la province de Québec:

Maintenant que Riel est pris, dit ce journal, on se pose naturellement cette question: Que va-t-on en faire? Très-probablement on lui fera subir un procès civil, sinon devant un jury, du moins devant des juges commissaires, et quant au verdict, on ne saurait avoir le moindre doute. Le sang versé par une centaine de braves et

fidèles Canadiens, la fleur de notre jeunesse, doit retomber sur sa tête ; la justice exige que l'archi-conspirateur de l'insurrection subisse le châtiment dû à son crime, et cela sans aucun retard. Qu'on ne cherche pas, par une fausse sentimentalité, à le préserver de la peine qu'il s'est attirée par sa folie criminelle. Que la rétribution soit prompte et ferme. Tout en concédant *un procès régulier* on ne doit retarder, sous aucun prétexte, l'*exécution* de ce qui est inévitable.

Pendant que la presse anglaise réclamait à cor et à cri la tête du coupable, les journaux français de la province, tout en déplorant l'insurrection et les calamités de la guerre, rappelaient que depuis douze ans, les Métis du Nord-Ouest attendent vainement les concessions de terrains auxquelles ils ont droit.

Voici, entre autres, ce que répondait *La Vérité* aux feuilles francophobes :

Un devoir impérieux incombe aux hommes d'Etat canadiens ; assurer à Louis Riel un procès impartial.

Depuis quelques jours les journaux sont remplis de gros mots : on parle de haute trahison, de peine capitale, etc. Allons-y plus doucement, et gardons notre sang-froid.

Certes, nous ne voulons pas approuver, en aucune manière, les actes de violence commis au Nord-Ouest ; mais il ne faut pas, d'un autre côté, leur donner une portée qu'ils n'ont peut-être pas.

Riel et ses compagnons sont-ils coupables de haute trahison ? Il nous semble permis d'avoir des doutes sérieux sur ce point.

Ont-ils réellement eu l'intention de faire la guerre au gouvernement canadien ? Certains journaux l'ont affirmé, mais nous n'avons pas vu de preuves sérieuses à l'appui de ces affirmations.

L'agitation était d'abord toute pacifique, légitime ; cela est incontestable. Les esprits aigris par la négligence du gouvernement se sont échauffés peu à peu : il y a eu des actes de violence, pillage, etc.

Cela est très-mal et très-blâmable, mais cela ne constitue pas le crime de lèse-majesté.

Dans nos grandes villes, il y a souvent des émeutes que l'autorité militaire est obligée de supprimer. Dans ces émeutes, il y a parfois effusion de sang, pertes de vie. Les coupables sont punis, mais on ne parle pas de pendaison.

Nous persistons à croire, avec beaucoup d'autres, que sans la coupable sottise du major Crozier il eût été possible d'éviter l'effusion du sang.

Il faudra une enquête sévère sur ce point. S'il est établi que les Métis n'étaient d'abord coupables que de pillage ; s'il est prouvé qu'ils n'avaient nullement l'intention de lever l'étendard de la révolte ; s'il est démontré que la responsabilité de l'affaire du Lac au Canard doit retomber sur la police du Nord-Ouest plutôt que sur les Métis, alors il faudra cesser de parler de haute trahison.

On dira peut être que les Métis ont résisté au général Middleton. Sans doute, mais après l'affaire du Lac au Canard n'a-t-on pas agi avec trop de précipitation ? Et les Métis n'ont-ils pu croire que Middleton venait uniquement pour les exterminer. A-t-on fait la moindre tentative pour engager les Métis à se soumettre ?

Nos hommes publics, la presse aidant, ont perdu la tête ; il fallait la guerre à tout prix et quand même. Nous ne disons pas que le gouvernement ne devait pas en-

voyer des troupes au Nord-Ouest, mais nous prétendons que, tout en déployant une force suffisante pour maintenir les agitateurs dans le respect de l'autorité, le pouvoir civil aurait dû faire des efforts sérieux pour éviter une rencontre.

Dans une émeute ordinaire, les troupes ne tirent sur les turbulents qu'après lecture du *riot act*. Avec les Métis, la manière de procéder est tout aure.

Il faut tenir compte de toutes ces circonstances pour pouvoir porter un jugement équitable sur les récents événements du Nord-Ouest

S'il nous est pénible d'avoir à relever si souvent les attaques inqualifiables de nos adversaires, nous n'en éprouvons que plus de plaisir à signaler au lecteur les nobles paroles adressées récemment aux élèves du collège d'Ottawa par Lord Lansdowne, gouverneur général du Canada.

Voici en quels termes s'est exprimé l'éloquent défenseur de nos gloires nationales :

" Vous avez bien voulu exposer les raisons qui ont porté les élèves de ce collège, " à s'adresser à nous dans leur langue maternelle.

" Je dois vous dire franchement que j'aurais regretté que vous vous fussiez exprimé " ce soir en anglais. Je dis ceci parceque votre adresse exprime les sentiments du plus " sincère attachement pour la personne de Sa Gracieuse Majesté et que malgré la dis- " tinction de race qui vous sépare de voscondisciples d'origine anglaise, l'empire Bri- " tannique peut compter sur votre loyauté comme sur la leur.

" Il y a aussi une autre raison qui m'aurait fait regretter votre silence. J'apprécie " et je ne sache pas qu'il y ait personne qui n'apprécie comme moi, les immenses ser- " vices que la langue française a rendus à la littérature de tous les peuples, l'influence " qu'elle est appelée à exercer sur la littérature de notre propre pays et la place qu'elle " doit occuper dans tout système bien conçu d'instruction publique.

" On peut constater déjà que parmi les œuvres de nos auteurs Canadiens, il n'est " pas de pages plus éloquentes que celles dues à la plume d'écrivains français qui, en " puisant leurs inspirations dans les traditions de la vieille France, ont développé la " poésie, l'histoire et la critique littéraire au Canada.

" Messieurs, j'espère que vous vous montrerez de dignes représentants d'une race " qui a si bien servi les intérêts du monde civilisé, race qui lui a donné tant d'hommes " de lettres distingués, tant de soldats courageux et tant d'hommes d'Etat éminents.

" J'espère que tout en conservant les traditions de votre race, vous ne vous sépa- " rerez pas de nous, et que, sans hésiter, nous travaillerons ensemble au progrès de l'Em- " pire Britannique et du Canada. Je vous prie d'accepter, messieurs, les sincères re- " merciements que Lady Lansdowne et moi vous offrons pour la réception de ce soir."

***

La législature de la province de Québec a été prorogée le 9 mai après une courte session de deux mois.

Un événement qui a son importance, s'est passé, presque inaperçu, au nord du lac Supérieur. Le 23 mai, la grande voie ferrée du Pacifique Canadien a été ouverte jusqu'à la rivière Columbia. Encore quel-

ques semaines, deux mois, tout au plus, et le rêve de Jacques Cartier deviendra une réalité. Le transcontinental canadien sera la vraie route de la Chine.

* *
*

Contrairement aux espérances conçues, il y a quelques mois, par nos voisins des Etats-Unis, la situation des affaires industrielles de ce pays ne présente aucun signe d'amélioration. Dans la Nouvelle Angleterre, la fabrication des cotonnades est si peu rémunératrice que les directeurs des grandes fabriques de Fall-River ont dû imposer de nouveaux chômages à leurs ouvriers.

De la Pensylvanie comme des Etats de l'Ouest, on annonce que l'industrie métallurgique est en complet désarroi. Toutes les forges, fonderies et clouteries de la ville de Wheeling et de ses environs ont suspendu leurs travaux. Les propriétaires des autres établissements de cette région ayant récemment refusé à leurs ouvriers l'augmentation de salaires qu'ils réclamaient, de ce côté encore, de longs chômages paraissent inévitables. A moins d'un changement imprévu, c'est environ 150,000 forgerons et fondeurs qui vont se trouver prochainement sans ouvrage.

L'intensité de la crise et les réductions faites, dans ces dernières années, sur le prix de la main d'œuvre, n'empêchent point cependant les Canadiens émigrés de soutenir généreusement les œuvres de foi qu'ils ont fondées au prix de tant de sacrifices.

Cette année, les Canadiens et les Acadiens du Maine et du New-Hampshire se préparent à fêter avec éclat la St-Jean-Baptiste. Les délégués de ces deux Etats se réuniront en convention le 23 Juin prochain à Van Buren, dans le comté d'Aroostook.

***

Les dernières dépêches de Londres font prévoir de nouvelles complications dans le règlement de la question anglo-russe.

Les libéraux se montrent, paraît-il, très satisfaits de la situation, mais le parti conservateur ne semble pas, généralement, partager cette confiance. Rien n'indique que le Czar ait renoncé, même conditionnellement, à l'occupation militaire de l'Afghanistan. Tout semble indiquer, au contraire, que les négociations du cabinet de Londres ont échoué devant les réticences de la Russie dont l'unique ambition est de poursuivre, tôt ou tard, sa marche vers l'empire des Indes.

***

Une dépêche du câble, datée de Paris, 22 mai, n'a donné sur la mort de Victor Hugo que des détails incomplets ou presqu'entièrement dépourvus d'intérêt. Il semble cependant, que la mort du poète ait été le signal de manifestations révolutionnaires et de scènes tumultueuses au milieu desquelles on a vu plusieurs fois reparaître le hideux drapeau de la Commune.

Au moment même où ces désordres affligeaient tous les cœurs français, la quatorzième assemblée générale annuelle des catholiques de France avait lieu à Paris sous la présidence de M. le sénateur Chesnelong. Comme les années précédentes, le programme des travaux de cette assemblée comprenait toutes les questions religieuses, scolaires, économiques et sociales qui préoccupent présentement les catholiques.

***

Les travaux de construction de l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre sont poussés avec activité. Les six chapelles absidales de l'immense basilique seront complètement finies dans quelques semaines. Le total des souscriptions recueillies pour l'œuvre du Vœu national s'élevait, au 30 avril dernier, à plus de quinze millions de francs.

L. C.

NOS JEUNES GENS.[1]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

J'ai cru bien faire, en choisissant pour le sujet des quelques observations que je désire soumettre à votre bienveillante appréciation, un dicton très répandu et presqu'universellement accepté comme une excuse péremptoire pour toutes les fredaines du jeune âge,

" IL FAUT QUE JEUNESSE SE PASSE !"

Ce dicton fataliste sert même d'excuse aux écarts d'une notable portion des hommes de l'âge mur, de ces individus déséquilibrés qui, après avoir dépassé la limite rationnelle de la jeunesse, se croient encore jeunes, ou veulent faire croire qu'ils sont encore jeunes, mais devraient plutôt faire quelque chose de plus sensé que se complaire dans un célibat que leur situation d'hommes du monde, n'autorise pas, et qui est souvent scandaleux.

Qu'on veuille bien le remarquer ; il n'est pas dit : " il faut que jeunesse passe." Oh non ; mais : " il faut que jeunesse se passe !" ce qui est toute autre chose et peut se traduire comme suit :—il y a une infinité de passions bonnes et mauvaises chez la jeunesse qui est la floraison de l'humanité ; ces passions emportent le jeune homme, comme en un tourbilon, tantôt vers le bien, tantôt vers le mal ; mais, comme à cause même de le faiblesse humaine, les passions mauvaises sont les plus nombreuses, il s'en suit que la jeunesse est exposée à commettre bien des bévues, à faire bien des faux pas que l'on essaie de pallier en disant béatement :—" Il faut que jeunesse se passe !"

Je le déclare, c'est du fatalisme tout pur, c'est la négation de la responsabilité paternelle, c'est une excuse injustifiable de la négligence de ceux qui laissent la jeunesse livrée à elle-même, que contient cette maxime anti-sociale.—Il faut que jeunesse se passe !

(1) Conférence à L'Union Catholique de Montréal.

Le Créateur a posé comme règle absolue, nécessaire à l'harmonie du monde, l'amour du prochain comme soi-même : or, croît-on qu'il aime bien son prochain, celui qui, voyant son jeune ami se livrer à des écarts déplorables d'esprit et de cœur, ne cherche pas à le corriger, à le conseiller ; aime-t-il bien son prochain, le père abdiquant en faveur d'une courte satisfaction donnée aux penchants mauvais de son fils, l'autorité que les lois divines et humaines lui ont confiée pour conduire ce fils dans le droit chemin ?

La jeunesse est vivace, dans ses veines coule un sang généreux toujours en ébullition ; portée aux plaisirs et aux jouissances matérielles, ne sachant pas encore ce que c'est que les déboires et les contrariétés de la vie, elle voit tout en rose, et ne juge les hommes et les choses et ne leur donne de la valeur qu'en raison de la somme de plaisirs qu'ils lui rapportent ; elle ne s'arrête pas à philosopher sur les conséquences de ses actes : en un mot, elle brûle la vie.

Parfois et dans le même temps, elle fera le bien avec exaltation, et commettra le mal avec frénésie. Un jour elle accomplira un acte d'héroisme et, le lendemain, se vautrera jusqu'au cou dans des orgies sans nom. Et l'ami et le père, témoins de ces contradictions, diront simplement :—Il faut bien que jeunesse se passe !

Le père, le tuteur, l'ami, absorbés par leurs combinaisons commerciales ou professionnelles, n'ont pas le temps de surveiller le jeune homme sortant des écoles et lancé dans le monde ; ils ne se doutent guère, ou plutôt oublient, que le gaillard plein de feu qui vient justement de s'échapper de la garde tutélaire de ses maîtres, est pris d'une soif incommensurable de liberté qu'il veut complètement satisfaire.

S'endormant dans une fausse sécurité, s'imaginant, bien à tort, que le jeune homme se ressentira toute sa vie de la discipline des écoles, ils le laissent agir à sa guise en toute confiance.

Vainement, la mère chrétienne et prévoyante, la sœur, douce, aimante et dévouée, dont les délicatesses féminines sont froissées par la conduite légère du frère, s'unissent-elles pour demander au chef de la famille d'intervenir, de leur aider à morigéner et à retenir un peu plus à la maison, le jeune lionceau qui les désole ;—Bah ! leur répond-t-on en haussant les épaules—" Faut bien que jeunesse se passe !"

Oui, dirai-je à mon tour :—" Il faut que jennesse se passe !"—; mais à bien faire, à utiliser pour la religion, pour la famille, pour la patrie, les forces dont elle est si richement dotée, à faire pour l'avenir, provision de sagesse et de santé, à s'habituer au travail, à la sobriété, à préférer le toit et la table du père de famille, à la gargotte, à la buvette, au petit club ; à choisir de préférence la société des dames et les douces réunions de la famille où l'on apprend à vivre convenablement, à parler sensément, à s'aimer et à s'entr'aider, aux associations

entre quatre murs, aux petits groupes de jeunes amis, où les conversations en général, ne roulent que sur le vin, les courses, les chevaux, les femmes légères et les dernières réprésentations des cabotines fardies de l'opéra bouffe. Tristes conversations, très souvent émaillées de jurons, et quelquefois de blasphèmes à faire frissonner Satan lui-même.

Avec votre bienveillante permission, je me permettrai de vous dire, aussi brièvement que possible, ce que sont et ce que font actuellement nos jeunes gens.

J'oserai ensuite vous faire part de mon humble avis sur ce qu'ils devraient être et ce qu'ils devraient faire, avec l'espoir que les dames qui ont bien voulu honorer la présente reunion de leur gracieuse présence, partageront cet avis, au moins en partie.

Et d'abord, ce qu'ils sont.—A part quelques heureuses exceptions, ils ne provoquent guère l'admiration. J'avouerai bien volontiers qu'ils ont presque tous une apparence physique soignée, agréable même pour la plupart, qu'ils sont de souples danseurs, gracieux à la valse comme à la promenade en raquette ou à la glissade, de fins gourmets maniant vigoureusement la fourchette, très entendus dans les vins, levant le coude avec un chic à faire rêver, et brassant les cartes avec une dextérité incontestable ; excellents écuyers et conduisant un équipage fringant haut le fouet : bien plus, je conviendrai sans peine avec vous que, pendant les heures affectées à l'accomplissement de leurs devoirs d'état, ils ne dérobent que juste ce qu'il faut de minutes pour s'occuper de leurs plaisirs. En somme j'avouerai qu'ils possèdent tout ce qu'il faut pour s'amuser et amuser. Aussi, Dieu sait s'ils profitent de cette importante faculté ! Presque jamais le soir à la maison, on ne les rencontre que sur la rue, dans les clubs, ou au théâtre à dix sous.

Sur la rue ; isolément ou en petits groupes, lorgnant avec insolence les jupons qui passent ; dans les clubs, jouant aux cartes et s'exténuant à fumer ou à boire d'affreux liquides alcoolisés. Au théâtre, s'écarquillant les yeux devant des trétaux où se contortionnent de vilains acteurs et de laides pièces de filles à la voix éraillée et au costume débraillé.

De temps à autre, les rencontre-t-on dans les salons, à l'époque des soirées de famille. Ah ! qu'il est navrant le spectacle qu'ils offrent dans ces occasions à l'œil de l'observateur. Parlez-leur d'une contre-danse, à merveille, ça leur va ; la danse finie, entamez avec eux un bout de conversation sur quelque chose qui n'entre pas dans le cadre des banalités ordinaires : la pluie, le beau temps, ou le dernier mariage fashionable, vous les verrez aussitôt, celui-ci, répondre par une balourdise, celui-là par une naïveté, et les autres, en grande partie, s'éloigner, un à un, de la réunion pour aller se grouper, qui autour d'une table de jeu dans une chambre avoisinante, qui dans un autre endroit de la

maison et là, se livrer à des propos point toujours charitables sur le comtpe de leurs co-invités.

Pendant ce temps, les dames restées seules où à peu près, sont à se demander pourquoi ces messieurs ne leur font pas le plaisir de converser, ou de faire de la musique, ou autre chose de sensé, après la sauterie.

Le véritable pourquoi de cette absence mesdames, je vais vous le dire en deux mots : ils ne savent pas vous apprécier à votre juste valeur, j'ajouterai même qu'ils se sentent inférieurs à vous.

Voyons un peu si j'ai raison. La plupart d'entre vous, mesdames, je puis même dire toutes, avez reçu votre éducation dans nos couvents de religieuses, de ces femmes admirables devant lesquelles nous nous découvrons avec respect ; après vos années de classes, vous êtes passées dans le monde pour y prendre votre place ; vous vous attendiez n'est-ce pas, à y rencontrer sous le toit paternel, dans la société, des jeunes gens capables de comprendre toutes les délicatesses de votre cœur, tous les charmes de votre esprit ; laborieux, instruits et aimant l'étude ; recherchant la vérité avec ardeur, admirant avec enthousiasme tout ce qui est vraiment beau et bon, faisant de louables efforts pour mettre à profit les leçons de leurs plus jeunes années, à la fois bons chrétiens et bons cityons, sachant faire dans l'occasion au plaisir sa part légititime ? dites-le moi, qui donc avez-vous rencontré très-souvent ?—Je sais bien, que vous qui m'écoutez avez su discerner le bon grain d'avec le mauvais ; je sais bien que vous avez pris la bonne part, mais hélas ! pour beaucoup d'autres, quelle catastrophe d'illusions brisées, de rêves de bonheur envolés !

A voir nos jeunes gens, se livrer avec tant d'ardeur aux plaisirs bruyants et futiles, on se dit qu'ils sont pris de la grande maladie de notre siècle ; l'ennui !—J'ouvre ici une parenthèse pour vous déclarer, Mesdames et Messieurs, que tout ce que je viens de dire, n'est pas à l'adresse de toute notre jeunesse, ce serait pousser trop loin la misanthropie. Il y a de nombreuses et d'heureuses exceptions. Il y a parmi nous d'excellents jeunes hommes qui comprennent que le temps est arrivé de réagir plus que jamais contre les funestes tendances de la jeunesse et contre les mauvais plis qu'elle prend sans s'en douter.

Je disais donc que les jeunes gens étaient pris de la maladie caractéristique de notre siècle : l'ennui.

Au lieu de chercher un remède à ce mal dans des occupations utiles, au milieu d'une société qui leur tend les bras, la plus charmante qui se puisse imaginer, celle de la famille, ils cherchent à s'abrutir, passez-moi le mot, dans un milieu égoïste, où les mœurs ne font que s'endurcir : le club, la buvette ou l'opéra à dix sous.

Si parfois, ils restent à la maison, ce qui leur arrive d'ordinaire lors-

que le mauvais temps le permet, pour faire trève à l'ennui qui les dévore, ils liront, quoi ?—des romans !

Pour eux, l'histoire, la poésie, la littérature, la bonne musique, la conversation dépourvue de cancans et de commérages, n'ont aucun attrait.

Si encore, ils lisaient le roman pour juger un peu de son mérite littéraire, et profiter des leçons de style qu'il pourrait donner, ce ne serait pas tout-à-fait mal, mais ils le lisent uniquement pour les sensations momentanées qu'il procure.

Je connais des gens qui, depuis cinq ou six ans, lisent tous les feuilletons et tous les romans sur lesquels ils peuvent faire main-basse.—Eh bien—le croiriez-vous ? pas un seul d'entre eux n'est capable d'écrire une épitre sans l'émailler de fautes de style et d'orthographe d'un comique achevé.

A mon avis le roman, en général, n'est propre qu'à procurer à l'esprit des distractions pernicieuses, et au cœur des sentiments factices. Ils sont infiniment rares les jeunes gens dont le moral soit assez bien trempé pour résister à l'effet du roman.

A ce propos, permettez-moi de vous citer en passant une opinion qui en vaut bien une autre. C'est celle d'Emile Zola, l'auteur de deux épouvantables blagues, que le tout-Paris gobeur et libertin a sifflé, après les avoir lues, bien entendu, et qui ont trouvé des acheteurs, même à Montréal.

Zola dit que le roman et le théâtre sont une vilaine spéculation sur la faiblesse humaine.

Cette spéculation est basée sur le personnage sympathique On vous dira qu'il n'y a pas de livre, surtout pas de pièce possible sans personnages sympathiques. Le personnage sympathique représente l'idée que l'hypocrisie d'un public, plus ou moins conscient, se fait de la créature humaine.

Ainsi une jeune fille sympathique est une essence de pudeur et de beauté. Voyez les héroïnes de nos drames et de nos romans : il n'en est pas de vivante, parmi elles j'entends qui se conduise raisonnablement, en bonne et simple créature. Ce ne sont qu'abnégations sublimes, qu'ignorances ridicules, que bêtises emphatiques et volontaires.

Et il en est ainsi de tous les autres personnages Le fils aura de l'honneur pour le père, si celui-ci s'est permis quelques peccadilles, non pas un honneur sensé et logique, mais un de ces honneurs de théâtre qui raffine pour la galerie. Le père sera noble et superbe, une abstraction de toutes les vertus. L'amante apportera la pureté la plus impeccable, jointe à la passion la plus tendre, tandis que l'amant, dégagé des bas soucis de ce monde, crachera sur l'argent, luttera de beaux sentiments, vivra dans cet héroisme romantique qui est la négation de la vie.

Telles sont les poupées fabriquées pour l'amusement des âmes sensibles, et avec lesquelles il est permis au premier venu d'obtenir un succès.

Que de spéculations, si nous passions en revue les œuvres bâclées avec ces personnages sympathiques ! Voici le tas énorme des romans prétendus honnêtes, tirades

sentimentales, plaidoyers sociaux, peintures du beau monde, quintessence de la mode et du bon ton, raffinements sur la religion aimable, mœurs étrangères où passent des Italiennes couleur clair de lune et des Russes blanches comme neige, toutes les niaiseries des têtes vides, tous les mensonges dont se bercent les cerveaux oisifs et détraqués, toutes les débauches tolérées de l'imagination !

Mais où la spéculation devient brutale et irritante, selon moi, c'est au théâtre. On trafique là sur les bons sentiments du public avee un aplomb impudent. Un drame est médiocre, les spéctateurs baillent, et la pièce va tomber. Seulement, l'auteur, qui est un malin, a semé habilement son œuvre de tirades vertueuses ; à toutes les scènes, reviennent des déclamations sur l'honneur, sur la vertu, et chaque déclamation est forcément accueillie par des tonnerres de bravos. L'enthousiasme ne connaît plus de bornes, lorsque la tirade est patriotique : l'auteur est déclaré non-seulement un grand homme, mais encore un honnête homme.

Oui, il existe une spéculation sur la vertu, comme il y en a une sur le vice. Seulement, les gens qui battent monnaie publiquement avec le bien, font, en somme, une besogne louable, puisq'ils ne donnent que de bonnes leçons !

C'est ce que je nie absolument. Le mensonge, si noble qu'il soit, a toujours des conséquence désastreuses. Si l'on pouvait ouvrir le crâne d'un homme nourri de ces romans, de ces drames menteurs, où ne retentissent que des mots sonores, et qui sont le contraire de notre existence quotidienne, on en coustaterait le vide, le vague et l'obscur. De pareilles lectures et de pareils spectacles ne peuvent qu'encourager les débauches solitaires, les compromis et les détours du cœur.

Rien ne trouble comme ces pages qui emportent le lecteur dans le rêve des grandes passions, et où, quelque soit le dénouement, la faute devient le seul bonheur qu'on puisse goûter sur terre, grâce au tableau mensonger et séduisant que l'auteur fait de l'amour. Ce ne sont que tourelles éclairées par la lune, que promenades sous les allées au chant du rossignol, que longs serments et baisers assurant une éternité de jouissances. Les personnages ne mangent pas, ne vieillissent pas, n'ont aucune des infirmités de la nature ; ce qui change ces livres, avec leur morale relâchée, leurs tolérances poétiques, en une terre supérieure qui dégoûte de la nôtre et fait prendre en mépris nos réalités, le ménage, le traintrain quotidien, les nécessités du corps, tout ce qui nous attache au sol. Le détraquement cérébral et la perversité sensuelle sont au bout.

Voilà ce que pense du roman, l'un des fabricants en vogue ce cet article dont on raffole tant.

Ii y a pourtant un moyen bien facile de se distraire, c'est l'étude : malheureusement notre jeunesse n'est pas studieuse.

De même que dans beaucoup de nos campagnes, le préjugé prévaut encore, qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour tenir la charrue ou battre le grain, ainsi dans nos villes, beaucoup de braves gens croient encore avec une sincérité désespérante que, pour devenir un homme d'affaires il n'est pas nécessaire de savoir autre chose que la comptabilité, et posséder une légère teinte d'instruction, pour connaître la valeur de la marchandise et savoir en disposer ; que, pour être avocat ou notaire ou médecin, il est inutile et même indigne de soi de savoir ce que c'est que l'arithmérique, les transactions de change et de banque, enfin les affaires en général. Aussi, l'on reste généralement

dans une routine tout-à-fait déplorable, soit dans les affaires, soit dans les professions libérales.

La conséquence d'un pareil état de choses, c'est que le pays en souffre, que notre nationalité perd de sa prépondérance parce qu'elle ne produit pas la qualité voulue d'hommes publics, grâce à l'indifférence de la jeunesse qui ne cherche pas à étendre la sphère de ses connaissances, une fois sortie des écoles.

.....

Je viens d'esquisser à grand traits les travers et quelques-uns des défauts qui déparent notre jeunesse. Je vais maintenant essayer de vous dire en peu de mots ce qu'elle devrait faire.

Elle devrait travailler !

Elle devrait aimer le travail, non-seulement le travail mais aussi le travailleur.

Les économistes, les utopistes de toutes les nuances, auront beau élaborer des systèmes, pour l'amélioration des conditions de la vie présente, ils n'aboutiront jamais à autre chose qu'à soulever les mauvaises passions de l'homme, s'ils ne conseillent point le travail et uniquement le travail, comme moyen d'amélioration, comme une nécessité aussi absolue que la vie elle-même.

Il est de mode aujourd'hui d'écrire de longues tirades pour plaindre le travailleur, l'ouvrier : je crois que l'on devrait plutôt plaindre le fainéant et le jouisseur. Car l'explication véritable, à mon humble avis, du soulèvement du travail contre le capital, que l'on constate à peu près partout aujourd'hui réside dans la comparaison que fait le travailleur, entre son état et celui du jouisseur; et comme les passions une fois soulevées ne raisonnent guère, le travailleur confond indistinctement le capitaliste jouisseur, fainéant et inutile, avec le capitaliste laborieux et utile.

Je fais cette digression dans le but de mettre notre jeunesse en garde contre cette tendance qu'elle prend, de désirer la richesse uniquement pour les jouissances qu'elle procure, et non pour le bien qu'elle permet de faire.

Quoique l'on dise et quoique l'on fasse, l'avenir est au travailleur.

Quand je parle de travail, je n'entends pas seulement cette dépense de forces physiques qui consiste à remuer ou à modifier la matière, j'entends aussi la dépense des forces intellectuelles à la recherche du mieux, du plus beau, que ce que l'on posède présentement ; j'entends la mise à exécution d'une conception utile, l'aide à donner à tout ce qui tend à rendre l'homme meilleur, et à adoucir l'amertume de notre courte vie ; j'entends aussi l'amour pratique du prochain, j'entends les efforts à faire pour bien comprendre la loi de Jésus-Christ, le grand travailleur, le modèle de ceux qui contribuent de leur intelligence, de leur

cœur et de leurs bras au bien commun, de ceux que l'égoisme ne ronge pas, de ceux qui, animés d'une véritable philanthrope chrétienne, cherchent en même temps et dans une même mesure leur propre bien être et celui des gens avec lesquels ils vivent ou au moyen desquels ils vivent.

Jeunes gens qui m'entendez, voulez-vous le vrai bonheur. la vraie liberté ?—travaillez ! Non pas de ce travail de mercenaire qui consiste à faire une somme fixe de labeur, à tant la semaine ou la journée, mais de ce travail qui réfléchit, cherche et aime.

Au lieu de gaspiller une bonne partie de vos loisirs à lire des insanités, lisez donc quelque chosse d'utile : le médecin, les nouvelles découvertes de la science ; l'avocat, la législation nouvelle et ses rapports avec la philosophie chrétienne ; le commis, tout ce qui se rattache aux différentes branches de son état — banques, numéraire, navigation, chemins de fer, voies de communications, productions des pays étrangers ; l'ouvrier, l'étude des améliorations apportées dans l'outillage de son art ; tous, l'histoire si belle du Canada, et à temps perdu, un peu de bonne littérature, un peu de poésie, voire même un peu de musique. L'on a qu'à puiser autour de soi, tout est en abondance, les bibliothèques sont ouvertes, et le malheur, c'est qu'elles sont encore trop peu nombreuses.

Le cœur et l'intelligence des hommes instruits sont à votre disposition, profitez en donc, jeunes gens, si vous ne voulez pas devenir une génération de routiniers et croupir dans les bas fonds de l'ignorance, mère de la misère, pendant que tout progresse autour de vous.

Veuillez bien remarquer que, si je demande au jeune homme de travailler, je veuille faire exclusion de tout plaisir, de toute jouissance, loin de moi une pareille prétention !

Je sais trop bien qu'il faut retremper ses forces dans le délassement.

Ce que je prétends, c'est que, quoique l'on fasse, travail ou amusement, il faut en retirer quelque chose d'utile, pour l'esprit ou pour le corps.

A mon avis, la meilleure distribution qu'un jeune homme puisse faire de son temps, je veux parler de celui qui n'est pas absorbé par les devoirs de son état, serait la suivante :

Le dimanche, il assisterait à la grand'messe, sinon pour faire acte de chrétien, au moins pour faire acte de citoyen, pour agir comme les hommes sérieux, dont le but, en agissant de la sorte, est de remplir à la fois un devoir religieux et un devoir civique.

Dans notre pays, on est presqu'invariablement ou catholique ou protestant, or, un jeune homme catholique devait avoir le décorum de sa croyance.

N'ayez pas peur, jeune homme, d'aller à la grand'messe, le diman-

cbe ; vous ne paraîtrez pas plus ridicule ni plus fou que ceux qui y vont et dont la majorité est toute aussi futée que vous l'êtes vous-même : cela ne vous empêchera pas d'être homme du monde.

Le reste de la semaine, je veux dire les veillées, peuvent être réparties de la manière suivante : trois veillées à la maison, une quatrième dans une famille amie, une cinquième dans une société de bienfaisance on d'instruction mutuelles, enfin une sixième veillée libre.

C'est ici que se place, pour moi, mes jeunes amis, l'occasion de vous prier, au nom de vos intérêts les plus chers, de ne jamais fuir la société des dames respectables. Cette société est la plus agréable qui existe.

Du reste, les dames respectables ne demandent pas mieux que de rencontrer la jeunesse, de l'accueillir gracieusement, de diriger ses premiers pas dans le monde, de la rassurer, de lui inspirer une légitime confiance en elle-même, de la polir, d'ouvrir son cœur aux impulsions de la charité.

Ne craignez point, jeune homme, de vous présenter dans une famille respectable, on vous y recevra à bras ouverts. La maîtresse de la maison ne demande pas mieux que d'avoir de la compagnie pour elle-même et les siens ; elle aura toujours un mot bienveillant à votre adresse, un avis amical à vous donner. Nos dames Canadiennes sont la bonté même !

Il n'y aura que les sottes qui vous feront mauvais accueil ; ces prétendues dames, dans les maisons desquelles on sait mieux abîmer un piano et hurler une chansonnette d'opéra bouffe, que faire le raccomodage des bas troués.

Fréquentez la société des dames respectables, c'est là que la Providence vous procurera l'occasion d'un bon choix pour l'avenir, le choix d'une personne qui saura compter, comme autant de pièces d'or, les sueurs de son époux et lui rendra le foyer attrayant.

Recherchez la société des dames respectables, vous y apprendrez à aimer la plus belle des vertus, la charité ; vous y apprendrez à aimer vos camarades et à ne jamais les mépriser ou les ridiculiser, vous y apprendrez à donner de bonne grâce et sans fatuité votre obole à la souffrance.

Ce n'est pas tout. On vous y rappellera quelquefois, que notre Canada a produit des hommes éminents d'une vertu digne d'imitation, de nobles femmes, types du plus pur dévouement à leur patrie, de grands évêques et de vaillants curés. Vous y apprendrez qu'il est tout aussi avantageux pour vous, de lire les œuvres des littérateurs Canadiens que celles des écrivains étrangers. On vous dira, ce que beaucoup d'entre vous ignorent encore, que l'abbé Désaulniers et l'abbé Raymond sont deux excellents philosophes. Que Garneau a écrit de main de maître l'émouvante histoire de notre pays, que l'abbé Tauguay a élevé

un monument que nul peuple au monde ne peut se vanter de posséder : son livre généalogique des familles. Que l'abbé Verreau est un chercheur infatigable des faits intimes de notre histoire, que Pierre Chauveau, le juge Routhier et Faucher de St-Maurice sont des prosateurs dont les œuvres resteront. Que Crémazie, Fréchette et Pamphile Lemay sont de vrais poètes. Que nous nous enorgueillissons des patriotes qui ont nom Norbert Morin, Barthélemi Joliette et le curé Labelle, des artistes comme Falardeau, Plamondon, Bourassa, Hébert, et d'un grand nombre d'autres personnalités remarquables sous divers rapports, dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie.

C'est dans la société des dames respectables que vous apprendrez à aimer votre patrie, véritablement et sans ce chauvinisme déraisonnable qui considère comme inférieur ou barbare, tout ce qui est étranger.

Recherchez la société des dames respectables et je vous garantis que vous deviendrez des citoyens irréprochables. Votre physique et votre moral se ressentiront favorablement de cette fréquentation : vous agirez avec droiture, vous parlerez sensémet, vous vous vêtirez avec recherche mais sans faste, vous vous amuserez convenablement, vous respecterez le travailleur, l'ouvrier, l'homme de peine, qui prendront modèle sur votre conduite et ne jalouseront point votre prospérité parce qu'ils sauront que vous en faites un bon usage, vous obtiendrez l'estime de vos camarades, vous serez économes et vous récolterez plus tard l'abondance.

Après ce que je viens de dire, il ne me faudra pas de longues phrases, Mesdames et Messieurs, pour vous décrire mon idéal du jeune homme.

Ce qu'il me faut à moi, c'est un jeune homme laborieux, studieux, sobre et charitable.

C'est donc un devoir pour tous les chefs de famille de travailler à rendre leurs fils laborieux et studieux. C'est une obligation pour les mères, de rendre leurs fils charitables. Pour tous, c'est une nécessité pressante de prendre par la main la jeunesse qui devient à son insu jouisseuse et égoiste, afin de la détourner de l'abime vers le quel elle se dirige, hélas ! à grands pas.

Que toutes les bonnes volontés s'unissent donc, que les dames surtout entreprennent la croisade, en s'accaparant la jeunesse, pour la détourner du mauvais chemin, en utilisant dans ce but, les ressources infinies de leur diplomatie féminine ; que les hommes sérieux y ajoutent leur concours ; celui-ci par de sages avis, celui-là en contribuant généreusemant à la fondation de bonnes bibliothèques ; tous, par l'amitié et la bienveillance.

Et l'ange, chargé par l'Eternel de veiller aux destinées de notre na-

tionalité, au lieu de voiler sa face attristée par le spectacle d'une jeunesse désordonnée et courant à la ruine, aura la consolation de contempler, dans le plein épanouissement du bien, une génération belle, forte, vertueuse et pleine de promesses pour l'avenir de notre cher Canada.

STANISLAS COTÉ.

DES APPELS COMME D'ABUS EN FRANCE.

(*Suite.*)

On distinguait, en France, deux sortes d'appel en matières ecclésiastiques : l'appel simple et l'appel comme d'abus.

L'appel simple des sentences rendues par les gens d'église, tant en matière civile que criminelle, se porte devant le Supérieur ecclésiastique immédiat, qui est le métropolitain ; et ensuite du métropolitain au primat, en allant de supérieur en supérieur jusqu'au pape.

Nous avons à nous occuper ici que de l'appel comme d'abus.

Il y a abus, dit Ferrières, quand il y a contravention, soit aux conciles et décrets reçus et approuvés en France, soit aux ordonnances royaux, soit aux arrêts de règlement des cours souveraines, ou qu'il a de la part des ecclésiastiques entreprise sur la jouissance et juridiction temporelle. Les parlements n'ont pas droit de connaîte des choses spirituelles, excepté le cas où il a abus en la sentence du juge d'église. Les ecclésiastiques et les juges d'église ne sont pas moins sujets du roi que les laïques et que les juges séculiers : ils ne sont pas moins soumis à observer les lois qu'il plait à Sa Majesté de faire. La raison est que l'église est dans l'état et sujette à toutes les lois de l'état, et que les parlements sont les dépositaires du pouvoir souverain du prince.

Le droit de recourir à l'autorité des princes souverains, lorsque les juges ecclésiastiques abusaient de leur pouvoir, soit en prenant connaissance des affaires qui n'étaient pas de leur compétence, soit en violant les canons, a été établi dès qu'il y a eu des princes chrétiens. Saint-Athanase ayant été condamné par la faction des Eufébiens, dans le synode de Tyr, en 335, s'adressa à Constantin pour faire réformer le jugement qui avait été rendu contre lui par dol, par fraude et par artifice, sans qu'il eut été entendu, et sans qu'on eut suivi les règles canoniques. Eusèbe, évêque de Dorilée, présenta une requête à l'empereur Marcian, en 451, sur tout ce qui avait été fait contre lui dans le faux concile d'Ephése ; il déclare à l'empereur qu'il s'adresse à lui pour obtenir justice contre Dioscore d'Alexandrie, qui a fait des entreprises

criantes sur la foi et sur les évêques. Baffien d'Ephése s'explique de même dans une requête adressé au même empereur, et qui fut lue dans le concile de Calcédoine. Justinien, qui s'est déclaré en tant d'endroits le protecteur de la discipline ecclésiastique, dit expressément que si quelqu'un viole les saints canons il sera puni par l'église ou par l'empereur, (1)

Souvent, en France, sous les rois des deux premières races, les évêques ont eu recours à l'autorité souveraine sur les matières ecclésiastiques. Le concile de Francfort tenu en 794 et composé des évêques de France, d'Italie, d'Aquitaine, approuva cet usage en présence du légat du Pape Adrien Ier, qui y assista. Le Canon VI de ce concile porte que ceux qui auront à se plaindre du jugement des métropolitains, iront à la cour du Roi avec des lettres du métropolitain, afin que le roi s'instruise de l'affaire et qu'il prononce sur la contestation. Hildebert, évêque de Lisieu, ayant refusé de bénir un abbé de son diocèse, à moins qu'il ne se soumit à certaines conditions qu'il voulait lui imposer, les religieux se plaignirent au roi Philippe Ier qui ordonna à ce prélat de bénir l'abbé et lui défendit d'établir aucune nouveauté dans son diocèse. Les rois confièrent sur le sujet une partie de leur autorité au parlement ; et nous voyons dans un arrêt du 13 mars 1376, rapporté dans les preuves des libertés de l'église gallicane, que le procureur du roi conclut à ce que l'évêque de Beauvais et ses officiers fussent condamnés à une amende, pour réparer les attentats et abus faits au préjudice de la juridiction temporelle. (2)

On trouve dans le même livre un arrêt du 7 juin 1404 et un du 17 juin 1449, qui jugent des appels comme d'Abus. L'avocat du roi, Bardin, qui portait la parole dans le dernier, dit qu'on pouvait appeler comme d'Abus de la juridiction ecclésiastique à la temporelle, et qu'en cas d'Abus, le roi y mettait la main. En 1487, le parlement jugea en faveur du chapitre de Beauvais, qu'il y avait Abus dans un rescrit du pape Innocent VIII, qui défendait au chapitre de procéder à l'élection d'un évêque. Après le concile de Bâle, on joignit à la qualification d'appel comme d'Abus au parlement, celle de contravention à la pragmatique. Cette qualification n'eut plus lieu après que le concordat eut été publié et les appellations comme d'Abus devinrent beaucoup plus communes et plus faciles à faire admettre qu'elles ne l'avaient été auparavant. (3)

Le clergé de France reconnut lui-même, en 1585, l'équité de la voie

---

(1) Guyot Rép. vo. Abus.

(2) Héricourt, Lois Ecclésiastiques, p. 387.

(3) Merlin, Rép. vo. Abus.

de l'appel comme d'Abus, lorsqu'il demanda que le roi réglât et déterminât le cas où cet appel devait avoir lieu. On voit d'ailleurs qu'il a demandé plusieurs fois au roi, tant pour lui que pour les membres du corps, la permissîon de se pourvoir par la voie d'appel comme d'Abus. Les procès-verbaux et les séances des assemblées de 1625, de 1655, de 1657 et 1660, en fournissent des preuves. (1)

C'est une erreur de croire que l'appel comme d'Abus intervertit l'ordre des juridictions en soumettant les matières ecclésiastiques à la décision des cours souveraines ; cette voie de droit opère tout le contraire. En effet elle sert à distinguer les deux puissances et à empêcher que l'une n'usurpe sur l'autre. En effet, les parlements ne décident point les matières ecclésiastiques ; ils n'examinent que le fait, si le juge d'église a vexé les sujets du roi ; s'il a violé les canons et les concordats reçus en France, les libertés de l'église gallicane, etc. Si le parlement reconnait l'Abus il se contente de prononcer que le juge a abusé et il renvoie la connaissance du fonds au tribunal eccléciastique. Les ecclésiastiques ne sont donc soumis au parlement que dans les cas où ils sont responsables au roi de leur conduite. Au reste, il faut songer que ces pouvoirs ont été entourés de précautions afin d'éloigner l'injustice ou l'oppression. Les cas d'appel comme d'Abus sont fixés et déterminés. Ils dérivent de quatre sources indiquées dans l'ordre des libertés de l'église gallicane :

1° Contraventions aux canons reçus dans le royaume.

2° Contravention aux édits, ordonnances, etc.

3° Attentat aux droits, libertés, etc., de l'église gallicane.

4° Entreprise de juridiction.

On a beaucoup discuté, en France, la question de savoir s'il pouvait y avoir ouverture à l'appel comme d'Abus à l'égard des causes qui regardent la foi. Il n'y a aucun doute que le souverain temporel n'a qu'un droit d'inspection sur l'extérieur de l'église, et ce droit ne lui en donne aucun sur la religion même ; il n'est pas juge des vérités qu'elle enseigne. Cependant le souverain a le droit de protéger l'état ; il peut donc, sans juger la doctrine, empêcher qu'on élève des opinions dangereuses, inutiles ou contraires aux droits du royaume.

Il va sans dire que toute contravention aux lois du souverain comporte un abus qu'il peut faire cesser. Les libertés de l'église gallicane font partie du droit commun ecclésiastique de la France. Par elle, le royaume a toujours été mis à l'abri des nouveautés qui pouvaient tendre à altérer le droit ecclésiastique français. Il y a donc lieu de se pourvoir contre toute dérogation et toute atteinte à ces libertés. Le juge d'église commet abus chaque fois qu'il entreprend sur la juridic-

---

(1) *Vide* Guyot, vo. Abus.

tion séculière, soit en prenant connaissance des causes qui ne sont pas de sa compétence, soit en excédant les bornes de son pouvoir. Réciproquement, il y a abus de la part du juge laïque lorsqu'il entreprend sur la juridiction ecclésiastique, et il y a lieu à l'appel comme d'Abus. (1)

L'appel comme d'Abus est une voie de droit ouverte et permise à tous les sujets du roi sans distinction. Quelques ordres religieux ont des statuts qui interdisent à leurs membres la faculté de recourir à la justice du roi. Mais ces statuts sont abusifs et nuls. (2) Cet appel a lieu dans tout le royaume et même dans les pays conquis. Il n'est sujet à aucune fin de non recevoir parce que l'abus ne se couvre jamais ; ainsi, quelque longue que soit une possession abusive, elle ne saurait opérer de prescription : aussi ces appels ne sont-ils sujets ni à désertion ni à péremption. L'acquiescement ou le désistement volontaire des parties ne peut y faire aucun préjudice parce que l'abus étant un trouble à l'ordre public, les particuliers ne peuvent y déroger par des conventions privées chaque fois que l'abus regarde la police extérieure de l'église, le droit public, les entreprises sur l'autorité royale et sur les prérogatives et libertés gallicanes.

On a formulé contre l'appel deux objections principales : 1° L'appel, allant de l'inférieur au supérieur, on pervertit cet ordre en soumettant aux juges séculiers les décisions des juges ecclésiastiques et on diminue par là les droits et les libertés de l'église ; 2° Les cours séculières en prenant connaissance des décisions des cours ecclésiastiques, rendent les clercs justiciables des ordonnances laïques et soumettent à leur connaissance les causes spirituelles.

A cela les auteurs favorables à l'appel disent :

1° L'appel comme d'Abus relève des cours souveraines non par une dévolution naturelle *de inferiori ad superiorem* (comme dans les appels simples), mais par un droit de protection royale que le prince doit à ses sujets tant ecclésiastiques que laïques pour le maintien aux droits de leurs juridictions, car il appartient au souverain temporel d'arrêter les entreprises de ceux qui attentent sur les droits d'autrui et de faire que chacun se contienne dans les bornes de son pouvoir. Si donc le juge d'église outrepasse les limites de sa juridiction et qu'il entreprend sur le temporel, en prononçant sur des choses purement profanes, ou s'il exécute quelques rescrits qui blessent les droits de la juridiction laïque, ou les droits publics du royaume, il y a lieu au recours à l'appel extraordinaire qualifié comme d'abus. Le tribunal laïque décide alors s'il y a eu attentat ou non. Donc, c'est une pure

(1) *Vide* Hevret, Traité de l'abus.
(2) Denizart, vo. abus.

question de fait, que le tribunal séculier est appelé à décider ; et l'appel ne touche en rien le spirituel. C'est une question de fait qui tombe dans le temporel et le roi, ou ses cours souveraines, sont seuls habiles à en prendre connaissance. Le roi ne peut reconaître d'autre juge de son temporel que soi-même. C'est le seul remède que le souverain puisse employer pour conserver son autorité et sa souveraineté sur son temporel. Peut on admettre que le roi, par le ministère de son procureur-général va aller plaider devant un official et lui demander réparation d'un mal que ce personnage aura décrété. Ce ne serait ni juste, ni bien séant.

2º Il est faux de dire que l'usage de l'appel comme d'abus a pour effet de rendre les clercs justiciables des cours séculières, ou qu'il donne à ces derniers une juridiction sur le spirituel. C'est le contraire qui a lieu, puisque sur l'appel le juge fait le discernement des choses spirituelles et profanes pour renvoyer celles-là aux juges d'église et celles-ci aux officiers de la cour laïque. Les cours souveraines n'examinent dans l'abus que la question de fait, savoir : si l'église a entrepris sur le temporel, si les droits des patrons laïques ont été méconnus, si l'on a attenté sur la juridiction royale, et autre choses semblables qui ne touchent en rien le spirituel, soit pour la matière, soit pour la forme. Pour la matière,—parce que la question de fait est purement profane ; —pour la forme, en ce que la cour prononçant et jugeant de l'abus dit seulement qu'il a été abusivement procédé s'il prouve qu'il y a eu excès de juridiction, ou qu'il y a été bien procédé si la juridiction n'a pas été excédée. On ne peut donc pas dire que l'autorité laïque empiète sur l'autorité ecclésiastique puisque l'appel ne fait que conserver à chacune sa jurididtion propre, et empêche une confusion de pouvoir qui pourrait être des germes de troubles dans l'état. Il y va donc de la bonne police et de la conservation de la paix dans le royaume que le souverain intervienne et protège son temporel. En agissant ainsi le souverain ne définit pas les droits des catholiques, ou ceux d'aucune autre croyance ; il ne déclare pas comme l'insinue le père Liberatore (Eglise et Etat, p. 333 et suiv.) " que la loi ecclésiastique et l'application qu'en font les ministres de l'église est subordonnée à la loi civile et que le ministère sacré est assujetti à l'Etat comme émanant et relevant de lui." C'est là une exagération coupable, propre à mettre de la confusion dans le sujet et pour préjuger les esprits contre le recours en abus. Non, le souverain n'a qu'à décider la simple question de fait, d'examen, de juridiction, et ce faisant, il reste dans la sphère qui lui est propre. L'official, en tant que juge (et aussi en tant que ministre du culte), est soumis à la juridiction du souverain comme les autres officiers du royaume chaque fois qu'ils excèdent leur juridiction. Il est encore faux que l'appel comme d'Abus ait pour " mis-

sion d'empêcher l'oppression dans le *seul* domaine de la conscience et de la religion, " comme le dit Moulard dans son ouvrage de *l'Eglise et de l'Etat.* C'est encore une exagération et une erreur historique.

Mais comment peut-on qualifier d'absurde un recours aussi sage, qui a été approuvé de tout temps par les saints décrets et les conciles. On connaît ces paroles du pape Léon à l'empereur Louis : *Nos, Si incompetenter aliquid agimus et in subditis justae legislamitem non conservavimus ; vestro, ac missorum vestrorum cuncta volumus amendare judicio.* C'est avouer ouvertement qu'en cas de violence commise par le juge d'église, c'est le devoir du souverain d'intervenir pour réparer ces attentats. Maintenant, que déclare le concile de Trente ; il veut que les rois *eaque sunt ecclesiæ teneantur, nec ab ullis ejus jura lædi patiantur, sed senère in eos qui libertatem, inmmitatem, et juridictionem ejus impediunt animadvertant : imitantes anteriores religiosissimo que principés, qui res ecclesiæ authoritatæ ac munificentia auxerunt.* L'église implore ici l'aide et l'assistance du pouvoir civil. Ne trouve-t-on pas là le fondement de la justice et de l'équité des appels comme d'Abus, par lesquels on recourt à la puissance civile pour maintenir chacun en ses droits, faire que la liberté eccésiastique ne soit point violée, ni la juridiction séculière usupée. Comment peut-on qualifier d'absurde et d'impolitique un usage qui a reçu la sanction plusieurs siècles et qui a été reconnu par tous les auteurs tant laïquues qu'ecclésiastiques du temps. Bruno Chassain, pénitencier de Saint Jean de Latran, sous le pontificat de Grégoire XV et d'Ubain VIII, assure, dans son traité *de Privilegiis Regularium* que *: potest appellari legitime ab abusu ad principes seculares, seu ad senatum supremum, quotiescumque protestas ecclesiastica pronunciat aut agit contra conona, aut privilegia regularium, protest que aut princeps aut senatus appellatinem suscipere, ut a volunta venatione eripientur.* On peut même ajouter que le Saint Siége, bien informé, a approuvé les appels comme d'Abus. On voit, par exemple, que Grégoire XIII exhorta Henri III de révoquer certains articles de l'ordonnance de Blois de 1379, se rapportant aux appels comme d'Abus. Sur les explications du roi le pape s'est déclaré pleinement satisfait. Un ancien archevêque de Toulouse, Mgr de Toin, reconnu par sa piété et son grand savoir, écrivait au pape Grégoire XIII, en 1582 : " Que si, après Dieu, et la piété et dévotion de nos rois, il y avait chose qui eut conservé la juridiction ecclésiastique, l'autorité du St-Siége, et la foi à la religion catholique en France, c'étaient les parlements, juges souverains des appellations comme d'Abus ; que ces appellations s'étaient fondées en plus grande équité qu'on ne croyait et qu'elles étaient si enracinées en France que l'on déracinerait plutôt tout l'Appenin du milieu de l'Italie que l'on abolirait les appellations comme d'Abus en ce royaume,

ou qu'on souffrit qu'autre en jugeât que le roi en la cour de parlement." Pasquier, dans ses *Recherches*, estime l'appel comme d'Abus comme "le nerf principal de la république française et le plus assuré rempart qu'elle puisse avoir." En France, les ecclésiastiques qui ont voulu comdamner d'hérésie ou excommunier ceux qui appelaient comme d'abus commettaient un crime de lèse-majesté. En 1623, le parlement de Paris prononça un arrêt important ordonnant à un ecclésiastique de relever une sentence d'excommunication sous quinze jours à peine de saisie du temporel et autres peines pourvues par les ordonnances du royaume. Ajoutons que l'appel comme d'Abus a été reconnu et pratiqué dans toute l'Europe civilisée, en Espagne, à Naple, à Venise, dans les Flandres, en Allemagne, en Angleterre, en Servie, en Pologne et partout.

De sorte que, dit Fevret, à bien considérer la sage conduite de ceux qui ont introduit ces appellations comme d'Abus, le bien qui en est réussi, le repos qu'elles ont apporté aux puissances principales, qui étaient souvent agitées par la contention mue sur le fait de la juridiction, et le ferme appui qu'elles ont donné aux droits ecclésiastiques et temporels, sous la protection de l'autorité royale, l'on peut dire avec vérité, que celui qui, le premier, en introduisit la façon devait comme Archimède s'écrier deux et trois fois : *Eureka*, *Eureka*, puisqu'il ne restait plus rien à la perfection de ce que l'on avait dès si longtemps et avec tant de peine recherché pour maintenir chacun en ses droits et obvier aux fréquentes entreprises. L'abus ayant cela d'excellent par-dessus tous les autres moyens qu'on avait employés, que son effet est présent, et qu'il agit pour le soulagement commun aussi bien des ecclésiastiques que des séculiers qui s'en servent.

La révolution française ayant bouleversé tout l'ancien droit les appels sont maintenant lettre morte. Les difficultés qui peuvent s'élever entre les deux puissances sont réglées d'après les termes du Concordat. Ce *modus vivendi* trouve ses interprètes naturels dans le Nonce apostolique d'une part et le gouvernement français de l'autre.

EDMOND LAREAU.

FEUILLE D'ÉRABLE ET ZÉPHYR.

Elle dort sur sa brune tige,
La feuille de la forêt ;
Elle dort et zéphyr voltige
La berçant d'un doux couplet :
" Réveille-toi, belle endormie,
Ecoute mes chansons ;
Je suis une brise amie,
Des feuilles, j'aime les frissons. "

—" Quelle touchante mélodie
A troublé mon repos
Quelle nouvelle psalmodie
Eveille mes rameaux, "
Murmure la feuille tremblante
" De l'ange de ces bois,
Est-ce la lyre brûlante
Qui chante un air en tapinois ? "

—" C'est ma voix, fille de la brise
Qui devance le soleil ;
Pour te saluer, j'improvise,
La romance du réveil :
Dans un bocage solitaire,
Aux joyeux gazouillis
Viens sur mon aile légère,
Cueillir des baisers, des souris. "

—" Zéphyr, dit la feuille d'érable
Ne vois-tu pas mes pleurs ?
Tes poses, ton sourire aimable
Me rendront-ils mes sœurs ?
Dans quel val sont-elles captives
Les feuilles du bouleau,
De ton refrain, les naïves
N'ont pas vu l'infâme réseau. "

" Vois là-bas, sur ce sol humide,
A l'ombre des tilleuls
Ces feuilles sèches, qu'un perfide
Délaissa sans linceuls....
Tu fuis, zéphyr ! au loin ton aile
T'emporte dévêtu ?
Illustre Jean de Nivelle
Ne viens plus tenter la vertu ! "

Elle dit ; soudain sous l'ombrage
D'où zéphyr s'enfuyait,
Elle vit l'ange du feuillage
Qui bien bas gazouillait :
" Feuille qu'un vent d'automne emporte jaunissante,
D'un peuple grandissant tu feras les amours
Ne crains plus, désormais, la brise flétrissante
Verte tu resteras et brillante toujours ! "

***

La feuille ensevelit la feuille
Tout passe, tout dépérit,
Du liseron, du chèvre-feuille
La verdure se flétrit ;
Mais pour nos cœurs découverte
Un ange ainsi le décida :
Feuille d'érable est toujours verte,
C'est l'emblème du Canada.

CHS. M. DUCHARME.

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

(*Suite*)

VI

Après la guerre de Hollande, (1672-78) le trésor français était épuisé. Loui XIV se remit à faire des comtes et des marquis, battant monnaie avec des parchemins. L'un des plus étranges personnages de ces fournées de nobles fut messire Michel de Saint-Martin, écuyer, sieur de la Mare du Désert, protonotaire du Saint-Siège, docteur en théologie de l'université de Rome et agrégé à celle de Caen en Normandie, qui acheta le titre de marquis de Miscou. Aurait-on pensé cela de l'humble Miscou ! Autant vaudrait dire aujourd'hui : comte du Pot-au-Beurre !

Le marquis de Miscou fils d'un marchand de St. Lô,étalt très riche et de plus très savant. Il publiait livres sur livres, qu'ils fussent de sa plume ou de celles de pauvres diables plus riches de science que d'argent. Sa ville natale, Caen, lui est redevable de fontaines publiques, d'une belle bibliothèque et de parcs fort gentils. C'était, en somme, un bienfaiteur qui employait sa fortune en bonnes œuvres accompagnées de traits d'excentricité que l'on a rendu légendaire. J'ai son portrait parfaitement gravé. Il montre une figure moitié souriante, moitié ennuyée, ronde, d'un bon dessin et pas du tout commune. Le costume est selon ce que nous pouvons imaginer après avoir lu sa vie. Il ne faisait rien comme le reste du monde. Son lit d'hiver était un four en briques dans lequel il entrait comme un sac ou un énorme pâté. Lorsqu'il déménageait, il retenait la maison d'avance afin de se faire construire un autre lit. Toute la ville était en l'air dans ces occasions. Le marquis allait ordinairement par les rues, la tête couverte de plusieurs calottes superposées. Ses huit paires de bas sont passés en proverbe. Il avait une prédilection pour les justeaucorps doublés de peau de lièvres. Enfin, c'était un original accompli.

Un jour, durant le carnaval de 1687, M. de Grandmaison, qui avait accompagné M. de Chaumont (1) envoyé par Louis XIV ambassadeur

(1) Il avait servi en Canada en 1666.

à la cour de Siam, rentra en France et passa par Caen. Paris et la province ne parlaient que de ce voyageur. Quelques loustics de la ville de Caen résolurent d'en profiter pour se divertir aux dépens du marquis de Miscou. Ils organisèrent une mascarade au nom du roi de Siam, enlevèrent les bourgeois d'enthousiasme et produisirent une " excitation " immense. Le soir, à la clarté de mille torches, un prétendu ambassadeur fit son entrée dans la ville et se dirigea vers la résidence du marquis de Miscou. La réception fut tout à fait somptueuse. Elle se termina par l'offre d'un bonnet pyramidal que le bon marquis accepta sans broncher et qu'il mit à la placed'honneur dans son salon, à côté des lettres royales qui le nommaient mandarin du premier ordre, avec le titre de premier médecin de Sa Majesté siamoise. M. Charles-Gabriel Porée, curé de Louvigny, a fait un gros livre sur notre marquis, et, après avoir vanté ses travaux, ses extravagances, sa passion pour les honneurs, il termine en disant : " Etait-ce un sage ? Non. Mais seul il a fait plus pour Caen que tous les sages."

VII

L'intendant Duchesnau éleva le premier la voix contre la noblesse du Canada. Dans sa lettre à Colbert, du 10 novembre 1679, il affirme que la plupart des gentilshommes sont dans la pauvreté et cela par leur faute, dit-il, vu qu'ils négligent leurs terrres, passent le temps à la chasse, vivent d'expédients, et, pour subsister, contreviennent aux ordonnances sur la traite Eux et leurs fils, ajoute-t-il, courent les bois, invitent les jeunes habitants à les suivre, se plongent dans les dettes, et malgré tout, veulent tenir un rang élevé.

Louis XIV et Colbert nous avaient envoyé une phalange de gentilshommes, la plupart militaires, qu'ils induisirent à faire souche dans le pays pour y perpétuer le sentiment français, en un mot édifier une nouvelle France. Un siècle de combats et de travaux glorieux atteste de la valeur de ce choix d'hommes fait si judicieusement dès l'origine. A la faveur de cette classe formée dans l'art de diriger et d'agir, nous avons pu exister comme nation et soutenir des luttes qui rappellent les beaux temps de la Grèce et de Rome. Ceux qui, de nos jours, prononcent avec mépris ou indifférence le nom de la noblesse canadienne sont trompés par le terme même ; ils se représentent bien mal à propos les choses du moyen-âge ou de quelque pays d'Allemagne à demi barbare, du temps de Frédéric Barberousse.

Durant la longue période de guerres qui commence en 1684, pour se terminer en 1760, la noblesse a rendu de signalés services au Canada. Cette noblesse était composée de deux classes : 1° les Canadiens

titrés pour leur mérite ; 2° les cadets des familles nobles de France qui venaient ici dans l'espoir de s'y créer un avenir.

En 1684, la situation des habitants était à peu près celle de l'aisance, mais la noblesse n'avait guère progressé matériellement—et elle allait entrer dans une ère de luttes et de sacrifices qui devait lui être fatale.

Le baron de la Hontan, officier dans les troupes, écrivait de la côte de Beaupré, près Québec, au printemps de 1684 : " Les paysans du Canada sont fort à leur aise. Je souhaiterais une aussi bonne cuisine à toute notre noblesse délabrée de France. Que dis-je ! Paysans ? Amende honorable à ces messieurs. Ce nom-là, pris dans la signification ordinaire, mettrait nos Canadiens aux champs (en furie). Un Espagnol, si on l'appelait villageois, ne froncerait pas plus le sourcil, ne relèverait pas plus fièrement sa moustache ! Ces gens-ci n'ont pas tort après tout : ils ne payent ni sel, ni taille ; ils chassent et pêchent librement, en un mot, ils sont riches. Voudriez-vous donc les mettre en parallèle avec nos gueux de paysans ? Combien de nobles et de gentilshommes jetteraient à ce prix-là les vieux parchemins dans le feu ! "

Au moment où la série de nos guerres s'ouvrait, les seigneurs et les

Les *habitants* du Canada ont toujours repoussé avec horreur la qualification de *paysans* parceque celle-ci entraine avec elle l'idée de taxes, de tailles, de corvées, d'impôts, enfin des charges qui pèsent sur l'homme du pays (paysans) attaché à la terre, à la glèbe, au servage des temps anciens.

Au moment où la série de nos guerres s'ouvraient, les seigneurs et les nobles, arrivés presque tous de 1665 à 1673, n'avaient pas eu le temps de se débrouiller. Les maigres ressources pécuniaires apportées de France s'étaient épuisées dès le début et les terres commençaient à peine à rapporter au seigneur de quoi ne pas mourir de faim. Les cens et rentes, nuls dans les cinq premières années d'occupation, et très faibles par la suite, ne composaient un revenu un peu sortable qu'après le défrichement de toute la seigneurie. Encore une fois, l'habitant avait le bon côté de la situation ; la richesse nationale était entre ses mains ; lui seul se voyait en état d'amasser du bien—il était le véritable seigneur du Canada.

Voilà juste deux siècles cette année 1885 que s'agitait, entre les autorités de Québec et de Paris, la grosse question de la noblesse—question qui ne fut jamais réglée équitablement et que les désastres de la colonie ont toujours compliquée.

Le 10 mars, un édit du roi autorisa " tous les nobles et gentilshommes de faire le commerce, tant par mer que par terre, sans qu'ils puissent être recherchés ni réputés avoir dérogé." L'édit s'appliquait à la France et à tous les pays français.

Durant l'été, M. de Meulles, intendant de la Nouvelle-France, reçut

instruction de rechercher les faux nobles qui pourraient se trouver dans la colonie et de les faire connaitre. Des démarches eurent lieu conformément au désir du roi, ce qui fournit occasion aux véritables nobles de s'affirmer, mais en même temps la situation de fortune de ceux-ci fut mise au jour : elle n'était pas brillante.

Pour se relever, ces pauvres gens avaient maintenant la permision de faire fortune par l'achat, et la vente des marchandises—leur position ressemblait à celle des enfants de Polichinelle à qui leur père donne des tambours et des trompettes peints sur un papier, leur disant : " Amusez-vous bien, mais ne faites pas de bruit avec ces joujoux."

Les gentilshommes du Canada, surtout ceux qui étaient venus de France, se voyaient dans la pauvreté. En leur permettant le commerce, le roi semblait dire : " Voici des gens sans sou ni mailles, eh bien ! pour les secourir je leur accorde la permission de se mettre dans les affaires."

Or, le commerce du Canada était alors entre les mains de deux ou trois maisons qui, par privilège du roi et aussi par d'habiles et audacieuses manœuvres, écartaient les Canadiens de leurs cercles—mais recrutaient des engagés dans nos campagnes. La noblesse allait donc devenir une pépinière de simples coureurs de bois : elle ne pouvait se mêler de commerce que de cette façon.

La vie nomade, aventureuse et insouciante du trappeur ou du canotier exerçait bien de l'empire sur les imaginations, elle tentait bien les gentilshommes, mais ceux-ci n'avaient d'autre choix que de se mettre aux gages des financiers, des bourgeois, des traiteurs.

Qui ne sait que la noblesse a toujours témoigné de l'aversion pour le commerce ? Le remède appliqué par le roi était inefficace. On ne fait pas des marchands au moyen de décrets. Lorsqu'une classe de la société est vouée depuis plusieurs générations à un service déterminé —et c'était le cas pour la noblesse—elle n'est presque jamais transformable, à moins qu'il ne survienne des circonstances extraordinaires qui font exception à la règle.

L'intendant de Meulles était choqué de voir les simples gouverneurs de place prendre le pas sur lui dans les assemblées ou réunions d'Etat. Il regardait d'un œil dédaigneux les " illustrations coloniales " comme nous disons à présent. L'automne de 1685, il écrivait au ministre demandant qu'on ne permît plus à des gens aussi pauvres que les nobles du Canada de figurer en tête des représentants de Sa Majesté.

Au premier abord, si l'on en juge parce que dit M. de Meulles, le nombre des nobles pouvait paraître prodigieux, car dit-il, " tout le monde à peu près se qualifie de gentilhomme et prend le titre d'écuyer," mais en étudiant les choses de l'époque en question, je me convainc que cette innocente manie des titres n'était pas la cause du

mal et qu'une bien petite partie de la vraie noblesse du Canada se mettait à la gêne pour cela. Les titres usurpés étaient portés par de gens qui possédaient des moyens pécuniaires et qui se faisaient valoir en conséquence.

VIII.

M. de Meulles dénonçait avec persistance les gentilshommes du Canada engagés dans la traite sans la permission des gens qui avaient ce monopole. La Hontan, qui était de ce temps, écrit : " Je crois que M. de Meulles n'a pas négligé ses propres affaires. Il y a même apparence qu'il a fait un certain commerce souterrain qui est un vrai petit Pérou." La même année, le gouverneur-général se croyait obligé en conscience de permettre à M. Gautier de Varennes de traiter pour son compte dans un endroit défendu, à cause du bas chiffre des émoluments (1000 francs) réguliers de ce fonctionnaire qui serait mort de faim, ou à peu près, avec sa nombreuse famille, sans la tolérance du pouvoir. Vers 1717, comme on s'était aperçu à la cour que M. de Vaudreuil, gouverneur-général du Canada, se procurait certains bénéfices par une traite illicite, le ministre répondit tranquillement : " Le malheur, c'est que M. de Vaudreuil est pauvre."

Soyons sur nos gardes lorsqu'il s'agit de M. de Meulles. Cet intendant poussait la haine contre ceux qui lui déplaisaient jusqu'à écrire au ministre des choses qu'il savait être fausses. En comparant sa correspondance avec des faits bien constatés on est en droit de l'accuser de mensonge. Ainsi, dans une dépêche de l'année 1685, il dit que Gaspard Boucher avait été cuisinier des Jésuites—et cela afin de ravaler le fils, Pierre Boucher, qui ne s'en laissait pas imposer par l'intendant ; il dit que la ville des Tois-Rivières ne renferme que sept ou huit misérables maisons—parcequ'il veut prendre le pas sur le gouverneur de cette place—la ville comptait trente-six bonnes maisons, au dire de l'ingénieur du roi écrivant cette même année, et soumettant le plan qu'il venait de dresser à cet effet. M. de Meulles ajoute que Nicolas Denys demande son pain dans les rues de Paris.—pour empêcher le renouvellement de la commission du fils, Denys de Fronsac, gouverneur de Gaspé—Nicolas Denys était seulement passé en France solliciter la reconnaissance de ses anciens titres sur la baie du Saint-Laurent et il fut écouté.

La même année 1685, M. de Denonville, gouverneur-général, faisait rapport au roi que les gentilshommes de la colonie étaient dénués de tout, mais très fiers de leurs titres et tâchant de paraître avec le plus d'avantage possible, sans parvenir à cacher la misère qui les rongeait.

J'aimerais mieux, di-il encore, des habitants, car ceux-ci travaillent et sont prospères, tandis que la noblesse flâne et crève de faim. La liste des récriminations de ce gouverneur est longue ; il revient sur ce sujet dans trois ou quatre dépêches, et ne ménage pas plus ses expressions qne ne le fait M. de Meulles. Je sais, remarque-t-il, qu'il y a des gentilshommes qui luttent avec honneur contre la mauvaise fortune, mais là où un habitant vivrait à l'aise, le personnage noble tenu à plus de dépenses, de perte de temps pour le service public et obligé de se vêtir mieux que ses voisins, ne peut suffire aux exigences de la situation. M. de Saint-Ours, officier licencié du régiment de Carignan, devenu seigneur de Saint-Ours, était allé voir M. de Denonville afin d'obtenir la permission de passer en France, où il espérait trouver le moyen de gagner sa vie. Sa femme et ses enfants étaient réduits au désespoir par le manque du nécessaire. " Je les confierais, s'écria M. de Saint-Ours, à quiconque pourra leur donner du pain." Parlant de cette famille, le gouverneur fait son éloge : ils sont actifs, assure-t-il, et il ajoute : j'ai trouvé deux des filles occupées à couper le blé et M. de Saint-Ours tenait les mancherons de la charrue, mais ils ne sont pas les seuls dans cette condition déplorable ! Ils viennent à moi tout en larmes, écrit-il plus loin. Le moment est venu de pourvoir à leurs plus pressants besoins, autrement ils seront tentés de passer aux Anglais. Nos officiers mariés sont de vrais mendiants. Les conseillers du conseil souverain de Québec ne sont pas davantage favorisés du sort. On arrête leurs fils qui se sont faits coureurs de bois. Enfin, il faut du secours !

Le roi crut avoir compris la situation. Il déclara qu'il n'accorderait plus de lettres de noblesse au Canada. Je pense qu'il eut mieux fait de procurer aux nobles envoyés ici par son ordre, de quoi subsister, car les Canadiens anoblis avaient alors généralement plus de ressources à leur disposition qu'aucun " Français " nouvellement arrivé de France. Le roi envoya aussi au gouverneur six commissions dans les troupes, avec injonction de les confier à des fils nobles tombés dans le dénuement. Ceci était fort convenable.

Le roi envoya aussi quelque argent et fit dire aux nécessiteux qu'ils devaient se mettre au travail et moins trancher des gens de qualité.

C'était sec et peu juste, car le roi avait insisté pour que ces personnes vinssent dans la colonie et il ne pouvait s'attendre, une fois-là, de les voir labourer la terre ou couper des arbres, comme l'habitant dont c'était le métier ordinaire. Ce dernier jouissait du plein fruit de son labeur et de celui de son père : il était le vrai seigneur du Canada. C'est ici qu'il faut faire observer combien on se tompe lorsque, à la manière de M. Parkman, on cite les dépêches de la Barre, Duchesneau, Denonville et de Meulles demandant des secours d'argent et autres et

que l'on en infère que la colonie était dans la misère. Ces plaintes, ces sollicitations d'aide étaient faites au nom d'une vingtaine de familles : noblesse et fonctionnaires. L'habitant possédait du bien à revendre et à donner.

Quant aux secours demandés pour la colonie en général, ne soyons pas étonnés d'en voir des mentions tous les ans. Cela provenait de l'ordre de choses établi. Le monarque recevant tous les revenus du Canada, s'était à lui que devaient toujours s'adresser les gouverneurs pour obtenir le payement des dépenses courantes—absolument comme notre administration actuelle qui perçoit les revenus et à laquelle, chaque année, nous demandons de solder notre budget. Personne ne songe à rougir de cet arrangement.

Je suis loin, par exemple, de vanter le système de concentration de Louis XIV. Comme il tenait tout dans sa main, nous éprouvions les inconvénients qui résulteraient aujourd'hui du transfert de nos revenus à Londres. Mais enfin, puisque le seul trésor du Canada était enmagasiné à Paris, il fallait bien demander à Paris de payer nos dépenses. M. Parkman a habilement trompé ses milliers de lecteurs en dénaturant le sens des dépêches du Canada.

En consultant les papiers de cette époque on voit que les Le Gardeur, Le Neuf, Boucher, Le Moyne, Robineau, Villeray, Saurel, Lotbinière, et autres, la plupart anciennement établis, ou presque tous nés dans la colonie, étaient loin d'être pauvres ! C'est que les circonstances les avaient favorisés—surtout le long temps écoulé depuis que leurs familles étaient venues de France.

Par contre, les officiers qui, de 1672 à 1685, qui avaient reçu des seigneuries en forêt et qui n'étaient ni assez riches ni assez bons défricheurs pour opérer des miracles en si peu d'années, se voyaient réduits à manquer de tout sans avoir créé suffisamment de fonds pour soutenir leurs familles.

IX.

La noblesse venue de France était en majorité issue de l'armée ; elle brilla de nouveau dans les geurres qui s'ouvrirent en 1684 et se poursuivirent presque sans interruption jusqu'à 1760.

Plus riche parcequ'elle était ancienne dans le pays et qu'elle s'appuyait sans cesse sur son travail, la noblesse canadienne emboita le pas avec ardeur du moment où on l'appela à tenir l'épée. Son absence du foyer domestique ne dérangea guère la tenue de ses affaires, car la famille remplaçait tout naturellement le chef.

Il n'en était pas de même de la famille des nobles français. Le dé-

part du père et de ses garçons en âge de porter les armes amenait la gêne dans la maison.

C'est de 1670 à 1700 que la plupart des membres de la noblesse qui ont figuré au Canada sont arrivés de France. Deux événemens les y poussèrent : le licenciement du régiment de Carignan, de 1667 à 1672, et l'envoi de petits détachements de troupes, de 1685 à 1700. Si j'ouvre certains livres, écrits de nos jours, ceux de M. Parkman par exemple, je vois que ce fut l'époque des prodigalités, des abus, de l'écrasement du peuple par la noblesse du Canada. Entendons-nous : le Canada n'eut jamais de prospérité semblable à celle qui se fit sentir chez lui de 1670 à 1690 et même un peu après cela est vrai : Il était assez riche pour payer sa gloire. Neanmoins, j'ai beau chercher, je ne vois rien qui autorise la censure. Si notre noblesse a un peu trop joui de sa position à cette époque, il faudra le démontrer—car la preuve du contraire existe. Ses souffrances et ses misères sont indéniables. J'incline à croire que les écrivains ont trop étudié les nobles de France de la même époque. Oh ! que c'était différent chez nous ! Le peuple du Canada vivait alors dans l'abondance ; les seigneurs commençaient à se procurer quelques revenues par leur travail ; les nobles tiraient le diable par la queue.

Le roi de France délivrait des lettres de noblesse aux Canadiens qui s'imposaient par leurs talents et des services rendus. La reine Victoria fait aujourd'hui la même chose. Boucher, Godefroy, Le Moine, Hertel, anoblis durant le dix-septième siècle, ne jouissaient pas de plus de privilèges que sir George Cartier, sir Narcisse Belleau, sir Antoine-Aimé Dorion—dans les deux cas, le mérite était reconnu par des lettres, voilà tout.

On chercherait vainement à placer dans l'histoire du Canada une noblesse opulente, jouissant de la fortune et des privilèges qui rappellent les anciens jours de la monarchie française. Louis XIV et Louis XV—1660-1760—ne firent à peu près rien pour aider sous le rapport matériel cette classe dirigeante qu'ils avaient introduite au milieu de nous et dont ils ne se servirent que pour la guerre, tandis qu'elle eut pu être utile partout. De là en partie sa décadence après la conquête.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

LIVADIA [1]

(*Suite.*)

II

C'était le mercredi soir, jour où le curé de Saint-Ernigont, en Limousin, avait l'habitude de venir dîner au château de Langelle. La marquise d'Ardennes, le repas terminé, venait de rentrer au salon et causait avec le bon prêtre de quelques difficultés concernant l'association charitable qu'elle présidait :

—Je vous assure, monsieur le curé, que vous vous méprenez ; ce n'est point là le sens des statuts.....

—Mais, madame la marquise, je viens de recevoir une note de l'évêché, dont je m'apprêtais à vous donner lecture.

—Tenez, franchement, monsieur le curé, je ne me sens pas l'esprit bien libre. Louis m'inquiète, me tourmente ; sa pensée me revient sans cesse. Vous ai-je dit que je l'avais appelé ?

—Non, madame la marquise, mais vous avez bien fait, et, je suis sûr que la seule vue de ce cher enfant si bon, si confiant, si tendre, vous fera du bien et calmera vos préoccupations.

—Vous êtes trop indulgent pour lui, monsieur le curé, répondit la mère en souriant.

—N'est-ce pas un des rares jeunes gens qui n'aient jamais eu besoin de sévérité ? Et ne vous êtes-vous pas bien trouvée de la méthode douce et affectueuse que nous avons suivie pour son éducation ?.....

—C'est vrai, et pourtant je me plais à me tourmenter quand je pense à lui.

—Laissez-moi vous dire, madame la marquise, que je ne reconnais pas là votre habituelle sérénité d'âme. Quand il s'agit de Louis, vous trouvez motif à vous agiter, là où d'autres mères auraient sujet de se réjouir..... Croyez-moi..... pour ce soir, laissons le cher Louis

(1) Du *Correspondant*.

tranquille..... et permettez-moi de vous lire mon petit document pour terminer notre affaire.....

—Allons, c'est dit, je vous écoute, monsieur le curé.....

La marquise s'enfonça dans sa vieille bergère, au coin de la cheminee, et le prêtre s'approcha un peu de la fenêtre, car le jour baissait et sa vue aussi. Il commença lentement sa lecture, et arrivé au bas de la page :

—Vous suivez bien, fit-il.

—Continuez....., répondit faiblement la marquise.

Le curé continua et lut consciencieusement jusqu'au bout. Puis il plia le papier en quatre, avec un :—Eh bien, madame ?

Mais il s'arrêta tout surpris en voyant l'aimable femme qui sommeillait doucement et qui avait certainement perdu les plus concluants des arguments. Il sourit et, ne voulant pas la troubler, prit son bréviaire et se recueillit.

La marquise d'Ardennes était restée veuve de bonne heure, et avait consacré à son fils tous les trésors d'un cœur aimant et éprouvé. C'était une digne et sainte femme qui passait sa vie à prier Dieu et à faire le bien. Elle s'occupait elle-même de l'administration de sa grande fortune territoriale. Un peu grave dans son maintien, sévère dans sa toilette, simple dans toutes ses habitudes, elle s'était fait aimer dans le pays par son inépuisable charité. La rectitude de son jugement inspirait confiance, ceux-là s'en allaient contents qui venaient lui demander aide dans leurs embarras. Bonne pour tous, satisfaite de la vie tranquille et pleine de Langelle, elle ne s'absentait guère, et il avait fallu toute l'ardeur de son dévouement à Louis, pour la décider à faire de fréquents voyages à Paris, au moment de l'éducation du jeune homme. Mais pour cela ni fatigues ni déplacements ne lui avaient coûté pendant les longues années d'internat qu'il avait passées à Vaugirard ; elle venait régulièrement le chercher à Pâques et aux grandes vacances, l'amenant elle-même, s'informant près de ses professeurs du caractère et de l'esprit du jeune homme, et ne le quittant pas pendant les deux mois qu'il passait près d'elle en Limousin. Elle trouvait pour l'occuper des livres amusants, et, sous prétexte de botanique faisait avec lui de longues courses qui se terminaient souvent par une aumône dans quelque chaumière. D'ailleurs elle n'avait jamais eu qu'à se louer de la jeunesse calme, tranquille et facile de Louis. Il n'était point doué d'une intelligence supérieure et n'avait jamais eu de succès brillants, mais la bonté de son cœur le faisait aimer de tous ; et la marquise, dont toute l'ambition était de faire de son fils un bonnête garçon, vivant tranquillement dans ses terres, était pleinement satisfaite de son œuvre. Elle songeait avec délices au moment tant de fois rêvé où Louis amènerait à Langelle une aimable jeune femme

qu'elle appellerait sa fille, et où sa longue solitude serait enfin égayée par le cri joyeux de ses petits-enfants. Le curé de Saint-Ernigont l'avait puissamment aidée dans ce travail de sage éducation. Il était arrivé dans la paroisse peu après la mort du marquis, et c'est lui qui avait dirigé l'âme de la marquise dans le chemin de la piété et du courage où elle était si vaillamment entrée. Il s'appliquait à lui faire mettre de côté tout amour-propre, toute personnalité. " Madame la marquise, répétait-il souvent, pour que Dieu bénisse vos efforts et vous fasse réussir dans cette grande œuvre dont il vous a laissé seule la charge, il faut ne compter pour rien vos goûts et en faire sans cesse le sacrifice....."

Sous ces douces et patientes influences, la bonté naturelle de Louis avait pris un complet développement : à vingt ans, c'était le fils le plus tendre, le maître le meilleur, le paroissien le plus fidèle qu'on pût voir. Les paysans l'aimaient et le respectaient à l'envi :

—Ah ! madame la marquise, répétait souvent la vieille mère Francine, je remercie le bon Dieu tous les jours d'avoir donné au pays un jeune seigneur comme M. le marquis, c'est le bonheur assuré de nos petits-enfants....., et, si la femme qu'il choisira est aussi charitable que lui, il n'y aura point de malheureux à Saint-Ernigont.....

—Dieu le veuille, ma bonne mère, répondait la marquise, qui souriait toujours à cette pensée d'avenir.

—Ah ! si je pouvais seulement la voir avant de mourir ! reprenait la vieille. Voyez-vous, madame, nous ne pouvons pas vous expliquer à vous et à M. le marquis tout ce que nous avons dans le cœur pour vous, c'est trop gênant ; mais, à elle,..... on pourrait aisément lui dire tout ce qu'on pense, et elle recevrait les bénédictions que vous avez amassées à vous deux.

Ces doux projets allaient au cœur de la marquise ; sa vie tout entière, son avenir et le peu de bonheur qu'elle espérait encore reposaient sur son fils bien-aimé. Quand il était revenu au château, à vingt ans, ses études terminées, elle était d'abord décidée à le garder complètement près d'elle ; puis, ayant de plus près étudié Louis, elle avait constaté que le côté dangereux de cette bonne nature était un peu de faiblesse de caractère et d'ignorance des luttes de la vie. Elle pensa que les voyages et le contact du monde compléteraient son éducation, qu'ils achèveraient de faire de lui un homme, et qu'il importait peu que sa solitude à elle se prolongeât encore.

Et la courageuse femme avait embrassé son devoir à deux mains ; elle avait combiné pour lui plusieurs voyages, avec des amis sûrs, l'un en Angleterre, l'autre en Belgique, où il lui restait un peu de famille, enfin elle l'envoyait chaque hiver passer quelques mois à Paris. Louis lui écrivait fidèlement. Il avait contracté tout jeune l'habitude d'une

tendre confiance envers sa mère ; elle l'avait toujours accueilli avec une si indulgente affection ! elle mettait tant de réserve dans sa sollicitude, tant de discrétion dans ses conseils ! Louis l'avait vue toujours la même, d'humeur égale, cachant sous une constante douceur les énergies de son âme, et d'une vertu si aimable qu'elle semblait facile. Il envoyait à sa mère un reflet fidèle de ce qui se passait en lui comme nous envoyons notre image à un miroir lumineux, tout simplement pour voir ce que nous sommes, pour avoir une idée plus juste de nous-mêmes, tantôt nous apitoyant sur une fatigue passagère, tantôt joyeux de quelque heureuse découverte.

C'était dans une de ses dernières lettres, empreintes d'un trouble inconnu jusque-là, que la marquise avait trouvé un sujet d'alarme. Elle avait interrogé son fils, et il avait répondu par la confidence de son amour pour Livadia. Tout d'abord, elle n'avait pas attaché une importance capitale à ce projet qui lui faisait l'effet d'un rêve de jeunesse ; mais Louis y revenait, le nom de la belle Russe se retrouvait sans cesse sous sa plume, il ne parlait point de rentrer à Langelle, quoique le printemps s'avançât. La marquise crut nécessaire de l'appeler pour causer avec lui, et elle l'attendait sous quelques jours.

Un son léger, harmonieux, et encore éloigné, fit lever la tête au bon curé, dans le salon du château, et interrompre son bréviaire. On eût dit les premières notes d'un cor de chasse dans le lointain. Il s'approcha de la fenêtre et, toussant un peu, éveilla la marquise.

—Ai-je dormi, monsieur le curé ? demanda-t-elle toute confuse.

—Oh ! si peu, madame la marquise.....

—Que je vous demande pardon d'une semblable faiblesse ! Je ferai une bonne grand'mère, n'est-ce pas ?

—Je n'en ai jamais douté, reprit gaiement le curé ; mais je ne vous aurais pas troublée si je n'avais cru entendre.....

Au même instant une joyeuse fanfare résonna dans les bois voisins :

—Mon fils ! c'est Louis ! s'écria la marquise en se levant rapidement de son fauteuil et accourant à la fenêtre. Déjà, le cher enfant !

Les sons se rapprochaient, éclatants, bien lancés, faisant retentir les échos du château ; la jeunesse jaillissait de ces notes chaudes et vibrantes et se répandait sur le pays comme des flots pressés de gaieté et de bienvenue. Les vieux domestiques sortaient tous ensemble de l'office ou des écuries :

—Ce ne peut être que M. Louis, disaient-ils entre eux, et d'ailleurs Mme la marquise a l'air de l'attendre.

—Bientôt, en effet, le jeune homme sortit du taillis et déboucha dans l'avenue ; sa bonne figure, échauffée par la course et par la sonnerie, étincelait aux rayons du soleil couchant ; il avait passé son cor autour

de lui et marchait vite, en chantonnant entre ses dents. Quand il approcha, les serviteurs le saluèrent joyeusement :

—Bonjour, monsieur Louis ! bonjour, monsieur le marquis ! dirent-ils tous avec une respectueuse familiarité.

—Bonjour, mes amis ! tout va bien ici ? comment est ma mère ?

Au même moment, il aperçut à la fenêtre la marquise qui le regardait avec des yeux attendris. Derrière elle on distinguait la tête blanche du curé : alors il bondit sur le perron, enjamba les marches en trois pas et entrant dans le salon comme une bombe, vint tomber dans les bras de sa mère avec l'abandon d'un enfant :

—Ma bonne, ma chère maman ! répétait-il en l'embrassant. Ah ! que je suis heureux quand je viens ici, près de vous. Bonjour, monsieur le curé, pardonnez-moi, si je ne vous ai pas vu d'abord. C'est de bon augure de vous trouver là en arrivant ; je vois tout de suite que mon voyage sera heureux.

Le curé posa lentement sa main paternelle sur la tête du jeune homme.

—Mon cher fils, dit-il.

On s'assit et on causa quelques instants. Les domestiques apportèrent de la bière, du sirop, puis le prêtre parla de retourner au presbytère, et Louis, passant respectueusement son bras sous le sien, le reconduisit jusqu'à la barrière :

—Eh bien, mon cher enfant, lui dit sa mère quand il revint, causons maintenant.

—Pas ce soir, mère, répondit le jeune homme subitement devenu grave ; je me sens un peu las et les choses que j'ai à vous dire sont si sérieuses, que je voudrais m'y préparer par un bon sommeil.

La marquise fut frappée de l'air de profonde résolution de son fils, mais, toujours prudente, elle n'insista pas :

—Alors, à demain, dit-elle, en lui prenant tendrement la tête entre ses deux mains ; à demain, va dormir.

Elle laissa le jeune homme se diriger vers sa chambre, se rendit à la chapelle et s'absorba dans une fervente prière. Mais elle se sentait troublée ; l'accent de Louis, sa subite émotion, un air de gravité inconnue et jusqu'à l'effervescence de son arrivée, lui prouvaient qu'elle était en face d'un événement sérieux. N'y tenant pas, elle se leva et s'approcha de la porte de son fils :

—C'est moi, Louis, dit-elle.

—Venez, venez, mère chérie, répondit une voix déjà enfouie dans les oreillers.

Elle entra dans la chambre, se mit doucement à rouler les couvertures, à arranger les rideaux comme lorsqu'il était encore tout enfant et s'assit près du lit, sur une chaise basse, la tête appuyée sur la main du jeune homme. Alors tout naturellement, sans effort, dans cette

douce intimité, ils en vinrent à parler de ce qui leur tenait tous les deux à cœur. Louis raconta son amour avec une candeur qui donnait plus de force encore à ses paroles ; il parla de Livadia, comme on parle d'un être idéal ; il montra dans toute sa vérité la flamme vive de ses rêves, et la marquise, qui le laissait dire sans oser l'interrompre, sentit de suite la difficulté de réprimer un pareil élan :

—Mon pauvre enfant, mon Louis, lui dit-elle, quand il s'arrêta enfin tout bouleversé, je ne veux rien te répondre ce soir, car je me sens moi-même plus troublée que je ne le soupçonnais ; mais, tu dois bien le penser, cet amour m'inquiète, je n'y vois point la douce et gracieuse compagne que je rêvais pour toi. Songes-y, Louis, une étrangère, une schismatique, n'est-ce pas ?

—C'est vrai, ma mère, et vous me connaissez trop pour ne pas savoir que cette pensée m'a été pénible ; mais Livadia est de ces âmes qui ne marchandent pas avec la vérité. Le jour où elle la verra, elle ira à elle sans hésitation, et comment voulez-vous qu'elle ne lui apparaisse pas quand elle sera votre fille, quand elle vous admirera de près, quand elle saura que mon plus vif désir serait de lui voir partager ma foi ? D'ailleurs de pareilles conversions ne sont pas rares avec des esprits de cette trempe. Avez-vous oublié, chère mère, comme nous pleurions d'attendrissement en lisant la conversion de Mme Swetchine ? Et quel bien a fait ensuite cette admirable sainte femme ! Et tant d'autres de ses compatriotes ont suivi le même chemin. Pensez encore à notre spirituelle comtesse de Ségur, qui a charmé mon enfance et qui a donné le jour à un saint ! C'était une Russe pourtant, et de religion grecque, avant de devenir une fervente catholique et une aimable Française. Tenez, mère chérie, quand vous connaîtrez Livadia, je suis sûr que vous serez tentée par la généreuse pensée de ramener une pareille âme à nos croyances.....

La marquise écoutait avec un étonnement douloureux ; jamais elle n'avait vu en son fils ces ardeurs communicatives ; elle sentait qu'un amour violent avait ouvert en lui des sources cachées, et que la femme qu'il aimait ne devait point être une créature vulgaire. Effrayée, surprise, alarmée, elle se repliait sur elle-même et regardait le jeune homme dont l'animation allait croissant et qui aurait causé toute la nuit si elle ne l'eût arrêté :

—Cher enfant, dit-elle, remettons à demain ce qui te reste à me dire, je me sens agitée et je ne vois clair ni dans ton cœur ni dans le mien. Le sommeil nous remettra tous deux, et nos anges gardiens nous apporteront bien pendant la nuit quelques bonnes pensées que nous trouverons demain matin au réveil.

Faisant un effort pour sourire, elle se leva et embrassa son fils, qui lui passa les deux bras autour du cou en s'écriant follement :

—Oh ! mère, que je vous aime ! tenez, je crois que je vous aime trop ! Mon cœur déborde de tendresse et d'admiration pour vous !

La marquise d'Ardennes sourit de nouveau, de ce sourire paisible et doux qui lui était habituel, et sortit sur la pointe du pied, si légère et si gracieuse, que Louis l'entendit à peine :

—Oh mon Dieu, soyez béni de m'avoir donné une telle mère, murmura-t- il en s'endormant.

On eut dit un tout jeune homme, tant son cœur était resté simple et son âme naïve. C'était une de ces natures primitives, réfractaires aux combats de la vie, qui ont besoin de calme autant que de bonheur, et chez lesquelles les leçons de l'expérience ont peine à se faire accepter. Les caractères ainsi faits restent toujours jeunes ; ils ne retombent pas d'un défaut dans un autre, ils vieillissent avec leurs charmantes qualités, sans prendre couleur et consistance, sans perdre grâce et facilité.

Dès l'aube, la marquise s'éveilla du sommeil lourd et troublé qui l'avait peu reposée de ses émotions de la veille. Elle sonna à la hâte sa fidèle Marie, se fit habiller simplement et partit à pied pour Saint-Ernigont. Elle y arriva comme la première messe allait commencer, et l'entendit avec une dévotion plus vive que jamais. Les bonnes femmes du bourg, habituées à la voir ainsi, matinale et pieuse, se recueillaient de leur mieux à côté d'elle, et un pareil exemple réchauffait leur foi. La messe terminée, la marquise se leva, traversa le chœur et se rendit à la sacristie. Le curé remarqua de suite qu'elle était agitée et inquiète :

—Vous pouvez parler, dit-il, nous sommes seuls ici.

La marquise lui confia toutes ses anxiétés ; elle lui raconta que Louis était profondément épris, que cette jeune fille était Russe, point catholique, que ce projet de mariage lui causait de mortelles angoisses et qu'elle ne savait trop ce qu'elle avait à faire. Le saint prêtre baissait la tête, et invoquait Dieu dans une muette prière :

—Mon enfant, dit-il quand elle eut fini, nous voici en face d'une situation grave qui demande de la prudence et une exquise délicatesse. Vous ne pouvez refuser aux violents désirs de votre fils de voir et d'étudier le projet qu'il vous confie.

—Vous croyez donc, monsieur le curé, que je ferais bien de suivre mon inspiration et de partir pour Paris.

—J'en suis convaincu.... Et si les choses sont telles que les dit votre fils, si cette jeune fille est droite, bonne, honnête, je ne crois pas que ce soit votre rôle de mère de briser le cœur de Louis par un refus qui ne s'appuierait que sur des défiances personnelles. Quant aux alarmes que peut vous causer son éducation étrangère et sa religion, je pense que si ce mariage se fait, il faudrait chercher de suite à la retirer du

milieu où elle vit, à l'amener près de vous, pour que nous entourions ce jeune cœur de la sollicitude chrétienne et de la grâce du bon Dieu, qui fera son œuvre, j'en ai la confiance.

—Ah ! priez, priez, monsieur le curé ! s'écria la marquise. Je sens que nous en aurons besoin. Je crois en effet qu'il est sage et bon de partir, et je vais m'y préparer de suite.

—Bien, madame la marquise, reprit encore l'excellent prêtre, calmez votre cœur et que la paix du ciel nécessaire à toute bonne œuvre, vous accompagne en ce chemin. Pour moi, qui m'intéresse si vivement à tout ce qui touche Louis, je vous promets d'offrir demain le saint sacrifice à son intention.

La marquise sortit de l'église consolée et fortifiée ; elle passa par la maison des sœurs, à qui elle donna le soin de distribuer ses aumônes pour toute la semaine ; elle entra en passant chez le vieux Mathurin, qui était très-malade, vit de son œil exercé ce qui manquait au pauvre homme, et elle s'achemina enfin vers le château qu'elle atteignit au moment même où Louis descendait le perron, entouré de ses deux chiens :

—Si matin ! chère maman, s'écria-t-il ; je devrais vous gronder de ne pas veiller davantage sur votre santé.

Il lui prit la main qu'il baisa respectueusement ; la marquise s'appuya à son bras, et, l'entraînant dans la grande allée qui longeait la pelouse :

—Louis, lui dit-elle, j'ai un projet à te proposer.

—Chère maman, je sais d'avance qu'il est bon.

—Je pense à partir avec toi pour Paris, aujourd'hui même.

Le jeune homme ne répondit pas, mais ses yeux brillèrent d'un éclat singulier, comme si deux larmes les avaient mouillées.

—Tu ne dis rien ! reprit la marquise ; est-ce que cela te contrarie ?... Tu comprends que je ne veux pas te faire languir et que j'ai soif de donner une solution quelconque à tes prières.

—Merci, ma chère, ma sainte mère, murmura Louis, je n'osais pas vous le demander, mais vous comblez mon plus vif désir.

Un quart d'heure après, tout était sens dessus dessous au château. La marquise faisait atteindre, par Marie, souriante, des toilettes et des bijoux qui n'avaient pas vu le jour depuis longtemps ; les domestiques allaient et venaient d'un air mystérieux, comme s'ils avaient flairé quelque heureux secret ; les ordres se croisaient, le vieux jardinier se désolait en pensant que ses abricots seraient trop mûrs quand la marquise reviendrait, la cuisinière songeait avec ennui que M. le marquis allait manger avec trop de hâte le déjeuner qu'elle avait préparé avec tant de soin pour son arrivée, et Louis, dans la cour, jouait avec ses chiens, sifflait, chantait, appelait les uns et les autres, et faisait du bruit

comme quatre. En deux heures, tout fut prêt, on attela la calèche, la marquise donna quelques dernières instructions, et le vénérable Baptiste, droit sur son siège, conduisit solennellement la mère et le fils à la gare voisine. Le soir même ils étaient à Paris, et Louis installait sa mère dans son apartement de garçon avec des attentions délicates et des élans de tendresse passionnées.

—Là, ma chère maman, pourquoi n'avez-vous pas amené Marie? Je ne saurai jamais vous soigner. Vous allez manquer de tout ! Et moi qui ne pensais qu'au bonheur de vous avoir chez moi et qui m'en faisais une belle fête, quel égoïste je suis ! C'est votre faute, vous ne voulez jamais penser à vous.

La marquise le rassurait, jouissant de sa tendre affection, et s'organisait paisiblement dans l'appartement de son fils avec cette sûreté de coup d'œil et cette activité sans bruit des natures calmes.

Le lendemain matin, de bonne heure, Louis l'entendit qui marchait dans sa chambre de son pas léger et furtif ; il frappa à la porte et la trouva déjà prête. Avec ce tact qu'elle portait en toutes choses, elle avait compris qu'elle devait ajouter un peu à son extrême simplicité de Langelle, et le bon Louis resta dans une admiration naïve contemplant sa mère, si élégante, si fine, sous ses vêtements noirs rehaussés de jais.

—Savez-vous, chère maman, lui dit-il en l'embrassant, qu'avec vous on a tous les jours des surprises nouvelles et que lorsqu'on croit connaître tous vos trésors de grâce et de vertu, vous avez la coquetterie d'en découvrir d'autres que vous teniez cachés? Je vais être fier de vous conduire à mon bras ce matin.

—Cher enfant, dit la marquise, je comptais seulement aller à l'église.

—Eh bien, je vais vous proposer un plan plus vaste : primo : je vous accompagne à Sainte-Clotide et je prie avec vous, ce qui ne vous fâchera pas, n'est-il pas vrai? Vous m'accorderez que j'en ai bien plus besoin que vous ; secundo, j'envoie Jean vous attendre à la sortie de la messe avec ma voiture, et je pense que, puisque vous avez bien voulu descendre chez moi, vous ne refuserez pas davantage de monter dans mon phaéton et de vous laisser conduire au Bois ; tertio, c'est la partie machiavélique de mon projet: je ne vous cacherai pas que la comtesse Livadia a l'habitude d'y venir souvent à cette heure-là, et que j'aurai peut-être le bonheur de vous la présenter dès ce matin, au moins de loin.

—Oui, oui, de loin, dit vivement la marquise, qui reculait instinctivement.

Et comme elle remarqua que cette exclamation avait causé à Louis une ombre de tristesse :

—Ton plan est parfait, ajouta-t-elle gaiement. Va donner tes ordres et, dans cinq minutes, nous sortirons ensemble.

Le jeune homme quitta la marquise tout joyeux. Au même moment, un coup de sonnette retentit, c'était Marie, la femme de chambre, qui arrivait avec le reste des bagages.

Une demi-heure après, Louis et sa mère étaient agenouillés au pied de l'autel de la Vierge, et, si recueillis, si fervents, qu'ils ne voyaient pas même ceux qui les entouraient. Pourtant, la marquise avait été de suite reconnue par une de ses vieilles amies, la comtesse du Feuillant, qui, dans l'exubérance de sa joie, eut grand'peine à attendre la fin de la messe pour profiter de sa découverte. Aussi, à peine le prêtre, précédé du bedeau, eut-il traversé les rangs des fidèles agenouillés, pour retourner à la sacristie, qu'elle se leva et alla frapper sur le bras de la marquise.

—Comment c'est vous, chère ! quelle aimable surprise ! et ce grand garçon-là qui ne nous en avait rien dit ! C'est joli de faire des cachotteries à ses vieux amis !

La marquise d'Ardennes se leva et suivit Mme du Feuillant sous le porche de l'église.

—C'est une vraie fête pour moi de vous retrouver si vite, répondit-elle en embrassant son amie, car je suis arrivée d'hier soir.

—Cela ne me surprend pas, reprit Mme du Feuillant, vous savez bien que j'ai toujours eu de la chance, et je suis trop vieille maintenant pour en perdre l'habitude. Ah ! çà ! c'est convenu, je vous emmène déjeuner..... Mon Dieu ! que tout le monde ici va être heureux de vous revoir. Pourquoi n'êtes-vous pas plus souvent à Paris ? Vous nous manquez ! Vous êtes de ces femmes qu'on ne remplace pas..... Mais venez donc, au lieu de causer là, nous serons bien mieux chez moi.....

—Merci, répondit la marquise, je ne puis ce matin.

—Vraiment, alors ce soir, à dîner.

—Eh bien, soit, reprit la marquise, à ce soir avec grand plaisir.

Elle demanda quelques nouvelles, quelques détails sur leurs relations communes, et, cédant à l'impatience, à peine comprimée, de son fils, tendit une dernière fois la main à sa bonne et étourdissate amie, et suivit enfin Louis dans son élégant phaéton.

En quelques minutes ils furent au Bois. Le cheval, incessamment excité par le marquis, fendait l'air avec une extrême rapidité ; la matinée était superbe et promettait une chaude journée ; les promeneurs, mis en gaieté par ce beau soleil, par ces allées fraîchement ratissées et arroseés, par ces pelouses vertes qui avaient déjà toute leur parure et que l'été n'avait point encore brûlées, avaient tous l'air joyeux et avenant. D'ailleurs ils n'étaient pas nombreux. Si peu de gens dans ce

fiévreux Paris ont le loisir ou le courage de se promener ainsi le matin et de jouir d'une fraîchenr et d'une solitude relatives. La marquise d'Ardennes ressentit le bien-être de cette course matinale ; elle avait été rompue autrefois à toutes les élégances, à tous les raffinements de la vie parisienne, et elle retrouvait, avec un étonnement mêlé de satisfaction, ce parfum aristocratique d'une existence qui avait été heureuse et qui s'était éteinte depuis longtemps dans le veuvage et l'isolement.

—Tu as eu une bonne idée, dit-elle à son fils ; cette matinée est vraiment délicieuse, et je suis heureuse de retrouver près de toi des souvenirs de ma première jeunesse depuis longtemps disparus.

—Dieu soit loué ! chère mère, si votre Louis peut vous rendre un peu de bonheur.

Il avait dit cela avec une impression de tristesse dont sa mère saisit bien la nuance. Elle suivit son regard et le vit qui cherchait avidement dans toutes les directions quelqu'un qu'il ne trouvait pas. L'allure du cheval s'était ralentie sans qu'il songeât à la ranimer ; évidemment il souffrait d'une espérance envolée et de la pensée qu'il ne verrait pas, ce matin-là, la comtess Livadia.

—Comme il l'aime ! se dit la marquise avec inquiétude.

Au même instant, un nuage de poussière s'éleva sous les pieds d'un groupe de chevaux au bout de la longue allée qu'ils parcouraient ; les yeux du jeune homme lancèrent un élair de joie :

—Mère, regardez bien, dit-il, c'est elle peut-être.

Les cavaliers s'approchèrent au galop. Ils étaient quatre : le vieux comte Nelsor, superbe et de grande mine dans sa verte vieillesre ; le prince et la princesse Barloni, que la marquise connaissait, et la belle Russe.

—Les voilà enfin, dit Louis entre ses dents ; ma mère, c'est la comtesse Livadia.

La marquise, profondément agitée, dévorait du regard le groupe qui s'approchait et dont le galop se ralentissait. Quand elle put distinguer Livadia, un flot de sang lui monta aux joues, tant elle fut surprise et comme effayée de cette grâce, de cette enivrante beauté dont sa nature délicate lui fit apprécier d'un coup d'œil toutes les splendeurs. Ils avançaient toujours sans faire attention au phaéton, et la marquise put saisir dans toute sa vérité l'expression de résolution et de charme sévère qui était habituelle à la jeune fille. Puis, quand ils furent à quelques pas, Louis les ayant salués, ils se tournèrent tous légèrement de leur côté et s'inclinèrent, le comte Nelsor avec politesse, Livadia avec un sourire pénétrant qui transforma en un instant son visage, et la petite princesse avec un air mystérieux et empressé, en se penchant vers son mari et lui disant à demi-voix :

—Vous avez reconnu la marquise d'Ardennes ? Il paraît que cela devient sérieux.

La marquise répondit au salut qu'elle avait reçu avec l'aimable gravité qui ne la quittait guère, et les deux groupes s'éloignèrent en sens inverse.

—Ah ! mon enfant, murmura-t-elle après quelques minutes de silence, je l'aurais voulu moins belle ! Que d'ardeur ! que de force sous cet admirable visage.

N'est-ce pas, mère, qu'elle est d'une radieuse beauté ? s'écria Louis encore tout enivré. Ah ! je savais bien que vous en seriez subjuguée comme moi, comme tous ceux qui l'approchent. Quelle belle œuvre Dieu a faite le jour où il l'a créée ! Tenez, mère, elle m'apparaît dans mes rêves comme une de ces larges fleurs épanouies, dépassant toutes les autres par leur éclat et répandant autour d'elles une sorte d'ivresse à force de parfum et de beauté !

La marquise ne savait trop si c'était son fils, le calme et simple Louis, qui parlait avec une si poétique exaltation ; son effroi grandissait à mesure qu'elle découvait la fougue de ses sentiments, et ce fut tout bas qu'elle se dit à elle même :

—Il y a des fleurs dont la vertu trop puissante cause une mortelle ivresse à ceux qui en respirent le parfum.

Ils tombèrent tous deux dans un long rêve et revinrent à Paris presque sans s'en douter, cédant à cette impression de langueur et d'intimes réflexions qui suit les émotions vives.

La vieille Marie avait tout préparé, et son laborieux visage, auquel la marquise était habituée depuis trente ans, la calma un peu en la faisant rentrer dans le cercle de ses habitudes journalières. Elle fit un effort pour retouver cette sérénité qu'elle n'aimait pas perdre et dont les âmes comme la sienne se font une seconde nature ; elle fut si douce, si bonne, si spirituelle pendant leur déjeuner en tête à tête, que Louis se laissa gagner et que la jeunesse, l'ardeur, l'amour, la gaieté, l'exubérance de ses vingt-cinq ans, s'échappèrent en élans joyeux, sous la main tendre et délicate de sa mère. Désormais la marquise savait à quoi s'en tenir sur son fils ; elle avait sondé les moindres replis de son âme, elle lisait en lui comme en un livre ouvert ; il ne lui restait plus qu'à étudier cet autre cœur, autrement fermé, autrement résolu, dont la seule apparition lui avait causé un frémissement douloureux.

JACQUES BRET.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU MOIS

Le 11 juin 1885, nous apprenions la chute du gouvernement libéral anglais.

Après avoir survécu au désastre du Soudan et à l'affaire Anglo-Russe, le cabinet Gladstone est tombé sur une question d'impôt sur la bière.

Pour celui qui ne connaît pas le peuple Anglais et la situation politique actuelle, ce dénouement peut sembler inexplicable. Les Anglais ne s'en étonnent nullement.

" La chose peut paraître dégoûtante ", dit sir Thomas Brassey, ancien secrétaire de l'Amirauté, " mais les intérêts de la bière jouent un grand rôle en Angleterre. Je l'ai toujours considérée comme l'antidote du socialisme et l'amie de la propriété foncière.

" Nous sommes dominés par des barils. Ils sont les remparts, malheureusement nécessaires, de la propriété. "

Ce n'est pas là cependant la seule cause qui a déterminé la chute du cabinet. Le désastre du Soudan et la question Anglo-Russe, sans renverser le gouvernement, l'avaient considérablement ébranlé. Les conservateurs s'unirent pour blâmer l'administration ; parmi les libéraux, il y eut quelques défections et le cabinet ne se maintint que grâce à l'élément irlandais, qui, par suite de la division presqu'égale des partis, se trouve en ce moment à avoir voix prépondérante dans la Chambre.

Les partisans du *Home-Rule* se souciant fort peu de la politique extérieure, résolurent de donner leurs voix à ceux qui leur promettraient davantage. Dès qu'ils s'aperçurent que Gladstone n'avait plus rien à leur offrir, ils lui retirèrent leur appui.

Depuis la première nouvelle de la chute des libéraux, on se demandait avec curiosité qui oserait recueillir un héritage aussi embarrassant.

A la demande de la Reine, le marquis de Salisbury s'est chargé de ce soin et a réussi, après maintes difficultés, à former le ministère suivant :

" Premier ministre et ministre des affaires étrangères, marquis de Salisbury ; premier lord du trésor, sir S. Northcote ; chancelier de

l'échiquier, sir M. Hicks Beach ; lord grand chancelier, sir Hardinge Gifford ; garde des sceaux, comte de Harrowby ; intérieur, sir R. Ashton Cross ; colonies, col. F. Stanley ; guerre, trés honorable W. Honey Smith ; secrétaire pour les Indes, lord R. Churchill ; premier lord de l'amirauté, lord Hamilton ; président de la chambre locale du gouvernement, A. J. Balfour ; président de la chambre du commerce, duc de Richmond et Gordon ; vice - président du conseil, honorable E. Stanhope ; lord lieutenant d'Irlande, comte de Carnarvon ; lord chancelier d'Irlande, très honorable Ed. Gibson.

" Ministre des postes, lord John Manners.

" Procureur-général pour l'Irlande, M. Holmes.

" Procureur-général de la Reine en Irlande, M. Monroe.

" Chancelier du duché de Lancaster, M. Henry Chaplin.

" Premier commissaire des travaux publics, sir David R. Plunkett.

" Secrétaire du parlement au trésor, M. Rowland Winn.

" Secrétaire du parlement au ministère des Indes Orientales, lord Harris.

" Secrétaire à l'amirauté, Charles T. Ritchie.

" Lord civil de l'amirauté, Ellis Ashmead Bartlett.

Les membres du cabinet proprement dit sont :

" Le marquis de Salisbury.
" Sir Stafford Northcote.
" Sir Michael E. Hicks Beach.
" Sir Hardinge Gifford.
" Vicomte Cranbrook.
" Lord Harrowby.
" Sir Richard Ashton Cross.
" Colonel Frederick Stanley.
" Très honorable Wm. H. Smith.
" Sir Randolph Churchill.
" Lord George Hamilton.
" Lord John Manners.
" Duc de Richmond et Gordon.
" Honorable Edward Stanhope.
" Comte de Carnarvon.
" Très honorable Edward Gibson."

On commence déjà à voir à l'étranger l'impression produite par la chute du cabinet Gladstone. En Allemagne, on manifeste une joie qui éclate jusque parmi les membres de l'ambassade allemande à Londres.

En Russie, on est trés anxieux ; la question afghane paraissait

complètement réglée et tout est remis en question. Les chefs conservateurs se sont trop engagés dans leurs discours récents sur l'Afghanistan.

Le marquis de Salisbury se trouve vis-à-vis de la Russie comme M. Gladstone l'était vis-à-vis de l'Autriche quand il prit, la dernière fois, le pouvoir.

L'avénement des conservateurs n'est pas, non plus, désirable pour la France. Lord Salisbury est beaucoup trop engagé par son passé ; d'ailleurs, au sujet de l'Egypte et du canal de Suez, sa politique sera plus énergique que celle de son prédécesseur.

***

La Russie continue toujours ses empiètements du côté de la Chine et de l'Afghanistan.

Une telle politique ne peut manquer d'exciter la jalousie des puissances européennes.

L'Allemagne semble disposé à s'allier à l'Angleterre, sans néanmoins se déclarer ouvertement hostile à la Russie.

L'Empereur Guillaume est dans un état de santé très précaire et, vu son grand âge, sa mort prochaine ne surprendrait personne.

Déjà le chancelier, M. de Bismark, tourne ses regards vers l'héritier présomptif de l'Empire. C'est de lui un effet que dépend le sort du grand Empire d'Allemagne.

Il sera donc intéressant de savoir quels sont le caractère et les capacités de ce Prince. Nous empruntons du *Gaulois* l'esquisse suivante :

" Quand les Allemands voient Frédéric Guillaume à la tête de son état major, ils lui donnent le nom du Dieu Mars. Le prince est, en effet, le plus beau soldat de l'Empire, la perfection du type militaire, par sa magnifique prestance."

" Il est décoré de l'aigle noir, chevalier de l'annonciade, de la Toison d'or, de St. André qui remplace tous les ordres chevaleresques de Russie. Il est décoré aussi de l'ordre Russe de St. Georges, de première classe, qui n'est donné que sur le champ de bataille. Il a soixante-onze grand'croix, parmi lesquels la grand'croix de l'aigle Rouge, de l'ordre de la Couronne et de la Légion d'honneur de France."

" On a fait courir les bruits les plus étranges sur ses sentiments politiques. On en a même fait un ennemi du grand-chancelier, et on s'est persuadé que, à son évènement au trône Impérial, il changerait de fond en comble sa politique. Il n'en est rien. Le prince fait le plus grand cas de M. de Bismark et ne pourrait pas suivre une autre politique que la sienne, qui est la politique de l'Allemagne. Il se peut bien qu'il ne soit pas d'accord avec lui sur certains détails ; mais il comprend

que les grandes lignes, par lui trassées, sont les seules qu'il faille suivre dans l'intérêt National. Le prince de Bismark sera, tant qu'il vivra, le bras droit des empereurs Allemands."

" La politique inaugurée par M. de Bismark à l'égard de la France, politique de paix et d'entente, a trouvé en lui un des plus chauds partisans. Il partage en cela les sentiments de l'aristocratie et des personnes les plus éclairées de l'empire et surtout du Berlin."

Avec un pareil Souverain nous ne devons pas nous attendre au démembrement de l'Empire d'Allemagne.

* *
*

La France vient de faire un pas de plus vers l'incrédulité et l'athéisme.

Victor Hugo partage avec Marat le triste honneur d'avoir été adoré par la populace.

Le temple de Ste. Geneviève à été arraché à l'Eglise ; le poète l'occupe et reçoit les honneurs que l'on refuse à Dieu.

Monseigneur Guibert, cardinal archevêque de Paris, a protesté contre la profanation du temple dans les termes suivants :

" *Monsicur le Ministre,*

" La Chambre des députés a mis récemment à son ordre du jour une proposition qui a pour objet de restituer le Panthéon à sa destination primitive, et de supprimer le chapître de Ste-Geneviève.

" Le gouvernement ne s'étant pas encore prononcé sur cette question, j'ai l'espoir qu'il usera de son influence pour détourner le parlement de cette mesure législative.

" Des actes récents, qui ont profondément contristé l'Eglise, sembleraient devoir me faire hésiter à invoquer la protection du pouvoir dans la circonstance présente ; mais ces pénibles souvenirs ne me font pas oublier que les dépositaires du pouvoir sont les défenseurs nés des institutions sociales, parmi lesquels il faut placer en première ligne la Religion.

" Le titre même de la proposition devrait suffire pour la faire condamner.

" La destination primitive de cet édifice, est celle que lui a donnée le roi Louis XV.

" Ce monument n'était que la continuation d'une œuvre religieuse aussi ancienne que la nation Française. La gloire de Ste-Geneviève, déjà grande de son vivant, acquit, peu de temps après sa mort, un tel éclat que la basilique où reposaient ses restes, bien que dédiée à St-

Pierre et à St-Paul, ne tarda pas à perdre dans l'usage populaire le nom des deux apôtres pour prendre celui de la vierge de Nanterre.

" La destination de ce temple remonte donc à nos origines et lorsqu'on parle de le ramener à sa *destination premitive*, ce n'est pas seulement une profanation qu'on propose, c'est un flagrant démenti qu'on inflige à l'histoire.

" A qui veut-on plaire en ôtant à l'église Ste-Geneviève son caractère religieux? Evidemment ce n'est pas aux chrétiens qui la fréquentent. Or, nous le savons, ils sont nombreux et empressés ; par leur nombre et leur origine ils fournissent l'expression la plus authentique de l'opinion de la cité.

" Et c'est tout le peuple chrétien qu'on voudrait contrister pour plaire à ceux qui ne veulent d'aucune religion et d'aucun culte?

" Si la seule vue d'un temple offusque les regards de ceux qui ont oublié la foi et la prière, il faudra donc leur sacrifier toutes nos églises?

" Cette destination, dit-on, est patriotique et nationale : il s'agit de rendre hommage à la mémoire des grands hommes et d'honorer leurs restes.

" Si ces grands hommes sont de ceux qui n'ont pas renié la religion, c'est insulter leur mémoire que de chasser Dieu de son temple pour y placer leurs dépouilles.

" S'il s'agit des hommes célèbres que l'impiété révendiqne comme ses patrons ou ses adeptes ne peut-on pas les honorer sans banir la religion d'un sanctuaire qui lui appartient?

" Que les partisans de la libre pensée imitent le zèle des catholiques ; qu'ils élèvent le Panthéon de leurs hommes illustres ; notre foi pourra s'en affliger mais le grand nombre des croyants ne sera pas sacrifié à une poignée d'incrédules.

" Ne serais-ce pas d'ailleurs une étrange façon d'honorer les ennemies de Dieu, que de les placer sous la garde des souvenirs les plus sacrés de la foi catholique?

" Une nation peut oublier son Dieu, mais quand elle l'a connue elle ne le remplace pas. La foi peut languir dans l'âme d'un peuple mais on ne la remplace pas par un culte de convention, sans vérité et sans vie.

" Ces considération sont trop évidentes pour ne pas s'imposer à la sagesse des réprésentants du pays, surtout présentées avec l'autorité qui se rattache aux paroles des membres du gouvernement.

" Aussi M. le ministre, je ne puis m'empêcher d'espérer que vous userez de votre influence pour écarter cette mesure.

" A deux reprises déjà, l'Eglise de Ste. Geneviève a été rendue au culte catholique.

" L'enthousiasme avec lequel le peuple de Paris à toujours accueilli

la restauration de sa patronne, montre bien que cet acte répondait au vœu général.

" J'ai donc la ferme confiance que le gouvernement voudra bien prendre en main la cause de l'Eglise patronale Ste-Geneviève et d'un culte treize fois séculaire.

" Veillez agréer M. le ministre, l'assurance de ma haute considération.

† J. Hipp. Cardinal Guibert,
Archevêque de Paris."

Son Eminence a reçu de M. Goblet, ministre des cultes, la réponse suivante :

Monsieur l'Archevêque,

" Vous m'avez adressé une protestation qui, dans la forme comme dans le fond, dépasse absolument votre droit. Je puis comprendre dans une certaine mesure l'émotion que vous cause la décision prise à l'égard du Panthéon, bien que la légalité n'en soit pas contestable et que l'édifice qu'elle concerne n'ait jamais été, en réalité, considéré comme une église, nécessaire aux besoins du culte.

" Mais le sentiment que vous avez pu éprouver ne saurait excuser des écarts de langage aussi contraires au caractère de votre haute fonction qu'à vos devoirs envers le gouvernement et ne vous autorisait à aucun dégré, à discuter ses actes et sa politique générale. "

" Une semblable attitude n'est assurément pas de nature à pacifier les rapports entre l'Etat et l'Eglise : je le regrette pour ma part. Il vous appartient d'apprécier si vous servez utilement ainsi les intérêts que vous voulez défendre. "

" Recevez, monsieur l'archevêque, l'assurance de ma haute considération. "

" Le ministre de l'Instruction-Public, des beaux arts et des cultes. "

" René Goblet. "

Celui qui insulte l'homme auquel son caractère et son âge interdisent toute réplique comment doit-on l'appeler ?

Que dire en face de pareilles infamies ?

Cependant, malgré ces démonstrations communardes, il semble qu'il y a en France une tendance prononcée vers les idées modérées et même monarchiques.

La mort de l'Amiral Courbet, ce brave officier qui vient de conquérir une colonie à la France, à plongé sa patrie dans le deuil. Du fond

de sa tombe sa voix s'élève pour dénoncer ceux qui ruinent le royaume de Louis XIV et de St Louis.

Son devoir lui défendait, de son vivant, de blâmer ses supérieurs, mais à des amis intimes, il avait écrit toutes une série de lettres, contenant des révélations peu propres à exalter la République aux yeux du peuple. Ces lettres, publiées après sa mort, causeront probablement grand tort au parti républicain dans les prochaines élections générales.

La paix Franco-Chinoise est maintenant conclue. D'après les termes du traité, l'Annam est définitivement cédée à la France. Un traité de commerce est intervenu en vertu duquel les marchandises Françaises entrèrent en Chine en payant des droits moins éleves que celles des autres nations. Enfin, la France s'est acquise une colonie qui promet de devenir plus tard une source féconde de richesses.

***

La malheureuse Espagne est en proie à ce fléau terrible, le choléra. L'épidémie, qui a d'abord commencé dans les provinces du midi, s'avance graduellement vers Madrid. Des milliers de personnes succombent tous les jours à ce mal terrible. En vain des médecins célèbres, venus de toutes les parties de l'Europe, s'efforcent d'arrêter ses progrès, la peste sévit toujours avec une plus grande rage et semble se railler des savants.

On avait, crorait-on, trouvé dans l'inoculation un remède efficace. Le peuple surtout se croyait sauvé ; mais le résultat trompe l'attente générale. Cette opération n'arrête pas le progrès du mal. Le gouvernement a défendu de la pratiquer. Cependant craignant une émeute populaire, on vient d'accorder encore une fois la permission de pratiquer l'inoculation, mais à titre d'essai seulement.

Espérons que l'Espagne sera bientôt débarrassée de son hôte terrible et surtout qu'il ne s'avisera pas de traverser la mer pour nous rendre visite.

***

Une dépêche de Rome annonce que Monseigneur Walsh, Supérieur du collège de Maynooth, en Irlande, a été nommé archevêque de Dublin.

Au prochain Consistoire, Sa Sainteté, Léon XIII présentera le chapeau au cardinal, et aux archevêques de Capoue, de Cologne et de Bologne et à Nosseigneurs Moran, Scrafford et Christoferia.

Le royaume d'Italie vient de passer par une crise ministérielle. On attribue la chute du Signor Mancini à son refus d'accepter l'alliance

anglaise en 1882 et à son action récente à Massowah, où il a envoyé des troupes sous le prétexte de coopérer avec les anglais.

Le général Cialdini ayant refusé de former un cabinet, le Signor Depretis s'est chargé de ce soin et vient d'annoncer son acceptation officielle à la Chambre des députés.

L'Italie est malheureuse dans ses alliances. Le Vieillard du Vatican, sans royaume et sans soldats dispose d'une plus grande puissance qu'elle et excite sa jalousie.

***

Aux Etats-Unis, à New-York surtout, on se réjouit de l'arrivée de la statue collossale de la Liberté, faite par M. Bartholdi et présentée par lui à la ville de New-York.

La cité entière était décorée et des milliers de personnes acclamèrent le vaisseau Français portant cette statue vraiment extraordinaire.

L'Amérique possède maintenant son *colosse de Rhodes*. La statue de la Liberté, sera placée sur un piédestal énorme à l'entrée du port de New-York ou elle servira de phare. *La Liberté éclairant le monde*, disent nos voisins.

"Une seule chose," dit le *Freeman's Journal*, de New-York, "nuisait à la joie générale. On regrettait qu'en même temps que la statue, la France n'ait pas envoyer le piédestal. La Liberté de Bartholdi donne une excellente idée de la Liberté en France. C'est:

"*The baseless fabric of a dream.*"

Depuis bien des années déjà, les Etats-Unis sont dans un état perpétuel de guerre avec les sauvages. Après le terrible massacre de Custer et de ses soldats en était parvenu à les tenir à distance.

Dernièrement ils sont sortis encore une fois de leurs réserves, en ce moment, le gén. Crook se prépare à leur livrer bataille.

Nous devons nous estimer heureux d'avoir, au commencement, adopté à l'égard des indigènes, une politique plus douce que le gouvernement des Etats-Unis.

Malheureusement les sauvages ne sont pas les seuls qui ont à se plaindre des américains.

Interprétant mal la fameuse dévise de Monroe, "L'Amérique pour les Américains" leur gouvernement prétend avoir voix profondérante dans tout ce qui concerne l'Amérique; il s'arroge même, en certaines circonstances, le droit de régler les difficultés par la force des armes.

Tout dernièrement nous avons eu sous les yeux plusieurs exemples de cette politique singulière. A Panama, le gouvernement des Etats-

Unis à envoyé des troupes et a presque pris part à la guerre ; son attitude jalouse vis-à-vis des constructeurs du canal de Panama, sa répugnance à conclure un traité de réciprocité avec le Canada, ainsi que bien d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer, tendent à démontrer que ce pays aspire à la domination sur ce continent.

Cependant, si nous nous guidons sur l'histoire du passé, nous pouvons dire que le Canada est appelé plus tard à dominer en Amérique car les peuples du Nord finissent presque toujours par l'emporter sur les peuples du midi.

Nous avons déjà en Amérique des exemples frappants de la faiblesse des peuples habitant les pays tropicaux.

Quelle différence entre le Canada et le Mexique, les Etats-Unis et le Brésil. Les Etats du Nord pleins de force et d'énergie, ceux du Sud, minés par des discordes intestines, épuisés par des révolutions.

***

Au Canada la fête nationale a été célébrée de la manière ordinaire.

Le système inauguré depuis quelques années, de célébrer la St. Jean-Baptiste dans différentes villes à tour de rôle, opère avec un succès complet.

Cela offre le double avantage de faire connaître le Canada aux canadiens et d'attirer le commerce dans les différentes villes du Canada Français.

Cette année, Ottawa et St. Jean d'Iberville se sont partagés les honneurs. Les Canadiens d'Ontario ont fait à leurs frères de Québec une réception magnifique. Jamais fête plus splendide n'a eu lieu dans cette Province.

***

Protégé par les marais de la rivière au Castor, Gros-Ours est encore libre et semble se moquer du général Middleton et de son armée.

Il n'attaque plus cependant et il se rendrait volontiers s'il ne craignait la corde. Ce chef est responsable du massacre des RR. PP. Fafard et Marchand au lac à la Grenouille. D'après les rapports qui nous arrivent ses guerriers l'abandonnent peu à peu.

Aussi Middleton, s'apercevant de l'inutilité de garder plus longtemps une armée nombreuse sur un pied de guerre, a-t-il résolu de renvoyer tous les volontaires, ne conservant que les corps permanants, qui, au nombre de 450 hommes environ, resteront dans l'Ouest jusqu'à la complète pacification du pays.

On est maintenant naturellement porté à examiner quels sont les causes de la révolte et quel en sera le résultat.

Ces deux questions demeurent encore sans réponse. Il n'est pas douteux que les métis aient des griefs sérieux. Quels sont ces griefs? C'est ce que nous apprendra le procès de Riel; ce procès restera célèbre dans l'histoire du pays car ce sera celui du gouvernement.

En ce moment les regards du Canada tout entier sont fixés sur le malheureux chef des métis. Quelques uns veulent qu'il soit pendu; le plus grand nombre veut qu'il obtienne justice.

Les territoires du Nord-Ouest sont dévastés et bien des familles sont plongés dans la misère. Mais les souffrances des colons sont loin d'égaler ceux des malheureux métis qui ont perdu nonseulement leurs biens mais encore leurs chefs de famille. Ces derniers gémissent dans des cachots en attendant leur procès.

La question des sauvages devra recevoir l'attention du gouvernement. Aux Etats-Unis on n'a pas été capable d'adoucir le caractère de ces peuplades barbares. Pour éviter le massacre des blancs il leur faut tenir constamment une armée sur pied.

Au Canada la question semble moins épineuse. Les sauvages sont plus doux, on pourrait presque dire plus civilisés. D'où vient cette différence? Cela vient de ce que les sauvages du Canada ont eu parmi eux des missionnaires catholiques.

Jamais peut-être les missionnaires n'ont rendu d'aussi grand services que pendant la derniers troubles. Si nous avons évité une longue et sanglante guerre, c'est à eux que nous le devons. Toujours on les a vu entre les sauvages et les blancs; prêchant aux uns la soumission, aux autres la miséricorde. Depuis Monseigneur Taché jusqu'au dernier de ses prêtres, tous ont agi en héros; quelques-uns mêmes sont tombés martyrs de leur dévouement.

Quand le général Middleton a voulu se mettre en relation avec les révoltés il l'a toujours fait par l'intermise de prêtres catholiques. Jamais ils ont refusé d'entreprendre ces missions périlleuses et leurs efforts ont été presque toujours couronnés de succès. Ils ont arraché des témoignages d'admiration aux protestants les plus fanatiques.

On ne peut se figurer la vie de souffrance et de privations de ces nobles champions du Christ.

Le capitaine LeVasseur, du 9ème Bataillon, de Québec, actuellement en garnison à Calgarry, à eu l'occasion de rencontrer plusieurs missionnaires.

Les lignes suivantes pourront, peut-être, donner une faible idée de la misère de ces saints prêtres :

" Le Rév. P. Doucet " dit-il, " a pris le dîner au camp et, peu après, repartait à cheval à travers la prairie pour se rendre chez lui à la réserve de Sapomaxika, pendant qu'Evanturel et moi nous chavauchions droit sur Cluny. Nous vîmes le missionnaire et sa monture s'éloigner, se

rapetisser dans la distance, puis ne devenir qu'un point et disparaître dans une coulée.

" Et voilà la vie illustrée du missionnaire, nous disions-nous. Il est parti d'une distance de dix milles pour venir dire la messe au bénéfice d'une demi douzaine de catholiques ici, dont cinq canadiens-français et un anglais, sans compter notre détachement, et il repart pour ses pénates, comme il était venu.

" Nous avions remarqué en arrière de lui, sur sa selle, un petit sac de toile qui paraissait contenir des provisions.

" A notre retour à Gleichen, le sergent de garde nous informa que le P. Doucet, en passant près du corps de garde, avait demandé aux soldats s'ils n'avaient pas quelques morceaux de pain de reste à lui faire cadeau, parcequ'il n'avait *rien à manger* chez lui.

" Nos soldats avaient empli le petit sac qu'il portait en croupe sur son poney, en regrettant bien de ne pas pouvoir faire davantage.

" Vers 8 heures du soir, le Père Doucet repassa dans le champ, en route pour la *maison accoutumée*, chez Victor Beaupré ; il avait trouvé les eaux de la rivière des Arcs, gonflées outre mesure et débordant sur ses rives. Il avait essayé de la traverser, mais il avait eu de l'eau jusqu'à la moitié du ventre du poney ; il avait alors tourné bride, n'osant pas risquer la traversée. Il était mouillé jusqu'à la ceinture.

" Aujourd'hui le père Doucet est encore ici, attendant qu'il plaise à la rivière de reprendre son niveau ordinaire.

" Il n'aura rien perdu pour attendre. Car, en apprenant son état de dénuement, nous lui avons fait un sac bien arondi de provisions variées, au milieu desquelles nous avons glissé plusieurs tablettes de bon tabac."

***

Avant de terminer, il convient de mentionner le nom vénéré de celui qui a amené au Canada l'ordre des Oblats, auquel appartenaient les missionnaires du Nord-Ouest. Après les magnifiques oraisons funèbres de Monseigneur Bourget, prononcés par Monseigneur Taché et M. l'abbé Colin, il serait malséant de notre part de vouloir ajouter quelque chose.

Jamais le peuple de Montréal ne perdra le souvenir de ces funérailles magnifiques. Que ces cérémonies chrétiennes nous semblent sublimes en face des pompes païennes de l'ancien monde !

Monseigneur Bourget sera une des grandes figures de notre histoire. Son nom sera

" *One of those few immortal names*
Which were not made to die."

R. Errol Bouchette.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Prévoyance des insectes pour leur progéniture.—Distribution du corps humain.—Intelligence des animaux.—Cloche remarquable—Lumière au magnésium.—Le Musc.—Cerveau humain.—Navire déchu.—Forêts pétrifiés.—Fabrique monstre de Cigares.—Cheval de prix.—Vers de terre.—Pavage.—Arbres énormes.—Cheval farceur.—Tour de porcelaine.—Dé à coudre.

En aucune manière, l'influence mystérieuse de l'instinct sur le monde des insectes ne se manifeste d'une manière plus sensible que par le soin qu'ils prennent pour la sûreté et la première subsistance de leur progéniture. De même que les parents, à leur lit de mort, emploient tous les moyens en leur pouvoir pour assurer la subsistance et la prospérité de leurs enfants lorsqu'ils ne pourront plus veiller sur eux, ainsi les insectes, que la nature a condamnés à périr avant même que leur progéniture soit née, montrent une sollicitude vraiment admirable pour pourvoir à ses premiers besoins pendant qu'elle sera à l'état de larve.

Le papillon, au terme d'une existence éphémère, cherche un endroit convenable pour y déposer ses nombreux œufs. Et n'allez pas croire qu'il les confiera à la plante ou à la fleur qui lui a fourni à lui-même sa subsistance. Non, il cherchera pour cela une plante particulière qui forme la nourriture invariable des larves de son espèce. Les différentes espèces de mithes pénètrent dans nos meubles, partout où il y a des fourrures, des effets de laine, etc., pour y déposer leurs œufs, et ces œufs donnent naissance à des vers qui sont la terreur et le désespoir des ménagères. La famille des ichneumons, l'un des plus grands contre-poids de la nature pour mettre un frein à la multiplication effrayante des insectes, dépose ses œufs dans la larve des autres insectes, et ces œufs éclos, donnent naissance à des vers parasites qui dévorent sans pitié la créature qui leur a permis de naître, qui, après avoir servi de nid, leur sert maintenant de nourriture. Le femelle de l'ichneumon, ayant découvert une chenille ou un ver que son instinct lui signale comme n'ayant encore reçu aucune injure, procède d'abord à l'établissement de son nid dans le corps rugueux de sa victime,

y déposant un ou plusieurs œufs, suivant la grosseur du sujet, qui doit suffire à la nourriture des êtres qui sortiront de ces œufs. Les œufs éclos, la larve vit au dépend de son *parent nourricier*, évitant avec un merveilleux instinct d'attaquer les parties vitales de sa victime dont la vie doit nécessairement se prolonger jusqu'à ce que le jeune bourreau ait acquis toute sa croissance, mais pas au-delà. En certaine occasion, on avait pu croire que la femelle de l'ichneumon avait été mise en défaut, en observant qu'elle déposait ses œufs sur une enveloppe d'où le papillon s'était échappé dans la suite. Cette supposition était pourtant erronée ; le fait est que la chenille sur laquelle la femelle avait déposé l'œuf fatal avait eu le temps, avant l'entier développement du jeune ichneumon, de passer à l'état d'insecte parfait. On vit bientôt le jeune ichneumon émerger à l'état de mouche, de l'enveloppe sèche dont le contenu lui avait d'abord permis de traverser la période de larve ; puis arrivé à son entier développement, il avait pu déchirer la double enveloppe qui l'enserrait et prendre son vol. Une chrysalide de cette espèce, introduite dans l'atelier d'élevage d'un collectionneur, ferait ce qu'a fait le cheval de bois introduit dans la ville de Troie.

D'autres memdres de la famille des ichneumons ne déposent pas leurs œufs d'abord dans le corps qui doit servir à la nourriture des jeunes, mais par suite d'un calcul profond des èvènements futurs, se contentent de les déposer à proximité des œufs de quelque espèce qui doit servir de proie à leur progéniture.

Il y a un vieux proverbe anglais qui dit :

> " Big fleas have little fleas
> Upon their backs to bite, em ;
> Little fleas have smaller fleas,
> So on ad infinitum."

" Les grosses puces ont sur le dos de petites puces qui les mangent, mais les petites puces en ont de plus petites, et ainsi à l'infini."

Et cela est vrai. Tous les insectes ont leur parasites, et généralement ils ont leurs espèces spéciales d'ichnenmons pour prévenir leur trop grand accroissement et maintenir l'équilibre dans la nature. C'est ainsi que, dans un ordre plus élevé, l'ichneumon d'Egypte met des entraves à la prodigieuse fécondité du crocodile, en dévorant une quantité incalculable d'œufs que le redoutable lézard dépose dans le sable.

Il existe en Virginie une espèce de coléoptère à longues cornes qui se nourrit de l'écorce tendre du jeune noyer blanc. Quand le temps de la ponte arrive, la femelle, après avoir déponsé ses œufs dans une cavité qu'elle a faite dans l'écorce, creuse une espèce de rainure d'un

dixième de pouce environ en largeur et en profondeur autour de l'endroit où elle a déposé son trésor. Il semble que ce travail ait pour but de préparer une subsistance convenable pour la larve qui se nourrit de bois mort. Cet insecte est l'un des plus remarquables qui aient été observés, pour son instinct de prévoyance.

Le taon, dont la larve se développe dans les intestins des chevaux, dépose ses œufs sur les parties de l'animal qu'il peut atteindre avec sa langue, pour se lécher, comme les genoux, les épaules, etc., mais jamais ailleurs. En léchant la blessure faite par l'insecte, le cheval ramasse les œufs qui passent ainsi dans les intestins, d'où ils sont expulsés avec les déjections à l'état de larves pour se transformer ensuite en insectes parfaits.

Une teigne des céréales montre le remarquable instinct de déposer ses œufs d'une manière différente, suivant les circonstances et l'époque de l'année dans laquelle a lieu la ponte. La première génération paraît en mai, sortant des grains qui ont passé l'hiver en grenier, et dépose ses innombrables œufs sur les grains non encore récoltés où les jeunes exercent leurs ravages, et d'où ils sortiront comme insectes en automne. Maintenant l'instinct conduit cette seconde génération, non plus comme la première, à aller par les champs pour chercher un nid convenablement situé pour l'alimentation des jeunes, mais à déposer les œufs sur les grains emmagasinés. Ainsi, voilà deux générations successives d'un même insecte qui sont induites par leur propre instinct à choisir, dans le but de pourvoir à la subsistance de leur progéniture, des milieux si différents pour déposer leurs œufs.

La mouche nommée maçon, ayant creusé avec soin et habileté, un trou cylindrique dans un banc de sable exposé au soleil, dépose ses œufs au fond de ce refuge, puis, dans sa prévoyance, la femelle cherche une douzaine de petites chenilles, toujours de la même espèce, et les confine vivantes dans cette espèce de puits comme une proie pour ses cruels enfants En faisant choix de ces vers qui doivent être ainsi enterrés vivants, elle rejette ceux qui n'ont pas atteint toute leur force, non pas, sans doute, parce qu'ils manquent de fraîcheur et de goût, mais bien parce que, n'étant pas arrivés à leur entier développement, il faudrait leur donner de la nourriture pour les conserver en vie, tandis que lorsqu'ils sont arrivés à l'âge mûr, ils peuvent vivre longtemps sans alimentation.

Il existe bien des exemples qui prouvent d'une manière irréfutable la sûreté de l'instinct de prévoyance des insectes pour leur progéniture sur les premiers pas de laquelle ils ne pourront veiller. Dans bien des cas, il serait à souhaiter que les hommes fussent pourvus d'un instinct aussi certain plutôt que d'une volonté dépourvue quelquefois de toute prévoyance.

***

Voici comment se répartit le poids d'un homme arrivé à son plein développement, ce poids étant de 154 livres : muscles, 68 livres ; squelette, 24 ; peau, 10 ; graisse, 28 ; cervelle, 3 ; viscère thoracique, 3 ; viscère abdominale, 11 ; sang qui peut s'écouler du corps, 7.

Un pareil homme doit, ou devrait consommer par jour : bœuf, 10 onces ½ ; pain, 12 onces ½ ; lait, 14 onces ½ ; pommes de terre, 6 onces ½ ; beurre, 1 once ¼ ; eau ; 3 livres, cette eau étant absorbée sous sa forme naturelle d'eau pure, ou bien sous forme de boissons fermentées, comme le vin, la bière ; de décoction et d'infusion comme le café et le thé. Son cœur doit battre normalement 95 fois par minute, et il doit respirer 13 fois dans le même espace de temps. En vingt-quatre heures, il viciera 1750 pieds cubes d'air pur, c'est pourquoi cet homme du poids de 154 livres devrait avoir, étant renfermé, 1800 pieds cubes d'espace bien ventilé. Il rejettera par la transpiration de la peau, 18 onces d'eau, 3 huitièmes d'once de matières solides, et 5 sixièmes d'once d'acide carbonique par jour, et sa perte totale pendant les vingt-quatre heures sera de 6 livres d'eau et d'un peu plus de 2 livres d'autres matières.

D'après le Dr Schweninge, de Munich, Bavière, qui a découvert une nouvelle méthode pour arrêter la tendance à l'embonpoint, il ne faudrait jamais manger et boire en même temps, mais espacer ces deux opérations par des intervalles de deux heures : il prétend par cette méthode, avoir guéri le prince de Bismark de sa prédisposition à l'obésité.

A ce sujet je ferai remarquer que les pesonnes affligées d'embonpoint, ou exposées à en être affectées, n'auront plus que l'embârras du choix entre quatre systèmes de traitement pour se guérir ou pour se prémunir. Ces quatre systèmes, en résumé, se présentent comme suit :

1° Le système de Benting, le Benting original, qui interdit de manger des substances féculentes, le sucre, la graisse ;

2° Le système du Benting allemand, qui permet les graisses, mais qui défend le sucre et les féculents ;

30 Un système munichois, qui consiste à ne porter immédiatement sur la peau, la nuit comme le jour, que des vêtements de laine, et à remplacer la toile par la flanelle pour les draps de lit.

40 Enfin, le système du Dr Schweningen, qui ordonne, comme je l'ai dit, de ne pas manger et boire consécutivement, mais à intervalles de deux heures. Il s'agit apparemment ici d'interdire une absorbtion exagérée de bière.

***

Les expériences scientifiques revêtent parfois un véritable cachet

de cruauté. Témoin ces pauvres vingt chiens non inoculés que M. Pasteur fait mordre par un chien enragé pour démontrer l'efficacité du système d'inoculation du virus rabique. Mais ces expériences, si cruelles qu'elles soient, sont souvent suivies de résultats tellement considérables pour la sureté, pour le bein-être des êtres vivants, que les consciences les plus farouches mêmes sont obligées d'en admettre la justification absolue.

Les expériences de M. Pasteur avaient certainement un but essentiellement humanitaire, et elles l'ont conduit à la résolution du problême de l'inoculation de la rage, comme celles de Jenner avaient conduit l'illustre Ecossais, un siècle plus tôt, à la résolution du problême de la vaccination, ou de l'inoculation de cette terrible maladie, la petite vérole, qui, ne se contentant pas de tuer un nombre considérable de personnes, laissait celles qui en réchappaient affreusement défigurées.

Mais il est d'autres expériences qui sembleraient à première vue, n'avoir été inspirées que par un sentiment de curiosité. Ainsi on est parvenu à constater qu'un lapin privé du sens de la vue pouvait parfaitement diriger sa marche en tournant tous les obstacles sans les heurter. Pour en arriver à cette constatation, on a pris un sujet auquel on a crevé les yeux. On l'a ensuite placé dans un dédale inextricable formé avec des livres. Le lapin s'est dirigé sans aucune hésitation vers l'issue du labyrinthe, n'ayant pour se guider que l'attouchement des poils de sa barbe contre les parois des couloirs sans fin qu'il avait à parcourir.

Une expérience d'un autre genre a été faite il y a quelques années en Algérie en mettant en présence une souris et le hideux insecte qui a nom scorpion. Les deux animaux furent placés dans une cage circulaire. Dès qu'ils se trouvent en présence, le scorpion se met à la poursuite du petit rongeur qui l'évite un instant, mais qui est enfin atteint. Le scorpion lui lance son dard vénimeux. La souris saisie de douleur, court partout dans la cage en bondissant contre les parois comme si elle était prise de folie ; bientôt elle commence à enfler, et peu à peu, sa folie semble devenir une espèce de rage ; puis, arrivée au paroxisme de la fureur, elle se retourne vers son ennemi qu'elle fuyait naguère et qui n'a cessé de la poursuivre ; elle s'élance sur lui et le mord avec acharnement jusqu'à ce qu'il succombe abîmé de blessures. Mais, ô prodige, le corps de la souris se désenfle, sa douleur disparaît, elle se calme, elle est guérie ! ..... Ainsi, le scorpion porte en lui le poison qui tue et l'antidote qui guérit de sa puqûre mortelle. Il est des pays où l'affreux arachnide fourmille ; on l'y rencontre jusque dans l'intérieur des habitations, mais il n'attaque pas l'homme lorsqu'il n'est pas provoqué. Dans ces contrées, tout le monde sait que

pour guérir la blessure qu'il fait, il suffit d'écraser le scorpion, et de panser la piqûre aussitôt que possible avec une espèce d'huile qui sort de son corps écrasé. Il est très-probable que l'homme a recueillî cet enseignement de l'observation de l'instinct des animaux, qui est infiniment plus sûr que les jugements spontanés de la raison humaine.

Je viens de trouver, dans " Le Weekly Freeman," journal de Dublin, Irlande, un fait aussi curieux qui témoigne de la manière la plus remarquable, de la sûreté de l'instinct des animaux. "Le Weekly Freeman" dit que la relation de ce fait lui a été communiquée par un témoin oculaire digne de foi :

" Me promenant un jour dans un champ, je vis une grosse araignée des prés, dont la morsure est réputée très-venimeuse, luttant contre un crapaud de taille ordinaire. Par un mouvement rapide, l'araignée s'élança sur le dos du crapaud et le mordit, malgré les efforts de celui-ci, qui essayait de la chasser avec ses pattes de devant.

" Atteint de la morsure, le crapaud se précipita vers un pied de plantain qui croissait à proximité et le mâcha, après quoi il revint vers l'araignée. La lutte se continua avec les mêmes incidents, et chaque fois que le crapaud était mordu, il recourait au pied de plantain pour se guérir. Intrigué de ce manége, j'arrachai le pied de plantain et j'attendis..... Après une nouvelle morsure, le batratien, ne trouvant plus son herbe tutélaire, commença à enfler et à présenter bientôt tous les symptômes d'un empoisonnement sans remède, puis il mourut."

Sans entrer dans des considérations scientifiques, il est de fait que les vertus des feuilles fraîches du plantain sont grandement appréciées, surtout par les gens de la campagne qui l'ont constamment sous la main. Elles combattent avec la plus grande rapidité et la plus grande efficacité, la fièvre qui résulte toujours immédiatement d'une foulure ou d'une blessure, et une personne qui a fait une marche longue et fatigante, et qui s'est échauffé les pieds, trouve un bien-être et une réconfortation remarquables en s'appliquant des feuilles fraîches de plantain sous la plante des pieds.

Dans certains pays, c'est-à-dire en France, en Belgique, il y a une plante dont je me souviens, qui croît à foisson au pied des haies vives et dans les rares coins qui sont laissés incultes ; cette plante s'appelle l'ORTIE. Qu'on la divise en grande ou petite ortie, peu importe. Ce qui est sûr, c'est que la grande abonde au pied des haies vives et partout où elle peut trouver de l'ombre et de la chaleur. L'autre se contente de tout. L'ortie, petite ou grande, porte une feuille dont le haut paraît lisse et inoffensif, mais dont le revers est hérissé de dards innombrables et vénéneux qui attaquent au moindre attouchement, les parties molles du corps, la figure, le haut de la main, les jambes. De cet

attouchement résultent des démangeaisons insupportables, qui sont calmées instantanément par la friction avec des feuilles de plantain.

Etant enfant, je fus poussé un jour par un de mes camarades d'école dans une de ces touffes perfides. Je m'en retournai en criant et pleurant à la maison qui n'était pas loin. J'avais la face toute en feu, toute couverte de boutons blans ; une simple friction avec des feuilles de plantain répara bien vite tout le dommage. Dans une autre occasion, j'avais eu, avec quelques autres enfants de mon âge, la mauvaise idée de troubler des guèpes dans le refuge qu'elles s'étaient choisi. Mal nous en prit, car les guèpes, furieuses, ne songeant plus à défendre leurs pénates, se vengèrent atrocement de notre intrusion. Plusieurs d'entre nous auraient peut-être succombé sans l'emploi du plantain.

Cette plante modeste, que souvent l'on dédaigne, semblerait donc être d'un précieux secours pour les maux qui peuvent nous affliger. Les animaux y ont recours avec leur instinct qui ne manque jamais son but.

* *
*

Les temples de Kroto, au Japon, présentent surtout de l'intérêt pour le voyageur par leur grande cloche qui se balance dans une énorme tour en bois située vers le milieu de la colline en arrière des édifices principaux. Cette cloche ressemble à une immense coupe en bronze dont les côtés sont presque perpendiculaires à la conronne qui est plate, et comme pour toutes les autres cloches de ce pays, on la sonne au moyen d'un énorme battant retenu en place par des cordes, mais qui, lorsque les circonstances l'exigent, bat contre les parois de la cloche avec une grande force. Ce n'est donc pas la cloche elle-même qui est mise en branle, mais bien le battant, et il ne faut pas moins que le concours de douze hommes pour cela.

D'abord, on n'avait sonné cette cloche qu'une fois par an, mais maintenant, on peut l'entendre deux ou trois fois tous les mois.

La cloche de Kroto est une des merveilles du Japon tant pour sa forme singulière qu'à cause de son poids. Elle a dix-huit pieds de haut, neuf pieds de diamètre et neuf pouces et demi d'épaisseur et elle pèse cent cinquante mille livres ; elle a été fondue en 1633.

On attribuait autrefois à l'or la propriété de rendre les cloches plus sonores, c'est pourquoi on avait pour habitude d'en mettre une quantité plus ou moins grande dans la fonte. Il est vrai de dire que certains esprits médisants ont prétendu que les fondeurs étaient loin de combattre ce préjugé. La cloche de Kroto en contient pour une valeur d'un demi million de piastres. Comme la cloche a été fondue la tête en bas, ce trésor se trouve naturellement amassé dans la couronne,

car si le cuivre et l'étain forment un alliage intime, une espèce de métal particulier appelé bronze, l'or ne s'allie pas, il reste isolé, et en vertu de sa densité de beaucoup supérieure à celle de l'alliage, il tend dans la fonte à se précipiter vers les couches inférieures.

Le son de la cloche de Kroto est admirable, et quand le battant frappe en plein, les vibrations peuvent être perçues à une distance de cent verges. Pour la masse, cette cloche est de beaucoup dépassée par celle de la tour d'Ivan le Grand, à Moscou, qui pèse plus de 350,000 livres. Le bourdon de Notre-Dame de Montréal pèse environ vingt-cinq mille livres ; sa hauteur est de six pieds neuf pouces, son diamètre, huit pieds sept pouses et le battant seul pèse huit cent soixante livres.

***

Dans le No. du mois d'octobre 1884, à la page 629, j'ai donné quelques remarques au sujet de la lumière au magnésium. Cette lumière, concurremment avec la lumière électrique, rend de grands services en photographie quand on veut opérer la nuit ou dans des lieux obscurs tels que les grottes, les mines ; mais pour des expériences isolées, ces lumières coûteraient trop cher pour les photographes amateurs. On a découvert une nouvelle méthode qui écarte cet inconvénient, en employant du magnésium en poudre mêlée avec du sable fin.

Sur un montant à pied, en métal ou en bois, de six à huit pieds de hauteur, s'emboîte une lampe à alcool à souder, capable de donner une bonne flamme horizontale, et au-dessus, s'emboîte également un entonnoir de fer blanc ou de cuivre ayant une ouverture de trois quarts de pouces de diamètre. La lampe doit être très-près de l'entonnoir. D'ailleurs, le montant peut tout aussi bien se placer sur une table que sur le plancher, et alors sa longueur sera réduite de la hauteur du meuble. La hauteur de la lampe dépend de l'effet de lumière que l'on veut obtenir : des vis prenant dans les anneaux d'emboîture de la lampe et de l'entonnoir et prenant sur le montant, permettent de les monter ou descendre à volonté. Une soucoupe est placée sur le pied du montant pour recevoir les particules enflammées qui pourraient tomber. Le foyer convenable peut être obtenu en visant sur la flamme d'une bougie placée là où la personne dont on veut tirer le portrait doit s'asseoir. Les ombres sont adoucies par la réflexion de la lumière sur un paravent en mousseline blanche placé obliquement dans un angle. On n'a pas à mettre la couverture de l'objectif.

On mélange bien un dé à coudre plein de poudre de magnésium avec deux fois autant de sable fin.

L'appareil étant mis au point, l'opérateur place le chassis contenant la plaque sensible, puis allant à la lampe, il verse rapidement le mélange de poudre dans l'entonnoir. Au contact de la flamme de la lampe, le magnésium s'allume et forme un longue traînée d'une lumière éclatante qui dure une ou deux secondes, ce qui est généralement suffisant. La durée et l'intensité de la flamme peut bien, du reste, être réglée en changeant la proportion du sable ou du magnésium. Une plus grande proportion de sable diminue l'intensité mais augmente la durée ; dans le cas contraire la durée de la lumière est diminuée et l'intensité en est augmentée. En variant les proportions, on peut arriver à produire une lumière de six à sept pieds de hauteur. Cette longueur de la flamme tend à élargir son action, adoucit les ombres et donne aux épreuves un effet brillant. En variant la position de la clarté on produit des effets de lumière et d'ombre vraiment artistiques. Il va sans dire que la personne qui pose doit regarder ailleurs que du côté de la lumière.

***

L'animal qui produit le musc est une espèce de petit chevreuil excessivement timide, à tel point que la peur le tue assez souvent ; on le rencontre aux Indes, dans le Yunnan et dans le Thibet. Il se nourrit de feuilles de genevrier et de reptiles ; on trouve en effet des os de serpents dans son estomac. Au printemps, la glande qui sécrète le musc s'enfle et s'enflamme. Le musc se décharge avec l'urine que l'animal dépose dans un même endroit choisi, et qu'il recouvre de terre. Les dépots que l'on trouve en ces endroits, sont de qualité supérieure, et les amas pèsent quelquefois jusqu'à quinze catties ou vingt livres. Le musc le plus riche est celui que l'animal laisse tomber sur le sol et que l'on ramasse sous forme de grains aussi précieux que des perles. Ces dépots ont une action si corrosive qu'ils anéantissent toute fructuation végétale, et qu'autour des endroits où l'animal dépose ses déjections liquides, la végétation disparaît à une certaine distance ; plus loin les feuilles présentent une teinte jaune morbide.

Cette substance précieuse, le musc, n'est pas sitôt sortie des mains des chasseurs, que des manipulateurs habiles la falcifient pour la livrer aux marchands qui, eux aussi, la falcifient avant de la lancer dans le commerce. Il en résulte que le musc livré au consommateur ne contient plus qu'environ dix pour cent de véritable musc.

Le musc est regardé comme un vermifuge, et aux Indes on l'emploi comme curatif pour la morsure des serpents vénimeux.

***

D'après les supputations d'un savant allemand qui a calculé les forces de l'ensemble des cellules qui composent la cervelle humaine, la masse cérébrale se composerait au moins de 300,000,000 de cellules nerveuses, chacune formant un cerveau microscopique indépendant en tant que cela concerne ses relations vitales, mais subordonné à une plus haute destination en relation avec la fonction générale de l'organe. Chaque cellule vivant d'une vie individuelle, est socialement soumise à la loi commune à toutes. Le terme de la vie d'une cellule est astimé à environ six jours, en sorte que 5,000,000 périssent chaque jour, environ 200,000 en une heure et près de 3,500 par minute, ces cellules mortes étant remplacées par d'autres nouvelles cellules exactement semblables et égales en nombre à celles qui les ont précédées. Il suit de là qu'un homme change totalement de cervelle tous les six jours.

* *
*

Le fameux navire, le *Great Eastern*, qui a fait tant de bruit à ses débuts, il y a une trentaine d'années, a été acheté par le gouvernement anglais pour servir de dépôt de charbon à Gibraltar. Quelle déchéance pour une telle merveille ! Conçu et exécuté hors son temps, ce vaisseau n'a jamais réalisé les espérances qu'il avait fait naître. La seule période dans laquelle il ait rendu des services a été celle pendant laquelle il a été employé pour la pose du cable transatlantique, mais comme moyen de transport, il a totalement échoué. D'abord il était trop grand pour aucun port d'Angleterre, à l'exception de celui de Milfort Haven. Sa carrière n'a été marquée que par des désastres : il a été essayé une dizaine de fois et toujours sans succès, et maintenant, il est relégué dans l'humiliante fonction de soute à charbon. D'ailleurs, il est peu probable que la demande du commerce justifie jamais la construction de navires aussi grands, non pas tant à cause du manque d'affaires, "mais," comme on dit, "parce qu'il est toujours peu prudent de mettre trop d'œufs dans un seul panier."

***

Dans l'Arizona, le Wyoming et la région des Montagnes Rocheuses, il existe des forêts entières de bois pétrifié. Ce bois est maitenant travaillé dans une fabrique à San Francisco, où il est scié et poli pour en faire des cheminées, des parquets, des tablettes et autres pièces d'ar-

chitectures pour lesquelles le marbre et l'ardoise seuls avaient été employés jusqu'ici. Il paraît que ce bois pétrifié est susceptible d'un plus beau poli que le marbre et même que l'onyx qu'il remplace avantageusement sur le marché. La matière première provient des forêts pétrifiées que l'on rencontre le long du chemin de fer Atlantic et Pacific.

Les géologues regretteront certainement la destruction de restes primitifs aussi intéressants, et on ne manquera pas de faire des démarches pressantes pour sauver au moins une partie de ces vestiges d'un autre âge dans leur état originel.

* *
*

Il y a à Séville une immense fabrique de cigares appartenant au gouvernement espagnol. Cette fabrique, probablement unique dans le monde par sa grandeur, forme un bloc de 700 pieds de long et presque autant de large. Il y a dans cette fabrique monstre tout un monde d'ouvriers, dont la plupart sont des femmes et des filles, qui y sont véritablement paquetés. Ajoutez à cela nombre d'enfants dont quelques-uns n'ont que deux ou trois mois, apportés par leurs mères, et aussi nombre de chiens qui les accompagnent, et vous aurez une idée de l'aspect de ces vastes salles de travail dont une seule contient trois mille ouvrières. Le nombre total des personnes employées dans la fabrique dépasse cinq mille, travaillant par jour dix mille livres de tabac, et recevant un salaire moyen de cinquante cents.

* *
*

L'archi millionnaire W. H. Vanderbilt avait en sa possession le fameux trotteur Maud S., une magnifique jument marron à long col, robe de satin, œil noir, qu'il avait achetée à l'âge de quatre ans $21,000.

Il vient de la vendre au directeur du *Ledger* de New-York pour la somme de quarante mille piastres. des *trufmen* lui en avaient offert cent mille piastres, mais il a préféré voir passer son cheval dans des mains privées,

Lorsque M. Vanderbilt acheta Maud S., elle trottait son mille en 2 minute et 17½ secondes, mais la plus belle course qu'elle ait faite a été un mille en 2 minutes 9¾ secondes.

* *
*

Le célèbre physiologiste Darwin, a constaté qu'il y a, par acre de terre d'un vieux paturage, une pupulation de 26,886 vers de terre, tandis que Henson donne le chiffre de 53,767 par acre de jardin, et la moitié de ce nombre dans un champ de maïs. Ces 53,767 vers d'après Henson pèseraient 356 livres. Dans des expériences minutieuses qui ont été faites sur une vieille prairie à Auckland, Nouvelle Zélande, on a constaté la présence de 784,080 vers par acre, soit 18 par pied carré. Les pêcheurs à la ligne doivent avoir beau jeu dans ce pays-là.

***

Un nouveau genre de pavage des rues est en usage depuis deux ans à Berlin : il consiste en un pavage de briques imprégnées d'asphalte. Après un certain temps, les briques ont absordé 15 à 20 pour 100 de leur poids de substance bitumineuse, et deviennent élastiques et capables de résister à la pression et au choc. Ce nouveau système, paraît-il, dure plus longtemps qu'aucun autre, et il offre un point d'appui sûr pour les chevaux. Il est très-répandu dans la capitale prussienne.

***

A Santa Rosa, Californie, tout le bois qui est entré dans la construction d'une église baptiste, le plus grand édifice des environs, a eté retiré d'un seul arbre, un bois rouge, le lambrissage de tout l'intérieur compris, et après la construction de l'église on a encore retiré de ce qui restait soixante mille bardeaux. Un autre arbre de même essence, abattu il y a une dizaine d'années, avait exigé le travail constant de deux bons ouvriers pendant deux ans pour être réduit en bardeaux.

***

Un train venant de l'Quest, avait pris à Syracuse un wagon chargé de chevaux pour Saratoga. Le train était à peine mis en marche lorsque la cloche se mit à sonner avertissant le mécanicien d'arrêter. Les freins furent aussitôt serrés, et l'on se mit à rechercher partout autour du convoi quelle était la cause de cette alerte. Tous les hommes de service protestèrent qu'ils n'avaient ni tiré, ni vu tirer la corde, et après

des recherches qui demeurèrent sans résultat, le train reprit sa route. Il n'avait pas fait un quart de mille que la cloche se mit à sonner dérechef. Nouvel arrêt, nouvelles investigations plus munitieuses que les premières sans plus de résultat. Une fois encore le train se remet en marche, mais pour la troisième fois, le mystérieux et enragé sonneur recommença à réclamer l'arrêt du convoi. Evidemment on était victime d'une mystification, mais quel était l'auteur de cette fumisterie diabolique? Après une nouvelle enquête, on voulut absolument s'assurer si une autre cause que l'intervention humaine avait pu produire le signal, et le train fut remis en route avec les plus grandes précautions, en surveillant tous les wagons. Or, on reconnut avec le plus grand étonnement que la corde était tirée dans le char aux chevaux, et en examinant attentivement à l'intérieur, voici ce qu'on constata : un farceur de cheval trouvant le cordon de la cloche à sa portée, s'était amusé à mystifier l'équipage du train. Naturellement on rit du tour, mais on eut soin de relever le cordon hors de la portée de l'animal, et l'on arriva sans nouvelle encombre à Saratoga.

***

La fameuse Tour de Porcelaine est l'édifice le plus célèbre de Nankin, en Chine. D'abord, bâtie au neuvième siècle avant Jésus-Christ par le roi A-You, elle fut reconstruite au quatrième siécle de notre ère et ayant été détruite de nouveau, elle avait été rebâtie pour la dernière fois par Hoang-li Tai, en 1413. Cet édifice, qui était le plus beau dans le genre en Chine, avait la forme octogonale et était haut de 261 pieds. Il était fait en briques blanches et l'on prétend que sa construction avait coûté quarante millions de piastres. Ce superbe édifice a été renversé en 1853 pendant l'occupation de la ville par Tae Ping.

***

Les dés à coudre ont été inventés à Amsterdam en 1684, par le bijoutier hollandais, Nicolas van Benschoten qui présenta le premier à Madame van Bensselaert, comme cadeau de noce, le 9 octobre 1684, avec "prière d'accepter ce nouveau protecteur de ses doigts diligents en témoignage de son estime." Ils furent introduits en Angleterre en 1695 par un autre Hollandais, Jean Lofting.

Oct. Cuisset.

LES JOURNALISTES ACROBATES.

Notre époque tient décidément à faire valoir ses merveilles. Une invention voit-elle le jour, aussitôt des quatre coins du globe, mille voix s'élèvent pour en exagérer l'utilité. On dirait que la renommée aux cent bouches est revenue dans nos parages pour créer ces concerts grandioses, qui du lever au coucher du soleil ne cessent d'harmoniser les exploits des téléphones, des phonographes et des microphones.

Partout l'on vante l'esprit inventif des Bell, des Edison, des Dr Hugues et l'on ne parle partout que de vibrations sonores se transformant en vibrations électriques et magnétiques, pour parcourir les distances sur un fil métallique ; que d'aiguilles gravant sur une rainure helicoïde, des ondes sonores qu'un diaphragme de papier, en artiste émérite, s'amuse à reproduire ; que de pôles de charbon s'étalant dans des circuits voltaïques ; on ose même prédire l'application prochaine d'un électro-moteur, à nos locomotives infernales.

Les dictionnaires ne suffisent plus pour recevoir toutes les expressions qu'engendre cette rage du nouveau, du subtil et du commode. On a beau les ensevelir sous une avalanche de suppléments : chaque jour voit un nom nouveau réclamer sa place au foyer de la langue, comme exprimant le mieux l'usage ou l'origine de ces ingénieux appareils destinés à transmettre la parole, à la clicher, à l'amplifier dans sa transmission.

Malheureusement notre soif du progrès nous fait oublier nos véritables merveilles, et nous avons souvent pour elles cette négligence, cette ingratitude dont la cité athénienne récompensait autrefois ses grands hommes.

Qu'y a-t-il en effet de comparable à ce prodige du siècle qui, perché sur une plume d'acier distillant un noir liquide, pivote de droite à gauche, lance ses dards de l'aube au crépuscule et dans l'exécution des sauts les plus périlleux de la gymnastique intellectuelle, sait mieux

que tout autre atténuer une chute par un air de triomphe, qui rappelle de soi l'épigramme bien connue :

Un gros serpent mordit Aurèle,
Que pensez-vous qu'il arriva
Qu'Aurèle en mourut? Bagatelle !
Ce fut le serpent qui creva.

Quelle machine possède un mécanisme plus compliqué, des ressorts plus souples que ce phénomène raisonnable qu'un de nos écrivains de renom a affublé du qualificatif de "bipède à plumes." Et pourtant voilà une curiosité dont on ne parle jamais et qui a échappé, on ne sait comment, à l'œil perspicace de Barnum.

Ouvrons nos yeux à la lumière, de grâce ; laissons nos larmes s'épancher sur la cendre et rendons au journaliste acrobate le culte qu'il mérite. C'est pour nous convertir, qu'il descend chaque jour dans l'arène dans un costume aux couleurs fuyantes ; c'est pour nous égayer qu'il fait des cabrioles. Le picotin abonde mais cela ne suffit pas. On couronne bien de fleurs l'actrice qui grimace sur la scène, le bouffon qui débite des sornettes et l'on n'a pas même une simple biographie d'encouragement pour le journaliste acrobate ! C'est une lacune qu'il faut combler au plus vite. Il y a déjà assez de pages ignorées de notre histoire sans que nous ayons à déplorer celle-là.

Allons biographes qui lisez ces lignes imparfaites, préparez vos couleurs, armez-vous de la palette et du pinceau et montrez à la postérité reconnaissante, le profil sublime d'une binette qui peut se dire siècle avec tout autant de raison que le député de Lamartine qui se disait peuple. Le journaliste acrobate est siècle, je le répète, parce que l'élasticité de ses convictions lui permet de reproduire avec la fidélité des glaces les mieux polies, des ruisseaux les plus limpides : tout ce que son époque invente en fait de souplesse d'échine et de principes.

* *
*

On s'étonne beaucoup de nos jours, de voir certains soldats de la plume, déserter le camp qu'ils défendaient si vigoureusement auparavant, embrasser la cause qu'ils foulaient aux pieds et tourner contre leurs anciens compagnons d'armes : cette énergie, cette rage forcenée du traître qui veut oublier sa lâcheté, dans l'extermination entière de ceux qu'il a odieusement trahis.

Ces soldats sans patriotisme avaient pourtant débuté sous la bannière du vrai, prônant bien haut les principes qui sont la base de toute œuvre bien ordonnée, de toute société durable ; leur plume avait poursuivi l'erreur dans ses derniers retranchements, mais au moment d'arborer

le drapeau d'une victoire définitive, chose incompréhensible, inexplicable : on les a vus se joindre à l'ennemi qui demandait déjà grâce et reconstruire à grands frais ce qu'ils avaient démoli dans un mouvement de juste indignation.

Comment expliquer cette volte-face soudaine, ces défaillances quand ils n'avaient plus qu'à tendre la main pour cueillir une palme glorieuse ?

Mystère, diront les disciples de Ponson du Terrail ; magnanimité, abnégation, s'écrieront les fervents admirateurs de la girouette capricieuse qui leur indique la brise favorable qui doit enfler leurs voiles ; pour nous, il n'y aura ni mystère, ni magnanimité, ni abnégation mais la clef de l'énigme sera : que ces déserteurs sont ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être : des "journalistes acrobates."

On les reconnait si facilement d'ailleurs. Leur manière de procéder est si identique ; leurs traits ont un air de famille si frappant qu'il est presque impossible de s'y tromper. Ils écrivent aujourd'hui ce qu'ils effaceront demain ; ils louangent à l'aurore ce qu'ils brûleront à la brune ; une saison les surprend ravis en extase devant un objet, la saison suivante voit le même objet noirci de leurs invectives. Ce sont des laboureurs qui, du soc de leur charrue tracent aujourd'hui dans leurs champs un sillon qu'ils combleront demain pour recommencer leur labour interminable la troisième journée. Le sillon se creuse et se remplit, se trace et se retrace mais jamais la semence n'a le temps de reposer un seul jour, dans ce sol sans cesse remué et bouleversé. Les moissons luxuriantes qui résultent d'un semblable système de culture se devinent facilement : des herbes frêles et inutiles, de l'ivraie et si le hasard ne vient en aide à leur heureux propriétaire, en lui faisant découvrir quelque trésor enfoui, il est sûr de végéter jusqu'à ce qu'un personnage compatissant daigne lui jeter quelques menus fils d'or, pour recoudre les endroits à jour de son accoutrement et voiler légèrement d'un éclat passager, les souillures de ses nombreuses tergiversations.

***

Mais les journalistes n'ont pas toujours été acrobates. Il fut un temps où le journalisme était une royauté. C'était l'âge d'or de la presse. On ne rencontrait alors que des polémistes consciencieux et bien renseignés, des braves aimant à lutter en plein soleil, sans songer un instant à l'anonyme.

Cette race forte ne s'est pas éteinte heureusement et à la gloire du journalisme, plusieurs se font un devoir de conserver scrupuleusement ses vieilles traditions ; mais il y a tant d'exceptions à la règle générale, tant de journalistes acrobates auprès des vrais journalistes, qu'il devient de plus en plus difficile de retrouver ces perles précieuses dissé-

minées au sein d'un océan, où tant de coquillages sans éclat et sans valeur, mais embellis du nacre d'autrui, briguent les suffrages de l'admiration.

Une question nous intrigue cependant. Comment certains journalistes sont-ils devenus acrobates? Qui a opéré leur métamorphose? Est-ce la baguette d'une fée ou un germe de maladie contagieuse? Si Darwin n'était pas mort, notre curiosité aurait été vite satisfaite. Il serait monté en croupe sur une évolution quelconque et au grand galop, sur ce bidet d'un nouveau genre, il nous aurait trouvé un système tout aussi amusant que celui dont il s'est servi pour nous expliquer comment le singe est devenu homme.

Il nous aurait raconté comment un journaliste narquois et mystérieux mais plus faible, plus lâche que les autres en face de la défaite parcequ'il avait manqué sa vocation se voyant sur le point de succomber dans une polémique vigoureuse engagée avec un adversaire redoutable, s'accouda sur sa fenêtre par une belle soirée d'été et se demanda où il pourrait bien trouver l'ancre de salut qui empêcherait sa nacelle d'être entraînée vers l'abîme de la fatalité.

La campagne déroulait à ses regards son tapis de verdure et les allées sablonneuses d'un jardin de jeux où d'agiles acrobates rivalisaient d'adresse, aux pâles clartés de l'astre des nuits : les uns sur une perche oscillante, les autres sur des barres parallèles fixes, plusieurs sur des cordes lisses verticales, le plus grand nombre sur des trapèzes de voltige.

Ce spectacle était de nature à impressionner notre journaliste aux abois et à lui inspirer après une promenade en imagination de la terre à la lune et de la lune à la terre un tout petit monologue :

" Ces acrobates dont je plaignais le sort, ont après tout beaucoup plus d'esprit que moi ; ils bravent un danger que je ne pourrais éviter. Ils volent d'un trapèze à un autre sans rien craindre, sans rien redouter. Il fut un temps cependant où une chute bien conditionnée aurait accueilli leurs sauts périlleux. Qui leur a inspiré cette confiance sans limites dans la souplesse et la force de leurs muscles d'airain? Un léger exercice d'abord, puis un autre plus rude et plus compliqué, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils aient pu se rendre maîtres du terrain et exécuter leurs prouesses actuelles. Si ces hommes s'étaient laissés abattre par leur première chute auraient-ils réussi? Certes non, et dans ceci comme dans toute entreprise que l'on veut mener à bonne fin il faut de la persévérance. Je suis trop léger pour ramper moi, et si j'ai des ailes c'est pour voler, je crois. Soyons donc journaliste acrobate et faisons de la gymnastique avec les principes comme ces acrobates en font avec le trapèze. Je serais bien sot de ne pas imiter la nature dans ses changements fantaisistes :

La terre se dépouille, et bientôt reverdit ;
La lune tous les mois s'accroît et s'arrondit...
Que dis-je ? en moins jour, tour à tour on essuie
Et le froid et le chaud, et le vent et la pluie.
Tout passe, tout finit, tout s'efface ; en un mot,
Tout change : changeons donc, puisque c'est notre lot ! "

Le journaliste acrobate était trouvé, mais l'inventeur pour tirer tout le profit possible de sa découverte, ne prit point de brevet d'invention. Toutefois ses camarades qui l'avaient vu sortir victorieusement en apparence de l'impasse difficile où il se trouvait, cherchèrent la clef de son système en le surveillant de près et réussirent à lui arracher, lambeaux par lambeaux, un secret qu'il gardait avec toute la sollicitude des dragons de la fable. De ces bribes ils firent un tout qu'ils modifièrent à leur façon depuis : ajoutant quelquefois et souvent retranchant suivant les circonstances ou suivant les besoins de la cause qu'ils ont à défendre.

***

De même que dans tout métier chacun a sa manière propre d'agir, chacun son procédé dans l'exécution des objets qui sont du ressort de son industrie, ainsi chez les journalistes acrobates, le système est le même, mais les appareils de voltige varient suivant les aptitudes de chacun. L'un très fort sur les échasses dans sa jeunesse, rend son talent pratique à l'âge mûr en se servant des point d'interrogation et d'exclamation comme d'échasses pour narguer ses voisins du haut d'un piedestal factice ; un autre plus studieux sur les bancs du collége et qui visait alors au purisme en émaillant ses thèmes et ses versions de nombreuses ratures, toujours fidèle à sa mission occupe aujourd'hui sa plume et son rouleau à rayer impitoyablement tous les arguments d'un polémiste adversaire de manière à rendre le plaidoyer de ce dernier tout à fait inutile ; un troisième enfin, célèbre en chimie par un attrait irrésistible pour les acides tiendra d'une main une éponge imbibée d'un liquide délétère et de l'autre l'article d'un confrère qu'il caressera de son éponge jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien, puis, montrant la feuille devenue blanche, au public, il s'écriera triomphalement ; qu'un coup d'éponge a suffi pour faire rentrer les arguments de son adversaire dans le néant. Enfin la plupart exerceront leurs muscles à la résistance, en s'accrochant aux ciseaux ou aux personnalités.

***

Quelle invention utile et ingénieuse pour le journaliste acrobate que les points d'interrogation, d'exclamation et les *sic* entre parenthèses !

Comme ces signes orthographiques et ce *sic* mystérieux expriment bien son étonnement, sa stupéfaction en voyant un confrère s'évertuer sur la terre ferme, ramper sur un sol boueux, tandis que lui le papillon volage, aux ailes nuancées rose et bleues, mais de ces nuances confuses qui échappent à l'examen minutieux, vole de trapèze en trapèze, comme l'abeille de fleur en fleur, sans jamais souiller de la moindre poussière ses pattes mignonnes et aériennes qui nous rappellent ce quatrain de Victor Hugo, dédié à une belle qui savait dissimuler adroitement son petit pied blanc :

Si Puck, le nain qu'on voit en songe,
Osait jamais mettre son pié
Dans le soulier où ton pied blanc se plonge :
Il en serait estropié !

La mule chantée par Victor Hugo pouvait estropier Puck mais non pas les journalistes acrobates car avec eux l'adversaire n'a jamais raison.

Vous croyez peut-être qu'ils sont très forts en logique ? De la logique ils n'en ont point ou plutôt elle se réduit à trois modes élémentaires : ou l'argument à réfuter est au-dessus de leurs facultés intellectives, ou il est clair et parfaitement intelligible, ou enfin ridicule de simplicité. Dans le premier cas ils le feront suivre d'un point d'exclamation qui chez eux n'exprime jamais l'admiration, mais la quintessence de la bêtise de l'auteur ; dans le second, d'un point d'interrogation exprimant laconiquement leur doute sur l'état mental du polémiste ennemi ; dans le troisième enfin, le *sic* entre parenthèses exhibera son ours et prouvera que le naïf qui a enfanté de tels arguments appartient à la famille légendaire des X***, des Guibollard, des Calino et des Jos. Prudhomme.

***

Si certains signes orthographiques sont redoutables entre les mains des journalistes acrobates, les ciseaux le sont encore plus.

Cette arme est bien inoffensive direz-vous. Cela dépend de la manière dont on s'en sert, si l'on en use avec discrétion ou si l'on en abuse. En certains quartiers les ciseaux sont de galants compères, dociles à la main délicate qui les guide pour tracer des courbes gracieuses, des arabesques dans les étoffes soyeuses : les velours, les soies et les satins chinés ; ils se plaisent à prêter leur concours à mille colifichets aux teintes vert myrte, brun foncé ou bleu marin.

Mais les ciseaux des journalistes ne sont pas aussi doux. Les tissus nuancés et veloutés pour eux n'ont aucun attrait. Ce qu'ils aiment

c'est le papier noirci de caractères inoffensifs en apparence, mais constituant par leur admirable disposition une arme aussi fatale que celle des Parques mythologiques.

Elles ne sont plus, les Parques de la fable, et si leur quenouille ne tourne plus, leurs ciseaux sont tombés entre les mains des journalistes acrobates, qui savent s'en servir, Dieu merci.

Un journaliste rangé, dans un moment de verve poétique dédie une épître à la rose, l'année suivante la première brise printannière lui inspire un sonnet sur la marguerite : aussitôt les ciseaux d'un jaloux entrent en campagne et se promenant autour de l'épître et du sonnet viennent prouver aux lecteurs ébahis, l'inconstance du malheureux chantre des charmeresses qui s'épanouissent sous les baisers de Flore.

Voilà pour le côté poétique de la médaille, car son revers n'a pas même les délicieuses senteurs des fleurs effeuillées qui conservent un reste de parfum.

Un journaliste parsème-t-il ses écrits d'adjectifs un peu expressifs et criards aux yeux d'un puriste, vite ce dernier joue des ciseaux, enlève les adjectifs mal élevés à leur période, les dispose en kyrielle et qualifie le tout de " style évangélique."

Un autre larron apparaît sur la scène et toujours avec les ciseaux, s'empare de la colonne évangélique, l'allonge des épithètes indignées de son prédécesseur et nous avons l'édification d'embrasser d'un seul regard, les imprécations du premier, l'indignation du second et l'indignation de l'indignation du troisième. La kyrielle s'enrichit ainsi jusqu'à ce que, l'haleine et l'espace manquant les enfileurs d'adjectifs se voient contraints d'abandonner l'arène épuisés. C'est la deuxième édition de l'histoire de Jérôme Pointu, s'alignant par une belle matinée du printemps sur la lisière d'un petit bois pour venger par le fer, la dignité de son nez, outragé par un critique malveillant :

" Il avance, je recule ; je me fends en deux, il se fend en quatre ; je me fends en quatre, il se fend en huit, ça faisait quatre de plus que moi."

Inutile d'ajouter qu'après un pareil coup de force Jérôme qui ne pouvait se fendre en douze dut rangainer au plus tôt et déclarer l'honneur satisfait. Il en est de même de nos journalistes, c'est celui qui fait la kyrielle la plus longue qui triomphe.

Rédiger un journal semble une tâche ardue pour plusieurs : c'est qu'ils ne connaissent que les journalistes de l'ancienne école, s'ils connaissaient les journalistes acrobates, ils verraient que c'est la chose la plus facile au monde. Le répertoire parisien est si vaste qu'on peut y promener ses ciseaux à son aise dans les articles les plus goûtés, les mieux écrits, changer le nom des lieux et des personnes et sous le prisme de l'anonyme exciter votre admiration et un vif désir de connaître celui qui

vous tient sous le charme de sa plume magique. Vous croyez souvent trouver un écrivain quand vous ne tenez qu'un tailleur ! C'est ce qui explique certaines chroniques au style disparate passant du burlesque au sublime et du sublime au trivial sans ménagement, sans transition aucune. Les ciseaux ne sont pas toujours clairvoyants et celui qui les manie ignore souvent le rôle du fil et de l'aiguille, dans l'assemblage de périodes destinées à former un tout intéressant et harmonieux.

***

Les personnalités sont le trapèze bien-aimé des journalistes acrobates. Aussi voyez quels champs vastes elles offrent à leur imagination. Etes-vous à bout d'arguments, sur le point de succomber, ayez de suite recours aux personnalités et vous m'en direz des nouvelles.

Journalistes intègres et consciencieux, polémistes de talent, gare à vous. Les journalistes acrobates vous font poser. Ils sont toujours à leur toile, le pinceau à la main, vous lorgnant d'un monocle et traçant malicieusement les côtés ridicules et toujours imaginaires qui déparent votre personne dans son extérieur, son maintien et ses habitudes favorites. Promenades, excursions, voyages, rien n'échappe à l'œil de lynx du bloc enfariné qui surveille vos moindre peccadilles. Vos arguments sont inattaquables, mais votre personne ne l'est pas. L'extrémité de votre chaussure, comme le sommet arrondi de votre couvre-chef ne sauraient échapper à la censure qui les menace ; quand bien même seriez-vous aussi invulnérable qu'Achille, vous pourriez encore rencontrer un Pâris pour vous blesser au talon. Même cette liberté qui vous sourit tant, qui excite tant votre enthousiasme savez-vous que les journalistes acrobates vous la refusent ?

Il ne vous est plus permis de vous pavaner sur la rue en veste blanche, la canne à la main, les cheveux au vent : ils vous accuseront de mener la vie aux dépens d'autrui ou de faire une chasse sentimentale ; il ne vous est plus permis de promener votre personne de droite à gauche sur le trottoir : c'est l'indice d'un caractère ambitieux et avide de tout monopoliser ; il ne vous est plus permis de balancer votre tête du nord au sud, de l'est à l'ouest : c'est la marque du mortel indécis, naissant avec une girouette dans la cervelle et gaspillant sa carrière à suivre les premières brises qu'il rencontre.

Soyez circonspects dans le choix de vos habits, de vos promenades, de vos discours ;

Ne revêtez jamais des habits minces, clairs et légers, on pourrait en déduire que vous avec la tête légère ; évitez pareillement les étoffes chaudes, épaisses, rembrunies : elles ne sont portées que par les esprits obscurs et froids qui cherchent quelques rayonnements de cha-

leur dans une étoffe grossière. Vous croyez peut-être qu'on vous laissera tranquilles avec des habits qui transigent avec les deux extrêmes. Nullement. Vous portez l'habit du commun des mortels or le commun des mortels c'est la médiocrité et comme chez eux, l'habit fait le moine vous ne pourrez jamais être qu'un journaliste médiocre, incapable de tout effort de génie, de toute conception remarquable, de toute initiative.

Rien ne contente les journalistes acrobates. Prenez toutes les précautions voulues, du moment qu'ils vous déclarent la guerre, armés des personnalités, votre cas sera toujours un cas pendable.

Sortez le matin : vous venez de faire ribotte ; sortez le midi, votre vue les offusque ; sortez le soir : les ruelles sont nombreuses et attrayantes, mille nez de lévriers vous y pousuivront, flairant une mousseline rose ou une gaze vaporeuse ; restez au contraire à la maison, vous serez de suite un être insociable, un misanthrope, un conspirateur, un dynamitard, que sais-je.

Ne montez jamais sur les trétaux durant les luttes électorales pour haranguer la multitude : votre voix est éraillée, un véritable fausset, vos gestes sont pitoyables, vos discours sont d'un piètre sire ; c'est une volée de bois vert qui vous attend ; vous n'êtes point patriotique : votre avancement, un espoir d'arriver aux bancs ministériels ou d'endosser l'hermine judiciaire vous font seul gesticuler.

Gardez au contraire le silence, abstenez-vous de ces luttes acrimonieuses : vous n'avez rien mérité de la patrie ; vous êtes un hableur dormant en sécurité à l'ombre d'un chiffon de papier et incapable de descendre sur le terrain, pour rencontrer le héros qui vous inflige un stigmate honteux.

Et l'échenillage se continue sur toutes les nuances depuis les plus pâles jusqu'aux plus sombres ; sur tous les tons, depuis les plus graves jusqu'aux plus aigus.

***

Ces polémiques ridicules seraient peut-être excusables si l'on n'y attaquait souvent ce qu'il y a de plus sacré, de plus inviolable, le foyer domestique, la famille qui suivant le père Félix " est tout ensemble la génération, la formation, la tradition de la vie sociale, et, à ce triple titre, la mère ingénue et à toujours féconde de la patrie elle-même." Qui attaque la société domestique, attaque par là même sa base inébranlable : la société religieuse et par conséquent Dieu : ces deux sociétés étant inséparables celui qui outrage l'une outrage également l'autre.

On dira peut-être en guise d'excuse : on m'attaque avec des personnalités, il m'est permis de répondre par des personnalités.

Parce qu'un journaliste oublie les premières notions de la convenance et de l'honneur s'en suit-il que tous doivent l'imiter? parce qu'il prostitue ses talents s'en suit-il que vous devez prostituer les vôtres au détriment de la grande mission qui vous incombe ici-bas?

Cette manie d'éviter le raisonnement par mille détours, de répondre aux attaques loyales par des réponses tortueuses est des plus déplorables, tant au point de vue du progrès qu'au point de vue de l'avenir du journalisme.

D'où viennent nos plus grandes découvertes : ces inventions merveilleuses qui excitent l'admiration et stimulent le génie? le plus souvent d'une polémique sage et modérée, d'une polémique où aux raisons on oppose des raisons, aux arguments des arguments et non pas de ces polémiques disproportionnées où les arguments ne rencontrent que des invectives, les raisons que des personnalités, ou le ridicule à outrance.

Une étincelle jaillit souvent de deux cailloux qui se rencontrent, que la main qui les dirige les écarte, il n'y aura point de choc et par conséquent point d'étincelle.

Il en est de même pour toutes les questions que le journaliste est appelé à élucider. S'il s'en tient rigoureusement au sujet, on peut espérer une heureuse solution, mais s'il s'amuse à battre la campagne on peut dire adieu à tout espoir.

Grâce au système des acrobates, tout le monde peut devenir jourliste : c'est avouer implicitement qu'il n'y a plus de journalisme. Plus besoin de tact, de convenances ; peine perdue que tout le bagage scientifique et littéraire, vain mot que l'attachement aux principes vrais. Il suffit d'être pourfendeur, d'avoir l'esprit un peu retors et de posséder une bonne besace de signes orthographiques, de *sic* entre parenthèses, de ciseaux et de personnalités. Rien de plus facile et je m'explique maintenant pourquoi l'un de nos braves journalistes montréalais s'écriait l'an dernier que "le véritable journaliste, l'écrivain consciencieux, le profond penseur, l'homme qui possède les qualités requises pour éclairer et diriger l'opinion publique, n'avait plus sa place dans le journalisme canadien."

On peut donc dire de ces charlatans qui découragent les véritables amis de la presse ce que Desmahis disait des vases qu'il voyait dans certaines vitrines de Paris :

> Sur des vases rangés, d'Esculape chéris :
> Esmétique, antimoine, essence, esprit de nitre ;
> Eh bien ces vases là, n'ont souvent que le titre !

Nos Don Quichotte n'ont pareillement que le titre de journalistes. Laissons leur donc ce nom puisqu'is y tiennent tant, mais pour l'hon-

neur de la profession, ayons soin d'y accoler le qualificatif, "*acrobate*," car s'ils savent se distinguer quelque part c'est plus par leur souplesse et par leurs procédés mystérieux et louches que par la franchise de leurs convictions et leur dévouement à la cause nationale !

CHS. M. DUCHARME.

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

X

Il a été dit plus d'une fois que Louis XIV, voulant se débarrasser des chenapans dont la noblesse du royaume avait parfois à rougir, les expédiait par force au Canada. Cette assertion a un peu de vrai et beaucoup de faux. Tout d'abord, constatons que la chose n'eut lieu qu'après le décès de Colbert, entre 1685 et 1715, alors que la colonie était parfaitement fondée. Les garnements en question étaient retenus dans les garnisons ou servaient, le plus souvent, à la traite, dans les postes éloignés, chez les Sauvages. Je défiẽ qui que ce soit de démontrer qu'on ait établi quelque nombre de ces sortes de gens dans les campagnes. Les rejetons de la noblesse, mis de cette manière en pénitence dans les bois et les lieux écartés, n'y demeuraient pas longtemps, et cela pour deux motifs : les uns désertaient et allaient se joindre aux Anglais ou aux Sauvages ; les autres trouvaient grâce devant leurs familles et étaient rappelés en France. Quelques récits rédigés par deux ou trois de ces tristes sires, démontrent à l'évidence qu'ils n'ont jamais connu nos paroisses, et qu'ils n'ont point été lâchés par leurs gardiens officiels au milieu d'une population qui les eut lapidés à la première incartade. Les inexactitudes flagrantes qui abondent dans leurs lettres font voir qu'ils ont plutôt cherché à égayer et piquer la curiosité des lecteurs que de raconter ce qu'ils étaient supposés avoir vu. Ainsi le chevalier de Beauchêne qui a passé ses notes à Le Sage, auteur de *Gil Blas*, ne se fait pas scrupule de dire qu'il a vécu avec les Hurons, dans le voisinage de Toronto, vers 1695, tandis que jamais, depuis 1649, il n'y a eu de groupe de Hurons dans le Haut-Canada. Le reste de ces contes est à l'avenant.

La bibliographie de la Nouvelle-France est une étude à faire. Après avoir épluché les livres du temps et mis au jour la valeur de chacun, nous nous comprendrons mieux en parlant du passé. La Société Royale devrait entreprendre ce travail.

En 1704, l'évêque de Poitiers sollicita la permission de faire exiler aux colonies deux gentilshommes qui occasionnaient des scandales

dans son diocèse. Le ministre, M. de Pontchartrain, lui répondit: " L'on n'envoye personne de force en Amérique."

XI

A la suite de la belle campagne de 1690, le comte de Frontenac demanda des lettres de noblesse pour Juchereau de Saint-Denis et François Hertel; elles furent envoyées à Québec en 1691, mais Hertel se trouva trop pauvre pour acquitter les frais de chancellerie de ces documents. La chose étant revenue devant le roi, en 1698, le ministre écrivit au comte de Frontenac dans les termes suivants: " Sa Majesté n'a pas voulu entrer dans la demande du sieur de Hertel, et si cet homme n'est pas en état de payer le sceau des lettres de noblesse qu'elle lui a accordées, il le sera encore moins d'en soutenir la qualité. Sa Majesté ne les aurait pas accordées si elle avait été informée de sa pauvreté, étant certain que cela ne servirait qu'à jeter ses enfants dans le désordre, qui auraient pu s'adonner à des travaux qui ne conviennent point à des gentilshommes."

Cette dépêche prouve: 1° que le roi exigeait de la fortune chez sa noblesse du Canada, mais ne se mettait pas en peine de lui procurer les moyens d'y parvenir; 2° que l'on pouvait être ministre, au milieu du siècle littéraire français par excellence et ne pas savoir écrire le français.

Après la mort de Louis XIV, le même Hertel se fit accorder d'autres lettres de noblesse. On ne dit pas s'il les paya ou non. Son sang et celui de ses fils coulaient depuis soixante ans sur tous les champs de bataille. Pourquoi Hertel n'a-t-il pas été à Québec poser sa main trempée de son sang sur le parchemin de 1691? Il n'y a pas de sceau officiel qui vaille une pareille marque.

Charlevoix écrivait en 1720: " Tout le monde, ici, a le nécessaire pour vivre. On y paie peu au roi. L'habitant ne connait point la taille; il a du pain à bon marché; la viande et le poisson n'y sont pas chers, Mais le vin, les étoffes, et tout ce qu'il faut faire venir de France, y coûtent beaucoup. Les gens à plaindre sont les gentilshommes et les officiers, qui n'ont que leurs appointements et qui sont chargés de famille... Il y a dans la Nouvelle-France plus de noblesse que dans toutes nos colonies ensemble... La plupart de ces gentilshommes ne sont pas à leur aise. Ils y seraient encore moins si le commerce ne leur était pas permis et si la chasse et la pêche n'étaient ici de droit commun. Après tout, c'est un peu leur faute s'ils souffrent de la disette: la terre est bonne presque partout et l'agriculture ne fait point déroger. Combien de gentilshommes, dans toutes les provinces de France, envie-

raient le sort des simples habitants du Canada s'ils le connaissaient ! Et ceux qui languissent ici dans une honteuse indigence sont-ils excusables de ne pas embrasser une profession que la seule corruption des mœurs et des plus saines maximes a dégradée de son ancienne noblesse ? "

L'intendant Hocquart écrivait, en 1736 : " Tous les gentilshommes et enfants d'officiers désirent entrer dans le service, ce qui est louable en soi-même, mais comme la plupart sont pauvres, plusieurs y entrent pour y trouver une petite ressource dans la solde du roi, plutôt que pour d'autres motifs. M. le gouverneur-général choisit les meilleurs sujets ; on a de la peine à engager les autres à faire valoir des terres ; peut-être conviendrait-il d'en faire passer quelques-uns en France, pour servir dans la marine, afin de s'attacher de plus en plus la noblesse et les gens du pays."

XII

A la fin du régime français, les familles nobles étaient assez nombreuses dans la colonie. On en comptait une trentaine, subdivisées chacune en plusieurs branches. Voyons d'abord celles qui avaient reçu leurs titres en Canada.

Boucher portait les noms de Boucherville, Montbrun, Piedmont, Niverville, Grosbois, la Broquerie, la Perrièrre, la Bruère, Grand-Pré. Plusieurs membres de cette famille brillaient dans la milice ; d'autres étaient seigneurs et s'occupaient de colonisation. Ils ne se sont pas effacés sous le régime anglais.

Godefroy, de Lintot, Saint-Paul, Requetaillade, Normanville, Tonnancourt, Vieuxpont. Officiers militaires, civils, seigneurs, commerçants, interprêtes.

Denys, de la Trinité, la Ronde, Vitré, Fronsac, Bonaventure. Gouverneurs, commandants de postes militaires, officiers des vaisseaux du roi, seigneurs, marchands, manufacturiers, colonisateurs, interprêtes, agents dans les contrées sauvages.

Hertel, de Rouville, Lafrenière, Chambly, Beaulac, Sainte-Thérèse, Sorel, Louisbourg, Montcourt, Beaubassin, Cournoyer. Militaires, seigneurs, hommes de loi, colonisateurs, très identifiés avec les intérêts canadiens.

Couillard, de Lespinay, Roquebrune, Després, Deschênes, Desilets. Officiers de milice, bons seigneurs, industrieux, populaires.

Le Moyen de Longueuil, (1) famille nombreuse et de la plus haute va-

(1) A la page 306, il faut lire LeMoine de Sérigny, et non pas de Sévigny.

leur sous Louis XIV, mais diminuée en hommes au temps de Louis XV. De toute la noblesse canadienne, elle a recueilli le plus de gloire à la guerre.

Le Ber, de Senneville, Saint-Paul, Du Chêne ; officiers militaires, seigneurs, commandants des postes de l'ouest, commerçants. Famille généreuse qui a attaché son nom à plusieurs œuvres méritoires.

Amyot, de Villeneuve, Neuville, Vincelot, Lespinière. Seigneurs, officiers de milice, marchands, colonisateurs.

Aubert, de la Chesnaye et de Gaspé. Militaires, seigneurs, notaires, commerçants.

Testard de Montigny, famille de braves, de négociants, de voyageurs intrépides et de seigneurs aimables. Je ne sais si elle a jamais reçu des lettres de noblesse ; même observation à l'égard de La Porte de Louvigny, sa parente, et qui me paraît avoir été d'ancienne noblesse de France, mais non de celle du Canada.

Passons à la noblesse venue de France, ou pour mieux m'exprimer aux familles qui, dès leur arrivées, ont joué ici le rôle de la noblesse.

Juchereau-Duchesnay. Ses membres n'ont cessé, de 1632 à 1885, d'être répandus dans toutes les branches du service public. On les retrouve au Nord-Ouest, en Louisiane, en Europe et en Asie, occupant des emplois distingués.

Le Neuf, de la Poterie, du Hérisson, de la Vallière, de Portneuf, de Beaubassin, de Boisneuf, de Bécancour. Gouverneurs, commandants de place, juges, colonisateurs.

Le Gardeur, de Repentigny, Tilly, Villiers, Montesson, Croisille, Beauvais, Courtemanche, St. Pierre, Caumont. On les voit au service sur tous les points des possessions françaises dans l'Amérique du nord et jusqu'aux Indes. Gouverneurs, militaires, conseillers, marins, beaux noms bien portés.

Chartier de Lotbinière ; famille de robe et d'épée ; très ancienne noblesse. Juges, seigneurs, ingénieurs, hommes politiques ; plus d'argent que la plupart des nobles du Canada ; très répandue dans les salons.

Robineau de Bécancour, de Meneval, de Portneuf, de Neuvillette. Ne comptait que des filles au temps de la conquête. Durant un siècle, les Robineau avaient illustré leur nom parmi nous. Vaillants officiers de terre et de mer, seigneurs, colonisateurs, commandants de place, ils se retrouvent partout dans les annales du Canada.

D'Ailleboust, de Coulonges, Manthet, Musseaux, Périgny, Cuisy, Argenteuil. Occupaient dans les troupes et dans l'administration civile des charges importantes.

D'Amours, de Chauffours, Lamorandière, Fréneuse, Clignancourt, Louvières, Courberon, Des Plaines, autant de noms qui figurent avec avantage dans notre Histoire. Très ancienne noblesse française.

Rouer de Villeray. Gens de robe, apparentés aux meilleurs cercles de la colonie.

Ruette d'Auteuil, aussi famille de robe, aimant le Canada et tâchant de le faire comprendre à la France.

Gautier, de Varennes, La Vérendrye, Boumois. Officiers d'épée, gouverneurs, découvreurs, seigneurs, commerçants. Excellents états de service.

Tarieu, de la Naudière, la Pérade. Commandants de place, seigneurs, officiers civils, gens du monde.

Fleury d'Eschambault et de la Gorgendière. Militaires, grands négociants, seigneurs, pilotes. Type aimable et généreux.

Saint-Ours et d'Eschaillons. Très ancienne noblesse. Militaires, seigneurs. Famille très aimée. Cultivateurs et soldats ils nous laissent un exemple que l'histoire a eu le soin d'enregistrer.

Vaudreuil. Occupant les premières charges dans le Canada et la Louisiane. Très lié aux intérêts canadiens. En butte aux attaques de ceux qui appauvrissaient notre pays pour s'enrichir.

Chaussegros de Léry. Ingénieurs, savants, seigneurs, hommes politiques, illustres en Canada et en Europe.

Margane de la Valterie. Militaires et seigneurs. On les rencontre sur nos frontières, c'est-à-dire par toute l'Amérique du nord.

Jarret, de Verchères. Maniant l'épée et la charrue, les femmes et les hommes.

Joubert, de Marson, de Soulanges. Militaires, seigneurs.

Pécaudy de Contrecœur. Quatre générations comptant ensemble cent années de service militaire et plus de cinquante blessures. Seigneurs et fondateurs de paroisses.

Bécard de Granville. Capitaines dans les troupes ; procureurs du roi ; seigneurs.

Beaujeu. Militaires et seigneurs. Très ancienne noblesse

Salaberry. Distingué du temps d'Henri IV. Seigneurs, marins, amis du plaisir, très populaires. Race de géants, qui portent à la guerre des armes appropriées à leur taille et s'en servent comme les paladins du moyen-âge.

Sans pouvoir qualifier de familles nobles celles dont les noms suivent, nous ne saurions les écarter du groupe qui, avec la noblesse authentique, formait la classe supérieure du Canada :

Adhémar de Saint-Martin et de Lantagnac ; Albergati-Veza ; d'Aigremont, de Monseignat ; Amariton ; Renaud d'Avesnes des Meloises ; Baby ; Boisberthelot de Beaucourt ; Picoté de Bellestre ; Bissot de Vincennes et de la Rivière ; Sabrevois de Bleury et de Sermonville ; Celoron de Blainville ; Crevier de Saint-François ; de Bonne de Misecle ; Duguay de Boisbrillant ; Deschamps de la Bouteillerie et Boishébert ;

de Catalogne ; Charlevoix-Payen de Chavoy et de Noyan ; Clermont ; de Couagne ; Coulon de Villiers et de Jumonville ; Gaultier de Comporté ; d'Agneaux ; des Jordis ; de Lino ; Chorel d'Orvilliers de Saint-Romain ; Drouet de Richerville, de Coulonnière ; de Carqueville ; de Mareuil ; de Boudicourt ; Duplessis-Faber de Montrampont ; Dupuis de Pensins et de Villiers ; Lambert-Dumont ; Guyon-Dubuisson ; d'Estimauville, Mariaucheau d'Esglis ; de Gannes de Falaise ; de Noyelles ; Chapt La Corne de Saint-Luc, de la Chesnaye, de la Colombière, Dubreuil ; Brouillet de la Chassagne ; Morel de la Durantaye ; de Muy ; Levreau de Langy, de la Pillette, de Montigron ; Robutel de Lanoue ; Mouet de Moras et de Langlade ; Migeon de Bransac et de la Gauchetière ; Ramesay de la Gesse et de Monnoir ; Dazemard de Lusignan ; Martel de Brouage ; Rocheblave de Rastel ; Thaumur de la Source ; Benoit ; marchands de Ligneris.

XIII

Le Canada étant passé aux mains de l'Angleterre, nos gens se retirèrent instinctivement dans les campagnes. Le pouvoir se trouva isolé de la masse de la population.

Deux classes étaient propres à servir d'intermédiaires entre le peuple et les autorités : le clergé et la noblesse ou les seigneurs—mais le clergé et une partie de la noblesse étaient français et ne demandaient qu'à revoir leur patrie ; la plupart des seigneurs regardaient avec défiance le nouveau gouvernement.

Peu de personnages nobles, ou seigneurs, eurent le courage d'adopter une ligne de conduite définie. Les uns s'effacèrent d'eux-mêmes ; d'autres allèrent aux Anglais, sans rougir. Le devoir de la noblesse était de s'interposer entre les deux races, de manière à faire comprendre aux chefs de l'Etat que les Canadiens, se reposant sur la foi du traité de Paris,(1) voulaient participer à l'administration de leur pays, sans aucunement se montrer hostiles aux nouveaux colons. Il est probable que nous eussions gagné dès le début notre place au soleil—mais la noblesse se renferma dans une dignité vide et sans raison—elle oublia à la fois de servir ses compatriotes et de se créer à elle-même une position supérieure à toutes celles qu'elle avait occupées. Cette noblesse parait avoir été bien médiocrement douée en énergie et en patriotisme. Le temps l'a usée complètement. Elle n'a pas été capable de conserver ses terres. Elle a laissé passer par dessus sa tête les enfants du peuple, lorsque, à bout de patience, ceux-ci se décidèrent à surveiller eux-

(1) Le traité de Paris (1763) disait que les Canadiens seraient sur le pied des autres sujets britanniques.

mêmes les affaires publiques. La noblesse, après la conquête, perdit la vertu et le nom qu'elle eut pu conserver. Ne disons rien du goût du travail qu'elle n'avait jamais connu et qu'elle ne chercha même pas à acquérir. L'inexorable loi de la préservation personnelle ne s'imposa ni à sa paresse, ni à son honneur. Si, entre 1760 et 1774, nous eussions eu quelques membres de cette classe—mais fermes, adroits, dévoués, patriotiques—auprès des hommes justes et honnêtes qui composaient le gouvernement, il est très probable que l'on n'eut pas assisté plus tard au spectacle d'une coterie anglaise, infime, sans vergogne, jalouse de notre race, dirigeant tout à sa guise et se faisant seule écouter des ministres de Londres.

Car l'Angleterre commença par nous traiter mieux que la France n'avait fait en aucun temps.

Quelques marchands, quelques exploiteurs se présentèrent du premier jour et entamèrent la lutte pour anéantir les Canadiens, au moins politiquement. Nous n'avions personne pour répondre à ces hommes dangereux. Les officiers placés à la tête de l'administration, furent contraints de repartir les uns après les autres sous le poids des accusations de cette clique d'enragés. Nos amis, les Anglais de la conquête, furent ainsi victimes de leur honnêteté et loyauté envers nous. La clique avait plein jeu partout en 1774 lorsque gronda la révolution américaine qui la fit un moment disparaître.

Le général Murray, premier gouverneur du Canada après la conquête, rappelé à Londres pour expliquer sa conduite, disait, en 1766, devant la chambre des communes: " La noblesse de la colonie est nombreuse et se pique de son ancienneté aussi bien que de sa gloire militaire. Ces nobles sont seigneurs de toutes les terres cultivées, et, quoique pauvres, ils sont en position, dans ce pays où l'argent est rare et le luxe encore inconnu, de maintenir leur dignité. Leurs censitaires, qui ne payent à peu près qu'une piastre par année pour tous droits, sont à l'aise et vivent bien ; ils ont été habitués à respecter la noblesse et à lui obéir. Ils ont supporté ensemble les travaux de la guerre, et leur mutuelle affection s'est renforcie après la conquête."

On ne saurait indiquer en termes plus précis l'existence parmi les Canadiens d'une classe susceptible de protéger les intérêts des enfants du sol et de jouer le premier rôle dans les affaires. Cette classe s'est tenue maladroitement loin du théâtre de l'action.

Murray ajoute: " Les Canadiens sont choqués des insultes que leur noblesse et les officiers du roi d'Angleterre ont reçues des marchands et des avocats anglais depuis que le gouvernement civil est établi." Pourquoi la noblesse n'a-t-elle pas relevé le gant? Son inertie a laissé le champ libre aux quelques agitateurs qui nous malmenaient tous ensemble.

XIV

La colonie étant passée aux Anglais, il se produisit une chose singulière : les Anglais ne vinrent pas y demeurer.

Je m'explique très bien le froid qui devait exister et qui existait effectivement entre la noblesse et la seigneurie du Canada et les nouveaux administrateurs, mais sauf le désir de voir reparaître le régime Louis XV, je ne vois pas que notre classe élevée se soit mis dans la tête la moindre idée d'ordre public. La noblesse et la seigneurie comprirent si peu leur position qu'elles se réfugièrent dans les campagnes, comme en exil ; quelques-uns de leurs membres se rendirent aux vainqueurs. Leur rôle eût été de prendre place entre la chaumière et le château, malgré le froid que je viens de mentionner.

A ceux qui diront : il n'existait pas de corps délibératif ; les gouverneurs étaient entourés de fonctionnaires venus de la Grande-Bretagne—je répondrai : lorsqu'un moyen fait défaut, on en adopte un autre.

Puisque l'Angleterre n'envoyait pas de colons au Canada, la force vive de la nation restait parmi nous. Eprouvant la crainte de se voir enveloppés à cause de leur petit nombre, les Anglais faisaient un peu bonne figure à tout le monde et les salons du château étaient ouverts aux anciens notables du pays. C'était là qu'il fallait porter notre influence—afin de tenir au bout du bras une trentaine de marchands et spéculateurs qui remuaient ciel et terre pour nous écraser. Et ceci devenait surtout le devoir des seigneurs, car la noblesse, de plus en plus pauvre, et diminuée en nombre par ceux qui étaient retournés en France, ne comptait guère qu'au second rang dans la haute classe On a vu les lettres des gouverneurs Murray et Carleton : ces deux militaires paraissent avoir beaucoup compté sur les seigneurs pour donner satisfaction au peuple. Ils ne se trompaient pas en attribuant à ces personnages une fonction intermédiaire entre le pouvoir et l'habitant, mais leurs vues ne furent pas comprises de ceux-là mêmes qu'ils cherchaient à favoriser dans l'intérêt commun—aussi vit-on une poignée d'agitateurs malveillants tracasser les enfants du sol et bosculer les gouverneurs qui ne cédaient point à leurs exigences.

XV

Je ne sais si, dans tous les pays du monde les gens se laissent gouverner par des mots, comme au Canada. Quelques jours après la publication de l'un de mes articles, il m'arrive invariablement des lettres écrites sous une fausse impression—à cause d'un mot, d'un terme

auquel on attache un sens qu'ils n'ont pas. Voici que l'on veut savoir comment la noblesse pouvait être pauvre au dix-septième siècle lorsque je dis que beaucoup de seigneurs prospéraient.

Seigneur et noblesse sont des choses aussi différentes que manufacturier et avocat. L'un produit, l'autre consomme. Ce sont deux états ou métiers, indépendants l'un de l'autre.

Pouvait être seigneur et seigneur riche, tout habitant qui voulait prendre des terres et y travailler.

Ne pouvait être noble que celui qui était noble—cela ne lui donnait pas du pain. Il est vrai que sous le régime français les nobles recevaient aussi des terres, mais les mettre en valeur, ah ! ils ne connaissaient pas cet art qui est le privilège des rôturiers.

Ainsi : noblesse c'est noblesse ; et seigneurie, seigneurie.

Au dix-huitième siècle, les seigneurs parvenus à l'aisance étaient plus appréciés au Canada que les nobles. C'était la seigneurie prospère qui était devenue la noblesse dirigeante, de même que, de nos jours, les financiers mènent toutes les affaires. Les peuples ne sauraient échapper à cette situation : il faut toujours qu'ils soient dirigés par une caste, une réunion d'individus ou plus riches, ou plus instruits, ou plus habiles, ou plus ambitieux. Dans cet ordre d'idées, on s'explique le rôle de l'ancienne noblesse de France et celui des parlements d'aujourd'hui.

XVI

Les événements vont vite en Amérique. Dix ans après la cession du Canada, la Nouvelle Angleterre prit les armes contre la mère-patrie. Les ministres de Londres pensèrent qu'il était temps de concéder à notre province, encore toute française, un semblant d'administration libre. L'été de 1775, un conseil fut nommé, soi-disant pour représenter la population du Bas-Canada. Douze hommes de loi ou commerçants anglais, qui ne représentaient rien du tout, entrèrent en fonction—à côté de six seigneurs de l'ancienne noblesse et deux seigneurs canadiens. Cette proportion inique nous donnait un délégué par dix mille âmes ; les Anglais avaient un délégué par deux cents âmes. Pourquoi la noblesse a-t-elle accepté du service dans ces conditions humiliantes, alors que l'Angleterre, prise de peur, penchait vers toutes les concessions en Amérique ?

Les agents du ministère anglais avaient su classer la noblesse et la seigneurie du Canada : 1° les indifférents, réfugiés à jamais sur leurs terres ; 2° les familles hostiles aux conquérants ; 3° les chercheurs de place. Ces derniers ne sont pas excusables d'avoir consenti à composer la minorité du conseil lorsqu'ils devaient en être la grande majorité.

La mollesse de leur attitude permit aux Anglais de tout gouverner, comme de coutume. L'ennemi était aux portes ; il fallait en profiter pour opérer un changement radical dans le système d'abus que nous subissions : c'est là de la bonne politique, car si vous n'avez pas l'art de mettre le couteau sur la gorge de votre adversaire lorsqu'il se trouve embarrassé vous êtes sans valeur comme représentant du peuple.

De 1760 à 1784, nous étions seuls de colons ou habitants dans le Bas-Canada. Durant ces vingt-quatre années, la moindre manifestation d'énergie eut pu nous faire accorder une large part de l'administration. La classe qui se prétendait dirigeante parmi nous recula devant ce devoir national. Nous restâmes aussi éloignés des chefs du gouvernement que du schah de Perse. Si la guerre américaine de 1774 à 1784 n'eût point surgie pour restreindre les ambitions du petit groupe anglais qui nous exploitait, notre abaissement eût été rapide et définitif. La crainte de nos voisins empêcha nos ennemis de consommer notre ruine.

Je place donc dans le quart de siècle qui suivit la cession du pays à l'Angleterre la crise qui décida du sort de la noblesse et de la seigneurie comme influence dirigeante parmi les Canadiens. La noblesse surtout manqua l'occasion de se grandir et de nous aider. En 1791, le peuple le lui fit sentir en ne reconnaissant pas son utilité.

BENJAMIN SULTE.

LIVADIA [1]

(*Suite.*)

V

La bonne Mme du Feuillant n'avait pas perdu sa journée : elle avait avait couru de côté et d'autre dans le faubourg Saint-Germain, entrant avec éclat chez tous ses bons amis et leur disant avec cette volubilité qui la caractérisait :

—Vous ne savez pas que j'ai fait ce matin une rencontre qui m'a ravie. Une de nos vieilles ccnnaissances, qu'on ne voit pas souvent à Paris depuis plusieurs années. Devinez-vous ? non. Eh bien, je vais vous le dire. C'est l'aimable, c'est la chère marquise d'Ardennes que j'ai trouvée à Sainte-Clotilde, agenouillée après de son fils, qui a toujours sa figure de bon garçon, ouverte et honnête. J'ai sauté dans ses bras, c'est-à-dire non, je me suis retenue à cause du saint lieu, mais à grand'peine, et j'ai trouvé la messe bien longue. Enfin, elle est là, et c'est une surprise charmante, n'est ce pas, qu'en pensez-vous ?

—Mais que nous serons enchanté de la voir aussi.

—Vraiment ! Eh bien, alors à ce soir, elle m'a promis de venir dîner. Je suis sûre qu'elle sera heureuse de passer la soirée avec vous.

Et ainsi glanant de tous côtés, donnant à son salon les proportions de son cœur, l'excellente femme se trouva à la fin de la journée avoir fait un nombre d'invitations des plus respectables. Elle s'en aperçut un peu tard lorsqu'elle vit les gens se presser chez elle et trouver à peine des sièges :

—Mes amis, leur dit-elle, je vous demande bien pardon ; j'ai voulu que tous ceux que j'aime puissent jouir comme moi de l'arrivée de uotre chère marquise, et je n'ai peut-être pas mis assez de prudence

(1) Du *Correspondant.*

dans mes calculs. C'est un défaut dont je pense ne me corriger jamais. Jean, ouvrez les portes de la salle à manger.....

La marquise d'Ardennes, très-sensible à l'empressement qu'on avait mis à l'entourer dès son arrivée, rassura sa vieille amie et fut pour tous si gracieuse et si bonne, que son fils en était plus fier que jamais. On sentait d'ailleurs combien cette digne et vertueuse femme avait laissé de profondes racines dans ce monde élégant où elle avait vécu et qu'elle avait cependant abandonné depuis si longtemps. D'un seul coup, elle y avait repris sa place comme une chose toute simple ; les hommes s'étonnaient de lui trouver encore tant de charme sous ses traits fatigués, tant de souplesse d'esprit ; les femmes se sentaient attirées par son inépuisable bonté, et plus d'une jeune fille se prenait à envier la suprême distinction de ses moindres mouvements. La curiosité qui s'attachait au comte Nelsor et à sa fille, dont le nom avait été plusieurs fois prononcé en même temps que celui du marquis d'Ardennes, avait contribué aussi à donner un attrait d'actualié à l'arrivée de la marquise :

—Ah ! maintenant que nous vous tenons, nous ne vous lâcherons pas, répétait Mme du Feuillant, j'espère qu'on vous verra aux dernières réunions de la saison. On parle encore de quelques bals, et j'entends que vous y veniez jouir des succès de votre fils.

—Volontiers, répondit la marquise. Vous savez que quand on parvient à tirer un provincial de sa province, il veut tout voir et tout entendre pendant le temps qu'il passe à Paris.

—Mais c'est dans huit jours la grande fête de l'ambassade russe, dit la princesse Barloni. C'est là ce qu'il ne faut pas manquer de voir, ce sera merveilleux, dit-on.

—Je n'avais jamais pensé que les Russes pussent s'amuser l'été, s'écria Mme du Feuillant, je les vois toujours avec six mètres de neige sous les pieds et des glaçons dans leurs belles fourrures.

—C'est bon pour les Russes de Russie, madame, reprit Luc de Borneville, mais maintenant nous avons les Russes de Paris, qui ne suivent plus ces vieux usages.....

—Les Russes de Paris ! On dit les Slaves, mon cher, cela fait bien mieux, c'est de la couleur locale.

—Oh ! elle ne leur manque pas, la couleur locale. Slaves ils sont nés, Slaves ils mourront. Je ne connais aucune nation qui ait conservé aussi pur le type de la race et du caractère.

—Il ne faut pas s'en plaindre, dit la princesse, quand ce type produit des merveilles aussi étonnantes que cette ravissante comtesse Livadia.

Le nom de Livadia suscita un léger embarras que la bonne princesse avait bien prévu, à cause de la présence du marquis et de sa

mère. Mais elle était résolue à aider de tout son pouvoir ce mariage que sa sagacité avait pressenti, car elle aimait sérieusement la belle Russe et elle pensa que la marquise aurait ainsi l'occasion d'en entendre dire beaucoup de bien. Son petit plan réussit en effet ; de tous côtés, on se répandit en éloges, non seulement sur la beauté de la jeune fille, mais sur son esprit, sur sa dignité parfaite, sur son grand air d'antique noblesse ; on raconta d'elle plusieurs traits frappants qui dénotaient une générorité princière, et lorsque la marquise sortit du salon, elle était toute surprise de l'auréole de vertu et de perfection qui rayonnait dans le monde autour du front de la belle Livadia.

Pendant les huit jours qui suivirent, elle recueillit encore beaucoup d'autres détails sur elle, elle la rencontra même une ou deux fois chez des amis ; elle constata que partout elle était accueillie en souveraine, et cependant, quand elle consultait son cœur, il lui semblait entendre un cri d'effroi et comme un oiseau qui battait des ailes pour la prévenir d'un malheur :

—Mon Dieu ! s'écriait-elle avec angoisse ! je ne vois pas d'obstacle, pourquoi est-ce que je tremble et que je m'alarme ?

Harcelée par cette impression, elle alla trouver sa vieille amie, la mère de la petite pincesse Barloni, une sainte femme, qui vivait retirée et dont les conseils étaient sûrs et prudents.

—Chère madame, lui dit-elle, je viens vous ouvrir mon cœur et vous demander d'y jeter un peu de lumière. Il s'agit du mariage de mon fils et vous savez peut-être, par les échos qui arrivent du monde jusqu'à vous, qu'il aime follement une belle étrangère.

—Je le sais, en effet, répondit Mme de Longil, et j'ai souvent pensé à vous, mon amie, quand on me parlait de cet amour.

—Et que pensiez-vous, chère madame? damanda anxieusement la marquise. Dois-je m'y prêter ? dois-je y mettre obstacle? Partout j'entends faire l'éloge de cette jeune fille, et pourtant, je vous le confie à vous, c'est en tremblant que je lui remettrais la destinée de Louis.

—Je vous comprends, répondit la vieille dame, et je vous dirai avec la même franchise que je partage vos appréhensions : non que les Russes me fassent peur toujours et en tout temps, j'en connais d'admirables, je sais de saintes et angéliques femmes auxquelles il faudrait parler à genoux ; mais ce sont des Russes converties, qui ont fait tourner au bien la fougue de leur sang slave, et je crois que la comtesse Livadia n'est pas du nombre de celles qui partagent notre foi catholique.

—Hélas ! non, murmura la marquise.

—C'est là qu'est le danger, reprit Mme de Longil. N'étant pas soumise à ce frein puissant, elle se trouve réduite à la seule force des vertus naturelles qui sont loin de suffire pour rendre une vie heuseuse,

calme et féconde. Vous vous rappelez ce mot heureux du comte de Maistre : " Si l'on enfermait le désir d'un Russe dans une forteresse, il la ferait sauter en l'air." En épousant la fille du comte Nelsor, Louis court certainement le danger de se trouver en face d'une nature indomptée. Mais la fougue même de cette jeune Slave peut devenir un élément de bonheur dont Dieu disposera peut-être l'égard de votre fils. Si elle l'aime, ce sera avec une passion telle, qu'il y trouvera un bonheur immense ; ses vertus auront toute l'ardeur de sa race et, sans parler même de l'espoir d'une conversion, pourront éclater en élans généreux.

—Toutes vos paroles répondent à mes sentiments, dit la marquise, je sens qu'elles sont sages, et je vous remercie profondément de leur affectueuse sincérité.

—Je veux même faire beaucoup plus, ajouta la gracieuse vieille femme, et je vous promets, avec grand plaisir, d'égrener souvent mon chapelet pour vous et pour votre fils dans les longues heures de solitude que me laisse la vieillesse.

Et doucement, sans avoir l'air d'y toucher, Mme de Longil entretint encore la marquise des trésors cachés au fond des cœurs russes ; les noms des Galitzin, des Rostopchine, des Gagarin, des Schouvaloff, revenaient adroitement à son souvenir ; elle citait quelque heureux trait de leur conversion, quelque admirable élan de leur foi, et Mme d'Ardennes la quitta fortifiée, rassurée, pleine de ce joyeux courage qui, devant un noble but, oublie volontairement les obstacles.

Trois jours après avait lieu le bal de l'ambassade russe, et la foule des voitures encombrait la rue de Grenelle-Saint-Germain. Louis était radieux : quand il vit apparaître la marquise dans sa robe de velours noir, le cou et les cheveux étincelants de ses magnifiques diamants, il faillit se jeter à ses genoux. Son amour exaltait encore sa tendresse filiale ; l'espérance, une espérance délicieuse, envivrante, grandissait dans son cœur et donnait à son visage l'éclat du bonheur. Pourtant, l'aimait-elle? Il avait bien le droit d'en douter. La seule faveur sur laquelle il pût s'appuyer était cette premenade qui avait suivi les courses, et l'abandon avec lequel elle avait pris son bras. Mais à qui donc la fière jeune fille avait-elle donné d'autres preuves de tendresse, et qui eût osé lui demander plus, avant d'être son fiancé? Louis était trop jeune, trop novice pour s'effrayer de ce qu'il y avait d'impénétrable en elle, de ce voile mystérieux derrière lequel elle était parvenue à dérober ses pensées à tout regard profane.

Quand le marquis d'Ardennes et sa mère entrèrent au bal, une foule nombreuse remplissait déjà les immenses salons de l'ambassade. La fête avait été organisée avec un luxe éblouissant. Les Russes ont un goût particulier pour les lumières, et elles étaient si éclatantes

qu'on pensait malgré soi aux palais enchantés des contes de fées. Sous ces brillants rayons, les diamants, les pierres précieuses étincelaient ; les banquettes, tout enveloppées de fleurs, les guirlandes embaumées qui serpentaient des plafonds jusqu'à terre, les immenses palmiers qui encadraient les portes, les roses dont le parfum remplissait l'atmosphère, les livrées vert et or, et par les fenêtres ouvertes l'illumination des jardins, toutes ces richesses, toutes ces splendeurs, jetées à profusion, produisaient une sorte de vertige et de fascination. Les tentures étaient relevées par l'écusson impérial aux armes de Russie : d'or à un aigle à deux têtes, éployé de sable, couronné de deux couronnes royales, l'aigle chargé en cœur d'un écusson d'argent à un Saint George de sable. Les appartements étaient si vastes, et les promenades que permettait la saison aidaient si bien à recevoir le trop-plein des salons, qu'on ne pouvait se plaindre de la cohue redoutable des bals officiels. Plusieurs groupes, très distincts, s'étaient formés dès le commencement de la soirée ; d'abord, le faubourg Saint-Germain, reconnaissable à l'exquise sobriété d'ornements, à la parfaite élégance des manières, et souvent à la pureté du type français ; puis la haute finance, couverte de pierres précieuses, parlant haut et s'agitant beaucoup ; le monde des employés, des fonctionnaires, des bureaux ; enfin, dans un immense salon, la vraie Russie, l'élément slave dans toute sa force sous le costume et le langage français. Tous ces groupes étaient reliés les uns aux autres par les allées et venues des danseurs et par les conversations des personnages officiels, diplomates, ministres, généraux, officiers de tous grades et de toutes armes, chamarrés de décorations et se hâtant de se faire voir le plus possible pour se retirer plus rapidement.

Livadia, très simplement vêtue d'une robe bleu pâle, s'était assise près de sa tante Pradine, au milieu de ses compatriotes. Ses cheveux blonds, roulés en nattes pressées, n'avaient cependant pas pu être réduits aux mesquines proportions de la mode, et sa coiffure un peu large donnait à sa tête des lignes imposantes : on eût dit une race plus forte et plus grande que la nôtre. Elle portait au cou un bijou étrange, qu'on aurait pu prendre pour un talisman et qui devait venir en droite ligne de la domination tartare. Sa toilette légère, diaphane, à peine nuancée, semblait le voile léger d'une radieuse vision ; seule une grosse touffe de roses rouges, éclatantes de couleur et de parfum, s'échappait de son sein et retombait jusqu'au bas de son corsage. Sans cesse entourée, adulée, elle passait souvent d'un salon à l'autre, au bras de quelque danseur empressé, et, avec cette grâce, cette parfaite liberté de mouvements qui lui était habituelle, elle s'asseyait un instant près de ceux qu'elle connaissait, causait sans empressement et sans froideur, ne donnant à personne le droit de se croire plus heureux qu'un autre,

et jouissant pleinement d'une souveraineté absolue que nul ne songeait à lui disputer.

—C'est une enchanteresse, disait-on autour d'elle.

—Ce doit être un ange de vertu, murmurait une vieille dame, voyez cet air doux et candide !

—Nous n'avons plus de beautés semblables en France, disait un général à son voisin.

—C'est vrai, général, mais nous avons le talent de les attirer et de les garder ensuite. Le sang slave coule déjà dans les veines de plusieurs de nos grandes familles.

—D'ailleurs ces Russes sont fous des Français. Connaissez-vous Saint-Petersbourg, mon cher, on y retrouve les mœurs et les goûts parisiens.

—Et pourtant ces natures russes sont autant que possible étrangères à la nôtre.

—Parfaitement, vous avez raison. Ce sont des plantes exotiques qui font bonne contenance dans un salon ou dans une serre chaude ; mais essayez de les acclimater vraiment et de les faire vivre en pleine terre, vous verrez qu'elles s'y refuseront obstinément.

—D'ailleurs la civilisation russe n'est que superficielle, au fond tous ces Slaves sont de vrais sauvages. On n'a pas idée des passions primitives qui se cachent sous leurs dehors policés.

—C'est pour cela que le nihilisme a germé avec une si prodigieuse fécondité. Il s'est trouvé répondre aux instincts de destruction et de barbarie de ces natures ardentes que la souffrance révolte et qui se soulèvent contre toute autorité, comme s'ils pouvaient d'un seul coup trancher la tête au malheur et à la misère.

—Joli rôle que celui du czar, avec tous ces chiens dévorants à ses trousses !

—Je suis sûr qu'il changerait volontiers sa place contre la vôtre ou la mienne. C'est un sujet de méditation, jeune homme : le néant des grandeurs. Il faut l'approfondir pour éviter les surprises et l'ambition.

—J'y songerai, général..... quand je serai..... arrivé, comme nous disons en langue morderne.

A ce moment la marquise d'Ardennes passa au bras du prince Barloni : le général la reconnut, la salua et se mit à causer avec elle. Au même instant l'embassadeur rencontra le comte Nelsor et l'aborda :

—Mon cher comte, lui dit-il, je vous félicite de l'immense succés de la comtesse votre fille. C'est un triomphe incontesté ; les vieux eux-mêmes admirent sa beauté ; tout le *dvorianstvo* russe est à ses pieds, et aussi, je le vois, beaucoup de nobles Français.

—Je crois, Excellence, répondit Nelsor, que vous connaissez mes faiblesses paternelles et que vous savez que ma fille et la Russie se partagent presque également mon cœur.

—Est-ce que vous avez tout à fait abandonné votre patrie, comte Nelsor, et votre beau *poméstié* des environs de Kief ?

—Je l'aime toujours, Excellence, mais j'ai pris la résolution de voyager pendant quelques années.

—N'étiez-vous pas proche voisin du comte Vladimir Warousof, demanda l'ambassadeur, en observant attentivement le vieux Nelsor ?

—Parfaitement.

—Il court de singuliers bruits sur son compte. On dit que c'est un des principaux chefs nihilistes et qu'il est très compromis dans la sinistre affaire du train qu'on a fait sauter.

Le comte Nelsor jeta à son hôte un regard de doute.

—Je m'étonne, Excellence, je connaissais le comte Warousof pour un esprit rêveur et étrange, mais je le croyais dévoué, comme moi et comme tous les vieux Moscovites, à la vraie grandeur de notre chère Russie !

Evidemment satisfait par la réponse du comte Nelsor, l'ambassadeur ajouta :

—Je suis absolument persuadé que mes renseignements ne sont pas faux ; on dit même que le comte Wladimir a quitté ses domaines et cherché un refuge dans quelque autre pays.

—Je l'ignore absolument, répondit Nelsor.

L'ambassadeur tendit la main au comte et s'avança vers d'autres invités. Le bal était dans toute son animation ; le bruit des conversations était si vif, qu'il couvrait parfois les accords de l'orchestre ; les fleurs exhalaient un parfum excessif, les regards s'étaient animés, une atmosphère chaude et moite se répandait dans les salons et montait à la tête comme les fumées du vin. C'est l'heure où le vertige s'empare des plus solides, l'heure où il faut se garder d'une parole, d'un coup d'œil, d'une étreinte furtive. Livadia ressentait une impression différente ; elle prenait en horreur son rôle de déesse et se sentait envahie par une fatigue morale presque douloureuse ; elle aperçut heureusement le comte Nelsor, l'appela et l'emmena dans les jardins, ils étaient presque déserts, les vieilles gens s'étant retirés et les jeunes s'absorbant dans la folie de la danse ou du jeu. Le comte et sa fille s'assirent sous un berceau de feuillages, et Livadia aspira avidement l'air frais de la nuit :

Ah ! c'est dehors qu'il fait bon vivre, dit-elle. J'en arrivais à détester cette salle de bal.

—C'est d'autant plus incroyable, mon enfant, que tu as eu, ce soir, un triomphe éclatant et que tu as reçu tant d'hommages que ton vieux père en était lui-même ébloui.

—Ce sont des poupées, murmura Livadia avec un regard sombre, de misérables jouets d'enfants !

Et arrachant une des roses de son corsage, elle en jeta au vent les feuilles parfumées. Le comte Nelsor la regarda tout effrayé :

—Livadia, je ne te comprends pas ; parmi ceux qui t'entouraient ce soir, il y avait des cœurs sérieusement épris, et plus d'un sur qui ton choix peut tonber dignement.

—Il n'y avait pas un homme, mon père, dit-elle.

Il sembla au pauvre comte que l'édifice de ses rêves allait soudain s'écrouler.

—Livadia, reprit-il, il faudra pourtant qu'un de ceux-là devienne ton mari. C'est le plus vif de mes désirs..... et je crois que ce sera ton bonheur.

La jeune fille se mit à rire et, passant son bras autour du cou de Nelsor, elle abaissa jusqu'à elle le front du vieillard qu'elle embrassa :

—Eh ! qui vous a dit, cher père, que je n'épouserai pas l'un d'eux. Vous ne connaissez donc pas votre fille !

Puis serrant autour d'elle ses voiles blancs :

—Partons, dit-elle en voyant le vieux Nelsor rassuré. Allons chercher tante Pradine et rentrons à l'hôtel, car ce bal m'ennuie tant, qu'il me ferait déraisonner.

Dix minutes après ils montaient en voiture pour retourner chez eux. Le comte était resté rêveur.

—C'est vraiment singulier, dit-il à demi-voix, cette révélation sur Wladimir Warousof.....

A ce nom, un frémissement agita Livadia, mais nul ne put s'en douter, et elle demanda d'un ton absolument calme :

—Quelle révélation ?

—L'ambassadeur m'a assuré que c'était un chef nihiliste ; mais ils sont tous les mêmes, ces fonctionnaires, dans la transition éternelle des conspirations passées aux conspirations à venir.....

Pradine ajouta quelques mots dans le même sens, et comme on arrivait à l'hôtel, chacun descendit de voiture et monta promptement à son appartement.

Livadia, agitée, ténébreuse, se jeta sur un fauteuil et laissa Nariska la déshabiller. Tout à coup elle aperçut sur la table une lettre à son adresse.

—Qu'est-ce que cela ? dit-elle.

—Une lettre pour la comtesse Livadia, qu'on a apporté ce soir.

Livadia renvoya sa servante russe, puis, restée seule, elle brisa le cachet avec une émotion singulière et lut cette singulière missive :

" Livadia, vous allez épouser un Français, vous allez trahir à la fois

votre patrie, la liberté et votre ami d'enfance, votre frère des steppes, seul digne de vous comprendre. Avant de vous lancer dans l'abîme et de vous vouer au malheur, jetez un regard et réfléchissez. Je vous le crie de toutes mes forces, pendant qu'il en est temps encore."

Cette singulière lettre portait pour signature ces trois mots : " L'amour méprisé veille."

Livadia n'en pouvait douter, elle était du comte Wladimir Warousof. En un instant, tous ses souvenirs d'autrefois, les détails de sa vie de jeune fille passée au milieu des grandes plaines russes, les enivrements de cette absolue liberté qu'elle était sur le point d'aliéner aux mains d'un inconnu, affluèrent à son esprit. Droite, au milieu de sa chambre, l'œil perdu vers quelques étoiles qui brillaient au ciel, la jeune fille hésita quelques secondes. De sombres pressentiments l'agitaient. L'image de Wladimir se dressait devant-elle. Un frisson la saisit, puis tout à coup, par un brusque retour, elle redevint maîtresse d'elle-même, pensa aux plans édifiés pour l'avenir de sa famille, aux faits accomplis depuis le départ de la Russie : elle se rappela l'adieu qu'elle avait dit aux steppes et la promesse faite à son père. Enfin un sentiment d'orgueil blessé s'empara d'elle, en relisant cette lettre que Wladimir avait osé lui adresser : il y avait donc un homme au monde qui cherchait à entraver sa volonté, un homme qui essayait d'intimider Livadia ! Froissant aussitôt le papier, elle le mordit de ses belles dents blanches, elle le déchira, elle le lança en bribes éparses dans le feu qui brûlait, par la fenêtre ouverte où le vent tourbillonnait, sous ses pieds tremblants qui frémissaient et enfin, épuisée de lutte et de colère, elle se jeta sur son lit en murmurant : " Arrière ceux qui toucheront à la liberté de Livadia ! "

VI

Pendant le bal de l'ambassade, le marquis d'Ardennes avait été soumis à un supplice qu'il n'avait pas encore enduré. Tant que son amour pour Livadia n'avait été qu'une tendre admiration, doucement accompagnée de rêves d'avenir, il avait assez bien supporté les hommages dont elle était entourée. Mais maintenant que sa passion avait grandi, maintenant qu'il sentait sa vie entière attachée à ce puissant amour, maintenant que sa mère tenait en main un projet d'union sérieux, étudié, réfléchi, il était saisi de terreurs soudaines à l'approche de tout rival. Aussi quand il vit la comtesse Livadia recherchée par tout ce que Paris avait de plus raffiné et la Russie de plus élégant, il crut qu'une folie soudaine allait s'emparer de lui, à la pensée que d'autres pourraient conquérir un pareil trésor et le lui enlever :

—Ma mère, dit-il le lendemain à la marquise, en s'asseyant auprès

de son fauteuil, sur une chaise basse, je dois vous avouer que j'ai souffert hier soir d'intolérables douleurs, et je viens vous conjurer de hâter la solution du projet qui vous a amenée à Paris. Vous avez pu voir le nombre et la distinction de ceux qui aspirent à la main de la comtesse Livadia, la seule pensée m'en fait frémir, et je crois que vous êtes assez éclairée sur mes sentiments pour savoir que si ce bonheur m'échappe, c'en est fait de ma vie.

La marquise essaya doucement de gagner encore un peu de temps ; elle ne pouvait s'empêcher de désirer un obstacle, une difficulté. Mais Louis insista si chaudement et sa mère avait si peu d'arguments solides à lui opposer, qu'elle finit par céder :

—Mon enfant, dit-elle à Louis, es-tu certain de la fortune du comte Nelsor ?

—Ma mère, répondit-il, ce que je vois, le grand train qu'il mène, et ce que j'ai entendu dire de ses domaines, me font croire qu'elle doit être belle, mais je désire que cette question ne soit point approfondie ; Si la comtesse Livadia est riche, tant mieux, nous pourrons faire plus de bien autour de nous ; si elle ne l'est pas, ne le suis-je pas assez, et ne sera-ce pas pour moi une suprême joie d'avoir quelque chose à lui rendre en échange de tout ce qu'elle me donnera ?

La grandeur d'âme et la fière simplicité de la marquise se contentèrent de ce raisonnement qu'elle était heureuse d'entendre dans la bouche de son fils. Elle s'était dit souvent qu'elle ne tiendrait point à la richesse d'une façon absolue dans le mariage de Louis, puisque la part que Dieu lui avait faite de biens terrestres était déjà grande.

—Eh bien donc, mon enfant, puisque c'est ton vœu formel, je ferai faire la demande quand tu voudras.

Louis se laissa tomber aux pieds de sa mère dont il baisa les mains avec transport, pendant que la marquise, perdue dans une muette résignation, laissait involontairement couler deux larmes qui tombèrent dans les cheveux bruns du jeune homme.

Les ouvertures furent immédiatement faites au comte Nelsor, qui les communiqua à sa sœur Pradine, sans dissimuler sa joie :

—Enfin, soupira-t-il, je commençais à craindre que votre plan fût mauvais, Pradine, car parmi tous ces beaux jeunes gens, pas un encore ne s'était déclaré.

—Qui vous l'a dit, mon frère ? Est-ce que Livadia vous a fait ses confidences, et telle que nous la connaissons, n'a-t-elle pas pu en remettre à la raison plusieurs qui n'ont pas osé aller plus loin ?

Ah ! peut-être, répondit le comte, que les arguments de sa sœur trouvaient docile, mais alors je ne voudrais pas qu'elle en fît autant à propos du marquis. Une pareille occasion ne se rencontre pas tous les jours, il a un beau nom, une grande fortune ; quant à sa personne,

je vous avouerai bien que je la trouve un peu fade ; mais ces Français n'ont pas toujours un grand air, et l'humeur de Lyda s'en arrangera peut-être mieux ainsi.

—Je le crois, dit Pradine. Quand comptez-vous lui annoncer cette nouvelle ?

—A l'instant. Veuillez l'appeler, je vous prie.

La jeune fille entra quelques minutes après et sourit imperceptiblement de l'air grave et mystérieux de son père et de sa tante. Assise dans un large fauteuil, elle écouta, sérieuse et froide, les explications du comte Nelsor, et pas un pli de son visage n'indiqua une émotion quelconque. An nom du marquis d'Ardennes, elle garda le même silence qu'elle ne rompit pas même quand son père eut fini de parler.

—Eh bien, Livadia, reprit-il, qu'as-tu à répondre ?

—Mais..... c'est bien, mon père.

—Tu as compris tous les avantages que ce mariage donne à notre famille. Tu es assurée d'une grande fortune, d'un beau nom, d'une considération générale, et ton vieux père, tranquille sur ton sort, fier de l'avenir de sa postérité, pourra finir ses jours doucement avec ce qui lui reste des biens de ses ancêtres.

—C'est ainsi que je l'avais compris, répondit-elle.

—Ce jeune homme a l'air bon, ajouta le comte Nelsor ; ses amis l'aiment boaucoup.

Livadia resta muette Le père reprit :

—Tu n'as pas d'objection à faire à cette demande ?

—Aucune.

—Mais enfin, ma fille, le marquis ne te dépait pas ?... Je souhaiterais même que tu pusses l'aimer.

—Il suffit, mon père, qu'il ne me déplaise pas.

—Alors, je puis répondre.....

—Qu'il vienne, dit Livadia.

Elle se leva toute droite, et sortit du salon sans trahir aucune émotion. Mais, à peine rentrée dans sa chambre, elle se jeta au pied de son lit, la tête dans ses mains, et pleura abondamment, pendant qu'un flot de pensées confuses tourbillonnaient en elle, la plongeant dans un trouble et dans un abattement qu'elle n'eût voulu confier à aucun être au monde ; elle ne se rendait pas compte de ce qui se passait en elle et ne s'était jamais vue si accablée. Pourtant, après quelques instants, la honte même de sa faiblese lui rendit son énergie. Elle se releva et regarda en face la vie nouvelle qui s'offrait à elle. Elle songea à son père que ce mariage allait combler de joie ; elle pensa que le marquis l'aimait passionnément, et quoique la personne de Louis fut peu de chose à ses yeux, elle ne pouvait manquer d'être touchée de ce profond

amour. Enfin elle redressa tout à fait sa haute taille et descendit au salon pour se jeter au cou du comte Nelsor et de Pradine, qu'elle accabla de caresses toute la soirée avec une grâce et une tendresse où elle excellait quand elle le voulait bien. Le comte Nelsor fit parvenir à la marquise d'Ardennes la réponse affirmative de sa fille et lui fit dire qu'il agréait la demande.

Vers neuf heures, après le souper, il prit à Livadia une idée folle.

—Père, dit-elle, on étouffe ici, voulez-vous sortir avec moi ?

—Mais, mon enfant, répondit le comte, il pleut. Tu désires donc faire atteler ?

—Non, non, je veux faire une dernière équipée ; je veux vous emmener par la pluie, les pieds dans la boue, faire le tour de Paris comme de bons bourgeois auxquels personne ne pense. Je vais mettre un gros capuchon et jamais je n'aurai été si heureuse.

—C'est insensé, reprit le comte, tu prendras un rhume.

—Bah ! une sauvage comme moi ! Ah ! cher père, je vous en prie, ce sera si drole !..... je vais vous arranger.

Elle enveloppa son père d'un grand tartan noir, lui mit sur la tête un béret bleu, se drapa d'une sombre houpelande, disposa sur son visage un voile épais, sur ses cheveux une lourde cape, et entraînant le comte avec une joie d'enfant, elle le fit sortir de l'hôtel avec des précautions de conspirateur, et quand elle se trouva dans la rue, inconnue à tous, libre de toute contrainte, la tête rafraîchie par la pluie, elle aspira l'air à pleins poumons.

Ils marchèrent pendant plus d'une heure ; Livadia causait comme un oiseau, s'arrêtait aux étalages, faisait mille remarques sur les gens qui passaient, sur les réverbères ruisselants de pluie, sur les chiens crottés, sur les ruisseaux démesurément agrandis ; sa verve ne se ralentit pas un instant, et quand enfin elle eut pitié du comte Nelsor et consentit à rentrer à l'hôtel, elle trouva son cœur soulagé d'un poids immense.

Le lendemain, la marquise et son fils vinrent passer la soirée à l'hôtel Nelsor. Louis d'Ardennes était sous le coup d'une si violente émotion, que lorsqu'il s'approcha de sa fiancée, il sentit des larmes lui monter aux yeux. Mais Livadia, souriante, lui tendit la main avec un geste si digne et si simple que la confusion disparut, et qu'il s'assit à ses côtés dans une ivresse indescriptible. La marquise, grave, contenue, un peu pâle, ne la quitta pas des yeux tout en causant avec le comte Nelsor. Tante Pradine, agitée par tant d'émotions, allait des uns aux autres, jetant sa phrase alerte et son nez pointu au travers des conversations et ne parvenant pas à calmer l'exubérance de sa joie. Le comte Nelsor était surpris et presque gêné du grand air de dignité et de retenue de la marquise. Livadia seule eut une aisance

parfaite ; elle causa avec Louis sur un ton aimable et gai, et elle eut pour sa future belle-mère quelques phrases heureuses qui jetèrent le marquis dans le ravissement. La marquise d'Ardennes eût souhaité, au fond de son cœur, moins de calme et de pleine possession à la jeune fille, mais elle refoula ce sentiment, s'en remettant maintenant à Dieu pour le bonheur de Louis, et s'efforçant de trouver a celle qui allait devenir sa fille toutes les vertus qu'elle lui rêvait. D'ailleurs, pensait-elle, une mère peut-elle jamais croire assez parfaite la femme à laquelle elle confie son fils ?

Les préparatifs du mariage se firent rapidement. Il fut convenu que les jeunes mariés viendraient d'abord à Langelle passer les premiers temps de leur union. Cette idée souriait à Louis, qui ne rêvait qu'une vie calme et paisible près de celle qu'il aimait et dans ce pays où il avait été élevé. Livadia n'y voulut pas mettre opposition. Le comte Nelsor et Pradine projetaient un long voyage en Italie et devaient passer l'hiver à Milan.

Louis mit à composer la corbeille de sa fiancée une profusion que sa mère crut devoir arrêter ; ce cœur généreux qui s'était donné tout entier croyait ne pouvoir jamais faire assez pour exprimer son bonheur. Livadia n'était pas insensible à cette adoration qui se traduisait en élans passionnés, en dons merveilleux, en extases prolongées. Elle s'étonnait parfois de trouver au fond de son cœur une sorte de tendresse pour le marquis d'Ardennes, et s'avouait avec plaisir qu'elle était passionnément aimée. D'ailleurs elle n'eut pas le loisir de s'étudier elle-même et de chercher à connaître Louis. Le temps passa comme une ombre au milieu de tous les apprêts du mariage dont le jour arriva, pour Livadia, avec une rapidité qui la jeta dans la stupéfaction. Le contrat fut aussi peu clair que possible ; les deux jeunes gens se mariaient en grands seigneurs, avec leurs droits. Puis, le lendemain même, Livadia revêtit la blanche toilette et se cacha le visage sous un voile plus épais que ceux qui couvrent d'ordinaire les fiancées. Le cortège, composé d'une brillante aristocratie russe et française, se rendit d'abord à l'église grecque de la rue Daru, où la marquise d'Ardennes eut peine à contenir les souffrances de sa piété ; mais elle n'en pria qu'avec une ferveur plus grande lorsqu'ils revinrent ensuite à la chapelle catholique, où elle put appeler sur ses deux enfants les bénédictions de Dieu dans tout l'élan de son cœur.

Le soir même, le marquis emmena sa femme à Langelle, où la marquise d'Ardennes devait venir les retrouver quelques jours après. Tout le jour de son mariage, Livadia fut sombre, nul ne la vit sourire, et quoiqu'elle fut polie et aimable pour tous, elle ne put s'empêcher par moments de laisser se creuser sur son front un pli profond qui indiquait chez elle un trouble intérieur. Ce fut à peine si, dans tout le

cours de la journée, elle attacha ses beaux yeux sur son mari ; on eût dit une froideur de statue. Elle chercha de tout son pouvoir à n'être pas un seul instant en tête à tête avec Louis, qui la trouvait toujours entourée de son père, de sa tante ou de quelques amis, comme si elle eût mis une âpre jouissance à appartenir tout entière à son passé pendant cette journée. Quand le soir, elle dut dire adieu au comte Nelsor, cette froideur se changea tout à coup en une douleur violente et passionnée ; elle se jeta à genoux devant lui, l'étreignant avec force en retenant des sanglots qui soulevaient tout son corps. Louis d'Ardennes laissa un instant s'épancher cette douleur, puis s'approchant d'elle doucement, il essaya de la relever en lui prenant le bras et en murmurant quelques mots de tendresse. Livadia frémit et se dressa toute droite :

—Adieu, mon père, dit-elle brusquement.

Puis se tournant vers Louis et s'inclinant :

—Emmenez moi maintenant, dit-elle, je vous suis !

Un sourire de félicité passa sur les lèvres du marquis ; et il entraîna sa belle compagne vers le lieu où il pensait qu'ils devaient vivre avec la joie des bienheureux.

Il était tard quand les jeunes mariés arrivèrent à Langelle ; les domestiques en petit nombre, les plus vieux serviteurs, attendaient dans le vestibule et saluèrent respectueusement leur nouvelle maîtresse. Il faisait trop nuit pour que Livadia pût juger de la demeure où elle entrait et du parc qui l'environnait, et cependant l'ordre et la régularité qui ressortait de chaque objet lui inspirèrent de suite un sentiment d'ennui. Ce même sentiment la dominait encore quand le lendemain matin elle ouvrit sa fenêtre et jeta un coup d'œil anxieux sur la longue terrasse, l'avenue, les pelouses bien entretenues, le potager qui se dessinait sur la gauche et le petit clocher de Saint-Ernigont qu'on apercevait à droite dans le lointain. Cet ensemble calme, gracieux, borné, car cette partie du Limousin, composé de petites vallées et de petites collines successives, n'offre de grands horizons que sur les sommets, lui semblait un enclos serré de tous côtés de barrières désagréables. Elle aperçut les gens d'écurie qui s'occupaient gravement de leur service, la fille de basse-cour qui portait à ses volailles leur première pittance, et le petit vacher quit conduisait sans se hâter ses bœufs et ses vaches dans la prairie voisine. Elle comprit que cela devait se faire tous les jours ainsi, et ce tableau se grava dans sa mémoire comme celui d'une image que l'on connait par cœur. Aussi, quand Louis, le sourire aux lèvres, la rejoignit à la fenêtre en fredonnant quelque heureuse chanson, quand elle vit ce bon visage, confiant et tranquille, elle l'encadra de suite dans son paysage et se dit à elle-même :

—C'est bien cela !

Pourtant l'amour du marquis était si vif et, comme toutes les passions fortes, lui donnait tant d'élan, tant d'imprévu, tant de joyeuses ardeurs, que Livadia trouva en lui dans ces premiers jours d'union cette originalité qu'elle aimait en toute chose et cet enthousiasme violent qui seul lui suffisait. Sous l'influence ardente de sa femme, Louis se prêta à toutes ses fantaisies ; ils firent à travers la campagne des promenades interminables, ils ne s'astreignirent à aucune régularité ni dans leurs repas, ni dans leurs heures de sortie ; parfois ils erraient une partie de la nuit dans les bois qui s'allongeaient derrière le château ; d'autres fois ils partaient avant l'aube, couraient les chemins verts et rentrant quand il leur plaisait, au grand mécontentement des domestiques !

—Seigneur Jésus ! répétait la cuisinière, ce n'est pas comme cela que M. le marquis a été élevé. Que va dire Mme la marquise à son retour ?

Ce retour, Livadia le redoutait profondément ; l'ombre de sa belle-mère qu'elle croyait voir à chaque angle des corridors lui faisait l'effet de hanter ce château ; elle sentait un effroi instinctif pour cette femme rangée, sérieuse, méthodique, et c'était une des raisons qui lui faisaient entraîner Louis au dehors, parce que là au moins elle avait l'espace et la liberté. Plusieurs fois cependant le marquis avait essayé de la faire rentrer dans les habitudes d'une vie moins étrange ; il avait même parlé par une belle après-midi d'aller faire visite au curé de Saint-Ernigont ; mais le front de Livadia s'était si soudainement froncé et son visage avait pris une si rapide expression d'ennui et de mécontentement, que Louis s'était hâté de remettre à plus tard l'accomplissement de tout devoir et de toute sujétion.

La fin de la semaine arriva cependant, et le samedi, vers cinq heures, le marquis et sa femme montèrent dans la calèche découverte qui allait chercher la marquise à la gare : Louis était heureux de revoir sa mère et de lui dire le bonheur qui débordait en lui. Tout le long du chemin, il montrait à Livadia les plantations auxquelles il s'intéressait, les champs de blé mûr où des moissonneurs le saluaient respectueusement, les collines bleues qu'il avait tant de fois gravies ; il parlait à tort et à travers, respirant à pleins poumons cet air natal, embaumé maintenant des parfums du bonheur ; mais la jeune femme était absorbée, pensive, et répondait mal à la chaude gaieté de son mari.

Quand la marquise sortit du train et retrouva ses deux enfants, Louis se jeta dans ses bras, et Livadia lui tendit la main d'un mouvement étudié et mesuré. Ils montèrent en voiture ; la marquise s'efforçait d'être vive et de parler beaucoup pour mettre de suite un lien d'intimité entre elle et les deux jeunes gens :

—Connaissez-vous un peu le pays, ma chère enfant, votre nouvelle patrie ? Louis, en as-tu fait convenablement les honneurs ?

—Oh ! pour cela, mère, vous pouvez être tranquille, nous avons fait de longues courses à travers champs et taillis, et Livadia sait maitenant presque aussi bien que moi les sentiers qui nous avoisinent.

—Tous nos braves gens ont dû être bien heureux de vous voir, ajouta la marquise.....

—Quels braves gens ? demanda Livadia avec étonnement ; je n'ai vu que les domestiques du château.

La marquise regarda son fils.

—Je crois, dit-elle en souriant, que tu n'as pas encore trouvé le temps de conduire ta femme chez tant de vieux amis dévoués qui t'attendent avec impatience. C'est une grande joie qui vous est réservée, mon enfant, car vous verrez qu'on aime Louis dans ce pays et cela vous sera doux, n'est-pas ?

Livadia répondit quelque phrase banale ; Louis était devenu songeur ; un mot de sa mère lui avait fait entrevoir un horizon de devoirs affectueux auxquels il avait manqué, et comme on arrivait à Saint-Ernigont, il dit tout à coup :

—Je vous demanderai, ma mère, la permission de faire arrêter. Je désire profiter de l'occasion pour présenter ma femme à notre vénérable ami le curé.

Livadia fronça le sourcil ; la marquise fit un signe muet d'assentiment, et Louis donna au cocher l'ordre de les conduire au presbytère.

Le petit jardin de la cure étincelait aux rayons du soleil couchant ; le marquis poussa la claire-voie qui le fermait et aperçut le bon prêtre qui s'occupait à sarcler un carré de légumes, le visage rougi par la chaleur et les mains couvertes de terre fraîche. Aussitôt il courut vers lui, laissant les deux femmes un peu en arrière et s'écriant joyeusement :

—Bonjour, monsieur le curé, voilà vos paroissiens qui vous reviennent.

Le prêtre se redressa vivement, s'approcha de Louis avec un sourire :

—Mon cher enfant, dit-il, que je suis heureux de vous voir !

Puis, apercevant au bout du massif l'ombre élégante de la jeune marquise :

—Ah ! mais vous n'êtes pas seul, et je vais être bien confus de vous recevoir en cet état. Faites entrer ces dames, je vous prie ; je vous rejoins au salon.

Louis fit traverser aux deux femmes le petit jardin propret, soigné,

régulier, et, poussant la porte, les introduisit dans la salle dont les volets à demi clos ne laissaient pénétrer qu'un jour timide :

—Asseyez-vous, mère, dit-il, en avançant un fauteuil de paille, je suis chargé de vous faire les honneurs.

Il chercha vainement un autre fauteuil pour Livadia ; n'en trouvant pas, il saisit gaiement une chaise et la lui offrit en disant :

—Il faudra vous en contenter, Livadia, notre ami n'est pas riche...

Au même instant entrait le vieux prêtre ; il salua la marquise d'Ardennes et, tenant les deux mains de Louis, tandis que celui-ci lui présentait la jeune femme, il dit doucement en frappant familièrement sur l'épaule du marquis :

—Excusez mon émotion, madame la marquise, mais c'est un peu mon enfant, et en le voyant si heureux, je sens pénétré de reconnaissance envers Dieu, qui lui a ménagé une si douce union.

Livadia murmura quelques mots qui n'étaient pas même une réponse et s'assit grave, droite, jetant des regards distraits sur les murs blanchis à la chaux et la cheminée ornée de globes renfermant des fleurs artificielles, et accentuant de plus en plus le pli dédaigneux qui ombrageait sa lèvre. La marquise ne voulut rien voir ; elle donna au curé d'affectueux détails sur leur vie depuis leur départ de Langelle, elle encouragea d'un coup d'œil le jeune homme qui semblait vouloir faire oublier au bon prêtre, à force d'attentions filiales, la froideur marquée de la nouvelle venue ; enfin, adressant directement la parole à sa belle-fille, elle lui arracha quelques phrases qui suffisaient à la rigueur pour sauver la situation d'une impolitesse évidente, et leva rapidement la séance.

Louis s'apprcha de Livadia et, lui glissant dans la main un billet de banque, il lui dit à voix basse :

—Vous me feriez plaisir en offrant cette somme à M. le curé pour ses pauvres, comme don de bienvenue.

—Faites-le vous-même comme vous l'entendrez, répondit-elle en le repoussant du geste.

Le marquis s'avança vers le prêtre et dit en lui remettant l'argent :

—Nous tenons à mettre tout de suite notre mariage sous la protection de la charité, monsieur le curé, et je vous prie d'accepter ce premier don en mon nom et en celui de la marquise Livadia.

—Je vous remercie tous deux, répondit-il, et je vous félicite de cette sainte pensée.

Le petit groupe sortit de la salle, passa devant la cuisine ent'ouverte, où la vieille Perrette se tenait debout sur le pas de la porte pour satisfaire sa curiosité, et traversa le jardin. Livadia marchait derrière la marquise, d'un pas bref et saccadé ; arrivée à la claire-voie, elle salua froidement le curé et se dirigea rapidement vers la voiture pendant

que son mari et sa mère faisaient à leur vieil ami les derniers adieux.

Le retour à Langelle fut grave et silencieux, malgré les efforts de Mme d'Ardennes. Livadia était visiblement mécontente ; elle semblait d'autant plus contrainte que sa belle-mère était plus affable, et Louis, contrarié de l'attitude da sa femme, avait perdu toute sa gaieté. Aussi, ce fut un vrai soulagement quand ils arrivèrent au château ; les domestiques accoururent de tous côtés, s'empressant autour de la marquise qu'ils étaient heureux de revoir : ils avaient eu l'attention d'orner de fleurs le vestibule et les salons, ce qu'elle ne manqua pas de remarquer de suite, en faisant compliment à qui de droit ; son arrivée semblait absorber tout le monde dans une joie générale où la jeune femme était fort oubliée. Aussi, voyant la marquise occupée à donner quelques ordres, Livadia la laissa et remonta chez elle. Louis resta quelques instants encore avec sa mère, la conduisit dans sa chambre et, seul avec elle, reprit toute la liberté de sa tendresse. Il lui fit une description joyeuse des quelques jours qui venaient de s'écouler depuis son mariage, l'assurant que son absence seule avait mis un point dans sa radieuse félicité, et sortit en l'embrassant comme sonnait le premier coup de cloche du dîner.

Il trouva Livadia dans sa chambre, à lui, qui donnait sur l'autre façade du château, derrière lequel s'allongeait un bois taillis semé de loin en loin de grands chênes et de vieux châtaigniers. Elle n'avait quitté ni son chapeau ni ses gants, et semblait plongée dans une sombre rêverie. Il s'approcha d'elle et lui dit tendrement :

—Qu'avez-vous, Livadia ? Je vous trouve triste, et j'ai été douloureusement surpris en vous voyant si froide avec notre vieux et vénérable pasteur ?.....

Elle le regarda d'un air hautain et répondit avec un sourire dédaigneux :

—J'étais habituée à recevoir les hommages du pope et non à me courber devant lui.

—Il n'y a rien de commun entre nos curés et vos prêtres russes, dit Louis, blessé ; j'ai toujours entouré du plus profond respect celui qui a soutenu ma mère dans ses chagrins, qui a veillé sur moi et dont les conseils m'ont guidé jusqu'à ce jour. Cette vénération est gravée au plus profond de moi-même, et tout ce qui y porterait atteinte m'affligerait profondément.

Livadia fit un geste qui semblait dire : " C'est possible. Je n'y puis rien." Mais Louis ne voulut pas comprendre et, s'approchant d'elle, il ajouta d'un ton plus doux :

—Je sais, mon amie, que cette pensée n'est pas la vôtre et que vous n'avez agi que par ignorance de nos mœurs et de notre religion ; mais je vous préviendrez toujours avec tant de franchise et de tendresse

que vous vous laisserez instruire et guider, et qu'il ne vous arrivera plus de m'attrister, n'est-ce pas ?

Livadia bondit sous ces affreux reproches ; elle se trouva humiliée, et cherchant une cause à son irritation, elle s'écria brusquement :

—Je savais bien que.....

Puis elle s'arrêta effrayée de ce qu'elle allait dire, et termina, heureusement, sa pensée en elle-même. Elle accusait sa belle-mère de tout le trouble qu'elle ressentait depuis une heure, et la rendait responsable de la sourde colère qui l'étreignait. Mais Louis était loin de lui supposer de semblables antipathies ; sa nature franche et droite n'était point apercevante, et il acheva, sans le vouloir, d'exaspérer Livadia :

—Qui vous arrête ? qui vous chagrine ? lui dit-il doucement ; ne me cachez rien, ma Livadia, aujourd'hui surtout où je suis si heureux de voir mon bonbeur se compléter par l'arrivée de ma mère bien-aimée ; car vous ne saurez jamais ce qu'il y a en cette sainte femme de trésors et de vertu, vous ne saurez jamais de quelles abnégations elle est capable et quel culte elle inspire à ceux qui l'aiment.....

La jeune femme l'interrompit ; il lui en coûtait trop d'entendre Louis lui faire à elle-même un éloge si complet de sa belle-mère :

—C'est possible, dit-elle avec amertume, mais je ne me sens pas faite pour de si sublimes perfections, et vous pouvez vous attendre à ne les point trouver en moi.....

—Il ne s'agit pas de vous, répondit Luois avec douceur, ce que je connais de vous m'enchante, vous le savez, et je ne rêve rien autre chose. Mais ma tendresse pour ma femme ne changera pas celle que je porte à ma mère ; je désire, aa contraire, vous la faire partager, et ce ne sera pas difficile, j'en suis sûr à l'avance. Venez, ma Livadia, voilà la cloche du dîner qui nous interrompt, et la marquise aime l'exactitude.

La jeune femme arracha ses gants, jeta son chapeau sur une chaise et suivit son mari dans la grande salle à manger de Langelle. Le fantôme de la marquise, cette fois en chaire et en os, s'assit à table devant elle, avec ce sourire aimable et bienveillant qui est une des beautés que la femme ne perd pas, même dans sa vieillesse. La conversation fut animée quoiqu'un peu banale. La marquise avait l'œil à tout ; elle dirigeait le service d'un signe, sans s'interrompre ; elle fut parfaite, pour sa belle-fille, d'attentions, de prévenances, d'adroites flatteries, et Livadia fit un effort pour se laisser toucher. Au charme de sa mère, Louis reprıt son entrain, et à la fin du repas, il ne restait plus rien sur son front du nuage qui l'avait obscurci.

Prétextant un peu de fatigue, la marquise annonça qu'elle se retirerait de bonne heure . elle voulait laisser toute liberté aux deux jeunes gens, et monta chez elle presque de suite après le dîner. Louis pro-

posa à Livadia de sortir ; mais elle n'en avait point le désir, rien ne lui plaisait, un sentiment de vide et d'ennui s'était répandu en elle et, peu habituée à se vaincre, elle ne pouvait s'en débarrasser. Elle fut maussade, fantasque, et Louis, malgré tous ses efforts, se sentit troublé par de sombres pressentiments.

VII

Le lendemain était un dimanche ; à l'heure de la messe, la marquise et son fils se trouvèrent seuls près de la voiture qui les attendait. Ils montèrent en silence, et quand ils furent en route, la marquise remarqua des larmes dans les yeux du jeune homme ; elle lui prit la main, en lui disant d'une voix affectueuse :

— Il ne faut pas te chagriner, mon enfant. C'est par une longue patience que tu amèneras ta femme à partager ta foi et tes prières.

— C'est vrai, ma mère, je le sais, mais n'aurait-elle pu au moins venir s'agenouiller près de moi ? C'est si dur d'être séparés ainsi ! blessure de cœur d'abord, blessure d'amour-propre ensuite de ne pouvoir amener ma femme donner à nos paysans l'exemple qu'ils ont toujours reçu de vous.

— Mon cher fils, repris la marquise avec une douce autorité, si tu veux que ta femme arrive à ce but tant souhaité, souviens-toi d'éviter deux choses : la première de lui en parler directement et surtout avec mauvaise humeur ; la seconde de mêler mon nom à tes exhortations. Lividia, par caractère et par éducation, ne voudra être ni prêchée ni humiliée ; ménage-la, si tu en veux obtenir quelque chose.

Louis médita ces sages conseils pendant le saint sacrifice ; il était triste et confus sous les regards de tous ces braves gens qui cherchaient près de lui la belle compagne qu'il venait d'amener au pays ; il comprenait vaguement qu'il était en face d'une nature de fer que rien ne ferait plier, et pourtant quand l'image de Livadia flottait devant ses yeux, il sentait passer en lui comme un anéantissement d'ivresse et d'amour.

Après la messe, ils revinrent au château où les attendait le déjeuner qu'on avait l'habitude de retarder le dimanche. Louis, pénétré des conseils de sa mère, monta rapidement à la chambre de Livadia, à la quelle il comptait ne rien dire de la souffrance intime qu'elle lui avait infligée. Il était résolu à agir par tendresse, il comprenait qu'il ne fallait point obliger ce beau front à se courber : c'est à force d'amour qu'il essayerait de l'amener à lui. Mais il ne la trouva pas dans son appartement. Il descendit au salon, la chercha, l'appela sans recevoir de réponse. Enfin la femme de chambre de la marquise, la vieille Marie, lui dit qu'on avait amené de la gare pendant la messe un cheval

russe que la jeune marquise semblait aimer beaucoup, qu'elle en avait été joyeuse, avait immédiatement demandé son amazone et écrit un mot pour M. le marquis. Et Louis lut tristement sur une carte ces trois lignes griffonnées.

"Mon père vient de m'envoyer Pérolef ; je suis ravie, je cours faire une promenade ; déjeunez sans moi."

Confus, mécontent, il présenta ce billet à sa mère qui, malgré toute son indulgence, ne put s'empêcher de froncer le sourcil. Il lui déplaisait de voir la jeune femme, à peine connue dans le pays, courir les chemins comme une aventurière, alors que tous les braves gens étaient à prier Dieu : elle souffrait aussi du peu d'amour que Livadia montrait pour Louis et du manque de déférence absolue que cette étourderie dénotait envers elle-même. Mais son esquise charité lui fit en même temps deviner que la jeune femme n'avait pas fait de si longues réflexion. qu'elle avait cédé à l'entraînement d'une passion vive, d'une soif exagérée de liberté, et pas un mot de blâme ne sortit de ses lèvres. En face d'elle, Louis mangeait tristement. Tout à coup, on entendit le galop d'un cheval, puis une voix vibrante qui appelait le cocher, puis une délicieuse apparition, plus fraîche et plus belle que jamais, qui traversa le vestibule et disparut dans l'escalier.

La marquise sut calmer le mécontentement de son fils, ellle trouva de douces paroles pour apaiser sa fierté justement blessée, et l'image de Livadia, devant laquelle Louis était toujours faible, acheva de le désarmer. Mais la tendresse maternelle de Mme d'Ardennes avait avait d'éjà reçu une funeste impression, et la voix mystérieuse qui lui montrait un avenir inquiétant se fit entendre plus distinctemeut à son oreille.

Les jours, les semaines qui suivirent furent marqués par de petits événements qui confirmèrent ses alarmes. Au bout de quelques mois, il était clair, en effet, que Livadia souffrait et ferait souffrir les autres. La vie calme et sereine de Langelle lui était souverainement pénible ; sa nature sauvage prenait en horreur cet horizon borné, cette exactitude, ces occupations familières qui remplissaient l'existance de Louis et de la marquise. Elle avait un sourire moqueur quand elle voyait son mari entrer dans les détails de l'administration agricole, s'entretenir avec ses fermiers du prix des bœufs, ou de l'état des grains. Lorsque Mme d'Ardennes, àu retour de sa messe matinale, arpentait le château, en donnant tous les ordres nécessaires à la journée, allant de l'office au salon et de la lingerîe à la basse-cour, Livadia était exaspérée par cette vigilante sérénité, par cette activité douce et féconde qui était une des principals supériorités de la marquise, et il lui prenait des envies folles d'indépendance et d'aventures. Plus sa belle-mère mettait d'affection et d'indulgence vis-à-vis d'elle, plus elle était blessée de

sa condescendance ; Livadia sentait qu'à Langelle, elle n'était point souveraine, qu'on la traitait comme une enfant gâtée, et elle se prenait de détester tout ce qui l'entourait.

Le curé de Saint Ernigout avait surtout le don d'exciter sa colère.

Par la faute de son origine, de son éducation, de son caractère altier, elle le confondait avec les prêtres moscovistes, avec ces popes dont Schouvalof a écrit : " Ce clergé gréco-russe, surtout celui des campagnes, dans quel état est-il tombé ? Comment le prêtre est-il reçu par le seigneur du village et même par les domestiques du château ? Comment est-il considéréré par le paysan ? Où est la dignité du sacerdoce ? Dépendant, asservi, timide par position, le prêtre n'est qu'un fonctionnaire d'État tombé au dernier dégré de la hiérarchie."

Lorsque le curé de la paroisse était venu au château rendre aux jeunes mariés leur visite d'arrivée, elle avait hésité à descendre au salon, tant elle se sentait peu sûre d'elle-même. Pourtant la pensée de Louis l'avait décidée. Au moment où elle entrait, le vieux prêtre souhaitait le bonjour au jeune homme et l'embrassait cordialement. Elle en fut froissée et s'avança les lèvres serrées, faisant un léger signe de tête d'une insolence à peine continue :

— Bonjour, curé, dit-elle. Asseyez-vous.

Le prêtre rougi légèrement ; mais il ne perdit pas son sang-froid, et, faisant de la main droite un imperceptible signe de croix :

— Dieu vous bénisse, madame, dit-il doucement.

Au même instant la marquise entra ; elle vit d'un coup d'œil le curé un peu ému, Louis qui pâlissait, Livadia qui semblait près d'éclater et elle se hâta de faire diversion en causant avec son intelligence habituelle. La jeune femme, trop fière pour quitter le salon, ne prit cependant aucune part à la visite. Elle alla s'assoeir près de la fenêtre, effeuillant avec ardeur les fleurs de la jardinière dont elle jonchait le tapis, ne faisant aucune attention aux regards suppliants de son mari, et lorsque le curé se leva et s'approcha d'elle, lui rendant à peine son salut et se retournant aussitôt pour se pencher à la fenêtre et appeler les chiens.

— Livadia, lui dit Louis, quand il revint de conduire le curé, vous avez mal agi et vous m'avez vivement blessé.

Livida allait répliquer vertement mais à ce moment même la main de la marquise, qui entrait, se posa doucement sur le bras de Louis ; l'aimable femme avait diviné que son fils allait faire des reproches à Livadia, et cherchant à prévenir les conséquences d'une explication vive entre son fils et sa belle fille :

— Voulez-vous me le céder un instant, dit-elle à la jeune femme, jai un bail à terminer, dont j'ai peine à me tirer seule, et j'aurais besoin des lumières de sa sagesse ?

Louis suivit aussitôt sa mère, et quand ils furent dans le petit salon dont elle avait fait courageusement, après la mort de son mari, un véritable cabinet de travail, où elle avait étudié avec un soin scrupuleux les détails si absorbants d'une grande gestion territoriale, le calme et la douce énergie de cette âme vaillante passèrent une fois de plus dans les veines de Louis. Ils ne se parlèrent point du sujet qui les attristait tous deux ; d'un commun accord, ils comprirent qu'il prendrait des proportions d'autant plus vastes qu'ils se l'avoueraient plus souvent ; mais ils passèrent une grande heure à causer affaires et fermages, avec une entente complète de jugements et de sentiments, et quand le jeune homme sortit de ce sérieux entretien, il se sentait fort rasséréné.

Fidèle au plan qu'il s'était tracé, il alla trouver Livadia qui, allongée sur un fauteuil, sous la grande allée de marronniers, semblait s'ennuyer profondément. Elle avait été saisie, après son mouvement de colère, d'un dégoût si absolu de sa vie, d'une lassitude si grande de l'existence tranquille de Langelle, dont elle était imcapable de comprendre le charme et la fécondité, elle soupirait si avidement après la moindre distraction, que la vue de son mari lui fit du bien. D'ailleurs elle souffrait toujours quand elle le savait avec la marquise ; son instinct féminin comprenait l'influence exercée par la mère sur le fils, et, sans chercher à savoir si cette influence était heureuse ou regrettable, elle songeait seulement qu'elle lui portait ombrage, et elle eût voulu l'éloigner de tout son pouvoir. Elle avait bien deviné que la marquise avait amené Louis pour éviter une querelle ; souvent déjà elle avait remarqué semblable intervention et c'était pour elle un grief de plus.

Ce qui l'exaspérait surtout, sans qu'elle s'en rendît bien compte, c'était de ne pouvoir jamais prendre la marquise en défaut ; elle lui eût pardonné de s'emporter contre elle, de lui dire une parole violente ; mais la persistante douceur qu'elle rencontrait dans tous ses rapports avec Mme d'Ardennes lui était intolérable.

Et, tout en pensant ainsi, elle se rendait compte malgré elle de la vertu de sa belle-mère et de la courageuse tendresse qui se cachait sous ces devoirs si simplement accomplis. Alors, sentant la fougue de ses ardentes passions et son impuissance à les régler, elle s'abîmait dans des réminiscences du passé ; ses steppes bien-aimés paissaient devant ses yeux en déroulant leurs splendeurs infinies ; elle retrouvait les émotions vives de cette vie de liberté où elle avait grandi ; des images rapides de chevaux emportés, de cavaliers téméraires, de soleil couchant dorant la cime des kourganes ; des parfums d'une végétation surabondante enivraient tout son être ; puis, comme un vent violent venant de ces régions sauvages, une parole de manace frémissait à ses oreilles : "L'amour méprisé veille !" Ce cri de vengence et de déses-

poir la ramenait au sentiment de la réalité ; elle sentait qu'il fallait se cramponner à sa vie actuelle, qu'un abîme plus grand que le désert était creusé maintenant entre elle, marquise d'Ardennes, et l'ardente jeune fille, amante passionnée de la Russie. Elle cherchait à trouver de la poésie aux pelouses de Langelle et à aimer les plates-bandes, soigneusement cultivées. Mais dernière son mari se redressait l'image en deuil de sa belle-mère qui l'irritait de nouveau et, lasse de combattre ses pensées, lasse de rêver, lasse de tout, elle tombait dans de mortelles défaillances morales.

— Nous avons encore quelques heures avant le dîner, Lividia ; voulez-vous venir faire une promenade dans les bois? dit Louis en rejoignant la jeune femme.

— Je le veux bien, répondit-elle, heureuse de secouer son fardeau.

Elle posa légèrement sur sa tête son grand chapeau de soleil, et marcha près de Louis avec cet éclat soudain de ses yeux noirs qui lui donnaient, quand elle le voulait, une puissance irrésistible. Louis siffla ses chiens, et ils partirent tous deux vers les collines de Bouvray.

A mi-chemin des bois, ils rencontrèrent la cabane de la mère Julienne :

— Entrons, dit Louis ; c'est une vieille connaissance à qui je veux vous présenter, Livadia.

La jeune femme ne répondit pas, et poussant la porte basse, le marquis pénétra dans la pauvre demeure :

— Bonjour, mère Julienne, dit-il, bonjour mon brave Mathurin, comment va la jambe aujourd'hui ?

— Pas trop bien, monsieur le marquis, elle me refuse tout à fait service ; mais c'est trop d'honneur que vous me faites de vous en inquiéter.....

Et il ajouta timidement :

— C'est sans doute cette belle dame qui est notre nouvelle marquise ; j'avais bien entendu dire qu'elle était aussi belle que la fée de la montagne, et j'avais bien du regret de ne pouvoir aller jusqu'à Langelle pour la voir de mes yeux.... Mais à présent, je suis content.

— Tant mieux, mon brave, dit Livadia, que le compliment touchait, tout rustique qu'il fût, puisque cela te fait plaisir de me regarder, je ne refuse pas la permission.

Le bonhomme était surpris du ton familier et moqueur de la jeune femme, qui était habituée à traîter les moujiks avec une hauteur dédaigneuse ; la bonne femme écoutait en silence, et dans un coin leur petite-fille de trois ou quate ans, fixait sur la marquise des yeux effarouchés. Ce regard sauvage de l'enfant plut à Livadia ; elle s'approcha d'elle, la saisit dans ses bras et l'emporta en riant et en courant dans le petit jardin, derrière la masure. Louis resta à causer avec les

deux vieilles gens qui se remirent peut à peut de leur émotion ; la grand'mère jetait de temps à autre un regard furtif du côté de la porte :

— Que va-t-elle faire de la petite ? pensait-elle.

Et plus bas encore, dans le plus intime de son cœur, elle se disait que les fées jettent des sorts avec de belles paroles.

Mais elle se sentit rassurée quand Louis, ayant ouvert la porte pour sortir, elle apperçut la jeune marquise qui avait assis l'enfant dans un arbre à fruits. La petite riait de tout son cœur en se voyant couverte de feuilles mortes que Livadia faisait tomber sur elle en secouant les branches :

— Tu n'as pas peur, au moins ?

— Nenni, la dame, encore, encore !

— A la bonne heure, tu es une brave petite, nous recommencerons à jouer ensemble.

Sans se retourner aux adieux des vieilles gens, Livadia s'élança dans le chemin.

— Mais, monsieur le marquis, dit la pauvre mère Julienne, comment voulez-vous que j'aille le chercher la petite à présent ?

— C'est juste, ma brave femme, répondit Louis.

Il enleva l'enfant dans ses bras robustes et la déposa par terre avec un gros baiser. Derrière le buisson, Livadia riait de l'embarras de la mère Julienne et grondait Louis de l'avoir secourue.

— J'aurai voulu entendre les doléances des deux vieux, lui dit-elle.

— Mais ils n'auraient jamais pu atteindre leur enfant.

— Allons donc ! vous avez peur de tout. Les enfants sont comme les chats, ils savent grimper et descendre en venant au monde.

Espérant être plus heureux, Louis conduisit sa femme chez quelques autres fermiers qui demeuraient sur la lisière du bois et partout leur arrivée fut saluée par des cris de joie. Mais partout Livadia resta froide et hautaine. Son attitude glaçait aussitôt l'enthousiasme de ces braves gens qui venaient au-devant de Louis avec tant de plaisir. Elle ne pouvait comprendre la nature de nos paysans qui savent si bien concilier la dignité de leurs foyers avec le respect chrétien qu'ils portent à leurs maîtres. Les moujiks n'ont perdu de l'esclave que le nom. Aussi Livadia parlait-elle eux fermiers d'un ton qui cachait mal un dédain à peine déguisé. Le tutoiement continuel dont elle se servait achevait de de donner à ses paroles un ton méprisant, et le jeune marquis put se se rendre un compte trop exact de la mauvaise impression qu'avait causée sa femme. Cette promenade qui devait rappprocher les deux jeunes gens ne fit que les aigrir d'avantage l'un contre l'autre. Chaque jour apportait ainsi son grain de sable aux obstacles qui s'élevaient, en dépit même des espérances de maternité, entre les divers habitants de Langelle.

Lorsqu'il s'agissait de faits touchant à la religion catholique, les différences fondamentales qui existaient entre leurs manières de voir s'accentuaient plus profondément, et Livadia, qui sentait instinctivement combien elle atteignait facilement la marquise d'Ardennes en touchant aux choses de Dieu, devenait plus acerbe et plus aiguë. Dans son dépit contre elle, elle se servait de ce moyen, comme d'une arme sûre pour la blesser.

Lorsque les bonnes religieuses qui tenaient l'école de Saint-Ernigout étaient venues, tremblantes et timides, présenter leurs hommages à la nouvelle marquse, elle n'avait rien compris à la sainte humilité de ces pieuses filles ; elle n'avait saisi que l'embarras de leurs phrases troublées. Elle contint à peine un sourire moqueur en voyant les égards dont sa belle-mère les entourait par respect pour leur habit, et, sitôt qu'elles furent parties, elle donna libre cours aux plaisanteries qui se pressaient sur ses lèvres :

— Faut-il donc avoir les yeux baissés pour apprendre a lire aux enfants ! A quoi bon cette singulière coiffure et ces longs voiles noirs ?

— Ma chère enfant, répondit Mme d'Ardennes avec fermeté, nous sommes trop heureux de nous appuyer sur le dévouement de ces saintes filles qui donnent si généreusement leur temps aux enfants et aux malades. La plus jeune surmonte les fatigues d'une santé délicate pour parler de longues heures tous les jours à une vingtaine de petites filles aussi étourdies qu'ignorantes ; c'est un travail ingrat dont elle s'acquitte avec une patience angélique ; l'autre va visiter nos pauvres, soigne les malades, assiste les mourants et vous verrez, quand vous aurez vécu plus longtemps parmi nous, de quelles bénédictions elle est entourée.

— Je serai vraiment trop heureuse d'admirer tant de vertus, dit Lividia, en s'éloignant avec son grand air insolent.

Cependant son cœur n'était pas mauvais, mais à la façon de ces arbres sauvages qui produisent quelques bons fruits sous des touffes de branches folles, fruits si difficiles à cueillir qu'il faut risquer la vie pour les détacher.

Un jour qu'elle était dans sa chambre, elle entendit dans le salon, au-dessus d'elle, la marquise qui s'entretenait avec deux personnes qu'elle reconnue à la voix pour être les deux religieuses de Saint-Ernigout. Comme le bruit de la conversation venait jusquà elle, par les fenêtres ouvertes, elle saisit le nom du père Mathurin, la vieil infirme qu'elle était allée voir avec Louis :

— Oui, madame la marquise, disait sœur Marthe, le pauvre homme est mort cette nuit, après de grandes souffrances.

— Mais alors sa veuve doit se trouver dans une profonde misère avec la petite qu'elle est chargée d'élever ?

— C'est ce que je voulais vous dire, madame la marquise ; la maladie

du vieux a absorbé les dernières ressources de la maison, et la pauvre femme n'avait pas même de pain pour elle et pour sa petite-fille.

— Je vous remercie de m'avoir prévenue, ma chère sœur ; j'irai aujourd'hui même et je tâcherai d'arranger les choses pour que la grand'mère puisse continuer à élever l'enfant.

Elles causèrent encore quelques instants ; un sentiment de pitié s'était élevé dans le cœur de Livadia en entendant parler de cette misère. La cabane, le petit jardin, la jolie petite fille avec laquelle elle avait joué, lui revinrent en mémoire, et, au moment où les sœurs, ayant pris congé de la marquise, traversaient le perron, elle se pencha à la fenêtre, détacha son bracelet et le leur jeta en disant :

— Prenez cela pour la mère Julienne.

Le bracelet, lancé d'une main énegique, vint s'accrocher dans le voile de sœur Marthe, qui se retourna toute tremblante et confuse. La sainte fille resta un moment interdite, levant les yeux vers la fenêtre de Livadia et les abaissant sur le bijou dont elle ne savait que faire, jusqu'à ce qu'enfin la jeune marquise la tirât d'embarras par un geste impérieux en lui disant brusquement :

— Emportez-le. Allez.... allez !

Sœur Marthe obéit et vint conter son aventure au Curé de Saint-Ernigout qui savait déjà à quoi s'en tenir sur les allures de Livadia.

— Rassurez-vous, mes chères sœurs, dit-il ; la jeune marquise ne distingue pas encore l'aumône de la charité. Gardez ce bijou. Il nous servira pour les pauvres quand nous serons à bout de ressources. Tout bon mouvement va droit au ciel, où Dieu en tient compte à son auteur.

Et quand elles furent parties, songeant en lui-même à tout ce que cet acte révélait de bonté naturelle et d'ignorance chrétienne :

— Mon Dieu, murmura-t-il, vous seul serez assez puissant pour refaire cette édifice auquel il manque la pierre angulaire et pour combler l'abîme qui sépare des êtres destinés à être unis.

L'hiver vint ; les arbres étaient dépouillés, une froide brise soufflait autour du château, les girouettes grinçaient sous le vent du nord et le givre commençait à tomber. Depuis quelques jours, il avait couvert les haies, les prés, les champs voisins, d'une très legère couche blaanche qui s'était attachée aux moindres ramaux et durcie à l'air de la nuit. Il avait fait un temps si brumeux, coupé de tant de rafales, que la jeune femme n'avait pu sortir depuis quelques jours, et comme elle ne savait guère s'occuper à la maison, les heures lui avaient paru mortellement longues. Souvent, le front appuyé contre les vitres, elle regardait le vent qui secouait rudement les branches d'arbres, ou bien elle cherchait dans la profondeur des nuages de grandes bandes d'oiseaux sauvages qui traversent nos climats et dont l'apparition lui causait un mouve-

ment joyeux, car elle trouvait triste et désolé cet hiver de France à côté de l'hiver magnifique de sa chère Russie. Elle se rappelait avec regret l'éclat de la neige, le scintillement des glaçons, le silence imposant de ce désert immaculé, les courses rapides en traîneau. Elle s'étonnait de voir les flocons blancs fondre et se corrompre si rapidement, elle gémissait de la teinte sombre du ciel, de l'absence de lumlère, de l'humidité malsaine du climat. Enfin, la tempête se calm un peu, elle put profiter d'une éclaircie et sortit seule dans la campagne. L'herbe gelée craquait sous ses pieds, des gouttes d'eau se détachaient de loin en loin des buissons et tombaient avec un bruit lourd, de petites branches mortes se séparaient tout d'un coup des troncs d'arbres ; la campagne était plus déserte que de coutume, et la jeune femme s'en réjouit. Elle le dirigeait vers un petit étang situé à quelques centaines de mêtres du château et suivait un sentier bordé de grandes haies. L'air vif qui fouettait son visage lui rappelait son air natal ; elle l'aspirait à pleins poumons ; elle marchait vite, d'un pas fier et relevé qui ne connaissait point l'hésitati on et elle arriva bientôt au but qu'elle avait choisi. Cet étang était formé par une souce vive qui prenait naisance non loin de là ; la source était abondante et, à peine descendue de la colline voisine, s'étalait ainsi en large nappe d'eau dans une vaste prairie bordée de grauds chênes. L'été, des nénuphars blancs s'étalaient à la surface, des joncs croissaient çà et là, les oiseaux et parfois les chevraux venaient se désaltérer à cette eau limpide. En approchant, Lividia remarqua sur sa rive une légère couche de glace qul dessinait l'étang comme un contour lumineux ; les roseaux raidis et agités par le souffle de l'hiver se heurtaient avec un bruit sec ; des feuilles mortes que le vent avaient appotées sur l'eau couraient en tourbillonnant comme de frêles nacelles. Au moment où elle arrivait, une bande de canards sauvages, qui s'était abattue pour quelques instants, s'envola sur un grand bruit d'ailes, et Livadia, qui les suivit des yeux, les vit se reformer en files, formant dans les airs un long trait noir. Elle s'approcha d'un gros chêne et s'y appuya ; des corbeaux à l'aile noire passèrent avec leur cri sinistre ; dans le ciel, les nuages cauraient toujours, rayés de bandes sombres et de groupes blanches. Comme la jeune femme les regardait, elle crut en voir descendre un groupe, un vol d'oiseaux qui s'abaissa vers la terre. Peu à peu, elle distingua des points noirs distincts ; puis ils s'abaissèrent encore, elle vit de longues pattes, des cous élancés :

JACQUES BRET.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Une leçon de physique : Magnétisme et électricité.—Crocodiles sacrés. —Le Laboratoire de Jack.

Voici un morceau d'acier dont la forme se rapproche beaucoup de celle du fer à cheval, c'est un aimant. Il jouit de la propriété singulière d'attirer certains métaux, tels que le fer, le nickel, le cobalt, et aussi, mais a un degré plus faible, le chrome et quelques autres. On utilise cettre propriété de l'aimant pour la construction de trieurs magnétiques qui servent à séparer les parcelles métalliques mêlées avec d'autres substances en poudre comme la grenaille de fer.

Un aimant peut être ou naturel ou artificiel. Un aimant naturel est un morceau de minerai de fer magnétique ou oxyde salin représenté par la formule FeO, Fe^2O_3, ce qui veut dire que cet oxyde est composé d'un équivalent de protoxyde de fer, FeO, et d'un équivalent de sexqui oxyde, Fe^2O^3 ; on le trouve assez répandu dans la nature. Un aimant artificiel est celui qui, au lieu de se trouver dans la nature, s'obtient artificiellement. Il y a deux espèces d'aimants artificiels : l'aimant artificiel permanent, et l'aimant artificiel temporaire. Le premier est un morceau d'acier qui a été aimanté par le frottement ou le contact avec un autre aimant, ou bien au travers duquel on a fait passer un fort courant électrique, tandis qu'un aimant temporaire est un morceau de fer doux qui a été aimanté temporairement en le mettant proche d'un aimant permanent, ou en passant un courant électrique à travers un fil métallique qui l'entoure en hélice.

Contrairement à la loi générale que "toute force qui se communique diminue d'intensité et qu'elle perd en proportion de ce qu'elle donne" ; la vertu magnétique ne s'épuise point dans l'aimant bien que le fer reçoive souvent plus de force par l'aimantation que n'en avait l'aimant lui-même.

Une autre remarque bien importante, c'est que les aimants artificiels ne sont pas seulement supérieurs aux aimants naturels en ce qu'à volume égal ils ont plus de force. ils le sont encore parce qu'ils communiquent beaucoup mieux et plus abondamment la vertu magnétique que les aimants naturels. Si par l'effet du temps, de l'oxydation, ou de toute autre cause, ils viennent à perdre leur force, c'est très-aisé de la

leur rendre, ce qui n'arrive pas avec les aimants naturels, qui ne la recouvent que difficilement une fois qu'ils l'ont perdue. On peut d'ailleurs donner à ceux que l'on fabrique la forme que l'on veut, tandis qu'il faut laisser aux autres la forme que leur a donnée la nature.

Quelles sont les proprités générales des aimants ?

1o. Le pouvoir d'attirer, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, certains métaux, tels que le fer, le nickel, le cobalt, etc.

2o. Le pouvoir de prendre une certaine position relativement au nord et au sud. Ainsi si vous suspendez par le milieu, à l'aide d'un fil, une aiguille aimantée, ou bien si vous la laissez flotter librement sur un morceau de liége dans l'eau, cette aiguille indiquera approximativement, mais non tout à fait exactement, le nord et le sud.

3o. La polarité, c'est-à-dire qu'un aimant révèle son pouvoir d'attraction surtout à ses deux extrémités. Il existe un centre d'attraction près de chaque bout, mais pas tout à fait à l'extrémité, et c'est à ce point que la puissance magnétique est la plus forte. Ces deux centres magnétiques sont appelés les pôles de l'aimant. Le point qui se dirige vers le nord est appelé pôle nord, celui qui se dirige vers le sud s'appelle pôle sud. Quand deux aimants sont approchés l'un de l'autre, le pôle nord de l'un attire le pôle sud de l'autre et repousse le pôle nord, et en conséquence, la loi suivante a été formulée : " Les pôles magnétiques semblables se repoussent et les pôles contraires s'attirent."

En ce qui concerne la direction de l'aiguille aimantée librement suspendue, il est à remarquer que cette direction n'est pas exactement vers le nord ou vers le sud, mais qu'elle dévie un peu à l'est pour le pôle nord et à l'ouest pour le pôle sud, et cette déviation varie suivant les localités où l'observation est faite. Il s'en suit que les pôles magnétiques ne correspondent point exactement avec les pôles géographique, et que les différences doivent nécessairement varier suivant les lieux où l'on observe la direction de l'aiguille aimantée, et pour cette raison les almanachs nautiques sont arrangés de manière à indiquer les variations entre les vrais pôles et les pôles magnétiques dans les différentes parties du globe. Ces variations entre la direction des pôles géographiques et celle des pôles magnétiques sont appelées déclinaisons de l'aiguille aimantée ou de la boussole. Il ne faut pas confondre ce que l'on entend par déclinaison avec l'inclinaison : Lorsqu'une aiguille est suspendue par son centre de gravité à l'aide d'un fil, de façon qu'elle puisse jouer librement et prendre sa position naturelle, elle se repose exactement dans une direction horizontale quelconque ; si on la magnétise, elle se placera de manière à indiquer le nord et le sud, mais elle ne reposera plus dans une ligne exactement horizontale, si ce n'est quand l'observation se fera sous l'équateur. Dans toutes les positions

au nord de l'équateur, le pôle nord de l'aiguille penchera, et plus on se rapprochera du nord, plus l'aiguille s'inclinera dans ce sens, tandis que le contraire aura lieu quand on observera au sud de l'équateur. C'est cette déviation de la direction absolument horizontale qui est appelée inclinaison de l'aiguille aimantée. La cause de ce phénomène, c'est que les deux pôles magnétiques de la terre ne correspondent pas aux deux pôles géographirues, mais semblent se rapprocher du centre de la terre. Pour détruire cette tendance de l'aiguille aimantée à prendre une inclinaison d'un angle variable suivant que l'on s'éloigne plus ou moins de l'équateur vers le nord ou vers le sud, l'aiguille du compas marin est composée de deux aiguilles placées parallèlement, le pôle nord de l'une étant placé près du pôle sud de l'autre, de façons qu'elles soient réunies bouts par bouts par leurs pôles opposés. Cette aiguille composée est dite *statique* ou à compensation.

Le pôle magnétique nord paraît correspondre avec le 70° de latitude nord et 76° 43° de longitude ouest, et en cet endroit, l'aiguille aimantée suspendue affecte de prendre la direction verticale. Le pôle magnétique sud se trouve apparemment sous 75° 5' de latitude sud et 154° de longitude est.

C'est sur ces faits que repose la construction de la boussole dont l'invention à produit une révolution radicale dans la science nautique. Ce n'est en effet qu'avec l'aide de ce précieux instruments que les navigateurs ont pu se diriger à travers les vastes solitudes de l'Océan. En trois cent ans, la boussole à fait parcourir à la navigation plus de progrès qu'elle n'en avait acquis sur trente siècles. C'est par elle que Christophe Colombe à pu se diriger sur les chemins inconnus de l'ouest, à travers l'immensité de l'Atlantique pour aller à la découverte d'un monde nouveau ; c'est par elle que tant d'illustres navigateurs ont pu reculer si merveilleusement, en quelques siècles, les bornes des connaissances géographiques, et que, sur la terre elle-même, de hardis explorateurs ont pu nous faire connaître l'intérieur des continents.

On ignore l'époque précise de la découverte de la boussole en Europe. Les anciens ne connaissaient de l'aimant que la propriété attractive, et il a fallu bien des siècles pour ajouter celles que nous connaissons aux notions imparfaites qu'ils nous ont transmises. Pasquier, au seizième siècle, dans ses *Recherches sur la France*, cite une description de la boussole et de son usage sur mer, par Hugues de Bercy, qui vivait au XIII siècle. D'autres font honneur de la découverte au Napolitain Jean Goya, qui aurait devancé Hugues de quelques années.

Toutefois, il semble avéré que les Chinois et les Indous en connaissaient l'usage de temps immémorial : leurs anciens livres traitent du commerc maritime, des voyages de long cours, et de divers procédés l'on employait pour diriger les navires en pleine mer.

On sait que la boussole consiste en une petite boîte qui renferme une aiguille aimantée tournant librement sur un pivot vertical dont la pointe supérieure est reçue dans un petit trou pratiqué au milieu de l'aiguille à son centre de gravité. Dans cette disposition, l'aiguille se meut exactement comme il vient d'être dit pour l'aiguille aimantée suspendue à un fil, affectant la même déclinaison et la même inclinaison, celle-ci étant annulée par la combinaison compensatrice. Cet instrument est en usage dans la navigation, dans les explorations des terres à la surface et dans les mines et les grottes, dans les arpentages. Avec elle, on peut se passer du fil d'Ariane.

La production du magnétisme ou l'aimantation par induction est un phénomène bien curieux. Si un aimant permanent est placé proche d'une poignée de clous de fer, il les attire à lui, et aussitôt que les clous sont attachés à l'aimant, ils deviennent magnétisés eux-mêmes et capables d'attirer d'autres clous, qui, à leur tour, deviennent également aimantés et capables d'attirer de nouvaux clous, et ainsi de suite, chaque nouveau clou jouissant de la propriété d'en attirer d'autres, mais avec un pouvoir d'attraction qui va constamment en s'affaiblissant. Il n'est pas même nécessaire que les clous soient mis en contact immédiat avec l'aiment pour acquérir le pouvoir magnétique, car cette propriété est transmise d'un objet à l'autre au travers d'un court espace. Cette propriété qu'un corps acquiert lorsqu'il est placé proche d'un aimant est appelée induction magnétique. De ces faits importants découle le principe que lorsqu'un fil de fer est enroulé autour d'un aimant permanent en forme de bobine, il devient aimanté lui-même par induction, et est capable de magnétiser par induction une autre tige de fer autour de laquelle il s'enrole. C'est ce grand principe qui, mis pratiquement en usage, a conduit à la construction du télégraphe électrique.

Après avoir parlé des aimants et du magnétisme, nous en arrivons tout naturellement à l'électricité. L'électricité est un agent remarquable qui produit des résultats bien étonnants. L'électricité se montre sous différentes formes et est produite par différents moyens. Les différentes formes sous lesquelles se manifeste l'électricté sont : l'électricité dynamique et l'électricité magnétique ou le magnétisme. Elle peut être développée par la friction, par la percussion, par la chaleur, par l'action chimique et par les aimants. Les effets généraux de l'électricité sous ses divers formes, se manifestent par l'attraction ou la répulsion, par la chaleur et la lumière, par les commotions violentes et par les décompositions chimiques.

Pour développer l'électricité, nous devons produire une action, et le

moyens de la développer, découvert dans l'antiquité, fut de frotter l ambre jaune, ou *succin*, en grec, *électron*, d'où le fluide électrique reçut son nom. Dans la suite, on reconnut qu'en frottant d'autres substances, elles acquéraient des propriétés électriques, et devenaient capables d'attirer ou de repousser d'autres substances. C'est cette électricité produite par le frottement qui a reçu le nom d'électricité statique ou stationnaire, parce qu'elle peut tenir pendant longtemps. C'est la seule que nous puissions emmagasiner et retenir pendant un certain temps. Ce qui est actuellement connu sous le nom de batterie d'emmagasinage ne constitue pas à proprement parler un receptacle d'électricité, mais seulement d'énergie qui peut être transformée à volonté en électricité. Autre chose est pour l'électricité statique.

L'électricité dynamique ou électricité motrice est une forme tout à fait différente de l'électricité. Ici en effet le fluide n'est plus emmagasiné, stable, mais il circule à mesure qu'il se dégage, dans un conducteur, ou le long d'un fil métallique et ne peut être retenu. Elle a été découverte par Galvani en expérimentant sur des muscles de grenouilles, et elle a d'abord été appelée électricité galvanique. On la produit ordinairement aujourd'hui à l'aide de batteries voltaïques ou de machines dynamiques.

J'ai parlé plus haut de la troisième forme sous laquelle se présente l'électricité qui est obtenue par induction au moyen des aimants, et qui est appelée pour cette raison, électricité magnétique ou magnétisme.

Suivant la théorie généralement acceptée, il existe deux fluides électriques, et ces deux fluides sont répandus en proportion égale dans tous les corps ; ils s'y trouvent combinés formant ainsi un fluide neutre. Pour produire l'électricité active, il faut isoler les deux fluides et chasser l'un d'eux du corps qui les tient en combinaison. Ces deux fluides sont appelés, l'un électricité positive, et l'autre électricité négative. Lorsque deux corps sont chargés d'une même électricité, soit positive soit négative, ces deux corps se repoussent mutuellement, de même que les pôles de même sorte dans deux aimants, mais si deux corps sont chargés d'électricités différentes, l'un d'électricité positive et l'autre d'électricité négative, ou bien encore, si l'un est chargé de l'une des deux sortes d'électricités, tandis que l'autre reste dans une condition normale ou neutre, ces deux corps s'attirent mutuellement. D'après ces fais, on a établi la loi générale suivante : "Les corps chargés d'une même électricité se repoussent ; ils s'attirent quand il sont chargés d'électricités défférentes. Les instruments appelés électroscopes qui servent à constater la présence de l'électricité, sont basés sur ce principe.

Lorsque l'on frotte un morceau de cire à cacheter, la résine, le souffre, le verre, la soie, ces substances manifestent des propriétés électriques pendant un certain temps ; mais si l'on frotte d'autres substances, des métaux par exemple, celles-ci ne prennent pas les propriétés électriques, et cela, parce qu'elles ne peuvent retenir le fluide, parce qu'elles le laissent échapper facilement. Ainsi nous voyons que diverses substances demeurent électrisées pour un temps, tandis que cela n'arrive pas pour d'autres. C'est pour ces raisons que celles-ci sont appelées corps conducteurs, et les premières, corps non conducteurs de l'électricité. Ces désignations ne sont cependant pas absolues, mais simplement relatives. Pour être plus exact, on dit que les métaux, le carbone, le plâtre et les acides sont *bons conducteurs*, et que l'ambre, les résines, la cire à cacheter, le verre, le soufre et la soie sont *mauvais conducteurs* de l'électricité.

S'il est nécessaire d'isoler l'électricité et de l'empêcher de se répandre sur les objects environnants, nous entourons le corps qui la contient d'une enveloppe mauvaise conductrice. Ainsi, les verres isolants sur les poteaux téléraphiques empêchent le fluide de quitter les fils et de se perdre dans le sol, et l'enveloppe en gutta-percha des cables sous-marins isole si bien les fils conducteurs, que l'on peut, avec une faible charge d'électricité, envoyer des télégrammes à travers les océans ; il en est de même pour les cables souterrains.

A cause de sa grande tendance à s'échapper, à se perdre, on épouve de grandes difficultés en exprérimentant avec l'électricité statique. Toutes les substances sont conductrices, à un plus ou moins grand degré, sans en excepter la poussière qui vole dans l'air, l'humidité de l'atmosphère. Une isolation parfaite, un air sec et pur sont les conditions les plus favorables pour retenir le fluide. Si on n'a pas employé l'électricité plus-tôt, la cause en doit être attribuée aux difficultés que l'on éprouvait pour la captiver, au manque d'expérience dans les moyens d'isolement.

D'après la théorie de Benjamin Franklin, il n'existerait qu'un fluide unique dans l'électricité, et toutes les substances dans leur état normal en auraient une égale quantité, mais lorsqu'un corps en serait chargé en excès, il serait à l'état positif, et quand ce corps contiendrait moins d'électricité qu'à l'état normal, il serait à l'état négatif. Mais cette théorie a été supplantée par celle du double fluides, qui établit que tous les corps sont naturellement chargés d'une égale quantité des deux fluides appelés positif et négatif, et que, quand un corps est électrisé, ces deux fluides sont séparés, en sorte que l'un demeure en excès. Il y a toujours un passage de fluide dans les deux directions le long du conducteur, mais lorsqu'on parle de la direction

du courant, c'est toujours de la direction du courant positif qu'il est question.

L'électricité statique, outre le frottement, peut encore être développée par la pression, commme lorsque certains cristaux sont comprimés : par le fendage, par exemple quand on détache deux feuilles de mica l'une de l'autre, et par la chaleur. Elle peut aussi être produite par la torsion. Il est prouvé que l'orsqu'une charge d'électricité est amassée sur un corps sphéroïdal, elle se trouve également répandue sur toute la surface et non dans l'intérieur du corps, et que si le corps n'est pas sphérique, l'électricité tend à se porter vers les parties les plus minces.

L'électricité statique est transmise de trois manières :

1° Par contact entre un corps chargé et un corps qui ne l'est pas ;

2° Par convexion, lorsqu'un gaz ou l'air en contact avec un corps électrisé enlèvent une partie de son électricité ;

3° Par décharge quand un corps surchargé perd une partie de sa charge.

(*à continuer.*)

* *
*

Aux Indes, certains animaux sont considérés comme sacrés par le peuple, ici, le singe, ailleurs le bœuf. Mais comment se faire une idée que des hommes poussent l'ignorance et l'abjection jusqu'à vouer un culte à un animal aussi hideux aussi nuisible que le crocodile qui n'a cependant ancune qualité qui puisse racheter ses défauts. Et pourtant cela existe, comme le prouve le fait suivant rapporté par un voyageur anglais, le Dr. Knighton. Une jeune fille se baignait dans les eaux de lac de Pokur prés d'Ajmere, lorsqu'un énorme crocodile la saisit. C'en était fait de la pauvre créature. Heureusement un Européan, témoin de cette lamentable aventure, la sauva en tuant le crocodile. Mais c'était un crocodile sacré, et la populace, outrée de colère, se rua sur le sauveur de la jeune fille et le conduisit devant un magistrat, l'accusant d'avoir outragé ses sentiments religieux....Le juge dit aux indigènes qu'il ne pouvait condamner cet homme sans avoir vu le corps du délit, et qu'il était nécessaire qu'on lui amenât le crocodile afin de constater qu'il y avait bien eu meurtre. Mais pendant ce temps, l'animal avait été dévoré par ses voraces frères vivants, et on n'en put retrouver aucune trace. De cette façon, le magistrat put renvoyer la cause, et l'Européan fut sauvé par sa présence d'esprit. Pour le peuple, il se consola sans doute dans la pensée que l'âme du dieu décédé était passée dans une autre enveloppe mortelle dans laquelle il se révélerait quelque jour.

Les étrangers qui vont voir l'église de Saint-Paul, à Londres, e plus beau monument du genre qui existe dans le monde après St. Pierre de Rome, ne manquent pas de visiter la *Whispering Gallery* qui présente un phénomène bizarre de téléphonie, ou plutôt de microphonie naturelle. Cette gallerie à près de cinq cent pieds de circuit; un siège ou banc de pierre règne tout autour adossé à la muraille. Du côté opposé à la porte par laquelle le visiteur est entré, le banc est recouvert de nattes; il s'y assied. Le cicerone, qui est resté près de la porte, applique la bouche contre le mur et prononce à voix basse quelques mots que l'étranger entend très distinctement, et comme s'ils étaient dits à son oreille, quoiqu'il y ait un espace de 140 pieds entre son interlocuteur et lui. Le bruit que fait la porte en se fermant retentit comme un coup de tonnerre; mais pour cela, il faut se trouver proche du banc recouvert de nattes, car plus on se rapproche de la porte, moins la détonation devient sensible.

***

Le *Chemical News* nous sert la facétie suivante :

Voici le laboratoire que Jack a bâti;

Voici le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack a bâti;

Voici le sable employé pour faire le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack a bâti;

Voici la soude mêlée avec le sable pour faire le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack a bâti;

Voici le sel qui a fourni la soude mêlée avec le sable pour faire le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack à bâti;

Voici le gaz chlore à la teinte jaunâtre que contient le sel qui a fourni la soude mêlée avec le sable pour faire le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack a bâti;

Voici le sodium brillant et léger qui est combiné avec le gaz chlore à la teinte jaunâtre, que contient le sel qui a fourni la soude mêlée avec le sable pour faire le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack a bâti;

Voici l'atôme vingt-trois du sodium brillant et léger qui est combiné avec le gaz chlore à la teinte jaunâtre que contient le sel qui a fourni la soude mêlée avec le sable pour faire le verre posé à la fenêtre du laboratoire que Jack a bâti;

Voici la chimie, la science déterminant l'atôme vingt-trois du sodium brillant et léger qui est combiné avec le gaz chlore à la teinture jaunâtre, que contient le sel qui a fourni la soude combinée avec le sable pour faire le verre posé à la fenêtre du labortoire que Jack à bâti.

Ouf! C'est bien vrai que c'est tout!

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

La crise politique en Angleterre est loin d'être terminée ; nous en verrons la fin au mois de novembre, quand les deux partis feront appel au "*pays*" c'est-a-dire au Royaume de la Grande Bretagne et d'Irlande pour décider lequel des deux est digne de la confiance publique.

Les conservateurs ont déjà remporté quelques succès. Dans chacune des luttes chaudement contestées qui ont suivi le changement ministère, ils ont été victorieux ; dans une ou deux circonstances les libéraux et les radicaux, qui affectaient pour leurs adversaires le plus grand dédain, ont subi des défaites humiliantes.

Cependant, tout n'est pas rose pour le gouvernement de Lord Salisbury ; l'autre jour, nous apprenions par dépêche que le cabinet avait été battu sur le *Medical Relief Bill ;* l'opposition en a pris la responsabilité et la position du gouvernement est maintenant très délicate.

Presque tous ces embarras sont suscités par le parti irlandais et en jugeant les choses à son point de vue, peut-être est-il excusable, car jamais l'Irlande n'a eu une occasion aussi favorable pour obtenir le redressement des nombreux griefs et la concession des droits qu'elle réclâme.

Le parti Irlandais a actuellement voix prépondérante dans la Chambre des Communes et s'il ne se divise pas, il est probable que nous verrons bientôt des changements importants.

Il est étonnant de voir l'accroissement rapide de l'influence de ce parti, depuis que Monsieur Parnell en a été nommé chef. Quand, il y a quelques années, il a publié son programme, il a provoqué les rires ironiques des députés anglais et écossais ; maintenant, il est à la tête d'un parti assez puissant pour faire trembler le Gouvernement Britannique et c'est de lui que dépend le sort des ministères ; cela indique beaucoup d'union dans la nation irlandaise et la cause qu'on croyait désespérée, semble maintenant sur le point d'être victorieuse.

***

Le mariage de S. A. R. La princesse Béatrice avec le prince Henri

de Battenberg a occupé l'attention du monde aristocratique ces jours derniers.

Ce mariage semble avoir déplu à quelques personnages de l'Angleterre et de l'Allemagne, mais son importance n'est pas telle qu'il puisse déranger l'équilibre européen. Inutile de dire que la princesse Béatrice était la plus jeune des filles de la Reine, cette souveraine qui a accompli avec tant de bonheur et de sagesse, ses triples devoirs de reine, d'épouse et de mère.

***

Tous les doutes sont enfin dissipés au sujet de la nomination du nouvel archevêque de Dublin ; au dernier consistoire, Sa Sainteté a élevé le Docteur Walsh à cette haute dignité. Cette nouvelle a causé la plus grande joie en Irlande et le choix du Saint-Père est approuvé par tous les partis.

***

L'opposition sourde qui entravait l'action de la France dans l'Annam a enfin éclaté en se manifestant par une terrible révolte.

Le général de Courcy, attaqué à Hué, s'est emparé de la ville ainsi que du palais et du trésor royal ; il a mis la main sur la personne du régent Phuong qui était l'âme de tous les complots dirigés contre la domination française et qui passe pour avoir trempé dans l'assassinat du précédent empereur.

Ce vigoureux coup de main vient de trancher par l'épée un conflit qui n'aurait pu se prolonger longtemps sans créer de graves embarras ; il semble qu'après tout, cette révolte n'a pas causé grand mal et qu'elle aura le bon effet de faciliter la solution radicale de la question.

L'Annam est encore une fois sous le protectorat de la France.

Actuellement la tranquillité règne dans la France et ses colonies. Le Tonkin, quoique infesté de pirates et de voleurs, semble pour le moment à peu près pacifié et la campagne de Madagascar est remise au printemps prochain.

Ces jours derniers, le président de la République a reçu officiellement l'ambassadeur Chinois qui lui a donné l'assurance de l'amitié de sa nation pour la France et de son ardent désir de conserver la paix.

M. Grévy a aussi donné audience à un autre ambassade qui, pendant quelques jours, a excité aussi l'attention et à la curiosité de Paris, nous voulons parler de l'ambassade marocaine.

A ce sujet, nous donnons l'extrait suivant qui pourra intéresser nos lecteurs par les détails singuliers que l'on y trouve :

Tanger ! le Maroc ! quels souvenirs je viens d'éveiller là ! Le tableau d'Henri Regneault, *une exécution à Tanger*, ce grand nègre qui essuie son sabre dégouttant de sang, cette tête qui roule sur les marches de marbre, le soleil éclairant les murs blancs du palais, tout cela m'est passé devant les yeux, et j'ai prononcé des noms que l'hospitalité m'interdisait peut-être de prononcer.

Car nous avons à Paris les ambassadeurs marocains.

Le chef de l'ambassade s'appelle Si-Abdel- Malek-hen-Ali-Saïda. Il est gouverneur d'une des provinces limithropes de l'Algérie. Il amène avec lui le chef de la magistrature marocaine, quatre caïds, un intendant, un majordome, un cuisinier chef, des domestiques, en tout 44 personnes.

Ces braves gens ont fait, comme on le sait, sans une heure de repos, le voyage du Maroc à Paris. Ils sont arrivés rompus de fatigue et aussi d'étonnement. Le chemin de fer leur a paru prodigieux, et le vieux chef ne pouvait se lasser d'admirer comment, du sud au nord de la France, pas une parcelle de sol n'était absolument inculte.

A leur entrée à Paris, nouveaux étonnements, pour eux d'abord et pour les Parisiens aussi qui ont tout vu, tout lu, tout bu, mais qui restent badauds comme avant. M. Férand, notre ministre plénipotentiaire à Tanger, un vieux militaire qui parle l'arabe comme un lettré, et qui a su se mettre dans les meilleurs termes avec le sultan Mouley-Hassan, les accompagnait.

En passant devant Notre-Dame, le chef de l'ambassade a demandé quel était ce monument. Comme M. Férand lui répondait que c'était un temple où l'on priait Dieu, il s'est incliné, ajoutant : " mauvais sujet, celui qui ne croit point."

Voilà un arabe qui a plus de bon sens que les ministres qu'il va voir. En arrivant au Grand-Hôtel, le cuisinier a demandé ses fournaux. Il a trouvé, dans la cuisine spéciale mise à sa disposition, un agneau et des poulets vivants. S'était tourné vers l'orient, il a égorgé l'agneau et tordu le cou à vingt-deux poulets. Quelques journaux disent vingt-trois. Je n'affirme rien.

Pendant ce temps, les ambassadeurs prenaient un bain.

Je vous laisse à penser si les clients du Grand-Hôtel étaient ravis de voir les serviteurs nègres coiffés du fez, vêtus de robes de cachemire, et leurs maîtres arabes, en burnous éclatants, circuler dans les couloirs et les salons. Toutes la soirée il y a eu foule.

Le lendemain les ambassadeurs ont été visité M. de Freycinet ; un peu plus tard, M. Grévy. Chez Mr de Freycinet, un incident assez drôle s'est produit.

Après les compliments d'usage, le chef de l'ambassade marocaine a fait dire au ministre qu'il se félicitait beaucoup de ne pas avoir eu le mal de mer pendant la traversée de la Méditerrannée.

—Répondez que je le regrette, dit à l'interprète M. de Freycinet.

L'ambassade tout entière demeure stupéfaite et croit à une erreur de traduction, quand M. de Freycinet ajoute :

—Oui je le regrette, parce que les ambassadeurs, n'ayant pas eu à souffrir de la traversée, hésiteront moins à retourner chez eux ; tandis qu'une appréhension justifiée les eût peut-être retenus plus longtemps parmi nous.

A ces mots, la gravité musulmane s'envola, et les ambassadeurs se mirent à rire de tout leur cœur en montrant leurs dents blanches.

La visite de M. Grévy a été plus solennelle, et moins spirituelle—ai-je besoin de le dire ? Le Président était fort content, car on l'avait pris là-bas, au Maroc, pour un puissant empereur, et l'ambassade était chargée de lui remettre des présents superbes, notamment dix étalons arabes de toute beauté, et deux selles brodées d'or valant quatre mille fr. l'une.

Les ambassadeurs visitent en ce moment Paris.

Je ne vous aurais pas donné tant de petits détails sur leur compte, si cette visite n'avait une signification sérieuse. Il est évident qu'un traîté se prépare entre la France et le Maroc. On dit déjà que Férand doit ramener les ingénieurs français qui commenceront les études du port de Tanger.

Or, vous savez, quand une nation civilisée va faire de l'industrie et des démonstration de zèle chez une autre nation non-civilisée.....la fraternité universelle des peuples n'est pas son seul mobile.

***

Nous avons eu la douleur de voir cesser la publication du *Journal de Rome*, cette vaillante feuille qui, pendant plus de deux années, a défendu au prix de tant de sacrifices, les interêts de la papauté et de la religion. La soumission touchante et sublime des rédacteurs du *Journal de Rome* au vœu exprimé par le Chef de l'Eglise est le plus beau et le plus admirable de leurs sacrifices ; ils ce sont retirés comblés de bénédictions et d'éloges par le St. Père ; leurs calomniateurs sont désarmés et leurs ennemis même les admirent.

Dans le dernier numéro du *Journal de Rome* nous lisons ce qui suit, qui exprime bien mieux que nous ne pourrions le faire les circonstances qui ont entraîné sa suppression :

Les rumeurs inexactes ou malveillantes qu'on nous dit courir sur la suppression du *Journal de Rome* nous obligent, à notre grand regret, à préciser, aussi exactement que possible, les incidents auxquels il n'est fait allusion plus haut que d'une manière discrète.

Vendredi soir, M. Gabriel Boyaval, secrétaire de la rédaction, se rendait auprès de Son Em., le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, qu'il savait chargé de l'exécution des desseins du Saint-Père à l'endroit de *Journal de Rome*.

M. Gabriel Boyaval exprima au Cardinal-Vicaire la douloureuse mission dont il était chargé, celle de remettre entre les mains du représentant immédiat du Pape la démission de tous ses collègues, démission inspirée, sans doute, par un vif sentiment de sympathie par M. Henri des Houx, mais surtout par la crainte que le *Journal de Rome* ne répondît plus aux vœux de Sa Sainteté.

Son Eminence daigna répondre qu'Elle était affectée d'avoir à remplir un si pénible mandat, que nul plus qu'Elle n'avait su apprécier les rares qualités du *Journal de Rome*, mais qu'il était exact qu'en agissant comme elle le faisait, la rédaction interprétait exactement les pensées du Saint-Père.

Deux jours après, dimanche dernier, M. Boyaval retournait au palais du vicariat de Rome. Il était immédiatement introduit en présence de Son Eminence le Cardinal-Vicaire, qui lui annonça que le Souverain-Pontife agréait volontiers la démission des rédacteurs du *Journal de Rome*. Et, précisant la pensée de Léon XIII, le cardinal Parocchi voulut bien ajouter, pour mettre à l'abri la responsabilité des rédacteurs, que le Pape, dans le but de dissiper l'équivoque qui dans le malheur des temps résultait parfois de la publication à Rome de deux journaux dévoués au Saint-Siège, désirait, pour des raisons particulières, que le *Journal de Rome* cessât immédiatement sa publication.

Ce vœu du Saint-Père était pour nous un ordre ! Nous nous y soumettons aujourd'hui pour ce qui nous concerne, en reservant d'ailleurs la liberté de l'administration du journal.

G. Boyaval.

***

En Espagne le choléra continue à sévir avec fureur. Madrid est infesté et l'épidémie fait des progrès alarmants dans les provinces du Nord.

Dans les cimetières, des cadavres gisant sans sépulture contribuent à vicier l'air et à augmenter la contagion, tandis que le peuple dans sa terreur s'acharne contre les médecins et les ambulanciers, comme s'ils étaient responsables de ce terrible état de choses.

***

Le général Ulyssus S. Grant, sauveur de l'Union, est décédé au Mont McGregor, jeudi le 29 Juillet dernier. Depuis longtemps le général souffrait d'un mal incurable et on s'attendait d'heure en heure à sa mort. Mais la douleur nationale a éclatée touchante et profonde. Ce peuple de marchands, que tout le monde accuse de ne songer qu'aux richesses et au commerce a retrouvé des larmes pour pleurer son sauveur.

Toutes les nations du monde compatissent à la douleur des Américains.

Nous n'essaierons pas d'apprécier maintenant la vie et les actions du général. Sa mort est encore trop récente ; d'ailleurs nous préférons céder la parole à des gens plus à même de le juger. Nous nous contentons pour le moment de dire que M. M. de Bismack et Gladstone l'ont tous deux qualifié de grand général et de grand homme d'Etat.

Il a passé par tous les grades militaires et occupait, lors de sa mort, le poste de Général en chef de l'armée des Etats-Unis, ce grade ayant été créé expressément pour lui.

***

Le retour de nos braves volontaires a causé une grande joie ; dans toutes les villes qui avaient été appelées à fournir des contigents, on a organisé des fêtes et des réjouissances publiques ; à Montréal surtout, les troupes, et le 65ème en particulier, ont été accueillies avec amour et enthousiasme : une foule innombrable encombrait les rues le jour de leur arrivée et lorsqu'on vit apparaître ces braves en haillons, marchant d'un pas ferme et fier, ces visages brûlés par le soleil et amaigris par les privations où brillaient cependant la joie si vive du devoir accompli et du retour au foyer, bien des larmes coulèrent et l'enthousiasme devint un délire.

Nous félicitons nos volontaires, surtout les Canadiens français, d'avoir si noblement répondu à l'appel ; beaucoup d'entre eux sacrifiaient non seulement leurs intérêts, mais encore leurs sentiments et leurs sympathies pour n'écouter que la voix du devoir.

Calomniés au début et abreuvés des outrages les plus ignobles et les plus faux, les bataillons canadiens français ont su inspirer à leurs détracteurs même des éloges et leur arracher des cris d'admiration.

***

Tandis que les vainqueurs reviennent chargés d'honneurs et de récompenses, les vaincus, chargés de chaînes, languissent tristement dans les prisons de Regina.

Louis Riel subit en ce moment son procès pour crime de haute trahison ; le tribunal devant lequel il est traduit se compose d'un magistrat stipendiaire, le colonel Richardson, et d'un jury de six membres.

Ce tribunal est-il légalement constitué ? *That is the question.* Les opinions sont partagées à ce sujet. Les ministres semblent croire que oui ; d'un autre côté l'honorable M. MacDougall, jurisconsulte distingué, ancien ministre dans l'une des administrations de Sir John A. MacDonald et nommé premier lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest en 1870, semble croire que non.

Voici ce qu'il dit :

Un magistrat nommé à bon plaisir peut, avec ou sans un jury de six hommes, juger tous les cas compris dans l'expression "la loi criminelle telle que définie par la section 91 de l'acte de B. N. A. de 1867." Il se peut que le Gouvernement Fédéral ait le pouvoir constitutionnel, en interprêtant largement les actes impériaux, de créer des tribunaux irréguliers et de prescrire une forme de procès anti-britannique, dans les territoires du Nord-Ouest.

Mais le crime de haute trahison est SUI GENERIS *et ne tombe pas sous la juridiction du parlement de la Puissance ; c'est une offense contre la législature souveraine. Si une colonie pouvait légiférer en matière de haute trahison, en ce qui regarde le crime lui-même, la manière de le juger ou la punition à être infligée, il serait facile de faire de la révolte un véritable jeu.*

Les statuts de Edouard III, de Guillaume III et de Georges III ne se contentent pas de définir le crime, ils prescrivent la forme de procès et le mode de punition, et cela pour la protection du sujet aussi bien que pour celle du souverain.

Ces statuts s'appliquent aux personnes, "en dedans ou au dehors du royaume," qui font la guerre contre le souverain, "dans le royaume ou dans aucun des pays d'obéissance au Roi, à ses héritiers ou successeurs." (36 Geo. III, chap. 7 et 57 Geo. III, chap. 6.)

Les principales clauses de la sage et humaine loi de Guillaume III, pour régler la forme de procès en matière de trahison, sont encore en vigueur dans les "*domaines*" de Sa Majesté.

Les ministres et leurs partisans trouveront grand avantage à lire le préambule de cette loi, le voici :

"Attendu que rien n'est plus juste et plus raisonnable que de donner aux personnes accusées de haute trahaison, et qui sont par là exposées à perdre leur liberté, leur vie, leur honneur, leurs biens et ceux de leur postérité, un procès juste et équitable et que ces personnes ne soient pas privées des moyens de se défendre et de prouver leur innocence en parail cas.....

En conséquence il a été arrêté que :

1o. Les personnes accusées de haute trahison recevront une copie de l'acte d'accusation cinq jours avant le procès.

2o. Les prisonniers auront un avocat pour les défendre.

3o. Aucune personne, contre laquelle deux témoins ne pourront déposer, ne subira son procès pour haute trahison.

4o. Les prisonniers auront le droit de *récuser* péremptoirement vingt jurés.

5.o Personnes ne sera mis en accusation trois ans après la commission du crime.

6o. Le prisonnier recevra, deux jours avant le procès, copie de la liste des jurés.

La loi dit encore que les personnes accusées d'un crime capital ne pourront être condamnées ni acquittées sans le verdict unanime de douze jurés choisis selon la loi.

Ce sera au ministre de la justice, qui, nous devons le présumer, a conseillé la mise en accusation de Riel et de ses partisans devant uu magistrat stipendiaire et six hommes "choisis parmi telles personnes que ce magistrat jugera à propos d'indiquer," a prouver que les conditions prescrites par l'acte de Guillaume et les actes subséquents, ont été scrupuleusement observées par une cour de juridiction compétente.. S'il ne peut faire ceci, le gouverneur général prendra probablement le temps suffisant pour réfléchir avant de livrer à l'exécuteur des hautes œuvres les malheureux condamnés.

***

Au dernier moment nous apprenons que Riel a été trouvé coupable, samedi soir, après quelques heures de délibération. Le juge a, de suite, prononcé contre lui la sentence de mort. Il est condamné a être pendu le 18 septembre prochain. Le juge lui a intimé qu'il ne devait reposer aucun espoir sur une commutation de sa sentence et qu'il devait se préparer à la mort.

R. Errol Bouchette.

LIVADIA [1]

VII

(*Suite.*)

— Si c'étaient des cigognes, pensa-t-elle.

Mais non ! Livadia était en France, et ces oiseaux qu'elle aimait, voilà, elles s'approchent, elles descendent en hésitant, regardant si l'endroit est assez sauvage, si nul regard indiscret ne trahira leur passage. Elles ont soif ; leur course immense les a altérées, et le petit étang est là qui brille entre les arbres. La bande sauvage tourne deux fois sur elle-même en poussant des cris aigus. Livadia, cachée par le tronc d'arbre, reste immobile ; elle retient son souffle ; un moment encore et ces amies de son enfance seront près d'elle comme autrefois. Elles descendent toujours, allongeant leurs grandes pattes, déjà elles effleurent presque l'étang, et le battement de leurs ailes agite l'air qui frappe au visage Livadia. Ce sont bien elles, ce sont ses belles cigognes, égarées comme elle sur ce coin de terre français ; elle les regarde avec délices, elle attend le moment où elles vont se reposer dans les roseaux, laissant dans son esprit un souvenir qui enchantera ce lieu solitaire ; mais, à l'instant, un coup de feu retentit, la fumée s'allonge sur l'étang, la troupe des cigognes bat des ailes avec un cri d'alarme et d'un effort puissant remonte vers les cieux avant même d'avoir touché la terre :

Quel est le profane qui s'attaque aux cigognes ?

L'une d'elle, soit touchée par le plomb, soit surprise par l'effroi ou la fatigue, cherche vainement à rejoindre les autres ; son vol est lourd, elle ne peut monter ; elle trace un grand cercle autour de l'arbre même qui abrite Livadia. La jeune marquise croit qu'elle va tomber et s'élance avec un cri pour l'arracher à l'imprudent qui l'a tuée. Mais l'oiseau, qui a repris ses forces, s'élève droit comme une flèche rapide que le regard perd de vue en un instant, et Livadia voit se refermer sur lui le nuage blanc qui le dérobe à ses yeux.

---

(1) Du *Correspondant.*

En face d'elle, le garde sortait d'un buisson et s'avançait de son côté :

— Ah ! madame la marquise, quel coup j'aurais pu faire ! Les avez-vous vues ?..... c'étaient des cigognes !..... j'ai tiré trop tôt !

Livadia semblait se contenir à grand'peine et, regardant avec colère le pauvre garde qui ne pouvait pas la comprendre :

— Pierre, lui dit-elle, si vous les aviez tuées, je vous aurais chassé sur l'heure.

Le vieux garde laissa tomber ses deux bras, et la crosse de son fusil heurta la terre avec un bruit sourd. Livadia le regarda un instant, puis, dédaignant tout effort pour lui faire comprendre sa pensée, elle lui tourna le dos et reprit le sentier qui la ramenait à Langelle.

Quand elle arriva au château, ses sourcils froncés témoignaient de sa colère ; elle traversa rapidement le vestibule, entra dans le salon avec un mouvement brusque, et vit sa belle-mère et Louis qui lisaient tranquillement au coin du feu. A sa vue, ils relevèrent la tête, et Livadia leur jeta sourdement ces mots :

—Il arrivera malheur à Langelle ! on a voulu tuer les cigognes !

Louis s'approcha d'elle ; il eut peine à lui faire expliquer la scène qui l'avait si douloureusement frappée ; une sombre irritation, une crainte superstitieuse l'avait saisie, et tout à coup, sans qu'elle pût les retenir, des larmes folles jaillirent de ses yeux. Longtemps après, quand elle se sentait oppressée sans savoir pourquoi, quand il lui semblait sentir l'aile sombre des pressentiments qui la frappait au visage, elle murmurait encore en elle-même :

—Ils ont voulu tuer les cigognes !

VIII

Quelques mois se passèrent ainsi, et les relations de chaque jour entre les trois habitants du château devenaient de plus en plus tendues. Livadia était d'une humeur sombre et violente qui ne souffrait aucune contradiction ; tout l'irritait, tout la blessait. Parfois elle passait de longues heures dans un silence voulu, indifférente à tout, absorbée dans de ténébreuses pensées qui assombrissaient sa beauté ; d'autres jours elle était agressive et amère, et cherchait à heurter Louis à tout ce qu'elle savait lui être cher. Elle redoutait surtout ce qui pouvait avoir une apparence d'intimité avec son mari ou sa belle-mère ; elle gardait pour elle toutes les lettres de son père et de sa tante qui lui arrivaient d'Italie, les relisait avec avidité, et s'abîmait ensuite dans de longues rêveries. Louis vivait près d'elle comme un étranger, se rendant compte qu'il ne possédait ni son cœur ni son esprit, et tremblant comme un enfant devant cette situation menaçante. La marquise se mêlait le moins

possible à la vie de sa belle-fille, et ne hasardait un mot de blâme que lorsque les folies de la jeune femme devenaient trop criantes.

Un matin, plus envahie que jamais par les rêves du passé, Livadia alla aux écuries, prit Pérolef et, sans penser aux suites de sa folle imprudence, sauta en selle et se lança dans la campagne. La matinée était belle et brumeuse ; partout la rosée d'avril faisait briller les haies et reluire les jeunes feuilles ; des senteurs âpres et vivifiantes s'échappaient des buissons, et Livadia se dilatait dans cette solitude et cette liberté. Elle se laissait emporter par ces chemins creux, sans penser à rien, seulement pour vivre, pour respirer, pour apaiser l'angoisse qui étreignait son cœur altier. Arrivée près d'un carrefour qu'elle connaissait, elle ralentit la course de Pérolef et s'enfonça plus doucement dans le chemin qui y conduisait. L'endroit était sauvage et désert ; un rocher de couleur sombre le dominait d'un côté, de l'autre s'élevait une vieille croix de pierre, couverte de mousse dont l'origine se perdait dans le passé, un épais tapis d'herbe, rarement foulé, éteignait tout bruit de pas.

Comme elle arrivait au carrefour, Livadia leva la tête pour contempler les formes bizarres du rocher. Elle pensait à ses courses en Russie, alors que, libre de tout lien, elle arpentait seule les domaines de son père et se perdait ainsi dans la campagne ; elle repassait tous ses souvenirs de jeunesse, si vivants en elle, quand, tout à coup, elle vit se dresser devant elle une apparition ; sur la crête du rocher un homme se tenait debout, comme le génie de ces lieux sauvages ; et cet homme, c'était Wladimir Warousof. Livadia fut sur le point de s'enfuir au galop de son cheval ; mais sa fierté la retint, et cet amour du danger qui faisait le fond de sa nature lui fit entendre sa voix puissante. Wladimir se pencha légèrement, s'inclina vers elle et lui dit à demi-voix :

—Livadia, je vous attendais, j'étais sûr que vous viendriez. J'avais à vous parler.

—Comment, Wladimir, qui a pu vous faire croire...?

—Il y a des instincts qui ne trompent pas, Livadia, et des lumières qui ne font pas défaut aux cœurs dévoués. Je savais que vous êtes attirée ici, comme vous êtes attirée par la Russie qui vous veut toujours, qui vous redemande à grands cris.

—Mais que dites-vous, Wladimir, et quelle folie vous passe dans l'esprit ? Vous savez qu'il n'est plus temps, ma vie est fixée ici.

Il se pencha plus encore et ajouta d'un souffle rapide et pénétrant :

—O Livadia, fée bienfaisante, amie passionnée de notre Russie, quelle est cette vie dont vous parlez et comment peut-elle entrer en balance avec les glorieuses destinées auxquelles je vous appelle ? Vous avez été créée pour sauver un pays, pour conquérir à la liberté des milliers d'âmes qui souffrent, et vous auriez le triste courage de rester

dans cet obscur village, inutile à tous, haïssant tout et maudissant chaque jour la vie qui vous fut faite? Quand ma présence ici fait trembler votre voix et soulève vos aspirations mal éteintes, ce n'est pas seulement parce que je suis votre ami d'enfance, c'est parce que je suis votre frère d'armes. C'est la Russie toute entière qui se lève avec moi devant vos yeux, c'est elle qui crie vers vous, qui redemande celle que la nature lui avait donnée, que la fortune lui a enlevée et qui, transplantée loin du sol natal, souffre comme une plante exilée. Voyez-vous nos steppes qui s'agitent sous le souffle ardent du vent du printemps, nos paysans qui chantent par groupes en demandant leurs seigneurs absents? Entendez-vous les cris de tous ces malheureux qui souffrent et que vous étiez destinée à conduire vers de plus nobles libertés, vers un entier affranchissement? Livadia, sentez-vous encore l'odeur âpre de nos grandes herbes qui flottent à la cîme des kourganes? Livadia, vous souvenez-vous?.....

—C'est assez, Wladimir, interrompit-elle en frémissant et s'éloignant de quelque pas. Je vous l'ai déjà dit. Je n'ai rien de semblable à entendre de vous.

Mais il remarqua l'étrange pâleur qui, dans sa lutte intime, avait envahi la jeune femme. Un sourire ironique passa sur les lèvres du comte, il se redressa et reprit d'une voix plus forte :

—Livadia, j'en étais sûr, votre ardeur slave n'est point éteinte ; la corde de vos souvenirs vibre encore au premier souffle qui l'agite ; vous êtes encore à nous, vous ne pouvez vous en défendre. Je vais en Italie où m'appelle maintenant ma mystérieuse destinée. J'y reverrai votre père, et vous y viendrez aussi, j'en ai la confiance. Adieu, c'est là que je vous retrouverai.

Et il disparut à la pointe du rocher pendant que Livadia confuse, irritée, baissait la tête sur le cou de son cheval ; puis, la relevant violemment et rejetant d'un superbe geste ses cheveux en arrière, elle enleva Pérolef et s'enfonça dans le sentier qui revenait à Langelle. Chemin faisant, il lui semblait qu'un feu étrange bourdonnait à ses oreilles, qu'une chaleur ardente avait enflammé ses joues et oppressé sa poitrine, que son esprit agité courait follement par monts et par vaux. Elle croyait se plonger dans les profondeurs des hautes herbes des steppes, si grandes, disent les légendes de l'Ukraine, qu'un Cosaque à cheval peut s'y tenir caché ; elle croyait les voir onduler autour d'elle, se refermer au-dessus de sa tête comme un berceau mobile en la couvrant de leurs parfums, en la charmant de leurs murmures ; son imagination saisie l'étreignait avec une terrible puissance. Tout au fond de son être, il y avait une satisfaction intime d'avoir résisté au danger, une perception de la jouissance exquise du bien ; elle voulait se calmer, elle avait besoin de mettre ordre à ses pensées, elle se promettait de

s'enfuir dans sa chambre et de s'abîmer dans ses songes. Mais, à peine revenue au château, Louis et la marquise accoururent vers elle. Ils étaient tremblants, ils se recrièrent sur son imprudence, sur la témérité avec laquelle elle compromettait sa santé et la vie de son enfant, et Louis, qui n'entendait pas raillerie à ce sujet, fut froid et presque sévère. Moins que jamais, Livadia était d'humeur à écouter de semblables reproches ; il lui prit envie de se sauver de nouveau ; puis, bondissant dans le corridor, elle leur cria d'une voix forte :

—Laissez-moi ! laissez-moi !

Et frappant violemment la porte de sa chambre, elle s'y enferma et n'ouvrit pas de la journée.

La patience et la bonté de Louis étaient à une rude épreuve. Tout son espoir était maintenant dans cet enfant si impatiemment attendu, et dont il espérait un changement complet pour Livadia. Il n'y avait ni sacrifices ni souffrances qui lui coûtassent pour assurer cette douce espérance. Aussi, quand Livadia avait déclaré qu'elle lui donnerait une nourrice russe, Louis avait cédé ; quand elle avait choisi pour lui un nom russe, Louis avait fait quelques timides objections, puis il avait cédé encore. Mais la jeune femme ne lui tenait aucun compte de ces faiblesses ; plus sombre que jamais, plus fière, plus glorieuse d'elle-même et se croyant désormais inaccessible à toute faiblesse, elle imposait durement ses volontés et ses caprices.

Deux fois, pour narguer Louis et sa belle-mère, elle recommença ses courses sur Pérolef. Elle semblait trouver un farouche plaisir à ces excursions inconsidérées, dans lesquelles elle s'abandonnait sans contrainte à de dangereuses réminiscences. Elle en revenait toujours plus superbe, plus dure, plus arrogante vis-à-vis de ceux qu'elle faisait tant souffrir. A la fin, Louis s'exaspéra ; voyant que ni prières, ni menaces ne venaient à bout d'elle, il s'imagina qu'elle allait tuer son enfant et dit au palefrenier d'emmener Pérolef, en cachette, dans une ferme et de le dissimuler à la jeune marquise. Quelques jours après, quand Livadia s'en aperçut, elle entra dans une sombre et muette colère ; son sourcil se fronça, elle se livra à de noires pensées ; mais l'éclat de ses yeux irrités révéla seul les sentiments qui l'agitaient. Dans son découragement, elle se comparait à cette plante des steppes, dont le vent arrache les tiges desséchées, les roules en touffes légères et les emporte sans trêve d'un bout à l'autre de ces solitudes. Elle entendait gémir en elle ces vers du poète, comme on entend au loin le sourd grondement de l'orage :

" Je suis la fleur de la prairie, je suis l'herbe qui se courbe et ploie sous le vent léger.

" Je suis l'herbe des steppes ; j'ai grandi au milieu de mes compagnes ; je me suis élancée vers le ciel comme une fléche audacieuse ; ma tête s'est couverte d'un panache flottant.

" Je suis la fleur de la prairie, je suis le pérékatipole, j'ai germé sous le gai printemps, j'ai mûri au soleil de l'été ; pourquoi le vent d'automne m'a-t-il arrachée de la terre ! Pourquoi m'a-t-il enlevée du sol où je suis née ?

" Je suis l'herbe des steppes, le vent d'automne a brisé ma tige, il m'a saisie dans ses bras puissants, il a dispersé mes graines légères, il m'a roulée avec mes sœurs comme une touffe desséchée.

" Et maintenant il m'emporte à travers l'espace, il me balance dans la solitude, tantôt il me fait voltiger doucement, tantôt il m'entraîne avec violence.

" J'étais la fleur de la prairie, j'ai vu se faner mes compagnes, j'entends gémir mes sœurs dispersées, j'entends passer la mort dans les rafales du vent qui court sur la Russie en annonçant l'hiver. "

Pourtant le moment de ses couches arriva. Elle supporta l'épreuve avec une énergie qui ne la quittait jamais ; la marquise fut admirable de soins, d'attentions délicates, de dévouement discret, et Louis tremblant, fou de bonheur et d'inquiétude, reçut dans ses bras un bel enfant fort et sain qui semblait déjà lui ressembler.

Au château, la joie fut immense. Tous les bons paysans venaient par famille, féliciter M. le marquis et demander humblement à voir " le jeune monsieur " ; les vieux domestiques pleuraient de joie dans les corridors et dans les escaliers ; le curé arriva tout haletant pour serrer dans ses bras son cher Louis, et lui dire combien il augurait favorablement de cet événement heureux ; enfin la marquise s'oublia sur son prie-Dieu, dans l'effusion de sa reconnaissance, et Louis alla doucement la relever, embrassa son vénérable visage tout inondé de larmes de joie qu'elle ne connaissait plus guère, en lui reprochant tendrement de délaisser trop vite ses devoirs de grand'mère. Si doux reproche fut jamais injuste, ce fut certainement celui-là, car la sainte femme s'attacha au lit de sa belle-fille et au chevet de son petit-fils auec une passion de dévouement que les cœurs contenus et éprouvés peuvent seuls connaître. Elle ne quittait pas la chambre où ils reposaient, elle retrouvait pour cet enfant des carresses, des charmes infinis, et Louis renaissait au bonheur en voyant sa mère si gracieuse et comme rajeunie.

Pourtant le regard de Livadia qui suivait toutes choses du fond de son alcôve était loin d'être aussi rassurant qu'il l'avait rêvé. Aux explosions de joie, aux remerciements passionnés dont Louis l'avait accablée dans les premiers jours, elle avait répondu par un calme et hautain sourire ; puis elle avait étudié les agissements de ceux qui l'entouraient, elle avait vu comment ils accaparaient son fils, comment ils semblaient leur appartenir plus qu'à elle, comment ils comptaient l'élever à leur guise, le soigner à leur manière, et un vaste sentiment d'indifférence l'avait envahie tout entière et se manifestait dans ses moindres actes. Elle

attendait avec impatience le moment où elle pourrait échapper à la contrainte de soins et de précautions qu'elle était obligée de subir.

Le baptême d'Ivan, qui fut pour tout le pays une si joyeuse fête, la laissa froide ; son fils était un catholique, et par là encore il lui échappait. Livadia, si absolue, le voulait tout à fait ou pas du tout ; le sentiment maternel n'était pas né en elle ou dormait enseveli au fond d'un cœur malade ; Louis dut le constater avec désespoir et renoncer à cette dernière illusion.

Alors il s'attacha plus profondément à son fils, à mesure qu'il se détachait forcément de la mère. Quand, au retour de l'église, alors que les cloches sonnaient encore à toute volée, il prit dans ses bras le petit Ivan tout enveloppé de dentelles, des cris et des vivats retentirent dans la cour, et Louis tout ému s'avança vers la fenêtre avec son précieux fardeau. Les paysans s'étaient réunis pour faire une ovation à leur nouveau petit maître, ils avaient apporté des gerbes de fleurs, des branches de feuillages dont ils jonchaient la cour ; le vieux garde, n'y pouvant résister, demanda la permission de tirer quelques coups de fusil dans le bois voisin pour que le nouveau-né fût un bon chasseur ; et quand Louis se présenta à tous ces braves gens, avec son fils dans les bras, on l'acclama comme un petit prince ; ce furent, pendant un instant, des cris de joie confus, des élans de reconnaissance et d'attachement :

—Vive monsieur Louis ! vive madame la marquise ! que le bon Dieu conserve le petit marquis !

El les petits se levaient sur le bout des pieds pour voir le bel enfant enrubanné :

—Merci, mes amis, dit Louis tout bouleversé, je veux que cet enfant vous aime comme je vous aime moi-même et comme vous a aimés mon pére. Soyez tranquilles, quand il sera d'âge, je lui apprendrai moi-même le chemin de vos maisons !

Puis il se retira et ferma la fenêtre, et la marquise envoya sa fidèle Marie convoquer discrètement tous les pauvres du pays à se trouver le lendemain matin au château pour recevoir une donnée de pain, au nom du nouveau-né.

Louis s'approcha du lit de sa femme, il avait besoin d'épancher son cœur. Qu'avait ressenti Livadia ? C'est ce que personne ne put deviner ; mais sur sa figure glacée l'émotion ne trouvait place, et comme l'enfant se mit a pousser quelques cris au moment où Louis s'avançait :

—Emmenez-le, dit-elle brièvement, tout ce bruit me fatigue.

Deux jours après, sans qn'on pût l'en empêcher, au mépris de toute autorité affectueuse ou médicale, Livadia déclara qu'elle n'entendait pas recevoir plus longtemps des soins qui l'obsédaient ; elle se leva, se para elle-même, constata avec un secret orgeuil que sa beauté n'avait reçu

aucune atteinte, et reprit sa vie habituelle, sans que sa merveilleuse santé en souffrit aucunement. Au bout de peu de temps, elle recommença ses promenades solitaires, qu'elle dirigeait souvent sans en avoir conscience vers le carrefour où lui était apparu Wladimir. Il lui semblait que ce coin de terre lui appartenait en propre, qu'elle y retrouvait sa chère Russie, et elle se laissait aller à mille plans fantastiques pour la liberté de son pays. Elle ne croyait pas à ces rêves, mais elle aimait à s'en bercer, et elle ne sentait pas qu'elle revenait au château toujours plus amère et plus exaltée. Un jour qu'en rentrant dans la cour, elle vit le palefrenier étriller Pérolef :

—Sellez-le, dit-elle.

Puis elle appela la nourrice d'Ivan, et prenant l'enfant dans ses bras, elle lui fit une bizarre couronne de fleurs sauvages qu'elle avait ceuillies, l'attacha sur le cheval et se mit à le suivre en excitant Pérolef de la voix et du geste.

—Allez, petit cosaque, s'écriait-elle en riant, allez, et vive la Russie !

Les domestiques effrayés tremblaient de l'imprudence de la jeune femme, mais n'osaient rien dire ; la nourrice surtout gémissait ; et Livadia, enchantée de ce jeu sauvage, s'animait encore en courant près du cheval. Le bruit attira Louis à la fenêtre, il poussa un cri, bondit dans la cour et arrachant l'enfant à grand'peine :

—Madame dit-il d'une voix tremblante de colère et d'effroi, laissez cet enfant. Je vous defends d'y toucher. Vous n'avez pas assez...de raison pour vous en occuper.

Il le porta de suite chez sa mère et le pria désormais de le surveiller seule, de le garantir de tout danger :

—Mère, dit-il, conservez-moi le fils que Dieu m'a donné dans sa pitié !

Deux larmes mal contenues glissèrent le long de ses joues, et pour la première fois, il lui échappa de dire :

—C'est fini; je sens que je n'aime plus celle dont j'ai reçu de si vives blessures, et quand on a tant aimé et qu'on est déçu, vous savez ce qui arrive, ma mère....

—Tais-toi, mon enfant, reprit la douce marquise et repousse tout sentiment violent, pour cet enfant et pour moi, qui ai cherché à développer en toi les énergies et les douceurs d'un chrétien.

—Vous avez raison ma mère, toujours raison ; mais je n'avais jamais éprouvé combien il était difficile d'être bon et doux quand on souffre.

La marquise ne répondit que par un sourire, puis prétextant un ordre à donner, elle déposa l'enfant dans les bras de Louis, et les laissa quelques instants seuls tous deux. Ce qu'elle avait prévu arriva ; le jeune père, pressa son fils sur son cœur dans un élan d'amour, et le petit commença à lui sourire doucement. Enchanté, Louis se mit

à lui parler comme s'il pouvait le comprendre, à l'accabler de tendresses et de rêves d'avenir ; l'enfant continuait de sourire, et ce fut le premier échange de pensées entre le père et le fils. Quand la marquise revint, elle les trouva joyeux tous deux, et admira la bonté de Dieu, toujours attentif à écarter le nuage pour laisser voir l'étoile.

Louis sortit, il siffla son grand lévrier et prit le chemin du village. Tout en marchant, il croisait les petits garçons qui revenaient de l'école, les uns tout confus de rencontrer M. le marquis, car la journée avait été mauvaise et les pensums remplaçaient les bons points, les autres fiers d'étaler sur leur blouse la croix brillante avec l'inscription ; *au mérite.* Louis les arrêtait, grondait les uns, félicitait les autres, et s'amusait à jeter un coup d'œil indiscret dans le fond des cartons. Il riait du trouble des coupables pris en flagrant délit, et se rappelait avec joie le temps où il commettait de semblables méfaits.

Plus loin, il aperçut la bande des petites filles, plus sages, plus graves, plus dignes dans leurs mouvements, et qui lui firent en s'approchant une de ces belles révérences dont les bonnes sœurs ont gardé le secret. Il eut de la peine à en tirer quelques timides réponses, tant elles étaient rougissantes et embarrassées ; mais à peine eut-il continué son chemin que les petites bavardes se remirent à parler toutes à la fois, se retournant curieusement pour le voir et caquetant comme une volée de fauvettes.

Toutes ces têtes insouciantes, tous ces bruits du chemin lui rappelaient son enfance et convenaient à sa douce et bonne nature. Il connaissait parfaitement tous les détails du pays. Si parfois un arbre en fleurs lui envoyait de loin son parfum pénétrant :

—Ah! se disait-il, c'est le beau tilleul de la mère Jeanne qui est déjà en fleurs. Hé, bonjour, la mère Jeanne, ne m'oubliez pas quand vous ferez la cueillette ; vous savez qu'il n'y a pas dans le pays de meilleur tilleul que le vôtre et que depuis longtemps nous n'aimons que celui-là, ma mère et moi.

—C'est bien de l'honneur, monsieur le marquis, répondit la bonne femme enchantée, mon homme le récoltera demain, si le temps est beau et le portera à madame la marquise.

—Merci, ma bonne mère Jeanne..... Voilà encore ce mauvais petit chien du sabotier, qui du plus loin qu'il l'aperçoit aboie contre le mien.

Il fit quelques pas rapides dans le chemin et arriva jusqu'à la cabane où le vilain animal noir et blanc, les oreilles pointues et les dents ouvertes, faisait entendre sa voix aigre :

—Père Antoine, vous avez là une mauvaise bête. Je vous en donnerai une autre qui vaudra mieux et qui ne criera pas si haut contre les honnêtes gens.

Il faisait à chacun un bout de conversation et, avant d'arriver au village, avait rencontré plus de monde qu'un Parisien en traversant le boulevard.

Tout en se promenant, il réfléchissait, et sa situation lui apparaissait plus nette et plus précise. Il savait mieux que personne qu'il n'avait rien obtenu de Livadia, rien gagné sur ce caractère fougueux et altier. Il ne se faisait plus d'illusions sur la naissance de son fils, et il était sûr que la vie de la jeune femme ne serait point modifiée par ce grand événement.

De jour en jour, au contraire, l'abîme allair se creusant. Sans aliment pour son activité, sans frein pour la conduire, sans but, sans amour, la vie de Livadia allait s'user dans des querelles journalières aussi pénibles pour elle que pour Louis et sa mère. C'était donc fini. Voilà le résultat de tous ces beaux rêves qu'il avait formés, la récompense d'un ardent et fidèle amour !

A cette pensée, Louis sentait une révolte de tous ses sentiments. Il se demandait s'il n'était pas possible que Livadîa souffrît, elle aussi, qu'elle cherchât de son côté un remède à leur pénible existence ; il se demandait si une tendresse douloureuse, un feu intérieur ne s'échappait point parfois en bouffées terribles et irrégulières de ce volcan caché.

Ces flots de passion qu'il soupçonnait chez Livadia lui causaient à la fois de la joie et de la terreur. De la joie, parce qu'à tout prix il ne voulait pas que ce cœur fut mort, mais seulement endormi ; le sommeil, qui ressemble à la mort, laisse place à l'espérance, et Louis avait trop aimer pour désespérer tout à fait ; de la terreur, parceque les ardentes affections de Livadia, n'étant point retenues dans leurs véritables limites, pouvaient l'emporter bien loin de Langelle. Il ne croyait pas désormais qu'elle put l'aimer comme il l'avait souhaité, mais il se disait encore qu'il pouvait peut-être la rapprocher de lui et la ramener doucement des sphères où elle s'égarait. Sa conscience délicate, sa modeste simplicité, lui murmuraient qu'il lui restait encore quelques efforts à faire pour gagner et toucher Livadia.

—Peut-être, pensait-il, l'ai-je amenée trop vite dans un milieu qui ne lui convenait point. J'aurais dû la faire voyager, partager avec elle la joie de voir du pays, de distraire et d'occuper son esprit. J'essayerai, je tenterai pour elle tout ce qui est en mon pouvoir.

Tout le long du chemin, il élabora ce nouveau projet ; il pensa emmener Livadia en Italie, s'arrêter pendant quelque temps à Milan, où était le comte Nelsor, aller jusqu'à Naples et voir en revenant tout le midi de la France.

De retour au château, il parla de son idée à sa mère qui l'approuva et ne douta pas plus que lui que Livadia n'accueillit ce dernier départ

avec une grande joie. Louis était si content de cette nouvelle et frêle espérance, qu'il ne put différer d'en avertir sa femme ; il alla la trouver immédietement et lui communiqua le plan qu'il venait de former. La jeune femme était assise sur un banc devant la fenêtre du salon, et traçait distraitement sur la table quelques mystérieuses arabesques avec le bout de son pied.

Au grand étonnement de Louis, elle resta froide ; le pli qui indiquait chez elle un combat intérieur se forma sur son front.

—En Italie ! dit-elle en regardant Louis fixement.

—Oui, j'ai pensé que ce voyage vous plairait plus que tout autre.

—J'y vais réfléchir, répondit-elle, et je vous rendrai réponse.

Elle se leva ensuite et rentra chez elle, le laissant une fois de plus déçu, inquiet, irrité de cette avance inutile. Non seulement elle ne l'avait pas remercié, non seulement elle n'avait pas deviné qu'il lui faisait le sacrifice de ses goûts et de son repos, mais elle n'avait pas même agréé l'offrande qu'il lui présentait si délicatement. Qu'est-ce donc que cette femme mystérieuse? Dans quels détours inconnus se cachaient ses sentiments? Que lui fallait-il ? Que demandait-elle ?

Si Louis eut pu la suivre des yeux, il l'eût vue monter rapidement à sa chambre et se livrer, sans témoins, à la lutte violente qui s'élevait en elle.

C seul mot d'Italie avait soulevé dans son sein des images tumultueuses, des réminiscences malsaines. Un nom, celui de Wladimir, bourdonnait sans relâche à ses oreilles troublées ; sa fierté en était importunée.

N'aurait-elle pas l'air d'obéir à un ordre, de réaliser une fatale prédiction, n'allait-elle pas retrouver une influence qu'elle n'avait secoué qu'imparfaitement ? Son désir, sa nature ardente, l'attirait vers l'Italie, mais un sentiment étrange d'effroi la retenait à Langelle ; elle voulait résister à cette puissance fatale qui s'emparait d'elle ; elle pensait aussi à l'enfant qu'il lui faudrait quitter et s'étonnait de sentir à cette seule pensée des flots de larmes dans ses yeux. Quoi donc? Livadia aurait peur, Livadia craindrait un danger? Non, c'était une folle illusion, une faiblesse passagère ; elle était toujours forte et sûre d'elle-même. N'allait-elle pas d'ailleurs vers son père, vers sa tante Pardine, et Louis ne serait-il pas près d'elle?

Mais du fond de sa pensée l'image de Wladimir la faisait frissonner comme sous le charme d'une apparition fantastique. Il valait mieux pour elle de rester à Langelle.

Elle en était là de ses réflexions quand elle se pencha par hasard à la fenêtre. Au bout de l'avenue, elle aperçut son mari et la marquise qui causaient intimement. Cela lui déplut, elle s'imagina qu'on complotait contre elle, elle sentit le désir immodéré d'échapper, coûte que

coûte, au mortel ennui de ces influences rurales ; ses mauvais instincts reprirent le dessus et elle s'écria d'une voix résolue :

—Eh bien partons, et place à l'avenir !

Sa résolution était prise ; quand elle descendit pour dîner, elle dit tranquillement à Louis qu'elle serait prête à quitter Langelle quand il voudrait.

Ce fut un triste et sombre départ.

Louis ne pouvait s'arracher à sa mère et à son enfant, il se sentait malade, il se sentait faible ; la marquise tremblait pour lui à tous les points de vue. Livadia, d'une beauté éclatante dans son costume de voyage, monta la première dans la voiture après avoir gravement salué sa belle-mère. Puis se penchant négligemment vers l'enfant qu'on avait amené :

—Soignez-le bien, nourrice, et laissez-lui un peu de liberté !

D'un geste brusque elle se renfonça dans les coussins, on eût dit qu'un sanglot soulevait sa poitrine, mais il n'en parut rien, et voyant que les adieux de Louis s'éternisaient, elle fit un geste d'impatience et donna un ordre au cocher.

Les chevaux partirent, le jeune homme se retourna vers sa femme, il fut effrayé de l'expression de dureté qui animait ses traits et se dit en lui-même :

—Elle viendra à bout de mes forces ; elle a déjà blessé mon cœur, que brisera-t-elle encore dans ma vie ?

IX

—Où nous mènes-tu ce soir, disait Jean d'Espinay à Luc de Borneville, en se promenant à petits pas sur une des places de Milan ? Je t'avoue que nous avons visité tant de musées aujourd'hui, que mes jambes me refusent leur service et que je demande une distraction assise.

—Soit, dit Jean, je te proposerai alors d'aller tout simplement au jardin, comme hier, et de regarder passer les belles Italiennes, en causant de la France et de Paris. Qu'en dis-tu, Gabriel ?

—Mais, j'avais une autre idée ; je sais que nous devons retrouver ici certains Français que nous avons tous beaucoup connus.....

—Qui donc ? qui donc ? interrompirent les deux jeunes gens.

—Attendez un peu. Je veux vous faire deviner.

—Et comment veux-tu que nous devinions ? Il faudrait passer en revue tout ce que j'ai laissé derrière moi d'amis intimes.....

—Oh ! je vous aiderai.

—Allons, dis-le donc tout de suite, sans te faire prier.

—Eh bien, j'ai pitié de vous. On m'a appris tantôt que Louis d'Ardennes était ici depuis un mois.

—Avec la comtesse..... la marquise Livadia?

—Sans doute, puisque c'est leur voyage de noces.

—Oh! voyage de noces... leur lune de miel doit commencer à prendre de l'âge.

—C'est ce que je ne serai pas fâché de savoir, et comme on donne ce soir à la Scala une bonne reprise de Verdi, j'ai pensé qu'ils y assisteraient et je vous propose d'y aller.

—Bravo! bravo! allons à la Scala. Je suis curieux d'étudier ce qu'est devenu notre vieil ami auprès de sa belle Russe. Nous nous mettrons dans quelque coin et nous les observerons.

—Alors, reprit Luc, j'entre de front dans l'application pratique de votre plan, et je propose d'aller dîner pour ne pas arriver trop tard.

—En avant! s'écria Jean. Luc a toujours des idées pratiques.

Et les trois jeunes gens se dirigèrent vers l'hôtel, où ils prirent leur repas et passèrent leurs habits. Ils se rendirent de bonne heure à la Scala, et le spectacle était déjà depuis longtemps commencé sans que leurs lorgnettes attentives eussent rien signalé qui ressemblât au marquis et à la marquise d'Ardennes.

—Ton projet aurait pu être bon, disait Luc, mais il n'a pas précisément réussi, mon pauvre Gabriel.

—Attends donc. Tu sais bien que les étrangers n'arrivent jamais à l'heure. Il n'y a que nous et les Anglais pour s'installer au lever du rideau.

—Attention! s'écria Jean. Je prends parti pour Gabriel.

Il lorgnait en ce moment une loge restée vide, vers laquelle se dirigèrent rapidement les yeux de ses deux compagnons. Le comte Nelsor venait d'y entrer et se penchait sur la balustrade en attendant, sans doute, que les personnes qui l'accompagnaient se fussent débarrassées de leurs vêtements.

Bientôt, en effet, il se rangea de côté pour laisser passer la silhouette anguleuse de la tante Pardine et, bientôt après, la délicieuse figure de Livadia. Les deux femmes s'assirent; le comte Nelsor se mit derrière sa fille, et Louis s'accouda sur le fauteuil de la vieille tante.

—Ventre saint-gris! qu'elle est belle, s'écria Gabriel, qui avait toujours eu un culte pour Henri IV.

—Tais-toi, mon cher, à présent qu'elle est mariée!

—C'est justement! Admiration désintéressée.

—Moi, dit Luc, je veux approfondir le côté moral; étant donné une Russe très russe et un Français très français qu'on marie ensemble, qu'en résulte-t-il, et comment s'entendent-ils après un an de mariage?

—Observons! reprit Jean.

Livadia parcourait la salle des yeux avec ce grand air imposant qui lui était habituel dans le monde lorsqu'elle ne causait pas.

Fixé sur elle, le regard de Louis semblait l'observer avec un intérêt mêlé d'une tristesse inquiète, il prenait peu de goût au spectacle et s'absorbait dans sa constante préoccupation.

Au bout de quelques instants, la loge qui était en face d'eux, de l'autre côté de la salle, s'ouvrit également et un homme de grande taille y entra seul.

—Celui-là n'est certainement pas un Italien, dit Luc.

—Mais non, reprit Gabriel : je sais qui il est et je vais encore pouvoir vous renseigner.

—Ah ! çà, mon cher, tu fais donc partie de la police secrète ! s'écria Luc en riant. Tu commences à m'inquiéter.

—Laisse-le donc dire, reprit Jean.

—Eh bien, ce beau jeune homme est un Russe déjà célèbre, le comte de Waldimir Warousof ; c'est un révolutionnaire fameux.

—Ma foi, il en a l'air.

—Attendez ! Ce n'est pas un agiteur vulgaire. Je veux dire que c'est un des principaux chef du parti nihiliste. Tout est mystérieux en lui : sa vie, ses allures, sa fortune, son but. Il vient d'être expulsé de France, et l'on m'a assuré que la Russie a demandé son extradition au gouvernement italien.

En attendant, il mène grand train, s'entoure d'un luxe superbe dont on ne connaît pas la source et jouit de ses grandes et petites entrées dans le palais du comte Nelsor.

—Bah ! Est-ce qu'il voudrait aussi révolutionner le ménage de Louis ?

—Ma foi, on en parle, on le dit grand admirateur de la belle marquise ; mais vous savez que je déteste le bavardage et que je m'interdis le domaine des suppositions.

—Je le comprends, mon cher. Tu es trop sûrement renseigné sur les choses certaines pour écouter les histoire douteuses.

Un long applaudissement par trois fois répété couvrit la voix des jeunes gens. Léonor venait de chanter son *brindisi*, toujours cher aux Italiens, qui aiment à se laisser bercer par ses flots de passion entraînante, et la chanteuse, qui était excellente, se vit en un instant couverte de fleurs et de bravos.

De la loge du comte Warousof partit un immense bouquet de roses rouges, si magnifique et si brillant, que l'actrice ne put s'empêcher de jeter un regard spécial de ce côté et qu'une partie de la salle en fit autant. Le jeune homme était debout, pâle, impassible, dans une attitude noble et grave qui faisait valoir la beauté de sa taille et de son visage.

Il avait dans les yeux un feu conteuu, mais sauvage et violent, qui contrastait avec la rigidité de ses traits.

—C'est un homme, dit Gabriel, que je n'admettrais point dans mon intimité.

Toute la fin de l'acte fut relativement silencieuse, comme il arrive après un grand élan, et à peine le final était-il terminé que chacun sortait pour aller saluer ses amis. Les trois jeunes gens se dirigèrent vers la loge du comte Nelsor. Louis poussa, en les voyant, un cri de joie et leur tendit chaleureusement ses deux bonnes mains ; la jeune marquise les accueillit de son beau et tranquille sourire, et se mit, tout de suite à leur parler de Paris avec cette aisance mondaine qui ne laisse rien pénétrer.

Peu après, le comte Warousof entra et se mêla à la conversation. Il fut charmant, éclatant d'entrain et d'originalité ; il ne disait rien qui ne fût frappé au cachet de sa puissante nature. Livadia était animée, vibrante, elle lui répondait avec une liberté hardie qu'autorisaient sans doute leurs liens de jeunesse et de nationalité, et qui convenait à son genre d'esprit. A la voir ainsi, parfaite en sa beauté, superbe en son grand air, brillante dans ses réparties, il semblait vraiment qu'elle était idéale et que le rêve le plus insensé ne pouvait désirer mieux. Pourtant, au fond de la loge, Louis s'assombrissait à vue d'œil et, le premier moment de joie passé après avoir retrouvé ses amis, redevenait triste et inquiet. Quand son œil bleu se fixait sur Wladimir, on y sentait la défiance et l'aversion.

La reprise de la pièce ramena chacun à sa place ; la soirée s'avançait ; cette musique vibrante, l'éclat des lumières, le parfum des fleurs, une température agréable et, par-dessus tout, le plaisir délicat d'une œuvre bien interprétée, échauffèrent peu à peu les plus différents. C'est alors que les yeux brillent, que les regards se croisent, qu'un feu caché s'attise et que le théâtre excite cette flamme étrange, ce désir inconscient, cette passion malsaine, ce danger violent qui n'a ni nom, ni but et qui vous lance dans un monde de rêve à la recherche d'un bonheur inconnu. Chacun sortit plus ou moins exalté, trouvant la réalité bien éloignée de l'enivrement entrevu.

Cette vie fiévreuse et surtout les souffrances intimes usaient les forces de Louis. Plus il essayait de se contenir et de se dominer, plus il se sentait affaiblir sous le poids d'un fardeau trop lourd. Plusieurs fois il s'était demandé s'il aurait le courage d'accepter longtemps cette situation, et il avait été tenté de reprendre le chemin de Langelle, en laissant Livadia à Milan. Mais le sentiment du devoir, si puissant en lui, l'avait toujours retenu.

Wladimir était devenu l'hôte assidu de la maison du comte Nelsor. Il avait su, par une attitude d'abord réservée, calmer les scrupules de

Livadia ; puis, peu à peu, il se montrait plus hardi dans ses paroles et dans ses pensées. Plusieurs fois déjà il avait cherché à entretenir la jeune femme de ses projets ; elle avait toujours éloigné ce sujet avec alarme, mais il y revenait plus souvent, invoquant les grands mots de générosité et de dévouement, et ramenant toutes choses à son but avec une sûrete et une ténacité invincibles. Devant lui, Livadia si forte était presque faible et chancelante. Louis en avait le sentiment, et c'est pour cela qu'il ne la quittait pas du regard dans ces longues soirées qui lui faisaient souffrir mille tortures.

Cependant un observateur expérimenté eût remarqué en elle des symptômes inconnus jusque-là. La jeune femme souffrait ; à l'ivresse que lui avait causée pendant les premiers jours sa vie mondaine en Italie, avait succédé un dégoût profond de toutes ces folles joies, un sentiment douloureux de vide et de lassitude. Déjà les fêtes l'ennuyaient, les réunions nombreuses l'obsédaient, et son regard, chargé de pensées, s'allongeaient souvent comme une flèche d'or vers de lointains horizons.

Livadia n'avait point encore trouvé sa voie, et les élans de son cœur, contenus à grand'peine, s'agitaient et demandaient à se répandre. Wladimir l'attirait et la repoussait à la fois. Leurs relations d'enfance, les projets d'union qu'ils avaient formés à l'âge où la fortune ne compte pas, et l'amour ardent d'une commune patrie entraînaient Livadia vers ce brillant compatriote ; mais elle avait trop de droiture et de vraie grandeur pour ne pas se sentir agitée d'une vague angoisse devant les allures toujours mystérieuses de Wladimir. Unie depuis un an déjà à l'homme le plus simple et le plus loyal, elle avait subi malgré elle l'influence de cet honnête nature et senti confusément, sans le savoir, la noblesse d'âme qu'il cachait sous des dehors modestes.

Un soir, il y avait plus de monde que d'habitude chez le comte Nelsor. Au moment où le marquis d'Ardennes conduisait au piano une jeune fille qui devait chanter, il vit le comte Warousof prendre le bras de Livadia et l'emmener vers un balcon qu'éclairait une nuit splendide. Inquiet, saisi, sans trop savoir pourquoi, d'une alarme plus vive, il revint sur ses pas sitôt qu'il le pût et se glissa sans bruit près du rideau qui ombrageait le balcon. La conversation était déjà engagée entre Wladimir et Livadia. Ils causaient à mi-voix, accoudés sur la balustrade ; quelques mots échappaient à l'oreille de Louis, mais d'autres lui arrivaient nets et précis :

—Demain, il sera trop tard, disait Wladimir . . . . Il le faut absolument . . . ce que j'ai à vous dire ne peut attendre.

Livadia baissa la tête, elle était absorbée dans une lutte intime :

—Je ne comprends pas, répondit-elle. Parlez-moi là . . . . . tout de suite.

—Non, c'est impossible. Livadia, me refuserez-vous une heure d'entretien? Souvenez-vous du passé, souvenez-vous de ce que vous deviez être pour moi! N'avez-vous donc au cœur nul souci de ce que vous m'avez fait souffrir, et quand je vous demande l'aumône d'une parole, refuserez-vous celui qui est votre frère par la patrie et par la foi?

La jeune femme était visiblement troublée; l'empire que Wladimir avait sur elle s'exerçait dans toute sa puissance; elle croyait toujours se devoir à la Russie, et elle répondit en tremblant.

—Vous savez, Wladimir, que l'amour de mon pays a toujours enivré mon âme; mais que puis-je faire? que demandez-vous de moi en son nom?

—Vous le saurez, Livadia, si, comme je vous en conjure, vous consentez à m'entendre ce soir quand tout ce monde aura quitté le palais.

Aucune réponse ne parvint à l'oreille de Louis, soit que le bruit de la musique l'en eût empêchée, soit que la marquise fût restée muette et indécise. Un instant après, Livadia rentrait au salon et s'asseyait près de son père, avec un air de langueur qui suivait toujours chez elle les luttes violentes.

Louis sortit et monta chez lui. Il souffrait cruellement, une colère soudaine l'avait envahi tout entier et secouait toutes les fibres de son être. Que faire? mille projets insensés, mille soupçons affreux se croisaient dans son esprit. Il lui prenait envie d'abandonner sa malheureuse femme au danger qui la menaçait et de courir se réfugier à Langelle, où l'emportaient tous ses désirs.

Comme il entrait dans sa chambre, une lettre qu'on venait d'apporter frappa ses regards; il l'ouvrit: la marquise lui annonçait une grave maladie du petit Ivan, et les priait de revenir tous deux près de leur fils. Frappé dans tout ce qu'il aimait, Louis eut un instant d'égarement; il ferma violemment ses deux poings crispés, puis serra son cœur à deux mains comme pour le contenir. Mais il avait appris trop jeune à chercher la source du vrai courage pour se trouver au dépourvu, et, tombant à genoux, il pria, il jeta vers Dieu un appel puissant. Il lui parut alors que sa femme et son enfant étaient suspendus sur le bord d'un abîme; il sentit qu'il devait calmer l'effervescence de ses sentiments, comprimer sa colère et ne penser qu'au salut commun sans passion, sans terreur, et cet homme simple et timide, grandissant sous l'épreuve, l'envisagea d'un œil ferme.

—Mon Dieu! s'écria-t-il, puissé-je voler vers Langelle et disputer mon fils à la mort, mais non pas seul!

Et tout au fond de son âme, il sentait que c'était là le plus affreux de son mal et que cette femme tant aimée tenait encore tout son être sous sa puissante influence; par une étrange contradiction, au moment

où elle l'offensait, il se sentait porté à excuser ses fantaisies, sa bizarrerie, à compter sur sa droiture et sur sa fierté de reine.

Livadia faillir, non, une semblable pensée ne pouvait le pénétrer ; demain ils partiront ensemble, demain ils iront se jeter à genoux auprès de l'enfant bien-aimé, et qui sait si une commune douleur..... mais non, demain peut-être il partira seul, emportant au fond de son âme son idole à jamais brisée. A cette pensée, un flot de sang lui monta aux joues, il ouvrit sa fenêtre, il lui semblait que l'air ne suffisait point à sa poitrine oppressée, il eût voulu courir vers Livadia ; mais au salon, tout n'était pas fini et quelques accords parvenaient encore à son oreille. Alors il descendit lentement au jardin pour y trouver l'air qui manquait à ses sens et s'achemina, sans le savoir, vers une terrasse abritée par des arbres en fleurs, dont la brise du soir développait les parfums. Il s'accouda sur la rampe de pierre ; au-dessus de sa tête brillaient les étoiles, la solitude était complète autour de lui, et nul importun ne pouvait troubler sa pensée.

Longtemps il resta ainsi perdu sous le feuillage, abîmé dans ses chagrins et cherchant à connaître son devoir en toute vaillance et sincérité ; tout à coup, un bruit de pas le fit tressaillir, et il aperçut, à travers les branches, au-dessus de lui, la grande silhouette de Wladimir. Quelques instants après une ombre élégante s'avança dans l'allée, et Louis se sentit pénétré d'une douleur plus poignante que toutes les autres, c'était Livadia. Elle s'avançait d'un pas ferme, droite en son allure :

—Vite, Wladimir, fit-elle, qu'avez-vous à me dire ?

—Livadia, si je vous ai appelée ici, c'est que j'avais de grandes choses à vous confier. Je sais de quel amour ardent, passionné, vous avez toujours aimé notre chère Russie ; je me rappelle nos rêves d'enfant pour la liberté de notre patrie et la joyeuse ardeur qui brûlait en paroles quand nous cherchions ensemble des plans d'avenir sur cet intarissable sujet.

—C'est vrai, Wladimir, mais tout ceci est passé, c'est chose morte qui ne saurait revivre.

—Ce qui peut revivre, reprit-il, c'est votre dévouement au pays, et c'est lui que je viens solliciter. Ecoutez-moi, Livadia, et recevez en votre cœur les plus graves secrets. Une immense conspiration se prépare. Pour arriver à nos fins, aucun moyen ne nous coûtera, ni le fer, ni le feu, ni la mort. Sous notre instigation puissante, nos paysans sont prêts à se révolter ; mais ceux des environs de Kief font encore résistance.

Vous les connaissez tous ; il nous faudrait votre parole ardente pour leur donner foi en notre cause, votre royale beauté pour les enflammer et l'amour qu'ils vous portent pour les affermir dans nos desseins.

Ah ! je vous vois, parcourant nos steppes, soufflant dans chaque izba la vie et le courage, tenant au-dessus de votre tête le drapeau de nos libertés ! Livadia, quelle mission ! n'est-elle pas digne de vous, digne de nos plus beaux rêves ?

Livadia, d'un geste grave passa la main sur son front, puis, écartant le bras avec une majesté de souveraine :

—Mais, Wladimir, dit-elle lentement, vous savez que je ne suis pas libre, et ce qui était possible hier ne se peut faire aujourd'hui.

—Qu'est-ce que vous laisserez, pauvre reine enchaînée ? Une vie inutile et un avenir sans but. Que faites-vous à Langelle ? Quelle flamme réchauffe vos pensées ? Quel fruit produisent vos longues journées ?

La jeune femme restait froide et sombre. Wladimir se décida à faire un autre appel :

—Et s'il faut vous l'avouer, Livadia, vous pouvez aujourd'hui me sauver ou me perdre par un seul effort de votre volonté. Compromis dans les conspirations, je suis traqué par les agents russes, et demain peut-être les tyrans attenteront à la liberté de Wladimir Warousof. Un seul moyen me reste : retourner en Russie, au cœur de l'action, sous la profection puissante de nos paysans révoltés.

Mais, pour arriver là, il faut que mon voyage, qui sera surveillé, soit protégé par quelqu'un. Si vous veniez tous avec moi, nous aurions l'air de seigneurs qui retournent à leurs domaines, et non de conjurés qui vont au rendez-vous. Livadia, soyez mon guide, soyez le génie bienfaisant qui protégera ma liberté et me permettra d'arriver à mes hautes destinées.

Wladimir était pressant, sa haute taille se courbait presque aux pieds de Livadia, mais sans bassesse ; ils formaient un groupe étrange et superbe qui eût tenté Michel-Ange.

Livadia resta un instant silencieuse comme si elle cherchait avec effort à condenser l'affluence de ses pensées ; parlant à demi-voix, mais avec une sonorité pénétrante comme on le fait sous l'empire d'une violente émotion :

—Wladimir, dit-elle, je ne vous comprends plus et je sens qu'un abîme s'est creusé entre nous. Si j'ai rêvé la Russie libre et heureuse, si j'ai formé pour elle des plans de délivrance, ce n'était point à l'aide de conspirations, de massacres, de menées mystérieuses, qui ont toujours répugné à ma juste fierté. Ce n'est point ainsi qu'on sauve un pays ; la fécondité ne nait point de l'orage. Quand j'étais encore la comtesse Livadia, je ne vous aurais point suivi sur ce terrain fatal, que sera-ce donc maintenant que je porte un autre nom et qu'une autre barrière plus infranchissable encore s'est élevée entre vous et moi ?,...

A mesure qu'elle parlait la colère s'emparait de Waldimir ; son grand

corps se redressa devant elle, menaçant et terrible, et sans mot dire, comme à bout de paroles, il avança la main pour lui prendre le bras.

Louis allait s'élancer ; mais Livadia, plus froide qu'une statue de marbre, fit un geste superbe de dédain ; un seul mot sortit de ses lèvres, ce fut le nom de Wladimir ; mais elle le prononça de telle sorte, avec tant de hauteur outragée, que le comte laissa tomber son bras, pendant que, d'un pas tranquille et sans se retourner, elle rentrait au palais. Il ne courut pas vers elle, il resta là, sans mouvement et sans force, puis tout à coup, se retrouvant lui-même :

—Damnation ! s'écria-t-il.

Au même instant des pas lourds retentirent dans le jardin : trois hommes s'approchèrent et l'un d'eux se découvrant lui dit :

—Comte Warousof, j'ai reçu mission de vous arrêter.

—Faites votre devoir, messieurs, répondit-il.

Et ils s'éloignèrent tous dans la nuit.

JACQUES BRET.

(*A continuer.*)

LETTRE AUX VISITEURS FRANÇAIS

QUI ACCOMPAGNENT M. LE CURÉ LABELLE

Venez du pays de nos pères !
Venez voir vos petits-cousins !
Si moins que vous ils sont prospères,
Autant que vous ils sont malins.

Il faut bien vite nous connaître,
Car savez-vous, après cent ans,
Nous allions devenir peut-être
Des garçons très indépendants.

Merci ! les aînés de la race,
Merci de songer aux cadets !
Un jour nous suivrons votre trace :
Notez cela dans vos carnets.

Notez, d'ailleurs, toutes les choses
Qui vous passeront sous les yeux :
Les grands pins, les bluets, les roses,
Le commerce ou l'azur des cieux.

Nous avons le doux privilège
D'un soleil qui murit les blés.
Vous applaudirez à la neige
Si, par bonheur, vous la voyez.

De ce côté de l'Atlantique
Nous conservons de l'ancien temps
Ce qu'il avait de sympathique :
Vous aimerez nos habitants.

Vous aimerez nos paysages,
Et notre fleuve, et nos maisons,
Et l'accueil des joyeux visages
Toujours bien ouverts, sans façons.

Connaissez-nous tels que nous sommes :
—Voyez les campagnes surtout—
Dans les villes, ma foi, les hommes
Me semblent les mêmes partout.

Quand nous parlerons de la France
En réclamant la parenté,
Ah ! n'ayez pas d'indifférence
Pour ce sentiment respecté !

En dépit d'un passé qui pèse,
Notre cœur est resté français ;
Comme il va donc battre à son aise
En vous revoyant de si près !

BENJAMIN SULTE.

ttawa, 14 août 1885.

ETUDES HISTORIQUES DE M. RAMEAU.

M. Rameau de St Père a bien voulu nous adresser la lettre que nos lecteurs vont lire ci-dessous. L'auteur y trace les bases d'un historique considérable sur la distribution du sol en France.

Ce travail sera d'un grand intérêt pour tous ceux qui s'occupent d'études sociales,—études aujourd'hui fort en honneur. En remontant de plusieurs siècles dans l'histoire, M. Rameau trouve que la division du sol en France, était alors a peu près ce qu'elle est aujourd'hui au Canada.—Et on trouve alors dans notre ancienne mère patrie, le phénomène que l'on observe chez nous avec une curiositè étonnée: la multiplication rapide des familles et l'augmentation considérable de la population.

Nous suivrons donc les études de M. Rameau. Si nous n'y avons pas un intérêt aussi actuel et aussi pratique qu'en France, nous avons à nous prémunir contre les causes qui ont amené en Europe l'extension alarmante du prolétariat et à protéger nos foyers domestiques contre des dangers d'autant plus à craindre que l'effet en est plus lent et plus imperceptible.

Vous m'envoyez avec la plus grande exactitude votre excellente Revue, attention à laquelle je suis extrêmement sensible, car je la lis toujours avec un grand plaisir. Seulement je suis toujours pris d'une certaine honte lorsque je l'ouvre, en pensant aux obligeances que vous avez pour moi, et au peu d'utilité dont je vous suis.

Permettez-moi donc de vous adresser aujourd'hui au moins à titre de souvenir, le premier fascicule d'un travail considérable, sur l'histoire de France, auquel je travaille depuis plusieurs années, et qui paraitra ainsi d'année en année, par mémoire fractionné—Celui que je vous envoie n'étant qu'un résumé de plusieurs travaux plus développés que j'ai redigés pour le congrès—je veux vous présenter ici le plan d'ensemble des travaux auxquels je suis attaché, et le but que je poursuis ; afin que vous puissiez aisément comprendre les fascicules que je pourrai vous envoyer ensuite.

1° Je me propose d'abord de montrer que la distribution du sol en

en France, fut généralement effectuée durant l'époque qui suivit celle des grandes régies serviles qui existaient sous la seconde race ; les difficultés qu'entrainaient ces grandes gestions rurales étaient énormes ; les invasions des normands aggravèrent encore cette situation ; les seigneurs et les grands propriétaires se trouvaient surchargés, et lorsque survint l'émancipation des familles serves de la glèbe, on leur abandonna en même temps que la liberté, la terre sur laquelle elles étaient établies et que l'on nommait : *La glèbe*, ou *la manse*, ou *la majure*. De cette façon chaque famille serve devint propriétaire [sous la tenure censive et perpétuelle] des terres sur lesquelles elle vivait et qu'elle cultivait.

2° Cette répartition du sol fut si générale que les seigneurs féodaux ne conservèrent presque tous en domaine direct autour de leur manoir que quelques prés, des bois, les cours d'eau, mais fort peu de terres arables. Très peu de grandes propriétés se maintinrent donc au onzième et douzième siècle ; et nous voyons des ducs, des comtes, des chatelains très importants, concéder des terres à cultiver et à bâtir à cent et quelque mêtres du bord de la contre-scarpe du château. Ce fut plusieurs siècles après cette époque primitive, que se formèrent les grands domaines possédés plus tard par leurs successeurs.

3° Après les émancipations successives des familles serves, ces familles se multiplièrent beaucoup sur leurs tenures devenues héréditoires et perpétuelles ; c'est de là que provint la grosse population qui se développa en France du 11me au 13me siècle, et que nous ont révelée les travaux historiques modernes ; c'est aussi cette surabondance de population qui a facilité les croisades.

Mais au bout d'un certain temps, il se manifesta partout à la suite des successions et des partages, un certain encombrement, de grands embarras, un déclassement des biens et des hommes, et enfin une misère relative, qui déterminèrent la mise en vente d'un nombre toujours croissant de parcelles de terrain.

4° Les terres qui se vendaient ainsi furent achetées continuellement, et souvent méthodiquement, par les gens des villes : marchands, artisans, homme de loi, et aussi les seigneurs châtelains eux-mêmes ; ces contrats surabondent dans les archives des grandes propriétés. Ce sont ces achats très suivis qui ont amené la formation successive de la plupart des grandes propriétés qui existaient en France au moment de la révolution ; sauf la partie forestière, un très petit nombre d'entre elles avaient quatre cents ans d'existance, beaucoup n'avaient commencé à prendre une certaine importance qu'un siècle ou deux auparavant.

5° Ces faits ne sont point particuliers à l'histoire de France ; nous les retrouvons aux mêmes époques, avec quelques variantes dans les formes, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Danemark, etc., etc.

La conclusion de ces recherches nous montre que notre civilisation moderne a commencé par la répartition de la propriété aux mains des cultivateurs ; que la formation des grandes propriétés est, de même que la formation des grandes villes, un fait postérieur. La famille et le foyer domestique—stables, déterminés sur le home-stead, ont été la base de notre société ; tandis que le prolétariat, d'origine récente, est un fait anti-social, conséquence des abus de la civilisation, et non pas lié à la civilisation elle même.

Ces recherches j'en conviens n'ont pas un grand intérêt pour vous Canadiens, ou n'ont du moins qu'un intérêt éloigné—Cependant je dois vous dire que ce sont mes travaux sur le Canada, qui m'ont conduit à entreprendre ces études.

Vous remarquerez en effet que la distribution de la propriété, au Canada, s'est opérée sur les mêmes principes, et avec le même mécanisme.

Les seigneurs établis par la cour de France en Amérique, concedèrent leurs terres à cens et à rentes absolument comme le firent ceux du onzième et du douzième siècle en Europe ; et pareillement aussi cette large constitution de la propriété, a eu pour conséquence sociale une heureuse stabilité des foyers domestiques et des familles.

Il en est résulté des deux parts une progression rapide de la poputon ; mais la facilité que vous avez eue de disséminer vos enfants sur des territoires vacants et voisins vous a préservés de l'encombrement et du déclassement qui se produisirent en France. Quoiqu'il en soit, je vous le répete, c'est l'étude de l'histoire du Canada qui a fait naître dans mon esprit, une certaine prévision de ce qui avait dû se passer en France à une certaine époque ; et c'est ce qui m'a inspiré le désir d'entreprendre ces recherches, il y a déjà quelques années.

Ces travaux ont été assez appréciés par les sociétés savantes pour qu'elles aient voulu en faire imprimer un résumé à mesure que je leur en donnais communication, en attendant que je parvienne à en former un ensemble ; et au fur à mesure que ces résumés paraîtront, je vous les adresserai.

Ne prenez donc ce fascicule que pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour l'analyse de quelques faits isolés, qui devra plus tard être encadrée et placée à son point, dans l'œuvre totale.

J'ai eu le plaisir de voir souvent, dans ces derniers temps, l'excellent

abbé Labelle ; un homme étonnant, qui surprend tous ceux qui l'écoutent par l'originalité absolue de son esprit, et son mode d'exposition, qui tranche si fort sur les allures habituelles du vieux monde. C'est du reste un partriote admirable, et d'un zèle que rien n'arrête. Tous ceux qui l'ont entendu, ont été dans l'admiration, son compagnon l'abbé Proulx, dont l'esprit scintillant est servi par un grand calme et par une forme de discours élégante, semble né pour être le commentateur naturel de l'ardeur exubérante des paroles de M. Labelle. A diverses reprises ils ont eu l'un et l'autre l'occasion de décrire devant des auditoires distingués, les progrès extraordinaires du Canada depuis un siècle. A chaque fois le public a été saisi d'étonnement et d'admiration devant cette histoire si peu connue en France et si surprenante.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de l'affectueuse sympathie avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

E. Rameau de St Père.

MÉMOIRE

SUR

LA DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ EN FRANCE

PAR M. RAMEAU

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DE PARIS
ET DE L'INSTITUT ROYALE D'OTTAWA (CANADA).

(Extrait du *Bulletin du Comité des Sciences économiques et sociales*, 1884)

La propriété foncière sous la forme de la tenure féodale de sens et à rente fut très largement répartie en France du xe au xiie siècle. Ce fut le résultat de l'émancipation simultanée du serf et de la glèbe sur laquelle il résidait ; cette glèbe prit le nom de *mazure* ou d'arrière-fief.

Chaque famille rurale demeura donc sur la mazure, et l'on peut dire que chacun possédait son foyer domestique et la stabilité de sa famille sur son héritage ; c'est même là un des signes caractérisiques de cette époque.

Mais ces tenanciers propriétaires, qui formèrent alors la base du système féodal et la presque totalité du peuple, ne se retrouve plus en aussi grand nombre après le xive siècle ; on voit, au contraire, appa

raître à leur place un grand nombre de métayers et de petits locataires annuels.

Quelle fut la cause de ce changement et comment s'opéra-t-il ? Comme il est très difficile de saisir et de suivre la vie et les transactions des familles rurales en ces temps reculés, nous avons cherché à résoudre ce problème par une équivalence, qui nous fut suggérée par la lecture du chapitre II de Léopold Delisle (*Histoire des Classes agricoles*, chapitre II) ; nous avons donc cherché à étudier des constitutions de tenanciers, établies durant les siècles postérieurs dans des circonstances absolument semblables ; les documents sont alors beaucoup plus abondants et mieux suivis, ce qui nous a permis de reconstituer la série de faits que nous vous présentons aujourd'hui.

PREMIÈRE PARTIE.

Vers 1400, les seigneurs de La Bussière, d'Adon et de plusieurs châtelleniers voisines, établis à 4 lieues de Gien (Loiret), se trouvèrent obligés par certains désastres d'établir de nouveaux tenanciers censitaires, sur un grand nombre de mazures qui se trouvaient ruinées et abandonnées ; nous avons entre nos mains et nous avons étudié avec soin des actes nombreux, relatifs à ces établissements ; on y trouve constatés plusieurs concessions faites en ces temps, les noms des familles concessionnaires, et la suite de leur descendance pendant près de deux siècles ; et ils forment un ensemble de documents très curieux sur le régime rural de cette époque.

Nous résumerons ici les principaux traits de cette étude : les concessions de terre varient de 50 à 150 hectares par famille ; de 1450 à 1550, ces familles se multiplient rapidement ; les branches nouvelles demeurent prerque toutes annexées au foyer patrimonial ; les unes demeurent dans la maison primitive elle-même, les autres se construisent des habitations séparées sur le vaste patis qui entourait chaque ferme, et il s'y forme une sorte de petite tribu dont presque tous les membres portent le même nom.

Pendant les trois ou quatre premières générations, nous suivons une progression constante dans le nombre et dans les travaux des familles résidentes. Tout laisse à supposer sinon de la richesse, au moins une grande facilité à pourvoir aux besoins de la vie, besoins très circonscrits à cette époque par la nécessité et par les habitudes ; il s'y trouve une véritable aisance relative.

Toutes ces fermes cessent alors de porter le nom des anciennes *mazures*, pour prendre celui des nouvelles familles. La mazure *Chevretière*, concédée à une famille *Bellot*, s'appelle le lien *des Bellots* ; les

mazures *du Chesnoy* et *de la Begnardiere*, concédées à la famille *Thenain* s'appellent le lieu *des Thenains*; la mazure *du Mariller* prend le nom de lieu *des Asselins*, et de lieu *des Claviers*; les mazures *Dalmoniere* et *Senaudiere* se transforment en lieu *des Baulgets*, etc. Nous avons pu suivre ce mode de substitution dans 21 fermes sur les deux communes de la Bussière et d'Adon de la manière la plus simple, parce que les noms des anciennes mazures restèrent usités dans tous les actes féodaux, tandis que les noms nouveaux prévalurent dans les transactions courantes de la vie.

Parmi les générations qui suivent 1550, le niveau de la situation paraît se maintenir, mais il cesse de s'élever; on peut compter dix, douze, jusqu'à 20 familles portant le nom patronymique, et existant sur le même lieu; seulement il est évident, par les disparitions qui s'aperçoivent d'une génération à l'autre, qu'une partie des branches nouvellement formées quittent le foyer domestique et émigrent.

Mais à partir de 1600 et même auparavant pour certaines fermes, le déclin commence à se montrer et s'accentue ensuite avec rapidité : le nombre des familles patronymiques se réduit sur chaque lieu, les habitations se dégradent visiblement, les exploitations sont plus misérables, la gène se manifeste, des parts d'héritage sont fréquemment vendues à des étrangers; il y a des procès, on voit apparaître des saisies; tout annonce des embarras intérieurs, et la dislocation qui s'opère peu à peu.

La ruine de chaque petite tribu devient souvent complète, et alors tous les membres de la famille émigrent ordinairement; en 1665, nous ne retrouvons plus dans les 21 fermes que six familles portant quelqu'un de leurs noms patronymiques; ainsi sur les 21 familles primitives de 1400, lesquelles au bout d'un siècle comptaient plus de 200 branches sur les lieux, il ne restait plus après 200 ans que six branches; ces familles étaient remplacées par des étrangers.

Nous avons particulièrement développé cette étude dans la monographie sommaire de l'une de ces fermes (les Baulgets) que nous avons lue au Congrès avec les documents qui la concernent depuis l'Acte de concession en 1479, jusqu'à la saisie effectuée en 1668, qui fit définitivement passer en des mains étrangères les débris de terrain appartenant au dernier des Baulgets.

Quelles ont été les causes de la prospérité et de la décadence ?

1° La répartition du sol et la consolidation de la propriété entre les mains de tenanciers censitaires, sous condition de rente fixe et perpétuelle, amenait de suite un état d'aisance, et un sentiment de fixité et de stabilité domestiques, qui favorisait singulièrement la multiplication des familles; mais comme cette multiplication s'effectuait sans possibilité d'expansion voisine, et sans méthode traditionnelle d'assaimage

lointain, il en résultait qu'après quelques générations les moyens de subsistance devenaient précaires, et la répartition des nouvelles familles difficile. Il s'opérait alors das séparations, on se dispersait au hasard, sans maturité et sans ordre, et ces séparations créaient des difficultés nouvelles, parce que la situation de chacun était mal définie.

2° En effet les droits de propriété et les liquidations paraissaient avoir été très confusément ordonnés, et, comme les droits de chacun finissaient par être assez minimes, ceux qui partaient liquidaient ces droits de la manière la plus sommaire ; souvent ils vendaient leurs droits à forfait à des marchands ou à des procurenrs ; ceux-ci ourdissaient parfois de singulières spéculations, achetant ainsi de petites parts avec une persistance suivie, afin de forcer ensuite, par leurs chicanes, les cohéritiers à leur vendre à vil prix ce qui restait entre leurs mains ; il arrivait ainsi que les acquéreurs citadins finissaient fréquemment par se substituer entièrement à la famille du tenancier primitif.

3° De tout ceci il résultait qu'en un siècle et demi, deux siècles au plus, la ferme patronymique était subdivisée en un grand nombre de parcelles, ou bien achetée par des citadins, soit en totalité, soit en partie, tandis que les familles des anciens propriétaires, ruinées et disloquées, se dispersaient de tous côtés, quittant presque toujours le pays, comme il arrive à tous les gens qui déchoient dans une position inférieure.

Nous avons cherché à étendre ces observations sur les communes voisines ; or nous y avons trouvé un grand nombre de fermes et de hameaux qui présentaient la même origine et les mêmes caractères que les précédents : dans celle de *Dammari-sur-Loing*, il y en a 9 ; *Sainte-Geneviève de Bois*, 15 ; *Feins*, 3 ; *Boismorand*, 7 ; *Breteau*, 8, etc. Il se trouve donc dans un cercle, dont le diamêtre aurait à peu près 8 à 10 kilomètres, soixante-dix grosses fermes environ dont l'histoire rentrerait dans le cadre que nous venons de tracer.

Toutes ces fermes, à la vérité, n'ont pas subi la même loi ; plusieurs de ces communautés informes ont résisté aux achats parcellaires qui concentraient entre les mains d'un seul acquéreur l'héritage divisé des tenanciers cultivateurs ; ces familles favorisées ont donné naissance à des hameaux, qui nous représentent encore assez souvent l'image de ce que devaient être, il y a 3 ou 4 siècles, les fermes que nous avons avons décrites aujourd'hui.

DEUXIÈME PARTIE.

Nous sommes donc ainsi en présence non pas d'une circonstance isolée, fortuite, mais bien d'un ensemble de faits concordants qui peuvent nous fournir des enseignements très utiles à consnlter. Que cher-

chions-nous, en effet, à notre point de départ ? Nous cherchions des faits qui pussent nous indiquer comment la propriété fut assise en France lors de la libération et de la transformation de la glèbe.

Or il est probable que l'on vit se développer alors le même ordre de phénomènes que nous venons de signaler.

Les familles de serfs affranchis ont dû se multiplier rapidement d'abord dans une aisance relative ; Les branches de chaque famille cherchèrent sans doute à se grouper le plus longtemps possible sur l'héritage patrimonial. Il survint ensuite une certaine exubérance, des émigrations à l'extérieur, des embarras à l'intérieur ; il se manifesta enfin une décadence, il y eut des litiges, des ventes ; mais ces ventes, en amenant souvent dans les domaines ruraux soit des citadins, soit des seigneurs, soit des hommes de loi, commencèrent sans aucun doute à déterminer une modification considérable dans les mœurs et dans l'organisation des classes agricoles.

La plupart de ces acquéreurs, ne voulant point cultiver par eux-mêmes, substituèrent le métayer, ou le petit locataire journalier, au tenancier cultivateur, et par là il dut se produire, comme nous l'avons exposé ci-dessus, de très grandes altérations dans l'état social et dans la quotité de la population agricole ; le cultivateur, qui était auparavant un tenancier à famille stable avec un foyer domestique fixe et patrimonial, ne fut plus qu'un petit fermier pauvre et d'une existence précaire dans sa résidence et dans ses ressources ; la quantité des habitants décrut aussi sensiblement, l'intérêt des nouveaux propriétaire étant de réduire l'importance des constructions et le nombre des foyers.

Seulement cette transformation économique et sociale s'opéra avec beaucoup plus de rapidité en 1500 et 1600 dans les fermes du Gâtinais, dont nous venons d'esquisser l'histoire, que dans les époques primitives du XIIe et du XIIIe siècle. Parmi les causes qui amenèrent si promptement la décadence des tenanciers dans le XVe siècle, les unes n'existaient pas encore trois cents ans auparavant, les autres agissaient avec beaucoup moins d'intensité.

En effet, les populations urbaines en 1100 et 1200 étaient moins riches et moins portées à acquérir des biens ruraux ; ce grand désir d'accroître sa situation sociale par la possession d'arrière-fiefs et même de simples métairies, désir qui se manifesta plus tard avec une grande énergie, était déjà très vif en Angleterre vers l'an 1300 (voir l'édit : *Quia Emptores Terrarum*) ; mais en France, il ne se montrait encore qu'à l'état naissant, il en résulta que les familles des tenanciers, étant peu sollicitées par les acquéreurs étrangers. s'arrangeaient bien plus aisément entre elles. Sous les Valois, au contraire, tout contribua à amoindrir la vie et les populations rurales, autant par les fléaux qu'

signalèrent cette époque que par le développement de l'industrie et des beaux-arts qui enrichirent alors les villes.

D'autre part, les croisades présentèrent pendant 200 ans un moyen constant d'assaimage et d'émigration, qui atténua singulièrement les difficultés intérieures qui naissaient de la multiplication exubérante des familles sur le même lieu ; cependant il faut bien dire que ces familles n'en subirent pas moins les effets dans une certaine mesure.

On peut donc considérer comme probable que les tenanciers censitaires pris dans leur ensemble, de 1200 à 1600, subirent plus ou moins les péripéties de croissance, de décroissance et de ruine, que nous avons signalées plus haut sur un point déterminé et à une époque déterminée ; mais le mouvement de ces modifications fut infiniment ralenti pendant les premières périodes, tandis qu'il s'opéra avec beaucoup de rapidité à partir du milieu du xve siècle.

Jusqu'à ce moment on voit presque partout les arrière-fiefs se diviser outre mesure entre les cohéritiers, là surtout où le sol était bon ; on vend encore assez peu, tandis que lorsque l'on consulte les archives des grandes propriétés, on aperçoit que les seigneurs et les bourgeois ont beaucoup acheté, et constamment acheté les parcelles subdivisées à partir de la dite époque-

On a fait un grand état des ventes seigneuriales effectuées au temps des Croisades, mais ces actes où l'on aliénait les fiefs en bloc changeaient le personnel des propriétaires, sans altérer la nature de la propriété ; on n'a pas assez parlé des ventes multipliées et parcellaires, opérées dans la suite par les cultivateurs eux-mêmes ; cependant ces ventes ont joué un rôle bien autrement considérable, car elles résultaient non pas d'un accident passager, mais de la situation économique des classes agricoles, et, par leur succession répétée, elles tendaient à transformer complètement l'organisation et le mode du travail rural !

Un très grand nombre, pour ne pas dire la majorité, des grandes propriétés qui existaient en France au siècle dernier n'ont point eu d'autre origine que ces achats parcellaires soutenus et groupés pendant plusieurs siècles ; j'en citerai quelques-unes prises au hasard dans diverses provinces :

La seigneurie de *Landres* (Orne), décrite par la marquise de Jonquière, ne contenait en 1336 que 30 hectares de terres et prés en domaine direct, les taines d'hectares ; or en quatre cent cinquante ans les seigneurs de Landres avaient successivement racheté 320 hectares sur ces arrières-fiefs, comme il résulte d'un état des contrats antérieurs dressé en 1783.

La terre de *Cherépine*, dans la même région, vit son étendue plus que quintuplée en 300 ans par des achats successifs ; François de Nogué, propriétaire en 1769, fit, à lui seul, 60 achats parcellaires.

La terre de Chenonceaux (Touraine), décrite par l'abbé Chevalier, contenait en 1462 un peu plus de 700 hectares de domaine direct.

Ses arrière-fiefs contenaient 940 hectares ; or, en 1520, pour deux seigneurs l'étendue du domaine direct a plus de 800 hectares ; mais nous ne connaissons pas les achats antérieurs à 1462.

La terre de Bauffremont (Lorraine) fut doublée après 1400 par de nombreuses acquisitions.

La châtellenie de Saint-Père (Nièvre) vit, des l'année 1400, ses seigneurs racheter des vignes, des près, des terres qui étaient en leur censive ; puis les Destutt de Tracy en étant devenus seigneurs vers 1500, deux d'entre eux firent à eux seuls plus de cent achats parcellaires !

De très grandes seigneuries elles-mêmes n'avaient conservé dans le principe qu'une étendue de terre relativement médiocre pour leur domaine direct, comme on le voit pour le comté de Beaumont-sur-Oise décrit par M. Douet d'Arcq, où les fiefs et arrière-fiefs comprenaient huit ou dix fois plus de terrain qu'il n'en était réservé pour le seigneur.

Nous verrons du reste plus loin qu'en Angleterre il en fut de même ; la libération du servage et la création des tenanciers détermina aussi d'abord une grande subdivision du sol, mais ensuite beaucoup de grandes propriétés s'y formèrent, non pas tant par le rachat, comme en France, que par des applications abusives du droit féodal.

Cependant les rachats des seigneurs n'eurent qu'une importance médiocre quand on les compare aux achats des bourgeois et des citadins, qui se composèrent des domaines en les achetant par pièces et morceaux ; beaucoup même en poursuivant leur œuvre pendant plusieurs générations parvinrent à former de très grandes propriétés ; nous venons de voir plus haut en pleine opération dans le Gâtinais comment s'effectuait ce travail lent, mais puissant, de la concentration de la propriété foncière.

Quand un seigneur et un bourgeois vendaient leurs propriétés, ils les vendaient en bloc ; mais quand les tenanciers vendaient au contraire, ils les vendaient par parcelles ; le courant général amenait donc nécessairement la concentration de la propriété plutôt que sa division.

Voilà donc ce que devint à la longue la propriété foncière, qui avait été dans le principe si largement divisée entre les serfs affranchis, transformés en tenanciers cultivateurs ; il convient maintenant d'examiner ce que devenaient les familles de ces tenanciers après leur déclassement.

Nous avons déjà vu dans l'étude qui a fourni le premier fonds de ce travail que les branches nombreuses de chaque famille, souche disloquée, se dispersèrent de tous côtés : les uns allèrent s'installer ailleurs comme métayers, et les terres sur lesquelles ils s'établissaient avaient été souvent vendues par les gens mêmes qui venaient les remplacer

comme métayers sur les domaines patrimoniaux qu'ils avaient quittés ; d'autres louèrent des maisons isolées avec un peu de terrain : petites closeries, locatures, manœuvreries, qui formaient généralement l'appendice des fermes à moitié.

Un grand nombre se réfugièrent dans les faubourgs des villes et dans les villes elles-mêmes ; le mouvement général amena la diminution de la population des campagnes, et l'accroissement de celle des villes.

Les limites raisonnables de ce travail nous interdisent d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet, mais on peut considérer ces phénomènes économiques comme une des causes de la diminution de la population en France dans le XIVe et le XVe siècle, et ces déclassements ne furent peut-être point étrangers aux mouvements de la Jacquerie qui se manifestèrent alors.

TROISIÈME PARTIE

Malgré l'étendue déjà trop grande de ce mémoire, il est difficile de ne pas lui ajouter son complément naturel en jetant un coup d'œil sur les pays voisins de la France, où la formation de la propriété a parcouru des phases à peu près semblables.

En Angleterre le servage ne fut jamais aussi complètement général qu'il le devint en France au IXe siècle ; néanmoins il existait du temps des Saxons beaucoup de grands domaines en régie servile, mais, les Normands ayant introduit le système régulier de la féodalitè, les barons et les seigneurs, en donnant la liberté aux *Villani* qui vivaient sur leurs domaines en firent des tenanciers cultivateurs.

Ils devinrent les *Free holders* du *Manor*, sous condition des redevances, foi et hommage, et autres devoirs foédaux ; ils furent obligés, entre autres, d'assister à la *Court Baron*, institution très curieuse, trop peu connue, spéciale à la féodalité anglaise et qui a dû exercer une influence très considérable en Angleterre sur le développement de l'esprit parlementaire de la nation.

Mais tandis que les *tenures* en France étaient communément uniformes, héréditaires, perpétuelles et consignées par écrit, les *tenures* anglaises étaient verbales et variées à l'infini, depuis la *tenure at will* jusqu'à la tenure perpétuelle de *free and common soccage*, qui se rapprochait le plus de la censive française.

Nous pensons même, quoique ceci soit controversable, que dans ce pays où les lois elles-mêmes n'étaient que traditionnelles, la tenure la plus répandue que le principe fut la *tenure at will*, c'est à dire une

concession faite *bonâ fide* dépendant entièrement du bon vouloir du seigneur.

Quoiqu'il en soit, le sol se trouvait ainsi divisé et hiérarchisé comme en France ; l'importance du seigneur devenant proportionnelle au nombre de ses *free holders*, on chercha à les multiplier en subdivisant les tenures.

Ceux mêmes des *free holders* qui avaient reçu des concessions un peu larges et de longue durée subdivisèrent leurs terres afin d'avoir eux aussi des hommes-liges ; car toute maison de laquelle relevaient des tenanciers devenait un fief, et le modeste cottage du *free holder* primitif se transformait ainsi en *manor*.

De là une subdivision excessive ; les arrière-fiefs étaient souvent un simple champ ; et l'abus devint tellement criant, qu'il nécessita un édit royal bien connu dans la législation anglaise, sous l'intitulé *Qui emptores terrarum*. Cet édit interdisait toute création de nouveau fiefs et toute subdivision d'anciens fiefs, réserve faite des droits du Roi et des grands barons.

Mais à côté de cette grande subdivision du sol il existait un nombre considérable de terres communes, *Common pasturages fields ;* il est impossible d'en énumérer ici les conditions ni l'origine ; qu'il suffise de dire que c'était un reste évident des traditions celtiques du clan, tenant peut-être aussi par quelques points à l'institution germanique de la *Mark*.

Ces tenures étaient assujetties à la jouissance comme des *Villani*, *Cottarii*, *Free Holders*, etc. ; mais les seigneurs conservaient la propriété du tréfonds, et en avaient l'usage comme les autres. Or il arriva à la longue du temps, qu'ils firent enclore une partie et quelquefois la totalité de ces champs communs, accroissant ainsi l'importance de leur domaine direct ; plusieurs abusèrent même de l'indétermination de la *tenure at will* pour s'agrandir en supprimant des tenanciers.

Cependant il faut rendre cette justice aux seigneurs anglais qu'ils se montrèrent généralement respectueux des droits traditionnels sur leurs domaines ; il s'introduisit, même par une tolérance bienveillante, une nouvelle espèce de tenure, celle du *Copy hold*, qui consolidait définitivement la situation des tenanciers *at will*. (Nous ne parlons ici que de l'Angleterre proprement dite, laissant de côté l'Ecosse et l'Irlande).

Les phénomènes de la division fatale du sol et du développement ultérieur de la grande propriété, sont encore aujourd'hui en ce pays plus facilement perceptibles qu'en France ; cependant il ne faut pas croire que ces immenses domaines soient tout à fait ce que l'on imagine généralement parmi nous ; un très grand nombre d'entre eux sont en réalité des collections de petitf fiefs, subdivisés les uns pour un temps, les autres à perpétuité ; et le grand *land-lord* n'en re-

tient que la propriété féodale, c'est à dire des redevances fixes et des droits honorifiques.

L'ALLEMAGNE nous présente les premières préparations du sol, sous la forme de la marche germanique, *mark* ; peut-être même dérivait-elle d'un état de choses plus ancien, analogue à l'organisation des clans celtiques. Dans la marche, le chef, qui devint plus tard le seigneur, possédait sa part particulière de terre et son manoir ; puis chaque membre de la marche avait son *Hof*, c'est à dire sa maison avec un certain enclos autour ; c'est là sans doute l'origine du mot *Garden*, ou jardin, (le lieu que l'on réserve, que l'on garde).

Mais la masse des terres et forêts de la circonscription était dévolue à l'usage et au pâturage commun, sous des conditions déterminées. Quant aux esclaves, il y en avait à proprement parler fort peu ; ce ne fut que plus tard, lors des guerres contre les Slaves, que le nombre des esclaves devint un peu considérable.

Cette classe d'hommes était donc d'origine relativement récente, et d'une importance secondaire dans le monde germanique ; néanmoins, vers le XIIe siécle, sous l'influence des doctrines chrétiennes et des idées d'affranchissement qui parcouraient alors l'Europe, les serfs germaniques furent aussi affranchis.

L'organisation féodale s'introduisait en même temps en Allemagne, et modifiait profondément l'ancien système des Marches ; les serfs affranchis furent donc transformés en tenanciers terriers en même temps qu'un grand nombre des hommes libres qui faisaient partie de la Marche ; les terres attribuées aux serfs furent sans doute prélevées sur les terres communes, et la répartition du sol se trouva faite à peu près dans les mêmes conditions qu'en France et en Angleterre.

Néanmoins une masse énorme de terre resta encore à l'état communal et ce dernier vestige des anciennes Marches exerça, sur la vie et sur les exploitations rurales, une influence que l'on ne retrouve point ailleurs.

Le contre-coup de cette influence s'est étendu jusque dans l'Est de la France, et encore aujourd'hui, à mesure que l'on remonte de ce côté, on trouve des *communaux* de plus en plus importants, à tel point qu'en certains cantons de la Lorraine, de l'Alsace et du Luxembourg, la jouissance des biens communaux forme une partie notable de la richesse des particuliers.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de cette organisation terrienne, mais nous renverrons le lecteur aux belles études faites par un jeune professeur d'une érudition consommée, M. Claudio Jannet, qui a exposé cette hiver à Paris dans son cours (1883-1884), avec un rare talent, les origines de la société germanique.

Il nous suffira de dire ici que sous l'influence conservatrice et tutélaire de ses institutions communales, l'Allemage a vu se produire les mêmes périodes successives que nous avons signalées ailleurs : sa formation sociale a eu pour base les familles souches propriétaires de leur foyer, le *Hof* et le *Homestead.*

Plus tard les embarras et les difficultés du déclassement y produisirent peu à peu comme chez nous une grande quantité de familles, sans avoir, sans foyer, ayant même perdu leurs droits de communauté, et pour lesquelles les Allemands inventèrent ce mot si expressif : les *Heimathlosen* (ceux qui ont perdu leur chez-soi).

Ces hommes ont été chez eux comme chez nous, les précurseurs des propriétaires modernes.

CONCLUSION

Nous nous résumerons en disant que la société moderne en Europe a débuté dans son ensemble, par la répartition du sol entre les cultivateurs, et par la stabilité des familles fixées sur un foyer domestique héréditaire.

Groupées par des habitudes traditionnelles (le *Homestead*), les branches de ces familles devenues souches se maintinrent, le plus longtemps qu'il fut possible, réunies en un même canton ; cet état de choses dura plus ou moins intact pendant plusieurs siècles qui pourraient s'appeler l'époque du *Homestead.*

On retrouvait là la tradition de la tribu, du clan, de la mark, assimilée à la situation nouvelle de la société. Chacun possédait sa maison, ses terres, son atelier ou sa boutique ; chaque famille tenait au tronc principal, comme la portion d'une unité, et le groupe des diverses familles souches formaient la paroisse ou le fief.

Les classes rurales essayèrent par bien des moyens de se maintenir en cette situation, les unes par l'extrême subdivision du sol, les autres par des communautés de diverses sortes ; peut-être faudrait-il remonter jusqu'à ces époques éloignées pour expliquer la formation de ces remarquables *communautés taisibles*, décrites par Dupin, si multipliées jadis en Auvergne, en Bourbonnais, en Berry, et qui offre un des plus curieux essais qui aient été tentés pour la conservation du foyer domestique héréditaire et de ses traditions ?

Mais ce fut en vain, il se développa partout peu à peu des difficultés et des embarras, qui déterminèrent la dislocation graduelle de ces organisations demi-patriarchales, demi-féodales des tenanciers censitaires.

Les premiers déclassements de cette population amenèrent un assez grand nombre d'hommes à vivre de profits plus ou moins précaires ;

ils se jetèrent parmi les ouvriers urbains, ou parmi les aventuriers militaires.

Ce fut une époque de transition, mais le déclassement des individus et des familles, se continuant et s'aggravant toujours, finit par désorganiser tout le système et créa une classe de plus en plus nombreuse de gens sans famille (dans le sens extensif du mot), sans foyer domestique, sans stabiliié.

L'état rural fut tout à fait changé ; il s'opéra un mouvement de concentration dans la propriété foncière ; les métayers, les petits locataires, les journaliers furent substitués aux tenanciers respectables qui travaillaient pour leur compte.

Les déclassés ruraux affluèrent dans les villes, et, à mesure que les grandes propriétés s'étendaient et se multipliaient dans les campagnes, par l'achat des seigneurs et des bourgeois, on s'achemina graduellement vers une concentration inverse, celle des populations dans les groupes urbains.

A partir de ce moment, une portion considérable du peuple se trouva composée de familles qui changeaient fréquemment de résidence, qui vivaient de gains variables et précaires, prévus non pas à l'année, mais au jour le jour. Le sentiment de prévoyance et de responsabilité individuelle en fut très affaibli ; ces hommes avaient réellement perdu avec le *Home* matériel la solidité de leur assiette au milieu de la société humaine ; ce fur l'époque des *Heimathlosen*.

Les grandes propriétés continuèrent à se former, et la population se porta de plus en plus vers les villes. Une subdivision nouvelle du sol, déterminée par des motifs spéciaux que nous n'avons pas à énumérer ici, commença, il est vrai, à se produire dès le siècle dernier, et s'est notablement accrue dans la première moitié de celui-ci, mais elle n'a pu arrêter la diminution de la population rurale, et le développement de cette forme particulière du paupérisme, et de la déshérence sociale, qui est leprolétariat.

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

XVII

Il y a cent ans, la paix se rétablissait en Amérique par un traité qui reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis. Les fonctionnaires anglais avaient déjà commencé à se réfugier au nord, soit dans le haut Canada, soit à la Nouvelle-Ecosse, soit même dans le bas Canada, mais en petit nombre dans cette dernière province.

Depuis la conquête, nous n'avions jamais vu tant d'Anglais à la fois. Plusieurs de ceux-ci parlaient de s'établir sur des terres et selon la pratique de leurs nationaux, ils voulaient le franc et commun soccage, autrement dit la possession, à tous risques, sans redevances ni charges seigneuriales, des terrains qu'on leur concédait. Il y a apparence que ce nouvel esprit inspira à quelques seigneurs l'idée de faire mettre les terres non défrichées de leurs domaines sur le pied des townships anglais, c'est-à-dire d'entrer en pleine possession, afin de pouvoir vendre aux colons ce qu'ils étaient tenus de donner par les anciennes lois. Cette démarche discrédita à jamais les seigneurs. Plusieurs de ces derniers comprirent que la mesure était mal vue et ils s'empressèrent de protester contre son adoption—mais le Conseil Législatif avait délibéré sur le sujet—c'était assez pour froisser le sentiment public.

Il y avait trente et un ans que le drapeau français était disparu de nos forteresses lorsque le premier parlement (1792) s'ouvrit. Ce fut le peuple qui le composa en grande partie. La noblesse et les seigneurs, avaient cependant conservé, malgré leur indolence, un assez grand prestige, puisque nous en voyons plusieurs figurer au nombre des membres de la chambre basse. Ils n'y firent qu'une apparition.

A partir des élections de 1791, la noblesse et la seigneurie comprirent que le peuple ne voulait plus leur accorder sa confiance. Elles se refugièrent dans la chambre haute, sous le pouce du gouverneur, et y jouèrent le plus triste rôle qu'il soit possible d'imaginer en mettant, toujours et partout, des obstacles aux libertés populaires. Elles rêvaient le rétablissement d'un monde qui s'écroulait par sa propre faute. Aveugles, elles ne voyaient pas dans la chambre basse cette prodigieuse éclosion de talents qui allaient refaire le Canada. Cantonnées dans des idées

étroites et dans leur servilisme, leurs petits besoins, elles se laissèrent miner par le bon sens. Personne ne leur était hostile, ni les vaincus ni les vainqueurs. Des deux camps on leur tendait la main. Elles ne surent pas se sauver du péril elles-mêmes.

Des circonstances imprévues hâtèrent la ruine des seigneurs, de la noblesse, des gens titrés, de tout ce qui n'était pas du rang du vulgaire. La révolution française mit l'Europe en armes. Un flot d'or inonda le Canada, car nos produits étaient demandés là-bas à cause des guerres. Ce furent "les bonnes années". La noblesse voulut rivaliser avec les gens riches ; elle dépensa le fond avec le revenu. Entre 1794 et 1815 elle tomba à la besace.

Le principe électif adopté en 1791 porta le coup de grâce à la noblesse, ou plutôt à la classe qui tenait lieu de celle-ci parmi nous. Je dis coup de grâce, parceque déjà la marche des esprits avait entamé la situation faite par les anciens jours.

XVIII

Mon travail devrait finir ici. Néanmoins, pour faire plaisir aux personnes qui m'ont demandé de citer les textes de quelques lettres de noblesse, je prolonge l'article de manière à contenter tout le monde, si possible.

L'un des plus anciens textes connues de lettres de noblesse accordées à un Canadien est celui de la famille Godefroy. Ces pièces commencent par une lettre de l'intendant Talon :

" Monsieur :

" Le roi, ayant reconnu le mérite des services que vous lui avez rendus en ce pays, Sa Majesté a bien voulu vous distinguer de ses autres sujets qui l'habitent par une marque d'honneur, en vous accordant des lettres de noblesse, que je puis vous assurer être conçues en bons termes, faisant vos fils gentilshommes et vos filles damoiselles, avec l'avantage de pouvoir parvenir à tous degrés de chevalerie et gendarmerie, ainsi que les autres nobles de son royaume. Je suis bien aise de vous donner cet avis, afin que vous me fassiez savoir si je vous les envoyerai ou si vous descendrez ici pour les venir prendre. Je voudrais bien que vous m'envoyassiez celui de messieurs vos enfants qui sait le mieux parler huron et iroquois, et que vous fussiez bien persuadé que je suis très véritablement, monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur. [Signé] Talon, à Québec, le 16 septembre, 1668". L'adresse est : "à Monsieur Godefroy, aux Trois-Rivières."

Suit une autre lettre : — " Le retour de ma santé me fait prendre

la résolution de faire (un voyage ?) en France, aussi ne pouvant vous rendre moi-même les lettres de noblesse qui vous sont destinées, ainsi que je vous avais promis de le faire au printemps prochain, je les remets entre les mains de monsieur de la Poterie, (1) votre parent, me réjouissant avec vous de l'honneur que le roi confère à votre famille. Je ne puis vous donner aucune pièce de mes armes pour insérer dans les vôtres que votre écusson ne se remplisse. Si, pourtant, vous voulez y ajouter une épée avec un croissant, (2) je les laisse à votre disposition. Je saurai, en France, s'il est nécessaire de les faire enregistrer dans les cours souveraines. En ce cas, je vous le ferai savoir. Je recommande le roi aux prières de votre famille et je dis qu'elle ne puis trop les lui accorder. Si vous me faites quelque part, vous m'obligerez, et cependant, je vous assure que je suis, Monsieur, votre très humble et très respectueux serviteur. [Signé] Talon." Daté à Québec le 10 Novembre 1668, à l'adresse de Monsieur Godefroy, aux Trois-Rivières.

Par suite d'un malentendu assez commun à cette époque, les lettres de noblesse de Jean Godefroy étaient adressées au parlement de Paris et non au Conseil Souverain de Québec, véritable parlement de la Nouvelle-France. Il en résulta des difficultés et des délais quant à l'enregistrement.

Selon l'ancienne pratique, le roi abolit, en 1669, les titres de noblesse non encore enregistrés ; il appela en même temps les familles nobles à prouver leurs titres. Godefroy, Boucher et d'autres Canadiens, perdirent les privilèges que l'on venait de leur accorder.

Je donne la suite de la correspondance :

Le 2 novembre 1672, le comte de Frontenac, gouverneur-général, écrivait à Colbert :

"Il y a le sieur Godefroy, qui est un des premiers qui soient venus dans ce pays, y ayant quarante ans qu'il y est établi, qui se trouve chargé d'une très grande famille, ayant plusieurs filles et six garçons, qui sont tous gens de cœur et les premiers prêts à aller à toutes les expéditions qu'on leur propose, n'ayant point de meilleurs canotiers dans tout le pays, comme M. de Courcelles (3) vous le pourrait certifier qui les a toujours employés dans toutes ses entreprises, Si vous ordonniez quelques gratifications pour quelques personnes du pays, il y aurait de la justice que celui qui n'est pas trop accommodé dans ses

---

(1) Jacques Leneuf de la Poterie, beau-frère de Jean Godefroy.

(2) Le cachet des Godefroy de Tonnancour, descendants de Jean Godefroy dont il est ici question, porte une épée en pal au-dessus d'un croissant. Ces armes sont sculptées au banc-d'œuvre de la paroisse des Trois-Rivières.

(3) Prédécesseur de Frontenac ; retournant alors en France.

affaires, et qui a une fille (1) qu'il ne peut marier, faute d'avoir de quoi lui donner, fut un des premiers à se ressentir des libéralités de Sa Majesté." L'année suivante, le même gouverneur écrivait que le sieur Godefroy avait reçu ses lettres de noblesse.

Le vieux et respecté colon mourut peu après. Les nouvelles lettres de noblesse subirent des entraves de la part de l'administration.

" De par le roi—nos amés et féaux, (du Conseil Souverain de Québec) ayant ci-devant accordé des lettres de noblesse aux sieurs Denys, Godefroy, Des Islet et Lemoine, habitants de notre pays de la Nouvelle-France, et ayant appris que vous faites difficulté de les enregistrer, attendu que l'adresse en a été faite en notre cour du parlement de Paris, nous vous faisons cette lettre pour vous dire que notre intention est que vous procédiez incessamment à l'enregistrement des dites lettres de noblesse et nonobstant que l'adresse ne vous en ait pas été faite, car tel est notre plaisir. Donné à Saint-Germain en Laye, le 24 avril 1675, (2) signé : *Louis*. Et plus bas : *Colbert*. Et sur l'inscription est écrit : A nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre Conseil Souverain de Québec. Ensuite est écrit : collationné à l'original, étant au greffe du Conseil Souverain de Québec, par moi conseiller secrétaire du roi et greffier en chef du dit Conseil, soussigné, et délivré à Jean-Baptiste Godefroy, au dit Québec, le troisième mai 1681. (Signé) Peuvret, avec paraphe.

" Jacques Duchesneau, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, intendant de justice, police et finance en Canada, pays de la Nouvelle-France septentrionale—sur ce qui nous a été remontré par le sieur Godefroy de Linctot, fils aîné de feu sieur Godefroy, annobli lui et sa postérité par Sa Majesté que l'original des lettres de noblesse accordées à son dit père nous aurait été mis entre les mains dans l'année 1677 pour les envoyer à Monseigneur Colbert (afin de?) lui d'obtenir un relief d'adresse au Conseil Souverain (1) de ce pays, pour être enregistré, depuis lequel temps les dites lettres ni le dit relief d'adresse n'aurait été renvoyées, ce qui donnait occasion à la malveillance de lui disputer sa noblesse, nous requérant qu'il y fut pourvu.—Nous, vu la lettre de Monseigneur Colbert, datée à Paris, le 28 avril de la dite année 1677, par laquelle il nous mande que nous ne recevons point la dite année le dit relief d'adresse, d'autant que nous

---

(1) Marie-Renée, baptisée le 19 octobre 1652 ; elle épousa en 1677, Pierre Le Boulanger dit Saint-Pierre, habitant du cap de la Madeleine.

(2) C'est plutôt 1678. J'ai copié ces pièces sur une copie.

(3) Même embarras que ci-dessus.

n'avions point envoyé l'original des dites lettres de noblesse pour les attacher sous le contre-scel, et attendu que les dites lettres de noblesse du dit sieur Godefroy nous ont été mises entre les mains dès la dite année 1677, lesquelles nous avons envoyées à mon dit seigneur de Colbert la dite année, faisons très expresse [inhibition?] et défense à toutes personnes d'inquiéter le dit sieur Godefroy dans sa noblesse, à peine de cent cinquante livres d'amende au jugement de laquelle seront les contrevenants à notre présente ordonnance contraints par toutes voies dues et raisonnables.—Mandons etc., fait à Québec ce 8 juillet 1681." [Signé] : Duchesnau. Et plus bas : par Monseigneur, Chevalier avec paraphe.

"Supplie humblement Michel Gaudefroy de Linctot, écuyer, seigneur de Dutort, faisant tant pour lui que pour ses frères et sœurs et descendants, disant que, l'année 1668, Monsieur Talon, pour lors intendant en ce pays, lui aurait envoyé des lettres de noblesse qu'il avait plu à Sa Majesté d'accorder à Jean Godefroy son père, lesquelles auraient été mises entre les mains de Monsieur Duchesneau en l'année mil six cent soixante-dix-sept pour être envoyées à Monseigneur Colbert afin d'obtenir un relief d'adresse au Conseil Souverain de ce pays pour y être enregistrées, lesquels seraient demeurées en France, ainsi qu'il paraît par la déclaration de Monsieur Duchesneau, lequel, en conséquence de ce que dessus, défend à toutes personnes d'inquiéter le suppliant dans sa noblesse à peine de cent cinquante livres d'amende ; le dit acte en date du 8 juillet 1681, signé Duchesneau, ci-attaché ;

"Considéré : Monseigneur, il vous plaise, vu les lettres de Monsieur Talon ci-attachées avec le dit acte en l'original, ordonner que le suppliant, comme fils de Jean Gaudefroy en faveur duquel les dites lettres de noblesse ont été expédiées, jouira conjointement avec ses frères et sœurs et descendants, du privilège que Sa Majesté a accordé aux nobles de son royaume, prendra la qualité d'écuyer et autres droits appartenant, et défenses seront faites à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, de le troubler, ni ses frères et sœurs et descendants, dans la jouissance des dits droits, vous suppliant d'en donner avis à Sa Majesté, pour être pourvu à la restitution des dites lettres ou à l'expédition d'autres qui puissent servir ainsi qu'auraient fait celles qui ont été perdues de la manière exposée ci-dessus, et le dit suppliant, avec toute sa famille, sera obligé de prier Dieu pour votre santé et prospérité. [Signé] Boisvinet (1) fondé de pouvoir spécial de Michel Godefroy, fils aîné de Jean Godefroy, annobli, faisant tant pour lui que pour ses frères et sœurs et descendants." Ensuite est

(1) Gilles de Boisvinet, seigneur de Sainte-Marguerite, juge aux Trois-Rivières.

écrit : "Vu la requête ci-dessus, et les pièces y énoncées, nous ordonnons que le suppliant, ses frères et sœurs et descendants pourront prendre la qualité de nobles et écuyers, sans qu'aucunes personnes les puissent troubler ni inquiéter dans la dite qualité, non plus que dans la jouissance des droits y appartenant, jusqu'à ce qu'il ait plu à Sa Majesté nous faire connaître ses intentions sur l'exposé des dites pièces. Fait à Québec le 8 juin 1685. [Signé] Demeulles. Et plus bas : "par Monseigneur, Peuvret," avec paraphe. "Les cinq pièces devant énoncées concernant la vérification des lettres de noblesse de feu le sieur Jean Godefroy ont été enregistrées au greffe de la juridiction royale des Trois-Rivières,après avoir été bien et duement collationnées sur les originaux, en conséquence de l'ordonnance de Monsieur de Boisvinet, du 7 juillet 1685, alors lieutenant-général de la dite juridiction, comme appert par le certificat d'enregistrement de Me Severin Ameau, du onzième ensuivant, alors greffier d'icelle—pour servir ce que de raison à qui il appartiendra."

Le 15 novembre 1713, René Godefroy de Tonnancour, petit-fils de Jean, alors procureur du roi aux Trois-Rivières, demanda le renouvellement des lettres de noblesse de sa famille. Louis XIV mourut en 1715. Le 11 mai 1717, le même René Godefroy, devenu juge-en-chef de la juridiction des Trois-Rivières, fit des instances pour être mis en possession des précieux parchemins. Voici ces lettres telles qu'on les a rédigées en 1718 :

"Louis, par la grâce Dieu, roi de France et de Navarre à tous présent et à venir, Salut—Nous aurions par nos lettres patentes de ce jour maintenu le sieur Godefroy de Tonnancourt, lieutenant général de notre juridiction ordinaire des Trois-Rivières, dans la noblesse accordée à défunt Jean Godefroy son aïeul et même annobli en tant que de besoin (et?) Louis Godefroy de Normanville son cousin faisant tant pour lui que pour les autres descendants du dit défunt Jean Gaudefroy leur aïeul, nous a représenté, de même que le dit sieur Godefroy de Tonnancour, que le feu roi notre très-honoré seigneur et bisaïeul ayant été informé que le dit défunt Jean Godefroy a travaillé un des premiers à former la dite colonie et dépensé beaucoup de bien, tant à défricher des terres qu'au service de Sa Majesté contre les Iroquois qui faisaient pour lors une guerre cruelle à nos sujets du dit pays ; qu'il était journellement aux mains avec les Sauvages, accompagné d'un de ses frères et dix de ses enfants, (1) dont cinq furent tués et son frère pris prison-

(1) Ces chiffres ne sauraient être exacts. Voici la liste des fils de Jean Godefroy : Michel, né 1637, décédé 1709 ; Louis, né 1639, décédé vers 1679 étant procureur du

nier et brûlé par les barbares ; que le feu roi, en considération de ces services, lui accorda des lettres de noblesse en l'année mil six cent soixante et huit qui lui furent remises par le sieur Talon intendant du dit pays, comme il paraît par les lettres qu'il lui écrivit les seize septembre et dix novembre de la même année ; que ces lettres de noblesse ne purent être enregistrées au Conseil Supérieur de Québec parceque l'adresse en était faite au parlement de Paris ; qu'elles furent remises au sieur Duchesneau ensuite, intendant du dit pays, qui en envoya copie au sieur Colbert, ministre d'Etat, qui lui fit réponse, en mil six cent soixante dix-sept, qu'il avait besoin de l'original des dites lettres de noblesse pour le mettre sous le contre-scel des lettres de changement d'adresse ; que cet original lui fut envoyé mais que, soit qu'il ait péri en chemin, ou qu'il ait été égaré en son bureau, il n'a jamais pu être retrouvé, quelque diligence qu'on ait pu faire ; que le dit sieur Colbert savait parfaitement que ces lettres de noblesse pouvaient être accordées puisqu'il envoya, en l'année mil six cent soixante dix-huit, un ordre du roi portant injonction au dit Conseil Supérieur de procéder à leur enrégistrement nonobstant que l'adresse en fut faite au parlement de Paris, lequel ordre ne put être exécuté, ses lettres n'ayant point été en même temps renvoyées par le dit sieur Colbert ; que cependant le dit sieur Duchesneau a rendu une ordonnance, le huit juillet mil six cent quatre vingt un, par laquelle il a maintenu défunt Michel Gaudefroy de Linctot, fils aîné du dit défunt Jean Godefroy, dans sa noblesse et fait défense de l'inquiéter à peine de cent cinquante livres d'amende ; que le sieur Demeulles ensuite intendant du dit pays, qui avait ordre de faire rechercher les faux nobles, a pareillement maintenu le dit sieur deLinctot dans son état par son ordonnance du huit juin mil six cent quatre vingt cinq.—Nous suppliant de le maintenir et les descendants du dit défunt Jean Codefroy, ensemble leur postérité, dans la noblesse dont ils sont en possession, et comme nous sommes informés que le dit défunt Jean Godefroy et ses descendants, spécialement le dit Godefroy

---

roi ; Jacques, né 1641, tué par les Iroquois 1661 ; un garçon anonyme, né 1643, et qui ne reparait pas aux recensements de 1666, 1667, 1681 ; Joseph, né 1645, vivait encore en 1695 ; Amador, né 1649, décédé 1730 ; Pierre, né 1651, ne se retrouve pas aux recensements ; Pierre, né 1655, figure pour la dernière fois en 1667 ; Jean-Baptiste, né 1658, reparait en 1666, 1667, 1681. Sur ces neuf garçons un seul est connu nommément pour avoir été tué à la guerre ; deux paraissaient être morts au berceau ; quatre étaient en âge de servir en 1668, mais ils ont vécu bien au delà de cette date, alors que les Iroquois ne nous inquiétaient plus ; les deux derniers étaient trop jeunes pour servir du vivant de leur père. Je veux croire qu'il y a eu dix enfants de la famille Godefroy sous les armes avant l'année 1718, et que cinq d'entre eux ont péri dans cette profession, mais ce devaient des petits-fils et des arrières-petits-fils de Jean.

de Tonnancour, ont toujours vécu noblement, qu'en tous actes ils ont été qualifiés nobles, qu'ils ont servi et servent utilement dans notre colonie de la Nouvelle-France, nous nous sommes déterminé à les maintenir dans la noblesse dont ils sont en possession, et même de les annoblir en tems que de besoin, pour ces causes, et autres bonne considérations, après avoir fait examiner par notre Conseil copie collationnée des lettres écrites par le sieur Talon au dit défunt Jean Godefroy les seize septembre et dix novembre mil six cent soixante (1668) et des ordonnances rendues par les dits sieurs Duchesneau et Demeulles, le huit juillet mil six cent quatre vingt un et le huit juin 1685, de l'avis de notre très cher et très aimé oncle le duc d'Orléans, petit fils de France, régent, de notre très cher et très amé cousin le duc de Bourbon, de notre très cher et très amé cousin le prince de Conti prince de notre sang, de notre très cher et très amé oncle le duc du Maine, de notre très cher et et très amé oncle le comte de Toulouse prince légitime, et autres pairs de France, grands et notables personnages de notre royaume,—et de notre grâce spéciale et pleine puissance et autorité royale, nous avons confirmé et maintenu, et par les présentes signées de notre main *confirmons* et *maintenons* le dit Louis Godefroy de Normanville et les autres descendants du dit défunt Jean Godefroy leur aïeul, dans la noblesse accordée au dit défunt *Jean Godefroy* leur aïeul, et en tems que besoin les avons de nouveau annoblis et annoblissons du titre et qualité de noble, décoré et décorons, voulons et nous plaît qu'ils soient tenus censés et réputés comme nous les tenons censons et et réputons nobles tant en jugement que dehors, ensemble leurs enfants et postérité mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage, que comme tels ils puissent parvenir à tous les degrés de chevalerie et autres titres réservés à notre noblesse, et qu'ils jouissent et usent de tous les droits, prérogatives et privilèges, prééminences, franchises, exemptions, libertés et immunités dont jouissent et ont accoutumés les anciens nobles de notre royaume, tant qu'il vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, comme aussi qu'ils puissent continuer de posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles, même en acquérir, tenir et posséder de nouvelles de quelque titre et qualité qu'elles soient—permettons en outre au dit sieur de Normanville et autres descendants du dit défunt Jean Godefroy et à leurs enfants et postérité, mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage, de porter des armoiries timbrées, telles qu'elles sont réglées et blasonnées par le sieur *Dhozier* juge d'armes de France, et ainsi qu'elles seront peintes et figurées en ces présentes auxquels sont acte de reglement, sera pareillement attaché sous notre contre-scel, avec pouvoir de les faire peindre, graver et "Insculper" si elles ne le sont déjà, en tels endroits de leurs maisons, terres et seigneuries que bon leur semblera, sans que, pour raison de

ce, eux et leurs descendants duissent être tenus de nous payer, ni à nos successeurs rois, aucune finance ni indemnité, dont, à quelque somme qu'elles puissent monter, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes sans qu'ils puissent être troublés et recherchés pour quelque cause et occasion que ce soit, à la charge de par eux de vivre noblement et sans déroger—Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre Conseil Supérieur à Québec, trésorier de France et autres nos justiciers qu'il appartiendra que les présentes ils aient à faire enregistrer, et du contenu en icelles, jouir et user le dit sieur Gaudefroy de Normanville et les descendants du dit défunt Jean Godefroy, ensemble leurs enfants et postérité, mâles et femelles, nées et à naître en loyal mariage, pleinement et paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tout troubles et autres empêchements quelconques, nonobstant tous édits, déclarations, arrêts et règlements à ce contraires, auxquels et aux dérogatoires des dérogations contenues nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence—car tel est notre plaisir et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre notre scel . . . Donné à Paris, au mois de mars l'an de grâce mil sept cent dix-huit et de notre règne le troisième. Signé : *Louis.* Et sur le milieu du repli est écrit : Par le roi : le duc d'Orléans régent présent. Et au dessous signé : Phelipeaux, avec paraphe. Et au côté droit du même repli est écrit : Visu : V. R. DeVoyer d'Argenson pour confirmation de noblesse à Louis Godefroy de Normanville et les descendants de feu Jean Godefroy. Signé : Phelipeaux. Et au coin à gauche en haut de la dite confirmation sur le revers est écrit : Paignon, avec paraphe. Plus est écrit sur un autre parchemin attaché sous le contre-scel ce qui suit : *Charles d'Hozier* écuyer conseiller du roi généalogiste de sa maison juge d'armes et garde de l'armorial général de France et chevalier de la religion et des ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Savoie—après avoir vu les lettres patentes en forme de Charte données à Paris au mois de mars de la présente année mil sept cent dix-huit, lettres signées : Louis et sur le repli : par le roi le duc d'Orléans régent présent, contresigné Philipeaux, par lesquelles Sa Majesté, en confirmant l'annoblissement accordé par le feu roi son bisaïeul au feu sieur Jean Godefroy, par lettres du mois de septembre de l'an 1668, et annoblissant de nouveau en tems que de besoin par lettres du mois de mars au dit an 1718 René Godefroy son petit-fils sieur de Tonnancour, lieutenant général en sa jurisdiction ordinaire des Trois-Rivières, confirme aussi la noblesse de Louis Godefroy de Normanville, cousin du dit René Godefroy de Tonnancour et fils de Michel Godefroy qui était fils ainé du dit Jean Godefroy, annobli de nouveau en tems que de besoin le dit Louis Godefroy de Norman-

ville faisant tant pour lui que pour les autres descendants du dit Jean Godefroy leur aïeul dans leurs enfants et leurs postérité mâles et femelles nées et à naître en légitime mariage ; nous, en exécution de la clause qui leur permet à tous de porter des armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées et blasonnées par nous comme juge d'arme de France et ainsi qu'elles seront figurées, peintes et blasonnées dans les présentes, avons réglé pour les armoiries qu'ils porteront à l'avenir, un écu d'azur, une épée d'argent posée en pal la pointe en haut, la garde et la poignée aussi d'argent et à côté de deux croissants de même supportant chacun un épi de blé d'or tige et feuillé de sinople ; cet écus timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent, d'azur, d'or et de sinople, et afin que ce réglement que nous avons enregistré dans le registre des réglements d'armoiries de ceux qu'il plait au roi de confirmer dans leur noblesse et d'annoblir de nouveau en tems que besoin, puisse servir au dit sieur Godefroy de Normanville et aux autres descendants du dit feu sieur Jean Godefroy, nous leur en avons donné le présent acte pour être attaché sous le contre-sceau de la chancellerie, nous avons signé de notre seing manuel et nous y avons fait mettre l'empreinte du sceau de nos armes, à Paris le mercredi onzième jour du mois de mai, de la présente année 1718. [Signé] Dozier. Collationné aux originaux en parchemin par nous, écuyer, conseiller, secrétaire du roi maison couronne de France et de ses finances. (Signé :) Paignon.

Ces pièces furent enregistrées au Conseil Supérieur de Québec, en l'année 1721. C'étaient la troisième fois que des lettres de noblesse étaient accordées aux Godefroy.

XIX.

Dans les ouvrages sur la Normandie, on trouve mentionnés Deni Godefroy, contrôleur du grenier à sel de menière [?] 1584 ; Jehan Godefroy, meveur et payeur des gages du parlement, 1604 ; Denis et Guillaume Godefroy, grainetiers à Evreux, 1624 ; Jean Godefroy, avocat de roi en l'élection de Neufchâtel, 1624 ; Jacques Godefroy, contrôleur élu à Carentan et Saint-Lô, 1625. Dans les archives du département de la Seine-Inférieure il est constaté de que, en 1629, le roi Louis XIII accorda des lettres d'annoblissement à Jacques Godefroy sieur de la Commune, l'un des associés pour l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France, lesquelles lettres furent enregistrées à la chambre des comptes de Normandie le 23 juin 1634, et à la cour des aides le 10 décembre 1637. On voit aussi figurer à cette époque un Godefroy de Bordage et un Godefroy de Marcouf.

En 1645, il y avait Pierre Godefroy, avocat en l'élection de Coutance ; en 1649 Jean Godefroy, grainetier triennal à Neufchâtel. Je ne dirai rien des nombreux Godefroy qui ont publié des livres sous leur noms ; à la seule bibliothèque nationale, à Paris, on compte plus de cent cinquante de ces volumes. Une variété de témoignages se réunissent pour démontrer que, vers 1620, il y avait en Normandie plusieurs familles du nom de Godefroy, provenant de trois souches ayant une origine commune ; un siècle plus tard, quelques-unes comptaient encore parmi la noblesse.

Jean Godefroy, né vers 1607, et son frère cadet, Thomas, arrivèrent dans la Nouvelle-France un peu avant l'année 1620. Ils étaient fils de Pierre Godefroy, écuyer, et de dame Perrette Cavelier, du village de Lintot, pays de Caux. Leur sœur, Anne, épousa Jean Testard dit Lafontaine et dit Laforêt, dont la descendance est représentée au Canada par les Testard de Montigny. Ils avaient à Paris, un parent nommé Jean-Paul Godefroy qui joua un rôle honorable à Québec.

En 1636, Jean Godefroy dit de Lintot épousa aux Trois-Rivières, Marie Leneuf du Hérisson, venue, cette année, de Caën, en Normandie. Thomas Godefroy dit de Normanville fut brûlé par les sauvages en 1652. Jean-Paul Godefroy se maria avec M-Madeleine LeGardeur de Repentigny dont le père était de Thurry-Harcourt, en Normandie. Tous ces noms brillent avec éclat dans les annales canadiennes.

La descendance de Jean Godefroy de Lintot a été, jusque dans notre siècle, au premier rang parmi les Canadiens. Elle ne compte plus que deux branches, je crois, portant le nom de Godefroy de Tonnancour, un notaire et un marchand—ce dernier m'a fourni de précieux documents sur ses ancêtres.

Nous parlerons, dans un prochain article, des titres de noblesse de quelques autres familles.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Une leçon de physique (*suite et fin.*)—Huile calmant les flots.—L'amitié chez les oiseaux.

Les machines destinées à produire l'électricité sont ordinairement bassées sur la méthode par friction. L'ancienne machine consistait en une plaque circulaire en verre tournant entre deux coussins. L'électricité ainsi produite était dirigée sur un cylindre métallique appelé premier conducteur, au moyen de pointes métallique. La soie et le verre comme isolants, empêchaient l'électricité de s'échapper sur les objets voisins. Plus récemment, les machines électriques ont été construites sur le principe de l'induction tel qu'on le voit appliqué dans les électrophores. Elle sont connues sous le nom de machines de Holtz.

La cendensation de l'électricité est représentée dans la batterie de Leyde. C'est une bouteille garnie à l'intérieur et à l'extérieur, à partir d'une petite distance du sommet, avec une feuille d'étain ; dans le bouchon, il y a un bouton en cuivre relié à la feuille d'étain du dehors au moyen d'une chainette. Quand le bouton est chargé d'électricité positive venant de la machine, elle s'accumule sur la feuille d'étain intérieure, tandis qu'une quantité correspondante d'électricité négative se rassemble sur la feuille extérieure. Par ce moyen, une grande quantité d'électricité peut-être emmagasinée et retenue par la bouteille jusqu'à ce qu'elle soit déchargée par l'établissement de la correspondance entre les deux feuilles d'étain. L'électricité est retenue, non sur la feuille d'étain, mais sur la surface du verre. Ce fait est démontré au moyen d'un vase qui peut se démonter en plusieurs pièces quand il est chargé. Quoique les deux feuilles d'étain soient mises en contact quand on rassemble les pièces pour reformer le vase, on trouve que toute l'électricité est demeurée emmagasinée, et la décharge a lieu quand on met le bouton en communication avec la feuille d'étain extérieure. Tout le rôle de l'enveloppe métallique se réduit à ceci : établir une grande surface conductrice sur la surface totale du verre qui sert à emmagasiner l'électricité.

La décharge de l'électricité de la bouteille de Leyde, ou d'une batterie comprenant plusieurs bouteilles de Leyde en communication produit des résultats remarquables et variés. Ainsi l'étincelle qui en résulte traversera une mince plaque de verre ou de mince carton en y

produisant une brisure assez semblable à celle que produit parfois le tonnerre en fendillant un plafond, ou bien en passant au travers de pointes de métal, elle les portera à une température excessîvement forte au point de les vaporiser en donnant une lumière intence.

On estime que l'électricité traverse l'espace au taux de deux cent quatre-vingt-huit mille milles (288,000) par séconde. Je dis on avec intention, car malgré toutes les recherches qui ont été faites sur ce fluide mystérieux, les savants les plus autorisés n'ont pu jusqu'ici établir des données indiscutables, pas plus que les astronomes ne nous ont renseignés positivement sur les éternels mystères du monde céleste. En ce qui conserne l'électricité, nous pouvons constater les effets immédiats, nous pouvons aller jusqu'à la soumettre à notre volonté, à la captiver, en quelque sorte, quand nous l'apprécions sur terre, mais quel est celui d'entre nous qui prétendra sonder ce qui se passe au-dessus de nous quand les fureurs du ciel semblent se déchaîner sur nos têtes?

Franklin est le premier qui, il y a cent trente cinq ans, a démontré que l'éclair est tout simplement une décharge de l'électricité des nuages à la terre, et il conçut l'idée que, comme les pointes métalliques condensent l'électricité, l'accaparent et la déchargent tranquillement, si elles sont en communication continue avec des corps bons conducteurs, sans interruption, on pouvait, à l'aide d'une barre métalliques en pointe, surmontant un édifice, et communiquant avec un puits, preserver cet édifice des dangers des dangers des coups de tonnerre.

Le paratonnerre est aujourd'hui trop connu dans les villes et les campagnes pour qu'il soit nécessaire de m'étendre plus longuement sur ce sujet, Qu'il me suffice de dire que j'ai été heureux en m'y arrêtant de rendre témoignage à la mémoire de l'illustre Benjamin Franklin, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Cependant je vais ajouter quelques lignes sur la manière dont un paratonnerre doit être construit pour être bon.

Pour qu'il soit bien fait, il faut qu'il soit assez grand pour enlever la charge d'électricité ; il ne doit avoir aucune solution de continuité ; il doit être terminé au sommet par de nombreuses pointes, et être en communication en bas, avec le sol en dessous de la ligne des eaux, et enfin, l'extrémité du conducteur doit être entourée de fragments de fer enterrés dans de la terre humide.

Disons maintenant quelques mots sur l'électricité dynamique. Galvani découvrit, en expérimentant sur des grenouilles, que quand deux pièces de métal, comme le cuivre et le zinc, sont placées en contact avec des pattes de gronouilles et que leurs extrémités sont mise en communication, il se produit une espèce de mouvement nerveux dans les pattes. Cette découverte souleva parmi le monde savant, des discussions et des expérimentations considérables et comme résultat, Valta

perfectionna sa pile, la pile voltaïque, qui, d'abord consistait en rondelles de zinc, de papier humecté d'eau aciduléc et de cuivre placées alternativement et toujours dans le même ordre, les unes sur les autres, et en nombre plus ou moins grand suivant la puissance de la pile que l'on veut obtenir. Il fut reconnu que lorsque la rondelle supérieure qui sera de cuivre, est mise en communication à l'aide d'un fil métallique, avec la rondelle inférieuee, qui sera du zinc, le courant électrique est formé. Si la rondelle inférieure était de cuivre, celle du sommet devait nécessairement être de zinc. On comprit alors que l'électricité était produite par l'action de l'acide sulfurique délué contenu dans le papier sur le zinc, et bien mieux par des dissolvants plus actifs ou bien de l'eau, et le drap fut substitué au papier. Il fut établi que le zinc est l'élément positif et le cuivre, l'élément négatif, et il est d'usage de trouver dans toutes les batteries que le métal sur lequel on agit est positif tandis que le métal sur lequel on n'agit pas est négatif. On n'emploie, en pratique, qu'un seul métal comme élément positif, parcequ'il est le meilleur et le moins cher, c'est le zinc.

Une batterie galvanique est tout simplement une combinaison à l'aide de laquelle on produit cette action chimique, et le zinc est le métal sur lequel on agit. Voici quel est le principe de la batterie galvanique :

Si nous plongeons deux morceaux de métal tels que zinc et cuivre, dans un liquide tel que l'acide sulfurique contenu dans un vaissseau en verre et si ensuite on fait communiquer les deux métaux par des morceaux de fils métallique, un courant d'électricité s'établit, parceque le liquide est décomposé par le zinc. Il se forme du sulfate de zinc et de l'hydrogène est mis en liberté. Cet hydrogène libre tend à s'amasser sur la surface de l'élément négatif, le cuivre, et par ce moyen, celui-ci devient finalement polarisé par l'hydrogène. L'élément positif, le zinc, envoie toujours l'électricité positive à travers le liquide vers l'élément négatif, le cuivre. Si le zinc est employé partout pour un élément, l'autre élément peutse composer de différentes sortes de métaux suivant la commodité.

Une difficulté s'est bientôt révélée dans l'usage du zinc, par le fait qu'il s'établissait de faibles courants entre cet élément et les impuretés qu'il renfermait, ce qui causait une perte inutile de zinc.

Pour obvier à cet inconvénient, à cette action locale du fluide sur le zinc, on prit l'habitude de l'amalgamer. Ainsi fut réalisé un premier perfectionnement. Un autre amélioration qui suivit fut de prévenir le rassemblement de petites bulles d'hydrogène sur la surface du cuivre empêchant ainsi le liquide d'être en contact immédiat avec toute la surface du métal, c'est à dire de prévenir la polarisation du cuivre.

Pour arriver à ce second perfectionnement, on employa certaines substances qui absorbent l'hydrogène. La première de ces substances fut le sulfate de euivre en usage dans les batteries de Daniel, qui consiste en un vaisseau en cuivre contenant un cylindre poreux (porcelaine dégourdie) dans lequel on suspend une tige de zinc.

Dans ce cylindre, on met de l'acide sulfurique étendue d'eau, et dans le vase de cuivre, une solution de sulfate de cuivre. Dans la batterie,l'hydrogène mis en liberté décompose le sulface de cuivre, et il en résulte de l'acide sulfurique et du cuivre métallique qui se dépose sur le cuivre élémentaire.

La batterie de Grove consiste en un vaisseau de verre contenant un cylindre dégourdi entouré au dehors par une spirale en zinc amalgamé ; dans le cylindre, on suspend une tige de platine au lieu de cuivre. Le vaisseau est rempli d'acide sulfurique dilué, et le cylindre contient de l'acide azotique fort : ce dernier acide absorbe l'hydrogène mis en liberté par l'acide sulfurique et le zinc. Dans les batteries au bi-chromate de potasse, on emploie une dissolution de la bi-chromate de potasse dans l'acide sulfurique pour absorber l'hydrogène, et il se forme de l'acide chromique.

Ainsi, dans ces trois différentes battories, on emploie trois substances différentes pour absorber l'hydrogène libre : ce sont, le sulfate de cuivre, l'acide nitrique ou azotique, et le bi-chromate de potasse. Bunsen a proposé l'emploi du gaz carbonique au lieu du cuivre comme élément négatif, pour l'économie. Ainsi, la pile de Bunsen consiste en un cylindre de charbon, plongeant dans un vase qui contient de l'acide nitrique, et dans ce cylindre, il y en a une cellule de porcelaine dégourdie contenant de l'acide sulfurique dans lequel une tige de zinc est suspendue. Pour éviter l'emploi des vases poreux. la force de gravité a été mise en réquisition dans les piles à gravitation. C'est un cylindre de verre au fond duquel on place des plaques de cuivre ; sur ces plaques, on met des cristaux de sulfate de cuivre puis on remplit le vase avec de l'eau au haut de laquelle on suspend des plaques de zinc. L'eau est légèrement additionnée d'acide sulfurique pour faire partir la pile. Dès lors l'action commence. Ici, la gravitation tient les deux liquides séparés ; la solution du sulfate de cuivre en bas, et l'eau acidulée en haut. La batterie produit un courant constant et elle peut marcher trés longtemps. La pile Leclanche consiste en un vase poreux contenant du sel ammonique dans lequel on suspend une tige de zinc, et ce vase est entouré d'oxyde de manganèse pour dépolariser. Le charbon est plongé dans la solution de manganèse. Cette batterie est employée lorsque l'on veut obtenir un courant électrique instantané, comme dans les signaux pour dénoncer la présence de voleurs, cloches d'alarmes, etc. Dans la batterie plongeante, nne plaque de zinc

est suspendue entre deux plaques de charbon, et quand on veut la mettre en activité, ces pièces sont plongées dans le bi-chromate de potasse dissout dans un excès d'acide sulfurique.

Enfin la batterie galvauique est aujourd'hui remplacée par les machines dinamo-électriques.

Lorsqu'un fort courant électrique est envoyé le long d'un bon conducteur, il passe très facilement sans laisser de trace ; mais lorsque ce courant passe par un corps mauvais conducteur, il échauffe celui-ci. C'est sur ce fait que repose la lumière électrique incandescente. Un courant envoyé sur un bloc mince de charbon le chauffe au blanc et produit ainsi une lumiére blanche. C'est sur le même principe que repose la lumière arquée, pour laquelle l'air agit comme mauvais conducteur. Ici, deux blocs de charbon en pointe sont mis en contact par leurs pointes jusqu'à ce qu'un courant ait été envoyé en travers, puis les pointes sont graduellement séparées par un court espace. A cause de la résistance de l'air au passage de l'électricité d'une pointe à l'autre, celles-ci deviennent incandescentes; de petites particules de charbon incandescent se détachent et sont projetées dans l'air, ce qui produit un arc de lumière entre les pointes de charbon. La lumière arquée et la lumière incandescente forment les deux systémes actuellement connus dans l'éclairage électrique.

Lorsqu'un courant électrique passe au travers de certaines substances, il les décompose et c'est sur ce fait qu'est basée la galvanoplastie. Ainsi si l'on veut recouvrir un objet d'une couche de métal, ce métal est suspendu au pôle positif; alors faisant agir un courant électrique, le métal est décomposé et une couche se déposera sur la surface entière de l'objet suspendu au pôle négatif.

On peut mesurer la force d'un courant électrique au moyen de l'instrument appelé galvanomêtre. C'est une aiguille rolative autour de laquelle passe le courant.

Le télégraphe électrique est basé sur la production d'aimants temporaires au moyen d'un courant électrique passant à travers une bobine de fil métallique recouvrant une barre de fer doux. Tout système de télégraphe comprend en résumé : une batterie électrique, un fil conducteur, une pièce de fer doux entourée d'un fil métallique roulé enspirale en forme de bobine, un bouton pour ouvrir et ferme le cout rant et un indicateur. Morse divisait l'alphabet dont les lettres étaiens représentées par des points et des traits qui étaient représentés sur des bandes de papier par l'indicateur. Mais les opérateurs télégraphistes

ont bientôt reconnu qu'ils n'avaient pas besoin de voir les lettres sur ce papier, car l'oreille s'habitue facilement et rapidement à les reconnaître par le son produit par l'indicateur. De cette manière, le papier a été écarté, et à présent, on entend au lieu de voir les points et les traits à mesure que l'indicateur les frappe sur le récepteur.

***

Dans son "*Historia Ecclesiastica*" Bede le Vénérable moine, de Cantorbery, qui vécut de 672 à 735, rapporte le fait suivant : "Un prêtre ayant été envoyé vers Edwin, roi de Kent, pour lui demander sa fille en mariage pour le roi Owin et l'ayant obtenue, se prépara à l'emmener par mer. Avant de s'embarquer pour le retour, il vint trouver l'évêque de Cantorbéry et lui demanda sa bénédiction et le secours de ses prières. Celui-ci lui prédit qu'il serait assailli par des vents contraires et par une violente tempête, et il lui donna une cruche pleine d'huile avec recommandation de la jeter à la mer au moment du danger. Tout arriva ainsi que le saint Evêque l'avait prédit, et comme le navire se trouvait dans un péril imminent, le prêtre se ressouvint de sa prédication et de sa recommandation ; il prit la cruche et la jeta dans les flots. Or cela ayant été accompli, la mer se calma aussitôt, les vents cessèrent de souffler avec violence, le ciel s'éclaircit, le soleil reparut, et le navire continua paisiblement sa route et arriva au port après une heureuse traversée."

Il est a noter qu'en cette occasion, non seulement l'huile calma la mer, mais encore que le temps changea et que le soleil reparut. On cite d'autres faits nombrenx dans lesquels on attribue le salut de vaisseaux en danger à l'huile qu'on avait versée sur les vagues en furie.

Le 8 octobre 1880, un petit bâtiment de trois tonneaux partit de Montevideo pour Naples. Cet audacieux voyage n'était pas entrepris dans un esprit de bravade, mais bien dans le but de reconnaître l'effet d'une faible quantité d'huile sur la mer soulevée. L'huile destinée aux expériences était renfermée dans de petites outres en forme de bouteilles d'une contenance d'un demi-gallon chaque. Quand il était nécessaire de s'arrêter par un gros temps, on lançait une grande outre pardessus bord. Cet appareil servait comme d'ancre flottante et maintenait l'embarcation nez au vent. Alors on jetait deux petites outres à la mer, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière, après avoir pratiqué une faible ouverture par laquelle l'huile devait s'échapper lentement. Quoique l'huile ne reduisît pas le volume des vagues, on constata qu'elle les rendait relativement inoffensives en les empêchant de se briser.

Le 4 février 1884, le voilier Jan Mayen quittait Dundée pour Saint-Jean. Il eut a subir une grosse tempête pendant laquelle l'habitacle

fut fraccassé, les compas dispersés et une partie du parapet emportée, et finalement, il fut jeté sur son arrière. En dernier ressort, pour sauver le navire, le capitaine songea à l'épreuve de l'huile : trois sacs remplis de calfatage saturé d'huile furent suspendus aux trois mats de manière à ce qu'ils plongeassent dans l'eau. Bientôt les lames se calmèrent et cessèrent de se briser contre le vaisseau qui se redressa. L'huile continua son bon effet jusqu'au lendemain matin alors que la mer s'était considérablement apaisée.

Le 26 janvier de la même année, le Lauderdale allant de Junin à Hambourg rencontra une grosse mer, et bientôt, il commença à faire eau. Le lendemain matin, le capitaine du Media envoya une embarcation pour le secourir, mais une lame la renversa et ceux qui la montaient périrent. Si cette embarcation eût pu approcher un peu plus du Lauderdale, elle eût rencontré une mer relativement calme, car du bord de ceui-ci, on envoyait de l'huile à la mer au moyen d'un tuyau, et cette manœuvre avait singulièrement affecté l'eau tout au tour. Dans la matinée suivante, l'équipage du Lauderdale put se rendre à bord du Media avec sa propre chaloupe. On fit ainsi paisiblement trois voyages pendant chacun desquels on employa environ cinq gallons d'huile coulant à la mer en un filet de la grosseur d'un crayon, ce qui calmait les vagues et les empêchait de se briser contre l'embarcation.

En janvier 1884, on a fait de curieuses expériences à Folkston Harbor, en Angleterre, afin de constater si l'on pourrait au besoin faire un emploi systématique et efficace de l'huile pour calmer les vagues soulevées par la tempête. Un tuyau en plomb d'un pouce et quart de diamêtre et de quelques centaines de pieds de longueur fut conduit dans l'eau, en partant du quai du chemin de fer du Sud-Est ; sur ce tuyau , à des intervalles de cent pieds, étaient soudés d'autres tuyaux plus minces s'élevant verdicalement de dix-huit pouces et terminés par une espèce de pomme d'arrosoir en cuivre. Le tuyau principal était en communication avec uue pompe placées sur le quai. Au moyen de la pompe, on envoyait dans le gros tuyau un jet d'huile qui était lancé avec force dans toutes les directions par les petits tuyaux. Dans l'expérience que l'on fit ce jour là, on employa cent gallons d'huile de loup marin.

L'endroit choisi figure un vaste basin fermé à gauche par des roches escarpés, à droite par la jetée, au fond par le quai sur lequel se trouvait la pompe. En avant, le basin s'ouvre sur la pleine mer.

On avait tout naturellement choisi un jour pendant lequel la mer était très agitée. Beintôt il se produisit une vaste surface calme mollement ondulée, sur les bords de laquelle les vagues agitées s'arrêtaient, et au milieu, une chaloupe naviguait paisiblement. Le contraste de la

mer avant et après l'appiication du procédé était vraiment salsissant. Avant l'opération, les vagues s'élançaient avec furie en mugissant, s'entre choquaient, s'élevaient comme des montagnes mouvantes et venaient se briser contre le rivage. Le marin le plus hardi n'aurait certainement pas osé s'y aventurer avec une embarcation. Dès qu'on eut commencé à lancer l'huile, on vit la même mer rouler doucement des vagues inoffensives sur laquelle voguait en sureté un frèle esquif. Mais au dela de cette étendue d'eau apaisée, venaient se briser des lames furieuses qui s'élevaient comme des murs, paraissant lutter avec plus de rage contre ce nouvel obstacle qui se jouaient de leur fureur, et s'abîmaient dans leur impuissance à le vaincre, pour se renouveler toujours avec le même insuccès.

Ceci n'est-il pas la vraie reproduction du fait constaté par le moine anglais il y a environ douze siècles ?

* *
*

On cite nombre d'exemples de l'attachement de deux oiseaux l'un pour l'autre, quoique n'étant pas de la même espèce. En voici un qui me parait bien touchant. Quelques personnes étaient assises sur la terrace d'un hôtel dans une ville d'eau, lorsqu'une grive s'abattit à peu de distance et attira leur attention par ses mouvements et ses cris qui semblaient avoir un but que l'on ne pouvait deviner ; c'était comme l'appel du petit pour sa pitance ; il ouvrait le bec, poussait des espèces de gémissements d'angoisses, et en même temps ses aîles étaient agitées d'un tremblement fiévreux ; et pourtant ce n'était pas un jeune. En ce moment, un autre oiseau, un merle, rejoignit le premier, lui apportant un ver qu'il lui mit dans le bec. Cette manœuvre se renouvela jusqu'à ce que la grive parût repue, et alors, les deux oiseaux prirent leur vol ensemble et disparurent. Les personnes présentes avaient pu constater que la grive était aveugle. On en conclut que non seulement les deux petits oiseaux se connaissaient, mais encore que le pauvre aveugle avait trouvé dans le merle un aide et un ami fidèle.

Voici un autre exemple d'autant plus intéressant que les deux oiseaux sont séparés par une énorme différence de taille. Une dinde venait d'avoir sa couvée éclose dans une camp en même temps qu'une caille dont la famille comptait huit petits membres. La caille ayant été tuée, ses petits se réfugièrent dans le nid de la dinde qui les adopta, et les deux familles vivant heureusement ensemble, n'en formèrent plus qu'une à laquelle la mère prodigua également ses soins. C'est bien le cas de dire que la sollicitude de la Providence s'étend sur tous les êtres, et que la vraie charité et la bienfaisance sont plutôt instinctives que raisonnées.

OCTAVE CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

Quoique nous soyons à une époque de l'année où la politique n'offre généralement pas grand intérêt dans le monde entier; quoique les parlements soient en vacances, il y a cependant dans presque tous les pays, aussi bien de ce côté de l'Océan que de l'autre, certaines questions brûlantes qui s'agitent et contribuent, par leur importance, à entretenir le sentiment de malaise qui règne un peu partout.

Dans deux grands pays du vieux Continent, nous sommes à la veille d'une période électorale; des élections générales qui vont se faire dans chacun d'eux dépendra la solution de questions de la plus haute importance.

Pour la France, il s'agit de savoir si elle veut continuer à se laisser gouverner par la bande de médiocres républicains qui ont froissé les convictions les plus chères d'une grande partie de la nation, amené le déficit dans ses finances et asservi chez elle ce qui constitue les plus belles libertés d'un grand peuple.

En Angleterre, c'est la question du pouvoir qui se débat entre les deux grands partis qui se partagent notre métropole.

Aussi voyons-nous persister la stagnation du commerce et de l'industrie dont se plaint le monde des affaires.

***

Au Canada, nous n'avons pas d'élections générales en perspective, mais la liquidation des tristes événements du Nord-Ouest préoccupe à juste titre l'opinion publique, surtout dans les parties françaises de la Puissance.

Le mois dernier, nous avons annoncé la condamnation à mort de Louis Riel.

A la première nouvelle de ce dénouement tragique et injuste du drame du Nord-Ouest, un cri d'indignation s'est élevé d'un bout à l'autre de la Province de Québec. Les Canadiens-Français ne se sont pas demandés si le tribunal qui avait condamné Riel était oui ou non légalement constitué, ils n'ont pas voulu non plus justifier la révolte des métis, mais ils demandent que Riel, considéré par tous les esprits impartiaux comme atteint d'aliénation mentale, ne soit pas exécuté, parceque la peine de mort en matière politique est abolie chez tous les

peuples civilisés et avant tout parcequ'on ne met pas à mort un homme qui ne peut être considéré comme responsable, puisqu'il est fou.

A Montréal, à Québec et dans les principales villes de la province on a organisé des assemblées publiques et on a voté des résolutions protestant contre la condamnation et demandant grâce.

L'agitation constitutionnelle s'est étendue même au-delà de nos frontières. Tous les groupes canadiens-français des Etats-Unis ont envoyé des protestations. Quelques-uns accusent ouvertement le gouvernement canadien d'injustice, d'autres demandent l'extradition du prisonnier en sa qualité de citoyen américain. Le mouvement se propage maintenant, même de l'autre coté de l'Atlantique ; en effet, nous apprenons qu'une société philanthropique anglaise vient d'envoyer au gouvernement d'Ottawa une requête demandant la grâce de Riel.

Cette manifestation de la volonté de tout un peuple, cette prière universelle demandant la grâce d'un homme, réclamant la justice aussi bien que la clémence, ne peut manquer d'être écoutée ; feindre de l'ignorer serait presqu'un crime.

La question du procès de Riel, et de sa plus ou moins grande culpabilité a déjà été traitée à tous les points de vue. Nous n'en parlerons donc pas. Mais nous sommes convaincu que les autorités cèderont devant le vœu populaire et que Riel sera, sinon mis en liberté, au moins sauvé de l'échafaud.

Nous avons eu à la fin de ce mois, pour nous distraire des tristes préoccupations que donnent les affaires du Nord-Ouest à tous les bons patriotes, un spectacle bien fait pour réjouir nos cœurs de Français : nous voulons parler du premier voyage du paquebot le *Damara* et des visiteurs qu'il nous a amenés.

L'inauguration d'une ligne directe de paquebots entre le Havre et un port de la Puissance et l'arrivée de la délégation Française à Halifax, à Québec et enfin à Montréal ont consacré la reprise des relations depuis si longtemps interrompues entre la France notre mère-patrie et le Canada.

Comme quelqu'un l'a dit dans un des nombreux discours qui ont été prononcés en cette circonstance, cent ans après que le dernier soldat de la France avait quitté les bords du Saint-Laurent, les yeux des Canadiens étaient encore fixés sur l'horizon du côté de l'Océan pour tâcher de voir si ceux qui étaient partis n'allaient pas revenir ; nous pouvons dire aujourd'hui qu'ils sont de retour, et, si nous en croyons toutes les assurances qui nous ont été données, les relations reprises ne seront plus interrompues.

Parmi les visiteurs qui nous sont venus, il y a des représentants du clergé, de la magistrature, de l'industrie, du commerce et de la presse ; nous espérons qu'ils rapporteront de leur voyage tous les éléments

nécessaires pour bien faire connaître, en France, le Canada et le concours que leur grand pays peut nous donner en nous prêtant ses capitaux et en nous envoyant des colons.

La conclusion d'un traité de commerce serait le plus beau couronnement de leur excursion, s'il pouvait être signé à la suite des efforts que ceux d'entre eux qui ont accès auprès des gouvernants français nous ont promis de faire et qu'ils feront, nous n'en doutons pas. Sans entrer dans le détail de la question, nous dirons qu'au moment où on travaille et où on arrive à abaisser les barrières que la grande distance de l'Océan à franchir met entre les deux pays, il serait bien fâcheux de laisser subsister les obstacles que des tarifs douaniers trop élevés mettent aux rapports commerciaux.

Toujours est-il que nos hôtes ont été reçus avec la plus grande cordialité ; nous espérons qu'ils conserveront de leur voyage un agréable souvenir.

***

L'époque des vacances est celle que choisissent généralement nos compatriotes des Etats-Unis pour tenir leurs Conventions Nationales.

La huitième Convention des Canadiens-français de l'Etat de New-York s'est tenue à Rochester le 17 août ; les délégués ont reçu dans la ville américaine le plus cordial accueil. Le maire et les chevaliers de St-Jean-Baptiste, en brillants uniformes, sont venus leur souhaiter la bienvenue à la gare.

De magnifiques discours ont été prononcés par Mgr MacQuaid, évêque de la ville, et par Mgr Jamot, de Peterboro, Ontario. Les séances ont été fort intéressantes, et il est impossible de nier les excellents résultats que de semblables réunions pourront avoir pour l'avenir de la cause canadienne-française aux Etats-Unis.

Plusieurs conventions des autres Etats sont annoncées pour le mois de septembre.

***

L'allocution prononcée par Sa Sainteté Léon XIII, au dernier consistoire, est très courte mais elle contient quelques passages d'une grande importance.

C'est un éclatant démenti infligé à tous ceux qui ont osé supposer, au St. Père, des intentions que le chef de l'Eglise n'aura jamais, ne peut jamais avoir.

Le Pape s'est plaint de l'hostilité des gouvernements de la France et de l'Allemagne, des entraves qu'ils mettaient à l'action de l'Eglise, et cela, malgré l'attitude toujours conciliante du St. Siège ; il a protesté ontre les injures et les humiliations que les Piémontais usurpateurs font

subir au successeur de St. Pierre, non-seulement en sa qualité de souverain temporel, mais même comme chef de l'Eglise. Dans la capitale du monde chrétien,on vient de défendre que les honneurs d'usage soient rendus au St Viatique lorsqu'il passe dans les rues. Les Turcs eux-mêmes à Constantinople n'agissent pas avec une telle brutalité. Evidemment, le gouvernement Italien espère, par les menées les plus basses et les plus perfides, chasser le Pape de son palais après s'être emparé de sa capitale, mais il compte sans la chrétienté entière ; il oublie que le chef de l'Eglise peut, d'un seul mot, rallier autour de lui tout ce que l'Univers a de plus noble et de plus brave pour défendre ses droits et chasser les usurpateurs.

Pendant que nous parlons de ce qui se passe au Vatican nous dirons que la Rome pontificale a donné dernièrement un spectacle bien fait pour montrer la grandeur, la majesté et l'universalité de l'Eglise. Le même jour, dans l'église Ste Agathe des Goths, Mgr Moran, d'Australie, a sacré Mgr Walsh archevêque de Dublin, Mgr Gravel évêque de Nicolet, et Mgr Logaro évêque de l'Afrique Centrale. Des représentants de toutes les parties du monde priaient douc aux pieds du même autel. Le Canada, l'Irlande, l'Australie et l'Afrique Centrale se trouvaient là unis dans une même foi. C'est ainsi que l'Eglise met en pratiquel'*Egalité et la Fraternité.*

***

La question afghane, qui a éveillé tant d'inquiétudes au printemps, peut être considérée comme ayant reçu une solution tout au moins provisoire; l'Afghanistan restera en possession de Zulficar et la Russie occupera définitivement Maruchak.

Tel a été le résultat des longues négociations des deux diplomaties russe et anglaise ; en somme Lord Salisbury n'a fait que continuer sur ce point l'œuvre commencée par M. Gladstone.

Du reste, toute la politique du ministère tory semble inspirée par le programme du gouvernement déchu. Comment pourrait-on s'en étonner? Le gouvernement conservateur est peut-être un gouvernement fort, mais il a les mains liées.

Le bizarre incident parlementaire auquel il doit le pouvoir n'a pas changé la majorité dans le parlement, et il a fallu qu'une sorte de compromis tacite intervint entre les chefs des deux grands groupes politiques, pour que la majorité Whig qui existait incontestablement, malgré la chute du ministère de M. Gladstone, se décidât à ne pas essayer de renverser le cabinet de lord Salisbury jusqu'aux élections générales ; pour obtenir la conclusion de cet accord, le chef tory a dû en quelque sorte aliéner son indépendance.

Le discours qu'il a prononcé à la Chambre des Lords un peu avant la clôture de la session ne le prouve-t-il pas?

Aussi, il a déclaré que, loin de vouloir retarder la date des élections générales, son plus grand désir était de faire à bref délai appel au pays librement consulté. Il a tenu en somme le langage d'un chef de gouvernement qui se sent dénué d'autorité, de force et de prestige.

Comment veut-on que, dans des conditions pareilles, un homme d'Etat soit entreprenaut, audacieux, belliqueux ?

La politique égyptienne de l'Angleterre se ressent aussi de cette faiblesse d'origine ; dans les discours que les membres du nouveau ministère ont prononcés, dans le discours-programme même de Lord Salisbury, on ne voit aucune trace de l'adoption d'une ligne de conduite bien nette et bien franche sur ces deux questions du Soudan et de l'avenir politique de l'Egypte qui ont déjà passé par tant de phases et fait échanger tant de protocoles.

En ce qui concerne l'Irlande, nous nous trouvons en présence des mêmes hésitations ; il a bien été dit qu'aucune mesure nouvelle d'exception ne serait réclamée ; on a même, croyons-nous, adouci sur quelques points les lois de coercition, en ne renouvelant pas certaines mesures dont la force exécutoire était arrivée à expiration ; mais ce n'est là qu'une solution négative ; l'Angleterre est en présence des réclamations sans cesse renouvelées du parti Irlandais, et il faudra bien qu'après les élections générales on s'explique encore une fois (sera-ce la bonne ?) sur le régime de cette malheureuse île qui semble vouée à toutes les vicissitudes des pays qui n'ont pas d'indépendance.

M. Parnell, qui tout d'abord semblait vouloir se contenter des concessions que lui firent les conservateurs à leur élévation au pouvoir, demande maintenant le *Home Rule*. L'Irlande, dit-il, veut se gouverner elle-même ; elle ne peut prospérer si elle n'est pas gouvernée par une assemblée nationale elective ; alors seulement, elle sera en état de faire cesser les exactions de l'Angleterre.

L'Irlande peut-elle espérer que l'heure de ses libertés politiques sonnera en 1886 ?.....

Quant aux élections qui restent fixées au mois de novembre, bien habile serait celui qui pourrait en prédire le résultat avec certitude ; c'est le secret des urnes et on sait qu'elles ménagent quelquefois de bien grandes surprises à ceux qui les consultent ; il faut bien compter aussi avec les éléments nouveaux qui vont s'introduire dans le corps électoral, par l'adjonction de deux millions de votants qui n'ont encore jamais pris part à l'élection de la Chambre des Communes, et que la nouvelle loi adoptée cette année a faits électeurs.

***

En France, les questions que le suffrage universel va avoir à résoudre ne sont pas moins graves pour l'avenir du pays, de sa politique étrangère, de ses libertés et de ses finances.

La chambre qui était sortie des élections de 1881 est partie le 6 août pour ne plus revenir. La majorité qui la composait ne prenait plus, depuis quelques mois déjà, qu'une part incomplète à la marche des affaires publiques ; toute son activité était concentrée sur la période électorale qui va s'ouvrir et transformer la France en une vaste arène ouverte à toutes les compétitions.

Le moment n'est pas encore venu de juger définitivement ce parlement, dont les membres sollicitent presque tous le renouvellement de leur mandat ; mais qu'il nous soit permis de résumer en quelques mots son œuvre, telle que nous l'apprécions.

D'abord, en moins de quatre ans, les hommes de la majorité ont usé six ministères, ce qui donne aux cabinets qui se sont succédé depuis la fin de l'année 1881 une moyenne d'existence et de durée de 9 mois.

Mais en réalité, les crises ministérielles et les changements de ministres ont eu lieu, à l'origine de la législature qui vient de disparaître, avec une fréquence et une précipitation qui touchaient à l'affolement. En novembre 1881, on renversait le ministère Ferry ; à la fin de janvier 1882, on renversait le ministère Gambetta ; en août 1882, on renversait le ministère Freycinet ; en février 1883, on renversait le ministère Duclerc. Cela fait quatre ministères usés en dix-huit mois.

Après ces mouvements désordonnés et ces soubresauts ataxiques, la Chambre est entrée dans une phase de profonde impuissance ; elle s'est livrée pieds et poings liés à M. Ferry et l'a subi pendant plus de deux ans. Puis, dans une heure de panique, elle l'a jeté par terre, et c'est un ministère Brisson qui présidera aux élections générales. En sorte que la Chambre de 1881 a épuisé tous les genres de fautes et de responsabilités, en brisant d'abord les ministères, comme un enfant brise ses jouets, puis en se résignant, de guerre lasse, à une sorte de dictature ministérielle qui s'est signalée par les entreprises les plus inconsidérées et les plus irréparables.

Aussi, qu'a-t-elle fait, cette Chambre? A quelles mesures a-t-elle attaché son nom ? Son œuvre se résume en un seul mot : le mal. Elle a tout sacrifié à elle-même, aux plus basses cupidités, aux plus monstrueuses convoitises ; quant aux intérêts généraux du pays, elle n'en a jamais eu le moindre souci. Ou plutôt, avec une candeur ou une audace sans précédents, elle a perpétuellement confondu ses propres intérêts avec ceux de la nation, et elle s'est imaginée qu'elle servait suffisamment les seconds en ne s'appliquant qu'aux premiers.

Voilà les hauts faits de la Chambre de 1881, à l'intérieur, sans parler des déficits qui écrasent nos budgets ; A l'extérieur, c'est bien pis encore. Elle a forcé le gouvernement de la République à abandonner l'Egypte, et elle s'est lancée trois ou quatre mois après dans l'expédition du Tonkin. Une chambre qui laisse à son passif deux fautes aussi colossales devrait tomber sous le discrédit.

C'est ce qu'ont compris les membres du comité électoral catholique qui adjurent, dans leur manifeste, les électeurs "d'exclure des conseils du pays des hommes qui sont les artisans de sa ruine.". Et plus loin le manifeste ajoute :

" Ils (les hommes de la majorité) ont traité le catholicisme en ennemi, expulsé les religieux de leurs demeures et les sœurs de charité de l'asile des malheureux, interdit au culte la rue ouverte aux mascarades, jeté l'image du Christ hors de l'école et du cimetière. Ils ont banni Dieu de l'enseignement officiel, et cherchent à imposer à tous cet enseignement athée. Ils veulent chasser Dieu de l'âme du peuple, comme ils l'ont chassé de la Constiution et des lois.

" La persécution se poursuit ; chaque jour, de nouvelles écoles chrétiennes se ferment. Hier encore, l'église dédiée à la patronne de Paris était profanée.

" Demain, s'ils restent les maîtres, ils imposeront le service militaire aux séminaristes pour empêcher le recrutement du clergé. Demain la suppression du budget des cultes viendra compléter l'œuvre de spoliation commencée déjà par de misérables réductions. S'ils ont attendu, c'est qu'ils ont peur de vous, et, aussi qu'il entre dans leur plan d'affaiblir l'Eglise avant de la dépouiller.

" Electeurs catholiques, sachez-le bien, voilà ce que les élections prochaines peuvent réparer ou aggraver.

" Donc, le devoir est clair, l'obligation est impérieuse :

" Chassez du Parlement les ennemis de toute loi et de tout droit.

" Votez pour des hommes qui soient résolus à défendre, sans compromission et sans faiblesse, les droits imprescriptibles de l'Eglise et ses libertés nécessaires, notamment la liberté d'association religieuse et celle de l'enseignement à tous les dégrés".

Cet appel au bas duquel nous lisons la signature des chefs du parti monarchiste et catholique en France sera-t-il entendu ? nous l'espérons, car après la grandeur du Canada, rien ne peut nous être plus à cœur que de voir la France, grande et respectée, garder dans le monde la place à laquelle son glorieux passé lui donne droit. Toujours est-il que nous attendrons avec la plus grande anxiété la décision du suffrage universel, car nous sentons que dans les élections qui vont avoir lieu, il y va peut-être de l'avenir pour de longues années de ce pays qui nous est si cher.

***

Si la place ne nous était pas mesurée, nous aurions à continuer cette revue de la politique dans les pays Européens ; nous parlerions de la malheureuse Espagne qui continue à être dévastée par le fléau du choléra ; nous chercherions à pénétrer le secret de l'entrevue qui vient d'avoir lieu entre les deux empereurs d'Autriche et de Russie à

Kremsier ; nous tâcherions d'élucider le but du voyage que le Comte Kalnoky a fait à Varzin, quelques jours avant l'entrevue impériale, pour rendre visite à M. de Bismarck et conférer avec lui. Nous n'oublierions pas non plus d'exposer la politique asiatique de la Russie dont l'empereur doit, au printemps prochain, ceindre à Samarcande la couronne de Tamerlan et de Gengis-Khan ; qu'il nous suffise aujourd'hui de citer tous ces faits pour mémoire ! Ce sera assez pour montrer à nos lecteurs que les diplomates ont, à la fin de cette année, un vaste champ pour exercer leurs talents et leur active perspicacité !

RENÉ DE JOLY

P.S.—Au moment de livrer notre chronique à l'impression, nous apprenons par les dernières dépêches d'Europe la nouvelle d'un conflit sérieux entre l'Espagne et l'Allemagne. Le bruit courait il y a déjà quelque temps de l'occupation des iles Carolines en Océanie par l'escadre allemande du Pacifique, cette occupation est confirmée par un télégramme reçu à Madrid : Une canonière faisant partie de la marine de l'empire d'Allemagne a débarqué dans l'ile de Yap le soir du 24 Août ses compagnies de fusiliers et le drapeau impérial a été hissé.

Les Iles Carolines qu'on appelle aussi les Nouvelles Philippines sont, depuis 1853, considérées par le gouvernement espagnol, comme une dépendance de sa grande possession des Iles Philippines ; en 1883 un vaisseau de guerre est allé prendre possession, au nom du roi Alphonse, de l'Archipel tout entier et cette année un crédit spécial est inscrit au budget colonial pour établir un gouvernement militaire dans la plus importante des iles qui font l'objet du litige.

Le vieil orgueil castillan s'est révolté au reçu de la nouvelle de cet attentat à des droits considérés comme imprescriptibles ; l'émotion populaire est à son comble dans la capitale de l'Espagne, des démonstrations tumultueuses ont eu lieu dans la rue, un incident déplorable s'est produit, l'hôtel de la légation allemande a été attaqué par une bande de furieux qui ont mis le feu à l'écusson impérial placé au-dessus de la porte.

Pendant ce temps, le gouvernement adresse à l'Allemagne une énergique protestation, la presse dans toute la péninsule jette feu et flammes ; le conseil des ministres s'assemble sous la présidence du roi Alphonse revenu tout exprès de la Granja ; ses dernières délibérations auraient abouti à l'envoi d'un ultimatum à l'Allemagne.

Les faits en sont là, toujours est-il que la situation est considérée comme très-grave, quelques-uns vont même déjà jusqu'à dire que le roi aura à choisir entre une révolution ou l'obéissance aux exigences du parti de la guerre. Voilà certes de bien grosses éventualités, mais il faut espérer que, grâce à un arbitrage ou à toute autre solution satisfaisante à l'honneur de l'Espagne, ce beau pays qui a déjà passé par des alternatives inouies de grandeur et d'infortune pourra cette fois du moins éviter les horreurs de la guerre.

R. de J.

LIVADIA [1]

X

Le lendemain matin, au point du jour, Louis fit porter à sa femme la lettre de la marquise qui lui annonçait la maladie d'Ivan. Livadia sortant péniblement d'un sommeil troublé, lut deux fois le papier comme si elle ne pouvait le comprendre ; puis une émotion violente la secoua tout entière et un flot de larmes s'échappa de ses yeux. Elle s'habilla à la hâte et entra dans la chambre de Louis qui faisait ses préparatifs de départ :

—Louis, dit-elle, nous partons à quelle heure?

—Le premier train est à huit heures.

—C'est bien, je serai prête.

Elle ajouta avec une sorte de crainte :

—Est-ce que vous savez depuis hier qu'il est malade?

—J'ai trouvé la lettre cette nuit, après la soirée..... Vous n'étiez pas encore montée.....

Livadia se retourna d'un geste brusque et s'achemina vers son appartement. Il ne se dirent rien de plus, et chacun se prépara rapidement au départ.

A huit heures, le train qui partait pour la France emmenait le marquis et la marquise d'Ardennes. Livadia était plus pâle que de coutume, en proie à un trouble profond. En quelques heures, elle avait appris la maladie de son fils et l'arrestation de Wladimir. Le comte Nelsor et Pardine, craignant d'être compromis à cause de leurs relations avec Warousof, étaient partis le matin même sans dire où ils allaient, en promettant à la jeune femme d'envoyer plus tard leur adresse.

Livadia sentait s'écrouler tous les rêves auxquels elle s'était imprudemment livrée. Waldimir s'était révélé à elle comme un simple conspirateur, à bout de ressources et de protections. A trois époques de sa vie, elle l'avait rencontré sur son chemin les mains pleines de pro-

(1) Du *Correspondant.*

messes trompeuses et de dangereuses séductions. En Russie, c'était son violent et sombre amour auquel elle avait dû se soustraire ; à Langelle, il était venu, comme le génie du mal, réveiller les ardeurs et les luttes de son imagination troublée ; en Italie enfin, il venait d'essayer une dernière tentative, en faisant appel au puissant orgueil de Livadia. Elle mesurait maintenant le danger. Elle avait vu s'abîmer dans le meurtre et la révolte les plans de hautes réformes et de vraie civilisation qu'elle avait formés par son pays.

Enfin, au milieu de ces ruines, dominait une angoisse cruelle, la madie du petit Ivan et la chère vie qui y était suspendue. Et malgré elle ses yeux se tournaient furtivement vers Louis, comme pour y chercher un écho à son émotion ; mais ses lèvres restaient muettes ; depuis ce rendez-vous de la veille, Livadia se sentait à l'égard de Louis des timidités inconnues.

D'ailleurs, il était sombre et froid ; un pli qui ne lui était pas habituel creusait son front, il semblait concentré en lui-même et oublieux de la présence de sa femme. Plus elle le trouvait silencieux et glacé, plus elle se troublait douloureusement. Les larmes montaient à ses yeux, et son beau visage se creusait sous les profondes étreintes de la souffrance.

Le jour se passa ainsi, puis la nuit suivante. Que de fantômes ne vit-elle point s'allonger sous ses yeux pendant ces longues heures de ténèbres, au bercement monotone du wagon, un sourd gémissement de rails. Tantôt c'était son enfant qui lui tendait les bras, tantôt Wladimir furieux et enchaîné, puis une douce et tranquille apparition, celle de la marquise qui priait pour Ivan. Alors elle pensait de nouveau à son mari qui devait souffrir dans sa tendresse passionnée pour son fils ; elle s'étonnait de le trouver si calme, si fort contre la douleur ; et repassant en son esprit toutes les scènes de leur vie conjugale, elle se rappelait combien de fois elle l'avait offensée et avec quel tranquille et patient courage il avait supporté tous ces chagrins. Elle était toute étonnée de découvrir tant d'énergie morale chez celui qu'elle avait cru si faible, et se sentant défaillir, elle, la fière Livadia, elle admirait celui qui ne succombait pas sous l'épreuve. Enfin le jour parut, les songes s'envolèrent, les fantômes rentrèrent dans l'oubli, et le train s'arrêta à Saint-Ernigout.

La voiture les attendait, le vieux cocher avait l'air triste :

—Comment va l'enfant ? lui cria Louis.

—Toujours de même, monsieur le marquis, répondit-il en hochant la tête.

Et le brave homme, comprenant la hâte qu'ils avaient d'arriver, pressa les chevaux jusqu'à Langèle.

La chambre du petit Ivan était bien gardée : d'un côté, sœur

Marthe, dont l'œil vigilant et exercé ne quittait guère ses malades ; de l'autre, la marquise, dont le dévouement habituel s'augmentait de la tendresse d'une grand'mère. Quand Livadia aperçut son fils si pâle et si abattu, elle ne fut pas maîtresse de son émotion ; ses larmes jaillirent et. se jetant sur le berceau, elle couvrit de baisers les mains et le visage de l'enfant. Ce fut la douce sœur Marthe qui la ramena à des sentiments moins violents :

—Madame la marquise, dit-elle, il faut beaucoup de calme pour le petit malade, le docteur a recommandé de ne point l'agiter.

La jeune femme se releva, et sentant la sagesse de cette observation, elle essuya courageusement ses larmes et répondit :

—Soignez-le, ma sœur, comme vous l'avez fait jusqu'à présent. J'apprendrai en vous regardant faire.

Puis elle se mit à interroger la marquise sur les débuts du mal, s'informant des moindres détails, absorbant toutes les forces de son être dans cette unique pensée : la maladie de son fils. Louis était grave et contenu en lui-même ; après avoir embrassé sa mère, il était allé s'asseoir dans un angle de la chambre, les yeux fixés sur l'enfant. Mais l'ardente nature de Livadia ne pouvait se plier à cette inaction mélancolique, elle se mit à parcourir la chambre, en tous les sens. Quelque temps après le médecin entra. C'était un vieil ami de la famille. Il avait assisté la marquise à la naissance de Louis, il avait vu mourir le marquis, enfin il avait reçu dans ses bras le petit Ivan lui-même. Sa science n'était-elle point à la hauteur de toutes les découvertes modernes, et en fait d'hygiène et de remèdes nouveaux, il en était encore à l'avant-dernier changement ; mais son dévouement affectueux à ses malades et sa vieille expérience de praticien suppléaient amplement à ce qui lui manquait. Il avait lu un peu moins d'ouvrages allemands que ses éminents confrères des grandes villes, mais il avait un coup d'œil tout aussi sûr et ce vieil esprit français, observateur et pénétrant, qui saisit rapidement un indice, et est, en fait de diagnostic, d'une si précieuse application. Dès la porte, son regard se fixa sur l'enfant, et un léger sourire releva le coin de ses lèvres :

—Voilà un petit homme qui est mieux, dit-il, de sa voix claire et scandée, c'est un petit Français de bonne race, et avec un pareil sang dans les veines, il ne faut jamais désespérer de rien.

Puis, saluant la marquise et la jeune femme, il prit la main que lui tendait Louis et la pressa fortement, tout en s'inclinant devant la cornette de sœur Marthe.

Sa présence, ses paroles d'espoir avaient répandu comme une atmosphère nouvelle dans cette chambre attristée. Livadia respirait plus librement. Debout, près du docteur, elle suivait, de son beau regard profond, les moindres mouvements du vieux médecin qui palpait et

auscultait le petit avec cette sûreté et cette rapidité de mouvements que donne une habitude consommée. Sœur Marthe rajustait les draps, gonflait les oreilles et complétait les arrangements du docteur ; c'était merveille de les voir s'entendre sans se parler.

—Allons, dit-il tout à coup en se rasseyant brusquement, au pied du lit, dans le fauteuil que toute bonne garde-malade ne manque pas de préparer à cet effet, décidément il est mieux ; sa forte constitution résiste bien au mal.

Il donna quelques conseils, signa une nouvelle prescription, et se retira rapidement, pressé par le nombre de ses clients et la longueur de ses courses champêtres.

Dans la cour, des paysans attendaient sa réponse ; ils venaient ainsi chaque matin, les uns ou les autres, savoir des nouvelles de leur petit maître et manifester leur profond attachement au château. Livadia se pencha à la fenêtre, elle les vit entourer le vieux docteur à sa sortie :

—Courage, leur répondit-il, il y a un peu de mieux. Bon espoir !

Une expression de joie se peignit sur leurs visages tranquilles, et tous ces braves gens s'éloignèrent l'âme rassurée. Livadia resta un instant à la fenêtre, touchée de cet humble et délicieux dévouement.

Tout le jour, elle fut assidue auprès de son fils, on eût dit que la douceur de sœur Marthe avait passé dans ses moindres mouvements, peu à peu elle s'était mise à donner elle-même les soins, à calmer les cris de l'enfant de la voix et du geste. Il y avait dans ses manières quand elle l'entourait ainsi une hésitation, une timidité inquiète qui contrastait avec la hardiesse ordinaire de sa démarche ; elle semblait épeler dans ce livre de la tendresse maternelle dont elle n'avait encore tourné aucun feuillet. Rien ne la distrayait, rien ne la troublait dans l'ardeur de sa tâche : elle ne voulut pas quitter la chambre un seul instant, prenant ses repas à la hâte, sur l'angle de la cheminée, sans cesse debout ou agenouillée près du berceau. Ses doigts agiles caressaient les cheveux de l'enfant ; et cette belle jeune femme, si forte, semblait répandre sur ce petit être la vie qui débordait en elle. Louis la regardait faire avec étonnement ; il était surpris de son absolu dévouement, mais ce qu'il admirait surtout, c'était l'exquise douceur qui émanait de ses moindres mouvements et révélait la puissance d'un sentiment assez fort pour produire chez elle une si rapide transformation. Par l'effort de douloureuses circonstances, et par l'influence pénétrante de la vertue, c'était Louis qui voyait grandir chez sa femme une grâce délicate et suave, c'était Livadia qui constatait avec surprise la force et le courage chez son mari.

La marquise avait vite remarqué cette nouvelle attitude de Livadia ; avec son tact habituel, elle avait cherché à s'effacer plus que jamais, s'approchant à peine de l'enfant, laissant à la jeune femme tous ses

droits maternels, et quittant souvent la chambre pour qu'elle fût plus libre. Parfois aussi la vigilante sœur Marthe descendait, allait et venait dans le château pour chercher tout ce qui lui était utile. La jeune femme restait alors seule avec son jeune fils, elle le regardait, elle cherchait à saisir sur son petit visage le moindre indice de souffrance ou de bien-être. Parfois, absorbée dans sa contemplation, il lui semblait tout à coup que l'enfant prenait avec Louis une ressemblance frappante et, sans savoir pourquoi, elle en était bien aise. Au moins serait-elle sûre qu'il deviendrait un honnête homme, et son orgueil maternel se complaisait à cette pensée.

La nuit arriva et elle déclara qu'elle la passerait près de lui avec sœur Marthe. Elle arrangea devant la fenêtre un grand fauteuil et s'y installa pendant que l'active religieuse, après avoir allumé la lampe de nuit dont la lumière douteuse se répandait dans la chambre en lueurs vacillantes, allait s'agenouiller pieusement devant Dieu, après sa laborieuse et humble journée. Livadia la regardait avec étonnement ; elle savait que sœur Marthe était de grande famille et cherchait à comprendre l'attrait puissant qui lui avait fait abandonner son nom et sa fortune pour se dévouer auxmodestes fonctions de garde-malade. Bien des pensées passèrent en son esprit dans cette nuit solitaire dont la longueur ne fut interrompue que par les gémissements de l'enfant qu'elle s'efforçait, aidée de la sœur, de soulager de son mieux. C'était la seconde nuit que Livadia passait sans dormir, et, malgré l'énergie de son éclatante santé, la fatigue se faisait sentir à elle par l'agitation de son esprit surexcité. Dans cette demi-obscurité, après les événements de Milan et sous le coup de ses inquiétudes actuelles, les figures de tous ceux qu'elle avait connus et aimés passaient devant ses yeux comme passent les ombres au soleil couchant, les unes démesurément grandies, les autres à demi brisées et effacées. Certaines vérités lui apparaissaient vivantes ; d'autres, voilées encore, se présentaient à son esprit avec la timidité de nouvelles venues. Elle aurait pu répéter les deux vers de Dante :

Ad ogni passo por al volo
Mi sentia crescer le penne

Ce qui commençait surtout à la frapper, ce qu'elle n'avait jamais entrevu jusque-là, c'était la grandeur morale qui peut se cacher sous les dehors les plus humbles, une vertu héroïque sous des actions banales; une vie remplie sous des apparences paisibles. Elle était pénétrée d'une joie inconnue en sentant qu'elle était utile à Ivan, qu'elle avait découvert, pour le soigner, des délicatesses réservées au

seul amour maternel, que nul mieux qu'elle ne pouvait le disputer à la mort. Et bercée par ces rêves et par toutes ces pensées, sa tête s'alanguissait et le sommeil s'emparait d'elle pour quelques instants ; mais un soupir de l'enfant, un cri d'oiseau dans les bois, un gémissement de la girouette, suffisaient pour la tirer brusquement de cet engourdissement où ses nerfs agités ne pouvaient se complaire.

Enfin l'aube revint ; l'enfant était toujours bien pâle, et la première lueur du jour, qui s'allonge si blanche sur le visage des malades, la fit tressaillir d'une inquiétude plus vive. Elle s'approcha de la fenêtre, le son cadencé de la cloche de St Ernigout se mit à sonner l'"Angelus", et cette voix matinale éveilla en elle une foule de pensées nouvelles. Cette petite église était celle où avait été baptisé l'enfant, par ce prêtre que Livadia voyait d'un œil irrité et qu'elle avait traité avec tant de hauteur. Pourquoi? elle ne le connaissait point, il tenait de près à Louis et même à Ivan..... Si c'était à cause d'elle que Dieu chêtiait cette maison, à cause de sa dureté, à cause de ses folles témérités. Et son espsit se reportant en Itâlie, au jardin du palais, à l'image de Wladimir, frissonnait de remords et d'effroi. Sa conscience était troublée, elle avait frisée de près l'abîme, nulle mieux qu'elle ne le savait, et pourtant elle était la seule peut-être en cette maison à ne point prier avec foi et confiance.

Sa résolution fut vite prise, elle noua son chapeau sur sa tête, et laissant l'enfant à sœur Marthe, sortit sans bruit du château, en s'acheminant d'un pas léger et furtif vers Saint Ernigout. Elle ne se doutait point des regards surpris qui la suivaient avec auxiété. Louis, réveillé de bonne heure par ses chagrins, était entré dans la chambre de sa mère, à laquelle depuis son arrivée il avait à peine parlé. Nulle confidence n'avait été échangée entre eux, et Mme d'Ardennes, ficèle à son rôle de discrétion, n'avait point interrogé son fils. Comme Louis entrait chez la marquise, toujours levée dès l'aurore, il aperçut dans la longue avenue l'ombre gracieuse de Livadia. Ne pouvant en croire ses yeux, il se rapprocha avec un geste de surprise, et la marquise, suivant la direction de son regard, vit la jeune femme qui s'éloignait :

—Ma mère, dit Louis à demi-voix et comme suffoqué par une émotion intérieure, je ne crois pas me tromper, il me semble que le souffle de Dieu passe.

La marquise ne lui répondit que par un serrement de main, et il reprit peu après.

—Puisse-t-il, ce souffle divin, ne pas emporter ma pauvre petite fleur.....

Et puis encore, après un autre sileuce.

—Mais elle ne m'aimera jamais !

Et ces quelques mots qui résumaient toutes ses pensées tombèrent sur son cœur comme des gouttes de plomb.

Louis, après la scène du jardin à laquelle il avait si fortuitement assisté, ne pouvait plus douter de l'honneur de Livadia, il la savait droite, pure et fidèle ; son amour s'en était accru, s'il est possible ; mais la douleur de sa situation n'en était pas moins aiguë et lui causait cet abattement morne non moins exempt d'angoisse que la maladie d'Ivan. Etait-ce une raison, parceque sa femme avait le cœur vide de toute autre tendresse, pour qu'elle tournât vers lui un rayon de son âme ? Wladimir brisé, dispuru, Louis plairait-il mieux à Livadia, comblerait-il la soif de ses ardentes aspirations, et saurait-elle mieux s'arranger de la vie champêtre de Langelle ? Quel sentiment commun les rapproche ? quelle foi les unit ? quel aliment donner à cette imagination étrangère ? quel trône à cette beauté souveraine qui ne veut point s'abaisser aux devoirs journaliers ?

Toutes ces réflexions la dévoraient depuis deux jours ; jusque-là il les avait tenues renfermées en lui-même, mais il ne pouvait plus les contenir, il les versa, comme une pluie abondante, dans le cœur compatissant de sa mère, en la mettant au courant des scènes qui avaient précédé leur départ de Milan.

—Ah ! si elle m'aimait, répétait-il, si elle pouvait m'aimer, tout serait bien, maintenant, mais vous le savez, ma mère, elle ne m'aimera jamais !

—Tu peux te tromper, Louis, dit la marquise. J'étais frappée sans le comprendre du changement de Livadia. N'as-tu point remarqué, Louis, la douceur de ses manières, les soins touchants qu'elle donne à ton fils et cet air de réflexion grave, tout nouveau chez elle ?

—Sans doute, mère, et je puis bien vous l'avouer, je la trouve ainsi encore plus belle, je sens que je l'aime plus que jamais et que ses folies n'ont rien éteint dans mon cœur ; mais tant qu'elle ne m'aimera pas, tant qu'elle ne priera pas près de moi, sur quel avenir heureux puis-je compter ? La maladie d'Ivan ne sera-t-elle pas un vent d'orage qui aura agité aujourd'hui cet arbre puissant, dont les branches stériles pendront après inutiles et désolées, demandant une sève absente ?

—Mon enfant, dit la marquise, aie confiance. Je te l'ai dit souvent, ta femme n'est point une créature vulgaire ; c'est une source cachée qui peut jaillir demain, c'est une terre vierge et neuve prête à donner des fruits superbes quand la main de Dieu l'aura travaillée. Un mot une circonstance, peuvent t'ouvrir ce cœur blessé, qui, je le vois, ne s'est point encore donné, et qui te réserverait alors de merveilleuses félicités.

—Dieu vous entende, douce mère, reprit-il, en suivant, d'un regard mélancolique, le chemin que la belle Russe avait parcouru quelques

instants avant. La marquise appuya la main sur la tête de son fils, et ils restèrent longtemps ainsi, unis de sentiments, plongés dans leurs pensées, pendant que la cloche du village, qui se faisait entendre de nouveau, appelait les fidèles à la première messe.

Livadia, qu'avait animée sa course matinale, se glissa sans bruit par la porte entr'ouverte, et s'agenouilla dans le coin de l'église sans que personnes l'eut remarquée. La douce paix, la simplicité qui y régnait, la lampe mystérieuse placée devant l'autel et le recueillement absolu du matin, rafraîchirent les plaies de son cœur. Peu à peu quelques femmes entrèrent et allèrent humblement se prosterner sur les bancs de bois, puis les gens du village, puis quelques métayers ; ils avaient l'air grave et priaient de toute leur âme. En le vénérable curé sortit de la sacristie, déposa sur l'autel le calice voilé, et se retournant vers ses paroissiens :

"Mes chers frères, dit-il, continuons à prier avec foi. Le pauvre enfant de ceux que vous aimez, des bienfaiteurs de cette paroisse, est toujours bien malade. Mais Dieu peut le sauver. Vous avez raison d'être venus plus nombreux que d'ordinaire pour invoquer le Seigneur. Dieu vous écoutera, supplions-le, mes frères".

Un soupir violent, un cri à peine contenu, lui répondirent ; Livadia, la tête dans ses mains, jetait vers Dieu des invocations ardentes. Mais, dans cette humble foule, nul ne l'aperçut. Le bon curé se retourna pour dire la messe dans toute la ferveur de son zèle, et l'assistance le suivait, les yeux humides, pleine de foi et de confiance.

—Mon Dieu, s'écriait Livadia, mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes et sauvez-le !...

Quand tout fut fini, elle se releva plus forte et comme consolée. Déjà les paysans étaient sortis, et, fidèles à leurs habitudes, prenaient le chemin du château pour aller savoir des nouvelles. Livadia, qui prit à travers les champs, le long des blés mûrs qu'elle se rappelait avec plaisir avoir vu semer, les voyait de loin s'avancer en petits groupes. Elle admirait malgré elle l'agencement des liens sociaux dans une société chrétienne et la part large et féconde assignée à chacun de ceux qui veulent y remplir leurs devoirs : œuvre du temps, œuvre de vigilance, née du souffle de l'Eglise et du dévouement des fidèles, œuvre ennemie de toute secousse violente :

—Mais tout cela est bon, tout cela est vrai, se disait-elle.

Déjà ce pays n'était plus tout à fait nouveau pour la jeuue femme, elle y trouvait des souvenirs, des réminiscences de promenades avec Louis ; souvent aussi, passant devant la chaumière de la mère Julienne ou devant le jardin du presbytère, elle se rappelait des scènes qu'elle regrettait et dont la pensée lui causait une salutaire confusion. Les préjugés tombaient d'eux-mêmes à mesure qu'elle était pénétrée par la

délicate émotion du vrai. Enfin elle arriva à Langelle et tra versa la cour où étaient entrés les paysans en leur faisant un gracieux signe de tête. Puis, courant vers son enfant, elle arriva toute rouge près du petit lit et pressa Ivan dans ses bras avec une folle tendresse :

—Il a dormi, madame, et très paisiblement, dit la bonne religieuse.

Peu après, le docteur entra dans la chambre, suivi de Louis et de la marquise. Il s'approcha du lit, examina longnement l'enfant sans parler, puis, se retournant vers les parents anxieux, il dit d'une voix grave :

—Cet enfant est maintenant hors de dangers, je puis vous assurer qu'il est sauvé !

Un cri de joie sortit à la fois de leurs lèvres, et Livadia baissa la tête, comme si le fardeau de sa joie l'eût fait fléchir. Puis, levant les yeux dans une ardente action de grâces, elle rencontra le regard de Louis. et un tressaillement involontaire les agita tous deux. Au dehors on entendait les voix confuses des paysans. Louis s'avança vers la fenêtre et leur cria joyeusement :

—Mes amis, il est sauvé, le docteur vient de nous le dire.

A cette nouvelle, un murmure joyeux courut parmi eux, les domestiques sortirent des écuries, des cuisines, des jardins et se réunirent aux fermiers pour partager l'allégresse générale. L'un d'eux, plus expansif que les autres, ne put se contenir et cria :

"Vive Monsieur le marquis !" et ce cri, qui était au fond de leur cœur à tous, fut répété à l'envi :

"Vive monsieur le marquis ! vive le jeune monsieur !"

Ce fut un long écho, qui alla se perdre dans la futaie voisine et qui frappa profondément Livadia.

—Comme ils aiment Louis ! se disait-elle ; vraiment il peut compter sur eux. Plus tard, c'est ainsi qu'ils aimeront Ivan.

Et son regard ardent se fixait sur l'enfant. Mais, à ce moment même, le docteur s'approcha d'elle, et lui prenant la main avec l'aimable familiarité que lui permettaient son âge et sa profession :

—Madame la marquise, dit-il gaiement, de par la Faculté, c'est maintenant assez de veilles et d'inquiétudes. Voilà une main brûlante qui demande du calme. L'air d'une chambre de malade ne peut longtemps vous suffire...

—Monsieur le marquis-ajouta-t-il, il faut veiller aux navires quand ils ont supporté les gros temps.

Mais déjà Livadia, qui tenait l'enfant dans ses bras, s'était éloignée en le berçant doucement ; Louis conduisit son vieil ami, et madame d'Ardennes reprit le jour même ses occupations habituelles, comme si aucun événement n'avait troublé la sérénité de sa vie.

Vers le soir cependant, comme l'enfant était de mieux en mieux, sœur Marthe les quitta pour s'envoler vers d'autres douleurs, vers d'autres alarmes. La marquise, qui de tout le jour était à peine entrée dans la chambre, vint s'asseoir un instant prés du petit Ivan. Louis était debout, près de la cheminée, lisant d'un air distrait dans un livre entr'ouvert.

Au dehors, le jour baissait, un crépuscule lumineux donnait aux objets une teinte pâle et allongeait démesurément les grandes ombres. Livadia se leva et pria la marquise de vouloir bien rester près de son fils. Louis la vit sortir et la suivit du regard. Le temps passait, elle ne rentrait point. Il se mit à la fenêtre, il regarda de tous côtés, il ne vit rien qui trahit la présence de la jeune femme. Alors, inquiet, poussé par un invincible pressentiment, il descendit au jardin et s'engagea dans la longue avenue. Tout au bout, dans la lumière indécise, deux ombres se dessinaient ; il s'approcha encore, les fixant de toutes ses forces, et tout à coup ses yeux s'agrandirent sous l'impression d'une profonde surprise : il avait reconnu Livadia et le bon curé de St-Ernigout. Ils ne le voient point venir, ils vont devant lui ; déjà les voilà arrivés au bout de l'avenue, Livadia s'arrête, elle s'incline, le prête lève la main comme s'il la bénissait, le cœur de Louis bat de tous ses forces dans sa poitrine haletante. Il avance toujours ; le curé dit adieu à la jeune femme, et reprend le chemin du village. Livadia reste à la même place, perdue dans ses pensées, sans entendre les pas de son mari qui s'approche. Enfin elle se retourne, elle le voit, un éclair jaillit de ses yeux, elle bondit légèrement comme un renne sauvage. Louis voit son visage bouleversé et ouvre tout grands ses deux bras généreux. Livadia s'élance ne nouveau et vient y tomber défaillante, en poussant un cri de joie et d'amour dont l'écho vibre encore au fond de l'âme de Louis.

JACQUES BRET.

FIN

LA STATUE DE CARTIER

Voyez, dans ce bronze fidèle,
Fait pour triompher des autans,
Celui qui servait de modèle
Aux patriotes de son temps !
Il reparaît, superbe dans sa force,
Dressant un front qui n'a jamais plié.
Cœur généreux, " chêne à la rude écorce "
Le Canadien ne l'a pas oublié !
Ne l'a pas oublié !

Venu de l'époque lointaine
Où l'intrigue opprimait le droit,
Cet héritier de la Fontaine
Nous affranchit d'un joug étroit.
Grand ouvrier dans la tache commune,
Avec ardeur il a sacrifié
Santé, repos, et bonheur et fortune.
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

Le souci de la politique
N'altéra jamais sa gaîté.
Souvent la verve poétique
Chez lui brillait en liberté.
Et, bout en train, type de Jean-Baptiste,
Comme il chantait l'amour et l'amitié !
L'humble couplet nous révèle un artiste :
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

Près des souvenirs que j'honore,
Son image est dans ma maison.
Il convient d'applaudir encore
Son esprit ferme et sa raison.
A la jeunesse il enseigne l'histoire
Car son destin fut le plus envié.
Nous l'avons mis au temple de mémoire.
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

BENJAMIN SULTE.

OTTAWA, Janvier, 1885.

EXPLORATION DE LA BAIE D'HUDSON.

Avec le peuplement des vastes prairies du Manitoba et du Nord-Ouest, la question de la navigation dans la Baie d'Hudson prend de l'importance. Les Chambres Fédérales se sont récemment mises en mesure d'obtenir des renseignements précis. En février 1884, un comité de députés, sous la présidence de l'hon. M. Royal, a fait un rapport sur le sujet. C'est à la suite de ce rapport qu'une somme d'argent a été votée pour explorer la baie et le détroit d'Hudson.

La baie d'Hudson—la mer d'Hudson, comme disent les géographes —est une véritable mer intérieure d'une étendue d'environ treize cents milles anglais. Elle se trouve dans l'Amérique du Nord, entre le 51° et le 63° dégré de latitude. Elle se relie à l'Océan Atlantique par un détroit très profond, d'une largeur moyenne de cent milles et d'une longueur d'environ cinq cents milles.

Ce détroit est inaccessible en hiver. Depuis bon nombre d'années on s'est même habitué à en regarder l'accès comme difficile et dangereux pendant les mois d'été. Il ne manque pas de gens, cependant, qui affirment qu'en été, la navigation du détroit et de la baie d'Hudson n'offre guère plus de difficultés que celle du golfe St Laurent.

Il est bien connu qu'autrefois la navigation de ces mers lointaines n'était pas du tout impraticable. Qui ne connait les brillantes expéditions du capitaine d'Iberville ?

On sait, de plus, que certaines maisons anglaises et américaines n'ont cessé de trouver fortune dans cette vaste baie, soit en y faisant régulièrement la pêche, soit en y achetant des fourrures.

L'expédition qui s'est mise en marche vers la baie en été 1884, sur le steamer *Neptune*, aura, nous l'espérons, les résultats qu'on en attend.

Vu l'importance du sujet, nous publions les principales parties du rapport officiel du chef de l'exploration :

L'expédition toucha à Blanc-Sablon le 26 juillet, et dans la soirée du mardi 29, le steamer jeta l'ancre dans le havre de Ford, à l'extrémité Est de l'île de Paul ; je débarquai à cet endroit et fis des arrangements avec M. Ford pour nous piloter dans le port de Nain. Ce dernier se

rendit à bord du *Neptune* le matin suivant, et à neuf heures, on avait mis à l'ancre au large de la maison de la mission de Nain.

Je visitai l'endroit dans l'espérance d'y trouver des fourrures pour les hommes qui devaient rester aux postes pendant l'hiver, ainsi que des interprêtes esquimaux. Je me procurai quelques vêtements en fourrures, mais il n'y avait pas d'interprêtes. Le surintendant en chef de la mission me dit cependant que je pourrais, selon toute probabilité, trouver des fourrures ainsi que des interprètes au poste de la compagnie de la baie d'Hudson à Nachvak, situé encore plus au Nord, sur la côte du Labrador.

Nous passâmes tout le jour à Nain, où nous fûmes reçus avec bienveillance par les missionnaires, qui, tout en donnant aux indigènes l'instruction religieuse, font un grand commerce avec eux. Ils possèdent six stations, dont Nain est la capitale. Les autres sont Hopedale, Zoor, Aebron, Okkak et Ramah. Je fis pendant le jour des observations pour m'assurer de la déclinaison de l'aiguille magnétique et des vibrations pour la force horizontale, mais je n'ai pu découvrir aucuns signes d'erreur ou variation du chronomètre par suite de la rigueur du temps.

Dans le trajet entre le golfe Saint-Laurent et cet endroit, nous avons rencontré un grand nombre de banquises, dans le détroit de Belle-Isle et au Nord, au large de la côte du Labrador.

Le steamer quittait Nain à environ 4.30 heures du matin le 31 juillet. Le lendemain, 1er août, il atteignait, vers midi, la baie de Nachvak, et à 4 heures on jetait l'ancre devant le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Nachvak. A cet endroit je rencontrai M. George Ford, l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson et le frère de notre pilote de Nain. J'achetai des fourrures de quelques indigènes du voisinage et de M. Ford, et ce dernier eut l'obligeance de m'aider à obtenir les services de M. James Lane, métis Esquimau de la baie Nachvak, en qualité d'interprète.

J'appris de M. Ford que la glace prenait dans le port de Nachvak, latitude 59° 30' N., longitude 63° 30' O., chaque année vers le milieu du mois de novembre, et que chaque année depuis sept ans le port s'était trouvé libre le 26 juin, ou une journée avant cette date.

Le 2 août à la pointe du jour nous partions de Nachvak. M. Lane s'embarqua à l'embouchure de la baie et nous prîmes la mer pour le Cap Chidley. Dimanche matin, le 3, la brume était si dense que nous fûmes obligés de nous tenir au large et d'y rester. A midi, le steamer se trouvait sous la latitude 60° 51' N., et longitude 54° 14' O., D. R.

Comme le brouillard ne se dissipait pas, il nous fallut rester tout le jour et la nuit de dimanche et de lundi au large de l'entrée du détroit d'Hudson. A midi, le 4 août, le steamer se trouvait sous la latitude 61° 12' N., et longitude 64° 13' O., D. R.

A la pointe du jour mardi le 5 août, le temps s'éclaircissait, et au lever du soleil il faisait beau. A midi, nous approchions du Cap Chidley après avoir couru quarante milles au Sud pendant que nous nous trouvions dans le brouillard. Le steamer passa le détroit de Grey entre le Cap et les îles Button afin de trouver un port. A trois heures on jetait l'ancre dans un beau port situé sur la rive Nord-ouest du Cap, à l'entrée de la baie Ungava.

J'y choisis l'emplacement du poste d'observation N° 1, et nommai l'endroit Port Burwell, du nom de l'observateur désigné pour ce poste. Deux familles d'Esquimaux furent découvertes à environ six milles du port Burwell.

Le débarquement du bois de construction et des approvisionnements fut commencé sans délai, et vers 4 heures de l'après-midi, vendredi le 8, le bâtiment était élevé et l'on était prêt à partir. M. H. M. Burwell, de London, Ontario, fut chargé de ce poste, et M. M. Currie et Campbell lui furent adjoints en qualité d'employés de poste.

Le steamer quitta Port-Burwell à 5 heures dans la soirée du 8 et se dirigea vers les îles *Lower Savage*, où l'on avait projeté établir le poste N° 2. Le lendemain matin, il faisait une brume épaisse, mais à huit heures elle se dissipait et à 9 heures on apercevait l'île de la Résolution. Dans l'après-midi nous avons rencontré un certain nombre de banquises. Le steamer passa entre l'île de la Résolution et les îles *Lower Savage* jusqu'à East Bluff, puis on gouverna le long de la côte Sud des *Lower Savage*

Nous avons passé toute la journée à rechercher un mouillage aux *Lower Savage* et sur une partie de la côte nord, et deux fois un bateau fut envoyé à terre pour examiner ce qui nous paraissait être des ports possibles, mais les deux fois le rapport s'est trouvé défavorable ; une forte brise a soufflé toute la journée. Sur la brune, le steamer revint dans le détroit et y demeura jusqu'au matin, car on se proposait de recommencer les recherches. A la pointe du jour, le 10, on se dirigea vers le rivage et on examina une partie de la côte nord des *Lower Savage*, mais comme il s'élevait une forte tempête de neige accompagnée d'un vent frais du sud-est et de l'abaissement du baromètre, je décidai d'abandonner pour le moment le poste de l'île de la Résolution, et le steamer poursuivit sa course vers North Bluff. Nous étions à ce dernier endroit vers 4 p, m. Lundi, le 11, après nous être frayé un passage à travers des étendues de glace, le steamer trouva là un bon mouillage sur la Grosse Ile (appelée par Schwatka, île Turenne), qui forme le côté sud de la baie Nord.

Un endroit convenable y fut choisi pour les bâtiments du poste et l'endroit fut appelé Anse de Ashe (Ashe's Inlet) du nom de M. W, A. Ashe, l'observateur auquel ce poste avait été attribué.

Nous avons trouvé là un certain nombre d'Esquimaux qui parurent enchantés de voir arriver les blancs dans leur pays.

Nous fûmes considérablement retardés à Ashe's Inlet par le mauvais temps, et les banquises qu'il y avait dans le port nuisaient au débarquement du bois de constructisn et des approvisionnements ; cependant, le 16, vers midi, tout était prêt pour le départ. M. Skinner et ses deux aides, MM. Rainsford et Jordan, que je n'avais pu placer sur l'île Résolution, restèrent pour le moment avec MM. Ashe, et à 2.30 le *Neptune* se dirigeâit vers la rive sud du détroit. A 3 heures du matin, le 17, nous avions en vue la rive nord-ouest du détroit du Prince de Galles (*Prince of Wales Sound*).

Pour arriver à terre nous dûmes, sur un parcours d'à peu près douze milles, nous frayer un passage à travers des banquises plus ou moins rapprochées. Près de la rive, il y avait moins de glace, et la plus grande partie était échouée dans trois ou quatre brasses d'eau. Nous jetâmes l'ancre vers 2 p. m. dans une baie bien abritée, à trois milles à peu près de la côte nord-ouest du détroit. Quelques minutes plus tard un certain nombre d'Esquimaux se montrèrent sur le rivage. Ils étaient enchantés d'apprendre qu'on allait établir un poste chez eux. Je donnai à cet endroit le nom de Baie de Stuart, du nom de M. R. F. Stupart, l'observateur nommé pour ce poste.

On dut construire à ce poste, deux bâtiments additionnels, parce qu'il fallait y faire des observations magnétiques ; cependant, malgré cela, tout était prêt pour notre départ dans la soirée du 22.

En conséquence, nous quittâmes la baie de Stupart dans la soirée en nous frayant un chemin à même les banquises sur un espace d'à peu près dix-huit milles. Toute la nuit le navire séjourna au milieu des bancs de glace. Après les avoir dépassés nous nous dirigeâmes, de façon à éviter la pointe est de l'île Charles, vers l'île Nottingham, et nous avons réussi, vers les 3 heures, le 24, à trouver un bon port sur la côte sud-est de cette ile.

L'île Nottingham était environnée d'immenses banquises s'étendant à quinze ou vingt milles à l'est de cette île et de Salisbury, lesquelles emplissaient le chenal coulant entre ces îles et s'étendaient au sud sur le Cap Wolstenholm, aussi loin que la vue portait.

En arrivant au port nous eûmes le malheur de briser une aile de l'hélice. Heureusement qu'on avait apporté une autre hélice, et sauf les travaux qu'il a fallu faire pour enlever celle qui avait eté brisée, ajuster l'arbre de couche à la nouvelle et la poser, ce qui a pris à peu près trois jours, nous n'avons souffert aucun dommage par suite de cet accident.

Peu de temps après notre arrivée à Nottingham, on signala quatre navires dans le chenal qui nous séparait de la côte sud de la terre

ferme. Ces navires étaient immobiles parmi les bancs de glace et se trouvaient à une distance d'environ douze milles. Plus tard nous en avons approché un suffisamment pour constater qu'il était gréé en barque,—c'étâit probablement un navire de la Compagnie dé la Baie d'Hudson ; — et un autre, une baleinière américaine, pour nous saluer en inclinant nos pavillons.

Nous n'avons pas rencontré d'indigènes sur l'île Nottingham. La construction des bâtiments du poste et le débarquement des provisions nous occupèrent jusque dans la matinée du 29. A neuf heures ce jour-là nous prenions congé de M. C. V. DeBoucherville, l'observateur nommé à ce poste, et de ses aides, MM. Esdaile et Inglis, et quittions le port, que j'avais appelé Port DeBoucherville, pour nous diriger à travers la glace vers l'île Mansfield.

Les bancs de glace étaient si nombreux et si rapprochés qu'après nous être frayé un chemin sur un parcours d'à peu près cinq milles, nous avons été forcés de nous arrêter pour attendre que le changement de marée vînt les disperser. Nous avions cependant le port à portée de la vue. Après trois heures d'attente, comme la glace avait un peu marché, nous avançâmes quelque peu, mais à la tombée de la nuit, il nous fallut nous arrêter de nouveau au milieu de la glace pour y demeurer jusqu'au matin.

Samedi matin le 30, nous quittions les bancs de glace pour entrer dans la partie libre de la baie d'Hudson, et vers 7 heures on signalait les côtes basses et stériles de l'île Mansfield. Suivant le plan arrêté à l'origine, on devait placer un poste sur cette île, mais après avoir navigué le long de la côte Est pour trouver un mouillage, je me décidai, vers 7 heures du soir, à abandonner ces recherches et à traverser la baie, dans l'espérance de pouvoir établir un poste sur le cap Digges, en revenant.

Je me proposais d'examiner dans l'intervalle les côtes de l'île Southampton, située au nord-ouest de Mansfield, afin de m'assurer si ce ne serait pas un endroit plus convenable à l'établissement d'un poste. C'est ce que je fis le dimanche, en côtoyant la rive sud-ouest sur un parcours de cinquante milles à partir du cap Southampton, sans pouvoir trouver de mouillage.

Le steamer dirigea alors sa course vers le nord-ouest de la baie pour visiter l'île de Marbre (*Marble Island*), et voir si la partie septentrionale était libre de glace. Le premier septembre, à midi, notre navire se trouvait au large de Chesterfield Inlet, et on ne voyait pas de glace.

Nous nous frayâmes alors un chemin vers l'île de Marbre (*Marble Island*), où nous arrivions à bonne heure dans la matinée du 2 septembre. L'ancre fut jetée dans le port de Whalers, au sud-ouest de l'île et ne fut levée qu'à 7 heures du soir.

Durant le jour je fis des observations afin de m'assurer de la latitude et de la longitude, de la variation du compas et de la déclinaison de l'aiguille aimantée, et dans l'après-midi j'examinai à la hâte le port.

Nous avons été quelque peu désappointés de ne rencontrer aucun indigène ou autres personnes sur l'île, en même temps que surpris d'y constater de si nombreux témoignages de mort, car il n'y avait pas moins de dix-neuf tombes sur le *Dead Man's Island*, qui forme le coté sud du port, ainsi qu'un monument à la mémoire de six autres personnes, employées d'une baleinière, dans le *Welcome*, qui s'étaient noyées.

Pendant que nous étions à l'île de Marbre je trouvai une lettre dans une bouteille qu'avait jetée le capitaine Fisher, de la baleiniére *George and Mary*, qui avait hivernée dans le port. La lettre était probablement destinée à une des baleinières retournaut à sa destination. Je pris une copie de cette lettre, qui se lisait comme suit :

"7 août 1884.—A bord de la barque *George and Mary*, île de Marbre. Tous bien. Trois baleines. La partie septentrionale de la baie est pleine de glace depuis le 10 juillet. Notre barque n'a pu atteindre le *Welcome* ni la côte est. L'hiver et le printemps ont été très froids. Le 23 mai le thermomètre étàit à 4° au-dessous de zéro. Sorti le 7 de juin. Avons passé tout l'hiver en dehors du port. Il n'est pas venu d'indigènes au navire pendant que nous étions à l'île de Marbre (*Marble Island*). Plusieurs ont souffert du scorbut, mais tous ont triomphé de la maladie. Nous resterons dans le *Welcome* jusqu'au dernier d'août, puis nous partirons si rien n'arrive d'ici là.

(Signé), E. B. FISHER,
De la barque "George and Mary."

En partant de l'île de Marbre (*Marble Island*), le steamer dirigea sa course vers Churchill. Il eut à essuyer du gros temps pendant le voyage, et dans la soirée du 3, il arrivait au large de l'embouchure de la rivière Churchill. Comme il soufflait une forte brise du nord-ouest, avec brouillard, et que nous ne connaissions pas très bien les abords du port de Churchill, nous avons été obligés de rester au large du cap Churchill jusque dans l'avant-midi du 6. Le temps se mettant alors au beau, nous avons pu pénétrer dans le port et y jeter l'ancre.

Par suite de maladie, M. C. R. Tuttle, qui avait été nommé l'observateur pour Churchill, m'offrit sa démission, que j'acceptai. Je fis des arrangements avec M. Spencer, l'agent local de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui promit de faire les observations météorologiques nécessaires, dans l'intérêt du gouvernement, moyennant la somme de $120 par année.

Nous séjournâmes à Churchill, pour prendre du lest jusqu'au 9, et à 7 heures du soir, ce jour-là, nous partions pour la Factorerie d'York.

Je dois reconnaître l'extrême bienveillance des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Churchill. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour rendre notre visite agréable, et me procurer des fourrures, etc.

Nous étions en vue de la balise de la Factorerie d'York dans la matinée du 11, et sur les 10 heures de l'avant-midi, le steamer jetait l'ancre dans la rade abritée, à dix-nuit milles de la Factorerie. Nous demandâmes par signaux un bateau, qui fut immédiatement poussé au large ; mais comme la marée et le vent étaient contraires, ce bateau ne toucha le steamer qu'à 5 heures du soir.

M. Cowie, le principal comptable du poste, se trouvait à bord, et il eut la bonté de nous conduire à terre et de nous ramener à bord le lendemain. Nous arrivions à la Factorerie vers les 3 heures du matin le 12 et nous en partions à 3 heures de l'après-midi.

M. Wood, garde-magasin à York, remplit depuis plusieurs années, les fonctions d'observateur au bureau météorologique. J'examinai ses instruments et les ajustai. Ce dernier s'acquitte fort bien de ses devoirs et est très attentif.

M. Fortescue, le facteur en chef de ce poste, me procura de nouvelles fourrures, et de même qu'à Churchill tous les employés de la Compagnie nous reçurent d'une façon tout à fait hospitalière.

Le bateau de York atteignait le *Neptune* vers les 5 heures du soir le 11. A 7 heures l'ancre était levée et le steamer partait pour le Cap Digges.

Nous avons trouvé un bon port sur l'extrémité sud-ouest de la plus grande île Digges, et nous y jetions l'ancre dans la matinée du 16. Je résolus d'y établir un poste que je mis sous la surveillance de M. Laperrière, et j'appelai l'endroit Port-Laperrière. C'était à mon avis un endroit tout-à-fait convenable pour y établir un poste devant agir de concert avec celui de Port de Boucherville. Les deux ports sont éloignés de 45 milles, et comme nous avons rencontré une vaste étendue de glace entre Nottingham et Digges, à l'aller et au retour, ce chenal m'a paru être un point de la plus haute importance, et j'ai cru qu'il était désirable d'y avoir deux postes.

Le 20 septembre au matin les bâtiments étaient achevés, et l'on avait débarqué les approvisionnements ; en conséquence nous pouvions partir. M. Laperrière fut chargé du poste et je lui adjoignis MM. Quigly et Maher. M. Quigly, un des charpentiers, remplaçait M. Youill, qui n'était pas assez bien portant pour demeurer à ce poste.

En revenant, le steamer toucha au Port de Boucherville, à Ashe's-Inlet et à la baie de Stupart. A chacun de ces postes je distribua

aux employés les fourrures et les articles d'habillement que je m'étais procurés. A Ashe's Inlet je pris à bord MM. Skynner, Rainsford et Jordan, laissant avec M. Ashe, MM. Keating et Drysdale, qui avaient été primitivement nommés pour ce poste.

De la baie de Stupart nous nous dirigeâmes vers l'île Résolution, dans l'espérance de pouvoir établir un poote sur les rivages de cette île. Parvenus sur la rive ouest de l'île, dans la matinée du 26 septembre, nous la cotoyâmes afin de trouver un port. A 9 heures on détachait un bateau pour aller examiner une baie qui paraissait propice. Le navire suivit à quelque distance, allant à très petite vitesse, et ayant une vigie au petit beaupré. Le bateau et le steamer jetaient tous deux la sonde. Un moment la sonde jetée du bateau n'indiquait que quatre brasses d'eau, et le steamer se trouvait à une petite distance en arrière dans dix brasses d'eau. En le retonrnant, comme il faisait une forte brise du nord, et que la marée se portait au sud, le navire frappa un rocher, s'arrêta et le frappa de nouveau à chaque coup de mer pendant à peu près neuf minutes. Cependant on pût le retirer de là sans beaucoup de dommages. Un morceau de bois que l'on suppose faire partie des pièces d'assemblage faisant saillie sur la proue, fut aperçu à la surface de l'eau.

Nous avons de nouveau suivi la côte en gagnant le sud-ouest, et vers midi nous découvrions une autre baie. Le contre-maître fut de nouveau expédié pour faire le sondage. Il revint plus tard nous dire que le port était bon. Le steamer se dirigea alors lentement vers la terre en s'arrêtant par intervalles, et en suivant aussi prêt que possible la trace laissée par le bateau. La sonde était jetée à chaque instant, et l'on avait placé des vigies dans la hune de misaine et le petit beaupré. A une heure. comme le sondeur annonçait douze brasses d'eau et pas de fond en avant, le navire frappa soudainement de l'avant en même temps que la vigie criait ; arrière. Le choc fut très violent et le navire se tordit deux ou trois fois, mais au moment où il rebondissait, la machine fut renversée, et on reprit immédiatement la mer.

Nous cotoyâmes la rive jusqu'au cap Best ; mais comme il n'y avait aucun signe de port et que le vent menaçait de tourner en tempête, avec une mer déjà bien grosse, et comme le navire avait frappé deux ou trois fois et était grandement endommagé, le capitaine Sopp conseilla de renoncer à l'intention d'établir un poste sur l'île Résolution, ce que, dans toutes ces circonstances, je me crus obligé de faire, Nous avions examiné la côte sur un parcours de plus de soixante milles, et nous avions passé près de trois jours à chercher un port. En conséquence, je demandai au capitaine de diriger le steamer vers Port-Burwell, l'excellent port dans lequel nous jetions l'ancre à 8 heures du matin, le 27 septembre.

Notre steamer fit son lest à cet endroit, et on remplit les soutes avec la houille de la cale.

Ici, comme à tous les autres postes, les employés étaient en parfaite santé et gais, aimaient ce genre d'ouvrage, et se déclaraient satisfaits de tout ce qui leur avait été fourni. On trouvait les provisions, particulièrement les fruits et légumes cuits, d'une qualité excellente.

Nous partions de Port-Burwell à 3 h. p. m., le 29 septembre, pour la baie Nachvak, en passant par le détroit Grey ; nous avions basse marée.

Le 30, à midi, nous jetions l'ancre dans une crique située sur la côte nord de l'entrée de la baie. Après avoir choisi un emplacement, nous nous mîmes de suite à construire le bâtiment, ainsi qu'à débarquer les approvisionnements.

L'ouvrage était entièrement fini, samedi soir le 4 octobre, mais comme tout le monde avait excessivement travaillé pendant la semaine, nous séjournâmes dans le port jusqu'à la pointe du jour, lundi le 6. Le steamer prit alors la mer, à destination de Saint-Jean, Terreneuve, où il arrivait, samedi matin le 11. Après avoir remis le *Neptune* à ses propriétaires, MM. Job Frères et Cie, le parti entier prit passage sur le steamship *City of Mexico*, faisant voile ce jour-là pour Halifax.

Navigation

Jusqu'ici on avait considéré que la glace était le plus formidable obstacle à la navigation du détroit d'Hudson, mais on s'est aperçu, après examen, que cette crainte était vaine du moins jusqu'à un certain point. La glace rencontrée par le *Neptune* peut se diviser en trois catégories,—ayant chacune une origine différente. Ces catégories comprennent les icebergs (banquises) provenant des glaciers du chenal Fox, les immenses bancs de glace arctiques provenant du chenal même, et ce qu'on peut appeler les bancs de glace ordinaire, c'est-à-dire la glace qui se forme sur les rivages de la baie et du détroit.

Nous n'avons pas vu d'icebergs (banquises) dans la baie d'Hudson, ni entendu dire qu'il y en avait. Le détroit en contenait un bon nombre ; il y en avait plusieurs d'échoués dans les criques, sur la rive nord particulièrement ; nous en avons aussi rencontrés quelques-uns dans le chenal. Sur ceux que nous avons vus à l'extrémité est du détroit, quelques-uns provenaient incontestablement du détroit de Davis, ayant passé entre l'île Résolution et East-Bluff ; mais tous ceux qui se trouvaient à l'ouest venaient du chenal Fox. En effet, d'après es observations faites par M. Ashe, à North Bluff, un iceberg signalé à l'ouest aura disparu à l'est après trois ou quatre marées, soit une marche vers

l'est de plus de dix milles par jour. Les icebergs qu'on voit dans le détroit d'Hudson en août et septembre ne peuvent être de plus grands obstacles à la navigation que ne le sont ceux qu'on rencontre au large du détroit de Belle-Ile. Ils n'étaient pas non plus en plus grand nombre dans le détroit d'Hudson, qu'ils ne le sont souvent au large de Belle-Isle.

Nous avons rencontré les bancs de glace ordinaires au nord de North-Bluff et des îles Savages supérieures, le 11 août. Bien qu'un steamer en fer eût été obligé de marcher à très petite vitesse au milieu de cette glace, le *Neptune* n'a cependant trouvé aucun embarras, car le contre-maître en vigie les lui a fait traverser à pleine vitesse en les touchant que très rarement.

Immédiatement avant de pénétrer dans l'anse de Ashe (*Ashe's Inlet*) nous avons eu à nous faire jour à travers un épais cordon de ces bancs de glace, ce qui fut fait sans endommager en aucune manière notre navire. Dans le port (*Ashe's Inlet*), le flux nous amena la glace, et ces bancs étaient si rapprochés que les Esquimaux purent se rendre jusqu'à nous, à une distance de trois quart de mille. Il nous est arrivé à peu près la même chose sur la rive sud; cependant nous n'avons pas rencontré de glaces à travers lesquelles notre navire n'aurait pu se frayer un chemin sans accident. Dans le milieu du détroit jusqu'à l'est de North-Bluff il n'y avait aucun banc de glace, et bien que notre steamer, après avoir quitté la baie Stupart, en allant, dût séjourner une nuit dans la glace, ce n'était pas à raison de sa trop grande abondance, mais parceque nous voulions attendre au jour. Il y en avait sur une étendue d'à peu près 18 milles,mais ensuite nous avions une mer libre. De cet endroit à l'île Charles, et, de là au bout de l'ile Salisbury, nous avons souvent vu de longs cordons de glace; mais comme ils se trouvaient toujours en lignes parallèle, ou à peu près, à la route suivie par le steamer, notre navigation ne souffrait pas.

En revenant, il n'y avait plus aucun de ces bancs de glace. Les Esquimaux d'Ashe-Inlet de même que ceux de la baie Stupart, m'ont informé qu'il y a eu cette année une plus grande quantité de glace que d'habitude, et que jamais elle n'est restée aussi tard sur le rivage, à leur connaissance.

Lourde glace arctique.—Après avoir dépasse l'extrémité est de l'île Salisbury, la glace que nous avons rencontrée était plus lourde et plus rapprochée, et au large de l'île Nottingham la masse se resserrait tellement que je me décidai à changer la direction et à gagner plus au sud. En approchant de terre nous avons brisé notre hélice, cependant nous avons réussi à atteindre le port avec les tronçons qui lui restaient.

Vue du sommet d'une colline de l'île Nottingham, la mer ne semblait être dans toutes les directions qu'un immense banc de glace, et

l'on apercevait au sud entre la pointe sud-est et le cap Digges quatre navires immobiles. Cette glace différait complètement de celle que nous avions rencontré jusque-là. Une partie se composait d'une épaisseur de plus de 40 pieds de glace bleue solide, non de bancs formés par des gélées successives, mais une masse solide qui s'était évidemment congélée telle que nous la voyions. Il y en avait beaucoup d'une épaisseur de vingt pieds, et parmi toutes les banquises que nous avons rencontrées avant d'arriver au port, la moyenne générale de l'épaisseur, aurait depassé, je crois 15 pieds. La question de savoir d'où vient cette glace et si on la rencontre souvent à l'extrémité ouest du détroit, est importante, car lorsqu'elle forme une masse compacte, aucun navire, même des dimensionset et de la force du *Neptune* ne pourrait traverser. Je ne crois pas qu'il soit possible que la glace du chenal Fox atteigne plus de 10 pieds d'épaisseur par année, et je suis convaincu qu'une grande partie de ces bancs de glace avait pris plusieurs années à se former.

Autant que je sache, on n'a encore jamais déterminé jusqu'à quelle profondeur l'eau peut geler, mais ce qui est certain c'est que la glace est mauvais conducteur de la chaleur, et en conséquence quand elle a acquise une certaine épaisseur, l'épaississement ne se fait ensuite que très lentement. A ce sujet, quelques-uns des observateurs qui se trouvent cette année dans le détroit d'Hudson, sont chargés de faire des mesurages de la formation de la glace, lesquels serviront à déterminer cette question.

Si, comme cela semble probable, d'après les rapports des navires de la baie d'Hudson, nous avons eu cette année et l'année dernière abondance extraordinaire de glace, on peut conclure avec raison que cette lourde glace du chenal Fox ne se voit que de temps à autre dans le détroit d'Hudson. La lettre du capitaine Fisher, trouvée à l'ile de Marbre (*Marble Island*) et que j'ai citée dans la première partie de mon rapport, alléguant qu'il n'avait pu, à la date mentionnée, atteindre la rive est, ou se rendre à Welcome, à raison de la glace, est une nouvelle preuve de la nature exceptionnelle de la glace qui couvrait, cette année, la partie septentrionale de la baie.

La glace se forme dans le port de Churchill vers le milieu du mois de novembre, et la débâcle se fait vers le milieu de juin. Comme c'est

P C

le seul port connu sur la côte occidentale de la baie, on peut dire que ces époques commencent et terminent la saison pendant laquelle un navire peut entrer dans le port ou en sortir.

Il n'est que juste de mentionner ici que si je m'étais rendu directement à Churchill, en partant du cap Chudleigh, au lieu de suivre la côte et de traverser le détroit, je ne crois pas que la glace m'eût retardé

pendant plus de quarante-huit heures ; mais aucun steamer en fer, des dimentions des bâtiments modernes, destinés au transport des marchandises, n'aurait pu traverser les lourdes glaces que nous avons rencontrées, sans courir de grands risques, sinon se briser.

Depuis que j'ai écrit ces lignes j'ai reçu un exemplaire du rapport soumis par le lieutenant Ray, du service des signaux des Etats-Unis, au chef de ce service, au sujet des observations faites à la pointe Barrow, dans la mer Arctique. La plus grande épaisseur que prend la glace pendant une saison est, dit-il, de 6 pieds 2 pouces. A la pointe Barrow il y a un courant d'eau chaude qui traverse le détroit de Behring pour se diriger au nord-ouest, lequel exerce certainement une influence sur la formation de la glace sur le rivage.

Il n'en ést pas ainsi dans le chenal Fox, et je persiste à croire que la glace y peut atteindre une épaisseur de 10 pieds pendant une saison.

Compas.—En traversant le détroit, particulièrement dans la partie ouest, le compas ordinaire était si incertain qu'il pouvait à peine servir. La carte de sir W. Thomson nous a cependant admirablement servi, en y faisant les compensations ordinaires.

La raison de cette incertitude du compas, c'est que par suite du voisinage dc pôle magnétique, la force horizontale de direction du magnétisme de la terre, qui seule affecte directement l'aiguille du compas, est très faible comparativement à la force magnétique entière ; en conséquence, l'effet du magnétisme produit par le fer du navire sur le compas devient très fort comparativement à l'action directe mentionnée plus haut. Le résultat, c'est que dans un compas imparfaitement compensé, l'inexactitude due à l'attracttion locale est de beaucoup augmentée.

Avec l'habitacle de sir Wm. Thomson, il est facile de corriger parfaitement cette inexactitude ; en effet le système est disposé de telle manière qu'après le premier ou le deuxième voyage, le compas peut être parfaitement compensé au moyen d'une certaine proportion de barres de fer ductiles et d'aimants, servant de correctif ; cette proportion devra être déterminée d'après les observations et les expériences faites pendant le voyage.

Tous les steamers qui traversent le détroit devraient avoir un de ces compas types, et les capitaines devraient se mettre au courant de la méthode servant à les régler, ainsi que profiter de toutes les occasions possibles pour faires des observations de l'azimuth stellaire et solaire.

(A continuer.)

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

I

Tous les soirs, du 1er janvier au 31 décembre, le docteur Rocco Trombetta avait l'habitude de se mettre en colère ; peut-être trouvait-il en lui-même que, si les fonctions de chylification ont été accomplies dans une espèce de léthargie, une série bien combinée de décharges électriques du système nerveux aide considérablement à diriger les sucs nutrtifs dans les conduits chylifères.

Mais ceci n'est qu'une hypothèse ; la vérité est que le docteur s'en prenait à tout, à tous et à lui-même. Autrefois médecin militaire, il avait conservé de ses mœurs guerrières une certaine humeur batailleuse, et maintenant qu'il était malade de la goutte, il cherchait volontiers noise à son infirmité, en lui disant clair et net qu'avec un confrère, qu'avec un compagnon d'armes, on ne doit pas se conduire de la sorte.

Et c'était là, à vrai dire, ses moments de bonne humeur, pendant lesquels ces mauvais sujets de M. Gioachino Poma et de M. Romolo Affanni, amis de la maison, pouvaient se permettre un petit rire discret.

Les mauvais sujets avaient chacun soixante ans sonnés et possédaient à eux deux un respectable contingent de rhumatismes compliqués de catarrhes, infirmités, craintives et modestes qui s'ingéniaient à se cacher, en évitant les lamentations inutiles en face de la goutte prédominante du docteur Rocco. Les rhumatismes y réussissaient presque toujours, le catarrhe moins facilement, comme vous pouvez le croire.

Si, nonobstant le tempéramment bilieux et la goutte du docteur Rocco, M. Romolo Affanni et M. Gioachino Poma avaient d'abord désiré comme un bonheur, puis obtenu comme une grâce, d'être ses pensionnaires et de venir déjeuner et dîner à sa table, c'est, évidemment, qu'un aimant puissant avait dû les attirer.

---

(1) De la *Revue Britannique.*

Les aimants en question étaient au nombre de deux, la signorina Tranquillina, femme du docteur Rocco, et leur fille Amalia, "la plus belle fille de l'univers".

Lorsque sa rancune contre la pluie et la neige l'eut emporté sur sa misanthropie, et décidé le docteur Rocco à quitter la campagne pour venir passer huit mois de l'année à Milan, M. Romolo et M. Gioachino avaient pris depuis quelque temps le sage parti de mettre en commun leurs manies et leurs infirmités et de vivre ensemble comme deux étudiants d'université.

Cette résolution leur avait été suggérée par un certain nombre d'observations judicieuses ; ils avaient constaté, par exemple, qu'au café on ne peut pas rester deux minutes de suite à une table sans recevoir les caresses d'un air perfide, saturé de rhumatisme, qu'au cercle il faut prendre part à la conversation générale, même quand on n'en a pas envie, si l'on ne veut pas être classé parmi les invalides ; sans compter que, quand vient l'hiver, avec son cortège de bourrasques, de pluie, de neige et de verglas, on y entre à moitié vivant pour rentrer chez soi à moitié mort.

Et, ce n'est pas tout ; le soir de la première représentation d'un opéra nouveau à la Scala, Gioachino avait dû réveiller trois fois l'ami Romolo qui dormait paisiblement entre les bras de son fauteuil ; et Romolo avait rendu le même service à l'ami Gioachino, une seule fois, il est vrai, mais au moment le plus palpitant, pendant une danse de prêtresses. Bref, une fois au moins par semaine, Gioachino et Romolo, se rappelant la tendresse dont les avaient entourés leurs auteurs défunts, rêvaient qu'ils possédaient une maison toute à eux, une famille toute à eux c'est à dire une femme et une demi-douzaine d'enfants des deux sexes, ou au moins une demi-douzaine de marmots sans la femme.

Gioachino, une de ces nuits fortunées, avait cru être père d'un petit vaurien plein de talent, qui déclinait *Rosa*, *Rosæ*, et Romolo, cette même nuit, s'était vu aimer par une jeune fille blonde comme un épi mûr, blanche comme l'aurore et mélancolique comme le soleil couchant.

" Je crois, fit observer Romolo en soupirant, je crois qu'on nous fait voir en songe ceux qui auraient dû être vraiment nos enfants. Et s'il en était ainsi, mon cher Gioachino, quelle blonde céleste j'aurais perdue !

—Je ne dis pas non, répondit M. Poma en frisant deux moustaches qui, à soixante ans, se révoltaient encore, je ne dis pas non, parceque, moi aussi, je vois mes enfants tels que j'aurais voulu les avoir, et je suis sûr, c'est à dire il me semble... oui... j'ai idée que je les aurais réussis assez bien. Qu'en penses-tu ?.....

Romolo disait toujours oui, même quand ses rêveries philosophi-

ques ou sentimentales ne lui permettaient pas de suivre les tours de phrases compliqués de Gioachino, qui, de son côté, n'opposait jamais aux circonlocutions de son ami un ce ces *non* tranchants et cruels qui rendent si aigres les discussions et finissent par briser les amitiés les plus solides.

Au contraire, chaque fois que, regardant les insectes, l'herbe fleurie, les nuages ou les étoiles, Romolo avait trouvé une idée neuve, qu'il l'exposait, d'abord timidement, puisque peu à peu enhardi par le silence de son compagnon, il émettait bravement son hypothèse bizarre, pour s'arrêter enfin, stupéfait de son aplomb ; quand Romolo Affanni faisait tout cela, on pouvait être certain que Gioachino Poma ne disait pas non ; seulement il profitait de ce premier moment de silence pour com mencer la description d'un nouvel aspect de sa propre personne.

Sa conversation devenait, comme vous pouvez vous le figurer, très attrayante, mais un peu longue, parceque Gioachino n'était pas un de ces vaniteux vulgaires qui vous crachent ouvertement à la figure leur valeur en lires et en centimes ; Gioachino avait une modestie, une pudeur et une dignité, et il savait avec combien d'égards étaient traitées toutes ces vertus, qui, en fin de compte, étaient sa propriété, à lui, Gioachino.

Il prenait par la main la louange que sa conscience lui disait d'avoir mérité, la conduisait par un labyrinthe de dubitatifs et de conditionnels, la marquant de mille manières, l'enveloppant dans cent phrases modestes, jusqu'à ce que, à force de réticences habilement calculées, arrivât le moment opportun de la présenter au prochain avec un sourire de résignation. Et ce sourire signifiait, à n'en pas douter : "Je n'y puis rien, elle est bien à moi pourtant."

Quelquefois, cette louange dont il était débiteur envers lui-même, il la jetait comme une impertinence ou la lançait brusquement en avant sous forme de blâme, en grossissant un peu la voix ; mais ces hasards, on le sait bien, n'arrivent pas tous les jours.

Quoi qu'il en fût, Romolo, pendant cet exposé, pensait à ses affaires, et disait invariablement oui à la derniére syllabe.

Comme vous le voyez, Gioachino et Romolo étaient faits pour s'entendre.

Un beau matin donc, M. Poma parla en ces termes à Monsieur Affanni :

"Mon cher Romolo, tu as soixante ans sonnés... je ne dis pas que ce soit beaucoup..... les années ne comptent pas quand on les porte gaillardement..., et tu les portes gaillardement . . . je veux dire qu'avec mes cinquante-neuf printemps, je parais presque plus vieux que toi..... ne dis pas non, je le vois bien..... Pour peu que j'aie mal dormi ou que je n'aie pas digéré, on me donnerait une paire d'années de plus

que toi. Enfin, peu importe ! les années ne comptent pas, ce qui compte c'est l'ennui. Je m'ennuie, moi..... et toi ?

—Moi aussi.

—Très bien. Quand je rentre à la maison le soir, et que je trouve mes chambres vides, froides, le domestique endormi dans l'antichambre, je sens ce vide et ce froid me pénétrer le cœur. Et toi ?

—Moi aussi

—J'ai pensé à une chose..... Si nous logions ensemble ! Les courants d'air du café ne viendront plus nous incommoder, mais nous aurons en revanche la visite des amis du cercle. Il me semble que nous devons nous entendre a merveille ; nous nous connaissons depuis longtemps ; il ne me faudra pas beaucoup d'indulgence pour compatir à tes défauts, et toi, tu n'auras pas besoin de beaucoup de charité pour supporter les miens".

Il souriait en parlant ainsi ; car qui eut osé soutenir que Gioachino avait des défauts ? Tout au plus pouvait-on compter à son actif quelques manies innocentes.

" Nous nous entendrons," dit Romolo.

Et ils s'entendirent ; l'intimité révéla même qu'ils avaient beaucoup plus de points de ressemblance qu'ils ne le croyaient eux-mêmes ; leurs opinions religieuses et politiques et toutes les autres opinions oubliées qu'ils se retrouvaient à soixante ans, étaient identiques ; Romolo et Gioachino pouvaient goûter la seule, incomparable et utile douceur des discussions : celle de s'en aller métamorphoriquement bras dessus bras dessous par des chemins à eux connus, de se montrer du doigt des horizons nouveaux, d'envisager leurs idées communes sous diverses aspects, d'employer des dilemmes serrés, triomphants, pour se convaincre réciproquement de ce qui était article de foi pour tous les deux.

Si quelquefois, s'ouvraient tout à coup devant eux deux chemins opposés, c'étaient de petits sentiers bien courts, au bout desquels les compagnons de voyage reprenaient de nouveau bras dessus bras dessous la grande route.

L'image des sentiers n'est pas de nous. Gioachino la trouva le premier ; Romolo y avait collaboré avec une grande complaisance, et à eux deux, corrigeant, redressant, rajustant, ils avaient fini, comme d'habitude, par émettre d'un commun accord le jugement suivant :

" Il y a deux manières de discuter ; prendre un même chemin, où l'on marche du même pas, se soutenant, s'éclairant, s'encourageant tour à tour ; voilà la discussion utile. L'autre manière commence à un carrefour ; on ne sait jamais où l'on va aboutir ; plus on avance, plus on s'éloigne l'un de l'autre.

Tu parles, et moi je ne t'écoute pas, parceque je pense à ce que j'ai

à dire quand tu auras fini de parler ; si tu tardes pas trop à te taire, je t'interromps ; tu ne m'écoutes pas, tu m'interromps à ton tour, jusqu'à ce que nous soyons si loin l'un de l'autre qu'il devienne impossible de nous entendre. Nous nous quittons, dans la meilleure des hypothèses, sans nous être traités tout haut d'imbéciles, mais en nous renvoyant tout bas ce qualificatif malhonnête, en conservant chacun notre opinion première ; voilà la discussion inutile."

Et cette discussion-là, les deux inséparables ne l'avaient jamais.

Ils étaient tous deux sujets à l'insomnie ; durant les longues nuits d'hiver, couchés dans la même chambre, côte à côte, dans deux lits jumaux, ils se réveillaient et restaient un moment silencieux pour ne pas se déranger ; puis Romolo soupirait : "Gioachino ?", et Gioachino bondissait sur son séant en criant : "Romolo !"

On allumait la bougie, et la conversation commençait ! devant les yeux de ces deux vieillards, oublieux de leurs rhumatismes, défilait une procession de fantômes du passé.

Gioachino avait tout un poème écrit sous son épiderme aujourd'hui racorni d'homme à la mode ; il en faisait paraître un chant chaque nuit, et l'édition n'était jamais épuisée ; c'était un poème éternel. Miséricorde céleste, comme il avait fait des siennes, Gioachino !

Romolo, lui, avait été plus sage ; sa vie avait été contemplative, ses entreprises sans héroïsme, ses conquêtes faciles, non qu'il n'eut été irrésistible, mais parcequ'il n'avait jamais assiégé que des forteresses affamées. Il était heureux, dans sa naïveté, de n'avoir fait pleurer aucune fille d'Eve à l'heure de l'abandon, de n'avoir couvert d'opprobre aucun mari, de n'avoir offensé ni profané personne.

Et avec tant d'heureuses dispositions, direz-vous, pourquoi n'avoir pas pris femme ?

Gioachino lui avait adressé dix fois cette question, et toujours il s'était cru obligé de répondre d'abord pour lui-même, voulant éviter peut-être que son ami ripostât par une question identique.

Lui, on le comprend, il n'avait pas pris femme, parceque toutes les femmes qu'il avait ensorcelées étaient déjà en puissance de mari. L'une de ces infortunées, dont le mari était mort, en désirait un vivant et comptait sur lui ; mais elle avait failli se faire arracher les yeux par tout un bataillon de rivales abandonnées.

Pour lui conserver la vie, Gioachino l'avait laissée se marier avec un autre. La pauvrette avait pleuré beaucoup ; mais ce détail est sans importance, car les femmes ont des yeux pour cette fonction ; elle eût été bien plus à plaindre de se les faire arracher et, comme conséquence de ne plus pouvoir verser la moindre larme, le cas échéant.

Si donc Gioachino pouvait regretter de n'avoir ni femme, ni enfants, au moins il était en règle. Et Romolo ?

Romolo, à trente ans, faisait encore des vers pour une création parfaite. qu'il désespérait de rencontrer sur cette terre ; il attachait des queues démesurées à certains sonnets bien nourris de métaphores ; il composait des romances qu'il recommandait inévitablement aux zéphyrs et supportait les railleries de ses amis avec un stoïcisme admirable. Il n'avait pas encore trouvé son idéal : une jeune fille blonde comme un épi mur, pâle comme l'aurore et mélancolique comme un soleil couchant.

A trente ans, il la rencontra ; elle en avait vingt, s'appelait Tranquillina, était brune et pas du tout mélancolique. Il y eut un peu de désordre dans la Parnasse de Romolo ; les aurores pâles et les soleils couchants mélancoliques, se refusant à déguerpir tout à fait, durent se résigner à devenir aurores de rose et soleil de feu ; mais ce fut l'unique occasion. En revanche, Romolo vit venir à lui une foule d'idées réalistes, d'images pleines de vie ; tous les démons du monde rhétorique firent cercle autour de son encrier.

Il aima, comme (il l'avait diten vers) lui seul était capable d'aimer, c'est-à-dire désespérément ; il resta, au grand scandale du voisinage, des matinées entières sous une fenêtre du troisième étage, uniquement pour voir paraître derrière les vitres le délicieux profil de la reine de ses pensées ; et notez qu'il le devinait, mais qu'il ne pouvait le voir, car Romolo était myope. Il devint rusé comme un diplomate pour s'introduire dans la maison de sa belle, enfin il la vit de près ; il put lui serrer la main ; il lui fut permis de s'asseoir à côté d'elle, de lui parler sans réticence du beau temps incontestant, qui était très capable de tourner à la pluie.

Ils s'entendirent, se plurent, s'aimèrent. Tranquillina aurait fait pour Romolo tout ce qui est permis à une jeune fille : elle se serait laissé épouser. Romolo, pour Tranquillina, aurait donné je ne sais quoi..... cent gouttes de son sang, cent sonnets dignes de Pétarque, tout avec l'acrostiche : "O Tranquillina !" Quant à l'épouser, il n'y songeait même pas. Il avait entendu dire tant de mal du mariage par ses anciens amis célibataires, que, sans l'avoir jamais vu de près, il en éprouvait une crainte mystérieuse et salutaire ; il demandait seulement de pouvoir aimer Tranquillina dans cette vie et dans l'autre. C'était peut-être beaucoup.

Un rival se présenta, un médecin de l'armée ; celui-là était mûr et entreprenant. A peine crut-il sentir dans le péricard les symptômes de son mal, qu'il fit l'opération en règle : il demanda la jeune fille en mariage.

La réponse de Tranquillina fut un refus courtois ; mais le docteur Rocco ne perdit pas courage ; il savait qu'il était malade et que le remède prescrit pour son mal avait nom Tranquillina ; il devint assidu,

prit soin d'améliorer ses manières un peu rugueuses, son langage un peu soldatesque, sa personne un peu vulgaire. Il n'était pas trop laid, et il portait crânement l'uniforme.

Les serpents de la jalousie s'insinuèrent dans le cœur du candide Romolo ; chaque jour, il se faisait promettre par Tranquillina son amour éternel, et, en dépit des protestations de sa bien-aimée, chaque nuit il maudissaît le destin en vers et en prose.

Un jour vint, un triste jour, un lundi. Ce jour-là, le père de la jeune fille adorée—oh ! pourquoi les jeunes filles adorées ont-elles un père ? —Un lundi vint où ce père vulgaire déclama à M. Romolo cette prose décousue :

" Ma fille est en âge de se marier ; je suis vieux, et je ne voudrais pas m'en aller sans l'avoir vu en ménage. Le docteur Rocco m'a demandé sa main..... ma fille dit non..... elle est parfaitement libre .....il m'est tombé entre les mains certain sonnet acrostiche de votre composition ; je l'ai lu avec un véritable plaisir..... vous y avez mis des métaphores risquées..... j'espère que la chose pourra très bien s'arranger..... je n'y verrais aucun inconvénient, mais, en attendant, il faut interrompre vos visites, qui pourraient faire jaser les voisins."

Le dilemme était clair : ou épouser Tranquillina ou la laisser épouser au docteur Rocco.

Un ami du cercle, auquel le plus désespéré des Romolo demanda conseil, se mit à rire d'une façon scandaleuse, et déclara sans ambages que le dit dilemme en question ne présageait rien de bon pour la félicité conjugale du naïf Romolo. Et il recommença à rire de la même façon scandaleuse ; Romolo rit aussi ; mais le soir, il pleura comme un enfant.

Six mois après, le docteur Rocco, complètement guéri, faisait un voyage circulaire dans les cent villes d'Italie, donnant le bras à sa jeune femme, et Romolo entonnait un chant funèbre sur la tombe de son amour.

Plus tard, quand il lui arriva de se rencontrer avec des jeunes filles blondes comme les épis mûrs, il pensa toujours à Tranquillina. qui était brune, et resta célibataire.

" Le docteur Rocco était un Trombetta ? demanda Gioachino.

—C'était un Trombetta ! soupira Romolo.

—Alors je l'ai connu..... malheureusement.

—Malheureusement.

—Pour lui... Nous nous sommes rencontrés jadis à Gènes, où il était en garnison ; nous nous sommes battus en duel..... Quelle singulière coïncidence !"

Romolo devint pâle.

" Rassure-toi, poursuivit Gioachino, je n'ai jamais vu la signora Trombetta."

La signora Trombetta ! Ah ! ce nom qui faisait sourire Gioachino, comme il descendait au fond du vieux cœur de Romolo !

Mais pourquoi ce duel avait-il eu lieu ?

Voilà : Gioachino et le docteur étaient ensemble au café. Rocco trouvait noire une chose qui semblait très blanche à Gioachino, lequel y émit son opinion sans y attacher d'importance, parce qu'en fin de compte, cela lui était indifférent, et qu'il espérait nullement faire changer d'avis à son interlocuteur. Mais le docteur s'obstina et M. Poma dut lui notifier qu'il le laissait maître de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel pour les teindre à sa guise.

Le docteur se fâcha tout rouge ; Gioachino n'avait jamais eu de duel, et à la salle d'armes (ceci est notoire) il en remontrait même au professeur ; l'intrépide héros, sans s'échauffer le moins du monde, déclara à son conducteur qu'il était "à sa disposition". Le docteur Trombetta, qui ne s'attendait pas à cette conclusion, resta pétrifié ; toutefois, le lendemain, il envoya ses témoins. Il se battirent au sabre, et, comme il était convenu que l'un des deux devait absolument couper quelque chose à l'autre ; ce fut Gioachino qui coupa un bras à son adversaire.

Le vainqueur racontait tout cela avec insouciance, sans se donner la peine de lire sur la physionomie de son compagnon l'horreur que lui inspirait cette prouesse.

" Malheureusement, j'eus la main un peu trop lourde, ajouta Gioachino ; car le docteur Rocco déclara que son bras était perdu et s'emporta contre le confrère qui, en le pansant, se risquait à lui offrir des consolations..... C'est bien vrai, on voit quelquefois des coïncidences bizarres !

—Et toi ? demanda Romolo saisi d'horreur.

—Je lui serrai l'autre main..... les témoins déclarèrent que l'honneur était satisfait, que nous nous étions comportés d'une façon chevaleresque..... rien de plus. Quelque temps après cet incident, je quittai Gênes. Eh bien, ne te semble-t-il pas que c'est là un vrai roman ?

—Et sais-tu s'il a réellement perdu son bras ?

—Non, balbutir Gioachino, je n'ai pas songé à m'en informer..... j'ai eu tort.

—Oui, tu as eu tort."

Ils se turent ; Gioachino se trouvait mal à l'aise, il se retournait dans son lit, attendant un mot de son ami ; mais l'ami ne disait rien, il pensait au docteur Rocco et à Tranquillina.

" Parce qu'un homme sa'ppelle Trombetta, reprit brusquement Gioachino vexé, ce n'est pas une raison suffisante pour qu'il se croie le

droit de mugir toute la journée comme un taureau..... Il faut savoir se contenir en ce monde. Qu'eût-il fait s'il se fût appelé Trombone ? Je te dis qu'il avait besoin d'une leçon. Je voudrais ne pas lui avoir donné moi-même ; mais, tout bien considéré, s'il a perdu son bras..... c'est qu'il n'a pas su le conserver."

Romolo garda un silence désapprobateur, et Gioachino se retourna définitivement de l'autre côté.

Cette nuit-là, ils n'éteignirent plus la lumière, car il leur eût été impossible de s'endormir. Ils s'endormirent cependant un moment avant l'aube ; mais Gioachino rêva que le docteur Rocco était devant lui avec son bras pantelant, et Romola vit dans son sommeil Tranquillina en larmes.

Une semaine après cette nuit mémorable, les deux amis se promenaient dans la galerie Victor-Emmanuel, le petit Gioachino envoyant de bas en haut un flux de paroles qui n'arrivaient pas aux oreilles distraites du long Romolo ; soudain Gioachino s'arrêta, et l'autre se figurant que c'était l'artillerie ordinaire de rhétorique de son ami pour lui arracher plus sûrement un geste d'approbation, fit signe que oui de la tête et continua son chemin. Mais Gioachino ne bougea pas ; il était occupé à contempler un couple qui passait à cet instant : une femme sur la cinquantaine, qui conduisait par le bras un mari complet, jaune et mûr comme une pomme à son apogée.

" Le docteur Rocco ! " s'écria Gioachino.

Cette boule animée cessa de se mouvoir, se mit à considérer attentivement le petit homme qui lui faisait la courtoisie de l'appeler par son nom et le reconnut.

" Sang d'une lancette ! s'écria-t-il, je ne me trompe pas... vous..... c'est vous..... monsieur Poma ? Bien des années ont passé, mais je ne vous ai pas oublié."

Et se tournant vers sa femme :

" Ta sais, c'est celui qui m'a coupé le bras....."

Cette singulière présentation coupa net la respiration et la parole à M. Poma, qui fit alors le premier salut maladroit de tout son existence ; puis il regarda de côté et d'autre, cherchant probablement une contenance.

" Je n'ai pu m'en servir depuis, continuait le docteur Rocco en avançant son bras rigide ; il n'a plus voulu se plier, vous m'avez tranché un tenton."

Gioachina appela à lui tout son courage et se retourna pour hêler Romolo, qui était resté immobile, fixant des yeux ahuris sur cette vision.

" Romolo, viens donc ! "

Romolo vint. Comme le cœur lui battait !

" Romolo, tu dois connaître le docteur Trembetta....."

Et se retournant vers le vieux médecin :

" M. Affanni....."

Romolo, jetant un coup d'œil timide devant lui, avait rencontré le regard serein de Tranquillina et était devenu rouge.

" Il me semble..... je ne sais..... mugit l'autre.

—Oui, Rocco, dit Tranquillina, M. Affanni venait chez mon pére... tu dois l'avoir vu quelquefois....."

Mais Rocco ne se rappela pas ou ne voulut pas se rappeler, et le pauvre Romolo lui en fut reconnaissant.

Cette rencontre avait fait plaisir au docteur, et comme il n'était pas égoïste et aimait à partager ses joies avec son prochain, il le déclara franchement à Gioachino :

" Vous ne pouvez vous imaginer le plaisir que vous m'avez fait ; il m'a semblé être encore là—et avançant le bras sans le plier, il esquissâ le geste martial de tomber en garde, au risque de rouler sur le pavé —être encore là avec un bras de plus et la goutte en moins..... parce que j'ai aussi la goutte maintenant. La Providence, vous le savez probablement aussi bien que moi, est facétieuse, et lorsqu'elle est en veine de rire, elle s'en donne à cœur joie. Y avait-il une plaisanterie plus aimable que celle de couper les jambes à un galant homme, après lui avoir coupé le bras ? Qu'en pensez-vous, signori ?... Cette farce providentielle m'a été jouée à moi, à moi-même ".

Il élevait la voix en parlant et foudroyait du regard les voûtes de la galerie. Comment lui répondre ? Gioachino n'osait pas souffler, Romolo regardait à la dérobée les traits fatigués, mais purs, de Tranquillina.

" Venez me voir, cher Monsieur. Venez voir votre invalide ; vous aussi, monsieur ; venez tous les deux, via della Cerva, No. 11, nous causerons. Le soir, je ne bouge pas de chez moi ; l'air humide ne convient pas à la goutte. Pourriez-vous me conseiller quelque chose qui convienne à la goutte ? Ainsi, c'est entendu..... Via della Cerva, No. 11. Je vous attends."

Les deux amis, restés seuls, cheminèrent quelques instants, silencieux et graves.

" Gioachino, murmura enfin Romolo d'une voix caressante, à quoi penses-tu ?

—Je pense à ce malmeureux docteur. Comme il a vieilli ! Et dire que j'en suis peut-être la cause !

—Oh ! lui as-tu donné aussi la goutte ?

—La goutte, non, mais ce bras..... L'as-tu vu ? Il y a vingt ans qu'il ne peut plus le plier..... Je me fais horreur ! "

Heureusement, la fibre de Gioachino était forte et se révoltait contre les injustices dont le digne vieillard était capable envers lui-même.

" Quelle botte terrible fut la mienne ! Et je me rappelle encore comme si c'était hier, que c'était une botte de bas en haut, une botte gracieuse..... comme ça..... avec un mouvement de rien..... J'ai toujours eu une force étonnante dans le poignet."

La pensée de Romolo était à mille lieues de là ; pour la centième fois il se répétait en lui-même :

" Elle est toujours belle ! "

Le docteur Rocco ne faisait jamais les choses à demi. La première fois que les deux inséparables vinrent chez lui, il leur fit une confidence. A l'entendre, la goutte n'avait pas suffi à la miséricorde céleste, elle avait cru bon d'y ajouter un peu d'asthme, quelques embarras gastriques par-ci par-là, produits par un petit dégât dans le pylore, un peu d'inflammation du foie et le gonflement de la rate. Quand il eut convaincu ses auditeurs qu'il devaient voir en lui un phénomène de l'omnipotence divine, c'est-à-dire une clinique en personne, il les invita à dîner.

A table, il commença sur la même thème. Les malheureux invités essayèrent de se soustraire à cette avalanche, de susciter des sujets de conversation plus digestifs : peine perdue. Chaque plat qui était apporté sur la table était ou non hygiénique pour un organe ou pour un autre, et comme le docteur Rocco n'avait pas d'organe sur lequel la Providence ne se fût pas divertie un peu, les prétextes ne lui manquaient pas pour interrompre tout autre discours en son début.

Les deux amis finirent par où ils auraient dû commencer : il ne l'écoutérent plus.

Il admiraient tous les deux la douce sérénité avec laquelle Tranquillina souriait à chaque instant en disant de son insuportable mari :

" Aujourd'hui, il est de bonne humeur."

Gioachino alors se souvenait de Romolo, et celui-ci s'empressait de fixer les yeux sur son assiette.

Mais tout à coup, le docteur dit :

" Tranquillina, je n'ai plus de pain ; fais-moi le plaisir de m'en couper un morceau, je n'y réussis pas."

Il éprouvait, en effet, une fatigue visible, en essayant de tenir le pain avec le bras droit et de le couper avec la main gauche.

Gioachino, ému de pitié, offrit timidement ses services, et le docteur avec un rire singulier :

" Bravissimo, dit-il, quand nous avons Amalia, c'est elle qui m'aide ; mais aujourd'hui, elle dîne chez une amie de pension..... Merci, Tranquillina, merci ! ajouta-t-il en prenant une voix caressante, laisse faire monsieur, ce sera sa punition. Qui l'eût dit ? "

Il riait à bouche close et Gioachino était au supplice.

" Tranqulllina, disait le docteur un moment après, Tranquillina, ma serviette est tombée."

Et pendant que l'excellente femme s'empressait de la ramasser, il ajoutait en baissant un peu la voix :

" C'est une perle ! "

Alors c'était Romolo qui entendait un carillon terrible dans son cœur.

Chaque fois que le malheureux s'oubliait lui-même, en regardant en extase celle qui aurait pu être sa Tranquillina, la voix du docteur Rocco, comme un fait exprès, disait, sous un prétexte quelconque :

" Ma chère Tranquillina....."

Si le dîner ne fut pas d'une gaieté folle, la soirée fut véritablement une fête. D'abord, le docteur Rocco, en mari sur de son empire, effectua sa chylification habituelle ; puis Romolo, aidé de l'ami Gioachino, put dire quelques mots à Tranquillina, mots qui, en apparence, étaient indifférents, mais qui résonnaient dans tout son être comme une musique ; et enfin, au moment même où le docteur cherchait des prétextes pour se fâcher et proférer quatre impertinences hygiéniques au Père éternel, à ce moment même entra Amalia, " la plus belle fille de l'univers."

De sorte qu'en rentrant à la nuit noire dans leur chambre solitaire, Romolo soupirait (on le comprend) et Gioachino soupirait aussi, ce qui peut paraître singulier.

" Au fond, dit-il, ce docteur Rocco est un excellent homme ; il commence à vieillir et il est vraiment dans un état pitoyable..... Je lui ai coupé un bras et j'ai de la peine à me le pardonner. Celui qui m'eût prédit que mon premier duel me donnerait mon premier remords, je lui aurais jadis envoyé mes témoins. Je prenais facilement feu autrefois... tu le sais bien, mais non pourtant aussi facilement que le docteur.

—Oui, au fond, ce doit être un excellent homme, répétait Romolo distrait.

—Et puis, la jeune fille est adorable.

—C'est la plus belle fille de l'univers, ajoutait l'autre en s'arrachant à sa distraction, le portrait de sa mère quand elle avait vingt ans..... Elle est encore belle, sa mère ! "

A la même minute, le docteur Rocco disait à sa femme :

" M. Poma ne me déplait pas, bien qu'il ait les attaches un peu lourdes, mais ton M. Affanni, long comme l'ennui, ce Romolo qui n'en finit pas, je ne puis pas le souffrir. Tu aurais eu là un beau mari, si je n'y avais mis ordre ! Je conserve toujours comme une relique son sonnet à queue qui commence..... attendez..... *Les cheveux couleur d'aile de corbeau*..... Et puis ?

—*Les joues de neige*, ajouta Tranquillina sans s'émouvoir. Mais la nuit est froide, il est temps que tu ailles te coucher."

(*A continuer.*)

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

XX

Alain Chartier, seigneur de Gliché, surnommé le père de l'éloquence française, naquit à Bayeux, en Normandie, l'année 1386 et mourut comblé de mérites en 1458. Ses œuvres complètes, prose et poésie, ont été publiées en 1617. Son frère, Jean, moine de Saint-Denis, et abbé de Saint-Germain, fut historiographe de Charles VII.

Dans la notice sur les Godefroy, j'ai fait observer que plusieurs auteurs de réputation ont illustré cette famille. Nos historiens n'ont pas encore fait connaître la part honorable qui revient, dans les lettres et les sciences, aux ancêtres des fondateurs de la race canadienne ; il est temps de commencer cette étude. Je parlerai donc aujourd'hui des Chartier, plus connus parmi nous sous le nom de Lotbinière.

Clément Marot disait qu'Alain Chartier " mérita que la Normandie prît gloire de lui."

Edouard Mennechet ajoute à cet éloge : "Le titre de secrétaire du roi ne fut point pour lui un vain titre. Il le rendit glorieux en s'unissant à toutes les épreuves qui affligèrent la royauté sous Charles VI, et Charles VII ; il la servit dans l'indigence, il la suivit dans l'exil, non par exaltation de sentiment pour la personne royale, mais par un sentiment fort et raisonné aux principes qui seuls pouvaient sauver l'Etat. Il se dévoua au roi parcequ'il aimait la France ; on ne le vit jamais, au milieu des passions qui s'agitaient autour de lui, abaisser sa fidélité jusqu'à l'adulation, ni son dévouement au roi jusqu'à la haîne des Français qui s'étaient séparés de sa cause. Son seul ennemi, c'est l'étranger. Aussi, voyez avec quelle mâle énergie il appelle le clergé, la noblesse, le peuple aux sentiments patriotiques dont il est lui-même pénétré !"

Alain Chartier avait dix-huit ans lorsqu'en 1404, éclata la guerre qui devait, durant plus de trente ans, écraser la France et la mettre en partie sous le genoux des Anglais. Au milieu de cette longue et douloureuse période apparut Jeanne d'Arc portant le glaive et " boutant l'ennemi hors de France". A ses côtés, à la cour, auprès du roi, se

révéla, en même temps, le poète, le prosateur, l'orateur, l'homme de conseil, le grand patriote que la renommée des siècles a maintenu au premier rang des serviteurs de la nation française. Alain Chartier fit ressortir par ses écrits, ses chants, ses plaidoiries, l'honneur national qui n'était plus compris ; il amena des troupes à l'héroïne d'Orléans ; il pressa l'éperon aux flancs dupeuple, des hautes classes et de tous les Français.

" Quels gens êtes-vous ! s'écrie-t-il. Chacun tire à soi et emporte sa pièce. C'est à qui fera son fardeau pour s'en aller. Les oiseaux défendent leurs nids au bec et aux ongles ; les ours et les lions gardent leurs cavernes à la force de leurs griffes et de leurs dents : voulez-vous donc vous mettre au-dessous même de ces brutes en abandonnant votre patrie ? "

Et tour à tour le livre, le pamphlet, la scène dialoguée, le conte, le couplet rimé, la dissertation savante, chaude et portant droit, la parole fière et patriotique, sont les moyens dont il use pour entraîner ses compatriotes vers la cause nationale.

Ecoutons de nouveau M. Mennechet :

" Alain Chartier fut le prophète du salut de la France. Il y travailla de toute la puissance de son esprit, de toute la force de son âme ; et lorsque, le 4 novembre 1437, Charles VII entra dans la cité de ses aïeux, on ne vit point le poète se mêler au cortège du roi victorieux, avec les Dunois, les Lahire, les Xaintrailles et tout ce que la France possédait alors de haute et brave noblesse. Caché et perdu parmi le peuple, il unissait, en pleurant de joie, ses acclamations à celles de la foule et pas un regard ne vint l'y chercher . . . Attaché à la cour, il se montrait fort peu épris des honneurs et des privilèges des courtisans ; on peut en juger par l'écrit intitulé le *Curial*, où il conjure son frère de ne pas entrer à la cour et de rester "maître et seigneur dans sa maisonnette, au lieu de vivoter à l'ordonnance d'autrui". Ce frère (Jean) écrivit l'histoire de Charles VII.

Marguerite, fille de Jacques 1er roi d'Ecosse, ayant épousé (1428) le dauphin qui fut plus tard Louis XI, vivait en France et cultivait les lettres. Un biographe, que j'ai sous les yeux, borne toute sa notice sur cette princesse à la phrase que voici : "Elle protégea Alain Chartier". Il eut pu raconter l'anecdote du baiser, si célèbre dans l'histoire des lettres. Un jour, Marguerite surprit Alain endormi dans un fauteuil, et, devant la cour, lui donna une fervente embrassade. Pour justifier sa hardiesse, elle dit aux seigneurs et aux dames du palais "qu'ils ne se devaient étonner de ce mystère, d'autant qu'elle n'entendait avoir baisé l'homme qui était laid, mais la bouche de laquelle étaient issus tant de mots dorés". La plupart des œuvres d'Alain valent ce baiser royal, et même davantage.

Sur la question de savoir si Alain Chartier avait été anobli vers 1412, comme on le prétend, je réponds que la charge de secrétaire du roi ne pouvait être tenue par un rôturier. En tous cas, il possédait la noblesse du talent ; son nom est égal à celui des grands hommes de son époque.

D'après l'abbé Tanguay, le grand-père d'Alain se nommait Joseph et avait épousé Marguerite Amelotte, vers 1345 ; il en eut un fils, Philippe, receveur général des comptes. L'un des frères d'Alain, nommé Guillaume, fut chanoine, sous-doyen, puis évêque de Paris. Alain lui-même avait épousé, en 1404, Françoise de Château-Renaud et il serait mort, à Gliché, près de Paris, en 1455, tandis que la *Biographie Universelle*, publiée par Dubochet en 1844, dit 1458.

César, fils d'Alain, se maria en 1448 avec Elizabeth Le Pelletier ; Clément, fils de ceux-ci, contracta mariage (1480) avec Gillette de Chatembourg ; Alain, né de ces derniers, fut militaire et conseiller au parlement de Rennes et se maria (1525) avec Madeleine de Châteaubriand. D'eux naquit Pierre, qui devint colonel dans l'armée et s'unit (1560) avec Henriette de Polignac. Ils eurent un fils, Alain, avocat, conseiller au parlement de Paris, marié (1589) à Victoire de Montfond. Enfin, nous arrivons aux enfants de ce dernier couple : Jean, qui fut conseiller au parlement de Paris, et René-Pierre dont je vais parler

René-Pierre Chartier, né en 1592, à Vendôme, paraît s'être marié vers 1610, en premières noces avec Françoise Boursier et en secondes avec Marie, fille de Jean Lenoir, avocat en parlement. Il devint docteur régent de la faculté de médecine de Paris, professeur du roi, conseiller, médecin ordinaire du roi et des princesses de France, premier médecin de madame Henriette d'Angleterre et reçut des lettres de noblesse ou une confirmation des anciennes lettres.

Ayant proposé à Louis XIII de se charger de publier une édition de toutes les œuvres d'Hippocrate et de Gallien, un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 7 octobre 1630, l'autorisa à exécuter ce projet. Déjà ce savant avait parcouru l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, l'Italie et visité Constantinople pour rechercher des manuscrits et conférer avec les princes de l'art et de la science. Après une quarantaine d'années de labeur, son ouvrage parut en treize volumes in-folio, et fut comblé d'éloges par la Faculté, mais l'auteur y sacrifia sa fortune (140,000 livres), sans autre satisfaction que d'avoir doté sa patrie d'une œuvre utile et brillante. Il mourut pauvre, en 1654, laissant sa veuve et plusieurs enfants, parmi lesquels deux fils, Louis-Théandre, établi au Canada et Alain qui, très jeune et sans patrimoine, avait été envoyé dans le Lyonnais, où il vécut comme un enfant du peuple, autrement dit simple bourgeois de la ville de Roanne. Le fils de celui-ci, appelé Claude, avocat en parlement et avocat général fiscal du baillage et

duché de Roannois, réclama et obtint, en 1731, pour lui et les descendants du grand médecin, la reconnaissance de ses titres de noblesse.

XXI.

De 1643 à 1647 il y eut, à Québec, un prêtre que l'on trouve désigné sous le nom de René Chartier et Etienne Chartier, prieur de Notre-Dame de Monays. C'était probablement un frère de Louis-Théandre Chartier, lequel paraît s'être fixé à Québec vers 1646 et fut la souche de la belle famille de Lotbinière. Ce nom de Lotbinière était déjà porté, en 1500, par Pierre, fils de Clément Chartier et de Gillette de Chatembourg. Un autre Pierre, fils de Pierre Chartier et d'Henriette de Polignac, avait été curé de Lotbinière vers 1590.

Au Canada, et en France, les Chartier ont donné, depuis cinq siècles, une lignée remarquable qui commence par Alain Chartier, l'écrivain et le patriote de la cour de Charles VI et finit avec M. de Lotbinière, l'orateur et l'homme politique respecté dans les Chambres de Québec.

M. de Léry Macdonald, qui peut, mieux que tout autre, parler de cette famille, m'a passé le document que je donne ci-après et qui se rapporte au père de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, orateur de l'assemblée législative du Bas-Canada. C'est un brevet de marquis, accordé par Louis XVI :

" Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France, chevalier Grand-Croix de l'ordre royal de Saint-Maurice et Lazare de Sardaigne, sur ce qui nous a été exposé par Michel Chartier de Lotbinière, chevalier, marquis héréditaire de Chartier de Lotbinière, seigneur marquis de Lotbinière et de Rigaud au district de Québec au Canada ; de Lotbinière dans la seigneurie de Vaudreuil et de la dite seigneurie de Vaudreuil en total ; de Villechauve et autres lieux—le tout dans la province de Québec ; aussi seigneur marquis de Lotbinière et d'Allainville, à New-York dans les Etats-Unis d'Amérique ; et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, que ses ancêtres ayant toujours été en Canada depuis 1656 (1), n'ont pu faire enregistrer leurs armoiries particulières à l'armorial général, ordonné par édit du mois de novembre 1696, à raison de quoi il nous requiert de les enregistrer en notre dépôt d'armoiries.

" Vu en original les lettres-patentes du roi données par Sa Majesté à Versailles le 25 de juin 1784, dans lesquels Sa Majesté s'exprime ainsi :

---

(1) 1646, je crois.

" Sur le compte qu'il nous a été rendu en notre conseil sur l'ancienneté de la noblesse du sieur Michel Chartier de Lotbinière, chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, ainsi que de ses services militaires et de ceux de sa famille, nous avons reconnu par les titres authentiques qui nous ont été représentés que le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière prouvait cinq (1) filiations de noblesse sans dérogeance ; qu'il était issu d'une des familles françaises les plus distinguées et les plus anciennement établies dans le Canada ; qu'elle y a possédé les premières places dans l'Etat ecclésiastique, le militaire et le civil ; que le sieur Michel Chartier de Lotbinière lui-même y avait servi avec distinction ; qu'ayant été reçu cadet dans les troupes de la marine en 1736, et enseigne en 1742, il avait fait la campagne de l'Acadie en 1746 ; qu'après avoir été nommé un de nos ingénieurs en 1753 et en 1755 employé en chef en cette qualité ; il avait servi constamment sous les ordres du sieur de Montcalm et du maréchal (2) de Lévis jusqu'à la reddition du Canada ; qu'il s'était trouvé à toutes les actions où ces généraux avaient commandé ; enfin qu'il avait été fait capitaine d'infanterie et chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint-Louis ; que depuis cette époque il s'était voué avec la plus grande générosité et le plus grand désintéressement aux intérêts de sa patrie ; qu'après la reddition du Canada, ayant été forcé de se transporter à Londres pour réclamer des concessions à lui concédées par le feu roi dans ce pays, le gouvernement anglais trouva sa réclamation si juste qu'il lui fit une pension de quatre cents (3) guinées jusqu'à ce qu'il put obtenir la restitution de ses biens ; que, malgré la modicité de sa fortune, le dit sieur Chartier de Lotbinière n'écoutant que son zèle pour son ancienne patrie, avait abandonné, au commencement des troubles d'Amérique, cette pension, tous ses droits, et s'était transporté en France pour y offrir des services qu'il a rendus avec un désintéressement et une fidélité dont il y a peu d'exemple, mais qui le mettent dans l'impossibilité absolue de jamais rentrer comme sujet anglais en Canada et au sein de sa famille ; qu'en 1776, il fut envoyé à Boston pour une mission qu'il a remplie avec le zéle qui l'a toujours caractérisé dans ses opérations.

" Considérant que la naissance du sieur Michel Chartier de Lotbinières le rend susceptible aux distinctions réservées à l'ancienne noblesse ; voulant d'ailleurs, récompenser ses services militaires, ceux de ses ancêtres, le sacrifice qu'il a fait de sa fortune et de sa famille, enfin son dévouement pour son ancienne patrie,—

(1) Cinq générations de noblesse était le plus que l'on exigeait. M. de Lotbinière pouvait en prouver huit.

(2) Le chevalier de Lévis était devenu maréchal de France.

(3) Dans sa supplique de 1817, son fils dit que cette pension ne fut pas mentionnée dans l'ordre en Conseil du 15 mars 1776.

" A ces causes, et autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil qui a vu le brevêt ci-attaché, sous le contre-scel de la chancellerie, nous avons, de notre plein pouvoir et autorité royale, fait et créé, et, par ces présentes, signées de notre main, faisons et créons MARQUIS le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière ; ensemble les aînés de ses enfants mâles, nés et à naître en légitime mariage ; leur permettons de se dire et qualifier *marquis* en tous actes et endroits, tant en jugement que hors jugement, sans qu'ils soient tenus d'affecter ce titre à aucune terre, ni d'en faire ériger pour cet effet en *marquisat*, de quoi nous les avons dispensés et dispensons, à condition que le dit titre et qualité relèvent de nous et de nos successeurs rois. Voulons en outre que le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière, et ses descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage, puissent porter dans leurs armoiries la *couronne de marquis*."

Lesquelles lettres signées : " Louis ", et sur le repli : " Par le roi, le maréchal de Castries." A côté : " *Visa* rue de Miromenil ", et scellées furent en la Chambre des Comptes de Paris, le 21 d'avril de l'année suivante par arrêt signé " Marrolan ",—à raison de quoi le dit Michel marquis de Chartier de Lotbinière, fit hommage au roi, en la dite Chambre des Comptes, le 4 de mai de la dite année 1785.

" Nous, en vertu du pouvoir à nous attribué par l'arrêt du Conseil du 9 de mars 1706, en notre qualité de juge d'armes de la noblesse de France, qui nous donne l'inspection et l'ordonnance sur la part des armoiries, avons enregistré en notre dépôt d'armoiries celles du dit marquis de Chartier de Lotbinière, qui sont " d'azur à deux perdrix " d'argent, sur un tronc d'arbre d'or, (1) posé en fasce, coupé d'argent " à trois roseaux de marais feuillés de sinople, la tête de rable, naissant " d'une terrace aussi de sinople, garnie d'eau, et mouvante de la pointe " de l'écu, le dit écu couronné d'une couronne de marquis. Cimier : " un aigle d'or. Devise : *Fors et Virtus*. Les dites armes posées sur " un lion d'or couché sur une terrace au naturel et supportées par " deux aigles, aussi d'or, le vol ouvert et regardant."

" Et, afin que le présent brevêt d'enregistrement d'armoiries que nous avons compris dans nos registres, puisse lui servir, et à ses descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage, nous l'avons signé et fait contresigner par notre secrétaire qui y a apposé le sceau de nos armes. A Paris, jeudi le 25 janvier 1787. (Signé) d'Hozier de Sérigny. Par monsieur le juge d'armes de la noblesse de France. (Signé) Duplessis.

---

(1) Vers 1402-1412, Charles VI, anoblissant Alain Chartier, seigneur de Gliché, secrétaire d'Etat, lui avait donné pour armes " d'azur à deux perdrix d'argent sur un " tronc d'arbre d'or."

XXII.

Les pièces que j'insère dans la présente étude n'ont pas été publiées avant aujourd'hui, du moins je le crois. De là, il me semble, l'apropos de les imprimer. En voici une autre qui concerne un officier militaire émigré au Canada, avec le régiment de Carignan, en 1665 :

" Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, Dauphin de Viannas, comte de Valentinois et Diois—à tous, présents et à venir, salut.—Depuis qu'il a plu à Dieu nous donner la paix générale (1) avec les couronnes, nous avons été excité de reconnaître ceux de nos sujets qui se sont signalés dans nos armées et qui continuent leurs services à cet Etat, à l'imitation de leurs aïeux qui se sont acquis la qualité de noble quoiqu'ils n'aient été soigneux d'en conserver le titre que nous avons accoutumé de donner à ceux que nous voulons gratifier :—et c'est pourquoi, ayant été bien informé par tous les généraux de notre armée de la valeur et générosité de notre cher et bien-aimé Anthoine Pecaudy de Contrecœur, de notre pays de Daulphiné, capitaine au régiment de Carignan, lequel, depuis l'établissement d'icelui, nous a rendu, et au feu roi, notre très honoré seigneur et père, des preuves de son courage, affection et fidélité à notre service, dans nos armées et troupes, tant cavalerie qu'infanterie, l'espace de vingt-cinq ans, ayant commandé, soit en qualité de lieutenant ou de capitaine, depuis quinze années en ça au régiment de Montesson et de celui de Carignan, s'étant trouvé à tous les exploits de guerre qui se sont présentés, particulièrement au siège de Pignerolles sous le feu sieur de Montmorency de la compagnie de Lapoupe au régiment de Sault, comme aussi au combat de Chezin en la compagnie des chevaux-légers de Dizi . . . is sous le sieur de Crecquy où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule, et au siège de Valence d'un coup de mousquet à la cuisse et au dit régiment de Carignan au retour de Vigune au combat de . . . sous le prince Thomas où il fut blessé d'une mousquetade à la tête dont il a été trépané, au faubourg d'Estampes fut blessé d'une mousquetade à travers le corps, au faubourg Saint-Anthoine, fut blessé d'une mousquetade à travers le corps dans la même compagnie où il fut blessé d'une mousquetade au bras dont il demeura estropié, sous notre cousin le vicomte de Turenne, l'année dernière, commandant le régiment de Carignan à l'attaque d'Auxerre sous notre cousin le maréchal de Grancey et Piedmont, et finalement tous les autres lieux où il a été commandé, en sorte que nous avons tous sujets et satisfaction de le juger digne de l'honneur au titre de noblesse auquel il a aspiré.—

(1) Paix dite des Pyrénées, 1659, qui mettait un terme à la guerre de Trente Ans.

Donc, le voulant gratifier, tant en reconnaissance de ses services, de la preuve desquels nous le relevons, tant en considération des dits services qu'à la supputation qui en a été faite par notre très cher et très aimé cousin le comte de Soissons.—A ces causes, nous, de notre propre mouvement et grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale et finale, avons ledit de Contrecœur, ses enfants et postérité nés et à naître en loyal mariage, annobli et annoblissons, et du titre de noblesse décoré et décorons par ces présentes signées de notre main ; voulons et nous plait qu'en tous actes et en droit tant en jugement que dehors, ils soient . . . censés être et réputés nobles et puissent porter le titre d'escuyer, jouir à . . . de tous les honneurs prééminences, privilèges et exemptions, franchises et immunités dont jouissent les autres annoblis de notre royaume et pays de Daulphiné, et comme tels d'acquérir, tenir et posséder tous fiefs et gestions nobles de quelque qualité et condition qu'ellent soient, tout ainsi que les autres nobles, sans être contraints d'en vider les mains (ni?) toutefois déroger à la réalité des tailles ordonnées par les réglements du mois d'octobre 1639, arrêts, édits et autres réglements faits pour raison du cadastre de la dite province de Daulphiné, permettant au dit Pécaudy et à sa postérité de porter et de faire élever en leurs maisons et autres endroits que bon leur semblera, armes à timbres telles qu'elles sont çi-empreintes sans que pour raison de ce le dit Pécaudy soit tenu de nous payer aucune finance ni indemnité, dont, à quelle somme qu'elle se puisse monter, nous lui avons, pour les considérations çi-dessus, fait et faisons don et remise par ces présentes, et sans qu'il soit aussi tenu de payer aucune indemnité aux paroisses et aux communautés du dit pays attendu qu'il n'y a aucun fonds à héritage sujet aux taxes, et quand il en posséderait ils y seraient compris nonobstant le présent annoblissement au moyen de la réalité ordonnée par le dit réglement. Çi donnons en mandement à nos amis et feaux conseillers les gens tenant notre cour et parlement . . . chambres de nos comptes, présidents, trésoriers . . . Donné à Paris au mois de janvier l'an de grâce 1661 et de notre règne le 18. (Signé) Louis." Ces lettres ont été enregistrées à Québec le 25 février 1687.

XXIII.

Un recueil des titres des familles nobles du Canada, enrichi d'annotations et de commentaires appropriés, manque absolument à notre bibliothèque. Ce travail ne produirait pas d'argent, il est vrai, mais il nous ferait honneur. Quelque jeune travailleur devrait l'entreprendre. Pour ma part, je fournirais les renseignements qui sont sous ma main ; d'autres en feraient autant avec plaisir, sans doute. Hâtons-

nous, car chaque année enlève quelques-uns des précieux manuscrits oubliés à droite et à gauche, dans les familles et dans les collections qui, hélas ! ne tardent point à être dispersées ou perdues après la mort du propriétaire. Il n'y a pas dans l'ordre intellectuel de plus noble travail que celui de l'histoire. C'est vivre doublement que de fouiller le passé et de le faire connaître. La belle existence pour qui veut y prendre part ! A force de consulter les vieilles archives, on en arrive à croire que les siècles écoulés sont nos contemporains. Chaque chose revient à sa place, avec sa forme naturelle et dans son jour particulier. L'esprit se dirige avec délice dans le dédale des événements, des noms des personnes et des mille petits faits qui, alors comme aujourd'hui, composaient la vie des hommes. Cette douce passion est bien préférable aux fantaisies nombreuses, variées, vides de sens, aux passe-temps frivoles, aux caprices que la jeunesse adopte à présent et qui ne la mènent à rien. Que je voudrais donc prêcher cela et être compris !

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 17 septembre 1885.

POEME

LU PAR L'AUTEUR À LA SOIRÉE D'ADIEU AUX DÉLÉGUÉS FRANÇAIS DONNÉE À QUÉBEC, LE TROIS SEPTEMBRE 1885

Français du Nouveau-Monde, ignorés de vos pères
Et perdus dans l'oubli d'un siècle indifférent,
Nous avons, pleins d'espoir en des destins prospères,
Pour la France gardé les bords du Saint-Laurent,

Afin qu'après cent ans, fût-ce même après mille,
Nous pussions—c'était là notre unique souci—
Saluer dans les murs de cette antique ville
Des français étonnés de nous trouver ici.

Mais du fleuve géant bientôt l'étroite rive,
Peuple robuste et fort, ne put te contenir,
Et, fidèle au passé, dans ta vigueur naïve
Tu sus forcer la France à se ressouvenir.

Vers le ciel du midi, vers les frimas du Pôle,
Vers l'Orient vermeil et le couchant brumeux,
Tu t'es précipité, noble enfant de la Gaule,
Comme descend des monts le torrent écumeux.

Pourtant on t'avait dit, à l'heure de l'épreuve,
Où, triste, tu songeais au champ de Carillon :
" Ton domaine est ici, sur les bords du grand fleuve ;
" Ne creuse pas plus loin ton modeste sillon.

" Qu'en cultivant ce sol, ton cœur jamais n'aspire
" A pénétrer un jour dans l'épaisse forêt ;
" Témoin de tes travaux, ce champ doit te suffire,
" Tu peux y vivre heureux, y mourir sans regret."

Mais du ruisseau grossi qui peut tarir la source ?
Qui le tente entreprend un inutile soin.
Dieu seul du fier torrent peut suspendre la course,
Dieu seul peut dire au flot : tu n'iras pas plus loin.

Aussi forçant bientôt la limite imposée
A tes nobles efforts tu t'avanças sans peur.
Un jour, en contemplant la plaine déboisée,
L'étranger refoulé frissonna de stupeur.

Il compta les clochers dominant la vallée,
Il parcourut ces champs pleins de grasses moissons,
Il vit sous mille toits la famille triplée,
Des filles au teint frais, de robustes garçons,

Et dit : " Ce petit peuple à jamais nous défie,
" Il a pour lui la force et le nombre à la fois.
" Il a pour nous braver tout ce qui fortifie,
" Il adore sa langue et respecte ses lois."

Et depuis ce temps-là l'arbre aux fortes racines,
S'enfonçant plus avant, ne cessa de grandir ;
Il grimpa sur les monts, courut dans les ravines
Et jusque vers le Nord il osa reverdir.

Oui, ce roseau fragile, épargné par le glaive,
Qui, brisé par le temps, devait si tôt mourir,
Voilà qu'il va déjà, plein de force et de sève,
De milliers de rameaux, au printemps, se couvrir.

Et toi qui méprisais cette tige si frêle,
Fier étranger, tu vis du rameau mutilé
Eclore en plein soleil une France nouvelle,
Et tu fus vers les lacs malgré toi refoulé !

O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,
Cantons de l'Est dotés, hélas ! d'étranges noms,
Vous qui deviez servir contre nous de barrière,
Vous nous apparteniez et nous vous reprenons !

A nous, fleuve géant, tes deux rives splendides !
Le coq gaulois perché sur nos temples a lui
Des champs américains aux vastes Laurentides,
Et les vaincus d'hier sont vainqueurs aujourd'hui.

Pourtant aux jours de deuil, aux heures de souffrance,
Nous étions seuls luttant sans trêve et sans merci ;
Aux jours d'oppression, nous n'avions pas la France
Pour crier à ses fils : Courage ! me voici !

Son souvenir veillait dans notre âme meurtrie,
Nous gardions du passé les saintes visions,
Et pendant que là bas on brisait la Patrie
Ici, sans nul secours, nous la reconstruisions !

Livrés avec amour à cette œuvre obstinée,
Nous demeurious français et nous étions jaloux,
Nous les seuls survivants d'une lutte acharnée,
De croître sans votre aide et de grandir sans vous.

Et nous te réservions ce spectacle, ô ma mère,
D'un peuple dans sa gloire un jour enseveli,
Et qui, d'un siècle entier secouant la poussière,
Se dresse avec effort, te reprochant l'oubli.

Ah ! si nous avons pu sans toi, mère oublieuse,
D'un orageux passé rassembler les débris,
Si, sans toi, nous avons d'une race orgueilleuse
Vaincu les préjugés, fait tomber le mépris ;

Si, sans toi, nous avons aux champs du Nouveau-Monde,
Malgré l'obscure nuit, trouvé notre chemin,
Quel travail nous attend ? quelle tâche féconde,
O ma mère, aujourd'hui, que tu nous tends la main ?

Car, pour faire oublier l'abandon de leurs pères,
Les Français de nos jours se sont tous souvenus,
Et, voyant les progrès accomplis par leurs frères,
Pour enfants de la Gaule ils nous ont reconnus.

Oui, c'est le même sang qui coule dans nos veines ;
Oui, c'est le même espoir qui fait battre nos cœurs ;
Oui, c'est le même amour, ce sont les mêmes haines,
Et c'est le même orgueil en face des vainqueurs.

Même foi nous unit, votre langue est la nôtre ;
Mais, parmi vos grands noms, ce que vous n'avez pas
C'est ce pionnier fécond, c'est ce vaillant apôtre,
Qui des rives de France a dirigé vos pas.

Il est à nous, cet homme, il est à nous, ce prêtre,
Ce hardi défricheur, devant qui la forêt
Avec effort s'abat plus promptement peut-être
Que les épis mûris couchés dans le guérêt !

Descendant vigoureux d'une puissante race,
Il a secoué l'arbre en pleine floraison
Pour en semer les fruits plus vite dans l'espace
Et féconder le sol par de là l'horison.

O visiteurs amis, qu'aux rives de la Seine,
Aux bords de la Gironde on apprenne de vous
Qu'un petit peuple ici, dans sa force sereine,
Poursuit sa tâche sainte et qu'il en est jaloux.

Aux Français dites bien que nous sommes des frères,
Que le même génie inspire nos penseurs,
Que par le dévouement nos épouses, nos mères
Des Françaises sont bien les immortelles sœurs.

Que si, vers l'Orient, la France, notre mère,
Brille, étoile du soir, à l'horizon lointain,
Astre nouveau, déjà sur cet autre hémisphère
Se lève avec éclat l'étoile du matin.

Que si par vous, Français, pendant cent vingt années,
Nous avons, fils de France, appris à la nommer,
O Françaises, c'est vous, c'est vous, ô sœurs aînées,
Qui, charmantes toujours, nous la faites aimer !

Qu'il est une autre France et que vous l'avez vue ;
Qu'elle ressemble encore à celle de là bas ;
Que pour vous souhaiter l'ARDENTE BIENVENUE
Un million d'amis vous ont tendu les bras !

Des Anglais, au cœur noble, à la France qui passe
Ont fait sans hésiter un accueil généreux.
Des haines d'autrefois effaçant toute trace,
En vous ils saluaient les fils des anciens preux.

Mais d'autres parmi ceux qui se disent nos maîtres,
Criminelle ignorance, ou dédains puérils,
En vous voyant fouler ce sol de nos ancêtres
Ont osé demander : " Ces hommes, qui sont-ils ? "

Et nous leur avons dit : Ces hommes sont nos frères
Par les liens nouveaux et les anciens serments,
Par le même génie et le sang de nos pères,
Et par ce sol pavé de leurs vieux ossements.

Il en est parmi vous que la France-Nouvelle
Au nombre de ses fils va désormais compter,
Mais vous que le devoir vers la Patrie appelle
Venez au aux jours d'orage ici vous abriter.

Puisse ce coin de terre, adossé presqu'au Pôle,
Pour ceux qui vont rester ne pas être un exil !
Puissent ceux qui s'en vont, rappeler à la Gaule
Le souvenir d'un peuple héroïque et viril !

Vous, par qui nous goûtons les tendresses tardives
Du pays des aïeux, merci d'être venus.
Emportez tous nos vœux, vous qui laissez ces rives,
Vous qui restez ici, soyez les BIENVENUS !

M. J. A. POISSON.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Notice sur le système nerveux.—Effet de l'alcool sur les facultés mentales du cerveau.—Arithmétique avec les doigts.—Les animaux baromètres.—Le Vatican.—The Whispering Gallery.—Musique dans le Désert.—Animaux baromètres

Toutes les localités un peu importantes du Canada sont reliées par les fils télégraphiques, de sorte qu'une personne assise dans le bureau central de Montréal, pourrait à volonté communiquer avec toutes les parties du pays.

Un tel système télégraphique, soumis à une volonté unique, existe dans le corps de chacun de nous. Le bureau central de ce système télégraphique, c'est notre cerveau, et les nerfs qui partent de celui-ci ou de la moëlle épinière pour se rendre à la peau, aux muscles, etc., représentent les fils télégraphiques le long desquels courent les dépêches.

Le cerveau est le centre du système nerveux. C'est le point de départ du mouvement volontaire et le siège des sensations. C'est également le siège de l'intelligence, On fait bien à tort intervenir à chaque instant le cœur ou le sang, à propos des sentiments. Dire d'un enfant qu'il a un bon cœur, ou d'un homme qu'il a du sang-froid, ce sont là des locutions consacrées par l'usage, mais que rien ne justifie et qui reposent sur de grossières erreurs. Le cœur est un muscle creux qui sert à la circulation du sang, mais qui n'a rien à voir dans l'affection ou la bonté, pas plus que le foie et les intestins. Si une forte émotion provoque parfois un changement dans les battements du cœur, cela provient de ce que le cœur, comme tous les organes, est relié par plusieurs nerfs du cerveau qui agit sur le cœur, comme il peut agir sur l'estomac et troubler la digestion, par exemple quand nous avons du chagrin.

On remarque un certain rapport entre le développement du cerveau et l'intelligence, non seulement chez les différents animaux, mais aussi dans les races humaines. Le cerveau est plus volumineux chez les Européens que chez les Chinois, et surtout que chez les Nègres ou les Peaux-Rouges de l'Amérique. Les hommes de race blanche sont, en effet, plus intelligents que ceux des autres races ; et parmi les blancs,

les cerveaux voluminenx, logés dans de grandes têtes, sont également un signe d'intelligence.

Le cerveau ou la cervelle, est une masse volumineuse, arrondie, toute creusée de sillons à la surface. Sa couleur est d'un gris rosé et il occupe tout l'intérieur du crâne. La moëlle épinière n'est pour ainsi dire que le prolongement du cerveau. Du cerveau et de la moëlle épiniére partent une infinité de longs fils ou cordons blanchâtres, les nerfs. Les nerfs relient toutes les parties du corps au cerveau et les font communiquer ensemble. On les divise en deux grandes catégories : ceux du mouvement et ceux de la sensibilité.

C'est par les "nerfs du mouvement" que les ordres de votre volonté se transmettent du cerveau aux muscles.

Il y a également des nerfs qui servent à renseigner le cerveau sur ce qui se passe au dehors. Toute la surface de la peau contient de petits fils nerveux, qui sont chargés de transmettre au bureau télégraphique central des renseignements sur les événements extérieurs : ce sont les " nerfs de la sensibilité."

Le cerveau et la moëlle épinière président à un grand nombre de mouvements dans lesquels la volonté n'intervient pas, et que nous ne pourrions empêcher. Si l'on fait brusquement un geste devant mes yeux, mes paupières cligneront malgré moi. De même, quand on chatouille l'intérieur du nez, on provoque une envie irrésistible d'éternuer. Nous pourrions citer nombre d'exemples de ce genre.

Un grand nombre d'autres mouvements, par exemple les battements de cœur, le mouvement qui fait progresser les aliments dans les intestins, etc., sont non seulement involontaires, mais se passent entièrement à notre insu. Beaucoup de ces mouvements ne sont plus que sous la dépendance fort éloignée du cerveau et de la moëlle épinière...

Les nerfs de la sensibilité aboutissent, les uns à la peau et aux cavités voisines de la peau, les autres à la langue, au nez, à l'œil ou à l'oreille interne. A chacun de ces organes correspond un genre particulier de sensation : le toucher, le goût, l'adorat, la vue et l'ouïe.

C'est ce qu'on appelle les cinq sens. Voyons ce qui conserne la vue.

Les yeux nous fournissent des renseignements sur la forme, le degré de l'éclairage des objets et sur leur couleur. Nous parvenons également à évaluer la distance des corps et à déterminer leur position respective.

L'œil est un véritable instrument d'optique. Il est construit à peu près comme la chambre obscure des photograghes, au fond de laquelle vient se peindre l'image renversée des personnes ou des objets qu'on place devant.

L'œil est une petite chambre sphérique, percée en avant d'un trou, la pupille. Dans ce trou il y a une membrane transparente qui laisse entrer la lumière ; et en arrière de ce trou, il y a une lentille (le cristallin), également transparente, qui concentre la lumière et l'amène sur la surface interne de l'œil, là où s'épanouit le nerf de la vision.

Le nerf de l'œil ou le nerf optique, se termine par une membrane très-sensible à la lumière et que l'on appelle la rétine. La rétine tapisse tout l'intérieur de l'œil.

Etudions à présent ce qui se passe dans la vision.

Nous ne voyons pas dans l'obscurité ; pour être aperçus les objets doivent être éclairés, c'est-à-dire doivent recevoir assez de lumière pour en renvoyer, en réfléter une partie vers notre œil. Cette lumière tombe dans l'œil par l'ouverture de la pupille, puis elle est concentrée par le cristallin sur la rétine. C'est là que les objets viennent peindre leur petite image renversée, comme c'est le cas dans la chambre obscure du photographe.

La rétine est reliée au cerveau par le nerf optique ; ce nerf l'avertit des images qui se peignent sur la rétine et tient ainsi le cerveau au courant de tout ce qui se passe dans l'œil.

La surface de l'œil est toujours humide. C'est qu'il existe dans l'orbite un organe rose appelé "glande lacrymale" (du latin lacryma, qui signifie larme), qui fabrique continuellement une petite quantité d'un liquide transparent qu'elle verse sur l'œil ; le liquide, après avoir humecté l'œil, coule dans le nez par un canal qui part de l'angle interne des paupières et débouche dans la cavité du nez ; ce liquide, vous le connaissez bien, ce sont des larmes. Quand vous avez du chagrin, que vous pleurez, votre tristesse agit sur les glandes lacrymales par l'intermédiaire de petits nerfs qui partent du cerveau. Sous leur impulsion, les glandes activent la fabrication des larmes. Le moindre grain de poussière provoque également un abondant flux de larmes. Dans ce cas, c'est encore la glande lacrymale qui fonctionne plus activement que de coutume.

***

Voici comment le Dr Clouston, de l'asile de Morningside à Edimbourg, auteur et spécialiste distingué, a traité, dans une lecture, la question de l'influence de l'alcool sur les facultés mentales du cerveau :

Les effets de l'alcool pris à simple dose diffèrent grandement suivant les individus, de même que ces effets sur les faeultés mentales de cerveaux différents varient à l'extrême. Ces variations indiquent des qualités et des susceptibilités tellement différentes relativement à cet agent,

qu'elles font de la question des effets de l'alcool une des questions les plus compliquées qui soient soumises à la science, et elle ne peut être résolue d'une manière générale. A cette question : quelle est l'influence normale de l'alcool sur les facultés mentales du cerveau ? le savant ne peut répondre que par cette autre question : de quelle sorte de cerveau s'agit-il ?..... Et en effet, ce n'est que par une étude approfondie des différents cerveaux que l'on peut répondre convenablement à la première question. On doit étudier les qualités mentales du cerveau suivant l'âge, le sexe, le tempérament des constitutions, les différences de races, l'état de santé et de vigueur, et aussi, suivant les tendances héréditaires de l'organe. Car toutes ces circonstances influent sur les effets de l'alcool pris à simple dose. Et puis nous trouvons que l'effet est différent suivant l'intensité des doses, c'est-à-dire que les différences marquées par de simples doses entre les différents cerveaux ne seront plus les mêmes quand il s'agira de fortes doses.

Il n'existe sans doute aucun agent connu qui diffère autant, quant à l'intensité de la dose, pour produire un effet identique sur les facultés mentales que l'alcool, et par conséquent, nous trouvons qu'il doit exister la plus grande différence dans le pouvoir de résistance des différents cerveaux aux effets de l'alcool. Prenant des animaux inférieurs, la différence est excessivement minime : une once d'alcool administrée à douze chiens de même taille aura le même effet apparent sur tous les douze ; mais si l'on administre la même dose à une douzaine d'hommes, c'est-à-dire une once à chacun, non seulement cette dose aura un effet stimulant tout à fait différent sur les facultés mentales de chacun, mais encore sur l'intensité de l'effet produit. Certains cerveaux sont excessivement sensibles aux plus faibles doses ; d'autres résistent et acceptent l'alcool à un degré étonnant, et cela est dû à la puissance natuelle, à part de l'effet de l'habitude. Ces différences sont si grandes qu'elles nous portent à conclure qu'il existe une énorme disparité parmi les êtres humains à ce sujet, et là réside sans doute le grand danger dans l'usage général de l'alcool.

De même, aux différents âges de la vie, nous trouvons de grandes différences dans l'effet de l'alcool pris à faible dose. Chez le jeune enfant, l'effet est extrêmement prononcé ; chez l'adolescent, l'effet est encore grand, mais il diminue avec la croissance de l'individu. La différence est aussi très marquée d'après les sexes : la femelle ayant moins de force de résistance que le mâle, sa cervelle est ordinairement plus susceptible d'être affectée par l'influence de l'alcool. Si nous prenons des races différentes, nous trouverons aussi d'énormes différences d'effets avec les mêmes doses d'alcool. L'alcool a une telle influence sur certaines races de sauvages qu'une très-faible dose, soit une demi-once, a souvent plus d'effet chez eux que n'en a une

dose de deux ou trois onces et même plus sur un Européen ordinaire (1).

Les effets psychologiques de l'alcool à faible dose sont donc excessivement variés, et on n'a pas encore pu découvrir à quelle propriété du cerveau ces différences sont dues. Nous ne pouvons dire à l'avance quel cerveau subira ces effets, et quel autre ne les subira pas.

Mais si nous considérons les effets de l'alcool à forte dose, nous les trouvons plus uniformes. Au lieu d'être stimulant, l'alcool devient alors une espèce de narcotique, et celui qui en prend en suffisante quantité passe graduellement à un sommeil de mort, à la paralysie et à la stagnation temporaire des fonctions mentales du cerveau. Mais ici encore, avant d'en arriver à ce résultat final, il existe des différences considérables sur les effets qui se produisent d'abord. Chez certaines personnes, ces effets atteignent premièrement les facultés intellectuelles, chez d'autres, les facultés morales, et chez d'autres encore, les facultés physiques.

Nous remarquons une certaine dégénérescence mentale d'un type faible qui résulte d'un abus habituel relativement excessif. Chez d'autres, on observe un changement mental, moral et physique. L'expression de la face et des yeux, ces miroirs de l'âme, a changé désavantageusement, ses facultés intellectuelles baissent, et il perd peu à peu son jugement- On peut dire qu'un homme ne peut prendre impunément, par habitude, pendant dix ans, une dose d'alcool trop forte pour son tempérament. Nous le trouverons changé dans ses facultés intellectuelles, dans son indépendance d'esprit, dans sa spontanéité. Lorsque l'homme a atteint l'âge de quarante ans, ces changements sont encore plus rapides et plus tranchés. Nous voyons le travail et la fortune d'un tel homme souffrir et baisser peu à peu, mais nous ne pouvons pas le taxer d'ivrognerie ou de dissipation, parce qu'en effet, jamais peut-être il n'a été ivre ni n'a voulu s'enivrer. Que cette dégénérescence arrive plus tôt ou plus tard, cela dépend de la capacité de résistance des cellules du cerveau. Chez certains individus, cette capacité de résistance est tellement grande qu'ils peuvent faire un usage immodéré de l'alcool sans que la dégénérescence paraisse sensiblement même après un grand nombre d'années, tandis que chez d'autres, c'est tout le contraire qui a lieu.

Il est des hommes qui vieillissent prématurément, qui paraissent

---

1) Nous connaissons ici les désordres que produit l'alcool sur les Peaux-Rouges. C'est au point que le gouvernement a dû prendre les mesures les plus rigoureuse pour empêcher qu'il leur soit vendu ou donné la moindre quantité de liqueur alcolique.

vieux à cinquante ans, quand, en menant une vie plus régulière, ils auraient conservé une apparence de jeunesse relative jusqu'à soixante ans et plus. La mémoire et la faculté de penser sont affectées, et vous voyez l'abaissement graduel des facultés les plus belles, les plus précieuses ; le goût, la plus délicate perception des choses, et la force de caractère. On observe spécialement ces changements regrettables chez les hommes habitués à une tension continuelle de l'esprit, chez ceux qui sont attachés à la profession de médecins, d'avocats, et même parmi les gens d'église (1), à un degré marqué, sans que, cependant, ces personnes aient jamais été ivres.

De ce que cette dégénérescence intellectuelle et morale se produise, ce n'est donc pas à dire qu'elle ait eu pour cause l'ivrognerie, puisque les moindres doses d'alcool, prises par habitude et pendant une période plus ou moins longue, peuvent produire ces perturbations sur le cerveau.

***

En Arabie et dans l'Orient, on emploi un langage conventionnel par signes pour les opérations commerciales. Cette manière de traiter a été inventée pour mettre les vendeurs et les acheteurs à même de régler leurs affaires sans être dérangés par une armée d'intrus qui sont toujours prêts à fourrer leur nez dans les affaires, qui sont traitées en plein air dans les villes de l'Orient, et pour leur permettre de régler leurs marchés sans que les curieux puissent connaître les prix demandés et offerts. On emploie surtout ce langage sur les côtes de la Mer Rouge, et son caractère particulier, c'est que les mains des parties se rencontrent sous les habits, ou plus généralement sous une partie du turban déplié, et par un arrangement conventionnel des doigts, elles s'entendent sur les prix. Voici comment se font les combinaisons :

Si l'une des parties étend l'index, les autres doigts étant repliés, cela veut dire 1, 10 ou 100 ; les deux premiers doigts étendus signifient 2, 20, 200 ; ajoutant l'annulaire, c'est 3, 30, 3000 ; avec le petit doigt, on a 4, 40, 400, et enfin toute la main étendue donne 5, 50, 500. Le petit doigt seul veut dire 6, 60, 600 ; l'annulaire seul 7, 70, 700 ; le moyen seul, 8, 80, 800 ; l'index seul, mais recourbé, 9, 90, 900 ; et enfin le pouce seul étendu signifie 1000. Si l'une des parties touche avec son pouce la jointure moyenne de l'indexe de l'autre, cela signifie un demi, et si, au lieu de toucher, on pratique un frottement avec le pouce sur l'index, c'est un quart en plus, mais si le frottement du pouce se fait en remontant au lieu d'aller en descendant, cela indique un quart en

(1) N'oublions pas que l'auteur est écossais et protestant.

moins. Un huitième en plus est indiqué en touchant l'ongle de l'index avec le pouce, et un huitième en moins en touchant la chair au-dessus de l'ongle, c'est-à-dire l'extrémité supérieure du doigt.

Comme on le voit, on peut exprimer un grand nombre de quantités par les différentes combinaisons des doigts du vendeur et de l'acheteur. On comprend d'ailleurs, qu'il est entendu que les prix moyens de l'article sur le marché sont connus par les parties, et qu'il ne peut y avoir confusion entre les nombres 1, 10, 100, par exemple, c'est-à-dire que les marchands ne comprendront jamais 10 pour un article qui pivote autour de 100, ou de 1. Ce langage symbolique est en usage parmi les marchands européens, indiens, arabes et Persans, sur les côtes de la Mer Rouge, tout aussi bien que parmi les tribus venant de l'intérieur, les Abyssins, les Gallas, les Somalis, les Bédouins, etc. On en acquiert rapidement l'habitude, et il est plus expéditif pour les transactions que le langage verbal ; mais son principal avantage, comme nous l'avons vu, c'est le secret qu'il permet et la protection qu'il donne aux marchands contre les interruptions et les importunités des intrus qui, en Orient, sont toujours aux aguets pour intervenir dans leurs affaires.

***

Les limaçons sont sans contredit les plus sûrs pronostiqueurs pour les changements de température que l'on puisse observer. Ils ne boivent pas, mais ils s'imbibent d'eau pendant la pluie, et ils l'exudent ensuite. On ne les voit jamais aller au loin, sinon avant la pluie, et alors vous les voyez ramper sur l'écorce des arbres et gagner les feuilles. Deux jours avant la pluie, le limaçon des arbres grimpe sur la tige des plantes, et si elle doit être longue et forte, il se met du côté de la feuille qui lui offrira un abri, mais si elle doit être courte, il se met du côté contraire.

Il y a d'autres espèces de limaçons qui sont jaunes avant et bleus après la pluie. D'autres indiquent la pluie par des protubérances qui se lèvent comme des tubercules ; celles-ci commencent à se montrer dix jours avant une averse. Au bout de chaque tubercule, s'ouvre un creux, quand la pluie arrive, pour absorber l'humidité.

Tous les cultivateurs comprennent parfaitement que la pluie est proche quand ils voient les hirondelles voler bas en rasant, et les marins reconnaissent l'approche de la tempête quand ils voient les mouettes voler vers la terre.

A l'approche d'une t'empête, on voit les fourmis travailler avec une activité extraordinaire, aller et venir avec empressement comme un porteur de lettres qui doit faire six distributions par jour, ou un employé

d'express en retard. Les chiens paraissent accablés et, comme s'ils s'apprêtaient à mourir devant le foyer, quand la pluie approche. Les poulets becquettent le gravier, les poules se roulent dans la poussière, les mouches piquent plus douloureusement, les grenouilles croassent plus bruyammant, les cousins se rassemblent sous les arbres, les chevaux montrent de l'impatience.

Quand vous voyez ou entendez les cygnes aller contre le vent, les araignées se porter sur les murs, les crapauds sortir de leurs trous, les vers, les limaces, les colimaçons apparaître, les rouge-gorge becqueter à vos fenêtres, les pigeons rentrer plus tôt que d'habitude, les paons huer le soir, les souris crier, les oies se laver, vous pouvez croire que ce sont là des signes de pluie.

Mais voici un fait, plus remarquable que tous les autres, observé par un apiculteur allemand. A l'approche de l'orage, les abeilles, en temps ordinaire, inoffensives, s'excitent et s'irritent, et elles attaquent ceux qui s'approchent de leurs ruches, même leur gardien habituel. En bien des circonstances, on a observé que les baromètres et les hygromètres, ayant annoncé un orage, et les abeilles étant demeurées tranquilles, l'orage n'avait pas eu lieu ; ou que les abeilles étant devenues irritées quoique les instruments n'indiquassent point de perturbations, un orage éclatait après quelques heures. Les abeilles seraient donc un baromètre plus sûr que nos instruments les plus perfectionnés.

Presque tous les animaux ont ainsi quelque moyen de prédire la pluie. Il se peut que l'influence de l'électricité, qui accompagne généralement les changements de température, leur soit agréable ou désagréable. Le fait que le chat se lèche avant la tempête paraît à certains naturalistes être une preuve de l'influence spéciale de l'électricité. L'homme n'est pas aussi sensible. Cependant, sans parler de l'aggravation des maux de tête, des rhumatismes et des cors, il est bien des personnes qui ressentent un accablement significatif avant l'orage.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

Le procès de Riel est venu en appel le 2 Septembre devant la Cour du Banc de la Reine de la province de Manitoba siègeant à Winnipeg. Les débats ont occupé trois audiences ; Messieurs Lemieux et Fitzpatrick qui l'avaient défendu à Régina s'étaient adjoint M. J. L. Evvard C. R., ils ont soulevé plusieurs incidents pour faire ressortir le caractère d'exception que revêt à tous les degrès l'administration de la justice dans les province du Nord-Ouest ; leurs plaidoyers n'ont pu réussir à faire réformer la décision des jurés de Régina et le jugement rendu par le juge Richardson ; il ne reste plus au chef Métis que deux ressources : recourir à la clémence de la Reine pour obtenir une commutation de peine et porter sa cause devant le conseil Privé de Sa Majeste siégeant à Londres. En attendant, une décision du gouvernement fédéral a ordonné de surseoir à son exécution jusqu'au 16 Octobre ; d'ici là ses conseils auront avisé. Le comité qui a organisé la souscription pour subvenir aux frais du procès devant les différentes juridictions continue ses pressants appels aux Canadiens-Français pour qu'ils ne se contentent pas d'accompagner de leurs vœux les efforts faits pour arracher à la potence le malheureux condamné et pour qu'ils ouvrent généreusement leur bourse dans la mesure où leurs moyens le leur permettent.

Nous sommes persuadé pour notre part que d'une façon ou d'une autre Louis Riel échappera à la mort, d'autant plus que chaque jour on acquiert de nouvelles preuves de son insanité ; il résulte plus particulièrement du témoignage des prêtres qui l'ont visité dans sa prison que ce malheureux est bien vraiment un pauvre maniaque, atteint de folie religieuse.

Je visite souvent Riel, lisons-nous dans une lettre d'un missionnaire publiée par le journal *L'Etendard*, le caractère de sa folie se développe de plus en plus, car il faut être animé d'une haine féroce, ou frappé d'idiotisme pour nier que ce malheureux soit sous l'empire d'une illusion folle qui le rend irresponsable de la moitié de ses actes. Il m'a raconté, avant-hier, que l'esprit lui avait dit qu'il était pour entrer dans le cabinet fédéral, et devenir bientôt le successeur de sir John A. Macdonald, comme premier ministre du Canada.

Sa folie, c'est cette idée fixe, qu'il est appelé à faire de grandes choses, et qu'il a un grand rôle à remplir ; il doit réformer le monde religieusement et politiquement, et l'Esprit le pousse à remplir sa mission divine. . .

Il a rétracté ses erreurs, devant son directeur spirituel, mais au sujet de toutes ses folles idées, en matière de religion, c'est sa bouche qui rétracte, tandis que son esprit reste dominé par l'idée qu'il est prophète, et que les catholiques doivent abandonner Rome. Il devient excité quand il parle de ces sujets.

.....

Riel ne semble guère préoccupé du sort qui l'attend. Il se croit certain d'échapper à la potence, et même il m'assure que sa mission est si nécessaire au monde que Dieu le fera ressuciter, à supposer qu'on le pende. Mais, dit-il, *ce serait plus simple d'épargner à Dieu le trouble de faire un miracle*, qui pourrait m'exposer à beaucoup de dangers, en inspirant au peuple une sorte d'idolâtrie pour moi.

Il écrit continuellement dans sa prison, et il a déjà adressé plusieurs lettres à Sir John pour lui communiquer ses plans et les moyens d'affermir le pouvoir entre les mains des conservateurs.

***

Comme il arrive toujours quand les évènements se sont passés loin de nous, et quand la passion politique a intérêt à en dénaturer les circonstances et le caractère, il reste beaucoup de points mal expliqués dans cette campagne du Nord-Ouest dont les Anglais ont à plaisir grossi les victoires, mais chaque jours apporte sur ces points son contingent de lumière, et maintenant, par exemple, il est hors de doute que, quelle que soit la culpabilité des Métis, leurs fautes les plus graves sont éclipsées par les crimes de brigands qui se trouvaient parmi ceux dont le fanatisme orangiste a fait des héros.

L'Etendard a publié une liste de vingt-trois propriétés détruites par les incendies qu'ont allumés les soldats du général Middleton ; le même journal cite aussi les noms de sept malheureuse femmes auxquelles ces *braves* ont volé des sommes d'argent plus ou moins fortes, et l'auteur de l'article ne peut s'empêcher de s'écrier :

Il est maintenant prouvé que nombre de ces *vaillants* n'étaient que de vulgaires voleurs, des pillards, des incendiaires ! De *nobles persécuteurs* de veuves et d'orphelins ! des *braves* qui n'ont eu d'autres exploits à enregistrer que des crimes pour lesquels leurs pareils vont de droit au pénitencier.

Or, chose étrange : tout le monde a été témoin du zèle extraordinaire déployé pour courir sus aux métis trompés et croyant défendre leurs foyers ; on en a encombré les prisons et on les condamne dur et ferme à des années de pénitencier.

Et que fait-on des incendiaires et des voleurs ?. . .Ils ont l'impunité ! Bien plus, on les confond avec les honnêtes et braves militaires qui ont fait leur devoir ; on loue leurs actions et on célèbre leurs exploits comme celles de ces militaires.

***

Il faut que les feuilles anglaises aient bien peu de mémoire ou beaucoup d'audace et d'effronterie, (nous penchons en faveur de cette dernière alternative), pour avoir entamé, connaissant toutes ces infâmies et toutes ces horreurs, l'abominable campagne qu'elles poursuivent actuellement contre la race Canadienne-Française.

Nos lecteurs savent qu'en ce moment la ville de Montréal est affligée d'une épidémie de petit vérole qui, sans avoir la gravité qu'on veut

bien lui donner dans certains milieux, animés de la seule pensée de nuire à nos intérêts, n'en est pas moins assez sérieuse pour qu'il soit nécessaire de la combattre par les moyens les plus énergiques.

Dans des circonstances de ce genre, le premier devoir d'une presse vraiment patriote est, tout en ne cachant pas la vérité, d'engager les citoyens au calme et au sang-froid, de donner le concours de sa publicité partout où elle est nécessaire, d'encourager et de louer tous ceux qui se dévouent pour soigner les malades et combattre le fléau. Au lieu d'agir ainsi, ces messieurs de la presse anglaise ont commencé par ne voir dans l'épidémie que matière à copie, ils ont fait comme pour les crimes célèbres, ils ont tout grossi, tout exagéré, tout dénaturé ; ce qu'il y a de plus triste, c'est que cette conduite n'a pas seulement été inspirée par le désir de publier des numéros à sensation, ces messieurs ont, à plusieurs reprises, dès le début de la campagne, laissé percer le fond de leur pensée, ils ont surtout voulu nuire au commerce et aux intérêts canadiens, en représentant Montréal comme un foyer de pestilence.

Ils ne s'en sont pas tenus là dans cette voie de calomnie et de mensonge ; ils ont voulu chercher d'où venait le mal, qui l'avait apporté, comment on pourrait en détruire le germe, et ils ont fait la découverte inattendue que la petite vérole règne à Montréal par la faute de la population canadienne-française, des médecins canadiens-français, du clergé canadien-français, des religieuses canadiennes-françaises. ! !

De là à une campagne d'extermination par la plume contre notre race il n'y avait qu'un pas, et les fanatiques de la presse orangiste l'ont bravement franchi. Ils ont osé écrire dans leurs ignobles feuilles, sans que le rouge de la honte leur montât au front, que notre population était naturellement trop sale pour qu'il fût étonnant que la petite vérole exerçât ses ravages dans des habitations toujours malproprement tenues ; ils ont osé accuser nos médecins, toujours si dévoués, de préférer quelques piastres à la santé de leur clientèle ; ils ont osé prétendre que les prêtres de nos paroisses étaient trop heureux de toucher la taxe des enterrements pour vouloir engager leurs paroissiens à prendre les mesures d'hygiène nécessaires ; enfin, pour comble d'ignominie, ils ont adressé de viles et basses injures aux Sœurs Grises et aux Sœurs de la Providence, à ces admirables femmes qui, nuit et jour, en ville et dans les hôpitaux, sont sur la brèche pour secourir, soigner et consoler nos malades, ensevelir nos morts et prier pour eux.

Ces misérables ont feint d'ignorer, en lançant la calomnie contre nos prêtres et contre nos religieuses qu'ils essayaient de salir de leur venin le courage et l'héroïsme dans leur plus haute et plus pure expression ; nous disons qu'ils ont feint l'ignorance parce qu'ils savent très bien ce qu'ils ont voulu faire. Tout ce qui, chez nous, est grand et fort leur

donne de l'inquétude pour l'existence de leur suprématie dans le pays; ils assistent en spectateurs stupéfaits au développement et à l'accroissement merveilleux accordé par Dieu à notre race précisément parce que tous les jours montent au ciel, pour la grandeur de notre nationalité, les prières de ceux de nos compatriotes qui donnent le spectacle de la pratique des plus belles vertus humaines.

Et alors ils essayent d'arrêter notre essor en déversant sur nous le mensonge et la calomnie ; ils s'en vont disant qu'il faut nous annuler et nous détruire par tous les moyens ; quelques-uns demandent la disparition de notre langue, ils osent parler sérieusement de supprimer la province de Québec et d'en attribuer le territoire, pour une moitié, aux Provinces Maritimes et, pour l'autre, à la province d'Ontario ; dans leur fanatisme éhonté, ils prononcent même le mot de révolution, pour arriver à leurs fins, si les voies constitutionnelles ne suffisent pas.

Ces misérables ne s'aperçoivent pas qu'ils jouent un jeu bien dangereux ; ils devraient pourtant se rappeler qu'en soufflant sur les passions, on amène les situations violentes ; nos deux races ont déjà bien assez de peine à vivre côte à côte en bonne intelligence, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'allumer des haines nouvelles ; dans leur intérêt même ils feront bien de se taire désormais, d'interrompre là immédiatement la campagne commencée, et de se souvenir que ces jours-ci on a dit quelque part que, si les choses allaient aux extrêmes, les calomniateurs rencontreraient une résistance plus grande qu'à Batoche ; or, à Batoche, pour un Métis il y avait au moins dix Anglais.

Nous laissons à ces messieurs le soin de tirer la conclusion.

Quoiqu'il en soit, le mal déjà fait est tellement grand, qu'on peut se demander s'il est encore temps de le réparer.

***

Les avertissemants, cependant, ne manquent pas aux Anglais fanatiques, même de la part des gens sages de leur race.

Le procès de ce journaliste de Toronto qui avait laissé imprimer dans les colonnes de son journal un libelle infâme contre les volontaires français du 65ème bataillon, a été jugé, la semaine dernière, par la Cour d'Assise de Montréal. L'audience était présidée par Son Honneur le juge Ramsay, un Anglais ; sur les douze jurés, moitié au moins étaient des anglais.

La sévère condamnation dont Sheppard a été l'objet devra inspirer de salutaires réflexions aux insulteurs ; et le discours du juge aux jurés avant la délibération pour le verdict doit donner à certains journalistes anglais la mesure du retour qu'ils ont à faire sur eux-mêmes, pour rentrer dans la vérité. L'honorable juge Ramsay a traité justement le libelle d'œuvre "sale et dégoûtante" ; il a ajouté que "la liberté de la presse ne pouvait pas être invoquée pour justifier le défendeur ;

cette liberté ne saurait servir de prétexte aux journalistes sans vergogne pour insulter et salir de leur encre infecte tout ce qu'il y a d'honnête et de respectable, dans le but de se faire de la circulation, de la popularité ou pour tout autre motif."

Les fanatiques de Toronto en ont jugé autrement : ils ont fait un accueil triomphal à Sheppard quand il est revenu de Montréal, et dans leur enthousiasme, pour ce martyr de la cause orangiste, ils se sont départis de leurs habitudes d'avarice, ils ont ouvert une souscription pour le rembourser des frais de son procès et de l'amende qu'il a dû payer.

En présence de semblables monstruosités, comment les haines de race ne se réveilleraient-elles pas plus vivaces que jamais ?

***

Il y a eu dans le comté de Joliette, jeudi dernier, une élection au Parlement provincial pour remplacer le docteur Lavallée, nommé membre du Conseil Législatif.

La lutte a été chaude, et la victoire est définitivement restée au candidat du parti conservateur, M. McConville, mais la majorité à laquelle il a été élu est beaucoup moins forte que les majorités obtenues par les candidats du même parti dans toutes les élections précédentes, soit au Parlement provincial, soit au Parlement fédéral.

Le parti conservateur agira sagement en tirant une leçon de ce succès relativement moins éclatant, ses chefs feront bien de se remettre en mémoire le vieil adage que tout parti divisé renferme en lui-même un germe d'affaiblissement ; si d'ici aux élections générales qui doivent avoir lieu l'an prochain, ils ne travaillent pas à oublier leurs divisions et à en faire cesser les causes, le scrutin leur réservera peut-être de pénibles mécomptes.

***

La politique européenne a été fertile en incidents, pendant ce mois de septembre qui s'achève. A la fin de notre chronique d'août nous avons dit un mot du différend qui venait de s'élever entre l'Espagne et l'Allemagne, au sujet des îles Carolines.

Une faute inconcevable de deux officiers de la marine espagnole a déterminé une crise qui a soudainement éclaté comme une bombe, au contact d'une étincelle imprévue.

L'histoire racontée par les dépêches est que les commandants des deux navires de guerre espagnols, arrivés au mouillage de Yap, ont attendu trois jours, sans y débarquer des troupes et sans y arborer leur drapeau. Sur ces entrefaites, est arrivée, le soir, une canonnière allemande qui, sans perdre une minute, a mis des hommes à terre et planté son pavillon sur l'île. Les Espagnols ont protesté, mais il n'était plus temps ; ils avaient été devancés et le coup était fait.

Cette nouvelle a mis le feu aux cerveaux à Madrid. La population

s'est portée en masse à la légation allemande, en a arraché l'écusson, l'a traîné dans les rues, et a été le brûler à la Puerta del Sol, devant le ministère de l'intérieur, en poussant des vociférations de mort à l'Allemagne. Puis la foule, dont l'exaltation croissait avec le nombre, a couru à l'ambassade française qu'elle a frénétiquement acclamée.

Pendant plusieurs jours la situation a été très tendue entre Madrid et Berlin. La manifestation faite par la populace madrilène n'a fait qu'envenimer le débat, et il s'en est fallu de bien peu qu'on n'en arrivât à une rupture diplomatique.

Les révolutionnaires espagnols ont voulu profiter du trouble des esprits ; ils ont tout mis en œuvre pour égarer le patriotisme et le chatouilleux amour-propre de leurs concitoyens en accusant la maison de Bourbon d'etre la cause de l'humiliation qui menaçait le vieil honneur castillan ; leur seul but était d'allumer la révolution dans le pays.

Il semble que M. de Bismarck ait compris le danger qu'il y aurait, pour les monarchies européennes, à ce qu'un souverain fût, à l'heure qu'il est, chassé du trône par une insurrection ; du jour au lendemain, le ciel s'est éclairci et la paix, menacée gravement la veille, a semblé raffermie. L'Allemagne a fait des concessions sur le fond même de la question ; l'Espagne a exprimé ses regrets des démonstrations injurieuses dont l'hôtel du comte de Solms Sonnenwald avait été l'objet ; et la question des Iles Carolines a été retrouver dans les cartons de la diplomatie les innombrables affaires sur lesquelles elle exerce avec une sage lenteur sa perspicacité et ses talents ; cependant, il y a deux jours, alors qu'on croyait l'affaire complètement règlée en principe, nous avons appris avec étonnement que Sa Sainteté Léon XIII venait d'être nommé arbitre entre les deux puissances pour vider souverainement le différend qui les divise.

Ce nouvel incident est trop récent pour que nous puissions l'apprécier dès aujourd'hui.

***

A peine le différend hispano-allemand perdait-il de son acuité, que l'incendie menaçait de se rallumer sur un autre point de l'Europe. Une révolution survenue inopinément dans la Roumélie orientale, le petit Etat créé au sud des Balkans par le traité de Berlin, en 1878, remettait en question le nouvel équilibre établi à la suite de la guerre d'Orient. La Roumélie orientale avait été placée sous la suzeraineté de la Porte, tout en étant dotée d'une autonomie presque complète en matière d'administration intérieure. Il y avait une législature locale légiférant et réglementant pour toutes les affaires civiles, avec un gouverneur-général nommé par le sultan, à qui était également dévolue l'autorité militaire.

Vendredi dernier, la population de Philipopolis a, dans un mouvement, préparé, pense-t-on, par la Russie, renversé le gouvernement établi, déposé le gouverneur-général, et proclamé l'union avec la principauté de Bulgarie qui est gouvernée par le prince Alexandre soumis à l'influence directe du czar. Ce déplacement de pouvoir constitue, en fait, une atteinte à l'ordre établi par les puissances signataires du traité de Berlin. Il est impossible de prévoir les conséquences que pourraient entraîner des dlvergences d'opinion à ce sujet. Aucune des puissances signataires du traité de Berlin ne serait assurément, dans l'état actuel de la politique européenne, disposée à rouvrir la question d'Orient. On y serait entraîné cependant, si la révolution de Roumélie provoquait des dissidences sérieuses.

Quoiqu'il en soit, il est à croire que le repos de l'Europe, cette fois encore, ne sera pas troublé. La Turquie se laissera, de plus ou moins bon gré, arracher une nouvelle province, et elle sortira de cette crise encore un peu moins forte que la veille ; mais, avant de pouvoir fermer ce nouveau chapitre de la question d'Orient, les événements de Roumélie passeront probablement par bien des alternatives.

En attendant, on parle de réunir à Péra une conférence des ambassadeurs qui représentent à Constantinople les puissances signataires du trairé de Berlin.

***

Il semble du reste que toutes les puissances continentales sont en ce moment condamnées aux préocupations de la politique extérieure ou coloniale.

L'Autriche, l'Angleterre et la Russie sont tout particulièrement émues par les évênements des Balkans qui préoccupent aussi l'Allemagne, la France et l'Italie comme signataires de ce fameux traité de Berlin fait, ce semble, tout exprès pour voir chacun de ses articles déchirés, successivement avant qu'ils aient pu être sérieusement appliqués.

La question Tonkinoise est loin d'être aplanie, et le gouvernement de la République n'aura pas pu réaliser som rêve favori de se présenter, devant le corps électoral, en pouvant lui dire que la France a une colonie de plus et une colonie pacifiée.

Malgré la signature de la paix, il court périodiquement des bruits de concentration de troupes chinoises sur les frontières septentrionales de cette nouvelle possession qui aura coûté à la France tant d'hommes et tant d'argent. Au Sud, le royaume d'Annam donne à bon droit du tourment au général de Courcy, la révolte qui a éclaté à Hué, après son arrivée dans cette ville, a été étouffée, mais le Régent a réussi à s'échapper avec le jeune Roi dans les montagnes qui touchent au Cambodge ; que pourra-t-il faire avec les quelques troupes qui lui sont restées

fidèles? C'est encore l'nconnu et les dépêches sont muettes sur ce point.

Toujours est-il qu'il a fallu réorganiser le gouvernement du royaume et installer un nouveau roi à Huè puisqu'avec juste raison, on ne voulait pas, à Paris, se charger du fardeau d'une annexion pure et simple.

Au Tonkin même, l'armée française n'a pas encore occupé plusieurs des points stratégiques importants qui lui ont été cédés par le traité de paix. Nous arrivons à l'époque de l'année où la saison va permettre de reprendre activement les opérations militaires. Le général de Courcy sera-t-il plus heureux que tous ses prédécesseurs et parviendra-il, dans la campagne qui va commencer, à écraser définitivement les bandes de Pavillons-Noirs insoumis et de Chinois déserteurs qui, depuis le premier jour de la conquête, n'ont pas ceseé d'infester ce pays?

C'est ce qu'un avenir prochain nous apprendra, mais si le brillant général, qui commande le corps expéditionnaire échoue, lui aussi, dans cette mission, comme ses prédécesseurs, la situation, très probablement, prendra un caractère d'extrême gravité, car alors, suivant leur tactique habituelle, Annamites, Tonkinois, Cambodgiens et Chinois peut-être auront vite fait de prendre les armes et de se réunir pour essayer d'écraser les troupes françaises.

***

La France a encore un autre sujet de souci dans l'expédition de Madagascar, mais là tout est si obscur, les intentions du gouvernement sont si peu claires que nous ne pouvons pas risquer une appréciation. Il est réservé au nouveau parlement de décider du sort de cette expédition.

***

Les élections générales dont il sortira sont fixées au 4 Octobre; aucun incident caractéristique n'a jusqu'ici marqué la période électorale qui s'écoule au milieu de la confusion due à toutes les divisions du parti républicain; il y a des candidats, des listes et des comités de toutes les nuances. Que sortira-t-il de cette cuisine peu intéressante? *Chi lô sà.*

En Angleterre, quoique la période électorale sort moralement ouverte, la date des élections n'est pas fixée encore, mais dans, notre métropole, au lieu d'un émiettement des partis, il se produit au contraire un travail qui a déjà abouti à presque rétablir l'unité chez les whigs et chez les torys.

Comme le mois dernier, nous sommes obligé de laisser encore de côté bien des questions intéressantes, nous sommes limité par l'espace et nos lecteurs voudront bien nous excuser.

RÉNÉ DE JOLY.

28 Septembre 1885.

EXPLORATION DE LA BAIE D'HUDSON.

(*Suite*)

Courants.

Au large de l'entrée du détroit d'Hudson, le courant se dirige dans une direction sud. Pendant les deux jours que le steamer est resté au large, à cause du brouillard, le vent était très faible, en sorte que si le navire a été emporté à la dérive, cela doit avoir été presque entièrement causé par le courant. Pendant ces quarante-huit heures, le navire a été entraîné au sud à quarante milles de sa position, d'après la route estimée. C'est plus que ne l'indiquent les directions de l'Amirauté, et les navires qui arrivent à l'entrée du détroit par une brume épaisse ont donc besoin d'être très prudents.

A Port-Burwell, près du cap Chudleigh, les grandes marées montent et baissent d'environ 19 pieds, et le courant, dans le détroit de Grey, qui sépare les îles Button et le Cap, a une vitesse d'environ quatre nœuds à l'heure, et quand la brise souffle contre la marée, il fait une méchante mer, confuse et brisée, qui pourrait être dangereuse pour les goëlettes faisant la pêche.

A Ashe's-Inlet, près de North-Bluff, les grandes marées montent et baissent de 32 pieds. Au large du Bluff il y a un ras de marée, et dans les trois milles du rivage, la vélocité du courant est très grande, et atteint quelquefois six nœuds.

A la baie de Stupart, près du cap Prince de Galles (*Prince of Wales Foreland*) la marée monte et baisse de 28 pieds. Sur cette côte les marées n'ont pas une vélocité aussi grande que sur la côte nord, probablement parce que l'eau est moins profonde.

A l'extrémité ouest du détroit les marées ont aussi une grande vitesse. Les grandes marées, à l'île Nottingham, montent et baissent de 14 pieds, et au cap Digges d'environ 10 pieds.

A l'entrée du Port-Churchill il y a un ras de marée dont la vélocité, à mi-marée, est, je crois, de sept nœuds.

Température de la mer.

La température de la surface de l'eau au large de Belle-Isle était, le 25 juillet, de 41-6, mais elle tomba graduellement à mesure que nous avancions vers le nord, et elle n'était le 4 août, jour où nous étions au large de l'entrée du détroit d'Hudson, que de 34-7.

Le 29 septembre, à notre retour, cette température était, au large du détroit d'Hudson, de 32-5, et le 9 octobre elle était, vis-à-vis Belle-Isle, mais à une certaine distance à l'est, de 36°.

Dans le détroit d'Hudson, la température moyenne de la surface de l'eau, d'après les observations faites au large, était, en allant, de 39-9 ; la plus forte moyenne de toutes les observations d'une journée a été de 33-3 et la plus basse 32-6. En revenant, la plus basse moyenne journalière a été de 31-8, et la plus forte de 33°. La température la plus élévée a été observée, dans chaque cas, à l'extrémité est du détroit, et et la plus basse au large de l'île Nottinghâm.

Dans la baie, la température à la surface varie beaucoup suivant la position géographique des lieux ; ainsi, au large de l'île de Marbre, elle était de 39-4, de 41° au large de Churchill, de 39-7, à environ 100 milles au nord-est de la Factorerie d'York, d'après les observations que j'ai faites en allant au cap Digges, et de 36° au large du bout méridional de l'île Mansfield.

On peut donc regarder la baie d'Hudson comme un immense bassin d'eau relativement chaude, qui doit avoir une très heureuse influence sur la saison d'hiver dans le pays situé au sud et à l'est.

Le facteur de Churchill m'a appris que la baie n'a jamais gelé à une grande distance du rivage, et que l'eau est toujours visible. De plus, comme la température de cette eau doit être au-dessus ee 29-8 Faht (le point de congélation de l'eau salée), pendant que sur le rivage la température est au-dessous de zéro, il résulte de ces conditions réunies qu'il y a sur la baie, pendant l'hiver, une air où la pression barométrique est basse avec vents d'ouest et de nord-ouest accompagnés de grands froids dans la partie ouest et nord-ouest de la baie, selon que l'indiquent les observations faites à la Factorerie d'York, tandis que sur le côté opposé, la brise souffle du sud-ouest, du sud et du sud-est.

Avant de terminer la partie météorologique du présent rapport, je dois faire remarquer qu'il est maintenant établi que la baie est navigable au commencement de juin, en temps que les conditions météorologiques sont concernées. La barque *George and Mary* a quitté le port après avoir coupé la glace, le 7 juin de cette année, et a fait voile depuis cette époque dans la partie septentrionale de la baie.

Exploration.

M. W. A. Ashe, A, T. F., un des observateurs de l'expédition, a exploré le port et une partie de la côte voisine du poste No. 1, Port-Burwell, près du cap Chudleigh, et j'ai moi-même préparé le routier de l'entrée du port. M. Ashe a aussi exploré le port du poste n° 3 (Ashè-Inlet). Outre que j'ai moi-même fait les déterminations de la position, de la variation et de la déclinaison du compas, j'ai, à tous les autres postes du détroit, exploré les ports et fait les routiers nécessaires. J'ai également exploré à la hâte, le port de l'île de Marbre et me suis procuré, par l'entremise d'un des employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, un plan du port Churchill. Je vous transmettrai des copies de tous ces travaux quand j'aurai pris le temps de complêter les réductions finales et de recopier les plans.

Ressources de la région de la baie et du détroit d'Hudson.

J'ai l'honneur de faire le rapport sur les ressources de ces eaux :

Les poissons et mammifères utiles de ces eaux comprennent la baleine, le marsouin, la morse, le narval. le loup-marin, le saumon, la truite, la morue et une variété de petits poissons.

Jusqu'à présent on s'est peu occupé de ces pêches ; cependant les Américains y font la pêche à la baleine, et la Compagnie de la Baie-d'Hudson celle du marsouin, du morse, du saumon et de la truite.

Le principal emplacement de pêche à la baleine est l'anse *Rowe's Welcome*, immense bassin situé dans la partie septentrionale de la baie d'Hudson. Les baleiniers des Etats-Unis, particulièrement des Etats du Massachusetts et du Connecticut, y font actuellement et depuis plus d'un quart de siècle, une pêche très productive.

Le rapport du commissaire des pêches des Etats-Unis pour l'exercice 1875-6, constate que dans le cours des onze années qui ont précédé 1874, il a été fait environ cinquante voyages à la baie d'Hudson. Les recettes obtenues par ces baleinières de la Nouvelle-Angleterre se sont élevées à au moins $1,371,000, ou une moyenne de $27,420 par voyage, et comme les bâtiments qui s'occupent de cette industrie sont relativement de peu de dimensions, les profits qu'ils en ont retirés sont considérables. Si l'on admet qu'il est venu en moyenne trois navires par année, depuis la date du rapport mentionné plus haut jusqu'à l'année courante, la valeur de l'huile et des os que nos voisins ont rapportés de la baie d'Hudson, a été de $822,600, soit un grand un grand total de $2,193,600.

Ces baleinières vont hiverner à l'île de Marbre, sur la côte nord-ouest de la baie d'Hudson. Les baleinières partent généralement des ports du Massachusetts ou du Connecticut dans le cours de juillet, arrivent à l'île en septembre, passent l'hiver dans un port bien abrité qu'elles quittent au mois de juin suivant. Puis elle se dirigent au nord sur l'emplacement de pêche à la baleine avec le plus d'expédition possible. La pêche se continue jusqu'au 1er septembre, et à cette date les navires s'en retournent avec de bonnes cargaisons de lard et de fanons. Une au deux baleinières, quelquefois plus, hivernent chaque année à l'île de Marbre.

Bien que cette industrie soit encore relativement dans son enfance, je suis convaincu, qu'à raison des profits retirés par ceux qui s'en occupent, des facilités de la développer, ainsi que de la plus grande attention qu'on porte maintenant aux ressources de la région de la baie d'Hudson, il s'y rendra avant peu un nombre beaucoup plus considérable de navires. Je suis certain que ces eaux renferment beaucoup de baleines, parce que nous en avons vu continuellement pendant le voyage du *Neptune*, et d'après ce qu'on dit, jamais un navire n'est encore parti sans avoir un chargement convenable. La barque *George and Mary*, sous le commandement du capitaine Fisher, du Connecticut, qui a hiverné à l'île, l'année dernière, en est parti le 7 juin, et a réussi à prendre trois baleines avant d'arriver à l'ance *Welcome*. Si l'on considère qu'il ne lui fallait plus que cinq ou six de ces mammifères pour compléter sa cargaison, on voit de suite que cette pêche ne diminue aucunement.

4. De toutes les pêches qu'exploite la Compagnie de la Baie-d'Hudson, celle du marsouin est la plus considérable. Le lard de ces mammifères pèse de 250 à 400 livres, et produit de la très bonne huile.

L'année dernière, la compagnie en a pris près de 200 dans une marée à Churchill, et un nombre beaucoup plus considérable à la baie Ungava. Elle a établie d'immences raffineries à plusieurs des postes du nord, et au lieu d'exporter le lard en grenier comme elle le faisait autrefois, elle le raffine et expédie l'huile pure en baril. La pêche au marsouin ne se fait pas au moyen d'armes à feu ou du harpon, comme celle du morse et de la baleine, mais on fait échouer cet animal sur les platières des anses, où la marée monte de 10 à 25 pieds ou plus, et où on le retient au moyen de rets à trappe jusqu'à ce que l'eau disparaisse ; le marsouin demeure alors à sec sur les cailloux et le sable. L'opération est très simple et ne coûte rien. La compagnie fait aussi la pêche au morse ; chaque année, deux sloops partent de Churchill pour d'excellents emplacements de pêche au morse situés au nord de l'île de Marbre, et ils n'ont encore jamais manqué de se procurer, dans l'espace de quelques semaines, autant de lard, d'ivoire et de pea

qu'ils peuvent en emporter. On a pris de vingt à trente de ces mammifères pendant la présente saison. Cette année les navires ont rencontré les Esquimaux du nord et ont fait avec eux un commerce trés lucratif, en échangeant de la poudre, des balles, etc., contre de l'ivoire, de l'huile, des peaux de bœuf musqué ou d'autres fourrures.

Un des membres de l'expédition s'est fait donner une estimation de la valeur de l'huile que la compagnie et les baleiniers des Etats-Unis ont obtenue dans la baie d'Hudson l'année dernière, et bien que je n'aie aucun moyen de la contrôler, il est probable qu'elle est au-dessous de la vérité. L'estimation fixe la valeur de l'exportation à $150,000. Je suis convaincu qu'on peut développer d'une manière presque illimitée, les pêches du morse et du marsouin, et comme on s'occupera sûrement davantage de cette industrie à l'avenir, nous pouvons compter qu'elles se feront avant peu, sur une échelle plus importante. Nous avons vu un grand nombre de morses à l'extrémité ouest du détroit. En traversant des îles Digges à l'île Nottingham, une après-midi, nous en avons trouvé de cinquante à cent sur la glace.

5. La compagnie exploite également à différents endroits, particulièrement à Ungava, les pêches au saumon et à la truite, Ces excellents poissons abondent dans presque tous les cours d'eau. On les trouve généralement en plus grand nombre pendant certaines saisons, en amont et à proximité de la marée, à l'endroit où l'eau salée se mêle à l'eau douce. Cette industrie, d'après les renseignements qu'on m'a donnés, n'est que le commencement de ce qui deviendra très prochainement une exploitation importante et lucrative.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson possède actuellement un steamer appelé le *Diana*, qui voyage directement entre Londres et la baie d'Ungava. Ce steamer est muni d'un appareil réfrigérant au moyen duquel on peut expédier le saumon frais sur le marché de Londres, où il se vend à des prix élevés et tout à fait rémunérateurs. Cette année une cargaison s'est vendue $18,000. Ce petit steamer ne s'occupe que de ce genre d'affaires, et un autre portant le nom de *Labrador*, transporte toutes les marchandises dont on a besoin à Fort-Chimo et dans le district d'Ungava.

6, Morue. Il n'a pas encore été trouvé de morue dans les eaux de la baie d'Hudson, ou la partie occidentale du détroit, mais il y en a une très grande abondance dans les baies situées autour du cap Chudleigh, tant du côté est que ouest. Les goëlettes de Terreneuve vont encore aujourd'hui jusqu'à la baie Nachvak, et paraissent s'être dirigées d'année en année plus au nord.

Tout en étant de bonne qualité, la morue prise au large du Cap Chudleigh ne valait pas celle qui a été trouvée sur les bancs.

7. En terminant j'ai l'honneur de suggérer que, si l'on négocie un

traité de réciprocité commerciale avec le gouvernement des Etats-Unis, l'on devrait tenir compte de la grande valeur des pêches de la baie d'Hudson.

Si les baleinières des Etats-Unis obtiennent la permission de continuer à venir pêcher dans ces eaux, il devrait être fait des arrangements pour que le Canada reçoive un équivalent convenable pour le privilège.

S'il n'est pas accordé un très fort dédommagement pour le privilège en question, je suggérerais de plus que le gouvernement se réserve le droit de faire et de mettre à exécution des règlements qui empêcheront l'extermination de ces précieux mammifères. Je me permettrai, à ce sujet, d'attirer votre attention sur le fait que l'industrie de la pêche à la baleine dans le golfe Saint-Laurent était prospère, il y a quelques années, et que dix goëleltes y trouvaient de l'occupation. Peu de temps cependant après qu'on eût accordé aux Américains le droit de pêcher dans ces eaux, ces derniers, en faisant usage de bombes explosives et autres méthodes de pêche, avaient complètement chassé ces mammifères du golfe, et détruit cette industrie canadienne.

Commerce.

Fort-Chimo, situé à l'extrémité sud de la baie Ungava, est le poste de commerce de la côte méridionale du détroit d'Hudson. Les Esquimaux et les sauvages visitent régulièrement le fort pour y échanger leurs fourrures contre de la poudre, des balles, etc.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson possède également un poste à la baie Nachvak, où elle se procure des indigènes, certaines fourrures très précieuses, comme le renard noir, etc

Le poste de Nachvak est l'un des postes auxiliaires de Rigoulette, échelonnés sur la côte du Labrador. Ces postes sont approvisionnés par le steamer *Labrador*, et on m'a informé que les autorités de Terreneuve réclamaient et percevaient des droits de douane sur toutes les marchandises à Rigoulette ; ainsi des droits se trouvent perçus sur des marchandises dont la consommation doit se faire au Canada, attendu que le navire contient toutes les marchandises à destination de Fort-Chimo. Le Canada se trouve le perdant, et la compagnie n'en retire aucun profit, sauf peut être ce qui provient de la différence des tarifs des deux pays.

Les exportations de nos postes et des postes des missions consistent principalement en peaux et huile de phoques, saumons et truites salés, morues, ivoires, peaux d'ours, de daim et de renard. De plus, comme je l'ai dit précédemment, on exporte d'Ungava, de l'huile de Marsoin et du saumon congelé.

Le commerce de la compagnie de la Baie-d'Hudson est soumis aux droits de douanes, et le gouvernement canadien perçoit des sommes considérables sur les importations de Churchill, York et l'Orignal. Mais toutes les baleinières des Etats-Unis qui fréquentent la baie peuvent faire le commerce, sans licence, avec les indigènes habitant la partie nord-ouest de la baie, et elles y font le commerce en concurrence avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui est obligée de payer des droits sur ses importations.

Un citoyen américain, le capitaine Spicer, a même établi un véritable poste de commerce sur la rive nord du détroit, un peu à l'ouest de North Bluff, que je me proposait de visiter, ce que je n'ai pu faire.

Les indigènes m'ont cependant informé qu'il s'y rendait un navire chaque année, qu'un agent y passait l'hiver à faire le commerce avec à peu près cinquante familles. Les Esquimaux établis à North-Bluff possédent une vieille baleinière de construction américaine, en bon état de réparation, et ils m'ont appris qu'ils font quelquefois la pêche à la baleine, pour compte du capitaine Spicer et que chaque fois qu'ils capturent une baleine, il leur est donné des boissons spiritueuses. On connaît trop les malheureux effets de ce paiement pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

Quant à la valeur du commerce qui s'y fait, des hommes que je crois de bons juges, prétendent qu'une famille d'Esquimaux peut rapporter à un commerçant $500 par année. La Compagnie de la Baie-d'Hudson estime que quelques-uns de ses meilleurs chasseurs sauvages lui rapportent $1,000 par année, et tout en admettant que la région du détroit ne soit pas la partie nord-ouest de la baie, le commerçant doit au moins retirer près de $400 d'une famille. Cette estimation porterait la valeur du poste du capitaine Spicer à $20,000 par année ; et je crois que cette estimation est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Toutes les marchandises à bord des bâtiments américains, et destinées au commerce avec les indigènes, devraient être soumises aux droits, ou bien l'on devrait obliger tous les navires à prendre une licence, dont le prix serait équivalent au droit, avant de leur permettre l'entrée du détroit d'Hudson. En effet, le commerce des peaux de bœuf musqués, de caribous, de loups-marins et de l'ivoire, n'est pas ce qui compte le moins dans les profits d'une expédition de pêche à la baleine.

L'usage des liqueurs spiritueuses comme article de commerce, et même l'importation de ces liqueurs, devraient être absolument prohibés.

On pourrait établir d'avantageux postes de commerce sur la rive méridionale de la baie, car les indigènes doivent faire plus de 300 milles pour se rendre à Fort-Chimo afin de s'y procurer de la poudre, des balles, etc.

Les indigènes du North-Bluff m'ont aussi informé que nous trouverions près des îles Sauvages du Milieu, des indigènes qui n'avaient jamais encore trafiqué avec les blancs, et qui avaient des quantités considérables d'ivoire.

Il parait être hors de doute que la pêche à la baleine et au marsouin, la chasse au morse ainsi que le commerce avec les Esquimaux, peuvent être des occupations lucratives, et il est malheureux que les Canadiens n'aient aucune part des profits qui en découlent.

HISTOIRE NATURELLE.

Habitants.

Les seuls habitants du détroit et de la partie septentrionale de la baie d'Hudson, à part les gens à qui peut être confiée la garde du poste du capitaine Spicer, sont des Esquimaux.

Ceux qui habitent la côte nord du détroit comprennent très bien les habitudes des blancs et paraissent enchantés de voir que leurs rapports avec eux sont devenus plus fréquents. Un ou deux d'entre eux parlent l'anglais, d'autres le comprennent facilement, mais ne veulent pas parler. Les Esquimaux raffolent particulièrement de toute espèce de vêtements, en coton ou en laine, et le chef à North-Bluff se pavanait avec un haut faux-col en toile.

Ces indigènes sont dociles, aimables et disposés à travailler. Lors du débarquement des provisions et de la houille, à North-Bluff, ils ont travaillé toute la journée avec tout l'entrain possible, et transporté de pesants fardeaux sur les rochers, se faisant payer avec des biscuits, qu'ils aiment à la folie.

Il y avait à peu près trente Esquimaux au port, mais pendant mon absence, il en est venu beaucoup d'autres, et tous étaient très bien disposés envers notre parti.

Ils ne possèdent d'aliments farineux d'aucune sorte, et en conséquence les mères doivent allaiter leurs enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de trois ou quatre ans. Les familles comptent peu de membres ; il y a rarement plus de deux ou trois enfants, bien qu'en règle générale, on se marie jeune. Le nombre des Esquimaux doit avoir sensiblement diminué, car on voit partout des signes de leur présence, et cependant nous n'en avons rencontré nulle part, sauf à Port-Bowell, Ash Inlet et dans la baie de Stupart. A environ six milles de Port-Burwell, se trouvent les restes de ce qui a dû être autrefois une importante colonie d'Esquimaux ; les demeures souterraines sont encore bien conservées. Actuellement, d'après les renseignemeuts qui m'ont

été fournis, il y a que cinq ou six familles d'Esquimaux, entre le cap Chudleigh et Nachvak.

Le long de la côte du Labrador, les Esquimaux forment de petits établissements autour des postes des missions des moraves ; mais leur nombre varie beaucoup. On dit que Nain est leur plus important établissement, et la population y est d'à peu près 200 âmes.

Ces derniers sont tous instruits. Ils peuvent lire et écrire dans leur propre langue, et les missionnaires m'ont informé qu'ils assistaient régulièrement à l'église et qu'ils aimaient beaucoup la musique. Ces missionnaires commerçants ne donnent ni liqueurs alcooliques, ni autres aux indigènes, mais ces derniers s'en procurent parfois des pêcheurs de Terreneuve. Cependant cela n'arrive que rarement, et il n'y a jamais eu de tapage ni trouble.

Ces missions subviennent à tous leurs besoins ; les missionnaires prêtent aux Esquimaux d'excellentes trappes ainsi que des lignes, etc., et achètent tous les produits de leur pêche et chasse, que ce soit des loups-marins, de la morue, du saumon, des fourrures ou toute autre chose. Un navire à voile appelé *Harmony* apporte chaque année des approvisionnements de Londres, et s'en retourne après avoir visité tous les postes des missions, avec majeure partie de la pêche de la saison. Le paquebot de Terreneuve fait plusieurs voyages à Nain durant l'été, mais il ne va pas plus au nord.

J'ai parlé du commerce que font ces missionnaires, parce que c'est, à mon avis, celui qui répond le mieux aux besoins des indigènes et tend davantage à améliorer leur condition, lorsqu'il est fait honorablement, comme il l'a été et l'est encore sur la côte du Labrador.

En parlant des habitants du détroit, j'ai mentionné plus particulièrement ceux qui habitent la côte nord, cependant ceux que nous avons rencontrés à la baie de Stupart étaient également doux et disposés à nous aider.

Mais comme leurs rapports avec les blancs avaient été moins fréquents, ils étaient plus simples et beaucoup plus démonstratifs. Lorsqu'ils apprirent qu'on allait construire un poste et qu'un parti demeurait avec eux, ils montrèrent leur joie en formant un cercle autour de l'interprête, en dansant et criant comme une bande d'écoliers.

Un mot au sujet de leur honnêteté. Quoique les morceaux de fer et de bois aient pour eux, une valeur que nous ne pouvons estimer, jamais ils ne prendront rien sans avoir d'abord demandé la permission, et ils n'ont pas même pris un copeau ou un bout de clou sans le demander à l'officier qui surveillait les constructions.

Quant aux principaux effets de leur contact avec les baleiniers des Etats-Unis, je me permettrai de citer un extrait du rapport du lieutenant Ray, du service des signaux des Etats-Unis, qui avait le contrôle

de l'observatoire établi à la pointe Barrow, lequel me donne toute raison de croire que les baleiniers de la Nouvelle-Angleterre font le même genre de commerce que semblent avoir fait leurs frères du Pacifique. Le lieutenant Ray dit :

" Le poste serait beaucoup plus en sûreté si l'on pouvait mettre en vigueur la loi concernant la vente des marchandises apportées en contrebande sur cette côte par les baleiniers et les commerçants"..... ..... " Dans toute la flotte, deux ou trois navires seulement ont enfreint la loi. J'ai vu à peu près tous les capitaines des bâtiments à leur arrivée, et ils m'ont promis de faire observer rigoureusement la loi, mais en dépit de tout, les indigènes se sont enivrés par trois différentes fois dans le cours du mois dernier".

Faune.

Les mamifères terrestres du détroit et de la partie septentrionale de la baie d'Hudson sont :

L'ours polaire, le renard (trois espèces), le lièvre, le renne.

La peau de l'ours polaire a beaucoup de prix ; les agents de la compagnie de la baie d'Hudson l'estimant à $12. Bien que les Esquimaux rapportent que cet animal est très sauvage, je ne crois pas que, règle générale, il attaque l'homme s'il n'a d'abord été blessé ou s'il n'est poussé par la faim, mais dans ce cas il est dangereux à rencontrer.

L'ours polaire s'attaque principalement au loup-marin. Les Esquimaux qui demeurent sur la côte sud du détroit, à la baie de Stupart, m'informent que ces animaux fréquentent le voisinage en nombre considérable à une certaine époque de l'année. La chair ce ces ours est bonne à manger, mais on dit que le foie est empoisonné.

Renard—Si l'on en juge par la quantité de peaux de renard blanc que les indigènes possédaient, ces animaux doivent être nombreux. Mais la valeur commerciale de ces peaux est presque nulle, sauf lorsque le renard a été pris pendant un certain temps de l'année.

Le renard bleu est une espèce dont la couleur est grise acier. Les peaux valent mieux que celles du renard blanc, mais il y en a beaucoup moins.

Le renard rouge a de la valeur, car là où il existe se trouvent orninairement des renards noirs, et la fourrure de ces derniers est d'un grand prix.

Il a été vu des renards rouges sur la côte mérédionale du district, et chaque année il est tué, à coups d'armes à feu, ou pris, des renards noirs dans la contrée située au sud du cap Chudledgh.

Les esquimaux se nourrissent et s'habillent au moyen de rennes, et se

servent des cornes pour confectionner les arcs des harpons, ainsi que pour plusieurs autres fins. Les Esquimaux de North-Bluff nous ont fourni de la venaison que nous avons tous trouvée excellente.

Le lièvre abonde sur toute la côte du détroit, particulièrement aux alentours de North-Bluff.

Gibier—On en a vu de plusieurs espèces. Les oies, cygnes, canards, et gelinottes abondaient, en sorte que les officiers et les autres employés des postes peuvent facilement se procurer une nourriture variée.

Travaux de l'expédition pour l'annee prochaine.

Les observations qui seront faites dans le cours du présent hiver serviront sans doute beaucoup à faire connaître ce qui en est au sujet de la formation, du dégel et du mouvement en genéral de la glace, ainsi que les phénomènes affectant la navigation, mais il serait impossible d'établir définitivement, par les observations d'une seule année, quelle est la période moyenne de navigabilité du détroit. Je crois donc qu'il serait désirable de conserver certains postes pendant une deuxième année, et peut-être une troisième année, au moins quant à trois d'entre eux.

J'ai l'honneur de recommander que l'on conserve pendant l'exercice 1885-86 les postes suivants : ceux de Port-Burwell, près du cap Chudleigh, d'Ashe-Inlet, près de North-Bluff, de la baie de Stupart, près du cap Prince de Galles, de l'île Nottingham et de l'île Digges.

On pourrait facilement se passer du poste de la baie Nachvak parce que les pêcheurs de Terreneuve s'y rendent pour y faire la pêche à la morue, et le département recevrait, je n'en ai aucun doute, des offres pour l'achat de la maison, en l'annonçant en vente dans les journaux de Saint-Jean, Terreneuve.

L'expédition de l'année prochaine devrait quitter Halifaix vers le 15 mai,—mais plus pas tard—afin d'arriver au détroit d'Hudson vers le 1er juillet, et visiter et ravitailler les postes s'il y a possibilité.

Dans le cas où l'on ne pourrait atteindre le rivage par suite de la glace, le navire devrait continuer sa course afin d'examiner une fois pour toutes quelle est la condition de la glace dans le détroit, et la baie au commencement de la saison. S'il parvenait à traverser le détroit, il se rendrait à Fort-Churchill et essaierait d'y arriver pour l'ouverture de la navigation, le 15 juin.

En partant de Churchill l'on devrait visiter la rive de l'est de la baie et faire le mesurage à la marche de la côte quand ce serait possible. Des bouées devraient être placées sur l'extrémité nord de l'île Mansfield ainsi qu'à l'extrémité sud de l'île Southampton. Ces deux îles sont

basses, de formation de calcaire d'un gris sombre, et la mer à une certaine distance est peu profonde, en sorte qu'il est très difficile de les découvrir la nuit, et les marins doivent se servir constamment de la sonde. Elles sont particulièrement dangereuses à cause des marées qui, le long de la côte est de l'île Mansfield, atteignent une vitesse de qatre nœuds à l'heure.

Ces travaux pourraient être exécutés, je crois, à temps pour permettre au navire de revenir dans le détroit vers le 15 août. On pourrait ensuite consacrer le reste de la saison à faire le mesurage à la marche, de la côte du détroit où ce serait possible. Ne pas manquer non plus d'arrêter au poste du capitaine Spicer, et si le temps le permet, visiter également le poste de la baie d'Hudson, à Ungava, puis revenir au Canada dans le cours du mois d'octobre.

Cependant, si le gouvernement considère qu'il est plus important de se rendre compte des pêches de la baie et du détroit, le navire devrait se rendre aussitôt que possible à l'île de Marbre et de là à l'anse *The Rowe's Welcome.* Après y avoir séjourné quelque temps, il irait examiner les pêches au marsouin à Churchill.

Dans tous les cas, en quittant Churchill l'expédition devra visiter la rive est, y examiner les minéraux et autres ressources et en faire rapport.

Le navire devra être pourvu d'un appareil de dragage en eau profonde et d'un câble métallique, ainsi que d'un appareil de sondage en eau profonde.

Si vous décidez de faire partir l'expédition durant le mois de mai, il serait à propos d'envoyer un chargement de goélette de houille à Ashe-Inlet. Ce navire enp artant à point pour arriver à Ashe-Inlet vers le 20 août, serait à peine retardé par la glace. Le port est d'un accès facile ; il n'y a ni battures ni rochers dans le voisinage, et il est bien abrité et possède un fond de bonne tenue.

Dans les pages qui précèdent j'ai cherché à vous communiquer tous les renseignements que j'ai pu obtenir, non seulement au sujet de la navigation, mais des ressources de la région de la baie et du détroit d'Hudson, et j'espère avoir votre approbation.

Le tout respectueusement soumis,

ANDREW R. GORDON,
Commandant de l'expédition de la Baie d'Hudson.

UN SOIR SUR L'ONDE.

Livrons notre pensée aux douces rêveries,
Notre esquif à l'humble courant.
Mêlons le bruit joyeux des folles causeries
Au babil du flot murmurant.

M. J. A. Poisson.

L'heure de l'ombre sonne, au cadran de la cathédrale. C'est le soir. Le soleil ne sourit plus aux pelouses fleuries, mais, lentement il dérobe sa poussière d'or, aux cimes des verts sycomores qui ombragent les longs côteaux dominant la cité trifluvienne. Bientôt il disparaît, les oiseaux se taisent sous les ramures du boulevard Turcotte, et la brune laisse flotter son voile sombre sur les champs et les feuillages, les grèves et les flots.

Tout est silencieux sur les rives du grand fleuve ; l'onde ne se gonfle plus, écumante, sous les roues rapides des bateaux et les blancs coursiers du St. Laurent ne font plus retentir leurs signaux de départ. Soudain, un bruit de pas se fait entendre sur les sables du rivage, puis un léger chuchotement : une voix perlée et une voix mâle mêlant de jeunes accents, aux faibles murmures des flots bleus. C'est un couple se dirigeant, gai comme pinson, avec l'entrain de l'âge à son printemps, vers un esquif aux rayures blanches et roses qui semble attendre son précieux fardeau en se laissant caresser mollement par la brise du soir, toute imprégnée des douces senteurs des fenaisons lointaines. La main dans la main, la fillette et son damoiseau ont le babil inépuisable. Des amoureux, sans doute. Nullement, ce sont le frère et la sœur, si nous en croyons les dernières paroles apportées par un souffle de zéphyr :

—Ma sœur, dit le jeune homme :

Vois-tu comme le flot paisible
Sur le rivage vient murmurer ;
Vois-tu le volage zéphyr
Rider d'une haleine insensible,
L'onde qu'il aime à parcourir ?
Montons, sur la barque légère
Que ma main guide sans efforts,
Et, de ce golfe solitaire,
Rasons timidement les bords.

—Tu as toujours quelques strophes sur les lèvres, cher Armand. Tu me rappelles le mot de Jules Claretie, disant : "que Paul Déroulède, le " poète-soldat, avait toujours une chanson aux lèvres et une rose aux dents." Je puis en dire autant de toi, seulement, aux couplets de la chanson, tu préfères les strophes de la haute poésie ; c'est plus noble, plus poétique, mais moins patriotique, et, pour ne point trop flatter ta vanité, je dois ajouter que tu aurais tort de croire que mes remarques ont pour but d'insinuer le moindre rapprochement entre le talent de l'auteur des *Chants du Soldat* et ta manie de citer sans cesse, des rimes qui ne sont pas les tiennes.

—Tu sais bien, pourtant, que la poésie n'a jamais illuminé mon berceau de ses sourires, pourquoi voudrais-tu alors me voir rimer malgré Minerve ? Il vaut mille fois mieux citer les grands poètes, que commettre soi-même de méchants sonnets.

—Soit, mais si tes citations étaient un peu plus variées, cela ne gâterait rien, et ta conversation aurait pour moi un charme incomparable ; l'abeille ne cueille pas toujours son miel sur la même fleur, elle vole de la prairie au jardin, des fleurettes sauvages aux roses empourprées, et, d'un heureux mélange de sucs divers et de poussières d'étamines, elle réussit à composer un doux nectar. Malheureusement, un seul poète hante ta mémoire ; c'est Victor Hugo, et toujours Victor Hugo, comme s'il n'y avait aucune autre poésie au monde que celle de l'auteur des *Contemplations*.

—Je te prends en défaut, Graziella. Comment, tu n'as point reconnu Lamartine, ton poète favori, dans les quelques vers que je viens de te citer ? Tu possédais si bien ses œuvres, pourtant. Le petit volume qui t'accompagne toujours à la promenade, dans les sentiers parfumés du jardin ou sous les verts arceaux des bosquets, aurait-il cessé de s'appeler, par hasard : les *Harmonies poétiques et religieuses*, ou les *Méditations ?*

—Non assurément, mais tu me fatigues les oreilles depuis si longtemps, avec ton Victor Hugo, que je ne reconnaissais plus mon barde bien-aimé. Que je suis heureuse de te voir revenir enfin à de meilleurs sentiments et partager mes délices !

—Modère ta joie, Graziella, je voulais simplement te proposer une causerie, dont la poésie ferait les frais, une courte discussion amicale, comme toujours, il ne peut y en avoir d'autres entre un frère et une sœur qui s'aiment tendrement, où chacun ferait ressortir la supériorité de son poète favori : toi de Lamartine et moi de Victor Hugo. Tu ne pourras du moins me reprocher, ce soir, de vouloir comparer un barde qui chante encore, à celui dont le luth est suspendu, silencieux, depuis de longues années, puisque la lyre qui résonnait, il y a quelques mois à peine, plus sonore, plus harmonieuse que jamais, est ceinte d'un

ruban de deuil et que l'auteur des *Contemplations* est allé rejoindre son illustre rival, l'auteur des *Méditations*.

—Je consens avec plaisir à la causerie poétique que tu me proposes, et avec d'autant plus d'espoir de succès que nous n'errons pas, ce soir, dans des grands bois remplis d'arbres aux bras décharnés, de souches qui font frissonner par leurs airs de fantômes : sombres paysages qu'affectionnait tout particulièrement, le poète selon ton cœur ; c'est un fleuve majestueux qui s'écoule à nos pieds ; c'est l'onde, si souvent chantée par Lamartine, qui nous charme des mourants accords de son flot expirant sur la grève. Allons sur l'empire où la strophe mélodieuse de Lamartine a régné si longtemps, sur l'empire où son vers élégant a su rendre avec un art infini, dans leurs plis les plus capricieux, les gracieuses ondulations des eaux. Détachons cette frêle embarcation du rivage, et vive Lamartine !

—Un coup de rame pour nous éloigner de la rive, puis : vive Victor Hugo !

***

Ce début était de nature à exciter notre intérêt et vous aimeriez sans doute, lecteurs, à suivre les péripéties de ce tournoi poétique destiné à n'avoir pour témoins que le reflet des étoiles sur l'eau et les poissons du grand fleuve. Mais comment rejoindre l'embarcation qui s'éloigne, comment tout entendre sans révêler la présence d'un troisième personnage qui gâterait tout ? Si nous étions au temps des fées, ou si nous possédions l'anneau de Gygès, nous pourrions peut-être nous permettre cette petite indiscrétion. Malheureusement, nous n'avons plus rien de tout cela : il n'y a plus de fées et l'anneau de Gygès n'existe que dans la légende.

Mais l'homme, à défaut des fées, ne possède-t-il point une faculté qui s'appelle : l'imagination ? Pourquoi ne pas lui donner alors carte blanche ? N'est-ce pas l'imagination qui brode tout dans la nature, qui voile tous les défauts, qui donne des ailes à tout ce qui rampe, des sentiments aux objets inanimés ? N'est-ce pas elle qui nous fait voir les champs avec des moissons dorées, les flots avec des franges ou les dentelles d'écume, le ciel avec une mante diamantée ; n'est-ce pas elle qui nous fait entendre le babil des zéphyrs, la note plaintive des roseaux, l'imposant refrain de l'océan ? Et pourtant, les moissons sont-elles réellement dorées, les flots portent-ils des franges et des dentelles, le ciel se pare-t-il d'une mante ou, avez-vous jamais compris ce que disent les zéphyrs dans leurs causeries, les roseaux dans leurs gammes éplorées, l'océan dans ses chansons bruyantes ?

On ne voit, on n'entend rien de semblable, et cependant, on peint, on décrit les objets, comme si on les voyait ; on analyse les bruits,

comme si on les entendait. A qui devons-nous toutes ces parures artificielles, tous ces bruits vagues harmonisés ? A l'imagination qui nous fait voir dans un simple reflet : un puissant rayon, qui nous fait entendre dans un son confus : des chants, des hymnes des concerts.

Recourons donc à l'imagination et, puisqu'une barrière liquide la sépare de l'esquif, donnons-lui ses ailes et accordons-lui la liberté, comme Noé l'accorda un jour à la colombe de l'arche. La blanche messagère rapporta un vert rameau ; qui sait si notre imagination, en suivant à vol d'oiseau la nacelle qui se balance sur le fleuve, ne nous rapportera pas une nouvelle page sur deux grands lyriques disparus : Lamartine et Victor Hugo ?

On peut accuser avec raison l'imagination de ne point retracer fidèlement les faits : de tout exagérer ou de tout rabattre, mais, sans elle, le Tasse nous aurait-il donné : la *Jérusalem délivrée*, Milton : le *Paradis perdu* et Lafontaine : ses fables délicieuses ? D'ailleurs, quand la nécessité l'exige, il faut bien excuser les allures déréglées de la *folle du logis* qui, en rendant les impressions du jeune âge, ne saurait rendre celles de l'âge mûr.

***

Les rames reposent immobiles sur l'onde et l'esquif descend le St. Laurent, au caprice du courant. Armand et Graziella, assis l'un près de l'autre, se préparent à la lutte, en échangeant de doux sourires. Armand se décide enfin à entrer en lice :

—C'est à tort que tu te crois dans l'empire de Lamartine, en te laissant entraîner dans une embarcation, car, sache ma sœur, que Victor Hugo a rimé plus d'une belle strophe sur l'onde qui nous berce. On ne peut feuilleter aucun de ses volumes, sans rencontrer de nombreux passages du genre de cette citation des *Odes et Ballades* qui, s'il y avait un nuage de tempête à l'horizon, et s'il se faisait plus tard, s'appliquerait parfaitement à nous :

> Mais rentrons : vois, le ciel d'ombre s'environne,
> Déjà, le frêle esquif qui nous doit ramener
> Sur les eaux du lac étincelle ;
> Cette barque, ressemble à nos jours inconstants,
> Qui flottent dans la nuit sur l'abîme des temps :
> Le gouffre porte la nacelle !. . . .

—De grâce, Armand, n'achève point. Le mot *gouffre* me donne le frisson. On est jamais en sécurité avec Victor Hugo. Vogue-t-il sur un lac paisible, de suite, il creuse un gouffre sous lui ; s'aventure-t-il dans la campagne : un précipice sans fond s'étale parmi les roses. On ne lit son vers que pour se noyer ou s'estropier.

—La gazelle est timide, un rien l'effarouche. Sous ce rapport, le sexe féminin lui ressemble beaucoup. Le frôlement d'une mignonne souris, le bourdonnement d'un hanneton, un mot par trop imitatif, suffisent parfois pour le mettre en émoi. Aussi Victor Hugo, tout en comprenant à merveille, l'art d'être grand-père a peut-être oublié quelques instants, les égards qu'il te devait ainsi qu'à tes charmantes compagnes, mais la nature est la nature, et, pour être juste, il faut dire avec Boileau :

J'appelle un chat, un chat . . . . . .

S'il n'y avait point de précipices ici bas, à la bonne heure, malheureusement il y en a partout : dans les vallons riants et gazonneux, comme aux flancs de ces pics inaccessibles où les roulements du tonnerre, terribles et menaçants, se prolongent sans cesse. Il faut des poètes pour tout. Le chant des lacs n'est point celui des océans ; les doux murmures, les frizelis, les gazouillements ne peuvent s'harmoniser avec les rudesses d'ébauche, les formes gigantesques, les échevellements pittoresques de la grande nature . . . . . .

—Pardon, monsieur l'admirateur des grandes scènes terrestres, et des sublimes décors des cataclysmes, si j'étais à la présidence de quelque réunion, je me permettrais de vous rappeler à l'ordre. Je suis femme et, par conséquent, je n'ai fait : " ni l'Iliade, ni l'Enéïde, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon, je n'ai inventé ni l'algèbre, ni les télescopes," comme l'a fort bien dit l'auteur des : " Soirées de St. Pétersbourg" ; mais, il me semble, que si vous continuez à attaquer ainsi la même note, nous serons bientôt loin de Victor Hugo et de Lamartine. Un peu d'ordre, s'il vous plaît, dans vos idées. Avant d'effleurer à toute vapeur :

Vergers, châteaux, aridités,
Fleuves, collines et cités,

il vaudrait mieux fixer un point de départ et préciser ce que l'on doit entendre par le mot *poète*, et où se trouvent les sources de la véritable poésie. Nous n'aurons plus ensuite qu'à comparer Lamartine et Victor Hugo avec l'idéal trouvé et la palme sera à celui des deux qui s'en rapprochera le plus. N'est-ce pas plus logique ?

—Logique importune, qui me fait perdre le fil de mon argumentation. J'étais si bien en verve . . . . . .

—Mais oui :

. . . . . avocat incommode
Que ne lui laissiez-vous finir sa période !

Si tu me le permets, je vais continuer ton argumentation pour toi. Tu me rendras la pareille aux prochaines calendes. Le vrai poète, c'est

celui qui peint le mieux la nature dans ses grandeurs sauvages : ses rocs sublimes, ses forêts vierges, ses montagnes vomissant la lave et le feu. Victor Hugo a été le chantre par excellence de ces beautés incultes, tandis que Lamartine n'a su, toute sa vie, que chanter des miévreries, des mignardises, des promenades sentimentales sur la mousse, à l'ombre des feuillées, des boucles de cheveux qui se dénouent et ondulent sous le souffle des brises, de rapides baisers, cueillis sur une bouche semblable à :

. . . . . l'onde qui se retire
Au souffle errant du zéphir,
Et sur ses bords qu'elle quitte,
Laisse au regard qui l'invite,
Compter les perles d'Ophir.

Il n'y a point de poésie dans ce fatras sentimental. C'est trop langoureux. Le vers brûle trop de parfums sur l'autel de la mollesse. Conclusion : Victor Hugo est supérieur à Lamartine.

—Oui, et la chose est tellement évidente que tu ne peux faire autrement que de l'avouer toi-même !

—Du tout ; je n'ai fait que continuer le raisonnement que tu avais abandonné, et cela pour te rendre un petit service, car, pour moi, je n'ai point l'habitude d'envisager de telles questions sous un point de vue aussi secondaire.

—Certes, voilà un aveu qui frise la présomption ! Il me semble pourtant que la couclusion que tu as tirée pour moi est assez convaincante, sans qu'il soit besoin de revenir aux mêmes lieux communs.

—Les lieux communs sont ceux où tu errais, il n'y a qu'un instant. Il n'y a point de lieux communs, quand on remonte aux sources de la vraie poésie, pour juger les favoris des muses. Nul n'est poète s'il n'observe le culte du beau qui est l'union du vrai et du bien. Dieu seul étant la vérité et la bonté par excellence, lui seul réalise donc le beau idéal. D'où la véritable poésie consistera dans l'expression la plus parfaite par l'image et par l'harmonie des beautés créées, par rapport à leur unique modèle : Dieu . . . . . .

—Allons donc, des notions d'esthétique ! mais depuis quand as-tu abandonné les frivolités pour le sérieux ?

—Depuis que tu désertes le sérieux pour t'attacher aux frivolités !

—Espiègle !

—Ne perdons point de vue notre entretien, tu me donneras des qualificatifs à ton aise, quand Victor Hugo se sera effacé devant Lamartine. Pour commencer, nomme-moi donc un ouvrage de Victor Hugo qui puisse être comparé aux *Harmonies* de Lamartine ? Dis-moi " où était en France la poésie chrétienne" quand ce dernier commença

de chanter ? " Où était notre lyrisme, où étaient nos cantiques," comme le dit si bien Léon Gauthier ? " Cet homme a élevé pour toujours le ton de la poésie, il a dilaté l'intelligence humaine, il lui a donné de nouvelles proportions, il nous a avoisinés du Beau." Qu'a fait de plus Victor Hugo, dans le sens de son rival ? Rien, ou plutôt, il a constamment battu en brèche ce que Lamartine avait chanté, il ne s'est plu qu'à célébrer l'union du faux et du mal, qu'à proclamer sur tous les tons : " le beau c'est le laid " ! Un homme qui affirme de semblables inepties, est-il réellemént poète ? sait-il le premier mot de la poésie ? On peut en douter avec raison.

—Je vois que tu n'as point lu l'excellent ouvrage de Fréderic Godefroy sur les poètes du XIXe siècle, et puisque tu te sers d'un bouclier, tu me permettras bien d'avoir aussi le mien et de te citer un petit passage du critique en question qui, loin d'être de ton avis, accorde à Victor Hugo la préséance sur Lamartine : " La poésie de Lamartine, dit donc Godefroy, c'est tantôt une modulation de rossignol, dans le vague crépuscule d'un soir d'été, tantôt un soupir isolé de l'âme, ou l'écho lointain d'un flot frappant la grève. L'auteur des *Méditations* a quelques notes divines, mais Victor Hugo tient sous la puissance de son génie, toutes les voix de la nature et tous les accents de l'homme."

—Je ne connais pas ton M. Godefroy. Il a son opinion et j'ai la mienne. Il ne voit, dans la poésie de Lamartine, qu'une modulation de rossignol, un soupir isolé, l'écho lointain d'un flot ; l'hymne, la prière du chrétien n'existent pas pour Godefroy ; ce sont pourtant les accents pieux qui priment toutes les modulations, tous les soupirs, tous les échos. En effet, quelle page des *Harmonies* ne renferme pas des passages aussi fervents que ceux-ci :

Que tes temples, Seigneur, sont étroits pour mon âme !
Tombez, murs impuissants, tombez !
Laissez-moi voir ce ciel que vous me dérobez !
Architecte divin, tes dômes sont de flamme !
Que tes temples, Seigneur, sont étroits pour mon âme !
Tombez, murs impuissants, tombez !

Louer ainsi son Créateur, souhaiter sa vue, tout cela n'est-il qu'un chant de rossignol ? Je cite encore :

Et moi, pour te louer, Dieu des soleils, qui suis-je ?
Atôme dans l'immensité,
Minute dans l'éternité,
Ombre qui passe et qui n'a plus été
Peux-tu m'entendre sans prodige ?
Ah ! le prodige est ta bonté.

Je ne suis rien, Seigneur, mais ta soif me dévore ;
L'homme est néant, mon Dieu, mais ce néant t'adore,
Il s'élève par son amour ;
Tu ne peux mépriser l'insecte qui t'honore,
Tu ne peux repousser cette voix qui t'implore,
Et qui, vers ton divin séjour,
Quand l'ombre s'évapore :
S'élève avec l'aurore,
Le soir gémit encore,
Renaît avec le jour.

Voilà sans doute le soupir d'une âme isolée quand ce soupir est l'expression la plus parfaite de la reconnaissance dont tous nos cœurs débordent, en contemplant les preuves sublimes de la munificence de Dieu.

—Tu calomnies Godefroy, chère Graziella. Je n'ai point ici son livre sous la main pour te prouver, par certains autres passages, qu'il sait rendre justice aux élans religieux de Lamartine, mais je puis t'assurer qu'il n'a jamais prétendu ce que...

—Je n'ai point fini ma citation :

Oui, dans ces champs d'azur, que ta splendeur inonde,
Où ton tonnerre gronde,
Où tu veilles sur moi,
Ces accents, ces soupirs animés par la foi,
Vont chercher d'astre en astre, un Dieu qui me réponde,
Et d'échos en échos, comme des voix sur l'onde,
Roulant de monde en monde,
Retentir jusqu'à toi.

Ces vers rappelleront à ton critique, l'écho d'un flot lointain. C'est de plus en plus édifiant !

—J'avoue que l'*Hymne au Christ* n'est pas une rêverie, non plus que la *Bénédiction de Dieu dans la solitude.* Il y a, dans ces petits poëmes, de beaux sentiments, très nobles, très chrétiens, mais je ne puis y découvrir un prétexte d'extase, surtout quand l'auteur lui-même, en traçant ces lignes, était plus religieux de tête que de cœur.

—Plus religieux de tête que de cœur ! tu peux dire cela de Victor Hugo, mort avec les consolations problématiques que tu sais, mais non de Lamartine qui a su presser le crucifix sur ses lèvres en expirant. Cela prouve suffisamment qu'il n'était pas seulement chrétien de tête, mais qu'il l'était aussi de convictions, puisque, parvenu au faîte des honneurs, contemplant la France entière à ses pieds, il a vu soudain ce beau rêve s'évanouir ; et, quel bel exemple n'a-t-il pas alors donné à la postérité : réduit à l'oubli et à l'indigence, au lieu de maudire la main qui le frappait, il l'a bénie. D'ailleurs, pour revenir où nous en étions, comme tu ne saurais trouver d'œuvre de Victor Hugo compa-

rable, quant au lyrisme chrétien, aux *Harmonies poëtiques et religieuses* de Lamartine, je proclame hautement la victoire de mon chantre favori.

— Ta conclusion est un peu prématurée, Graziella. Victor Hugo n'a point réuni, il est vrai, ses perles religieuses en un seul volume, comme Lamartine, mais il les a semées à profusion dans toutes ses œuvres et si on les réunissait, Lamartine pourrait bien voir son étoile pâlir. Tu ne trouves donc point de lyrisme dans les *Feuilles d'automne*, les *Chants du crépuscule*, les *Voix intérieures*, les *Châtiments*, les *Quatre vents de l'esprit ?*

—J'avoue qu'il y a de beaux accents lyriques dans les les *Orientales*, les *Feuilles d'automne*, les *Chants du crépuscule ;* mais, sois plus avare d'éloges au sujet des *Châtiments* et surtout des *Quatre vents de l'esprit*, qu'on devrait appeler plutôt : les *Quatre vents de la sottise !*

—Et pourquoi ? le génie de Victor Hugo n'a point faibli, nombre de critiques l'attestent ; les *Feuilles d'automne* et les *Quatre vents de l'esprit* sont nés des frémissements enthousiastes de la même lyre ; c'est le même souffle qui a inspiré leurs notes sublimes et mélodieuses.

—C'est le même chantre, mais non les mêmes inspirations ; c'est la même lyre, mais les cordes, de chrétiennes qu'elles étaient, sont devenues païennes et impies. Elles n'ont plus leurs sons divins d'autrefois ; dissonances, trivialités, bouffonneries, elles réunissent tout le faux possible pour caresser nos oreilles d'une horrible cacophonie. On n'a qu'à ouvrir les *Quatre vents de l'esprit*, qu'à parcourir les quatre livres dont se compose ce poëme pour s'en convaincre. A en croire cependant les acclamations, les vivats qui ont salué l'apparition de ce volume, l'encens que l'on a alors prodigué à son auteur, on dirait que c'est le chef-d'œuvre de Victor Hugo. Hélas ! du commencement à la fin, les beaux passages sont rares et l'on rencontre presque partout des vers à faire rougir de honte, le plus faible des poètes illettrés de Lotbinière. Si ces poètes, si pieusement évoqués par L. P. Lemay, oublient parfois le nombre et la mesure, ils ont du moins le sentiment poétique, ils comprennent mieux la vraie poésie que Victor Hugo qui possède à fond le nombre et la mesure, mais laisse complètement de côté la note poétique, comme l'indique cette citation des *Quatre vents de l'esprit*, qu'il me répugne souverainement de rappeler :

Tu te gonfles, crapaud, mais tu n'augmentes pas ;
La nature n'a pas de force à dépenser
Pour te faire grandir et te faire pousser.
Quoi donc ! n'est-elle point l'impassible nature ?
Parce que des têtards, nourris de pourriture,
Souhaitent devenir dragons et caïmans,
Elle consentirait à ces grossissements,
Le ver serait boa ! l'huitre deviendrait l'hydre !
Locuste empoisonnait le vin et non le cidre.

Une oreille délicate peut-elle s'habituer à ce langage vulgaire, à ces grossières facéties ? Pourtant, on n'a pas de termes assez expressifs pour élever aux nues cette triste prose qui ne réussira jamais, je l'espère, à franchir le seuil de nos salons. On lit encore, dans un autre livre du même poëme :

O bouche, où l'esprit qui passe, d'horreur plein,
Rêve Pantagruel et retrouve Ugolin !
Masque de Rabelais sur la face de Dante !
Progression d'angoisse et d'horreur ascendante !
Fronts où flambe l'enfer, comme la tombe froids !
O larves ! visions de l'invisible ! effrois !
Mascarade aperçue à travers le suaire,
Morne évocation du mage statuaire
Qui n'a que Michel-Ange ou Milton pour rival !
Sinistre mardi-gras des spectres ! carnaval
De l'infini, flottant dans le gouffre insondable,
Descente de courtille, énorme et formidable,
Pétrifiée au nom du songe et de la nuit !

—Ce ne sont là, après tout, que quelques courts passages qui ne prouvent nullement...

—Oui, des courts passages que je pourrais allonger à volonté, si ma bouche ne se refusait à proférer tous les blasphêmes dont Victor Hugo accable l'Eglise, ses évêques, même l'illustre Mgr. de Ségur, et l'on ose appeler un tel poëme : un chef-d'œuvre ! Rapprochons maintenant des *Quatre vents de l'esprit : l'Année terrible*, dont la poésie est détraquée, suivant le mot de Léon Gauthier, l'*Homme qui rit*, etc., etc., et tu verras si je n'ai pas raison de préférer Lamartine à Victor Hugo.

—Et d'autant plus raison qu'on peut lire Lamartine sans crainte de voir en ses poëmes l'irreligion érigée en idole et devenue digne de l'adoration de tous les peuples qui aspirent à la haute sagesse, tandis qu'il ne faut jamais s'aventurer à lire Victor Hugo, sans avoir la verge d'un critique sévère sous la main, pour se garantir des strophes impies qui pullulent dans ses œuvres, comme tu l'as fait, je l'espère.

—Sans doute, Armand, mais tu as donc fini par embrasser ma cause. Que je suis contente de moi, et surtout de toi ! Cette soirée est l'une des plus belles de ma vie, car, tous deux, nous n'aurons plus désormais qu'un seul poète, et nous n'aimerons plus la poésie qu'en Lamartine !

—Je le veux bien, Graziella. J'admire Lamartine depuis longtemps, et ce n'est pas le premier soir que je me déclare en sa faveur.

—Mais alors pourquoi me citais-tu toujours des strophes de Victor Hugo ? Pourquoi m'as-tu proposé cette petite discussion ? Il eût été beaucoup plus plaisant de nous entretenir simplement de notre poète

favori ? Je me réjouissais trop de mon triomphe : tout mon mérite s'envole :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !

—Il y avait un peu de malice de ma part, je l'avoue, mais, d'un autre côté, j'avais aussi d'excellentes raisons. Comme tu le sais, nous devons avoir une visite la semaine prochaine.

—Les jeunes P*** ?

—Précisément. Ce sont des hugolâtres entêtés, n'aimant que Victor Hugo et jugeant tout, en poésie, d'après Victor Hugo. Je voulais savoir si tu pouvais leur administrer quelques bonnes douches de ta façon. Sans doute ils nous proposeront quelques promenades sur l'eau, aux pâles clartés de la lune, et, naturellement, ils ne pourront s'empêcher d'amener la conversation à leur sujet favori. J'ai la satisfaction de voir que tu peux leur tenir tête. Mais, pour prévenir toute surprise, nous allons nous mettre à l'œuvre dès demain et dresser nos batteries, car il n'y a pas à se le dissimuler, nous aurons ample matière à répondre : Lamartine n'a pas été toujours irréprochable, tant s'en faut ; ses poëmes renferment certains vers entachés de panthéisme, certains nuages philosophiques, parfois aussi sa strophe se perd dans les nues et le sens est livré aux caprices d'une rime pompeuse et sonore ; mais, témoignage consolant pour la mémoire de l'auteur des *Méditations*, nous pouvons ajouter qu'il a toujours été noble et digne, et qu'il n'a jamais traîné la poésie dans la fange où Victor Hugo l'a si longtemps retenue captive. Renonçons pour quelques jours à la grasse matinée, secouons la poussière qui couvre nos critiques et, de l'heureux désordre de nos rayons bouleversés, faisons surgir un plaidoyer en règle en faveur de Lamartine. On encense trop Victor Hugo au détriment du chantre de Mâcon. Pour assurer à l'auteur de la *Légende des siècles* un monument digne de son génie, l'outrage s'est érigé en justice, le sacrilége en droit sacré. Les monceaux de blanches couronnes, les gerbes de funèbres guirlandes, les arches ployant sous les sombres tentures, le concours populaire, les éloges des journaux et des représentants de la nation ; tout cela était insuffisant ; il fallait arracher à grands frais, les autels et les tabernacles de l'église Ste. Geneviève, il fallait précipiter, sur le pavé, la croix symbolique de son dôme, afin de pouvoir accorder au grand Pan, les honneurs du Panthéon. A-t-on montré un si beau zèle, aux funérailles de Lamartine ? Il n'avait pas besoin de ce monument grandiose qui eut déshonoré sa tombe : un simple buste à sa mémoire aurait suffi. Eh bien ! durant combien de temps son piédestal sur l'une des places publiques de Mâcon est-il resté sans statue ? Avec Lamartine, on temporisait pour éviter une minime contribution ; avec Victor Hugo, on regardait comme un crime, le

moindre retard dans le vote d'un budget fabuleux. Pourquoi cette lésine à l'égard de Lamartine, cette prodigalité à l'égard de Victor Hugo : c'est que l'un a su mourir en chrétien, et l'autre en impie. Le chrétien cueille ici-bas l'oubli ; le libre-penseur : la popularité, les honneurs ; c'est la loi des nations dévoyées !... Notre conversation de ce soir n'était pas sérieuse, personne ne nous entendait,heureusement,mais la semaine prochaine Victor Hugo aura de rudes défenseurs.

—Tant mieux ! la victoire n'en sera que plus éclatante, et j'ai hâte d'acclamer un verdict favorable à notre belle cause, comme le dernier mot du fameux procès qui aura lieu bientôt sur notre beau fleuve. Qui choisirons-nous pour juge ?

—La nuit portera conseil, mais il se fait tard, nous avons laissé, loin de nous, l'embouchure du Saint Maurice et notre cité n'apparaît plus dans le lointain que comme une masse sombre, parsemée de points lumineux, aux allures tremblotantes ; il est temps de revenir au rivage. Dirige l'esquif, tandis que je vais saisir les rames et remonter le courant :

Tout se tait dans la nature
Sous ce beau ciel étoilé ;
De la brise qui murmure,
Glisse le souffle embaumé :
Chante, chante, ma douce amie,
Vers l'étoile aux cheveux d'or,
De ta voix souple et bénie,
Que le soupir monte encor !

—Oui chantons. Préfères-tu une romance ou bien une barcarolle ?

—Une barcarolle conviendrait mieux. Celle de Gustave Lemoine, par exemple. Elle me rappelle de si doux souvenirs !

—Ne rame plus, la belle batelière,
Ne rame plus en chantant sur le Rhin :
Le feu du ciel a brûlé ta chaumière,
Tout a péri, ton malheur est certain.
Et pourquoi donc me désoler,
Si mon fiancé m'est fidèle ?
L'amour saura me consoler,
Et pauvre, en serais-je moins belle ?
Tant que le ciel bénira tes amours
Rame, Mina, rame, rame toujours.

***

Le fleuve dort, nul souffle ne vient rider sa surface polie, et l'étoile qui scintille se mire dans un vaste miroir ; un calme profond règne partout, on pourrait entendre une hirondelle effleurer l'onde de son blanc duvet, mais bientôt une suave mélodie s'élève au loin sur les

eaux, c'est une voix douce et mélodieuse, la voix de la sœur des rossignols, redisant en accents attendris :

Ne rame plus, la belle batelière,
Ne rame plus, ce n'est pas tout encor :
Car, en voulant préserver ta chaumière,
Ton fiancé, Franz, le chasseur est mort.
Mais cette fois, frappée au cœur,
Sans dire un mot, la pauvre fille,
Pâle, tomba comme une fleur,
Comme une fleur sous la faucille.

Puis une voix mâle s'unit à la voix douce, et l'on croit entendre le *grand combiné* des artistes, la grâce et la force se réunissant comme dans le final de *Lucrezia Borgia* pour répéter à l'unisson le refrain de la barcarolle :

Puisque le ciel t'a ravi tes amours,
Pauvre Mina, qu'il prenne aussi tes jours. } *bis.*

C'est l'esquif d'Armand et de Graziella qui revient au port, en traçant sur le Saint-Laurent un sillon lumineux. Le tournoi poétique avait eu un heureux dénoûment, puisque le disciple de Victor Hugo et l'amante de Lamartine revenaient de la lutte en chantant avec un ensemble aussi ravissant. Quelques coups de rames les séparent encore de la rive, le dernier couplet se fait entendre :

Reviens à toi, la belle batelière,
Reviens à toi, ton malheur n'est pas grand :
Je t'ai trompée... auprès de ta chaumière,
Franz, le chasseur est là-bas qui t'attend.
Mais, à ces mots, la pauvre enfant,
Qui tout à l'heure semblait morte,
Sur ses deux pieds, très lestement,
Se releva joyeuse et forte.
Puisque le ciel t'a gardé tes amours,
Pauvre Mina, rame en chantant toujours ! } *bis.*

Et la nacelle s'échoue sur le sable. Le frère et la sœur sautent sur le rivage, puis bras dessus, bras dessous, causant plus bas, ils s'engagèrent dans un sentier, disparaissant sous un bocage de saules. Le fleuve, un instant ému par le bruit des rames, s'assoupit de nouveau, les lumières s'éteignirent, le calme se rétablit et l'ange du sommeil, couvrant de son aile silencieuse la nature qui s'endormait, vint bercer son repos en murmurant ces accents du poète :

Dormez les champs, dormez les fleurs, dormez les tombes !
Toits, murs, seuils de maisons, pierres de catacombes !

Feuilles au fond des bois, plumes au fond des nids,
Dormez, dormez, brins d'herbe et dormez. infinis !...
Dormez, vous qui saignez ! dormez, vous qui pleurez !
Douleurs, douleurs, douleurs, fermez vos yeux sacrés !
Tout est religion, et rien n'est imposture.
Que sur toute existence et toute créature,
Vivant du souffle humain, ou du souffle animal,
Debout au seuil du bien, croulant au seuil du mal,
La vaste paix des cieux de toutes part descende !...

CHS. M. DUCHARME.

Trois-Rivières, août 1885.

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

II.

" Quels crampons ! Sont-ils assez assommants, Dieu du ciel ! On ne peut pas s'en débarrasser. Suis-je donc un aimant, moi ? Quand ils viennent ici, ils prennent racine, ils ne s'en vont jamais ; il faut les traiter comme des enfants, les mettre à la porte... Ton Romolo, je comprends qu'il vienne, je parie qu'il s'amuse encore à fabriquer des sonnets à queue pour faire rire les gens ; c'est un grand enfant celui-là ! je ne suis pas bien sûr qu'il ait fini de grandir, et il est bientôt temps qu'il s'arrête..., mais l'autre, que vient-il faire ici, toute la sainte journée ?... A moins que ce ne soit pour me contempler, comme le trophée de ses victoires ? C'est bien le cas de dire que ces deux-là font la paire."

Le docteur Rocco parlait ainsi, un peu par habitude de n'être jamais content, un peu pour faire le bel esprit, ce qui était son faible ; mais en réalité cette paire d'enfants ennuyeux était pour lui comme une manne tombée du ciel.

Il avait pu empoigner Gioachino avec son bras invalide, et il savait par cœur la recette pour faire rougir comme um coquelicot le timide Romolo ; il s'était fait de nouveaux amis, il avait maintenant sa cour, son public, de sorte que quand il se mettait en colère, il avait deux victimes sous la main, et s'il était en veine de rire, sa bonne humeur trouvait un auditoire bienveillant.

Les deux amis supportaient tout.

Gioachino perdait allègrement à tous les jeux possibles, aux dominos, aux échecs, aux dames, au tarot, au tré-sept ; car le docteur Rocco aimait à changer de jeux plusieurs fois dans la même soirée pour savourer les douceurs multiples d'un triomphe unique.

Quelquefois, rarement, l'amour-propre de Gioachino, piqué au vif par les railleries du vainqueur faisait échec et mat l'adversaire, ou lui prenait une dame, mais alors le visage du docteur Trombetta se rembru-

---

(1) De la *Revue Britannique.*

nissait ; il cherchait d'abord cent excuses à sa défaite ; c'était l'abat-jour de la lampe qui, placé de travers, trop haut ou trop bas, produisait une fausse lumière et l'empêchait de voir le jeu, ou un mot de Romolo qui l'avait distrait, ou un accès de toux de son partenaire, ou... etc. Enfin, désespérant de gagner la partie, il montrait le poing à l'ennemi, se retranchait derrière ses infirmités et bonne nuit ; personne ne pouvait plus lui tirer une syllabe de la bouche, excepté pourtant celle-ci :

" Mes enfants, il est tard, il est l'heure de se retirer."

Un jour que le riz du restaurant était trop cuit et que les épinards n'avaient point de goût, Romolo fut le premier à s'apercevoir qu'en sortant d'un pareil lieu, on ne pouvait se vanter d'avoir dîné, mais seulement de s'être alimenté.

" Dîner, fit observer Gioachino, signifie exactement goûter les plaisirs de la table, se trouver en compagnie agréable, manger du riz qui n'est pas trop cuit, et des épinards qui ont un peu de goût, enfin assaisonner le tout avec de la bonne humeur et de joyeux propos."

Et alors, une idée magnifique surgit dans le cerveau de Gioachino : prendre, si faire se pouvait, pension à la maison Trombetta, manger le riz et les épinards du docteur, qui avait un excellent cuisinier.

" Il refusera, objecta Romolo.

—Je le crains, moi aussi, et même j'en suis sûr ; pour avoir raison du docteur Rocco il faut toujours désarçonner un *non ;* mais peut-être en s'y prenant adroitement, en choisissant son moment..."

Le soir même, Gioachino se laissa faire échec et mat trois fois de suite sans sourciller, se laissa exterminer ignominieusement aux dames et aux dominos, essuya, avec un stoïcisme exemplaire, une grêle d'injures et d'impertinences ; et, à la fin, quand il fut bien établi qu'il était absolument terrassé, anéanti par les explosions répétées de la bonne humeur exubérante de son tyran, il eut la force d'envoyer jusqu'à lui un faible gémissement qui demandait à dîner.

Le docteur rayonnait... il dit oui sans hésiter.

En rentrant chez eux, bras dessus bras dessous, les deux amis étaient radieux.

" Comment as-tu fait pour lui extirper ce *oui ?* demanda Romolo.

—Rien de plus simple, je l'ai mis dans la nécessité de choisir entre un *non* mesquin et un *oui* plein de grandeur.

—Le *oui*, répliqua vivement Romolo, croyant saisir exactement le fil d'une des idées qui leur étaient communes, le *oui* est souvent plus généreux et plus grand que le *non*...

—Grands et petits...

—Laisse-moi donc parler.

—Pardon, laisse-moi parler moi-même ; il me vient une idée... de ces

idées qui échappent... En général les *non* des petits sont grands, et *vice versa*, les *non* des grands sont petits.

—C'est bien vrai : parce que quand un petit homme dit *oui*, il pêche souvent par faiblesse, tandis que si on laisse tomber ce *oui* de haut, on paraît généreux... J'ai mis sur la tête chauve du docteur Rocco le laurier des hommes de guerre... Les triomphateurs romains disaient toujours *oui*.

—L'histoire est la maîtresse de la vie, conclut Romolo en riant.

A partir du lendemain, les deux vieillards devinrent les commensaux de la famille Trombetta.

III

Un soir, les inséparables étaient assis devant la cheminée, encadrant le docteur Rocco qui chassait ses pieds jusque dans les cendres sans parvenir à les réchauffer. Gioachino faisait, à haute voix, comme d'habitude, la lecture du journal, et Romolo, feignant d'écouter les nouvelles, suivait du coin de l'œil une ombre mobile, qui allait et venait dans la chambre ; de temps à autre, en s'approchant du feu quand il avait trop froid et en se reculant quand il avait emmagasiné une quantité suffisante de calorique, il trouvait moyen de lancer une œillade fugitive à la maîtresse du logis, à Tranquillina, après quoi il détournait la tête pour étouffer un soupir.

Grâce à cette tactique savante, et à la sage précaution qu'il prenait toujours d'être le premier à approuver les commentaires du docteur, Romolo pouvait presque rester en tête à tête avec son idéal, réédifier en imagination l'autel de ses souvenirs et y officier sans être dérangé. Quant à se mettre à côté de Tranquillina et à lui parler du passé, des confidences jadis échangées entre eux, il y voyait une infinité de dangers qui, d'ailleurs, n'existaient pas, et il se laissait arrêter par cent scrupules aussi inutiles qu'imaginaires. S'il avait pu, du moins, savoir comment s'était écoulée la vie de Tranquillina en compagnie de cet homme ! Avait-elle été heureuse ? Ce docteur bourru ne lui avait-il pas causé des chagrins ? Et comment avait-elle fait pour se conserver toujours bonne et toujours belle ?

Au bout de ces questions qu'il adressait, sans rougir, à son ami Gioachino, en venaieut cent autres qu'il osait à peine écouter lui-même. S'était-elle toujours souvenue de lui ? Ou, au moins, avait-elle quelquefois pensé à son ancien adorateur ?

Il se berçait d'une espérance ; avec le temps, peut-être dans un jour peu éloigné, il saurait regarder son cher fantôme sans trembler de toutes ses fibres, et devenir le confident respectueux de Tranquillina.

Parce que, si elle lui disait seulement : " Voulez-vous mon amitié ?"

il se sentirait la force de renoncer à son idéal et d'étouffer au berceau un nouveau-né tardif, qui se nourrissait de son grand amour défunt.

Oui, il sentait qu'il avait aujourd'hui ou qu'il aurait demain ce courage féroce.

Donc Gioachino lisait le journal ; il avait traversé heureusement les bandes carlistes, et le docteur Rocco s'était contenté de dire aux grandes puissances qu'elles commençaient à l'ennuyer ; il avait lu les dépêches, qui se contredisaient comme d'habitude, et il s'était jeté bravement dans le guêpier de la chronique locale.

Là, le docteur était sur son terrain ; il avait toujours prêt un sarcasme nouveau pour déclarer que tous les méfaits terrestres provenaient de ce que le Père éternel était tombé en enfance.

Ce jour-là un coquin avait été pris les mains dans les poches du prochain, un vieillard était tombé sous les roues d'une voiture, le Naviglio avait restitué mort un imbécile qui, la veille, s'y était jeté vivant ; le docteur Rocco mettait sur ses lèvres un petit rire amer, et levait les yeux au plafond comme pour montrer à Celui qui règne là-haut dans quelle estime il le tenait.

" C'est du joli ! s'écria-t-il enfin, ah ! oui, c'est du joli ! Dire à un coquin plein d'appétit de fourrer ses mains dans les poches d'un monsieur bien nourri, et en même temps faire passer par là un carabinier qui flâne ; belle conception ! digne vraiment d'un Dieu tout-puissant ! Infliger la surdité et la goutte à un vieillard et le faire sortir de chez lui juste à temps pour le pousser sous les roues d'une voiture... voilà qui est réussi. Et combien est spirituelle et ingénieuse la petite scène de comédie humaine jouée dans le Naviglio ! Elle se répète un peu trop souvent, mais elle ne m'ennuie jamais, c'est si drôle ! Décidément, il aime à rire, le Père éternel !"

Ses emportements périodiques contre le Père éternel cachaient une théorie, même une religion : le docteur Trombetta était matérialiste ; personne n'était plus matérialiste que le docteur Trombetta ; si la matière n'avait pas toujours existé, le docteur Trombetta l'eût mise au monde. Il jurait donc après le dîner, mais au figuré seulement, et quand il levait le poing au plafond, ce n'était qu'une métaphore. Ce besoin de décharger son impuissance sur quelqu'un qui fût omnipotent ne faisait aucun tort à ses vraies croyances, d'autant plus qu'il écrivait toujours *Dieu* avec une initiale minuscule, pour le vexer.

Pendant que le docteur Rocco émaillait de ses commentaires acérés la chronique locale, Gioachino, son journal étendu sur les genoux, branlait la tête d'une façon ambigüe qui devait le laisser en paix avec le docteur et avec sa conscience ; Romolo, se pinçant les lèvres comme s'il voulait méditer, fixait impunément une ombre qui s'était arrêtée

brusquement au milieu de la pièce, en faisant signe que non de la tête... l'ombre de Tranquillina.

" La Providence ! murmurait le docteur Rocco, belle Providence ! Cette chère Providence ! Demandez-en des nouvelles à ce monsieur qui se jeta l'an dernier en bas du Dôme, et à cet autre qui était venu là tout exprès de Saint-Pétersbourg pour recevoir ce bolide humain ! La Providence de Saint-Pétersbourg avait fait sa malle et la Providence de Milan était allée au-devant d'elle à la station ! Quand il ne me restera plus de souffle, parce que la Provideece aura cru le moment venu de me l'enlever, si votre *Dieu* existe, il faudra bien qu'il m'entende ; et s'il ne fait pas inscrire mes fautes sur un registre, je dirai à ses employés que moi aussi j'ai un petit registre, un mauvais cahier tenu à la diable, en pauvre mortel, où pourtant on peut lire quelques petites anecdotes intéressantes... Et nous ferons les comptes de *doit* et *avoir*... Ah ça ! vous ne m'écoutez pas, vous êtes dans les nuages, vous... vous ne m'entendez même pas... Tranquillina, fais signe à M. Romolo de descendre des nuages."

M. Romolo descendit des nuages et, se trouvant tout à coup dans un monde aussi bas, ne sut que dire, rougit et balbutia que " la Providence..."

" *Mariages*... lut l'ami Gioachino avec un à propos providentiel pour tirer son ami d'embarras.

—Bravo ! Voyons les mariages ! s'écria le docteur.

—Camillo Leoni, âgé de vingt-trois ans, célibataire, et Giuseppina Corsi, âgée de trente-six ans, veuve.

—Où diable a-t-il la tête, ce M. Camillo, de prendre une femme aussi mûre ? "

M. Camillo s'en tira à bon marché, grâce à Gioachino qui poursuivit :

" Silvio Gioli, âgé de trente ans,célibataire, et Chiara Boerio, âgée de dix-neuf ans, nubile.

" Pietro Valli, âgé de cinquante-cinq ans, célibataire, et Amalia Remoli, âgée de cinquante ans, veuve.

—Veuve et cinquante ans ! Cinquante ans et veuve ! Voilà la Providence ! Toujours elle ! Toutes les Amalia de l'univers trouvent un Pietro ou deux pour se faire épouser ; mais la mienne parce qu'elle est belle comme...

—Un ange... suggéra Romolo.

—Bonne comme...

—Le pain, ajouta Gioachino.

—Meilleure... seulement, elle, comme elle a du bon sens, de la grâce, elle ne le trouve pas."

Il y eut quelques secondes de silence, puis le docteur Trombetta poursuivit :

" J'ai la goutte et je ne puis rien faire ; mais si j'avais mes jambes d'antan, je vous jure que je sortirais de sa tanière, tout de suite, du café ou du cercle, un beau brin de mari pour ma fille ; que je le prendrais par le collet et le traînerais ici pour le jeter comme un paquet aux pieds d'Amalia en lui disant :

" Tiens, voilà ton affaire ; il n'est pas venu plus tôt parce que c'est " un mauvais sujet, mais il se repent ; rends-le amoureux, arrange-toi " de façon qu'il devienne fou à lier, oblige-le à te dédier des acrostiches " qui aient une queue bien longue... s'il ne sait pas, qu'il cherche, qu'il " trouve un collaborateur..., M. Romolo, par exemple..., et quand il " aura fait pénitence de tous ses péchés, laisse-toi épouser..."

" Voilà ce que je ferais, foi de Rocco ! Mais, hélas ! les jambes me servent mal... le bras droit ne me sert pas du tout..."

Gioachino soupira, peut-être parce qu'il trouvait en lui-même que ce bras droit servait encore très bien.

" On pourrait... hasarda timidement Romolo.

—Certainement qu'on pourrait, qu'on peut, qu'on doit pouvoir ! N'êtes-vous pas des amis de la maison, vous autres ? N'aimez-vous pas ma fille, vous aussi ? Et croyez-vous que quand, à votre âge, on aime bien une jeune fille de dix-huit ans, il sufit de lui adresser un compliment, un sourire et un cadeau ?... Non, messieurs, cela ne suffit pas ; il faut lui trouver un mari... Est-ce clair ?"

Les deux amis n'avaient jamais vu le docteur Rocco d'aussi belle humeur ; figurez-vous qu'il riait ! Ils s'empressèrent de faire chorus ; puis Romolo dit, d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux :

" S'il faut lui trouver un mari, j'en ai un en vue."

Et Gioachino ajouta avec entrain :

" Moi, j'ai la main dessus."

IV

En descendant les escaliers de la maison Trombetta, en posant le pied sur le pavé de la rue et en parcourant la distance qui les séparait de leur commune demeure, Gioachino et Romolo ne riaient plus ; ils étaient très graves et même un peu inquiets.

Ils marchaient côte à côte, à pas pressés ; Gioachino faisait trois pas pendant que Romolo en faisait deux, mais sans échanger une syllabe. Un moment avant d'arriver, Gioachino s'arrêta brusquement au milieu de la rue, chassa la tête en arrière et laissa pendre ses bras, mimique éloquente qui, dans les discours *ex abrupto*, remplace très bien l'exorde, mais Romolo continua son chemin sans se retourner et Gioachino fut obligé de courir pour le rejoindre.

" Or donc, nous donnons un mari à Amalia ? dit-il l'instant d'après.

—Oui... c'est-à-dire... essayons... qui sait ? D'ailleurs n'as-tu pas dit que tu en avais un en vue...

—Et toi, n'as-tu pas insinué que tu avais la main dessus ?...

—C'était une manière de parler. L'as-tu vraiment en vue, toi ?...

—Et toi ?"

Ils firent encore un bout de chemin sans parler ; ils marchaient de conserve sur le même trottoir ; la manche de Gioachino semblait cousue au pantalon de Romolo, et le besoin d'être réunis n'avait jemais paru si grand aux deux inséparables.

" Comment est-il... ton prétendant ? dit Gioachino.

—Ce n'est pas un prétendant... mais c'est un candidat... je l'espère.

—Il est blond ?

—Non, brun... Et le tien ?

—Le mien aussi... Il est riche ?

—Riche... Et le tien ?

—Le mien aussi... Oh ! on verra ! s'écria Gioachino en se pendant au bras de son ami. Est-il beau ?

—Très beau ! Il a un caractère doux, il est généreux... modeste... plein de jugement."

Gioachino, à la première épithète, avait déserté l'étreinte ; à la dernière, il lacha tout à fait le bras de son ami... Hélas ! son candidat n'était ni beau, ni plein de jugement... Il était plutôt laid et un peu ou sans être dangereux. Décidément on n'était pas sur la même piste. Il fallait se séparer, agir chacun de son côté ; il restait pourtant une fiche de consolation commune que Romolo eut l'heureuse chance de découvrir.

" Ne me dis pas quel est ton candidat, je ne veux pas le savoir ; si tu as la main dessus, tant mieux ; serre le poing pour qu'il ne t'échappe pas... C'est une veine d'en avoir au moins deux à présenter.

—Je partage cette manière de voir, répond sentencieusement Gioachino ; c'est une veine d'en avoir au moins deux... Réfléchis, s'il t'en venait encore un autre à l'esprit, tant mieux ; je chercherai de mon côté. Si nous pouvions en collectionner une demi-douzaine et les faire défiler à l'indienne devant notre petite reine, quel mal y verrais-tu ? Moi, aucun... bien au contraire ; l'idéal serait d'en faire deux régiments... tous beaux, sains et sans varices ! Mais assez de plaisanteries... le futur n'a pas à plaire à nous seuls...

Evidemment non... avant tout il doit plaire à la jeune fille... On ne peut pas lui faire épouser le premier venu...

—Non, on ne peut pas... il faut que ce soit elle qui choisisse...

—Et pour qu'elle puisse choisir, il faut que les candidats soient au

moins deux. Nous sommes donc parfaitement en règle : j'ai le mien, tu as le tien... Quel âge a le tien ?

—Il doit naviguer entre trente-cinq et trente-huit, mais il paraît plus jeune. Et le tien ?

—Le mien est à peu près dans les mêmes conditions, répondit Romolo.

—Est-il sain ?

—Comme un poisson ; et le tien ?

—Comme un poisson sain : il est d'une vigueur phénoménale.

—Comme le mien... plein d'esprit, répliqua Romolo en riant.

—Précisément."

Et Gioachino, se suspendant de nouveau au bras de son ami, ajouta :

" Oh ! on verra...

—La taille ! Quelle est la taille ? demanda Romolo avec une certaine anxiété.

—Une taille superbe.

—Le mien est plutôt petit.

—Le mien est plutôt grand.

—Ah !"

Un soupir, puis un silence.

" Très bien... à merveille ! se mit à dire Gioachino l'instant d'après, mieux vaut ainsi...

—Oui... mieux vaut ainsi... balbutia Romolo qui ne discernait pas encore la route à suivre et la cherchait à tâtons.

—Mieux vaut ainsi, répéta l'autre. Si ton candidat et le mien se ressemblaient en tout, ils ne seraient plus deux, mais un exemplaire en double expédition de la même personne.

—Ils seraient une paire.

—Il est préférable que le mien soit plutôt petit et que le tien soit plutôt grand ; nous ne savons de quelle dimension le veut la jeune fille.

—Elle le voudra petit, dit M. Poma, j'ai toujours remarqué que les hommes petits avaient du succès auprès des femmes. Ton candidat sera probablement le préféré, d'autant plus qu'il est beau et que le mien, à vrai dire, n'est pas un Adonis, mais enfin... on ne sait jamais... Mieux vaut ainsi.

—Mieux vaut ainsi."

Mais Gioachino soupira sans s'en apercevoir, et Romolo, plus circonspect, étouffa son soupir. Cela ne valait pas mieux, non, cela ne valait pas mieux ! Quoi qu'ils fissent pour se convaincre, non seulement ils n'étaient pas convaincus, mais encore ils se persuadaient davantage du contraire, c'est-à-dire que le mieux serait de se mettre d'accord sur

un candidat unique, de le prendre à quatre mains, de le présenter ensemble, de triompher ou d'échouer ensemble, pour retourner ensuite bras dessus bras dessous à la recherche d'un nouveau candidat.

" Je parie que je devine sur qui tu as jeté les yeux... dit Gioachino mélancoliquement.

—Eh ! eh ! devine...

—Essaie de me dire ses initiales, je te dirai celles du mien.

—E..., dit Romolo.

—F..., dit Gioachino.

—Enea ! s'écria Romolo.

—Ferri ! cria Gioachino. Ton candidat est Enea Ferri, l'ingénieur.

—L'ingénieur Enea Ferri est ton candidat ?"

Cette fois Gioachino se planta au milieu de la rue avec une solennité classique et poussa un éclat de rire si gigantesque, qu'un violent accès de toux dut intervenir pour le calmer.

Il toussa une fois, deux fois, trois fois... par pure obéissance, mais pas davantage ; il envoya allègrement au diable son catarrhe et enfila le bras de Romolo.

" D'ailleurs, s'écria-t-il, pourquoi n'aurais-tu pas, toi aussi, jeté les yeux sur mon ingétieur ! C'est une perle ! Trouve-m'en un autre qui ait autant de dispositions pour le mariage !...

—Tant de qualités, tant de vertus, tant de cœur !

—Et puis il est riche, ce qui ne gâte rien...

—Et non seulement il est riche, mais il gagne de l'argent, ce qui vaut encore mieux ; sa profession lui rapporte beaucoup... Il est jeune, il est beau... A propos, pourquoi le trouves-tu laid, toi ?

—Je ne dis pas qu'il soit difforme, ni même laid, riposta Gioachino ; mais en fait d'esthétique musculaire, j'ai certaines idées... La beauté de l'homme, mon cher Romolo, réside toute dans l'œil et dans le nez ; un bel œil et un beau nez vous sauvent un homme. Or, le nez de notre Enea ne me paraît pas... l'œil non plus..."

Romolo, à la lueur d'un bec de gaz sous lequel ils passaient, contempla le nez effilé de son compagnon, son œil vivace qui envoyait des éclairs, et, aussitôt rentré dans l'ombre, il sourit.

" Tu devrais plutôt m'expliquer, reprit Gioachino, pourquoi tu trouves petit cet ingénieur qui est presque d'une palme plus haut que moi. Parce que tu auras grimpé sur un clocher, moi qui suis resté en bas, devrai-je être un nain ?"

Romolo se contenta d'esquisser un sourire mi-joyeux, mi-railleur.

" Beau ou laid, grand ou petit, dit ensuite Gioachino, l'important est qu'Enea Ferri, ingénieur, soit tout d'une pièce, indivisible comme un atome.

—Et comme un mari...

—Contente-toi de l'atome ; en fait d'indivisibilité, il m'inspire plus de confiance.

—L'important est que notre Enea plaise à Amalia et qu'Amalia...

—Quant à Amalia, sois tranquille, dès qu'Enea la verra, il perdra la tête. L'affaire est faite. Si des obstacles surgissent, nous avons quatre bras...

—Cinq, parce que le docteur Rocco nous donnera le sien...

—Dis donc six ; il a une force incroyable dans le bras que je lui ai coupé... S'il l'empoigne avec celui-là..., pauvre Enea !

Tout en devisant de la sorte, les deux amis arrivèrent chez eux. Le donestique ouvrait la bouche pour parler quand Gioachino vit, à travers la porte vitrée, le salon éclairé.

" Qui est là ? demanda Romolo.

—M. Federico Melli... Il est ici depuis huit heures... et n'a pas bougé de la cheminée ; je suis allé deux fois lui entretenir le feu, et l'ai toujour trouvé dans la même position, le journal à la main et les yeux fixés sur les tisons."

Gioachino et Romolo, sans prononcer une parole, sans savoir que penser de cette visite à une heure pareille, ouvrirent la porte et entrèrent au salon.

Federico, un beau brun de trente-six ans au plus, à la figure moitié triste, moitié railleuse, releva la tête et sourit aux deux vieillards.

" Vous voilà enfin, mauvais sujets !" dit-il d'un ton qu'il semblait s'efforcer de rendre gai.

Romolo s'approcha avec empressement.

" Quest-ce que cela signifie ?... Toi ici à cette heure?

—Quoi d'étonnant ? On ne se voit plus au cercle, depuis que vous êtes devenus sages... je ne pouvais rester plus longtemps, sans vous voir... sans entendre les respectables discours de la vieillesse vénérable... Vous étiez sortis pour aller Dieu sait où... Je ne savais que faire de ma soirée et je me suis décide à vous attendre au coin du feu... Voyons, ajouta-t-il d'un ton dépité, il me semble que vous vous êtes fait attendre... Quelle heure est-il ?

—Il est onze heures sonnées, dit Gioachino, tu as eu raison de nous attendre, mais tu as dû t'ennuyer."

Gioachino et Romolo ne quittaient pas des yeux leur jeune ami qui avait pris les pincettes et donnait des coups égaux et mesurés sur un gros tison.

" Non, répondit-il ; il me semble que non ; j'ai tisonné. C'est une distraction qui ne manque pas de charme. J'ai lu le journal d'aujourd'hui que j'ai trouvé sur la cheminée... la Bourse est en hausse ; j'ai joué et je gagnerai net, sauf erreur... Il paraît aussi qu'une bande de

carlistes a été dispersée à coups de fusil, et cela m'a fait plaisir... Rien autre chose de bien intéressant... c'est-à-dire si, j'oubliais le plus important... On a repêché dans le Naviglio un jeune homme... mort, bien entendu... on ignore les causes du suicide, à demain les détails. A demain, répéta-t-il en se levant, il est tard et je me sauve, car vous devez avoir sommeil ; je parie que vous vous couchez toujours avant minuit, depuis que vous êtes devenus raisonnables.

—Tu nous caches quelque chose, s'écria Gioachino en lui prenant la main, tu as quelque chagrin ?

—Confie-le à tes vieux amis, insista Romolo.

—Des chagrins, moi ? Vous plaisantez ; ma vie est aussi belle que je puis le désirer ; je suis riche. Si je joue à la hausse, la Bourse monte, croyant me faire plaisir... il ne me manque rien... absolument rien... c'est-à-dire si, il me manque une chose, et j'étais venu précisément pour vous le dire.

—Quelle chose te manque ? " demanda Romolo.

Et Gioachino répéta comme un écho :

" Quelle chose te manque ?

—J'ai découvert un trésor.

—Un trésor ?

—Oui, dans ma villa du lac de Pussano. Un trésor a dû être enfoui là, au temps des guerres de Napoléon ; j'ai trouvé un document qui me renseigne à cet égard...

—Eh bien, quelle chose te manque ?

—Il me manque de le trouver, voilà ! Et, quand je l'aurai trouvé, il ne me manquera plus rien."

Il serra fortement la main de ses vieux amis, leur montra une figure souriante, se dirigea vers l'antichambre et enfila son pardessus et la porte.

Gioachino et Romolo l'accompagnèrent jusque sur le carré. Quand le bruit de ses pas se fut perdu dans la cour, ils rentrèrent au salon et de là dans la chambre à coucher sans échanger une parole. Puis soudain Gioachino dit à Romolo :

" La figure de Federico ne me plaît pas ; un jour ou l'autre, ce garçon-là fera une sottise.

—C'est un esprit dévoyé, un cœur bon, mais vide, une âme volage...

—Et si il ne rencontre rien qui l'attache à la vie, murmura Romolo en se glissant sous les couvertures, j'ai une grande peur... qu'au premier choc...

—Je le crains aussi. Tant qu'une vraie douleur ne viendra pas l'assaillir, il mènera toujours sa vie monotone ; vienne un chagrin, vienne un souci... et... "

La conclusion était claire, bien que ni l'un ni l'autre ne voulût achever la phrase.

—J'éteins la bougie ?

—Eteins."

Mais la bougie resta allumée.

" Donnons-lui une femme ! s'écria Gioachino après un silence.

—Une femme qui le gratifie d'une demi-douzaine d'enfants et Federico est sauvé ! s'écria à son tour Romolo.

—Donne-lui Amalia !

—Et l'autre ?

—Il restera en réserve. Si la candidature de Federico échoue, nous lancerons l'ingénieur.

—Pauvre Enea !

—Tu as raison de le plaindre, répliqua Gioachino ; il mérite mieux que cela, ce pauvre ami ! Et puis, sans médire de Federico, il me semble qu'Enea a une vocation bien autrement caractérisée pour le mariage... Pour faire un bon mari, il serait difficile de trouver mieux.

—Tu veux dire impossible ; d'ailleurs, s'il y en avait un qui eût plus de vocation, Federico ne serait pas celui-là ; et même je ne serai pas surpris s'il te rit au nez quand tu lui proposeras de prendre femme.

—Tu lui proposeras, toi... c'est ton affaire.

—Ah ! pourquoi ?

—Pourquoi ?... Parce que tu es plus long ; certaines propositions, comme certaines sentences, doivent être émises la tête en bas ; je te conseille de te hisser sur la pointe des pieds pour que le mot *femme* lui tombe de plus haut."

La bougie resta allumée un moment encore.

V

Le complot Gioachino-Romolo, discuté d'abord longuement, amélioré, perfectionné, et enfin approuvé à l'unanimité, était celui-ci : Romolo devait, sans plus tarder, s'occuper de convertir Federico aux idées matrimoniales. Gioachino se chargeait de l'ingénieur et se proposait de le rendre en un clin-d'œil amoureux de la belle Amalia. Le terrain ainsi préparé, les deux candidats n'auraient plus qu'à rivaliser d'astuce pour se faire agréer par la plus belle fille de l'univers.

Et les deux complices se frottèrent les mains, enchantés de leurs petites combinaisons.

Contre toute prévision, Romolo, qui s'était armé de pied en cap pour une lutte acharnée, ne rencontra pas la résistance qu'il attendait de la part du jeune viveur. Soit que le mot *mariage*, tombant d'une hauteur insolite, eût acquis une vertu que Gioachino ne soupçonnait pas, soit que Federico fût, par extraordinaire, bien disposé, toujours est-il qu'il

ouvrit d'abord des yeux étonnés, puis se mit à rire aux éclats, puis devint sérieux, et enfin, dit très tranquillement :

" Au fait, pourquoi pas ? Trouve-moi la femme, toi ?

—Elle est trouvée.

—Je n'en veux pas... Je parie qu'elle est riche, belle comme un ange et sotte en proportion.

—Elle n'est pas riche ; elle est belle comme un ange et spirituelle comme un petit démon. D'ailleurs tu la verras.

—Je la verrai... Où ? Quand ?... Je t'avertis que je ne puis attendre ; mes dispositions matrimoniales n'ont pas un quart d'heure à perdre. Si l'affaire ne se conclut pas aujourd'hui, il n'y a rien de fait.

—Attends !" s'écria Romolo.

Et il se planta au milieu du chemin, dans une attitude de méditation.

" Ecoute, reprit-il au bout d'un instant ; aujourd'hui, à six heures tu éprouves un besoin urgent de me voir tout de suite pour une affaire sérieuse ; tu viens chez moi, tu ne me trouves pas ; on te dit que je suis allé dîner chez le docteur Rocco Trombetta, rue de la Cerva, No. 11 ; tu t'excuses auprès du docteur Rocco de te présenter à cette heure indue... et c'est tout.

—Soit ! à six heures."

Federico laissa échapper un éclat de rire énigmatique et Romolo se hâta de rentrer à la maison pour porter la bonne nouvelle à Gioachino ; mais celui-ci fut absolument invisible et introuvable jusqu'à l'heure du dîner.

Sous les regards soupçonneux du docteur Rocco, qui, dans l'attitude de ses convives, avait flairé un mystère, il était impossible aux deux hommes de se communiquer leurs faits et gestes de la journée. Pourtant, Romolo prit son courage à deux mains et demanda à travers la table :

" Comment se fait-il qu'on ne t'ait pas vu aujourd'hui ?

—J'ai été très occupé ; je n'aurais jamais cru avoir tant à faire"

Pour souligner ses paroles, Gioachino regardait son ami avec une insistance significative.

" Des mystères ! grommela le docteur Rocco, ce qui veut dire des impertinences à l'adresse de ceux qui n'y comprennent rien."

Les coupables baissèrent la tête et gardèrent un silence plein d'humilité... au moins en apparence.

Un quart d'heure avant six heures, on entendit le tintement de la sonnette ; dans les antichambres, un petit bruit timide et discret.

" Qui peut venir à cette heure ? demanda Amalia.

—Il est six heures moins un quart, dit Romolo en regardant son chronomètre.

—Il est en avance ! murmura Gioachino entre ses dents.

—Non, c'est un chronomètre régulateur... Il va avec les horloges électriques. Mais, à ta montre, quelle heure est-il donc ?

—Six heures moins un quart.

—Tu le vois, j'avais donc raison," s'écria Romolo, qui ajouta étourdiment, comme s'il se parlait à lui-même :

" Il est en avance !"

Les deux amis se regardèrent. Le doctenr Rocco, le cou tendu et les yeux fixés sur la porte, grommela une seconde fois :

" Mystères ! Impertinences !"

Enfin, le domestique rentra.

" Il y a un monsieur qui demande à parler à M. Gioachino.

—Je sais ce que c'est, répondit Romolo en se levant vivement de sa chaise.

—C'est moi qu'il demande, fit observer Gioachino ; je ne sais pas ce que cela veut dire ; j'y vais."

Romolo semblait perplexe et ne se rasseyait pas ; un instant après un jeune inconnu entrait, remorqué par Gioachino, qui, avec sa serviette nouée autour du cou, avait un air tout à fait sacerdotal.

" Docteur Rocco, me permettez-vous de vous présenter l'ingénieur Enea Ferri, un de nos meilleurs amis ? Je désirais depuis longtemps vous le faire connaître; et puisqu'il est venu pour m'entretenir d'affaires pressantes... je... je m'enhardis...

—J'ai l'honneur, dit le docteur Rocco, en adoucissant dans la mesure du possible le son de sa voix et en se levant à demi ; vraiment, j'ai l'honneur..."

Enea protesta que l'honneur était pour lui, fit un salut courtois aux deux femmes, un signe amical à Romolo et s'assit en face d'Amalia.

" Quel gaillard ! pensait Romolo ; comme il entre bien en matière ! Le voilà déjà qui étudie la pauvre fille, et Dieu me damne si, avant de s'en aller, il ne la sait pas par cœur ! Et Federico qui ne vient pas ! Le malheureux ! S'il tarde encore uu peu, ce brigand la lui prendra !... C'est bizarre .. Gioachino qui a eu la même idée... Après tout, tant mieux... Voyez, il la mange des yeux ; il parle, raisonne, discute, répond à tout et continue à la manger... Et Federico qui ne vient pas !"

Un quart d'heure après, lorsque Amalia s'approcha d'Enea et lui présenta une tasse de café, en l'accompagnant d'un sourire modesse, ce scélérat d'ingénieur, non content d'avoir toisé la jeune fille de l'œil, en suivaut de loin tous ses mouvements, ne perdit pas de temps. Il se leva vivement et remarqua, avec une satisfaction à peine déguisée, que ses yeux rasaient facilement le sommet de la chevelure très noire d'Amalia. Il savoura son café tranquillement, épiant le bon moment

et quand la femme de chambre fut un peu loin, il courut déposer sa tasse vide sur le plateau et trouva moyen de se mettre une minute, une seule minute, à côté d'Amalia et de regarder dans une glace l'effet produit par ce rapprochement. Très bel effet, ma foi ! C'était certainement le plus beau couple que l'imagination d'un syndic ou d'un poète à épithalames pût rêver.

"Elle te plait ? lui demande Romolo en profitant adroitement du moment où le docteur Rocco questionnait Gioachino sur les nouvelles du jour (formule invariable qui précédait la lecture du journal). Elle te plait ? "

Enea regarda le plafond d'une façon expressive, soupira et dit :

"Pouvu qu'elle n'ait pas de défauts cachés !

—Quels défauts veux-tu qu'elle ait ?

—Dieu seul peut le savoir, et, comme il s'agit de ma femme, je m'en inquiète.

—Bravo ! ajouta Romolo avec un rire silencieux ; je suis content. Donc, tu l'épouses ?

—Si les renseignements sont bons, oui.

—Les renseignement ?

—Si son passé, si sa famille... Tu ne peux pas me comprendre. Quel était son grand père paternel ?

—Un ingénieur, comme toi ; que veux-tu de mieux ?

—Tant pis... Ingénieur le grand-père paternel, ingénieur moi-même ; trop d'ingénieurs ! il nous manquera peut-être l'élément de désordre intellectuel, cette espèce de folie spéciale qui devient quelquefois du génie, et qui est toujours nn assaisonnement savoureux de la vie.

—Quant à la folie spéciale, tu peux te rassurer ; elle ne manque pas, car tu l'as, toi ; et si tu la cousidères comme un simple assaisonnement, c'est probablement que tu ne l'estimes pas assez. La question est celle-ci : Est-elle belle ou n'est-elle pas belle ?

—Elle est belle : qui dit le contraire ? Elle a toute la tête de moins que moi ; elle a la peau brune, les cheveux noirs, les yeux expressifs, un beau sourire un peu grave ; elle a une taille adorable... en somme, elle me convient parfaitement... Mais cela ne suffit pas ; il importe encore d'avoir des renseignements sur sa grand-mère paternelle.

—Tu veux épouser aussi sa grand-mère ? Je te préviens qu'elle est morte."

Enea, sans se troubler, répéta qu'il tenait à avoir ces renseignements.

Romolo commençait à se demander sérieusement si, par hasard, chez son ami l'ingénieur, l'assaisonnement savoureux ne prédominait pas, lorsque la sonnette se fit entendre de nouveau.

" C'est lui !" pensa-t-il.

Et cette fois c'était bien lui, Federico.

Quand on sut que ce second visiteur éprouvait aussi un besoin extrême de dire deux mots à M. Romolo, je crois bien que le docteur Rocco se tint les côtes pour ne pas rire, et que Gioachino rit à son aise derrière son journal déplié, mais je n'en suis pas sûr.

Bientôt après, Federico entrait, remorqué par Romolo.

" M. Federico Melli, notre bon ami, dit Romolo ; un mauvais sujet. "

Federico s'inclina avec aisance et dit :

" Merci."

Mais il avait sur les lèvres un sourire légèrement sarcastique et, dans ses manières, la nonchalance de l'homme mûr qui se prête à un jeu pour amuser les enfants.

Alors on vit un miracle : le docteur Rocco se lever de son fauteuil, faire un pas en avant, saisir la main droite du visiteur et lui rire au nez tranquillement, srns dire un mot, sous prétexte de lui décocher un sourire hospitalier.

" Federico est perdu !" pensa Gioachino.

En effet, le docteur ne semblait pas disposé à le laisser s'échapper ; il le retint quelques secondes devant lui, en le regardant dans les yeux, puis l'invita poliment à s'asseoir sur un fauteuil en face de lui. Le jeune homme obéit, mais toujours distrait et un peu railleur, il cherchait Amalia du regard. Dès qu'il l'aperçut, il la fixa avec une pointe d'impertinence ; puis, soudain, son rire se figea et un nuage lui passa sur le front. Amalia, après avoir évité longtemps ce regard insistant, s'était décidée à le fixer, elle aussi, avec une froide et calme ironie.

" Amalia, dit le docteur, viens t'asseoir auprès de moi."

La jeune fille n'entendit probablement pas, car elle était déjà debout ; elle traversa la chambre sans s'arrêter et disparut.

Alors l'ingénieur, resté dans un coin, soupira comme un soufflet de forge et s'approcha de la cheminée.

" Asseyez-vous là, dit le docteur Rocco à Enea, qui s'asseyait très bien de lui-même ; approchez-vous un peu plus du feu... il doit faire un froid de loup ce soir.

—Je n'ai pas froid, merci.

—Ecoutez-les, les jeunes gens ! " Je n'ai pas froid, merci." Ainsi disais-je, moi aussi à leur âge."

L'ingénieur comprit anssitôt que l'interrogatoire commençait et s'empressa de répondre :

" J'ai trente-cinq ans.

—Ce n'est pas beaucoup ! Vraiment, ce n'est pas beaucoup !" répéta le vieillard en regardant Federico.

Mais celui-ci se contenta d'approuver d'un signe de tête. Il était

préoccupé. Il se demandait pourquoi la jeune fille s'était éclipsée si brusquement. Elle n'était pas belle, oh ! non, elle lui était même un peu antipathique ; mais ce n'était pas une raison pour l'offenser en la regardant avec impertinence, avec ce sourire dédaigneux. Il avait été injuste... Injuste, non, parce qu'il avait tout de suite compris qu'elle aussi ne le trouvait ni beau ni sympathique. Il s'était vengé, ni plus ni moins, voilà, et cela l'amusait... non, cela ne l'amusait pas, parce que, sous son ironie d'emprunt, Federico cachait des sentiments délicats, qui parfois se révoltaieut contre la gravité continuelle de chaque jour.

" Affaires d'Espagne..." lut Gioachino d'une voix sonore, évidemment pour attirer l'attention de la société. Il releva en même temps la tête pour voir l'effet produit.

" Ces messieurs sont de Milan ? demanda le docteur Rocco.

—De Milan, répondit Federico en bâillant légèrement par habitude.

—De Milan, répondit Enea très sérieux. Mon père aussi était de Milan, mais ma mère, non..."

Il prononça ces derniers mots d'un ton si singulier, que le docteur Rocco ne devait plus trouver de repos dans cette vie avant de savoir de quel pays était la mère de l'ingénieur Enea.

" Ma mère était Russe, avec beaucoup de sang espagnol, poursuivit Enea, en triomphant modestement, parce que mon grand-pére etait Russe et ma grand'-mère Catalane. Il y a des moments, ajouta-t-il en souriant par condescendance pour l'incrédulité supposée des auditeurs, il y a des moments où je sens courir quelque chose de chaud dans tout mon corps : c'est le sang catalan.

—C'est ta grand'-mère," fit observer Federico avec un grand sérieux.

Enea rit, le docteur Rocco rit, enfin le rire gagna Tranquillina elle-même, que Romolo, par un savant mouvement stratégique, avait amenée à s'asseoir dans un coin pour lui demander si elle avait toujours été heureuse. Du fond de l'Espagne, Gioachino avait tout entendu et riait, lui aussi, à se démonter la mâchoire.

Amalia rentra au salon. La plus belle fille de l'univers avait éprouvé un besoin étrange de s'éloigner, d'aller dans une petite chambre gentille qui connaissait toutes ses pensées les plus secrètes ; arrivée là, elle avait déposé la lumière sur la commode et s'était demandé ce qu'elle était venue faire ; en jetant un regard alentour, elle n'avait rien trouvé qui lui suggérât une réponse : elle était restée un moment immobile, puis avait fini par s'arracher à cette sorte d'obsession... Elle reparaissait, pensive et comme inquiète de son angoisse inconnue.

" Amalia, lui dit le docteur Rocco, assieds-toi là... à côté de moi."

Federico et Enea s'écartèrent pour lui faire place ; et Amalia vint se mettre tranquillement entre son vieux père et l'ingénieur Ferri.

Gioachino, qui avait un peu baissé son journal pour que ses petits yeux pussent prendre note de tous les détails ce cette scène, Gioachino se mit à répéter : " Affaires d'Espagne..."

Mais personne ne lui répondit et le rusé vieillard se frotta joyeusement les mains.

C'était le docteur Rocco qui tenait le fil de la conversation. Comprenant la responsabilité qui, pour ce motif pesait sur lui, il s'empressa de faire remarquer, pour la troisième fois, qu'il régnait un froid du diable.

" C'est vrai, un froid du diable, dit Enea.

—Du diable, répéta Gioachino.

—Le seul qui ne le sente pas, c'est M. Romolo, poursuivit le docteur, ce cher M. Romolo... Voyez-le, là-bas, il a un calorique enviable ; qu'en dis-tu, Tranquillina ?

—Qu'y a-t-il ? demanda Romolo qui semblait s'éveiller d'un rêve.

—On dit que vous êtes un petit volcan. C'est un compliment flatteur, car on peut être un homme galant très long, très long et en même temps un volcan très petit."

Parmi les ancêtres d'Enea figurait par bonheur un type analogue, et il servit naturellement de prétexte à Romolo pour ne pas bouger.

Le docteur Trombetta écoutait avec résignation les divagations de l'ingénieur, mais il jetait par intervalles un regard inquiet sur le taciturne Federico ; c'était pour lui qu'il souriait, c'était pour lui qu'il endossait l'habit de cérémonie oublié depuis un demi-siècle, l'entraln et la bonne humeur ; il était clair qu'il avait fait son choix et qu'il cherchait une expression pour le déclarer.

" Vous, cher monsieur Federico, dit-il, quand Enea eut cessé de parler, n'avez-vous pas aussi quelque ancêtre extraordinaire dont il vous soit resté quelque chose dans le sang ? Ne sentez-vous jamais courir dans vos veines un aïeul de glace, une grand'-mère de lave brûlante ?

—Non, répondit le jeune homme en souriant avec effort, c'est-à-dire je ne sais pas ; je ne me suis jamais occupé de chercher, je m'informerai...

—Tu ne t'en es jamais occupé, s'écria Enea sans quitter Amalia des yeux, parce que tu t'es cru toi seul le commencement et la fin de toi-même, tandis que nous commençons dans les siècles passés et que nous allons finir dans les siècles futurs. Tu peux être sûr que tu seras d'abord reproduit par miettes, par fragments, puis un beau jour, tout d'une pièce, dans un descendant qui aura ton tempérament propre, avec tes qualités et tes défauts.

—J'ai des défauts, moi ? " répondit vivement Federico.

Mais l'ingénieur, sans sourciller, riposta :

" Tu as les qualités et les défauts d'un ancêtre à toi qui a vécu probablement dans le siècle passé. Parmi mes aïeux, par exemple, il y a eu un ingénieur, qui était un prodige de science ; et j'y tiens, parce que, on ne sait pas, mon fils pourrait être un génie, lui aussi... d'ailleurs la statistique a démontré que les enfants mâles héritent du sang de la mère et reproduisent plus spécialement en tout ou en partie la grand'-mère maternelle."

Federico ne put retenir un éclat de rire ; les autres l'imitèrent ; Amalia seule demeura impassible et observa une réserve calculée.

" En fait d'ancêtres, dit ensuite Federico, je m'en rappelle deux ; Seulement ils étaient du genre mélancolique. J'en ai eu probablement aussi du genre gai, comme l'ami Enea ; mais ces deux-là firent parler d'eux plus que les autres, c'est pour cela qu'ils ne me sont pas sortis de la tête. L'un disparut un jour en abandonnant femme et enfants, et on n'entendit plus jamais parler de lui ; l'autre, à quarante ans, était célibataire et capitaine de dragons ; il voulait mourir ; il avait la guerre, les duels, le pistolet et le sabre pour se passer cette fantaisie ; devinez ce qu'il fit ? Il alla acheter un rasoir et se coupa la gorge.

—Pourquoi ? dit Enea.

—Bravo ! Pourquoi ? Je me propose de lui demander dans l'autre monde ; j'espère qu'il n'aura pas de secret pour un parent."

Le sujet était lugubre ; mais les paroles étaient gaies, le ton moqueur ; on rit encore.

" Affaires d'Espagne, insinua pour la troisième fois Gioachino, qui voulait couper court à cette conversation désagréable.

—Laissez-nous donc un peu de repos avec votre Espagne, conseilla avec une douceur insolite le docteur Rocco, regardez au contraire la chronique locale ; il doit y avoir des détails sur le suicide d'hier...

—Ah ! oui, celui qui s'est jeté dans le Naviglio.

—Précisément. Tournez la feuille... bravo ! Allez droit à la troisième page, là... vous y êtes ; maintenant cherchez bien et vous trouverez " Suicide d'hier " ou " l'Homme du Naviglio " ou quelque chose de semblable. "

Après tant de conseils et d'encouragements donnés sur un ton plus doux que le miel, il n'était pas difficile à Gioachino de retrouver incontinent son noyé, et il était impossible aux deux candidats de ne pas penser qu'en épousant la plus belle fille de l'univers, ils auraient la bonne fortune de s'allier à l'homme le plus doux du monde civilisé.

Gioachino trouva et lut ; et chacun apprit que le mystère persistait sur les causes qui avaient poussé le sieur C. G..., mathématicien, à s'ôter la vie. Il avait quarante ans, était célibataire, à l'aise et bien

portant. On avait trouvé, dans son portefeuille, mille lires et une lettre anonyme à son adresse, qui portait ces seuls mots : " Je t'aime ! courage ! "

Personne n'y comprit rien.

Gioachino s'écria qu'il ne pouvait s'expliquer comment un homme, à la fleur de l'âge, un jeune homme (un enfant, rectifia le docteur), un enfant, on peut dire, songeait à se tuer sans avoir vécu.

Romolo, sans s'émouvoir, déclara que, quand un homme a en portefeuille une lettre où on lui dit : " Je t'aime ! courage !" (et un billet de mille, ajouta le docteur Rocco) et un billet de mille, il ne devrait avoir aucune relation avec le Naviglio.

Enfin, le docteur Trombetta émit l'opinion que, le sieur C. G... était sain, autrement dit : ne possédait ni catarrhe, ni goutte, ni engorgement de la rate, ni un bras invalide, n'avait aucun motif légitime de se suicider.

" Il en avait un ! s'écria avec emphase l'ingénieur Enea.

—Lequel ?

—Il était célibataire."

Le docteur Rocco, Gioachino et Romolo parurent frappés de la profondeur de cette observation.

Federico laissa errer encore une fois sur ses lèvres un sourire d'ironie aimable et regarda Amalia, qui rougit.

Alors son bon cœur reprit le dessus ; il craignit d'avoir offensé la jeune fille qui, en somme, était innocente de ce qui se passait et se trouvait être l'héroïne de la comédie, sans s'en douter ; il voulut se faire pardonner son sourire impertinent et essaya à son tour de dire quelque chose.

" Pour moi, il est naturel que le sieur C. G... soit allé se jeter dans le Naviglio. S'il était riche, s'il n'avait pas de douleurs physiques, ni morales, que faisait-il en ce monde ? Il est à présumer qu'il s'ennuyait ; n'ayant pas de soucis, peut-être ne savait-il pas se procurer des plaisirs. Ce devait être un de ces personnages dévoyés qui marchent à tâtons dans la vie, à travers un nuage fait d'une fumée de cigare, et on peut admettre que tout son argent était impuissant à lui procurer ce qu'il cherchait, sans le savoir lui-même. Je connais un jeune homme, non, un vieil enfant, qui a beaucoup vécu, qui n'a pas vécu du tout ; comme monsieur C. G..., il est riche, sain, et dans la fleur de l'âge, et il a presque toujours mille lires dans son portefeuille ; eh bien ! si celui-là ne s'est pas encore jeté dans le Naviglio, c'est probablement parce qu'ii s'y jettera un jour ou l'autre. Vous demandez à celui qui se tue . " Pourquoi s'est-il tué ? " Il faudrait, au contraire, vous demander à vous qui êtes vivant : " Pourquoi ne vous tuez-vous pas ? " Voyons,

Gioachino, pourquoi ne fais-tu pas un plongeon dans le Naviglio ? et toi, Romolo ? et l'àmi Enea ? "

Les trois interpellés se consultèrent du regard, et Enea déclara, pour lui et pour les autres, qu'avant de répondre à cette question, il voulait y penser toute sa vie.

" Je dis..."

Ils se tournèrent tous vers Amalia, à qui ces deux mots venaient d'échapper presque involontairement. Leurs visages exprimaient une curiosité affectueuse et promettaient l'indulgence ; mais la jeune fille n'eut pas le courage de continuer.

" Parlez, parlez, signorina," dit Federico.

Amalia rougit jusqu'au blanc des yeux, et s'exécuta avec un léger tremblement de dépit dans la voix :

" Je dis que ces êtres qui vivent à force d'inertie ne se trouvent jamais eux-mêmes, parce qu'ils marchent comme des moutons, l'un derrière l'autre, et ne se cherchent pas avec la pensée ; je dis que la vie est une lutte, que les paresseux seuls tombent au premier choc, et que ce choc est visible dans la majeure partie des suicides.

—Ce choc, corrigea doucement Federico, est l'occasion : la cause du suicide existait auparavant ; c'était l'ennui, le terrible ennui, la déesse fatale...

—Allons donc ! interrompit Amalia avec une vivacité singulière ; regardez l'ennui, c'est l'inertie ; regardez ces grands ennuyés, la plupart d'entre eux, vus de près, ne sont que des paresseux."

L'ingénieur Enea Ferri, qui s'était levé, s'écria : " Brava ! " Amalia répéta avec plus de force : " ...ne sont que des paresseux." Et l'ingénieur répéta une autre fois : " Brava ! " Après quoi il se rassit en se frottant les mains.

" Brava ! " s'écria à son tour le docteur Rocco.

Et se retournant vers l'ingénieur, il ajouta :

" C'est sa bonne grand'-mère qui parle par sa bouche.

—Ton vieil enfant, fit observer Enea avec la compassion des vainqueurs, en s'adressant à Federico qui avait repris son sourire amer, ton vieil enfant, qui ne s'est pas encore jeté dans le Naviglio, n'est peut-être pas aimé ; aimer est la vie, être aimé donne la force de vivre, je dis plus, c'est une force dans la vie.

—Mon vieil enfant, répondit Federico, aima et fut aimé ; maintenant il n'aime plus, et cependant il est peut-être aimé encore. Qui sait si être aimé quand on n'aime plus, n'est pas le désespoir de la vie ?... Quant à moi, je n'en sais rien. Mon vieil enfant a reçu, lui aussi, des lettres anonymes écrites en caractères imprimés ; il a des amies qui s'occupent de ses affaires et l'amusent en apportant un peu de mystère à son existence désœuvrée, en flattant sa paresse."

Et, comme personne ne répondait plus, Federico regarda l'heure et se leva. Après avoir salué avec beaucoup de déférence les époux Trombetta, et demandé la permission de venir les voir quelquefois, il tendit la main à Amalia qui ne vit pas le geste et esquissa un salut glacial.

Quand le candidat No. 1 fut sorti, Enea fit charitablement son épitaphe, en disant *qu'au fond* c'était un *bon* garçon...

Et il ne fut plus possible de renouer le fil de la conversation.

Un quart d'heure après, Gioachino et Romolo traversaient la rue de la Cerva, escortant l'ami Enea avec tous les honneurs dus à un triomphateur modeste.

(*A continuer.*)

625

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Fleurs gigantesques.—La poste et le télégraphe au Japon.—Violation d'une tombe.—Lunatiques.—L'art de se faire maigrir.—Le Vatican.

Il est des contrées qui sont particulièrement appropriées au développement extraordinaire des plantes florales ; ainsi aux Indes, dans les îles de l'Archipel indien et en Océanie, on trouve des plantes qui, par les dimensions de leurs fleurs et de leurs fruits, excitent le plus profond étonnement chez ceux qui ont pu les admirer, mais qui, par contre, provoquent un sentiment d'incrédulité, parfois presque invincible, auprès d'une partie de ceux qui n'ont fait qu'en entendre parler.

Dans le sud du continent américain, on rencontre, appartenant à la famille des lis, la *Victoria Regia*, dont la découverte causa une grande sensation dans le monde scientifique. Deux enfants adolescents peuvent se tenir debout sur une feuille vive de ce géant de la flore américaine sans la briser, ce qui démontre une force et une vigueur remarquables.

Cependant, la *Victoria Regia* n'est qu'un nain auprès des nombreuses fleurs qui ont été découvertes depuis, et, dans l'Amérique du du Sud même, on en trouve qui lui sont égales, si elles ne la surpassent pas en splendeur et en magnificence. Mais c'est surtout dans les îles de l'Océanie que l'on rencontre les plantes les plus extraordinaires par leur taille colossale.

L'une de ces plantes, la plus remarquable, sans doute, par sa forme et ses dimensions gigantesques, a été découverte récemment par Beccari, dans l'île de Sumatra. Elle a été nommée scientifiquement *Amorphophallus titanum ;* elle appartient à la famille des lis, et a un représentant minuscule dans les contrées du nord : le petit lis des bois, très commun dans les haies des enclos en Angleterre et ailleurs.

Le lis des bois est une petite plante très agréable, présentant de belles touffes de feuilles lustrées, s'épanouissant à partir du centre d'où sort la fleur, ou plutôt une agrégation de fleurs, qui s'élèvent comme une espèce de pyramide sur une tige qui prend naissance dans la bulbe au milieu des feuilles.

Cette plante était très recherchée autrefois, non pas tout à fait à cause de sa jolie fleur, mais surtout pour la fécule que l'on retirait de

la bulbe et qui était en honneur au temps galant de la reine Elisabeth, pour l'empesage des manchettes et autres garnitures.

Le lis de Sumatra est un véritable lis des champs, de proportions gigantesques. On dit que le premier Européen qui le vit refusa d'abord de croire que ce fût une plante.

C'était avant que Beccari le présentât au monde savant.

Une caravane de voyageurs européens parcourait l'île de Sumatra, guidée par des indigènes. Un jour, l'un de ceux-ci apporta au camp une masse énorme, apparemment de structure végétale, et ayant au moins six pieds de longueur, et il essaya de persuader aux voyageurs blancs qu'ils avaient devant eux une fleur, ou plutôt une partie d'une fleur.

Cependant, on ne fit guère attention à cela, et la fleur colossale de Sumatra demeura inconnue, scientifiquement parlant, jusqu'à la découverte réelle qu'en fit plus tard le célèbre botaniste italien Beccari.

Le Dr. Beccari trouva la plante croissant dans des endroits retirés, et il la considéra avec raison comme un des plus merveilleux produits du règne végétal.

Imaginez-vous, si vous le voulez, une bulbe de cinq pieds de circonférence et quelque fois plus ; de cette bulbe, partent des feuilles de dix pieds de longueur, courbées, divisées, écartées, aplaties par le vent et couvrant un espace de quarante-cinq à cinquante pieds de circonférence. Du centre, s'élance une fleur gigantesque qui étonne le voyageur, non-seulement par sa forme, mais encore par les magnifiques couleurs qu'elle étale au regard. La colonne centrale, ou calice, qui, chez le lis des bois, ressemble à une petite boutonnière, dans le congénère des tropiques, est haute au moins de six pieds et vigoureuse en proportion.

Son calice a une ouverture de trois pieds de diamètre ; il a la forme d'une cloche aux bords gracieusement élargis, richement festonnés, et dentelés de la manière la plus capricieuse, La couleur intérieure est une teinte vert pâle et l'extérieur est d'un riche pourpre métallique noirâtre.

Un groupe de ces plantes présente sans doute un coup d'œil véritablement magique : leurs feuilles énormes qui se courbent voluptueusement, cet ensemble de couleurs d'une richesse extraordinaire, cette colonne centrale élancée et mobile, tout cela, calme ou agité, ressemble plutôt aux créations féériques d'une imagination exaltée, qu'à des réalités tangibles ! !... Et tout cela est pourtant une vraie réalité !

Sir Stamford Raffles a découvert, dans la même contrée, une autre merveille du règne végétal. Cette nouvelle plante, connue sous le nom de *Rafflesia Arnoldi* est un parasite énorme, bigarré et charnu, qui

semble n'atteindre ses dimensions colossales qu'en absorbant littéralement la sève des végétaux aux dépens desquels il vit. On le trouve invariablement fixé sur les racines des autres végétaux, dépourvu lui-même de feuilles et de racines, et se montrant seulement sous la forme d'une immense fleur de laquelle s'échappent des émanations extrêmement nauséabondes.

Lorsqu'on l'observa pour la première fois, cette plante fut considérée comme un énorme champignon, mais on reconnut bientôt que l'on avait affaire à une véritable plante. Qu'on se représente une rose immense, pesant de quinze à vingt livres, n'ayant que cinq pétales qui mesurent un pied de la base au sommet et dont l'épaisseur est de plus d'un pouce, et l'on aura une idée à peu près exacte de l'aspect de cette monstrueuse plante. La fleur a plus de trois pieds de diamètre, et son nectaire, formant un réservoir d'une contenance d'un gallon et demi, est rempli d'un liquide impur qui répand une odeur repoussante, semblable à celle du bœuf en putréfaction. Cela s'explique assez si l'on onsidère que cet espèce de réservoir recèle les corps en décomposition de myriades d'insectes qui viennent à chaque instant s'y engloutir.

Cette fleur fut découverte pour la première fois sur les bords de la rivière de la Manne dans l'île de Sumatra, où elle était connue des indigènes sous le nom de *Boîte du diable.* Elle exerce une impression indescriptible sur ceux qui l'observent pour la première fois. Le Dr. Arnold, qui lui a donné son nom, parle de l'effet qu'elle produisit sur lui quand il la vit :

" Pour dire la vérité, j'étais seul et je n'avais pas de témoins, et j'ose à peine décrire les dimensions de cette fleur qui surpasse énormément tout ce que j'ai jamais vu ou tout ce dont j'ai jamais entendu parler en fait de fleurs."

Dans l'île de Java, on a découvert d'autres fleurs géantes peu différentes, et presque aussi grandes que celles de Sumatra.

On reneontre aussi des fleurs remarquables par leur taille grandiose, dans les forêts de l'Amérique du Sud. Sur la rivière de la Magdelaine croît une plante grimpante qui attire les voyageurs vers ces endroits par la grandeur étonnante de ses fleurs dont chacune mesure quatre pieds de circonférence. Son nom spécifique est *Grandi flora* (grande fleur), et elle est probablement similaire des plantes connues dans les Indes Occidentales sous le nom de Pelican, dont la fleur ressemble si bien à la tête de l'oiseau qui leur a donné son nom. Dans les régions intertropicales, ces grandes fleurs sont assez souvent employées comme chapeaux, par les enfants et même par les grandes personnes, et en effet, elles sont assez vastes et assez solides pour servir à cet usage. Miers, qui les a observées au Brésil, dit " qu'en les voyant pendant aux lianes, il s'est souvent rappelé les files de mouchoirs de poche

de couleurs variées, mis à sécher sur la corde d'une blanchisseuse." Mais il n'y a que les naturels de ces pays qui puissent avoir l'idée de les approcher ou de s'en faire des couvre-chefs, car l'odeur qu'elles répandent est si repoussante, que les grands animaux se tiennent eux-mêmes à distance.

Mais ce n'est pas tout : le suc de ces plantes est un poison redoutable, et Russac, qui les a observées, rapporte " qu'un troupeau de porcs fut anéanti après en avoir mangé les feuilles et les racines.

Une classe de cette plante, *A. Goldieana*, trouvée sur la rivière de la Vieille Calabre et à Sierra Leone, sur la côte occidentale de l'Afrique, est tout à fait remarquable. La fleur a plus de deux pieds de longueur et pas moins que onze pouces de diamètre à l'ouverture. Elle a toutes les richesses de couleurs possible, mais en revanche, elle a les qualités désagréables qui caractérisent ses congénères de l'Amérique du Sud.

Notre plante familière, la belle-de-nuit, peut être groupée parmi les plantes phénoménales de nos contrées, ayant une fleur qui, lorsqu'elle est dans sa pleine expansion, atteint un pied de diamètre. Surpassant celle-ci en beauté et en grandeur, le *Lilium giganteum* constitue un des plus splendides déploiements du royaume des fleurs. Ce lis, on a pu le voir représenté, à l'exposition de Kew, par une tige qui a plus d'un pied de circonférence à la base, et qui surpasse la double taille des hommes les plus grands, puisqu'elle n'avait pas moins que quatorze pieds. Lors de l'exposition, " elle était toute couverte de fleurs grandes comme de grands gobelets."

Les fougères délicates qui sont des types de grâce et de beauté dans nos bois, ont des représentants gigantesques dans d'autres contrées. Celle qui est connue sous le nom de Silver King (Cyathea dealbata), a des feuilles de sept pieds de longueur, ce qui peut être considéré comme sa forme normale ; mais, dans les forêts de la Nouvelle Zélande, la fougère, si délicate sous nos climats, acquiert des proportions d'arbres véritables, dont les feuilles ont jusqu'à quarante-deux pieds de longueur. Et encore ces colosses végétaux ne sont-ils probablement rien auprès de leurs ancêtres des temps préhistoriques.

***

Le Japon paraît marcher à grands pas dans les progrès de la civilisation moderne. Sa population vive, alerte et intelligente, si bienveillante, si franche et si cordiale pour les étrangers, se dégourdit avec une merveilleuse facilité au contact des Occidentaux dont elle adopte peu à peu les institutions et les arts.

Dans aucune autre contrée du monde, l'organisation du système

postal n'a présenté rien d'aussi étonnant, d'aussi merveilleux qu'au Japon. Il y a quinze ans, il n'existait aucun système régulier de poste du gouvernement dans le pays. Mais, en 1871, quand le Japon se réveilla comme un géant de son long sommeil d'exclusivisme et d'isolement, et se mit en travail pour accompllr des changements de toutes sortes, il résolut d'abord d'établir chez lui le système postal européen, et il entreprit cette tâche avec une ardeur si étonnante qu'en moins de dix ans, les bureaux de postes que les Français, les Anglais et les Américains avaient établis dans les ports ouverts purent être fermés, le service postal japonais présentant aux nations étrangères toutes les garanties désirables. Dans ce court espace de temps, les lignes postales intérieures avaient acquis un développement de près de 40,000 milles ; le système des malles par trains, par steamboat, par courriers était organisé ; 4,900 bureaux de poste et 8,000 boîtes aux lettres avaient été établis ; les bureaux de mandats postaux et les banques d'épargnes des bureaux de poste étaient en pleine opération. 7,500 personnes étaient employées pour diriger l'expédition postale régulière ; les timbres-postes, enveloppes étampées, cartes postes, enveloppes étampées pour journaux se vendaient au public tout comme chez nous, les timbres postes pour toutes les parties de l'empire, à deux cents et les cartes postales à un cent, tandis que ces prix étaient réduits de moitié dans les limites de la ville de Tokio.

Là où le système postal a pris un essor tellement rapide, il va sans dire que le télégraphe n'a pas été oublié, et dès 1870, on travaillait à l'établir sur une longueur de 10,000 milles, pour lesquelles on employait environ 15,000 personnes.

Comme complément à ce qui précède, je dirai que le Japon vient d'adopter une loi pour la protection des inventeurs. Cette loi est compilée d'aprés les lois similaires des autres contrées, une clause tirée de la loi anglaise ici, une autre de la loi française ou allemande ailleurs, suivant les circonsrances. Le terme de la protection est de quinze ans. " Les inventions qui tendraient à troubler la tranquillité publique ou à démoraliser les mœurs et coutumes, à nuire à la santé," ainsi que les drogueries ne peuvent être brevetées. Les inventions brevetées doivent être mises en pratique publiquement dans un délai de deux ans. Passé ce temps, le brevet devient nul si les articles patentés ont été importés et vendus dans le pays pendant ces deux années. Les droits de brevêt sont très bas et il n'est requis aucun paiement annuel pour tenir le brevêt en force, ainsi que cela se pratique dans plusieurs contrées de l'Europe.

***

Pendant la nuit du 19 au 20 mai dernier, le secrétaire de la municipalité de Viterbe (Italie), est entré de force dans l'église de Santa Maria de Gradi, avec l'ingénieur de la ville et une escouade d'ouvriers. Ils s'attaquèrent tout d'abord au tombeau du pape Clément IV, dont les restes reposaient dans un sarcophage en marbre, depuis sa mort arrivée en 1268. Le sarcophage étant ouvert, on tronva à l'intérieur un cercueil en bois. On ouvrit également le cercueil qui contenait le corps du pape très bien conservé, et encore revêtu des habits et ornements conformes au rang de celui qui y avait été renfermé, il y a plus de 600 ans. On ne toucha à rien autre chose et on referma le cercueil et le sarcophage. Le lendemain matin, les mêmes individus revinrent, accompagnés, cette fois, du syndic de la ville et du sous-préfet de district. Le corps fut sorti du cercueil et on enleva du doigt un anneau dans lequel il y avait une pierre précieuse, et les gants de soie richement brodés et les sandales furent déchirés. L'agrafe montée en pierres précieuses qui retenait le camail sur la poitrine, fut arrachée, et cette partie du camail qui était d'un travail magnifique et en état parfait de conservation fut brutalement coupée. Les restes furent jetés confusément dans une boîte grossière et expédiés à l'hôtel-de-ville. Les objets enlevés, suivant l'ordre du syndic, furent envoyés au musée de Viterbe.

Le *Stampa*, un des principaux journaux libéraux italiens, qui raconte ce fait, dit que si la tombe d'un pauvre homme avait été ainsi violée, la loi aurait infligé aux profanateurs un emprisonnement de plusieurs mois ; et il se demande quelles mesures seront prises contre les profanateurs du tombeau de Clément IV, qui était un des monuments historiques de l'Italie. Il fait appel à tous les journaux de la péninsule italique, afin de faire connaître cet acte indigne et sacrilège, pour porter l'opinion publique à demander la punition des coupables, quels qu'ils puissent être.

***

On cite deux faits singuliers se rapportant à deux pensionnaires de l'asile des aliénés de Morristown, Etats-Unis. L'un des internés passait pour muet depuis cinq ans, et les médecins croyaient que réellement il avait perdu l'usage de la parole. Un jour, il eut deux de ses doigts pris dans une machine à laver. Au grand étonnement de tous ceux qui étaient présents, on l'entendit s'écrier : " Par le grand Moïse, un diable est meilleure qu'un inventeur." Cela se passait il y a trois ans, et depuis, quoi qu'on ait pu faire pour lui délier la langue, on n'a plus pu en tirer une parole.

L'autre patient, un adolescent, est un calculateur phénoménal. Il

résout à la minute les problèmes les plus ardus, les plus inextricables. L'enfant croit que sa tête est remplie de petits blocs portant des chiffres, lesquels se posent instantanément dans différentes positions et résolvent le problème. Il pense donc que sa cervelle est composée d'une multitude de tables. Sa folie semble extraordinaire, car il est peu de mathématiciens, s'il en est, qui pourraient concourir avec lui. Chaque jour, il se plonge la tête dans l'eau pour empêcher ses blocs de se heurter, et quelquefois, il demande de l'huile pour mettre dans son oreille, afin que les blocs imaginaires puisse glisser plus facilement les uns sur les autres.

***

Un spécialiste anglais, nommé Ebstein, a publié dernièrement, un ouvrage traitant des méthodes propres à diminuer l'embonpoint. Suivant lui, l'engraissement chez l'homme est tout à fait analogue à l'engraissement chez l'animal, et provient d'une absorption surabondante de nourriture. Il conteste l'opinion généralement répandue, que la graisse mangée produit la graisse, et il pense, au contraire, que la nourriture grasse protège l'albumine et prévient la formation de la graisse. Son système consiste donc à restreindre la quantité de nourriture, et tandis qu'il interdit les légumes féculents, le sucre, la fécule, etc., il permet une quantité modérée de graisse, deux ou trois onces par jour, par exemple. Il ordonne une alimentation peu variée et peu succulente qui amène promptement la satiété. Il désavoue l'usage de la bière, mais permet l'usage du vin léger.

Ce système paraît relativement rationnel, et il n'est pas sujet aux objections qu'a pu soulever celui de Banting, dont j'ai parlé il y a quelques mois, et qui ressemble pas trop à une diète systématique. Voici, du reste, le régime suivi avec succès dans un des cas que Ebstein a eu à traiter :

Déjeuner.—Un grand bol de thé noir, environ un demi-are, sans sucre ; deux onces de pain blanc ou de pain bis rôti, bien beurré.

Diner.—Soupe, souvent avec pois écalés ; de quatre à six onces et demie de bœuf rôti ou bouilli ; des légumes avec modératon, des légumineuses, pois, fêves, etc., de préférence, et des choux. Pas du tout de pommes de terre et très peu de navets.—Après dîner, quelques fruits crus. Une salade ou une compote de fruits sans sucre, deux ou trois verres de vin, et pour finir, un grand bol de thé noir, sans lait ni sucre.

Souper.—Un grand bol de thé noir, comme plus haut, un œuf, un peu de viande grasse rôtie, ou de jambon avec sa graisse ; saucisson de Boulogne, poisson frais ou fumé, environ une once de pain

blanc bien beurré, par ci par là une petite quantité de fromage et quelques fruits crus.

Avec ce régime, le patient a perdu vingt livres en six mois.

Ebstein insiste sur la nécessité de continuer toujours le régime de restriction s'il réussit à combattre avec succès la tendance à l'embonpoint.

***

Le Vatican, bâti sur l'une des sept collines, couvre un espace de 1200 pieds de longueur sur 1000 pieds de largeur, soit en superficie, trente arpents. Son emplacement avait d'abord été occupé par le jardin de Néron d'odieux souvenir, et il doit sa première origine au pape St. Simmaque qui dans la première partie du sixième siècle, construisit une humble résidence en cet endroit. Au douzième siècle, le pape Eugène III le rebâtit sur un pied magnifique. Quelques années plus tard, Innocent II le donna pour résidence au roi d'Arragon, Pierre II. Pendant le séjour des papes à Avignon, de 1308 à 1377, le Vatican souffrit beaucoup de l'abandon où il était laissé, mais bientôt après le retour de la cour pontificale à Rome, il fut restauré et agrandi, et il devint la résidence permanente des papes qui, l'un après l'autre. complétèrent l'édifice et le remplirent de tous les trésors de la science et des arts et il devint bientôt le dépôt de toutes les richesses artistiques et scientifiques du monde.

La bibliothèque du Vatican fut commencée il y a 1400 ans. Elle contient 40,000 manuscrits parmi lesquels se trouvent des œuvres originales de Pline, de St. Thomas d'Aquin, de St. Charles Borromée, et des bibles hébraïques, syriaques, arméniennes et arabes. L'immensité des bâtisses du Vatican est remplie de statues découvertes sous les ruines de l'ancienne capitale du monde, ainsi que d'œuvres des maîtres, d'antiquités et de médailles de toutes sortes. Quand on se figure que l'on a exhumé des ruines des temples et des palais de Rome plus de 70,000 statues, on peut se figurer quel amas de richesses les musées du Vatican contiennent, et comment il se fait qu'ils sont tenus en telle vénération par les artistes. Raphaël et Michel-Ange trônent ici, et leur royauté durera aussi longtemps que l'amour du beau et du génie durera dans le cœur de leurs admirateurs.

Oct. Cuisset.

633

CHRONIQUE DU MOIS

Le Canada n'en a pas encore fini avec Riel et surtout avec la question du Nord-Ouest qu'on a eu le tort de mêler à l'affaire particulière du chef métis, alors qu'elle en est absolument distincte et que son importance pour l'avenir du pays tout entier est beaucoup plus grande que la question de vie ou de mort dont la tête de Louis Riel est cependant le formidable enjeu.

C'est dans sa séance du 21 octobre, que le comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, siégeant à Londres, a examiné l'appel formé contre le jugement de la Cour du Banc de la Reine de la province de Manitoba ; M. Fitzpatrick s'était fait assister par un de ses confrères d'Angleterre, M. Bigham, qui a seul porté la parole ; les débats n'ont pas été longs, une assez vive discussion s'est engagée entre l'avocat anglais et lord Esher sur la constitutionnalité de l'acte 23 Vict., chap. 21, en vertu duquel s'est fait le procès de Régina. Le Parlement canadien avait-il le pouvoir d'enlever aux sujets de la reine, habitant le Manitoba, le bénéfice du droit commun tel que l'établissent les actes fondamentanx du Code de justice criminelle : notamment celui qu'on a appelé la Grande Charte de l'Angleterre, et qui porte la signature de Jean-sans-Terre, et le bill des droits accordés en 1688 par Guillaume d'Orange ?

Là, à proprement parler, était toute la discussion, et là aussi a été le seul point intéressant du débat ; du moment où le comité judiciaire du Conseil Privé adoptait la jurisprudence que, sous l'acte impérial de 1871, sec. 4, le Parlement fédéral canadien n'avait pas agi *ultra vires*, en votant une organisation judiciaire exceptionnelle pour le Nord-Ouest, la cause pouvait être considérée comme entendue ; c'est ce qui est arrivé : le Conseil Privé n'a même pas jugé nécessaire, pour s'éclairer, d'entendre le Procureur-Général et, le 22, lecture a été donnée par le Lord Chancelier d'une déclaration de Leurs Seigneuries signifiant leur refus de permettre l'appel.

Tous les degrés de juridiction sont épuisés ; il ne reste plus à Riel pour sauver sa tête, et au gouvernement de Sir John Macdonald pour sortir de l'embarras profond où doit le jeter la décision à prendre, que ce que nous appellerons les voies extraordinaires, c'est-à-dire l'exercice

du droit de grâce se manifestant par une commutation de peine ou l'examen d'une commission médicale, qui, nous le pensons, ne pourra pas conclure à autre chose qu'à la folie du condamné. Elle semble tous les jours de plus en plus incontestable.

Un nouveau sursis a été accordé à Riel jusqu'au 10 novembre, mais rien n'indique encore que le gouvernement ait pris un parti. Les clameurs des orangistes d'Ontario le poussent à laisser libre cours à la justice, les protestations énergiques des Canadiens-Français et de toute la province de Québec lui demandent de ne pas souiller l'honneur du pays d'une tache ineffaçable, en laissant dresser l'échafaud de Régina pour un assassinat politique, sous couleur d'un châtiment exemplaire destiné à apprendre aux Métis de la Saskatchewan ce qu'il en coûte de se révolter contre l'ordre établi, quand cet ordre vous refuse vos droits les plus chers, en vous chassant de vos propriétés, en refusant de vous reconnaître celles qu'il ne vous prend pas et en installant seigneurs et maîtres sur vos terres des étrangers qui n'ont eu que la peine de venir dans un pays que vous avez ouvert à la civilisation au prix de vos labeurs, de votre sang souvent, et qui, sans votre énergie, serait peut-être encore fermé à ceux qui vous en chassent !

Voilà la vraie question du Nord-Ouest ! Elle n'est pas ailleurs, et c'est quand vos chefs et vos hommes politiques ont eu cette conduite politique atrocement coupable, qu'ils s'appellent Mackenzie ou Macdonald, c'est quaud ils n'ont écouté aucune des réclamations de ces pauvres métis qui, à la fin, n'ont pu, sans voir leur sang bouillir dans leurs veines, assister muets et résignés à leur propre dépouillement, c'est alors que vous, messieurs les Orangistes, vous parlez avec de superbes mouvements d'indignation du crime de rébellion commis par ces malheureux ! Il faut avouer que vous êtes des maîtres en tartufferie ou que vous avez de singuliers poids pour mesurer une égale justice à tous !

***

Le fléau de la variole qui afflige la ville de Montréal est passé au rang des premières préoccupations du moment. La crainte de voir la maladie s'étendre, les conséquences désastreuses qu'elle a déjà eues, qu'elle a et qu'elle aura encore malheureusement, là où elle sévit, ont appelé la vigilance des gouvernements provinciaux, des municipalités, des bureaux de santé et aussi de la Confédération voisine.

Nous sommes les premiers à trouver qu'on agit sagement en tâchant de combattre l'épidémie, et qu'une impassibilité fataliste ne serait nullement de mise devant le spectacle désolant qu'offre Montréal.

Il ne suffit pas non plus de s'adresser à la divine Providence et de

l'implorer pour qu'elle jette enfin un regard de miséricorde sur la ville qui porte le nom de la Mère du Sauveur, c'était certes la première chose à faire et la plus importante, mais ce n'était pas la seule. Il y a un vieil adage profondément vrai : " Aide-toi, le Ciel t'aidera," nous dit-il.

C'est ou jamais le cas de le mettre en pratique, et nous trouvons, quant à nous, que, dans les circonstances actuelles, on ne l'a pas suffisamment fait ; ce n'est pas la première fois non plus malheureusement que la variole visite Montréal et le Canada, l'expérience des épidémies précédentes aurait dû servir de leçon pour introduire la vaccination dans les mœurs aux époques de calme et de sangfroid ; on ne se serait pas exposé à la faute de vouloir l'y faire entrer à coups d'amendes et de jours de prison pour les récalcitrants.

Puisqu'on n'a malheureusement pas profité des leçons du passé, et qu'en somme : " Mieux vaut tard que jamais," on a sagement agi en songeant à ce préservatif comme à toutes les mesures qui peuvent, soit combattre la maladie, soit empêcher sa propagation.

Mais encore fallait-il penser qu'à tout il y a une mesure, que beaucoup de choses peuvent être imposées, pourvu que ce soit habilement, que la vie des hommes en famille et en société a certaines lois, donne à l'individu et au chef de famille certains droits dont l'application et l'exercice présentent de tels avantages, sont même de telle nécessité qu'il est impossible de suspendre ou de restreindre ces lois et ces droits pour un inconvénient momentané, il fallait aussi compter avec ce que nous appellerons des préjugés pour donner la part belle à ceux dont nous critiquons les actes ; de ces préjugés, ils n'ont pas voulu tenir compte, parce qu'ils n'ont pas pensé ou qu'ils n'ont pas voulu réfléchir à leur plus ou moins grand degré de légitimité. Enfin et surtout, le devoir des autorités était de conserver un calme complet et de ne pas se laisser entraîner même momentanément au sentiment de panique irréfléchie qui s'empare trop souvent des masses, lorsqu'un fléau s'abat sur elles ou les menace.

Les différents pouvoirs dont la sollicitude a été mise en éveil par l'épidémie de Montréal ont-ils tenu compte de toutes ces considérations ? Nous ne le croyons pas et c'est là qu'il faut chercher l'origine de l'opposition très vive soulevée par certaines mesures ; c'est en cela aussi que les gens qui ont été assez fous et assez coupables pour troubler légèrement, pendant un ou deux soirs, le repos de la ville trouvent une excuse à leur folie et à leur faute. C'est l'oubli des droits de la famille et de la liberté individuelle qui a fait adopter cette mesure de la *vaccination compulsoire*, cause première des troubles dont nous parlons.

Est-ce aussi tenir compte des préjugés légitimes d'une population

que de vouloir lui imposer la vaccination par la violence et par la menace de l'amende ou de la prison, quand dernièrement encore plusieurs morts survenues à la suite de l'emploi d'un mauvais vaccin, ont remué et ému toute la ville ? N'est-ce pas blesser les droits de la famille que d'enlever les malades presque de force pour les porter à l'hôpital ? Est-ce du sang-froid que de proposer des mesures monstrueuses comme celle de la fermeture des églises ? car, enfin, en lisant les noms de ceux qui ont voté cette proposition dans un des comités, nous ne pouvons penser qu'ils se soient laissés aller aux inspirations de l'impiété, et nous devons croire qu'ils ont cédé à un sentiment de panique irréfléchie.

Il y a, pour Montréal, plus d'une leçon à tirer de la douloureuse épreuve à laquelle elle est soumise. Ce qui s'est passé, depuis deux mois, démontre d'abord l'absolue nécessité de mieux observer les lois de l'hygiène, d'organiser une administration et une police sanitaires fortement constituées, et composée d'agents qui sauront joindre une grande modération à beaucoup d'énergie et de discrétion dans la mise en application des mesures prescrites ; il faut, par-dessus tout, faire pénétrer la vaccination dans les habitudes du peuple de telle sorte que, comme en France, par exemple, il n'y ait plus un enfant qui ne soit vacciné quelques mois après sa naissance.

Enfin, l'épidémie actuelle contient un dernier enseignement, et c'est celui qui nous en préservera le mieux à l'avenir. Les épidémies sont un châtiment de la Providence ; si la grande cité canadienne est châtiée, c'est qu'elle a offensé Dieu ; qu'elle rentre donc en elle-même et qu'elle se repente, alors la justice divine se lassera de frapper et d'éprouver la ville coupable mais repentante !

***

Le suffrage universel, toujours si fertile en surprises, a infligé, le 4 octobre, aux républicains français et particulièrement aux opportunistes qui ont gouverné la France depuis huit ans, une déception aussi amère que méritée. Que s'est il donc passé ? Au lieu de cette écrasante majorité à laquelle s'attendait le gouvernement et que tous ses organes ne cessaient de nous prédire, les noms de près de 180 députés conservateurs sont sortis des urnes, et 131 républicains seulement ont pu se faire élire à ce premier tour de scrutin. Tout compte fait des voix données, dans tous les départements, aux représentants des partis monarchiques, il s'est trouvé qu'ils avaient recueilli plus de trois millions et demi de suffrages, soit presque la moitié du corps électoral, alors qu'en 1881, ils avaient à peine 1,800,000 électeurs avec eux. Pour compléter le tableau, plusieurs ministres en exercice avaient échoué dans leurs départements, d'autres étaient en ballottage, ceux qui étaient élus, à part une ou deux exceptions, ne l'étaient pas en tête de la liste.

Ce qui achève de caractériser les résultats de cette journée mémorable, c'est que l'étonnement des vainqueurs n'a pas été moins grand que la stupéfaction des vaincus. Le parti conservateur ne pouvait en croire ses yeux, et ses plus chauds adeptes, les plus optimistes de ses chefs n'avaient pas osé prévoir un pareil résultat.

Il y aurait toute une étude à faire pour marquer, par suite de quelle évolution, le corps électoral, en apparence si indifférent, si réservé, si peu expansif de ses sentiments, pendant toute la période qui a précédé le vote, en est arrivé à prononcer cette condamnation significative de la politique opportuniste.

On ne peut pas dire que ce soit l'activité des comités conservateurs, l'ardeur de leurs sollicitations qui aient déterminé cette victoire relative. Non, le succès remporté ne démontre ni l'habileté, ni la vigueur des partis qui seraient tentés de la revendiquer.

Le vote du 4 octobre a été le vote du bon sens français. L'âme de la nation, livrée à elle-même, sans guide. sans appui, sans direction, par la seule vertu de sa propre énergie, s'est redressée soudain dans un effort d'honnêteté, et c'est là ce qui doit donner bon espoir aux vrais amis de la France pour la continuation de l'œuvre de restauration qui, il faut bien le dire, est à peine commencée ; un tel effort est le signe d'une vitalité dont la Révolution n'a pu et ne pourra tarir les sources ; il proclame, avec éclat, l'élasticité et la merveilleuse spontanéïté du génie national français ; la part du bon sens populaire est énorme dans le scrutin du 4 octobre, et c'est ce qui doit fixer les regards de tout observateur attentif.

Il est vrai qu'aux yeux d'esprits superficiels, le scrutin du 18 octobre a semblé infirmer en partie les résultats du premier tonr.

Certes, il est impossible de nier le succès des républicains au vote de ballottage, mais les chants de victoire auxquels ils se sont livrés sont, à notre avis, tout à fait hors de saison ; il n'y avait pas encore lieu, après le 4 octobre, de trembler de peur et de s'écrier que l'existence de la République était en danger, nous savons malheureusement qu'elle est trop difficile à déraciner pour qu'un seul combat puisse l'anéantir, mais il faut toute la mauvaise foi de la bande opportuniste et radicale pour oser, après le 18 octobre, s'écrier que l'avantage momentané des conservateurs a fait place au triomple éclatant des républicains.

Les trois millions cinq cent mille suffrages donnés aux candidats monarchistes, le 4 octobre, sont et restent acquis, malgré l'élection de 242 républicains au second tour et quoique 26 conservateurs seulement aient pu réussir à passer. Nous ne sachions pas non plus que les départements qui ont nommé une représentation entièrement monarchique soient retournés au scrutin le 18 ; ceux qui ont, ce jour-là,

donné la majorité à une représentation républicaine la lui avaient déjà donnée le 4, seulement le *quorum* nécessaire n'avait pas été atteint, la majorité absolue des suffrages exprimés étant nécessaire au premier tour, tandis qu'au second, la majorité relative est seule exigée.

Voilà tout.

Examinant encore les choses de plus près, nous verrons, par exemple, que le scrutin du 4 octobre avait donné seulement dix-sept ballottages favorables aux monarchistes, et cependant, de l'aveu même des républicains, vingt-six ont été élus le 18. Tout cela, est-ce l'écrasement chanté par la *République Française*, par le *Temps*, par le *Rappel ?*

Enfin, le 4 octobre, si nous comptons bien, la liste conservatrice parisienne a obtenu 40,000 voix de moins que le 18. Y a-t-il là cette défaite honteuse des partis conservateurs dont les radicaux ont la bouche pleine ?

Nous ajouterons, comme dernier mot, que l'additîon des votes émis le 18 octobre par les départements qui ont pris part au scrutin de ballottage fait ressortir, en la comparant aux chiffres du 4 octobre, un accroissement de cent soixante-sept mille voix dans les bulletins données le 18 aux conservateurs.

***

Ce n'est pas tout d'avoir remporté un avantage signalé, quoique relatif ; le parti conservateur doit maintenant s'organiser pour profiter des positions conquises, pour être prêt aux rudes assauts qu'il va avoir à soutenir, si il veut combattre le bon combat pour la France.

Irrités, au suprême degré par l'échec subi, remplis de terreur par la pensée que la proie du pouvoir pourrait bien leur échapper un jour prochain, républicains, opportunistes et radicaux vont ne voir leur salut que dans une alliance intime, et on sait que le sort des alliances de ce genre est toujours de faire passer le pouvoir plus à gauche. Il est aujourd'hui dans de telles mains, que si l'évolution commencée depuis huit ans continue, il ne peut plus tomber que dans celles des pires radieaux.

Nous ne voulons pas faire de prédictions, mais il est certain qu'on ne peut attendre rien que de mauvais de la chambre qui va se réunir.

Pour en convaincre nos lecteurs, nous ne pouvons mieux faire que de leur livrer un extrait d'un article significatif du *Journal des Débats*, dû à la plume de M. Jules Dietz, un des leaders de la feuille doctrinaire.

Après avoir parlé de la victoire des républicains au 18 octobre, l'écrivain continue ainsi :

Elle ne nous fait pas oublier que la Chambre, récemment élue, est une des plus mauvaises Assemblées parlementaires que la France ait connues depuis 1816.

De quels éléments y disposera-t-on pour gouverner ? Par quels moyens, sur quel terrain y pourra-t-on grouper une majorité ? Nous ne le voyons pas. Le suffrage universel s'est, très certainement, prononcé contre l'opportunisme ; mais, pour le condamner, il s'y est pris de deux façons. L'opportunisme avait multiplié les tracasseries religieuses, mal administré les finances, froissé les consciences et inquiété les intérêts matériels ; trois millions et demi d'électeurs ont répondu en envoyant au Palais-Bourbon des députés monarchistes. L'opportunisme avait caressé les passions radicales, vécu de compromis conclus avec les partis avancés, adopté, presque partout, des programmes électoraux qu'aurait pu lui envier l'Extrême Gauche ; trois autres millions d'électeurs ont accueilli ses avances en envoyant au Palais-Bourbon des députés radicaux. Ainsi les deux partis extrêmes sont renforcés, tellement renforcés qu'on n'aperçoit plus le moyen de gouverner contre les intransigeants sans invoquer le secours des monarchistes, et contre les monarchistes sans solliciter l'appui des intransigeants. La Chambre est coupée en trois partis : une Droite inconstitutionnelle, une Montagne et une Plaine. Entre la Droite et la Plaine, la limite est nettement tracée. Entre la Plaine et la Montagne, elle est indistincte. Une coupure pourra-t-elle se faire, et à quel endroit ? Les républicains qui n'appartiennent pas à la Gauche radicale ou à l'Extrême Gauche auront-il le courage de se grouper, de rompre avec les violents, leurs alliés d'hier ? Quand on leur proposera, quand on essayera de leur imposer une nouvelle épuration du personnel, l'impôt sur le revenu, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la mairie de Paris, toutes ces sottises et toutes ces folies dont les programmes électoraux sont pleins, sauront-ils, voudront-ils répondre non ? Ni leur conduite au cours de la dernière législature, ni leur attitude au cours de la campagne électorale qui s'achève ne nous autorisent à attendre beaucoup de leur fermeté.

Voilà le jugement que porte sur la nouvelle chambre, un journal qu'on ne peut certes, soupçonner de haine pour la République.

Le parti conservateur n'aura pas trop de toutes ses forces pour lutter contre le travail de destruction des plus chères libertés du pays qui va certainement être entrepris par les radicaux ; quoiqu'à son déclin, la République fera encore beaucoup de mal à la France, il faut être prêt à panser ses blessures ; mais l'opposition monarchique doit, avant tout, se préoccuper d'être en état de trancher la question de gouvernement le jour où elle se présentera ; telle qu'elle est constituée aujourd'hui, elle ne pourrait évidemment pas résoudre ce grave problême du pouvoir qui s'imposera certainement dans un temps donné et peut-être plus tôt qu'on ne peut le penser.

Le dégoût creuse goutte à goutte le fossé où l'idole républicaine finira par tomber ; quoi que fassent les gouvernants actuels de la France, la République, à la recherche de sa voie, descendra la pente révolutionnaire, et, soit qu'elle s'avance sur cette pente d'nn pas rapide, soit qu'elle tente de réagir contre l'entraînement, elle devra tomber dans l'abîme, et, au jour marqué par la Providence, elle cédera la place par impuissance de gouverner.

La préoccupation de la solution qu'il faudra alors avoir toute prête, si on ne veut pas exposer la France à de nouvelles aventures, est celle de tous les bons esprits ; pour nous, nous ne voyons d'autre moyen de la

préparer, que dans l'organisation fortement charpentée d'un grand parti monarchique et catholique.

***

Si l'espace ne nous était pas mesuré, nous aurions encore à entretenir nos lecteurs des événements du Tonkin. Le mois d'octobre a été marqué dans ces parages lointains, par un nouveau massacre des chrétiens de l'Annam et par des avantages signalés des troupes françaises sur les Pavillons-Noirs ; à Madagascar, le drapeau français a été moins heureux, un échec sensible a marqué l'attaque de Tarafat par le contre-amiral Miot qui a payé ce malheur de la perte de son commandement.

Il y aurait des remarques bien intéressantes à faire sur l'incident inattendu qui va amener la solution du différend Hispano-Allemand au sujet de la possession des Iles Carolines. Sa Sainteté Léon XIII choisi comme arbitre par le souverain de la protestante Allemagne, et par M. de Bismarck le promoteur des iniques *lois de Mai* et du *culturkampf !* Quelle démonstration de la puissance du chef de la catholicité ! Le plus grand monarque du monde et celui qui a dit : " La force prime le droit !" s'inclinent devant la décision du prisonnier du Vatican !

En Angleterre, la période électorale va bientôt battre son plein, mais le ministère de lord Salisbury n'a pas que cette préoccupation ; les affaires de Birmanie sont de nouveau entrées dans une phase aigûe. Le roi Thiban ne veut pas du protectorat des Anglais qui, de leur côté, redoutent de voir l'influence française venir les supplanter à Mandalay ; tout semble indiquer que le vice-roi des Indes juge le moment venu d'accroître le nombre de ses vassaux, car une importante expédition se prépare et l'indépendance de la Birmanie va sans doute se jouer entre les armées des deux pays dans la vallée de l'Iraouaddy.

L'*imbroglio* oriental demanderait aussi, pour être expliqué, de longs développement; depuis un mois la question de l'indépendance de la Roumélie a vingt fois changé de face, tous les jours survient un incident nouveau. Il y a trois semaines, la Serbie entrait en scène, huit jours après la Grèce s'agitait à son tour ; aux dernières nouvelles, des éléments de révolte fermentent en Macedoine. Brochant sur le tout, les grandes puissances vont se réunir en conférences et semblent chercher, avant tout, une solution qui ne compromette pas la paix de l'Europe ; il semble que, sous ce rapport, le rétablissement du *statu quo ante* rallie tous les suf frages sauf, bien entendu, celui des Rouméliotes, mais il faudra qu'ils se résignent et le prince Alexandre pourrait bien payer de son trône son trop grand amour pour l'unité bulgare !

René de Joly.

1er novembre 1885.

DE L'HARMONIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LA RELIGION

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE STE-CÉCILE, 22 NOVEMBRE.

Quoi de plus gracieux et de plus merveilleux que l'histoire de Sainte Cécile ! Elle à voué à Dieu sa virginité : on veut la forcer de prendre un époux : j'ai un ange à mes côtés qui me protége, dit-elle à celui qui demande sa main. Veux-tu le voir ? Va trouver le Pontife des chrétiens demeurant dans les souterrains qui sont à quelque distance du tombeau de Cécilia Metella, l'une de mes ancêtres. Reçois de lui le baptême, et viens, tu seras associé à mon bonheur.

Le jeune homme se rend aux catacombes : il y est plongé dans le bain sacré : il revient près de Cécile, voit son ange qui étend ses mains sur elle et sur lui, et leur donne à tous deux une couronne de fleurs. Son frère arrive, et, charmé du parfum, lui aussi ouvre les yeux à la foi ; et tous trois ont des entretiens sublimes, inspirés par l'ange qui est au milieu d'eux. Bientôt les deux frères paient leur foi de leur sang. Cécile, jalouse de leur martyre, cherche le supplice par lequel le chrétien prouve son amour pour son Dieu. La hache des persécuteurs frappe trois fois son cou délicat : le sang coule par une large blessure, mais la main de la mort est arrêtée. L'héroïque vierge parle : on se presse autour d'elle. Pendant trois jours elle prêche la foi au Christ à la foule qui la visite. Puis le Pontife des chrétiens arrive ; elle reçoit sa bénédiction, et alors elle meurt. Son corps, enseveli dans les catacombes, est, après six siècles, reporté à sa demeure où s'était consommé son martyr.

Cette maison est devenue une des plus intéressantes églises de Rome, et le nom de Sainte Cécile est prononcé avec respect par l'immense société des chrétiens, qui l'honorent comme portant la palme du martyr et l'auréole de la virginité, et qui en même temps la proclament Reine de l'harmonie, parcequ'il est dit dans ses actes qu'elle chantait les louanges du Seigneur au son des instruments de musique.

Je prends occasion de l'hommage qui est rendu à sa fête par ceux

qui cultivent l'ar musical pour fâire voir l'usage que la religion fait de cet art, et la fin à laquelle doivent tendre les accents de l'harmonie.

***

C'est en Dieu, l'Etre infini en toutes perfections, qu'il faut chercher la raison et le type de toutes choses. En lui se trouve éminemment l'harmonie dans cet accord suprême des idées, des sentiments des trois Personnes divines. Le Père, le Fils, le Saint Esprit se redisent mutuellement un cantique éternel d'admiration et d'amour. Mais cette glorification mélodieuse, Dieu veut en entendre les accents en dehors de lui. Le Verbe, par qui tout a été fait, va redire la gloire de son Père dans toutes les créatures en chacune desquelles se trouvera un reflet de sa beauté, et qui, toutes ensemble par les relations qu'elles auront avec leur auteur et entre elles-mêmes, formeront, dans leur ordre admirable, un concert qui chantera au Seigneur sa puissance sa sagesse, sa bonté. Oui, toute la création est un hymne dont les modulations sont un effet de l'art de Celui qui a disposé de tout avec nombre, poids et mesure : *Omnia in mensurâ, et numero et pondere disposuisti.* (*Sap.* 11. 21.)

Les anges sont le premier effet de sa vertu créatrice ; mais l'hommage que ces esprits célestes rendent à Dieu ne se présente à notre esprit que sous la forme d'accents harmonieux ; la mélodie en ce qu'elle a de plus ravissant, nous semble être leur langage ; les Séraphins nous apparaissent les harpes à la main pour accompagner leur chant de gloire au Dieu trois fois saint ; le ciel dans notre imagination, retentit sans cesse de leurs symphonies, et nous espérons nous-mêmes prendre part à leurs concerts dans l'adoration que nous rendons au Seigneur en son temple saint : *In conspectu angelorum psallam tibi; adorabo ad sanctum templum tuum. Ps.* 137

La nature matérielle a aussi son chant mélodieux à faire entendre en l'honneur du Créateur ; les cieux énarrent la gloire du Très-Haut : *Cœli enarrant gloriam Dei Ps.* 18 ; il nous semble entendre les accords que les, sphères célestes font entre elles et les chœurs harmonieux qu'elles nouent et dénouent en cadençant leurs pas au son de la lyre suprême.

Mais voici que s'élève une voix plus delicieuse aux oreilles du Tout-Puissant. L'homme est créé avec l'idée que Dieu l'a fait semblable à lui, il lui a donné une langue, et un cœur, *et linguam et oculos et aures et cor dedit illis;* il lui révèle ses grandeurs, et il veut qu'il loue sa sainteté : *ut nomen sanctificationis collaudent* (Eceli 17.).

Le chant, c'est l'expression spontanée des sentiments qui exaltent l'âme. Entendez-vous Adam et Eve, ravis de toutes les merveilles

qu'ils contemplent en eux et autour d'eux, élever leurs voix, si mélodieuses dans leur pureté, et chanter leur admiration, leur reconnaissance et leur amour. Le ciel charmé suspend ses concerts pour entendre ce *duo* d'une si délectable harmonie.

Hélas ! ces suaves acords ont cessé brusquement : l'oreille de nos premiers parents s'est ouverte à un langage trompeur, et je n'entends plus que les lugubres accents de la honte et du remords. La voix de l'homme, altérée par le cri de la douleur, a perdu cette beauté et cette puissance qui la rendaient l'égale de celle des anges.

Cependant Dieu pardonne, et il veut encore recevoir un hommage harmonieux de sa créature tombée, mais repentante. Pour soutenir ses accents affaiblis, il révèle à l'un des premiers descendants d'Adam, à Jubal, cet art qui fait rendre à des instruments purement matériels des sons mélodieux dont quelquefois l'harmonie semble être un écho des lyres célestes.

Depuis, la musique s'est jointe au chant pour fournir à l'homme une expression de ses sentiments les plus intimes et les plus puissants ; et le Seigneur lui-même en a réclamé les accords pour la gloire de son culte.

Dieu vient de faire éclater la force de son bras : il a délivré son peuple de la servitude de l'Egypte, et enseveli Pharaon et son armée sous les eaux de la mer Rouge. Moïse chante avec tous les enfants d'Israël le cantique de la délivrance, et sa sœur Marie la prophétesse, en répète les accents au milieu d'un cœur de femmes s'accompagnant d'instruments de musique.

Mais voici le chantre, le musicien, que nul homme n'a égalé dans la glorification de Dieu par l'harmonie. Cette main qui, si jeune encore, étouffait les lions de désert et terrassait le géant, la terreur de tout Israël ; qui plus tard brandissait avec tant de force une épée victorieuse en tant de combats contre tous les ennemis du peuple de Dieu, cette main, elle tire des cordes de la harpe les sons les plus harmonieux et les plus saisissants. Aux suaves accents qu'elle produit, la colère du roi furieux se calme, et l'esprit malin est forcé de prendre la fuite.

La harpe de David, elle a redit toutes les joies, toutes les douleurs, toutes les passions de l'homme ; elle a célébré toutes les merveilles de la nature ; elle a chanté toules les grandeurs, tous les bienfaits du Très-Haut ; elle a gémi d'avance sur toutes les souffrances du Messie, rédempteur des hommes ; elle a vibré avec la plus éclatante allégresse pour chanter son triomphe et sa gloire ; elle a modulé tous les chants par lesquels l'Eglise glorifie Dieu et le Christ ; les cantiques sacrés que nous-mêmes faisons entendre pour redire au Seigneur notre reconnaissance et notre amour ont résonné sur ses cordes ; jusqu'à la consom-

mation des siècles ses accents se répèteront dans tous les sanctuaires, et les dômes même de la Jérusalem céleste en retentiront pendant l'éternité.

Mais le Psalmiste sentant, par l'inspiration divine, comme l'harmonie plait au Seigneur a voulu en multiplier les accords pour sa gloire. Il a organisé un cœur nonbreux de chantres et de musiciens pour le service du temple ; il a fixé les attributions de chacun d'eux ; vingt-quatre bandes de joueurs d'instruments avaient tour à tour leur mélodie à faire entendre dans les saints parvis. Voyez-le lui-même aux grandes solennités : le voici devant l'Arche d'où le Tout-Puissant rend ses oracles : il entonne ces chants sublimes que l'Esprit divin lui a inspirés : toutes ces voix qu'il a lui-même exercées à cet office répètent ses accents : le son des instruments sacrés se joint à cette psalmodie ; les guitares, les harpes, les psaltérions, les cymbales retentissent de toutes parts ; tous ces accords montent vers le ciel et vont se mêler dignement aux concerts des Anges.

Ces chants, ces symphonies se répétent à la dédicace du temple ; les Lévites et les chantres sous la direction d'Asaph, d'Eman, d'Idithun, revêtus de robes de lin, font retentir leurs voix et leurs instruments divers. Cent vingt prêtres les accompagnent jouant de la trompette ; tous, au milieu de ces flots d'harmonie, élévent un accent plein de force vers le ciel en disant : " Louez le Seigneur parce qu'il est bon et que sa miséricorde est éternelle." Dieu applaudit à ce concert par un prodige ; sa gloire remplit l'édifice sacré dans une nuée merveilleuse, et il prend possession de ce temple où, selon sa parole, seront sans cesse ses yeux et son cœur.

Les mêmes accords se sont fait entendre pendant plusieurs siècles à toutes les solennités saintes.

Ils faisaient toute la joie d'Israël ; et quand les jours de la vengeance divine sur le peuple prévaricateur furent venus, le prophète des douleurs, exprimant les tristesses de son âme, s'écrie : " On n'entend plus les jeunes gens faire résonner les instruments sacrés ; aussi la joie a abandonné notre cœur, et vos voix n'ont plus que les accents de la plainte et du deuil." Et bientôt assis sur les fleuves de Babylone, les fils de la captivité pleurent ; ils suspendent leurs lyres aux saules de la terre étrangère et ils en refusent les accents aux oreilles de leurs vainqueurs.

Le temps des figures est passé ; la vérité va mettre l'ombre en fuite : *Umbram fugat veritas.* Une voix plus pure, plus douce que celle des anges se fait entendre ; nulle mélodie créée n'avait encore frappé si délicieusement les oreilles divines ; elle s'élève de la terre, d'une humble fille d'Adam, mais que le péché n'a point flétrie. Elle exprime en accents plus harmonieux, et plus puissants que ceux des prophètes le désir de voir descendre la rosée du ciel sur la terre. Dieu se plait

à entendre cette voix si pleine de suavité, *Sonet vox tua in auribus meis .....vox enim tua dulcis* (Cant. 2.) Et le Verbe divin enchanté quitte le sein de son Père pour descendre dans celui de la Vierge qui l'a charmé. Mais maintenant, l'entendez-vous, la vierge mère, exprimant les transports de sa reconnaissance et de son amour? Voyez comme les Séraphins sentent que leur concert est surpassé en harmonie, comme le cœur de Dieu même tressaille d'émotion, en entendant Marie entonner son chant sublime: *Magnificat anima mea Dominum.*

Voici le moment où le fils de Marie, le Rédempteur des hommes apparaît au monde. A cette fête, solennelle entre toutes, l'harmonie a sa place de droit.

C'est le ciel qui vient donner une sérénade à la terre en lui annonçant que le Sauveur est né. Les plus ravissantes mélodies des anges retentissent sur les collines de Bethléem en chantant: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre."

Le Verbe, il a pris une voix humaine; ni les concerts du temple de Jérusalem ni ceux qui retentissent dans sa Sion céleste, n'ont rien qui égale ses charmes et sa puissance, soit qu'elles glorifient son Père soit qu'elles instruisent les hommes, soit qu'elles consolent les affligés, soit qu'elles expriment l'ardeur de son amour pour ceux qu'il est venu sauver. C'est la voix d'un Dieu pleine de vertu et de magnificence. *Vox Dei in virtute, vox Dei in magnificenciâ.* C'est la voix si douce du bien-aimé, *vox dilecti mei* qui appelle à la jouissance de l'amour. C'est la voix dont les accents, plus agréables que le miel, sont si doux à répéter. *Quam dulcia faucibus meis, eloquia tua, super mel ori meo.* (Ps. 180, 103.) Mais cette voix du Christ, elle a fait entendre aussi la modulation du chant. Elle a chanté, parce que le chant est une faculté de l'homme, dont il devait faire hommage à son divin Père, et parcequ'il a voulu accomplir lui-même le devoir de chanter les louanges du Seigneur, si souvent rappelé sous son inspiration par le roi-prophète.

Que toute harpe, toute lyre, toute harmonie du ciel et de la terre, toute voix des anges et des hommes, se taisent aux accents de la mélodie sortant des lèvres du Verbe divin incarné. Avec quels transports d'adoration et de reconnaissance, Jésus, empruntant les paroles du Psalmiste, a chanté les grandeurs et les miséricordes de son Père! Sur quel mode d'une ineffable tristesse il a redit avec Isaïe et Jérémie les souffrances qu'il devait subir ou les douleurs du peuple si cher à son cœur! Les collines de la Judée et les bords des lacs de la Galilée ont entendu les accents de sa voix, répétant ces cantiques sacrés, expression de ses propres sentiments, qu'il avait révélés aux sublimes chantres d'Israël; et avant de partir pour l'agonie et la mort, il fait entendre nn chant suprême dans l'hymne du Cénacle, qui exprime sa reconnaissance pour son Père, et son amour pour les hommes.

Le Christ est monté au ciel ; mais il a laissé son Eglise pour continuer l'œuvre de la glorification de son Père, et de la sanctification des âmes. Celle-ci, inspirée de son esprit, appelle à son aide dans ce but la puissance de la mélodie. L'apôtre exhorte les Ephésiens à chanter des hymnes et des cantiques spirituels, et à psalmodier à la gloire du Seigneur. [Ephés. 5. 19.] Il fait la même exhortation aux Colossiens. *Commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus in gratiâ cantantes in cordibus vestris Deo* [Col. X. 3. 16.] St. Jacques veut que la joie s'exprime par la psalmodie—*Æquo animo est, psallant*· [Jac. 5.] Si l'écrivain sacré défend d'interdire la musique dans les festins—*tu ne impedias musicam* Ecclé. 32 ; l'harmonie qui rend ce qu'il y a de plus intime dans l'âme, devait se trouver, redisant la sainte joie des cœurs, dans ces agapes de l'Eglise naissante où les fidèles goûtaient tous les charmes de la charité. Elle devrait exprimer cette exaltation de sentiments que produisent toutes les merveilles, objets de la foi, alors dans toute son ardeur : les chrétiens ne devraient-ils pas faire entendre à la suite du banquet sacré quelques accents de l'hymne que Jésus chanta avec ses disciples au sortir de la Céne ? Aussi les écrits de Tertullien et de Clément d'Alexandrie nous montrent-ils la mélodie ayant son rôle dans toutes les classes des fidèles.

Ses accords ont résonné dans les profondeurs des catacombres comme une consolation et un encouragement, et la tradition nous rappelle la Sainte, fêtée en ce jour, mêlant sa voix aux accents des instruments, et chantant un cantique inspiré par son cœur. *Cantantibus organis Cecilia decantabat.*—Elle chantait les charmes de l'époux divin qu'elle avait préféré à toute alliance terreste : elle chantait la confiance dans le Dieu qui protége le cœur et le corps de ceux qui le servent ; elle chantait l'amour de son âme qui lui faisait offrir le sang que bientôt ses veines allait répandre ; elle chantait les beautés de l'auréole qui allait couronner sa tête de vierge et de martyre : *Cœcilia decantabat.*

L'Eglise triomphe ; le Pape Saint-Damase et Saint-Ambroise composent des hymnes répétées encore aujourd'hui dans l'office divin, et dont le rhythme est emprunté à la lyre. Bientôt dans tous les temples chrétiens retentissent ces accents, dont le grand docteur de l'Eglise, St-Augustin, a redit les charmes de la puissance, en s'écriant : " O mon Dieu à ces hymnes, à ces cantiques célestes, mon âme est ébranlée, et les suaves accents de votre Eglise me font verser des pleurs délicieux. Les chants, la musique coulent dans mon oreille, et la vérité comme une liqueur divine, s'épanche avec eux dans mon cœur." Son premier ouvrage à lui-même a été sur la musique.

Voici que St Grégoire-le-Grand donne au chant ecclésiastique ce mode grave et majestueux, expression si bien appropriée de l'adoration et de la supplication que les hommes doivent offrir à leur souverain

maître. Quelles symphonies de l'art profane ont produit sur l'âme un effet propre à la calmer, à la purifier, à l'élever au-dessus de ce qui est terrestre, comme cetté mélodie si grandiose, si saisissante dans sa simplicité? Entendez-vous le ministre de Dieu à l'autel? c'est avec raison qu'il dit : *Sursum corda.* Il appelle les chœurs des Séraphins et avec eux il chante l'hymne de la gloire du Seigneur, *hymnum gloriæ canimus.* On croirait en effet entendre les voix des vertus d'en haut —*supernæ virtutes*—à ces accents solennels qui expriment l'adoration et la reconnaissance. Mais en même temps quelques chose de triste, de plaintif dans la modulation, indique qu'il y a là encore des soupirs de la terre. Lorsqu'on écoute de l'oreille de l'âme, en même temps que de celle du corps, le chant de la Préface, on est frappé de cette double expression de sentiments qui se confondent dans le cœur en une délicieuse et sanctifiante émotion.

Et quand avez-vous entendu une mélodie plus ravissante que celle de l'*Exultet* par lequel l'Eglise chante la résurrection du Seigneur? Toute la tristesse de Jérémie n'est-elle pas passée dans le mode sur lequel, aux jours qui rappellent la mort du Christ, se répètent les lamentations du prophète des douleurs? Et quel est celui qui n'est saisi de stupeur à ces accents du *Dies iræ*, redisant la colère du Seigneur en face de la mort, effet de sa justice?

Entendez-vous maintenant des chœurs nombreux, et, quelque fois tout un peuple, redisant les accents du Roi-Prophète. Comme tous les élans de l'âme vers Dieu trouvent là l'expression qui leur convient! la tonalité de ces chants, malgré son uniformité, se prête à rendre tous les sentiments; la prière, la reconnaissance, l'amour sortant de tant de voix aux modes les plus divers, montent simultanément vers le ciel dans ces accents que l'on sent être agréables à Dieu, parcequ'on croit y reconnaître qu'il les a inspirés lui-même.

Ces chants religieux, ils ont été entendus depuis nombre de siècles dans les Basiliques de Rome, construites avec les matériaux et sur l'emplacement des temples du paganisme; ils ont fait retentir les majestueuses colonnades, les immenses nefs, et les voûtes élevées des églises du Moyen-Age, formant une si belle harmonie avec leur sublime architecture; ils ont été répétés et le jour et la nuit dans des milliers de cloîtres par les voix les plus pures; ils ont accompagné la croix sur toute terre où elle a été plantée; leurs accents ont été mêlés au bruit des vagues mugissantes traversées par les missionnaires qui s'encourageaient, en les répétant, à aller faire connaître le Christ aux continents inconnus, aux îles perdues dans l'immensité de l'océan; le pauvre sauvage qu'ils avaient enchanté et disposé à la foi, les a redits dans son humble cabane: il n'est pas de terre où ils n'aient été entendus : *in omnem terram exivit sonus eorum.* Répétés partout,

répétés chaque jour, ils ne lassent ni l'oreille, ni l'âme : leur beauté ancienne est toujours nouvelle : l'homme y trouve sans cesse l'expression de ses sentiments religieux, et Dieu une harmonie qui chante dignement sa gloire.

Ce n'est pas seulement le chant que l'Eglise veut employer comme expression du culte qu'elle doit rendre à Dieu. Elle sait le rôle religieux que la musique instrumentale a joué dans la loi antique ; elle répète chaque jour la parole du Psalmiste : *Laudate eum in tympano et choro ; laudate eum in chordis et organo.*

Cependant comme trop souvent, les instruments de cet art, employés pour la satisfaction des passions humaines, en ont reçu une sorte de profanation, l'Eglise ne s'en sert qu'avec mesure. Mais elle a un instrument à elle, qu'elle a en quelque sorte créé, et qui est tout à fait propre, quand il est touché sous son inspiration, à glorifier le Seigneur. A raison de sa conformation, et de sa grave et solennelle beauté, le monde n'a pas été capable de le retirer du sanctuaire pour le faire servir à ses concerts profanes. Il est là dans le temple, mêlant ces grandioses accents à la prière et au sacrifice, et les élevant vers le ciel avec la fumée de l'encens, et les aspirations de la piété des fidèles. A ses majestueux accords, l'âme est saisie : elle sent qu'elle est devant Dieu pour adorer et prier ; en vain elle est entrée avec le cortége des soucis, des agitations, des affections terrestres : la gravité des modulations qu'elle entend, leur expression religieuse, la forcent de se recueillir. L'âme elle-même est une lyre dont les cordes doivent vibrer sous l'action des doigts divins ; quand ses facultés, d'accord entre elles, s'unissent pour glorifier la Seigneur, elle fait entendre une hymne dont la beauté l'emporte incomparablement sur toute mélodie matérielle. Dans le temple, les vibrations de l'orgue la font frémir ; elle se met en unisson avec elles ; et elle prend les sentiments religieux dont elle entend la mélodieuse expression. Quels sentiments divers l'instrument sacré n'excite-t-il pas dans les cœurs ? Quand ses mélodies douces, pieuses, dans un mode qui pénètre au fond de l'âme, se font entendre seules à l'élévation ou à la bénédiction du S. Sacrement, ou qu'elles s'unissent au chant de *l'Ave Verum* ou du *Tantum ergo*, un grand calme se répand dans les cœurs ; on s'attendrit, la piété se ranime ; on entre en communication avec le Dieu présent sur l'autel, et les larmes d'une sainte émotion coulent des yeux. Mais quand pour accompagner le chant solennel de la reconnaissance, le *Te Deum*, ou les autres cantiques d'allégresse de l'Eglise, l'orgue déploie sa puissance, met tous ses jeux en exercice, fait résonner dans toute sa force sa grande et majestueuse voix, en s'unissant aux accents de tout un peuple réuni dans l'enceinte sacrée, alors son souffle puissant soulève tous les cœurs, exalte tous les sentiments, redouble l'enthousiasme religieux, et fait de

cette harmonie des sons et des âmes un prélude du concert où se redira l'éternel hosanna des cieux.

Vous l'avez vu, l'harmonie est un don de Dieu fait aux hommes pour les charmer et pour retirer lui-même de ces accords un hommage qui le glorifie ; elle est sainte dans son origine et sa fin. Que ses accents soient toujours purs, afin qu'ils puissent s'élever vers le ciel.

Vous qui avez reçu de la nature une voix plus ou moins mélodieuse, ou qui apprenez de l'art comment combiner les sons sortis d'instruments matériels pour en faire un langage mystique qui, en flattant l'oreille, charme le cœur ; employez ce don du chant, ou cette science musicale à la glorification du Seigneur, *auditam facite vocem laudis ejus Ps.* 65. Ne rougissez pas de faire entendre dans les temples des accents qui s'unissent à ceux des anges qui l'adorent et le louent autour de l'autel. Mais fidèles aux préceptes de l'Eglise, veillez à ce qu'une musique légère, mondaine, théatrale, ne vienne pas profaner la majesté et la sainteté des mystères divins, et introduire sacrilègement dans les cœurs des sentiments indignes du sanctuaire.

Toutefois, la mélodie peut se faire entendre ailleurs que dans le temple ; il lui est permis, selon l'expression de l'écrivain sacré, de réjouir le cœur de l'homme dans ses fêtes, de s'associer à toutes les émotions de son âme ; mais prenez garde ; l'ennemi de la sainteté et du bonheur des hommes a su trouver moyen de faire servir la musique à l'offense de son divin auteur ; il lui fait chanter de coupables sentiments ; il l'a dégradée au point d'en faire l'expression des passions les plus abjectes.

Oh ! qu'aucun accent sorti de votre bouche, qu'aucun son tiré par votre main ne soit une profanation de cet art enseigné à l'homme pour glorifier son créateur.

Même lorsqu'elle n'est pas essentiellement religieuse, une belle mélodie a un effet salutaire : elle élève le cœur au-dessus des fascinations des sens, elle calme les passions violentes ; elle semble faire entrer l'âme dans une sphère mystérieuse, où ses aspirations se purifient et montent vers le ciel. Quelque fois il suffit du souvenir même d'un chant, d'un air qui a causé une forte émotion, produit un profond sentiment, pour plonger dans une délicieuse rêverie, vague d'abord, mais qui rappelant des moments d'un pur bonheur, d'une sainte allégresse, se change bientôt en une méditation religieuse, pleine de charmes, qui exalte et sanctifie le cœur. Qui n'a éprouvé une impression semblable, en entendant retentir, comme un écho lointain de douces harmonies qui avaient enchanté l'âme plus encore que l'oreille !

Il y a déjà de nombreuses années, je traversais l'océan. A peu près solitaire dans le navire, à cause de ma foi et des sentiments de mon cœur étrangers aux autres passagers, j'abandonnais mon âme à une

certaine tristesse dans ces longs jours que la vague ennuie de son bruit monotone. Peu habitué à la houle des mers sous le souffle des vents orageux, quelquefois je laissais une certaine frayeur s'emparer de moi. Dans l'un de ces moments, tout à coup des accents frappèrent mon imagination : ils lui étaient apportés par le souvenir d'un beau cantique en l'honneur de Marie, chanté par une voix mélodieuse, avec un refrain répété par tout le chœur des confrères et des élèves chéris que j'avais laissés : mon oreille semblait entendre encore ces pieuses modulations ; mon cœur fut bientôt rempli des sentiments qu'elles exprimaient : Marie, l'étoile de la mer, entendit l'hommage de mon affection et de ma confiance : alors l'abîme parut n'avoir plus de périls pour moi, et je trouvai une douce consolation des ennuis éprouvés dans les jours passés sur les flots.

Oh ! la vie du monde, c'est une traversée orageuse ! des tempêtes violentes s'y feront sentir pour vous ; vous trouverez quelquefois la confiance et la sérénité dans l'impression salutaire produite sur vos âmes par le souvenir de l'un de ces pieux cantiques qui auront charmé votre jeunesse. Ils rappelleront à votre cœur les sentiments avec lesquels vous les avez fait entendre ; vous les répéterez avec l'accent de la prière, et ils feront descendre sur vous une grâce qui vous préservera des dangers.

Si de violentes passions agitent votre cœur et le provoquent à des égarements funestes, demandez le calme à quelque douce mèlodie que vous tirerez de l'instrument que vous aurez appris à toucher, ou allez au temple le chercher dans les graves modulations de l'orgue ou du chant retentissant dans quelque exercice religieux.

Il est des jours où la langueur s'empare de l'âme ; les nobles sentiments semblent avoir déserté le cœur ; on sent son impuissance pour le bien. Alors rappelez-vous Elisée, le prophète, désirant une inspiration du ciel qui lui manque. Il dit : *adducite mihi psaltem.* 4. Reg. V. 15, "faites venir un joueur de harpe." Et le musicien vient et touche les cordes mélodieuses. Soudain la main du Seigneur se fait sentir au prophète qui accomplit le prodige qu'on lui demande ; il fait sortir de la terre aride des eaux abondantes qui étanchent la soif d'une armée entière.

Croyez-le ; les accents de l'harmonie sacrée ont souvent une vertu qui répand la grâce dans un cœur asséché, et lui donne une vigueur nouvelle pour opérer le bien. Que d'impurs fantômes ont fui de l'imagination, que de sentiments dangereux ont été repoussés du cœur qu'ils envahissaient quand l'oreille a été frappée des accents d'une mélodie religieuse !

Un jour le Séraphique François d'Assise entendit comme un son échappé d'une lyre angélique, il entra en extase, et éprouva longtemps

ensuite des sentiments célestes dans son cœur. Les chants de l'Eglise ont quelque chose d'inspiré d'en haut ; celui qui les a entendus avec l'attention du cœur en conserve une impression salutaire.

Et puis quand on est sensible aux charmes de l'harmonie, ne doit-on pas se dire : Si des sons tirés par une main mortelle des instruments grossiers de la terre, enchantent toutes les facultés de l'âme, que sera-ce des accords que font entendre les lyres touchées par les Esprits célestes ! Le désir de l'éternelle patrie n'enflamme-t-il pas alors le cœur ? Eh bien ! ne peut-on pas croire qu'un des moyeus d'atteindre ce but suprême de l'espérance, et l'un des signes de la prédestination à la jouissance des mélodies de la sainte cité, seraient le zèle à contribuer, selon ses aptitudes, à l'harmonie que l'Eglise veut faire entendre dans le culte sacré, ou une religieuse attention, une participation de l'âme aux saint cantiques, qui sont le prélude de la glorification que nous devrons rendre à Dieu dans le ciel !

J. S. Raymond, Ptre.

NUIT D'ETÉ.—LE CIMETIÈRE HURON.

Souvenir de l'Ancienne Lorette.

Les faneurs ont quitté l'odorante prairie,
L'humble étoile à la terre envoie un doux rayon,
Et la brise du soir, exhalant l'harmonie,
A la rose qui dort, murmure sa chanson.

Là-bas, de grands sapins cachent les Laurentides
Qu'enveloppe déjà le noir manteau des nuits,
Et semblent s'élever comme des pyramides
Au-dessus des tombeaux des Hurons endormis.

Le ciel est calme et pur, la nature rêveuse ;
On n'entend que le bruit de l'onde ou des zéphirs,
Et l'astre de la nuit à la lampe pieuse,
Vint éclairer ces lieux féconds en souvenirs.

C'est ici, sur ces bords, près du ruisseau rapide,
Qui fuit en murmurant sur son lit de galets,
C'est ici qu'à l'abri de la flèche perfide,
Le Huron vint pleurer ses antiques forêts.

Il ne respirait plus l'ardeur de la vengeance
Ce peuple mutilé, malheureux et proscrit,
Car sa foi, grande et forte, égalait sa vaillance :
Il savait pardonner à l'exemple du Christ.

Les Pères (1) avaient dit : "Laisse-là tes cabanes
"Où chaque lune voit égorger tes enfants :
"Dis adieu pour jamais à tes lacs, tes savanes,
"A tes monts, où tu suis la piste des élans.

---

(1) Les missionnaires jésuites.

"Ononthio (1) connaît tes souffrances amères,
"Il voit dans son sommeil le Huron son ami . . .
"Tes fils suivront nos chefs, et tes filles, nos mères, (2)
"Fuis ! . . . et laisse au tombeau ton aïeul endormi."

Et le Huron docile à la voix des bons prêtres,
Bientôt après partit, suivant Ondecheté, (3)
Pleurant ces lacs, ces bois, ce pays des ancêtres
Qu'hélas ! son tomahawk n'avait pas racheté !

Mais pourquoi raconter à ces tombes antiques,
L'histoire des guerriers qu'enferment leurs parois ?
Pourquoi redire ici leurs vertus héroïques,
Leurs naïves ferveurs et leurs mâles exploits ?

Dormez, dormez en paix, guerriers pleins de vaillance :
Le cri de l'Iroquois, dans ce lieu de silence,
Aux oreilles des morts n'a jamais retenti ;

Unissez, dans les cieux, vos voix harmonieuses
Aux concerts éternels des phalanges heureuses,
Et, comme dans nos bois, chantez : *Statalenti !* (4)

ERNEST GAGNON.

---

(1) *Ononthio*, grande montagne. Les Sauvages donnèrent ce nom à M. de Montmagny d'abord, puis à ses successeurs.

(2) La Vén. Mère Marie de l'Incarnation et ses compagnes Ursulines.

(3) *Ondecheté* ou *Aondecheté*, nom donné au Père Ragueneau par les Hurons.

(4) *Statalenti*, traduction huronne du mot *Sanctus* de la messe.

HUIT JOURS EN ALSACE

EN 1884.

La dernière fois que j'ai visité l'Alsace, c'est en 1884, à la suite d'un voyage sur les bords du Rhin ; j'y ai passé une dizaine de jours. Je revois mes notes au moment où l'Alsace-Lorraine va changer une fois de plus de gouverneur et, à certains égards, de régime. Il y avait, en 1884, à la tête de l'Alsace-Lorraine, un homme d'un sens élevé et grand ; il s'était proposé pour règle fondamentale, quand il avait pris le gouvernement du Reichsland, de ne pas brutaliser la situation ; il est mort sans atteindre les résultats qu'il espérait, et non sans avoir usé, lui aussi, des méthodes brutales. On lui donne aujourd'hui pour successeur un homme d'un esprit fin et délié, d'une intelligence droite, ouvert à beaucoup de vues, instruit de beaucoup de choses, et particulièrement des choses françaises et du caractère français, ayant eu la carrière variée et rempli la succession de grands emplois qui rompt un politique et le rend apte à la résolution des difficultés les plus délicates du gouvernement. Le prince de Hohenlohe ménera-t-il mieux à fin l'*opus arduum* que le feld-maréchal Manteuffel ? Je ne sais et je ne prétends point, en tout cas, décider de la question et la traiter, en racontant, pour prendre le mot créé par le grand Dumas, des impressions de voyage. On aurait tort en France, en Allemagne, ou en Alsace, de chercher ici de la politique. Je me promène, je vois et j'observe. Rien de plus.

GARE DE COBLENTZ.

Je venais de Nassau, où j'avais demandé un billet pour Strasbourg. Ce billet me donnait le droit de prendre à Coblentz le plus prochain express qui descendrait vers la capitale de l'Alsace.

Il faut que les Allemands des classes industrielles n'apprennent pas dans leurs écoles le français, l'anglais et le russe autant que le prétendent les réformateurs éminens de notre pédagogie qui ont bourré de langues vivantes les programmes de nos lycées, sous prétexte de nous mettre au niveau de l'Allemagne. Je me suis exprimé, à la gare de

Coblentz, dans le français le plus pur et le plus clair, j'ose le dire, pour expliquer aux employés que je désirais me rendre à Strasbourg par le train direct. Si l'on savait tant que ça les langues vivantes en Allemagne, on m'accordera bien que les grandes gares sont les premiers endroits où il en devrait paraître quelque chose, surtout les gares de pénétration vers la France, comme Coblentz. Je me suis aperçu que les efforts louables que faisaient les employés pour entendre ma phrase française les empêchaient d'entendre même le nom de Strasbourg. J'ai prononcé ce nom de toutes les manières possibles. J'ai dit d'abord " Strasbourg" comme on le dit à Paris. J'ai dit ensuite " Strasbourgue, Strasburck, Strassburche, Strasbürig, Strasbürich, Strasbourique ".— " Ge gombrend ", m'a dit enfin un grand gaillard d'homme d'équipe, et il m'a hissé de confiance dans un train qui déjà commençait son mouvement de départ.

A onze heures du soir, après une journée mortelle, ce train m'a déposé méticuleusement, je ne sais où, du côté de Fribourg, à Dinglingen, je crois, ou à Lahr, d'où j'ai gagé Strasbourg le lendemain.

STRASBOURG.—LES GENS.

Lorsque les préliminaires de Versailles et le traité de Francfort ont été signés, on a sous-entendu en France que les Allemands s'établiraient à Strasbourg provisoirement. On continue de le sous-entendre. Notre fond d'idée est que les Allemands sortiront de Strasbourg à un jour prochain ; nombre de gens pensent même que ce sera de leur plein gré. Comment? Pourquoi? Par suite de quelles circonstances? C'est un bleu qui nous flotte et sourit. De leur côté, les Allemands s'installent comme si c'était pour des siècles. Ils bâtissent dans Strasbourg en gens éternels. Quinze ans sont écoulés, et ils ont institué les monumens de leurs conquête ; ils ont enserré la ville d'une ceinture de fort détachés ; ils ont reculé l'enceinte fortifiée, de manière à tripler les espaces dont elle couvre l'accès ; ce qui reste à bâtir d'un futur Strasbourg est double au moins maintenant de l'ancien ; ils ont créé une Université et l'ont dotée d'une série de palais ; ils ont élevé la gare métropolitaine des chemins de fer l'Alsace-Lorraine ; enfin au centre de ces splendeurs nouvelles, entre le Broglie et le Contades, ils ont jeté les fondements d'un château impérial, signe visible de la souveraineté allemande, que le Reichstag a voulu offrir de ses deniers à l'empereur allemand.

L'ancien Strasbourg, le Strasbourg du temps de la France, a peu changé d'aspect. Il est resté intact, sauf le faubourg de Pierre, qui avait été brûlé radicalement par les bombes badoises et qui a été

reconstruit à neuf. Il y a un changement pourtant qui frappe tout de suite, mais qui n'est que de surface : dans les rues on n'entend plus parler qu'allemand. Les gens de la campagne alsacienne, qui sont venus à Strasbourg pour leurs affaires, et qui vous abordent pour demander un renseignement, vous saluent en allemand ; ils ne passent au français que quand vous leur avez répondu en termes formels : *Ich kann nicht deutsch.* Grattez leur allemand ; c'est toujours un Français que vous trouvez. Le Strasbourgeois pur sang, le vieux Strasbourgeois, comme il s'appelle, surtout le petit et le moyen bourgeois de Strasbourg, n'a pas bronché dans l'amour de la France et dans la foi en la France. Il ne bronche pas non plus dans sa fierté française, et, soit dit sans l'offenser, dans sa vanité d'être Français. Toutes les magnificences solides que l'Allemand étale sous ses yeux, et que je viens d'énumérer, ne l'influencent pas ; l'Allemand lui est toujours le Souabe, le *Schwabe.* un être inférieur qu'il gouaille. Il vous mène devant la gare centrale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, édifice professionnel, agencé d'après des principes techniques en vue d'un objet technique et où l'architecte ne s'est pas permis de sacrifier l'appropriation à l'effet architectural. Le bourgeois de Strasbourg nous dit : "Est-ce assez " laid, hein ? " On lui demande, dans la rue de l'Université, combien de professeurs à peu près compte l'Université ; il vous répond : "Cela ne " fait rien !...Qu'est-ce que ces professeurs !...Ils ont des cours quand " ils veulent ; ils viennent quand ils veulent ; ils s'en vont quand ils " veulent ; ils sont toujours en vacances." On parcourt avec lui le vaste espace qui s'étend depuis l'ancien quai Finkmatt jusqu'au nouveau Kehler Platz, et depuis l'ancienne porte des Juifs jusqu'à la nouvelle porte Schiltigheim ; il lance une bouffée de fumée de cigare, hausse les épaules et vous fait remarquer qu'il y a trop de terrain et que les Allemands ne bâtiront jamais tout cela. Un régiment passe, musique en tête ; le vieux Strasbourgeois s'arrête pour regarder, parce qu'un régiment en marche anime toujours un peu les rues, fût-il souabe ; c'est dans le sang strasbourgeois. Mais la cadence vigoureusement marquée du pas militaire prussien, malgré son effet de précision martiale, n'excite que sa critique. Il a dans la tête un bien plus beau régiment que celui-là, un régiment fantôme, composé de mousquetaires, de gardes-françaises, de volontaires de 92, de grenadiers de la Garde, de tourlourous de Louis-Philippe qui ont fait, sous Changarnier, la retraite de Constantine, de zouaves de Crimée et d'Italie, de mobilisés de Gambetta. Telle est la génération des gens de quarante à soixante ans. Le bambin, qui a été saisi dès l'âge de sept ans par l'école primaire obligatoire, le jeune homme de vingt-cinq ans, qui vient d'accomplir ses trois années de service dans une garnison de la Vieille-Marche, sont déjà un peu modifiés. Ils sont plus capables

de justice envers l'Allemand ; ils ne le sont pas plus de sympathie. A l'heure de la sortie de l'école, hier, je goûtais dans le jardin d'un petit cabaret aux environs du Contades. L'enfant de la maison, âgé de onze à douze ans, rentra. A son école, on ne lui apprend plus que l'allemand, à peine des bribes de français, mesurées avec précaution ; on ne lui enseigne que l'histoire d'Allemagne et du royaume de Prusse, depuis Albert l'Ours jusques et y compris l'année glorieuse où le soldat badois est venu délivrer Strasbourg et l'Alsace du joug humiliant des Welches. Cette histoire de Prusse—j'ai parcouru deux ou trois abrégés en usage dans les écoles—est exactement ce que doit être l'histoire à l'école primaire, quand on ne veut pas que l'instruction obligatoire, en outre des inconvéniens graves qu'elle peut offrir, devienne un parfait non-sens au point de vue des souverainetés établies ; c'est un catéchisme orthodoxe de prussianisme où il est enseigné à chaque page que le royaume de Prusse est le plus beau des royaumes dans un monde qui sera le meilleur des mondes dès que le Prussien et l'Allemand y pourront remplir toute leur mission. L'enfant dont je parle vient à l'heure même de recevoir cette bonne manne. Il s'amuse à ranger sur une table des figures de carton. Je regarde ; ce sont les maréchaux de France sous Napoléon III, tous, tous. Je trouve là Bosquet, Castellane, Pélissier. La conquête n'a pas fait tort aux imagiers d'Epinal ; ils écoulent en Alsace leur vieux fond de maréchaux qu'on ne demande plus en France. Je lui dis : *Hast du doch keine Mannschaft, mein Kind?* Il tire de sa boîte des fantassins avec leur tambour-major ; ils portent pantalon rouge. Je lui demande des cavaliers ; il m'en fait voir ; ceux-là n'ont pas l'uniforme français ; mais le *Pickelhaube* n'y gagne rien ; je reconnais des *horseguards*. En tête de cette troupe, l'enfant place Pélissier, qu'il appelle de son nom de Malakoff? Comment connaît-il Malakoff? Il a un vieil oncle qui était de l'affaire, qui ne cesse de lui en parler.

Cet enfant-là, dans dix ans, portera le casque à pointe. Qui sait même si avant ce temps, poussé par l'iinstinct militaire et la nécessité, il n'entrera pas à l'école des sous-officiers de Biberich? La vie, l'air ambiant, la législation, la force des choses le germaniseront de plus en plus. Il restera dans son sang germanisé cette molécule irréductible, Malakoff, et il la transmettra peut-être à ses fils. En septembre 1871, dans une *restauration* de Trèves, un petit homme tout courbé et tout cassé, s'apercevant que j'étais Français, me prit à partie et, avec un ton de mépris, qui devait plus flatter en moi l'amour-propre national que tous les complimens, il me demanda ce qu'étaient donc devenus les Français pour s'être laissé battre par des Prussiens.—Mais, lui répliquai-je, estimez-vous si peu les Prussiens ; ne l'êtes-vous pas?—Oui, dit-il, sujet Prussien ; Trévirois, fils de Trévirois. Mais vous connaissez le pro-

verbe : "Où le Prussien est une fois venu p . . ., Il ne pousse plus rien. "*Et puis, mon père a été soldat du grand Napoléon !*" — Le père avait repassé à son fils la molécule de France ; et vous voyez par cet exemple que la molécule a la vie dure.

Il y a, me dit-on, à Strasbourg, une population d'environ 20,000 immigrés allemands sans compter la garnison. Le vieux Strasbourgeois affecte de les considérer comme le fretin de l'Allemagne ; il exagère. Un flot si rapide d'immigrants qui se déverse sur un seul point ne saurait avoir la pureté de l'eau qu'un aqueduc régulier apporte encaissée dans ses parois ; tout n'en est pas potable. Bien des Alllemands immigrés sont cependant des hommes sérieux qui dirigent des entreprises sérieuses : Je demande au hasard : "Qui tient ce beau magasin de nouveautés ? Est-ce un Alsacien ?" On me répond : "C'est un immigré." Les Allemands exploitent les principaux hôtels ; l'hôtel de la Maison-Rouge, renommé de tout temps, est entre leurs mains. Ils ont créé à leur mode des brasseries considérables, notamment le *Luxhof*, dans la rue du même nom, à deux pas du Broglie. Ce *Luxkof* est leur rendez-vous favori dans la ville. Salles et jardins juxtaposés ; des salles chargées d'ornements couleur quinzième siècle. Un Allemand a eu l'idée, qui n'était jamais venue aux Français, d'installer une vaste et élégante *restauration* sur le bord du Rhin, en face de Kehl. Il l'a intitulée *Rheinlust* (Plaisir du Rhin). Le fleuve romantique déroule, dans son cours de Schaffhouse à Cologne, des paysages autrement riches et d'une bien autre magnificence que celui qu'on a là sous les yeux ; mais chacun son goût ; le mien est que je n'ai jamais senti nulle part, comme dans le silence mystique du paysage du pont de Kehl,

Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux ;

un vers de cette peruque de Boileau, comme n'en ont jamais écrit sur le Rhin un aussi imagé, un aussi complet, un aussi exact les grands poètes de l'Allemagne qui ont chanté leur fleuve. La rive à Kehl est plane et morne des deux côtés ; la platitude même de l'une et l'autre rive ajoute, au lieu de lui rien ôter, à l'attrait agreste et guerrier que présente le site du pont de Kehl. L'industriel allemand, créateur du *Rheinlust*, l'a compris. Le *Rheinlust* possède un jardin en terrasse, planté d'arbres, d'où l'on domine doucement le Rhin. Là, pendant l'été, à de certains jours, l'après-midi, on est certain d'entendre un orchestre civil ou militaire ; on y trouve à volonté de quoi dîner et luncher, de la bière, du vin, du lait, du café. Il n'y vient guère que des Allemands, mais surtout des Allemandes ; elles y arrivent avec leurs ouvrages à tricoter, à l'heure qui est pour l'Allemande de moyenne condition l'heure sacée et bienheureuse, l'heure du café

au lait, entre quatre et six. Les salles à manger du *Rheinlust* sont si vastes que, pour en trouver d'une étendue pareille, nous devons, nous autres Parisiens, pousser jusqu'à Versaille, hôtel des Réservoirs, ou jusqu'à Saint-Germain, pavillon Henri IV, deux endroits qui ne sont point d'ailleurs, comme le *Rheinlust*, à la portée des bourses moyennes. Au premier étage, tout autour de l'édifice, règnent deux larges galeries superposées, où l'on se tient, pour boire et manger, à l'air libre, à l'abri du soleil et de la pluie, ave la prespective du fleuve sous les yeux. L'Allemand aime l'espace ; l'un de ses talens, pour bien jouir de la vie, est de se donner beaucoup de place au bon endroit. Strasbourg n'est pas Francfort ; la ville de garnison et d'études n'est pas la ville des Rothschild et le *Rheinlust* pâlirait beaucoup à côté du *Palmen-Garten*. Cependant, à propos du *Rheinlust* comme à propos du *Palmen-Garten*, il vient à l'esprit le mot de palais. Le *Rheinlust*, en effet, semble un palais de fêtes paisibles, élevé par le roi Cambrinus, dans un endroit solitaire, à la gloire du *Vater Rhein*.

Mais, parmi les œuvres privées des Allemands, à Strasbourg, rien n'égale leurs librairies. Strasbourg, avant 1880, ne possédait qu'un seul Treuttel et Wurtz ; il en a maintenant quatre ou cinq. Nos villes de province, les plus peuplées, les plus riches et les plus éclairées, Paris même n'offre rien d'équivalent ; je mets à part les célèbres maisons Didot, Hachette, Hetzel, Charpentier, Calmann Lévy, Plon, à Paris, Mame et Perrin à Tours et à Lyon, qui ne sont pas, à propement parler, des librairies, mais des maisons d'éditeur. Avec son amas de volumes, pris chez tous les éditeurs de l'Allemagne, une libaririe allemande, dans une ville du rang de Strasbourg, de Francfort, de Heidelberg, est quelque chose de plus qu'une librairie ; elle semble un agrégé de l'univers intelligible. Rien qu'à en regarder la devanture et à lire pendant une demi-heure les titres des livres, exposés à l'étalage, on devient savant de *omni re scibili ;* cela vous vaut au moins un an d'Ecole normale. L'Allemagne durant ce dernier demi-siècle a dressé l'inventaire d'ensemble et de détail de tout ce que contient l'humanité, l'animalité et le globe, de tout ce qu'enserre la voûte céleste. Bientôt je m'aperçois, à l'étalage des libraires de Strasbourg, que, depuis quinze ans qu'ils sont arrivés, les Allemands ont aussi inspecté, passé en revue en tous sens, inventorié, historié et catalogué l'Alsace ; ils n'en ont pas omis un aspect ni un coin ; ils en ont écrit la géologie, la géographie politique, les chroniques locales, la statistique comparée, l'histoire générale et la diplomatique. C'est bien pour leur plaisir, par exemple ! L'indigène strasbourgeois se soucie de l'histoire d'Alsace avant Louis XIV comme de la chronologie des Sultans de Tombouctou ; malgré la quantité de livres, les uns savans, les autres populaire, que les Allemands ont composés et continuent de composer pour lui

apprendre par quelle suite de trahisons le Celte s'est jadis introduit dans sa ville et a construit une citadelle pour le tenir en servitude, le Strasbourgeois persiste à croite que le Celte avait bien fait de venir, fût-ce par trahison, et qu'il à mal fait de s'en aller. Et, le pis, c'est que le Strasbourgeois exprime ainsi sa pensée sur le Celte, ô sacrilège ! en pur idiome germanique. C'est donc pour leur seul agrément que travaillent les alsacilogues allemands. Ceci dit, si l'on se place au point de vue exclusif de la science, qui, pour rester scientifique, n'admet pas de partage, on doit convenir qu'ils ont travaillé rudement et bien. Les Allemands ne se contentent pas de conquérir et de s'infiltrer : ils s'approprient l'Alsace et se l'adaptent.

Pour ce qui est des fonctionnaires allemands, ce n'est pas, pour le coup, de son fretin que l'Allemagne se débarrasse sur Strasbourg et l'Alsace. Elle y envoie son élite, qui ne demande pas mieux. Assurément, les relations de société ne sont pas fort agréables, en Alsace, pour le fonctionnaire allemand civil et militaire ; mais que d'autres avantages il trouve eu ce séjour béni ! Le Reichsland, généreux par ordre, assure à ses fonctionnaires des émolumens plus élevé d'un bon tiers que ce qu'on touche, pour les emplois équivalens, dans le reste de l'Allemagne ; quand l'un d'entre eux est devenu impossible, soit par sa faute, soit par un mauvais vouloir, trop marqué et trop spécial, de l'Alsacien à son égard, on lui assure un traitement abondant de disponibilité. L'Alsace, d'ailleurs, plaine et montagne, fleuve et vallée, est un pays comblé de tous les dons du ciel. Ce n'était qu'un coin, et non le plus riche et le plus ensoleillé, du paradis terrestre français ; c'est le pays de Cocagne entre les pays que réunit sous son sceptre l'empereur allemand ; c'est l'Andalousie du Teuton. Si vous aviez le tapis des *Mille et Une Nuits*, et si vous pouviez vous trouver en un seul et même instant dans le val de Münster et dans le marécage brandebourgeois ; ou bien, si vous pouviez vous transporter en cinq minutes des monts d'entre Bavière et Bohême où l'on voit des filles à forte carrure, mais à la chevelure pâle, aux yeux bleus sans flamme, errer pieds nus et presque en haillons sur les chemins, à la fromagerie du Brezouer, une après-midi du dimanche, quand les filles, pleines de vie et solidement vêtues, plusieurs brunes (et les brunes d'Alsace sont deux fois brunes), les jeunes gars, munis de bottes robustes, montent des fermes pendues aux pentes pour valser au son d'un violon ou d'un accordéon de rencontre, dans l'éther des cimes, en vue d'un paysage splendide qui respire la richesse autant que la paix, il ne vous en faudrait pas plus pour comprendre la nostalgie à rebours qui pousse vers l'Alsace le référendaire des Marches et le candidat bavarois, en quête d'une bonne place. L'empereur a donc

le choix parmi ses serviteurs les plus intègres et les plus habiles, pour le recrutement des fonctionnaires de l'Alsace.

A leur tête, il a placé tout ce qu'il a de mieux à son gré, après Bismarck. Il a nommé son lieutenant dans le pays d'empire son plus vieil ami personnel, un héros de ses guerres, qui été ministre et ambassadeur, ministre chargé d'accomplir une besogne ingrate et nécessaire : la réforme du personnel des officiers ; ambassadeur chargé d'enguirlander la Russie au moment où l'on détruisait la Confédération germanique. M. de Manteuffel est en train de terminer sa vie de succès par un échec. Il n'a pas enguirlandé l'Alsace aussi aisément que la Russie. Heureusement, il ne s'en doute pas ; il en aurait trop de peine, et sa peine sincère serait pour l'Alsace comme pour lui. M. de Manteuffel est un homme supérieur en tout. Cela, il s'en doute, mais sans en tirer vanité ni morgue, agréable à vivre autant et plus qu'on ne le peut attendre d'un mortel qui a le triple avantage d'être Prussien, seigneur prussien, seigneur prussien de l'*Offizierstand*. Né et élevé dans un pays qui, depuis Stein, a, comme nous, pour maladie d'Etat, quoiqu'à un bien moindre degré que nous, le spécialisme à outrance des fonctions et la cristallisation hiérarchique, M. de Manteuffel a reçu des événemens et s'est donné par sa propre culture l'aptitude à tout, ce que Lesage définit si bien, dans *Gil Blas*, l'outil universel. Il affecte d'admirer et réellement il admire le génie français ; il a gardé en ce point, comme l'impératrice Augusta, la tradition de Fréderic II et de Gœthe. Il se plaît à répéter que ce qu'il sait de la guerre il l'a appris en étudiant les campagne de Condé, de Turenne et de Napoléon, et qu'il ne serait pas l'homme délié et universel qu'il est s'il n'avait beaucoup lu Voltaire. Il a toujours sur sa table de travail deux statuettes dont l'une est eelle de Voltaire. La seconde est selle de Cromwell que M. de Manteuffel, ami intime d'un empereur et roi, prise nonobstant très haut par amour pur de l'art politique. Cette variété de teintes a étonné et intéressé les Alsaciens, qui préfèrent M. de Manteuffel à ses prédécesseurs, question d'Alsace à part. M. de Manteuffel dépense d'ailleurs royalement à Strasbourg les deux cent mille francs environ qu'il reçoit, pour la plus forte portion, du budget du Reischland. Tous les mercredis il se tient chez lui avec sa porte ouverte à tout venant. Dans ses promenades quotidiennes, à la Robertsau et au Contades, il est le plus salutatif des hommes. Des Strasbourgeois m'ont assuré que jamais un notable de Strasbourg n'est parvenu à le saluer le premier ; il est probable que peu l'essayent. Sa grande passion serait d'être populaire, et il croit qu'il l'est ; je n'en suis pas aussi sûr que lui, après m'être entretenu avec des Alsaciens de diverses classes et de diverses localités. Il y a une barrière entre l'Alsace et lui ; la Prusse et le prussianisme. Car, pour conclure ce croquis d'un homme

remarquable et qui a la bonne originalité, M. de Manteuffel, sous sa multiplicité de teintes, reste aussi Prussien que qui que ce soit, *Stockpreussen*, Prussien à faire peur, malgré le plaisir vrai qu'il aurait à pouvoir se dire : " Je ne fais peur à personne " Exemple de prussianisme non mitigé : l'expulsion de M. Blech fils, dont toute l'Alsace parle en ce moment.

Immigrés et fonctionnaires forment société entre eux comme ils peuvent. La société strasbourgeoise leur est fermée. Les fonctionnaires se réunissent dans leur casino civil. Les officiers se sont installé un casino militaire dans l'un des bâtimens de la guerre sur le Broglie. On voit peu les officiers dans les rues. Ils ne laissent pas le soir que de prendre l'habit bourgeois, lorsqu'ils soupent dans les cafés ou restaurans que hante la jeunesse strasbourgeoise. Non seulement les maisons particulières et l'intérieur des familles restent fermés aux fonctionnaires civils et militaires de l'Allemagne ; mais, même dans les lieux publics, les deux partis, le strasbourgeois et l'allemand, ne se mêlent pas. Ils ont chacun des centres de réunion différens. Des deux cafés du Broglie, bien connus des Parisiens, l'un se trouve affecté, par une convention tacite, aux strasbourgeois et aux Français de passage, l'autre aux Allemands. Je remarque, par parenthèse, que les cafés s'en vont et que les brasseries se sont multipliées ; signe de germanisation. Le théâtre, l'un des beaux théâtres qu'il y eût en France, est devenu allemand ; il ne joue plus qu'en allemand, la plupart du temps des pièces françaises traduites. Résultat de cette transformation : les Strasbourgeois n'y vont plus, quoique l'allemand soit leur langue maternelle et que la Statthalterei et ses journaux ne perdent aucune occasion de le leur rappeler. Ils parlent allemand ; ils lisent allemand ; ils descendent d'aïeux allemands ; ils ne veulent pas s'amuser en allemand. Aussi le théâtre de Strasbourg, depuis qu'il est voué à traduire le français au lieu de le représenter tel quel, a vu tomber ses recettes annuelles d'abonnement du chiffre de 50,000 fr., et plus a celui de 3,000. Malgré une rente de 60,000 fr. dont il jouit, en vertn d'une donation qui date du temps français, il ne fait plus ses affaires. En revanche, deux modestes scènes, deux bouis-bouis d'hiver et d'été, le Casino, l'hiver, qui joue en français l'opérette et le vaude ville ; l'Eden, l'été, où fleurit la chansonnette française, sont combles chaque soir. Il en est de l'Université, comme du théâtre et des lieux de plaisir. A l'Université, les deux cents étudiants d'origine alsacienne font bande à part. Quand, l'hiver, les jeunes gens strasbourgeois organisent, selon l'usage antique, un bal masqué par souscription, les Allemands sont exclus de la faculté de souscrire. Dans ces conditions, les deux sociétés étant juxtaposées et non mêlées, le mariage est rare entre Alsaciens et Allemands. Peu d'années après la

conquête, une fille noble des environs de Strasbourg a épousé un officier de S. M. l'empereur. Son action a surpris et irrité. Elle n'a pas trouvé depuis ce temps, je crois, d'imitatrices. On en parle encore.

On parle aussi très abondamment et incessamment des Strasbourgeois appartenant à la société et à la classe cultivée, qui ont consenti à accepter des fonctions du gouvernement allemand. Ils sont deux en tout, je crois depuis quinze années. Pour ce qui concerne les fonctions publiques en Alsace, il faut faire une distinction. Les petites fonctions, facteur, forestier, gendarme, sont assez volontiers acceptées ou sollicitées par l'Alsacien des classes inférieures. La classe moyenne et les hautes classes s'abstiennent de rechercher les fonctions moyennes et les hautes fonctions où chez nous elles se précipitent. On trouve des Alsaciens pour entrer dans les écoles de sous-officiers. On n'en a pas encore trouvé pour entrer dans les écoles de cadets, ni pour s'engager en qualité d'aspirant officier dans les cadres permanens de l'armée active. Tout au plus l'Alsacien se résigne-t-il à être volontaire d'un an et à devenir par suite officier de réserve ; il y consent aujourd'hui ; je ne sais pas s'il y eût consenti dans les cinq premières années qui ont suivi la conquête. Il y a deux cents Alsaciens à l'Université ; presque tous se préparent aux professions privées de la médecine et du barreau ; quelques-uns au professorat dans les gymnases et les écoles moyennes ; aucun, m'assure-t-on, ne se destine à entrer dans une carrière politique ou administrative.

Voilà l'état moral de Strasbourg. Maintenant, si vous voulez, prenons un fiacre ; parcourons la ville et visitons l'Université.

STRASBOURG A VOL D'OISEAU—L'UNIVERSITÉ.

Nous partons de la gare.

Un coup d'œil sur la gare. Le réseau des chemins de fer alsaciens appartient à l'Etat d'Alsace-Lorraine, qui l'exploite lui-même, par l'entremise, entendons-nous bien, du statthalter et de ses agens ; la condition de chemin de fer de l'Etat est celle de presque tous les chemins de fer allemands, y compris les chemins de fer prussiens, dont le prince de Bismarck a opéré, en grande partie, le rachat. il se peut que le système de l'Etat possédant et exploitant soit défectueux en France ; en Prusse et en Allemagne, le public ne s'en trouve pas mal. La gare de Strasbourg a l'aspect d'une forteresse ; l'immense place devant la gare semble une esplanade et un champ de manœuvres. C'est, en effet, une forteresse et une esplanade. Tout y est disposé pour les commodités d'embarquement et de débarquement d'un corps d'armée. La seule concessession un peu marquée qu'on y ait faite à l'art déco-

ratif consiste en deux grandes peintures murale qui ornent à droite et à gauche le vestibule et qui appellent l'attention. Ce sont des peintures parlantes ; leur prétention est de figurer le présent et le passé de l'Alsace. Le passé, c'est un empereur du moyen âge, Maximilien, je crois, qui entre en triomphe dans Haguenau. Le présent, c'est l'empereur Guillaume recevant l'hommage des campagnes de la Basse-Alsace dans le voyage qu'il fit à Strasbourg en 1880. Des maires, dont l'un porte étalée sur sa poitrine la croix de la Légion-d'Honneur, sont debout et découverts devant l'empereur et le haranguent. Des jeunes filles, portant le costume du pays, lui présentent des fleurs et le vin d'honneur. Au second plan, dans un coin, d'autres jeunes filles se tiennent dans l'un de ces chariots alsaciens dont le défilé, jadis devant Charles X, plus récemment devant Napoléon III, produisit un effet si original.

De la gare, j'entreprends de faire le tour du nouveau rempart, jusqu'à la citadelle, en suivant la direction Nord et Ouest. Et d'abord, que font là ces pionniers ? Qu'est-ce que cet emplacement marqué pour la bâtisse ? C'est l'endroit où s'élèvera une puissante caserne en projet, la nouvelle caserne Finkmatt. L'ancienne, noir édifice, subsiste encore ; j'y jette un regard de souvenir. Là, dans l'étroit boyau formé par le bâtiment de la caserne et le vieux rempart auquel il était adossé, la fortune du troisième Napoléon vint échouer à son début ; le trône de Louis-Philippe fut sauvé, le destin de la France et de l'Europe suspendu et ajourné par la présence d'esprit d'un lieutenant-colonel et l'audace d'un tambour-major. Après le nouveau Finkmatt, d'intervalle en intervalle, je vois des casemates et des troupes casematées. Partout, des canons, tout prêts, sur leurs affûts. Dans la rue du rempart, des voitures charrient des obus ; des soldats, en tenue de corvée, déchargent et emmagasinent les projectiles. On se croirait à la veille d'un siège. Sur la crête des fortifications on aperçoit de temps à autre des militaires isolés qui circulent : tantôt un soldat d'infanterie en tenue de service, tantôt un sous-officier, tantôt un garde du génie ; ils sont de ronde ; la ronde est exécutée d'un air de componction ; elle me fait l'effet d'être constante ; c'est comme l'adoration perpétuelle du saint glacis. Je longe et parfois je coupe d'immenses espaces vides, mais où l'on me fait voir les rues et les places toutes tracées pour le Strasbourg de l'avenir, qui, traversé par un ou deux nouveaux canaux aboutissant à de vastes bassins, deviendra un entrepôt de marchandises et un centre de navigation rival de Mannheim. J'arrive à la citadelle ; tout, à peu près, y est resté comme autrefois ; je passe par l'arsenal ; il est aussi resté le même ; je reconnais les canons dont il est bondé et qui sont, hélas ! les nôtres. J'en ai vu assez ; je me fais conduire à l'Université.

La première chose qu'aient faite les Allemands, une fois maîtres de de l'Alsace-Lorraine, ç'a été de décréter la fondation d'une Université à Strasbourg, sous le nom d'Université Empereur-Guillaume. Les bâtimens de l'université et ses annexes couvrent une superficie de quatorze hectares. Une somme de quatorze millions a été employée aux frais de construction et de premier établissement. L'Université Empereur-Guillaume jouit d'un budget annuel de douze cent mille francs dont huit cent mille francs sont fournis par le Reichstag de l'empire d'Allemagne et quatre cents mille francs par le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine. Ce n'est pas ici le lieu de décrire à fond le mécanisme d'une Université allemande, d'en faire l'examen critique et philosophique. Je veux seulement, à propos de Strasbourg, en signaler quelques traits. Le personnel enseignant de l'Université Empereur-Guillaume ne comprend pas moins de 98 maîtres : 60 professeurs ordinaires, 17 professeurs extraordinaires, 18 *privatdocent*, 3 *lectors*. Ces maîtres, on le voit, ne portent pas tous le même titre. Ils ne jouissent pas tous non plus des mêmes droits et des mêmes attributions. Ils ne sont pas tous liés à l'Université Empereur-Guillaume ou à l'Etat d'Alsace-Lorraine par le même contrat et les mêmes attaches. Ils ne reçoivent pas tous les mêmes émolumens. Ils ne font pas tous le même nombre de leçons, ni des leçons de même ordre et de même geure. Ils n'ont pas tous la même somme d'heures de travail à l'Université. L'effectif des professeurs des diverses Facultés et des diverses catégories n'a pas été fixé pour toujours une fois pour toutes par un décret constitutif. Quand on nomme un professeur ordinaire, c'est un professeur qu'on nomme, ce n'est pas un chaire vacante à laquelle on pourvoit ; on le nomme à cause de ses travaux propres, de ses mérites personnels, de sa réputation acquise, non par suite de vacance de chaire. Telle branche, toute particulière de la science, aura trois professeurs, qui l'enseigneront en même temps, s'il existe trois hommes capables et en renom dans cette partie du domaine scientifique, et si l'Université ou le statthalter d'Alsace-Lorraine a eu l'envie et trouvé le moyen de les fixer tous trois à Strasbourg ; la même branche de la science ne sera enseignée spécialement par personne, elle restera confondue dans un autre enseignement plus général, si l'on ne trouve pas suffisamment instruits et habiles les candidats qui pourront se présenter pour l'enseigner. Il est des maîtres qui n'ont d'autre traitement que les rétributions particulières que leur payent les étudians et auditeurs bénévolement inscrits à leur cours ; il en est qui touchent de l'Université deux ou trois mille fancs par an, et rien de plus ; il en est, comme M. Fettig, le chimiste, à qui l'Université assure un émolument de trente mille marks (trente-sept mille cinq cents fiancs). Le chiffre habituel d'appointemens, pour un *ordentlicher Professor*, varie de dix à douze

mille francs. La somme des heures de travail et d'occupation varie de trois heures par semaine à tous les jours toute la journée. Le professeur ordinaire von Recklinghausen, de la Faculté de Médecine, petit-fils d'un seigneur médiatisé, à qui son enseignement rapporte trente mille francs par an, se tient depuis le matin jusqu'au soir à son laboratoire d'anatomie et d'histologie pathologiques ; il n'en sort guère que pour ses cours, qui ont lieu tous les jours, et au besoin deux fois par jour. Il arrive qu'un seul et même professeur pratique toutes les formes connues et imaginables de l'enseignement oral, depuis l'entretien dans son cabinet avec quatre ou cinq étudians choisis jusqu'au cours oratoire et au cours public, ouverts gratis à tout venant. Il y a des cours publics, portes battantes pour tout le monde ; il y a des cours publics qui le sont pour la totalité des étudiants, inscrits à l'Université, mais pour eux seulement ; il y a des leçons privées, des leçons extrêmement privées, des leçons d'ordre tout particulier pour des étudiants spéciaux qui forment le séminaire de chaque Faculté, de chaque science, de chaque langue savante. Il y a des travaux publiques de toute espèce. Il y a, dans chacune de ces catégories de leçons et de cours, le payé, l'extrêmement payé et le gratis. Ce qui est un trait original de l'Allemagne, c'est qu'il s'y peut faire et s'y fait dans les Universités sur une langue vivante et sa littérature des cours et des leçons en cette langue. Ce qui est un autre trait, fortement marqué à Strasbourg, c'est que les professeurs de la Faculté de Médecine sont bien des professeurs, et seulement des professeurs ; quoique l'exercice de la médecine ne leur soit pas interdit, ils n'usent du droit d'exercer que par très grande exception ; les professeurs de clinique seuls ont une clientèle habituelle en ville. Ce qui est un troisième trait à signaler, parce qu'il est commun en Allemagne aux écoles de tout degré, c'est la large mesure faite au temps des vacances. Les diverses vacances éparpillées dans l'année forment à l'Université de Strasbourg un total de quatre et cinq mois.

Il va sans dire que le succès de l'Université de Strasbourg a été plus rapide en Allemagne qu'en Alsace. Sur huit cents étudiants inscrits, le quart seulement est originaire de l'Alsace-Lorraine. Les six cents autres viennent de l'Allemagne ; ils sont indifféremment fournis par toutes les parties de l'empire. Beaucoup d'étudiants appartiennent aux plus hautes familles de leur pays ; deux ou trois à des maisons régnantes. L'Université de Strasbourg compte en ce moment parmi ses élèves un Hohenzollern, un Tour et Taxis, le prince royal de Saxe. Faire son temps d'Université à Strasbourg est devenu une mode allemande ; l'orgueil national et la politique s'en mêlent ; mais la position privilégiée de Strasbourg a beaucoup aidé en ce point la politique. L'étudiant allemand est, de sa nature, aussi excursionniste que le

nôtre, chargé de programmes, d'examens, de concours, captif à l'Ecole normale et à l'Ecole polytechnique, est forcément casanier. Une ville placée sur le beau fleuve germanique, à égale distance de la Forêt-Noire et des Vosges, au nœud d'un réseau de chemins de fer qui offre toutes les commodités, était faite pour attirer la jeunesse allemende.

Les édifices dont se compose l'Université Empereur-Guillaume se partagent en trois groupes : le groupe principal, le groupe spécial à la médecine et la Bibliothèque. Ces trois groupes sont assez distants l'un de l'autre. La Bibliothèque, qui occupe l'ancien château du cardinal de Rohan, se trouve placée au bord de l'Ill sur la rive gauche, dans la portion insulaire de la ville, qu'entourent et bouchent l'Ill et le canal. Le groupe principal et le groupe de la médecine s'étendent sur la rive droite de l'Ill ; mais celui-ci est dans le vieux Strasbourg, celui-là dans le Strasbourg en voie de construction. Si du haut du Münster, on regarde à ses pieds toute l'enceinte et qu'on embrasse d'un seul regard le vieux Strasbourg du temps de la France, la ville moderne allemande et le terrain qui reste à bâtir, on distingue une ligne continue d'édifices monumentaux qui se suit au centre du tout : c'est le Kaiserplatz, le palais impérial, le Casino civil, le Ring. Sur cette ligne s'élève, précédé de la place de l'Universlté, le groupe principal des édifices universitaires, dont l'ensemble forme un imposant parallélogramme, compris entre deux rues superbes, la rue Gœthe et la rue de l'Université. Le bâtiment de façade sur la place de l'Université contient la salle des Actes, la salle des Fêtes, les salles de cours des Facultés de Théologie, de Droit et de Philosophie. Il a l'aspect large et simple. Au centre du parallélogramme, la vue se repose sur de riantes pelouses, le jardin botanique et les serres. Le long de la rue de l'Université, nous avons l'Institut de botanique et l'Institut de physique avec leurs laboratoires ; le long de la rue Gœthe, les deux bâtiments qui composent l'Institut et le Laboratoire de chimie. A l'extrémité orientale du jardin se dressent deux observatoires avec leurs coupoles ; tout à côté, une gentille maison, vraie maison de plaisance affectée à l'habitation du directeur de l'observatoire. Le professeur de botanique, chargé de la direction de l'Institut botanique, le directeur de l'Institut et du Laboratoire de chimie, celui de l'Institut et du Laboratoire de physique sont également logés. Ils ont leurs appartements dans l'édifice consacré à l'Institut ; leur cabinet à chacun est de plein pied et communique avec la salle des travaux pratiques.

J'ai pu visiter l'un de ces Instituts. Un de mes compagnons de course à travers Strasbourg connaissait M. de Bary, directeur de l'Institut botanique ; il m'a présenté à lui, et M. de Bary a bien voulu me faire les honneurs de son petit empire. L'Institut botanique me laisse voir en un seul exemplaire le système de l'édifice universitaire tout

entier. Du jour et de la lumière, pénétrant de partout ; des rideaux d'étoffe vulgaire, mais où l'étoffe n'est pas ménagée, pour créer l'ombre là où elle est nécessaire ; de la place à profusion, de la variété, des agencements commodes sans mollesse. Aucun luxe. Pendant que je parcours l'Institut, des personnes d'âges divers sont occupées dans les salles de laboratoires ; ces salles s'enfilent l'une dans l'autre et elles sont toutes attenantes au cabinet du professeur. Ainsi, celui-ci n'a besoin de s'imposer aucun dérangement pour diriger les expériences qui s'y poursuivent. Il a sous la main ses collections et ses herbiers. De la fenêtre de son cabinet, il peut surveiller d'un coup d'œil le jardin botanique et les serres. Je n'ai vu de ma vie qu'une autre fenêtre directoriale aussi heureusement disposée pour la surveillance ; c'est celle de la cellule du Père du Lac, à l'école Sainte-Geneviève. Avec M. de Bary, et sous sa direction, travaillent un professeur extraordinaire, deux assistants, un chef jardinier, un jardinier adjoint. Non seulement des étudiants inscrits à l'Université, mais des personnes libres, des docteurs médecins de la ville sont admis à l'usage du laboratoire, avec ou sans le concours du directeur. En ce moment même, un médecin strasbourgeois est occupé à la culture de microbes infectieux. L'Institut a deux salles de cours, une grande et une petite. Je demande à M. de Bary combien il fait de cours par semaine. Il me répond qu'il doit, au *minimum*, cinq heures dans sa grande salle, mais qu'au surplus toute son existence est prise par l'Institut, par les études de laboratoire qu'il fait seul ou en collaboration avec d'autres, par le soin des collections, par de certaines cultures de plantes rares qui ne se peuvent passer de l'œil et de la main du maître, par les leçons et conférences dans la petite salle, par les explications devant les alambics et les cornues, par le *privatim* et le *privatissimum*. Ce mot de *privatissimum* désigne des entretiens scientifiques, suivis et méthodiques sur des points plus particuliers de la science que le maître élucide avec des personnes qui cultivent la botanique en dehors des conditions ordinaires des études universitaires, sans aucune recherche de grades, sans aucune préparatian d'examen scolaire ou d'examen d'Etat.

M. de Bary ne peut me faire visiter lui-même le jardin botanique. Ses occupations le réclament. Il me remet entre les mains, non du jardinier en chef qui est absent, mais d'un aide jardinier. Mon cicerone, vu ses fonctions, ne me semblait pas fait pour occuper beaucoup mon attention. Je me trompais. J'avoue que voilà le personnage qui est encore mon plus grand étonnement depuis un mois que j'erre de ça et de là en Allemagne. Vous avez sans doute visité au Muséum la salle des crocodiles. Avez-vous remarqué l'air ennuyé des gardiens qui ont charge de garder, de soigner et de montrer au public ces monstrueuses mécaniques à dévorer, si ingénieusement et si simple-

ment construites par la nature? Les crocodiles n'inspirent à leurs gardiens aucun intérêt ; ils leur donnent plutôt de la jalousie. Les gardiens, bons pères de famille, pas toujours très heureux, ne s'expliquent pas la position confortable que fait le budget à ces vilaines bêtes,

Quand y a tant d' gens su' la place
Qui n'ont rien à se met' su' l' dos !

Il est probable que la dernière chose dont on s'est préoccupé en les nommant, c'est de savoir si l'on pourrait jamais leur faire contracter de l'inclination pour l'histoire des bêtes féroces. Et baste ! après tout, c'est encore heureux ! Si jamais cette idée venait à l'administration française qu'il n'est pas mal qu'un gardien d'animaux ait la curiosité des animaux, l'humeur du jour pousserait à établir, tout de suite, un concours de zoologie et d'histologie comparées entre les anciens sous-officiers qui demandent à se placer dans les crocodiles. Le garçon jardinier que j'ai vu à Strasbourg a le goût botaniste intelligent. Il donne raison à l'une des maximes principales de la sagesse de Gœthe qu'il n'est aucun métier que le manouvrier le plus infime ne puisse élever jusqu'à l'art par l'application qu'il y porte, Il ne se contente pas de nous réciter des étiquettes ; il est fier de ses plantes bizarres, des unes moins, des autres plus, suivant une échelle raisonnée qu'il s'est établie dans la tête ; il connaît leur tempérament et l'explique ; il morigène l'une, il encourage l'autre, mais d'une façon qui lui est naturelle et sans faire d'embarras. Il ne commente pas l'arbre à quinquina et l'arbre à vanille du même ton qu'il ferait un plant d'œillets. Dans une serre très chauffée, au milieu d'un bassin destiné aux plantes aquatiques, il nous montre et nous décrit, avec le ton de l'amour vrai, une plante verte, qui flotte sur l'eau, en forme de moule à galette. Saluez ; c'est la *Victoria regia*, qui ne fleurit qu'un jour et demi par an. L'aide jardinier attend ce jour avec impatience, et, en attendant, il ne ne nous dit que des choses dignes qu'on les écoute. Que doivent être les maîtres quand tels sont les simples aides ! Que doit être l'esprit qui dirige quand tel est le manouvrier qui exécute !

De l'Université proprement dite, je me fais voiturer vers le groupe des édifices consacré à l'enseignement de la médecine. il est situé, au sud de la ville, entre l'hôpital civil et le rempart, et inclus tout entier dans un renflement de la fortification. Sept bâtimens rangés en ligne abritent la science d'Esculape. Chacun d'eux est considérable. On a là un institut d'anatomie, deux Instituts de physiologie, un Institut de pharmacologie, trois Cliniques, celle de chirurgie, celle de l'art obstétrical, celle de psychiâtrie. Je passe rapidement devant ees constructions ; mais j'ai le temps d'observer que, si rien n'a été épargné, rien non plus n'a été dépensé de trop.

Reste la Bibliothèque. Elle est à la fois bibliothèque de l'Université et bibliothèque de l'Etat d'Alsace-Lorraine. On l'a fondée presque aussitôt après la prise de la ville. Un homme distingué, le docteur Bartch, précédemment bibliothécaire des princes Furstenberg à Donaueschingen, a présidé à sa formation et la dirige. Elle compte autant de bibliothécaires que l'Université compte de Facultés, c'est-à-dire cinq ; à Strasbourg, selon l'usage français et contrairement à l'usage allemand, les sciences détachées de la Faculté des Lettres, autrement dit de philosophie, forment une Faculté distincte. J'ai déjà visité la Bibliothèque peu de temps après sa fondation, sous la conduite de M. Reussnen l'helléniste alsacien bien connu, qui est la fois professeur au Gymnase protestant et bibliothécaire pour la Faculté de Philosophie. Comme cette Bibliothèque a été composée d'un bloc et tout d'une suite, elle a pu l'être avec une méthode rigoureuse ; elle est sortie toute armée, comme Minerve, du cerveau qui l'a conçue ; dès en naissant, elle est apparue le modèle des Bibliothèques. Le service y est bien distribué et prompt. Elle fait des prêts dans toute l'Alsace-Lorraine et jusqu'en France ; elle prête assez régulièrement, m'a-t-on dit, à Nancy. Notre Bibliothèque nationale expédie aussi, je crois, des prêts hors Paris et hors la France. Ce qu'on peut remarquer de particulier, à la Bibliothèque de Strasbourg, c'est la boîte aux lettres, clouée à la porte principale et la salle des Périodiques. En passant devant la boîte, vous jetez une note, signé de votre nom, indiquant le livre que vous voulez lire, et le lendemain, quand vous vous présentez, le livre est prêt. La salle des Périodiques est d'une installation parfaite. Notre Bibliothèque nationale, avec ses collections et ses recueils multiples toujours sous la main du lecteur, dans la grande salle de travail, ne laisse rien certes à désirer sur ce sujet ; les périodiques qu'on y reçoit sont disposés le plus commodément du monde sur une table spéciale. Mais ces périodiques ne sont que des revues. Comme tout à la Bibliothèque nationale doit être absolument gratuit, on en a exclu, par une sage précaution, la lecture des journaux. A Strasbourg, la lecture est gratuite pour les livres seulement. La salle des Périodiques est soumise à une autre règle. Elle n'est ouverte qu'à des abonnés, étudians ou non, qui l'entretiennent de leurs cotisations. Ne prononcez pas ici le mot dédaigneux de cabinet de lecture ; ce dédain porterait à faux. La Bibliothèque reçoit tous les journaux sérieux de l'Europe, mais elle ne reçoit que les sérieux ; elle possède toutes les revues universelles telles que la *Revue des Deux-Mondes*, la *Quaterly Review*, la *Deutsche Rundschau*, le *Messager de l'Europe*, la *Rouskoia Staïna*, qui sont en tout pays l'aliment des profanes ; mais elle reçoit, au moins en aussi grand nombre que la Bibliothèque nationale de Paris, les revues savantes et les revues techniques

à l'usage des spécialistes ; et il n'en coûte rien qu'une légère rétribution, payée par les abonnés, et le prêt d'une ou deux salles par l'Etat d'Alsace-Lorraine ! Je n'oserais pas dire devant des Français de mon temps : " Que de mal fait la gratuité ! " Je prends la liberté de leur dire : " Que de bien elle empêche ! " Je ne suis pas fier pour Paris, capitale d'une république, qu'il ne possède pas une seule belle salle de lecture pour journaux et revues, tandis qu'il en devrait posséder cinq ou six, distribuées sur les deux rives de la Seine.

Cependant, le jour touche à sa fin. Il est maintenant neuf heures du soir. On entend des grouillemens au rez-de-chaussée des maisons, derrières des volets bien clos, à travers lesquels filtre une lumière ; ces rez-de-chaussée sont des brasseries ; le va-et-vient dans le couloir est perpétuel. Je vais à la brasserie du *Luxhof*, qui est le rendez-vous des Allemands. Il n'y a pas une table qui reste vide plus de cinq minutes. Le civil et le militaire, les fonctionnaires et les particuliers, les messieurs et les dames sont attablés pêle-mêle. On y rencontre les plus hautes autorités de Strasbourg. Je mentirais de dire que j'y ai vu le feld-maréchal lui-même ; d'ailleurs, il est absent de Strasbourg. Mais, regardez là-bas ce client qui pique ferme, et avec conviction, sur une assiette de choucroûte au jambon ; c'est le procureur impérial. Deux colosses, à côté de moi, engloutissent les bocks par demi litres et par litres ; l'un est le directeur de la police ; l'autre est M. l'administrateur de Strasbourg, fonctionnaire nommé par le maréchal, qui tient lieu à la ville rebelle de maire et de conseiller municipal.

Un bruit se fait tout à coup vers la porte d'entrée. Un flot d'étudians, avec écharpes et casquettes multicolores, se précipite et s'empare d'une large table, par hasard libre, dans un coin au fond. Ces étudians font escorte à un homme d'âge qui s'assied avec eux et qu'ils entourent d'une familiarité respectueuse. Il me semble que je connais cette physionomie-là. Où donc ai je déjà vu cette taille droite, ce corps élancé, maigre et alerte, cet œil bleu dont le regard respire la décision et la précision, cette figure méditative qui est comme consumée et vieillie avant le temps par la pensée ? En croirai-je mes yeux, comme on dit dans les tragédies françaises ! C'est M. de Bary lui-même, l'*ordentlicher Professor* qui dans l'après-midi m'a fait visiter l'Institut botanique. C'est lui que je vois là, dans cette tabagie, attablé avec ses élèves. Le maître et les disciples fêtent ensemble le breuvage national. Leur dévotion paraît sincère. Le maître parle ; les disciples écoutent. Pour le coup, c'est à la fois du *privatissimum* et du *publicissimum*. Qui sait si cet *Abendschoppen*, par lequel se termine la journée d'étude, n'en est pas l'heure la plus fructueuse ? Qui sait si ce soir-là dans le commerce de la nymphe blonde, dans l'abandon d'un entretien de brasserie, ne jailliront pas des vues libres, et encore vagues, d'où sortira dans vingt ans d'ici une nouvelle philosophie des plantes ?...

J. J. Weiss.

(*A continuer.*)

JACQUES-CARTIER

Â L'OCCASION DU 250e ANNIVERSAIRE DE SON ARRIVÉE Â QUÉBEC.

Marin, grande est ton œuvre et sans tache est ta gloire,
Aussi l'écho puissant d'un siècle qui finit
Aux descendants des preux rappelle ta mémoire,
Et, fils d'un grand passé, le présent te bénit.

Pourtant nul marbre ici ne redit ton histoire,
Mon regard cherche en vain ton nom sur le granit,
Rien ne reste de toi sur ce haut promontoire
Où, par surprise, un jour l'aigle anglais fit son nid.

Console toi ! Le Temps, de sa puissante griffe,
Attaquant sans remords le marbre pur, y biffe
Les grands noms que grava le ciseau du sculpteur.

Mais dans nos cœurs tu peux des ans braver l'outrage.
Jusqu'aux bornes du Temps, sans souci du naufrage,
Laisse voguer ta nef, ô grand navigateur !

M. J. A. POISSON.

Arthabaska, 23 sept. 1885.

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

VI

" Donc ? " demanda Gioachino de bas en haut, et Romolo de haut en bas répéta : " Donc ? "

L'heureux Enea répondit avec un flegme parfait :

" La jeune fille me plaît ; le docteur Rocco me paraît une créature inoffensive et douce...

—Ne t'occupe pas du docteur et épouse la jeune fille.

—Je ne demande pas mieux ; mais dites-moi un peu, vous autres qui la connaissez bien, à quelle catégorie féminine peut-on rattacher la signora Tranquillina, quel caractère a-t-elle ?

—Alors, répondit Gioachino avec un grand sérieux, tu renonces à être édifié sur la grand'-mère paternelle.

—En effet ; à présent, c'est la mère seule qui me préoccupe ; j'ai renoncé à la grand'-mère paternelle, et voici pourquoi. C'était elle qui devait me révéler la jeune fille ; mais Amalia s'est révélée à moi toute seule, au moins il me semble ; je pense à mon premier-né, un garçon, bien entendu—ne riez pas, je vous prie—je pense à mon premier-né, qui doit nécessairement reproduire une partie de sa grand'-mère maternelle...

—Et si, au lieu d'un garçon, tu avais une fille ? demanda Romolo.

—Il prévoit la fille, lui, riposta Gioachino, toujours sérieux ; comment s'appellera ta fille ? "

Enea rit de bon cœur et répondit :

" La candeur est la première vertu de la femme, pour ce motif je lui donnerai le nom de *Candide*. L'homme doit être fort, généreux et fier, donc mon premier garçon s'appellera *Leone*. Un beau nom est le complément nécessaire d'un fils bien construit.

—Bravo, l'ingénieur ! s'écria Gioachino, tu mérites de ne pas être trompé. D'après ce que je sais (et il regardait Romolo), la mère d'Amalia est robuste, solidement constituée...

---

(1) De la *Revue Britannique*.

—Et en même temps, poursuivit Romolo, c'est une âme d'élite, une intelligence droite, un cœur ouvert à toutes..."

Mais il importait peu à Enea de savoir à qui ou à quoi était ouvert le cœur de Tranquillina ; il interrompit :

" Très bien ; en supposant que tu sois bien renseigné, pourrais-tu me donner aussi quelques détails sur le père de la signora Tranquillina ?

—Diavolo ! Tu en demandes trop long !" s'écria Gioachino.

Mais Romolo intervint.

" C'était un homme d'ordre, un excellent homme ; je me rappelle que les vers ne lui déplaisaient pas... pourtant il préférait la prose..."

Et il étouffa un soupir.

" Il est mort depuis longtemps ?

—Depuis longtemps.

—De quelle maladie ?

—Des suites d'une chute, je crois, en montant un escalier, il s'est cassé une jambe et la gangrène s'en est suivie.

—Je recommande à ton fils, insinua Gioachino, de faire bien attention en montant les escaliers, de loger au rez-de-chaussée quand il sera vieux ; et il vivra aussi longtemps que Mathusalem.

—Donc ? demanda une autre fois Romolo.

—Donc, si elle veut de moi, je l'épouse.

—Faisons-nous la demande en ton nom ? "

L'ingénieur resta un moment silencieux, comme terrifié par le poids énorme de la responsabilité qu'il allait supporter ; il regarda ses deux amis, puis les étoiles, qui lui souriaient dans le ciel bleu, sous prétexte probablement de leur demander une inspiration, et s'enfuit au pas de course.

A peine fut-il à dix pas, qu'il se retourna et cria à ses amis :

" Faites ! "

A la vue de ce jeune homme qui se sauvait comme un lièvre effarouché et de ces deux vieillards qui riaient à l'unisson, les rares passants, attardés dans la rue, s'arrêtaient étonnés, se demandant s'ils devaient rire aussi, puis riaient à leur tour sans rien comprendre.

En rentrant chez eux, Gioachino et Romolo trouvèrent, assis au coin du feu, un personnage qu'ils devaient croire moins pressé de se montrer, après sa honteuse défaite de la soirée.

" Déjà de retour ? dit le vaurien, je ne vous attendais pas de sitôt.

—Pauvre Federico ! murmura Romolo avec une nuance de raillerie.

—Tu parles de moi ? Et tu m'appelles pauvre ? Renseigne-toi mieux ; hier j'ai agné à la Bourse, je gagnerai encore demain, tu verras. J'ai aussi de bonnes nouvelles du trésor ; on a déjà trouvé

une marmite vide... précieuse, dit-on, pour la géologie, pour l'anthropologie et je ne sais par quelle autre absurdité scientifique. Et tu me traites de pauvre, parce que je ne plais pas à une affreuse fillette de vingt ans que vous vous obstinez à trouver jolie, je me demande pourquoi, et qui m'a été si antipathique à première vue !"

Romolo et Gioachino étaient ahuris. Ils se regardaient, en ouvrant de grand yeux qui semblaient dire : " Il blasphème, il délire..."

Mais Federico, impassible, continua :

" Présomptueuse, orgueilleuse ; votre petit philosophe en jupons gagnerait beaucoup si elle perdait un peu de sa raideur et pouvait redresser la ligne de son nez...

—Son nez ! s'écrièrent les deux vieillards.

—Ne vous êtes-vous pas aperçus qu'il penchait à droite ?

—Il penche ?

—Recommandez lui de dormir sur le côté droit et de se moucher toujours avec la main gauche ; ce sont deux bons remèdes pour ce défaut et je les lui conseille généreusement."

Gioachino et Romolo avaient fini de rire.

" C'est le dépit qui parle," murmura Gioachino.

Et Romolo, approuvant de la tête, répéta avec conviction :

" C'est le dépit !"

—Enfants ! dit gaiement Federico, ce n'est pas le dépit, c'est l'envie de rire ; je suis de bonne humeur, je ne sais pas ce que j'ai, mais je ferais des folies, je serais capable de vous mettre en colère. Votre Amalia est belle, splendide, elle est divine. Cela ne vous suffit pas ? C'est une Vénus, c'est une madone ; si son nez est brouillé avec la ligne droite, peu importe, c'est une beauté de plus. Il est certain que je ne lui ai pas plu, et qu'elle m'a médiocrement plu à moi-même. Nos fluides ne se combinent probablement pas ; mais cela n'empêche pas qu'elle soit belle, ravissante, et que je lui souhaite tous les bonheurs possibles. Dites-le lui, si vous voulez, en attendant que je le lui dise aussi, moi. Si je savais lui faire plaisir, je serais capable de tout, même de l'épouser... dites-lui cela encore. Mais je vous assure que je me soucie peu d'elle, de moi-même, de la vie, et que je suis de très bonne humeur.

—Cela se voit, grommela Gioachino.

Romolo resta un moment soucieux, et dès qu'il fut seul avec son vieil ami, il lui dit :

" Gioachino, ce garçon me fait peur ; s'il ne trouve pas quelque chose qui ait le don de le distraire, de le captiver, d'arriver à son cœur ou au moins à son cerveau... à la première occasion... au premier choc du destin..."

Comme conclusion à ce lugubre pronostic, il toucha légèrement le

thorax de son ami, en retirant tout de suite le doigt. Ce geste innocent avait une éloquence terrible ; Gioachino comprit que l'index de Romolo représentait le doigt du destin et il s'empressa d'ajouter :

" Il ne faut pas qu'il soit dit que Federico a deux amis... mûrs, pleins d'expérience et de jugement, et bons à rien. Cherchons bien, trouvons quelque chose qui arrive à son cœur..."

Romolo secouait la tête avec désespoir.

" Une femme et des enfants... je ne vois pas d'autre remède.

—Eh bien ! nous trouverons la femme, et les enfants viendront tout seuls ; les belles filles ne manquent pas ; je ne dis pas belles comme comme Amalia, mais belles... Nous en dénicherons une qui ait le nez droit et qui le rende amoureux.

—Oui, mais en attendant...

—En attendant, il faut trouver quelque chose qui l'amuse...

—Qui arrive à son cerveau...

—Quoi ?

—Quoi ? "

VII

En allant le lendemain chez les Trombetta une demi-heure plutôt que d'habitude, Gioachino et Romolo étaient prêts à faire le panégyrique et la demande officielle de l'ingénieur Ferri ; ils avaient renoncé à la candidature de Federico. Mais le docteur Rocco raisonnait autrement. Il trouvait que Federico était un garçon séduisant et que son petit million (car il devait en avoir au moins un placé dans une banque quelconque) le rendait irrésistible.

Son impatience était si grande en attendant l'ambassade que, contre sa coutume, il se promenait, depuis trois quarts d'heure, dans le salon. Il était de si bonne humeur que, lorsque les ambassadeurs firent leur entrée, il oublia de se plaindre de cette attente un peu longue. Et, ce qui paraîtra plus incroyable encore, au lieu d'accueillir les visiteurs par un de ces qualificatifs peu gracieux dont était richement pourvu son vocabulaire, il leur tendit la main avec un aimable sourire ; et, comme ce sourire semblait étonner les deux hommes, il trouva piquant de changer leur étonnement en stupéfaction en riant aux éclats.

" Comme vous êtes drôles ! s'écria-t-il ; vous avez un air !... Voyons, tournez-vous, monsieur Romolo, que je puisse voir si vous ne me cachez pas une paire d'amoureux... Vous êtes bien capables d'en cacher jusqu'à trois, l'un sur l'autre... Je me fie plutôt à vous, monsieur Gioachino ; mais n'en abusez pas pour introduire subrepticement, dans mon logis, quelque personnage minuscule... Ah ! ah ! ces messieurs ont quelque chose à me dire ; pardonnez-moi si je ris, mais à

voir vos visages solennels... vraiment, on ne peut se retenir... Allons, asseyez-vous."

Les deux vieillards se sentirent émus par l'amabilité insolite de leur tyran et ne songèrent, ni l'un ni l'autre, à s'offenser de ses plaisanteries. Pour voir toujours de cette humeur le mari de Tranquillina, Gioachino aurait consenti à toucher le plafond avec sa tête, et Romolo, qui n'était pas un nain, au contraire, le serait devenu volontiers pour faire rire son invalide.

" Or donc, parlez, car le temps est précieux... si vous avez une demande à m'adresser, dépêchons.

—L'ingénieur Enea Ferri... commença Romolo.

—Laissez-le tranquille celui-là, interrompit le docteur avec une aménité assaisonnée d'une pointe de son humeur de tous les jours. Parlez-moi d'abord de ce *cher* M. Federico.

—J'en suis désolé, murmura Romolo ; mais Federico est mauvais sujet... plein de cœur...

—Les mauvais sujets pleins de cœur font les meilleurs maris, riposta Rocco.

—Possible ; mais Federico est un célibataire endurci, il ne veut pas entendre parler...

—D'Amalia, interrompit le docteur Trombetta.

—Du mariage, se hâta de répliquer Gioachino ; c'est-à-dire qu'il se marierait bien pour faire quelque chose... mais il n'a pas la vocation et on ne peut pas compter sur lui pour faire le bonheur d'une jeune fille. Tandis qu'Enea, qui est un beau garçon, même plus beau que Federico...

—C'est faux.

—Je ne dis pas que ce soit tout à fait vrai... mais il me semble...

—Il ne vous semble pas.

Vous avez raison... il ne me semble pas... à vous, on ne peut rien cacher. Nous disions donc qu'il n'est pas plus beau que Federico ; mais c'est un beau jeune homme. Il a un œil...

—Il en a deux, dit sèchement le docteur.

—Evidemment, poursuivit Romolo, venant en aide à son ami qui n'en pouvait plus ; il est plein d'esprit, travaille beaucoup et gagne en proportion, et il est riche par-dessus le marché...

—Pas tant que Federico

—Pas tant que Federico... et il est honnête jusqu'au scrupule, méthodique, rangé, sobre et enfin chaste jusqu'à...

—Jusqu'à la monomanie, poursuivit le docteur. Parmi ses ancêtres en ligne maternelle, il doit y en avoir eu un qui était pensionnaire d'un asile d'aliénés, et il a dû passer, avec tout son bagage, dans le corps de cet ingénieur.

Le docteur veut rire, remarqua Gioachino ; Enea exagère un peu certaines théories modernes qui ont beaucoup de vrai, mais rien de déterminé.

—Le propre des fous est précisément d'exagérer les choses sensées.

—Mais l'ingénieur Enea est persuadé que les qualités des enfants à naître dépendent avant tout de la Providence.

—Vous voulez dire : du hasard.

—Du hasard, corrigea Gioachino docilement ; seulement il est d'avis qu'il ne faut pas lancer nos enfants dans la vie sans guide, et que les parents doivent, autant qu'il est en eux, préparer les bons éléments, annihiler les mauvais, étudier les aptitudes, éviter les vices héréditaires, car enfin un fils est la descendance, c'est l'avenir, c'est l'humanité. Il me semble que l'ingénieur Enea n'a pas tout à fait tort.

—C'est un maniaque, grommela le docteur. Un jour ou l'autre, nous entendrons dire que l'ingénieur Enea se fait appeler " Adam créateur." Et vous voulez que j'hésite à choisir entre ce cerveau détraqué et M. Federico ?

— Mais...

— Il n'y a pas de mais ; demandez-moi la main d'Amalia pour Federico et je..."

Il se tut brusquement, et sa physionomie qui s'était rembrunie se rasséréna : Amalia entrait.

La jeune fille, qui avait entendu les dernières paroles de son père, s'arrêta court, comme si elle voulait s'enfuir ; puis elle s'avança résolument, serra silencieusement la main de ses vieux amis et, s'appuyant au fauteuil du docteur, elle dit d'une voix étrange :

" Eh bien ?

—Eh bien, quoi ? " balbutia doucement le docteur Rocco.

A voir cet homme terrible, embarrassé par un simple mot sorti de cette bouche mignonne, à voir ce docteur redoutable se débattre en vain sous l'éclat fascinateur de deux grands yeux noirs pour retrouver son sang-froid ; à le voir, lui, le docteur Rocco Trombetta, réduit à l'impuissance par une jeune fille, c'était pour Gioachino un spectacle extraordinaire, qui méritait son admiration ; aussi, ne pouvant applaudir des deux mains, comme il l'aurait voulu, il se les frotta avec une véritable satisfaction.

" M. Gioachino et M. Romolo, reprit la jeune fille, te demandent la main d'Amalia pour M. Federico, et toi...

—Ils ne m'ont rien demandé...

—Suppose qu'ils aient demandé... Vous permettez, n'est-ce pas M. Romolo, et vous aussi M. Gioachino ? "

Gioachino, tout en contiuuant à se frotter les mains avec une ardeur fébrile, fit signe que non seulement il permettait, mais même qu'il était très curieux d'entendre la conclusion de cette hypothèse.

" Et moi... dit le docteur Rocco, je réponds que je n'ai pas de raison pour refuser, et que si ma fille est contente...

—A la bonne heure ! s'écria Amalia, et ta fille, qui ne peut pas souffrir ce M. Federico, qui le trouve antipathique, fat, impertinent, répond sans hésiter qu'elle ne veut pas en entendre parler..."

Antipathique, fat, impertinent ! Trois bombes éclatant sur le canapé n'auraient pas produit une stupéfaction pareille. Romolo resta immobile, et Gioachino cessa de se frotter les mains pour contempler la jeune fille.

Que cette sortie fût du goût des deux vieux amis de Federico Melli, je ne le crois pas. Ils aimaient Federico et sentaient comme un droit d'être offensés pour lui ; mais ils se résignaient volontiers à cet affront en pensant que ce... *malheureux* (rien de plus), que ce maladroit s'était permis de critiquer le nez d'Amalia. " Tant pis pour lui, se disaient-ils en examinant le nez calomnié, tant pis pour lui ; car enfin, s'il n'est ni fat ni impertinent, elle n'a pas non plus le nez de travers ! "

Le docteur Rocco n'osa insister. Il prit bravement son parti.

" N'en parlons plus, dit-il d'une voix résignée ; tu ne peux souffrir M. Federico, tu n'as peut-être pas tout à fait tort ; il ne me plaît guère, d'ailleurs... Et puis, faut-il le dire ? il m'agace avec ses tirades mélancoliques... Né d'hier, il est déjà fatigué de la vie... il daigne rester au monde, il ne sait même pas pourquoi, et il lui est indifférent de se jeter dans le Naviglio ou de prendre femme... Tu as raison, c'est un fat... Mais je croyais que le mariage... c'est-à-dire non, que tu pourrais le corriger, et que cette entreprise de rattacher un homme à la vie te tenterait...

—Je veux un homme qui m'aime et qui soit heureux de se savoir aimé ; je veux être la femme de mon mari, et non le remède suprême d'un hypocondre ; mon bonheur ne doit pas servir de sujet à une expérience de ce genre... Si tu veux me donner un mari, cherche-le moi parmi les hommes qui aiment la vie, qui aiment leur prochain ; cherche m'en un qui soit capable, ajouta-t-elle en rougissant un peu, mais d'une voix ferme, qui soit capable aussi d'aimer beaucoup sa femme. Du reste, je me trouve bien dans mon état de jeune fille et n'ai nulle envie d'en changer.

—Enea, insinua Romolo.

—L'ingénieur Enea, répéta Gioachino.

—Ah ! un bon jeune homme ! " s'écria le docteur Rocco, croyant amener infailliblement la conversation sur le candidat n° 2.

Mais Amalia était une de ces natures qui, une fois entrées dans un ordre d'idées, se résignent difficilement à en sortir. Très capable de se taire, de cacher ses petites douleurs et ses opinions, si par hasard elle sortait de son mutisme, elle devenait verbeuse, en apparence par

caprice, mais en réalité uniquement par une droiture d'esprit poussée jusqu'au scrupule ; car où cesse le silence commence l'équivoque, et Amalia, comme tant d'autres, ne croyait jamais avoir déterminé, suffisamment et sous tous leurs aspects, les opinions, les sentiments et les jugements qu'elle n'avait pas su tenir cachés.

Sans entendre l'interruption, Amalia poursuivit :

" Oui, le mépris de la vie, quand on est riche, quand on est jeune, et qu'on a l'intelligence nécessaire pour imaginer une bonne œuvre et le temps pour l'accomplir, ce mépris de la vie est une sottise.

—C'est bien vrai ! confirma Gioachino ; tandis que ce cher Enea...

—Un homme déjà riche, qui ne sait rien trouver de mieux à faire que de chercher un trésor caché, me semble la dernière expression de la fatuité... Et puis, n'avez-vous pas entendu comme il se vantait d'être aimé encore pendant qu'il n'aime plus ? Il n'aime plus ! Quel malheur pour le monde ! J'espère bieu qu'il se sera aperçu que, sinon à d'autres, du moins à moi, il s'est rendu parfaitement antipathique avec ses airs d'Hamlet ! "

Elle se tut un moment ; mais, comme aucun des deux amis ne répondait à cette question indirecte, Amalia ajouta :

" Je suis sûre, de mon côté, de lui avoir inspiré une antipathie au moins égale. Vous ne le nierez pas, peut-être ? "

Gioachino et Romolo ne soufflèrent mot.

" Il n'a pas cherché à le cacher, ni moi non plus, reprit-elle avec animation. Voyons ! Ne vous a-t-il pas chargé, par hasard, monsieur Affanni, ou vous, monsieur Poma, de me dire qu'il me trouve laide ou mal élevée ?

—Quelle demande ! s'empressèrent de s'écrier Romolo et Gioachino.

—Très naturelle, il me semble ; quant à moi, je donnerais je ne sais quoi pour que quelqu'un allât lui dire de ma part que je ne le trouve pas aussi beau qu'il s'imagine l'être et qu'il me paraît fat, impertinent et antipathique au suprême degré. Voulez-vous vous charger de le lui dire, M. Romolo ? "

Mais Romolo ne répondit pas ; il avait les yeux fixés dans l'embrasure d'une porte où s'était arrêtée, en souriant, la douce Tranquillina.

" Amalia ! dit Mme Trombetta avec douceur, Amalia ! "

La jeune fille rougit et perdit tout à coup son assurance.

" Elle a raison, se mit à dire le docteur Rocco en se tournant vers les deux vieillards. Ce très galant M. Melli ne vaut pas les cinq lettres de son nom ; j'espère bien qu'il aura assez de bon sens dans la cervelle pour ne plus remettre les pieds ici. Parlez-moi, au contraire, de l'ingénieur Enea Ferri... celui-là, oui, voilà un homme ! Que disais-je donc tout à l'heure ? L'ingénieur Enea me plaît. Si j'avais à l'épouser,

moi, je n'hésiterais pas une minute. Voilà ce que je disais tout à l'heure, il me semble ? "

Emerveillés devant cette superbe impudence, Gioachino et Romolo déclarèrent sans sourciller que le docteur avait en effet affirmé sa prédilection pour l'ingénieur. Mais Amalia, sans rien écouter, s'écria :

" Je puis avoir tort, mais voilà ce que je pense ; je tenais à le dire, et je suis bien contente de l'avoir dit."

Elle rit, se jeta un moment dans les bras de sa mère et s'enfuit, répétant encore, derrière la porte, de façon à être entendue de tous :

" Oh ! je suis bien contente ! "

VIII

Eh bien, non, elle n'était pas contente ; à peine fut-elle assez loin pour qu'on ne pût l'entendre, qu'elle cessa de courir et de rire pour se demander avec étonnement :

" Qu'ai-je dit ? "

Elle comprenait vaguement qu'elle avait trop parlé et que certaines expressions avaient dû dépasser sa pensée. Quant à préciser ces expressions, la chose lui semblait difficile ; elle ne se rappelait pas bien exactement tout ce qu'elle avait dit, elle se repentait seulement d'avoir trop parlé, voilà tout. Pourtant elle n'avait rien dit de mal, rien qu'elle ne fût prête à répéter ; mais elle aurait mieux fait de rester tranquille : à son âge on doit montrer plus de réserve. .

" Je suis comme une lettre, pensa-t-elle ; ou fermée ou ouverte, on ne m'arrache pas une parole, ou il faut me lire tout entière... mais quand je me suis laissé lire... je me repens... Non, je ne me repens pas."

Et cependant elle éprouvait intérieurement un malaise inexplicable ; c'était un mélange de pitié tardive et de dépit inutile contre elle-même et contre lui, Federico. S'obstinant à rechercher par un raisonnement logique la cause de ce petit tumulte dans son cœur, elle repoussait bien loin d'autres sentiments confus, d'autres idées à l'état embryonnaire qui se présentaient çà et là, impatientes d'apporter leur petite pierre à la construction d'un syllogisme.

A la fin, elle fit ce qu'elle aurait dû faire d'abord ; s'allongeant sur un canapé, elle laissa venir les idées selon leur caprice, sans prétendre les coordonner entre elles, et permit à son cerveau de jeune fille de travailler à sa façon. A un certain moment, se parlant à elle-même, elle dit :

" Je lui suis antipathique, il n'y a pas à en douter ; il doit l'avoir dit à M. Gioachino ou à M. Romolo, ou peut-être à tous les deux, car ni

l'un ni l'autre n'a osé soutenir le contraire. Donc, je lui suis antipathique, et il m'est antipathique ; il me trouve laide et je ne le trouve pas beau... nous sommes en règle."

Elle s'aperçut qu'elle parlait à haute voix et se tut ; mais elle continua à penser.

Ah ! savez-vous quoi ? Qu'elle n'a pas tout dit, qu'elle n'en a pas dit assez. Il y avait un long post-scriptum dans *la lettre*, il fallait le laisser lire comme le reste.

A présent, il lui semble que la petitesse de cette âme vide, blâsée par l'oisiveté et les richesses, méritait des paroles plus âpres. Elle ne s'est pas moquée comme elle l'aurait dû de ce fat qui croit que les femmes sont folles de lui et ne sait plus aimer.

Il ne sait plus aimer, le sot !

Et elle sent tout à coup un besoin puissant, irrésistible, de blesser cet amour-propre stupide, de répéter à ce cerveau creux une dure vérité, de lui apprendre qu'il y a au monde des gens qui n'admirent pas du tout ses richesses, ni son spleen, méprisent sa vie inutile... et le trouvent antipathique.

Sa première idée fut de lui écrire : " Apprenez que je ne puis vous souffrir, que vous m'êtes antipathique, que votre vie oisive et inutile me fait pitié," et de mettre au bas de ces lignes son nom en toutes lettres.

Mais son bon sens lutta un instant et l'emporta ; une lettre semblable eût été un enfantillage du plus mauvais goût ; les jeunes filles n'écrivent pas de lettres.

M. Federico ne devait pas savoir que la lettre venait d'elle ; il fallait, pour lui écrire, employer des caractères imprimés et signer : *Une femme.*

Cette fois ce fut son honnêteté qui se révolta.

" C'est dommage ! dit Amalia ; il me semble pourtant qu'il mérite une leçon. Si vraiment il existe quelque part des sottes qui s'amourachent de lui parce qu'elles le savent oisif et ennuyé et lui écrivent des déclarations parfumées et anonymes, il me semble que je vengerais mon sexe en le remettant un peu à sa place ; car, on le lit sur sa figure, il nous méprise toutes."

Ah ! s'il y avait un moyen de satisfaire sa généreuse colère et de sauver le décorum !...

Elle se leva, rentra lentement dans sa chambre, s'arrêta devant un petit secrétaire... voilà du papier et des enveloppes, voilà des plumes et un encrier... un dictionnaire... Ah ! voilà une idée !

Elle ouvrit le dictionnaire aux premières pages et lut :

" ANTIPATHIQUE ; adjectif ; se dit des personnes et des choses qui ont une aversion naturelle et non raisonnée l'une pour l'autre."

Elle ouvrit le dictionnaire un peu plus loin et trouva écrit :

" VAIN ; adjectif ; vide ; pour désigner un homme amateur des choses vaines ; vaniteux, orgueilleux, léger."

Enfin elle chercha le mot *inutile*, et le dictionnaire répondit :

" INUTILE ; adjectif ; contraire d'utile, bon à rien, incapable."

Elle n'hésita plus. Elle prit ses ciseaux à broder, coupa les trois petits renseignements du vocabulaire et les mit dans une enveloppe, sur laquelle elle écrivit en imitant les caractères d'imprimerie le nom et l'adresse de *M. Federico Melli.*

On vint lui dire que la soupe était sur la table ; elle cacha la lettre, sourit et pensa :

" A table, je saurai bien me faire dire où il demeure ; demain, c'est dimanche, je jetterai moi-même la lettre à la poste en allant à la messe."

Et elle se rendit d'un pas allègre dans la salle à manger.

" Ta mauvaise humeur est passée ? lui demanda sa mère en souriant.

—Elle est passée," répondit Amalia.

Pendant que Romolo servait le potage et traversait la table avec ses longs bras pour déposer l'assiette pleine devant la jeune fille, il lui dit :

" Signorina ! Qu'avez-vous donc que vous riez toute seule ?

—Rien ! " répondit-elle tranquillement.

Et à la minute même elle pensait :

" Personne ne le saura et je me serai vengée ; et à présent, si on veut que j'épouse l'ingénieur, je laisserai faire... Celui-là ou un autre, cela m'est bien égal."

IX

Cette nuit-là, Amalia dormit d'un sommeil tranquille. En s'éveillant, le dimanche matin, elle n'eut qu'une pensée : aller à la messe avec sa mère et jeter sa lettre dans une boîte complaisante. Elle en connaissait une au coin de la rue, mais le difficile était d'y glisser la lettre sans être vue. La jeune fille vit l'obstacle et le remède en même temps ; elle écrivit une autre lettre sous les yeux de sa mère et se fit demander :

" A qui écris-tu ? "

Elle répondit :

" A Paula, qui est en pension, pour lui dire que j'irai la voir dimanche prochain, si tu le permets."

De sorte qu'à l'heure de la messe, la boîte complaisante du coin de la rue reçut deux lettres au lieu d'une.

" C'est fait ! " pensa-t-elle.

Et elle pressait instinctivement le pas ; mais elle fut obligée de s'arrêter, parce que sa mère restait en arrière.

" C'est fait ! " répéta-t-elle en chemin.

Et devant le maître-autel, à l'*Introïbo* et à l'*Ite, missa est*, Amalia murmurait encore, sans s'en apercevoir :

" C'est fait ! "

Pourtant, au lieu de se réjouir, comme elle l'avait espéré, elle était inquiète ; si ce n'eût été une absurdité, elle aurait dit qu'elle se repentait.

" N'y pensons plus ! " soupira-t-elle en sortant de l'église.

Et quand elle passa de nouveau devant le trou béant, elle regarda l'heure de la levée et se dit :

" Elle n'est plus là-dedans, à présent elle doit être au bureau ; en ce moment peut-être un employé la prend dans sa main, laisse tomber un regard curieux sur l'adresse imprimée... met le timbre et la jette dans un coin... C'est fait ! N'y pensons plus ! "

Mais, comme elle rentrait à la maison, elle aperçut un facteur qui faisait sa tournée.

" C'est probablement celui-là qui va prendre ma lettre, se dit-elle ; dans une heure M. Federico l'aura."

Une heure après, regardant la pendule, elle ajouta :

" En ce moment il la reçoit, la regarde, l'ouvre et la lit ; d'abord il n'y comprend rien ; puis il comprend tout ; il rit, mais il n'en a pas envie ; il réfléchit, il cherche à deviner qui peut lui avoir envoyé les trois impertinences imprimées... une femme sans doute... et le pauvre homme passe en revue le régiment des femmes qui l'ont aimé ou qui n'ont pas pu l'aimer ; car j'espère bien qu'il en existe d'autres que moi qui l'ont trouvé antipathique... Enfin, c'est fait, n'y pensons plus."

Quand elle revit son dictionnaire, quand on apporta le courrier du docteur Rocco, et toute la journée, dans cent autres occasions, Amalia répéta que c'était fait et qu'il n'y fallait plus penser, et elle y pensait encore.

Elle était à table, sous les yeux interrogateurs de Romolo, du docteur Rocco, de Tranquillina, pendant que Gioachino vantait le caractère, l'esprit, les manières, le cœur, les nerfs et le reste de l'ingénieur Ferri ; elle écoutait en souriant ; soudain elle pensa :

" S'*il* soupçonnait ! "

Et à peine ce doute lui vint-il à l'esprit, qu'il se transforma en certitude.

" Oui, il a soupçonné ; c'est naturel, c'est nécessaire ; il est venu ici avant-hier pour la première fois, je lui ai parlé sèchement, je n'ai

pas serré la main qu'il me tendait en s'en allant... Oh ! oui, il a soupçonné ! Il est capable de venir pour vérifier ses soupçons, de m'interroger avec ses deux yeux langoureux... de me forcer à rougir."

Elle avait toujours l'air d'écouter, mais elle ne souriait plus, et Gioachino continuait imperturbablement son panégyrique de l'ingénieur.

" S'il vient, je me sauve dans ma chambre et ne me montre pas de la soirée... Oui, mais alors il saura plus vite que c'est moi ; dans sa fatuité c'est un homme à croire... quoi ? "

Amalia fixa les yeux sur son assiette, elle n'écoutait même plus ; Gioachino se tut et le docteur Rocco se mit à dire brusquement :

" Elle y pense... laissons-la penser à son aise ; nous saurons bien, plus tard, ce qui se passe dans sa petite tête. Pourquoi êtes-vous si pressés, vous autres ? "

La jeune fille leva la tête étonnée.

" Eh bien ?

—Eh bien, quoi ? dit-elle.

—L'ingénieur Enea...

—Ah ! oui, l'ingénieur Enea...

—N'est-il pas vrai, risqua Romolo, que c'est un jeune homme très estimable ?

—Oui, oui, très estimable.

—Capable de faire le bonheur d'une femme..."

Amalia eut une inspiration et dit avec aplomb :

" S'il voulait de moi, qui sait ? Peut-être l'épouserais-je."

Et pendant que les deux vieillards riaient et lui décrivaient avec emphase l'immense amour de l'ingénieur, la jeune fille se disait ;

" De cette façon au moins il sera libre de soupçonner tout ce qu'il voudra ; mais il ne pourra pas dire que j'ai été dépitée de son indifférence et que je suis éprise de lui. Il est si fat qu'il serait très capable de le croire... Maintenant il peut venir, il ne me fait pas peur."

Elle regarda la porte d'un air de défi. Mais Federico ne vint pas, ni maintenant ni plus tard.

Ce soir-là, quand le docteur Rocco donna le coup d'œil habituel à la pendule et commença la phrase sacramentelle : " Mes enfants, il est tard, il est l'heure..." Romolo se leva comme poussé par un ressort invisible et se dressa de toute sa hauteur, si bien qu'il devait paraître interminable à ses amis restés assis. A ce geste solennel, le docteur Trombetta lui-même resta bouche béante, et le lambeau de phrase qui était déjà sorti attendit en vain le reste.

Romolo regarda à la dérobée la douce Tranquillina. Il revit, dans un songe rapide, une autre maison, un autre foyer et un autre jour lointain, pendant lequel le courage lui avait manqué de se lever de

cette même façon solennelle pour son propre compte, et, fermant les yeux afin de conserver son illusion, il dit :

" Docteur Trombetta, signora Tranquillina, j'ai l'honneur de demander la main de la signorina Amalia, votre fille, pour l'ingénieur Enea Ferri, mon ami.

—Et nous l'accordons, répondit Gioachino en éclatant de rire.

—Doucement, grommela Rocco, qui épiait dans les yeux de sa fille la réponse qu'il convenait de faire ; doucement... je ne sais pas encore, c'est-à-dire... Tranquillina et moi, nous ne savons pas encore... En somme, le veux-tu ou ne le veux-tu pas ? "

Ces dernières paroles étaient adressées à Amalia qui continuait à tenir les yeux fixés sur les tisons sans rien dire.

" Elle a déjà dit oui, fit observer Gioachino.

—Elle a dit, corrigea Tranquillina : Si l'ingénieur me voulait, peut-être... Qui sait ?

—Et l'ingénieur Enea la veut, j'en réponds ! " s'écria Gioachino.

Le docteur, sans détacher les yeux de sa fille, riposta :

" Et alors... peut-être... qui sait ?

—Qui doit le savoir ? balbutia Romolo.

—Moi, par exemple, s'écria gaiement Amalia ; je sais seulement que l'ingénieur Enea ne me déplaît pas, que je l'estime pour ses bons sentiments, que ses petites faiblesses me font rire, que sa demande m'honore... je ne sais rien de plus. Si je fais bien ou mal d'accepter, s'il est possible que je l'aime un jour ou l'autre, je ne le sais pas encore et je veux le savoir.

—Et que répondrons-nous ? demanda timidement Gioachino.

—Que, pendant un mois, je désire conserver ma liberté.

—C'est-à-dire ou l'ingénieur Enea ou nul autre," conclut Gioachino en se frottant les mains.

Le docteur Rocco protesta avec toute l'énergie qui lui restait en face de son tyran, qui hésita un instant, puis dit bravement :

" Oui, l'ingénieur Enea ou nul autre."

Gioachino eut probablement tort de se frotter les mains avec une satisfaction trop visible ; car le docteur Rocco, aussitôt que sa fille fut sortie, se répandit en solennelles invectives contre les amis aveugles qui croient bien faire et gâtent tout ce qu'ils touchent ; contre certains hommes, hauts de quatre pieds à peine, qui ont refusé de grandir pour avoir un prétexte de ne jamais posséder une parcelle de bon sens ; contre ce dieu (avec un petit *d*), qui oblige un pauvre père goutteux et invalide à se mettre à la discrétion de pareilles gens pour trouver un mari à sa fille.

Romolo voulut essayer de défendre son ami, mais Tranquillina se chargea de ce soin.

" M. Gioachino n'a pas mal agi...

—Si, M. Gioachino a mal agi, interrompit le docteur, il a contraint Amalia de dire qu'elle épousera cet ingénieur et nul autre. Et quand cette petite tête a décidé une chose, il n'y a plus à compter la faire changer d'avis, de sorte que si, dans un mois, l'ingénieur ne lui plaît pas, elle sera très capable de rester toujours fille pour ne pas l'affliger."

Romolo, sans oser regarder Tranquillina, exposa humblement son avis, c'est-à-dire que, quand on aime... une personne et qu'on ne parvient pas à l'épouser, alors on peut renoncer au mariage, mais qnand on n'aime pas, c'est une autre affaire.

" Vous ne connaissez pas Amalia ! " rugit Rocco.

Mais Gioachino, retrouvant son aplomb, émit son observation :

" Si votre fille s'est proposé de ne pas épouser d'autre personne qu'Enea, savez-vous ce qu'elle fera ? Elle épousera Enea. Et moi je cours lui annoncer cette bonne nouvelle."

Cependant, comme il ne croyait pas lui-même au bonheur conditionnel d'Enea, et comme Romolo n'y croyait pas davantage, il fut convenu entre eux de ne pas donner à l'ingénieur plus qu'une espérance. Ils la lui donnèrent en ces termes :

" La jeune fille a bien accueilli la demande ; mais elle se réserve un mois pour réfléchir avant de répondre ; tu as tout le mois de février devant toi... tâche de te faire aimer et elle est à toi."

Enea Ferri reconnut dans cette réponse le bon sens et la droiture de sa future, et il se réjouit en pensant à sa descendance masculine ; puis il dit tout haut :

" Au diable la prudence ! Désormais l'affaire est en chemin, et rien ne m'empêche plus d'agir à ma guise."

Ces paroles mystérieuses signifiaient que, dès ce moment, il commençait à devenir amoureux d'Amalia, bien entendu, dans de sages limites, sans se laisser entraîner par la passion, en évitant soigneusement que la jeune fille devint indispensable à son existence, au moins jusqu'à la veille du jour où il serait sûr de l'obtenir, autrement dit, jusqu'au 29 février de cette année bissextile.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Le tunnel de la Manche.—Le muguet.—Extrême divisibilité des parfums.—Unités métriques et électriques.—Plan de nouveaux cimetières.—Langage des couleurs de la cire à cacheter.

L'idée de relier l'Angleterre au continent par une voie sèche aérienne ou sous-marine n'est pas tout à fait nouvelle. L'honneur en revient à un ingénieur français, M. Thomé de Gamond, dont les premières communications furent d'abord, comme celles de la plupart des inventeurs célèbres, taxées de rêveries. L'immensité du travail à entreprendre le faisait considérer comme impossible à réaliser, et l'énormité des capitaux qu'il eût fallu y consacrer, d'après les projets primitifs, effrayait à l'origine les financiers les plus audacieux. A cette époque, on n'avait pas encore étudié d'une façon sérieuse et approfondie la nature des couches géologiques formant l'isthme sous-marin qui relie la Grande-Bretagne à l'Europe. On n'avait point inventé les machines perforatrices ingénieuses qui ont, pour ainsi dire, fait un jeu de difficultés autrefois considérées comme insurmontables. On n'avait point, enfin, l'encouragement visible de deux tunnels de huit à dix milles de longueur, celui du Mont-Cenis et celui du Saint-Gothard, pratiqués à travers des massifs gigantesques, au sein même des roches granitiques les plus résistantes. Les recherches les plus précieuses de la science et les leçons d'une expérience décisive devaient montrer bientôt que "l'impossibilité" était réalisable, et que les obstables "insurmontables" se laisseraient vaincre par l'activité humaine.

L'attention se porta d'abord tout naturellement sur la partie la plus resserrée du détroit du Pas-de-Calais, et cette partie est celle qui part de la baie de Sainte-Marguerite, à l'est de Douvres sur la côte d'Angleterre, pour aboutir à la côte française à l'ouest de Calais. Entre ces deux points, la largeur du détroit est de seize milles environ (26 kilomètres). En cet endroit, le fond de la mer part des deux rivages en suivant une pente douce et la profondeur maximum ne dépasse pas 54 mètres ou 180 pieds.

Mais dans le premier projet de M. de Gamond, il ne s'agissait pas de tunnel : ce projet consistait en un immense enrochement ou barrage de 300 mètres à la base et de 100 mètres au couronnement. On ménageait trois passes navigables, l'une au milieu et les deux autres

se rapprochant des deux côtes. Des considérations de premier ordre, et en premier lieu la dépense, estimée à 900 millions de francs, la nécessité pour les vaisseaux de franchir ces passes dans les gros temps, la crainte de tassements inégaux dans cette énorme masse, tassements qui auraient produit des inégalités de surface dans la voie, tels sont les motifs qui firent abandonner le projet de remblayage du détroit.

On s'arrêta un instant à l'idée de l'immersion, au fond de la mer, d'un tube métallique qui eût reçu intérieurement un revêtement en maçonnerie. Mais ce projet présentait des inconvénients non moins grands en pratique ; il fut également abandonné. Alors on songea à construire un pont gigantesque reliant entre elles les jetées de Douvres et de Calais. Cinq projets furent successivement étudiés, mais ils furent tour à tour écartés en présence surtout de la dépense énorme que devait nécessiter leur exécution. Cependant, l'un de ces projets, celui de l'ingénieur Mottier, semble présenter de grands avantages. Voici en quoi il consisterait :

" 1o. Elever des piles côniques, à larges bases, reposant sur une assise de blocaille jetée préalablement au fond de la mer, au moyen de barques à clapet, pour niveler d'abord l'emplacement. Un cercle de blocs naturels, immuable dans les plus fortes tempêtes, protégerait les talus et le pied du cône contre les affouillements des courants.

" 2o. Poser, à travers ces cônes, un tube de grand diamètre, soutenu et renforcé par d'autres tubes d'un diamètre plus petit.

" Les cônes devraient mesurer en moyenne 100 mètres de diamètre (333 pieds) à leur base, et 100 mètres de la base au sommet. Ils seraient constitués, pour la partie immergée seulement, d'une forte carcasse en fer et en fonte, close de feuilles de tôle rivées, à la manière des plus grands gazomètres. On les amènerait sur place et on les remplirait ensuite de béton, revêtu de pierres smillées ou piquées sur plusieurs mètres d'épaisseur, afin d'assurer à l'œuvre une durée en rapport avec son importance.

" Cette première partie du cône terminée, il ne resterait plus qu'à en continuer l'élévation jusqu'au sommet.

" On conçoit de suite toute la solidité et toute la stabilité d'une telle masse dont le volume serait au moins de 250,000 mètres cubes et dont le poids serait de plus de 600,000 tonnes.

" Sur les cônes, s'appuierait un immense tube en fer martelé et soigneusement rivé, ajouré, de chaque côté, d'œils-de-bœuf nécessaires à l'éclairage et à l'aérage intérieurs. La portée du pont tubulaire serait de 750 mètres d'axe en axe des cônes, en sorte qu'il y aurait 35 portées. Le diamètre du tube principal serait de 10 mètres et l'épaisseur du fer de deux pouces. La forme cylindrique du tube présenterait le grand avantage de n'offrir aucune partie plane aux vents. Afin d'éviter tout

danger pour la navigation, la hauteur du pont au-dessus du niveau des hautes eaux serait de 50 mètres (167 pieds), les plus hauts navires à voiles mesurent seulement 120 pieds, sauf le mat de hune, qu'on abaisse par une manœuvre facile. Enfin, il y aurait un phare électrique à chaque entrée du pont et sur les piles, de distance en distance ; la nuit, tout le pont serait éclairé *a giorno*, ce qui projetterait au dehors une lumière qui, combinée avec celle des phares, rendrait presque impossible tout abordage, même par les plus gros temps.

" Le pont tubulaire serait divisé en deux secteurs, l'un pour les voies ferrées et l'autre pour la voie ordinaire."

On compte que la dépense pour cette gigantesque construction s'élèverait à cent millions pour les piles, cent cinquante millions pour le tube et cinquante millions pour l'imprévu, soit trois cent millions de francs ou soixante millions de piastres.

Reste le projet de M. Thomé de Gamond, préconisant le passage anglo-français au moyen d'une galerie souterraine creusée dans le banc de craie grise formant le lit du détroit, à environ 50 mètres au-dessous du fond de la mer, qui date de 1833, et que l'expérience acquise surtout dans les travaux de percement des tunnels du Cenis et du Saint-Gothard rend possible. Ce projet grandiose a été présenté à l'Assemblée nationale française, il y a dix ans, et a donné lieu aussitôt à des sondages préliminaires sur les deux rives du détroit.

Le problême scientifique à résoudre portait à la fois sur deux points essentiels : l'existence d'une couche imperméable à travers laquelle on pût creuser la galerie, l'absence de dislocation intérieure dans cette couche. Les observations attentives des géologues, aidées par des sondages exécutés, soit sur les deux rives, soit sur le fond même du détroit, conclurent en faveur du percement.

Suivant le projet qui semble être adopté, le tunnel se composerait de trois parties distinctes : une partie centrale de 16 milles, et deux rampes d'accès de 7 milles chacune, en sorte qu'entre les deux entrées, il y aurait 30 milles. La partie centrale serait creusée à 100 mètres en dessous du niveau de l'eau, et comme la plus grande profondeur de la mer sur tout le parcours n'est que de 54 mètres, la voûte entre le fond de l'eau et le tunnel aurait une épaisseur minimum de 46 mètres, ou plus de 150 pieds. Les sections d'accès descendraient en pente douce de la surface du sol jusqu'au niveau du tunnel proprement dit.

Cette couche de craie de 150 pieds, avec un revêtement solide en maçonnerie, semble être une garantie fort respectable, si l'on craint l'écrasement de la galerie par le poids de l'énorme masse d'eau sus-adjacente.

A ce sujet, je dirai quelques mots sur l'exploitation des mines de plomb et de cuivre du Cornouailles et des gisements houillers de White-Haven et du Cumberland qui démontre la possibilité de pénétrer sous la mer sans qu'on ait à craindre l'envahissement des galeries par les eaux. A White-Haven, plusieurs galeries s'étendent en ligne droite à trois milles sous la mer. Ajoutées les unes aux autres, ces galeries forment un développement de soixante milles de voies sous-marines, à des profondeurs variant de 200 à 700 pieds. Jamais l'eau n'y a pénétré, et les mineurs travaillent avec une telle sécurité, qu'ils ne craignent pas d'assigner un jour, lointain encore, où l'exploitation atteindra les côtes d'Irlande (1). Parfois même, les galeries sous-marines ne sont séparées du fond de la mer que par une mince parois d'une trentaine de pieds. Le plus frappant exemple que l'on puisse citer est l'extrait de l'ouvrage de l'ingénieur anglais Pryce, publié en 1778 :

" La mine de Huel-Cock, dans la paroisse de Saint-Just, s'étend sous la mer à près de 500 pieds de distance, et dans quelques endroits, il n'y a pas plus de 17 pieds d'épaisseur de roche entre le fond de l'océan et les galeries où travaillent les mineurs, de telle sorte que ceux-ci entendent parfaitement le roulement des galets au fond de la mer, et le bruit des vagues immenses venant se briser sur le rivage.

" Des filons plus riches que les autres ont été exploités, très imprudemment sans doute, à quatre pieds seulement du fond de la mer, et il est arrivé que, par des temps d'orage, le bruit occasionné par les flots et les galets était tellement épouvantable, que les ouvriers ont plusieurs fois abandonné leurs travaux, plus effrayés du fracas de la tempête que de la crainte de voir la mer tomber sur eux et les engloutir. Sous une aussi faible épaisseur de rocher les protégeant contre la mer en fureur, ils ont quelquefois eu à arrêter les infiltrations d'eau salée qui passaient à travers les fentes de la pierre, et ils y parvenaient en les calfeutrant avec des étoupes et du ciment, comme les flancs d'un navire. Dans la mine de plomb de Perrau-Zabuloc, qui s'exploitait sous la mer, on employait le même procédé pour arrêter les infiltrations d'eau salée."

Et pour expliquer le peu d'humidité des galeries sous-marines, Pryce suppose que le sol de la mer est recouvert d'un enduit gélatineux qui, à mesure qu'il se dépose, comble les fissures, et s'oppose aux infiltrations dont les conséquences, dans le cas spécial qui nous occupe, seraient désastreuses.

Des faits exposés plus haut, et surtout de l'absence de *failles* ou crevasses considérables, résultant de dislocations des couches boule-

(1) La distance entre White-Haven et les côtes d'Irlande est de soixante-dix milles environ.

versées par des phénomènes géologiques antérieurs, on est en droit de conclure que le percement du canal sous-marin sera exempt d'infiltrations. C'est là un point capital sur lequel cependant on ne peut avoir une certitude absolue ; l'expérience seule peut prononcer définitivement.

Avec les moyens perfectionnés de perforation souterraine que l'on possède actuellement, l'entreprise pourrait être terminée en cinq ans et peut-être même en trois ans, et le coût est évalué à 250 millions de francs, ce qui est une somme très-raisonnable si l'on considère les avantages immenses qui en résulteraient surtout pour l'Angleterre et la France.

Il est vrai que dans ces derniers temps, le projet a soulevé passablement d'opposition en Angleterre, et la principale objection était qu'en ouvrant une communication directe et de plein pied avec la France, en cas de guerre, ce serait s'exposer à perdre tous les avantages stratégiques qui résultent pour les Iles-Britanniques de leur isolement complet, mais c'est là un prétexte d'opposition purement spécieux et dont on aura sans doute facilement raison quand tous les travaux scientifiques préliminaires seront terminés. D'ailleurs n'a-t-on pas vu, quand il s'est agi de creuser le canal de Suez, les Anglais faire une opposîtion acharnée à l'œuvre gigantesque de M. Ferdinand de Lessaps dont eux-mêmes aujourd'hui profitent le plus ?

Et de nos jours, n'avons-nous pas eu en spectacle la même guerre acharnée faite par les Américains à l'illustre ingénieur français, à propos du percement de l'isthme de Panama dont ces mêmes Américains tireront le plus grand profit ? Malgré cette guerre, le canal de Panama avance rapidement et sûrement, et l'on peut dire dès aujourd'hui qu'il sera inauguré, au plus tard, en 1890, et alors, les vaisseaux partant de New-York n'auront plus que 1,600 lieues marines, au lieu de 4,300 pour se rendre à Valparaiso, et 1,700 au lieu de 6,400 pour aller à San-Francisco.

Déjà une section de neuf milles, de Colon à Gatun est ouverte aux navires d'un faible tonnage, et dans cinq ans, les grands vaisseaux pourront faire le tour de la terre par le mililieu et presque sans détour, en passant par Panama et Suez, et cette œuvre, sans précédent dans les annales de l'histoire, aura été accomplie en trente années par M. de Lesseps, malgré les obstacles sans nombre qu'il aura rencontrés, et de la part de la nature, et de la part des préjugés des hommes. Sa carrière active sera-t-elle finie alors ? Malgré ses quatre-vingts ans, on dit que cet homme extraordinaire conçoit des projets plus gigantesques encore et qu'il espère les réaliser après avoir livré au monde le passage de Panama.

***

Le MUGUET est une petite plante aux fleurs blanches qui répandent une odeur agréable de musc. Jusque dans ces derniers temps, la médecine n'en avait fait usage que comme calmant du système nerveux. Aujourd'hui, on est édifié sur ses effets salutaires remarquables contre les maladies de cœur. Voici un extrait du rapport présenté à ce sujet à l'Académie des Sciences de Paris par le Dr. Germain :

" En administrant, par jour, un gramme et demi d'extrait de la plante toute entière, on obtient des effets constamment favorables sur le cœur, les vaisseaux sanguins et les organes de la respiration.

" Les individus dont le cœur bat trop vite—galope en quelque sorte—de même que ceux dont ce viscère bat irrégulièrement, et présente des intermittences, s'aperçoivent que la médication de l'extrait de muguet ramène les battements ou pulsations de l'organe au rythme normal.

" Ceux qui ont le cœur qui bat trop faiblement, en sorte qu'il est impuissant à faire cheminer convenablement le sang dans tout le circuit artériel et veineux, reçoivent du remède une nouvelle énergie d'action pour l'organe qui manquait de force de contraction, qui était impuissant à pousser l'ondée sanguine en avant et à l'empêcher de stagner trop longtemps dans les organes.

" Comme la plupart des maladies de cœur s'accompagnent de gène dans la respiration, celle-ci s'amende également sous l'influence de la médication au muguet.

" Mais l'effet le plus constant, le plus puissant, le plus utile, c'est incontestablement l'effet *diurétique ;* il faut entendre par là l'urination abondante que le muguet provoque et qu'il importe, avant tout, d'obtenir, contre ces hydropisies plus ou moins étendues, plus ou moins abondantes, lesquelles résultent particulièrement des perturbations circulaires dont l'origine se trouve au cœur.

" C'est, en pareille circonstance, que l'action du muguet est surtout frappante, par sa promptitude et sa sûreté.

" Il n'existe pas de maladie de cœur—quelle qu'en soit la nature—qui fasse contre-indication à l'emploi de l'extrait de muguet, parce que cet extrait, à la différence de l'emploi de la digitale, n'a pas d'action funeste sur le système nerveux cérébro-spinal, ni sur les organes de la digestion. Un des graves inconvénients, de la digitale, est de provoquer des vertiges, des nausées, des vomissements. Au surplus, l'extrait de muguet s'élimine rapidement de l'organisme ; en conséquence, il n'y a pas à craindre des accidents cumulatifs, ce qui est une grande affaire en médecine."

***

Les molécules odoriférantes du musc sont d'une ténuité dont on ne peut se faire une idée. Que l'on place en effet un grain de cette

substance dans un espace de quatre-vingt-dix pieds de rayon pendan une journée ; les microscopes les plus puissants ne nous permettront pas de découvrir dans l'air le moindre atôme de musc, quand notre odorat en sentira l'odeur partout dans cet espace. Et, cependant, le grain de musc n'aura éprouvé qu'une diminution à peine perceptible dans son poids. Une simple goutte d'huile de thym versée sur un morceau de sucre dans un peu d'alcool communiquera son odeur à vingt-cinq gallons d'eau. On a un exemple d'un papier, parfumé avec un grain d'ambre-gris, qui en avait encore l'odeur assez forte après quarante ans. Bordenave a évalué une molécule de camphre sensible à l'odorat à la 2.262.584.000ème partie du grain. Comment a-t-il pu faire cette observation ? Je l'ignore. Enfin, Boyle a observé qu'un dragme d'assa-fœtida exposé à l'air pendant six jours, n'avait perdu que le huitième de son poids, ce qui ferait, d'après Keill, un 69.120 millième de grain par minute.

Les molécules parfumées jouissent donc d'une ténuité qui confond l'imagination.

***

Dans le système métrique, l'unité de longueur est le MÈTRE, qui est la dix-millionnième partie de la distance de l'équateur au pôle, ou la quarante millionnième partie du méridien terrestre.

L'unité de contenance est le LITRE : c'est un cube d'un décimètre de côté.

L'unité de poids est le GRAMME, qui est le poids d'un centimètre cube d'eau distillée à 4° Centigrades ou 40° Fahrenheit (Maximum de la densité de l'eau).

L'unité dynamique est le KILOGRAMMÈTRE : c'est la force nécessaire pour élever le poids d'un kilogramme à un mètre de hauteur.

Pour les calculs de l'électricité, nous avons :

L'OHM, unité de résistance ; c'est la résistance qu'un courant a à vaincre pour traverser une colonne de mercure d'un mètre de long et d'un millimètre carré de section à 0° Centigrades ou 32° Fahrenheit.

Le VOLT, unité dynamique ; c'est le montant de la force produite par une cellule Daniel.

L'unité d'intensité électrique s'appelle AMPÈRE ; c'est le courant produit par un volt à travers un ohm.

L'unité de quantité est le COULOM : c'est la quantité d'électricité donnée par un ampère pendant une seconde.

***

La question de l'établissement des cimetières, surtout dans les grandes villes, a une grande importance, eu égard aux considérations multiples qui s'y rattachent, au point de vue moral, religieux, sanitaire, social et financier. La crémation semblait résoudre le problème, mais ce système soulève une objection d'un ordre moral supérieur au point de vue de la criminalité, en empêchant toute recherche médico-légale ultérieure. Un artiste allemand bien connu, Joseph Hoffmann, vient de proposer un système très original et qui serait propre à trancher la question si les difficultés de son exécution ne le rejetaient au rang des utopies d'une mise en pratique impossible. Ce projet me paraît pourtant assez intéressant pour être signalé pour mémoire. Il s'agirait d'établir des mausolées gigantesques, capables de contenir des centaines de mille sépultures. Chaque corps serait placé dans un compartiment séparé qui serait ensuite fermé hermétiquement. Les cellules auraient chacune sept pieds de long, trois de large et trois de haut ; elles seraient intérieurement garnies sur toutes les parois de tuiles glacées, en sorte qu'aucune infection liquide ou gazeuse ne pourrait être absorbée par les murs. La forme générale des mausolées serait celle d'une immense pyramide, entourée d'autres pyramides plus petites, de pavillons, etc. D'après le plan d'Hoffmann, les cellules seraient à si bas prix qu'elles seraient accessibles aux plus pauvres.

***

Le langage des fleurs est assez généralement connu. Mais en est-il ainsi du langage des couleurs dans l'emploi de la cire à cacheter ? Je vais essayer de donner quelques détails à ce sujet.

La cire rouge ordinaire sent les affaires d'une lieue à la ronde, et dans le monde raffiné, toute lettre cachetée de cire rouge est supposée traiter d'affaires et rejetée comme telle quand elle arrive dans un salon. Le noir marque le deuil, tout le monde le sait, et toute lettre cachetée de noir que l'on reçoit produit d'abord une émotion plus ou moins prononcée, suivant la source d'où elle est supposée provenir. Le bleu exprime l'amour, et comme cette couleur peut prendre des teintes plus ou moins prononcées, on peut, avec la cire bleue, peindre les différents degrés de cette tendre passion. Quand on emploie la cire violette, c'est qu'il s'agit d'exprimer des sentiments de congratulation. La cire blanche s'emploie pour les invitations à une noce, à une fête intime. Enfin, les couleurs mélangées en bigarrures annoncent des émotions qui s'entrechoquent.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

L'esprit de vertige et d'erreur dont parle Bossuet a entrainé les gouvernants du Canada à une décision dont l'exécution, nous n'en doutons pas, sera fatale à tous ceux qui ont eu une part de responsabilité quelconque dans l'érection du gibet de Régina.

Le malheureux Riel est pendu ; au moment où nous écrivons, il est peut-être entré dans une vie meilleure, car Dieu dont la miséricorde est infinie lui a tenu compte certainement, pour l'expiation de ses fautes, de tous ce que les hommes lui ont fait souffrir ici-bas.

Que vont au contraire gagner à sa mort ceux qui l'ont conduit à l'échafaud ?

Ils ont foulé aux pieds toutes les lois de la civilisation, ils ont tué un homme sans cause légitime, car il n'y avait dans le cas de Riel, rien qui justifiât l'exercice de ce droit terrible de vie et de mort reconnu à la société par le droit naturel. La peine de mort n'est en effet *licite de sa nature* que lorsqu'elle est un moyen *efficace et nécessaire* eu égard aux fins diverses que doit avoir la peine, spécialement en vue de la sécurité publique. Elle ne doit donc être appliquée que quand elle est un moyen *nécessaire* pour le rétablissement de l'ordre violé.

L'heure n'est plus à démontrer que ces conditions ne se sont pas trouvés remplies dans le cas de notre malheureux compatriote.

Il est tombé victime des plus bas calculs d'une politique de fanatisme, il est mort parce qu'il coulait dans ses veines de ce sang français dont ses bourreaux voudraient tarir les sources à cause de sa noblesse et de sa générosité, tandis qu'eux, ils sont vils et lâches.

Il avait commis des fautes, mais en était-il responsable ? Et d'ailleurs aucune perfidie, aucune action basse ou honteuse ne pouvait lui être reprochée pas plus qu'on ne pouvait l'accuser d'avoir versé le sang d'aucun de ses semblables. Si donc il y eût jamais un arrêt de mort immérité, c'est celui qui a frappé Riel ; si jamais un échafaud fut injustement dressé, c'est celui où il est monté le 16 novembre, pour satisfaire les vengeances orangistes.

Enfin il a été livré au bourreau contre le sentiment de tout une population qui demandait, à grands cris, grâce pour le malheureux inconscient et si il n'était pas fou, pour celui qui, après tout, avait cherché à faire rendre justice à ses frères opprimés ; les moyens employés en dernier lieu ont été mauvais, mais il est impossible de nier la bonté de la cause métisse.

La province de Québec qui personnifie la nationalité française a été parliculièrement émue et frappée de stupeur à l'annonce du lugubre événement de Régina, elle a senti tout de suite qu'en mettant Riel à mort, on avait voulu la blesser dans ses sentiments les plus intimes ; à la stupeur et à l'émotion du premier moment a succédé un long cri d'indignation contre le gouvernement de Sir John Macdonald qui payait ainsi tant d'années d'appui et de concours données à sa politique par les conservateurs canadiens-français.

Et les ministres français, qu'avaient-ils fait ? Quelques jours avant le 16, on avait vu Sir Hector Langevin et l'honorable M. Chapleau prendre, l'un la route de Québec, l'autre celle de Montréal ; on savait le sort de Riel décidé, mais on ne pouvait pas croire encore que l'esprit de vengeance et de fanatisme l'avait emporté dans les conseils du gouvernement. Quel ne fut pas le sentiment d'exaspération et de dégoût qui envahit toutes les âmes françaises lorsqu'on apprit que ces deux représentants des Canadiens-Français, à Ottawa, ces deux hommes que beancoup jusqu'alors avaient pris pour des patriotes, n'étaient venus, au milieu de leurs amis, que pour faire part de leur trahison, et tâcher de décider le parti conservateur à continuer son appui au cabinet de malheur dont ils font parti.

Pendant que Sir Hector et M. Chapleau se faisaient ainsi les messagers des basses-œuvres de leur chef, le troisième ministre français, Sir Adolphe Caron, assistait à un banquet orangiste à Winnipeg en compagnie du ministre de l'Intérieur, M. White, et là, dans ce milieu de fanatiques, à ce foyer d'effroyable hostilité contre la nationalité française, pour se faire applaudir et conserver quelques voix au gouvernement de Sir John, il prononçait des paroles qui auraient dû lui brûler les lèvres, tant elles étaient monstrueuses dans la bouche d'un Canadien-Français !

Ces trois hommes ont donné là leur mesure, ils ont montré qu'ils étaient indignes de ce nom d'hommes d'état, que des admirateurs trop passionnés leur avaient prodigué jusque-là. Ils se trouvaient en présence d'une de ces situations où il faut savoir faire le sacrifice des jouissances du pouvoir pour aller se mettre à la tête de ceux qu'on représente et entamer la lutte pour la défense de droits sacrés et primordiaux ; en tenant cette conduite, ils auraient vite regagné en prestige et en autorité morale, ce qu'ils auraient perdu d'influence momentanée sur la direction des affaires générales par leur démission.

Au lieu d'écouter la voix du devoir, ils n'ont su que se cramponner à leurs portefeuilles, en se payant d'une foule de faux prétextes et de mauvaises raisons ; ils ont, il est vrai, conservé leur voix dans le ministère, mais qu'est devenue leur véritable influence, celle qu'ils pouvaient exercer en prenant la parole au nom de dix-huit cent mille citoyens dont

ils pouvaient se dire les représentants jusqu'au 16 novembre, et qui aujourd'hui les répudient et ne les connaissent plus ?

Leur défense, que, depuis le jour de la mort de Riel, ils ont essayé de nous faire entendre par toutes les voies à leur disposition, n'a convaincu personne ; pour quelques semaines, quelques mois, un an au plus d'un pouvoir sans honneur, ils ont peut-être, à tout jamais, compromis leur avenir politique, ils ont sacrifié nos intérêts nationaux à leur mesquine ambition, car nul ne peut dire que la décision de Sir John Macdonald n'eut pas été changée, si il avait vu les trois ministres français, unis comme auraient dû l'être trois patriotes en pareille circonstance, lui dire, avec une inébranlable fermeté, que jamais Riel ne serait exécuté tant qu'eux feraient partie du cabinet et qu'il n'aurait plus à compter sur leur concours, ou sur une seule voix du parti conservateur canadien-français si, malgré leurs remontrances, il envoyait le malheureux métis à la mort.

Le vieux chef qui, dans toute cette affaire, ne s'est laissé guider que par les calculs les plus bas de la politique, aurait probablement réfléchi, et rien ne nous dit que ce n'est pas l'assentiment tacite ou formel de MM. Langevin, Caron,et Chapleau qui a achevé de le déterminer à ordonner l'exécution de Riel ; qui sait si, se rappelant combien jusqu'ici le parti conservateur avait toujours docilement suivi ses chefs, il n'a pas cru qu'il en serait encore cette fois de même que dans tant d'autres circonstances ?

***

Pendant que la confusion semble dominer dans les conseils de tant d'empires, les leçons de l'Eglise revêtent, chaque fois que la voix du Souverain-Pontife se fait entendre, plus de clarté, plus de grandeur et plus de sublime majesté.

Il semble que Dieu veuille montrer aux plus aveugles que le salut des gouvernements comme des hommes ne peut être que dans l'obéissance à ses lois, en les faisant assister à ce magnifique spectacle de Notre Saint-Père le Pape, prisonnier au Vatican, dépouillé de ses Etats, sans armée pour le défendre, privé, on peut le dire, de tous les attributs de la souveraineté temporelle, et cependant plus souverainement puissant, par l'effet de sa seule parole, que ne l'est au milieu de tout son peuple qui l'acclame, le monarque le plus respecté de la terre.

L'apparition de l'Encyclique *Immortale Dei* à certainement produit plus d'effet dans le monde civilisé que n'aurait pu en produire la communication diplomatique la plus grave échangée entre deux puissances dont les décisions pourraient changer les destinées de l'univers.

Depuis le révolutionnaire le plus endurci, en passant par le sceptique et le voltairien, jusqu'au publiciste catholique, l'enseignement

contenu dans cette lettre est si profondément vrai ; le raisonnement qui l'appuie est si serré, si complet ; la forme qui lui est donnée est si belle, si modérée, tout en ne faisant pas la plus petite concession à l'esprit de relachement qui domine notre siècle ; en un mot le monument est revêtu d'une grandeur si imposante ; il jette sur les règles qui devraient conduire l'homme dans la famille, dans la société et dans le gouvernement de ses semblables, des flots d'une lumière si éclatante que tous ont dû s'incliner éblouis, Ah ! si au lieu de se livrer aux calculs de la politique la plus basse et de l'ambition la plus effrènée ; si au lieu de penser à se maintenir au pouvoir, en flattant presque toujours les passions les plus viles ou les plus désordonnées, et souvent aussi le fanatisme le plus révoltant, la plupart des gouvernements du monde chrétien voulaient faire l'essai de gouverner leurs peuples d'après les principes que leur a tracés Léon XIII dans ses Encycliques successives, que de changements il y aurait dans les choses de la terre ! Combien peu il resterait, au bout d'un bien court espace de temps, de ce malaise qui agite toutes les nations du globe, de cette consomption qui semble miner l'existence de quelques unes et de cet état de ruine et d'abaissement où se trouvent quelques autres !

Jamais Encyclique ne fut saluée à son apparition d'un cortège de témoignages aussi nombreux, aussi significatifs ; jamais la parole Pontificale n'a été accueillie d'une manière plus respectueuse par ceux-là mêmes qui sont les ennemis nés de la religion ; mais une chose devrait surtout frapper la France à qui elle semble s'adresser plus particulièrement comme à la Fille ainée de l'Eglise, c'est ce fait qu'en Allemagne, les autoritaires protestants ont été tellement frappés de la bonté des principes de gouvernement renfermés dans la lettre de Léon XIII qu'ils n'ont pu s'empêcher d'y rendre hommage. Le respect du principe d'autorité a fait la grandeur de la Prusse ; aujourd'hui, ses publicistes les plus éminents voient sortir de la bouche de Celui contre lequel cependant ils ont dirigé le *culturkampf*, une des plus belles apologies de ce principe, ils ne peuvent s'enpêcher d'abaisser leur plume devant cet impérissable monument. N'y a-t-il pas, dans la réunion de ces faits, une leçon dont devraient profiter tous ceux qui veulent, en France, voir leur pays revenir à son ancienne grandeur ?

***

Les élections sont commencées en Angleterre ; mais il est impossible de juger encore quel parti sortira vainqueur de la lutte ; d'après les résultats connus, on peut même se demander s'il y aura un vainqueur.

Les torys ont obtenu les premiers avantages ; à un moment même

leur supériorité sur les libéraux paraissait si écrasante que quelques uns proclamaient déjà leur victoire finale ; le cabinet lui-même paraissait sûr de de son affaire et prenait des dispositions pour son maintien définitif au pouvoir.

Cependant un brusque revirement s'est produit quand ont commencé les élections des bourgs et des comtés, et à l'heure qu'il est, c'est tout au plus si, en réunissant les sièges que le vote leur a attribués, les torys et les Irlandais peuvent contrebalancer le nombre des députés libéranx élus.

Nous nous abstiendrons donc pour le moment de tout jugement : en présence d'une lutte aussi chaude, il peut, jusqu'à la dernière heure, se produire des changements qui modifient complètement les rèsultats et leurs conséquences.

La Birmanie a tenu une certaine place dans les préoccupations des hommes politiques de l'Angleterre pendant le mois qui vient de s'écouler ; il y a longtemps que le gouvernement des Indes convoite, sinon l'annexion pure et simple, tout au moins le protectorat du royaume birman ; une occasion s'est présentée, il en a profité. Un corps expéditionnaire vient, après une marche heureuse, sous les ordres du Général Prendergast, de faire son entrée dans Mandalay, la capitale ; c'est là pour l'amour-propre anglais une petite compensation aux échecs et aux demi-succès de l'expédition du Soudan.

***

La session des chambres françaises s'est ouverte le 10 novembre, le premier travail de la chambre des députés, après la constitution d'un bureau provisoire, a été la vérification des pouvoirs de ses membres ; elle a été vite en besogne ; le lundi suivant, après avoir validé plus de la moitié des élections, elle avait élu aussi son bureau définitif dont le président M. Floquet est le même qu'à la fin de la dernière législature, et elle était en état d'entendre la déclaration du gouvernement.

Quoiqu'elle soit bien pâle, bien terne, comme le triste gouvernement qui régit les destinées de la république française, cette déclaration, au début des travaux d'une nouvelle chambre, est assez importante pour qu'on s'y arrête un instant ; d'ailleurs elle a été le seul évènement de la politique française pendant le mois avec la nomination de la commission chargée d'examiner les crédits demandés pour le Tonkin.

Le scrutin de liste, à entendre les gros bonnets opportunistes, devait donner à la république une majorité, réduite peut-être quant au nombre, mais vigoureuse, politique, propre enfin à constituer un parti de gouvernement. C'était l'idée de Gambetta, et presque tous les républicains de vieille date l'avaient acceptée. Le pro-

gramme sans accent, sans vues, sans style que le morne M. Brisson a lu platement aux Chambres, prouve, que Gambetta, en ce point comme en tant d'autres, s'était fortement trompé sur les aptitudes gouvernementales et les ressources intellectuelles de son parti. Le scrutin de liste, continuant le scrutin d'arrondissement, a élu, lui aussi, une majorité de " sous-vétérinaires." Et M. Brisson, en présentant à cette majorité un programme où s'accusent l'impuissance et la méchanceté, a donné tout ce qu'il peut personnellement produire, tout ce qu'elle peut porter.

On a beau lire et presser en tous sens la déclaration ministérielle, il est impossible d'y trouver une idée politique, d'en faire sortir un indice qui puisse montrer où le gouvernement veut aller. C'est qu'en réalité M. Brisson et ses collègues, comme M. Grévy lui-même, ne veulent aller nulle part. Leur affaire, c'est de rester où ils sont. Ils se gardent d'être opportunistes, puisque l'opportunisme a été condamné ; ils se gardent également d'être radicaux, puisque le radicalisme, bien qu'il ait gagné du terrain, n'est pas encore le maître. En conséquence, n'ayant pour tout système que l'amour des portefeuilles, ils prennent une position mixte afin de pouvoir suivre la voie que la majorité indiquera.

Si le programme du ministère est vide d'idées et montre l'absence d'esprit gouvernemental, il contient, en revanche, des aveux. Il confesse que l'agriculture, le commerce et l'industrie souffrent, que les finances périclitent,qu'il y a déficit, que l'économie s'impose, qu'il faudra augmenter les charges des contribuables ; il reconnaît qu'il ne peut être question ni d'évacuer le Tonkin, ni de renoncer à tout droit sur Madagascar ; enfin, en même temps qu'il attaque de nouveau, contre toute justice, le clergé, il déclare nettement que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas dans les désirs, dans la volonté du pays. Naturellement, pour faire passer cet aveu, il y joint des menaces ; mais l'aveu reste et, quant à présent, cela suffit.

Quelques jours après ce triste début, le ministère à deposé une demande de crédits pour l'entretien des troupes du Tonkin et quand la commission chargée de l'examen de ces crédits a été nommée, il s'est trouvé qu'elle était, en grande majorité, opposée à la continuation de l'expédition Tonkinoise ; et cela, malgré le refus absolu du gouvernement d'accepter n'importe quel projet d'évacuation de la nouvelle colonie. Depuis lors, on négocie, le ministère fait entendre à la commission le témoignage des hommes compétents ; tous déclarent qu'il y aurait de graves inconvénients, pour le prestige du drapeau français en Orient, et aussi pour la securité des autres colonies françaises, à ce qu'on adoptat une politique d'abandon du Tonkin. Mais la majorité de la nouvelle chambre sait si bien que les

républicains restés sur le champ de bataille électoral, n'ont dû leur défaite qu'à leur politique de complaisance inouïe à l'égard des aventures coloniales de l'opportunisme ; elle comprend si clairement que le pays, tant de fois trompé, n'aurait pas besoin de l'être encore bien souvent pour se déclarer à jamais dégoûté de la république et des républicains ; elle sent si bien, en un mot, le vase près de déborder, que, malgré l'évidente nécessité de sauvegarder avant tout l'honneur du drapeau français, elle hésite et ne se décidera certainement pas à accorder au ministère les crédits demandés, si elle n'obtient pas les plus sérieuses garanties ; elle voudra au moins que tout soit mis en œuvre pour hâter le plus possible et terminer rapidement ce que nous appelons la période militaire de la conquête, car si la France a manifesté une volonté aux dernières élections, c'est bien celle de ne pas voir plus longtemps son argent et le sang de ses enfants prodigués dans des aventures lointaines interminables qui ne rapporte rien à la métropole.

***

Une nouvelle calamité est venue fondre sur l'Espagne ; il nous semble que ce n'est pas trop de qualifier ainsi un changement de règne dans la situation actuelle de ce malheureux pays.

Alphonse XII est mort âgé de vingt-huit ans, laissant le redoutable héritage de la couronne de Castille à sa fille aînée, une enfant de cinq ans, dont la mère, une archiduchesse autrichienne, âgée de vingt-sept ans, a été nommée régente. Dans l'état d'agitation et de rivalités chroniques où se débat l'Espagne, il est impossible de ne pas concevoir de vives inquiétudes pour la tranquillité du pays qui peut être, à bref délai, jeté de nouveau dans les voies de la guerre civile. La situation est la même qu'à la mort de Ferdinand VII, en 1833, et toutes les calamités, qui ont désolé l'Espagne, depuis cette époque jusqu'à nos jours, ont eu là leur origine. Par suite de l'abolition de la loi salique, en 1830, la succession royale passait sur la tête de l'infante Isabelle, alors âgée de trois ans ; son oncle, don Carlos, refusa de reconnaître le statut qui rétablissait l'héridité directe *sans distinction de sexe;* une grave scission se produisit dans la famille royale, par suite de ses prétentions qu'il chercha depuis lors a faire triompher par l'intrigue ou par les armes, toutes les fois que la situation troublée des affaires espagnoles semblait lui donner une chance de succès.

L'analogie aujourd'hui est frappante. Une enfant de cinq ans va se trouver dépositaire de la puissance souveraine sous la régence d'une jeune femme étrangère, déjà impopulaire en face des mêmes prétentions, que le petit-fils du premier don Carlos n'a pas abdiquées, avec cette complication, plus redoutable encore, de l'accroissement progres-

sif et désormais irrésistible du parti républicain. Don Carlos n'attend sans doute qu'une occasion propice pour passer la frontière, que Ruiz Zorilla a probablement déjà franchie ; tous deux certainement méditent un double assaut contre le trône de la reine enfant. Le cadavre du roi est encore chaud, et les préparatifs des funérailles ne sont pas encore achevés, que déjé le nouveau gouvernement, qui attend la sanction des cortès, est obligé de proclamer l'état de siège dans plusieurs provinces ; il prend des mesures pour l'établir à Madrid au prémier signal. Les soldats en congé reçoivent l'ordre de rejoindre leurs corps en toute hâte. Un soulèvement carliste est imminent en Navarre, disent les dépêches. En même temps, les rédacteurs d'un journal sont arrêtés pour avoir écrit : "Le roi est mort, vive la République !" Enfin, l'effervescence est à son comble. Toutes les factions sont sous les armes, et la fidélité de l'armée est aujourd'hui la seule barrière qui arrête, ou du moins qui suspende une conflagration générale. Le général Martinez Campos, ministre de la guerre, a réuni près de Madrid les officiers généraux ; tous ceux qui étaient présents ont juré ne défendre la constitution et de soutenir la monarchie. C'est pour le moment sur ce frêle fondement que reposent la royauté de l'infante Mercedès et la paix de l'Espagne.

***

La question d'Orient occupe une place importante dans les préoccupations de l'Europe.

Si on ne savait quelles secrètes influences déterminent les coups de théâtre qui, à tout instant, se produisent dans la péninsule des Balkans, on croirait rêver en assistant à ces changements imprévus.

Qui aurait jamais cru, par exemple que la Serbie engagerait une guerre pour le maintien et le respect intégral du traité de Berlin ? C'est cependant ce qui est arrivé et c'est le Roi Milan qui, sous l'influence d'nn beau zèle, ou plutôt d'inspirations venues probablement de la capitale Autrichienne, s'est constitué le champion de l'œuvre si difficilement élaborée par les diplomates réunis à Berlin, en 1878, sous la présidence du prince de Bismarck.

Il a signifié au gouvernement Bulgare, son opposition absolue à la formation d'une Grande-Bulgarie qui serait composée de la principauté déjà actuellement à moitié indépendante et de la Roumélie Orientale qui vient de secouer le joug, assez doux pourtant, de son gouverneur ottoman.

Le Prince Alexandre n'a pas pris au sérieux d'abord les remontrances et les menaces de guerre de son voisin, mais il lui a bien fallu se rendre à la réalité quand les Serbes, ayant à leur tête le roi Milan, ont franchi la frontière repoussé les corps avancés de son armée, envahi son territoire, marché en force sur sa capitale, attaqué enfin plusieurs de ses

places stratégiques, et il a paru un instant qu'ils dussent avoir bon marché de toutes les résistances. Mais les cartes ont tourné. L'agresseur, ébloui par ses premiers succès, a commis la faute fatale de méconnaître la valeur de son ennemi. Il est entré sur le territoire bulgare avec une armée divisée en trois colonnes, l'une marchant au nord-est sur Widdin, et les deux autres par des routes différentes, s'avançant vers Sofia. Le jeune prince, qui est la tête des Bulgares, a fait preuve de capacités militaires d'un ordre supérieur. Il a laissé les envahisseurs s'engager dans l'intérieur du pays, loin de leur base d'opérations. Alors, il est tombé en masse serrée sur le corps principal du roi Milan, l'a mis en déroute, et se retournant vivement sur la seconde colonne avec ses troupes victorieuses, l'a écrasée en détail et forcée à la retraite.

Les Bulgares sont maintenant sur le territoire serbe au nombre de 50,000, enflammés par le succès, et apparemment résolus à poursuivre leurs avantages jusqu'à ce qu'ils aient fait payer chèrement au roi Milan l'agression qu'il a dirigée contre eux sans provocation. C'est sur lui, en effet, que retombe la responsabilité de ce conflit, qu'un jugement impartial ne saurait justifier. Vainement allégue-t-il que la réunion de la Roumélie Orientale à la Bulgarie constituerait pour celle-ci une augmentation de puissance dangereuse. En réalité, la fusion des deux provinces ne menaçait en rien la Serbie. La Turquie pouvait seule en être justement émue ; mais la vérité est que le peuple serbe et son souverain n'ont vu, dans l'atteinte portée au traité de Berlin, que l'occasion d'un effort pour agrandir leurs propres possessions. Le roi Milan pourrait payer cher cette tentative. Son peuple regimbe déjà sous l'humiliation de la défaite, et, à moins d'un nouveau retour de fortune qui n'est pas impossible, mais qui n'est pas probable, on peut prévoir que les récriminations prendront de plus grandes proportions s'il est forcé de payer une indemnité en argent, comme l'exige le prince Alexandre, avant de prêter l'oreille à aucune suggestion de paix.

Les puissances étrangères s'abstiennent d'une intervention directe en présence des événements qui se précipitent et qui font prévoir un prochain dénouement, mais leur diplomatie s'emploie activement à prévenir une extension de la guerre ; l'Autriche, la Russie et la Turquis plus directement intéressées nouent d'actives négociations pour assurer le maintien ou de leurs droits ou de leur influence. La France n'y prend qu'une part très secondaire, occupée qu'elle est des difficultés de sa politique intérieure, et de la crise parlementaire qu'elle traverse.

René de Joly.

Montréal 1er décembre.

ANDRÉ HOFER

ET

L'INSURRECTION DU TYROL EN 1809.

Le R.P. Clair, S.J., bien connu pour ses travaux historiques, a publié récemment un ouvrage intitulé : " André Hofer ou l'Insurrection du Tyrol en 1809."

Ce livre, outre qu'il nous fait connaître un personnage, un pays et un peuple très dignes d'attention, rappelle en même temps un des épisodes les plus remarquables de l'épopée napoléonienne.

Le pays en question, c'est-à-dire le Tyrol, est situé à l'ouest de l'Autriche, dont il fait partie. Ses bornes sont, à l'est la Carinthie, au nord la Bavière, à l'ouest et au sud la Suisse et l'Italie. Les Alpes Rhétiques couvrent la plus grande partie du territoire. Le sol convient surtout aux pâturages pour les bestiaux. Les mines sont nombreuses et le gibier abonde. On y voit prospérer uu grand nombre d'industries. Tels sont les principaux renseignements que les géographes nous donnent sur le Tyrol. Ils ajoutent que les Tyroliens sont vigoureux, agiles, adroits tireurs, simples dans leur vie, attachés aux vieux usages et au catholicisme, pleins de goût pour la musique. Le Tyrol fut habité dans les temps les plus reculés de l'histoire, par les tribus celtiques et gauloises et faisait partie de la région appelée Rhétie. Les Romains le conquirent, mais non sans peine, et y établirent des colonies.

Après l'invasion des barbares, le pays fut subjugué par les Francs et devint une partie de l'empire de Charlemagne. Il fut ensuite divisé entre l'empire d'Allemagne et le royaume d'Italie. Au XIIIe siècle, le Tyrol proprement dit passa au comte Albert Ier de Tyrol. Un siècle plus tard, la descendance de ce prince le transmit aux empereurs d'Autriche, sous la domination desquels il resta jusqu'aux événements que nous allons rappeler.

Comme la France joue un rôle très important dans ces événements, il est à propos de considérer d'abord ce qu'elle était alors, et ce qu'elle fit pour l'Allemagne et Le Tyrol.

La France était *révolutionnaire.* A l'intérieur, elle agissait comme

ayant pour mission spéciale de propager la révolution, c'est-à-dire les nouveaux principes par lesquels on voulait désormais régir non seulement l'ordre politique, mais aussi l'ordre social et religieux. Le comte de Maistre a écrit que le caractère de la révolution était essentiellement satanique. Cette parole, loin d'être une exagération, est rigoureusement vraie. La révolution française, dans son origine, dans son explosion et dans son expansion, ne fut autre chose que la révolte contre le Christ. Préparée par la corruption des mœurs et par les écrits de Voltaire et des autres philosophes, organisée par les sociétés-secrètes, la révolution, dès son origine, fit la guerre à la religion. La France fut naturellement le premier théâtre de ses opérations, puis lorsqu'elle crut avoir suffisamment réussi à *dechristianiser* la fille ainée de l'Eglise, la révolution voulut faire jouir les autres nations des mêmes bienfaits. Les armées de la république et de l'empire ne firent rien autre chose que propager l'idée révolutionnaire dans les pays qu'elles conquirent. J'ai dit " de l'empire", car l'empire ne fut que la révolution organisée. Napoléon Ier mit fin à l'anarchie dans laquelle la première république avait fini par tomber : il ne mit pas fin à la révolution. Son génie ne sut pas surmonter les préjugés d'une éducation malheureusement trop moderne. Il ne se montra que trop fidèle aux principes révolutionnaires qu'il avait professés tout d'abord. Il voulait seulement les subordonner à son ambition, et les faire servir à son intérêt personnel. C'est ainsi qu'il délivra les peuples étrangers de la domination de leurs souverains pour se les assujetir à lui-même. Dans les deux campagnes d'Italie, lorsqu'il n'était que général ou consul, il fondait des républiques sur les débris des royaumes et des principautés. Devenu empereur, ce sont des royaumes qu'il rétablit, en les assujetissant à sa suzeraineté.

Il convient ici de faire remarquer que cette œuvre de conquête et d'assujetissement fut, en plusieurs cas, singulièrement facilitée par les dispositions de ceux-là mêmes que l'on voulait asservir. L'esprit révolutionnaire s'était déjà introduit dans presque toutes les sociétés de l'Europe. Les livres des philosophes avaient été répandus un peu partout, et avaient semé aux quatre vents de l'Europe des germes de corruption et de révolte. Et, surtout les sociétés secrètes avaient déjà étendu, dans un trop grand nombre de royaumes, leur réseau d'intrigues et de conspirations. Aussi, l'étonnante facilité avec laquelle les armées françaises conquirent l'Italie et l'Allemagne trouve, en plusieurs cas, son explication dans le fait que, grâce à l'assistance des frères des loges, elles trouvèrent les portes ouvertes ou à peu près. La conquête de l'Ile de Malte sur les chevaliers de St. Jean offre un exemple frappant de ces trahisons.

La Bavière fut un des pays où pénétra l'esprit révolntionnaire,

sous l'action des sociétés secrètes. L'illuminisme de Weishaupt avait séduit tous les esprits en Allemagne. Les principes et les idées maçonniques, c'est-à-dire la négation de la révélation et l'exaltation de l'humanité, apparaissent dans les œuvres des écrivains allemands du XVIIIe siècle : Lessing, Herder, Richter, Gœthe, Schiller, Wieland. Les rois, les princes et même des souverains catholiques, s'y étaient malheureusement laissé prendre. L'empereur d'Autriche, Joseph II, affilié aux loges, était complètement à leur merci ; l'on ne voit que trop manifestement leur influence dans la politique persécutrice que ce prince adopta à l'égard de l'Eglise.

L'électeur de Bavière, Maximilien, devenu roi par la volonté toute-puissante de Napoléon, subissait l'influence de son ministre, le comte de Mongelas. Celui-ci, disciple de Weishaupt, devait naturellement se montrer hostile à la religion catholique. Il s'attaqua d'abord aux ordres religieux qu'il proscrivit, puis au reste du clergé, pillant les églises, chassant les prêtres, exilant les évêques et *sécularisant* les monastères, c'est-à-dire confisquant leurs revenus au profit de l'Etat.

Or, ce fut au nouveau royaume de Bavière, ainsi constitué et organisé, que Napoléon voulut en 1805 annexer la province du Tyrol, qu'il venait d'enlever à l'Autriche, comme fruit de la campagne d'Austerlitz. Le maréchal Ney s'était emparé d'Inspruck, la capitale, et avait chassé les troupes autrichiennes du pays. Le traité de Presbourg fit passer définitivement le Tyrol sous la domination bavaroise.

Rien n'était plus anormal et plus impolitique que cette annexion. Le Tyrol, gouverné par la maison d'Autriche depuis quatre cent quarante-trois ans était profondément attaché à ses souverains, et plus encore à sa religion. Peu de pays avaient conservé aussi vivace la foi catholique. Ces populations de montagnards, vivant dans la plus grande simplicité, avaient gardé, avec la pureté des mœurs, toutes les qualités qui font les nations grandes et fortes. " Ce peuple, dit le Père Clair, est religieux comme d'autres sont guerriers, artistes ou marchands, c'est avant tout un peuple catholique, et tel est le trait vraiment original de sa physionomie, tant l'Eglise l'a fortement marqué de sa visible empreinte."

Etant donné le caractère des Tyroliens, on peut juger des sentiments avec lesquels ils se virent forcés de subir la domination de la Bavière. Et cette souveraineté, loin de chercher à se concilier les esprits, adopta immédiatement les mesures les plus propres à mécontenter ses nouveaux sujets, c'est-à-dire qu'elle se mit à persécuter le clergé comme elle venait de le faire en Bavière. Thiers lui-même, fort peu suspect en pareille matière, reconnaît que la Bavière, ne se sentant pas aimée des Tyroliens, leur rendit haine pour haine, et les traita avec une dureté qui ne fit qu'exalter leur ressentiment. L'Etat voulut faire dans

le Tyrol ce qu'il a fait et ce qu'il fait encore en bien d'autres pays. Il prétendit soumettre le clergé à sa volonté, intervenir dans le gouvernement de l'Eglise. Les évêques qui revendiquaient leurs justes droits, furent exilés, et on leur donna des remplaçants plus complaisants à l'égard de l'autorité royale. Mais les prêtres, en général, restèrent fidèles à leurs pasteurs légitimes, ce qui attira sur eux la persécution. Ils furent bientôt réduits à se cacher pour faire jouir des bienfaits de leur saint ministère, les fidèles qui refusaient de recourir aux prêtres intrus que le gouvernement avait nommés aux cures. A ces persécutions, on ajouta bientôt le pillage des monastères et des sanctuaires enrichis par la piété des Tyroliens. Des profanations sacrilèges furent commises : les vases sacrés furent enlevés, les hosties consacrées foulées aux pieds.

La liberté civile ne fut pas mieux respectée que la liberté religieuse. L'article 8 du traité de Presbourg avait pourtant déclaré que le Tyrol passait à la Bavière avec les mêmes titres, droits et privilèges qu'il avait sous la domination des empereurs d'Autriche. Cette clause fut bientôt violée. La constitution du Tyrol fut supprimée pour faire place au code bavarois ; on imposa aux Tyroliens la centralisation administrative, la conscription militaire, l'usage du papier-monnaie ainsi que de lourdes contributions pour payer les frais " de la guerre française", et les énormes dépenses du nouveau système administratif. Il n'est pas jusqu'au nom du Tyrol qu'on ne chercha à faire disparaître pour lui substituer celui de Bavière Méridionale.

En deux mots, on voulait, par tous les moyens, *décatholiciser* et *bavariser* le pays.

Les deux entreprises n étaient pas moins téméraires l'une que l'autre. Elle eurent l'effet d'aigrir et de mécontenter toute cette population naturellement paisible, mais aussi pleine de courage et de détermination. Les Tyroliens, voyant leur religion et leur nationalité attaquées à la fois, et ayant en vain demandé justice à leurs nouveaux maîtres, songèrent à prendre d'autres moyens pour faire respecter leurs droits, et à repousser la violence par la violence.

Une vaste conspiration s'organisa à l'insu des autorités bavaroises, dans le but de remettre le Tyrol sous la domination de l'Autriche. Les chefs des conjurés s'entendirent avec les autorités autrichiennes, et particulièrement avec l'archiduc Jean, l'ancien gouverneur du Tyrol. Il fut convenu que l'Autriche enverrait une armée pour soutenir l'effort des Tyroliens.

C'est alors que nous voyons apparaître celui qui devait être le chef, l'âme de de cette insurrection, André Hofer. C'était un aubergiste de la vallée de Passeyer, située au cœur même du Tyrol. Là, dit le Père

Clair, vivent des paysans robustes et de haute taille, d'un caractère sérieux et réfléchi, pleins de foi, d'honnêteté, de bravoure ; unissant, dans le même amour, la religion, la patrie et la liberté ; regardant comme un privilège et un devoir, d'être toujours les premiers à se dévouer à la cause commune, et allant au combat comme à la Sainte Communion.

Le métier d'aubergiste qu'exerçait André Hofer, est, dans le Tyrol, honorable et honoré ; cela tient aux mœurs du pays. Les aubergistes jouissant d'une aisance relative, et se trouvant en rapport avec le public, ont généralement beaucoup d'influence. Parmi eux, nul ne jouissait d'une plus légitime popularité que le maître de l'auberge du *Sable*, le *Sandwirth*, André Hofer (1). " Il avait reçu, dit le Père Clair, une éducation qui, sans être bien complète, surpassait quelque peu celle d'un fils de paysan. Il joignait à ce savoir une intelligence nette, beaucoup de bon sens, et même un certain fonds d'esprit naturel, qui éclatait parfois en de vives saillies.

" Au moment où se préparait l'insurrection tyrolienne, André Hofer était dans toute la force de l'âge. Sans avoir la stature d'un Hercule, il en avait, dit-on, la vigueur. Une taille ramassée, de larges épaules, un visage arrondi et vivement coloré, un front élevé, des yeux bruns et ardents, une chevelure noire et longue, une grande barbe tombant sur la poitrine et qu'il avait fait vœu de ne pas couper du jour où le Tyrol fut cédé à la Bavière, une voix sonore, une démarche digne, une physionomie prévenante, tout en sa personne inspirait d'abord une sorte d'étonnement curieux qui se changeait bientôt en un sentiment d'estime et de confiance. Sa facilité à parler les deux langues du pays, l'allemand et l'italien, les nécessités de sa profession d'aubergiste, le commerce considérable de vins, d'eau-de-vie, de bétail, qu'il faisait dans le Tyrol du sud et dans toute la valléee de l'Inn, plus que tout cela, sa probité, sa bonhomie, sa réputation bien établie d'excellent père de famille et de solide chrétien lui avaient valu des relations multipliées et une renommée singulière dans tout le pays.

" Quand il chevauchait par la vallée, récitant le rosaire avec ses compagnons, tous les passants le saluaient ; les étudiants de Méran ne manquaient pas d'accourir et de l'entourer dès qu'ils l'apercevaient dans la ville et faisaient toujours, en se rendant à Inspruck, une bonne halte chez l'aimable *Sandwirth*."

André Hofer avait fait ses premières armes en combattant les armées de la république francaise qui avaient envahi le Tyrol en 1797, sous le commandement de Joubert. Le général français fut cette fois forcé de rétrograder sans pouvoir franchir le passage que gardaient les

(1) L'expression allemande *sand* se traduit en français par le mot sable.

Tyroliens. Plus tard, André fut élu capitaine des milices de Passeyer, " tous, dit le Père Clair, voulaient avoir pour chef cet homme d'une sagesse et d'une valeur éprouvées, si plein de loyauté, de franchise et en même temps d'enthousiasme pour les vieux droits de son pays."

Ce fut principalement chez les aubergistes tyroliens que se firent les préparatifs de l'insurrection. La coutume que les hommes du pays, surtout les jeunes gens, avaient de se réunir là pour l'exercice du tir à la carabine, si cher aux Tyroliens, fournissait un excellent prétexte à des assemblées, en même temps qu'elle constituait une véritable école pour les futurs défenseurs du pays. Habitués à la chasse, ces montagnards étaient d'excellents tireurs, endurcis à toutes les fatigues et prêts à braver tous les dangers. On peut juger ainsi quels soldats redoutables ils allaient fournir à la cause nationale.

En 1809, l'Autriche déclarait la guerre à la France, et, suivant qu'il avait été convenu, un corps d'armée autrichien, commandé par le général Chasteler, entrait dans le Tyrol, pendant qu'une proclamation de l'empereur François appelait les fidèles Tyroliens à prendre les armes. En même temps Hofer, que les Tyroliens reconnaissaient comme leur chef, faisait appel, lui aussi, à ses compatriotes. " Demain, disait-il aux gens de sa vallée, demain, pour Dieu, l'empereur et la patrie, on marchera en avant, et chacun est invité à combattre en brave."

Le Tyrol, que traverse dans toute sa longueur une triple chaîne de montagnes, offrait de grands avantages aux hommes du pays, qui connaissaient tous les ravins, tous les défilés, toutes les issues. Ils surent admirablement en profiter. Avant l'arrivée des troupes autrichiennes, ils fondaient déjà de tous les côtés sur les garnisons françaises, et les mettaient en déroute. Ce fut le sort des Autrichiens dans le Tyrol, dit le Père Clair, de toujours arriver trop tard.

André Hofer était parti de Passeyer à la tête de 4,500 hommes, tous soldats éprouvés, et qui tous s'étaient confessés et avaient communié. Le 11 avril, il rencontrait les Bavarois dans la plaine de Moos, et malgré leur artillerie, les forçait à mettre bas les armes. Le Tyrol du sud, ou Tyrol italien, était ainsi délivré.

Pendant ce temps, deux autres chefs tyroliens, Bucher et Straub, amis intimes de Hofer, battaient les Bavarois au nord et s'emparaient, par un hardi coup de main, d'Inspruck, la capitale. Une colonne française, commandée par le général Bisson, et forte de trois ou quatre mille hommes, accourant pour secourir la place, la trouva aux mains des Tyroliens. Pris entre les bandes de Straub, de Hofer et l'armée de Chasteler, le général Bisson fut forcé de se rendre. Réunissant alors les forces autrichiennes et tyroliennes, Chasteler et André Hofer reviennent dans le Tyrol italien et forcent le général Baraguay d'Hilliers à se replier jusque sur Rivoli. De sorte que, vers la fin d'avril, le

peuple tyrolien était libre, et célébrait dans toutes ses églises la fête de la délivrance.

Ces succès rapides et éclatants n'étaient malheureusement pas définitifs. Si la fortune avait souri à l'Autriche dans le Tyrol, elle l'avait trahi à Ratisbonne. L'archiduc Charles, vaincu par Napoléon, était forcé de se retirer au fond de l'Auiriche. L'archiduc Jean, qui s'était avancé au sud contre l'armée d'Italie, dut se replier sur la Styrie et le maréchal Jellachich évacua la Bavière. Chasteler fut forcé, à son tour, d'abandonner le Tyrol italien. Bientôt on vit une armée française de dix mille hommes, commandée par le maréchal Lefebvre, s'avancer dans le Tyrol allemand. Le 13 mai, elle rencontrait Chasteler à Worgel et le mettait en déroute, après un combat acharné. Puis, dit M. Thiers, le maréchal Lefebvre, *brûlant quelques villages tyroliens*, se porta vers Inspruck dont il se rendit maître. L'historien de la Révolution et de l'Empire semble passer assez légèrement sur les excès dont les troupes françaises déshonorèrent leur victoire. Ils furent cependant tels que le maréchal Lefebvre dut blâmer le général Wrede de les avoir permis.

Mais les vicissitudes de la campagne d'Autriche allaient changer de nouveau la face des choses dans le Tyrol. Les sanglantes batailles d'Aspern et d'Essling avaieut été, pour Napoléon, des échecs plutôt que des victoires. Le duc de Dantzig fut rappelé en Allemagne et ne laissa dans le Tyrol que 8,000 fantassins, sous les ordres du général Deroy.

Sans se laisser décourager par leurs défaites, lcs Tyroliens s'étaient ralliés de nouveau à la voix d'André Hofer. " Pour Dieu, leur disait-il, pour la constitution du pays, pour nos anciens maîtres, nous devons vaincre ou mourir."

Avec six mille Tyroliens, huit cents Autrichiens et six canons, Hofer se présenta hardiment devant Inspruck, occupée et defendue par le général Deroy. D'après ses instructions, les aumôniers adressèrent la parole aux paysans pour les exhorter au combat. Puis, au nom de tous, Hofer fit vœu, si Dieu leur donnait la victoire, de célébrer désormais, comme fête nationale, la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

L'armée tyrolienne attaqua ensuite la ville sur trois points différents. L'effort principal se porta sur la l'Iselberg qui domine la ville. Hofer en personne dirigeait l'assaut de ce côté et parvint à s'y établir. Il y soutint pendant toute la journée les efforts de l'ennemi. Le lendemain, le combat recommença avec une nouvelle ardeur. Le capucin Joachim Haspinger, son crucifix à la main, marchait avec l'aile gauche des Tyroliens, qui attaquait de nouveau la ville. Pendant ce temps, Hofer, avec 8,000 Tyroliens, défendait encore l'Iselberg contre le général Deroy et les Bavarois. La lutte fut des plus acharnées et les Bavarois

parvinrent même à emporter la position ; mais Hofer les en chassa de nouveau et mit enfin l'ennemi en déroute. Voyant les paysans maîtres de tous les points qui dominaient la ville, le général Deroy, profitant de ce que les Tyroliens avaient laissé libre le pont de Mülhau, s'échappa, pendant la nuit, par cette issue avec toute son arméee. Le lendemain, 15,000 paysans entraient dans la ville et récitaient l'*angelus* au son des cloches matinales. C'était le 30 mai. Deux jours après, le premier juin, jour de la fête du Saint-Sacrement, les Tyroliens rendaient partout de solennelles actions de grâces au ciel qui avait béni leurs armées. De concert avec le clergé, Hofer, fidèle à son vœu, fit publier une ordonnance, déclarant que la fête du Sacré-Cœur de Jésus était élevée au rang de solennité fériée, et que le dernier jour du mois de mai, il serait célébré une messe d'actions de grâces, en souvenir de leur victoire.

Sur ces entrefaites, l'empereur d'Autriche adressait à ses fidèles Tyroliens, une lettre autographe où il leur annonçait qu'il avait vaincu Napoléon à Aspern, que le Tyrol ne devait jamais plus être séparé de l'empire d'Autriche, et qu'il ne signerait d'autre paix que celle qui réunirait indissolublement ce pays à la monarchie.

L'empereur François était sans doute de bonne foi, mais il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, et l'ennemi allait bientôt démentir ses belles espérances. Le six juillet suivant, avait lieu la sanglante bataille de Wagram, où Napoléon triompha définitivement de l'Autriche. L'armistice de Znaïm fut signé, et malheureusement il n'y fut pas question du Tyrol, de sorte que la suspension des hostilités permit à Napoléon de diriger des forces plus considérables que jamais sur ce pays. C'était encore le maréchal Lefebvre qui les commandait.

Pendant les quelques jours de repos qui avaient suivi la prise d'Inspruck, André Hofer s'était tenu à l'écart, laissant le gouvernement aux mains du commissaire impérial, le baron d'Hormayer, un bureaucrate qui se conduisait avec hauteur et qui traitait avec dédain le vaillant défenseur du Tyrol. Seulement, quand vint l'heure du danger, il se hâta de lui céder la place. Hofer se trouva donc de nouveau à la tête des Tyroliens, convoqués par lui à reprendre les armes pour la défense de la patrie.

L'armée franco-bavaroise, signalant son passage par le pillage et l'incendie, était arrivée de nouveau devant Inspruck et s'en était emparée. De là, le maréchal Lefebvre envoya le général Rouyer avec sa division pour aller réduire le Tyrol du sud, comptant qu'il ne lui faudrait que quelques jours pour opérer la pacification générale. Il devait être grandement déçu.

A mesure que le danger grandissait, croissait également le courage d'André Hofer et de ses intrépides partisans. Sans se laisser décon-

certer par la retraite des troupes autrichiennes, qui emportaient avec elles tout leur matériel de guerre, non plus que par l'abandon de plusieurs de ses lieutenants, André Hofer organisait activement la résistance. Aux chefs tyroliens il envoyait des messages signés : "André Hofer, *de là où je suis*." Les réponses lui étaient adressées : " A André Hofer, *là où il est*." Jamais le secret de sa retraite ne fut trahi par ses soldats.

Cependant, le général Rouyer, s'avancant vers Brixen, s'était engagé dans la route qui serpente le long de la rivière Eisack, et qui se trouve bordée d'un côté par le ravin profond où serpente le fleuve, de l'autre par des montagnes à pic et couvertes de forêts. Déjà l'avant-garde avait atteint le village d'Oberhaus quand elle se vit attaquée par les Tyroliens qui firent sauter le pont où passait la route conduisant à Brixen. L'ennemi prit alors le parti d'attendre le principal corps d'armée, mais le secours attendu ne devait jamais arriver. André Hofer, qui avait feint de battre en retraite devant les forces du général Rouyer, lui avait préparé une terrible surprise. Par ses ordres, on avait entassé, au-dessus du défilé où devaient passer les Saxons, un amas immense de rochers. " A peine, dit l'historien, les troupes, l'artillerie, les fourgons sont-ils " engagés dans la gorge étroite, que l'avalanche s'ébranle, tombe, " écrase ou entraîne dans l'abîme tout ce qu'elle rencontre, tandis que " les chevaux qui se débattent, les roues qui se brisent, les hurlements " des blessés, les hourras des montagnards, les décharges de la fusil- " lade mettent le comble au désordre." Les survivants de cette catastrophe rétrogradèrent jusqu'à Sterzing. Quant à l'avant-garde retranchée à Oberhaus, comme nous l'avons déjà dit, son sort ne pouvaitêtre longtemps douteux. Cernée de tous côtés, elle subit des pertes énormes et fut enfin forcée de se rendre.

A la nouvelle du désastre de ses troupes, le maréchal Lefebvre, furieux, voulut aller immédiatement tirer vengeance de cette défaite. Il s'avança à son tour le long de l'Eisack, en ayant soin de faire occuper les hauteurs. Mais à chaque pas, se dressait un obstacle, à chaque instant il fallait repousser une attaque, parer une embuscade. Toute la contrée était soulevée et courait sus aux envahisseurs. Le maréchal dut se convaincre qu'il avait affaire à trop forte partie. Il ordonna la retraite, qui se changea bientôt en une véritable déroute, si bien que Lefebvre, surpris un matin pendant son déjeuner, fut sur le point de rester prisonnier aux mains des Tyroliens. L'accueil qu'il reçut de Napoléon ne fut rien moins que flatteur :

—Eh bien ! M. le maréchal, lui aurait dit l'empereur pour tout salut, avez-vous appris, cette fois, des Tyroliens la tactique militaire ?

Pour la troisième fois, Hofer entra en vainqueur dans Inspruck après un combat terrible. Depuis le 4 août jusqu'au 15, les ennemis avaient

perdu quatre ou cinq mille hommes tués, un plus grand nombre de blessés et six mille prisonniers.

D'après le vœu unanime du peuple, André Hofer prit, cette fois, les rênes du gouvernement civil et militaire au nom de l'empereur d'Autriche, et il s'établit au château des gouverneurs impériaux. Mais il n'y changea rien à son genre de vie religieux et modeste. Il garda son costume national, et continua à porter au cou son crucifix et une médaille de Saint-Georges ; la seule marque distinctive de son commandement était à son chapeau, un ruban portant l'inscription : André Hofer, commandant en chef du Tyrol.

Dans la salle à manger, il fit placer un crucifix et une image de la Sainte-Vierge. " Matin et soir, dit son biographe, il se rendait à l'église paroissiale, devant l'image miraculeuse de Maria Hilf, et, après le souper, en présence de ses gens, il récitait le chapelet avec maints *Pater noster* et autres prières en l'honneur des saints patrons. Tous devaient prendre part à ces dévotes pratiques, car Hofer tenait à sa maxime : Qui mange avec moi doit prier avec moi.

" Sa table était si frugale qu'il ne dépensait que 30 ou 40 kreuzers par jour, y compris le déjeûner qui consistait, comme à Passeyer, en pain et en fromage.

" La nuit même, tandis que ses compagnons, vrais montagnards, fumaient, jouaient, buvaient à la même cruche, le Sandwirth, comme naguère dans la salle basse de son auberge, s'accoudait à la fenêtre du palais et chantait un vieux *lied* tyrolien....

" Pourvu qu'on ne l'appelât pas *Excellence* ou *Monsieur André Von Hofer*, il recevait tout le monde avec bienveillance, mais sans façon, parfois même en manches de chemise, car c'était dans ce négligé qu'il se sentait le plus à l'aise pour dicter à ses secrétaires.

" Telles étaient les mœurs simples et rustiques de celui que l'enthousiasme populaire saluait des noms de sauveur du Tyrol et de père de la patrie. Or il se trouva que le paysan était un sage administrateur, gouvernant le pays avec économie, comme sa maison, et le peuple avec bonté, comme sa famille."

Si la carrière administrative de Hofer fut courte, elle fut en revanche très active. Les mesures qu'il adopta furent toutes conformes au bon sens et à la justice. Il avait pour principe que " la vraie félicité de la société civile est fondée sur l'ordre, et que la première et indispensable condition de l'ordre, c'est une autorité capable de protéger les citoyens."

Par son désintéressement et son économie il sut faire face aux difficultés financières dans lesquelles la guerre avait récemment entraîné l'Etat. " En s'entourant d'hommes versés dans les affaires, dit le Père Clair, surtout en ne se réservant pas une obole du trésor, l'aubergiste

se tira de ce pas difficile et fit des prodiges qui auraient pu étonner un ministre des finances."

Il n'épargna rien pour rétablir la sécurité dans le pays, en chasser les pillards et les maraudeurs, protéger la morale et la religion. Il va sans dire qu'il eut soin de faire rendre à l'Eglise les biens dont l'administration bavaroise l'avait dépouillée. Il rendit même de sages ordonnances en faveur de l'instruction publique, et en particulier de l'Université d'Inspruck.

Ce régime était vraiment trop bon pour durer longtemps.

Cependant on avait pu, avec grande difficulté, il est vrai, renouer les communications avec la Cour d'Autriche. Deux lieutenants d'Hofer en arrivaient, porteurs d'une dépêche où l'empereur François félicitait Hofer de sa fidèlité et de sa bravoure, le confirmait dans son poste de gouverneur, lui promettait un prompt secours, et lui faisait remettre, avec une forte somme d'argent, une grande médaille d'or suspendue à une chaîne du même métal.

Cette décoration si bien méritée fut solennellement remise à André Hofer par l'évêque de Wilten, Marcus Eglé, dans l'église de la cour, le 4 octobre, fête de l'empereur. Un jésuite, le Père Tschiderer, fit un sermon approprié à la circonstance et prouva qu'à Dieu seul devait revenir l'honneur des derniers succès. " Ce ne sont pas les balles de vos fusils, disait-il, mais les grains de vos rosaires qui ont mis en fuite l'ennemi." Un *Te Deum* solemnel termina la cérémonie, après laquelle le commandant en chef regagna triomphalement la Hofburg (château de la cour.)

Mais déjà l'heure des revers et du malheur avait sonné pour Hofer et pour ses compatriotes. La paix venait d'être signée entre la France et l'Autriche, et le Tyrol avait encore une fois été abandonné au bon plaisir de Napoléon. Les Français entraient de tous les côtés dans ce malheureux pays. Les paysans se jetèrent encore une fois au devant des envahisseurs. Partout ils furent repoussés par des forces supérieures. Hofer, toujours énergique et résolu, rassembla ses soldats sur l'Iselberg. Les représentations et les promesses du vice-roi d'Italie ne parvinrent pas à l'ébranler, mais il reçut, sur ces entrefaites, une lettre autographe de l'archiduc Jean, annonçant que la paix était conclue et invitant les Tyroliens, de la part de Sa Majesté l'Empereur, à ne pas se sacrifier inutilement. Devant cette lettre, il n'y avait plus qu'à se soumettre. C'était le parti le plus sage et Hofer était décidé à l'adopter ; il se préparait déjà à se rendre auprès du prince de Bavière quand survint l'intrépide mais trop ardent capucin Haspinger. Celui-ci s'opposa de toutes ses forces à la capitulation. Suivant lui, on ne devait pas ajouter foi à cette nouvelle de la paix. C'était un mensonge

et la lettre de l'empereur n'était qu'un artifice (1). L'énergie de ses protestations et le caractère sacré d'Haspinger firent une telle impression sur Hofer qu'il se résolut à suivre les conseils du capucin contre l'avis de ceux qui l'entouraient. Ce manque d'entente ne pouvait être que funeste. Eu vain Hofer et ses lieutenants Straub, Speckbacher et Sieberer firent-ils des prodiges de vaillance. Ils furent vaincus et forcés d'abandonner l'Iselberg. Il fallut encore une fois songer à se rendre. L'aumônier en chef Donay et Sieberer furent envoyés en députation auprès du prince Eugène, vice-roi d'Italie, pour traiter de la paix. Ils furent bien reçus et le vice-roi promit tout ce qu'on lui demanda. Hofer, vivement blessé du refus du général Drouet d'Erlon d'accepter autre chose qu'une soumission pure et simple, s'était retiré à Sterzing. Ce fut là que les deux envoyés lui firent part du résultat de leur mission. Hofer s'en déclara satisfait, et donna instruction à Donay de prendre les mesures pour calmer le peuple. Celui-ci dicta une proclamation qui annonçait la fin de l'insurrection. Les paysans se dispersèrent et les prisonniers bavarois furent relâchés.

Mais, une fois encore, Hofer, qui s'était retiré paisiblement à Passeyer, se vit sollicité et assailli par les partisans de la guerre à outrance. Il eut le malheur de céder à leurs sollicitations qu'ils accompagnèrent même de menaces. Il signa l'ordre d'un nouveau soulèvement. Son biographe n'hésite pas à reconnaître que ce fut une faute, qu'André Hofer déplora plus tard et qu'il devait expier par la mort.

Ce soulèvement, le cinquième, ne présentait aucune chance de succès. Ce ne fut qu'un acte de vengeance et de désespoir. Mais les Tyroliens y firent encore paraître leur indomptable vaillance. Il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui ne s'illustrèrent dans cette lutte suprême. Ainsi à Paznau, un parti de Tyroliens, accablé sous des forces supérieures, allait succomber, lorsque les paysans se virent secourus par leurs femmes qui, à la voix de leur curé Kreisner et sous la conduite de sa sœur, avaient pris les armes et avaient bravement fait le coup de feu. L'historien ajoute que plusieurs soldats auraient été tués ou blessés par la sœur du curé.

Souvent les paysans choisissaient les cimetières pour s'y retrancher et y attendre l'ennemi. S'ils succombaient, leurs tombes étaient là toutes prêtes, près de celles de leurs parents et de leurs amis. Les femmes tyroliennes ne manquaient jamais de rendre à leurs morts le pieux hommage d'une sépulture chrétienne, et elles étaient prêtes, pour remplir ce devoir sacré, à braver les plus grands dangers.

Malgré tant d'héroïques efforts, cette dernière insurrection fut bien

(1) Haspinger tira même parti du fait que le porteur de la lettre avait eu une attaque d'épilepsie en la remettant à Hofer. C'était, disait-il, la main de Dieu qui avait foudroyé cet homme !

vite étouffée. Le dernier combat eut lieu à Saint-Léonard même, non loin de la maison d'André Hofer. Le chef tyrolien fut d'abord vainqueur, le 20 et le 21 novembre ; mais quelques jours aprés, il dut se retirer devant le général Baraguay d'Hilliers, " aussi brave que prudent et humain," dit un historien allemand. Personne n'était plus propre que lui à opérer la soumission et la pacification du pays. Une autorité supérieure à la sienne exigea des représailles et imposa de dures conditions aux vaincus. Le Tyrol fut de nouveau divisé et partagé entre l'Italie, la Bavière et l'Illyrie. En même temps, on poursuivit les chefs de l'insurrection, et ceux qui ne purent s'échapper furent impitoyablement fusillés. Tous les généraux français n'avaient pas la générosité de Baraguay d'Hilliers. Le général Broussier, entre autres, se distingua par sa cruauté pour les pauvres prisonniers qui tombèrent entre ses mains.

Hofer avait reçu du général Baraguay d'Hilliers des assurances de protection s'il s'engageait à ne plus prendre les armes contre les Français. Mais, ne se fiant pas à ces promesses que la volonté de l'empereur Napoléon pouvait rendre illusoires, il s'était réfugié, avec son secrétaire, au sommet du mont Brautach, dans une pauvre hutte qui servait à mettre le foin pour les bestiaux. Il y passa plusieurs jours, exposé aux rigueurs de l'hiver ; à la fin, sa retraite fut découverte par un traître, le paysan Raffl, qui voulut gagner la récompense de 1,500 florins, offerte par le général Huart à celui qui livrerait André Hofer. Le 28 janvier 1810, un détachement de troupes italiennes cernait son misérable abri et le faisait prisonnier avec sa femme, son fils et son secrétaire. Les soldats italiens les traitèrent avec brutalité ; Hofer ne fit entendre aucune plainte, exhortant seulement ses compagnons d'infortune à la patience. Interrogé par le général Huart, il répondit avec franchise qu'il avait combattu sous les ordres de l'empereur d'Autriche, et qu'après la paix, cédant aux instances et aux menaces, il avait continué la lutte. Le général Baraguay d'Hilliers fit tout ce qu'il pouvait pour adoucir sa situation, et il ordonna de mettre sa femme et son enfant en liberté. Le prisonnier fut conduit à Mantoue. Un écrivain distingué, le Père Bresciani, cité par le Père Clair, eut occasion de voir André Hofer pendant le trajet. " Il passa, dit-il, par Ala, où je demeurais alors. Là, commandait un certain Ferru, homme atroce, plus tyran que soldat ; Hofer monta à la résidence du commandant, et arrivé à la salle à manger, où le dîner était servi, il fut invité à s'asseoir à table avec les officiers qui l'escortaient. Mais c'était un vendredi ; voyant des aliments gras, il s'excusa d'un air aimable et plein de courtoisie, disant qu'un peu plus tard il prendrait du pain et du fromage. Ces hommes lui jetèrent un regard méprisant et se mirent bravement à faire honneur au repas. Le Sand-

wirth alla s'asseoir près du poêle, le froid étant très vif, et, les mains jointes, se mit à réciter le Rosaire. La salle à manger donnait sur une galerie, où je me trouvais avec un ami, le maître du logis, et tous deux nous contemplions ce grand prisonnier."

Les gardiens du Sandwirth allaient être bientôt forcés de changer de conduite envers leur captif. Cette nuit-là même, lorsque ces braves officiers se furent bien et dûment enivrés, le feu prit à la maison ; ce fut Hofer lui-même qui donna l'alarme et qui s'employa le plus énergiquement à éteindre l'incendie. Il aurait pu fuir, et on le lui suggéra. Il répondit que ce serait contre l'honneur. On comprend qu'il fut dorénavant traité avec beaucoup d'égards.

Enfermé dans la forteresse de Mantoue, le commandant tyrolien attendit qu'on décidât de son sort. Le général Bisson, gouverneur de la place, avait été autrefois son prisonnier. Il s'efforça de le sauver en lui offrant d'entrer au service de la France. Mais Hofer répondit : " Je demeure fidèle à la maison d'Autriche et au bon empereur François."

Dans la nuit du 18 au 19 février, un conseil de guerre s'assembla pour juger l'accusé. Les avis se trouvant partagés, on en donna avis à Paris. Le gouvernement de l'empereur eut la cruauté de répondre qu'André Hofer devait être fusillé dans les vingt-quatre heures.

La sentence fut immédiatement signifiée au condamné qui l'écouta avec calme et résignation. " La volonté de Dieu, écrivait-il à un de ses amis, est que j'échange ici, à Mantoue, la vie mortelle pour l'éternelle, mais le bon Dieu soit béni pour sa divine grâce ! Il m'est aussi facile de mourir que de m'occuper d'une autre affaire."

Dans ses dernières volontés il demandait surtout que l'on offrit, pour le repos de son âme, des messes, des prières et des aumônes abondantes. A l'archiprêtre de Santa-Barbara, qui vint le préparer à mourir, il remit son argent pour qu'il fut distribué par ses soins aux pauvres Tyroliens prisonniers à Mantoue. "C'est avec une édification et une consolation profondes, écrivait ensuite son confesseur, que j'ai admiré cet homme qui est allé à la mort comme un héros chrétien et l'a reçue comme un intrépide martyr."

L'exécution eut lieu le 20 février à 11 heures du matin, devant la forteresse. André Hofer, après avoir donné son crucifix et son rosaire à son confesseur, se plaça debout et la tête haute, devant les soldats chargés de l'exécution. Il refusa de s'agenouiller et de se laisser bander les yeux. Il fit une dernière prière et cria une dernière fois : " Longue vie à l'empereur Frantz !" Puis il commanda lui-même le feu. Les soldats visèrent mal ; deux décharges successives ne le tuèrent point, et il fallut qu'un caporal, tirant à bout portant, lui donnât le coup de grâce.

On lui fit des funérailles solennelles comme à un général. Son corps fut enterré dans le jardin du curé, où il demeura jusqu'en 1823. Il fut alors transporté à Inspruck, dans l'église de la Cour.

La plupart des historiens ont su rendre justice à cette noble vie, et si M. Thiers se croit quitte envers lui quand il l'appelle "le nommé André Hofer," l'historien bavarois Gœrres ne craint pas, en revanche, de le proposer à l'admiration de ceux-là mêmes qu'il avait combattus et vaincus.

Parmi ses rares détracteurs on ne doit pas être surpris de rencontrer le baron Hormayer, ce fonctionnaire autrichien, dont nous avons parlé plus haut. Il mérite du reste d'être cité : "Le Sandwirth, dit-il, n'avait ni l'énergie, ni le calme qui conviennent aux grandes entreprises, ni connaissances militaires, etc., mais une confiance dans son droit et dans le secours d'en haut qui, chez lui, dans le fait, n'a pas été moins efficace que chez les chefs arabes, les croisés, la Pucelle d'Orléans, les Turcs et tous les fatalistes." (1)

On a, avec raison, comparé André Hofer à Cathelineau, le vaillant général en chef des armées vendéennes. Tous deux, livrés d'abord à

---

(1) La poésie, comme l'histoire, a célébré la mémoire du héros tyrolien. On nous saura gré de donner ici la traduction de deux pièces remarquables, dues à des poètes allemands, et dans lesquelles le caractère d'André Hofer apparaît dans sa foi, sa simplicité et sa grandeur.

ANDRÉ HOFER.

"Le maître de l'auberge du Sable à Passeyer vient de prendre Inspruck. A midi, les étudiants, avec leurs violons, viennent en grande pompe au-devant de lui. Ils s'élancent hors des écoles pour lui faire une ovation ; ils veulent, en sa présence, chanter ses actions héroïques.

"Mais le héros leur impose silence, puis, d'un ton grave, il leur dit : "Arrière les violons ! C'est chose sérieuse, quand Dieu permet la guerre ! Tous nous sommes là pour mourir. Ce n'est point pour de frivoles amusements que je laissai ma femme et mon enfant en pleurs. C'est parce que j'ai les yeux fixés vers le Ciel que je puis vaincre mon ennemi sur la terre.

"A genoux, et prenez vos rosaires ! voilà mes plus joyeux violons. Lorsque les yeux brillent d'un feu céleste dans la prière, Dieu, Notre-Seigneur, alors se montre à nous. Priez à voix basse pour moi, pauvre pécheur ; priez à haute voix pour notre empereur. C'est là le chant qu'à tout je préfère ! Que Dieu protège la noble maison de nos princes.

"Je n'ai pas le temps de prier ; vous, dites au Maître du monde ce qui se passe ; dites-lui combien de morts nous semâmes ici, dans la vallée et sur les montagnes ; dites-lui que nous avons faim, que nous veillons ; nommez-lui tant de braves tireurs qui ne tireront plus, qui ne riront plus. Dieu seul peut nous protéger."

MAX VON SCHENKENDORF.

LA MORT D'ANDRÉ HOFER.

A Mantoue, le fidèle Hofer était dans les fers ; à Mantoue, une troupe d'ennemis

d'humbles occupations, révèlèrent ensuite le même talent extraordinaire pour la guerre, et montrèrent la même simplicité, la même modestie, le même amour de la religion, le même respect de l'ordre et de l'autorité.

André Hofer combattit, en premier lieu, pour la défense de la religion. C'est ce qui ressort évidemment de sa vie, telle que l'a racontée le Père Clair.

Une autre biographie du Sandwirth, qui m'est tombée sous les yeux et qui est écrite dans un genre beaucoup moins sérieux, s'accorde également avec notre histoire, pour reconnaître l'esprit essentiellement religieux, la grandeur d'âme et la noble simplicitédu héros tyrolien.

C'est au zèle d'André Hofer pour la religion que les paysans de Passeyer, ses compatriotes, ont voulu rendre hommage en élevant, non loin de sa maison, une chapelle du Sacré-Cœur.

Reconnaissant, de son côté, la fidélité et le dévouement que le Sandwirth avait montrés jusqu'à la fin envers son souverain et sa patrie, l'empereur François II voulut que le nom de Hofer fut inscrit au livre de la noblesse. L'auberge du *Sand* fut plus tard transformée en domaine princier, par l'empereur Ferdinand. Le fils de Hofer reçut en outre un riche domaine en Antriche, et sa veuve et ses filles une pension considérable.

Sur le tombeau d'André Hofer, à Inspruck, François II a fait élever un beau monument en marbre de Carrare. Le héros tyrolien est représenté debout, tenant de la main gauche sa carabine, et de la main droite un drapeau avec cette inscription qui résume et son âme et sa vie : " Fur Gott, Kaiser & Vaterland !"—Pour Dieu, l'empereur et la patrie !

JOSEPH DESROSIER.

---

le conduisait à la mort. Le cœur de ses frères saignait, et aussi le cœur de l'Allemagne entière, le cœur de l'Allemagne, hélas, plongée dans le deuil ; mais plus triste que tous était son pays de Tyrol !

Les mains liées derrière le dos, André Hofer s'avançait d'un pas tranquille et ferme. Que lui importait la mort, la mort que tant de fois, des sommets de l'Iselberg il avait envoyée dans la vallée, sur la terre sainte du Tyrol !

Mais, lorsqu'à travers les grilles de sa prison, dans la forteresse de Mantoue, il vit ses fidèles compagnons d'armes tendre leurs bras vers lui : " Dieu soit avec vous, s'écria-t-il, avec l'empire allemand, livré par des traîtres, avec mon pays de Tyrol !"

Les tambours refusèrent de battre lorsqu'André Hofer franchit les sombres portes de la forteresse. André, libre même dans ses fers, se tint là, immobile et ferme, sur le bastion, lui le héros du pays de Tyrol.

Là, on voulut le forcer à s'agenouiller : " Je ne le ferait point, dit-il, je veux mourir comme j'ai vécu, je veux mourir comme j'ai combattu, comme je me suis montré dans cette prison. Vive François, mon bon empereur, et, avec lui, son pays de Tyrol ! "

Le caporal dénoua les liens qui attachaient ses mains ; André Hofer pria à cet instant pour la dernière fois, puis il s'écria : " Maintenant, frappez en pleine poitrine !—Feu ! Hélas ! comme vous tirez mal !... Adieu mon pays de Tyrol."

JULES MOSEN.

721

HUIT JOURS EN ALSACE

EN 1884.

(*Suite et fin.*)

CONVERSATIONS D'ALSACE.

J'ai quitté Strasbourg. Je n'ai plus sous les yeux des soldats, des canons, des remparts, des étudiants en écharpes, suivis de leurs molosses, des palais d'empereur et d'Université. Je suis bien tranquille à une dizaine de lieues de là, à Benfeld, si vous voulez, ou à Barr, à moins que ce ne soit à Marmoutier ou à Bichwiller ; je hume dans un jardin de brasserie la bière de Grüber et Reeb, et, n'étant plus distrait comme à Strasbourg par le violent germanisme extérieur qui roule à travers les rues, je rumine à mon aise des problèmes de psychologie ethnique.

Premier problème :

Etant donnée l'incompatibilité qui existe entre les manières sociales et le tempérament de l'Allemand d'une part, les manières sociales et le tempérament du Français, dont l'Alsacien s'est imprégné depuis deux siècles, d'autre part,—dans combien de temps le paysan et le bourgeois de l'Alsace, qui, malgré la conquête, sont restés dans leur maison et sur leur bien, seront-ils résignés à la souveraineté allemande ?

Second problème :

Etant donnés les phénomènes et faits suivants : étant donné que l'Alsacien a gardé la langue de l'Allemand et son régime de vie (heure des repas, disposition des pièces d'habitation, poêle, aliments, boissons) ; étant donnée l'instruction primaire obligatoire, médiocre engin de culture, redoutable instrument d'absorption des esprits et des âmes ; étant donnés le service militaire de trois ans, les sociétés de tir et de gymnastique, les *Kriegerverein* (associations de soldats congédiés) auxquels s'affilient déjà dans la Lorraine allemande quelques natifs revenus du régiment ; étant donnée la facilité avec laquelle chez les Germains —et l'Alsacien est de race germanique s'il n'est allemand—le goût militaire s'est toujours satisfait indépendamment de l'esprit national ; étant données enfin la constante immigration des Allemands en Alsace

et l'émigration continue des Alsaciens en France et aux Etats-Unis,— dans combien de temps l'Alsace sera-t-elle assimilée à ses nouveaux maîtres?

Ces deux questions diffèrent. L'une porte sur les sentiments intimes ; l'autre sur les réalités palpables de la politique. A la seconde question qui est celle qui importe le plus au peuple vainqueur, j'ai peur qu'il ne faille répondre que le plus fort de la besogne est fait et que l'assimilation marchera désormais assez vite. Tout ce qui a maintenant trente ans en Alsace a passé par l'école allemande ou le régiment allemand. A la première question, on peut répondre assurément : jamais. Jamais l'Alsacien n'acceptera de cœur l'Allemagne. Dans cent ans d'ici, l'Alsacien d'origine et non mêlé se souviendra encore de la France. Son *Kreisdirector*, son juge ds paix, son commissaire de police, son *Oberfœrster*, son commandant de landwehr auront beau avoir tous les mérites ; ils lui seront insupportables. Pourquoi? Parce qu'ils ne seront pas la France. C'est un chiendent la France pour l'Alsacien. Serait-ce donc que le dominateur allemand poursuit en Alsace un plan d'oppression systématique? Si vous posez cette question à l'Alsacien, si vous l'interrogez de cette façon directe, il ne tarira pas contre l'Allemand. Ne l'interrogeons pas, écoutons-le parler de lui-même ; nous le saisirons ainsi en sa tenue d'esprit réelle, non apprêtée pour l'ancien compatriote français ; nous saurons vraiment ce qu'il pense et ce que nous devons penser.

Voici justement quatre personnages importants de la petite ville, qui entrent dans le jardin de la brasserie. Je les connais, et vous, lecteur, vous les connaissez aussi bien que moi. Un conteur de génie, un poète profondément poète, Erckmann-Chatrian, vous les a présentés depuis longtemps. Ces quatre personnages sont : le notaire, fils de l'ancien juge de paix, le bourgeois rural et sylvestre, neveu de la tante Gredel, qui a maison au bourg avec deux ou trois fermes dans la montagne, le garde forestier et le juif trafiquant. Le bourgeois propriétaire vient de conclure par l'intermédiaire du juif une affaire, que le notaire a mise sur le papier et dont ils sont tous contents. C'est ce qui explique qu'ils sont réunis à la brasserie, malgré le disparate des conditions, et aussi malgré le préjugé anti-juif, assez puissant en Alsace, et dont le radical, le libéral et le protestant sont encore plus imprégnés que le catholique.

Le notaire dit : "Voilà qui est bon, papa Mathias. La vente et la donation sont en règle... Hein ! la chose s'est faite vite. Les Allemands nous ont accommodé à leur sauce nos lois sur les offices ministériels et sur la forme des actes notariés... Bah ! ils n'ont pas eu tort... Pourquoi deux notaires?... Est-ce que moi, officier ministériel, moi seul, je ne suffis pas pour faire foi avec mes écritures?... Le second notaire en la circonstance n'était pas logique... La nouvelle loi nous en dis-

pense, c'est très raisonnable... Tout n'est pas si mauvais dans la loi allemande... Elle a bien abrégé les cérémonies dans nos études. "

Le père Mathias écoutait à peine. Il regardait avec curiosité au dehors, par-dessus le petit mur d'appui du jardin de la brasserie : "*Mein Gott !* s'écria-t-il. Qu'est-ce que Joos, le joueur de clarinette, a donc avec l'autorité !... Là-bas, au coin de la rue... Le gendarme vient de le pincer au passage... Ils n'ont pas l'air de s'expliquer en amis."

Le notaire se pencha et regarda du côté où l'on apercevait Joos avec le gendarme. Il bêla un bon gros rire alsacien, qui dura un tiers de minute. Puis il reprit : "Ah ! parbleu ! Joos ! sa clarinette ! son kirsch ! L'animal !... On lui a fait son affaire le mois dernier au tribunal des échevins. Le juge de paix lui a fourré pour quarante-huit heures de prison... Joos sans doute barguigne à les faire, et le gendarme aura reçu une commission pour lui... Brave Joos, va ! Il a eu beau dire aux échevins : — Je suis un honnête homme ; je n'ai jamais volé un sou à personne, ni trompé personne, je n'ai jamais eu de batterie... — Honnête homme, je ne dis pas non ! Ce n'est pas une raison... Il avait commis aussi une grossièreté trop forte... Il ira en prison quarante-huit heures pour délit d'*Unfug*, ou il payera l'amende ; ça lui apprendra à boire le kirsch à plein verre et à perdre dans le kirsch la notion de ce qui convient... "

Ici je ne pus m'empêcher d'entrer dans la conversation : " Pardon, Monsieur le notaire... *Unfug !* Qu'est-ce que cela peut bien être ?

— C'est vrai, vous ne pouvez pas savoir... *Uufug* c'est tout ce qu'il n'est pas permis décemment de faire.

— Et c'est là toute la définition du délit ! Diantre ! Avec ce délit-là un juge malveillant ou qui aurait l'esprit de travers peut envoyer toute l'Alsace en prison.

— Oui, observa le notaire, si c'était le juge qui jugeait le fait ; mais les juges du fait sont deux habitants notables qui assistent le juge de paix. On les appelle échevins. Si vous aviez à Paris le délit d'*Unfug*, cela vous tirerait bien d'embarras pour purger vos boulevards de certaines gens et de certains tableaux... Mais il vous faudrait aussi les bourgeois notables... *Unfug*, ça comprend tout ce qui offense les yeux, les oreilles et les mœurs ; et deux échevins libres pour décider s'il y a eu *Unfug*, c'est encore la meilleure des définitions. Les Allemands ont quelquefois de bonnes idées. "

Ainsi parla le notaire. Puis il avala son bock, se pourlécha les babouines, reposa méthodiquement le bock sur la table bien vernie, et termina avec un ton de gravité, par ce vœu subit, qui ne surprit pas ses interlocuteurs, mais que rien jusque-là n'annonçait :

" J'en ai par-dessus les épaules de leurs améliorations... S'ils pou-

vaient retourner d'où ils viennent ! Quand ils nous débarrasseront d'eux, tenez, nous mangerons une bonne tarte aux quetsch. "

Le propriétaire rural prit la parole et dit :

" Cochons d'Allemands !...

A la bonne heure, pensais-je, celui-ci entre rondement en matière.

" ... Cochons d'Allemands ! Ils nous ont tout de même envoyé de Paderborn un excellent juge de paix... On ne peut rien dire contre M. le juge de paix... Un jeune homme bien savant ! Toujours au travail !... Et juste !... Le voisin Kleeb, depuis qu'il a passé par ses mains, n'en mène pas large. Est-ce que ce pied plat de Kleeb, qui est toujours à lécher les bottes du *Kreisdirector*, quand le *Kreisdirector* fait sa tournée, ne m'a pas cherché une chicane sur mes limites, où le diable ne comprendrait rien, si ce n'est que Kleeb aurait bien envie de la demi-douzaine de beaux hêtres qui sont au coin de ma prairie du Meisenthal ? Quand j'ai reçu la citation, je me suis dit : Mathias, mon ami, ton affaire est claire. Tu votes pour le candidat de la protestation et tu ne t'en caches pas. Kleeb vote pour le candidat autonomiste, en ayant soin qu'on le sache. M. le juge de paix n'est pas venu de Westphalie pour faire gagner leurs procès aux protestationnistes. Il sera contre toi, Mathias, et Kleeb aura tes hêtres.

— Leur grand Fritz interrompit le juif sentencieusement, suivait autrefois ce système en Silésie. Dans les procès de biens-fonds, c'était toujours le plaideur affecté de sentiments autrichiens dont l'affaire était mauvaise. J'ai lu cela quelque part.

— Notre juge de paix n'est pas pour cette méthode, quoique Westphalien. Il a mandé Kleeb dans son cabinet, après avoir consulté le plan cadastral. Il est ensuite venu sur les lieux. Il est allé aux bornes. Il a étendu sa canne dans la direction d'une borne à l'autre, en fermant l'œil droit, comme pour viser un lièvre, et il a dit à mon intrigant d'autonomiste : " Et vous prétendez, Monsieur Kleeb, que les hêtres sont sur votre pré ? " Il l'a alors bousculé de questions tant et tant qu'il lui a fait boire sa mauvaise foi jusqu'à la dernière goutte. Voilà ce qui s'appelle un juge de paix. Ça fait plaisir qu'au moins le juge de paix soit comme ça. "

Et le propriétaire rural revenant en sa péroraison sur le principal motif de son exorde, ainsi que cela est conforme aux meilleurs préceptes de la rhétorique, termina comme il avait commencé. Il donna un fort coup de poing sur la table bien vernie, et s'écria : " Cochons d'Allemands ! "

— Et vous, camarade forestier, intervint le juif, que dites-vous ? Ne les défendrez-vous pas ? Vous arrivez du régiment ; vous les connaissez.

— Ma foi, dit le forestier, au bataillon de *Jæger*, à Greifswald, je me trouvais un peu loin de Bischwiller. Mais si vous me demandez mon

avis en tant qu'Alsacien, on ne m'y a pas traité plus mal que si j'avais été de Poméranie comme les autres.

— Mais, dis-je, la discipline n'est-elle donc pas, dans le régiment prussien, d'une rudesse intolérable? Je l'ai toujours entendu dire.

— C'est, selon, répliqua le forestier; on est strict sur le service, oui... on n'a pourtant pas fait exprès de me chagriner... On n'est pas trop malheureux au régiment, pourvu qu'on reçoive de temps à autre un jambon du père et de la mère, et qu'on ne soit pas maladroit.

— Pas maladroit! Ah! ah! Qu'est-ce que cela veut dire? interrompit le juif.

— Je veux dire qu'il ne faut pas être maladroit... Si, au tir, on doit mettre six balles dans le mannequin, et si seulement on n'en met que cinq, le capitaine devient méchant, et encore plus le *feldwebel*... Et puis, voyez-vous, au régiment, il faut être bien avec le *feldwebel*... Absolument... Il le faut... Je savais le moyen.

— Ah! ricana le juif, il n'est pas difficile de deviner la recette. Le *feldwebel* mange la moitié du jambon envoyé par papa et maman, quand il ne le prend pas tout entier.

— Je n'ai pas dit cela, s'écria le forestier. Je dis qu'il faut être bien avec le *feldwebel*, voilà tout."

Et, ce disant, il clignait des yeux d'un certain petit air. Mais il ne donnait pas d'explication, et on n'aurait pu en tirer rien de plus.

Le juif parla le dernier. C'est lui dont j'étais le plus curieux de connaître le fond de pensée. L'histoire a fait de sa race un peuple errant et cosmopolite. Quel que soit le pays où le juif réside, il reconnaît, comme elles sont, les souverainetés établies, et pourvu qu'elles ne le tracassent pas trop lui-même, il ne recherche pas d'ordinaire leur origine, et il ne conteste pas leur droit. Je me souviens des israélites de l'Autriche-Hongrie, quand je visitai Vienne et Pesth, en 1861, à un moment de conflit aigu entre la Hongrie et l'Autriche. On n'en aurait pas trouvé un seul à Vienne qui ne professât comme un dogme l'unité indivisible de l'empire d'Autriche; on n'en aurait pas découvert un seul, à Pesth, qui ne fût fanatique du droit féodal transmis de la Couronne de Saint-Etienne, et plus Hongrois à lui seul, et plus entêté sur les prérogatives des Comtes, que tous les magnats ensemble. J'inclinais donc à supposer que les juifs d'Alsace auraient été les premiers à s'accommoder du changement de souveraineté accompli en 1870, d'autant qu'Israël et le paysan alsacien n'ont jamais été très cousins. Je m'attendais à ce que dans le *biergarten* de la petite ville des Vosges, le juif, entonnant à son tour l'apologie de "Monsieur le juge de paix", et de "Monsieur le *Kreisdirector*", plaidât sans fard les circonstances atténuantes en faveur de la conquête. J'étais loin de compte. Le juif regarda prudemment autour de lui et, baissant la voix, il s'exprima de la sorte:

" Et moi, je les hais ! Ils ont augmenté les appointements de notre rabbi, comme ceux de l'instituteur, du curé et du pasteur. Oh ! ils sont habiles, et ils font tout ce qu'ils peuvent pour séduire et mettre de leur côté les chefs de file du peuple alsacien. Mais, moi, ils ne me payent pas comme mon rabbi, qui tâche à m'enjôler. Je ne me ferai jamais à eux. Vive la France ! Vous m'amusez, Monsieur Mathias, avec la justice du juge de paix. C'est une politique qu'ils ont pour nous amadouer. Il ne leur manquerait plus que de n'être pas justes. Depuis que les Souabes, envieux, ont bombardé Strasbourg et y sont entrés, tout va mal chez nous. Mes champs de tabac n'ont plus de valeur ; ma vigne de Molsheim me ruine. L'Alsacien s'en va en France, et il emporte ses capitaux ; l'Allemand arrive à sa place et il n'apporte rien que de vieilles nippes. Aucune affaire ne marche ; et les affaires, moi, j'aime que cela aille... Mais quelles affaires voulez-vous qu'on fasse avec ces mangeurs de pain de seigle, qui ne connaissent que le seigle et la chope à deux sous !... J'ai trimé longtemps ; j'ai maintenant du bien ; je voudrais faire quelque chose de mes fils... Comment ?... Si mon fils cadet, qui est toujours dans les livres, travaillait pour être professeur à l'Université de Strasbourg ou de Heidelberg, quand même il aurait toute la science du monde, les professeurs refuseraient de voter pour lui ; le *Rector magnificus* et le curateur diraient : " On ne peut pas, c'est un sémite. " Quel baragouin ! Sémite ! Leurs philologues ont inventé ce grimoire. Je vous demande si, du temps de la France, on entendait parler de philologue et de sémite. Tous Français, en France ! Tous également de la société quand on était bien élevé... Les Prussiens n'ont pas un seul juif officier dans l'armée active. Vous seriez le fils de Bleichröder en personne... Est-ce que le *Bezirks-President* de la Basse-Alsace ne nous a pas retranché la subvention que le département avait toujours donnée à notre orphelinat de Strasbourg ? Il nous a dit : " Pourquoi le gouvernement allemand payerait-" il les frais d'apprentissage de vos orphelins ? Ils n'ont pas plutôt " seize ans qu'ils laissent l'Alsace pour aller travailler à Nancy, à " Epinal, à Paris. " Eh bien ! après... Ces jeunes gens font bien de s'en aller... A Paris le juif est l'égal de tout le monde.

— Aucuns disent même, fit le notaire, en accompagnant sa remarque d'un nouvel accès de rire épique à l'alsacienne, aucuns disent qu'à Paris le chrétien commence à avoir bien de la peine à se maintenir l'égal du juif... " Lisbeth, encore un bock. "

Les personnages que je mets en scène ont été pris au hasard. J'ai placé, dans leur bouche, une conversation symbolique, rédaction abrégée de centaines de conversations semblables qui se tiennent tous les jours à la brasserie, à la *restauration*, à la promenade, dans les cabinets d'affaires et les bureaux de banque. Je m'en suis fait le rapporteur

aussi exact et aussi complet que possible et non l'apologiste ou le critique. Interrogez l'avoué plaidant, le médecin, l'homme de cabinet, le volontaire d'un an, l'excursionniste, type répandu en Alsace. Ce sera toujours la même chose. L'excursionniste se louera des complaisances qu'a pour lui le chemin de fer de l'Etat alsacien ; l'avoué plaidant vous parlera de l'indépendance des magistrats ; le volontaire d'un an vous dira qu'à son arrivée au corps, la première recommandation expresse que lui a faite le colonel, c'est de ne point se laisser maltraiter ou invectiver par les chefs, sans porter plainte aussitôt, etc., etc. Mais, après qu'ils auront causé une heure sans articuler de méfait précis à la charge de l'administration allemande, ils concluront tous de même façon que le père Mathias concluait tout à l'heure son éloge bien senti des juges de paix de Westphalie. L'épithète sommaire appliquée aux Allemands sera tantôt plus brutale, et tantôt plus voilée ; elle trahira toujours la même antipathie radicale à l'endroit de l'Allemagne et surtout des Prussiens. L'Alsace n'a réellement qu'un grief, mais énorme, et sur lequel on ne peut pas la satisfaire : elle a été française ; elle ne veut pas être allemande. Posé de la sorte, le conflit reste insoluble et inconciliable.

LA PETITE VILLE—LE KREISDIRECTOR.

En Alsace comme en Hesse, je ne suis qu'un Français en voyage ; je recueille des impressions ; je m'arrête sur celles qui doivent le plus intéresser les Français qui me liront. Je ne juge pas un système de gouvernement et de conquête. Si je le jugeais, j'aurais probablement à distinguer la politique allemande en Alsace et l'administration allemande. Ce que je peux voir en voyageant et en passant, c'est l'administration et sa suite quotidienne. Je ne remarque pas que l'on ait soumis les Alsaciens pour le cours habituel des choses à un système spécial de vexations. On leur fait payer grassement les fonctionnaires qu'on leur envoie ; on leur en fait payer un trop grand nombre ; on exige qu'ils acquittent sur le budget de l'Alsace la totalité des pensions de retraite pour des agents qui se sont fait mettre en retraite au moment de leur séjour dans le pays, mais dont la carrière s'est passée pour la plus forte part ailleurs. Ainsi, ils soldent de leur bourse non seulement les services rendus en Alsace, mais encore les services rendus n'importe où, en Prusse, en Saxe, en Bavière. Ils le trouvent mauvais, et ils ont raison. Mais que ces fonctionnaires, dans le ménage de tous les jours, aient des instructions plus féroces à appliquer en Alsace que celles qu'ils appliquaient dans la province rhénane ou le Wurtemberg, dont ils arrivent, c'est ce qu'il serait difficile de soutenir lorsqu'on n'a sous

les yeux que le train habituel des choses. Il y a des momens de tension et des accès de rigueur excessive ; ce ne sont que des momens et des accès.

L'administration prussienne est ici ce qu'elle est partout : vigilante et exacte dans l'application des règles, mais non tracassière. Elle s'instruit de tout ; elle n'est pas ordinairement inquisitoriale. Rien de plus raide que l'administration prussienne, ni qui cependant, à l'occasion, se plie davantage aux besoins légitimes de chacun et à la nécessité des circonstances ; et elle se plie plus volontiers en Alsace qu'ailleurs, sauf sur un unique point, le point capital il est vrai, celui de la souveraineté germanique. Sur ce point, tout discernement l'abandonne ; elle a procédé là-dessus brutalement bien avant le traité de Francfort. Dès août 1870, quand les batailles de Metz n'étaient pas encore livrées, l'Allemagne constituait le gouvernement de l'Alsace-Lorraine. Elle mettait un gouverneur-général à Haguenau. Dès le 21 septembre elle instaurait par ses ordonnances scolaires la guerre à la langue française, qu'elle n'a cessé de poursuivre depuis lors, sans mesure, sans ménagement, sans bon sens ; on enseigne plus de français maintenant dans les gymnases de Breslau qu'au lycée de Strasbourg. Ce point capital excepté, l'Allemagne s'est attachée à ne changer brusquement aucune habitude. Elle transforme l'Alsace, mais avec lenteur et sans secousse. Pendant les premières années de la conquête, elle ne touchait à rien ; aujourd'hui encore, après quatorze ans, elle a l'air de ne toucher à rien, quand il n'est pas nécessaire pour le point capital, pour la stricte observation des droits conférés à l'empire allemand par le traité de Francfort. Elle n'a pas bouleversé les lois de l'Alsace, elle ne lui a pas imposé les siennes du soir au matin. Elle a commencé par maintenir en bloc la législation française pour la réformer ensuite graduellement, article par article. Le travail de réformation est si discret, ceux qui sont chargés de le mener à bien avancent d'un pas si sage qu'on ne s'aperçoit pas qu'ils marchent. Il résulte de tout cela un effet moral singulier.

La petite ville où nous venons d'écouter l'entretien du notaire et de ses cliens n'a pas plus de cinq mille âmes. Elle n'a ni Université, ni garnison, ni gymnase, ni école supérieure de filles. Il n'est encore venu s'y établir aucun Allemand notable. Quoiqu'elle ne soit pas bien loin de Strasbourg, où l'Allemagne édifie les monumens de sa perpétuité, je ne m'y sens pas en pays de domination allemande. La moitié ou le tiers des petits fonctionnaires, gendarmes, forestiers, facteurs, employés de la gare, est Alsacien. Le directeur des écoles primaires est Alsacien. Le clergé, tant catholique que protestant, est Alsacien. Le jour, chacun fait son métier. Le soir, à la brasserie, on parle français, on glose du Prussien et on espère.

Voilà toutes les petites villes d'Alsace en une seule. Je n'entends pas les politiciens de la localité parler des lois de Mai et du Culturkampf. Cette bête-là est inconnue en Alsace. Je les entends parler du Concordat et de la loi de 1855 sur la nomination des maires. Quand le journal alsacien du chef-lieu sera supprimé, ce qui ne peut manquer de lui arriver, vu qu'il a une certaine manière de parler des victoires de la marine française en Chine, qui n'est pas orthodoxe, ce sera en vertu du même article 9, paragraphe 4 de la loi sur l'état du siège en date du 9 août 1849, par le moyen duquel le gouvernement du général Trochu, celui de Thiers et celui du maréchal de Mac-Mahon régissaient naguère ou croyaient régir la presse française. Si demain l'on expulse un optant qui sera venu passer son été en Alsace, le commissaire très poli, qui lui signifiera en personne l'arrêté d'expulsion, ne manquera pas de lui faire remarquer qu'on lui applique l'article 7 de la loi française du 3 décembre 1849, toujours en vigueur. Une forte partie de la législation civile et administrative de l'Alsace lui est restée commune avec la France ; langue allemande à part, je pourrais me croire ici à Etain ou à Raon-l'Etape.

Une seule habitude m'est nouvelle chez les petites et moyennes gens d'Alsace ; une seule habitude n'est pas française, ils ne parlent presque jamais de leur préfet (*Bezirks President*). Quand ils s'entretiennent entre eux de leurs affaires, de celles de leur canton, de celles de l'Alsace, les deux mots qui reviennent le plus souvent sur leurs lèvres, c'est le mot de *Statthalter* et celui de *Kreisdirector*, surtout ce dernier. Le *Statthalter* est le gouverneur général de l'Alsace-Lorraine ; le terme de *Kreisdirector* (directeur de cercle) désigne le grade, qui, dans la hiérarchie administrative, correspond à celui de sous-préfet en France. En comptant combien de fois en un jour l'Alsacien des classe moyennes dit : le *Statthalier* et le *Kreisdirector*, on s'assure que le *Statthalter* en haut de l'échelle, le *Kreisdirector* en bas exercent l'action réelle de l'autorité, et que l'intermédiaire, le magistrat, si puissant en France, que nous appelons préfet, n'a d'autre valeur en Alsace que celle d'un rouage secondaire. C'est là un trait original du gouvernement allemand.

Les Allemands nous ont enlevé par le traité de Francfort la valeur de trois départemens : Haut-Rhin, Bas-Rhin, partie de la Moselle et partie de la Meurthe. Ils ont maintenu trois départemens avec chacun son préfet, *Bezirks President*, sous les noms de département de Haute-Alsace, de Basse-Alsace et de Lorraine. On pourrait donc croire au premier abord que le systéme administratif continue de marcher comme devant. On se tromperait : il a subi un révolution profonde qui consiste en ce que le *Kreisdirector* y tient le grand emploi. Le sous-préfet chez nous n'a pour ainsi dire point de pouvoir propre ; il n'est rien ;

c'est un simple agent de transmission du préfet aux maires d'arrondissement et des maires d'arrondissement au préfet ; c'est aussi plus souvent un rouage à ralentir les affaires qu'à les expédier. Le *Kreisdirector*, dans le département alsacien, est tout ; c'est un agent de décision et d'exécution ; c'est le rouage moteur. Il a la fonction d'un maire général, d'un *Oberburgermeister* des communes situées sur le territoire de sa juridiction. Il y active et y surveille tout. Aussi ce territoire est-il plus limité qu'il n'était du temps de la France. Le *Kreis* d'Alsace-Lorraine comprend en général quatre cantons, rarement cinq, jamais plus de cinq. Ce que nous avons cédé à l'Allemagne des deux départemens de la Moselle et de la Meurthe formait chez nous cinq arrondissemens et forme aujourd'ui huit cercles. Le Haut-Rhin, non compris Belfort, et le Bas-Rhin étaient divisés en six sous-préfectures ; ils comptent aujourd'hui quatorze cercles. Ainsi l'Allemagne n'a pas supprimé les sous-préfets ; elle en a doublé le nombre ; où nous n'en avions pas plus de onze, elle en a mis vingt-deux ; l'énorme considération dont jouit le *Kreisdirector* en Alsace prouve qu'elle a eu raison.

Le *Kreisdirector* est aussi mobile qu'agissant. Les communes du *Kreis* sont obligées de fournir au *Krcisdirector* une somme de 3,000 marks (3,750 fr.) pour l'entretien d'une voiture ; mais le *Kreisdirector*, de son côté, est obligé de les dépenser réellement en frais de transport. La voiture, qu'il est tenu de se procurer, n'est pas un char d'apparat : calèche, victoria, élégant tilbury ; c'est quelque chose de solide et de sérieux, une sorte berline de voyage, traînée par deux robustes chevaux qui sont appropriés aux routes de montagne et aux chemins bourbeux. Avec sa voiture, il visite incessamment les chefs-lieu de canton et les principales communes du *Kreis*. Il s'y assure *de visu* de l'exécution des lois et règlemens, de la bonne administration de la commune, de la bonne tenue des écoles, de leur exacte fréquentation ; son territoire de juridiction étant restreint, il y peut connaître tout snr le bout des doigts, les hommes comme les choses. Ce personnage si avantagé n'est d'ailleurs pas avantageux. C'est un homme tout rond. Il n'est pas chamarré d'argent des pieds à la tête, chose qui impose moins aux audacieux et forts qu'elle n'intimide les petits et le faibles. Sa grande loi est d'être accessible. Son cabinet au chef-lieu du *Kreis* est ouvert à tout venant. Il reçoit tout un chacun comme il se présente et il l'écoute parler quel qu'il soit ; il arrange, séance tenante, toutes les affaires arrangeables qu'on peut avoir avec l'autorité centrale ; il est ensuite d'autant plus sec sur la loi, d'autant plus prêt pour la maintenir. Le *Kreis* est une sorte d'association idéale où il est en un certain sens l'économe et le procureur de tous et de chacun. Vous voyez ce qu'il acquiert ainsi de notions de toutes sortes sur chaque propriété, sur chaque famille, ce qu'il a de force pour le service de l'empereur et de l'Allemagne.

On l'estime pour sa sollicitude ; on le respecte pour sa vigilance ; on en parle quelquefois avec éloge, et cependant on lui fait autant qu'on peut la vie difficile. Lorsque les conflits s'élèvent, ce n'est peut-être tout à fait sa faute qu'une fois sur dix ou sur cinq. Mais combien c'est alors sa faute ou celle des instructions qu'il reçoit du ministère d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg ! En un jour, les fonctionnaires allemands ont l'art de perdre, par uu seul acte de balourdise violente, tout le terrain qu'ils semblaient avoir gagné par des semaines et des mois d'administration équitable et éclairée. Il y a une certaine subtilité de l'intelligence, le tact, et une certaine subtilité du cœur, la délicatesse, qu'on ne peut ranger au nombre des qualités de l'Allemand. Cette lacune ne se fait que trop sentir dans l'administration de l'Alsace. Chaque fois, notamment, que se produit une circonstance, petite ou grande, par laquelle paraît mis en question le droit de l'Allemagne sur l'Alsace, le fonctionnaire allemand, depuis le plus mince jusqu'au plus important, perd tout sentiment des proportions et des nuances. L'horizon intellectuel et politique du *Statthalter* à Strasbourg et même de plus haut que lui à Berlin, ne paraît pas alors plus étendu que celui du *Kreisdirector* de Boulay ou du commissaire de police de Benfeld. On abîme tout pour une bagatelle. On oublie qu'un coup de violence, pour exciter une terreur salutaire, doit être frappé à propos et que ce qui est maladroit ne fait pas peur. Il ne sied pas à un voyageur de conter des histoires trop douloureuses, et je n'en conterai pas. Pour marquer ce que j'entends par le manque de tact et de délicatesse, je ne veux citer qu'un trait amusant. Il y a environ dix ans, à X***, dans l'arrière-salle d'une brasserie, se réunissaient chaque soir une vingtaine de notables de l'endroit, formant cercle entre eux ; on jouait le bésigue et le billard ; on lisait la gazette ; on buvait du kirsch et des bocks, et entre temps on daubait un peu sur le conquérant ; cela ne lui faisait pas grand mal. Le cercle fut dissous à cause de son mauvais esprit. Très bien. Quand le *Kreisdirector* vint faire sa tournée à X***, il manda celui des membres du cercle qu'il supposait le plus raisonnable ; il convint avec lui que la dissolution du cercle avait été un acte un peu vif, que lui, *Kreisdirector*, avait réfléchi et fait des propositions en haut lieu ; que le président supérieur d'Alsace-Lorraine (c'était sous l'administration de M. de Mœller), désirant être agréable aux notables de X***, consentait à la réouverture de leur cercle ; mais à une condition...Quelle condition ?...Mettez ici tous les adjectifs stupéfians de Mme de Sévigné, et ajoutez-en une vingtaine d'autres. La condition, c'était que le commissaire de police cantonal serait, d'office, membre du cercle. Vous jugez de l'effet avec le tour d'esprit français et nos mœurs sociales dont l'Alsacien est tout pénétré. Aucun trait plus que

celui-là ne pourrait faire ressortir l'incompatibilité absolue entre l'Alsacien et la domination allemande. Jamais ; non, jamais !...

J'avais déjà dit tout à l'heure : " Jamais " et voilà que je le répète. Mais jamais est-il un mot de la politique et de l'histoire? Sur le point de quitter l'Alsace, j'ai eu un dernier entretien que je ne puis m'empêde rapporter.

MON DERNIER ENTRETIEN EN ALSACE.

J'étais allé faire une promenade dans le grand-duché de Bade. Le matin, j'avais pris le train à Fribourg pour gagner par Brisach la station frontière de Montreux, sur la ligne de Bâle à Paris. Un peu avant Dannemarie, avant-dernière station sur le sol alsacien-lorrain, un léger frisson de fièvre me saisit. Ce m'est un accident de voyage assez fréquent. Une tasse de thé bien chaude avec un peu de rhum, et je suis quitte. Je me résignai donc à descendre à Dannemarie et j'entrai à l'auberge située près de la gare, pour y prendre le thé en attendant le train suivant. C'était l'après-midi. Le soleil dardait. Un vieil homme à l'ombre d'un platane sciait des troncs d'arbres. De temps à autre, il quittait la scie pour fendre le bois. La hache pesait à son bras. Il poussait à chaque coup un : ah ! pénible ; car il avait bien dépassé soixante-cinq ans. Tout dans son air, tout dans sa personne respirait la soumission triste à la vie et le contentement de peu.

" Eh ! mon brave, lui crié-je, vous avez bien de la peine.

—Oh ! ce n'est pas la peine qui manque ; vous êtes de Paris à ce que je vois.

—J'en suis, et j'y retourne.

—Comment ça marche-t-il en France ? Paris fait-il toujours du tapage ? . . . A propos, et le duc d'Aumale ! C'est toujours lui qui commande à Besançon, n'est-ce pas ? Viendra-t-il bientôt à Belfort ?

—Mais non, dis-je, le duc d'Aumale n'est plus à Besançon. On l'a destitué. Est-ce qu'à Dannemarie on ne sait pas mieux ce qui se passe à Belfort et à Besançon ?

—Ah ! on l'a destitué ! (Et le vieux soupira.) Tout change donc toujours en France ! . . . Enfin, il est destitué ! C'est que j'ai fait campagne sous ses ordres en Afrique. Il était mon colonel.

—Ah ! vous étiez du 17e léger. Topez-là, vous êtes un vieux soldat de Louis-Philippe. Voulez-vous me faire le plaisir d'accepter un verre de rhum ?

—Ce n'est pas de refus...Je me rappellerai toujours la belle entrée qu'on a faite à Paris au 17e léger en 1841, quand nous sommes revenus d'Afrique. Les camarades de la garnison de Paris nous ont fameusement régalés...Beau régiment et beau colonel !...Ainsi le duc d'Au-

male ne commande plus à Besançon ? C'est dommage !... Philippe était un bon roi pour les mères... Je ne me doutais pas en ce temps-là que je mourrais Allemand."

Le mot critique était arrivé sur les lèvres du vieux. Je le saisis au vol, et je crus pouvoir cette fois faire mes questions à brûle-pourpoint :

" Et comment cela vous va-t-il avec les Allemands ?

—Peuh ! dit le vieux ; je touche à mes soixante-dix ans ; je gagne mon morceau de pain comme auparavant en travaillant à l'heure et en bricolant dans les fermes et dans cette auberge ; je vais bientôt mourir...Quel mal pourraient me faire les Allemands ? Et quand ce serait les Bédouins eux-mêmes, quel mal me feraient-ils ? "

Il me regarda alors d'un regard cauteleux, mais droit dans mes yeux pour chercher à deviner s'il pouvait se fier à moi, et il continua : " Les Allemands, après tout, je n'en dis pas de mal...Cela vous étonne peut-être... Que voulez-vous ? Quand on nous a dit que Dannemarie devenait prussien, d'abord je ne l'ai pas cru. Puis j'ai eu bien du chagrin pour beaucoup de causes ; premièrement par rapport à mes deux fils qui étaient dans l'armée française. Ils s'étaient battus à Wœrth et a Beaumont. Faits prisonniers à Metz, ils avaient été envoyés tous deux en Silésie. Rentrés chez nous, comment s'arrangeraient-ils avec les Prussiens ?

—Eh bien ? fis-je.

—Eh bien, ça n'a pas tourné comme je craignais."

Et le visage du bon fendenr de bois s'illumina d'un doux sourire sénile.

" Mes deux fils ont ce qu'il leur faut...On a exempté du service militaire allemand tous les Alsaciens-Lorrains qui avaient servi dans l'armée française...Mes deux fils avaient bien profité dans le temps à l'école. Ils mettent l'orthographe en français et en allemand. Ils savent leurs règles de calcul. Les Allemands ont donné à mon aîné un emploi bien payé dans les douanes. Mon cadet a ensuite attrapé une meilleure place encore dans les postes, une très bonne place ; et avec sa belle place, ensuite, voulant se marier, il a *attrapé* une belle femme, une fille des environs de Ribeauvillé, qui a du vignoble...Je ne puis pas dire le contraire ; mes deux fils sont heureux ; leur père mourra content. Pauvre France ! " Et levant son verre : " Allons, dit-il, à la France et à mon ancien colonel ! "

Je trinquai avec lui de bon cœur pour le premier toast ; je n'eus pas le courage de me récuser sur le second,

Le train que j'attendais en devisant arrivait en gare. La locomotive siffla. Je jetai un dernier adieu à cette apparition du lointain 17e léger. Tandis que le train m'emportait vers Belfort, je pensai aux paroles du fendeur de bois, et je me rappelai une aventure de la capti-

vité de saint Louis en Egypte que conte Joinville. Un jour, Joinville vit un Sarrasin qui aborda le roi et lui parla dans le plus pur dialecte champenois. C'était là de quoi émerveiller Joinville que tout émerveille. Le mot de l'énigme était cependant des plus simples. Le Sarrasin parlait champenois naturellement, vu qu'il était de Provins. Il était venu en Egypte lors d'une précédente croisade et avait eu le malheur de tomber aux mains de l'ennemi. Il n'avait pas déplu aux mameloucks ; il avait acquis du bien ; il avait épousé une Sarrasine qui se trouvait être une bonne femme ; il était devenu *grans riches home.* Charmé de rencontrer un compatriote sous l'habit musulman, Joinville, tout chaud, tout bouillant, l'exhorta à revenir avec lui au pays. A son grand scandale, le Sarrasin refusa net. En Champagne, il aurait été " pauvre " et probablement serf ; chez les mameloucks, il n'avait pas de seigneur, et il ne payait pas de droits féodaux. Il possédait les trois biens réels de ce monde : une bonne femme, un domaine qui prospérait, et la liberté de sa personne. Il jugeait par conséquent que Dieu est grand, et il n'était pas éloigné d'admettre que Mahomet est son prophète. Le cas du Sarrasin de Joinville n'est-il pas analogue à celui de mon interlocuteur de Dannemarie ? A six cents ans de distance, l'histoire, courant sa course, a affecté de la même façon l'âme de l'ancien soldat de l'armée d'Afrique, qui m'a dit naïvement son sort près des Allemands, et celle du Sarrasin champenois, rencontré par Joinville sur les bords du Nil.

A BELFORT.

Belfort, Belfort !...Taratata, taratata ! Rataplan, plan, plan ! Tambours, cloches et trompettes ! C'est dans les rues un mouvement, un tapage, une alacrité, une trépidation, un pétillement de pantalons rouges !...L'étroite forteresse me paraîtrait bien morne, bien froide, bien étouffée, si j'arrivais de la Canebière, des Fossés de l'Intendance ou simplement du boulevard des Capucines. Mais j'arrive de Coblentz, et c'est aujourd'hui marché et foire à Belfort. Quelle vie ! Quel déhanchement ! Quel bruissement de tout ! Je me fais l'effet d'un mille-pattes qui, s'étant endormi dans l'épais feuillage d'un chêne massif, tombe tout à coup et s'éveille au beau milieu d'une haie d'aubépines, en plein vol d'alouettes.

De l'alouette gauloise, de l'aigle prussien, du léopard anglais, qui règnera sur les continens et sur les mers ? Hélas, ce n'est presque plus une question. Le léopard a la mer, et l'aigle de Prusse aura le continent. Il ne restera à la pauvre alouette que sa chanson. Mais va, pauvre alouette, tu seras bien vengée ; car le monde était autrement gai sous tes auspices, qu'il ne le sera avec l'aigle et le léopard.

J. J. Weiss.

1885 et 1886.

Tout transi, j'écoutais dans le froid de la nuit,
A l'an nouveau qui vient l'adieu de l'an qui fuit.

Vois mon œuvre, disait l'an qui va disparaître,
Compte, si tu le peux, ceux que j'ai moissonnés.
Dis, ces puissants du siècle et ces fronts couronnés,
De la tourbe des morts peux-tu les reconnaître ?

Comme un chêne tombé sous le fardeau des ans,
Vois ce penseur profond, cet immortel poète. (1)
De mon doigt souverain j'ai comprimé sa tête...
Je suis juste sans crainte et roi sans courtisans.

Ce soldat, le héros d'une guerre civile, (2)
Etonnant l'Ancien Monde en sauvant le Nouveau,
Sans gloire est descendu dans un sombre caveau,
Comme tous les obscurs que je fauche par mille.

Ce moderne Nabab, plus riche que les rois, (3)
Cet homme qui ployait sous l'or de cent fortunes,
Du pauvre n'entend plus les plaintes importunes,
Regarde son palais ! quatre planches de bois !

Hier j'ai fait tomber le jeune roi d'Espagne,
Que des lambris dorés du sombre Escurial
On vient de déposer dans son tombeau royal.
Frère, fais comme moi. Que la mort t'accompagne.

Oui, sans pitié de l'âge et sans respect du rang,
Balaie, ainsi que moi, cette poussière humaine,
Et du ciel irrité sombre vengeur, promène,
D'un hémisphère à l'autre, un glaive indifférent.

Et l'an nouveau disait à l'an qui fuit : Mon frère,
Après ta rude tâche et ton rôle éclatant,
Que reste-t-il à faire et quel travail m'attend ?
L'an qui fuit, répondit : Regarde vers la terre.

---

(1) Victor Hugo.
(2) Grant.
(3) Vanderbilt.

Vois là-bas vers le Nord un superbe Empereur,
Puissant dans les combats, fort par la tyrannie,
Qui, sous son sceptre, tient les rois de Germanie.
L'Ancien Monde à sa voix frissonne de terreur.

Couche dans le cercueil cette superbe tête.
N'est-ce pas un beau rôle ? En vain je l'ai tenté !
Cet obstiné vieillard un jour m'a résisté.
Mais toi, plus jeune, frappe, et que rien ne t'arrête.

Sur terre il est encor des penseurs et des rois,
Des esprits orgueilleux et des âmes hautaines,
Des financiers puissants, de hardis capitaines.
Contemple avec amour ce vaste champ d'exploits.

O frère, ne crains rien. La moisson sera bonne.
Pour que l'humanité survive à nos assauts,
Vois-tu, l'être éternel fait surgir deux berceaux
Pour chaque être créé que notre faux moissonne.

Ce globe aura toujours de pâles habitants.
Pour notre œuvre de mort partout germe la vie,
Afin qu'en notre ardeur toujours inassouvie,
Sans merci nous frappions jusqu'à la fin des temps.

Pourtant, dit l'an nouveau, de ma courte carrière
Puis-je par des bienfaits parfois marquer le cours,
Prolonger des humains les trop rapides jours,
Et sourire aux berceaux sans ouvrir une bière ?

Et s'il me faut frapper tous les fronts orgueilleux,
Puis-je épargner au moins l'humble bras qui travaille ?
—Frappe partout. De peur que ton cœur ne défaille,
Plane au-dessus du globe, un bandeau sur les yeux.

Adieu ! Fais ton devoir. Poursuis l'œuvre obstinée
De tes prédécesseurs à travers tous les temps.
Sous tes coups tiens toujours les humains palpitants.
A ce travail de mort bien courte est la journée !

Et transi, j'écoutais dans le froid de la nuit,
A l'an nouveau qui vient l'adieu de l'an qui fuit.

M. J. A. Poisson.

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

X

Amalia ne savait plus que penser ; elle attendait chaque soir la visite de Federico, et ehaque soir, elle ne recevait d'autre visite que celle de l'ingénieur.

Le sage Enea, déterminé, comme nous l'avons dit, à s'enflammer lentement et à ne pas prendre feu d'un seul coup, usait de mille ruses pour se rapprocher d'Amalia et lui communiquer peu à peu son calorique. La jeune fille lui faisait l'effet d'un bloc de glace rebelle à la fusion.

Malheureusement, dans les conceptions humaines les mieux combinées, il y a toujours une brèche par laquelle peut se glisser l'ennemi ; et, quand le pauvre Enea découvrait dans sa future une perfection non entrevue d'abord, un élément nouveau qui devait assurer la prospérité de sa descendance, alors il perdait la mesure et s'approchait trop du foyer. Il en résultait trois ou quatre petits incendies presque aussitôt éteints chaque soir, pronostic infaillible d'un autre véritablement terrible qui devait éclater plus tard.

Un soir, Federico vint ; il avait son air habituel, mi-sérieux, mi-railleur, et une sorte d'attitude compassée qui le rendait, si c'était possible, encore plus antipathique, d'après l'opinion d'Amalia, qui s'abstint toutefois de la manifester.

Toute la petite société était là ; on lui serra la main, on lui sourit, et on lui fit plus de fête qu'il ne le méritait en réalité, toujours d'après l'opinion intime d'Amalia, qui, forte des privilèges de son sexe, non seulement ne se leva pas, mais encore joua la distraction et dit à Enea :

" Excusez-moi, je n'ai pas entendu ; vous me disiez ? "

Enea, qui ne disait rien, prononça quelques mots qu'Amalia n'entendit pas, parce que, au même instant, Federico se présenta devant elle et la salua, sans pourtant lui tendre la main.

---

(1) De la *Revue Britannique.*

Amalia se débarrassa du salut comme d'un ennui et répéta à Enea :

" Excusez-moi ; vous me disiez ? "

Mais, cette fois, l'ingénieur se tut, voyant que la jeune fille ne l'écoutait pas.

Non, elle ne l'écoutait pas ; elle approchait bien un peu la tête, allongeant le cou, comme un auditeur dont l'attention est surexcitée ; elle souriait comme la jeune fille la plus innocente du monde ; mais ses yeux inquiets démentaient son sourire.

" Il veut lire dans ma pensée et dans mon âme, se disait-elle ; il est venu exprès."

L'antipathique Federico expliquait précisément pourquoi il était venu pour deux bonnes raisons :

" *Primo*, parce qu'il désirait revoir ce cher docteur Rocco, et sa sympathique famille..."

" Sympathique ! pensa Amalia ; les allusions commencent..."

" *Secundo*, parce qu'il avait besoin du concours de ses deux vieux amis et de la signorina Amalia."

Quand elle entendit prononcer son nom, Amalia pria l'ingénieur de lui donner les pincettes pour remetttre en équilibre un tison qui menaçait de tomber. L'ingénieur lui ayant tendu l'instrument demandé, Amalia s'en saisit vtvement et remit le tison en place avec des précautions infinies.

" Les amis du cercle, disait Federico, ont eu l'idée de faire une bonne œuvre pour clore le carnaval ; c'est une idée de gens qui s'ennuient toute l'année et qui ne s'amusent guère pendant la semaine du mardi-gras. On veut installer une vente de charité dans le grand salon des Jardins ; nous avons déjà recueilli un certain nombre de dons ; j'en ai ici la liste, qui sera imprimée."

La liste des dons fit le tour de la société et arriva à Amalia.

" Votre nom manque, fit observer la jeune fille.

—Oui, signorina ; il manque encore.

—Et quels sont ces deux N... N..., dont l'un a donné un cheval de selle pour une loterie et l'autre deux lires en argent ?

—C'est un secret, répondit Federico.

—Quand on donne deux lires, dit Gioachino, on agit sagement en gardant l'anonyme ; mais celui qui se prive d'un cheval de selle ne devrait pas se soustraire à la reconnaissance, ne fût-ce que pour le bon exemple.

—Il y a cela de bon, riposta Amalia, c'est que les chevaux de selle ont quelquefois plus de jugement que leur maître et révèlent le secret. Je parie que demain tout Milan saura le nom du modeste donateur."

Federico regarda la jeune fille en face et dédaigna de réfuter cette assertion.

" Pour mener à bien cette œuvre de bienfaisance, reprit-il tranquillement, il nous faut l'intervention de jeunes personnes de bonne volonté, disposées à remplir l'office de marchandes et à rester au comptoir.

—Seules ? demanda Tranquillina.

—Non, signora, escortées de beaux vieillards à cheveux blancs. Le plus grand attrait de notre fête doit consister en ce que la vente sera faite par les plus belles jeunes filles et par les plus beaux vieillards de Milan. Voilà pourquoi j'ai besoin de la signorina et de vous autres."

Vous autres, c'est-à-dire Gioachino et Romolo. Ce dernier ne fit aucune objection ; mais Gioachino essaya de démontrer qu'il n'était pas encore en situation de jouer le rôle de vieillard à cheveux blancs, puisque les siens étaient gris ; mais Federico répliqua qu'on lui laissait la faculté de remédier à ce défaut par une perruque.

Amalia interrogea sa mère des yeux et accepta.

A chaque minute, la jeune fille se disait :

" Une autre allusion ! Nous y voilà... Maintenant, il tire de sa poche la lettre que je lui ai envoyée et fait circuler à la ronde les définitions du dictionnaire, sous prétexte qu'il n'y a rien compris, mais, en réalité, pour vérifier ses soupçons dans mon trouble ; je lui ferai voir que je ne me trouble pas pour si peu. Qu'il ait le soupçon, c'est ce que je veux ; il n'aura jamais la certitude."

Mais Federico passait d'un sujet à l'autre, interrogeait, ou répondait, ou restait silencieux à écouter, sans manifester même l'ombre de l'embarras dissimulé d'un homme qui a un rôle diplomatique à jouer.

Et, de même qu'Amalia ne faisait pas attention à lui, Federico ne faisait pas davantage attention à elle, et peut-être avec plus de naturel qu'elle ; les mots *antipathique*, *vain*, *inutile*, ou leurs opposés, qui, d'un moment à l'autre, semblaient devoir faire les frais de la conversation, ne venaient jamais ; si bien qu'Amalia fit son possible pour les amener sans en avoir l'air.

Elle y réussit deux ou trois fois au plus, mais avec peu de succès.

Pourtant, quand la conversation, comme toutes celles de la maison Trombetta, vint à tomber sur les faits divers du journal, Federico se mit à dire :

" Ah ! j'oubliais de vous proposer un problème.

—Un problème ?

—Oui ; je l'ai en poche depuis deux jours et je n'y comprends rien. Le voici :

Il sortit de sa poche un journal, le déplia, et fit voir sur la dernière page quelques lignes emprisonnées entre deux traits au crayon rouge.

L'ingénieur Enea, l'homme auquel revenait de droit la solution des problèmes qui pouvaient affliger la société, prit le journal et lut :

" *Revue de la Bourse.*—La semaine passée a été très agitée, à cause des nouvelles arrivées d'Espagne. Toutes les Bourses semblaient craindre une intervention des puissances ; presque toutes les valeurs baissent. L'italien a perdu un point à la Bourse de Paris. Les actions de la Banque résistent ; mais les actions industrielles sont soumises plus que les autres à la crise monétaire italienne. Quelques faillites des banques étrangères n'ont pas amélioré...."

Les faillites des banques étrangères n'avaient pas indubitablement amélioré le sort des créanciers et peut-être encore moins celui des faillis ; mais personne ne chercha à vérifier la chose, parce que l'ingénieur Enea s'était arrêté brusquement et levait la tête pour interroger, comme un écolier dans l'embarras.

" Ici finit la marque du crayon, dit-il lentement, et elle recommence quelques lignes plus bas."

Il se remit à lire à demi-voix, puis confessa qu'il n'y comprenait rien

" C'est comme moi ! " s'écria Federico.

Le docteur Rocco voulut voir le journal ; il réfléchit un moment, puis il dit :

" Vous avez peut-être des actions industrielles, monsieur Federico ?

—J'en ai un certain nombre, en effet.

—Eh bien, quelqne spéculateur rusé, qui a pour vous une grande sympathie, vous donne le conseil de vendre..."

Mais le docteur comprit presque aussitôt l'énormité de sa bévue et se reprit :

" Non, c'est impossible ; les spéculateurs rusés n'ont de sympathies sérieuses que pour le gain."

Soudain, Gioachino, qui s'était glissé derrière le docteur Rocco, poussa un cri aigu, et en même temps Romolo fit chorus.

' Les points ! s'écria Gioachino.

—Les points ! " répéta Romolo.

Et comme personne ne comprenait encore Gioachino fit le tour de la société avec le journal pour montrer quelques petits points noirs placés çà et là au dessous des mots, pendant que Romolo, sans bouger, expliquait :

" Ces points désignent les lettres dont il faut tenir compte.

—Je commence déjà, dit Gioachino. par lire : " Je t'aime," et naturellement je ne veux pas en savoir davantage."

Federico affirma que ce devait être une plaisanterie. Il prit le journal et lut tout haut, en réunissant les mots avec peine :

" Je t'aime. Je t'attends mardi au bal de la baronne de C... ; n'y manque pas ; ne me torture pas en te cachant ; te voir et te dire mon amour sans que tu saches jamais qui je suis, voilà mon unique joie ! "

Amalia haussa imperceptiblement les épaules.

" La sotte ! murmura-t-elle de façon à être entendue.

—Il n'y a pas autre chose ?" demanda Enea.

Federico rit d'abord, puis il répondit :

" Rien autre chose ; c'est quelqu'un qui veut me voir au bal où je ne suis pas allé une seule fois pendant tout le carnaval, jouer le rôle de chercheur inquiet d'une belle inconnue. Ils sont capables de tout, les amis du cercle, pour passer un bon moment. Mais je ne tombe pas dans le panneau ; le piège est trop grossier.

—Pauvres gens ! Aie pitié d'eux et vas-y," dit Enea.

Gioachino fit une observation :

" Moi, je ne trouve pas que ce soit un piège, et, si c'était un piège, il ne serait nullement grossier. Remarquez bien que si l'idée est banale, la forme est droite ; les amis du cercle n'auraient pas pris tant de précautions ; ils se seraient contentés d'écrire tout bonnement une lettre anonyme. Crois-moi, tes amis du cercle n'y auraient pas mis tant de façons. Pour moi, quoique le fait soit peu important en lui-même, il est clair que la forme est irréprochable, que c'est très habile ; mais ce n'est pas un piège.

—Ce ne peut être un piège, certifia Romolo, c'est certainement une femme qui écrit... une femme qui a ses raisons pour se cacher, je ne dit pas lesquelles, mais nous nous comprenons... les lettres sont toujours dangereuses, l'écriture contrefaite est comme la photographie...ce n'est pas vous, mais c'est toujours quelqu'un qui vous ressemble. As-tu remarqué la bande du journal ?

—Verte, couleur de l'espérance, répondit Federico ; l'adresse était écrite en lettres imprimées, coupées avec des ciseaux et collées à la gomme.

—Tu vois ! s'écrièrent en chœur Romolo et Gioachino.

—C'est aujourd'hui mardi ; le bal de la baronne commencera dans une heure. Si tu cours tout de suite chez le coiffeur et de là à la maison, tu arriveras encore à temps pour choisir un bon poste d'observation. Puisqu'il s'agit de découvrir la belle inconnue, il est indispensable que tu te trouves là le premier pour la deviner d'après les regards qu'elle promènera autour d'elle en entrant, car sa première préoccupation sera de te chercher. Aussitôt qu'elle t'aura vu, sa diplomatie féminine défiera ton astuce masculine et tu n'y comprendras plus rien."

Ce conseil judicieux lui était donné par l'ingénieur Enea, qui aurait volontiers mis son ami à la porte pour l'envoyer au bal de la baronne.

Mais Federico ne sortit que quand il devint évident qu'il était trop tard pour courir chez le coiffeur, de là à la maison et de la maison au bal.

" Quelle besoin avait-il de me faire comprendre qu'il ne va pas chez la baronne ? se demanda Amalia.

—A quoi penses-tu ? lui dit sa mère.

—Je pense au cheval de selle de M. Federico.

—Tu crois que c'est lui, le donateur inconnu ?

—Je ne le crois pas, j'en suis sûre. Je l'ai deviné !"

Elle resta encore un moment pensive ; puis, jetant dans le vide un regard de pitié, accompagné d'une petite moue de dédain, elle répéta trois fois :

" Sotte ! Sotte ! Sotte !"

XI

Federico retourna le lendemain chez les Trombetta, certain (c'était lui qui le disait) d'y rencontrer l'ami Enea. Il voulait prier l'ingénieur de venir visiter les fouilles en cours d'exécution dans sa propriété des bords du lac de Puriano, où, au lieu des trésors enfouis pendant les guerres de l'Empire, on trouvait chaque jour des marmites, les unes plus vides que les autres.

Federico était convaincu que ce *cher* ingénieur (il ne l'appelait pas autrement) saurait lui dire, rien qu'en les regardant, à quelle sorte de cuisine avaient bien pu servir ces ustensiles, qui mettaient à la torture l'imagination des cuisiniers du voisinage.

Le prétexte était bon, et Amalia n'y aurait rien trouvé à redire si Federico n'eût devancé de deux bonnes heures le moment habituel de l'apparition quotidienne d'Enea.

La jeune fille était sûre que cette visite était pour elle seule, ni plus ni moins. Que voulait-il lui dire ? Probablement quelque impertinence polie. Dans cette hypothèse, elle se proposa de rester au salon sans ouvrir la bouche, pour ne pas lui fournir l'occasion d'arriver à ses fins.

" Vous cherchez donc un trésor ? demanda le terrible docteur avec une politesse où perçait la raillerie ; est-ce un gros trésor au moins ?

—Non, répondit Federico, c'est un petit trésor."

Le docteur Rocco lança un coup d'œil à sa fille qui simulait la distraction, comme pour lui dire : " Attends, je vais te l'arranger !"

Puis il reprit :

" Vous perdez ainsi votre temps à faire rechercher une bagatelle ? Vous ne savez donc pas...

—Pardon, interrompit Federico, que voulez-vous que je fasse de mon temps ? Si l'on pouvait perdre plusieurs heures de la journée comme on perd un mouchoir, croyez-vous que beaucoup de gens se baisseraient pour les ramasser ?

—Parmi les amis de monsieur, il n'y en aurait guère !" s'écria Amalia avec impétuosité.

Mais voyant un sourire de satisfaction sur les lèvres du jeune homme, elle ajouta d'une voix tranquille :

" Il y a pourtant en ce moment des gens à qui les journées semblent trop courtes.

—Ils sont bien heureux ceux-là !" répliqua Federico.

Et il n'en dit pas davantage, comme s'il eût deviné l'intention d'Amalia et qu'il fût satisfait de l'avoir obligée de sortir de son mutisme.

Amalia aurait bien voulu revenir à sa première résolution et ne plus ouvrir la bouche, mais la tentation l'emporta ; elle avait commencé à parler, elle devait finir.

" Si je dis *les amis de monsieur*, je l'exclus naturellement lui-même. J'imagine qu'il n'est pas de ceux qui, après avoir réussi à passer deux heures sans regarder la pendule, s'écrient joyeusement : " Oh ! en voilà encore deux de passées !"

—Excusez-moi, répondit doucement Federico, je suis précisément de ceux-là. Et d'ailleurs, l'ouvrier, après sa journée de fatigue, votre père lui-même ici présent, n'en disent-ils pas autant ?... Et vous, signorina, ne remerciez-vous pas le dernier roman qui donne des ailes aux heures éternelles de l'après-midi ? "

Le docteur Rocco prit la parole ; ses sourcils froncés n'annonçaient rien de bon.

" La comparaison est inexacte, grommela-t-il ; que vient faire là-dedans *votre père ici présent* qui a la goutte, qui a un bras invalide, qui a un gonflement de la rate ? L'ennui est fait pour les gens bien portants ; je ne m'ennuie pas, moi ; je sais que je suis ici pour servir de cible aux colères célestes, et je joue mon rôle en règle, sans me plaindre. Quant à Amalia...

—L'ouvrier, interrompit la jeune fille, après sa journée de fatigue, dit ceci : " Mon travail est terminé, le pain de ma famille est gagné, mes enfants ont un jour de plus."

—C'est évidemment une consolation qui a son prix, riposta Federico en riant ; mais tous ne peuvent avoir une famille.

—Dites que tous ne veulent pas. La famille, c'est l'amour, et les gens qui s'ennuient ne sont pas capables d'aimer.

—Vraiment ? demanda Federico, et pourquoi ?

—L'ennui est une forme de l'égoïsme.

—Oh ! oh !

—Parfaitement ; une certaine aridité de cœur est nécessaire pour ne pas travailler quand on rencontre à chaque pas tant de besoins, pour ne pas aimer quand on entend les gémissements de tant de douleurs... Qui travaille et aime ne s'ennuie jamais...

—C'est incontestable.

—Et par conséquent, qui s'ennuie est capable d'aimer.

—La déduction est fausse, signorina.

—M. Federico a raison, dit Tranquillina, qui avait écouté toute cette conversation dans un coin de la chambre ; toi, ma fille, tu raisonnerais bien si tu n'exagérais pas tes idées. Tu veux être juste, mais tu perds la mesure et tu deviens trop absolue."

Amalia eut le bon esprit de rire, puis elle ajouta :

" Oui, mais je ne dis pas ce que je pense ; ces messieurs du cercle, à l'exception naturellement de M. Federico, ne doivent pas être absolus dans leurs idées, parce que, probablement, ne pensant jamais, ils n'ont pas d'idées. Ces messieurs ennuyés sont comme de grands enfants. Et tu sais, maman, à quoi ils me font penser, quand ils regardent la pendule et qu'ils disent en bâillant : " Quelle chance, encore une heure de passée ! "

—A quoi vous font-ils penser, signorina ? demanda Federico avec une courtoisie railleuse.

—Aux écoliers qui jettent en l'air leurs casquettes et crient : " Bravo ! le maître est malade, nous avons congé ! "

Federico courba ironiquement la tête sur sa poitrine et resta quelques instants absorbé comme s'il cherchait à comprendre, puis il dit :

" Expliquez-moi... le maître malade sera le temps perdu dans l'oisiveté... est-ce bien cela ? La comparaison me plaît. Si, à votre âge, vous parlez avec autant de philosophie, que sera-ce plus tard ? "

Amalia comprit le sarcasme, mais n'y put répondre parce qu'au même instant Federico, imaginant je ne sais quel prétexte, prit congé et s'en alla.

" Qu'est venu faire ce fainéant ? dit le docteur Rocco. L'affaire des fouilles était certainement un prétexte..."

Et, comme personne ne lui répondait, il ajouta :

" Fainéant tant que vous voudrez, je ne sais pas ce que j'éprouve devant lui... mais il me plaît, voilà."

Amalia pensait : " L'affaire des fouilles était un prétexte, mais alors pourquoi donc est-il venu ? Je l'irrite, je le vois bien ; il avait sa petite vengeance en poche, et il est parti sans avoir pu la sortir... Quelle vengeance peut-il avoir pu imaginer ? Son inconnue qui le tente, ou une autre, peut-être ? Et que m'importe à moi, celle-là ou d'autres ! "

XII

" ... Ne trouves-tu pas un *t* ? dit Romolo qui se promenait de long en large dans la chambre.

—Il n'y a pas un seul *t* dans toute la période, répondit Gioachino ;

il me semble impossible d'écrire une période entière sans un seul *t* ! Ils sont capables de tout, ces journalistes... Ah ! en voici enfin un... et voici l'*o* d'*amato*... Continue."

Romolo dicta :

Che non te vidi martedi passato.

Pendant que Gioachino écrivait sur le journal avec les lettres d'une *Revue de la Bourse*, Romolo s'arrêta brusquement pour se pencher sur les épaules de son ami ; presque aussitôt il s'écria :

" Tiens, voilà que je fais des vers sans le vouloir !...

Devi sapere, Federico amato,
Che non te vidi martedi passato. (1)

Ce sont deux hendécasyllables, ni plus ni moins.

—Ni plus ni moins, répéta Gioachino ; mais continuons.

—" Parce que mon mari soupçonneux m'a empêchée d'aller au bal, " mais j'ai toujours pensé à toi ; je me disais : à cette heure il me " cherche ! J'étais jalouse de toutes les plus belles. Qui sait ? Peut-" être as-tu cru m'avoir vue et es-tu affligé maintenant de sortir de ton " erreur ! Triste pensée ! Et dire qu'à ce masque qui me donne des " tortures si cruelles je dois l'unique bonheur de ma vie, le bonheur de " pouvoir te crier sans honte et sans remords : *Federico, te amo.*"

Romolo, en dictant ces derniers mots, éclata de rire.

" Bravo ! bravissimo ! s'écria Gioachino ; tu as fait un chef-d'œuvre, c'est moi qui te le dis ! "

Puisque Gioachino le disait, il ne devait pas y avoir le moindre doute, et il était généreux de sa part de saisir au vol la première occasion qui se présentait à lui d'offrir à son ami une parcelle de sa gloire.

Car il faut savoir, si déjà le lecteur ne l'a pas deviné, qu'à lui seul, Gioachino Poma, appartenait l'idée d'écrire à Federico en mettant des points sous les lettres du journal, idée ingénieuses, idée spirituelle, bien que la chose fût de " peu d'importance"... comme Gioachino en convenait lui-même, par modestie, bien entendu.

" Je te dis, moi, que tu as fait un chef-d'œuvre ; et, à présent que tu l'as fait, explique-moi pourquoi notre inconnue doit dire qu'elle n'est pas allée au bal...

—D'abord, répondit Romolo en souriant, parce que nous ne sommes pas sûrs que Federico n'y soit pas allé ; je ne le crois pas, pour mon compte ; mais, dans le doute, notre belle inconnue courait risque de le voir s'il n'y était pas, de ne pas le voir s'il y était... voilà pourquoi elle est restée à la maison...

(1) Tu dois savoir, Frédéric aimé, que je ne te vis pas mardi passé.

—La précaution est bonne ; mais Federico n'est pas allé au bal, c'est bien certain.

—Dans cette hypothèse même, il vaut mieux que notre inconnue soit restée à la maison avec son mari ; une femme jeune et belle, même lorsqu'elle est anonyme, donne d'elle une très mauvaise opinion en écrivant, par exemple : "Cruel, tu n'es pas venu, je t'ai attendu en vain." En outre, Federico aurait persisté à y voir le piège des amis du cercle.

—C'est clair... et même s'il n'est pas allé au bal, c'est la lettre qu'il attend.

—Suppose maintenant que la curiosité l'ait emporté et qu'il soit allé au bal en cachette.

—Il attend ou de l'inconnue ou des amis du cercle une lettre conçue à peu près ainsi : "O joie ! O délire immense, je t'ai vu !" Et, ne recevant ni délire ni joie, il ne craint plus que ce soit une farce, il mord à l'hameçon, s'échauffe au jeu, fait la cour à toutes les femmes qui fréquentent les salons de la baronne de C... et qui sait s'il ne devient pas sérieusement amoureux !

—C'est cela ! s'écria Romolo, précisément cela ; mais il y a autre chose encore...

—Quoi donc ?

—Ecoute : chez la baronne, il y a des jolies femmes, mais il n'en manque pas de laides. Supprime celles-ci, supprime ensuite celles qui sont trop mûres, puis celles qui sont notoirement fidèles à leur mari ; laisse également de côté celles qui, sans être ni mûres, ni laides, ni fidèles à leur mari, ne plaisent pas à Federico ; fais maintenant le compte ; combien en reste-t-il ? Les soupçons de Federico, s'il est allé au bal, s'arêteront sur un chiffre restreint...

—Sublime ! s'écria Gioachino saisissant l'idée au vol. "Est-ce la signora A ou la signora B ?" Pendant que dure sa perplexité, arrive la nouvelle lettre ; la belle inconue n'était pas au bal. Et Federico, après s'être avancé avec la signora A et avec la signora B qui étaient au bal, commence à penser à toutes celles qui n'y étaient pas.

—Et s'il n'est pas allé au bal, il s'informe de toutes les femmes mariées qui y étaient, et de toute façon devient assidu aux soirées de la baronne pour prendre note de chaque beauté nouvelle qui arrive, et dans chacune il lui semble reconnaître le second chapitre de son roman ; et en attendant il se divertit, si même il ne devient pas amoureux, si même il ne devient pas heureux... parce que d'une chose naît l'autre, et que de l'ennui seul naissent les mauvais desseins."

Gioachino, enchanté, répéta que Romolo et son idée étaient sublimes, plia lui-même le journal, y colla l'adresse à la gomme et les deux amis sortirent bras dessus, bras dessous, pour mettre leur chef-d'œuvre à la poste.

" Tu n'as pas pensé à une chose ? s'écria tout à coup Gioachino.

—A quoi ? demanda Romolo en se plantant au milieu de la rue.

—Où imagines-tu que doive finir ta petite intrigue ?

—Diavolo !... Je ne me l'imagine pas... je n'y ai pas songé.

— Je m'en doutais... tu n'y a pas songé ! Mais moi j'y songe, et je dis que cela pourra bien finir par un drame."

En émettant ce lamentable pronostic, le petit Gioachino souriait avec désinvolture.

L'honnête Romolo restait immobile, anéanti ; il lança à son ami un regard de reproche et se retourna instinctivement, comme pour revenir sur ses pas et reprendre le journal ; mais se rappelant à temps que les boftes aux lettres sont aussi inexorables que complaisantes, il continua son chemin sans manifester sa pensée.

Il était sincèrement affligé ; pour le consoler, Gioachino lui dit :

" Toutes les belles dames qui ont un mari sont entourées d'une douzaine au moins de beaux jeunes gens qui n'ont pas de femme ; tu auras mis une armée de plus autour d'une forteresse assiégée, voilà tout ; or tu sais très bien que les forteresses modernes ne se laissent pas prendre d'assaut, elles se rendent par famine ou par trahison. Il est donc très probable que Federico commencera par forcer à la retraite un prétendant arrivé aux dernières parallèles, et qui aurait peut-être triomphé demain. Et le mari sur lequel pèse la sentence...capitale, te dira merci, parce qu'il te sera redevable de quelques semaines de répit."

Ces considérations et d'autres, y compris celle qu'il n'y avait pas de remède, rassurèrent notablement la conscience troublée de Romolo.

Ce soir-là, Amalia, en lui présentant la tasse de café, lui demanda s'il avait vu M. Federico, et Romolo, qui y pensait précisément, quoiqu'il fût à côté de Tranquillina, répondit en demandant le pourquoi de cette question.

" Il sera ici tout à l'heure, dit la jeune fille avec un sérieux ironique.

—Comment le savez-vous?

—Ne l'écoutez pas, dit Tranquillina, c'est une petite folle incorrigible, ma fille ; elle s'est mis en tête, je ne sais pourquoi, que M. Federico ne peut pas la voir en peinture, et qu'il n'aura pas de repos tant qu'il n'aura pas trouvé l'occasion de le lui dire. A l'entendre, chaque fois qu'il vient ici, il n'a pas d'autre but ; toutes les paroles qu'il prononce sont le commencement d'une phrase impertinente de très difficile construction. N'est-ce pas une folie ? "

Romolo pensait que la voix de Tranquillina résonnait dans son cœur comme une musique antique dans une vieille cathédrale ; il répondit mélancoliquement qu'en effet c'était une folie, une folie impardonnable.

" Merci bien, dit Amalia ; d'ailleurs je suis sûre qu'il viendra aujourd'hui...le voici...je reconnais sa manière de sonner."

C'était lui, en effet.

Il entra, s'assit, causa de choses et d'autres, ne dit aucune impertinence, ne fit aucune allusion à quoi que ce fût, si bien qu'Amalia finit par lui demander :

" Et votre inconnue ?

—Elle écrit toujours."

Romolo et Gioachino ne soufflaient mot.

Le jeune homme déplia un journal et lut lentement, avec le ton nonchalent d'un homme ennuyé :

" Je t'ai vu ! Quelle fête pour mon cœur ! "

—Tu te trompes ! s'écria Gioachino imprudemment en jetant un regard sur son complice.

—Je ne me trompe pas, c'est écrit.

—Gioachino veut dire, corrigea Romolo, que, si tu n'est pas allé au bal, ton inconnue n'a pas pu te voir, et qu'il doit y avoir une équivoque,

—Il n'y a pas d'équivoque, c'est écrit."

Et il lut jusqu'au bout une lettre dans laquelle *la fête du cœur* de l'inconnue était ornée des plus belles fleurs de rhétorique.

Le docteur Rocco fit pour son compte l'observation que, s'il y a au monde tant de sots qui n'ont ni goutte, ni catarrhe, ni bras invalide, ni même le plus plus petit dégât au pylore, cela sert probablement à témoigner de la toute-puissance du dieu (avec un petit *d*) auquel tout est permis.

Gioachino et Romolo étaient littéralement figés ; ils étaient tombés dans une méditatiou profonde comme un abîme.

" Si vous n'êtes pas allé au bal, c'est une plaisanterie, dit Tranquillina.

—Je suis allé au bal, répondit Federico ; mais c'est une plaisanterie tout de même."

En sortant de chez les Trombetta, Gioachino dit à Romolo :

" J'ai deviné qui a écrit cette lettre.

—Moi aussi...Amalia !

—Précisément ; cela ne pouvait venir à l'esprit d'aucune autre personne ; elle ne sait pas que l'inconnue c'est nous, et se croit sûre de ne pas être découverte ; mais pourquoi continue-t-elle la plaisanterie ?

—Pour lui faire accroire que c'est véritablement une plaisanterie, tandis qu'elle est persuadée du contraire.

—Ah ! oui, pour mortifier la vanité de ce Federico qu'elle *ne peut souffrir*, pour punir la stupidité de l'inconnue et venger son sexe...elle est toujours la même, tu le vois bien. Sa mère a raison : cette jeune

fille a le jugement d'une femme, mais elle en abuse jusqu'à faire des enfantillages ; elle est juste jusqu'à la tyrannie, jusqu'à l'injustice ; quand elle juge et condamne, elle n'est pas contente tant qu'elle n'a pas exécuté la sentence.

—Pauvre Enea ! s'écria soudain Gioachino.

—Tu veux dire *pauvre Federico !* " corrigea Romolo.

Mais voyant le sourire malicieux de son ami, il réfléchit un instant, puis releva la tête et dit :

" Tu as peut-être raison ; pauvre Enea ! "

Comme il ne devait jamais exister entre eux le moindre malentendu, Gioachino s'empressa d'expliquer de quelle manière il fallait comprendre cette commisération, et il se trouva que Romolo avait bien compris.

Gioachino disait :

" Tant qu'Amalia ne pourra souffrir Federico et sentira la démangeaison de le lui faire savoir, tant qu'elle voudra le haïr et en être haïe, la plus belle fille de l'univers ne trouvera jamais le temps de prendre feu pour un autre."

Romolo qui était passé maître en littérature mélancolique, ajouta sentencieusement, mais sans ombre de vanité :

" L'amour se suffit à lui-même ; il a cent yeux, cent oreilles, cent langues, mais il est aveugle, sourd et muet dans son égoïsme généreux... les sentiments mauvais n'entrent pas dans une âme envahie par l'amour.

—Amalia, conclut Gioachino, ne se rappelle même pas qu'il y a au monde un ingénieur célibataire qui s'appelle Enea."

Et ainsi devint lumineux pour les deux hommes ce qui déjà paraissait clair à chacun d'eux isolément, à savoir que l'infortuné Enea était vraiment à plaindre.

Restaient encore deux questions insolubles :

Pourquoi Federico avait-il lu seulement la lettre envoyée par Amalia et n'avait-il pas soufflé mot de l'autre qui la contredisait ?

Pourquoi, n'étant pas allé au bal, ce qui était notoire, avait-il dit y être allé ?

Une même réponse fut trouvée aux deux questions. Federico ne voulait pas qu'Amalia, qui avait manifesté son dépit contre l'inconnue en la traitant ouvertement de " sotte ", pût soupçonner que c'était une farce de ses amis du cercle—Ce dont lui ne pouvait plus douter.

Et de tout ce développement de petits sentiments sortait indistincte une idée, que les deux vieux amis aussi se traduisaient mutuellement par des expressions dubitatives, en se poussant le coude : " Qui sait ? On ne sait jamais... peut-être ? On a vu des choses si drôles ! "

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Langage commercial artificiel.—Nouveau générateur d'électricité.—Le pyrophore.—Les mangeurs d'argile.—Alliages à l'aluminium.—Eclairage des chars par l'électricité.—Musique dans le désert.

L'idée de créer un langage commercial universel pour faciliter les relations internationales a gagné beaucoup de terrain depuis trente ans en France aussi bien qu en Allemagne et en Autriche. Quoiqne les linguistes mettent en question la possibilité de composer une langue artificielle qui ait quelque valeur, et quoi que les écrivains littéraires nient l'opportunité d'une telle langue, des esprit pratiques disent avec raison que nous vivons dans l'âge de la vapeur et de l'électricité, que de sérieux et nouveaux besoins surgissent chaque jour, et qu'à cette époque où de si grandes choses se sont déjà accomplies, ce qui paraît une impossibilité un jour devient une merveilleuse réalité du lendemain.

Personne ne songe plus, cependant, à créer ou à adopter une langue destinée, comme le grec et le latin, à devenir un organe universel pour les sciences et les lettres ; non, ce rêve a été abandonné depuis longtemps. Mais puisque les diplomates ont adopté un langage universel commun pour les relations internationales, pourquoi nos voyageurs et nos hommes d'affaires ne prendraient-ils pas des moyens de communication simples et pratiques, qui leur permettraient d'entrer directement en relation avec les maisons de commerce du monde entier?

Advienne l'établissement de ce langage commercial universel, et les voyageurs pourront se faire comprendre dans les différents pays, et le même journal commercial pourra être lu et compris dans tous les centres de production et de consommation.

Quant à adopter l'une ou l'autre des langues européennnes comme langage commercial universel, il n'y faut pas songer ; deux objections surtout feront toujours rejeter cette idée comme étant inadmissible : il y a d'abord le chauvinisme, la rivalité entre les différentes races, que l'on ne parviendra jamais à faire disparaître entièrement ; il y a ensuite les difficultés de toute nature que présente l'étude de ces langues. Comme le faisait remarquer dernièrement le général Faidherbe dans une étude sur le programme français de colonisation, les complications du verbe empêcheraient, à elles seules, les populations des colonies d'apprendre les langues européennes.

Les premières tentatives qui ont été faites pour la création d'un

langage artificiel universel, remontent à Descartes (1) et à Leibnitz (2). Depuis, bien des efforts de science et de patience ont été dépensés inutilement pour résoudre la question, et parmi les cinquante ou soixante systèmes qui ont été mis en avant pendant les deux derniers siècles, on n'en pourrait trouver un seul qui ait une valeur vraiment pratique.

Mais voici qu'un polyglote allemand, M. Schleyer, de l'île de Mainau, dans le lac de Constance, vient finalement de réussir, après vingt ans de travaux assidus, et de trouver la solution de ce problême par la création d'un système auquel il a donné le nom de *Volapük*, de *vola*, universel, et *pük*, langage.

En empruntant aux différents idiômes européens certains traits caractéristiques, M. Schleyer a combiné un langage extrêmement simple, parfaitement coordonné et très harmonieux. Pour les racines il a eu recours à toutes les langues européennes, mais particulièrement aux idiômes romans et teutoniques, et parmi ceux-ci, à l'anglais surtout.

Quoique les publications de M. Schleyer ne datent que de 1881, les partisans du Volapük se comptent aujourd'hui par milliers dans les différents Etats de l'Europe. Cinquante-trois sociétés ont été organisées pour favoriser sa propagation, et cela, non seulement en Allemagne, patrie de son auteur, mais aussi en Autriche, en France, en Belgique, en Hollande, en Suède, en Angleterre, aux Etats-Unis et même jusqu'en Syrie.

Tous ceux qui comprennent le teuton et le roman peuvent facilement apprendre le volapük en une couple de mois. La grammaire est très simple. Tous les noms sont masculins, sauf ceux qui désignent spécialement des êtres féminins. Le verbe, l'adjectif et l'adverbe dérivent du même nom par l'application de règles faciles. Tous les adjectifs se terminent en ik. Exemple : *Nul*, nouveauté ; *nulik*, neuf.

Il n'y a qu'une déclinaison et la conjugaison des verbes présente le caractère le plus simple.

L'article n'existe pas dans le volapük.

Le nom se décline. Prenons, par exemple, le mot *dom*, maison :

Nominatif, *dom*, la maison.

Génitif, *doma*, de la maison.

Datif, *dome*, à la maison.

---

(1) DESCARTES, célèbre philosophe et mathématicien français, né en 1596, mort en 1650.

(2) LEIBNITZ, savant philosophe et mathématicien allemand, né en 1646, à Leipsick, (Saxe), mort en 1716.

Accusatif, *domi*, la maison.

Le pluriel des noms, pour tous les cas, est formé par l'addition d'un *s*.

L'ADJECTIF.—Ainsi qu'il est dit plus haut, l'adjectif est formé par l'addition de *ik* au nom. Exemple : *dom*, maison ; *domik*, domestique.

L'ADVERBE est formé de l'adjectif, en ajoutant un *o*. Exemple : *domik* ; *domiko*, domestiquement.

LES PRONOMS, qui se déclinent comme les noms, sont : *ob*, je ; *ol*, tu ; *om*, il ; *of*, elle ; on ajoute un *s* pour le pluriel : *obs*, *ols*, *oms*, *ofs*. Les pronoms possessifs sont formés par l'addition de *ik* aux pronoms personnels : obik, olik, omik, ofik ; obsik, olsik, omsik, ofsik.

LE VERBE.—Les verbes dérivent des noms. *Pük* signifie langue, d'où vient le verbe *pükon*, parler ; pour désigner les différentes personnes, on ajoute le pronom au radical : *pükob*, je parle ; *pükol*, tu parles ; *pükom* ou *pükof*, il ou elle parle ; *pükobs*, nous parlons ; *pühols*, vous parlez ; *pükoms* ou *pükofs*, ils ou elles parlent.

Les temps sont formés en faisant précéder le radical d'une des lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Exemple : *pükob*, je parle ; *apükob*, je parlais ; *epükob*, j'ai parlé ; *ipükob*, j'avais parlé ; *opükob*, je parlerai ; *upükob*, j'aurai parlé.

On peut voir, d'après cela, que la grammaire est des plus simples.

Je donne ici, comme exemple de cette langue universelle, la traduction littérale de l'Oraison Dominicale :

Obsik fat kel binol in süls. Olik mem pasanukomõs ;
Notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ;

olik kinän nakokomõs ; olik vil jenamõs su
que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur

tal äslik in sül. Givolõs obes tudel obsik bodi
la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain

delik ; e forgivolõs obes obsik nofis äslik
quotidien ; et pardonnez-nous nos offenses comme

forgivobs utes kels obis enofons ; e no obis
nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous

letolõs pabevikodõn fa tenüd , sod delivolõs obis de
laissez point succomber à la tentation, mais délivrez-nous du

bad. Jenosõd .
mal. Ainsi soit-il.

De nombreux ouvrages ont été composés pour l'étude de cette langue universelle. En même temps que sa grammaire, M. Schleyer a publié

un dictionnaire volapük-allemand qui renferme 13,000 mots, et les deux ouvrages en sont déjà à leur quatrième édition. Des éditions abrégées de la grammaire ont été publiées en latin et dans toutes les langues d'Europe, ainsi qu'en chinois et en nama, le dialecte des Hottentots. Enfin on est en train de préparer des dictionnaires volapük-français anglais-italiens-hollandais et hongrois qui paraîtront sous peu.

Deux journaux sont également publiés en volapük, dont un, le *Volapükbled*, avec la traduction en regard, et l'autre, le *Volapükaklubs*, entièrement en volapük.

Lors de l'Exposition universelle de 1889, un congrès de volapükistes doit se réunir à Paris et il aura certainement un grand retentissement dans le monde entier.

Il est plus que probable que l'étude du volapük entrera sans tarder dans le programme de toutes les écoles commerciales, et même fera partie de l'enseignement général, car son importance pratique n'échappera à personne. Jusqu'ici, ceux qui s'occupent du commerce international, soit à endroit fixe, soit surtout comme voyageurs, ont été obligés d'apprendre péniblement les langues qui sont parlées dans les différents pays, et que, le plus souvent, ils parviennent à baragouiner d'une manière à peine intelligible, ou bien ils ont dû recourir à l'intermédiaire des interprêtes, ce qui présente de graves inconvénients. J'ai connu un jeune homme que ses parents désiraient placer à Anvers, pour le lancer dans le haut commerce. On lui fit entendre que, pour faire quelque chose de bon, il fallait qu'il connût ou apprît, outre le français, le hollandais et l'allemand qu'il possédait, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le danois, et que sais-je encore ? Que d'années précieuses à perdre dans l'étude insidieuse de tous ces idiômes ! Au contraire, si le volapük était adopté dans tous les pays, chacun pourrait s'en tenir à sa propre langue maternelle et à ce langage artificiel, dont l'étude présente une telle simplicité, que quelques mois de travail suffiraient pour le posséder convenablement.

J'aurai probablement à revenir sur ce sujet important, lorsque je me serai procuré quelques renseignements qui me manquent aujourd'hui.

***

La science électrique vient de faire un nouveau pas considérable dans la production de l'électricité. M. Edison disait, il y a un peu plus d'un an, que le fluide n'acquerrait réellement un emploi pratique comme pouvoir moteur, que lorsqu'on serait parvenu à le produire directement du charbon, et il ne doutait pas qu'on y arrivât bientôt (1).

(1) Voir livraison d'avril, page 245.

Or M. J. A. Kendall, de Middlesborough, vient de découvrir le moyen de produire l'électricité par l'oxydation du charbon et sans l'intervention des machines à vapeur. La batterie est basée sur le phénomène de l'hydrogène traversant le platine à la température du rouge ; les deux pôles sont représentés par deux feuilles de platine, l'une exposée à l'hydrogène et l'autre à l'oxygène. Ces feuilles sont arrangées en forme de tubes concentriques fermés par un bout et séparés par du verre fondu. L'hydrogène est fourni continuellement au tube intérieur pendant que tout l'appareil est maintenu à une haute température au moyen d'un fourneau chauffé au coke, au gaz ou avec un liquide combustible. L'absorption de l'hydrogène par le platine est accompagnée de la production de l'électricité et le courant se dégage par des fils métalliques communiquant avec les tubes de platine. Un fait curieux, cependant, c'est qu'aussi longtemps que les deux tubes ne sont pas en communication par le circuit métallique, le passage de l'hydrogène se fait lentement, mais aussitôt que le circuit est complet, le passage s'accroît subitement et se maintient d'une manière stable avec la plus haute intensité.

Dans le cas d'une batterie composée de plusieurs éléments, le même fourneau peut servir pour chauffer toute la série ; alors les éléments sont mis en communication pour la quantité et pour l'intensité, comme dans la batterie voltaïque.

M. Kendall donne comme pouvoir électro-moteur d'une cellule ou élément, 0.7 volt (1), ce qui est beaucoup moins que l'unité théorique d'un couple à hydrogène et oxigène ; la différence de l'énergie dégagée par la combinaison, paraît être développée sous forme de chaleur sur la surface du tube à oxigène et sert à maintenir la température de l'appareil.

Quand la batterie est en marche, l'hydrogène, en passant par le tube intérieur, est, pour ainsi dire, filtré, dégagé des autres produirs gazeux de la combustion avec lesquels il etait mêlé, et ceux-ci peuvent être utilisés après la séparation, pour alimenter le fourneau. Ceci est un fait important en ce qu'il permet de conduire le travail avec un producteur de gaz consistant en hydrogène et oxyde de carbone et d'arranger la batterie dans un espace très restreint, les gaz provenant du chauffage des cellules pouvant servir à alimenter le producteur. Avec le nouveau générateur, tout ce qui est requis, pour maintenir la batterie en activité, consiste en un chauffage régulier et un peu d'eau.

L'inventeur compte qu'une tonne de coke employée pour chauffer la batterie, y compris le producteur d'hydrogène donnera au moins trois fois autant d'énergie électrique qu'on n'en obtiendrait avec la même

(1) Voir livraison de novembre, page 694.

quantité de combustible employée pour faire marcher la machine à vapeur et les aimants. Il espère pouvoir appliquer son invention à l'éclairage électrique. Dans les maisons ou établissements privés, on pourrait employer le gaz pour faire marcher une lampe incandescente, et pour une production considérable, on ferait simplement usage des combustibles ordinaires, coke, charbon.

Ceux qui ont eu occasion de visiter l'établissement de la compagnie électrique, qui ont vu tous ces appareils, ces machines puissantes qui alimentent les quelques lampes que l'on rencontre par-ci par-là, dans la cité de Montréal, comprendront de quelle importance sera cette nouvelle invention dans l'extension de l'emploi de l'électricité, si elle réalise les avantages considérables qu'elle semble promettre.

***

Tous mes lecteurs connaissent probablement les lucioles, autrement dit, les vers luisants et les mouches à feu, qui abondent dans nos prairies et dans nos bois. Il existe au Mexique un insecte qui jouit aussi, mais à un degré bien plus puisssnt, de la propriété de dégager une lueur phosphorescente. On l'appelle le pyrophore (de deux mots grecs, *pyr*, feu, et *pherein*, porter). Le pyrophore est un ver luisant, d'un pouce environ de longueur. Il y a autant de différence entre la lumière dégagée par cet insecte remarquable et le ver luisant ordinaire, qu'il y en a entre une lampe électrique et une bougie. Dans une des dernières réunions de l'Académie des Sciences de Paris, on a présenté à l'appréciation des membres une assiette à moitié remplie d'eau dans laquelle il y avait une demi-douzaine de pyrophores, et bien que la salle fût inondée de la lumière du soleil, les insectes brillaient comme autant de diamants étincelants. Ces insectes merveilleux, provenant des forêts du Mexique, sont les premiers du genre qui aient été vus en Europe, et leur apparition a causé une certaine sensation.

Quand la lumière projetée par le ver s'affaiblit, il suffit de le remuer pour la raviver, ou bien de le plonger dans l'eau.

On rapporte que les Indiens du Mexique emploient le pyrophore pour s'éclairer le soir, et que quelques-uns suffisent pour illuminer convenablement une chambre. Quand ils sont à voyager de nuit, ils en mettent un sur chacun de leurs pieds, ce qui suffit pour éclairer leur route et pour leur permettre d'éviter de marcher sur les reptiles venimeux qui abondent dans les forêts des régions tropicales. Les dames mexicaines les achètent des Indiens, les mettent dans de petits sacs transparents et en garnissent leurs cheveux ou s'en font des colliers. L'effet de ces parures est splendide, et comme on peut s'en procurer une douzaine pour quelques sous, les plus pauvres même

peuvent s'en passer la fantaisie. D'ailleurs, ces insectes peuvent vivre assez longtemps si l'on en prend soin ; on les nourrit avec du sucre de canne.

Un pyrophore placé sur la page d'un livre permet de lire avec facilité dans les ténèbres de la nuit.

***

Dans beaucoup de contrées, certaines argiles ont été employées, de temps immémorial, sous forme de nourriture.

Les argiles sont essentiellement formées de silice, ou acide silicique, et d'alumine, ou oxide d'aluminium ; en un mot c'est un silicate d'alumine, retenant des quantités d'eau variables, coloré avec un oxyde métallique, le plus souvent avec l'oxyde de fer ou le manganèse. Elles se présentent en masses amorphes, c'est:à-dire sans forme déterminée, douces et onctueuses au toucher, et sur lesquelles l'ongle laisse une trace luisante comme sur le savon quand il le raye. Elles adhèrent à la langue, et forment avec l'eau une pâte fine et plastique susceptible de prendre toutes les formes voulues. La terre de pipe et le kaolin, ou terre à fabriquer la porcelaine, en sont des types parfaits. Quelques espèces de terres comestibles, comme dans le cas du tripoli, sont formées de coquillages fossiles, microscopiques, d'innombrables infusoires d'eau douce.

Comment l'homme en vint-il à avoir recours à une telle nourriture ? C'est ce que l'on ne pourrait dire, mais les mêmes circonstances ont dû conduire aux mêmes résultats des peuples qui existaient dans des régions si diverses. " L'habitude de manger des quantités considérables de terre, dit le savant naturaliste Guibourt, comme un complément nécessaire à une alimentation insuffisante, est presque universellement répandue parmi les sauvages de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie." Les Ottomacs, peuple de l'Amérique du Sud, consomment régulièrement une livre à une livre et demie de terre par jour, ce qui satisfait leur faim sans nuire à leur santé. Parmi les Indiens des bords de l'Amazone, l'argile fait partie de la nourriture même quand les autres aliments sont en abondance. La terre comestible est vendue sur les marchés de la Bolivie, et il en est une espèce qui est très recherchée des Péruviens. D'après les voyageurs, les nègres de la Jamaïque n'ont recours à l'argile que quand il y a disette d'autre nourriture, mais ils la mangent sans répugnance. Au contraire, les nègres transportés de Guinée en Amérique, recherchent d'abord une terre analogue à celle à laquelle ils étaient habitués dans leur patrie, et, ne la trouvant pas, ils ont recours à la terre de pipe.

Dans le royaume de Siam, les femmes et les enfants sont des man-

geurs de terre. A Java, les naturels font une espèce de gâteau avec une argile ferrugineuse que les hommes mangent quand ils veulent se faire maigrir et que les femmes emploient pendant la période de leur grossesse. La terre comestible est un article de commerce dans le Tonkin et dans l'empire d'Annam.

Il est donc ici question d'une coutume très répandue et que nous retrouvons sous toutes les latitudes, depuis l'équateur jusqu'aux régions polaires septentrionales, en Guinée, dans la Nouvelle-Calédonie, à la Terre de Feu, et c'est une habitude qui s'est même perpétuée parmi quelques-uns des descendants des anciens navigateurs portugais : " Il y a encore des femmes en Portugal, dit Guibourt déjà cité, qui mangent avec plaisir l'argile rouge de Boucaros ; " et il ajoute : " Je ne pense pas qu'une coutume aussi généralement répandue ait seulement pour effet d'apaiser momentanément la faim sans qu'on y trouve réellement quelque nutrition. Il est tout probable, au contraire, que l'instinct de la conservation a fait connaître à ces misérables peuples des espèces de terres qui contiennent une certaine quantité de substances organiques dérivées de détritus végétaux, et que ces substances contribuent à les soutenir dans les mois de l'année pendant lesquels les autres aliments deviennent insuffisants." Ce raisonnement paraît très plausible, et si ces peuples continuent l'emploi d'une quantité d'argile plus modérée pendant les temps d'abondance, il n'y a pas de doute que c'est pour perpétuer le souvenir d'une ressource qui peut être du plus grand secours à un moment donné.

Les naturels des colonies hollandaises de Java et de Sumatra soumettent la terre comestible à une préparation particulière. Ils en font une pâte avec de l'eau, en séparent les matières étrangères et la roulent en feuilles minces, tout comme nos ménagères qui font des biscuits de ménage, puis ils découpent ces feuilles en morceaux qu'ils font cuire dans une poêle. Ces petits gâteaux se roulant par l'action du feu, ressemblent à des morceaux d'écorce. Leur couleur est ardoise ou brune. Quelquefois aussi, la feuille est coupée de manière à représenter des formes d'hommes, d'animaux. Cette singulière préparation a une légère odeur aromatique qui masque la saveur terreuse.

***

Dans sa proclamation au sujet de la Fête-des-Arbres, le gouverneur du Kansas dit que dans cet Etat trouvé dépourvu d'arbres par les premiers colons, il y a actuellement vingt millions d'arbres fruitiers et pas moins que deux cent mille âcres de forêts, le tout ayant été planté par le peuple. Il ajoute que l'on a constaté un accroissement considérable des pluies, ce qui est prouvé par les plus vieux météorologistes de l'Etat. Cette augmentation de pluies est sans aucun doute due à la plantation des arbres, et la fertilité du pays en a grandement profité.

***

L'administration des chemins de fer de Francfort-sur-le-Main, en Allemagne, a fait récemment des expériences de l'éclairage des trains par la lumière électrique qui, suivant les rapports qui en ont été faits, ont donné les résultats les plus satisfaisants. Le train servant aux expériences était composé d'un wagon de première, de seconde et de troisième classe et d'un wagon à bagages contenant, dans un compartiment spécial, la machine dynamique et les accumulateurs. L'appareil, du type de Moehring, avait une vitesse de 700 tours à la minute communiquée au moyen de poulies et de courroies par l'axe des roues, quand la vitesse du train était de 42 milles à l'heure. Quand le train était en pleine marche, les lampes demeuraient en communication tandis que les accumulateurs étaient chargés ; mais quand la vitesse descendait à 18 milles à l'heure, les lampes étaient mises hors de circuit et le courant était fourni par les accumulateurs, un appareil automatique spécial réglant son intensité. Pendant le jour, les lampes étaient mises hors de circuit, et les 26 accumulateurs étaient chargés par la machine alors que le train était en marche.

Le train était éclairé par douze lampes incandescentes dont deux pour le wagon à bagages, deux pour la troisième classe, quatre pour la seconde et quatre pour la première.

Ces expériences, dit un témoin oculaire, démontrent la possibilité pratique d'éclairer les trains par l'électricité, la lumière était parfaitement stable pendant le trajet et aux diverses vitesses, et même pendant les temps d'arrêt aux stations : au moment des arrêts seulement, il se produisait quelques oscillations. Comme tout est réglé automatiquement, la main de l'homme n'est nécessaire que pour la mise en marche. Les expériences ont été continuées pendant six semaines, après lesquelles tout fut trouvé en parfait état. Le prix de revient de la lumière est estimé à dix centimes (deux cents) par heure et par lampe.

***

Un voyageur français raconte qu'une des choses les plus curieuses et les plus intéressantes qu'il observa dans un voyage qu'il fit à Tombouctou, l'une des villes principales de la Nigritie en Afrique, fut une espèce de musique exécutée par le sable. En traversant le désert, il n'était par rare qu'il entendît un bruit sourd et prolongé, assez semblable au son d'une trompette, venant des collines de sable qu'il traversait. Il est facile de comprendre que cet étrange phénomène donna d'abord quelque anxiété à notre entreprenant Français, mais bientôt il se rassura en se rendant compte de la cause de ce bruit qui l'avait effrayé au premier moment. Il observa en effet que les grains de sable brûlant placés les uns sur les autres étaient dans un mouvement continuel. Le frottement des grains les uns contre les autres produisait une espèce de musique, et quand, après s'être entrechoqués, ils retombaient pour ne plus remuer, le bruit cessait.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

Voilà encore une année qui s'achève ; c'est le moment de jeter un coup d'œil en arrière et de se demander quel profit ou quel préjudice le pays tirera des événements qui se sont accomplis pendant ces douze mois ; il est bon pour les peuples d'établir, à certaines époques, le bilan de leur politique, comme les commerçants dressent le bilan de leurs affaires. Que de fautes seraient évitées, si les hommes que la confiance de leurs concitoyens porte à la tête du gouvernement de leur pays, se livraient seulement chaque année, avec une entière bonne foi, à un examen de conscience sans parti pris, se rendant compte du fort et du faible des mesures ordonnées, approfondissant les causes de chaque événement, en étudiant les résultats immédiats comme les conséquences éloignées, et gravant dans leur esprit, pour éviter de les renouveler, les fautes que l'erreur, la passion ou l'ignorance des véritables intérêts du peuple leur ont fait commettre ! Il est vrai que le pays où les hommes d'état tiendraient semblable conduite réaliserait un idéal qui n'est pas de ce monde !

Quoiqu'il en soit, si jamais gouvernement eut besoin de jeter sur sa politique un coup d'œil rétrospectif, pour apprendre, des leçons du passé, à se garder contre les fautes de l'avenir, c'est bien le ministère de Sir John Macdonald ; et le malheur est précisément qu'il semble ne pas vouloir se livrer à cet examen ! Les membres qui le composent, aveuglés, les uns par l'esprit de parti le plus étroit, les autres par un amour insensé du pouvoir, ne cherchent qu'à se faire illusion, et à se tromper sur les déplorables résultats de leurs actes ; bien mieux, ils ne négligent rien pour engager le pays à leur suite dans la voie coupable où le fanatisme politique et religieux les a engagés avec leur chef.

Les malheureux événements dont le Nord-Ouest a été le théâtre, au printemps, sont la suite d'une série de lourdes fautes accumulées par les gouvernements qui se sont succédé à Ottawa depuis quinze ans. La Puissance n'était pas entrée en possession de ces pays que déjà on adoptait, à l'égard des populations qui les habitaient, une politique déplorable.

Les Métis étaient les premiers occupants civilisés de ces vastes espaces ; ils les connaissaient jusque dans leurs retraites les plus éloignées ; ne disposant d'aucune ressource, ils avaient su, cependant,

mettre en valeur quelques parcelles de leur immense domaine ; sans aucuns débouchés pour leurs produits, puisque la Compagnie de la Baie d'Hudson, abusant de son monopole, s'en était constituée le seul acheteur, les Métis avaient réussi, cependant, à assurer leur existence et à amasser de petites fortunes, grâce auxquelles, si il n'y avait pas de richesse, la misère était du moins inconnue dans l'Assiniboine et sur les bords de la Saskatchewan. Le gouvernement canadien avait donc là d'excellents ouvriers, tout prêts pour l'œuvre de la colonisation et de l'exploitation en grand de sa nouvelle acquisition.

Au Nord-Ouest, il y avait encore les Indiens qui se considéraient aussi comme légitimes propriétaires du sol ; ne vivant que de la chasse, la mise en culture du pays allait les priver de leur seule ressource d'existence, en amenant la disparition du buffle ; comme l'a dit lord Lansdowne dans un récent discours, " tout en ne discutant pas la question du titre qu'ils prétendaient avoir aux terres du Nord-Ouest, il est certain que ces gens possédaient tout au moins un droit moral à recevoir un traitement équitable de ceux qui allaient répandre dans le pays le flot irrésistible de la civilisation devant lequel ces races primitives devraient céder le pas et reculer."

Qu'aurait-on dû faire ? Il fallait à tout prix se concilier la population métisse pour agir par elle sur les Indiens, et prévenir ainsi chez eux les éclats du désespoir auquel ils se livreraient certainement en voyant, comme ils l'ont dit depuis, les blancs s'enrichir d'année en année, et eux, au contraire, devenir de plus en plus pauvres.

Se concilier les Métis, tâche bien facile, pour peu qu'on eût réellement voulu atteindre ce but ! Il suffisait de leur reconnaître leurs anciens droits et de leur conférer des titres de propriété en bonne forme pour les terres qu'ils occupaient ou dont ils prétendaient être les possesseurs ; il en serait resté, pour les nouveaux maîtres du pays et pour les immigrants, plus qu'ils n'auraient pu en absorber pendant plusieurs générations !

Il fallait se servir de cette merveilleuse population, la diriger, lui apprendre à connaître les ressources que notre civilssation pouvait mettre à la disposition de son travail pour en doubler promptement les fruits ; il fallait compléter son instruction, et développer les facultés de ces hommes " qui combinent la vigueur, la force et l'amour des aventures, naturels au sang indien qui coule dans leurs veines avec la civilisation, l'instruction et la force intellectuelle." Voilà la ligne de conduite qu'on devait adopter à leur égard.

A l'endroit des Indiens, la situation était beaucoup plus compliquée. Inutile de songer à les astreindre aux lois du travail qui régissent les peuples civilisés, et, cependant, il était indispensable d'assurer leur existence ; concilier leurs goûts de vie nomade et indépendante avec

les exigences de la colonisation était pour ainsi dire impossible ; le mieux était de s'adresser aux Métis qui, comme l'a dit lord Dufferin, " avaient déjà proclamé dans les tribus l'évangile de la paix, de la bonne volonté et du respect mutuel, avec des résultats également avantageux au chef sauvage dans sa loge et au colon dans son chantier." Nuls mieux qu'eux ne pouvaient servir d'ambassadeurs entre la race sauvage et le gouvernement ; ils auraient interprété les exigences de la civilisation à ces rudes habitants de la prairie et fait connaître à Ottawa, avec les besoins de la race sauvage, ses susceptibilités et ses préjugés qui ont été si souvent inutilement froissés.

Cette politique simple et sage ne présentait qu'un inconvénient, elle eut été équitable ; elle n'aurait ni servi les ambitions mesquines de fonctionnaires qui voulaient se donner des airs de satrapes au petit pied, ni permis de se donner librement cours à certains appétits qui ne voyaient dans les riches territoires du Nord-Ouest qu'une proie facile à saisir ; il aurait fallu, en un mot, renoncer à certaines spéculations inavouables dont le projet se forma du jour où le Nord-Ouest devint une des provinces de la Puissance. Pour le malheur du Canada, ceux qui avaient conçu ces beaux projets surent se faire écouter dans les conseils du gouvernement ; les haines de races et l'esprit de fanatisme firent le reste ; toujours est-il que, comme les Métis occupaient quelques-unes des meilleures terres, on fit tout pour les en chasser et on les en chassa ; on les considéra comme un peuple conquis ; Sir Garnet Wolseley, aujourd'hui lord Wolseley, les traita de " bandits et de lâches" ; au lieu de reconnaître leurs droits, on oublia à leur égard les prescriptions les plus élémentaires de la justice.

A la spéculation vinrent, comme nous venons de le dire, se joindre les haines de races ; on s'en allait disant tout haut qu'il fallait empêcher l'élément français de refaire dans l'Ouest une seconde province de Québec. Il serait long de dresser la liste des actes de déprédation, des expulsions violentes, des persécutions de toutes sortes dont les malheurenx Métis ont été victîmes pour assurer le triomphe de la domination anglaise.

L'histoire des dix dernières années a été refaite trop souvent depuis quelque temps, et le journal l'*Etendard* publie sur ce sujet, en ce moment même, des études trop intéressantes pour que nous ayons la pensée d'entreprendre ce récit à notre tour ; ce que nous avons voulu montrer, c'est combien il eut été facile, en s'inspirant du simple bon sens et de l'équité la plus élémentaire, non seulement d'éviter les désastres qui ont marqué la malheureuse année 1885, mais de donner au Nord-Ouest la paix, et aux peuples qui l'ont toujours habité, une prospérité qu'ils n'ont plus connue depuis que la Confédération est entrée chez eux.

A-t-on au moins changé de ligne de conduite depuis la dure leçon

du printemps ? Hélas ! non, et c'est là ce qui nous faisait dire, en commençant, combien il serait désirable que nos hommes d'état fissent, de bonne foi et sans parti pris, un retour sur eux-mêmes.

On a si peu changé de conduite que, depuis un mois, nous avons assisté à la publication de deux documents qui contiennent précisément les principes les plus délétères de la déplorable politique qui a été suivie et son apologie la plus attristante. L'un est la lettre de l'honorable M. Chapleau à ses électeurs de Terrebonne, l'autre est le mémorandum justificatif de l'exécution de Riel, par Sir Alexander Campbell, ministre de la Justice.

Nous retrouvons dans ces deux documents les mêmes idées fausses sur la situation des Métis, les mêmes mensonges sur leurs actes, les mêmes basses calomnies contre ceux qui ont pris en mains les intérêts de nos compatriotes ! Il n'y a qu'une différence, ce n'est plus un peuple de lâches et de bandits, ce sont des insurgés et des criminels, qui ne méritent même pas de circonstances atténuantes ; si le dernier qualificatif n'y est pas, la pensée se lit à chaque page entre les lignes des deux documents. Que penser en effet d'une population qui prend les armes contre le gouvernement de son pays sans avoir de griefs sérieux ? car dans le droit nouveau inauguré au Nord-Ouest, chasser les gens de leurs propriétés, ne constitue pas à leur profit un grief sérieux contre le gouvernement qui les dépouille.

En même temps qu'étaient publiés les deux documents ministériels, le journal le *Star* livrait à la publicité un intéressant manuscrit de Riel intitulé : " Les Métis", et Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, écrivait un remarquable mémoire sur " la Situation."

Loin de nous la pensée de vouloir mettre en parallèle ces deux pièces importantes du grand procès qui s'instruit tous les jours devant l'opinion publique ; Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface, outre l'autorité que sa parole puise dans le caractère sacré dont il est revêtu, est un esprit trop élevé, trop clairvoyant, joignant à une grande modération dans l'expression de sa pensée un amour trop ardent de la vérité et la disant tout entière avec trop de fermeté, tout en sachant conserver envers l'autorité les ménagements qui lui sont dûs, pour que nous attachions la même valeur et que nous comparions même le mémoire de Riel à celui que Sa Grandeur a consacré à " la Situation !"

Les deux œuvres, cependant, quoique la situation de leurs auteurs soit absolument différente, quoique les points de vue où ils se sont placés pour envisager la condition du Nord-Ouest ne soient pas les mêmes, en arrivent dans leurs appréciations de la politique suivie par le gouvernement, sinon dans la forme du moins dans le fond, à des conclusions absolument semblables, si bien qu'il est impossible de ne pas en être frappé.

Riel fait un récit des événements, Monseigneur Taché en dégage la philosophie ; et tous deux constatent la persécution, le manquement aux engagements, la présence de fonctionnaires indignes, l'éloignement de ceux qui auraient été aptes à faire de bons administrateurs, les avertissements donnés au gouvernement et dédaignés par lui, les mauvais traitements infligés aux Indiens, l'envahissement de la spéculation, la mauvaise foi des uns, l'aveuglement des autres et finalement la fièvre du désespoir s'emparant de ces malheureuses populations poussées à bout par des années de provocations.

Riel conclut en disant :

" En résumé de deux mots, la conduite du gouvernement de la Puissance est opposée, autant que possible, au droit des gens. C'est une force en guerre ouverte avec l'inviolabilité des traités, comme les arrangements qu'elle a faits avec les Métis en 1870, semblent avoir été conclus dans le but de capturer leur bonne foi, d'entrer ainsi paisiblement dans leur pays pour leur demander alors la bourse ou la vie."

Les conclusions de monseigneur Taché sont semées à chacune des lignes de son remarquable mémoire, il serait par conséquent difficile de les condenser en une citation ; mais elles peuvent se résumer à ceci : que si dans les régions gouvernementales on continue à se payer d'explications qui rejettent sur les Métis et les Indiens, ou sur Riel tout seul, la faute de ce qui s'est passé, nous pouvons dans un avenir prochain nous attendre à d'autres troubles et à de nouveaux désastres.

Ainsi, voilà un homme de Dieu, un de ceux qui sont sur la terre tout à la fois les représentants de la bonté et de la justice infinies ; voilà un homme qui, de l'aveu unanime de ses concitoyens, joint à la haute influence que doit lui donner sa dignité ecclésiastiqne, une connaissance approfondie du pays ; voilà l'apôtre de ces populations métisses et indiennes qui dit depuis dix ans au gouvernement : Vous vous trompez, vous êtes dans une voie mauvaise, la plupart de vos fonctionnaires sont de mauvais administrateurs, vous avez tort de ne pas reconnaître aux Métis des droits qu'ils avaient bien avant que vous eussiez la moindre autorité sur leur pays ; vous ne tenez pas à l'endroit des tribus indiennes la conduite qui convient à un gouvernement civilisé à l'égard d'une race inférieure ; prenez garde, votre politique est dangereuse, il ne faudra pas être surpris si un jour le désespoir envahit ces Métis que vous privez de leurs conditions d'existence, ces Indiens auxquels vous enlevez leurs prairies et leur indépendance, et auxquels vous n'avez envoyé pour toute compensation que des agents démoralisateurs !

Malgré la garantie que ces avertissements prenaient dans sa bouche, malgré son patriotisme bien connu, l'auguste prélat n'a pas été écouté, les événements lui ont donné tristement raison ; après la

tempête, il vient renouveler ses prières et ses objurgations, il cherche dans son cœur et dans son esprit les arguments les plus propres à émouvoir ceux auxquels il s'adresse, et cette fois encore il ne serait pas écouté ! Nous ne pouvons pas le croire.

Monseigneur Taché n'est pas seul d'ailleurs à avertir le pays des fautes commises et des déplorables conséquences que pourrait avoir leur renouvellement. Plus d'une voix autorisée a constaté les mêmes défaillances et de cette constatation a tiré des conclusions identiques à celles du vénérable archevêque.

Longtemps l'opinion publique, si lente à s'émouvoir dans notre pays, est restée sourde à tous ces avertissements ; il a fallu, pour la secouer de sa torpeur, la catastrophe du printemps et le lugubre drame de Régina.

Depuis lors, un long cri de réprobation s'est fait entendre d'un bout à l'autre de la province de Québec, toutes les âmes canadiennes-françaises ont été profondément troublées en apprenant ce qu'ont souffert et ce que souffrent encore des compatriotes par le fait du gouvernement de leur pays ; les abus sont si criants que ceux des Anglais qui ne sont pas aveuglés par l'orangisme et les haines de races ont dû reconnaître la nécessité des réformes demandées.

Et c'est devant un pareil mouvement d'opinion, que Sir John Macdonâld et ses ministres continueraient impassibles à savourer les douceurs du pouvoir et à se payer de mots, écrivant des documents apologétiques de leur conduite dans l'affaire du malheureux Riel, faussant l'histoire à plaisir, traitant de récidivistes et de criminels de malheureux Métis cent fois moins coupables que ceux qui les ont poussés à bout par dix années de dénis de justice ; et, s'imaginant, comme le dit Monseigneur Taché, avoir satisfait à leurs devoirs de ministres en s'écriant : " C'est Riel qui est la cause de tout le mal, c'est lui qui a tout fait ; il a payé son crime de sa tête, maintenant le pays est en sûreté !"

Ce serait à désespérer de l'avenir de notre pays et de notre nationalité, ce serait à croire que la Providence nous abandonne !

Le Canada, grâce à Dieu, ne présente pas à l'œil de l'observateur attentif de symptômes d'une décadence prochaine ; la race canadienne-française, en particulier, est animée d'une vitalité qu'on ne rencontre pas souvent à un aussi haut degré dans notre siècle de démoralisation, sa merveilleuse puissance de reproduction en est le plus magnifique témoignage ; malheureusement il lui manque encore un organe essentiel qui évite bien des fautes aux peuples qui le possèdent ; il n'y a pas au Canada d'opinion publique, ou du moins on n'y connaît, ni la puissance, ni l'usage de cette force qui, dans les pays de gouvernement constitutionnel, lorsque se présentent de ces graves circonstances, où les intérêts les plus sérieux sont en jeu, tantôt entraîne, tantôt arrête

les chefs d'état et leur dicte une ligne de conduite dont tout leur bon ou tout leur mauvais vouloir ne leur permet pas de s'écarter.

Si il y avait une opinion publique au Canada, Riel n'aurait jamais été exécuté en dépit du fanatisme orangiste et de la coupable faiblesse des trois ministres français. Le cri de réprobation qui est sorti, le 16 novembre, de toutes les consciences révoltées aurait poursuivi Sir John et ses collègues depuis le procès de Régina, et aurait empêché de mettre à exécution une sentence que les jurés avaient pour ainsi dire infirmée en recommandant le condamné à la clémence du pouvoir ; jamais, en tout cas, une opinion publique fortement constituée n'aurait toléré que l'échafaud s'élevât avant que la question de folie n'eût été pleinement et impartialement élucidée. Il faut être habitué à cette absence de contrôle de l'opinion qui existe au Canada pour comprendre comment le ministère a pu oser passer outre à ce sombre point d'interrogation de la monomanie de Riel en se contentant d'un semblant d'enquête, fait on ne sait pas au juste par qui, et dont les conclusions sont encore aujourd'hui ignorées de tous ceux qui ne sont pas dans la confidence des secrets ministériels.

Si il y avait eu une opinion publique au Canada, la situation au Nord-Ouest n'aurait jamais pu en venir à ce point que, pour émouvoir le pays, il a fallu la révolte du printemps... Les faits n'étaient cependant pas ignorés; Monseigneur Taché vient encore de nous le dire : " Des hommes distingués par leur caractère, leur position et leur expérience ont tenté, à maintes reprises, de donner des suggestions et des renseignements utiles, on a presqu'invariablement repoussé tout ce qu'ils désiraient faire connaître. On n'a rien accepté en dehors des données fournies par les documents préparés dans les offices du gouvernement, et, je regrette de le dire, souvent ces informations auraient dû être les seules repoussées." Croit-on qu'en Angleterre, par exemple, si le gouvernement avait fait la sourde oreille à des avertissements émanant de personnages comme Monseigneur Taché, l'opinion publique n'aurait pas pris l'affaire en main, réclamé une enquête et fait rendre justice à qui de droit ?

Si il nous est permis, après tant de voix autorisées, de donner un conseil à nos concitoyens, nous leur dirons que telle est la grande leçon qu'ils ont à tirer des événements de cette malheureuse année 1885. L'absence d'opinion publique est la cause de la plus grande partie des maux dont le Canada vient de souffrir ; grâce à Dieu, la situation n'est pas sans remède ; mais il y a une importance capitale à faire, sans retard, disparaître la déplorable lacune qui constitue la plus grande imperfection de nos mœurs politiques actuelles.

***

Les t finies en Angleterre et si leur résultat a trompé bien es, il faut reconnaître cependant qu'il est conforme ns de ceux qui ont su apprécier froidement la situation p elle de la Grande-Bretagne. La victoire n'est restée ni au libéraux ; ce sont les Irlandais, sous la conduite de M. P nblent devoir jouer le rôle du troisième larron de la fable uissent prétendre au ministère ou même à la majorité dans parlement, mais ils donneront, par l'appoint des voix don , la majorité à celui des deux partis avec lequel ils mar che semble inutile d'ajouter qu'ils se rallieront à qui saura les st en ce sens que nous les croyons appelés à jouer ce rôl ne larron ; eux seuls nous semblent destinés à tirer pr s aspirations nationales, du résultat des élections.

il faut l'avouer, est grave pour les Anglais ; l'unité de l'e jeu, il n'y a pas à se dissimuler que seule l'indépen- da de donnerait complète satisfaction aux désirs de la L e Irlandaise ; elle se contenterait bien d'obtenir une c ogue à celle du Canada, mais il faut reconnaître que c re excellent à beaucoup de points de vue pour une c à quinze cents lieues de l'autre côté de l'Océan s ment fort dangereux pour l'Angleterre, si elle l'accordait à nt elle n'est séparée que par un étroit canal. Il n'y a pas que des aspirations nationales, il y a aussi des éléments révolutionnaires que l'Angleterre a l'obligation, pour sa sécurité personnelle, de surveiller de très près, le fénianisme est un danger permanent ; quelle action le cabinet britannique conserverait-il pour l'enrayer et le combattre si l'Irlande devenait complètement ou presque complètement indépendante ?

En dehors de la question purement politique, il y a aussi à Dublin la question agraire que les hommes d'Etat anglais ne peuvent pas envisager sans une profonde anxiété. La proclamation d'indépendance ne serait-elle pas suivie de la dépossession pure et simple des *landlords ?* N'avons-nous pas déjà lu une lettre du député de Killarnez à ses constituants où il recommande aux tenanciers de ne pas payer leurs fermages parce que le parlement irlandais qui va être constitué expulsera les *landlords* de leurs terres sans leur donner aucune indemnité ?

Pour tout homme d'Etat anglais, au-dessus de la question de parti, il y a l'unité de l'empire et de la couronne britanniques qu'il faut avant tout sauvegarder. Aussi l'émotion est-elle grande dans le monde politique de la Grande-Bretagne ; tous sentent qu'il est impossible de laisser plus longtemps en suspens cette interminable question irlandaise ; tous comprennent la nécessité d'accorder certaines satis-

factions à la ligue nationale. Lord Salisbury et M. Gladstone préparent chacun leur projet pour l'introduction du *home rule* en Irlande ; la presse a beaucoup parlé des concessions que le chef du parti libéral compte faire à M. Parnell ; les intentions du chef du cabinet anglais sont moins bien connues, mais il n'y a aucun doute que tous deux, aussi bien dans l'intérêt de la couronne britannique que du triomphe de leur parti, chercheront, tout en donnant au parti national irlandais la plus grande somme de satisfactions possible, à maintenir avant tout l'unité de l'empire britannique ; nous ne croyons pas pour notre part qu'aucun des deux partis puisse, même pour obtenir ou conserver le pouvoir, accorder à l'Irlande l'indépendance qui est au fond des désirs de la ligue nationale ; notre opinion du reste est que M. Parnell, qui a su imposer à son parti pendant toute la campagne électorale une discipline remarquable, saura faire taire les exagérés et les impatients quand il aura obtenu, pour son pays, une certaine somme d'autonomie locale.

Comme l'a dit un éminent journaliste français :

> Ce sera une question de mesure, une question qui consistera à calculer ce que l'on peut donner à l'Irlande de gouvernement libre, sans que cela devienne un gouvernement séparé, c'est-à-dire sans que l'Irlande cesse de faire partie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne. Ni l'Angleterre, ni l'Ecosse, on peut en être sûr, ne souffriront jamais que l'Irlande devienne un Etat américain, attaché comme un brûlot au flanc de la métrapole.

Les graves soucis que donne à l'Angleterre la question irlandaise ont trouvé une légère compensation dans un assez brillant succès aux Indes.

La lutte engagée par les troupes anglaises contre le roi de Birmanie n'a pas duré longtemps. C'est le 14 novembre que le général Prendergast, chef de l'armée ou plutôt de la flottille anglaise, a passé la frontière. Le 22, après un court bombardement, il occupait la petite ville de Pagan. Continuant à remonter le cours de l'Irraouaddy, il occupait, le 24 novembre, la ville de Myingyan. Deux jours après, alors qu'il approchait d'Ava, la dernière localité de quelque importance située avant Mandalay, au moment où il s'attendait à rencontrer, pour la première fois, une résistance sérieuse et où il s'apprêtait à forcer le barrage établi par l'ennemi, une barque royale, avec un parlementaire à bord, s'est approchée de sa flottille. Le roi Thibau faisait offrir la paix et demander un armistice. Le général Prendergast a consenti à l'accorder, mais à la condition que le roi, l'armée et la flotte birmanes se rendraient prisonniers. Le 27, ces conditions ont été acceptées. Le 28, Mandalay a été occupée par les Anglais. Le 29, le roi Thibau, captif, a été expédié à Rangoon, dans la Birmanie anglaise. Rarement on a vu une plus rapide et moins sanglante campagne.

L'Angleterre n'a pas encore décidé ce qu'elle fera de sa conquête.

l'opin au-delà de la Manche se prononce avec une certaine vivac exion pure et simple. Aux Indes, on paraît préférer le pr un autre souverain que le roi Thibau. Peu importe d'aill Birmanie devienne une province, ou qu'elle conserv t d'autres dépendances de la vice-royauté des Indes, un s onomie, le résultat pratique sera le même, et le but que terre sera atteint. Ce qu'elle voulait en lançant une flot andalay, c'était beaucoup moins punir les cruautés du était beaucoup moins protéger les intérêts et faire val l'une Société commerciale de Bombay, que mettre la ma routes qui conduisent ou peuvent conduire aux provin les de la Chine. Le véritable auteur de l'expédition a é ir des provinces méridionales de la Chine et des pays lim nglais Colquhoun, et, avec lui, les autres voyageurs qu à l'Angleterre la possibilité d'arriver au Yunnam à tra- ve . Déjà des projets de communications directes à établir ap ns les journaux de Londres. Soit que l'on construise un ch ui remonte le cours de l'Irraouaddy, et par Mandalay ai mo, soit que l'on joigne Rangoon à Bangkok par une v que, sur cette voie, on fasse aboutir un embranchement q vallée du Salouen dans la direction du Nord, de façon o spère détourner vers le golfe du Bengale le courant du commerce chinois que la France cherche à attirer du côté du golfe du Tonkin.

***

Le défaut d'espace nous force à remettre à notre prochaine chronique ce que nous avons à dire du message envoyé au Congrés américain par le Président Cleveland; nous ajournons aussi à cette chronique notre appréciation des incidents de la politique française et de la question d'Orient pendant le mois de Décembre.

René de Joly.

Montréal, 29 décembre.

AP
21
R34
v.21

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY